This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SAMFORD UNIVERSITY LIBRARY

REVUE
HISTORIQUE

9/

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET LOUIS EISENMANN

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

SOIXANTE-DOUZIÈME ANNÉE

TOME CENT SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME

Janvier-Juin 1937

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1937

572455

LA HANSE

D'APRÈS DES PUBLICATIONS RÉCENTES

Lorsqu'on entre dans la *Trese* (le Trésor) de Lübeck, l'ancienne chambre des archives de la ville à la Marienkirche, on y trouve réunis en une petite exposition non seulement nombre d'actes et de sceaux de villes allemandes de la Hanse, mais aussi des privilèges accordés à celle-ci et des lettres à elle adressées par beaucoup de puissances et de princes étrangers, depuis le grand-duc de Novgorod et le grand khan des Tatars, à l'est, jusqu'au Portugal et à Venise à l'ouest et au sud. Par là s'expriment deux particularités essentielles de la Hanse : d'une part, à une époque de décadence du pouvoir central dans l'Allemagne du Saint Empire romain germanique, elle atteste un puissant esprit corporatif indépendant de la bourgeoisie urbaine ; de l'autre, en cette qualité de corporation, elle met, par son commerce, toute l'Allemagne du Nord en relations directes avec de nombreuses régions de l'Europe, de la Russie jusqu'à l'Espagne, et constitue par là, dans une mesure inaccoutumée, un élément de liaison dans l'Europe du bas Moyen Age. L'histoire de la Hanse n'est pas seulement une histoire allemande, elle est aussi dans une large mesure une histoire européenne.

Les recherches en ce domaine ont été très actives dans les deux dernières décades d'années, et un essai de les exposer doit se limiter à l'essentiel. Notre étude se divisera en cinq chapitres. Nous examinerons successivement : I. Les sources et les organes de publication de l'histoire de la Hanse ; II. La Hanse comme institution politique dans l'ensemble de son action ; III. Les relations et les établissements extérieurs de la Hanse dans les diverses directions du commerce ; IV. Le commerce, les institutions de trafic et la fonction essentielle de la Hanse, son esprit et ses méthodes et, enfin, V. Les publications sur les villes hanséatiques, prises isolément.

I. — Sources et organes de publication

L'étude de l'histoire de la Hanse allemande a trouvé depuis plus de deux générations son centre dans le *Hansischer Geschichtsverein*, fondé

STANFORD UNIVERSITY LIBRARY

REVUE
HISTORIQUE

9/

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET LOUIS EISENMANN

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

SOIXANTE-DOUZIÈME ANNÉE

TOME CENT SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME

Janvier-Juin 1937

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1937

Histoire de la Hanse de la seconde moitié du XIVe siècle au dernier quart du XVe, est assez lourd dans son plan et dans son exposé, il est critiquable même dans sa conception de la nature de la Hanse et dans maints détails, comme l'a montré en particulier W. Stein dans un compte-rendu pénétrant et sévère[1]; il ne donne donc pas satisfaction comme tableau d'ensemble, même de la période de 1356 à 1474. Walter Stein était le plus désigné pour donner cette histoire. Nous possédons de lui un grand nombre de mémoires magistraux[2], mais une mort prématurée a empêché ce savant distingué et modeste de terminer l'histoire d'ensemble de la Hanse qu'il avait, en fait, projetée et commencée. J'ai moi-même essayé, à l'aide de ses études et des éditions actuellement existantes, de donner une histoire d'ensemble, mais qui, destinée au grand public, devait rester courte et négliger les références particulières (*Kurze Geschichte der deutschen Hanse. Pfingstblatt 11 des Hansischen Geschichtsvereins*, 1915, 99 p.). Dans ma *Geschichte der deutschen Seeschiffahrt*, t. I, parue à la même époque et sur laquelle je reviendrai plus loin[3], j'ai considéré également les traits principaux de l'histoire de la Hanse, dans la mesure où le sujet l'exigeait. Quelques-uns de ses problèmes fondamentaux, qui se représentent sans cesse, sont, dans ma *Kurze Geschichte*, mis en relief plus qu'il n'était courant jusque-là, en particulier : *a)* le problème des communications entre la Baltique et la mer du Nord, c'est-à-dire l'opposition entre la route maritime du Sund et les diverses voies de terre à travers l'isthme du Schleswig-Holstein ; *b)* le problème des rapports avec le Danemark, qui domine la politique de la Hanse à des moments décisifs ; *c)* l'écart entre les intérêts généraux de la communauté hanséatique, telle qu'elle est représentée le plus souvent par la politique de Lübeck, et les intérêts particuliers divergents des villes, notamment Danzig et les villes de Livonie d'un côté et Cologne de l'autre. — Le reste des tableaux

1. *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1907, n° 5, p. 337-387.

2. Je ne peux indiquer ici que quelques-uns des plus importants et renvoie pour le reste à la table des matières des *Hansische Geschichtsblätter* (abréviation : *HGbl.*), 1871-1925, dans le volume de 1925, p. 421 et suiv. : *Über die ältesten Privilegien der deutschen Hanse in Flandern und die ältere Handelspolitik Lübecks* (*HGbl.*, 1902, p. 51-133) ; *Die deutsche Genossenschaft in Brügge und die Entwicklung der deutschen Hanse* (*HGbl.*, 1908, p. 409-466) ; *hansa*, (*HGbl.*, 1909, p. 53-113) ; *Zur Geschichte älterer Kaufmannsgenossenschaften* (*HGbl.*, 1919, p. 571-593) ; *Zur Entstehung und Bedeutung der Deutschen Hanse* (*HGbl.*, 1911, p. 265-364) ; *hansa und Deutsche Hanse* (*HGbl.*, 1912, p. 483-521) ; *Die Hanse und England beim Ausgang des hundertjährigen Krieges* (*HGbl.*, 1920-1921, p. 27-126). Il faut, en outre, renvoyer à ses nombreux comptes-rendus, le plus souvent très poussés, et à son livre *Beiträge zur Geschichte der deutschen Hanse bis um die Mitte des 15. Jahrhunderts*. Giessen, 1900, 151 p.

3. Voir ci-dessous, p. 25.

d'ensemble — en général courts et destinés à des lecteurs non préparés — est dû à des amateurs et, par suite, ne vaut pas d'être retenu. Par contre, nous pouvons espérer recevoir de F. Rörig, dans un temps assez prochain, un exposé de l'origine et de l'évolution de la Hanse qui soit au niveau des recherches historiques. Ce savant est parti d'un problème local, dont il sera question plus loin, mais, avec une certaine audace et guidé par un tact scientifique sûr, il a rapidement trouvé le passage aux questions essentielles de l'histoire de la Hanse. Ses articles, dans le domaine dont nous nous occupons ici, diffèrent de façon frappante, par le style et la méthode, de ceux de Stein. Tandis que celui-ci, dans ses études en général étendues et destinées uniquement à un public tout à fait spécialiste, part, en règle générale, d'une interprétation approfondie et subtile de la tradition contenue dans les documents sur certaines situations et certains événements, et dissèque avec prédilection les mesures et les motifs, souvent obscurs dans leurs liaisons et même leur enchevêtrement, de la politique de la Hanse, qui opère dans toutes les directions, Rörig, dans ses articles relativement courts, qui, en général, reprennent des conférences, vise toujours à une vue générale — bien que de points de vue variables — sans s'arrêter beaucoup aux détails diplomatiques ou autres. Son point de départ est, d'une façon générale, plutôt d'histoire économique et sociale ; nous reviendrons plus loin sur ses recherches capitales dans ce domaine[1]. Citons quelques-unes de ses publications les plus importantes sur la Hanse comme phénomène d'ensemble ; leur contenu se recoupe fréquemment : 1. *Aussen-und innenpolitische Wandlungen der Hanse nach dem Stralsunder Frieden 1370* ; 2. *Die Hanse und die nordischen Länder ;* 3. *Die deutsche Hanse ;* 4. *Die geistigen Grundlagen der hansischen Vormachtstellung ;* 5. *Die Deutsche Hanse, Wesen und Leistung ;* 6. *Rheinland-Westfalen und die deutsche Hanse*[2]. Voici quelques-uns des nouveaux points de vue introduits pour la première fois dans les recherches historiques sur la Hanse par les études de Rörig : *a)* la reconnaissance du fait que, dans la fondation des villes de la Baltique et l'extension

1. Voir ci-dessous, p. 20 et suiv.

2. Ces articles sont parus dans les revues suivantes : 1. *Historische Zeitschrift*, t. 131, 1925, p. 1-18 ; 2. *Ostseeschriften*, publiées pour la *Nordische Gesellschaft* par E. Timm, fasc. 5 : *Drei Kieler Vorträge*. Lübeck, 1925 ; 3. *Neue Jahrbücher für Wissenschaft und Jugendbildung*, 4e année, 1928, p. 325-337 ; 4. *Historische Zeitschrift*, t. 139, 1929, p. 242-251, et, en français, *Les raisons intellectuelles d'une suprématie commerciale : la Hanse*, dans *Annales d'histoire économique et sociale*, 2e année, n° 8, 1930, p. 481-498 ; 5. *Vergangenheit und Gegenwart. Zeitschrift für Geschichtsunterricht und polit. Erziehung*, 25e année, 1935, p. 198-216 ; 6. *Hansische Geschichtsbl.*, 1933, p. 17-51. Les articles 1 et 2 sont reproduits dans le recueil cité p. 23, n. 1.

du commerce allemand dans la région balte, l'élément vraiment décisif a été non l'initiative des princes (par exemple Henri le Lion), mais l'esprit d'entreprise des marchands, et que les liens de parenté, « de sang », des grandes familles de négociants commerçant au loin jouent dans la création du système commercial de la Hanse un rôle capital, qui ne saurait être négligé ; ces familles viennent souvent de Westphalie et de Rhénanie, mais Lübeck est au centre pendant au moins deux siècles, comme point d'établissement et de départ le plus proche pour l'expansion commerciale dans la direction de l'Est ; *b)* la grande importance que l'instauration des relations par correspondance (vers 1300) a eue dans la technique commerciale, en provoquant ou au moins en favorisant le passage du commerce de l'ancien temps, pratiqué par les marchands voyageurs et par caravanes, à une fixité plus grande et au système des représentants et des commis ; *c)* la constatation qu'il est radicalement erroné de vouloir apprécier le caractère de la Hanse et de la politique commerciale hanséatique d'après le protectionnisme et la tendance aux restrictions commerciales qui apparaissent à la fin de l'histoire de la Hanse ; pour sa période initiale (jusque vers 1370), le trait caractéristique est bien plutôt le principe de la liberté commerciale et une large indépendance des chefs d'entreprise.

Un élève de Rörig, E. G. Krüger, a étudié en détail dans sa thèse, *Die Bevölkerungsverschiebung aus den altdeutschen Städten über Lübeck in die Städte des Ostseegebiets*[1], les rapports entre les familles de commerçants au loin et l'importance de Lübeck en la matière. Le tableau des pages 297-298, qui indique l'expansion de quarante-sept familles lübeckoises, provenant en majorité de Westphalie et de Rhénanie, dans les autres villes importantes de la Baltique, est particulièrement frappant ; on a identifié trente-huit de ces familles à Danzig, quatorze à Reval, onze à Riga, treize à Visby, et les chiffres réels étaient certainement encore supérieurs.

Par ailleurs, les recherches des deux dernières décades ont porté relativement peu sur le côté politique de l'histoire de la Hanse à sa véritable grande époque, peut-être parce qu'il n'y a guère à ajouter aux résultats obtenus par Stein, Schäfer et Daenell. Quelques travaux méritent cependant d'être cités : G. Neumann, également disciple de Rörig, a décrit la vie du bourgmestre de Lübeck Hinrich Castorp[2], né

1. *Zeitschrift des Vereins für Lübeckische Geschichte und Altertumskunde*, t. 27 (1934), p. 101-158 et 263-313.

2. *Hinrich Castorp, Ein Lübecker Bürgermeister aus der 2. Hälfte des XV. Jahrhunderts*

à Dortmund en 1415, mort à Lübeck en 1488, sous ses aspects familial, politique et commercial. Castorp était considéré comme un des plus habiles diplomates hanséatiques du xve siècle ; c'est surtout à lui qu'on doit les succès des négociations de paix avec l'Angleterre menées à Utrecht en 1473-1474, au cours desquelles échappa au négociateur anglais, le docteur Russell, ce cri, qu'il aimait mieux négocier avec tous les princes du monde qu'avec des envoyés du conseil de la Hanse. H. Reincke, directeur des Archives d'État de Hambourg et professeur à l'Université, s'est occupé des rapports de l'empereur Charles IV, de la maison de Luxembourg, avec les villes hanséatiques[1] ; ils sont particulièrement intéressants du fait que Charles IV est le seul empereur qui, sans d'ailleurs être à proprement parler favorable à l'autonomie urbaine, ait pensé à faire entrer les villes de la Hanse dans un grand système politico-mercantile, où il assignait à Hambourg le rôle de port de l'Empire, à Prague celui de grand centre commercial sur le tracé commercial projeté Venise-Alpes orientales-Prague-cours de l'Elbe. Ce système était conçu, dans une certaine mesure, comme le soubassement économique d'un État allemand de l'Est, qui aurait eu pour noyau la Bohême, et qui approcha de sa réalisation par la conquête de la marche de Brandebourg (1373), mais dont l'idée se révéla chimérique après la mort de Charles IV. Les relations entre Hambourg et Prague, en particulier dans le domaine de la science et de l'art, ont cependant survécu au projet. Fidèle à son origine et à son caractère, la Hanse préférait pour la lutte les moyens de politique commerciale aux moyens militaires, sans cependant pouvoir renoncer à ceux-ci aux moments décisifs, notamment dans ses conflits avec le Danemark. On prête au bourgmestre Castorp, dont nous venons de parler, cette phrase caractéristique : *Latet uns dagen, wente das feneken is licht an de stange gebunden, over it kostet veel, it met eeren weder aftonemen* (« Laissez-nous négocier, car il est facile de hisser le drapeau, mais il en coûte pour le rentrer avec honneur »)[2]. Des études de W. Friccius[3] et de moi-même[4] donnent des éclaircissements sur les deux méthodes de combat dans leur emploi pratique.

(*Veröffentlichungen zur Geschichte der Freien und Hansestadt Lübeck*, t. 11. Lübeck, 1932, 158 p.). Édité par les Archives d'État.

1. *Machtpolitik und Weltwirtschaftspläne Kaiser Karls IV* (*Hans. Gbl.*, 1924, p. 78-116) ; *Kaiser Karl IV und die deutsche Hanse* (*Pfingstbl. des Hans. Geschichtsvereins*, 24, 1931, 93 p.).

2. Sur la tradition de cette phrase, voir G. Neumann, *H. Carstorp*, p. 81-82.

3. *Der Wirtschaftskrieg als Mittel hansischer Politik im 14. und 15. Jahrhundert*, *Hans. Gebl.*, 1932, p. 38-77 ; 1933, p. 52-151.

4. *Deutsche Seestrategie in hansischer Zeit*, *Hans. Gebl.*, 1930, p. 34-66.

Les recherches sur les antécédents et les débuts de l'histoire de la Hanse, d'une part, et, d'autre part, sur l'époque de son déclin et de sa ruine ont abouti dans une large mesure à des lumières nouvelles. Entre Lübeck et Visby, les deux villes coloniales les plus anciennement fondées dans la région de la Baltique, il existait au XIIe siècle des liens étroits ; leur caractère, et notamment le rôle du *Vogt* allemand nommé par Henri le Lion, ont fait l'objet d'une controverse entre H. Hofmeister et le savant suédois Sven Tunberg[1]. On doit encore à Hofmeister un instructif aperçu de la situation dans la Baltique avant le début de la colonisation allemande[2]. Lübeck et Visby avaient été précédées par Schleswig (sous le nom danois de Haitha-bu = Ville de la lande) et Jumne (nom probablement déformé d'une ville située vraisemblablement à l'emplacement de l'actuelle Wollin), à l'embouchure de l'Oder, de population mixte, l'une germano-danoise, l'autre scandinavo-slave. Des fouilles archéologiques ont fourni sur les deux de précieuses indications[3] qui n'ont pas encore, il est vrai, conduit pour Jumne à des résultats définitifs, mais permettent d'espérer que prendront bientôt fin les conjectures souvent tout à fait arbitraires sur l'emplacement de la ville. Au même groupe appartiennent les villes commerciales de l'ancienne Suède, Birka et Sigtuna, auxquelles le savant suédois H. Schück[4] a consacré des travaux, et la place de commerce de Reric, danoise, mais située en dehors du Danemark, sur le territoire de la tribu des Abotrites[5].

L'époque de la décadence de la Hanse a été surtout l'objet des recherches de R. Häpke, professeur à Marburg, mort prématurément en 1930 et l'un des élèves les mieux doués de D. Schäfer. Son livre, *Die Regierung Karls V und der europaïsche Norden*[6], se fonde sur les recherches faites dans les archives pour son ouvrage déjà cité, *Niederländische Akten und Urkunden ;* il traite des années 1521-1544, décisives

1. S. Tunberg, *Visby-Lybeck*, dans *Histor. Studier tillägnad L. Stavenow*. Stockholm, 1924. — H. Hofmeister, *Heinrich der Löwe und die Anfänge Wisbys* (*Zeitsch. des Ver. für Lübeckische Geschichte*, 23, 1926, p. 43-86).

2. *Der Kampf um die Ostsee vom 9. bis 12. Jahrhundert*. Greifswälder Universitätsreden, 29, 1931, 48 p.

3. Les *Hansische Geschichtsblätter* (*Umschau*) rendent compte régulièrement depuis 1930 de l'abondante littérature relative à ce sujet.

4. *Det svenska stadsväsendets uppkomst och äldsta utveckling*. Stockholm, 1926, 472 p.

5. J'ai moi-même exprimé la conjecture que cet emplacement se trouvait sur la basse Trave (*Das Emporium Reric*, dans *Festskrift til H. Koht*. Oslo, 1933). L'archéologue R. Beltz le cherche par contre plus à l'est, près d'Alt-Gaarz (*Forschungen und Fortschritte*, 11, 1935, n° 28).

6. Lübeck, 1914 (*Veröffentl. zur Geschichte der Freien und Hansestadt Lübeck*, édité par les Archives de l'État de Lübeck, t. 3, 386 p.).

pour la chute de la puissance de la Hanse, et est complété par divers mémoires[1]. G. Wentz[2] s'est trouvé amené par ses travaux pour la publication de la quatrième série des *Hanserezesse* à consacrer une étude au chef très discuté de la politique de Lübeck à cette époque, Jürgen Wullenwever, sur lequel G. Waitz lui-même avait, en 1855-1856, écrit un ouvrage en trois volumes[3]. L. Beutin, disciple de Häpke, a répondu de façon décisive à la question fortement posée par son maître des relations entre l'Empire et la Hanse dans le cas particulier du conflit commercial avec l'Angleterre[4] et, dans un ouvrage[5] dont l'idée lui a encore été suggérée par Häpke, il présente le tableau du commerce maritime allemand dans les régions méditerranéennes (de 1580 à 1800 environ), en se fondant sur des recherches approfondies dans les archives d'Italie, du midi de la France et d'Allemagne.

III. — Les relations et les établissements extérieurs de la Hanse d'après les diverses directions du commerce

Avec ce dernier ouvrage, nous sommes entrés dans le domaine des travaux sur les diverses directions du commerce de la Hanse et sur les organisations qui s'y rapportent. Deux groupes principaux se font face ici : les pays occidentaux, qui fournissaient surtout des produits industriels, ou tout au moins des marchandises pour les besoins d'un genre de vie affiné, et les pays orientaux et septentrionaux, qui étaient alors les « territoires coloniaux », pour le côté atlantique de l'Europe, producteurs de marchandises de quantité et de matières brutes pour les besoins alimentaires et industriels de l'Occident. L'importance de la Hanse se fonde sur ce grand échange de produits entre l'Ouest et l'Est et le rôle d'intermédiaire qu'elle y joue. Parmi les pays occidentaux, la Flandre occupe incontestablement le premier rang jusque dans le début du xve siècle ; le Brabant, la Hollande, l'Angleterre, la France

1. *Der Untergang der hansischen Vormachtstellung in der Ostsee 1531-1544* (*Hans. Gebl.*, 1912, p. 85-120) ; *Die Sundfrage und der holländisch-lübische Konflikt auf der Tagung zu Kopenhagen 1532* (*Zeitschr. der Vereins für Lüb. Geschichte*, 14, 1911, p. 90-136).

2. *Der Prinzipat Jürgen Wullenwevers und die wendischen Städte* (*Hans. Gebl.*, 1931, p. 83-111).

3. *Lübeck unter Jürgen Wullenwever und die europäische Politik*. Berlin, Weidmann.

4. *Hanse und Reich im handelspolitischen Endkampf gegen England*. Berlin, K. Curtius, 1929, dans *Studien zur Geschichte der Wirtschaft und Geisteskultur*, publiés par R. Häpke, t. 6, 96 p.

5. *Der deutsche Seehandel im Mittelmeergebiet bis zu den Napoleonischen Kriegen*, dans *Abhandlungen zur Handels-und Seegeschichte*, publiées par F. Rörig et W. Vogel, t. 1. Neumünster, Wachholtz, 11, 1933, 217 p.

ne prennent que plus tard une importance égale à la sienne, et plus tard encore le Portugal et l'Espagne. R. Häpke a publié dès 1908 un travail capital[1] sur Bruges place de commerce. H. Wink nous offre un complément à l'histoire du comptoir de la Hanse à Bruges[2], et Häpke lui-même a décrit, sous la forme attrayante d'une causerie, la vie typique du marchand allemand aux Pays-Bas, dans les comptoirs de Bruges et d'Anvers, plus tard aussi à Amsterdam[3]. Il faut également mentionner un article du savant polonais M. Malovist[4] qui a pour objet essentiel les relations commerciales des villes hanséatiques de Torun et de Cracovie, situées dans la Pologne actuelle, avec la Flandre. Par ailleurs, l'histoire de la Hanse doit à la science historique belge, sous la direction de H. Pirenne, malheureusement disparu aujourd'hui, des enseignements et un concours puissants. Citons seulement les noms de H. van Werveke, F. L. Ganshof, J. de Sturler[5], H. Laurent, R. de Roover, et rappelons la volumineuse *Geschiedenis van Antwerpen* de Floris Prims[6] et la capitale *Étude sur les colonies marchandes méridionales à Anvers de 1488 à 1567* de J. A. Goris (Louvain, 1905), auxquelles vient se joindre la publication de J. Strieder, récemment disparu, *Aus Antwerpener Notariatsarchiven* (Stuttgart, 1930). Un examen plus approfondi de ces ouvrages sortirait du cadre de la présente esquisse.

Les territoires de l'actuel royaume des Pays-Bas ont, au regard de la Hanse, deux positions différentes. Les parties orientales, en particulier les villes situées sur l'Ijssel (Zutphen, Deventer, Kampen, Zwolle), appartenaient à la Hanse. Elles ont été l'objet, déjà avant la guerre, d'une étude attentive par l'archiviste hollandais P. A. Meilink[7], qui n'embrasse toutefois que la période allant jusqu'à la fin du

1. *Brügges Entwicklung zum mittelalterlichen Weltmarkt* (*Abhandlungen zur Verkehrs-und Seegeschichte*, publié par D. Schäfer, vol. 1. Berlin, K. Curtius, 1908).

2. *Untersuchungen zur Entstehung des westfäl-preuss. Drittels der Deutschen Genossenschaft zu Brügge*, dans *Aus hansischer Geschichte*. Münster, 1927.

3. *Der deutsche Kaufmann in den Niederlanden* (*Pfingstblätter des hans. Geschichtsvereins*, 7. Leipzig, 1911).

4. *Le développement des rapports économiques entre la Flandre, la Pologne et les pays limitrophes du XIIIe au XIVe siècle* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 10, 1931, p. 1013-1037).

5. Notamment *Les relations politiques et les échanges commerciaux entre le duché de Brabant et l'Angleterre au Moyen Age*, ouvrage important qui vient de paraître.

6. Cinq volumes jusqu'ici. Encore en cours de publication (depuis 1927). Cf. H. Pirenne, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1928, 7, p. 670 ; *Hans. Gebl.*, 1929, p. 291 ; 1931, p. 285 ; 1932, p. 236 ; 1933, p. 125 et suiv. ; 1935, p. 321 et suiv.

7. *De Nederlandsche Hanzesteden tot het laatste kwartaal der XIV eeuw*. Proefschrift Univ. Groningen. La Haye, Nijhoff, 1912, 332 p.

XIVe siècle. Z. W. Sneller, directeur de l'École supérieure de commerce de Rotterdam, a fourni récemment un excellent travail, abondamment documenté, sur *Deventer, die Stadt der Jahrmärkte*[1]. L'Ouest, par contre, le comté de Hollande proprement dit, avec la Zélande et la Frise, est toujours resté hors de la Hanse, il s'est, depuis le début du XVe siècle, posé de plus en plus comme son concurrent pour acquérir la prédominance dans le commerce de la Baltique peu après le milieu du XVIe siècle et définitivement depuis 1609, et devenir le véritable héritier et successeur de la Hanse. Sur ce duel, Mlle Fr. Vollbehr a publié, également dans un des *Pfingstblätter*[2], un aperçu d'ensemble qui mérite d'être lu. Par ailleurs, il en est de la Hollande comme de la Belgique : en s'occupant de l'histoire économique de son propre pays, la science hollandaise a en même temps contribué à éclaircir l'histoire de la Hanse. Citons notamment les recherches et les publications de textes de H. J. Smit[3], archiviste d'État à la Haye, et les trois volumes *Bronnen tot de geschiedenis van Middelburg in den landsheerlijken tijd*[4], publiés par W. S. Unger, archiviste à Middelburg, et dont le troisième contient les intéressantes listes du mouvement du port d'Arnemuiden et d'autres ports de l'île de Walcheren dans la deuxième moitié du XVIe siècle ; elles avaient déjà été utilisées par les chercheurs sur l'histoire de la Hanse, R. Häpke et E. Wiskemann, pour fixer le nombre des transporteurs hanséatiques de sel en provenance de France et de Portugal. Une étude de Z. W. Sneller[5] éclaire le rôle des ports de Walcheren comme avant-ports d'Anvers, tandis qu'une thèse d'Amsterdam de J. G. Nanninga, *Het handelsverkeer der Oesterlingen door Holland in de dertiende eeuw*[6], dont cependant les conclusions sont encore contestées, étudie le début du trafic hanséatique « intérieur » (*Binnenfahrt*) vers le Sud par les voies d'eau intérieures de la Hollande, cours d'eau et canaux.

Sur les relations de la Hanse avec l'Angleterre, il n'y a guère eu de

1. *Pfingstblätter des hans. Geschichtsvereins*, 25. Weimar, 1936, 127 p.
2. *Die Holländer und die deutsche Hanse*, *Pfingstblätter*, 21. Lübeck, 1930, 91 p.
3. *Bronnen tot de geschiedenis von den Handel mit Engeland, Schotland en Jerland*, 1re partie, 1 et 2 (*Rijks Geschiedkund. Publ.*, 65, 66. La Haye, 1928) ; *De Beteekenis van den noordnederlandschen, in't biiz. van den hollandschen und zeeuwschen handel in de laatste helft der 16e eeuw* (*Bijdr. v. vaderl. gesch. en oudheidk.*, 10, 1929, p. 15-64).
4. *Rijks Geschiedk. Publ.*, 54 (1923), 61 (1926), 75 (1931). Cf. aussi *Bronnen tot de geschiedenis van den handel met Frankrijk*, publiées par Z. W. Sneller et W. S. Unger, 1re partie : *Rijks Gesch. Publ.*, 70. La Haye, 1930.
5. *Walcheren in de 15e eeuw* (*Utrechtsche Bijdr. Letterk. en Gesch.*, 10, 1917).
6. Bussum, 1921, 120 p. Cf. aussi, du même auteur, *De handelsweg door Holland in de dertiende eeuw*, dans *Bijdr. v. Vad. Gesch. en Oudheidk*, VI. R., 2, 1925, p. 94-108.

recherches nouvelles depuis l'exposé d'ensemble de F. Schulz sur la période 1371-1520[1]. Un travail de K. Engel traite de l'organisation des marchands hanséatiques en Angleterre aux XIVe et XVe siècles[2]. M. Weinbaum, auquel on doit des recherches approfondies sur les anciennes organisations municipales de Londres, a montré que la *Gildhalle* des Colognais et celle des Allemands à Londres n'étaient pas complètement identiques depuis le XIIIe siècle, comme on l'admettait jusqu'ici, mais que, plus tard encore, on distinguait entre elles comme des ensembles séparés de bâtiments[3]. Quelques travaux peuvent être considérés comme le complément et la continuation de l'ouvrage cité de L. Beutin sur le dernier conflit entre la Hanse et les *Merchant Adventurers*[4]. Le recueil récemment publié par E. Power et M. Postan, *Studies in English Trade in the XVth century* (Londres, 1933), a, par contre, apporté de nouveaux documents précieux, parmi lesquels des statistiques, sur le commerce entre l'Angleterre et la Hanse au XVe siècle, en particulier le chapitre d'introduction du professeur Gray sur le commerce extérieur anglais de 1446 à 1472 et celui de M. Postan sur les relations économiques et politiques entre l'Angleterre et la Hanse de 1400 à 1475 ; une étude détaillée de G. Neumann donne une claire synthèse des faits et des points de vue nouveaux sur l'histoire de la Hanse exposés dans cet ouvrage[5].

Les relations commerciales plus étroites entre la Hanse et la France commencent avec le début de l'exportation de sel de la baie de Noirmoutier, à partir de 1370 environ. Mais, depuis le travail fondamental de A. Agats sur *Der hansische Baienhandel*, il n'a paru que l'étude consciencieuse de O. Held, élève de W. Stein, sur les relations entre la Hanse et la France de 1440 à 1483 environ, qui traite notamment de l'octroi du grand privilège par Louis XI en 1464 et des luttes ultérieures au cours desquelles le roi cherche à obtenir l'alliance de la Hanse contre l'Angleterre (York) et la Bourgogne. Il n'existe pas jusqu'ici d'étude spéciale sur les XVIe et XVIIe siècles. Il semble que le commerce

1. *Die Hanse und England von Eduards VI. bis auf Heinrichs VIII. Zeit* (*Abh. zur Verk.- und Seegeschichte*, publiées par D. Schäfer, vol. 5. Berlin, 1911).

2. *Hans. Geschichtsbl.*, 1913, p. 445-518 ; 1914, p. 173-226.

3. *Stalhof und deutsche Gildehalle zu London* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1928, p. 45-65).

4. F. Fiedler, *Danzig und England (14.-17. Jahrhundert)* (*Zeitschrift des Westpreuss. Geschichtsvereins*, 68, 1928). — J. R. Marcus, *Die handelspolitischen Beziehungen zwischen England und Deutschland in den Jahren 1576-1585* (thèse de philosophie). Berlin, 1925. — Astrid Friis traite également des relations commerciales entre la Hanse et l'Angleterre vers 1600 dans son livre *Alderman Cockayne's project and the cloth trade*. Copenhague, 1927, 511 p.

5. *Hans. Geschichtsbl.*, 1935, p. 222-231.

d'exportation du sel, qui, au XVIe siècle, passait principalement par Brouage, ait été encore assez animé au milieu du siècle, mais ait fortement diminué ensuite sous l'effet des guerres de religion. Il ne se ranima qu'à partir du traité de commerce que Louis XIV accorda en 1655 aux villes hanséatiques. La grande époque de la Hanse était alors passée depuis longtemps ; seules les quatre villes de Lübeck, Hambourg, Brême et Danzig conservaient les traditions hanséatiques, mais il ne faut pas estimer trop bas l'importance du commerce, qui portait alors plutôt sur les vins et les produits des colonies françaises ; en 1789, les villes hanséatiques allemandes étaient en tête des importateurs de produits français, avec plus de 60 millions de livres tournois, devant la Hollande et l'Angleterre[1].

Ce que la France perdit au XVIe siècle, le Portugal et l'Espagne le gagnèrent. Leurs ports pour le sel, Setubal et San Lucas, devinrent, à partir de 1570 environ, une des destinations principales des navires de la Hanse, qui y apparaissaient, comme à Lisbonne, à Séville et à Cadix, en concurrents des Hollandais, avec le plus grand succès pendant la révolte des Pays-Bas, environ de 1569 à 1609, avec moins de bonheur après la trêve de 1609. Le *Hansischer Geschichtsverein* a depuis longtemps le dessein d'éclairer ces rapports entre la Hanse et l'Espagne par un recueil spécial de documents, à peu près dans le genre des *Niederländische Akten und Urkunden* de Häpke. B. Hagedorn, élève de D. Schäfer, qui en avait reçu la mission et avait réuni une abondante documentation, principalement dans les archives allemandes, a été tué au début de la guerre mondiale et, depuis lors, sa documentation reste sans être publiée dans les archives de Lübeck[2]. Il aurait été tout à fait l'homme qualifié pour cette œuvre, car il connaissait comme peu de personnes les connexités de l'histoire économique des XVIe et XVIIe siècles. On a souvent envisagé les possibilités de reprendre ce travail — peut-être en collaboration avec des savants hollandais qui forment des projets analogues — mais sans aboutir jusqu'ici. Par contre, comme il a déjà été indiqué, L. Beutin a fait avec succès le même travail pour la région méditerranéenne[3].

1. Cf. J. B. Manger, *Recherches sur les relations économiques entre la France et la Hollande pendant la Révolution française, 1785-1795* (Proefschrift Amsterdam. Paris, Champion, 1923), et le compte-rendu dans *Hansische Geschichtsbl.*, 1925, p. 316.

2. Voir l'éloge de Hagedorn par D. Schäfer, *Hans. Geschichtsbl.*, 1914, p. III-XXXIV, avec des lettres et des rapports de Hagedorn ; également R. Häpke, *Die Erforschung der hansischen Spanienfahrt*, dans *Hans. Geschichtsbl.*, 1924, p. 147-154.

3. Voir ci-dessus, p. 11.

Si ces études sur le commerce de la Hanse dans le sud-ouest et le sud de l'Europe ont porté surtout sur sa période tardive, les recherches sur les relations commerciales scandinaves et balto-russes nous ramènent principalement au temps de sa naissance et de sa splendeur. Dans les pays du Nord, on peut constater un heureux parallélisme des travaux des érudits scandinaves sur le problème hanséatique avec ceux d'Allemagne. En Norvège, où les études d'A. Bugge ont longtemps occupé le premier rang dans l'histoire économique, c'est notamment les livres de Chr. Koren Wiberg, l'éminent directeur du Musée hanséatique de Bergen, orientés dans le sens de l'histoire de la civilisation et de l'histoire sociale, qui nous ont apporté de précieuses lumières sur la ville de Bergen et le comptoir qu'y avait la Hanse[1]. Le professeur O. A. Johnsen a donné une étude du même genre sur les comptoirs hanséatiques moins importants d'Oslo et de Tönberg[2]. O. Röhlk a fait comprendre, dans un livre très instructif, le passage de la domination commerciale du comptoir hanséatique à l'état de réel équilibre des deux partenaires au XVIe siècle, du privilège au traité de commerce[3]. Les jugements sur la Hanse et son importance politique et économique pour la Norvège ont souvent varié dans ce pays. Tandis que les anciens chercheurs, comme P. A. Munch et E. Sars, inclinaient à attribuer au commerce de la Hanse un rôle nécessaire et utile pour la Norvège, A. Bugge soutenait que la domination du comptoir hanséatique à Bergen avait entravé le commerce propre de la Norvège, au dam du pays. Chr. Koren Wiberg a pris résolument parti, à son tour, contre les exagérations de cette conception et insisté sur la collaboration, presque toujours pacifique et amicale, des Allemands et des Norvégiens. Un savant norvégien plus jeune, Johan Schreiner[4], a récemment repris le problème dans une étude d'ensemble approfondie et cherché à le résoudre avec une louable objectivité. La situation de monopole de la Hanse en Norvège s'explique par le fait que les villes hanséatiques pouvaient seules livrer les céréales (qu'elles tiraient de leur *hinterland* de l'Allemagne du Nord) indispensables à la population de citadins et de

1. *Det Tyske Kontor i Bergen.* Bergen, 1899 ; *Bergensk Kulturhistorie.* Bergen, 1921 ; *Hanseaterne og Bergen.* Bergen, 1932.

2. *Der deutsche Kaufmann in der Wiek in Norwegen im späteren Mittelalter, Hans. Geschichtsbl.*, 1928, p. 66-77.

3. *Hansisch-norwegische Handelspolitik im 16. Jahrhundert* (*Abh. zur Handels-und Seegeschichte*, publiées par F. Rörig et W. Vogel, t. III, 1935, 92 p.).

4. J. Schreiner, *Hanseatene og Norges Nedgang.* Oslo, 1935, 191 p. Voir mon compte-rendu dans *Hans. Geschichtsbl.*, 1935, p. 256 et suiv.

pêcheurs, pendant que, d'autre part, elles ouvraient à la morue norvégienne un large marché dans l'Europe entière. Du point de vue économique, il n'y avait là nul inconvénient pour la Norvège ; mais, du point de vue politique, l'appui que la Hanse a accordé au royaume de l'Union scandinave, parce qu'il était plus faible qu'un royaume de Norvège national et garantissait moins fortement les intérêts norvégiens, a eu un effet défavorable pour la Norvège. Le livre de M. Schreiner éclaire de façon très remarquable les tentatives du gouvernement norvégien (roi, évêques, Conseil d'État) pour pratiquer une politique commerciale nationale dirigée contre la Hanse.

Le commerce avec la Suède était, dans l'ensemble, incontestablement moins important pour la Hanse qu'avec la Norvège. Il ne se créa pas en Suède de grand comptoir, comme celui de Bergen ; par contre, l'immigration de marchands, d'artisans et de mineurs allemands a eu une importance décisive pour l'évolution de la vie urbaine suédoise. Stockholm fut pendant longtemps, de même que Visby, une ville de population mi-suédoise, mi-allemande. Ces points ont été récemment étudiés surtout du côté suédois, notamment par A. Schück[1], dans un ouvrage d'ensemble sur l'origine de la vie urbaine suédoise, ainsi que par N. Ahnlund, qui a considéré spécialement le cas de Stockholm[2] ; comme recueil de sources, la publication des livres de la ville de Stockholm[3] est ici particulièrement importante. Les ouvrages de Sv. Tunberg et Tom Söderberg[4] sont capitaux pour éclairer l'initiative allemande dans la naissance de l'industrie suédoise du cuivre en Dalécarlie (Vesterås, Falun, etc.). Le commerce d'exportation des métaux (cuivre, fer) et des autres produits (fourrures, peaux, beurre), ainsi que le commerce hanséatique d'importation dans la période de 1368 à 1400 ont été étudiés avec une méthode remarquable sur la base de documents allemands et suédois par W. Koppe[5], qui appartient à l'école de Rörig ; il a consacré une attention particulière à préciser les usages commerciaux, les prix et les quantités, et surtout les personnalités des marchands

1. *Det Svenska stadsväsendets uppkomst och äldsta utveckling.* Stockholm, 1926, 472 p. Cf. l'article du même auteur, *Die deutsche Einwanderung in das mittelalterliche Schweden und ihre kommerziellen und sozialen Folgen* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1930, p. 67-89).

2. *Svenskt och Tyskt i Stockholms äldre Historia* (*Histor. Tidskrift.* Stockholm, 1929).

3. Voir sur ces livres les observations des *Hans. Geschichtsbl.*, 1904-1905, p. 87 ; 1927, p. 228 ; 1930, p. 337 ; 1934, p. 344.

4. Sv. Tunberg, *Stora Kopparbergets historia. Förberedande undersökningar.* Upsala, 1922. — T. Söderberg, *Stora Kopparberget under medeltiden och Gustav Vasa.* Stockholm, 1932.

5. *Lübeck-Stockholmer Handelsgeschichte im 14. Jahrhundert* (*Abh. zur Handels-und Seegeschichte*, publiés par F. Rörig et W. Vogel, t. II, 1933, 299 p.).

hanséatiques, leurs liens de famille et leurs positions sociales. On lui doit également une étude des relations de Lübeck avec Lödöse, le port de la Suède médiévale sur la mer du Nord[1]. Un article de W. Silberschmidt[2] a apporté récemment quelques rectifications aux exposés de Tunberg, Söderberg et Koppe sur l'industrie minière suédoise et l'influence qu'y eurent les Allemands; il réfute l'idée d'une influence directe de l'organisation et de la technique d'exploitation de Goslar sur les méthodes d'exploitation en Suède.

Dans le commerce de la Hanse avec le Danemark, les pêcheries de harengs de Scanie ont été au premier plan jusqu'au XVIe siècle. Les chiffres admis pour le volume des exportations de harengs ont été sensiblement corrigés, portés au moins au triple, par une étude de Curt Weibull[3]; d'après l'étude statistique la plus récente, dans la publication de G. Lechner dont il sera question plus loin[4], ce chiffre doit encore être augmenté. A partir du XVIe siècle, la pêcherie de harengs de Scanie perd son importance et, par contre, l'intérêt de la Hanse se concentre désormais sur le trafic par le Sund — élément essentiellement négatif, car les plus dangereux concurrents de la Hanse, les Hollandais, arrivaient dans la Baltique par la route directe du Sund; les intérêts des villes hanséatiques étaient divergents en ce qui concernait l'encouragement ou les entraves à la navigation par cette route, et les droits de passage dans le Sund exigés par les rois de Danemark étaient, en tout cas, une charge gênante pour le commerce. Une thèse américaine sur les taxes du Sund[5] se limite aux côtés formel et politique de leur apparition et prête encore à la critique sur maint autre point. La valeur du registre des taxes du Sund comme source statistique pour le commerce maritime a été reconnue de bonne heure par les historiens de la Hanse. D. Schäfer, en particulier, a puissamment appuyé la grande entreprise de leur publication sous forme de tableaux par la

1. *Lübeck und Lödöse im 14. Jahrhundert* (*Göteborgs Kungl. Vetenskaps-och Vitterhets-Samh. Handlingar*, 5e série A, t. 4, no 1. Göteborg, 1933).

2. *Das schwedische Bergrecht als Prüfstein für das Bergrecht von Goslar und für die Entstehung der Gewerkschaft* (*Zeitschrift für Bergrecht*, t. 75, 1935, p. 442-509). Voir aussi un article plus récent publié dans la même *Zeitschrift*, t. 76, p. 354-383.

3. *Lübeck och Skåne matrknaden*. Lund, 1922, 80 p.

4. Voir p. 26. La publication de D. Schäfer, capitale pour la connaissance du commerce du hareng en Scanie, *Das Buch des Lübeckischen Vogts auf Schonen* (*Hans. Geschichtsquellen*, t. IV), n'a pas tenu un compte tout à fait suffisant de ces corrections, même dans sa nouvelle édition (Lübeck, 1927).

5. Ch. E. Hill, *The Danish Sound dues and the command of the Baltic*. Durham N. C., 1926, 305 p. Voir mon compte-rendu dans *Hans. Geschichtsbl.*, 1929, p. 251.

savante danoise Nina Ellinger Bang et a contribué à en faire assurer financièrement la continuation[1]. La valeur des indications sur le nombre de navires et les quantités de marchandises publiées dans ces tableaux a été récemment soumise à une étude critique très pénétrante et approfondie par deux jeunes chercheurs danois, Mlle Astrid Friis[2] et surtout A. E. Christensen[3], au moyen d'une comparaison avec d'autres sources statistiques. Le commerce de la Hanse en Russie se concentrait au comptoir de Novgorod, sur le lac Ilmen, mais les villes hanséatiques de l'État baltique de l'Ordre teutonique, surtout Reval, Dorpat et Riga, y ont acquis comme intermédiaires une importance toujours croissante depuis la fin du XIVe siècle. La *Schra*, c'est-à-dire le statut d'organisation du comptoir de Novgorod, a été publiée en dernier lieu par W. Schlüter[4], et les traités de commerce avec les princes russes, non moins importants, l'ont été par L. K. Goetz[5]. On doit au même savant un tableau général de l'histoire du commerce germano-russe au Moyen Age, d'autant plus précieux et utile qu'il tient largement compte de la bibliographie russe du sujet[6]. Quelques monographies traitent de l'organisation et du genre de vie des marchands allemands à Novgorod, ainsi que du voyage pour y aller[7]. Les rapports des villes hanséatiques de Livonie (ce nom pris dans son ancien sens, qui correspond à peu près aux États actuels d'Estonie et de Lettonie), d'une part avec celles de l'Ouest, de l'autre avec la Russie, ont été

1. Voir ses articles et notices dans *Hans. Geschichtsbl.*, 1899, p. 95-114 ; 1908, p. 1-33 ; 1913, p. 603-606 ; 1923, p. 162-164. — Grâce à l'initiative de Sam. Müller Fz., ami de Schäfer, des sommes importantes ont été mises à la disposition de la publication, notamment du côté hollandais. Voir *Hans. Geschichtsbl.*, 1923, p. X-XI. — Le recueil de tableaux *Tabeller over Skibsfart og Varetransport gennem Öresund* (*Tables de la navigation et du transport des marchandises passant par le Sund*) a été publié jusqu'en 1783 pour la navigation maritime, jusqu'en 1660 pour le commerce des marchandises (Copenhague, 1906-1930, 4 vol.). Après la mort de la rédactrice, N. Ellinger Bang, le travail a été continué par K. Korst. Voir le compte-rendu de L. Beutin, *Hans. Geschichtsbl.*, 1932, p. 190.

2. *Bemaerkninger til Vurdering af Oeresundstoldregnskaberne* (*Hist. Tidskr.* Copenhague, 1926, 3e série, 4e vol., p. 109-182).

3. *Der handelsgeschichtliche Wert der Sundzollregister* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1934, p. 28-142).

4. *Die Nowgoroder Schra in 7 Fassungen vom 13.-17. Jahrhundert.* Dorpat et Lübeck, 1914-1916, 2 vol. in-4°, 216 et 145 p.

5. *Deutsch-russische Handelsverträge des Mittelalters.* Hambourg, 1916.

6. *Deutsch-russische Handelsgeschichte des Mittelalters* (*Hansische Geschichtsquellen*, nouvelle série, t. V. Lübeck, 1922, 572 p.).

7. M. Gurland, *Der St. Peterhof zu Nowgorod 1361-1494. Innere Verhältnisse* (thèse de philosophie). Göttingen, 1913. — W. Stein, *Sommerfahrt und Winterfahrt nach Nowgorod* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1918).

étudiés par P. v. d. Osten-Sacken[1], H. G. v. Schroeder[2], H. Cosack[3] et G. Hollihn[4].

IV. — Histoire du commerce, de la technique commerciale, des transports et de la production

Pendant qu'il était archiviste aux Archives de l'État de Lübeck, F. Rörig a eu l'occasion d'examiner de plus près qu'on ne l'avait fait jusque-là le contenu documentaire des livres de la ville de Lübeck, surtout du Livre supérieur[5]. Il fit la constatation surprenante que, grâce à l'obligation des inscriptions dans ces livres, on pouvait tracer un exact tableau d'ensemble de la situation de la propriété foncière déjà pour les environs de l'année 1300 et, par un travail ardu, il utilisa ces inscriptions pour reconstruire, tout d'abord, l'état des propriétés sur le Marché. Nouvelle surprise : il apparut que les parcelles de terrain et les constructions du Marché appartenaient pour une faible part à la ville, en tant que communauté, et pour la plus grande part à quelques familles qui étaient en même temps représentées au conseil de la ville. Il en conclut que cette répartition de la propriété devait, en principe, provenir de l'époque de la fondation de la ville, antérieure de 130 ans environ, et qu'il fallait voir dans les propriétaires fonciers de 1300 le résidu — évidemment modifié par des changements de toute sorte — des descendants d'un « consortium de fondateurs » de la ville[6]. Bien que cette thèse ait été contestée de maint côté[7], on peut considérer

1. *Der Kampf der livländischen Städte um die Vorherrschaft im Hansekontor zu Nowgorod bis 1442* (*Beitr. zur Gesch. Est-Liv-und Kurlands*, 7, fasc. 3. Riga, 1912).

2. *Der Handel auf der Düna im Mittelalter* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1917, p. 23-156).

3. *Livland und Russland zur Zeit des Ordensmeisters Johann Freitag, 1483-1494* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1923, p. 1-60 ; 1925, p. 72-115 ; 1927, p. 81-121).

4. *Die Stapel- und Gästepolitik Rigas in der Ordenszeit 1201-1562* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1935, p. 89-207).

5. Le livre de la ville de Lübeck contient les inscriptions notariales prises devant le Conseil permanent comme tribunal municipal. Il se divise en Livre supérieur (*Oberstadtbuch*), qui contient les inscriptions pour le mouvement des biens fonciers et des rentes (depuis 1284), et Livre inférieur (*Niederstadtbuch*), qui contient les inscriptions de dettes ; ces désignations s'expliquent par le fait que le premier était déposé à l'étage supérieur, le second à l'étage inférieur du bâtiment de la chancellerie de la ville. Cf. P. Rehme, *Das Lübecker Oberstadtbuch* (Hanovre, 1895), et, pour l'étude générale, P. Rehme, *Über Stadtbücher als Geschichtsquellen* (Halle, 1913), et F. Rörig, *Zür Stadtbuchforschung* (*Zeitschrift des Vereins für Lübeckische Geschichte*, 16, 1914).

6. *Der Markt von Lübeck*. Leipzig, Quelle und Meyer, 1922, 97 p. ; épuisé (réimprimé dans *Hansische Beiträge zur deutschen Wirtschaftsgeschichte*. Breslau, E. Hirt, 1928, p. 40-126).

7. G. v. Below, dans *Vierteljahrsschrift für Sozial-und Wirtschaftsgesch.*, 18, 1926, p. 245-250. W. Krogmann, *Die Eigentumsverhältnisse des Lübecker Marktes um 1300 und ihre*

qu'elle n'a pas été ébranlée[1]. Elle amena son auteur à de nouvelles déductions. D'une part, elle l'incita à s'intéresser[2] aux rapports de parenté des familles de grands négociants qui apparaissent dans tout le domaine d'action de la Hanse, notamment durant la période initiale (XIIIe et XIVe siècles). Nous avons signalé plus haut[3] les résultats de cette étude. Un exemple particulièrement marquant de l'extension de ces liens de famille est celui de la famille Veckinghusen, dont les relations de parenté et d'affaires allaient, au début du XVe siècle, de Bruges et de Cologne par Lübeck jusqu'à Riga et Reval, et aussi à Francfort, Augsbourg et Venise. La correspondance commerciale de Hildebrand Veckinghusen a été publiée par W. Stieda[4], mais une grande partie de ses papiers commerciaux est encore inédite. En outre, l'examen de l'état de la propriété foncière et de l'endettement des grands marchands de Lübeck a suscité des études approfondies sur la technique commerciale de la Hanse, en particulier sur les mouvements du crédit. M. Rörig lui-même a fait à ce sujet des remarques intéressantes dans une étude sur le Livre inférieur de la ville de Lübeck[5]. A. v. Brandt, son disciple, a montré, dans une brillante étude, *Der Lübecker Rentenmarkt 1320-1350*[6], comment les achats et ventes de rente foncière, que fait con-

Erklärung (*Ibid.*, 20, 1928, p. 165-171). — Luise von Winterfeld, *Versuch über die Entstehung des Marktes und den Ursprung der Ratsverfassung in Lübeck* (*Zeitschrift des Vereins für Lüb. Gesch.*, 25, 1929, p. 365-488). — Theodor Mayer, *Zur Frage der Städtegründungen im Mittelalter* (*Mitteilungen des Inst. für österr. Geschichtsforschung*, 43, 1929, p. 261-282). — R. Häpke, dans *Hans. Geschichtsbl.*, 1922, p. 278-279. — Voir la réponse de Rörig, dans *Hansische Beiträge zur deutschen Wirtschaftsgeschichte*, p. 87-92.

1. Les auteurs suivants, en particulier, se sont prononcés dans le même sens : F. Techen (*Hans. Geschichtsbl.*, 1922, p. 241-246) ; R. Kötzschke (*Hist. Zeitschrift*, 127, p. 298, et *Zeitschr. f. d. ges. Staatswiss.*, 92, 1932) ; P. Rehme (*Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgesch.*, *Germ. Abt.*, 43, p. 355) ; J. Strieder (*Archiv für Sozialwiss. und Sozialpol.*, 51, p. 552) ; K. Frölich, *Zeitschrift d. Ver. f. Lüb. Gesch.*, 22, p. 381 f., et *Zeitschr. d. Savigny-Stiftung f. Rechtsgesch.*, *G. A.*, p. 512 f).

2. *Lübecker Familien und Persönlichkeiten aus der Frühzeit der Stadt* (*Nordelbingen*, 4, 1925, p. 321-334), reproduit dans *Hansische Beiträge zur deutschen Wirtschaftsgesch.*, p. 127-138 ; *Grosshandel und Grosshändler im Lübeck des 14. Jahrhunderts* (*Zeitschrift des Vereins für Lüb. Gesch.*, 23, 1926, p. 103 et suiv.), reproduit dans *Hans. Beiträge zur deutschen Wirtschaftgesch.*, p. 217-242 ; *Die Gründungsunternehmerstädte des 12. Jahrhunderts* (*Hans. Beitr. zur deutschen Wirtschaftgesch.*, p. 243-277, et supplément, p. 278).

3. Voir plus haut, p. 18.

4. *Hildebrand Veckinchusen, Briefwechsel eines deutschen Kaufmanns im 15. Jahrhundert.* Leipzig, 1921, 560 p. Cf. B. Kuske, *Die Handelsgeschäfte der Brüder Veckinchusen* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1922, p. 187-195), et L. von Winterfeld, *Hildebrand Veckinchusen* (*Hansische Volkshefte*, 18. Brême, 1928).

5. *Das Lübecker Niederstadtbuch des 14. Jahrhunderts* (*Festschrift dem Deutschen Juristentag in Lübeck 1931 dargebracht vom Verein für Lüb. Gesch. und Altertumskunde*, p. 35-54). Études présentées au Congrès des juristes allemands à Lübeck en 1931.

6. Thèse de philosophie. Kiel, 1935, p. 47.

naître le Livre supérieur de la ville, reflètent les conjonctures commerciales de l'époque, qui dépendent visiblement, dans une très large mesure, des événements politiques. Un autre élève de Rörig, G. Franke, a éclairé, dans une étude également très intéressante[1], les relations de crédit entre Lunebourg et Lübeck, principalement dans la période de 1370 à 1400. Comme fournisseur d'un des plus importants articles d'exportation, le sel de ses célèbres salines, Lunebourg était en étroites relations d'affaires avec Lübeck, mais sa bourgeoisie était à cette époque fortement endettée envers des marchands de cette ville pour des dépenses de nature politico-militaire. Deux livres de comptes publiés par F. Rörig ouvrent encore des aperçus intéressants sur la technique du commerce : celui des marchands lübeckois H. Warendorp et J. Clingenberg (1330-1356)[2] et celui des frères Mulich, de Lübeck et Nuremberg[3], spécialement consacré aux achats de la foire de carême de Francfort en 1495. D'une façon générale, les relations commerciales entre la Haute et la Basse-Allemagne, et notamment, parmi elles, celles des Nurembergeois avec les villes de la Baltique, prirent, vers la fin du xve siècle, une plus grande importance ; plusieurs monographies leur sont consacrées[4].

Finalement, l'étude de tous ces éléments — histoire de la fondation des villes, migrations des commerçants et leurs liens de famille, situation et évolution de la technique commerciale et du trafic de l'argent — a conduit F. Rörig à un large exposé du rôle du commerce de la Hanse et de ses villes comme sièges et représentants du commerce à la fin du Moyen Age[5], d'abord dans un chapitre brillamment écrit du

1. *Lübeck als Geldgeber Lüneburgs. Ein Beitrag zur Geschichte des städtischen Schuldenwesens im 14. und 15. Jahrhundert* (*Abhandlungen zur Handels-und Seegeschichte*, publiées par F. Rörig et W. Vogel, t. IV. Neumünster, 1935, 108 p.).

2. *Das älteste erhaltene deutsche Kaufmannsbüchlein* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1925, p. 12-66) ; réimprimé dans F. Rörig, *Hansische Beiträge zur deutschen Wirtschaftsgeschichte*. Breslau, 1928, p. 174-216. Le titre n'est plus exact, car A. Chroust et H. Proesler ont publié depuis le *Handlungsbuch der Holzschuher in Nürnberg von 1304-1307*, qui est encore d'une génération plus ancienne.

3. *Das Einkaufsbüchlein der Nürnberg-Lübecker Mulich's auf der Frankfurter Fastenmesse des Jahres 1495*. Breslau, F. Hirt, 1931, 60 p.

4. K. Schleese, *Die Handelsbeziehungen Oberdeutschlands, insbesonders Nürnbergs zu Posen im Ausgange des Mittelalters* (thèse de philosophie). Greifswald, 1915 ; voir, à ce sujet, F. Rörig, *Zeitschr. d. Ver. für Lübeck. Gesch.*, 18, 1916, p. 212 et suiv. — E. Birkner, *Die Behandlung der Nürnberger im Ostseegebiet* (thèse de philosophie). Kiel, 1927, également dans *Zeitschr. des Westpreuss. Geschichtsvereins*, 60). — Claus Nordmann, *Nürnberger Grosshändler im spätmittelalterlichen Lübeck* (*Nürnberger Beiträge zu den Wirtsch. und Sozialwiss.*, publiés par H. Proesler et W. Vershofen, fasc. 37-38. Nuremberg, 1933, 167 p.).

5. Il a, par la suite, réuni quelques-uns des plus importants des articles déjà cités dans

quatrième volume de la *Propyläen-Weltgeschichte*, *Die europäische Stadt*[1], ensuite dans une conférence aux reliefs saisissants : *Mittelalterliche Weltwirtschaft*[2]. L'idée fondamentale de ses développements peut être résumée à peu près par la formule de H. Pirenne, que Rörig a prise comme épigraphe de son travail sur le Marché de Lübeck : « Mais ce n'est pas aux villes de second ordre qu'il faut demander le secret des origines de la vie urbaine. Il importe, au contraire, et il importe au plus haut point, d'étudier celle-ci à ses sources mêmes, c'est-à-dire dans les grandes cités mercantiles. » Dans sa conférence, en particulier, Rörig s'attaque avec vigueur à la théorie de Bücher sur l' « économie urbaine fermée » à esprit de métiers et tendances à l'autarkie[3]. Cette conception trompeuse serait due à une insuffisance d'attention au rôle des grandes villes de commerçants internationaux, qui donnent le ton, et à ce qu'on a fait trop état des conditions de la période tardive et de celle du déclin. Quelque exactes que soient ces constatations — un phénomène comme la Hanse allemande ne peut, certes, s'expliquer que par sa fonction de commerce lointain, qui, avec le temps, s'incarne de plus en plus dans les grandes villes — il ne faut cependant pas aller trop loin et faire trop peu de cas des villes petites et moyennes, entre autres de nombreuses résidences princières, dont l'importance réside davantage, comme le pense Bücher, dans la liaison avec les régions rurales voisines, notamment à l'époque et dans la zone de la colonisation de l'Allemagne de l'Est[4]. De plus, l' « économie mondiale » du Moyen Age, qui, malgré les entraves des frontières et des douanes, amenait du producteur au consommateur des marchandises tirées de tout l'espace qui va de l'océan Indien à l'Islande et de l'Afrique occi-

un recueil ayant pour titre *Hansische Beiträge zur deutschen Wirtschaftsgeschichte* (Breslau, F. Hirt, 1928, 284 p.), en partie en y ajoutant des compléments et des notes. Ce recueil contient, en particulier, les études mentionnées plus haut, p. 21, 7, n. 2 et 2.

1. *Propyläen-Weltgeschichte*, sous la direction de W. Goetz ; t. IV : *Das Zeitalter der Gotik und der Renaissance, 1250-1500*. Berlin, 1932, p. 277-392.

2. *Mittelalterliche Weltwirtschaft, Blüte und Ende einer Weltwirtschaftsperiode* (*Kieler Vorträge, gehalten im Hist. Klub des Instituts für Weltwirtschaft und Seeverkehr a. d. Universität Kiel*, publiés par B. Harms, 40. Iéna, G. Fischer, 1933, 48 p.).

3. K. Bücher, *Die Entstehung der Volkswirtschaft*. Tübingen, 1893, Vortrag, 1, p. 1-78, en particulier p. 44-67.

4. R. Koebner, *Locatio. Zur Begriffssprache und Geschichte der deutschen Kolonisation* (*Festgabe des Vereins für Gesch. Schlesien z. Feier des 150 jahr. Bestehens des Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften*. Görlitz, 1929, p. 1-32, en particulier p. 24 et suiv.). — Du même, *Deutsches Recht und deutsche Kolonisation in den Piastenländern* (*Vierteljahrsschrift für Sozial-und Wirtschgesch.*, 25, 1932, p. 313-352). — K. Kasiske, *Die Siedlungstätigkeit des Deutschen Ordens im östlichen Preussen bis zum Jahre 1410* (*Einzelschriften der Hist. Kommission für ost-und westpreuss. Landesforschung*, 5. Königsberg, 1934, 175 p.).

dentale à la Sibérie, a été peu à peu transformée par les tendances mercantiles du XVIe au XVIIIe siècle en un échange de marchandises à caractère plutôt d'économie nationale ; mais ce serait une erreur où l'on pourrait, malgré tout, être induit par les indications de Rörig que d'en conclure à un recul quantitatif des échanges de marchandises entre les divers pays. La tendance des États nationaux à l'isolement a été plus que compensée par les tendances du mercantilisme, favorable à l'exportation, et par les besoins accrus d'une population qui augmentait[1].

A côté des études de Rörig et de son école sur la fonction du commerce de la Hanse, quelques autres méritent encore d'être nommées. H. Bechtel a exposé dans un livre, *Wirtschaftsstil des deutschen Spätmittelalters*[2], une théorie, à mon sens, il est vrai, assez peu convaincante et féconde, sur les rapports entre la structure économique et la forme d'expression artistique de la période de 1350 à 1500 ; mais il y a en même temps esquissé un tableau d'ensemble, bien documenté et utile, du commerce et de l'industrie allemands à cette époque. R. Häpke a cherché, en s'appuyant d'abord sur une étude de l'économie hollandaise, à fonder une théorie de l'action réciproque des diverses villes et groupes de villes entre elles et sur les campagnes avoisinantes[3]. Cette collaboration, en production tantôt parallèle, tantôt complémentaire, conduit à la réunion de certaines zones économiques en une « région économique », et Häpke cite comme exemples, d'une part, l'union des villes de Flandre ; d'autre part, celle d'Amsterdam et des autres villes du comté de Hollande avec le Waterland adonné à la navigation. Cette théorie a suscité quelques études particulières sur ce sujet[4]

1. Voir mes observations, *Hans. Geschichtsbl.*, 1933, p. 230-232.

2. Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1930, 368 p.

3. *Die Entstehung der holländischen Wirtschaft. Ein Beitrag zur Lehre von der ökonomischen Landschaft* (*Studien zur Gesch. der Wirtsch. und Geisteskultur*, publiées par R. Häpke, fasc. 1. Berlin, K. Curtius, 1928, 35 p.). — Du même, *Die ökonomische Landschaft und die Gruppenstadt in der älteren Wirtschaftsgeschichte*, dans *Sozial-und Wirtschaftsgeschichte, Gedächtnisschrift für G. von Below*. Stuttgart, Kohlhammer, 1928, p. 84-104. Voir mes remarques, *Hans. Geschichtsbl.*, 1928, p. 247-249. — La théorie de Häpke se fonde sous de nombreux rapports sur la notion que j'ai exposée de la *Wirtschaftsharmonische Zwecklandschaft*. Voir ma *Politische Geographie*. Leipzig, Teubner, 1922, p. 28.

4. Hildegard Schulz, *Die wirtschaftliche Struktur des Oberharzes und seines nördlichen Vorlandes (vom 10. bis 15. Jahrhundert)* (thèse de philosophie). Marburg, 1931, 69 p. — H. Jordan, *Das Textilgewerbe in der mittelalterlichen Grafschaft Flandern, seine räumlichen Beziehungen und Zusammenhänge* (thèse de philosophie). Marburg, 1932, 174 p. — Cf. aussi H. Bechtel, *Der ökonomische Raum für den Handel im späteren Mittelalter* (*Schmollers Jahrbuch für Gesetzgebung usw.*, 53, 1929).

et pourrait être encore développée. B. Kuske[1], H. Jecht[2], H. Hohls[3] et d'autres se sont occupés de la production agricole et industrielle ainsi que des diverses branches du commerce dans certaines parties du domaine économique de la Hanse. On doit notamment à Kuske d'amples et très instructives études sur les branches de production rurales et urbaines à Cologne et dans la région du Rhin inférieur. M. Hefenbrock[4] a traité de l'agriculture mecklembourgeoise des XIIIe et XIVe siècles dans ses rapports avec les besoins de placements de fonds des familles de grands marchands lübeckois. Nous devons nous borner à ces indications pour ne pas trop nous perdre dans le domaine de l'histoire économique générale.

La navigation était et est restée le moyen de transport le plus important du système commercial de la Hanse. Ma *Geschichte der deutschen Seeschiffahrt*[5] traite de la navigation hanséatique jusque vers la fin du XVe siècle et étudie non seulement le développement du trafic sur les diverses lignes de navigation, mais aussi, de façon approfondie, l'organisation de l'exploitation et les questions techniques de la construction navale, de la science nautique, etc. Quelques compléments locaux ont été apportés à ces travaux[6] et une étude précieuse de B. Hagedorn[7],

1. *Quellen zur Geschichte des Kölner Handels und Verkehrs im Mittelalter*, 4 vol. (publications de la Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde, 33e partie. Bonn, 1917-1934) ; *Die Kölner Handelsbeziehungen im 15. Jahrhundert* (*Vierteljahrsschr. für Soz.-und Wirtsch. Geschichte*, 7, 1909) ; *Handel und Handelspolitik am Niederrhein vom 13.-16. Jahrhundert* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1909, p. 301-328) ; *Kölner Fischhandel vom 14. bis 17. Jahrhundert* (*Westdeutsche Zeitschrift*, 24) ; *Köln, Zur Geltung der Stadt, ihrer Waren und Masstäbe in älterer Zeit (12.-18. Jahrhundert)* (*Jahrbuch des Kölner Geschichtsver.*, 17, 1935, p. 82-119).

2. *Beiträge zur Geschichte des ostdeutschen Waidhandels und Tuchmachergewerbes* (*Niederlausitzer Magazin*, 99 et 100, 1923-1924).

3. *Der Leinwandhandel in Norddeutschland vom Mittelalter bis zum 17. Jahrhundert* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1926, p. 116-158). — A. Braun, *Der Lübecker Salzhandel bis zum Ausgang des 17. Jahrhunderts* (thèse). Hambourg, 1926.

4. *Lübecker Kapitalsanlagen in Mecklenburg bis 1460* (thèse de philosophie). Kiel, 1929.

5. T. I, des origines à la fin du XVe siècle. Berlin, G. Reimer (W. de Gruyter et Cie), 1915, 560 p.

6. Johanna Müller, *Handel und Verkehr Bremens im Mittelalter* (*Bremer Jahrbuch*, 30 et 34, 1927-1928). — Charlotte Brämer, *Die Entwicklung der Danziger Reederei im Mittelalter* (*Zeitschrift des Westpreussischen Geschichtsvereins*, 63, 1922). — Marie Christlieb, *Rostocks Seeschiffahrt und Warenhandel um 1600* (*Beiträge zur Geschichte der Stadt Rostock*, 19, 1934, p. 5-130).

7. *Die Entwicklung der wichtigsten Schiffstypen bis ins 19. Jahrhundert* (*Veröffentlichungen des Vereins für Hamburg Geschichte*, t. I. Berlin, K. Curtius, 1914, 133 p. et 28 tableaux). Cet ouvrage est en quelque sorte continué par H. Szymanski, *Deutsche Segelschiffe. Die Geschichte der hölzernen Frachtsegler an den deutschen Ost-und Nordseeküsten, vom Ende des 18. Jahrhunderts bis auf die Gegenwart*. Berlin, Mittler et fils, 1934, 168 p. et 92 tableaux).

de qui nous avons déjà parlé, les a prolongés, pour ce qui est de la technique, jusqu'aux XVIe et XVIIe siècles. Comme travaux préliminaires pour le deuxième volume (non encore paru) de mon livre, j'ai publié, en me fondant sur les documents d'archives, des statistiques du trafic maritime de Lübeck et de Danzig[1] et, en partie aussi, du trafic des marchandises, qui se bornent, il est vrai, aux XVIIe et XVIIIe siècles, mais permettent cependant de remonter souvent aux époques plus anciennes. J'ai, de même, entrepris une étude comparative de la constitution des flottes commerciales néerlandaise, allemande (c'est-à-dire hanséatique), anglaise et française du XVe au XVIIe siècle[2]; des publications plus récentes permettraient, d'ailleurs, de la compléter et de la rectifier sous plus d'un rapport. La publication de G. Lechner, *Die hansischen Pfundzollisten des Jahres 1368*[3], nous ramène, par contre, à l'époque brillante de la Hanse au Moyen Age. Le *Pfundzoll* est une taxe sur la valeur des marchandises et des navires qui, par décision de la Hanse, fut perçue dans toutes les villes maritimes appartenant à la Confédération de Cologne, pour financer la guerre contre Waldemar IV de Danemark. Cette perception a laissé une double trace à Lübeck : *a)* dans le *Pfundzollbuch*, qui énumère les navires et marchandises entrant à Lübeck et en sortant ; *b)* dans les quittances du *Pfundzoll*, que les capitaines de navire et les négociants arrivant à Lübeck présentaient pour prouver qu'ils avaient déjà payé la taxe ailleurs et devaient donc être dispensés de la payer à Lübeck. Dans cette publication, l'auteur a à dessein évité de reproduire littéralement le texte des documents tel que l'offrent les originaux ; tout en conservant l'essentiel du contenu sous la forme littérale, il a préféré reproduire les enregistrements sous forme de tableaux et les a, en outre, rendus plus clairs par des représentations graphiques, afin d'en permettre l'utilisation directe pour l'histoire du commerce. On peut, de cette façon, aussi bien déterminer chaque cargaison qu'obtenir rapidement un aperçu du trafic dans les différentes directions et pour les diverses catégories de marchandises. Il s'agit, au total, de 680 navires de mer, qui ont fait en tout 912 voyages au départ de Lübeck et 863 vers Lübeck,

1. *Beiträge zur Statistik der deutschen Seeschiffahrt im 17. und 18. Jahrhundert.* I : *Lübeck* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1928, p. 110-152) ; II : *Danzig* (*Ibid.*, 1932, p. 78-151).

2. *Zur Grösse der europäischen Handelsflotten im 15. 16. und 17. Jahrhundert. Ein historisch-statistischer Versuch.* (*Forschungen und Versuche zur Geschichte des Mittelalters und der Neuzeit, Festschrift für Dietrich Schäfer.* Iéna, G. Fischer, 1915, p. 268-333).

3. *Quellen und Darstellungen zur hansischen Geschichte*, nouvelle série, t. X. Lübeck, 1935, 579 p.

et dont certains, on le voit, ont donc touché le port plusieurs fois. Cette publication, très soigneusement élaborée, mérite d'être prise comme exemple de méthode. Enfin, W. Jesse[1] a donné une nouvelle étude importante sur le système monétaire des principales villes hanséatiques, et H. Planitz[2] a exposé les traits fondamentaux du droit commercial hanséatique.

V. — Histoire des diverses villes hanséatiques

L'exposé de toute la littérature récente relative à l'histoire locale des villes hanséatiques nous conduirait bien au delà du but que nous nous assignons ici ; mais quelques-uns des travaux monographiques les plus importants sur différentes villes méritent pourtant d'être cités pour compléter le tableau des recherches sur l'histoire de la Hanse. Voici, d'abord, la question de l'appartenance à la Hanse et du nombre des villes hanséatiques : dans une étude capitale, W. Stein l'a résolue de façon à peu près définitive, même s'il peut toujours survenir quelques rectifications et compléments[3]. Commençons par Lübeck, qui, de l'aveu général, est jusque dans le XVIe siècle la ville dirigeante de la Hanse. Il n'en existe pas d'histoire générale satisfaisante sous tous les rapports ; cependant, dans un recueil publié à l'occasion du 700e anniversaire de la *Reichsfreiheit* de Lübeck[4], F. Rörig a tracé le tableau de la période du Moyen Age, et J. Kretzschmar, qui fut longtemps archiviste de la ville et le dévoué président du *Hansischer Geschichtsverein*, l'évolution dans les temps modernes. Deux thèses récentes, l'une de A. Düker, *Lübecks Territorialgebiet im Mittelalter* (Hambourg, 1933), et l'autre de P. Kallmerten, *Lübische Bündnispolitik von der Schlacht bei Bornhöved bis zur dänischen Invasion unter Erich Menwed, 1227-1307* (Kiel, 1932), sont riches en indications sur l'attitude politique de la ville durant sa première période, pleine d'activité. Sur le développement architectural de la ville durant les deux premiers siècles de son existence, qui n'est pas sans importance même sous l'aspect écono-

1. *Der wendische Münzverein* (*Quellen und Darstell. zur Hans. Geschichte*, nouvelle série, t. VI. Lübeck, 1928, 290 p., 760 figures et 36 tableaux) ; *Die Münzpolitik der Hansestädte* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1928, p. 78-96).

2. *Ueber hansisches Handels-und Verkehrsrecht* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1926, p. 1-27).

3. *Die Hansestädte* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1913, p. 233-294 et 519-560 ; 1914, p. 257-290 ; 1915, p. 119-178).

4. *Geschichte der freien und Hansestadt Lübeck*, publiée par F. Endres. Lübeck, 1926, 306 p.

mique et social, nous avons une étude de l'architecte Fritz Lenz[1]. Pour Hambourg, qui venait sensiblement en arrière de Lübeck à l'époque de la Hanse, et dont la fonction était surtout d'être le « port de Lübeck sur la mer du Nord », l'absence d'un exposé d'ensemble de son histoire est presque encore plus sensible ; le travail est rendu difficile par le fait que la documentation a beaucoup souffert du grand incendie de 1842[2]. L'esquisse excellente, mais courte et vulgarisatrice, de l'histoire de la ville par H. Reincke[3] ne peut pas combler cette lacune, non plus que l'exposé de E. Wiskemann[4], un peu plus détaillé, qui s'occupe plus spécialement de l'histoire du commerce et est très utilisable dans ce domaine. Il faut également citer la publication par H. Nirrnheim des livres du *Pfundzoll* de Hambourg de 1369 et de 1399-1400[5], qui correspond sinon par la méthode, du moins par le contenu, à celle de G. Lechner sur Lübeck, citée plus haut[6]. Par contre, de deux cités voisines, Lunebourg, la ville des salines, et Wismar, particulièrement renommée au Moyen Age pour ses brasseries, on a de W. Reinecke[7] et F. Techen[8], qui furent longtemps directeurs de leurs archives municipales, d'excellentes histoires tout à fait à la hauteur de l'état des recherches. Pour Rostock et Stralsund aussi, il manque une histoire d'ensemble scientifique ; pour Rostock existe cependant une série de monographies utilisables, qui traitent du patriciat dirigeant, des corporations et du commerce maritime — ce dernier seulement pour la période

1. *Die räumliche Entwicklung der Stadt Lübeck bis zum Stralsunder Frieden 1370.* Wolfshagen Scharbeutz, 1936, 86 p. (thèse de la Haute École technique de Hanovre).

2. La première série de documents originaux sur Hambourg, publiés par J. M. Lappenberg, a paru précisément l'année de ce grand incendie (réimpression revue en 1907). La deuxième série, en cours de publication depuis 1911 et rédigée par H. Nirrnheim et E. von Lehe, est arrivée (en 1933) jusqu'à 1330.

3. *Hamburgs Geschichte.* Hambourg, 1933. — Un nouvel exposé, encore plus populaire, vient d'être publié : L. Lahaine et R. Schmidt, *Hamburg, das deutsche Tor zur Welt. 1000 Jahre hamburgische Geschichte.* Hambourg, Christians, 1936, 224 p.

4. *Hamburg und die Welthandelspolitik von den Anfängen bis zur Gegenwart.* Hambourg, Friederichsen, de Gruyter et Cie, 1929, 373 p. — Nous devons au directeur de la Bibliothèque du Commerce, E. Baasch, les contributions les plus précieuses à l'histoire du commerce et de l'économie de Hambourg, en général sous forme de recueils de documents avec commentaires, toutefois, ils concernent presque exclusivement l'époque moderne, à partir du XVIe siècle.

5. *Das hamburgische Pfundzollbuch von 1369.* Hambourg, L. Voss, 1910, 197 p. ; *Das hamburgische Pfundzollbuch von 1399 und 1400.* Hambourg, Lütcke et Wulff, 1930, 131 p. (publications des Archives d'État de la Ville libre et hanséatique de Hambourg, t. I et II).

6. Voir plus haut, p. 26.

7. *Geschichte der Stadt Lüneburg.* Lüneburg, 1933, 2 vol.

8. *Geschichte der Seestadt Wismar.* Wismar, 1929, 510 p., avec 76 planches.

tardive[1]. A Danzig, E. Keyser, en s'appuyant en partie sur l'histoire de la ville de P. Simson[2], ample et scientifiquement bien documentée, mais restée incomplète, a pu publier un précis assez court, digne d'être lu, et qui va jusqu'à l'époque actuelle[3]. Nous avons aussi ici différentes études particulières, parmi lesquelles notamment, du même auteur, un travail sur la population de Danzig et son origine aux XIIIe et XIVe siècles[4]. Sur Thorn (Torùn), nous devons des renseignements instructifs à M. A. Semrau et aux érudits polonais L. Koczy et M. Magdański[5]. L'histoire de Königsberg, qui avait d'ailleurs moins d'importance comme ville hanséatique que comme résidence du grand maître de l'Ordre teutonique et des ducs depuis 1457, a été récemment l'objet d'un travail utile[6]. On peut en espérer un pareil pour Elbing à l'occasion de la célébration, en 1937, du 700e anniversaire de la naissance de la ville, que l'on peut regarder comme une fille de Lübeck. A Reval (Tallinn), actuellement capitale de l'Estonie, il existe au moins une publication du Livre des bourgeois (registre des nouvelles admissions de bourgeois) de 1409 à 1786, par O. Greiffenhagen et G. Adelheim[7].

1. H. V. Römer, *Das Rostocker Patriziat bis 1400* (*Jahrbücher des Vereins für Mecklenburg. Gesch. und Alt.*, 96, 1932, p. 1-34). — C. Leps, *Das Zunftwesen der Stadt Rostock bis um die Mitte des 16. Jahrhunderts* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1933, p. 122-156 ; 1934, p. 177-242). — M. Christlieb (voir plus haut, p. 25, n. 6). Ces trois ouvrages ont également paru comme thèses de l'Université de Rostock.

2. *Geschichte der Stadt Danzig*. Danzig, Kafemann, 1913-1918 ; ont paru les t. I (424 p.), II (615 p.) et IV (documents annexés, 250 p.).

3. E. Keyser, *Danzigs Geschichte*, 1re édition. Danzig, 1921 ; 3e édition, 1929.

4. *Pfingstblatt des Hansischen Geschichtsvereins*, 15, 1924 ; 2e édition, 1928, 120 p. Sur l'armement danzigois, voir plus haut, p. 26, n. 1. Sur l'histoire de la fondation de Danzig comme ville allemande et sa consécration juridique, il existe une littérature étendue, en partie à caractère polémique, de laquelle nous ne citerons ici que les deux publications les plus récentes : R. Koebner, *Urkundenstudien zur Geschichte Danzigs und Olivas von 1178-1342* (*Zeitschrift des Westpreuss. Gesch. Vereins*, 71, 1934, p. 1-35), et H. Frederichs, *Die Gründung der Stadt Danzig* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1936, p. 138-173).

5. A. Semrau, *Die Marktgebäude in der Altstadt Thorn im 13. und 13. Jahrhundert* (*Mitteilungen des Coppernicus-Vereins zu Thorn*, fasc. 24, 1916). — Du même, *Urkunden des Stadtarchivs in Thorn* (*Mitteilungen*, fasc. 30, 1922). — L. Koczy, *Materialy do dziejów handlu Hanzy Pruskiej z Zachodem* (*Matériaux pour servir à l'histoire du commerce de la Hanse prussienne à l'Ouest*). Gdańsk, 1934, 59 p. ; traite des *Pfundzollbücher* de Thorn de 1368-1371. — M. Magdański, *Handel Torunia na morzu w wiekach średnich* (*Le commerce maritime de Thorn au Moyen Age*). *Rocznik Hist.*, t. XI, 1935, p. 1 et suiv.

6. W. Franz, *Geschichte der Stadt Königsberg*. Königsberg, Graefe et Unzer, 1934, 326 p.

7. *Das Revaler Bürgerbuch 1409-1624*, publié par O. Greiffenhagen. Reval, 1931. — *Das Revaler Bürgerbuch 1624-1690*, avec continuation jusqu'en 1710, publiés par G. Adelheim. Reval, 1932 (Publications des Archives de la ville de Reval, nos 6 et 7). — G. Adelheim, *Das Revaler Bürgerbuch 1710-1786* (*Beiträge zur Kunde Estlands*, XIX, 1934, 192 p.). Voir aussi

Revenant vers l'Ouest, il nous faut d'abord citer les recherches sur la ville minière de Goslar[1] de K. Frölich, professeur à Giessen, précieuses du point de vue de l'histoire constitutionnelle. A Braunschweig, un élève de Rörig, F. Timme, a fait des recherches, analogues à celles de Rörig pour Lübeck, sur la propriété foncière des anciennes familles patriciennes identifiables et ses rapports avec la fondation de la ville[2]. Sur Brême, outre une histoire bien documentée, mais d'aspects un peu surannés[3], on en possède une récente, plus courte, de G. Bessell[4], riche d'idées, mais plus populaire et assez sommaire. Sur le commerce et les transports à l'époque de la Hanse, ce défaut est heureusement réparé par une soigneuse monographie de Mlle J. Müller[5]. L'actif et érudit archiviste de la ville, le professeur H. Entholt, publie depuis 1928 un recueil d'études particulières sur l'histoire de la ville, qui comprend déjà treize fascicules[6]. Parmi les villes hanséatiques voisines plus petites, Stade, où rien ne montre aujourd'hui l'ancienne égale et concurrente de Hambourg, a été l'objet d'un bon travail[7]. Emden, qui n'a jamais appartenu à la Hanse, doit pourtant être mentionnée ici. Elle dut le bref essor qui, de 1570 à 1609 environ, la plaça à la tête de toutes les villes européennes d'armements, à la concurrence qu'elle fit aux villes maritimes néerlandaises pendant la révolte contre l'Espagne. Cet épisode a été admirablement décrit par B. Hagedorn[8], que nous avons

les *Libri de diversis articulis 1333-1374*, publiés par P. Johansen (Publications des Archives de la ville de Reval, n° 8, 1935).

1. *Zur Ratsverfassung von Goslar im Mittelalter* (*Hansische Geschichtsbl.*, 1915, p. 1-98); *Die Verfassungsentwicklung von Goslar im Mittelalter* (*Zeitschr. d. Savigny-Stiftg. für Rechtsgeschichte, Germ. Abt.*, 47, 1927, p. 287-486); *Zur Topographie und Bevölkerungsgliederung der Stadt Goslar im Mittelalter* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1920-1921, p. 127-173); *Beiträge zur Topographie von Goslar im Mittelalter* (*Zeitschr. des Harzvereins für Gesch. und. Alt.*, 61, 1928). — Voir également E. Feine, *Der Goslarische Rat bis zum Jahre 1400* (*Untersuch. zur deutschen Staats-und Rechtsgesch.*, publiées par O. von Gierke, fasc. 120. Breslau, 1913, 158 p.), et son compte-rendu par K. Frölich (*Hans. Geschichtsbl.*, 1914, p. 339-358). — K. Frölich, *Die Verzeichnisse über den Grubenbesitz des Goslarer Rates am Rammelsberge um das Jahr 1400. Ein Beitrag zur Bergpolitik der Stadt Goslar im 14. Jahrhundert* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1919, p. 103-172); *Zur Kritik der Nachrichten über den älteren Bergbau am Rammelsberge bei Goslar* (*Archiv für Urkundenforschung*, 7, 1921). Voir aussi plus haut, p. 18, n. 2 (Silberschmidt).

2. F. Timme, *Die Wirtschafts-und verfassungsgeschichtlichen Anfänge der Stadt Braunschweig* (thèse de philosophie). Kiel, 1931, 138 p.

3. W. von Bippen, *Geschichte der Stadt Bremen*, 3 vol. Brême, 1892-1904.

4. *Bremen. Die Geschichte einer deutschen Stadt.* Leipzig, Insel-Verlag, 1935, 474 p.

5. Voir plus haut, p. 25, n. 6.

6. *Veröffentlichungen aus dem Staatsarchiv der freien Hansestadt Bremen.* Brême, G. Winter, 1928-1930.

7. H Leptien, *Stade als Hansestadt.* Stade, 1933, 197 p. (thèse de philosophie, Kiel).

8. I : *Ostfrieslands Handel und Schiffahrt im 16. Jahrhundert* ; II : *Ostfrieslands Handel und*

déjà nommé ; sa large connaissance des interférences de la situation politique et économique de cette époque donne à ce livre une importance qui déborde de beaucoup le cadre local.

Pour le *hinterland* westphalien de ces villes de la mer du Nord, il faut citer l'exposé de H. J. Seeger[1], qui s'occupe principalement de la période initiale, et qui est maintenant complété par une étude non encore entièrement publiée de mon élève E. Dösseler[2]. Sur Soest et ses familles patriciennes dirigeantes, il y a des travaux de F. von Klocke[3]. L'active archiviste de la ville de Dortmund, Mlle L. von Winterfeld, a publié récemment une histoire de cette ville[4], qui consacre une attention particulière aux institutions constitutionnelles et aux relations commerciales du Moyen Age. Nous lui devons aussi des études particulières sur la situation de Dortmund dans la Hanse et sur le commerce, le capital et le patriciat à Cologne jusqu'en 1400[5]. Par ailleurs, Cologne, en tant que ville hanséatique et commerçante, a été l'objet de recherches fructueuses, notamment par B. Kuske, dans les ouvrages déjà cités plus haut[6], et, enfin, on ne peut passer sous silence quelques articles et un petit résumé populaire d'Ermentrude von Ranke[7], la petite-fille prématurément disparue du grand historien, parce qu'ils ne sont qu'un faible extrait d'amples études, restées malheureusement ina-

Schiffahrt vom Ausgang des 16. Jahrhunderts bis zum Westphälischen Frieden, 1580-1648 (*Abhandlungen zur Verkehrs-und Seegeschichte*, publiées par D. Schäfer, t. III et VI. Berlin, K. Curtius, 1910-1912, 370 et 568 p.). Comme complément : *Betriebsformen und Einrichtungen des Emder Seehandelsverkehrs in den letzten drei Jahrzehnten des 16. Jahrhunderts* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1909, p. 329-429 ; 1910, p. 187-284 et 489-530).

1. *Westfalens Handel und Gewerbe vom 9. bis zum Beginn des 14. Jahrhunderts* (*Studien zur Geschichte der Wirtsch.-und Geisteskultur*, publiées par R. Häpke, t. I. Berlin, K. Curtius, 1925, 163 p.).

2. *Der Handel und Verkehr Westfalens mit Köln zur Hansezeit* (*Jahrbuch des Köln. Geschichtsvereins*, 18, 1936, p. 1-64).

3. *Patriziat und Stadtadel im alten Soest* (*Pfingstblätter des Hans. Geschichtsvereins*, 18, 1927, 96 p.) ; *Aus Soester Vergangenheit* (*Festgabe des Soester Geschichtsvereins*, juin 1927) ; *Zeitschrift des Vereins für Geschichte von Soest und der Börde*, 42e et 43e fasc. Soest, 1927, 261 p.).

4. *Geschichte der freien Reichs-und Hansestadt Dortmund.* Dortmund, Rufus, 1934.

5. *Pfingstblätter der Hansischen Geschichtsvereins*, 23, 1932, 88 p. (Dortmund), et 16, 1925, 83 p. (Cologne).

6. P. 25, n. 1.

7. *Köln und das Rheinland. Ein Ausschnitt aus dem Wirtschaftsleben des 16. und 17. Jahrhundert* (*Hansische Geschichtsbl.*, 1922, p. 25-71) ; *Kölns binnendeutscher Verkehr im 16. und 17. Jahrhundert* (*Ibid.*, 1924, p. 64-77) ; *Von kaufmännischer Unmoral im 16. Jahrhundert* (*Ibid.*, 1925, p. 242-250) ; *Das Hansische Köln und seine Handelsblüte* (*Hansische Volkshefte*, 6. Brême, 1924) ; *Die wirtschaftlichen Beziehungen Kölns zu Frankfurt-am-Mein, Süddeutschland und Italien im 16. und 17. Jahrhundert* (*Vierteljahrschrift für Soz.-und Wirtsch. Geschichte*, 17, 1924).

chevées, sur la vie commerciale de Cologne aux XVIe et XVIIe siècles.

Nous voici au terme de notre entreprise. L'auteur anglais d'une description populaire de la Hanse[1], peu au courant de la nature de la Hanse allemande, a fait la remarque que, si la Hanse et ses marchands avaient rempli un rôle économique, on chercherait en vain les services culturels qu'ils auraient rendus. La question est mal posée, car la Hanse était une institution à fins commerciales, et chacun trouverait étrange aujourd'hui que, pour la Standard Oil Company ou l'Entente internationale de l'acier, par exemple, on posât en premier la question de leur œuvre culturelle. Mais, si cette remarque veut dire que les marchands de la Hanse individuellement ou les communautés de ses villes n'ont en rien contribué à affiner matériellement et spirituellement le milieu et la substance de leur vie et de leur action, elle est tout à fait fausse[2]. La vie spirituelle de cette époque est déterminée avant tout par l'Église et les motifs religieux. Il suffit de considérer les puissantes constructions religieuses des villes hanséatiques, depuis la cathédrale de Cologne — qui est une création de la commune bourgeoise — jusqu'à la Marienkirche de Lübeck, aux cathédrales de Riga et de Reval et aux ruines des églises de Visby, pour reconnaître à quel degré la richesse matérielle s'est muée en une forme religieuse et artistique, qui est sans objet si on la considère du point de vue pratique et terrestre. Dans ces cas, certes, l'ambition des villes agissait à côté de l'impulsion religieuse directe. Georges Dehio a appelé ces églises « sanctuaires des villes » (*Stadtheiligtümer*) et, en fait, ces constructions géantes des villes fières

1. E. Gee Nash, *The Hansa, its history and romance*. Londres, 1929.

2. Voici quelques ouvrages sur le côté spirituel et social de la vie dans les villes hanséatiques : W. Stammler, *Die deutsche Hanse und die deutsche Literatur* (*Hansische Geschichtsbl.*, 1919, p. 35-70). — S. K. Steinberg, *Die bildende Kunst im Rahmen der hansischen Geschichte* (*Ibid.*, 1928, p. 31-44). — Käthe Neumann, *Das geistige und religiöse Leben Lübecks am Ausgang des Mittelalters* (*Zeitschr. des Vereins für Lüb. Geschichte*, 21 et 22. Lübeck, 1923-1925). — Mary E. Schlichting, *Religiöse und gesellschaftliche Anschauungen in den Hansestädten des späten Mittelalters* (thèse de philosophie). Berlin, 1935, 191 p. — Également quelques ouvrages illustrés, qui donnent une impression des édifices et de l'art des villes hanséatiques : C. Wehrmann, *Geschichte der Freien und Hansestadt Lübeck*. Lübeck, B. Nöhring, sans date (vers 1926), 40 p. et 94 planches. — C. G. Heise, *Lübecker Plastik*. Bonn, 1926, avec 88 planches. — R. Sedlmaier, *Rostock*. Berlin, Deutscher Kunstverlag, 1931, 32 p. et 56 planches. — F. Adler, *Stralsund*. Berlin, Deutscher Kunstverlag, 1926, 32 p. et 47 planches. — Pour Wismar, voir le livre de F. Techen indiqué p. 28, n. 8. — Un aperçu sur l'ensemble de la production artistique de la région à laquelle appartiennent les villes hanséatiques les plus importantes est donné par V. C. Habicht, *Der niedersächsische Kunstkreis* (Hanovre, 1930, 427 p.), à utiliser toutefois sous réserves du point de vue historique. Sur les églises de Visby, voir J. Roosval, *Kirchen Gotlands*. Stockholm, 1911. — Du même auteur, *Westfälisch-Gotländische Beziehungen in der Architektur des 13. Jahrhunderts* (*Hans. Geschichtsbl.*, 1928, p. 1-30).

de leur indépendance rappellent les temples des antiques *poleis*, si différente qu'en soit la forme extérieure. Et, à côté des églises, il y a les hôtels de ville, il y a les innombrables fondations pieuses, dont témoignent les actes notariaux, les documents, les œuvres d'art et les édifices tels que, par exemple, l'hôpital du Saint-Esprit de Lübeck, qui, aujourd'hui encore, se présente par sa destination et sa forme presque exactement comme il était à sa création, il y a 650 ans. Mais la Hanse a également eu, en tant qu'institution politico-économique et malgré son but pratique et utilitaire, une influence visible sur la forme de la civilisation européenne. Elle fut un instrument de relation entre peuples. Nul visiteur des pays de la Baltique ne peut méconnaître l'unité d'expression de son action sur la physionomie des villes, encore que cette action puisse souvent avoir été recouverte et effacée par les événements ultérieurs. Les influences du continent européen qui ont atteint à la fin du Moyen Age les pays scandinaves, dans les arts plastiques, l'imprimerie et en beaucoup d'autres points, y sont arrivées en grande partie par l'intermédiaire des villes hanséatiques[1]. La Ville vieille de Stockholm, le Tyske Brygge de Bergen portent l'empreinte de la Hanse, comme les Villes vieilles de Reval, Riga, Danzig, Lübeck. En accomplissant leur prosaïque travail quotidien, les vaisseaux et les marchands de la Hanse, avec leurs chargements de draps, de fourrures et de poissons, ont aussi créé entre les pays des liens intellectuels. Nous revenons à la constatation par laquelle nous commencions cette petite étude : la Hanse a ses racines et sa patrie dans les villes de l'Allemagne du Nord ; son action appartient à l'Europe.

W. Vogel,
Professeur à l'Université de Berlin.

1. A l'occasion du 700e anniversaire de la *Reichsfreiheit* de Lübeck, en 1926, la ville de Stockholm a fait don à Lübeck d'une copie grandeur naturelle du puissant groupe plastique de Saint-Georges (St. Jöran) au dragon de la Storkyrka de Stockholm, œuvre du sculpteur lübeckois Bernt Notke, vers 1489. Cette copie se trouve maintenant dans l'église Sainte-Catherine, qui fait face au musée. Le livre de V. C. Habicht, *Hanseatische Malerei und Plastik in Skandinavien* (Berlin, G. Grote, 1926), méritoire comme recueil de documents, a malheureusement des assises historiques défectueuses.

LES DERNIERS PŘEMYSLIDES

LA FIN D'UNE DYNASTIE SLAVE[1]

M. Šusta est au premier rang des historiens tchécoslovaques et son œuvre, non seulement par son niveau, mais également par son sujet même, peut prétendre à l'attention de l'étranger. Que ce soit sous l'influence des ébranlements politiques dont nous avons été témoins au cours des dernières décades, ou sous celle de la crise idéologique dont nous vivons actuellement les péripéties, ou de toutes les deux, il est certain que le problème des dynasties est redevenu à l'heure actuelle une question particulièrement importante de la recherche historique. Il suffit de mentionner ces *Rois thaumaturges* où M. Marc Bloch met en lumière les aspects mystiques de la mission royale de la dynastie capétienne. Si l'on ne trouve point dans le milieu slave de rites semblables à ceux qui étaient si caractéristiques du roi très chrétien[2], l'importance du pouvoir monarchique y était peut-être encore plus grande.

M. Victor-L. Tapié, qui a pénétré les arcanes de la période critique de l'histoire de la Bohême au début du XVIIe siècle, estime que l'erreur fondamentale de la rébellion tchèque a été d'avoir fait appel à un roi d'origine germanique et de n'avoir point choisi un souverain dans son propre sein[3]. Le reproche est peut-être justifié, mais qui peut savoir ce qu'il fallait faire? Nous savons seulement avec certitude que les États de Bohême révoltés, après avoir rompu leurs liens avec la maison de Habsbourg, décidèrent qu'aucun Tchèque ne pourrait être leur souverain. Si, au XVe siècle, une tentative de royauté nationale avait été faite lors de l'élection de Georges de Podèbrady, on sait également que le

1. Joseph Šusta. *Soumrak Přemyslovců a jejich dědictví* (*Le crépuscule des Přemyslides et leur héritage*). — *České dějiny*, díl II, část 1 (*Histoire tchèque*, section II, partie I). Praha. J. Laichter. 1935. 803 p.

2. Sur le couronnement des rois de Bohême, cf. l'intéressant livre de M. Jos Cibulka, *Český řád korunovační a jeho původ* (*L'ordre du sacre des rois de Bohême et son origine*). Praha, 1934.

3. V.-L. Tapié. *La politique étrangère de la France et le début de la guerre de Trente ans*. Paris. 1934.

roi hussite Georges renonça finalement à l'idée de fonder une dynastie et donna aux États le conseil d'élire pour son successeur un prince de la maison royale polonaise. Voilà des exemples tirés de l'histoire de la Bohême. Rappelons que, au cours des siècles suivants, des étrangers furent élus rois de Pologne, mentionnons la dynastie de Holstein-Gottorp en Russie, les débuts difficiles de la dynastie nationale de Serbie, ainsi que le choix d'étrangers pour le trône de Bulgarie, au moment de l'éveil national de ce pays.

Il n'est nullement dans notre intention de développer ici une théorie sur le caractère spirituel des Slaves. Nous voulons seulement placer dans son cadre ce fait curieux que les deux grands rameaux des Slaves occidentaux, Tchèques et Polonais, n'apparaissent que dans la première phase de leur histoire avec une dynastie nationale solidement enracinée qui tire son origine du sein de la nation. Chez les Tchèques, ce sont les Přemyslides qui, dès le xe siècle, ont réussi à écarter les dernières des autres familles princières ; chez les Polonais, les Piasts. Ni chez les uns ni chez les autres on n'entend parler, pendant plusieurs siècles, d'une contestation quelconque de la légitimité de la dynastie. Chez les Tchèques, sa position était particulièrement forte, car le premier saint national, le duc chrétien saint Venceslas, était lui-même un Přemyslide. Il est vrai qu'il subit le martyre à l'instigation d'un autre Přemyslide, son frère Boleslav ; il est vrai que tous les autres Přemyslides ont été les descendants de ce fratricide, mais on peut dire que l'auréole de la gloire céleste de l'ancêtre Venceslas continua de rayonner sur toute la dynastie. Saint Venceslas, « héritier du pays de Bohême » (héritier est ici à peu près synonyme de vrai possesseur), est invoqué dans les antiques chants religieux qui des églises se sont répandus dans tout le pays et ont donné à celui-ci la ferme conviction du caractère sacré de l'unité politique dans laquelle le peuple était lié au souverain et par l'intermédiaire de celui-ci à Dieu. En 1126, à la bataille livrée contre le roi Lothaire se produisit un miracle : saint Venceslas, vêtu de blanc et monté sur un cheval blanc, combattit avec les troupes tchèques, et, pour reprendre les mots du chroniqueur national : « Dieu tout-puissant, grâce à sa miséricorde et par son saint messager, Venceslas, notre protecteur, défit nos ennemis[1]. »

L'histoire des premiers Přemyslides constitue une préface indispensable à la compréhension de ce que fut la dynastie lors de son apogée, qui fut, pour le malheur de la nation, sa phase finale. Le millénaire de

1. *Fontes rerum Bohemicarum*, II, p. 203-204.

la mort de saint Venceslas, qui a été célébré en 1929, a suscité des essais sur les fondements religieux de l'État tchèque médiéval[1]. On peut illustrer ce qui précède par une comparaison frappante. Les Polonais n'ont pas eu un saint national du genre de saint Venceslas. Au XIe siècle, la Pologne a bien son martyr national, saint Stanislas, mais le culte de ce saint était un problème au point de vue politique. Le martyre de l'évêque de Cracovie a été le résultat d'un conflit au cours duquel Stanislas défendait les droits de l'Église contre le souverain[2]. Chez les Polonais, le saint national ne fut pas un chef d'État béatifié ; la route qui menait de l'État à Dieu fit un long détour par l'étranger. Le suzerain de la Pologne était le pape. La tradition disait que le premier roi de Pologne avait reçu la couronne de la grâce du pape et le premier roi de Bohême la sienne des mains de l'empereur romain. Même dans la suite, les papes s'arrogèrent le droit de disposer de la couronne de Pologne, tandis que le souverain de la Bohême était le vassal du roi des Romains. Dès le Moyen Age, l'obédience au pape et de bonnes relations avec le chef de l'Église sont dans la tradition de la nation polonaise : on ne trouve point ce trait caractéristique dans la tradition tchèque. Passons maintenant des premiers aux derniers Přemyslides : l'histoire de France signale que, dans le conflit entre Philippe le Bel et Boniface VIII, le seul souverain qui offrit au roi de France son alliance fut le roi de Bohême Venceslas II, l'avant-dernier Přemyslide.

* * *

Dans la synthèse publiée il y a quelques années par un excellent historien français, nous trouvons sur la Bohême médiévale le jugement suivant : « Le plus évolué des États slaves, celui qui s'éloignait le moins du type occidental, était la Bohême, qu'une longue intimité avec les ducs de Bavière et les empereurs avait fini par faire considérer comme une partie de l'empire germanique lui-même[3]. » Cette phrase a le sort de toutes les généralisations du même genre : bien interprétée, elle est pleine de sens ; mal interprétée, au contraire, elle peut aisément induire

1. Cf. les travaux soit cités dans le Bulletin de M. Joseph Šusta dans la *Revue historique*, t. CLXXII, 1933, p. 73-76, soit publiés dans le récent *Svatováclavský sborník na památku 1000. výročí smrti knížete Václava svatého* (*Recueil de saint Venceslas à l'occasion du millénaire de la mort du prince saint Venceslas*), t. I. Praha, 1934.

2. *Vita S. Stanislai episcopi Cracoviensis*, éd. Kętrzyński, *Monumenta Poloniae historica*, t. IV, 1884, p. 238 et suiv.

3. Louis Halphen, *Peuples et civilisations : l'essor de l'Europe (XIe-XIIIe siècles)*. Paris, 1932, p. 377-378.

à une notion tout à fait erronée de la réalité. L'état avancé de la Bohême et son orientation occidentale apparaissent avant tout dans le fait que le principe de la primogéniture s'y affirme plus tôt qu'en Pologne ou en Russie et remplace l'ancien séniorat. Les droits du membre le plus ancien de la famille, que nous constatons au début des temps historiques, se présentent comme la forme slave de la succession au trône, tandis que le droit de primogéniture est lié à la coutume des voisins occidentaux. Ce changement devait également contribuer d'une manière tout à fait évidente à la concentration du pouvoir souverain. L'ancienne accession du plus vieux membre de la famille au trône provoquait un renouvellement par trop fréquent des souverains ; en outre, le caractère familial du pouvoir souverain était cause que tout membre mâle émettait des prétentions à y participer, d'où un morcellement du territoire en parties peu importantes, qui, encore qu'il les laissât soumises à l'autorité souveraine du chef de la famille, n'en affaiblissait pas moins la cohésion de l'ensemble. C'est en Bohême que le droit de primogéniture l'emporta le plus vite (en 1197) ; en Pologne et en Russie, l'émiettement du pouvoir dura plus longtemps. Différentes causes contribuèrent à l'unification rapide du royaume de Bohême. L'une fut l'extinction des lignes collatérales qui restreignit le nombre des prétendants possibles : il y avait pour ainsi dire entre l'effectif numérique de la famille et sa puissance une contradiction interne. Et cela nous ramène au sujet du dernier ouvrage de M. Šusta. Au cours des dernières décades du XIIe siècle, une série de Přemyslides luttèrent l'un contre l'autre pour le pouvoir, et, dans la première moitié du XIIIe, le roi dut partager son territoire soit avec son frère, soit avec son fils qu'il faisait margrave de Moravie. Mais tous moururent avant le milieu du XIIIe siècle. A la mort de Venceslas Ier (1253), son fils Přemysl II Otakar est l'unique membre de la famille et, à partir de ce moment, le roi est menacé de voir s'éteindre sa dynastie, ce qui arriva d'ailleurs, deux générations plus tard, en 1306.

Les influences occidentales contribuèrent, en réalité, dans une grande mesure à la concentration du pouvoir souverain en Bohême, mais il faut ajouter, en y insistant, qu'elles ne furent au total que superficielles, et il n'est pas difficile de comprendre que, précisément, leur limitation a été pour le roi de Bohême une source féconde de puissance réelle. L'Occident était à cette époque caractérisé par la féodalité, qui décomposait et compliquait le pouvoir souverain. En Bohême, il en était autrement. Le roi de Bohême était bien vassal de l'empereur ro-

main, mais, à l'intérieur du royaume de Bohême, le régime de la vassalité apparaît à une date relativement tardive et l'extension de son influence reste limitée. Dans la partie de beaucoup la plus importante du pays, le roi de Bohême était seigneur immédiat de ses sujets, et leur fidélité n'était point fondée sur la concession de fief, mais découlait d'un très antique lien de sujétion. Quoi qu'il arrive, les sujets doivent fidélité et obéissance au roi. Au cours du XIIIe siècle se produisirent des tentatives en vue de modifier à fond cet état de choses. Sous Venceslas Ier, qui régna de 1230 à 1253, et dont le règne est connu par la pénétration d'éléments étrangers en Bohême, la noblesse se révolte en 1247 et élit « roi *junior* » son fils, Přemysl, que le père dut quelque temps tolérer comme cosouverain[1]. Une autre fois, en 1276, quand le roi des Romains Rodolphe attaqua Přemysl II Otakar, au moment décisif qui précéda le combat, la noblesse abandonna son roi et le contraignit ainsi à reconnaître sa défaite avant d'avoir combattu. Cette révolte de la noblesse prouve que, même dans la Bohême de ce temps-là, derrière les coulisses d'un beau décor s'agitait le fantôme des dissensions sociales ; toutefois, la puissante personnalité des souverains vint à bout des forces hostiles.

Přemysl II était avant 1276 le plus puissant des souverains de toute l'Europe centrale ; il en fut de même, deux décades plus tard, de son fils Venceslas II. L'importance du royaume de Bohême était rehaussée par les exceptionnelles ressources de son économie. La Bohême et la Moravie étaient alors parmi les principaux pays producteurs d'argent de l'Europe[2]. Le pays était alors en pleine floraison économique : la superficie du sol arable s'accroissait rapidement. A la région centrale fertile qui avait été occupée par la population slave aux temps mythiques des débuts de la nation s'ajoutait la zone frontière, d'altitude plus élevée, où les colons allemands qui y avaient été appelés essartaient la forêt et fondaient de nouveaux villages sur la terre ainsi conquise. Au centre du pays se fondèrent, à côté des anciennes agglomérations slaves, des villes de type occidental, et d'anciens villages étaient fortifiés et se voyaient octroyer les droits de villes privilégiées. Dans le

1. Joseph Šusta, *Kritické příspěvky k dějinám Přemysla II Otakara* (*Contributions critiques à l'histoire de Přemysl II Otakar*). *Český časopis historický*, XXI, 1915, p. 12 ; réimprimé dans *Úvahy a drobné spisy historické* (*Essais et petites études historiques*), I. Praha, 1934, p. 93 et suiv. — V. Novotný, *České dějiny* (*Histoire de Bohême*), I, 3. Praha, 1928, p. 784 et suiv.

2. L'importance de la Bohême et de la Moravie à cet égard a été mise en lumière surtout par Joseph Šusta dans *Dvě knihy českých dějin ; 1 : Poslední Přemyslovci a jejich dědictví, 1300-1308* (*Deux livres d'histoire de la Bohême ; 1 : Les derniers Přemyslides et leur héritage*). Praha, 1917 ; 2e édition, 1926.

pays slave affluaient des allogènes, surtout une population de citadins allemands, ainsi qu'une foule de paysans germaniques[1].

La vogue des mœurs étrangères se propageait, ainsi que la culture occidentale, celle-ci sous le vêtement germanique. Mais ce ne fut point pour longtemps, et une forte réaction sentimentale se préparait. L'antique conscience d'une unité ethnique s'insurgea contre les intrus. D'autre part, les premiers échos de l'humanisme se firent entendre et, comme conséquence d'influences variées, un net courant de nationalisme tchèque se cristallisa.

* * *

Ces quelques remarques préliminaires tracent le cadre général dans lequel doit être étudié le livre de M. Šusta. La période qu'il traite se place entre 1273 et 1308. Ce sont l'époque dramatique des dernières années de Přemysl II, les tristes temps qui précédèrent la majorité de son fils Venceslas II (1278-1283), le règne de celui-ci (1283-1305), le bref gouvernement de Venceslas III, terminé au bout d'une année par son assassinat, et, en dernier lieu, les troubles qui suivirent l'extinction de la dynastie nationale et les efforts faits par les Habsbourg pour s'emparer de la couronne de Bohême, qui furent arrêtés par la mort du roi des Romains Albert en 1308. Il n'est point possible de donner un aperçu complet de cet ample livre. D'ailleurs, il serait superflu d'entrer dans les détails de l'histoire locale de la Bohême. On se contentera donc d'indiquer ce que l'ouvrage ajoute d'important à nos notions générales sur l'histoire de l'époque. L'auteur nous facilite lui-même le choix, puisque son ouvrage commence par une introduction générale, *Le royaume de Přemysl II et l'Europe de son temps*. Particulièrement intéressante est la manière dont M. Šusta décrit le double type de souverain que la France de cette époque offre en exemple aux autres peuples : Louis IX représente le type parfait et idéal du roi chrétien, mais son frère cadet, Charles d'Anjou, incarne un type opposé qui est, en partie aussi, une sorte de complément de cet idéal, pour reprendre les expressions de M. Šusta, « un grand dynamisme conquérant par lequel la France a tiré rudement profit de sa prépondérance culturelle sur les nations voisines[2] ». Le roi de Bohême Přemysl est la seule per-

1. Ces faits ont été recueillis et classés d'une manière critique dans l'ouvrage précité de Václav Novotný dont le IVe tome — posthume — est en voie d'achèvement par les soins de M. J. V. Šimák.

2. P. 25.

sonnalité de l'Europe centrale et orientale qui ait pu se mesurer à l'échelle de ces puissants types occidentaux. Il représente une manière de synthèse et d'union des deux types qu'on vient d'indiquer. Comme Louis IX, il entreprit des croisades ; comme Charles d'Anjou, il travailla avec acharnement à étendre ses possessions.

Une histoire simplificatrice a cru que l'on peut définir par un seul élément fondamental toute l'activité de ce souverain. On a dépeint Přemysl comme un zélateur intempérant de la politique romaine, qui réglait tous ses actes sur la volonté du pape ; ou bien, au contraire, on a vu, même dans les croisades, un simple geste adroit pour gagner l'appui du Saint-Père en faveur des ambitions de puissance de son royaume. M. Šusta nous apprend à comprendre la double face de la politique du roi de Bohême. L'une des plus belles œuvres de la littérature tchèque médiévale, le poème épique sur Alexandre le Grand, contient le vœu que le roi de Bohême convertisse au catholicisme la Lituanie et les Tatars, les Besermans, les Prussiens et les Russes hérétiques. Si cette épopée date de quelques dizaines d'années plus tard, le poète s'est inspiré des expéditions du roi Přemysl en 1255 et 1267, que rappelle d'une manière durable le nom de la ville de Königsberg, donné en souvenir du roi de Bohême[1].

A l'occasion de sa seconde expédition, Přemysl s'efforça de faire créer sur le territoire de ses pays, à Olomouc (Moravie), un archevêché duquel auraient relevé les pays de la Baltique récemment conquis à la foi chrétienne par le roi de Bohême. Le pape ne donna pas suite à ce désir. Entre les pays tchèques et la Baltique s'insérait l'archevêché polonais de Gniezno. Nous n'avons point la preuve que Přemysl ait voulu réunir la Pologne au royaume de Bohême, mais, dès 1255, il offrit la protection de celui-ci à la Pologne morcelée. Ce fut à l'occasion symbolique où, pour la première fois, lui fut remise une partie des reliques de saint Stanislas, et il promit alors de protéger Cracovie, où le trône de saint Stanislas devait être la pierre angulaire par où seraient reliés au roi de Bohême tous les princes polonais[2]. Du côté du Nord, la politique de Přemysl resta prisonnière de plans mal définis ou non réalisés ;

1. Novotný, I, 4, p. 23 et suiv. — Joseph Šusta, *První výprava Přemysla II Otakara do Prus* (*La première expédition de Přemysl II Otakar en Prusse*). *Sborník Bidlův*, 1928, p. 220 et suiv. ; réimprimé dans les *Úvahy a drobné spisy historické*, I, p. 122 et suiv.

2. *Monumenta medii aevi historica res gestas Poloniae illustrantia*, I, p. 62, n. 44. Cf. aussi le travail détaillé de l'historien polonais Bron. Wlodarski, *Polska i Czechy w drugiej polowie XIII i początkach XIV wieku* (*La Pologne et la Bohême dans la seconde moitié du XIIIe et au début du XIVe siècle*). Lwów, 1931, p. 25.

par contre, du côté du Sud, il remporta de grands succès territoriaux. Après l'extinction des Babenberg, il leur succéda d'abord en Autriche, puis, après la victoire qu'il remporta sur la Hongrie, en 1260, également en Styrie. En 1268, le duc de Carinthie Ulrich lui lègue ses territoires, la Carinthie, la Carniole et la Marche vende. Par l'héritage du dernier Babenberg, Přemysl acquiert aussi Pordenone, à la frontière d'Italie, et, comme maître de la Carniole, il commence à intervenir aussi sur le territoire du patriarcat d'Aquilée. Une chronique de Bohême au début du XIVe siècle affirme qu'à ce moment-là Vérone, Trévise et d'autres villes voisines de l'Adriatique s'étaient placées sous la protection du roi de Bohême[1]. C'est probablement une exagération panégyrique, mais il est certain que l'armée de Přemysl parvint aux portes de l'Italie.

Ses adversaires lui ont plus tard reproché de ne s'être pas conformé pour ces acquisitions territoriales aux règles du droit impérial. C'est là probablement une assertion quelque peu tendancieuse : pour l'Autriche et la Styrie, il avait obtenu la confirmation du suzerain, le roi Richard, le 9 août 1262[2] ; l'acquisition de la Carinthie et des autres pays a eu lieu dans la dernière phase de l'interrègne, alors qu'aucun des deux rois de Rome n'était incontestablement légitime. D'ailleurs, au cours de l'évolution ultérieure, la divergence entre cause et prétexte apparut très nettement. Rodolphe de Habsbourg n'étendit pas sa revendication à l'ensemble du patrimoine de l'Empire, mais il la borna aux pays du roi de Bohême, parce qu'il était son ennemi.

* * *

A l'histoire du royaume se mêle l'histoire personnelle du roi. L'acquisition de la souveraineté sur l'Autriche fut facilitée à Přemysl par son mariage avec la sœur du dernier duc, Marguerite, en 1252 ; il avait vingt ans, et elle cinquante. Cette union disparate demeura stérile ; Přemysl était seul de sa dynastie et n'avait pas de descendance légitime. Il avait une maîtresse, appartenant à la noblesse, dit-on, qui lui donna un fils et deux filles. En 1260, il s'efforça d'obtenir du Saint-Siège leur légitimation. Le pape y consentit ; son fils Nicolas fut relevé de la tare de bâtardise, mais sous la condition que la légitimation ne vaudrait pas en ce qui concernait l'accès au trône. Přemysl trouva une

1. *Fontes rerum Bohemicarum*, IV, p. 11.
2. V. Hrubý, *Archivum coronae regni Bohemiae*, I, 1. Pragae, 1935, p. 18.

issue à cette situation en faisant annuler son mariage avec Marguerite (qui était jadis entrée en religion) et en épousant, en 1261, Cunégonde, la toute jeune fille du prince russo-serbe Ratislav Mihajlović, petite-fille du roi de Hongrie Béla.

Quatre ans plus tard naquit une fille, Cunégonde. Přemysl la fiança au fils du margrave de Misnie, Frédéric, petit-fils, par sa mère, de Frédéric II de Hohenstaufen, et qui fut, après la mort de Conradin, candidat des Gibelins au trône romain. Přemysl était également de la famille des Hohenstaufen par sa mère, mais, dans les affaires de l'Empire, il avait été jusque-là du côté du pape. Ce plan de mariage changeait brusquement la ligne de sa politique. Mais, la veille de la fête de saint Venceslas, le 27 septembre 1271, il eut un fils qui reçut le nom de Venceslas. Dès lors, Frédéric de Misnie perdit toute son importance pour Přemysl, qui reprit l'espoir de voir durer sa famille, ce qui accrut d'autant son ambition.

Le roi des Romains Richard tombe malade à l'automne de 1271 et meurt en avril 1272. Přemysl s'efforce d'obtenir pour lui-même la plus haute dignité séculière de la chrétienté. Nous voici au début du drame qui va, à partir de 1273, se dérouler avec une rapidité croissante.

* * *

Sur l'élection de 1273, sur la personne et les actes du nouveau roi des Romains, l'ouvrage le plus connu est celui d'Oswald Redlich, le maître de l'histoire d'Autriche, qui, à côté d'un effort minutieux de précision dans le détail, n'est dans sa conception générale que la glorification des débuts de la dynastie des Habsbourg[1]. M. Šusta apporte une rectification utile, en montrant d'une manière plus exacte la répartition des forces dans la grande partie qui commençait. On voit tout d'abord que le pape ne soutenait pas Přemysl. Grégoire X s'opposait bien à la candidature française de Philippe III, mais, en même temps, il ne tenait point à se séparer de la cour de France et de celle de Naples au point de se prononcer nettement en faveur de Přemysl. Il laissa le champ libre aux électeurs, et ceux-ci élurent le roi qui semblait le moins dangereux pour leur oligarchie. Dans la récente synthèse française aussi, on lit que le roi de Bohême « ne jugea même pas utile de venir à la Diète[2] ». En

1. *Rudolf von Habsburg. Das deutsches Reich nach dem Untergange des alten Kaisertums.* Innsbruck, 1903.

2. Halphen, *l. c.*, p. 463.

réalité, l'archevêque de Mayence Werner, qui présida l'élection, la précipita intentionnellement afin d'empêcher Přemysl, occupé en 1273 par la guerre qu'il menait victorieusement contre la Hongrie, de se préparer à temps aux tractations de la Diète. Son représentant, l'évêque de Bamberg, Berthold, constatant la vanité des espoirs de son mandant, prit le moyen qui semblait le meilleur pour contrarier les efforts des électeurs : il refusa de voter et déclara que Přemysl reconnaissait Alphonse de Castille comme roi des Romains.

Par là naquit une situation particulière : Alphonse de Castille était le roi des Gibelins et Přemysl, qui jusque-là avait été partisan du pape, passait brusquement dans l'autre camp. Rodolphe de Habsbourg, naguère excommunié comme partisan de Conradin, fut en 1273 accepté avec empressement par Grégoire X, qui le considérait comme un élément favorable à l'établissement d'un sain équilibre des forces en Italie. M. Šusta voit à bon droit dans les problèmes italiens la clef qui permet de comprendre la politique de ce pape à l'esprit pénétrant, qui désirait que Gibelins et Guelfes ne fussent trop forts ni les uns ni les autres et souhaitait un roi des Romains reconnu par tous, pour être un instrument commode et docile de la politique pontificale. Il s'organise un groupement fatal pour la politique de la Bohême et qui, avec un changement de personnes, se reproduira à la génération suivante. Le roi de Bohême s'oppose et au roi des Romains et au pape. C'est à ce moment que l'émigré italien Henricus d'Isernia écrivit de Prague ses fameuses lettres politiques[1]. Cet effort fut cependant inutile. En 1275, la situation dans la péninsule ibérique força le roi Alphonse à se soumettre, sous la pression pontificale, et à reconnaître Rodolphe comme roi des Romains. Přemysl resta isolé.

Un seul espoir luisait encore pour celui-ci du côté du pape. Grégoire X insistait auprès de Rodolphe pour qu'il se rendît en Italie. Přemysl avait au moins l'espoir de gagner du temps. Mais, en janvier 1276, Grégoire X meurt ; son successeur, Innocent V, partisan de Charles d'Anjou, ne souhaite pas la venue de Rodolphe. Si Redlich jugeait que la mort de Grégoire X fut un coup rude pour Rodolphe[2], M. Šusta prouve, avec une compréhension plus profonde, qu'en réalité cet événement fut avantageux pour lui en ce sens qu'il ouvrait la voie à une guerre contre le roi de Bohême.

1. K. Hampe, *Beiträge zur Geschichte der letzten Staufer*. Leipzig, 1910. — A. Petrov, *Henrici Italici libri formarum e tabulario Otacari II*. Zap. istor, filol. fak. imp. S. Peterb. univ. 1907.

2. *Op. cit.*, p. 202.

L'ancienne interprétation se fondait sur l'idée que, si Přemysl essayait d'obtenir la couronne de Rome, c'était pour s'assurer les fiefs impériaux dans les pays alpins. M. Šusta conçoit autrement l'aspiration de Přemysl : « Ce qui, visiblement, était à l'arrière-plan de la décision de Přemysl, ce n'était pas un calcul froid, provoqué par des craintes angoissées, mais une vieille passion, stimulée par une ambition dévorante de l'ascension suprême, passion comprimée pendant des années[1]. » Dès que les rapports entre Přemysl et le nouveau roi furent devenus hostiles, les fiefs de l'Empire apparurent comme l'endroit où il était le plus facile de le blesser. Avant même qu'Alphonse de Castille n'eût renoncé à ses prétentions au trône romain, Rodolphe avait ouvert le procès du roi de Bohême. Celui-ci était accusé de détenir des fiefs de l'Empire sans les avoir dans le délai légal reçus du souverain légal. Il allégua pour sa défense qu'il contestait la légalité de l'élection de Rodolphe, dans laquelle avait été omise sa voix légale d'électeur. En outre, on faisait, semble-t-il, du côté tchèque valoir l'argument que Přemysl protégeait ces pays contre les incursions hongroises, cumanes et tartares, et avait sacrifié pour cela beaucoup d'argent et de sang. Rodolphe, qui était le plaignant, constitua de ses partisans le tribunal. M. Šusta dévoile à bon droit l'hypocrisie du procédé. Finalement, Přemysl fut condamné ; non seulement il perdait ses fiefs d'Empire dans les Alpes, mais, proclamé vassal félon, il devait perdre ses droits même sur la Bohême et le reste des bases héréditaires de sa puissance.

Si on ne peut pas admettre que Rodolphe eût pour lui la supériorité du droit au fond et la prééminence morale, il faut reconnaître qu'il avait su avec une extrême adresse grouper tous les princes jaloux de Přemysl qui régnaient aux frontières occidentale et orientale de ses États. Spécialement important fut le gain de l'appui d'Henri de Bavière au cours de l'expédition de septembre 1276. Moyennant la constitution en gage d'une partie de l'Autriche, Henri abandonna son ancien allié Přemysl avec lequel il était lié « d'une amitié particulière », comme en témoigne un document de février 1276. Přemysl s'attendait à une offensive de Rodolphe contre la Bohême occidentale et, de fait, barra le passage à ses troupes dans cette région. Mais la trahison d'Henri ouvrit la route de l'Autriche, et l'armée de Rodolphe se tourna vers le Sud, puis le long du Danube vers l'Est.

La noblesse des pays alpins passa en masse du côté des adversaires de Přemysl ; seule la bourgeoisie de Vienne resta fidèle au roi de Bohême.

1. P. 90-91.

Du camp de Rodolphe, on la ridiculisa : « O Vienne, la clef de tes remparts a été remise aux Slaves. Ni à toi ni à tes aïeux, l'air tchèque n'a jamais été agréable[1]. » Un élément national pénètre ainsi dans le conflit politique ; mais, pour le moment, le groupement des éléments sociaux est plus fort. Le patriciat de Vienne reste fidèle au roi de Bohême, alors qu'il est abandonné par un groupe important de nobles tchèques.

Un chroniqueur tchèque du début du XIVe siècle affirme que Přemysl, vers la fin de son règne, commença à léser les Tchèques au profit des Allemands. Il leur donnait des villes et des villages, leur construisait des fortifications urbaines, tandis qu'il offensait les seigneurs tchèques et surtout la famille des Vitigones.

« Aussi certains seigneurs se sont-ils irrités, ils ont appelé le roi romain Rodolphe contre lui en disant : « Il vaut mieux posséder un bien « désert que de voir les Allemands l'occuper par ordre du roi. » ... Quel malheur pour un noble roi de ne pas conserver sa langue naturelle, grâce à laquelle il a conquis sa gloire ainsi que de grands biens, avec lesquels il aurait pu conquérir davantage et battre tous ses ennemis[2]. »

M. Šusta a déjà prouvé dans l'un de ses premiers ouvrages que cette explication ne doit être acceptée qu'avec d'importantes réserves[3]. Outre lui, d'autres historiens tchèques se sont préoccupés de ces problèmes, en particulier M. J. V. Šimák et Mlle Blažena Rynešová[4]. Il y a des divergences de points de vue dans le détail ; mais, en ligne générale, l'explication de M. Šusta est incontestablement exacte ; les conflits provenaient de l'ambiance économique et sociale du temps. La noblesse tirait profit de la colonisation des régions frontières, et, comme en ce temps-là la richesse était déjà la clef de l'accession au pouvoir, les nobles essayaient de relâcher leur dépendance du roi. Il est caractéristique qu'à la tête de la révolte se soit mise une famille de la Bohême méridionale, qui tirait son nom de son ancêtre slave Vítek (*Vitigenses*), mais qui avait plus d'une fois mêlé son sang à celui de la noblesse de l'autre versant, au point que, en 1282, l'un de ses membres prétendit

1. *Winna tui Sclavis est muri tradita clavis. Nec tibi nec proavis fuit aura Bohemica suavis.* W. Meyer, *Verse auf König Rudolf. Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, VII, 1882, p. 217.

2. *Fontes rerum Bohemicarum*, III, p. 192, 193.

3. *Kritické příspěvky k dějinám Přemysla Otakara II* (*Contributions critiques à l'histoire de Přemysl Otakar II*). *Čes. čas. histor.*, II, 1896, p. 203 et suiv.

4. J. V. Šimák, *Přemysl II a panstvo české* (*Přemysl II et la noblesse de la Bohême*). *Čes. čas. histor.*, XXX, 1924, p. 19 et suiv. — Blažena Rynešová, *Proč povstali Vítkovci proti Přemyslu Otakaru II?* (*Pourquoi les Vitigones se sont-ils révoltés contre Přemysl Otakar II?*). *Novákův sborník*, 1932, p. 45 et suiv.

être du même sang que les Habsbourg. Le chef de la rébellion était Záviš, qui portait le nom du château de Falkenstein, en Bavière, et qui avait été élevé dans le milieu des domaines étrangers de sa famille.

On retrouve Záviš à l'occasion d'événements ultérieurs. Pour le moment, il suffit de se rendre compte de la situation militaire. Rodolphe est, avec son armée, en Autriche. En face de lui, l'armée de Přemysl; sur les derrières de celle-ci, la révolte de la noblesse tchèque. Acculé à une telle situation, l'héroïque roi de Bohême capitule. Il renonce à tous les pays acquis récemment par lui en dehors du royaume de Bohême, reçoit à titre de vassal la Bohême et la Moravie des mains de Rodolphe, et signe une convention matrimoniale en vertu de laquelle sa fille et son fils sont fiancés au fils et à la fille de Rodolphe. Celui-ci se vanta d'ailleurs que Přemysl ait donné sa promesse « l'âme brisée et genoux ployés ».

La trêve de novembre 1276 ne dura pas longtemps, et de cela on accuse Přemysl. M. Halphen répète, d'après son accusateur allemand : « Mais la soumission d'Otakar n'était qu'une feinte[1]. » M. Šusta reprend l'histoire de la période qui sépare la première défaite de Přemysl de la seconde défaite, qui fut suivie de sa mort. Il reconnaît qu'il accepta difficilement sa chute inattendue, mais il met en relief aussi l'inimitié de Rodolphe, qui, dès le mois de mars 1277, parlait de « travailler à la ruine de Přemysl afin qu'il ne pût plus jamais se dresser contre lui[2] ». Il y avait plusieurs motifs de nouveaux conflits. Le côté le plus douloureux pour l'autorité du roi de Bohême était l'immixtion du roi romain dans les affaires intérieures de la Bohême, pour protéger les nobles tchèques révoltés contre la colère de leur souverain. Le document le plus important est une lettre du 31 octobre 1277, dans laquelle Přemysl demande que le roi des Romains lui laisse « tout le droit que nos ancêtres avaient sur leurs sujets,... nonobstant l'insistance de nos adversaires qui, de maintes façons, voudraient porter atteinte à notre position et à celle de nos héritiers[3] ».

* * *

La nouvelle guerre qui, après de petites escarmouches temporaires,

1. *L. c.*, p. 466.
2. C'est ainsi que, d'après M. Šusta, on doit comprendre le document publié par Böhmer-Redlich, *Regesta imperii VI*, 1898, n° 726.
3. *Mon. Germ. Constitutiones et acta publica imperatorum et regum*, III, 1904-1906, p. 137, n° 141.

éclata en 1278 fut donc avant tout une lutte du roi de Bohême pour la défense de ses droits. De même qu'en 1276, et d'une manière plus nette, apparaissent des éléments nationaux. Henricus d'Isernia, le notaire italien installé à Prague, rédige une lettre aux ducs polonais, qui est l'une des premières manifestations de ce qu'on appellera plus tard l'idée slave. Nous ne pouvons pas affirmer que cette lettre ait été expédiée ; nous ne connaissons même pas la date exacte à laquelle elle fut rédigée : personnellement j'admettrais, contrairement à l'opinion courante, que son auteur l'a écrite seulement après la chute d'Otakar, en considérant les possibilités susceptibles de sauver la position menacée du roi de Bohême : « Après avoir étudié d'un esprit perspicace les différentes familles de peuples, nous avons reconnu que le peuple de la vaste Pologne est celui qui nous ressemble le plus et que, parmi tous les pays du monde, ce peuple est apparenté d'une manière toute particulière au pays que nous gouvernons sous la direction de Dieu. Car ce peuple parle une langue de même résonance que la nôtre, il est celui dont le territoire est le plus voisin du nôtre puisqu'il est limitrophe de nos pays. Il est lié à nous par la communauté du sang et les liens de la parenté. » Pour ces raisons, Přemysl déclare : « Nous accordons aux augustes princes de la Pologne, seigneurs, chevaliers et autres habitants que ce pays comprend et garde en son large sein, la faveur d'un plus ferme amour, nous nous réjouissons de leur bonheur et nous sympathisons avec eux dans le malheur, nous désirons ardemment les défendre et nous souhaitons vivement que leur honneur et leur gloire croissent sans cesse. De ces considérations sont issus la confiance et le ferme espoir que, à l'heure du besoin, nous pourrons sans crainte vous demander de l'aide et que vous nous l'accorderez avec joie[1]. » De la même idéologie relève en sens contraire la lettre d'un autre contemporain dans laquelle le roi Rodolphe est glorifié pour avoir « brisé les cornes slaves du sceptre gonflé d'orgueil[2] ».

Par son contenu idéologique, la lutte de Přemysl contre Rodolphe dépasse ainsi le cadre des habituels conflits dynastiques. En fait, il n'y avait point, l'une en face de l'autre, des armées de composition nationale tout à fait différente. Přemysl avait dans ses pays des Allemands ; il avait également des alliés allemands des pays de la Basse-Allemagne.

1. Le texte latin est donné, par exemple, par Joseph Emler, *Regesta Bohemiae et Moraviae*, II, 1882, p. 446, n° 1106. Cf. la bibliographie dans Wlodarski, *ouvr. précité*, p. 82 et suiv. Cf. aussi l'ouvrage de L. Leger, *Le panslavisme et l'intérêt français*. Paris, 1917, p. 54.

2. *Slavica qui tumidi confregit cornua sceptri. Epistola Engelberti abbatis ad mag. Ulricum scholasticum Wiennensem.* Bern. Pez, *Thesaurus anecdotorum novissimus*, I, 1721, p. 432.

Lui-même était né d'une mère allemande ; il encourageait sur ses territoires la colonisation germanique et, cependant, au dernier moment de sa vie, au moment décisif, il est brusquement un Slave. Cet élément idéologique ne disparaîtra plus du milieu de Prague. Parfois il passera au second plan et deviendra un courant souterrain difficile à saisir ; parfois il s'affirme avec énergie. On le trouve à la même époque dans les lettres de ce qu'on nomme l'épistolaire de la reine Cunégonde, et un peu plus tard dans les annales pragoises qui traitent des tristes années qui suivirent la mort de Přemysl ; elles témoignent de la joie quand le fils de Přemysl, Venceslas, pénètre en Pologne et, plus tard, après l'extinction de la dynastie des Přemyslides, elles donnent le ton aux œuvres littéraires de l'époque[1].

M. Šusta considère l'histoire des idées à l'égal de celle des faits. Il explique la victoire de Rodolphe avant tout par la supériorité militaire de la chevalerie souabe de l'Allemagne du Sud, qui était à son service. La tradition historique impute la défaite de Přemysl pour la plus grande partie à sa propre armée. Là-dessus, M. Šusta est réservé ; les renseignements des chroniqueurs sont très divergents ; aussi conclut-il « qu'on ne peut ni affirmer ni nier avec certitude qu'une trahison consciente ait contribué à la défaite de Přemysl[2] ». Avec la même circonspection, il étudie ensuite les autres événements de cette bataille et ce qui suivit. Rodolphe prit immédiatement la direction du Nord vers la Moravie. Redlich estimait qu'au début il n'avait pas voulu s'emparer de la Bohême et allègue une lettre, conservée dans un vieux formulaire[3]. Un éminent critique des sources de cette époque, J. B. Novák, a pourtant prouvé que cette prétendue lettre est un exercice de style et qu'on ne peut en déduire des renseignements sur les intentions primitives de Rodolphe[4]. Nous savons seulement quels furent les résultats : Rodolphe se contenta d'occuper la Moravie tandis qu'en Bohême le gou-

1. Fr. Palacký, *Ueber Formelbücher, zunächst in Bezug auf böhmische Geschichte*, I, 1842. — J. B. Novák, *Kritika listáře královy Kunhuty* (*Critique de l'épistolaire de la reine Cunégonde*). *Gollův sborník*, 1906, p. 124 et suiv. — B. Mendl, *Letopisy pražské o zlých dobách po smrti krále Přemysla Otakara II* (*Les annales praguoises des tristes années après la mort du roi Přemysl Otakar II*). Praha, 1930. — Jos. Jireček, *Rýmovaná kronika česká tak řečeného Dalimila.* (*La chronique rimée dite de Dalimil*). *Fontes rerum Bohemicarum*, III. Praha, 1882. — R. Trautman, *Die altschechische Alexandreis.* Heidelberg, 1916.

2. P. 273.

3. Mart. Gerbert, *Codex epistolaris Rudolphi I, Romanorum regis*, 1772, p. 163. *Reg. imp. VI*, n° 1017.

4. J. B. Novák, *K nové literatuře a nově nalezeným pramenům o Václavu II* (*A propos de la nouvelle littérature et des sources récemment retrouvées de l'histoire de Venceslas II*). *Čes. čas. histor.*, XII, 1906, p. 44 et suiv.

vernement était exercé, au nom du roi mineur, par son cousin aîné, Otto le Long, margrave de Brandebourg, neveu de Přemysl.

* * *

Cette régence fut défavorable pour la Bohême ; Otto emmena pour un temps le jeune roi en Brandebourg ; lui-même et sa suite s'efforcèrent de tirer le plus de parti possible de leur gouvernement du pays. « Car, en ce temps-là », disent les annales pragoises de l'époque, « dans le pays de Bohême s'était accumulée une telle quantité d'Allemands, de gens appartenant à des nations diverses, de classe noble, moyenne et basse, que, comme beaucoup de gens le pensaient, leur nombre dépassait la multiplicité des mouches[1]. » Dans ces conditions lamentables, la noblesse tchèque concentre ses efforts en vue d'obtenir l'émancipation du jeune Venceslas. M. Šusta met en lumière l'importance de ces efforts. A la différence de ce qui s'était passé pendant les dernières années du gouvernement de Přemysl, la noblesse envisage de façon moins négative ses relations avec l'État et se dresse, aux côtés de la dynastie, contre un gouvernement d'étrangers. Notre auteur voit là à juste titre une première tendance vers le dualisme de la puissance publique. A l'instant décisif, le patriciat des villes royales fortifiées est également appelé aux négociations.

Elles eurent pour résultat qu'en 1283 Venceslas, alors âgé de douze ans, fut émancipé, moyennant promesse à Otto d'une riche compensation. Mais le futur beau-père de Venceslas, le roi Rodolphe, intervint et fit prononcer par le tribunal impérial la nullité de la convention. « Ce droit impérial, dont la souveraineté de Přemysl II avait ressenti si douloureusement les atteintes, décida cette fois en faveur de la cause tchèque et délivra Venceslas II de très lourdes obligations[2]. » En même temps, Rodolphe rendait à son gendre la Moravie : l'intégrité des anciennes possessions des Přemyslides était restaurée.

Venceslas était encore trop jeune pour gouverner de sa propre autorité. Un an plus tard, c'était le fameux Záviš de Falkenstein qui avait le pouvoir décisif dans le royaume. Dans le remarquable ouvrage français déjà cité, nous lisons ceci : « Rodolphe n'a pas pu ou n'a pas voulu extirper la dynastie tchèque ; il a reconnu le jeune Venceslas II dont il s'est arrogé sans doute la tutelle, mais il a laissé le gouvernement aux

1. *Fontes rerum Bohemicarum*, II, p. 353.
2. P. 336.

mains d'un grand seigneur de Bohême, Zavich de Falkenstein, qui, par la suite, épousa la veuve d'Ottokar[1]. »

On pourrait en fait se représenter que l'affaire ait pu se développer ainsi. Záviš avait autrefois contribué au premier grand succès de Rodolphe ; on comprendrait donc que Rodolphe ait pu, au bout d'un certain nombre d'années, l'en récompenser et lui donner le pouvoir souverain. Mais, en réalité, les faits se présentèrent autrement et d'une manière infiniment plus dramatique. Nous ne savons pas que Rodolphe ait entrepris quelque chose en faveur de son ancien partisan après 1278 ; par contre, nous savons que Záviš entra dans l'entourage de la veuve du roi et qu'avant même que le jeune roi fût revenu de l'étranger il était l'amant de sa mère. L'époque n'admettait point le mariage d'une femme par sa seule volonté. Aussi, en 1282, le scandale éclate quand la veuve du roi met au monde le fils illégitime de l'ancien rebelle. L'événement présente plus d'un côté mystérieux. L'épistolaire précité de la reine Cunégonde, que nous avons conservé, contient quantité de lettres d'amour adressées à Přemysl, échantillons précieux et, pour autant que nous sachions, presque uniques de correspondance amoureuse entre époux au Moyen Age[2]. Elles étaient probablement rédigées non par la reine, mais par son secrétaire Bohuslav, mais peut-on concilier cette correspondance avec l'idée que la reine n'aurait pas aimé Přemysl? Comment expliquer un si rapide passage du côté de l'ennemi, qui, par-dessus le marché, était un veuf plus très jeune? Le chroniqueur parle de philtres d'amour ; l'historien, M. Šusta, admet le charme d'une personnalité sortant de l'ordinaire.

Le retour de Venceslas crée une situation difficile : la mère n'ose se présenter à son fils. Le fils, cependant, soupire véhémentement après la mère, l'appelle, lui pardonne et la reçoit avec amour. Elle introduit son amant, qui devient le conseiller du roi, et l'entoure de ses parents et de ses partisans. Et pourtant dans cette situation pointe pour ainsi dire quelque chose qui rappelle les doutes d'Hamlet. La comparaison est de M. Šusta, et il faut l'en remercier. Il n'était point facile de bien comprendre ce jeune roi, maladif et bien doué. Venceslas-Hamlet prête une oreille complaisante à des gens qui s'efforcent d'éveiller sa haine et sa méfiance. Parmi eux, il y a certainement son futur beau-père, le roi Rodolphe, qui voudrait bien diriger les actes de son gendre.

1. L. Halphen et autres, *La fin du Moyen Age* (*Peuples et civilisations*), 1931, p. 200.

2. B. Mendl, *Listy královny Kunhuty králi Přemyslovi* (*Lettres de la reine Cunégonde au roi Přemysl*). Praha, 1928.

En 1285, Záviš arrive à réhabiliter ses relations avec la reine par mariage subséquent. Il était plus que temps ; peu après, cette reine passionnée meurt, vraisemblablement de la tuberculose, dont l'héritage menacera aussi sa descendance. Záviš se maintient et a la chance de voir se refroidir les relations entre Venceslas et son beau-frère, Albert de Habsbourg. Il excite l'orgueil de Venceslas et l'incite à essayer de reprendre au moins une partie des possessions paternelles des Alpes. En 1287 entre en scène la fille de Rodolphe, Guta, qui, finalement, après des années d'attente, est remise à son époux, alors âgé de seize ans. Elle travaille pour les Habsbourg et la crise finale se prépare.

L'histoire de Záviš a été le premier sujet par lequel M. Šusta a commencé en 1895 ses travaux sur l'histoire de la Bohême. A cette époque, il considérait que le principal désir de Záviš était de restaurer la domination tchèque dans la direction du Sud[1]. Dans son récent ouvrage, l'interprétation est autre. Conformément à l'évolution récente de la compréhension psychologique, l'accent est mis non seulement sur l'élément rationnel, mais aussi sur le caractère instinctif des actions humaines. Záviš est, avant tout, un ambitieux qui vise à usurper les plus hautes dignités dans son pays. Comme la reine qu'il avait épousée était morte si inopportunément, il se remaria en 1288 pour la troisième fois. C'était de nouveau avec une fille de sang royal, la sœur à demi cumane du roi de Hongrie Ladislas IV, Élisabeth, qui, pour ce mariage, quitta (à vrai dire pour la seconde fois) le couvent.

Au début de l'année 1289 devait avoir lieu le baptême du nouveau fils de Záviš : il avait demandé aux rois de Bohême et de Hongrie d'être les parrains. Venceslas avait promis, mais alors éclata la crise. Venceslas crut que son ancien beau-père lui tendait un piège afin d'écarter le seul Přemyslide et de prendre lui-même sa place. Záviš fut adroitement fait prisonnier, incarcéré, et ses biens furent confisqués. La famille des Vitigones se soulève alors avec ses nombreux membres et partisans, et noue alliance avec Henri IV, duc de Breslau, et avec le roi Ladislas de Hongrie, beau-frère de Záviš. Venceslas est aidé par son beau-père Rodolphe et on dirait que le destin travaille pour lui. En 1285, ses adversaires, Ladislas et Henri, meurent, et ainsi il devient facile de réprimer la rébellion des Vitigones.

A la tête de l'armée royale se trouve le demi-frère aîné de Venceslas, Nicolas, le bâtard, qui n'avait pas pu monter sur le trône et qui se

1. J. Šusta, *Záviš z Falkensteina. Čes. čas. histor.*, I, 1895, p. 69 et suiv. ; réimprimé dans les *Úvahy a drobné spisy historické*, I, 1934, p. 147 et suiv.

venge avec une particulière cruauté du séducteur de la veuve légitime de son père. Il emmène Záviš de château fort en château fort, le menaçant d'exécution au cas où le château ne se rendrait pas. Le propre frère de Záviš ne céda pas à la menace, et Záviš fut décapité. D'après une indication postérieure, on aurait utilisé pour l'exécution une planche. M. Šusta, avec sagacité, rapproche cette indication de la coutume, prouvée par ailleurs, d'après laquelle, pour accroître leurs tourments, étaient décapités à l'aide d'une planche aiguisée ceux qui avaient fait violence à une femme. Ce mode de supplice aurait donc été, dans le cas de Záviš, une sorte de réhabilitation complémentaire de la reine Cunégonde, qui, au lieu d'apparaître comme une veuve infâme, n'aurait été que la malheureuse victime d'un séducteur.

* * *

L'histoire sanglante de l'exécution de Záviš en 1290 marque la fin des années de jeunesse où Venceslas était dépendant d'autrui. Si l'âge ne lui avait apporté ni énergie virile ni combativité, il comblait ces lacunes par l'intelligence, l'adresse et une aptitude particulière à manier les hommes et à diriger habilement de loin leurs actes. Ce n'étaient pas des traits qui pussent lui assurer l'admiration de ses contemporains de l'époque chevaleresque qui allait vers sa fin. En comparaison de son père héroïque, le fils était un faible :

« *Ottachero ebbe nome, e nelle fasce*
Fu meglio assai che Vincislao suo figlio
Barbuto, cui lussuria ed ozio pasce »,

dit Dante (*Purgatoire*, VII, 100-102), et ce jugement a été répété plus d'une fois. Les travaux de M. Šusta ont sensiblement réhabilité Venceslas, en mettant en lumière les nombreux côtés intéressants de sa personnalité. Il était plein de contradictions : un corps faible et une sensualité sensitive, il péchait, mais, après avoir péché, il avait des accès de violent repentir, qui faisaient de lui un bienfaiteur libéral des couvents. En 1915, M. Šusta a consacré une étude spéciale à Venceslas compositeur et amateur de chansons d'amour[1]. Les *Minnesänger* allemands étaient les bienvenus à sa cour et lui-même s'essaya à les imiter. Il payait ainsi son tribut à une période déjà presque périmée. Mais

1. J. Šusta, *Skládal Václav II básně milostné?* (*Venceslas a-t-il composé des poèmes d'amour?*). *Čes. čas. histor.*, XXI, 1915, p. 217 et suiv. ; réimprimé dans *Úvahy a drobné spisy historické*, I, 1934, p. 193 et suiv.

M. Šusta a aussi découvert en lui des traits de caractère qui le placent dans la ligne de l'évolution vers l'avenir.

Dans *Deux livres d'histoire de la Bohême* et dans son ouvrage récent, notre auteur attire particulièrement l'attention sur différentes règles qu'il introduisit dans l'administration du pays. Il évitait de participer à de pompeuses chevauchées, d'apparaître aux débats judiciaires publics ; par contre, il se plaisait à des conférences qui se tenaient dans un cercle étroit de conseillers éprouvés, surtout de prêtres, et aimait à traiter par écrit dans sa chancellerie les affaires d'État. Cette nouvelle méthode de gouvernement différencie son royaume de tous les pays de l'Europe centrale et orientale d'alors et prouve que le jeune roi de Bohême cherchait un modèle ailleurs, surtout en Occident, dans la personne du roi de France Philippe le Bel, avec ses légistes. Il est caractéristique que Venceslas se soit efforcé de codifier le droit, qu'il ait publié le célèbre code *Jus regale montanorum*, qu'il ait appelé d'Italie le juriste Gozzo d'Orvieto et envoyé un jeune homme de son entourage à Orléans « afin de s'y perfectionner dans la connaissance du droit et, à son retour, de codifier les lois du royaume de Bohême, comme était l'intention du roi[1] ». La codification que voulait Venceslas échoua par suite de l'opposition de la noblesse, qui devait la force de sa position au droit coutumier. Celui-ci augmentait indubitablement l'importance de ceux qui étaient juges dans les tribunaux, tandis que le droit écrit renforçait la position du roi. Mais Venceslas s'en tenait en principe à la plénitude du droit du roi : le roi, en tant que « droit incarné », a le pouvoir exclusif « d'établir les lois dans notre pays et de les interpréter[2] ».

* * *

L'adroite politique de Venceslas obtint assez facilement et assez rapidement de grands succès. Son beau-père Rodolphe lui assura les droits d'électeur de l'Empire, et, après sa mort, Venceslas devint l'arbitre de l'élection de son successeur. Il obtint d'Adolphe de Nassau des avantages importants, mais ne lia pas son sort au sien, et, au moment opportun, sut passer au camp d'Albert de Habsbourg. En 1291, il eût pu, dit-on, se faire élire roi des Romains, mais il ne s'en soucia pas, « se contentant de la dignité qu'il avait héritée de son père, ainsi que des frontières existantes ». Sa sœur Agnès, veuve de Rodolphe de Habsbourg le jeune, qui mourut prématurément, et mère du malheureux

1. *Fontes rerum Bohemicarum*, IV, p. 62.
2. *Codex juris Bohemici*, I, 1867, p. 282.

Jean le Parricide, le lui aurait reproché dans une phrase étonnamment impérialiste que relate un chroniqueur : « Si le monde entier m'appartenait à l'exception d'un territoire grand comme la paume de la main, rien que pour soumettre à mon empire et à ma domination ce reste, je risquerais le monde entier ou le perdrais[1]. » En réalité, Venceslas avait bien le désir de conquêtes territoriales, mais il voulait les faire sans mettre en danger son propre domaine.

Après les tâtonnements des premières années, la ligne des conquêtes se stabilise vers le Nord, la Misnie, et surtout le Nord-Est, la Pologne. C'est de ce dernier côté qu'il obtint de grands succès. En 1291, il conquit la Petite-Pologne, en 1300, la Grande-Pologne et d'autres territoires polonais jusqu'à la mer. Devenu veuf entre temps et ayant épousé en secondes noces Élisabeth-Rejčka, fille de Přzemysl de Grande-Pologne, roi de Pologne, il fut, en 1300, couronné une seconde fois, cette fois comme roi de Pologne.

C'est justement cette phase du règne de Venceslas qui fait l'objet de controverses. Il ne s'agit point de l'enchaînement extérieur des événements, mais de leur importance dans l'histoire de Pologne. L'épisode de la domination temporaire de la dynastie tchèque en Pologne n'est pas traité avec faveur par les historiens polonais. Le plus souvent, on sent chez eux un arrière-goût de mécontentement plus ou moins avoué et parfois peut-être inconscient à l'idée que le souverain d'un État slave plus petit que la Pologne ait pu exercer sa domination sur le territoire du pays slave voisin plus grand. On a reproché à Venceslas II d'avoir cédé la Poméranie, à quoi il se décida avant sa mort, d'avoir favorisé les éléments étrangers et aussi d'avoir accepté de l'Empire la Pologne à titre de fief. M. Šusta a consacré à ces questions deux essais particuliers, dont le dernier est en même temps un compte-rendu du grand ouvrage de l'historien polonais O. Balzer[2].

Un autre historien polonais, Michal Bobrzyński, a mis en lumière l'influence bienfaisante de la domination de Venceslas II. « Le règne tchèque a eu une très heureuse influence sur le développement ultérieur de la Pologne... Mené dans une direction unique, il a habitué les diverses parties de la Pologne à l'unité, il a persuadé les Polonais que, malgré un partage d'un siècle et demi, ils pouvaient, pour leur grand avantage, former un corps politique unique. Qui sait si sans le bref

1. *Fontes rerum Bohemicarum*, IV, p. 67.

2. J. Šusta, *Václav II. a koruna polská* (*Venceslas II et la couronne de Pologne*). *Čes. čas. histor.*, XXI, 1915, p. 313 et suiv. ; réimprimé dans les *Úvahy*, I, p. 223 et suiv. ; *Úvaha o díle Balzerově* (*Essai à propos de l'ouvrage de Balzer*), dans le *Čes. čas. histor.*, XXXI, 1925, p. 603 et suiv. ; réimprimé dans les *Úvahy*, I, p. 259 et suiv.

règne de Venceslas nous aurions pu parvenir un jour nous-mêmes à une monarchie unifiée[1]? »

Balzer et beaucoup d'autres historiens se sont élevés contre cette conception et ont montré que dès les dernières décades du XIIIe siècle se manifestaient la conscience de l'unité nationale et l'effort en vue de la restauration de l'unité du royaume[2]. En particulier, le couronnement du Piast Přzemysl comme roi de Pologne, qui eut lieu, avec le consentement du pape, en 1295, et qui renoue après une longue interruption la chaîne des rois de Pologne, est certainement un événement dont il ne serait point juste d'évaluer trop bas l'importance. Mais, en fait, ce roi de Pologne n'a exercé le pouvoir que sur une partie du territoire qui, théoriquement, constituait le royaume de Pologne. Au contraire, Venceslas a uni dans ses mains presque toute la Pologne. En cela réside l'importance historique de son règne. On ne peut, d'ailleurs, nullement prétendre que ce règne ait été une cruelle domination étrangère comme, par exemple, celle qui pesa sur la Bohême après la mort de Přemysl Otakar II. Dans la chronique du couvent d'Oliva en Poméranie, l'annaliste qui relate le règne de Venceslas II écrit : « A son ombre, le royaume de Pologne, dans toutes ses parties, jouit de la concorde, de la paix et du calme[3]. »

Au couronnement de Venceslas en Pologne, le protonotaire royal Jean Wulfing d'Ostrov, évêque élu de Brixen, prononça le sermon solennel. Pour le goût de l'époque, ce sermon était beau, et même l'archevêque de Gniezno, Jacques Swinka, dut le reconnaître ; mais il ajouta que Jean était une « tête de chien allemande[4] ». Voilà qui montre rudement avec quel déplaisir les personnalités polonaises voyaient les conseillers et les serviteurs allemands dans l'entourage du roi. C'était précisément dans le clergé polonais que se rencontraient les plus ardents porte-parole de la tendance nationale. C'est devant le roi lui-même que l'ardent archevêque prononça cette parole méprisante, et l'on peut se demander si elle visait aussi le souverain. Nous sommes fondés à croire que non, et on doit admettre avec M. Šusta qu'il n'aurait pas laissé échapper cette expression de « tête de chien allemande » devant le souverain qu'il avait couronné lui-même s'il l'avait considéré comme un Allemand.

1. Michal Bobrzyński, *Dzieje Polski w zarysie* (*Aperçu de l'histoire de Pologne*), 4e éd., t. I, 1927, p. 158.

2. Oswald Balzer, *Królewstwo Polskie 1295-1370* (*Le royaume de Pologne, 1295-1370*), t. I, II. Lwów, 1919.

3. *Scriptores rerum Prussicarum*, I, p. 697.

4. *Fontes rerum Bohemicarum*, IV, p. 82.

L'éveil du sentiment national en Pologne a eu nécessairement — comme en Bohême — un caractère antigermanique, car les émigrants allemands étaient dans le clergé, la bourgeoisie et la classe rurale comme un coin qui s'enfonçait dans le corps homogène de la population slave. Le clergé fut le premier porte-parole de ce sentiment, parce qu'il formait la classes instruite, qui savait s'exprimer par écrit et dans la littérature. Il faut se demander si le sentiment national en Pologne avait, ou s'il fallait qu'il eût, une pointe dirigée contre la domination tchèque. Les remarques de M. Šusta à ce sujet sont à la fois prudentes et convaincantes : « Il n'est d'ailleurs nullement impossible qu'une symbiose ultérieure de l'élément polonais et de l'élément tchèque sous le sceptre d'une seule dynastie pût apporter à l'un et à l'autre peuple d'autres avantages précieux, surtout en ce qui concerne les relations avec les autres voisins. Qui donc, en outre, voudrait exclure la possibilité qu'une union politique durable de deux pays si voisins par la langue et la personnalité culturelle, et par ailleurs encore relativement peu cristallisés au début du XIVe siècle, n'eût pu avoir des résultats analogues à ceux de la fusion du Nord et du Midi de la France, qui étaient et sont encore, au point de vue linguistique, souvent plus étrangers l'un à l'autre que le tchèque ne l'est au polonais? Certes, Venceslas II ne vint pas en Pologne avec des idées de ce genre ; il était avant tout guidé par un impérialisme dynastique, mais la destinée choisit plus d'une fois pour ses réalisations des instruments très peu conscients des conséquences finales de leurs efforts[1]... »

C'étaient là des possibilités qui ne se réalisèrent pas. La mort prématurée de Venceslas II, l'assassinat de Venceslas III contribuèrent à la victoire de Ladislas le Bref, et avec celle-ci vainquit aussi, dans la pensée polonaise de cette époque, la tendance antitchèque.

* * *

Dans la première phase de ses succès en Pologne, Venceslas avait trouvé un appui dans ses bonnes relations avec le roi des Romains à qui il avait prêté hommage également pour la Pologne. De cela aussi on lui a fait grief : « La rénovation du royaume de Pologne », dit M. de Halecki dans un ouvrage d'ailleurs remarquable, « devenait ainsi une pure fiction, car ce royaume ne semblait plus qu'une annexe de celui de Bohême, avec lequel il aurait été facilement incorporé dans l'Empire

1. P. 576.

allemand[1]. » Il y a là un certain malentendu. Le royaume de Bohême était un fief non de l'Empire allemand, mais du Saint-Empire romain, tout comme les terres d'Italie ou de Provence. Objectera-t-on qu'il s'agit seulement d'une différence idéologique? Mais, en fait, le lien entre la Bohême et l'Empire est purement idéologique. Les obligations du roi de Bohême envers les rois ou les empereurs romains avaient été si limitées après le privilège de 1212 qu'il n'avait subsisté qu'un lien symbolique.

Nous avons vu Přemysl II défendre jusqu'au dernier moment l'indépendance de sa souveraineté royale. Venceslas II fit la même politique avec succès et le roi Albert ne tenta d'intervenir dans les affaires intérieures de la Bohême qu'au bout de plusieurs années, quand, après avoir conquis la couronne de Pologne, les Přemyslides eurent obtenu un autre succès, l'offre de la couronne de Hongrie à Venceslas II après la mort du dernier des Arpadiens. Venceslas n'avait pas résisté à la tentation, et son fils, le futur roi Venceslas III, occupa à partir de 1301, sous le nom de Ladislas V, le trône de Hongrie dont l'accès lui avait été frayé par la richesse des mines d'argent de Bohême, la libéralité de son père et aussi la puissance du royaume de Bohême.

Il semblait que l'histoire de la splendeur et de la chute de Přemysl Otakar dût se répéter au cours de la génération suivante. L'union des trois couronnes dans les mains des Přemyslides était plus que ne voulaient tolérer les contemporains. Le pape, en tant que suzerain de la couronne de Hongrie, soutint, d'abord d'une manière hésitante et secrètement, plus tard ouvertement, l'antiroi Charles-Robert d'Anjou. Comme Venceslas II ne se soumettait pas, Boniface VIII commença à s'immiscer également dans les affaires polonaises et soutint contre Venceslas son rival, Ladislas le Bref. A cette coalition en voie de formation se joignit le roi des Romains, Albert, qui non seulement commença à contester au roi de Bohême ses gains territoriaux à l'étranger, mais brusquement prétendit que le roi des Romains avait droit à une part de la richesse des mines du royaume de Bohême. Puisque Venceslas II n'avait jamais rien payé jusque-là au roi des Romains, il devrait en compensation lui céder maintenant (1303) pour six ans la merveille et le principal trésor de son pays : le revenu royal des mines de Kutná Hora.

Contre cette coalition du pape et du roi des Romains, il ne restait au Přemyslide qu'elle menaçait qu'un seul allié : le roi de France, Philippe

1. O. Halecki, *La Pologne de 963 à 1914. Essai de synthèse historique.* Paris, 1933, p. 64.

le Bel. En 1303, ou, d'après d'autres historiens, en 1304, fut conclu un traité par lequel le roi de Bohême et le roi de France se promettaient aide et assistance pour toute la durée de la vie d'Albert. A cette fin, outre les troupes recrutées dans son propre pays, chacun des deux souverains consacrerait une somme de 100,000 marcs d'argent selon le poids de Prague à louer des mercenaires allemands. Venceslas promettait, en outre, au roi de France son aide et celle de son fils, le roi de Hongrie, si le pape actuel l'attaquait — cela sans préjudice du respect qu'il devait au Saint-Siège et à la religion chrétienne qu'il professait comme tout vrai chrétien. Le roi de France s'engageait à la réciprocité[1].

Ces promesses rapportèrent à Venceslas II moins qu'il ne s'y attendait. Philippe régla seul son différend avec Boniface VIII et avait visiblement peu le goût d'intervenir dans des affaires qui se passaient bien loin. En 1304, Venceslas II eut à subir l'assaut d'une grande expédition dirigée contre lui par Albert et ses alliés. Il apparut que le pays s'était consolidé au cours des deux décades du règne de Venceslas : ses sujets furent avec lui contre les ennemis. En outre, les fortifications urbaines améliorées fournissaient des points d'appui à la défense du pays. Venceslas laissa donc ses adversaires envahir le royaume et assiéger Kutná Hora. L'hiver et la pénurie de vivres, les maladies et une guerre de guérilla suffirent à dégoûter les envahisseurs, dont la retraite fut pénible. Venceslas ne conquit pas ainsi de gloire chevaleresque, mais son succès fut complet : l'ennemi se retira avec pertes et n'eut plus envie de recommencer l'expédition.

Laissons à Dante son indignation poétique, qui prend texte précisément de cet événement. En reconnaissant l'excellence de la tactique de Venceslas, nous demeurons surpris de cette manière d'agir d'un souverain qui n'avait que trente-trois ans. Il semble qu'il ait acquis étrangement vite la sagesse de la vieillesse. 1305 apporta l'explication de ce fait : la maladie qui le rongeait depuis longtemps se déclara et le 21 juin « le corps menu et dévoré par la maladie, enveloppé dans la bure grise d'un convers cistercien », il finit de souffrir[2].

* * *

Pour la troisième fois, au cours d'un demi-siècle, la famille des Přemyslides n'avait plus qu'un représentant mâle. Cette fois le coup qui

1. *Mon. Germ. Const.*, IV, 2, 1909-1911, p. 1248, n° 1199.
2. P. 662.

menaçait depuis longtemps s'abattit. Venceslas III périt au bout d'un an de la main d'un assassin, trop tôt pour qu'on puisse porter un jugement sûr sur sa personnalité ; mais ce que nous savons de lui fait pressentir un étrange renversement de l'hérédité.

Nous connaissons les qualités du père ; la mère était de la famille réaliste des Habsbourg. Le fils semble avoir été tout différent. Tant que, encore enfant, il régna en Hongrie, son entourage avait été choisi par son père. Plus tard, en Bohême, après la mort de celui-ci, il congédia les gens de son père et s'environna d'une joyeuse société de jeunes nobles... Était-ce légèreté ou inauguration voulue d'une nouvelle politique intérieure? L'historien allemand Gräbner et l'historien tchèque Novák ont opté pour cette seconde interprétation et pensent que Venceslas III était entré dans le cercle d'idées de la noblesse tchèque à conscience nationale et comme elle détestait les moines allemands de la cour de son père[1]. En fait la chronique tchèque patriote se complaît à l'idée qu'en Venceslas III « s'ouvrait l'espérance d'un mieux », d'où l'on peut conclure que la noblesse tchèque fondait ses espoirs sur le jeune roi[2].

Mais c'est tout. Pour le reste, le portrait fidèle de Venceslas III est celui que trace M. Šusta : un jeune homme d'esprit léger qui, débarrassé à quinze ans de la main résolue de son père, se jette avidement dans tous les plaisirs de la vie, s'adonne au vin et à l'amour, *als ein garzoun*, dit Otakar de Styrie, fait largesse des richesses et des domaines royaux, et ne s'éveille qu'après beaucoup d'égarements à la compréhension sérieuse de son rôle de roi. Malgré cette étrange manière de gouverner, il réussit à obtenir du roi Albert une paix relativement favorable, il eut la sagesse de céder la couronne de Hongrie et entreprit une expédition pour défendre ses possessions polonaises. C'est en route vers la Pologne, à Olomouc, qu'un traître l'assassina.

Avec lui disparaissait le dernier mâle de la dynastie dans laquelle s'était incarnée, depuis l'aurore de l'histoire, la vie politique du peuple tchèque. M. Šusta, qui, en général, juge froidement les faits historiques, a raison d'exprimer son appréciation de cet événement tragique en des termes adaptés à sa gravité : « Chacun des membres de la dynastie est élevé par la nation au trône ou renversé par elle, mais la famille entière d'où il est pris est le vase sacré vers lequel se tournent avec orgueil et confiance les regards de tous. Aussi l'humiliation ressentie

1. Fritz Gräbner, *Böhmische Politik vom Tode Ottokars II. bis zum Aussterben der Přemysliden. Mitteilungen des Vereines für Geschichte der Deutschen in Böhmen*, XLII, 1904, p. 162 et suiv. — Jan B. Novák, *Poslední Přemyslovci a Šustovo dílo* (*Les derniers Přemyslides et l'ouvrage de M. J. Šusta*). *Čes. čas. histor.*, XXIV, 1918, p. 45 et suiv.

2. *Fontes rerum Bohemicarum*, III, p. 205.

fut-elle d'autant plus grande que les Tchèques, habitués, au cours des dernières années, à fournir des souverains aux pays voisins, allaient peut-être désormais être obligés de « mendier » eux-mêmes un roi à l'étranger. Mais il n'y avait pas que cela en jeu. Les épreuves subies par le pays après la brusque chute de Přemysl II, les années misérables de la tutelle brandebourgeoise vivaient encore dans la mémoire de tous les hommes mûrs. Les interrègnes amenaient en ce temps-là presque toujours des troubles graves. Car le pouvoir royal était encore de caractère trop personnel et, pour ainsi dire, sans institutions qui pussent, en l'absence d'un souverain, tenir d'elles-mêmes les rênes de l'ordre politique ; en outre, l'objet du gouvernement était de caractère avant tout coercitif, consistait surtout à empêcher l'illégalité. Le souverain était comme la digue contre laquelle devaient se briser les courants de violence, et là où la digue cédait, ne fût-ce que pour un moment, la violence se donnait, en règle générale, libre cours[1]. »

Nous avons trop peu de détails sur la mort du dernier Přemyslide pour pouvoir dire qui, parmi ceux qui avaient intérêt à l'écarter, eut une part directe dans son assassinat. La chronique rimée tchèque désigne le roi Albert. D'autres voix, auxquelles M. Šusta accorde plus de créance, cherchèrent le coupable parmi les mécontents de la noblesse tchèque, qui, après avoir profité de la légèreté juvénile de Venceslas, s'effrayèrent tout à coup du changement de sa conduite. Il y a encore d'autres hypothèses. En tout cas, c'est Albert qui profita le plus de la mort de Venceslas. Dans le chaos général, il réussit assez facilement à se faire élire ou accepter comme roi, par les éléments les plus influents de de la noblesse, son fils Rodolphe, qui, pour appuyer ses prétentions, épousa le veuve de Venceslas II, Élisabeth-Rejčka.

C'est ainsi que, pour la première fois, la famille des Habsbourg arriva au trône du royaume de Bohême, mais ce début ne fut pas heureux. La richesse du trésor royal avait été diminuée par la guerre et la politique de Venceslas II, la prodigalité de Venceslas III avait dilapidé le reste. Le Habsbourg, économe, voulut opérer un redressement par une politique d'économies strictes, mais cela ne plut pas au peuple et le « roi de la bouillie » devint la cible des moqueries. En outre, ce souverain de vingt-cinq ans était de mauvaise santé, et il mourut, moins d'un an plus tard (1307), précisément au moment où il réprimait victorieusement une insurrection dans la Bohême du Sud-Ouest. Il semble que sa mort ait été dissimulée aux premiers moments. Un seigneur rebelle fut,

1. P. 692.

le lendemain, amené dans une tente où régnait l'obscurité et, sans soupçonner la ruse, rendit au mort son important château fort. M. Šusta a consacré à cet incident romanesque une charmante étude[1].

Du vivant de Rodolphe, certains actes avaient été entrepris pour conserver les pays de Bohême aux Habsbourg. On avait usé d'une cérémonie symbolique. Rodolphe, qui avait reçu jadis le royaume de Bohême en fief de son père, lui avait rendu les étendards féodaux, après quoi le père les avait de nouveau remis solidairement à lui et à ses frères. D'après cela, le frère puîné de Rodolphe, Frédéric, eût dû le remplacer sur le trône de Bohême, mais il n'en fut pas ainsi. Dans la noblesse tchèque et dans le peuple l'emporta la tendance antihabsbourgeoise, où se font sentir des éléments nationalistes. Un partisan des Habsbourg aurait dit par dérision qu'il fallait aller à Stadice (le lieu où la légende voulait qu'on eût été prendre à sa charrue l'ancêtre mythique Přemysl) pour y choisir un nouveau paysan de là-bas. Si, dans une discussion orageuse, cet impertinent fut tué, le parti antihabsbourgeois lui-même ne put pas se passer d'un candidat étranger. Certes, la puissance et la richesse de plus d'un seigneur tchèque n'étaient nullement inférieures à celles de tel ou tel dynaste allemand, mais aucun d'eux ne jouissait d'un prestige suffisant pour que les autres l'élussent comme roi. Le parti national se contenta donc de voir respecter au moins le droit des membres féminins de la famille přemyslide. Une lettre du roi des Romains Richard, semble-t-il, et, plus encore que le droit formel, des éléments sentimentaux de caractère national contribuèrent à la solution. Les futurs roi devaient continuer d'être du sang des Přemyslides au moins par filiation maternelle.

Ainsi fut élu roi Henri, fils de Meinhard de Carinthie, à qui Venceslas II avait donné en mariage sa fille aînée pour mettre de son côté d'anciens alliés des Habsbourg. Mais Henri n'avait pas de capacités politiques. Il eût eu peine à se maintenir contre la force supérieure de ses adversaires habsbourgeois si le chef de leur maison, le roi Albert, n'avait péri à ce moment de mort violente. Ses fils renoncèrent, moyennant une compensation financière, à la Bohême et à la Moravie : ainsi le royaume de Bohême vit assuré son développement autonome. L'assassin, Jean le Parricide, était le fils de la Přemyslide Agnès, mais M. Šusta a raison de nier que la cour de Prague ait trempé dans ce meurtre. Cependant, la disparition d'un ennemi redouté fut bien un

1. J. Šusta, *Smrt krále Rudolfa* (*La mort du roi Rodolphe*). *Lumír*, XLIV, 1915, p. 143 et suiv. ; réimprimé dans les *Úvahy a drobné spisy historické*, I, p. 293 et suiv.

soulagement et l'acte « du noble jeune homme » parut à l'annaliste tchèque la juste rançon du mal qu'antérieurement les Habsbourg avaient causé à la famille de Přemysl.

M. Šusta s'arrête à la date de 1308. Ce choix a un sens profond. M. Šusta, qui, suivant l'exemple de Jaroslav Goll, insiste sur l'interdépendance de l'histoire nationale et de l'histoire générale, en particulier de l'évolution de l'Europe occidentale, a ici l'occasion de démontrer la justesse de sa manière de voir. Il manifeste aussi par là sa conception historico-philosophique qui, à la différence des constructions exclusivement idéologiques, veut évoquer le passé dans sa diversité irrationnelle. « L'incalculable coïncidence des événements purement personnels[1] » est pour lui un élément important, à côté des puissants courants de l'évolution intellectuelle, économique et sociale.

Les individus apparaissent et disparaissent, mais le fond des situations dure. L'ancien chancelier de Venceslas II, Pierre d'Aspelt, devenu entre temps archevêque de Mayence, reste fidèle à l'orientation francophile et aide Henri de Luxembourg à accéder au trône romain. Les anciens conseillers cisterciens de Venceslas II arrangent le mariage de Jean de Luxembourg avec la seconde fille de Venceslas II, Élisabeth, la déchéance d'Henri de Carinthie et l'appel de Jean de Luxembourg sur le trône de Bohême. Le fils de Jean et d'Élisabeth, qui avait reçu lors de son baptême le nom de Venceslas et qui prit en France celui de Charles, réalise ce à quoi son bisaïeul přemyslide avait vainement essayé de parvenir : la réunion de la couronne de Bohême à celle de l'Empire. Mais plus encore revit en Venceslas-Charles IV la figure de son aïeul Venceslas II, plus d'un des traits du caractère de celui-ci, mainte analogie dans les objectifs et les moyens de sa politique.

Tout ce à quoi s'étaient efforcés les derniers Přemyslides, c'est leur petit-fils, un Luxembourg, qui y parvint. Sous son règne, le royaume de Bohême devint le centre politique et intellectuel de l'Europe centrale. En même temps, les problèmes de la politique nationale de la fin du XIIIe siècle y reparaissent avec une importance accrue. Aussi les connaissances que nous apporte le travail de M. Šusta nous donnent-elles la clef qui permet de comprendre le développement ultérieur de l'histoire de la Bohême et de l'Europe centrale en général.

B. MENDL,
Professeur à l'Université Charles de Prague.

1. P. 753.

AUTOUR DU « GRAND ORAGE »

RICHELIEU ET MARILLAC : DEUX POLITIQUES

Le « Grand Orage », cette longue crise où Richelieu faillit perdre le pouvoir et peut-être la vie, et dont les plus dramatiques épisodes furent la maladie de Louis XIII à Lyon et la « Journée des dupes », a été mainte fois raconté : d'abord par M. Louis Batiffol, dans un petit volume de la collection « Récits d'autrefois », et dans les trois derniers chapitres de son livre plus récent, *Richelieu et le roi Louis XIII ;* puis par M. Gabriel Hanotaux et le duc de La Force, dans le tome III de leur *Histoire du cardinal de Richelieu.* Un récit de plus, après ceux-là, serait superflu. Aussi n'est-ce pas un récit que l'on trouvera dans cet article. Mais il m'a semblé que l'on pouvait renouveler en partie un sujet qui semble rebattu, soit par une lecture attentive des papiers de Richelieu conservés dans les archives du ministère des Affaires étrangères (tous n'ont pas été lus, tant s'en faut), soit, et surtout, en marquant plus fortement qu'on ne l'a fait jusqu'ici la place du « Grand Orage » dans la vie et dans la politique de Richelieu. Peut-être a-t-on trop uniquement insisté sur le conflit passionnel qui força Louis XIII à choisir entre sa mère et son ministre et sur le conflit d'ambitions qui dressa Marillac contre Richelieu. Il y a bien cela dans le « Grand Orage » ; mais il y a autre chose aussi : le heurt de deux politiques qu'il devint, en 1630, impossible de concilier. Et c'est, je crois, de ces deux politiques qu'il faut partir pour donner à la crise tout son sens. Je voudrais essayer de le montrer, en me réservant d'insister sur certains faits, auxquels les historiens n'ont pas donné, me semble-t-il, toute leur importance, et en passant très vite, au contraire, sur ceux qui sont bien connus déjà.

* * *

C'est voir les choses de façon très sommaire que d'opposer l'une à l'autre, comme le font les libelles du temps, la politique des « bons Fran-

[illegible] la politique des « catholiques zélés » — ou des « dévots », ainsi que disaient leurs adversaires. Il y avait beaucoup de « catholiques zélés » à la cour de Louis XIII, et l'on relèverait sans peine bien des différences entre les conceptions des uns et des autres. Mais, surtout, il ne peut [illegible] avec la politique des « bons Français » celle de Richelieu, [illegible] plus [illegible], plus diverse. Parce que [illegible] commandaient, à l'intérieur, la lutte contre l'hérésie, Richelieu avait pu [illegible] leurs idées, lorsqu'il avait compris, en [illegible], la nécessité d'en finir, en présence d'une Angleterre hostile, avec la forteresse menaçante d'une révolte des Rochelais. Mais, aux origines du nœud de la [illegible] (qu'on verra peut-être ailleurs), il n'y a pas que le désir de combattre l'hérésie et de « ruiner le parti huguenot ». [illegible] voulait développer la puissance du roi sur mer, tout à la fois contre l'Espagne, dont l'hégémonie restait menaçante, et contre les prétentions de l'Angleterre. En tout cas, l'accord apparent entre la politique des dévots et celle de Richelieu ne dura guère. La Rochelle prise, Richelieu, au lieu d'achever l'écrasement des huguenots, emmena Louis XIII en Italie, pour y défendre Charles de Gonzague-Nevers, revenu du duché de Mantoue, contre les entreprises des Espagnols et du duc de Savoie. Louis XIII ne revint en Languedoc qu'après avoir forcé le pas de Suse et délivré Casal. Puis, quand le Languedoc eut été soumis, il accorda aux protestants, sur les conseils de son ministre, une entière liberté de conscience, ainsi que la liberté de culte limitée que leur avait accordée l'édit de Nantes, et de nouveau il tourna ses armes vers l'Italie, contre les Espagnols. La politique de Richelieu, en 1629, peut donc être définie avec assurance. Si Richelieu a voulu prendre La Rochelle et rassembler les rebelles groupés autour de Rohan, ce fut avant tout pour que son maître eût les mains libres au dehors et pût s'opposer en Italie aux progrès d'Espagne. C'est là, pour lui, la tâche urgente, qui ne saurait plus être ajournée, la tâche glorieuse qu'il offre à son roi et qu'il poursuivra désormais jusqu'au bout de ses forces et de sa vie.

A cette politique de Richelieu s'oppose une autre politique, que l'on ne définit pas suffisamment en l'appelant la politique des dévots ; [illegible] la politique d'un homme, de Marillac. Je crois qu'il vaut [illegible] de considérer de près le personnage et les idées qu'il s'est [illegible] de [illegible] dans l'esprit du roi.

Michel de Marillac était un dévot, certes. L'abbé Bremond, dans ses [illegible] sur le sentiment religieux en France, n'a pas hésité à le [illegible] parmi les mystiques de ce temps, à côté de François de Sales ou

de Bérulle. On sait le rôle qu'il joua dans l'installation des Carmélites au prieuré de Notre-Dame-des-Champs. Il n'est pas douteux qu'il désirât ardemment le triomphe de la foi catholique et qu'il eût fait bon marché de l'édit de Nantes. Pourtant, Marillac est très différent de Bérulle, pour qui l'intérêt de la foi prime tout. Chez lui, comme chez d'autres mystiques d'alors (il suffit de penser au Père Joseph), l'intensité de la vie intérieure s'accorde très bien avec une activité politique d'où l'ambition n'est pas exclue. Sa carrière avait été brillante et il devait son élévation à Richelieu. Il ne cesse de le rappeler dans ses lettres et, même en 1630, il saisit toutes les occasions d'en témoigner au Cardinal sa reconnaissance. Ce fut sur l'avis de Richelieu qu'après la disgrâce de La Vieuville, en septembre 1624, Marillac devint, avec Champigny, l'un des deux surintendants des finances. Ce fut encore Richelieu qui lui fit donner les sceaux, en juillet 1626, après l'éloignement du chancelier d'Aligre[1]; et, pendant toute la fin de cette même année — la grande année des complots — les billets qu'il écrivit au Cardinal, lorsque celui-ci n'était pas auprès du roi, montrent entre eux une étroite communauté de desseins et de sentiments[2]. En qualité de garde des Sceaux, Michel de Marillac était l'un des principaux personnages de l'État. C'est lui qui présida l'Assemblée des notables, en décembre 1626. Il était de tempérament très autoritaire : tous les contemporains l'affirment. Il aimait à réglementer, à prendre des initiatives, à se mettre en avant. Nous avons à ce sujet un bien curieux témoignage, celui d'André Lefèvre d'Ormesson, qui l'avait connu de près dans les Conseils. André Lefèvre d'Ormesson rappelle les différents règlements du Conseil qui se succédèrent de 1624 à 1630 : règlement de Compiègne en juin 1624, de Châteaubriant en août 1626, de La Rochelle en janvier 1628, de Paris en janvier 1630. Il les attribue tous à l'initiative de Marillac, et il écrit, à propos du premier (Marillac était alors un simple conseiller d'État) : « Le vrai auteur et promoteur de ce règlement fut M. de Marillac, auquel le Sr Haligre[3] n'osait contredire. Le Sr de Marillac avait un esprit porté à faire des règlements dans le Conseil et avait pris de l'ascendant sur l'esprit de Mr Haligre, et le fortifiait contre ceux qui étaient intéressés[4]. » D'Ormesson note ici deux

1. La forme « d'Aligre » est devenue courante. Mais le chancelier signait toujours « Haligre ».

2. Voir, en particulier, Arch. des Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 782.

3. Alors garde des Sceaux. Il devint chancelier le 1er octobre suivant, à la mort du chancelier Sillery.

4. C'est-à-dire contre ceux dont le nouveau règlement lésait les intérêts.

traits de caractère qu'il importe de retenir. Dans le Conseil, Marillac sait imposer ses initiatives au garde des Sceaux ; d'autre part, il agit en vue de ce qu'il croit être l'intérêt général et il le fait sans ménagements.

Il n'est donc pas surprenant que, devenu garde des Sceaux, Marillac cherchât à supplanter dans la faveur du roi le surintendant d'Effiat, qu'il savait pourtant une créature de Richelieu[1] ; et l'on ne s'étonne pas non plus qu'il ait vu avec quelque mauvaise humeur la prépondérance du Cardinal s'affirmer et s'affermir peu à peu. Un personnage ambitieux comme lui, et qui s'attachait fortement à ses opinions, parce qu'il les sentait conformes à l'appel de sa conscience et de sa foi, ne pouvait se résigner à servir une politique qu'il désapprouvait, fût-ce celle du puissant ministre auquel il devait sa fortune.

Mais ce n'est pas tout. Comme garde des Sceaux, Marillac était bien informé de ce qui se passait dans le royaume et, très certainement, il en était effrayé. Il s'inquiétait des excès d'une fiscalité que les dépenses de guerre rendaient indispensable, mais qui n'en était pas moins oppressive, et des mécontentements que faisaient naître, dans presque toutes les classes de la nation, la lourdeur des impôts et les exigences des partisans. Il s'inquiétait aussi de la résistance croissante des cours souveraines à l'enregistrement des édits fiscaux. Il s'inquiétait plus encore des séditions populaires, qui se multipliaient dans toutes les régions du royaume, et des complicités qu'elles rencontraient chez ceux-là même que leurs fonctions obligeaient à les réprimer. Dans presque tous ses billets à Richelieu, en 1629 et 1630, apparaissent ces inquiétudes, qui n'étaient pas feintes. Je citerai seulement quelques phrases d'un billet de février 1629, pendant la campagne de Piémont, parce qu'il semble résumer tous les autres et que la politique personnelle de Marillac y est déjà définie dans tous ses aspects essentiels : « Le maniement des affaires », écrit le garde des Sceaux à Richelieu, « m'oblige à vous représenter que nous faisons grand nombre de choses dont le peuple reçoit de grandes afflictions... La nécessité fait tout cela et ne le pouvons éviter... » Mais, ajoute-t-il, « il me semble qu'il est principalement de la gloire du bon gouvernement de penser au soulagement des sujets et aux bons règlements de l'État, qui ne se peuvent faire que par la paix[2]. » Nous voyons ici en quoi la politique de Maril-

1. Il y a dans les papiers de Richelieu des traces irrécusables de la rivalité entre Marillac et Effiat.

2. Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 793, fol. 72.

lac s'oppose nettement à celle de Richelieu. Il est sans doute aisé de dire que Marillac avait surtout pour but de détourner le roi d'une politique de guerre, dangereuse pour la cause espagnole et catholique. Il le serait beaucoup moins de prouver que les faits ne justifiaient pas les appréhensions du garde des Sceaux.

* * *

Voici un point sur lequel il importe d'insister, ce que l'on n'a guère le temps de faire, lorsqu'on « raconte » les années 1629 et 1630. Quelle était la situation intérieure du royaume, au moment où Louis XIII dut choisir entre Marillac et Richelieu? Pour bien comprendre la gravité des décisions prises alors, et qui orientèrent la politique française pour de longues années, sinon peut-être de façon définitive, c'est de très près qu'il convient de regarder les choses. Heureusement, les documents, quoique dispersés et fragmentaires, ne manquent pas, et, si l'on prend la peine de les lire, sont singulièrement instructifs. Parcourons-les. Il ne suffit pas — aucun historien n'y manque — de signaler que la fiscalité de ces années de guerre tirait de la nation tout ce qu'il était possible d'en tirer ; que les peuples étaient misérables et irrités ; qu'ils s'en prenaient surtout aux traitants, mais parfois même au ministre et au roi ; que les séditions étaient fréquentes et impitoyablement réprimées. Il faut aller jusqu'au détail — et citer les textes — pour aider notre imagination, souvent paresseuse, à s'émouvoir et à atteindre la réalité à travers les mots.

Ce sont presque toujours les taxes nouvelles qui provoquent ce que l'on appelait en ce temps-là des « émotions populaires ». On le sait. Tous les documents le confirment. Citons-en quelques-uns, pour les années qui précédèrent 1629. — Un arrêt du Conseil du 17 janvier 1624, pris sur requête de divers bourgeois de Rouen dont les maisons ont été pillées et « ruinées », nous fait connaître une « émotion populaire » survenue dans cette ville les 16 et 17 novembre de l'année précédente et ordonne, un peu tard, qu'une information sera faite par la première Chambre des enquêtes du Parlement de Paris[1] : il n'y avait pas eu de répression. — Le 5 décembre 1624, Antoine Feydeau, adjudicataire général des Aides de France, se plaint au Conseil de n'avoir rien pu tirer « des droicts du huictiesme du vin vendu au détail » à Poitiers ; dans la nuit du dimanche au lundi 26 novembre dernier, dit la requête,

1. Arch. nat., E 78A, fol. 55, et 79C, fol. 319.

« environ sur le minuict, une grande multitude de peuple auroit investy la maison de Hersan, notaire royal, en laquelle le bureau des aydes se tient, et n'ayant peu forcer la porte auroient rompu les fenestres de la salle et des chambres avec pierres, bastons et pistollets ». Les émeutiers font de même à l'hôtellerie du Moulin-à-Vent, où des commis de Feydeau sont assiégés jusqu'au matin ; ils vont alors trouver le maire ; mais celui-ci « ne leur ayant voullu parler », ils doivent s'adresser au sieur Amelot, « Conseiller de Sa Ma^té^, intendant de sa justice en la province[1] ». — Un autre arrêt du Conseil du 30 janvier 1625 est rendu après information faite par le sieur Granger, « Conseiller de Sa Ma^té^ au Conseil et intendant de justice et police de la ville de Lion et païs de Lionnois », sur plainte du gouverneur de Montélimar, « pour raison de l'esmoption populaire arrivée en icelle ville le 6e octobre[2] ». — De même, les élus en l'élection de Quercy s'adressent au Conseil pour être indemnisés « des pertes par eulx souffertes lors du soulèvement de plusieurs habitans et communaultés dudit pays de Quercy, qui auroyent de force et violence vollé et pillé leurs maisons, bruslé et abbattu les bastimens, couppé les arbres fruictiers et commis autres insolences en leurs personnes et biens » ; et l'arrêt du 1er février 1625 est rendu en leur faveur après enquête[3]. — Le 27 mars 1627, un arrêt encore dédommage les maire et échevins de Troyes pour « la perte des bleds survenue en lad. ville, lors de l'esmotion arrivée en icelle le 16e avril 1626 et autres jours ensuivans[4] ». — Et c'est encore à Troyes que, le 23 août 1627, à la suite d'un édit sur les gabelles, « quantité de personnes... se seroient esmeuz et transportez en la maison d'un Sr Bertault », receveur des deniers d'octroi, proche du grenier à sel, « de laquelle ils ont rompu les portes, brisé les meubles, pillé et ravagé tout ce qu'ils ont trouvé en icelle..., cherché ses enfans pour les tuer, etc. » ; et Bertault, dans une autre requête, remontre « ladite sédition estre arrivée par la tollérance et connivence des magistrats, maire et eschevins de ladite ville, qui ont souffert devant leurs yeux le pillage » de ses biens, de sa maison et des maisons de ses parents[5]. — La liste est longue, mais

1. Arch. nat., E 80. — Il est difficile de distinguer entre Jean et Denis Amelot, tous deux (ce sont les deux frères) conseillers d'État et maîtres des requêtes en cette année 1624.

2. Arch. nat., E 81^A^, fol. 189. — Il y a aussi plusieurs Granger ou Grangier conseillers d'État. Celui-ci doit être Maximilien Grangier, « intendant à Lion jusqu'en 1625, qu'il fut fait conseiller d'État ordinaire » (B. n., ms. fr. 14018, fol. 90).

3. Arch. nat., E 81^A^, fol. 232. — L'enquête avait été conduite par le sieur d'Aultry, qui n'est autre que le futur chancelier Séguier, alors intendant de la justice en Guyenne.

4. Arch. nat., E 91^B^, fol. 177.

5. Ibid., E 93^B^, fol. 165.

pourrait être aisément plus longue encore. Et ces quelques exemples montrent bien l'état d'esprit des populations, exaspérées par les taxes et prêtes à tout briser, sans que les magistrats municipaux osent ou veuillent intervenir, dès qu'elles appréhendent la venue d'un « maltôtier » et l'établissement de nouveaux droits.

Bien entendu, ces « émotions populaires » dégénèrent fréquemment en véritables émeutes ou même en révoltes qui s'étendent à un canton tout entier. Donnons-en de même quelques exemples précis.

Ce sera d'abord l'émeute d'Amiens du 29 mai 1628. Elle a pour cause la venue en Picardie d'un commissaire royal, François de Pomereu, conseiller d'État et maître des requêtes, président au Grand Conseil, qui avait reçu commission d'y installer des officiers de justice nouvellement créés[1]. Il passa une première fois à Amiens et y rencontra la vive résistance du présidial. Il y revint près de trois mois après, et c'est alors que l'émeute se produisit. Le bruit avait circulé en ville qu'il avait charge de « mettre des imposts sur toutes les marchandises ». Les maîtres des métiers et les marchands s'assemblèrent de nuit et, le lundi 29, vers cinq à six heures du matin, écrit Pomereu dans son procès-verbal, « vinrent devant et derrière nostre hostellerye l'assiéger avecq bastons, cousteaux, haches et picqs dont on abat les murailles, au nombre de plus de dix mil, et mesmes sur toutes les advenues des rues, pour empescher de nous sauver, avoient mis deux ou trois cens hommes pour garder les passages, disans qu'ils nous voulloient avoir pour nous tuer ». Le duc de Chaulnes, gouverneur de Picardie, ne parvint pas à maîtriser la foule. « Pour Messieurs du Corps de ville », note Pomereu, « aucun d'eux n'a paru. » Le commissaire du roi ne put que s'échapper de maison en maison, « par dessus trois murailles », et gagner enfin l'hôtel de ville, où le duc de Chaulnes lui fit donner un bon cheval. Il s'enfuit, escorté d'une douzaine de gentilshommes, « non sans très grand hasard de notre personne », ajoute-t-il, parce que le duc, imprudemment, « fit prendre les armes aux compagnies privillégiées, lesquelles, au lieu d'apaiser la sédition, voulurent par plusieurs fois courrir sur nous et nous tuer avecq leurs mousquets et picques..., poussés à cela par plus de dix mil personnes, qui nous suivoient avecq injures atroces, mesmes contre la personne du roi ». Il se peut que Pomereu exagère la fureur des émeutiers pour excuser une fuite qui ne lui faisait pas grand honneur. On comprend, en tout cas, les termes du billet de Bullion, qui transmit à Richelieu le rapport de Pomereu : « L'affaire

1. Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 789, fol. 127 et suiv.

est de conséquence. Il semble que l'impunité de Rouen[1] soit cause de tout ce mal. C'est un exemple bien dangereux de voir une ville en laquelle il y a citadelle, où le gouverneur ne met ordre à la sédition, et que le commissaire du roi, de telle qualité qu'un maître des requêtes, soit contraint de s'enfuir hors la ville, avec injures contre la personne sacrée de notre roi[2]. »

L'émeute de Laval, des 2 et 3 juin 1628, se produisit dans des circonstances analogues. L'occasion en fut la création de visiteurs et contrôleurs des toiles. Mais le peuple, soulevé, s'en prit à tous ceux qui représentaient à ses yeux la fiscalité royale. Le receveur des tailles fut assiégé dans sa maison et, en défendant sa caisse, tua l'un des émeutiers. Les commis, capitaines et archers des gabelles, établis sur les routes où passaient d'ordinaire les faux sauniers qui apportaient à Laval le sel de Bretagne, furent poursuivis « jusques à deux ou trois lieues par plus de six cens personnes armées d'arquebuses, mousquets, demy-piques », criant qu'il fallait « assommer tous les gabelleurs et faire provision de sel pour dix ans ». L'émeute rencontra si peu de résistance qu'une bande d'émeutiers put aller jusqu'à Vitré, d'où elle rapporta quantité de faux sel, qui fut vendu librement en ville les jours suivants[3]. Ce fut longtemps après que les Requêtes de l'hôtel rendirent un arrêt, auquel, d'ailleurs, le Parlement mit opposition[4].

L'année 1630 fut marquée par des troubles plus nombreux encore. Je ne signalerai que les émeutes de Caen en mai, de Lyon en juin, d'Angers en juillet-août. Sur l'émeute de Caen, nous avons un long procès-verbal, très détaillé, que dressa un maître des requêtes, le sieur Turgot[5]. L'origine en fut un transport de blé, par bateaux, hors de la ville. Le 23 mai 1630, sur les six à sept heures du soir, « une femme d'assez mauvaise réputation » descendit au port ; elle déclara qu'elle venait du château et que le gouverneur « donnait au peuple liberté de piller les bateaux ». Elle n'eut pas à le dire deux fois. Un conseiller au présidial, qui passait par là, essaya de s'opposer au pillage, mais dut quitter la

1. Il s'agit évidemment de « l'émotion populaire » des 16 et 17 novembre 1623, dont il a été question plus haut.

2. Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 248, fol. 34.

3. Arch. nat., E 96[B], fol. 30 et 421. — La Bretagne était exempte de gabelle, et le sel breton, qui n'avait pas payé de droits, était considéré comme « faux sel » dans les pays de gabelles.

4. Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 795 *bis*, fol. 290.

5. Jacques Turgot, sieur de Saint-Clair. Voir, à son sujet, G. Villain, *Tableau généalogique de la famille Turgot*, dans *Procès-verbaux de la Commission du Vieux-Paris*, 1899, Annexe, p. 60. — Le procès-verbal est aux Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 795 *bis*.

place, quand on le menaça de le jeter à l'eau, et avertit Turgot. Celui-ci manda aussitôt « au lieutenant criminel qu'il eût à informer » et ordonna « au prévôt et aux archers d'exécuter les décrets qui leur seraient mis aux mains par justice ». On arrêta quelques séditieux, qui furent condamnés au fouet. Cependant, le peuple murmurait et l'exécution risquait d'aggraver l'émeute. « Pour garantir tel désordre, les archers du prévôt étant mandés avec leurs casaques par ledit Turgot, au lieu d'obéir, prirent la fuite. » On les remplaça par des soldats de la garnison, dix hallebardiers et deux mousquetaires, qui ne purent qu'entraîner les prisonniers dans « la maison du roi[1] ». Le tocsin sonne et, en moins d'une heure, environ deux mille émeutiers se réunissent devant la prison, qu'ils assiègent. « Aussitôt », nous dit le procès-verbal, « l'avis en étant donné au Sr Turgot, maître des requêtes, il manda les capitaines du château et de la ville et les pria lui fournir seulement vingt mousquetaires pour réprimer cette audace et garantir la maison du roi, de laquelle on brisait les portes. Mais ceux de la ville témoignèrent ne pouvoir satisfaire à l'ordonnance dudit maître des requêtes, alléguant n'être pas en leur pouvoir de faire obéir les bourgeois enrôlés sous leurs charges, qui pour la plupart fomentaient ou approuvaient la sédition, et n'étaient résolus à souffrir le châtiment des séditieux. » Il fallut que Turgot ramassât en ville une vingtaine de nobles et d'officiers « aimant le bien public ». Mais, quand il arriva devant la prison, dont les portes avaient été forcées, les prisonniers n'y étaient plus, et il apprit que les émeutiers pillaient les maisons des faubourgs. Il y courut, tua trois ou quatre mutins, dispersa la foule. L'émeute recommença, d'ailleurs, le lendemain ; et ce fut seulement le mardi soir, 28 mai, que l'arrivée du gouverneur, le duc de Matignon, permit de rétablir l'ordre. Que se serait-il passé, du 23 au 28, s'il ne s'était trouvé là un maître des requêtes énergique?

L'émeute de Lyon nous est connue par une lettre de Marillac, qui y assista et qui écrivit au Cardinal le soir même. Le roi achevait alors la conquête de la Savoie ; les reines étaient à Lyon, avec le Conseil. Là encore, ce sont des droits nouveaux qui ont irrité la population. Le 7 juin au matin, environ deux cents « compagnons futainiers et veloutiers » entourent la maison d'un sieur Cotel, collecteur des droits. Marillac, qui en est averti, fait querir, vers midi, le lieutenant criminel pour informer, et envoie sur les lieux l'un des archers de la prévôté de l'hôtel. Mais l'archer est battu et retenu prisonnier ; le lieutenant cri-

1. La prison.

minel est assiégé dans sa maison. On parvient à le délivrer et à prendre l'un des émeutiers. La populace ne s'apaise pas, bien au contraire. Enfin arrive le gouverneur, d'Alincourt, qui, vers huit heures du soir, s'en vient trouver Marillac, après avoir vu la reine. Il m'a dit, écrit Marillac, « que ces gens étaient assemblés en une place de la ville, qu'ils demandaient qu'on leur rendît ce prisonnier, qui est un veloutier, faisant de grandes menaces, si on ne le délivrait ; qu'il avait voulu faire armer les capitaines et leurs quartiers ; et moi-même j'ai commandé au prévôt des marchands de faire armer les capitaines, pour avoir raison de ces séditieux. Le Sr d'Alincourt m'a dit qu'il n'y avait pas un capitaine qui ait pu faire prendre les armes en son quartier et que plusieurs témoignaient à leur contenance qu'ils n'en étaient pas fâchés. » Sans doute, la reine mère eut-elle peur et Marillac n'était-il pas lui-même très rassuré, car on relâcha le prisonnier. « J'espère », dit Marillac en terminant, « que cela fera cesser le bruit ; mais il est étrange de voir combien facilement ces gens-là prennent cette veine, et la froideur des plus qualifiés à y pourvoir[1]. »

Sur les troubles d'Angers, nous n'avons pas de détails. Nous savons seulement, par Marillac, qu'ils durèrent assez longtemps et que le commissaire qui informa contre les séditieux exécuta sa commission dans le château de Saumur, « n'osant aller à Angers ». Et Marillac ajoute : « Il y a grand sujet de croire que le maire de la ville y trempe (dans la sédition), comme il en est accusé[2]. »

Ainsi, partout les choses se passent à peu près de même. Quelque établissement ou levée de droits nouveaux provoque la sédition, qui s'en prend indistinctement à tous ceux que le peuple confond sous le nom méprisant de « maltôtiers ». Mais, ce qui est plus grave, les bourgeois et les magistrats municipaux agissent souvent comme s'ils approuvaient les émeutiers, et souvent ceux qui devraient réprimer la sédition se dérobent et la laissent s'étendre. Enfin, quand il s'agit de punir, les cours cherchent à paralyser la justice du roi. Quels que pussent être les motifs secrets de Marillac lorsqu'il insistait auprès de Richelieu et du roi sur les dangers d'une situation qui paraissait s'aggraver chaque jour, on ne peut contester qu'il était fondé à écrire, par exemple, cette lettre du 15 juillet 1630, où il déclarait, à propos des troubles de Laval et d'Angers : « Je ne pense pas qu'il se puisse rien imaginer de plus préjudiciable à l'autorité du roi, ni à ses affaires,

1. Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 795 *bis*.
2. Ibid., fol. 385.

même [surtout] en l'état présent. Tout est plein de séditions en France. Les parlements n'en châtient aucune. Le Roi a donné des juges pour ces procès et le parlement arrête l'exécution de ces jugements, et par conséquent les séditions sont autorisées, et je ne sais ce qu'il faut espérer ou appréhender de cela, vu même la fréquence de ces émotions, dont tous les jours quasi nous avons un nouvel avis[1]. »

Bien entendu, tout ceci n'empêche pas que Marillac pense en « dévot », comme Bérulle, qu'il veuille profiter de la paix pour intensifier la propagande catholique en pays huguenot et qu'il désire ardemment, dans l'intérêt de la foi, une entente étroite entre le roi de France et le roi d'Espagne, entre le Roi Très Chrétien et le Roi catholique. La conversion des hérétiques lui apparaît comme le couronnement nécessaire de l'œuvre de redressement, si heureusement accomplie par Louis XIII et le Cardinal. C'est le sens d'une lettre inédite qu'il écrivit à Richelieu le 16 août 1629 — après la pacification du Languedoc — de ce style lourd et souvent obscur qui lui est propre :

« Le sentiment et la connoissance que vous avez des conversions est, Mgr, un effet de vostre piété et me semble que vous serez plus à propos l'âme que l'instrument de ce dessein, pour ce que l'Église et la France ont besoin de vous en plusieurs choses très grandes, qui requièrent vostre présence au cœur pour animer touttes les parties ; et pour ce particulier il me sembleroit bien à propos de remplir touttes ces provinces de missionnaires, de récollets, capucins, pères de la doctrine, Oratoire, jésuites et autres, et qu'un peu de dépense seroit bien employée pour les entretenir, et retirer aussy d'autres qui, moyennant quelque petit secours temporel, reviendront aisément, ayant assurance de n'estre pas réduits à la mandicité par leur conversion. Cet article est si important que, comme vous le jugez, c'est le fruit des travaux et la fin et le but des desseins de Dieu, pour lesquels il a fait les merveilles dont vous avez esté très digne instrument[2], et oblige, ce me semble, à s'y appliquer principalement, comme le point qui establit solidement le repos et qui plus puissamment que tout pourvoit à l'advenir[3]. »

Il faut donc toujours tenir compte, chez Marillac, des mobiles religieux, comme il ne faut jamais oublier que trop souvent, chez lui, les pensées d'ambition personnelle se mêlent au souci du bien public. Mais je crois impossible aussi de méconnaître — on ne l'a pas dit assez —

1. Ibid., fol. 290.
2. La phrase, jusqu'ici, a été soulignée par Marillac.
3. Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 794, fol. 97.

qu'il opposait à la politique de Richelieu une autre politique, et qu'entre les deux il était permis d'hésiter. Richelieu ne méconnaissait pas la gravité des troubles que provoquait la fiscalité royale ; mais il n'admettait pas que la misère et les plaintes des peuples pussent le détourner de son but : assurer en Europe la sécurité du royaume et la gloire du roi. Marillac était sans doute trop porté à se faire illusion sur les desseins de l'Espagne et à voir surtout en elle la protectrice de la religion menacée par l'hérésie ; mais il croyait sincèrement à la nécessité de la paix au dehors pour rétablir l'ordre au dedans. Un jour devait venir où le roi serait contraint de choisir entre les deux politiques et, ce jour-là, la rupture était inévitable entre Marillac et Richelieu.

* * *

Or (et nous rejoignons ici la conception traditionnelle du « Grand Orage »), dans ce conflit entre deux politiques, où se jouaient les destinées de la France, s'inscrit le conflit que fait naître à la Cour, et d'abord au sein même de la famille royale, la transformation des sentiments de la reine mère à l'égard d'un ministre qui avait été sa créature. Et rien ne montre mieux que cet incident capital le caractère personnel et familial de la monarchie au temps de Louis XIII, le rôle parfois prépondérant que peuvent jouer alors dans l'État des querelles purement domestiques.

Je ne referai pas, après tant d'historiens qui l'ont fait avec talent, le portrait de Marie de Médicis au temps du « Grand Orage », et je me dispenserai de dire, une fois de plus, comment se transformèrent ses sentiments, à mesure qu'elle sentit que son fils et la réalité du pouvoir lui échappaient. Les motifs de son irritation, et bientôt de sa haine aveugle, à l'égard d'un homme dont elle était bien incapable de comprendre les desseins, sont faciles à concevoir. Je noterai seulement quelques faits matériels qui aident à les mieux comprendre encore, avant de rappeler brièvement, sans les raconter, toutes les péripéties successives du drame.

On sait que Richelieu ne fit rien pour éloigner l'un de l'autre le fils et la mère, qu'il avait autrefois travaillé à réconcilier. On songe moins que les conséquences mêmes de la politique du Cardinal, sans qu'il l'eût voulu, rendirent plus amères les déceptions de sa bienfaitrice. Les années 1628 et 1629 apportèrent, en effet, à Marie de Médicis des satisfactions de vanité qui avivèrent encore son goût pour le pouvoir. En

septembre 1627, Louis XIII, quand il quitta Paris pour l'Aunis, où l'île de Ré était occupée par les Anglais, déclara sa mère régente dans toute la partie du royaume située au nord de la Loire ; le Conseil se divisa, le plus grand nombre des conseillers suivant le roi[1], les autres restant auprès de la reine[2]. Le retour du roi à Paris, en février 1628, n'interrompit la régence que quelques semaines ; puis elle se prolongea jusqu'à la capitulation de La Rochelle, en novembre. Marie de Médicis la reprit, d'ailleurs, moins de deux mois après, lorsque, le 15 janvier 1629, Louis XIII partit pour l'expédition d'Italie, et cette fois elle la garda plus de six mois entiers, jusqu'à la fin de juillet. Enfin, pendant une grande partie de l'année 1630, Marie de Médicis, installée à Lyon avec Anne d'Autriche et la plus grande partie du Conseil, fut tenue au courant de tout et consultée chaque fois qu'une décision grave s'imposait. En cet été de 1630, Marie put se croire véritablement reine, associée étroitement à l'exercice du pouvoir par la volonté de son fils.

D'autre part, si le roi est souvent éloigné de sa mère et subit ainsi davantage l'ascendant de son ministre, Marie est comme livrée sans défense aux suggestions des adversaires encore secrets du Cardinal. Pendant la première régence, en 1627-1628, outre son secrétaire des commandements, Claude Bouthillier, dévoué de tout temps à Richelieu, mais qui n'en sert pas moins fidèlement sa maîtresse, et l'un des secrétaires d'État, d'Ocquerre, elle a auprès d'elle Pierre de Bérulle, qui dispose sur elle de toute l'autorité d'un directeur de conscience. En 1629, les deux ministres qu'elle consulte journellement sont Bérulle[3] encore, et Marillac, qui n'a pas accompagné le roi. Enfin, quand Bérulle meurt, le 2 octobre 1629, l'influence de Marillac n'en est pas diminuée, bien au contraire, et c'est alors — en 1630, il ne quittera guère Lyon où sont les reines — que son opposition à la politique de Richelieu achève de se découvrir. Il est certain que l'entourage de Marie de Médicis ne l'a pas disposée à la résignation.

Mais il est temps d'en venir aux événements mêmes des deux années 629 et 1630, de la seconde surtout, que M. Batiffol a nommée, d'après ne expression de Richelieu lui-même, « l'année des tribulations ».

1. A partir d'octobre, les arrêts du Conseil portent la mention : « Du Camp devant la Rochelle. »

2. Parmi les signataires des arrêts rendus en son nom, je relève Bullion, Champigny, Duret Chevry, J.-J. de Mesmes, Spifame.

3. Marie de Médicis avait fait entrer Bérulle au Conseil l'année précédente.

* * *

A vrai dire, les « tribulations » se sont annoncées de très bonne heure. Dès 1628, pendant le siège de La Rochelle, Marie de Médicis s'inquiéta du long éloignement de son fils ; elle ne croyait pas au succès du blocus et le bruit de son mécontentement arrivait jusqu'à Richelieu. Je tiens à verser ici au dossier que les historiens ont déjà réuni une pièce qui ne manque pas de saveur, qui me paraît très caractéristique de la mentalité de la reine mère et dont l'orthographe suffirait à prouver qu'elle est autographe. Je la reproduis sans y rien corriger. C'est un billet que Marie adressa à Richelieu le 8 mai[1] :

« Mon Cousin[2]. J'ay eu beaucoup de desplaisir de voir par vostre lettre que m'apporte [un nom illisible], la pensée où vous este sur le sugget dont vous mescrives, et bien que mes dernières soient suffisantes pour vous en hoster, je vous assureres encore par celle si que chose du monde ne capable de me diminuer tant ç^t pu [tant soit peu] la creance certene que j'ay de vostre affection entière à tous ce qui regarde mon contentement. Il est vray que je suis un pu [peu] collère. Mes vous saves que je croye avoir raison quan je fais paroistre ma prontitude. Je suis fort ayse de n'en avoir pas eu en l'affaire dont et question, et vous assure qu'il fault que je m'abandone de tout avant que je perde le souvenir des fidèles services que vous maves touiours rendu, qui me feront estre jusqu'à la fin — mon Cousin — vostre bien bonne cousine et affectionnée — Marie. »

Pendant les campagnes d'Italie et de Languedoc, en 1629, les sentiments de la reine mère s'aigrissent peu à peu. M. Batiffol en a analysé les raisons et je ne puis que renvoyer à son livre. A ce moment-là, Marillac et Bérulle informaient Richelieu des appréhensions de Marie de Médicis ; et il n'est pas douteux qu'ils les entretenaient, tout en paraissant les combattre. Je voudrais citer deux ou trois de leurs lettres, puisque je n'ai pas d'autre but, en ce qui concerne cette année 1629, que d'ajouter quelques textes inédits à ceux que l'on connaît déjà. On imagine sans peine ce que Richelieu devait penser en les lisant.

En février, Marillac et Bérulle laissaient — ou faisaient — courir le bruit que le roi ne se contenterait pas de débloquer Casal. Un premier succès l'entraînerait à d'autres entreprises. Il voudrait conquérir le

1. Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 790, fol. 154.
2. On sait que les souverains traitaient toujours un cardinal de « Mon cousin ».

Milanais. Ainsi, pour soutenir le duc de Mantoue[1], il engagerait le royaume dans une guerre contre l'Espagne, dont on ne pouvait prévoir l'issue et qui, en tout cas, donnerait à la révolte des huguenots le temps de s'étendre et de se fortifier dans le Midi. Écoutons d'abord Marillac :

« Nous entendons icy force bruits des desseins du Roy sur le passage en Italie, et je regarde tout cela en la confiance que j'ay que Dieu vous conduit. Il me semble que s'il plaist à Dieu que vous faciez lever le siège de Casal, soit par l'apréhension des armes du Roy, soit en effect par son passage actuel, que c'est un effect glorieux et de grande réputation, et que, tournant à l'instant la teste devers les rebelles, il rempliroit le Languedoc d'estonnement et avanceroit beaucoup la réunion de tout son royaume et le restablissement de son authorité en iceluy, ce qui semble estre le dessein de Dieu et le sujet de la bénédiction que Sa M^té^ en reçoit. Il y a d'autre part à craindre qu'une armée florissante, desjà portée de là les monts, soit aisément portée à passer plus avant, et qu'il soit malaisé de résister aux conseils qui s'en donneront, soit pour la facilité d'entrer en un pays ennemy tout proche, soit pour les apparences de bon succès, desquelles on flattera les oreilles, que les Milanois tendront les bras et autres raisons, mesme que l'on pensera que ce ne soit qu'une affaire d'aller et venir, et que l'on aura moyen de repasser en Languedoc. Je confesse que l'on peut trouver en ce sujet de grans allèchemens. Mais quand on considère que, portant les armes du Roy en Italie plus avant que ce qui est nécessaire, on s'engage sans voir bien clair ou bien assurement l'yssue, que l'on laisse fortifier les rebelles en France, que les factions y reprennent haleine, que l'armée d'Allemagne et de Flandres entreront peut estre en Picardie et en Champagne, et que je ne scay pas si nous avons bénédiction de Dieu pour ces desseins là, il me semble que cela est fort à peser, et je ne doute point que vous n'y faciez touttes les considérations qu'il apartient[2]. »

Un billet de Bérulle, quelques jours plus tard (le 21), est plus significatif encore. Il contenait des passages en chiffres ou en langage convenu, que je traduis pour la commodité de la lecture :

« Je dois mander au Cardinal les bruits de par deçà. Celuy de la paix a peu duré. Le bruit du passage du Roy en personne a succédé à l'autre : *c'est fort improuvé. Car, outre l'inclination générale à la paix, on blasme*

1. Le duc de Nevers, devenu duc de Mantoue.

2. Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 793, fol. 72. — Un autre passage de cette même lettre a été déjà cité ci-dessus.

cette sortie du Roy hors le Royaume; on dit que toute la mayson Royalle est hors l'Estat (excepté Mr le Prince), et la maison Royalle *sans lignée*: le Roy, Monsieur frère du Roy et Mr le Comte. L'on dit qu'on oppose la personne propre du Roy aux lieutenants du Roy d'Hespagne, comme si les lieutenants de Roy ne leur suffisoient pas; qu'on donne commancement à une guerre immortelle, parmi les nécessités de l'Estat et les misères du peuple; que, sous le prétexte de Casal, on veut entrer dans le Milanois; et cela est publiquement et hautement blasmé, mesme des ennemys ouverts du Roy d'Hespagne.

« Il n'y a rien du mien en ces discours que la fidélité à le rapporter. Seulement, j'y adjousteré que s'il arrivoit ou au Roy ou au Cardinal une maladie médiocre de huit jours, le dessein périroit et ses ruines en tomberoient sur le Cardinal.

« S'il y a dessein d'entrer dans le Milannois, on a besoin d'en avoir advis secret par deçà, pour donner ordre aux frontières. Car il n'y a ny gents ny argent pour cela; et on les croit en mauvais estat[1]. »

Puis viennent, pour terminer le billet, une série de nouvelles alarmantes. Mais le double jeu, d'ailleurs assez naïf, de Bérulle apparaît mieux encore dans un autre billet, du 27 février :

« Je dois vous avertir que, sur les divers bruits qui ont couru, j'ai vu la Reine Mère en grande peine et en appréhension d'une guerre nouvelle et difficile par l'entreprise sur le Milanais. Sa prudence cache cette peine et nul encore ne s'en est aperçu. Elle a montré au Garde des Sceaux une assurance que cela ne seroit point. Le désir qu'elle en a lui donne par intervalle cette créance. Mais elle retombe aisément en la crainte du contraire. Et je crois devoir confirmer cette doute, afin qu'elle ne soit trop émue et surprise dans les nouvelles qui en peuvent arriver. Si on tend ailleurs qu'à Casal, le Cardinal en doit avertir la Reine Mère. Si le retour en France est proche, on la doit décharger de cette peine, qui pourrait même à la longue altérer sa santé. Je ne le puis sans ordre, sachant ce que je sais[2]... »

Les bruits dont Bérulle se faisait ainsi complaisamment l'écho étaient sans fondement. Aussitôt après la délivrance de Casal, Louis XIII repassa les monts. Mais il ne revint pas à Paris. Il gagna directement le Languedoc, où Richelieu ne tarda pas à le rejoindre; et ce furent la prise et le sac de Privas, l'entrée à Nîmes, le fameux Édit de grâce. Aux succès remportés sur les huguenots, Marillac et Bérulle ne purent

1. Aff. étr., Mém et doc, France, t. 790, fol. 76.
2. Ibid., t. 249.

qu'applaudir : ce fut une courte accalmie. Puis d'autres événements survinrent, surtout un nouveau caprice de Gaston, son projet de mariage — malgré le roi et sa mère — avec la fille du duc de Mantoue, Louise-Marie de Gonzague. L'incident, que je ne raconterai pas[1], accrut la mauvaise humeur de Marie de Médicis. On sait, enfin, l'accueil qu'elle fit à Richelieu lorsqu'il revint de Montauban, dont il avait obtenu la soumission. A vrai dire, les services qu'il venait de rendre à son maître étaient trop éclatants pour que celui-ci pût les oublier ; et Louis XIII n'eut pas trop de peine à réconcilier une fois encore, en apparence, le Cardinal et sa mère[2]. Mais celle-ci ne savait pas pardonner. Au moment où commença « l'année des tribulations », Marie de Médicis pouvait dissimuler ses rancunes : elle n'attendait que l'occasion d'obtenir l'éloignement d'un ministre qui lui était désormais insupportable.

* * *

A la fin de l'année 1629, la situation redevient critique en Italie. Le tout-puissant ministre de Philippe IV, Olivarès, n'a pas approuvé les arrangements conclus après l'affaire du Pas de Suze. Il envoie à Spinola, qui est passé des Pays-Bas en Piémont, l'ordre de reprendre le siège de Casal, pendant que les Impériaux, venus du Tyrol, entrent dans le duché de Mantoue. Le duc de Mantoue appelle à l'aide. Une nouvelle campagne, avec des forces accrues, est indispensable, si l'on ne veut pas perdre tout le fruit des succès remportés au printemps. Un conseil, en novembre, décide une levée de troupes et la formation de trois armées, sous trois maréchaux, Créqui, La Force et Schomberg. Mais qui prendra le commandement en chef? D'irritants pourparlers continuent encore, en Champagne, avec le duc d'Orléans, pour obtenir qu'il revienne à la Cour[3], et le roi ne veut pas s'éloigner trop, tant que son frère n'aura pas consenti à une réconciliation complète. Si Gaston se retirait en Lorraine, la frontière champenoise pourrait être menacée. C'est alors qu'en décembre Louis XIII signe pour Richelieu une commission de lieutenant général, qui lui donne autorité sur tous les maréchaux et le charge de commencer la campagne en attendant la venue du roi : celui-ci, dès que l'on en aura fini avec Gaston, ira prendre le

1. Cf. Batiffol, *Richelieu et le roi Louis XIII*, p. 222 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 230 et suiv.
3. Gaston n'était pas revenu à la cour depuis qu'il avait dû abandonner son projet de mariage avec la princesse Marie.

commandement en personne. Et le 29 décembre 1629 — en plein hiver et malgré la peste, qui a fait son apparition dans les cantonnements — Richelieu quitte seul la Cour, pour aller passer les monts, laissant à Paris, avec Marillac, la reine mère, qui lui fait maintenant bonne mine, mais dont les protestations cachent mal les rancunes accumulées.

Richelieu ne s'éloignait certainement pas sans appréhension. Non qu'il redoutât les fatigues d'une traversée hivernale des Alpes ou les dangers de la peste. Mais que se passerait-il à la Cour lorsqu'il n'y serait plus? Marillac lui était, en apparence, tout dévoué. Il lui écrivait, le 28 janvier, qu'on avait essayé de le brouiller avec le surintendant, mais qu'une franche explication avait dissipé entre eux toutes les défiances : « J'ay esté extrêmement satisfait de luy », ajoute Marillac, « et me semble avoir fait le mesme effect de moy en luy. Vostre respect en est la clef et le soin de vostre contentement me sera tousjours au degré qu'il doibt[1]. » Mais d'autres billets du garde des Sceaux rendent un autre son ; ils le montrent soucieux de l'avenir, mal satisfait des expédients auxquels la politique du Cardinal l'oblige à recourir : « La nécessité d'argent fait prendre toutes les ouvertures », écrit-il encore le 12 février, « et véritablement je n'ay point de force à résister aux moyens qui se présentent, espérant que la paix donnera le moyen de réparer tant de maux que nous sommes contraints de faire à toutes les conditions des sujets du Roy. Et ce désir et ce soin est digne de vostre courage. Je crains bien cette nécessité, et me semble que les moyens d'y pourvoir se rendent tous les jours plus difficiles, plus rares et plus rudes[2]. »

A côté de Marillac, Bullion renseigne Richelieu sur tout ce qui se passe à la Cour[3]. Mais ses billets eux-mêmes, parce qu'ils sont sincères, ne sont pas toujours rassurants. Ils font mieux sentir au Cardinal les conséquences inévitables de son éloignement, le peu de confiance qu'il peut avoir dans l'initiative et dans la persévérance de Louis XIII. « Vous connoissez l'humeur du Roy », écrit, par exemple, Bullion le 16 mars, « lequel ne veut rien entreprendre aussitost qu'il faut voir le monde entre deux yeux, et s'excusant sur vostre absence, et à raison, car le fardeau seroit trop pesant pour luy, si vous n'en souteniez la meilleure partie[4]. » Presque toujours, Louis XIII voit ce qu'il faut faire,

1. Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 795 *bis*, fol. 48.
2. Ibid., fol. 75.
3. Je relève la phrase suivante, dans une lettre de Bouthillier au roi du 17 février 1630 : « La Reine, ayant incontinent rassemblé vostre conseil, où estoient MM. le Garde des Sceaux, le Surintendant et de Bullion... » Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 795 *bis*, fol. 81.
4. Ibid., fol. 117.

mais n'ose imposer ses vues ni donner des ordres « entre deux yeux ».

Il faut pourtant se garder d'être trop affirmatif, car d'autres documents rendent un autre son. Il est, sans doute, des moments où Louis XIII paraît craintif, incertain. Il en est d'autres où son langage est bien celui d'un roi. Sa confiance en Richelieu, en tout cas, l'affection qu'il lui porte ne se démentent pas. Ce fut probablement sur la route d'Italie, avant de passer les monts, que Richelieu reçut de son maître la lettre suivante, qui dut le réconforter. Elle porte la date du 6 février 1630. Richelieu avait envoyé au roi deux mémoires, concertés avec le maréchal de Schomberg. Louis XIII les avait lus ; il les approuvait ; mais il en donnait ses raisons, y ajoutait même quelques suggestions personnelles. Et il ajoutait :

« Voilà quel est mon sentiment sur les mémoires que vous m'avez envoyez. Je remets toutesfois à vostre jugement et expérience, et vous donne tout pouvoir, sans vous arrester à ce que dessus, de faire tout ce que vous verrez sur les lieux estre plus convenable au bien de mon service, au secours de mes aliéz et à ma réputation. Ayant reçu par le passé des effects si advantageux de vos bons conseils et de vostre prudente conduite que je me promets que le succez de ceste entreprise ne sera pas moings heureux et glorieux que des précédentes, ce qui accroistra de plus en plus l'estime particulière que je fais de vostre personne, et l'affection que je vous porte, qui est esgalle au mérite des grands services que vous avez rendus à moy et à cet Estat, dont je conserveray tousjours la mesmoire et le ressentiment[1]. »

A vrai dire, Richelieu, pendant ces mois de février et de mars 1630, dut être pris tout entier par son épuisante besogne. La *Correspondance* nous le montre veillant à tout, donnant de tous côtés les ordres nécessaires pour réunir les mulets, sans lesquels l'armée ne pourrait franchir les Alpes; pour faire voiturer jusqu'aux troupes les munitions, les vivres, sans lesquels elles ne pourraient continuer leur marche. Richelieu, qui était arrivé à Grenoble le 1er février, est à Suze au début de mars. Il négocie tout en avançant ; il cherche à gagner le duc de Savoie, mais n'y parvient pas. Au milieu de mars, l'armée prend alors l'offensive et refoule en direction de Turin les troupes piémontaises, qui refusent le combat. A ce moment, la retraite des ennemis ouvre les routes du sud, et Richelieu ordonne à Créquy d'aller, avec quelques milliers d'hommes, attaquer Pignerol à l'improviste. La ville, qui n'était pas en état de soutenir un siège, se défend à peine : elle capitule le 22 mars. La cita-

1. Aff. étr., Turin, t. XI, fol. 98.

delle aurait pu résister longtemps : elle se rend quelques jours plus tard, le 29. Pignerol est pris. C'est un coup de partie, qui donne à la France un poste de premier ordre, au débouché des vallées alpestres, au bord de la plaine qui entoure Turin.

Ici, je tiens à m'arrêter de nouveau. La prise de Pignerol a été, à mon sens, un événement capital, non seulement dans l'histoire des campagnes de Louis XIII en Italie — cela, tous les historiens l'ont dit — mais aussi dans l'histoire du « Grand Orage ». Non pas par elle-même, bien entendu. Marie de Médicis, Marillac ne purent que s'en réjouir, tout comme Richelieu et le roi. Mais ce fut la prise de Pignerol qui obligea Louis XIII à faire un choix définitif entre les deux politiques que nous avons vues s'opposer l'une à l'autre, la politique de Richelieu et celle de Marillac. Richelieu (et c'est une preuve nouvelle de sa clairvoyance) le comprit aussitôt. Si le roi gardait Pignerol, il tiendrait une des portes de la plaine du Pô ; il pourrait, en fortifiant la ville, en faire ce dépôt d'approvisionnements, cette base d'opérations au delà des monts, sans lesquels il ne pouvait entreprendre en Italie que des campagnes rapides, hasardeuses et sans lendemain. Mais il n'était guère vraisemblable que les Espagnols consentissent à lui laisser Pignerol sans combattre. La prise de Pignerol n'entraînait pas la levée du siège de Casal : elle posait nettement, pour la première fois, la question de paix ou de guerre avec l'Espagne.

Nous ne savons pas dans quels termes Richelieu fit connaître au roi la capitulation de Pignerol[1]. Mais, quelques jours après, une résolution s'imposa que seul Louis XIII pouvait prendre. Le duc de Savoie réclamait la ville et menaçait, si elle ne lui était pas restituée, de s'allier ouvertement avec l'Espagne. Rendrait-on ou garderait-on Pignerol ? Ce fut alors, le 13 avril, que Richelieu rédigea et expédia un mémoire pour le roi, dont nous avons conservé la minute. Celle-ci est inédite, et je ne comprends ni pourquoi Avenel ne l'a pas publiée[2], ni comment aucun historien n'en a jusqu'ici fait état. Je ne puis reproduire ce mémoire entier. Je crois tout au moins nécessaire d'en donner de longs extraits :

« Pignerol est pris. Il est impossible de représenter l'importance de ceste conqueste.

« Mais il faut voir quelle doit estre la suite de ce bon succès, et ce qui en peut arriver.

1. Du moins la capitulation de la citadelle, qui rendit l'occupation de la ville définitive —

2. Cette minute se trouve aux Aff. étr., Corr. pol., Turin, t. XI, fol. 413. — Or, Avenel a retenu plusieurs autres pièces du même fonds.

« Le Légat[1] oste toute espérance de faire la paix sans la restitution de Pignerol et les Espagnols cognoissent trop bien de quelle importance leur est ceste place entre les mains du Roy pour ne faire pas l'impossible pour l'en oster.

« Je leur dis, comme il est vray, que je n'en ay point de pouvoir et ne le puis encore avoir, n'aiant pas eu temps d'avoir nouvelles du Roy depuis la prise de ceste place.

« Je dis que cette place entre les mains du Roy ne peut donner de jalousie à la puissance d'Espagne en Italie, veu que, tandis que nous l'aurons, le duc de Savoie sera tousjours nostre ennemy, et par conséquent joint à l'Espagne contre nous, et que ses Estats feront une barrière entre Pignerol et le Milanois.

« Je dis qu'il importe plus à l'Espagne de nous tenir mal avec le duc de Savoie que non pas nous priver de Pignerol, veu que, quand nous n'aurions point ceste place, si nous sommes d'accord avec le Duc, nous avons toute commodité de les attaquer, et l'aiant, et le Duc estant contre nous, comme il sera tousjours, nous n'en avons aucune...

« De dire si Pignerol se doit restituer ou non, je m'en dispenseray, estant esloigné comme je suis. Bien diray-je que s'il se garde et se met en l'estat auquel on le peut mettre, le Roy a fait la plus grande conqueste qui se puisse faire et aura lieu d'estre arbitre et maistre de l'Italie.

« D'autre part, si on le rend, il faut perdre la pensée d'Italie pour jamais, n'estant pas une place à estre prise quand elle sera accommodée comme nous la commançons et comme Monsieur de Savoie la peut mettre en suivant ce que nous aurons commancé, et les passages d'Italie estans tels, qu'il est impossible que la France y face la guerre, si elle n'a une grande place comme celle-cy, où auparavant elle face ses magasins.

« Nous l'expérimentons tous les jours, car, quelque soing que nous avons depuis six mois, on ne sçauroit avancer trois lieues de plus que cecy sans y périr faute de vivres.

« On demandera peut-estre : Mais peut-on conserver Pignerol maintenant? Je responds qu'ouy, quoyque non sans peines, nonobstant lesquelles, pourveu qu'on emporte promptement la Savoie et qu'on ne perde point de temps à le fortiffier et le munir, les Espagnols ne sçauroient empescher la conservation des conquestes du Roy, et peut-estre lors Mr de Savoie, se voiant despouillé d'une partie de ses Estats, con-

1. Mazarin.

sentira-t-il de laisser Pignerol, ce qu'il ne veut pas maintenant, par eschange.

« Si vous me demandez, la conqueste de Savoie ne se peut-elle faire sans le Roy, je dis qu'ouy. Mais non pas si hautement et promptement, ny peut-estre assez tost pour remédier aux incommoditez qu'on souffre de deçà.

« Si on demande : le Roy y doit-il venir? estant esloigné comme je suis, je n'y puis répondre. Mais si l'affaire de Monsieur s'accommode solidement, je n'y voy point de difficulté, pourveu que la Champagne demeure pourveue et qu'on n'en oste pas l'armée qui y est, laquelle y sera plus nécessaire que jamais, y aiant apparence que, si la guerre continue, les Impériaux tenteront quelque diversion, dont cependant l'effet ne sera pas tant à craindre, si Monsieur est réconcilié, et qu'on puisse destacher M. de Lorraine.

« La question consiste donc à examiner s'il vaut mieux s'acquérir la paix en rendant Pignerol que de la conserver avec une longue guerre, qui obligera à tenir une forte armée en Piedmont, une autre en Savoie avec la personne du Roy, et une autre puissante en Champagne. Si on veut faire la paix, on la fera non seulement sans honte, mais avec gloire. Mais il y a à douter de la seureté de l'Italie pour l'avenir.

« Si la guerre se fait, elle se fera avec seureté pour la conqueste de la Savoie et la conservation de Pignerol. Mais il y a à douter qu'on ne soit attaqué en Champagne et à craindre la continuation de la guerre. Il faut voir en outre si les finances se trouveront tousjours pour la soustenir et si le dedans du Royaume sera tousjours paisible[1]...

« Le premier point du hasard et des difficultez de la guerre doit estre principalement vuidé par le jugement du Roy. La crainte d'un remuement intestin deppend de la constitution de l'affaire de Monsieur, nul ne le pouvant faire, s'il est bien réconcilié avec le Roy. Pour ce qui est de sçavoir si l'argent ne manquera point, cela deppend de M^r le Surintendant...

« Si on me demande mon avis, le lieu où je suis me doit empescher de le dire. Mais je diray bien librement, ou qu'il faut faire une vraye et solide réconciliation de Monsieur avec le Roy et la Royne, et gaigner les siens, en sorte qu'il ne reste aucun soubçon de part ny d'autre, ou faire la paix de Pignerol, car autrement nous ne ferons rien qui vaille.

1. On voit ici que les rébellions à l'intérieur n'inquiétaient pas Richelieu au même degré que Marillac. Pour lui, le royaume était « paisible », tant que Monsieur n'y provoquait pas la guerre civile, d'accord avec l'étranger.

Si on se résout à la paix, il la faut faire promptement, sans perdre un moment, tandis que les affaires du Roy sont en réputation. Si aussy on se résout à la guerre, il faut ataquer la Savoie sans délay, et le plus tost qu'on le puisse faire sera tousjours tard. Si le Roy se résout à la guerre, il faut quiter toute pensée de repos, d'espargne et de règlement du dedans du royaume. Si d'autre part on veut la paix, il faut quiter les pensées d'Italie pour l'advenir, et tascher cependant de l'asseurer autant qu'on pourra, dans des conditions qui ne peuvent être qu'incertaines, et se contenter de la gloire présente que le Roy aura d'avoir maintenu par force M. de Mantoue en ses Estats contre la puissance de l'Empire, d'Espagne et de Savoie jointes ensemble... »

Richelieu précise encore assez longuement les difficultés, d'ordre financier ou militaire, qu'il faut s'attendre à rencontrer, si le roi prend le parti de garder Pignerol. Mais il ne veut pas laisser Louis XIII sous une impression trop pessimiste, et il termine par la phrase suivante :

« Il arrivera peut-estre quelque accident qui facilitera et la conservation de ce que les armes du Roy ont pris en Piedmont et la conqueste de la Savoye. De façon que Sa Ma^té^ ne prendra pas, s'il luy plaist, les difficultés représentées en ce Mémoire pour des impossibilités. Les grandes affaires ne sont jamais sans grande peine, auxquelles on ne peut pourvoir, si on ne les prenoit de loin. »

* * *

Ce mémoire sur Pignerol me paraît éminemment significatif. Il nous montre à plein la façon dont Richelieu traitait les affaires, quand la circonstance était grave et qu'il était loin du roi. Il laisse, sans doute, transparaître ses préférences ; il glisse, ici et là, tels arguments dont il sait bien l'effet qu'ils produiront sur l'esprit du maître. Mais il ne manque pas d'examiner la situation sous tous ses aspects, de mettre en lumière les conséquences, bonnes ou mauvaises — il y a toujours des unes et des autres — des résolutions qui pourraient être prises. Il ne cherche pas le moins du monde à dissimuler, ni même à atténuer, les risques de celle qu'il croit la meilleure et qu'il souhaite. Et il ne conclut pas ; il laisse au roi seul le soin de conclure. Remarquons, d'ailleurs, qu'une pareille façon de faire, si même elle est suggérée par la prudence, suppose, chez Richelieu, la conviction que Louis XIII, bien éclairé, est très capable de prendre lui-même la résolution la meilleure.

Dans le cas qui nous occupe, il est facile — facile pour nous — de

détacher du mémoire les phrases essentielles : « De dire si Pignerol se doit restituer ou non, je m'en dispenserai, étant éloigné comme je suis, Bien dirai-je que, s'il se garde et se met en l'état auquel on le peut mettre, le roi a fait la plus grande conquête qui se puisse faire et aura lieu d'être arbitre et maître de l'Italie... Si le Roi se résout à la guerre, il faut quitter toute pensée de repos, d'épargne et de règlement du dedans du royaume. Si, d'autre part, on veut la paix, il faut quitter les pensées d'Italie pour l'avenir. » Voilà, nettement définies, les suites inéluctables des deux politiques — celle de Richelieu et celle de Marillac — entre lesquelles Louis XIII dut choisir.

Sur l'importance capitale que Richelieu attachait à ce mémoire et sur la façon dont Louis XIII se décida, nous sommes en partie renseignés par le Cardinal lui-même. A la fin de la minute dont je viens de citer de longs extraits, il a ajouté ces quelques lignes : « Je ne receus autre responce à cette dépesche, sinon que Monsieur avoit dit qu'il falloit garder Pignerol et emporter la Savoye, et que le Roy avoit confirmé la mesure et devoit partir promptement à ces fins. J'avois écrit trois ou quatre autres lettres de la mesme teneur, mais on ne les considéra pas davantage. » D'autre part, dans un « Avis au Roi » un peu postérieur, qu'Avenel a publié, nous trouvons ceci : « V. M^té^ et M^r^ le Garde des Sceaux savent bien que, par une dépesche que je fis au Roy, après la prise de Pignerol, je n'oubliay point à représenter les inconvéniens qui arriveroient de la continuation de la guerre, et les raisons qui pouvoient porter à acheter la paix au prix de la restitution de Pignerol. Vous savez aussi qu'on ne me fist autre responce à cette dépesche, sinon que le Roy avoit pris le parti le plus généreux, et venoit attacquer la Savoye[1]. » Enfin, une lettre inédite de Marillac à Richelieu, qui est du 25 avril, se rapporte évidemment à notre mémoire et confirme le témoignage de Richelieu : « J'ay receu présentement les lettres de Mr Bouthillier avec la dépesche cy enclose, que j'ay fait expédier sur le champ... J'en useray conformément à ce que Mr Bouthillier m'escrit de vostre intention, vous asseurant que nul des miens ne l'a vue. Je ne sais si nous comprenons bien de deçà l'esprit de vostre dernière dépesche, par laquelle vous représentez au Roy très exactement et très judicieusement les raisons des diverses résolutions que Sa Ma^té^ peut prendre sur l'occurence des affaires présentes. J'eusse bien désiré que vous eussiez passé un peu plus avant à donner vous-mesme les

1. Avis du Cardinal en réponse à un avis du garde des Sceaux, daté par Avenel du 14 ou du 15 mai 1630. Avenel, *Lettres*, etc., t. III, p. 664.

advis à Sa Ma^té ; mais vostre prudence et vostre retenue vous a posé les bornes auxquelles vous vous estes arresté[1]... »

Ainsi, la dépêche du 13 avril 1630 fut reçue par Bouthillier, puis, le 26 avril, à Dijon, par Marillac, qui la fit porter au roi[2]. Louis XIII venait à peine de se réconcilier avec son frère ; il avait jugé sans doute indispensable de l'informer et d'obtenir son assentiment à la résolution qu'il allait prendre ; et Monsieur avait déclaré « qu'il falloit garder Pignerol et emporter la Savoie. » Louis XIII ne répondit pas directement au Cardinal ; mais « on » écrivit à Richelieu que le roi « venoit attaquer la Savoie ». Nous ne savons pas qui est cet « on ». Ce que nous ne savons pas non plus, c'est le moment précis où Louis XIII se décida. Peut-être plus tôt que nous ne serions tentés de le croire. Rappelons qu'au mois de décembre précédent il avait déclaré qu'il irait prendre le commandement de l'armée dès qu'il serait tranquille au sujet de Gaston. Le 17 avril, Marillac, qui était alors à Troyes avec Louis XIII, écrivait à Richelieu : « J'ai proposé au Roi étant sur le point de son partement, qui doit être lundi prochain, 22 de ce mois, s'il avait agréable, *passant plus avant en Savoie*, de laisser son Conseil à Lyon... » Il semble qu'il eût, dès ce moment, l'intention de passer en Savoie. Et, pourtant, il ne connaissait pas encore la dépêche du 13 avril, que Marillac lui transmit de Dijon le 26. Il est vrai que Richelieu en avait écrit « trois ou quatre autres de la même teneur », et que peut-être l'une d'entre elles était déjà parvenue à Troyes. Mais rien ne permet de l'affirmer. Tout ce détail a d'ailleurs peu d'importance. Ce qui est certain, et ce qui importe, c'est que Louis XIII, vers ce moment-là, dans une conjoncture décisive, donna raison à Richelieu contre Marillac. Enfin, nous savons aussi, par une note conservée dans les papiers de Richelieu, que la reine mère, sincèrement ou non, comme Gaston, approuva l'expédition de Savoie. Voici le texte de cette note, qui mérite encore d'être citée :

« La Reine estime qu'il faut considérer les Espagnols comme ennemis de la France, en l'état des affaires présentes, attendre d'eux toutes sortes de mauvais artifices pour gagner le temps et essayer d'emporter Casal par la faim, ne le pouvant espérer par la force.

« Que s'il y a lieu, en faisant la paix, de mettre la réputation des armées du roi à couvert, conserver sûrement à Monsieur de Mantoue les États pour lesquels on a été obligé de s'engager à la guerre, on ne la peut faire trop tôt.

1. Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 795 *bis*, fol. 164.
2. Cf. la lettre ci-dessus.

« Mais Sa Ma^té^ ne peut croire, les dispositions de la part des ennemis n'étant pas conformes aux articles que Mazarin emporta d'ici, contre la créance qu'il en donnait pour eux et celle qu'il avait lui-même, ou doit[1], sur la parole de l'Empereur et du roi d'Espagne, faire sortir les Français de Casal, rendre Pignerol, Suze, tout ce que l'on a pris à Mr de Savoie, et quitter des avantages qui sont acquis, pour donner à la première occasion plus de facilité aux ennemis de venir à bout de ce qu'ils voudront entreprendre.

« Qu'elle prévoit beaucoup d'inconvénients à soutenir une guerre dans l'Italie, en l'état où sont les affaires présentes de ce royaume[2], [mais] qu'il y en a de bien plus grands à consentir de faire une paix honteuse, qui, par une telle faiblesse, aurait de mauvaises suites et nous apporterait certainement des guerres plus fâcheuses à supporter que celles que nous pouvons avoir aujourd'hui[3]. »

Mais quel fond pouvait-on faire sur l'approbation de la reine mère ou celle de Gaston? D'ailleurs, Louis XIII lui-même, qui n'avait pas répondu directement à Richelieu, n'avait pas pris à son égard l'un de ces engagements d'honneur auxquels sa conscience scrupuleuse lui interdisait de manquer. Richelieu resta dans l'incertitude. Et le conflit latent des deux politiques continua, pendant toute l'année 1630, en liaison étroite avec les événements d'Italie. Nous pouvons en suivre les péripéties, sans trop nous y attarder, jusqu'au dénouement, qui fut la Journée des Dupes.

* * *

Louis XIII, après un court séjour à Dijon, qui est bien connu[4], gagna Lyon ; il y prit congé des reines et y laissa le Conseil. Il était, le 10 mai, à Grenoble, où Richelieu était arrivé d'Italie la veille. Le roi et son ministre discutèrent la situation, en présence des maréchaux de Créqui et de Bassompierre. Richelieu lut un mémoire de Marillac, qui concluait en faveur de la paix, et le réfuta. Il examina les conditions proposées par les Espagnols et montra qu'elles étaient inacceptables. Louis XIII confirma sa résolution de garder Pignerol ; mais il voulut

1. *Sic.* Il faudrait : « que l'on doive ».
2. L'influence de Marillac sur l'esprit de la reine mère apparaît ici visiblement.
3. La note porte en tête une date ajoutée plus tard : « juillet 1630 ». Mais elle ne peut être de juillet, puisqu'il n'y est fait aucune allusion à l'occupation de la Savoie, commencée au milieu de mai et achevée en juin. La note est vraisemblablement de mai.
4. Il s'y rendit après la révolte du lanturlu.

que Richelieu se rendît à Lyon, pour y répondre à Marillac et tenter, une fois de plus, de convaincre les reines. Richelieu dut obéir. Nous avons, de ce moment-là, un « Avis du Cardinal en réponse à celui du garde des Sceaux[1] ». Richelieu y affirme qu'il a tout fait pour maintenir la paix ; qu'il était prêt à la conclure, même en rendant Pignerol ; mais il ajoute qu'à son avis la paix, telle que les Espagnols la voulaient, était à la fois honteuse et inutile. Il fallait donc continuer à négocier, mais aussi à combattre. Ainsi, ajoutait-il, « on ne fera la guerre que pour avoir la paix ». Au fond, les deux politiques, qui s'inspiraient de sentiments contraires, restaient dressées l'une contre l'autre. Mais Marie de Médicis comprit sans doute que son fils ne céderait pas. Elle n'osa pas désapprouver sa résolution ; et la campagne de Savoie commença.

Ce fut une campagne rapide et aisément victorieuse, ainsi que Richelieu l'avait prévu. Louis XIII disposait de 25,000 hommes et de 2,000 chevaux. A grand'peine, les mulets de charge, le pain, les munitions avaient été rassemblés. Le roi passa la frontière, prit Chambéry le 16 mai, Annecy le 24. En juin, toute la Savoie était occupée, sauf la citadelle de Montmélian, isolée en pays conquis. Le prince Thomas de Savoie, qui commandait l'armée piémontaise, dut se retirer, par le Petit-Saint-Bernard, dans le Val d'Aoste. D'ailleurs, comme toujours, les négociations se poursuivaient, sans interrompre la campagne. Elles étaient difficiles, parce que l'on négociait tout à la fois avec Charles-Emmanuel ; avec Spinola, qui assiégeait Casal et représentait le roi d'Espagne ; avec Colalto, qui assiégeait Mantoue et représentait l'Empereur. De l'un à l'autre voyageait sans cesse un agent officieux du pape, Giulio Mazzarini. C'est alors que Richelieu apprit à connaître et à apprécier Mazarin. Malheureusement, celui-ci, plein de bonne volonté, ne pouvait pas grand'chose. « Il a beaucoup de bons désirs », écrit Richelieu le 29 mai, « mais si peu de pouvoirs, que je ne crois pas que sa négociation puisse produire le fruit qui en pourrait être attendu[2]. » Elle entretenait, en tout cas, l'espérance de la paix et, à Lyon, l'illusion qu'elle eût été aisée à conclure.

Dans ces circonstances difficiles, où de nouvelles décisions étaient à tout moment nécessaires, Richelieu écrit à Marie de Médicis, le 3 juin, au nom du roi, de venir jusqu'à Grenoble. Il l'en presse plus vivement le 12. Mais elle se dérobe. Les lettres de Richelieu sont dans le recueil d'Avenel ; les réponses de Marie, pour la plupart inédites, sont dans les

1. Déjà cité ci-dessus. Avenel, *Lettres*, etc., t. III, p. 664.
2. Richelieu à Marie de Médicis, 29 mai 1630. Avenel, *Lettres*, etc., t. III, p. 679.

archives des Affaires étrangères. « Je suis bien fâchée », écrit-elle, par exemple, le 7 juin, « que je ne puis obéir à ce que le Roi, Monsieur mon fils, désire que je me rende à Grenoble... ; mais étant incommodée, comme je lui écris, je crois qu'il trouvera bon que je ne me suis pas mise sur les chemins et que je me donne le temps de me guérir... Je serais extrêmement aise que les affaires prennent un bon train et vous avoue que j'ai très grande confiance en l'affection et au soin que je sais que vous y apportez[1]. » Et le 14 juin : « Je vous écris ce mot pour vous dire que j'ai très grand déplaisir de ne pouvoir aller à Grenoble, ma santé étant telle que, indubitablement, j'y arriverai malade[2]. »

Richelieu, très certainement, ne croyait guère à ces défaites. Le résultat en fut pourtant que Louis XIII quitta Grenoble, pour se rendre cette fois lui-même à Lyon, avec le Cardinal. Richelieu avait essayé en vain de le retenir. Il craignait que ce départ inattendu ne fît croire aux ennemis que le roi ne passerait pas en Italie et n'accrût leurs prétentions. Il craignait aussi le découragement des maréchaux, les désertions parmi les troupes. Il ne se trompait pas : en quelques jours, l'armée perdit 6,000 hommes[3]. Et ce nouveau voyage à Lyon fut inutile, comme le premier. Presque ouvertement, Marillac encourageait la résistance de la reine mère. Appelé à Grenoble par le roi, qui s'y était installé de nouveau, il se déroba, lui aussi ; il gémit sur ses infirmités. Il avait beau, en même temps, souhaiter ardemment, dans ses lettres, le succès des troupes royales, il ne trompait plus Richelieu. A cet égard, une lettre du 24 juin est significative, malgré les ménagements de pure forme. Richelieu avait soin de s'abriter derrière l'autorité du marquis de Béthune et du P. Arnoux, qui revenaient d'un voyage en Italie :

« Tous deux, d'un commun accord », écrivait-il, « disent que l'Italie attend fermeté du Roi au dessein qu'il a entrepris ; que la réputation du Roi est indicible, mais que, s'il fait une paix à mauvaises conditions, il en déchoira tout-à-fait. Que les conditions auxquelles il a condescendu pour la paix sont les moindres auxquelles on se pouvait réduire et que l'Italie en attendait beaucoup plus du Roi. Que rien ne donne tant de courage aux Espagnols que les avis qu'on leur donne tous les jours qu'en France on veut la paix. » Et Richelieu ne craignait pas d'ajouter : « Béthune et le P. Arnoux disaient ouvertement que ceux

1. Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 250, fol. 23.
2. Ibid., fol. 24.
3. On sait que les désertions en masse étaient très fréquentes dans les armées de ce temps-là.

qui font les zélés au repos de la France et au soulagement du peuple, ne parlant que de paix, ôtent le moyen de la pouvoir faire..., les ennemis n'ayant pris cœur en Italie que par la connaissance qu'ils croient avoir qu'en France on est las de la guerre et qu'on ne peut la continuer[1]. »

Nous n'en sommes qu'au premier acte du drame. Le second se joue en Maurienne et à Lyon, et il faudrait, pour le suivre sans peine, faire passer alternativement sur la scène, comme dans un drame de Shakespeare, la cour des reines et le camp, où le roi et Richelieu sont réunis. Ceux-ci résident alors à Saint-Jean-de-Maurienne, pendant que les troupes envoyées en Piémont s'acheminent par la haute vallée et le mont Cenis. D'ailleurs, Richelieu quitte souvent Louis XIII, pour se rapprocher des opérations et communiquer plus facilement avec les maréchaux.

En Maurienne, la vie n'est pas gaie. Elle n'est pas sans danger non plus. Il était rare, au XVIIe siècle, qu'une armée ne fût pas accompagnée par la peste : on appelait ainsi toute épidémie née de la guerre, le typhus en particulier. Beaucoup de soldats mouraient. Louis XIII n'était pas très rassuré ; il n'était pas aussi brave devant la maladie qu'en campagne. Dès les premiers jours de juillet, il laissait dire autour de lui qu'il ne passerait pas les Alpes. Richelieu le déplorait, parce qu'il attendait de nouveau Mazarin et savait bien que les ennemis se rendraient plus difficiles s'ils apprenaient les hésitations du roi. Le 3 juillet, il écrit à Bouthillier, qui se trouvait auprès du roi, une lettre où perce quelque inquiétude. Il y annonce que Mazarin vient de passer par Suze, et il ajoute : « C'est un grand malheur que l'indisposition du roi ne lui ait permis de déclarer son dessein de n'aller point en Italie deux jours plus tard. Mazarin l'eût trouvé à la Maurienne et il eût eu la réputation d'aller secourir Casal en personne. Je dirai à Mazarin que nous avons contraint, par supplication, le roi d'attendre un corps de troupes qui vient de France... Mais Dieu veuille que tout le monde parle ainsi. Il sera bon, tant qu'il [Mazarin] sera près du roi, de lui donner, sans faire semblant de rien, quelque personne affidée, qui empêche que quelques malins ne lui parlent à l'oreille[2]. »

Richelieu, pourtant, ne perd pas courage. Il recommande à Bouvard, le premier médecin, qui soigne Louis XIII à Saint-Jean, de rassurer

1. Mémoire qui sera secret et ne sera communiqué qu'à M. le Garde des Sceaux, 24 juin 1630. Avenel, *Lettres*, etc., p. 707.

2. Richelieu à Bouthillier, 3 juillet 1630. Avenel, *Lettres*, etc., t. III, p. 724.

les reines, de leur écrire que le roi se porte bien, que la maison qu'il habite est aérée et saine, que le climat est bon. Mais la peste s'étend. Louis XIII souffre de maux de tête, qui l'inquiètent. Il parle d'aller rejoindre les reines. Dans un mémoire du 20 juillet, que Richelieu adresse à la reine mère, à Lyon, et à Marillac, à Grenoble[1], il semble hésiter à son tour : « Si Mazarin », écrit-il, « revient avec des conditions raisonnables, il n'y aura pas de difficulté à conclure un bon traité de paix, parce qu'on y est déjà résolu et qu'on n'a jamais désiré autre chose. » Mais que fera-t-on, si les conditions ne sont pas raisonnables? « D'un côté, il y a à considérer qu'en les acceptant la réputation du roi est blessée, ce qui peut avoir beaucoup de mauvaises suites pour l'État. D'autre part, il faut considérer que l'on s'oblige à soutenir une grande guerre en Italie, pour y conserver ce que l'on y a acquis, ce qui ne se peut faire sans grands frais, grand soin et grande vigilance de ceux qui y sont employés, de quoi on trouve peu de sujets capables[2]. »

Le ton du Cardinal a changé. Persistera-t-il à lutter à la fois contre les reines, contre le garde des Sceaux, contre le découragement du roi? Or, ses inquiétudes s'accroissent encore. Il apprend bientôt que les troupes de l'Empereur ont pris Mantoue, et, le 25 juillet, Louis XIII quitte Saint-Jean pour retourner à Lyon et laisse Richelieu en Maurienne. Le Cardinal va désormais suivre les opérations de guerre et les négociations, seul, loin du Piémont, d'où les nouvelles sont lentes à venir, loin du roi, qui s'installe auprès des reines.

A Lyon, Louis XIII, certes, ne se désintéresse ni des affaires d'Italie, ni du Cardinal. Mais il est repris par sa vie accoutumée, il est sans défense contre son entourage. Je citerai ici un billet inédit de Bouthillier à Richelieu, qui ne nous apprend rien, mais nous donne bien le sentiment de ce qu'était alors la vie du roi : « J'attendais[3] au Noviciat des Jésuites le retour du Roi, qui était à la chasse, et de la Reine, qui était à la promenade... La Reine étant revenue la première, j'eus le temps, avant que le P. Suffren fût arrivé pour la confesser, de lui lire la plupart de vos lettres... Le Roi arriva à la nuit, bien las de sa chasse, qui avait été fort belle. La confession que faisait lors la Reine et celle qu'il devait faire aujourd'hui le firent coucher aussitôt. Quoique il eût donné le bonsoir, sitôt qu'il eût prié Dieu, il me fit approcher et,

1. Marillac était venu jusqu'à Grenoble, sur l'ordre du roi, non sans avoir retardé le voyage le plus possible.

2. Richelieu à Marillac, 20 juillet 1630. Avenel, *Lettres*, etc., t. III, p. 772.

3. Le billet a été écrit à 4 heures du matin, le 15 août. C'est la veille au soir, très tard, que se passa la scène qui y est racontée.

me remettant au lendemain pour lire, me commanda néanmoins de lui dire la substance de vos dépêches. Je croirais ces circonstances inutiles, mais elles vous marquent la raison pourquoi vous n'aurez point de lettres de Leurs Majestés[1]. »

En Maurienne, Richelieu est rongé d'inquiétudes. L'amertume avec laquelle il répond aux souhaits, d'ailleurs assez puérils, que Marillac lui adresse nous le montre assez. « Si vos souhaits avaient lieu », écrit-il, « que les épis fussent convertis en bons soldats, nous ferions des merveilles, particulièrement si la peste était convertie en santé, la nécessité en abondance, l'inconstance des Français en fermeté, et si l'on n'avait pas depuis trois mois tant témoigner désirer la paix, que nos ennemis nous croient incapables de la guerre[2]. » Nous le voyons mieux encore lorsque Richelieu découvre à Bouthillier ses sentiments intimes. Il lui écrit le 7 août. Mazarin doit repasser à Suze le lendemain et Richelieu voudrait connaître la volonté définitive de Louis XIII. Si le roi ne veut pas restituer Pignerol, « la paix est rompue. » Et Richelieu continue ainsi : « Si la paix est rompue, Casal est perdu, nous aurons la guerre pour longtemps, et la difficulté du lieu où on la fait, la peste, le manque d'argent, l'inconstance des Français..., fera qu'apparemment tout ce que le Roi a en Piémont suivra la fortune de Casal et de Mantoue. Je vous prie communiquer ceci plusieurs fois en un jour au Roi et à la Reine sa mère étant ensemble, et nous envoyer une réponse signée du Roi sur ce sujet, et qui fasse mention qu'il aura pris la résolution, qu'il mandera, en son Conseil. En une affaire si importante, il est bien nécessaire que le Roi mette en bas de la réponse susdite deux mots de sa main, qui témoignent : ce que dessus est ma volonté[3]. » Il serait trop long — et il n'est pas nécessaire — de suivre Richelieu jour par jour, alors même que la correspondance nous le permettrait presque. Disons seulement que, devant la contagion qui s'étend, il quitte à son tour la Maurienne et arrive à Lyon le 22 août. Voilà tous les personnages du drame réunis.

Nous pouvons maintenant nous détourner des événements d'Italie. L'action est ailleurs. J'indiquerai seulement qu'une suspension d'armes fut conclue avec Spinola le 4 septembre. Peu de temps avant, le 26 juillet, Charles-Emmanuel était mort, laissant la couronne de Savoie à son fils, Victor-Amédée ; peu de temps après disparut aussi Spinola, le

1. Aff. étr., Mém. et doc., France, t. 795 *bis*, fol. 389.
2. Avenel, t. III, p. 834.
3. *Ibid.*, p. 837.

25 septembre. Mais cette double mort ne changea pas le cours des événements.

* * *

Revenons donc auprès du roi, à Lyon. C'est là que la péripétie décisive a commencé. Mais elle a été racontée en détail, dès le XVIIIe siècle, par le P. Griffet et, de nos jours, par M. Louis Batiffol. Il suffit de rappeler sommairement les faits.

Le 21 septembre, Louis XIII est pris de fièvre. Une fièvre tierce, sans doute? Non. Le 25, Richelieu écrit au maréchal de Schomberg : « Je suis extrêmement fâché de vous mander que le Roi a la fièvre continue, de laquelle il est au quatrième jour[1]. » Le lendemain, la situation s'aggrave. La fièvre s'accompagne de dysenterie. Le 27, les médecins sont très inquiets ; ils préviennent le confesseur et le roi communie. Après une légère accalmie, le mal reprend, plus violent ; le 29, Louis XIII reçoit l'extrême-onction. Tous le croient perdu. Mais, le 30, la cause du mal se révèle : un abcès intestinal crève et se vide, et le malade se sent mieux. « Je ne sais si je suis mort ou vif », écrit le soir Richelieu à Schomberg, « pour avoir vu ce matin le plus grand et le plus vertueux des rois, et le meilleur maître du monde, en tel état que je n'espérais pas le voir vivant le soir. Il a plu à Dieu, par sa bonté, nous délivrer maintenant de cette appréhension par un abcès qui s'est ouvert, lequel il avait dans le corps, ce qui a tellement changé l'état où il était, que les médecins répondent maintenant de sa guérison[2]. » Le 1er octobre, toute la Cour était rassurée. La convalescence fut rapide, puisque Louis XIII put quitter Lyon le 19 octobre, pour regagner Paris.

On sait que Marie de Médicis, pendant la maladie, n'avait pas quitté Louis XIII. Son anxiété était bien naturelle. Mais celle-ci n'avait pas éteint son ressentiment contre Richelieu. N'était-ce pas le Cardinal — elle ne cessait de le répéter et elle le croyait sans doute — qui s'était obstiné à mettre en péril la vie du roi, pour soutenir une guerre inutile? Pendant les journées d'angoisse, tous les ennemis de Richelieu s'étaient mis d'accord : si Louis XIII mourait, si Monsieur devenait roi, le Cardinal serait chassé, peut-être assassiné, et Michel de Marillac le remplacerait. Richelieu l'avait su, ou deviné. Nous ne pouvons dire exactement quelles précautions il prit. Les récits des contemporains diffèrent sur ce point. D'ailleurs, la rapidité de la guérison surprit tout le

1. Richelieu à Schomberg, 25 septembre 1630. Avenel, *Lettres*, etc., t. III, p. 910.
2. Richelieu à Schomberg, 30 septembre 1630. Avenel, *Lettres*, etc., t. III, p. 912.

monde et suspendit les intrigues. On croit pourtant que Marie de Médicis arracha au roi, pendant sa convalescence, une sorte de promesse qu'après son retour à Paris il renverrait son ministre. Le fait est très vraisemblable, sans que nous en puissions connaître le détail. On imagine sans peine Louis XIII, très faible encore, tout à la joie de se sentir revivre, sans force pour résister aux instances obstinées de sa mère, avide uniquement d'obtenir la paix, de jouir de ce calme dont les convalescents qui ont cru mourir ont tant besoin. Et nous imaginons sans plus de peine Marie proclamant sa victoire autour d'elle.

Puis Louis XIII quitta Lyon, accompagné probablement par Richelieu, suivi par les reines et par le Conseil. Il voyagea d'abord en litière, jusqu'à Roanne. Là, sur son ordre, Richelieu attendit la reine mère et Marillac, tandis que le roi continuait son voyage à petites journées. Le 25 octobre, il écrit à Richelieu un billet[1] où éclate la joie de vivre : « Pour ma santé, elle va toujours de mieux en mieux. Je vas à pied un quart de lieue sans m'incommoder ; la chaise et le brancart sont licenciés. Je monterai, s'il plaît au bon Dieu, demain à cheval, et serai à Versailles mardi de bonne heure. Et le tout du consentement des médecins. » Le roi écrit encore à Richelieu le 28 octobre, pour lui raconter sa première entrevue avec Gaston. Le ton reste affectueux et confiant : « Nous nous sommes séparés fort bons amis ; mais j'ai peur que cela ne dure guère... Vous pouvez être assuré que, quand mon frère me parlera de vous, je vous soutiendrai comme il faut. » Et il termine ainsi : « Je finirai en vous assurant de mon affection, qui sera toujours telle que vous le pouvez désirer[2]. » Rien, dans le langage du roi, ne fait alors prévoir les événements de novembre, dont l'initiative appartient certainement à Marie de Médicis seule.

Au début de novembre, la reine mère est au Luxembourg, le roi à l'hôtel des Ambassadeurs[3], tout près de sa mère, chez qui se tient le Conseil. Marie continue à réclamer le renvoi de Richelieu. Pour rendre toute réconciliation presque impossible, elle a renvoyé de sa maison toutes les créatures et tous les parents du Cardinal, et d'abord sa nièce, Mme de Combalet. Le 10 novembre, une longue discussion, qui s'engage entre la reine mère et son fils, reste sans résultat. Elle reprend le lendemain, 11 novembre. Cette fois, c'est l'assaut décisif. Marie, pour n'être pas interrompue, a fait garder ou fermer toutes les portes. Riche-

1. Billets de Louis XIII à Richelieu. Aff. étr., nouvelle acquisition.
2. Beauchamp, *Louis XIII d'après sa correspondance avec Richelieu*, pièce 82.
3. Sur l'emplacement actuel d'une caserne de la Garde républicaine, rue de Tournon.

lieu, informé peut-être, inquiet en tout cas, quitte le Petit-Luxembourg, qu'il habitait à ce moment. Il cherche à pénétrer jusqu'au roi ; il n'y parvient pas. Il se souvient, enfin, d'un escalier dérobé qui conduit à un oratoire, lequel communique avec la chambre de la reine. Ici, la porte, à laquelle personne n'a songé, n'est fermée qu'au loquet. Tout d'un coup, le Cardinal surgit entre la reine et le roi. Alors se produit une scène violente. La reine, furieuse, accuse ; le Cardinal supplie, s'humilie. Et Louis XIII, outré d'un tel éclat en sa présence, quitte la chambre, sans prononcer un mot.

On sait le reste. La joie de la reine, qui se croit enfin victorieuse ; l'abattement du Cardinal, qui se croit perdu ; la fuite de Louis XIII à Versailles ; l'afflux des courtisans au Luxembourg, où ils viennent féliciter Marie de Médicis et le garde des Sceaux. On sait aussi comment Louis XIII fit savoir à Richelieu, par Saint-Simon, qu'il l'attendait à Versailles ; comment l'entente se fit sans peine entre le roi et son ministre ; comment, enfin, la « Journée des Dupes » se termina par l'humiliation de la reine mère, l'arrestation et l'exil de Michel de Marillac, qui dut rendre les sceaux. Tout ceci est beaucoup trop connu pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter.

Rien ne prouve que Louis XIII ait jamais pensé à sacrifier le ministre qui l'avait si bien servi. Les billets inédits que j'ai cités plus haut laissent croire qu'il ne se sentait pas lié par ce qu'il avait pu dire à sa mère pendant sa maladie. Il est certain, en tout cas, que le 11 novembre 1630 il choisit librement entre les deux politiques de Richelieu et de Marillac et, par surcroît, entre sa mère et son ministre. La joie qu'il en éprouva apparaît encore dans un billet qu'il écrivit à Richelieu, deux mois après, le 13 janvier 1631, et que je tiens à citer encore :

« Je suis très aise que mes oiseaux vous aient fait plaisir[1]. Je me porte fort bien, Dieu merci, et suis fort gaillard, en dépit de ceux qui ne vous aiment pas. Je vous puis assurer que je vous tiendrai ce que j'ai promis jusqu'à la mort. *Satis est*, comme dit Monseigneur[2]. » *Ceux qui ne vous aiment pas*, dont Louis XIII parle cavalièrement ainsi, n'étaient autres que son frère et que sa mère.

* * *

On voit mieux maintenant, je crois, l'importance des décisions que

1. Louis XIII envoyait fréquemment des cadeaux de cette sorte à Richelieu.

2. Beauchamp, *Louis XIII d'après sa correspondance avec Richelieu*, pièce 86. — Monseigneur était un écuyer de Louis XIII.

prit Louis XIII, au cours de cette année 1630, et dont l'occupation de Pignerol avait été l'occasion. Richelieu, sans doute, rencontra bien des difficultés encore ; mais sa politique ne fut plus mise en péril dans l'esprit du roi. Elle se développa jusqu'à sa mort, et au delà. Eût-il mieux valu pour la France que la politique de Marillac l'eût emporté? Les questions de cette sorte ne relèvent pas de l'histoire, qui ne saurait les résoudre. Il est permis du moins, sans quitter le domaine des faits, de reconnaître que Richelieu, en prenant la responsabilité de la conseiller à son maître, n'en avait pas dissimulé les dangers. Dès le 13 avril, devant Pignerol, il avait averti le roi que, s'il choisissait la guerre, il faudrait « quitter toute pensée de repos, d'épargne et de règlement du dedans du royaume ». Il faudrait prendre son parti d'accroître encore les charges qui pesaient sur la nation et renoncer aux réformes de l'intérieur. C'était en cela, précisément, que la politique de Marillac s'opposait à celle de Richelieu. Eût-elle été néfaste en laissant le champ libre aux ambitions du roi d'Espagne? C'est possible. Mais Marillac ne pouvait détacher sa pensée des émotions populaires qui se multipliaient et de la misère du royaume. Il n'aurait pas écrit, évidemment, cette phrase impitoyable, qui est de Richelieu : « Tous les politiques sont d'accord que si les peuples étaient trop à leur aise, il serait impossible de les contenir dans les règles de leur devoir... Il les faut comparer aux mulets, qui, étant accoutumés à la charge, se gâtent par un long repos plus que par le travail. » Nous n'avons pas à juger les deux politiques, mais il n'est pas inutile de les opposer l'une à l'autre, pour les bien comprendre.

G. Pagès,
Professeur à la Sorbonne.

UN PRÉLAT GERMANISATEUR DANS L'ALSACE FRANÇAISE

Mgr RAESS, ÉVÊQUE DE STRASBOURG

Il y a dans la vie des heures marquées pour de pénibles devoirs, des moments où il faut savoir déplaire même à des amis et à ceux qu'on veut servir. Dante, le grand exilé de Florence, va jusqu'à déclarer que tout citoyen qui connaît les documents de la vie publique et du passé manque gravement à son devoir lorsqu'il néglige de s'en servir pour le plus grand bien de la cause publique. Et il ajoute : « Ainsi que nous avons été enrichis par les travaux des anciens, ainsi également la postérité devra profiter des nôtres[1]. »

C'est un de ces devoirs que je crois remplir — *grandia si parvis assimilare licet* — en signalant la marque foncièrement germanique de la vie et de l'œuvre de Mgr Raess, évêque de Strasbourg. La présente esquisse n'a pas la prétention de donner un aperçu complet de sa vie et de son œuvre. Elle se borne à mentionner en raccourci tout ce qu'on a besoin de savoir sur l'activité prodigieuse de l'ancien et intéressé collaborateur du préfet Sers et successeur de Mgr Le Pappe de Trévern, qui ne l'accepta pour coadjuteur qu'à son corps défendant.

Le fait est important. Loin d'en faire mention, ainsi que de la lutte acharnée que Raess lui-même, son protecteur le préfet Sers, l'abbé Liebermann et consorts menèrent pour le faire imposer par les autorités laïques au vieux prélat de Strasbourg[2], les abbés J. Guerber, Gloeckler, Simon Raess et Landmann le passent sous silence. Par contre, ils ont eu le malheur d'accueillir comme authentique le faux le plus palpable, en prétendant que leur héros avait été choisi et préparé par Mgr Le Pappe de Trévern lui-même pour être son successeur. Trois

1. « *Omnium hominum, in quos amorem veritatis natura superior impressit, hoc maxime interesse videtur, ut quemadmodum de labore antiquorum ditati sunt, ita et ipsi posteris prolaborent, quatenus ab eis posteritas habeat quo ditetur. Longe namque ab officio se esse non dubitet, qui publicis documentis imbutus, ad Rempublicam aliquid adferre non curat.* » *Dantis Allighierii De Monarchia libri III codicum manuscriptorum ope emendati per* Carolum Witte. *Editio altera.* Vindobonae, 1874, p. 3.

2. E. Hauviller, *Correspondance inédite relative à la coadjutorerie et à l'épiscopat de Mgr Raess*, publiée dans la *Revue d'Alsace*, 1934, p. 246 à 266, 459 à 494 et 583 à 605.

d'entre eux tenaient leurs renseignements de leur chef hiérarchique, qui occupait alors le siège épiscopal depuis plus de trente ans.

Né en Alsace, mais formé en Allemagne et décidé à y rester, contrairement à ce qu'il insinua en 1841 lors d'une distribution de prix [1], l'abbé Raess tenta, sans succès il est vrai, d'obtenir une crosse d'outre-Rhin. Il ne revint dans son pays d'origine que lorsqu'il se vit définitivement exclu de la carrière épiscopale dans sa patrie d'adoption, l'Allemagne. Mais on aurait tort de croire que par son retour en Alsace son cœur fût redevenu français et qu'en acceptant un poste en France il se soumit aux obligations qui incombaient à un ecclésiastique français. D'une volonté bien arrêtée, il comptait, comme par le passé, continuer ce qu'il croyait être sa mission germano-ultramontaine, pour laquelle n'existait pas la frontière du Rhin. Ainsi l'œuvre qu'il accomplit en Alsace, de 1830 jusqu'à 1887, fut essentiellement germanisante dans ses causes et dans ses effets. Historiens et politiques allemands sont d'ailleurs unanimes à le constater avec reconnaissance et admiration. Mais d'autres, ignorant volontairement ou passant sous silence des faits indiscutables, présentent une autre image. Mgr Kannengiesser ne va-t-il pas jusqu'à déclarer « qu'au lendemain de l'annexion, les nouveaux maîtres de l'Alsace eussent vraisemblablement (*sic*) désiré voir un Allemand à la place de Mgr Raess. Celui-ci était Alsacien et Français, partant peu disposé à favoriser et à hâter l'œuvre de la germanisation [2] ».

L'histoire vit de faits, non d'affirmations, de phrases et de légendes. Les faits sont relatés, nombreux, troublants et probants, dans les documents en grande partie inédits que j'ai publiés naguère dans la *Revue d'Alsace*. Ils sont des plus significatifs et nous aident à comprendre la vie et l'œuvre germano-ultramontaine de l'évêque de Strasbourg.

Je ne voudrais pas être trop sévère pour certains auteurs catholiques et protestants qui ont parlé de leur compatriote Mgr Raess. Mais je manquerais à ma conscience si je ne déclarais que j'impute à des idées préconçues ou à l'ignorance historique une part importante des erreurs et des fautes qu'ils ont commises ou fait commettre à ceux qui les suivaient.

1. « J'étais alors en Allemagne et de jeunes Allemands recueillaient de ma bouche des paroles prononcées dans leur langue, mais inspirées par un cœur français. » Dr. Florenz Landmann, *Das Schulwesen des Bistums Strasburg zur Sicherung des Nachwuchses für die theologischen Studien von 1802 bis 1904*. Strasbourg, 1906, p. 35.

2. Mgr A. Kannengiesser, *Vie de Monseigneur Étienne Frey, curé de Colmar, 1889-1915*. Colmar, 1925, p. 106.

* * *

Appartenant au clergé allemand depuis son adolescence (1812-1830), Raess, Alsacien déraciné, a fait plus tard, dans le vrai sens du mot, école dans le diocèse de Strasbourg. Et cette école germanisante était d'autant plus redoutable au point de vue français que son créateur n'était pas un érudit, pas un homme de cabinet, mais un esprit pratique et positif, qui s'adressait non pas à une élite, mais aux masses et aux médiocrités, d'ailleurs homme d'affaires en politique comme en matière de religion. Sa vie durant, il a su extraire plus d'une mouture de son sac. Il lançait ses publications de vulgarisation avec la même facilité qu'il plaçait auprès de son clergé les produits de ses riches vignobles en vin de messe garanti, *vinum de vite*[1]. Dans toutes ses productions, la quantité l'emportait d'ailleurs toujours sur la qualité. L'indigeste compilation de ses *Convertis* est un exemple typique[2]. Le Frère Sitzmann, qui écrit avant tout à la gloire de l'évêque, remarque à ce propos : « Il ne laisse point d'année sans faire paraître un ou plusieurs volumes. On en compte près de cent[3]. »

Comme tout arriviste, André Raess n'avait jamais de parti pris contraire à ses intérêts, et il faut avouer qu'ils n'étaient que trop souvent de ce monde. L'abbé, comme plus tard l'évêque, était pourtant trop habile pour afficher sans distinction des principes absolus. Il ne devint intraitable que lorsqu'il jugea opportun d'agir en parfait germano-ultramontain.

Chez lui, la haine de la civilisation française, des principes de 1789, transpire autant dans les paroles que dans les actes. Elle n'a d'égale que son amertume exagérée contre le protestantisme. Comme son maître Liebermann, il éprouve une hostilité et une irritation extrêmes contre tout ce qui est protestant[4]. Cela n'empêchait pas le prélat, tou-

1. Je tiens de source autorisée que Sa Grandeur avait également pris l'habitude d'empiéter sur le domaine de l'honorable corporation des maquignons. L'évêque achetait à vil prix de jeunes chevaux chez ses dévoués diocésains ruraux et, dans ses tournées de confirmation, les présentait attelés au carrosse épiscopal aux amateurs favorisés par la fortune, notamment aux femmes de nos industriels. Sortis des écuries épiscopales et habitués au fracas des pétards, les chevaux de Monseigneur étaient réputés pour leur douceur. Aussi le prélat les plaçait-il à qui mieux mieux, tout en protestant de son désintéressement et en assurant ses nombreux clients, chez lesquels il descendait habituellement, que son unique plaisir était de leur être agréable.

2. *Die Convertiten seit der Reformation*, 13 vol. Fribourg-en-Brisgau, 1880.

3. Le Frère Sitzmann, *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace*. Rixheim, 1910, t. II, p. 481.

4. *Was wir an seinem älteren Landsmann Liebermann längst kennen, wird nun auch an ihm*

jours ami des riches et des influents, d'accepter dans ses tournées pastorales l'hospitalité de préférence chez nos industriels protestants. Ceux-ci, à leur tour, aimaient à en imposer à leurs ouvriers catholiques en leur faisant comprendre combien Sa Grandeur, chef du diocèse, les tenait en estime.

Il y aurait donc plus d'une leçon à tirer de la nomination à Strasbourg d'un tel évêque par le gouvernement de Juillet. Quel abîme entre l'ancien docteur en Sorbonne, toujours conciliant envers les protestants, que fut Mgr Le Pappe de Trévern et le docteur *utilitatis causa* de Wurzbourg, Mgr André Raess[1] !

* * *

C'est à ce vulgarisateur infatigable, à cet ultramontain intrépide que revient l'honneur, d'ailleurs très discutable, d'avoir réintroduit dans son diocèse les soi-disant traditions alsaciennes. En réalité étrangères au pays, elles y avaient été implantées, contre sa volonté et contre sa nature, par les Jésuites habsbourgeois au XVIe et au XVIIe siècle, et elles avaient disparu avec eux au XVIIIe. L'Alsace était, en effet, ainsi que l'a si justement remarqué Georges Pariset, le plus européen des pays d'Europe. « Quand elle était allemande, l'Allemagne a fait la Réforme. Quand elle était française, la France a fait la Révolution. Et l'Alsace a eu le privilège unique — qu'elle a payé cher — d'une participation nationale aux deux grands événements dont sont issus les temps modernes[2]. »

Sous le régime français, chaque fois que l'Alsace a pu se prononcer en toute indépendance, elle s'est opposée aux ingérences exclusivement cléricales.

En 1789, une majorité démocratique du bas clergé, hostile à l'aristocratie des évêques, s'était rattachée franchement au Tiers. Les Haut-Rhinois allèrent jusqu'à réclamer un évêché alsacien, ne voulant plus être sous l'obédience d'un prince étranger, l'évêque de Bâle[3]. Ce mou-

ganz augenfällig : ein tiefer Gegensatz und eine arggereizte Stimmung gegenüber dem Protestantismus. Schnütgen, *Briefe von Andreas Raess an Franz Benkert*, dans *Historisches Jahrbuch der Görresgesellschaft*, 1920, t. XL, p. 139.

1. La Faculté de théologie de Wurzbourg, alors ultramontaine, eut la faiblesse de conférer à Raess, alors directeur du *Katholik*, adversaire acharné de l'enseignement universitaire, le grade de docteur *honoris causa* dont cet infatué vulgarisateur fit parade et qui lui valut dans les milieux ignorants le qualificatif de « savant ».

2. Georges Pariset, *La revue germanique de Dollfus et Nefftzer, 1858-1868*. Paris, 1906, p. 2.

3. Véron-Réville, *Histoire de la Révolution française dans le département du Haut-Rhin, 1789-1795*. Colmar, 1865, p. 5 et suiv., 17. — Rodolphe Reuss, *Histoire d'Alsace*. Paris, 1915,

vement d'émancipation fut naturellement suivi par les populations rurales. Elles revendiquèrent leur part des biens communaux et se crurent autorisées à dépouiller les anciens privilégiés et à se libérer de toutes leurs redevances vis-à-vis des grandes abbayes de Munster, de Masevaux, de Lautenbach, de Marbach, du prince-abbé de Murbach, qui résidait à Guebviller, où son château fut démoli et les maisons des chanoines saccagées[1]. Les souvenirs de l'Ancien Régime furent bien vite oubliés par nos populations rurales. Par contre, elles acceptèrent et cultivèrent de plein cœur les traditions révolutionnaires. Ainsi elles continuèrent jusqu'à nos jours à employer de préférence, même sous la domination allemande, la désignation de Bourglibre et non pas de Saint-Louis en parlant de cette localité frontalière du Haut-Rhin et de la Suisse.

En 1830, sur onze députés alsaciens, sept, André, Benjamin Constant, Humann, Migeon, le baron de Reinach, Florent Saglio et Frédéric de Turckheim, combattirent le cabinet Polignac et firent partie des 221. La révolution de Juillet fut accueillie avec des transports d'allégresse dans toute l'Alsace[2]. Sous Louis-Philippe, les électeurs censitaires envoyèrent à la Chambre des députés qui s'étaient signalés par leur opposition contre la Restauration. Mais, peu à peu, la bourgeoisie, n'écoutant plus que ses intérêts immédiats et matériels, se fit représenter par des ministériels. Quant aux masses populaires, elles vivaient dans l'indifférence politique. En grande partie illettrées, ignorant le français, elles ne possédaient aucune notion de la situation politique. Les vrais républicains se firent de plus en plus rares ; en dehors de Lichtenberger, Ignace Chauffour, Yves et Charles Koenig, il ne s'en trouvait plus. Quant au clergé, il allait suivre les conseils de Montalembert. Pourtant, sous l'Empire, lors des affaires d'Italie, les classes bourgeoises et rurales ne regardaient pas comme des attentats les faits qui amenaient l'unité de l'Italie et n'éprouvaient aucune indignation contre Victor-Emmanuel. La réponse d'Yves aux affirmations de Keller, député de Belfort, fut très remarquée. « Il faut que cet honorable orateur apprenne qu'il se méprend étrangement sur les sentiments de l'Alsace, qu'elle ne fait pas partie du royaume des ténèbres, qu'elle ne confond pas les véritables intérêts de la religion avec ceux du domaine temporel, qu'elle sait distinguer cette loi de fraternité, de liberté et d'amour,

p. 208, et Charles Hoffmann, *La Haute-Alsace à la veille de la Révolution*. Colmar, 1889-1910, VII, p. 66, 102, 357.

1. Véron-Réville, *loc. cit.*, p. 7, et R. Reuss, *loc. cit.*, p. 213.

2. Paul Muller, *La Révolution de 1848 en Alsace*. Paris-Mulhouse, 1912, p. 18-20.

que le fils de Marie proclama dans le monde, du dogme de l'intolérance religieuse, proclamé en Italie et ailleurs[1]. »

Aussi le clergé resta longtemps cantonné dans son beau rôle de prédicateur de la morale et de consolateur des affligés. Ce n'est qu'après 1870 que la situation changea. On vit alors ce spectacle étrange : « Tandis que, sous un gouvernement catholique, le clergé ne réussit pas à constituer un parti et à faire élire ses membres, il y a réussi, au contraire, sous un gouvernement protestant et hostile. Cependant, il ne faudrait pas croire que l'esprit de la population se soit modifié et que, suivant l'exemple de la France de cette époque, il soit devenu clérical[2]. » En 1850, l'évêque Raess, partisan de la loi Falloux, en avait bien fait l'expérience. Les députés d'Alsace présents à la séance du 15 mars 1850 avaient tous, sauf un, voté contre la loi Falloux ; ils s'étaient rangés franchement dans la minorité, à une époque où Thiers, l'ancien protecteur de Mgr Raess, avait déclaré qu'il donnait la préférence à « un instituteur sonneur de cloches sur un instituteur mathématicien[3] ».

Rappelons-nous la vive polémique et la campagne ardente provoquées à la suite de la triste attitude de l'évêque-député pendant la session du Reichstag de 1874. Pourtant, quiconque connaît tant soit peu la formation, les penchants et les sentiments de ce prélat germanisant trouvera cette attitude compréhensible, logique et naturelle. Elle s'imposait à l'ancien élève et maître du séminaire germano-ultramontain de Mayence, au disciple préféré de l'abbé Liebermann. Tel maître, tel élève. Or, l'abbé Liebermann, selon le témoignage d'un contemporain bien informé, « était un Grégoire VII ; on retrouve en lui la même volonté de fer, mais aussi la même partialité[4] ».

Tout comme il resta attaché, sa vie entière, aux doctrines ultramontaines les plus excessives, il fut partisan convaincu d'une domination théocratique à outrance; il s'imagina défendre la religion en faisant au besoin mentir l'histoire, comme le firent autrefois, avant tant de succès, les auteurs et compilateurs des fausses décrétales, les Cyprien, les Pseudo-Isidore, les Anselme, les Dieudonné, les Gratien et autres, André Raess ne recula devant aucun sacrifice intellectuel ou moral lorsqu'il s'agit de servir la cause germano-ultramontaine. Comme les Jé-

1. Paul Muller, *loc. cit.*, p. 168.
2. Frédéric Eccard, *L'Alsace sous la domination allemande*. Paris, 1919, p. 81 et suiv.
3. Jean Pommier, *Les traditions alsaciennes* (*Bulletin Jean Macé*, 1933, n° 1, p. 2).
4. A. Schnütgen, *Das Elsass und die Erneuerung des katholischen Lebens in Deutschland von 1814 bis 1848*. Strasbourg, 1913, p. 157.

suites autrichiens, il était convaincu de la supériorité de l'ultramontanisme enseigné et propagé par le Collège germanique de Rome, fondé par Ignace de Loyola. Cette supériorité était, bien entendu, à son avis, indiscutable vis-à-vis du catholicisme français, qui portait encore la marque de ses origines gallicanes. Pour tout germano-ultramontain, la France sent le fagot : elle est la patrie de Philippe-Auguste, de Philippe le Bel, de la Pragmatique Sanction, de Louis XIV, de Bossuet, de Pascal, des Quatre articles, de Voltaire, des Encyclopédistes, de la Révolution, de Napoléon, etc. Or, Raess est une des gloires du germano-ultramontanisme ; il le professa avec ardeur à Mayence, puis à Strasbourg, avant et après 1870, et se surpassa au concile du Vatican.

Papaliste intransigeant, il n'admit jamais que l'Église devait rompre les liens qui l'avaient unie à l'ancien régime et renoncer au rêve médiéval de domination temporelle enseigné par la *Civiltà cattolica*[1]. Et, comme tant d'Allemands ultramontains, peu versés dans l'histoire de l'Église de France, il considérait le gallicanisme comme une doctrine condamnable, sinon hérétique, dont il fallait, à l'exemple des Jésuites autrichiens, préserver l'Alsace. Aussi, au concile du Vatican, un abîme sépara-t-il l'ex-professeur de Mayence des théologiens et des évêques français, défenseurs éclairés des anciennes maximes de l'Église gallicane, les Darboy[2], David, Dupanloup, Ginoulhiac, Gratry, Dupont des Loges, Mathieu, Maret, Meignan, Place, Rivet et autres. Par contre, il était dans la première ligne de la cohorte germanique, commandée par Mgr Fessler, renforcée par les évêques Leonrod, Martin, Senestrey, Stahl et *tutti quanti*. L'évêque français de Strasbourg eut encore la satisfaction de gagner et d'amener à ses bons amis d'outre-Rhin une recrue alsacienne de renom, Mgr Freppel, et sut à l'occasion se servir de sa plume[3].

En se conformant aux enseignements de l'histoire, mais en opposition avec la Curie romaine, l'élite des prélats français estimait que les maximes gallicanes ne représentaient « pas une doctrine, pas même une opinion, mais une simple négation des prétentions nées au XIe siècle et une résistance à ces prétentions au nom de la tradition ancienne et

1. *Il pontifice è constituito da Dio, in modo assoluto nell' apice della sovranità.* Voir *Civiltà cattolica*, 1871, série VII, p. 658, 664.

2. *Questo puzza di schisma*, « il pue le schisme », disaient de lui les amis romains de Mgr Raess. Quirinus (Dollinger), *Römische Briefe vom Concil*. Munich, 1870, p. 118.

3. « J'ai tenu la plume pour Mgr de Strasbourg afin de rédiger la condamnation des insanités scandaleuses de ce malheureux abbé Gratry, dont les écrits, d'ailleurs, fourmillent d'erreurs. » Eugène Terrien, *Monseigneur Freppel, sa vie, ses ouvrages, ses œuvres, son influence et son temps, 1827-1891*. Angers, 1931-1932, t. I, p. 605.

constante des Églises[1] ». Par contre, la doctrine papaliste avait trouvé des défenseurs intrépides dans les évêques germano-ultramontains, parmi lesquels figurait en première ligne Mgr Raess. La négation des prétentions romaines fut d'ailleurs, jusqu'au XVIe siècle, commune à toutes les nations catholiques, puisqu'elle est réellement conforme aux lois primitives de l'Église universelle. Les maximes gallicanes énoncent la pratique des siècles antérieurs à l'introduction des fausses décrétales. Elles n'appartiennent à la France que parce qu'on les a conservées en France plus fidèlement qu'ailleurs. « Muselée au concile de Florence, écartée au concile de Trente », déclarèrent les évêques de Marseille et de Montpellier, la doctrine ultramontaine reparaît furieuse au concile du Vatican[2].

La même thèse avait été soutenue avec vigueur, dès la création du nouveau diocèse de Strasbourg, par Mgr Saurine dans son *Instruction* adressée au clergé alsacien. Il y déclara que « l'Église gallicane fut toujours non seulement catholique, mais une des principales Églises de l'univers catholique, quoiqu'elle conservât avec soin des maximes opposées à celles qu'on appelle ultramontaines[3] ».

Les adeptes les plus zélés, les propagateurs les plus habiles de la doctrine ultramontaine furent, dès leur apparition, les fils d'Ignace de Loyola. Sous l'impulsion puissante de leur grand chef, ils formèrent « outre-monts » de nouvelles légions romaines et portèrent dans les plis de leurs robes la guerre à tous les adversaires de la théocratie médiévale.

En Alsace, les Jésuites autrichiens avaient pris pour tâche d'extirper dans le clergé et le peuple les anciennes traditions de liberté et d'indépendance, si chères aux habitants de la vallée du Rhin. Lorsque la province fut rattachée à la couronne de France, les bons pères, en protégés dévoués de la maison d'Autriche, redoublèrent de zèle pour combattre et arrêter, au nom de la religion, par tous les moyens à leur portée, la francisation du pays.

Non seulement ils surent conserver leurs anciennes positions, mais, en employant toute sorte de ruses et de stratagèmes, ils abusèrent sans vergogne de la bonne foi de la cour de Versailles et dupèrent habilement, tour à tour, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI[4].

1. Quirinus, *loc. cit.*, p. 655.
2. *Ibid.*, p. 656.
3. J.-P. Saurine, *Instruction adressée par l'évêque de Strasbourg aux curés, vicaires, desservants et autres prêtres de son diocèse*, sans date, p. 5.
4. Jacques Hatt, *Le loyalisme des Alsaciens depuis le traité de Ryswick jusqu'à la Révo-*

La Révolution vint mettre fin, dans les Marches de l'Est, aux menées antifrançaises des disciples du jésuite allemand Canisius. Elle n'y parvint qu'imparfaitement. Les Jésuites germaniques avaient laissé de nombreux adhérents dans le clergé de nos diocèses d'alors, d'ailleurs lui-même en grande majorité d'origine étrangère.

L'abbé Liebermann, maître et grand protecteur du jeune André Raess, fut un des derniers et des plus combatifs élèves sortis de l'école des Jésuites antifrançais de Molsheim. La Révolution l'éloigna bien du pays et l'Empire l'exila à Mayence ; ce ne furent là que des demi-mesures. A Mayence, vieille citadelle des Pères de la province d'Allemagne, il reprit et continua l'œuvre de ses anciens maîtres, en répandant leurs traditions et en formant une vraie pépinière d'essences ultramontaines, greffées sur des sauvageons teutons. La culture rationnelle de ces deux extrêmes fournit des types remarquables par leur fanatisme, leur manque de charité chrétienne, leur horreur de toute science et de toute méthode critique. Leur amertume à l'égard de la France gallicane n'était surpassée que par leur haine de la France concordataire et laïque et du libéralisme naissant des catholiques français. Aussi Liebermann et Raess employèrent-ils sans scrupule tous les moyens à leur portée pour discréditer, puis pour écraser et éloigner d'Alsace les jeunes idéalistes qui s'étaient groupés autour de Bautain. Liebermann met sur la même ligne bautainisme et judaïsme[1]. D'ailleurs, son biographe, l'abbé Guerber, porte-plume attitré de l'évêque Raess, continua plus tard avec succès les mêmes manœuvres. Avant tout, il s'agissait d'empêcher la diffusion de la langue française en Alsace et, à cet effet, de passionner et d'égarer le peuple. Comme Liebermann, l'abbé Guerber lança à son tour des pamphlets anonymes où l'antisémitisme se mêlait à la question romaine. Pour retenir les populations comme emprisonnées dans leur idiome germanique, d'autres rédigèrent leurs brochures en dialecte[2].

lution, extrait de la *Revue historique*, t. CLXV, 1930, p. 19, et Rodolphe Reuss, *L'Alsace au XVIIe siècle*. Paris, 1898, t. II, p. 422, 428, 446, 450.

1. Pour se faire une idée de la campagne menée sans pitié par Liebermann et Raess contre Bautain, il faut lire les pages inspirées et parfois dictées par Raess, de son vivant, à son panégyriste attitré, l'abbé J. Guerber : *Was für ein Geist steckt doch in diesem Bautainianismus und Judaismus! Wird unser guter Bishof denn nie die Augen öffnen? Und Abbé Mühe, von dem man sagt, er sei dessen Beichtvater, vermag gar nichts.* Et Guerber ajoute : *Der Umstand, dass unter Bautains Schülern vier jüdische Convertiten waren, gab ihrer Sache einen Beigeschmack, welcher dem durch Juden ausgebeuteten Volke nicht sonderlich behagte. Die erbitterten Gegner der Neurer zeterten über den triumphirenden Einzug der Synagoge in die Kirche, und der Volksvitz ergoss seine Lauge darüber.* Joseph Guerber, *Bruno Franz Leopold Liebermann*. Fribourg-en-Brisgau, 1880, p. 368 et suiv.

2. Celle de l'abbé Guerber, qui eut surtout du succès, portait ce titre suggestif : *Der Bier-*

* * *

André Raess fut à coup sûr le disciple sans égal de l'abbé Liebermann, le plus remuant, le plus rusé, jamais embarrassé dans le choix de ses moyens. Après avoir reçu une formation foncièrement germanique, mais dépourvue de toute méthode scientifique et critique, il créa et lança une revue de propagande politico-ultramontaine, *Der Katholik*, qui, il est vrai, ne commença à avoir du succès qu'à partir du jour où Goerres en prit la haute direction.

Dans son livre sur les origines du parti du Centre allemand, Ludwig Bergsträsser insiste à juste titre sur le rôle important du *Katholik* dans la vie politique allemande au XIXe siècle. Né pour s'imposer, le fondateur de cette revue dédaigne toute recherche. Piètre héritier des grands papes du Moyen Age, Raess n'était jamais préoccupé par le souci de l'exactitude. Le triomphe complet du germano-ultramontanisme et des doctrines d'un fidéisme exagéré, voilà son fait et son héritage mayençais.

Par l'action grandissante du *Katholik*, il est devenu un vrai précurseur du cléricalisme germanique. Avec son collaborateur et ami Weis, il a créé à Mayence, en Rhénanie et dans l'Allemagne du Sud l'atmosphère surchauffée dans laquelle s'épanouiront de nouvelles associations politiques. Désormais, une agitation cléricale des plus actives s'empara de toutes les classes et enrégimenta les masses catholiques. La psychologie des foules germaniques ne ressemble pas à celle des autres peuples de l'Europe : l'individualisme et la critique n'y ont guère pénétré. Aussi Raess et Weis arrivèrent-ils en peu d'années à forger un système de haine appliqué aux individus et aux objets les plus divers. Leur formule était : « Catholique n'est que celui qui s'unit au pape, chef suprême de l'Église universelle, et qui n'enseigne que sa doctrine. Qui diffère de l'enseignement de l'Église est schismatique[1]. » De Maistre, dit Bergsträsser, et, ajouterai-je, plus encore Lamennais avaient mis les Mayençais sur cette piste. Leurs idées n'ont nulle part été appliquées avec plus de précision, plus de clarté, avec une logique plus impitoyable que par la revue des deux Mayençais et, enfin, par les associations cléricales

sepp, der Schmiedfranz und der Papst. « Cette méchante brochure », rappelle le recteur, « court les villes et les campagnes sans obstacle et sans réfutation possible. Elle a même été distribuée dans bon nombre d'écoles primaires... Le procureur général l'a fait saisir... mais il n'ose pas la poursuivre parce que l'évêque lui-même en a corrigé les épreuves. » Jean Maurain, *La politique ecclésiastique du Second Empire de 1852 à 1869.* Paris, 1930, p. 386 et suiv.

1. Ludwig Bergsträsser, *Studien zur Vorgeschichte der Zentrumspartei.* Tubingue, 1919, p. 119-126.

d'Allemagne, devenues plus tard le Centre. « Nous supplions », écrivait *Der Katholik*, « nous conjurons les catholiques de se grouper au plus vite, de former des associations et de faire revendiquer par elles leurs droits et le droit de l'Église. L'Église est l'institution du monde la plus populaire. Ainsi ils sauvegarderont leurs droits, ceux de leur conscience et leurs convictions religieuses[1]. »

Sous les auspices de l'évêque Colmar, autre Alsacien, et de Liebermann, Mayence était devenu un centre d'action germano-ultramontain dont Raess fut bientôt le protagoniste. Traducteur, adaptateur, vulgarisateur, chroniqueur, polémiste, apologiste, se mêlant d'exégèse, de morale, de politique, il prétendait tout savoir, il était tout. Sa rapidité d'assimilation, sa facilité de travail, son talent d'organisateur sont presque déconcertants. Mais, dans cette production intensive, que de traces de hâte, que d'inexactitudes, que d'adaptations tendancieuses et superficielles, que de méchancetés, que de haine, que de délations et de suspicions injustes ! L'évêque Burg est sa bête noire ; aussi se croit-il tout permis à l'égard de ce prélat, dont Bergsträsser n'a pas manqué de réhabiliter la mémoire[2]. Grâce à ses nombreux amis, à ses collaborateurs, ses correspondants dans les différentes provinces de l'Allemagne, le champ d'action de Raess s'étendit chaque jour davantage. Bientôt il put songer à faire connaître au delà des frontières de la Confédération germanique la grande œuvre germano-ultramontaine.

Dès 1826, son maître Liebermann, de retour en Alsace, avait préparé la voie, en appelant des rédemptoristes viennois à Haguenau[3]. L'abbé Raess fit un pas de plus, lorsque, déçu dans ses ambitions, il quitta Mayence et l'Allemagne pour accepter un poste à Strasbourg, sans pour cela, indique son biographe le mieux documenté, A. Schnütgen, abandonner la cause germanique[4]. Il la défendit à partir de 1830 sous un camouflage pour devenir, après 1871, le chef attitré du mouvement antifrançais en Alsace. C'est sans doute pourquoi Schnütgen va jusqu'à le nommer *treuer Eckart*. Mais c'est faire affront au « fidèle Eckart », que Goethe nous présente dans ses épigrammes comme le type de

1. *Ibid.*, p. 141. — Voir, sur l'histoire du Centre, *Staatslexikon der Görresgesellschaft*. Fribourg, 1932, t. V, col. 1577 et suiv.

2. Bergsträsser, *op. cit.*, p. 91 et suiv., 125, 221.

3. *Von ihm* (Liebermann) *angeregt, berief Stadtpfarrer Fickler die Redemptoristen aus Wien. Gern kamen diese in diese Gegend, welche vor Zeiten eine österreichische Landvogtei bildete.* J. Guerber, *Bruno Franz Leopold Liebermann*. Fribourg, 1880, p. 344.

4. A. Schnütgen, *Der junge Raess*, dans *Elsass-Lothringisches Jahrbuch*. Berlin-Leipzig, 1924, t. III, p. 53, et le même, *Das Elsass und die Erneuerung des kath. Lebens in Deutschland*. Strasbourg, 1913, p. 21, 67, 115, 120, 122-130.

l'homme bienfaisant, charitable et altruiste, que de lui assimiler un arriviste et un dénonciateur de la trempe du futur évêque Raess.

A peine eut-il vu l'abbé Raess à l'œuvre et surmonté sa surprise, Mgr Le Pappe de Trévern constata avec stupéfaction combien l'abbé Liebermann avait abusé de lui en lui proposant son élève de Mayence, ce soi-disant savant, comme directeur de la petite Sorbonne de Molsheim, puis comme supérieur du grand séminaire de Strasbourg. Bien décidé à ne pas se laisser duper davantage par les ex-Mayençais, l'ancien sorboniste releva l'abbé Raess de la direction de la haute école théologique de Molsheim et lui confia un poste de moindre envergure scientifique, celui de supérieur du grand séminaire, quitte à le révoquer après ce dernier essai.

Dès 1832, Raess commença par introduire au grand séminaire des manuels allemands. Puis il s'empressa de supprimer certains cours, qui se faisaient jusqu'alors en français, pour les remplacer par des leçons allemandes. Lui-même se chargea des cours de dogmatique et d'éloquence sacrée, faisant le premier en latin, le second en allemand[1]. Dans un rapport adressé au recteur de l'Académie, le successeur du chanoine Raess déclare ingénument, en 1840, que « l'enseignement se donne dans presque toutes les parties en langue allemande[2] ».

Voilà où l'on en était arrivé après quelques années d'activité de l'abbé Raess à Strasbourg. Une fois évêque, il assura le triomphe complet de l'allemand sur l'idiome français dans l'enseignement au séminaire diocésain. Sous sa houlette, on vit se produire une levée de boucliers où se réveillait l'ardeur des tenants du langage germanique. La brochure de l'abbé Cazeau, publiée en 1867 et dédiée à Mgr Raess, peut être considérée comme la grande charte du parti germano-ultramontain. L'auteur va jusqu'à déclarer « que cette manière de brusquer la diffusion de la langue française aux dépens de l'allemand est une des causes de la démoralisation », et conclut que faire la guerre à la langue allemande revient à « s'attaquer en un certain sens à la religion, à la morale et, par contre-coup, à la civilisation de l'Alsace[3] ». Cette vieille tactique, ressource suprême des germano-ultramontains, se relie à celle des Jésuites habsbourgeois par une chaîne dont on voit facilement les anneaux.

1. Simon Raess, *Mgr André Raess, évêque de Strasbourg, 1794-1887. Esquisse biographique.* Rixheim, 1903, p. 266-270.

2. Dr. L. Pfleger, *Der Strassburger Münsterprediger Simon Ferdinand Mühe, 1788-1865.* Strasbourg, 1925, p. 205 et suiv., note 3a.

3. Cazeau, *Essai sur la conservation de la langue allemande en Alsace.* Strasbourg, 1867, p. 36 et suiv.

Mgr Dupanloup, témoin attristé du mal que les promoteurs de l'ultramontanisme causaient à l'Église et à la France, écrivit le 21 novembre 1869 à leur protagoniste, Louis Veuillot :

Vous insultez, dénoncez et mettez au ban du catholicisme tous les catholiques qui ne pensent pas comme vous...

J'accuse surtout vos excès de doctrines, votre goût déplorable pour les questions irritantes et pour les solutions violentes et dangereuses...

Je vous accuse d'accuser, d'insulter et de calomnier vos frères dans la foi. Nul ne mérita jamais plus que vous ce mot sévère des Livres saints : *Accusator fratrum*[1].

Et pourtant la hideuse campagne menée contre les catholiques libéraux par Louis Veuillot ne fut qu'éphémère, et nullement dirigée contre la patrie même. Par contre, l'action germano-ultramontaine entreprise par l'abbé Raess, dès son retour en Alsace, s'attaquait surtout à la cause française. Elle dura près d'un demi-siècle, et nous en ressentons encore les effets. Aussi l'évêque Raess mérite-t-il, dans toute l'acception du terme, bien plus que Louis Veuillot, le terrible qualificatif sur lequel terminait Dupanloup.

* * *

Une de ses premières victimes, peu après son arrivée à Strasbourg, fut l'abbé Bautain[2]. « Sa belle langue », dit de celui-ci Louis Spach, « a eu dans un espace de vingt années plus d'influence sur la francisation de l'Alsace que tous les règlements d'école[3]. » Pour cette raison, Bautain était, aux yeux des germano-ultramontains revenus de Mayence, des Liebermann, des Raess et consorts, un vrai danger. Éloigner et, si possible, écraser un pareil ennemi ainsi que tous ses adhérents était donc œuvre essentiellement méritoire. Après plus de trente ans, le Père Gratry, ami et collaborateur de Bautain à Strasbourg, hérita, lors du concile du Vatican, de la haine contre son ancien maître et attira sur sa personne et ses écrits les foudres et les anathèmes de l'évêque de Strasbourg. Fait attristant, celui qui a « tenu la plume pour Mgr de Strasbourg, afin de rédiger la condamnation des insanités scandaleuses

1. *Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans aux prêtres de son diocèse pour leur donner communication de son avertissement à M. Louis Veuillot.* Paris, 1869, p. 6.

2. F. Ponteil, *L'affaire Bautain*, extrait de la *Revue historique*. Paris, 1930, p. 18.

3. L. Spach, *Moderne Kulturzustände im Elsass*. Strasbourg, 1873, t. II, p. 10, et A. M. P. Ingold, *Miscellanea alsatica*, IIIe série : *L'abbé Bautain et ses disciples*, p. 11.

de ce malheureux abbé Gratry[1] », fut, ainsi qu'il le déclare lui-même, l'abbé Freppel, nommé peu après évêque d'Angers.

On comprendra qu'un germano-ultramontain de la nature de l'évêque Raess ne se soit pas contenté d'étouffer dans son diocèse tout mouvement libéral, quelque modeste qu'il fût, et d'enrayer l'essor du génie français en Alsace. Il se présenta, dès la première heure, comme un adversaire acharné de l'œuvre de Jean Macé, de la Ligue de l'enseignement et de la Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin.

Les historiographes raessistes, qui font d'ordinaire du récit de l'activité ultramontaine et politique de leur héros une grandiose épopée, se sont bien gardés de voir et encore plus d'étudier le revers de son épiscopat. Ils trouvent tout naturel qu'un évêque français mît au service de l'Allemagne non seulement son savoir-faire, mais encore les riches ressources matérielles que lui offrait son diocèse français. S'ils voulaient être des historiens, n'auraient-ils pas dû chercher à contrôler les vrais motifs qui poussaient l'évêque de Strasbourg à croire que, pour lui, la frontière du Rhin n'existait pas, croyance singulière que l'élève de l'abbé Liebermann partagea avec son maître et dont, comme lui, il fit l'application toute sa vie?

Ses nombreux et longs séjours en Allemagne, comme chanoine et plus tard comme évêque, sa participation aux assemblées officielles des évêques allemands à Fulda, ses tractations directes et orales avec les bureaux du ministère de Carlsruhe en faveur de son ami Vicari, archevêque de Fribourg-en-Brisgau, enfin l'exercice fréquent et régulier des fonctions épiscopales, telles que confirmations, ordinations et prédications, à Spire, à Mayence et dans le grand-duché de Bade, fournissent aux raessistes matière à des pages élogieuses et admiratives[2]. En 1855, lors du onzième centenaire de l'apôtre des Allemands, saint Boniface, il figura comme orateur officiel à la cathédrale de Mayence et s'acquitta de sa mission avec un tel éclat et un tel manque de tact qu'il provoqua

1. Eugène Terrien, *Mgr Freppel*. Angers, 1931-1932, t. I, p. 605.

2. *Später siedelte er nach Molsheim und Strassburg über, ohne dass dies etwas an seiner Einwirkung auf Deutschland änderte oder sein Interesse an Deutschland verminderte.* Schnütgen, *Das Elsass*, etc., p. 22. — *Dennoch lebte Raess auch weiterhin in seinen Gedanken hauptsächlich für Deutschland und dessen kirchliche Entwicklung*, p. 115, et *Jedenfalls lebte er damals in der Vorstellung, ein Mittelpunkt der deutschen kirchenpolitischen Aktion zu sein*, p. 130. — *Nunmehr sollte Raess nach Vicaris Wunsche seinem deutschen Nachbarstaat zu Frieden und Verständigung verhelfen. Zunächst unterhandelte er, der ausländische Bischof, mit einigen Staatsräten in Karlsruhe und suchte alsdann am 20. November seinen Freiburger Amtsbruder auf*, p. 20. — Pour Spire, voir Dr. F. X. Remling, *Nikolaus von Weis. Bischof von Speyer, im Leben und Wirken*. Spire, 1871, t. I, p. 158.

les protestations vives et justifiées de l'ancien ambassadeur prussien, le baron de Bunsen. Plus papaliste que le pape, il profita de la solennité non seulement pour édifier ses auditeurs allemands, mais pour apostrôpher la reine d'Angleterre, dont les prédécesseurs se seraient arrogé les droits du pape, et, donnant libre cours à son zèle, il alla jusqu'à inviter la souveraine à se démettre de la tiare usurpée et à la rendre à qui de droit, au pape à Rome. Puis il exhorta ses fidèles à prier pour la conversion des Anglais, pour leur retour à la vraie foi et au Saint-Siège[1]. S'il ne s'était pas entièrement identifié avec ses confrères allemands, aurait-il jamais, lui étranger, pu se permettre un pareil langage dans la cathédrale de Mayence? L'appoint matériel qu'il leur apportait depuis des années n'était d'ailleurs pas moins grand, peut-être même plus efficace, que son appui moral. Les fonds français, qui par ses soins furent canalisés vers les différentes provinces allemandes, atteignaient avant 1870 des centaines de mille francs. Grâce à ses nombreux bailleurs de fonds, ses ressources paraissaient inépuisables.

De bonne heure, sans doute grâce à son vieil ami l'abbé de Ram, recteur de l'Université de Louvain, il sut s'assurer les bonnes grâces des ultramontains français. C'est probablement par l'intermédiaire de Ram qu'en 1842 il fit publier par le bouillant adversaire des Sulpiciens, Barbier, une notice biographique des plus laudatives et des plus fantaisistes sur sa personne[2]. Ses relations avec l'*Univers* et Louis Veuillot devinrent à tel point intimes que celui-ci devina ses moindres désirs et s'empressa de faire adresser quelques miliers de francs à l'évêque allemand de Limbourg, Mgr J. P. Blum, ami de Raess[3]. En très peu de temps, l'ancien Mayençais trouva moyen de doter le curé de Schwiebus, au diocèse de Breslau, un des plus riches d'Allemagne, de vingt mille francs, et d'envoyer la même somme au curé de Gotha. Ce ne sont là que quelques exemples des largesses prodiguées par lui à ses frères d'Allemagne. A Lyon, centre de l'œuvre pour la propagation de la foi, il sollicita avec succès des secours pour la paroisse de Darmstadt. Son neveu et panégyriste, le chanoine Simon Raess, auquel j'emprunte

1. Christian C. J. Bunsen, *Die Zeichen der Zeit. Die Tiarenpredigt des Bischofs von Strassburg*. Leipzig, 1855, t. I, p. 117-119. — Quoi d'étonnant que l'abbé Raess, en parlant de ses chefs hiérarchiques, à son avis trop tolérants, les ait appelés des « chiens muets »? Schnütgen, *op. cit.*, p. 96 et suiv. ; *ibid.*, p. 123.

2. *Biographie du clergé contemporain par un solitaire* (Hippolyte Barbier). Paris, 1842, p. 338. Voir, sur Barbier, G. Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains*. Paris, 1865, p. 199.

3. Schnütgen, *op. cit.*, p. 123.

ces détails, ne cache pas que, pour rendre service aux amis d'Allemagne, son oncle « unissait la prudence du serpent à la simplicité de la colombe et acceptait d'un mauvais payeur ce qu'on pouvait en recevoir, *dummodo praedicetur Christus* ». Cette pieuse pointe lancée aux donataires français semble indiquer qu'à la longue les sollicitations de l'évêque de Strasbourg finirent par lasser les donateurs français ; mais l'historiographe s'en console, car, ajoute-t-il : « Plus tard, Mgr de Strasbourg, après la guerre de 1870-1871, devenu lui-même sujet allemand, continuera à se montrer rempli de bienveillance pour ses frères d'outre-Rhin[1]. »

C'est au milieu de ces frères d'outre-Rhin, avec lesquels il gardait constamment contact, que Mgr Raess se sentait vraiment à l'aise. Ses relations avec les prélats de France se réduisaient à bien peu de chose. Ses voyages *ad limina* en 1856 et 1866 furent faits avec son ami Weis, évêque de Spire, et l'évêque de Strasbourg figura tout naturellement dans le cortège des évêques bavarois venus à Rome pour y proclamer la nécessité du pouvoir temporel du pape. Nous avons déjà vu qu'il se trouva également à la tête de la faction germano-ultramontaine lors du concile du Vatican[2].

Dans le monde laïque allemand, ses relations, ses collaborateurs, ses amis ne furent pas moins nombreux que dans le clergé germanique. Il suffit de prononcer le nom de Goerres. Le petit abbé mayençais subit toute la puissance titanique de l'ancien révolutionnaire, devenu le porte-glaive du Vatican. Sans lui, *Der Katholik* n'aurait jamais dépassé le niveau très bas où l'avait mis son fondateur, l'abbé Raess. L'influence de Goerres sur le vulgarisateur mayençais a été considérable. Son aversion pour la France et son dédain pour l'Alsace-Lorraine, loin de l'éloigner du directeur du *Katholik*, semblait plutôt le rapprocher de lui. On sait que Goerres, en parlant de l' « infidélité » de l'Alsace, avait l'habitude de dire dans son patriotisme teuton : « Brûlez Strasbourg, et ne laissez debout que la flèche de sa cathédrale pour l'éternelle vengeance des peuples allemands[3]. »

Avec l'évêque von Ketteler, le cardinal Reisach, les conseillers et professeurs Bahr, Philipps, Walter, l'éditeur B. Herder et tant d'autres, Mgr Raess fut un des nombreux hôtes habituels du couple Schlosser, à Stift Neuburg, près de Heidelberg, et à Francfort. C'est dans ce milieu

1. Simon Raess, *Monseigneur André Raess et l'œuvre de la propagation de la foi*. Rixheim, 1901, p. 155, 87.

2. A. Gandelet (Guerber), *Notice biographique sur Mgr André Raess*. Paris, 1878, p. 54 et suiv.

3. Paul Gautier, *Un prophète, Edgar Quinet*. Paris, 1917, p. 161.

qu'il fit également la connaissance d'un autre gallophobe réputé, l'historien Janssen[1]. Il aimait d'ailleurs à venir se retremper dans l'atmosphère de Stift Neuburg, berceau du futur Centre prussien, autrement attrayant pour lui que ne l'eût été un salon du faubourg Saint-Germain.

* * *

Il est difficile de croire qu'un ecclésiastique sortant d'un tel milieu ait été choisi par la Providence pour être le défenseur de la cause française dans le diocèse de Strasbourg. Pourtant, on aurait tort de le rendre seul responsable du mouvement antifrançais en Alsace.

Les premières tentatives de regermanisation de la province et du sabotage des efforts entrepris par Mgr Saurine avaient été déjà faites par l'évêque prince de Croy, revenu d'Autriche, et peu après par le vicaire général de l'évêque Tharin, l'abbé Liebermann ; ils s'étaient retrouvés en Allemagne et étaient revenus en Alsace à peu d'intervalle l'un de l'autre. Mais la francisation et le relèvement scientifique du clergé alsacien allaient néanmoins être menés à bonne fin par Mgr Le Pappe de Trévern, malgré les menées sourdes et les campagnes tapageuses entreprises par les abbés Liebermann et Raess. A coup sûr, le plus redoutable des deux était Raess, pour la bonne raison qu'il a eu plus d'un demi-siècle à se vouer à cette œuvre délétère.

Tombé en disgrâce auprès de son évêque et révoqué comme supérieur du grand séminaire en 1836, le chanoine Raess s'efforça de gagner, dès 1837, les bonnes grâces du nouveau préfet de Strasbourg, Louis Sers. Formé à l'école de Jean-Bon-Saint-André, alors préfet du Mont-Tonnerre, Sers s'était familiarisé avec la langue allemande, après avoir fréquenté le gymnase de Worms. Il aimait les Allemands et leur sol, mais c'était, selon Spach, un peu une affection de conquérant. La possession de la rive gauche du Rhin était pour lui un article de foi politique[2]. Contribuer à la réalisation de ce plan, qui était aussi celui de son protecteur Thiers, était une de ses grandes préoccupations. Aussi crut-il avoir fait une vraie trouvaille lorsque, dans le chanoine fraîchement débarqué d'Allemagne, il rencontra un informateur bien renseigné, qu'il pourrait charger même à l'occasion de missions secrètes.

1. Janssen écrivit, en 1861, *Frankreichs Rheingelüste und deutschfeindliche Politik in früheren Jahrhunderten*. Francfort-sur-Main, 1861. — Son biographe, Ludwig Pastor, dit de cet ouvrage : « *Ein leuchtendes Beispiel der ächt deutschen Gesinnung des Mannes*, dans *Johannes Janssen. Ein Lebensbild, 1829-1891*. Fribourg-en-Brisgau, 1894, p. 34 et suiv., 59, 63, 111, 116.

2. Louis Spach, *Biographies alsaciennes*. Paris-Strasbourg, 1866, t. II, p. 506.

Raess, de son côté, saisit avec empressement l'occasion qui se présentait de se rendre plus ou moins utile au préfet. Il était bien décidé à exploiter habilement les bonnes dispositions de ce haut fonctionnaire protestant, nullement versé dans les finesses de la politique ultramontaine, et se garda de lui dévoiler ses plans germano-ultramontains. Aussitôt il se mit en route et rayonna dans les différentes contrées allemandes et belges.

Dès 1839, il fut en mesure de remettre au préfet trois rapports rédigés en allemand, fruits de ses nombreux voyages et de ses investigations faites en Allemagne. De ce fait, dit un historien allemand, l'attention du gouvernement de Paris fut attirée sur un personnage dont l'activité durant la fin du régime français et les origines de la domination allemande en Alsace a été de la plus haute importance[1].

Après 1870, l'ancien collaborateur du préfet annexionniste fera déclarer par son encenseur, l'abbé Guerber, qu'il s'était « opposé aux convoitises du ministre Thiers[2] ». Et, pourtant, c'est à Sers et à Thiers uniquement qu'il était redevable de la mitre strasbourgeoise. Sans l'intervention et la protection de ces deux personnages, écarté par Mgr Le Pappe de Trévern, il n'aurait jamais succédé à ce digne prélat français.

Conserver à l'Alsace catholique la prédominance de l'idiome germanique et le culte des traditions implantées par les Jésuites autrichiens était pour l'élève de l'abbé Liebermann le grand et le seul moyen d'assurer à la province les bienfaits de la religion. Mgr Le Pappe de Trévern, tout en reconnaissant l'opportunité de l'enseignement de l'allemand, donnait la préférence au français et insistait pour qu'on le répandît dans les écoles. Il avait même cru devoir proscrire la langue allemande d'un séminaire français[3].

Cet état de choses changea dès que Raess fut nommé évêque. A partir de ce jour, « le progrès se fait sentir », écrit l'abbé Landmann dans son consciencieux travail sur l'enseignement scolaire dans l'évêché de Strasbourg. L'allemand fut mis sur le même pied que le français et le latin dans les différentes classes. Ainsi, en rhétorique, à côté du discours latin et du discours français, figure dorénavant le discours allemand, de même qu'en seconde et en troisième la narration allemande[4].

1. Otto Wiltberger, *Andreas Raess, Domherr des Bistums Strassburg, und die Politik des Kabinets Thiers im Jahre 1838*, dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, N. F. 28, 1913, p. 29.

2. Gandelet (Guerber), *op. cit.*, p. 37 et suiv.

3. Dr. Florenz Landmann, *Das Schulwesen des Bistums Strassburg zur Sicherung des Nachwuchses für die theologischen Studien von 1802 bis 1904*. Strasbourg, 1906, IIe partie, ap. p. 4.

4. *Ibid.*, p. 51.

L'organe de l'évêque, *Katholisches Kirchen und Schulblatt*, justifie l'extension de l'allemand dans un pays certes politiquement séparé de l'Allemagne, mais qui lui est resté attaché par sa langue. Cette langue est celle de la race germanique, c'est le parler maternel, la *Muttersprache* de la province : « Les lois de la nature nous ordonnent de la cultiver et les lois de l'État ne doivent pas s'y opposer[1]. » Les doléances formulées par l'abbé Guerber, toujours empressé à servir fidèlement son maître l'évêque, ne furent pas moins agressives et démagogiques, lorsqu'il attaqua dans le *Volksfreund* l'inspecteur d'Académie Hanriot et proclama : « Nous autres Alsaciens, nous ne pouvons guère nous faire une idée du sauvage terrorisme avec lequel on y poursuit l'allemand. » C'est ce qui fit dire à Hanriot : « Je n'examine pas les intentions du clergé, mais il est certain qu'il n'agirait pas autrement s'il aspirait à dénationaliser nos contrées. Sans doute, le patriotisme tenace de ces contrées peut nous rassurer[2]. »

Par contre, le langage du clergé et de la presse épiscopale fut justement apprécié par les amis d'outre-Rhin de l'évêque de Strasbourg. Ils s'en souvinrent et ne manquèrent pas, après 1870, de reconnaître les grands mérites de leur collaborateur d'autrefois et de les proclamer hautement en plein Reichstag. Celui qui s'en chargea avec emphase fut un grand ami d'avant-guerre de l'évêque Raess, le chanoine Moufang, de Mayence. Personne ne pouvait douter de sa compétence, car, durant des années avant la guerre, il avait été l'un des visiteurs habituels de l'évêque de Strasbourg et l'avait accompagné dans ses tournées pastorales. Sans l'opposition systématique, habilement inspirée par Raess et énergiquement propagée par une grande partie des ecclésiastiques, « qui voulaient à tout prix conserver à la province le caractère allemand de sa vie religieuse, l'Alsace eût été gallisée (*sic* !) », claironna à la tribune du Reichstag le fougueux chanoine[3]. Plus encore, à n'en pas douter, que tel archevêque du Nord de la France, Mgr Raess estimait à son tour que « le français est le véhicule de toutes les mauvaises idées[4] ».

Le moyen le plus efficace pour combattre avec succès l'extension de la langue française parmi les instituteurs et les populations rurales du diocèse de Strasbourg était de leur imposer la lecture de feuilles alle-

1. Dr. Florenz Landmann, *loc. cit.*, p. 51, n. 4.
2. Jean Maurain, *op. cit.*, p. 870, n. 1 et 2.
3. Dr. August Schricker, *Elsass-Lothringen im Reichstag*. Strasbourg, 1875, p. 73, et Aloys Schulte, *Frankreich und das linke Rheinufer*. Stuttgart-Berlin, 1918, p. 306-310, 324.
4. Gaston May, *La lutte pour le français en Lorraine avant 1870*. Nancy-Paris-Strasbourg, 1919, 2e éd., p. 12.

mandes, rédigées par des ecclésiastiques sous les auspices de l'évêque. Dans les villes, de pareilles initiatives n'avaient pas toujours le même succès. Ainsi, le *Strassburger Correspondent* fut une création éphémère (1831-1832) ; c'est qu'alors l'influence de l'abbé Raess était encore très limitée. Par contre, le *Katholisches Kirchen- und Schulblatt*, fondé en 1848 sous le patronage de l'évêque, eut une grande vogue, qui ne fut dépassée que par celle du *Volksblatt* de Strasbourg, du *Volksfreund* de Mulhouse et du *Volksbote* de Rixheim. Dans la plupart des communes d'Alsace, ces feuilles étaient distribuées par le clergé rural. C'est lui qui se chargeait de les répandre, de les imposer à ses paroissiens et d'encaisser les montants des abonnements.

De même que la masse des fidèles recevait des mains de son évêque les feuilles qu'elle devait lire, le clergé devait, lui aussi, lire les organes germano-ultramontains que lui désignait son chef hiérarchique. En première ligne, Mgr Raess lui recommanda la revue fondée par lui, le *Katholik*, puis les *Historisch-politische Blätter* de Goerres, et comme organe de caractère scientifique la *Theologische Quartalschrift* de Tübingen. D'autres périodiques de vulgarisation et d'édification, tels le *Religionsfreund* de Würzbourg et la *Kirchenzeitung* de Vienne, figurent encore sur la liste essentiellement germanique confectionnée par le prélat à l'usage de son clergé.

Grâce à l'évêque, les grandes associations ou œuvres germano-ultramontaines qui avaient leur siège central en Allemagne furent introduites dans le diocèse pourtant français de Strasbourg. L'une des plus importantes fut assurément le *Borromäusverein*, la grande œuvre fondée à Bonn en 1845, dont le but est la diffusion des « bons livres » de tout genre sortant des officines catholiques. Toutes les sympathies de Mgr Raess étaient d'avance assurées à une autre œuvre de propagande ultramontaine, le *Piusverein*, créée à Mayence par son ami Lennig en 1848, qui est devenue le berceau de nombreuses associations à tendance analogues, s'est introduite dans toutes les classes de la société sans distinction et a préparé l'avènement du Centre prussien et sa mainmise sur les électeurs catholiques. Ainsi, l'Alsace, province française, fut moralement affiliée, dès les années quarante du XIXe siècle, à la vie politico-religieuse de l'Allemagne, de quoi résultèrent au point de vue national de graves dommages.

En entente parfaite avec l'état-major de l'ultramontanisme germanique, alors les Moufang, Lennig, Lieber, Reichensperger et d'autres, Mgr Raess posa des jalons, qui facilitèrent plus tard des fusions fatales et expliquent l'attitude vraiment scandaleuse du prélat-député au

Reichstag allemand en 1874, ainsi que l'envoi de la trop fameuse pétition adressée à l'empereur Guillaume avec la signature de plusieurs centaines de prêtres alsaciens.

* * *

Mais Mgr Raess a encore donné d'autres preuves de son attachement sincère à sa patrie d'adoption. Il choisissait régulièrement parmi les jeunes prêtres alsaciens des sujets qui lui paraissaient aptes à faire de longs stages en Allemagne et à combler les lacunes dans les rangs du clergé des différents diocèses germaniques. Ces envois de jeunes recrues ecclésiastiques furent pratiqués avec la même désinvolture avant 1870 qu'après. Quant aux futurs candidats au professorat de théologie au grand séminaire de Strasbourg, l'évêque les dirigeait de préférence sur Innsbruck, pour y être formés par les Jésuites autrichiens et y recevoir les grades universitaires. Le plus connu parmi eux fut l'abbé Korum. Transplanté en 1881 de Strasbourg à Trèves, ce prélat d'origine alsacienne s'acclimata avec une rapidité étonnante à l'atmosphère prussienne et suivit ainsi fidèlement l'exemple donné par l'abbé André Raess. Son biographe, le chanoine Treitz, de Trèves, explique la métamorphose de son héros dans le style grandiloquent et onctueux qui est de rite en pareille circonstance. « La divine Providence », écrit-il, « qui voit loin et agit avec une sûreté infaillible, ne l'a pas fait passer par un grand établissement français, mais l'a conduit dans la terre allemande du Tyrol[1]. » Digne émule de l'évêque Raess, Mgr Korum, pendant la Grande Guerre, non seulement fit chorus avec ses confrères teutons de l'épiscopat, mais encore s'associa au jugement des gallophobes et des pangermanistes, tels le Bénédictin Morin et le professeur Knoepfler de Munich, sur le livre de Mgr Baudrillart, *La guerre allemande et le catholicisme*[2]. Comme tant d'autres prélats germaniques, si souvent aux pieds de Guillaume II, Mgr Korum loua l'amour de l'empereur pour la paix, sa foi chrétienne et sa volonté d'augmenter la gloire et l'honneur du *Vaterland*[3]. Par contre, la France, ravisseuse de Strasbourg sous Louis XIV, n'avait, disait-il, depuis 1870 fait que semer la haine[4]. Mgr Raess n'aurait pas mieux dit. Aussi l'évêque de Trèves

1. Jakob Treitz, *Michael Felix Korum, Bischof von Trier, 1840-1921. Ein Lebens- und Zeitbild.* Munich et Rome, 1925, p. 9.
2. *Ibid.*, p. 386.
3. *Ibid.*, p. 375 et suiv.
4. *Ibid.*, p. 392.

était-il comme lui un protégé du vieux maréchal von Manteuffel, auquel il dut sa carrière épiscopale.

Sous le régime allemand, Mgr Raess n'eut plus à cacher son hostilité contre la diffusion du français dans son diocèse ni ses prédilections pour tout ce qui est allemand. Encouragés par son exemple, certains membres de son clergé s'abandonnèrent aussitôt à de joyeux espoirs, tel l'abbé Griser, curé de Lixheim, qui, dès 1871, souligna les avantages qu'on allait trouver sous le régime germanique. Dans une brochure, qui fut mise en vente en ce mois de mai 1871 où Jules Favre et Pouyer-Quertier venaient de négocier avec Bismarck le traité de Francfort, il trouva moyen d'écrire : « Nos églises et nos paroisses respireront plus à l'aise... Les écoles sont déjà placées sous le contrôle du clergé... L'Allemagne n'ira pas ressusciter les vieilles chicanes du gallicanisme, des soi-disant canons reçus en France, des appels comme d'abus, du placet impérial[1]. » Et, dans l'adresse des 797 ecclésiastiques, lettre de fidélité à l'empire allemand, renfermant le vœu « du maintien du caractère confessionnel des écoles primaires[2] », les signataires se remettent, sur divers autres points encore, à la diligence de l'évêque pour entente avec Sa Majesté Impériale. Mgr Raess n'était pas indigne de cette confiance. Fidèle à lui-même, il s'était à tel point désolidarisé de la protestation de Bordeaux qu'il s'était empressé, au moment de ces tristes débats, de donner dans son château de Sigolsheim un grand dîner aux autorités civiles et militaires allemandes.

Comme les inquisiteurs d'autrefois, il désigna, quelques années plus tard, au bras séculier, alors représenté par le mystique gouverneur von Manteuffel, les victimes qu'il n'avait pas le courage d'exécuter lui-même. C'est ainsi qu'au témoignage du baron de Bulach père il dénonça « son clergé comme intraitable, imbu d'idées françaises et hostiles au gouvernement ». A la même occasion, il signala au *Statthalter* « Winterer, Guerber et Simonis comme des hommes dangereux ». Et il ajouta « que, quant à l'*Odilienblatt*, cette feuille est la propriété de M. Simonis et entièrement à sa dévotion[3] ». M. de Bulach, qui resta interdit après avoir reçu cette confidence du maréchal de Manteuffel, remarque avec raison : « Tirer sur ses propres troupes, c'est une trahison[4]. » L'initia-

1. *Bulletin Jean Macé*, 1933, p. 30, et Alsaticus, *Die Elsässer Liga dieseits und jenseits der Vogesen*. Berlin, 1878, p. 89-92.

2. *Ibid.* et l'abbé Griser, *Programm der Katholiken in Elsass-Lothringen*.

3. *Revue d'Alsace*, 1934, n° 533. — E. Hauviller, *Correspondance inédite relative à la coadjutorerie et à l'épiscopat de Mgr Raess*, p. 600.

4. *Ibid.*, p. 601.

tive de la suppression de certains journaux catholiques et francophiles ne doit donc pas être attribuée au *Statthalter* allemand, mais bien à l'évêque germano-ultramontain de Strasbourg.

Mgr Freppel, quelque peu revenu de ses idées d'autrefois sur celui-ci, ne manqua pas de flétrir dans sa correspondance avec le curé de Mulhouse l'action franchement germanisatrice du prélat.

« Mais êtes-vous bien sûr », lui écrit-il, « que l'opposition ne vienne pas de l'évêque de Strasbourg lui-même, plus prussien de beaucoup que les Prussiens eux-mêmes... Je n'aurais jamais pensé qu'il viendrait un jour où l'évêque de Strasbourg se montrerait moins aimable envers moi que les Prussiens. Voilà où vous en êtes en Alsace[1]... »

Le chanoine Mury, digne prêtre alsacien, encore formé à l'école de l'abbé Bautain, jugea tout aussi sévèrement que ses confrères l'état d'esprit de son chef hiérarchique, en écrivant à son tour au prélat d'Angers : « Il semble que Monseigneur, *der gute alte Herr*, comme l'appelle le *Statthalter*, s'applique à humilier le clergé d'Alsace devant les Prussiens[2]. »

Pareille attitude ne manqua pas d'être signalée et très agréée en haut lieu à Berlin. Aussi le chanoine Mury, toujours bien renseigné, a-t-il pu mander à Mgr Freppel : « Notre évêque se vante d'avoir gagné les bonnes grâces de Guillaume, qui, en lui serrant la main, aurait exprimé le regret de ne pas trouver les évêques de Prusse disposés à son égard comme celui de Strasbourg[3]. »

Un autre correspondant de l'évêque d'Angers, le chanoine Koehler, « pour soulager son cœur » et pour renseigner Mgr Freppel sur la prussophilie de l'évêque de Strasbourg, lui écrivit : « Vous savez sans doute que le *Journal de Strasbourg* et les feuilles de Berlin ont annoncé, il y a une quinzaine de jours, que M. Hauptmann, premier aumônier depuis 1871 de la garnison de Strasbourg, est destiné, *sur la demande de Mgr Raess*, à devenir son coadjuteur avec promesse de future succession... Ce serait d'une part trop insolent, et de l'autre trop traître[4]. »

« En portant le toast à l'empereur », mande l'abbé Schall, curé d'Osthausen, « l'évêque, décoré des ordres allemands, et ils sont nombreux, a dit, en présence du *Kreisdirektor*, qu'il a demandé à Rome la permission de prier pour Sa Majesté, mais que sa demande a été refusée[5]. »

1. E. Hauviller, *loc. cit.*, p. 603 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 603.
3. *Ibid.*, p. 596.
4. *Ibid.*, p. 597.
5. *Ibid.*, p. 601.

Le pape, dénoncé comme hostile aux autorités allemandes par un évêque ultramontain et ex-Français, c'est un comble, mais c'est du Raess tout pur. Son panégyriste, Mgr Kannengieser, qui n'est jamais embarrassé en pareil cas, redirait sans doute : « Mgr Raess, qui avait toutes les malices dans son bissac, eut celle de faire la nique au gouvernement prussien[1]. »

L'Alsacien déraciné et dépourvu de toute idée de patrie que fut Mgr Raess a d'ailleurs lui-même confirmé, par une singulière profession de foi, les jugements peu flatteurs portés sur lui par les ecclésiastiques que je viens de citer. Il n'est que trop notoire qu'il signa à Rome, lors du concile du Vatican, cette pensée tristement révélatrice : *Quaecumque patria tua sit, lacrymarum vallis est. Ridiculum quod ita pertinaci affectu ei adhaeremus. Nullum patria bonum, nullum facit malum.*

Romae 16 Maji 1870, † ANDREAS RAESS, Episc. Argentinensis[2].

Lors d'un voyage *ad limina* à Rome, Pie IX demanda à Mgr Raess si l'Alsace possédait également des antiquités romaines. Ignorant le passé et les traditions de son pays, le prélat, en vrai germano-ultramontain, répondit au pape par la négative[3].

* * *

J'arrête ici mes citations. Elles sont largement suffisantes, il me semble, pour fixer l'opinion du lecteur. Il faut pourtant convenir que les maximes de l'évêque Raess ne furent pas celles de l'élite du clergé alsacien. Les correspondants de Mgr Freppel n'étaient assurément pas de son école. Comme l'épiscopat et le clergé de l'ancienne France à l'époque de Louis le Gros et de Philippe-Auguste, qui organisaient et conduisaient des milices de paroisses pour défendre le roi de France, il se trouvait encore, après 1870, de nombreux ecclésiastiques en Alsace bien décidés à sauvegarder dans une communion nationale le culte de la patrie perdue.

Ernest HAUVILLER.

1. Kannengieser, *op. cit.*, p. 108.

2. « Quelle que soit ta patrie, elle est une vallée de larmes, et il est ridicule de s'attacher à sa patrie avec une affection tenace ; la patrie ne rend ni heureux ni malheureux. » Rome, le 16 mai 1870. † André Raess, évêque de Strasbourg (*Biographies et autographes des Pères du concile du Vatican*, 1869).

3. Friedrich, *Geschichte des Vatikanischen Concils*, t. III.

MÉLANGES

LES FORUMS IMPÉRIAUX

On sait que la construction des Forums impériaux a eu pour origine la nécessité d'agrandir le centre politique de Rome. Au temps de César, cette partie de la ville se bornait à la superficie centrale du Grand Forum, que les nouvelles constructions resserraient de plus en plus ; cet emplacement ne suffisait plus pour accueillir tout le mouvement de la ville et pour assurer la marche des grandes affaires civiles et politiques.

En outre, on sentait le besoin de donner au centre de Rome une forme plus noble, plus monumentale, plus en harmonie avec l'importance que l'*Urbs* avait prise dans le gouvernement du monde. Beaucoup de villes du Latium, comme Tivoli, Palestrina, Cori et Terracine, avaient subi au temps de Sylla un renouvellement édilitaire considérable, selon des plans régulateurs qui s'inspiraient des villes hellénistiques les plus florissantes ; au contraire, ces plans avaient complètement fait défaut à Rome, par suite de sa situation géographique et historique toute particulière.

César fut le premier qui songea à donner à la vieille ville un nouveau plan régulateur de proportions très vastes, je dirai même trop vastes, en utilisant tout le Champ de Mars, en rectifiant le cours du Tibre, en embellissant le Transtévère par de riants jardins et surtout en organisant systématiquement le centre de la ville, grâce à la fondation d'un nouveau Forum au nord du Forum primitif et en contact presque immédiat avec lui.

Forum de César

Jusqu'aux fouilles récentes, effectuées en 1931-1932 pour la création de la via dell'Impero, on ne connaissait de ce Forum que quelques arcades à demi enterrées dans la cour d'une maison et, de plus, obstruées par des murs modernes et occupées par d'humbles travailleurs. Après que les maisons ont été démolies et le niveau reporté au niveau antique, on a remis à jour tout un côté de la large place qui mesurait environ 115 mètres sur 30, flanquée de larges boutiques d'un sévère style républicain.

Le Forum fut commencé en 54 av. J.-C. ; l'expropriation seule du terrain coûta à César environ 2 millions et demi de francs or, et le coût global s'éleva à plus de cent mille sesterces, équivalant à 22 millions de lires. Au milieu, appuyé originairement contre le côté qui formait le fond nord, s'élevait le temple de Vénus Genitrix, la déesse d'où descendait la *Gens Julia*, bâti par le dictateur pour remercier Vénus de la protection qu'elle lui avait accordée dans ses glorieuses entreprises : Vitruve (*De Arch.*, III, 3, 2) nous apprend qu'il était périptère, pycnostyle, c'est-à-dire avec des entre-colonnements très serrés ; les dessins de Palladio, d'autre part, nous montrent des fragments de chapiteaux et de corniches de grandes proportions et d'un excellent travail sculptural. Quelques-uns de ces fragments, qui ont réapparu dans les fouilles récentes, sont une œuvre très postérieure à César, remontant à la fin du Ier siècle après Jésus-Christ environ, ce qui prouve que le temple a été entièrement reconstruit à cette époque, tout en respectant, semble-t-il, le plan et l'aspect architectonique original. Par une heureuse coïncidence, au moment même où l'on effectuait les fouilles, on a découvert, à Ostie, un fragment des fastes de l'époque de Trajan, entre les années 108 et 113, où, précisément dans cette dernière année, est mentionnée la nouvelle dédicace du temple de Vénus Genitrix. La restauration est donc datée avec certitude, au moins à son achèvement, car le style de la sculpture et les deux anneaux caractéristiques placés entre les dentelures témoignent que les marbres de la décoration furent préparés sous Domitien et que cet empereur doit être considéré comme le véritable auteur de ce travail. De fait, Aurélius Victor (13, 5) nous dit, dans sa courte vie des empereurs : *Romae a Domitiano coepta forum atque alia multa plusquam magnifica coluit ornavitque.*

Le temple se compose d'un soubassement rectangulaire sur lequel s'élève la *cella*, munie d'une abside et entourée d'un portique ; la façade était hexastyle, et la partie postérieure était presque adossée au mur d'enceinte du Forum. Dans le soubassement, on aperçoit le noyau intérieur de l'époque césarienne qui fut légèrement agrandi dans la restauration successive ; l'intérieur de la *cella* était orné d'une colonnade presque adhérente aux murs, comme le temple de *Mars Ultor* au Forum d'Auguste et comme — pour citer un exemple plus ancien — le temple de Jupiter, ou *Capitolium*, au Forum de Pompéi. Au « naos » on accédait au moyen d'escaliers latéraux, quoiqu'il y eût, peut-être, un escalier sur la façade. Les fragments des colonnes colossales qu'on a trouvées tombées sur le flanc gauche, et à présent redressées à leur place, avec leurs chapiteaux corinthiens et avec les restes de la frise ornée de riches rinceaux d'acanthe, éveillent, par leur art excellent de modelage et de sculpture, la plus vive admiration ; il faut également noter, pour sa haute valeur, un fragment de l'architrave du portique intérieur de la *cella*, où sont sculptés des enfants et des festons qui peuvent rivaliser par la noblesse de la forme avec les meilleurs ouvrages de l'antiquité.

Le plus beau temple que Vénus possédât à Rome devait certainement, dès

l'antiquité, offrir un contraste marqué avec l'architecture césarienne de la place : observons le mur qui forme le périmètre du Forum, sur le côté qui est encore debout : une série d'arcades formées de gros blocs de pierres, subdivisées en trois étages au moyen de deux plates-bandes intermédiaires, constituait le front de ce mur, d'une architecture svelte et légère, avant qu'Hadrien en fermât la partie centrale pour donner plus de consistance aux nouvelles constructions fondées par lui au-dessus. Dans l'armature du mur, on remarque l'emploi différent du travertin dans les pilastres et dans les parties essentielles des arcs, et du tuf dans les autres parties ; cet emploi, caractéristique de cette époque, se trouve également dans le Forum d'Auguste et dans le temple des Pénates au Forum Romain : en face des pilastres, il y avait des pieds-droits de marbre qui correspondaient aux colonnes de granit du portique qui se trouvaient en avant.

Ce gracieux portique, aujourd'hui remis sur pieds presque complètement, n'est plus celui de César. L'original s'étant effondré sans que nous connaissions la cause, le nouveau portique fut élevé d'un matériel disparate sous les empereurs Honorius et Arcadius ; ceux-ci dédièrent aussi quelques bases honoraires, placées parmi les colonnes. En même temps, on érigea deux arcs sur les côtés du temple, afin de renforcer les flancs du pronaos, qui menaçaient de s'effondrer.

Les boutiques — d'une maçonnerie massive en appareil carré — n'ont pas toutes le même plan : comme elles sont adossées à un terrain irrégulier qui pénètre en forme de triangle dans le vif de la colline, elles ont une longueur et des dimensions diverses ; à l'époque de César, elles étaient couvertes d'un toit avec une charpente intermédiaire en bois à la hauteur de la seconde plate-bande, soutenue par une corniche faisant saillie formée de blocs ; à l'époque d'Hadrien, ces boutiques furent en partie renforcées par des éperons et couvertes de voûtes en berceau ; deux escaliers aménagés dans les arcs 3 et 9 permettaient de monter au *clivus Argentarius* qui passait au-dessus, venant du Forum romain dans la direction de la voie Flaminienne.

Du côté sud-est, on perd les traces du mur de César, sauf quelques tronçons derrière l'église des Saints-Luc-et-Martine. Du côté nord-ouest, sous le règne d'Hadrien, on substitua aux constructions de César un portique, du type basilique, formé de deux rangées de pilastres, la rangée intérieure en briques et la rangée extérieure en travertin ; une première transformation de cette partie du Forum avait déjà été faite sous les Flaviens, en taillant la dernière pente du Capitole, soutenue par un mur, de façon à former une terrasse exhaussée de quelques marches au-dessus du reste du Forum et isoler entièrement le temple du côté nord. On doit reconnaître dans ce nouvel édifice du temps d'Hadrien la *Basilica Argentaria*, mentionnée dans les fameux catalogues régionnaires du IVe siècle comme existant dans la VIIIe région.

Les pilastres offrent des traces de restaurations datant des derniers temps de l'Empire romain, effectuées peut-être à la suite d'un tremblement de

terre : sur l'enduit qui revêt le mur du fond, on lit de nombreux graffiti reproduisant pour la plupart des vers de l'*Énéide*. Dans une partie de la basilique, on érigea au Moyen Age une petite chapelle chrétienne, pavée de marbres multicolores.

Montons maintenant, par un des escaliers pratiqués dans les arcs césariens, au *clivus Argentarius* qui passe plus haut : il conserve encore, presque tout le pavage polygonal de pierre, qui présente, lui aussi, des marques de tremblement de terre et est bordé de boutiques ; devant elles court un trottoir à gradins, à cause de la déclivité assez forte du terrain ; vers le haut, on note une jolie nymphée en forme de fer à cheval, avec des niches dans les murs et un bassin en bas.

Mais la construction la plus intéressante est une *Forica*, ou latrine jointe aux Forums, fondée sur les boutiques du côté ouest du Forum. Elle est de forme semi-circulaire, s'ouvre vers l'est au moyen d'une colonnade, est chauffée par un four placé, comme d'habitude, dans l'intervalle du pavement et fournie d'un canal d'eau courante tout autour, sur lequel reposait un banc de marbre à jour. Les boutiques qui s'ouvraient vers l'ouest de la voie étaient très abîmées et sont restées couvertes par le nouveau mur de soutènement de la via San Pietro in Carcere.

Forum d'Auguste

La même idée, de donner plus de faste et de grandeur à l'*Urbs*, inspirée par les villes de l'Orient hellénistique, poussa Auguste à construire un nouveau Forum, sur les pentes des collines de l'Esquilin et plus précisément des « Carinae ».

Le Forum, ou, pour mieux dire, le temple de Mars Ultor ou Vengeur, qui s'élevait au milieu, fut le résultat d'un vœu fait en 42 av. J.-C. pendant la bataille de Philippes, où Auguste vengea, par la destruction de l'armée des conjurés, la mort de César, son père adoptif. Par la construction de ce Forum, Auguste se proposait de dégager le centre de Rome et le Forum romain de l'afflux croissant qui congestionnait la ville, suivant l'exemple donné par César ; en même temps, il voulait isoler la partie monumentale du quartier populaire de la Subura. C'est dans cette intention qu'il construisit le haut mur d'enceinte en pierre de Gabies, réfractaire au feu, de façon à protéger le Forum contre les incendies continuels qui se produisaient parmi ces masures, et en l'ornant de deux grands hémicycles, munis de niches, dont un, encore debout jusqu'au couronnement (33 mètres de hauteur), fut exhumé en 1888, et dont l'autre a été dégagé, de nos jours, des bâtiments du couvent de l'Annonciation, qui s'étaient encastrés à l'intérieur et dans une partie du temple même.

Autour du mur d'enceinte, Auguste avait fait placer les statues des plus illustres généraux romains, depuis Énée et les rois d'Albe-la-Longue jusqu'à

son temps, avec des inscriptions contenant l'éloge de chacun d'eux ; nous connaissons les *elogia* d'Appius Claudius l'aveugle ; de Caius Duilius, le fameux amiral ; de Quintus Fabius Maximus ; de Lucius Cornelius Scipio ; de Lucius Cornelius Sylla, dictateur, et d'autres. Parmi toutes ces statues s'élevait, à la première place, celle de César, mis au rang des dieux, et dont l'épée était conservée dans le temple comme une relique.

Les *Salii*, c'est-à-dire les prêtres de Mars, étaient chargés de la garde du temple et tenaient leurs réunions dans le Forum.

Un jour que Claude présidait le tribunal, il fut attiré par l'odeur alléchante d'un banquet des prêtres Saliens ; il quitta immédiatement le tribunal et s'en alla dîner avec eux. La salle carrée, avec un atrium au centre, entourée d'un portique formé de piliers, qui se trouve à l'angle septentrional de l'enceinte, presque isolé du Forum et ne présentant aucune symétrie avec le reste, cette salle faisait peut-être partie de leur résidence.

Les Frères Arvales également offrirent ici des sacrifices au dieu Mars, pour la santé et pour le génie de l'empereur. Dans le temps, on célébrait quelques cérémonies spéciales, telles que l'investiture des gouverneurs, qui partaient pour les provinces, et leur réception à leur retour, quand ils déposaient aux pieds du dieu les insignes de la victoire ; l'imposition de la toge aux jeunes gens qui devaient ensuite suivre la filière de la magistrature, et en général toutes les cérémonies qui avaient rapport au service militaire.

Les restes du Forum d'Auguste réapparaissent aujourd'hui dans toute leur grandeur. Des deux côtés du temple s'ouvraient deux séries d'arcs servant de passage entre le Forum, la Subure et l'Esquilin. A droite, un grand arc légèrement oblique, appelé au Moyen Age, à cause de l'état marécageux de l'endroit, l'arc *dei Pantani* (des marais) ; à gauche, une fenêtre à trois baies, formée d'arcs plus petits et plus bas, reliés à des marches intérieures qui servaient à gagner la différence de niveau considérable avec l'extérieur.

Un espace rectangulaire, entre cet escalier et l'hémicycle septentrional, fut décoré dans la suite de plaques de marbre polychromes et servit à abriter une statue colossale, peut-être celle d'Auguste, dont il reste les empreintes des pieds et les trous dans le mur aux endroits correspondant aux flancs et à la tête ; une main de marbre, trouvée non loin de là, faisait partie d'une autre statue encore plus énorme, peut-être celle de Mars, qui se trouvait à l'intérieur de la *cella*.

Les niches de l'étage inférieur des hémicycles étaient ornées de pilastres et de demi-colonnes de cipolin alternés ; les deux hémicycles étaient séparés du reste du Forum par une rangée de colonnes, en cipolin elles aussi, hautes de $9^{m}50$ et soutenant une trabéation de marbre blanc. Le temple de Mars n'était pas isolé au milieu du Forum, mais il était adossé au côté oriental, de façon à former un large fond au Forum lui-même ; aussi était-il construit selon le type italique, c'est-à-dire périptère sur trois côtés, avec huit colonnes corinthiennes sur chaque côté et un podium haut de $3^{m}55$, comme nous le voyons sur le bas-relief conservé à la villa Médicis.

Le podium, construit en appareil carré, était en tuf, revêtu de marbre blanc et décoré de plaques et de festons de métal, comme en témoignent les trous réguliers que l'on voit dans la bande située entre les deux corniches. On a supposé qu'on y avait gravé sur des plaques de bronze le traité d'amitié conclu entre les Romains et les Juifs, qui était encore en place au XIIe siècle (*Mirabilia Urbis Romae*).

La ruine du temple, puis sa dévastation commencèrent très tôt, semble-t-il, car, dès le IXe siècle, les Basiliens construisirent une chapelle sur la *cella* détruite et creusèrent le soubassement pour en faire une crypte sépulcrale (*Scala mortuorum*) ; cela signifie que les colonnes de la façade et d'une partie des côtés n'étaient plus debout. On a supposé autrefois que cette crypte avait été le trésor militaire. Vers 1230, les chevaliers de Rhodes s'y installèrent. En 1465, le cardinal Marc Barbo commença la reconstruction du prieuré de l'Ordre ; ce palais, relativement bien conservé, offre aux regards ses belles fenêtres géminées et sa magnifique loggia de la Renaissance, qui a été récemment réouverte et savamment restaurée.

Cette loggia repose sur un édifice romain de l'époque de Domitien qui, des pentes des « Carinae », s'avançait en forme de bastion dans la vallée des Forums. On ignore à quel usage il servait : la construction en appareil rustique et le grand nombre de conduites d'eaux qui le traversaient prouvent qu'il n'était pas visible, mais qu'il était orienté vers un terre-plein et séparé de ce terre-plein par un étroit intervalle, où courait un canal ou une conduite d'eau. Cette considération a son importance, car elle nous indique que le terrain où s'éleva ensuite le Forum de Trajan avait, avant la construction de ce Forum, une configuration différente et qu'il existait certainement une hauteur juste en face du bastion — pour l'appeler ainsi — de Domitien, qui lui cachait la vue du Capitole.

Au-dessus du cube massif en briques se trouvait une terrasse découverte et pavée, pour cette raison, en terre cuite pilée, avec un canal pour recueillir les eaux de pluie ; ce canal descend ensuite le long de l'escalier d'accès, qui est bien conservé et encore en usage de nos jours ; à l'étage inférieur, le canal se jette dans la conduite d'eau principale, mais l'escalier descend jusqu'au rez-de-chaussée, où de larges arcs permettaient de sortir sur la voie antique qui est aujourd'hui marquée par la via di Campo Carleo.

Forum de la Paix

Les sondages faits jusqu'à présent sur l'emplacement de ce Forum nous ont, malheureusement, peu éclairé sur le mystère qui le voile depuis des siècles. Ce monument fut commencé par Vespasien en 71 a. C., après la victoire remportée contre les Juifs, et achevé en 75. Pline (*Nat. hist.*, XXXVI, 102) le mentionne parmi les merveilles de Rome et c'est par lui que nous apprenons qu'on y gardait de nombreuses œuvres d'art des plus grands

maîtres grecs, à part les trophées du temple de Jérusalem transportés à Rome par Titus (les reliefs de l'arc de Titus dans le Forum).

C'est ce qui nous fait déplorer d'autant plus sa perte, dont on ignore encore la cause, survenue depuis l'antiquité. Au milieu de l'espace occupé par le Forum s'élevait le temple de la Paix, tandis que le portique était considéré comme l'enceinte sacrée du temple. Par conséquent, sa fonction originaire n'était pas celle d'un Forum, caractère qu'il n'acquit que bien tard, par affinité avec les autres. Les fouilles ont fait voir seulement que l'emplacement était entouré de portiques et en partie de boutiques ; du temple on n'a découvert nulle trace.

Forum de Nerva

Les fouilles pratiquées dans le Forum de Nerva n'ont donné que de maigres résultats. On savait que ce Forum avait été détruit au commencement du XVIIe siècle, lorsque Paul V abattit la façade encore intacte du temple de Minerve pour en employer les colonnes à orner la fontaine Pauline sur le Janicule ; mais on espérait que la partie encore sous terre serait restée intacte. Au contraire, on n'a trouvé que le noyau de fondation du temple ; il est formé d'une plate-forme de gros blocs de tuf disposés en arc, pour en alléger le poids, à l'endroit où la *Cloaca Maxima* traversait le Forum. On n'a trouvé aucun reste du revêtement de marbre, excepté quelques blocs du soubassement du temple et des deux soutiens du grand arc qui, sur le flanc droit, permettait aux chars d'entrer dans le Forum, d'où le nom de *Forum Transitorium* qui lui a été donné. La voie intérieure, qui était encore praticable au Moyen Age, offre des sillons profonds laissés par les roues, car ce passage était le seul entre les collines de l'Esquilin et le Forum ; il faisait suite au *Clivus Suburanus* dans la direction des hauts quartiers et à l'*Argiletum* dans la direction de la vallée du Forum.

Tout le monde sait que le Forum de Nerva fut commencé par Domitien et achevé sous son successeur, qui lui donna son nom. Il ne reste que deux colonnes de la décoration du mur qui l'entourait, sinon sur tout son périmètre, au moins du côté sud, au-dessus desquelles on peut encore admirer la belle frise figurant des scènes du mythe d'Arachné.

Au-dessous du pavement de la place, on a découvert quelques restes de maisons particulières et un tronçon de la *Cloaca Maxima* primitive, couverte par un arc en pierre tendre dite « cappellaccio », dont les coins sont encore d'une taille incertaine, indice d'une époque archaïque, remontant au IVe ou au IIIe siècle av. J.-C.

Forum de Trajan

Descendons maintenant dans le Forum de Trajan. C'est le plus grandiose et le plus beau de tous les Forums. Les anciens le considéraient comme une

des sept merveilles de la Ville Éternelle ; la richesse de ses marbres, de ses métaux dorés, de ses sculptures, excitait encore, au Moyen Age, la plus vive admiration dans l'âme des pèlerins qui visitaient les tombes des Apôtres.

Le plan général indique la disposition des différentes parties de ce Forum : l'entrée principale était située là où s'élevait la petite église médiévale, aujourd'hui détruite, de Saint-Urbain, sur la via Alessandrina ; elle avait la forme d'un arc de triomphe à un seul arc, bâti par le Sénat et le peuple, en l'honneur de Trajan, en 177 après J.-C., l'année même de la mort de cet empereur. Sa grande statue équestre, toute dorée, s'élevait au milieu de la place devant la basilique Ulpienne.

La basilique était formée d'une salle centrale, entourée d'un double portique et terminée sur les côtés par deux absides. Les murs étaient revêtus de marbre de Luni, les trabéations étaient en marbre pentélique et les colonnes en granit gris, en jaune antique et en « pavonazzetto ». Le toit était formé de lames de bronze doré qui, s'unissant aux couleurs brillantes des marbres, donnaient au Forum un aspect étincelant. La basilique, ainsi que tout le portique du Forum, était orné de statues, de marbre et de bronze doré, de trophées de guerre, de statues de barbares, entre autres de celle du roi vaincu Décébale, ce qui expliquait l'inscription placée sur le portique : *Ex manubiis*, c'est-à-dire orné des dépouilles enlevées à l'ennemi.

Une série de gradins, qui couraient sur toute la longueur de la basilique, en exhaussait légèrement le niveau au-dessus de celui du Forum et le portait au niveau des deux bibliothèques qui étaient contiguës à l'édifice du côté du nord-ouest, une pour les collections grecques et l'autre pour les collections latines, outre les livres précieux *lintei et elephantini*, c'est-à-dire de lin et d'ivoire, qui y étaient conservés. Dans une espèce de cour, formée par les deux bibliothèques, par la basilique Ulpienne et par le vestibule du temple de Trajan, était enfermée la colonne sculptée, que nous voyons aujourd'hui dominer l'espace environnant, contrairement à son état primitif, et qui anciennement représentait le livre le plus précieux de toute la bibliothèque, conçu sous la forme d'un rouleau entouré autour d'un fût de colonne, portant sculptée et non écrite, avec une exceptionnelle exactitude historique et une admirable perfection artistique, l'histoire des guerres victorieuses faites par Trajan aux Daces. La façade des bibliothèques, où s'ouvraient de larges portiques, permettait de pouvoir aisément examiner la colonne jusqu'à une assez grande hauteur, ce qui est impossible aujourd'hui ; on ne peut le faire que sur les plâtres conservés dans les dépôts du musée du Latran. Sous la via dell'Impero, on peut voir l'une des deux bibliothèques qui conserve encore une partie des niches où l'on plaçait les livres.

L'architecte de cette œuvre colossale fut Apollodore de Damas ; on lui doit aussi peut-être les deux statues de Trajan, qui étaient l'une sur la colonne et l'autre au milieu du Forum, ainsi que les dessins des bas-reliefs de la colonne elle-même. Dioclétien, quand il construisit ses thermes, emporta de la biblio-

thèque les ouvrages les plus célèbres, mais ne toucha pas à la décoration de tout le monument, qui subsista dans son antique éclat jusqu'aux derniers temps de l'Empire. Lorsque l'empereur Constance vint à Rome (356 après J.-C.), le Forum de Trajan fut, de tous les monuments romains, celui qui lui fit la plus grande impression : Ammien Marcellin (XVI, 10, 15 et suiv.) raconte que cet empereur, frappé de la beauté de la statue équestre de Trajan, exprima le désir de s'en faire faire une pareille, en disant que cela lui était facile ; mais le prince persan Hormisdas, qui l'accompagnait, lui répondit : « Mais avant, ô Empereur, commande que l'on bâtisse une écurie comme celle-ci, si tu en es capable, et puis fais faire le cheval que tu veux élever, semblable à celui que nous voyons ici. »

Jusqu'aux fouilles récentes, effectuées par les soins du gouverneur de Rome, sous l'habile direction du sénateur Corrado Ricci, qui a bien voulu guider nos études pendant tant d'années de sa vie scientifique et administrative, on croyait que le Forum se terminait au nord-est, c'est-à-dire le long du côté adossé au Quirinal, par l'hémicycle connu sous le nom de *Balnea Pauli* ou bains de Paul-Émile, qui devait servir de décor et d'enceinte à la place Trajane, et l'on supposait qu'il existait un autre hémicycle symétrique de l'autre côté, c'est-à-dire près du monument le Victor-Emmanuel.

Personne ne se serait jamais imaginé, lorsque les premiers coups de pioche entamèrent les murs des vieilles maisons qui bordaient la via Alessandrina dans la direction de Magnanapoli, que les murs modernes lézardés se seraient changés en robustes murs antiques, en découvrant tout un quartier monumental de Rome, en gagnant d'abord les pentes du Quirinal, puis les côtés et, enfin, en rivalisant de hauteur avec le sommet de cette colline.

Les marchés de Trajan

L'état du monument, tel qu'il se présentait il y a quelques années, faisait supposer de prime abord que l'exèdre était son but à elle-même, c'est-à-dire que le second étage, dont la façade présente un corridor semi-circulaire, orné de fenêtres, et qui est surmonté d'un attique présentant un jeu élégant de tympans, dessinait sur le ciel le contour du Forum, en ne laissant visible sur le fond que quelques maisons particulières, accrochées à la colline.

Les fouilles ont démontré que le grand hémicycle, ainsi que les deux petits qui le flanquaient aux deux extrémités n'étaient pas visibles de la place centrale et qu'ils ne faisaient même pas partie de la véritable place, qui se terminait par deux exèdres sur les côtés de la basilique Ulpienne ; mais ces deux exèdres étaient plus petites et inscrites, au moins l'exèdre orientale, dans la plus grande ; elles étaient toutes fermées par un haut mur, formé de blocs de tuf et revêtu de pieds-droits entre des panneaux de marbre.

L'hémicycle était garni de spacieuses boutiques, disposées régulièrement, couvertes d'une voûte avec de petites fenêtres en haut, pavées en mosaïque et peintes de larges bandes sur les murs. Au début des fouilles, on croyait

que le marché se bornait à ces boutiques et à quelques autres aménagées dans l'étage supérieur, derrière le corridor ; après la démolition des maisons superposées et en particulier de la caserne de la Milice Nationale, on a découvert une seconde rue qui passait sur l'hémicycle même à la hauteur de l'attique, et qui était bordée, elle aussi, de boutiques ; on a mis au jour une nouvelle façade au delà, qui sert de soutènement à un gradin plus élevé de la montagne, avec d'autres boutiques garnies de balcons suspendus ; puis un quatrième étage, puis un cinquième et enfin un sixième. On a vu apparaître une grande salle couverte avec deux loggia sur les côtés, du type *matronaea ;* de nombreuses pièces, escaliers, portiques, cours pour relier les différentes parties au moyen de passages rapides ; tout un quartier commercial, en somme, un grand marché, pour employer le mot aujourd'hui adopté à juste titre, si bien conservé qu'on pourrait presque l'utiliser actuellement.

Essayons de nous rendre compte de tout cet ensemble, en parcourant lentement les différentes parties du bâtiment et en nous arrêtant pour examiner les pièces l'une après l'autre.

Par un des deux escaliers situés aux extrémités de l'hémicycle, qui formait la façade des marchés vers le Forum, montons à la voie supérieure, dont nous connaissons seulement le nom qu'elle portait au Moyen Age, *via Biberatica*, venant soit d'une source qui jaillissait près de là, comme certains le croient, soit de ce que le quartier, rendez-vous préféré des commis et des clients, était abondamment pourvu d'auberges. La voie, d'abord plate, descend ensuite en forte pente, encaissée entre les boutiques qui, en formant un haut gradin, donnent naissance à une nouvelle rangée de boutiques, plus basses, de sorte que la capacité du marché augmente, le jeu des masses architecturales se multiplie et prend un caractère de plus en plus suggestif.

Au tournant de la *via Biberatica* se trouve un escalier du même type que les autres ; il nous mène à un quatrième étage, qui n'est pas uniforme pour tout le Forum.

A cet endroit, dans l'angle, on trouve une grande salle rectangulaire, située aujourd'hui au même niveau que la via IV Novembre et très visible de la rue. C'est une salle de forme basilicale, couverte d'une voûte magnifique à six croisées, qui s'appuie sur des consoles saillantes de travertin : les côtés sont divisés en deux étages du type des *matronaea* de nos églises et qui donnent sur la salle centrale ; on y accède par des escaliers intérieurs, qui aboutissent à des entrées assez larges, ce qui prouve que le public montait jusque là-haut, du moins un public choisi, qui prenait un intérêt particulier à la gestion des marchés.

De fait, à la hauteur des *matronaea*, pour les appeler ainsi, se trouve un groupe de pièces étroitement unies et bâties sur un plan tout particulier ; on entre d'abord dans une salle terminée par une sorte d'abside, éclairée par trois fenêtres, qui donnent sur la via Biberatica ; ensuite, dans une autre salle en forme de trapèze, et enfin dans une espèce de petite cour où prennent jour, au moyen de grandes portes, deux salles ornées de niches, creusées dans

les murs. Le mur fermé de la cour est également orné de niches, la niche centrale semi-circulaire et les deux autres rectangulaires ; ce qui indique que c'était un lieu destiné à quelque usage spécial, et non une partie du marché : de fait, les pièces décrites ont un accès indépendant du côté opposé et, en même temps, communiquent avec les marchés ; d'après nos idées actuelles, ce serait le bureau du directeur, du procureur impérial, chargé de surveiller le fonctionnement de la grande place. La pièce avec abside, du type des « scholae » domestiques, est son bureau particulier ; les deux autres, ouvertes sur la petite cour, les archives avec les étuis de bois enfermés dans les niches rectangulaires ; dans les niches semi-circulaires, il y avait des statues de divinités, peut-être des dieux Pénates, protecteurs du lieu ; les autres pièces étaient des salles d'attente et des bureaux pour les subalternes ; tout cet ensemble est situé à part, mais cependant réuni au Forum ; il est séparé, mais communicant et disposé de façon que le magistrat, en regardant par une des deux fenêtres qui éclairent largement la pièce, pouvait observer d'un seul coup d'œil tout le mouvement du plus grand marché de Rome.

Montons encore aux étages supérieurs ; nous y trouvons d'autres pièces semblables, trop petites et trop mal disposées pour servir au public, puis d'autres bureaux, d'autres dépendances de la direction, qui peut-être n'avait pas seulement la charge de ce marché, mais aussi de cet autre édifice que les fouilles de la villa Aldobrandini ont remis au jour en partie, qui date, lui aussi, du règne de Trajan ou au plus tard de celui d'Hadrien, et qui était peut-être, à l'origine, relié à l'édifice que nous étudions.

Quel genre de marchandises vendait-on dans ces marchés? La réponse n'est pas facile ; heureusement, quelques indices peuvent nous mettre sur la bonne voie. De fait, ces pièces, qui sont situées plus à l'intérieur de la colline, qui reçoivent la lumière et l'air du corridor situé au second étage du grand hémicycle et des deux hémicycles latéraux, et qui par suite sont un peu froides et humides, ont un pavage en pente, incliné vers le centre, où se trouve un petit puits destiné à recueillir le liquide qui coulait de la périphérie. Ce détail a été mis en rapport, fort justement, par un savant allemand, avec un passage du Digeste où il est question de certains droits que les serviteurs possédaient sur l'excédent des liquides et des céréales qui débordait des récipients ; ce droit s'est conservé pendant tout le Moyen Age et subsiste encore aujourd'hui dans quelques pays.

Il s'agit donc de *cellae vinariae* ou de *cellae oleariae*, qui exigeaient un endroit abrité à température constante, tout comme les caves modernes.

Les céréales, au contraire, ainsi que les drogues, les légumes, etc., étaient conservés dans les boutiques le long de la via Biberatica, bien aérées à cet effet, avec tous les autres produits que l'Orient envoyait en abondance à Rome, la mère patrie, pour rendre plus luxueuse et plus agréable la vie de l'habitant de l'*Urbs*.

Comme preuve et comme complément de ce que j'ai dit, je citerai un passage, conservé dans un fragment d'un manuscrit du Vatican, et qui avait

échappé jusqu'ici à l'attention des historiens, où il est parlé de certains *arcari Caesariani qui in Foro Trajani habent stationes.*

Les *arcari* étaient les caissiers du fisc impérial, les employés chargés de percevoir les taxes, de garder les deniers publics, de traiter les questions financières de l'État et de pourvoir en particulier aux grandes fournitures en passant des contrats avec les *negotiatores*, c'est-à-dire avec les fournisseurs en gros des provinces.

Ainsi s'explique le caractère du Forum, dans la conception de son fondateur Trajan ; ainsi s'explique le lien entre le Forum et le marché : dans le premier, se célébraient les cérémonies ayant un caractère politique et civil, dépendant directement du souverain, qui conservait dans sa bibliothèque, parmi les textes des plus grands écrivains grecs et latins, les actes de son gouvernement ; dans le second, avaient lieu la vente des denrées alimentaires et la perception des impôts, avec des archives pour la comptabilité du fisc.

La colonne de Trajan

C'est déjà là un résultat intéressant des fouilles ; il y en a encore un autre plus précieux, qui, à dire vrai, aurait pu depuis longtemps être acquis avec un peu de bonne volonté. Je veux parler de l'interprétation de la fameuse inscription de la colonne Trajane qui fut érigée, comme le dit précisément cette inscription : *ad declarandum quantae altitudinis mons et locus tantis operibus sit egestus.* Un élève de troisième traduirait littéralement ainsi : « (La colonne fut érigée) pour démontrer à quelle hauteur la montagne et le lieu ont été déblayés par de si grands travaux ; » les archéologues les plus distingués du siècle passé avaient ainsi traduit, lorsque M. Boni, en fouillant aux pieds de la colonne, découvrit le pavé d'une rue antique à un niveau plus bas. Voilà, dit-il, la preuve que la montagne n'a jamais existé et que Trajan n'avait rien taillé : la colonne servait seulement à indiquer la hauteur du mont Quirinal tout proche, avec lequel elle voulait rivaliser ; création puissante de l'homme en face de l'œuvre de la nature.

D'autres hypothèses, plus ou moins bizarres, suivirent celle que je viens d'exposer. Comparetti pensa que la colonne servait à indiquer l'accumulation des marbres que Trajan avait fait venir de toutes les parties de l'Empire pour la construction du Forum et fit une infinité de calculs pour démontrer l'égalité du cubage résultant de la superficie du Forum, multipliée par la hauteur de la colonne, avec le cubage, très hypothétique, des matériaux employés dans la construction ; Ramorino imagina que la phrase se rapporte à la montagne des chefs-d'œuvre artistiques que renfermait le Forum ; Sogliano avança qu'il s'agissait d'une montagne artificielle, semblable au « Testaccio », formée par le déchargement des ordures et des détritus de l'incendie de Néron ; Mau, enfin, supposa qu'il avait existé à cet endroit un grand bastion démoli par Trajan.

Or, il suffisait de faire un sondage avec la pioche derrière une des boutiques

du second étage pour se rendre compte qu'elles sont toutes appuyées contre la roche vive qui fut précisément taillée par l'audacieux empereur sur une hauteur égale, à peu près, à celle de la colonne Il n'était pas nécessaire que la montagne occupât toute la superficie du Forum, et encore moins que la colonne se dressât précisément à l'endroit où se trouvait d'abord le sommet ; la montagne s'étendait plutôt vers le Quirinal, là où s'élevèrent ensuite les marchés, en formant une seconde cime de la colline ; c'est pourquoi l'inscription parle de *mons et locus* pour distinguer, par une répétition en apparence inutile, la superficie du Forum proprement dite, qui, dès l'antiquité, était plutôt plane, quoique très étroite, des dépendances, aménagées dans plusieurs terrasses à l'intérieur des flancs de la montagne écartelée.

Le système n'est pas nouveau pour Trajan ; cet empereur, en bon général qu'il était, pratique et hardi, employa souvent ces moyens radicaux pour résoudre des situations difficiles imposées par la nature. Rappelons comment il trancha le *Pesco Montano* à Terracine, où une montagne de roche dure fut jetée dans la mer sur une hauteur de 128 pieds, équivalant à 36 mètres (hauteur presque égale à celle de la colonne), pour y faire passer la nouvelle voie Appienne ; rappelons encore la célèbre *tabula Trajana* sur le Danube, près du village serbe de Ogzadina, qui avait également pour but de percer une route le long du fleuve, en la taillant dans la montagne à pic.

A Rome, pour répondre au but de ce grand ouvrage, la colline fut revêtue d'une exèdre monumentale à plusieurs étages, décorés d'une façade architectonique. On discute encore sur ce que cette architecture avait d'original et sur ce qu'elle avait d'oriental, quoique en Italie on en trouve des exemples à une époque très reculée. Les marchés de Trajan sont certainement une application grandiose et géniale de ce principe et nous devons nous réjouir que le temps les ait si bien préservés de la ruine, en nous permettant ainsi d'ajouter une nouvelle page, si intéressante, aux connaissances, en réalité très maigres, que nous avons des monuments romains, en dehors des temples, des théâtres, des tombeaux et d'autres monuments analogues.

Le nom que Corrado Ricci a donné à l'édifice dès le premier moment, et qui est désormais universellement adopté, de Marchés de Trajan, est fondé, nous l'avons vu, sur des bases solidement documentées, quoiqu'il ne s'agisse pas de marchés publics, mais de dépôts de l'État pour des produits dont le prix maximum était fixé ; toutefois, cette destination commerciale n'enlève rien à la noblesse de l'architecture, mais elle prouve, au contraire, que les Romains avaient toujours, même dans les manifestations de la vie ordinaire, ce sens du monumental et de l'éternel, que les siècles ne pourront jamais effacer des vénérables ruines de Rome.

Giuseppe Lugli.

AUTOUR DU 19 JANVIER

TIERS PARTI ET OPPOSITION RÉPUBLICAINE

(FRAGMENTS INÉDITS DE LA CORRESPONDANCE D'ALLAIN-TARGÉ)

Le 19 janvier 1867, qui marque un tournant dans l'histoire du Second Empire — l'Empereur renonce au pouvoir discrétionnaire qu'il exerçait depuis dix-sept ans — marque aussi le premier succès de la politique du tiers parti, dont le triomphe sera le ministère du 2 janvier 1870.

Ce groupe, d'opposition constitutionnelle, était né au Corps législatif après les élections de 1863, qui furent significatives d'un réveil libéral en France. En 1865, il avait demandé une réforme du régime de la presse. En 1866, il se constitua définitivement en parti, avec un programme et un chef. Le programme, c'était l'amendement signé par quarante-deux députés, pour bon nombre détachés de la majorité, affirmant que *la France, fermement attachée à la dynastie qui lui garantit l'ordre, ne l'est pas moins à la liberté, qu'elle considère comme indispensable à l'accomplissement de ses destinées*, et formulant le vœu que l'Empereur voulut bien *donner au grand acte de 1860 les développements qu'il comporte*. Le chef, c'était Émile Ollivier, récemment rallié à l'Empire et venu défendre à la tribune de la Chambre l'amendement des quarante-deux — Émile Ollivier, qui, appuyé sur le tiers parti, allait se trouver ainsi armé pour écarter du ministère d'État à son profit le tout-puissant Rouher.

En vain, Rouher adjura les quarante-deux, *avant-garde hâtive et téméraire, que son élan emporte au milieu des rangs ennemis*, de revenir à leurs amis de la veille ; en vain il les avertit, solennel, que, *pour avoir voulu conquérir des nuances, ils seraient absorbés par des couleurs*. L'ancienne majorité était brisée. Aux bonapartistes purs, le tiers parti désormais s'opposait. Et non seulement il ne revenait pas à ses anciennes amitiés, selon le vœu de Rouher, mais voici qu'il attirait à ses idées l'Empereur lui-même.

A la fin de 1866, en effet, l'Empereur, qui, au début de cette même année affirmait encore le maintien de la Constitution de 1852, préparait des réformes libérales, consultait Ollivier, songeait à renvoyer Rouher. Il est vrai que Napoléon III était coutumier de revirements et que les échecs de sa politique extérieure durent l'inciter à regagner par des concessions les partisans qui lui échappaient. Il est vrai aussi que Rouher, adversaire des réformes, mais gagnant la première manche de son duel avec Ollivier, sut conserver le pouvoir au 19 janvier 1867. Cependant, le tiers parti pouvait consi-

dérer comme un succès politique la nouvelle orientation du régime et, comme une réalisation acceptable de son programme un peu vague, les décisions qu venaient d'être rendues publiques.

A côté du tiers parti, auquel sourit l'avenir, à côté de l'orléanisme, dont Thiers est le chef au prestige incontesté, et du légitimisme, le jeune parti républicain, qui s'intitule *démocrate radical*, dont le procès Baudin et l'éloquence de Gambetta mettront brusquement au grand jour le mot d'ordre de lutte *irréconciliable* contre l'Empire, se forme lentement.

Il est encore sous la tutelle de chefs brillants — les Jules Favre, les Picard, les Jules Simon — qu'il juge parfois trop experts aux jeux parlementaires. Il a pour alliés politiques le monarchisme libéral et le bonapartisme dissident du tiers parti — peu éloignés de se confondre. Cette dernière alliance n'est pas sans danger. Le tiers parti revêt des apparences libérales qui peuvent duper et Ollivier ne ménagera pas ses avances à gauche.

Aussi, aux yeux du jeune doctrinaire républicain Allain-Targé[1], lorsqu'au 19 janvier le bonapartisme, *se faisant libéral et parlementaire*, consacre le premier succès du tiers parti — tout en rejoignant le monarchisme libéral — la vérité politique du jeune parti républicain se dégage décidément : c'est la nécessité d'indépendance à l'égard des autres opposants à l'Empire (théorie qui s'oppose à celle des républicains partisans de l'*Union libérale*, union de tous les éléments de l'opposition) liée à la nécessité irréconciliable (contre l'Empire, les républicains ne peuvent lutter qu'*irréconciliablement* : il n'y a aucun accommodement possible entre l'Empire et la République).

Les lettres et extraits de lettres ici réunis à propos du 19 janvier font partie des papiers laissés par Allain-Targé, lesquels comprennent, outre des notes, des études, des traductions et des souvenirs, malheureusement incomplets, une importante correspondance personnelle et d'amis[2].

Mais laissons Allain-Targé observer les débuts du tiers parti, conclure au 19 janvier : « Tout est possible désormais, excepté que l'Empire se fonde », et définir, avec le programme des jeunes républicains, leurs aspirations vers la République idéale qu'ils rêvent de substituer à l'Empire.

Suzanne DE LA PORTE.

1. Allain-Targé, sous l'Empire, fut, avec Gambetta, sur lequel son influence resta longtemps très grande, un des fondateurs du jeune parti démocrate radical. Rédacteur au *Courrier du dimanche*, puis à l'*Avenir national*, qui devint par lui le principal organe de l'opposition irréconciliable, il fonda en 1868, avec Brisson, Gambetta, Challemel-Lacour et Laurier, la *Revue politique*, dont on sait l'œuvre de doctrine et de critique.

Rappelons qu'après la chute de l'Empire Allain-Targé devint préfet de la Défense nationale à Angers, puis à Bordeaux, commissaire de la République aux armées, conseiller municipal et député de Paris, ministre des Finances du cabinet Gambetta en 1881 et de l'Intérieur du cabinet Brisson en 1885, sans oublier son rôle à la *République française* et à l'*Union républicaine*.

2. Les lettres adressées par Gambetta à Allain-Targé seront publiées par MM. Daniel Halévy et Émile Pillias dans la *Correspondance de Gambetta* actuellement en préparation.

[Paris,] 28 Mars 65.

Mon cher papa,

Voici Boudet[1] à la porte du ministère. Le Gouvernement est en pleine réaction : je ne crois pas à un coup d'état contre la Chambre qui ne résiste pas, quoiqu'elle soit mécontente, mais la presse, évidemment, va payer pour tout le monde. L'*Avenir*[2] de Peyrat n'a plus la permission de parler que contre les prêtres, le pape et les Russes.

Hier, Thiers a fait un charmant discours que tu liras au *Moniteur*[3]. La Chambre était très animée contre lui, mais comme elle ne comprenait ce qu'il allait dire qu'après qu'il avait tout dit, on ne l'a pas trop interrompu. Thuillier[4] a répondu en agitant le spectre rouge. On n'a jamais tant parlé de sang, de boue, de torches, de massacre, d'incendie, de ruines et de pillage. Je ne sais pas quel sera l'effet en province : écris-le-moi, je suis curieux à cet égard. Sur la Chambre, il a été déplorable. Le Tiers-parti (les 32, Latour-Dumoulin, Segris, Larrabure et leurs 29 collègues) était consterné. Plon-Plon, qui assistait à la séance, disait pendant le discours de Thuillier : « C'est un idiot. » Mège déplorait d'être ainsi défendu. Picard, de temps à autre, traversait le discours par un strident éclat de rire. Pelletan bondissait échevelé et éclatait de colère. J. Favre et Thiers paraissaient très satisfaits qu'on répondit sur ce ton. Les chambellans, debout, applaudissaient à tout rompre. Thuillier, qui a un volume de voix énorme, lisait ses menaçantes prosopopées et ses citations d'un ton élevé quoique monotone. Voilà la scène.

Maintenant, le discours contient un refus définitif de faire une concession quelconque et une singulière préoccupation de l'avenir sous l'affirmation impudente que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Du reste, tu verras. Sur le pays, je ne sais quelle sera l'impression.

Rien de nouveau ici. La grosse affaire, il y a deux jours, était la défection d'Ollivier[5], qui s'est jeté dans les bras de l'Empire sans conditions. C'est plus qu'une capitulation, c'est une trahison. Après son discours, toute la droite, G. de Cassagnac ! ! en tête, est allée féliciter l'orateur. Les 32 du Tiers parti — chose étrange ! — se sont abstenus. Segris, Buffet, Larrabure et autres ne veulent pas de cet ambitieux et vaniteux personnage qui a plus de talent et plus de principes qu'eux-mêmes et qui ne serait pas leur allié, mais leur tyran.

On attend aujourd'hui un discours de la gauche. Hier soir, Jules Simon s'en chargeait ; mais la violence de Thuillier aura peut-être nécessité une réplique de Favre. Favre, cette année, est en très bonne santé et disposé à faire une longue et vigoureuse campagne.

La Valette, qui succède à Boudet, est, paraît-il, un brutal : tant mieux ! tant mieux ! que le diable lui casse le cou !

A l'Académie, mille intrigues. Paradol se présente et compromet beaucoup

1. Ministre de l'Intérieur (juin 1863-mars 1865)
2. *L'Avenir national*, fondé en janvier 1865.
3. Sur la liberté.
4. Commissaire du gouvernement.
5. Ollivier venait de voter avec la majorité, pour l'Adresse, en déclarant que son vote était un *vote d'espérance*.

l'élection de Janin. Deux journalistes des *Débats* pour deux élections[1], c'est peut-être beaucoup. De Sacy est au désespoir : il avait pris à cœur la candidature de Janin et Paradol le dérange. Je crois à la nomination d'Autran et de Paradol ; l'un fera passer l'autre. La scène amusante sera l'entrevue de César Auguste et de l'académicien.

[Paris, 9 Mars 1866.]

Mon cher papa,

J'ai fait hier soir un rude effort de vertu. — Je l'ai fait sans hésiter une seconde, mais je n'ai pu m'empêcher de soupirer une ou deux fois en me couchant. J'ai refusé la rédaction en chef (ou du moins les fonctions de rédacteur principal) de la *Presse*. Mons Ollivier vient d'être chargé de la direction politique du journal. Il a fait appeler hier Gambetta et lui a demandé une rédaction, s'engageant à laisser, disait-il, une grande liberté aux écrivains, à faire une opposition accentuée, etc... etc... Gambetta a répondu très bien ; cependant, il est venu me trouver et me consulter. Gambetta ne sait pas écrire ; mais il a une activité du diable et le sens politique et polémique étonnamment développé. A nous deux, je crois bien que nous aurions fait de la *Presse* une puissance : mais au service de qui et de quoi? — Nous n'avons pas hésité et nous avons désigné à Ollivier Hervé comme le seul écrivain de talent, assez souple et assez incolore d'opinion pour s'entendre avec lui. Je crois, en effet, qu'Hervé sera choisi et acceptera...

A son père.

[Paris,] 20 Mars 66.

... Tu auras lu la séance d'hier[2]. — Voilà le tiers parti formé. Il a voté. Il n'a pas gagné une voix, mais je ne crois pas qu'il en ait perdu[3]. Il a voté sur la mise en demeure de Rouher et sur la mise en demeure d'Ollivier. Je ne croyais pas qu'il irait jusqu'au bout. — Il y a là vingt-cinq députés ex-candidats officiels, je les ai comptés. La gauche espérait ne voter que sur le *renvoi à la commission*. On a déjoué son espoir. — (C'est à cela que je faisais allusion dans ma dernière lettre.) Simon, Pelletan, Garnier-Pagès, Carnot ont tenu bon, Picard a fait une grande faute[4]. Favre en a fait une impardonnable, à moins qu'il n'ait fait exprès de mettre deux bulletins contradictoires, ce qui fait que son nom ne figure nulle part[5]. — Ceci étant fait exprès est drôle. — Du reste, en lisant les discours, je crois que tu te convaincras de l'absurdité du tiers parti. Ollivier, que Walewski et les mamelucks ont vainement essayé d'empêcher de parler, a fait un discours très bon comme discours et qui applatit Rouher et le dégonfle. — Ces mots, à propos de Guizot : « il me semblait l'entendre ! » et « vous avez pris, à force de les lire, l'esprit de ces ministres des monarchies anciennes qui les ont perdues ! » ont été dit avec un grand accent oratoire. Rouher était assomé.

1. Il s'agissait des élections en remplacement d'Ampère et d'Alfred de Vigny.
2. Séance où fut voté l'amendement des 42.
3. Sur l'amendement Martel l'année précédente (62 voix).
4. En votant *pour* l'amendement.
5. A la séance suivante, Favre réclama ; il avait voté *pour* l'amendement.

Mais quelle pauvreté de programme ! Qu'est-ce qu'il veut ce tiers parti? Est-ce qu'il croit avoir affaire aux bourgeois qui se contenteront de quelques libertés restreintes, comme disait Martel? Est-ce que nous ne sommes pas là derrière et avec nous le suffrage universel. Est-ce que si on nous donne une liberté, même restreinte, nous ne sommes pas décidés à en user pour réclamer immédiatement toutes ces choses qui font horreur au tiers parti — enseignement gratuit et non pas limité aux misérables éléments de nos écoles primaires, enseignement viril, sur le modèle de l'instruction publique de l'Amérique, abolition de la conscription, droit de réunion perpétuellement en exercice, élections fréquentes, suppression des fonctions inutiles, etc... etc... Est-ce que, si on nous délivre de l'autorisation et des avertissements, nous ne ferons pas cette campagne, impunément, sans qu'on puisse nous poursuivre judiciairement? Est-ce que l'hérédité du *délégué* — comme dit Ollivier — de la souveraineté nationale *imprescriptible* — comme a dit Rouher — n'est pas en droit et en logique une absurdité et en fait une chimère?...

[Paris, fin Mars 1866.]

Mon cher papa,

Certainement c'est une chose importante que la réunion des *quarante*, sous la présidence d'*Émile Ollivier*, avant-hier, dans un des bureaux de la Chambre, et la constitution définitive du tiers parti. C'est une chose grave aussi que la réception faite par l'homme de lettres des Tuileries à la députation de l'Adresse[1]. — Introduits au milieu d'un appareil militaire, *inusité depuis quinze ans*, les députés ont trouvé leur maître entouré de maréchaux et de généraux très nombreux. Le maître a lu sa réponse d'une voix très dure.

Tout cela donne à l'incident du tiers parti une importance, momentanée, il est vrai. Mais comment ne vois-tu pas que ce n'est qu'un incident, destiné à disparaître comme un nuage sous le vent d'Équinoxe, de la grande lutte des deux principes républicain et monarchique? — Le temps des tiers parti est absolument passé. Tiers parti, cela est bon pour le suffrage restreint et les querelles de ménage parlementaires. Mais le tiers parti fera-t-il la Révolution? — et, la Révolution faite, est-il de taille, a-t-il le cerveau assez large et le cœur assez haut pour donner à la Démocratie, au peuple, aux masses, au suffrage universel, le programme de la liberté égalitaire? — Non. — Vous connaissez mal votre temps, ses besoins et ses périls...

[Paris, Avril 1866.]

Ma chère maman,

Vous aurez eu ce matin le résultat de ce pauvre Laboulaye[2]. Le résultat était bien ce que j'avais prévu. Majorité à Strasbourg, défaite, déroute dans les campagnes. Le tiers parti qui, dit-on, avait fait des sacrifices, est consterné. Nous autres radicaux, nous rions un peu. Voilà ce que c'est que la métaphysique parlementaire et modérée sur le suffrage universel. Il faut être oiseau ou souris, que diable ! L'heure crépusculaire est passée. — Du reste, rien de nouveau ici : nous sommes au

1. 22 mars.

2. Laboulaye venait d'échouer aux élections législatives dans le Bas-Rhin, où il se présentait contre le candidat officiel Bussières.

calme plat. Le triomphe de Bussières va encourager le Gouvernement dans les mesures réactionnaires ; nous sommes tout entiers aux variations de la Bourse, à la baisse, à la baisse et à la liquidation de toutes les mauvaises valeurs dont notre marché français est encombré...

A sa mère.

[Paris, Avril 1866.]

... La France bourgeoise est tiers parti. Elle a toujours été et sera toujours tiers parti. Elle rêve la conciliation des contradictoires. Sous Louis-Philippe, elle voulait la paix et une attitude martiale, la liberté sans excès, la monarchie entourée d'institutions républicaines, la réforme électorale, la fonctionnocratie. — C'était idiot, mais c'était son idée. — Elle a aujourd'hui une idée analogue et tout aussi niaise. Elle veut le progrès lent des libertés sages et la conservation d'un gouvernement fort mêlé de parlementarisme, de militarisme, de compression des masses et de suffrage universel. Ce mélange insensé constitue pour elle le *nec plus ultra* de la sagesse humaine. Or, nous sommes quelques-uns — et j'en suis — qui voyons plus loin que M. Buffet et M. Segris et M. de Talhouët et M. Martel. Nous rendre *possibles* demain n'est pas notre souci, n'est pas notre devoir. Ce peu de science politique que nous avons acquis par des études que les gens *possibles* ne font pas, par des méditations que les gens *possibles* dédaignent, et que nous avons acquis en nous plaçant en dehors de tous les préjugés et de tous les intérêts personnels qui faussent l'esprit du grand nombre, ce peu de science politique sera évidemment employé par nous à un moment donné pour rendre des services suprêmes, à l'heure dangereuse et peut-être prochaine qui sera la transition de la domination bourgeoise de 1789 à la Démocratie du xxe siècle. — Je ne rêve pas. Aveugles, ceux qui ne voient pas venir le dénouement de cette histoire révolutionnaire qui date de 89.

Ces services-là, nous les rendrons à la société entière, d'abord à la Démocratie ignorante, mal dirigée, violente, longtemps opprimée et comprimée, non instruite — on fait tout pour la maintenir ignorante, et maudits soient ceux qui prennent la responsabilité de cette ignorance : ils en seront peut-être les victimes. — Nous les rendrons aussi aux intérêts *légitimes* de ceux qui s'appellent aujourd'hui les conservateurs. Voilà le moment pour lequel il faut rester *possibles*. C'est notre devoir, car nous sommes peu nombreux de notre espèce et nul des habiles du jour présent, compromis dans les intrigues d'impérialisme ou d'orléanisme, ne pourra nous suppléer dans cette rude besogne. Le crime d'*Ollivier* est précisément d'avoir abandonné cette phalange des hommes impossibles aujourd'hui et nécessaires demain. Il est certain qu'il a augmenté son action actuelle sur l'opinion publique de 1866 : mais quelle autorité gardera-t-il pour arrêter, enseigner (je n'aime pas le mot arrêter et je le retire), pour diriger la démocratie, le jour où le suffrage universel déclarera qu'il entend se servir de son droit dans son intérêt propre et qu'il veut gouverner lui-même.

Vous croyez donc toujours faire de la politique de bascule en 1819. Vous pensez donc que le suffrage universel ne portera pas ses fruits : qu'il sera toujours docile instrument entre les mains des préfets? Erreur ! Pauvres bourgeois ! Vous avez vendu pour des morceaux de budget, pour des rubans, des faveurs et un petit crédit, l'influence naturelle que vos lumières, votre éducation et votre richesse vous don-

naient légitimement sur le peuple. Et vous vous reposez sur l'administration et le Gouvernement du soin de maintenir dans la soumission ce menu peuple armé du droit de suffrage. — Vous comptez sur l'armée ! ! — Mais il n'aura pas à se battre, le peuple ! Il n'aura qu'à voter. Et vous espérez qu'il ne réfléchira jamais qu'il peut voter pour des gens qui supprimeront les gros budgets, les fonctions parasites, les gros traitements, la conscription, les impôts indirects, les octrois, et... l'armée ! — qu'il peut légalement, pacifiquement, renverser les Empires, les Républiques, les Monarchies : se donner des lois démocratiques selon son bon plaisir. Mais que cela n'arrivera pas en 1869, je n'en répondrai pas. — Que cela arrivera avant dix ans, je ne l'affirme pas, je le jure.

Voilà le seul point de vue auquel je veux me mettre, et il me semble que papa ne prendra cela ni pour de la déclamation ni pour du puritanisme...

[Paris, Avril 1866.]

Ma chère maman,

... Nous avions espéré avoir la direction du *Temps*[1]. Mais les négociations se sont arrêtées en très bon chemin par la question financière. Ce malheureux journal a un déficit de 80,000 francs par an. — Vous voyez où en est la presse. — Voilà un journal qui tire à plus de 10,000 exemplaires, qui est un des plus lus de Paris : il vit des aumônes de ses actionnaires. Le financier qui était derrière nous a reculé devant un tel déficit. — Or, d'où vient ce déficit? — De ce que le *Temps* est le *seul* journal de Paris qui ne soit pas vendu en tout ou en partie. Il ne dépend que de ses propriétaires, qui sont des gens riches, Orléanistes ou Cavaignacistes. Dans ces circonstances, nous sommes sur le pavé. Notre opinion, précisément parce qu'elle est la plus forte et la plus dangereuse pour le gouvernement, n'a pas un seul organe. La presse est au Comptoir d'Escompte, aux Péreire, à Plon-Plon, à Michel Chevalier, à Mirès, — voilà à qui appartient la presse d'opposition. Quant aux hommes qui veulent rester indépendants et ne se mettre au cou aucun collier avec une plaque de cuivre : J'appartiens à Mr..., ils n'ont qu'à publier des livres, des brochures et des almanachs. C'est ce que nous allons faire. — Si MM. les imprimeurs y veulent bien consentir.

... Du reste, nous avons toujours de grandes espérances. La désorganisation même des anciens partis nous sert et nous assure la tranquillité pour le jour de notre victoire...

Paris, 2 Février 67.

Mon cher papa et ma chère maman,

J'ai été très dérangé et très occupé ces jours-ci et je m'accuse de ne vous avoir pas encore écrit. Je ne manque pas cependant de choses intéressantes à vous dire.

... Paris est en grand émoi[2]. Les Bonapartistes et les Orléanistes ne savent plus

1. Ce fut un effort parmi d'autres efforts des jeunes démocrates radicaux, pour entrer en possession d'un journal : en 1865, le projet d'acquérir la *Liberté* avait échoué ; en 1867, l'autorisation de fonder la *Démocratie radicale* ne put être obtenue du gouvernement. Mais en 1868, la nouvelle loi sur la presse permit la fondation de la *Revue politique*.

2. A la suite de la lettre officielle, annonçant des réformes, adressée par Napoléon III à

du tout quel parti prendre. Thiers est enchanté des réformes. Il paraît avoir été le conseiller de Walewski[1] en tout ceci. Son idéal de liberté est réalisé. Je crois même qu'il en trouve un peu trop. Ollivier est la clef de voûte de toutes les combinaisons[2]. Il va paraître à la Chambre avec une immense queue de satellites, comme une brillante comète. Il sera prochainement ministre. Nous allons assister au ministère Martignac. — Mais je ne crois pas qu'il dure un an. Je désirerais beaucoup que tous les parlementaires orléanistes se ralliassent au mouvement Ollivier. En définitive, je ne leur vois pas de bonnes raisons pour continuer à bouder. Ils auront le gouvernement parlementaire dans toute sa pureté, dès que la majorité du Corps Législatif le voudra. La majorité est l'absolue maîtresse du Gouvernement. De la liberté de la presse autant que sous la Restauration et du droit de réunion un peu plus qu'en 1834. Que leur faut-il de plus pour se rallier[3]? Qu'ils ne s'y trompent pas. L'Empire leur offre la dernière occasion d'essayer de cette machine à trois ressorts qui est le rêve de la Bourgeoisie française. Ils arrivent sans révolution, soutenus par un mouvement très sympathique de la nation : si la chose ne réussit pas, tout est bien fini. Il y faudra renoncer. Les d'Orléans n'ont plus de raisons d'être. Le Bonapartisme se faisant libéral et parlementaire, que se feront-ils de plus que lui? Il faut donc pousser tous les monarchistes de toutes les nuances à se grouper autour du Tiers parti et à prendre le pouvoir : tel est mon avis. Ils feront juger leur procès dans les circonstances les plus favorables du monde. Allez-y, Messieurs, tirez les premiers !

Du reste, ces réformes — que je trouve pour mon compte si insignifiantes — sont le résultat de quatre ou cinq intrigues qui toutes avaient pour but la chute de Rouher. Walewski, Thiers, Ollivier, qui correspondaient avec l'Empereur depuis deux mois, l'Impératrice, Persigny[4], le Prince Napoléon, tout le monde cherchait à renverser Rouher. — Et, de fait, il a été renversé pendant trois jours. C'est le 19 Janvier, dans sa dernière entrevue, qu'il a retourné comme un gant l'Empereur et l'Impératrice, qu'il leur a très éloquemment démontré qu'avec Ollivier tout seul et rien que des hommes nouveaux, ils s'aventuraient sur une mer inconnue. Des imprudences de langue de Plon-Plon et d'Ollivier l'ont servi et la journée a fini comme une vraie journée des Dupes[5]. Talhouët, Drouyn de l'Huys, Ollivier et Buffet attendront. Pas bien longtemps à mon avis. Mais enfin assez longtemps pour que Rouher et Baroche soient les premiers interprètes de la lettre du 19 Jan-

Rouher, ministre d'État, le 19 janvier 1867 (l'Adresse était supprimée et remplacée par le droit d'interpellation soumis à des formalités ; une délégation spéciale pouvait être donnée par l'Empereur à chaque ministre pour représenter le gouvernement devant les Chambres ; des lois sur la presse et le droit de réunion étaient prévues).

1. Un des principaux artisans de la transformation que venait de subir le régime impérial. Walewski, a écrit Floquet, était libéral, « d'abord par une tendance naturelle de son esprit, ensuite par un antagonisme connu contre M. Rouher, enfin par l'influence d'une femme des plus éminentes en politique : Mme la comtesse Walewska » (Cf. la *Revue politique*, t. I, p. 211).

2. Ollivier avait été appelé aux Tuileries, consulté, et un portefeuille lui avait été offert.

3. En 1870, après l'arrivée d'Ollivier au pouvoir, ils se rallièrent en masse.

4. Persigny pressenti, écrit l'introducteur de ses *Mémoires*, aurait refusé d'entrer dans « l'espèce de conspiration organisée par Walewski » (Cf. *Mémoires de Persigny*, Avant-propos, p. XII).

5. Non seulement Rouher conserva les fonctions de ministre d'État, mais il y joignit (décret du 20 janvier 1867) celles de ministre des Finances.

vier, et pour qu'ils restreignent un peu le libéralisme primitivement déposé sur ce papier. — Malgré cela, le tiers parti, qui veut arriver au pouvoir, va se déclarer très content et va entonner un hymne. Il est probable que toute la libérauderie de province suivra. Nous allons donc assister à de très curieuses palinodies. Jamais la politique n'aura été plus gaie.

Ah ! si la Gauche a l'énergie et le radicalisme qu'il faut, quelle occasion de démontrer l'impuissance et le vide de tous ces métaphysiciens et doctrinaires de la monarchie pondérée !

De tout cela, il résulte que l'homme qui nous gouverne s'affaiblit considérablement. Des intrigues de femme (Walewska) et de courtisans lui font boulverser sa Constitution. Il fait un pas en avant le matin : le soir, il a peur et change de politique en revenant en arrière. Demain, cet esprit chimérique, pour faire une phrase ou un effet de théâtre, se jettera dans le radicalisme démocratique ou dans le parlementarisme tout pur ou dans un coup d'état. Tout est possible désormais, excepté que l'Empire se fonde.

Mais, j'insiste sur ce point. Dire à tous les légitimistes, orléanistes ou bonapartistes modérés de toutes nuances de se rallier aux tentatives du tiers parti, de l'aider : nous acceptons le jugement de cette dernière épreuve. Si elle ne réussit pas, j'espère qu'il sera bien entendu que la lutte n'est plus possible qu'entre nous, la République, et l'absolutisme.

Ollivier a des mots à crever de rire. Il dit : « La France est dans mes mains », etc... etc... Il fait ses confidences à son barbier dont cela fait la fortune : on va se faire raser chez celui-ci pour savoir les secrets de l'État.

Quant à nos amis, les Bonapartistes purs, les vieux de la vieille, ils sont comme la vigne après la grêle. Leur désespoir et leur inquiétude sont lamentables.

Paris, — 6 Février 67.

Mon cher papa,

Je ne sais trop ce que l'on devient et ce que l'on pense en Anjou. Il est probable qu'il y a encore là beaucoup de trouble et de confusion. Quant à nous, nous commençons à voir clair dans la situation. L'indifférence du pays et sa défiance vis-à-vis de la lettre du 19 Janvier ont produit d'excellents résultats. L'Empire a eu peur, s'est senti tout à fait isolé, abandonné : et les concessions vont être plus sérieuses qu'on ne les voulait faire d'abord. On tient à obtenir un remerciement. On le veut à tout prix — et voilà la suppression de l'autorisation préalable, voilà la suppression du monopole des imprimeurs. Voilà une loi plus libérale que celle de 1819, qui faisait la gloire des anciens parlementaires. Très bien. Très bien. M. Thiers est radieux. Il trouve seulement que l'on va un peu trop loin et un peu trop vite. Le droit de réunion pendant vingt jours, tous les six ans, lui semble surtout très intempestif. Il a peur que cela ne profite qu'aux démagogues. Mais avec un bon comité qu'on va installer rue de Poitiers, il espère qu'on pourra reconstituer le grand parti de l'Ordre et défendre la religion, la famille et la propriété. Je ne crois pas que le suffrage universel soit attaqué cette année à la Chambre. Dans tous les cas, on attendra pour proposer une loi du 31 Mai la fin de la session. Cet homme d'état profond sait attendre l'occasion.

Quant à moi, mon intention est de faire le mort jusqu'à ce que les lois sur la

presse et le droit de réunion soient votées[1]. C'est la tactique que je conseille à tous nos amis. Toutes ces choses sont anti-démocratiques et misérables. Laissons-les s'accomplir. Laissons le Gouvernement éclairer lui-même le malentendu qui l'a fait vivre depuis quinze ans et démontrer clairement qu'il est la même chose que toutes les monarchies qui l'ont précédé et qu'il est incapable de donner au peuple la liberté démocratique, qu'il est même incapable de la concevoir, d'en soupçonner la pensée. Laissons les adhésions des anciens libéraux se formuler. Il faudra même les pousser, les aider, les forcer à se produire. — Je sais, pour mon compte, que dans ces vingt jours de liberté de réunion que j'aurai à dépenser, je m'appliquerai surtout, si les élections ont lieu cette année, à prouver que M. Louvet[2] est aussi libéral que M. Beulé[3] et M. Beulé aussi démocrate que M. Louvet. — Collons tous ces gens-là ensemble : réduisons-les en une seule bouillie. Forçons-les à l'alliance offensive et défensive et démontrons que le Bonapartisme apporte à l'Orléanisme sa haine de la vraie liberté, tout comme l'Orléanisme apporte au Bonapartisme sa haine de la Démocratie. — Voilà quel doit être désormais notre but, dans tous nos écrits et dans tous nos discours.

Nous allons trouver évidemment une grande résistance dans les premiers moments. Nous rompons avec nos alliés. C'est au fond une petite perte pour nous. Nos anciens alliés avaient bien peu d'initiative, bien peu de force. Mais, enfin, nous aurons un premier moment qui surprendra peut-être la coalition libérale. Heureusement, le premier moment de surprise ne durera pas longtemps. Les quinze années passées ont fait faire aux idées un immense chemin. Le suffrage universel est ancré de façon à ne pouvoir être arraché. C'est là notre base d'opérations. — Et tout essai monarchique étant nécessairement oligarchique, il nous sera facile de toujours avoir raison dans le domaine des faits. C'est nous qui sommes les gens d'ordre. Ces Messieurs sont des révolutionnaires. Nous les acculerons toujours au coup d'état, à la loi du 31 Mai, à la réaction, aux mesures répressives. Il leur est impossible de garder la liberté pour eux sans nous y faire participer et il nous est impossible de nous donner la liberté sans que la seule énonciation de notre programme — abolition de la conscription, réduction des impôts, suppression du fonctionnarisme et de la centralisation, fréquente élection, liberté de réunion et d'association, presse à bon marché, instruction primaire réelle et gratuite — ne les culbute dans un temps donné. Nous serons donc modérés et patients comme il convient à des gens qui sont absolument sûrs de vaincre.

Ah ! nous la verrons la République Démocratique ! démocratique et sociale. Nous verrons de notre vivant, au cœur de l'Europe, s'établir une société égalitaire et libre. Par le seul exercice fréquent des droits politiques, par la discussion des intérêts collectifs dans tous les lieux où trois hommes sont réunis, dans les villes et dans les hameaux, tous les hommes s'élèveront à la conception de la solidarité, de la justice, du droit ! Tous participeront à la dignité humaine et seront égaux. Par la diffusion des lumières, nous ferons disparaître les éléments de l'inégalité dans

1. Gambetta, au contraire, eût aimé voir Allain-Targé écrire une *rude brochure* sur la situation créée par le 19 janvier (lettre inédite de Gambetta).

2. Député bonapartiste de Saumur, réélu contre Allain-Targé en 1869, futur ministre du cabinet Ollivier en 1870.

3. Orléaniste, membre de l'Académie des Inscriptions, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. Il était question de sa candidature dans la circonscription de Saumur.

les rapports sociaux. Tous les hommes instruits des mêmes choses, pensant et s'intéressant aux mêmes choses, se respecteront et se traiteront enfin sur le pied de l'égalité comme en Amérique, comme en Suisse. Devant un tel spectacle, les triomphes de M. de Bismarck seront bien dépassés et l'Allemagne suivra notre exemple. C'est la régénération du Monde !

L'Empire nous a été fort utile encore, en ce qu'il a broyé, avili, énervé nos adversaires. Leurs petits machins ne sont pas des principes assez solides pour avoir résisté à cette dure oppression. Ils n'ont plus de théoriciens pour leur liberté restreinte. Cherche leur Royer-Collart et leur Benjamin Constant. — Au fond, le sentiment réactionnaire est plus fort chez eux que le sentiment libéral. Ils n'ont plus rien à offrir en fait de progrès et ils n'auront pas de lutteurs qui fassent illusion par la vivacité de l'attaque, sur la pauvreté du programme. Tu vas voir ce que paraîtront les épigrammes de Paradol dans six mois d'ici. Éteintes, éteintes. Il nous suffit, je le répète, d'énoncer simplement, avec douceur, nos prétentions radicales (je dis : avec douceur, tu m'entends bien. J'entends par là sans exagération), pour rejeter tous les fauteurs de la rue de Poitiers à la queue des Rouher et des Troplong.

Du reste, ce que je dis s'applique à ce que nous ferons dans trois mois, pour le moment il est besoin d'exciter notre gauche parlementaire, — car sa violence sera encore de la douceur, et c'est par sa violence qu'elle doit : 1° préparer la scission que je t'annonce, 2° pousser à de nouvelles concessions et à la décomposition de l'Empire actuel par l'arrivée d'Ollivier et de ses amis au pouvoir, — ce qui devient de plus en plus probable.

H. Allain-Targé.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

G. Fougères, G. Contenau, P. Jouguet, R. Grousset, J. Lesquier. **Les premières civilisations**, 3e édition revue et augmentée. Collection *Peuples et civilisations*, Histoire générale publiée sous la direction de L. Halphen et P. Sagnac. Paris, Alcan, 1935. In-8o, 491 pages, 3 cartes.

La première édition de cet ouvrage a paru il y a dix ans. Dès 1929, une seconde édition avait été nécessaire ; quelques modifications dans le texte et des adjonctions dans les notes avaient suffi pour la tenir au courant. Mais, depuis lors, des fouilles nombreuses et de belles découvertes non moins que des études actives ont apporté bon nombre de précisions ou d'hypothèses nouvelles qui ne sauraient être négligées sur l'histoire primitive de l'Asie, de l'Afrique, du bassin méditerranéen et des terres continentales qui se trouvent en relations étroites avec lui. Il était cependant prématuré de refondre tout l'ouvrage, car les grandes lignes de l'évolution demeurent, en somme, celles qu'avait tracées la première rédaction. La solution à laquelle se sont arrêtés les éditeurs paraît heureuse. On trouve réunis dans un appendice d'une vingtaine de pages les faits nouveaux et les idées récemment exposées, tandis qu'un supplément bibliographique apporte la nomenclature des dernières publications. Pour le reste, le texte est, à quelques menus changements près, celui de 1929.

C'est naturellement cet appendice qui sollicite la principale curiosité du critique, car les mérites et la valeur du livre lui-même sont depuis longtemps connus. Le premier chapitre : *Les peuples du proche Orient*, est dû à M. Contenau, mieux qualifié que quiconque pour résumer les données de ses propres fouilles en Asie occidentale aussi bien que pour parler des découvertes anglaises et allemandes à Ur et à Kish. Il dit aussi l'importance des fouilles françaises à Ras-Shamra et mentionne les découvertes de M. Campbell-Thompson à Ninive. On appréciera notamment la chronologie qu'il établit de la succession des grandes civilisations asiatiques, chronologie provisoire, sans doute, mais qui n'en est pas moins utile. — M. P. Jouguet traite des découvertes récentes en Égypte ; il peut s'appuyer non seulement sur ce qui en a déjà été publié, mais même sur les travaux en préparation ; il nous apporte une série précieuse de corrections et d'additions au chapitre qu'il a écrit autrefois, donnant une large place aux articles de M. Raymond Weill dans la *Revue critique*. — Les plus récentes hypothèses sur l'origine des Indo-Européens et leurs premières migrations sont résumées un peu brièvement, peut-être, par M. R. Grousset. C'est du côté des Kourganes de la Russie méridionale qu'il faudrait chercher, vers le milieu du IIIe millénaire, la première apparition des Indo-européens « éleveurs de chevaux ». On suit leur progression par l'Ukraine, la Roumanie, la Hongrie, le long de la vallée du Danube jusqu'à l'Europe du Nord et de l'Ouest.

Quelques lignes mettent en lumière l'importance des découvertes récentes faites en Roumanie et de la Hongrie préhistorique. Dans l'Inde, on aperçoit l'intérêt capital du livre récent de M. J. Bloch, *L'Indo-Aryen, des Veda aux temps modernes*. On aimerait un peu plus de détails sur cette civilisation primitive de l'Indus dont la découverte par M. John Marshall semble la grande révélation de ces dernières années, ainsi que sur la question du *tokharien* et du *koutchéen*, pour laquelle M. Grousset se contente de renvoyer en note aux travaux de S. Lévi et de P. Pelliot. — M. Cloché traite des dernières découvertes touchant le monde égéen et hellénique. Il donne la première et, en somme, la plus large place à la Thessalie, qui, par la Macédoine, apparaîtrait en relation avec Troie II. Ce qu'il dit des dernières recherches à Hissarlik et des discussions qu'elles ont provoquées paraîtra peut-être un peu bref. Le paragraphe consacré à la Crète contient de précieuses indications. Le supplément bibliographique sera bien utile.

A. GRENIER.

Ernst KORNEMANN, avec la collaboration de G. OSTROGORSKY. **Doppelprinzipat und Reichsteilung im Imperium Romanum.** Leipzig et Berlin, Teubner. In-8°, 209 pages.

Dans cet ouvrage, dont E. Kornemann a écrit la plus grande partie et auquel G. Ostrogorsky n'a collaboré que pour la période byzantine de 474 à la prise de Constantinople par les Turcs, la thèse principale est que l'idée de partager la puissance impériale entre deux ou même plusieurs souverains est née dès le début de l'empire. Ce partage se présente sous deux formes : le partage égal ou *Sammtherrschaft* et la simple collaboration ou *Mitregentschaft ;* dans ce second cas la situation du collaborateur est celle d'un aide (*Gehilfenstellung*), et Kornemann, pour la caractériser, appelle ce collaborateur le Second (*der Zweite*). « Le principat », affirme-t-il, « a été conçu par son créateur comme une dyarchie, non pas, au sens que Mommsen donne à ce mot, comme une dyarchie du Princeps et du Sénat, mais comme une souveraineté à deux (*Zweiherrschaft*)..., c'est-à-dire comme un principat double (*Doppelprinzipat*) » (p. 6 ; cf. p. 19, 24, 34). Ainsi, pour Kornemann, c'est dès l'époque et dans la pensée d'Auguste que cette conception de l'autorité impériale et de la constitution politique de l'empire aurait pris naissance.

Ce partage du pouvoir trouve surtout son expression dans l'attribution au Second de la puissance tribunicienne, élément caractéristique et essentiel de la dignité impériale. Quand il s'agit du partage égal de l'autorité, le bénéficiaire reçoit le titre d'Auguste ; quand il s'agit seulement d'une collaboration subordonnée, il ne reçoit que le titre de César. Dans l'un et l'autre cas, l'effigie du personnage appelé à l'exercice du pouvoir prend place sur les monnaies soit au revers, le droit étant occupé par celle de l'empereur, soit même au droit, près de celle-ci. Quant à l'*imperium* proconsulaire, il ne confère ni la parité avec l'empereur ni même l'autorité d'un collaborateur officiel.

D'autre part, Kornemann invoque à l'appui de sa thèse la désignation par Auguste et par d'autres empereurs, comme futurs successeurs, de deux personnages mis sur le même rang, par exemple sous Auguste, de 25 à 23 avant J.-C., Marcellus et Tibère ; de 17 avant J.-C. à 2 après J.-C. de Gaïus et Lucius César ; plus tard

encore de Germanicus et Drusus ; sous Claude, de 50 à 54, de Néron et Britannicus, etc.

Quelles sont, pour Kornemann, à travers les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, les applications de ce prétendu principe? Nous ne saurions en donner l'énumération complète ; nous nous bornerons à citer celles qui nous paraissent appeler des observations.

En 18 avant J.-C., Auguste concéda à Agrippa la puissance tribunicienne pour cinq ans ; en 13, il la lui renouvela pour cinq ans. Agrippa mourut en 12. S'il est vrai que plusieurs monnaies portent l'effigie d'Agrippa en même temps que celle d'Auguste, il n'est pas moins certain qu'Agrippa ne fut jamais appelé ni Auguste ni César, et nous ne saurions voir dans la collaboration des deux hommes un *Doppelprinzipat.*

En 4 après J.-C., Tibère reçut la puissance tribunicienne pour dix ans ; en 13, elle lui fut de nouveau accordée sans limite de temps ; une loi consulaire lui conféra dans toutes les provinces et pour toutes les armées les mêmes pouvoirs qu'à Auguste. Faut-il, ici encore, conclure à l'organisation d'un principat à deux? La conclusion nous paraît excessive.

Kornemann invoque ensuite les titres et les honneurs attribués à Livie après la mort d'Auguste, par Caligula à ses sœurs, par Claude, puis par Néron à Agrippine ; si le rôle de cette dernière dans le gouvernement de l'empire fut important, on peut affirmer que Tibère ne se laissa jamais influencer par sa mère et ne lui reconnut à aucun degré une véritable autorité politique ; quant aux fantaisies morbides de Caligula, il vaut mieux n'en pas tenir compte.

En 71, Titus est investi par Vespasien de la puissance tribunice, et sa position, dit Kornemann, est comparable à celle que Tibère avait occupée pendant la dernière année du principat d'Auguste. Pourtant, jusqu'à la mort de son père, Titus n'est jamais appelé *Augustus*, mais toujours *Augusti. f.* Il fut sans doute le collègue de son père dans la censure et dans sept consulats ; il n'en résulte pas que l'autorité impériale ait été également partagée entre eux et qu'il puisse être ici question d'un principat à deux.

Avec la dynastie des Antonins, le problème s'éclaire. Si Nerva, en 97, adopte Trajan et lui confère en même temps la puissance tribunice ; si Trajan, en 117, agit de même avec Hadrien, Hadrien en 138 avec Antonin le Pieux, ces actes précèdent de très peu la mort des empereurs ; de 98 à 117, Trajan a exercé seul le pouvoir, de même Hadrien de 117 à 138. Et ce n'est pas parce que les princesses de la famille impériale, Plotine, Sabine, Marciana, Matidie, ont été proclamées Augustes qu'elles ont pris une part officielle au gouvernement.

Sous Antonin le Pieux, un fait significatif doit être mentionné. En 146/147, l'empereur admet le futur Marc-Aurèle, son fils adoptif et son gendre, à partager avec lui la puissance tribunice en même temps que l'*imperium* proconsulaire ; mais celui-ci ne reçoit point le titre d'Auguste, tandis que sa femme Faustine, fille d'Antonin, est désormais appelée Augusta. Cette différence n'indique-t-elle pas que l'association de Marc-Aurèle à la puissance tribunice n'a pas pour conséquence la création d'un *Doppelprinzipat*? Le privilège accordé à Faustine est purement honorifique ; Marc-Aurèle n'est point élevé au même rang que l'empereur.

C'est avec l'avènement de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, en 161, qu'apparaît pour la première fois l'exercice en commun de l'autorité impériale par deux collègues égaux. Mais peut-on y voir l'application d'un principe qui aurait présidé

à l'organisation de l'empire? Il semble que ce soit plutôt la conséquence de l'adoption par Antonin le Pieux, au moment où il fut lui-même adopté par Hadrien en 138, de deux successeurs, M. Annius Verus (Marc-Aurèle) et L. Aelius Aurelius Commodus (L. Verus). Ce qui est certain, c'est que les historiens antiques ont aperçu très nettement la nouveauté de ce pouvoir à deux têtes : *tunc primum Romanum imperium duos Augustos habere cœpit* (*Historia Augusta*, Vita Veri, 4, 1) ; — *tumque primum Romana res publica duobus aequo jure imperium administrantibus paruit, cum usque ad eos singulos semper habuisset Augustos* (Eutrope, VIII, 9, 2) ; cf. Ammien Marcellin, XXVII, 6, 10.

Ce principat à deux ne dura que huit ans. L. Verus mourut en 169. Jusqu'en 177, il n'y eut pas d'autre Auguste que Marc-Aurèle. En 177, Commode reçut à la fois le titre d'Auguste et la puissance tribunice. Marc-Aurèle mourut en 180 et, pendant toute la durée de son règne (180-193), Commode exerça seul l'autorité impériale.

Avec l'avènement de Septime-Sévère et pendant le IIIe siècle, la coexistence de deux ou plusieurs Augustes revêt un caractère nouveau.

Sous la dynastie que l'on a appelée syrienne, deux faits surtout attirent l'attention : après avoir, en 198, proclamé Auguste son fils aîné Caracalla, âgé seulement de dix ans, ce qui exclut tout partage réel de l'autorité, Septime-Sévère, en 209, confère à son second fils, Geta, à vingt ans, la puissance tribunice avec le titre d'Auguste : ce n'est plus seulement deux, c'est trois Augustes qui, pour la première fois, sont placés nominalement à la tête de l'empire : d'après Kornemann, la raison de cette innovation, c'est que Septime-Sévère, malade, sentant peut-être la mort s'approcher, a voulu indiquer par cette décision que ses deux fils devaient lui succéder conjointement. Et, en fait, Septime-Sévère ayant succombé le 4 février 211, Caracalla et Geta exercent simultanément l'autorité jusqu'au jour où Caracalla tue son frère dans les bras mêmes de leur mère, Julia Domna, le 19 février 212. Dans ce court intervalle apparut ou plus exactement fut envisagée une division territoriale de l'empire, sous l'influence de Julia Domna ; Hérodien rapporte que, pour mettre fin aux querelles qui surgissaient à tout instant et à propos de tout entre les deux empereurs, un projet de partage du monde romain fut préparé, les provinces européennes et africaines étant dévolues à Caracalla, l'Asie avec l'Égypte à Geta, dont la capitale serait Antioche ou Alexandrie ; ce qui accentuait encore le caractère de ce partage et, dans une certaine mesure, sa gravité, c'est que Byzance pour l'Occident, Chalkedon pour l'Orient devaient être occupées par des forces militaires chargées de surveiller le passage des détroits, Bosphore et Hellespont. Ici encore, il nous paraît difficile d'admettre que cette division ait été l'application d'un soi-disant principe dont la conception remonterait à Auguste ; il est visible qu'elle répondait purement et simplement aux circonstances mêmes de l'heure. D'ailleurs, ce projet ne fut pas réalisé ; il est à peine besoin d'ajouter qu'il n'en fut plus question après la mort de Geta et que Caracalla fut seul empereur jusqu'en 217.

On sait l'influence qu'ont exercée sur les princes de la dynastie syrienne et la place éminente qu'ont occupée dans le gouvernement impérial, Julia Domna, Julia Maesa, Julia Soaemias, Julia Mammaea. Elles portent les titres d'*Augusta*, de *mater castrorum, senatus et patriae ;* elles sont représentées sur les monnaies : peut-on néanmoins parler, à ce propos, de *Doppelprinzipat*? La titulature, essentiellement honorifique, ne doit pas nous induire à admettre, au début du IIIe siècle pas plus

que sous la dynastie julio-claudienne, une élévation officielle de ces princesses au rang ni aux fonctions de *princeps*.

Le meurtre de Caracalla en 217, celui de Sévère-Alexandre en 235 inaugurent dans l'histoire de l'empire une ère d'anarchie sanglante. Les empereurs, dont le pouvoir devient de plus en plus éphémère, prennent l'habitude d'associer en apparence à leur autorité leurs fils, souvent en bas âge : en 218, Diaduménien, fils de Macrin, est proclamé Auguste à l'âge de dix ans ; en 246 ou 247, Philippe le fils reçoit ce titre à sept ans. Parmi les péripéties dont est faite l'histoire de cette époque troublée, il en est deux qui, d'après nous, contredisent la thèse de Kornemann. En 238, après la mort de Gordien Ier et de Gordien II, le Sénat, en révolte contre Maximin, proclame deux Augustes égaux en titres et en autorité, Pupien et Balbin ; il charge Pupien de la direction des opérations militaires, Balbin de l'administration des affaires civiles à Rome même : n'est-ce pas là un rappel de l'organisation républicaine du consulat bien plutôt qu'un *Doppelprinzipat*? En 270, lorsque Aurélien reconnaît à Vaballath de Palmyre les titres d'*imperator dux Romanorum* (αὐτοκράτωρ στρατηγὸς Ῥωμαίων) dans certaines provinces orientales, Syrie et Égypte, et lorsque Zénobie prend le titre d'Augusta, la véritable explication de cette anomalie n'est-elle pas qu'Aurélien cède momentanément aux circonstances et qu'il ne s'inspire en aucune façon d'une institution romaine? Moins d'un an plus tard, Vaballath meurt ; en 272, Zénobie est vaincue ; il ne reste rien des concessions faites par Aurélien en 270.

En 284, Dioclétien devient empereur ; en 293, il fonde la tétrarchie, donne à l'empire un gouvernement à quatre têtes, exercé par deux Augustes et deux Césars, les Césars étant investis comme les Augustes de la puissance tribunice ; les provinces sont partagées entre les quatre maîtres du pouvoir. La plupart des historiens du monde antique ont vu dans cette organisation du monde romain une transformation capitale et c'est du règne de Dioclétien qu'ils datent le début du Bas-Empire. Telle n'est pas l'opinion de Kornemann. D'après lui, il n'y aurait pas *coupure* (*Zaesur*) entre les premiers siècles de l'ère chrétienne et la nouvelle organisation de l'empire par Dioclétien. Cette nouvelle organisation ne serait que l'extension du *Doppelprinzipat* de l'époque antérieure.

Une telle conclusion ne saurait être admise. D'abord, comme nous pensons l'avoir montré, il n'y a eu, depuis Auguste jusqu'à l'avènement de Dioclétien, que de rares cas, très éphémères tous, auxquels on puisse appliquer ce nom de *Doppelprinzipat* : la dernière année du principat d'Auguste (13-14), le règne simultané de Marc-Aurèle et de L. Verus (161-169), celui de Caracalla et de Geta (211-212) ; on y peut ajouter celui de Valérien et de Gallien (253-260). Ces principats à deux ont été organisés, non par application d'un thème constitutionnel, pourrait-on dire, mais en raison de contingences particulières. La collaboration d'un Dioclétien et d'un Maximien, d'un Galère et d'un Constance Chlore, est une collaboration d'hommes d'action dans la force de l'âge ; il est impossible d'y voir la suite, même transformée, même rénovée, d'une tradition qui donnait le titre d'Auguste à Caracalla âgé de dix ans, à Diaduménien âgé de dix ans, à Philippe le fils âgé de sept ans.

S'il n'y a pas continuité entre les faits et les institutions, il y a, par contre, des différences essentielles entre l'organisation de la tétrarchie et les principats à deux, tout à fait exceptionnels, de Marc-Aurèle et L. Verus, de Caracalla et Geta. Ceux-ci ne durèrent pas et surtout ne furent pas renouvelés ; à la mort de L. Verus, Marc-Aurèle ne s'adjoignit pas un autre Auguste, non plus que Caracalla après le

meurtre de Geta ; au contraire, l'abdication de Dioclétien et de Maximien en 305 entraîna pour ainsi dire automatiquement la promotion des deux Césars Galère et Constance Chlore au rang d'Augustes et la désignation de deux nouveaux Césars, Flavius Sévère et Maximin Daia. Après la mort de Constance Chlore, en 306, Galère élève Flavius Sévère au rang d'Auguste et nomme César Constantin. Qu'il y ait eu ensuite des luttes de prétendants, que Maximien soit redevenu Auguste, que des guerres civiles sans cesse rallumées aient troublé l'empire pendant plusieurs années, que Constantin, vainqueur de Licinius, soit demeuré seul maître du monde romain après 324 : ces événements ne modifient nullement le caractère et n'altèrent point la valeur de la réforme réalisée par Dioclétien, réforme conçue et réalisée en contradiction avec la structure de l'État romain telle qu'elle avait existé, malgré les apparences invoquées par Kornemann, pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne.

Un autre trait caractéristique de l'organisation nouvelle de l'empire, c'est la répartition territoriale des provinces entre les Augustes et les Césars. Ici encore, le contraste est indéniable entre le Haut-Empire et le Bas-Empire. Kornemann fait grand cas du partage projeté, mais non effectué, entre Caracalla et Geta, ainsi que de l'attribution à Carin, lorsqu'il fut nommé César par son père, avec les prérogatives qui s'attachaient au titre d'Auguste, des provinces occidentales de l'empire. Ces deux faits ne nous paraissent pas comparables avec la division du monde romain entre les souverains de la tétrarchie : l'un resta à l'état de projet, l'autre semble n'avoir eu aucune portée officielle.

Quoi qu'en pense Kornemann, la tétrarchie instituée par Dioclétien ne s'explique point par des précédents de même nature ni par une prétendue dualité qu'Auguste lui-même aurait envisagée au début de l'empire. L'idée lui en fut inspirée par la situation même dans laquelle le monde romain se trouvait à la fin du IIIe siècle. Les charges et les responsabilités de la fonction impériale lui parurent trop lourdes d'abord pour un seul homme, plus tard même pour deux hommes ; il les fit partager à deux, puis à quatre personnages, pour lesquels les titres d'Augustes et de Césars n'étaient pas seulement des titres honorifiques, mais répondaient à des devoirs précis et urgents.

Pendant le IVe siècle, la tétrarchie, sans doute, ne fut pas maintenue sous la forme que lui avait donnée son fondateur. Constantin d'abord, Constance plus tard, puis Julien et Jovien exercèrent seuls l'autorité impériale ; mais le plus souvent l'empire, à la fois le pouvoir et les territoires furent partagés pendant plus ou moins longtemps entre les fils de Constantin, entre Valentinien et Valens. Théodose, bien qu'il ait élevé ses fils Arcadius et Honorius au rang d'Augustes, fut en réalité le seul maître de l'État ; mais, après sa mort, la séparation de l'Occident et de l'Orient ouvrit une période toute nouvelle dans l'histoire du monde méditerranéen. En 474, l'empire d'Occident s'effondra. L'empire d'Orient survécut encore pendant près d'un millénaire. Ses destinées sont alors tout à fait distinctes.

La partie la plus importante du livre de Kornemann est celle qui traite des quatre premiers siècles de l'ère chrétienne. Elle atteste une érudition très étendue et très précise : documents littéraires, épigraphiques, numismatiques y sont mentionnés avec beaucoup d'ordre et de méthode. Les faits que ces documents nous font connaître sont exposés clairement dans leur suite chronologique. Mais nous craignons que Kornemann en ait abordé l'étude et l'interprétation avec une idée préconçue : or, Fustel de Coulanges a depuis longtemps dénoncé cette attitude de

l'esprit comme une cause d'erreur dans les recherches historiques. Ici, elle a induit l'auteur à considérer des épisodes exceptionnels comme des applications d'un principe général, à ne pas tenir compte suffisamment des circonstances souvent éphémères qui expliquent ces épisodes, à méconnaître les différences fondamentales qui distinguent un principat à deux, comme celui de Marc-Aurèle et de L. Verus, de la tétrarchie fondée par Dioclétien. Sous la forme en quelque sorte officielle que Kornemann lui attribue, l'idée du *Doppelprinzipat* fut, d'après nous, tout à fait étrangère à des empereurs tels qu'Auguste, Vespasien, Trajan, Hadrien, Septime-Sévère, malgré les concessions de la puissance tribunice ou du titre d'Auguste qu'ils firent à leurs futurs successeurs.

J. TOUTAIN.

Ch.-Edmond PERRIN. Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine d'après les plus anciens censiers : IXe-XIIe siècles. Paris, Les Belles-Lettres, 1935. XXII-809 pages.

Depuis une dizaine d'années, M. Perrin, maître de conférences à l'Université de Strasbourg, a publié d'importants travaux sur la Lorraine médiévale[1]. Le plus récent et aussi le plus considérable, sur la *Seigneurie rurale* en Lorraine, doit être examiné de très près. Cette histoire concerne la région formée par la réunion de l'ancien duché de Lorraine, des Trois-Évêchés et du comté de Bar depuis le IXe siècle jusqu'à la fin du XIIe.

La seigneurie rurale a pour base la *villa* ou *curtis* et, depuis le Xe siècle, le *praedium*, démembrement de la *villa*. C'est ce qu'on appela par la suite le « domaine ». Les grands domaines comprenaient : 1° la *réserve seigneuriale* ; 2° les *tenures*, les exploitants des tenures devant contribuer à la mise en valeur de la réserve. Le seigneur pouvait, en outre, exercer le droit de *ban* pour convoquer ses vassaux pour la service militaire dû à la royauté. A partir du IXe siècle environ, l'ensemble de ces obligations féodales fut consigné par écrit sous le titre de *polyptyque ;* c'est ce que M. Perrin appelle *censier* dans le cours de son livre. Il y a étudié vingt de ces censiers, soumettant à un examen minutieux l'établissement du texte, la date des censiers, l'identification des domaines qui s'y trouvent inventoriés, les principes qui ont présidé à leur élaboration. Puis il a entrepris de dégager les principes qui ont présidé à cette élaboration, de déterminer les caractères généraux des censiers lorrains, leur rôle dans l'administration des seigneuries rurales et les modifications qu'elles ont subies pendant la période envisagée. Plus tard, le coutumier seigneurial prit la forme d'une déclaration solennelle faite par les sujets de la seigneurie ; cette substitution, qui commença de se produire pendant les dernières années du XIIe siècle, finit par porter le coup de grâce aux censiers (p. VIII).

M. Perrin a distribué la matière surabondante de son ouvrage en cinq livres, subdivisés eux-mêmes en vingt dissertations particulières sur les censiers. Le livre I contient le censier général de l'abbaye de Prüm en 893 (censier marqué [1]) ; le livre II

1. Notons un *Catalogue des chartes de franchises de la Lorraine antérieures à 1350* (*Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine*, 1924). — *De la condition des terres dites « Acingae »*, dans les *Mélanges Lot* (1925). — *Sens du mot « centena » dans les chartes de Lorraine du Moyen Age* (*Bulletin Du Cange*, t. V, p. 167-190). — *Sur le servage médiéval*, dans les *An-*

les censiers du xe siècle concernant la cathédrale de Verdun, l'abbaye de Metlach, celles de Remiremont et de Gorze, les domaines de Wormsgau, connus d'ailleurs par une charte fausse de l'évêque Chrodegand datée de 766, la charte-censier du domaine de Morville-sur-Nied dépendant de Saint-Arnoul de Metz. Le livre III est consacré aux censiers de Saint-Vanne (à Verdun), de Saint-Dié et d'Étain, ce dernier étant une annexe datée frauduleusement de 706 ; au domaine de Doncières, qui dépendait d'Étival. Le livre IV contient les censiers du xiie siècle appartenant à l'abbaye de Maximin de Trèves. Le livre V et dernier traite de l'évolution du régime domanial du ixe siècle au xiie ; il se termine par la décadence des censiers à la fin du xiie.

Six appendices contiennent les pièces justificatives : 1° Censier de l'office de la *Secrète*, qui était le « Trésor » de l'abbaye de Remiremont ; le texte en a été reconstitué par M. Perrin à l'aide de plusieurs documents séparés. Les nos 2-5 de ces appendices comprennent les chartes-censiers du domaine de Xanrey (1096-1103), qui appartenait à l'abbaye de Chaumousey (Vosges, abbaye d'Augustins au diocèse de Toul), de Sainte-Marie (diocèse de Metz), de Bouzonville et de Beaupré (en Meurthe-et-Moselle).

Nous voici maintenant (à partir de la page 741) aux Tables. Signalons tout d'abord, à cause de son extrême importance, l'index des termes techniques concernant l'exploitation et l'administration de la seigneurie rurale. L'auteur y a recueilli « tous les termes techniques concernant l'exploitation et l'administration des seigneuries rurales, chaque mot étant accompagné d'une définition, ce qui constitue un important complément au *Glossaire* de Du Cange ». Je signalerai notamment l'histoire et les différentes acceptions du mot *mansus*. — L'auteur a fait imprimer en caractères italiques les rares expressions appartenant à la langue vulgaire, au français et à l'allemand. On lira, par exemple, avec un vif intérêt l'étude sur le mot *maire* (analogue à celui d'échevin, p. 357, n. 1), rapproché de *major*, *major villicus*. Le maire était alors le principal agent du seigneur, préposé à l'administration de la seigneurie (p. 742-775). Vient, enfin, la table des noms de lieu où Metz occupe naturellement la place principale. Oserai-je dire que je n'y ai trouvé ni erreurs ni lacunes? Plus heureux que moi, M. Perrin a terminé par une liste d'additions et corrections qui remplissent, à la fin du volume, deux pages non numérotées. Il ne m'appartient pas de soumettre à un examen minutieux toutes les questions et solutions qui remplissent ce très compact volume. Une sèche analyse suffit cependant pour en montrer la haute portée. Pfister, qui s'y connaissait, n'a pas craint d'écrire[1] que le *Catalogue des chartes de franchises* était « un véritable modèle ». On en peut dire autant de ses *Recherches sur la seigneurie rurale*.

Ch. Bémont.

René Grousset. **Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem.** Paris, Plon, 1934-1936. 3 vol. in-8° de lxii-698 pages et 2 cartes hors

nales d'histoire économique et sociale, t. VI. — *Essai sur la fortune immobilière de l'abbaye cistercienne de Marmoutier aux Xe et XIe siècles* (1935).

1. *Revue historique*, t. CXLVIII, p. 121.

texte, IV-920 pages et XXXIV-874 pages et 2 tableaux généalogiques hors texte. Prix : 60 fr. le t. I et 80 fr. chacun des deux autres.

Nous manquions en France d'une histoire des croisades digne du sujet, ou du moins nous ne disposions guère jusqu'alors que de l'excellent mais rapide manuel de M. Louis Bréhier. M. René Grousset, dont le talent d'historien s'était déjà affirmé en maintes publications consacrées au passé de l'Asie, a entrepris de combler cette lacune et a réussi ce tour de force de faire paraître en l'espace de trois ans les trois gros volumes que nous avons sous les yeux et qui, avec leurs 2,600 pages d'une typographie serrée, commandent dès l'abord le respect.

Malgré les dimensions de l'ouvrage, M. Grousset n'y a traité que des croisades comprises entre la prédication d'Urbain II et la chute de Saint-Jean d'Acre (1291), qui marque, au Moyen Age, l'abandon définitif de la Terre Sainte par les Occidentaux. En revanche, il a englobé dans son livre toute l'histoire du royaume franc de Jérusalem en y rattachant celle de toutes les principautés latines de Syrie. C'est donc un récit complet de la grande aventure depuis le concile de Clermont jusqu'à la faillite.

Un récit. Car, remarquons-le tout de suite, M. Grousset n'est et ne veut être qu'un narrateur. Il suit les croisés dans leur marche en avant, retrace les circonstances de leur installation en terre conquise, les montre dans leurs rapports journaliers, hostiles ou pacifiques, avec leurs voisins d'Orient, rapporte les incidents de la lutte qu'ils doivent livrer pour défendre pied à pied le sol qu'ils ont fait leur, mais laisse presque entièrement de côté les problèmes de colonisation proprement dite, ne traite ni de l'organisation administrative du royaume et des principautés, ni du régime juridique, social, économique, ni même de la vie religieuse, intellectuelle ou artistique. Il part des vieux chroniqueurs et des vieux historiens — ceux d'Occident comme ceux d'Orient, — les combine ou les paraphrase, non sans se laisser prendre au charme de leurs récits ni sans s'abandonner au plaisir de nous en communiquer de longs extraits. Telle est la tâche qu'il s'est principalement assignée et où il excelle. Qui voudra refaire en pensée le pèlerinage de Terre Sainte ne saurait souhaiter à cet égard guide plus séduisant.

Nous ne regrettons que deux choses de ce point de vue : c'est d'abord qu'il n'ait pas pris soin de nous présenter ses garants, nous voulons dire les chroniqueurs dont il décalque si joliment les textes et dont il eût été bon, pour chacun d'eux, d'indiquer avec netteté ce qu'il vaut, la date et le lieu où il écrit, le crédit que ses assertions méritent ; il n'a guère fait qu'une exception, en faveur de Guillaume de Tyr, et nul ne se plaindra qu'il ne se soit à son sujet si heureusement départi de son habituelle réserve ; — c'est ensuite qu'habitué par métier à regarder plutôt du côté de l'Asie que du côté de l'Europe, il ait en général traité de façon bien sommaire tout ce qui se rattache aux préparatifs des croisades, à leur prédication, à l'enrôlement des croisés, aux mesures prises pour assurer leur protection et leur départ. A peine se douterait-on, à le lire, du rôle joué par la papauté et ses représentants, et l'emploi même qu'il fait du mot croisade, l'appliquant indifféremment à des entreprises byzantines, voire turques ou mongoles, et aux expéditions organisées, dans des conditions nettement définies, sous l'égide et le contrôle de l'Église, semble indiquer qu'il se soucie plus de retracer l'histoire de la Syrie au temps des croisades que celle des croisades mêmes.

Mais, après tout, cette conception du sujet présente l'avantage de répondre

d'une manière parfaite aux goûts personnels de l'auteur et de lui fournir, par conséquent, une occasion exceptionnelle de mettre au service de l'histoire des croisades ses connaissances touchant le milieu oriental, que les croisés ont d'abord bousculé, lors de leur arrivée, puis avec lequel il leur a fallu composer pour tenter un établissement durable. Car, à l'exemple de Stevenson, à qui il eût été équitable de rendre hommage dès les premières pages du livre, M. Grousset envisage les problèmes posés par les croisades presque exclusivement en fonction de l'Orient. D'où un recours beaucoup plus large qu'il n'est accoutumé aux chroniqueurs arabes — malheureusement lus dans des traductions, parfois même dans des traductions tronquées —; d'où surtout une insistance particulière et très instructive sur l'histoire politique des principautés musulmanes avec lesquelles les Francs ont été en contact du XIe au XIIIe siècle. On ne s'étonnera pas que nous jugions ce point de vue fécond, et l'art avec lequel M. Grousset sait présenter les choses et camper ses personnages — aussi bien d'ailleurs les Occidentaux que les Orientaux — vaut d'être loué pleinement, encore que l'auteur se laisse parfois un peu égarer par excès de confiance dans les dires des vieux narrateurs dont il rappelle les propos.

Son dessein n'est d'ailleurs pas seulement d'évoquer, textes en mains, les épisodes dramatiques de l'établissement, puis de la défaite des Francs en Syrie. Suivant une idée qu'il nous est agréable de retrouver sous sa plume, les croisades lui apparaissent essentiellement comme une tentative suprême faite par l'Europe, alors en plein essor, pour venir barrer aux Asiatiques la route de l'Occident en réoccupant les rives orientales de la Méditerranée, et chacun de ses trois volumes, comme les trois volets d'un triptyque, est destiné à évoquer un des moments du grand conflit. Au tome I — qui a pour sous-titre *L'anarchie musulmane et la monarchie franque*, — c'est la victoire de l'Europe établissant son autorité sur les ruines d'un Islam en pleine décomposition ; au tome II — *Monarchie franque et monarchie musulmane ; l'équilibre*, — c'est la lutte pour le maintien de l'occupation franque en face d'un Orient en voie de regroupement ; au tome III — *La monarchie musulmane et l'anarchie franque*, — c'est la situation initiale retournée : le rétablissement de la domination musulmane sur les ruines des États latins de Syrie, victimes de leur manque de cohésion et de l'incompréhension de l'Europe.

Tout le récit est conduit de façon à mettre ces idées directrices en bonne lumière ; mais il va de soi que, chemin faisant, M. Grousset est amené à souligner bien d'autres traits caractéristiques qu'on n'avait peut-être pas toujours suffisamment marqués avant lui. Notons en particulier les pages, très justes de ton, consacrées de-ci de-là au rôle de Byzance, ce rôle qu'expliquent longuement et justifient le plus souvent les droits historiques dont les empereurs d'Orient n'entendaient pas se laisser déposséder sans compensations ; d'excellents développements aussi sur la politique réaliste de la plupart des princes francs en Syrie, sur leur esprit à la fois positif et souple de colonisateurs, soucieux, par-dessus tout, de s'adapter aux possibilités ; d'autres développements, plus contestables ceux-là à notre sens, sur les perspectives heureuses qu'eussent ouvertes aux Occidentaux les offres des chefs mongols au temps de saint Louis si les princes francs avaient su en tirer parti. D'un bout à l'autre et pour toutes les époques, sans jamais cesser d'être vivant et pittoresque — non peut-être sans une tendance trop marquée à la recherche de l'effet, — le récit abonde ainsi en aperçus suggestifs, qui n'ont pas tous au même degré le mérite de la nouveauté, mais qui tous gagnent sous la plume de l'auteur en précision et en relief.

On en discutera ; on reprochera à M. Grousset le cadre vraiment trop étroit de sa documentation, parfois même l'insuffisance de ses lectures (pour la troisième croisade, par exemple, il semble avoir négligé le *Philipp August* de M. Cartellieri) ; on lui reprochera l'omission de toute bibliographie ; mais on ne lui déniera, certes, ni le sens historique ni le talent.

Louis HALPHEN.

Lionel LANDON. **The itinerary of king Richard I. with studies on certain matters of interest connected with his reign.** Publication de la « Pipe rolls Society », t. II, 1935. Lincoln, J. W. Ruddock. XVIII-286 pages, 4 fac-similés.

Voici un livre qui rendra les plus grands services aux érudits qui auront à étudier l'histoire de la France et de l'Angleterre au temps de Richard Cœur-de-Lion et de Philippe-Auguste. Il est tellement plein de choses qu'il importe d'en indiquer la distribution.

Tout d'abord, une préface de dix-sept pages (IX-XVII) divisée en deux parties. Dans la première, l'auteur attire l'attention du lecteur sur les difficultés où l'on se trouve pour dresser la liste *exacte* des années du règne de Richard à l'aide des chroniques et surtout des chartes, où les dates ne correspondent pas toujours à celles qui terminent le document. C'est une précaution que l'historien ne s'avise pas toujours de prendre. Il convient d'y regarder de très près. Vient ensuite une copieuse liste des sources narratives utilisées par l'auteur. On y rencontre çà et là de menues erreurs qu'il suffit de relever dans les notes [1].

L'Itinéraire de Richard est la pièce capitale de l'ouvrage : il remplit les pages 1-145. On y peut signaler une abondance peut-être excessive d'indications directrices. Ainsi, on trouve, en tête de chaque page, le nom du pays auquel se rapportent les faits mentionnés dans le texte : non seulement l'Angleterre et la France, mais encore l'Italie, la Sicile, la Palestine durant la Croisade, même *At sea* quand le roi gagnait par la mer le pays dont il entreprenait la conquête ; puis l'Autriche, l'Allemagne pour le temps de son retour et sa captivité en Autriche. Ce n'est pas tout encore : en tête de chaque article de l'Itinéraire est marqué, en caractères gras, le lieu où se trouvait le roi. Prenons, par exemple, les toutes dernières mentions de l'Itinéraire (p. 144-145, et j'abrège) : 26 mars 1199, Richard, accompagné par Mercadier, met le siège devant le château de Chalus ; renvoi à Howden, Coggeshall et Wendover. 6 avril, il meurt à sept heures du soir. Le 11 avril, jour des Rameaux, son corps est enseveli à Fontevrault et l'on donne le nom de tous les

1. P. XIII. Au mot Arbellot, il faut lire « la vérité » sur la mort de Richard (au lieu de « la *verité* »). — A la mention des Annales de l' « Aquincenctensis monasterii », M. Landon, qui le plus souvent note la forme moderne des noms de lieu, oublie de nous dire qu'il s'agit du monastère d'Anchin. — P. XIV, il omet de noter que l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* a été publiée par Paul Meyer. — P. XV, il faut lire Louis de Mas-Latrie au lieu de *Latrye*. — P. XVI, lire Maubuisson au lieu de *Maubisson*. — P. XVII. L'ouvrage de Sartorius sur les origines de la Hanse allemande est intitulé *Urkundliche Geschichte des Ursprunges der deutschen Hanse*, et non « der Ursprunges de Deutschen Hanse. — L'auteur de la chronique de *Guillaume le Breton* est Rigord, non *Rigourd*.

personnages qui assistaient aux obsèques ; avec renvoi précis à la source écrite. Un tel luxe de détails mérite certainement d'être signalé et même approuvé.

A la suite de l'Itinéraire proprement dit, on trouve (p. 146-172) un tableau de toutes les chartes de Richard rangées suivant l'ordre chronologique, avec un renvoi plus minutieux encore qu'auparavant aux sources, tant inédites que publiées[1]. La bibliographie en est très abondante.

Comme le titre du livre le fait prévoir, l'ouvrage se termine par « certaines recherches » intéressant le règne du souverain. C'est près de la moitié du volume, et l'on ne s'en plaindra pas.

D'abord, c'est la reproduction par la photographie de deux sceaux, grandeur naturelle, du roi Richard ; ils proviennent : l'un des archives de la Seine-Inférieure (communiqué par l'archiviste, M. Lecacheux), l'autre du chapitre de Cantorbéry ; après quoi viennent pour ainsi dire nécessairement une dissertation (appendice A) sur les sceaux du roi, puis une liste des chartes concédées au nom du roi par le chancelier en Angleterre après le départ du roi (15 décembre 1189-5 mars 1190). Suivent sept autres appendices qui viennent compléter heureusement un ouvrage déjà si touffu : B. Sur les routes suivies par les voyageurs, chargés de mission ou autres et le roi lui-même, avec un tableau des étapes suivies, par exemple, de Londres à Rome en passant par Calais, Paris, le Mont-Cenis, Bologne ; ou Calais-Rome par le Brenner, etc. C. Route suivie par l'archevêque de Rouen à partir de Messine, d'après des indications puisées dans les rôles de la Pipe. D. Date de la mort du pape Clément III, 13 des calendes d'avril 1191, et élection de son successeur Célestin. E. Long exposé de l'activité de Jean, comte de Mortain, le futur Jean sans Terre, avec fac-similé d'une charte provenant des archives de la Seine-Inférieure. F et G. Déplacements de Guillaume de Longchamp[2], évêque d'Ely, chancelier et légat du pape en 1191. H. Histoire du Vexin et des luttes engagées au XIIe siècle par les rois de France et d'Angleterre pour s'emparer de cette région, qui était comme un avant-poste de la Normandie. On y trouve trois chartes publiées en entier. I. Tableau généalogique des ancêtres de Richard Ier (p. 235).

Un index des noms de personnes et de lieux[3] termine ce bel ouvrage, qui est un modèle de production scientifique. On croit y trouver l'influence de M. Stenton, le directeur de la collection des *Pipe rolls*.

Ch. Bémont.

Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis. T. III : *Liber procuratorum nationis Alemanniae (1466-1492)*. Éd. par Ch. Samaran et E. Van Moé, avec la collaboration de Suzanne Vitte. Avant-propos de S. Charléty. Paris, H. Didier, 1935. In-4o, XIV-891 pages ou colonnes.

La monumentale publication du *Chartularium Universitatis Parisiensis* et de son *Auctarium*, longtemps interrompue par la mort successive de ses deux par-

1. P. 151, au no 123, parmi les documents « en France » est marqué le *Cartulaire normand* de L. Delisle.

2. Dont le nom est deux fois, p. 209 et 263, donné sous la forme incorrecte de *Longchamps*.

3. A l'Index, il faut lire Amanieu de Fronsac au lieu d'*Amenieu de Fronçac*.

rains, le P. Denifle et Émile Chatelain, reprend aujourd'hui par les soins diligents de M. Samaran, aidé de M. Van Moé. Les deux volumes du cartulaire, on s'en souvient, contenaient les principaux documents relatifs à l'Université et antérieurs à la réforme opérée en 1452 par le cardinal d'Estouteville ; on en avait, toutefois, omis tout ce qui touchait à l'histoire du schisme et des conciles, où le rôle de l'Université fut si considérable, au point qu'il absorba pendant cinquante ans le plus clair de son activité. Le supplément, en deux autres volumes, avait mis à jour les actes de la nation anglo-germanique de la Faculté des Arts, entre 1333 et 1466. C'est cette publication que continue le présent volume, où sont utilisés les manuscrits 7 et 8 de la bibliothèque de l'Université de Paris : les actes de la nation germanique y couvrent la période 1466-1492. On nous promet la publication prochaine, en deux autres tomes, des actes de la nation picarde, conservés pour la période 1476-1483 seulement, et ceux de la nation française, quelque peu antérieurs (1444-1456). Il est inutile de souligner l'apport considérable de cette publication à l'histoire intellectuelle de la fin du Moyen Age.

Certes, après la tourmente du Grand Schisme et de la période conciliaire, où ses outrances ont singulièrement compromis le prestige dont elle jouissait, l'Université de Paris ne connaîtra plus les splendeurs des siècles précédents. C'est la décadence qui commence et qui va s'accentuant rapidement. Le nombre des suppôts diminue de façon inquiétante : à la nation allemande, on en comptait encore plus de trois cents en 1464 ; quarante ans plus tard, le nombre était tombé à deux cents. Depuis la fin de l'État anglo-français des Lancastre, les Anglais ne viennent plus à Paris : leur nation, en 1450, a pris le nom désormais plus exact de nation allemande. Car ses membres viennent en grande majorité de la région rhénane et des Pays-Bas ; quelques-uns sont originaires de la Haute-Allemagne, tandis que les seuls représentants d'outre-Manche ne sont que quelques Écossais, en nombre infime.

Mais si le rayonnement de l'Université a beaucoup pâli, son activité intérieure ne s'est guère ralentie, comme en témoignent les registres aujourd'hui publiés. Sans doute, une grande partie de cette activité garde-t-elle un caractère de routine : convocations des maîtres et des suppôts, élections des procureurs et des titulaires de chaires, reddition des comptes, etc. Aucune innovation dans ces comptes-rendus, dont la monotonie est à peine relevée, çà et là, par quelque document humain. Notons, à ce propos, que les registres de la nation allemande ne se bornent pas à relater, jour par jour, l'histoire interne de la nation ; ils notent avec la même fidélité scrupuleuse les réunions de la Faculté et celles de l'Université entière auxquelles assistaient les représentants de la nation. M. Samaran a été fort bien inspiré de placer entre crochets, en regard de chaque paragraphe, les mots : « Universitas », « Facultas », « Natio », qui permettent de saisir d'un coup d'œil le sujet du compte-rendu.

La vie intellectuelle et politique n'est pas absente de ces pages en apparence sèches et monotones. Nous y voyons la royauté, malgré des séjours de plus en plus prolongés loin de la capitale, continuer à manifester des égards pour la vénérable institution parisienne ; Louis XI, notamment, la tient au courant des grands événements de son règne. Toujours opportunistes, les maîtres cherchent à se concilier les grands de ce monde, à quelque parti qu'ils appartiennent : Charles le Téméraire reçoit d'eux compliments et suppliques. Les indications d'ordre intellectuel sont infiniment plus précieuses et plus abondantes que les quelques mentions

d'événements politiques. C'est que la seconde moitié du xve siècle est un tournant de l'histoire de la pensée humaine. Le travail philosophique, toujours actif malgré les apparences, reste dans les limites de la tradition : la force de cette routine éclate à chaque page de ces registres. Mais les nouveautés percent malgré tout, et nous voyons quels liens étroits unissent déjà l'Université, les premiers humanistes et les premiers typographes parisiens ou allemands, dont l'activité allait bientôt révolutionner la vie de l'esprit.

C'est surtout par la masse de noms d'universitaires, par les précieuses indications biographiques — indications complétées par une annotation aussi abondante qu'érudite — que vaut ce volume. L'index, rédigé par Mlle Vitte, selon une formule largement analytique, sera d'un concours inappréciable. Il suit les règles établies d'ordinaire pour les publications de documents médiévaux : les noms de personnes y sont classés par prénoms. Indispensable pour les textes de haute époque, où seul le prénom est fixe, le surnom restant variable et incertain, la méthode s'imposait-elle pour la fin du xve siècle? Car le patronyme est alors fermement implanté dans les mœurs, et sa relégation en seconde place rend les recherches inutilement pénibles. Si les savants éditeurs de ce volume n'ont pas voulu, sur ce point, s'écarter des traditions établies, c'est sans doute que des difficultés techniques leur interdisaient tout changement de méthode.

A une époque où l'érudition est si souvent réduite à la portion congrue, ce n'est pas un mince éloge que de louer l'élégance et le soin apportés à la présentation de l'ouvrage. M. Samaran et ses collègues ont tenu à tout rédiger en latin, introduction, notes et tables : leur langue se lit facilement et n'est jamais embarrassée. Du papier solide, de larges marges, une typographie élégante et claire font honneur à l'éditeur Didier, qui continue, pierre à pierre, l'érection d'un beau monument, où s'inscrivent les gloires passées de notre *Alma Mater*.

E. PERROY.

Spanische Forschungen der Görresgesellschaft. Gesammelte Aufsätze zur Kulturgeschichte Spaniens, 1re série, t. III et t. IV. Münster in Westphalen, 1933. In-8°, 536 pages, 5 illustrations hors texte. Prix, broché : RM 20,90 ; relié : 23.

Je m'excuse de signaler si tard les deux derniers volumes consacrés par l'active Görresgesellschaft, respectivement en 1931 et 1933, à l'histoire culturelle, surtout religieuse, de l'Espagne. Il ne s'agit pas moins au total de vingt-deux articles solides, érudits, qui abordent le passé espagnol de l'âge de la pierre au temps présent. Une telle richesse défie l'analyse précise : on se contentera donc de donner, classés non par ordre alphabétique, mais à peu près dans l'ordre chronologique des questions abordées, les vingt-deux numéros annoncés. Du professeur Obermaier : *Die diluviale und altdiluviale Steinzeit der Pyrenäenhalbinsel nach dem Stand unseres derzeitigen Wissens* (III, 1). Un croquis très parlant (p. 10) montre avec netteté l'emprise de l'Afrique sur la péninsule, qui se rattache en grande partie alors au capsien africain. Au Moyen Age se rapportent les articles suivants : Manuel Torres, *Une autobiographie visigothique oubliée du VIIe siècle* (III, 439 ; en espagnol) ; Ludwig Pfandl, *Gonzalo de Illescas und die älteste spanische Papstgeschichte* (III, 21) ;

Joseph Vives, *Une lettre du grand maître Heredia* (III, 129 ; article en catalan) ; J. Vincke, *Kloster und Grenze Politik in Katalonien Aragon während des Mittelalters* (III, 141) ; Seidlmayer, *Peter de Luna* (Benoît XIII) *und die Entstehung des grossen abendländischen Schismas* (IV, 206) ; H. Fincke, *Nachträge und Ergänzungen zu den Acta Aragonensia...* (IV, 355), contribution très importante à l'histoire de l'Aragon médiéval ; A. Allgeier, *Die Psalmen in der mozarabischen Liturgie und das Psalterium von St-Germain-des-Prés* (III, 179) ; L. Fischer, *Sahagun und Toledo* (III, 286) ; H. Hüffer, *Die leonesischen Hegemoniebestrebungen und Kaisertitel* (III, 337) ; Fritz Baer, à qui l'on doit un livre si important sur les Juifs dans l'Espagne chrétienne, étudie un moment intéressant de la controverse judéo-chrétienne, *Die Disputation von Tortosa 1413-1414* (III, 107). A l'époque moderne sont consacrées les études de : G. Buschbell, *Drei Briefe Mercators an den jüngeren Granvela* (III, 165) et *Die Sendung des Pedro de Marquina an der Hof Karls V. im September/Dezember 1545 und September 1546* (IV, 311) — cette excellente étude se rapporte aux deux missions que l'ambassadeur impérial à Rome auprès de Paul III, J. de Vega, confia à P. de Marquina, envoyé par lui à la Cour de Charles-Quint ; les trois textes publiés en appendice, l'introduction qui les précède et les notes qui les accompagnent permettent de mieux saisir la situation de l'Empereur à la veille de la lutte décisive qu'il va entreprendre contre le protestantisme allemand ; — A. Allgeier, *Erasmus und Kardinal Ximénès in den Verhandlungen der Konzils von Trient* (IV, 193) — cette seconde étude vaut, comme la première citée plus haut, par une érudition attentive ; — F. Stegmüller, *Zur Literargeschichte der Philosophie und Theologie an den Universitäten Evora und Coïmbra im XVI. Jahrhundert* (III, 385) — apporte sur les deux universités portugaises des précisions importantes, particulièrement sur l'origine du personnel enseignant ; — Llorens, *Die Frage des Landespatronats in Spanien 1617-1630* (III, 450) ; K. Eschweiler, *Roderigo de Arriaga S. J.* (III, 253). En dehors de ces articles, on signalera, pour achever la liste, du duc Jean-Georges de Saxe, quelques remarques sur l'iconographie de saint Pierre et de saint Antoine de Padoue (III, 458) ; du P. Hubert Becker, S. J., *Die Kunstanschauung der spanischen Romantik und Deutschland* (IV, 1) ; d'E. Schramm, *Der junge Donoso Cortes 1809-1836* (IV, 248) ; de G. Briefs, *Über den Wirtschaftsgeist Spaniens* (III, 237). Le vingt-deuxième et ultime numéro de notre énumération est consacré à l'étude juridique du jeu en Espagne (III, 55). Son auteur étudie à larges traits, dans des cadres que lui indiquait en partie le grand livre de H. M. Schuster, *Das Spiel, seine Entwicklung und Bedeutung im deutschen Recht*, non la passion du jeu, qui fut toujours vive dans la péninsule, mais l'attitude du législateur à l'endroit de cette activité sociale qui a surtout officiellement connu des censeurs. Pour éclairer son sujet, l'auteur est obligé de parcourir dans le temps et l'espace le vaste et obscur domaine du droit espagnol.

Je regrette de ne pouvoir donner de ces études, souvent brillantes et indispensables à nos recherches, des analyses détaillées. Mais, je le répète, leur dispersion dans le temps, leur diversité substantielle rendent pareille tâche impossible. Je pense même que le lecteur doit éprouver une difficulté réelle pour retrouver ce qui l'intéresse dans ces livres qui se présentent comme des dictionnaires, peu faciles à consulter et qui gagneraient à aborder, du passé espagnol trop vaste et trop complexe, non l'ensemble, mais une époque, un problème ou un détail. C'est dire que je préfère à la formule de cette première série de publications de la *Görresgesellschaft* celle qui prévaut dans la seconde avec le seul volume que j'en connaisse,

excellent d'ailleurs, dû à la plume du docteur Johannès Vincke et consacré à la lutte de l'État et de l'Église dans l'Aragon et la Catalogne du Moyen Age[1].

F. BRAUDEL.

Helen J. CRUMP. **Colonial Admiralty jurisdiction in the seventeenth century.** Londres, Longmans, Green, 1931. In-8°, XI-200 pages.

Pour écrire cet ouvrage, Miss Helen J. Crump ne s'est épargné aucune peine. Elle a patiemment dépouillé plusieurs dizaines de volumes manuscrits, de documents conservés au Public Record Office (*The Admiralty*, *The High Court of Admiralty*, *Board of Trade and Plantations*, *Chancery*), à l'India Office, au *British Museum* (journal du colonel E. Dowley, gouverneur de la Jamaïque), à la *Bodleian Library*, ainsi que de nombreux volumes de papiers officiels déjà imprimés. Toutes ces pièces ont permis à l'auteur d'écrire en dix chapitres et quatre parties (I-II : les règles de l'Amirauté anglaise, les modalités de leur application aux colonies ; III-VII : les cours d'amirauté dans les colonies américaines ; VIII-IX : l'organisation et les problèmes ; X : l'East India Company), d'importance inégale, une étude lisible, nuancée, documentée, des origines, de l'évolution des cours d'amirauté coloniales. Si les deux premiers chapitres paraissent exposer de façon suffisante la naissance au XIVe siècle, les progrès au XVIe (les *records* sont conservés depuis 1524) des cours d'amirauté anglaises destinées à juger les pirates, les affaires d'aubaine, les difficultés commerciales, la partie essentielle de l'ouvrage est constituée par les cinq chapitres suivants. Tour à tour, l'auteur étudie la façon dont furent réglés les procès d'amirauté au Massachusetts, en Virginie et au Maryland, à la Jamaïque et aux Barbades, aux Bermudes et dans les autres colonies.

« Dans le Nouveau Monde, les cours de vice-amirauté durent leur existence aux circonstances propres à chaque colonie » (p. 183). A Boston et à Jamestown, l'importance du commerce l'explique. Mais, tandis que le Massachusetts, « la colonie la plus active avec le plus grand nombre de cas d'amirauté, n'avait point créé de tribunal adéquat à la fin du siècle », c'est à la Jamaïque, au temps du *Commonwealth*, que la première cour d'amirauté, conçue en 1652, fut organisée en 1657 et qu'elle acquit une compétence plus large que dans la métropole.

L'afflux des naufragés aux Bermudes, la gravité de la piraterie aux Barbades, à Tanger, à New-York, surtout aux Indes occidentales, y expliquent le développement des cours d'amirauté, sous l'égide du gouvernement britannique, de la marine britannique et du grand impérialiste que fut le duc d'York, le futur Jacques II : « Ce fut seulement lors de la croissance plus tardive de l'*East India Company*, grâce à Sir Josiah Childs, que les cours d'amirauté se développèrent sur des bases analogues, mais l'absence de colons ne permit point d'atteindre à l'importance des cours occidentales » (p. 183).

L'intérêt de ce livre, tout en nuances et où parfois les détails oblitèrent les grandes lignes, est de tracer, au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle, les pro-

1. Dr Johannes Vincke, *Staat und Kirche in Katalonien und Aragon während des Mittelalters*, 1re partie. Premier volume de la seconde série des *Sp. Forschungen* de la Görresgesellschaft. Munster-in-Westfalen, 1931, in-8°, XII-398 p. ; prix, broché : RM 16,20 ; relié : 18,45.

grès généraux du système des cours d'amirauté — sauf au Massachusetts, en Virginie, au Maryland — de démontrer le caractère subtil des rapports entre l'Angleterre et les colonies et l'importance du rôle impérial du duc d'York. Il est fâcheux que l'influence des autres personnalités soit quelque peu négligée et que l'exposé trop bref, trop analytique, quelque peu abstrait de l'organisation des cours ne donne pas au lecteur une idée suffisamment vivante de leur action réelle.

Il n'en reste pas moins que, grâce à une méthode sûre. Miss Crump a écrit sur un sujet difficile un livre probe et utile.

E. PRÉCLIN.

Norman SYKES. **Church and State in England in the XVIIIth century.** Cambridge University Press, 1934. In-8°, XI-455 pages.

Ce gros livre comble une lacune de la littérature historique, parce qu'il étudie dans ses détails et non sans quelque sympathie une période pour laquelle on se tient d'habitude à des jugements d'ensemble tout faits et peu favorables. Par ailleurs, le Rév. Norman Sykes sait retenir l'attention du lecteur par un style vif qui transparaît jusque dans les titres de chapitres comme ceux-ci : *L'échelle des bénéfices*, *Les subalternes cléricaux*, *Les années d'abondance*.

L'auteur a dépouillé d'importants documents manuscrits : *les Wake*, *Newcastle*, *Hardwicke*, *Hurd et Douglas Papers*, les registres épiscopaux de sept diocèses, ainsi qu'une liste imposante d'ouvrages (leur bibliographie n'est pas critique).

L'idée générale de l'ouvrage est la permanence, au XVIIIe siècle, de l'alliance entre les deux Puissances : l'Église et l'État.

Attaquée et menacée par Jacques II et Guillaume III, puis par les Non-Jurors (ch. I : *Seed time and harvest ;* ch. VII : *The alliance of Church and State*), l'entente entre l'Église établie et la monarchie hanovrienne, transformée par l'érastianisme, alourdit toute la vie religieuse de l'anglicanisme, surtout après la disparition de la « Convocation ».

C'est ainsi que le Banc des évêques joue un rôle politique (ch. II). Les vingt-six prélats qui siègent à la Chambre des Lords constituent un important appoint à la majorité gouvernementale dans une assemblée qui compte de 120 à 145 présences. Ce furent les voix épiscopales qui, en 1733, sauvèrent Walpole. A la vérité, leur zèle gouvernemental n'est traversé de quelques scrupules que si le ministre qui les a nommés est devenu l'adversaire du gouvernement du jour. Ce fut le cas pour les prélats après la chute de Newcastle. La raison de cette fièvre politique, on la trouve dans la nécessité où se trouvent les évêques de diocèses crottés, comme Bristol (£ 450) ou Llandaff, de faire leur cour au ministre qui peut leur accorder quelque prébende ou une translation à un évêché bien doté (Durham, £ 6,000).

Comme, sauf exception, le prélat ne peut résider dans son diocèse que pendant les vacances parlementaires, il n'y joue pas toujours un rôle de premier plan. Pourtant, Sharp à York, Nicolson à Carlisle en 1715, Herring à York en 1745-1746 s'y révèlent de véritables défenseurs de la Cité contre les menaces jacobites : ici, organisant des levées, là, ravivant le zèle loyaliste. En des circonstances moins exceptionnelles, leurs confrères préparent de bonnes élections, tels Wake, qui, par son action sur le bas clergé d'Exeter, sut préparer son avancement.

Homme du ministre et du roi, serviteur du régime, le prélat n'en néglige pas pour autant ses fonctions canoniques pendant son court exil dans son diocèse. Il y procède à l'ordination, sauf à la confier à un collègue complaisant ou à un suffragant. Faute de temps, il n'a guère la faculté de veiller à l'observation des règles de science, de fortune, de moralité exigées des ordinands. Un Warburton, pourtant, sera d'une telle conscience que ses subordonnés solliciteront en masse des dimissoires pour n'avoir pas à répondre à ses questions embarrassantes. Ministre de l'ordre — je n'ose employer ici le mot sacrement — le prélat l'est aussi de la confirmation, ce qui n'est point une sinécure. A Lincoln, Wake l'administrera à 12,800 personnes en 1709, à 18,330 en 1712. Aussi les évêques n'ont-ils guère la faculté, comme Gibson, de s'assurer de la foi des confirmants.

Au-dessous des évêques, les chanoines des cathédrales (600) échappent aux règles strictes du cumul (Henri VIII, 21, cap 13) et du 41e canon de 1604, qui interdisent de posséder deux bénéfices de plus de £ 8 aux ecclésiastiques qui ne sont pas membres du Conseil du roi ou chapelains des princes.

On ne respecte pas davantage les règles du 33e canon de 1604 qui interdisent d'ordonner un candidat qui ne bénéficie pas de la promesse d'un bénéfice ou d'un *fellowship* ou qui n'est pas *Master of Arts* depuis cinq ans. Et si, faute de remplir ces conditions, beaucoup d'ecclésiastiques restent diacres quinze ou vingt ans, les ordinations illicites sont légion. Les délinquants vivent alors dans l'irrégularité, tels les prêtres de *Fleet Street* spécialisés dans les mariages clandestins, tels les *clergymen* des colonies. M. Sykes donne même l'exemple d'un intrus qui, pendant quatorze ans, exerça les fonctions de *curate* à Bannester sans jamais avoir été ordonné. Les *clergymen* sont si pauvres (en 1710, 5,597 paroisses sur 10,000 produisent moins de £ 50) qu'ils doivent, pour vivre, cumuler plusieurs bénéfices (leurs *curates* reçoivent £ 30), sans pouvoir résider.

Aussi l'action spirituelle des ecclésiastiques est-elle souvent médiocre. Souvent, le *curate* refuse de faire les deux sermons dominicaux que lui réclament les fidèles et apporte à l'explication du catéchisme un zèle relatif. Mais toute généralisation serait abusive. Car, si certaines églises de campagne n'ont pas de services réguliers tous les dimanches, un tiers des chapelles du Yorkshire organisent des services certains jours ouvrables. Si, à la campagne, l'année ne compte que quatre *communion days* : à Noël, à Pâques, à la Pentecôte et à la Saint-Michel, onze églises londoniennes administrent la communion hebdomadaire. Le Journal si caractéristique du *clergyman* Woodforde réhabilite le *country parson*, qui peut prêcher une morale sans grande élévation, qui peut se résigner à l'édification de « pews » sans beauté ou recouvrir les murs de badigeon hideux, mais qui sait parfois s'intéresser à la musique et donner de bons conseils à ses paroissiens.

Sur ceux-ci, sur les fidèles eux-mêmes, le Rév. Sykes ne peut fournir de renseignements très précis. Cela, faute de documents. Que l'état spirituel du laïque anglican ait été médiocre, c'est l'évidence même. Mais l'auteur a eu l'excellente idée de signaler quelques exceptions : celles de S. Johnson, de George Grenville, surtout du très pieux anglican que fut le duc de Newcastle, dirigé de l'évêque Hume d'Oxford, et aussi indécis en matière religieuse qu'en matière politique.

La troisième partie de l'ouvrage (chap. VII) commence par l'étude des doctrines de Warburton et de Paley, qui se font les apologistes systématiques (*The Alliance between Church and State ; Of Religious establishments*) de l'accord entre les deux

puissances. Accord qui fut dénoncé (ch. VII) par deux « traditeurs » : au début du siècle, par Hoadly, mauvais évêque et médiocre dans tous les sens du terme, et, à la fin, par Watson (de Llandaff), peu trinitaire, précurseur de la *Broad Church* et qui se tint éloigné vingt-cinq ans de son diocèse, mais travailleur d'esprit indépendant et réformateur hardi. Compromise par la doctrine et la pratique de tels prélats, puis par la pratique du patronage royal (Manners Sutton), l'alliance des deux puissances le fut surtout par les efforts d'un Wesley, dont, sous un titre sibyllin : *Les années d'abondance*, l'auteur donne une excellente vue d'ensemble (ch. IX).

Deux appendices (statistiques de confirmation de Wake à Lincoln, de Hurd à Exeter, prières composées par Hurd pour le duc de Newcastle), un bon index complètent l'ouvrage.

L'analyse qui précède montre tout l'intérêt du livre du Rév. Norman Sykes. A des lieux communs, il substitue des faits précis et significatifs. Peut-être le lecteur reprochera-t-il à l'auteur certaines indécisions dans le plan (pourquoi parler des *Non-Jurors* à la fois au début et au chapitre VII?), peut-être regrettera-t-il que l'enquête n'ait pu être étendue à l'Écosse et à l'Irlande, qu'elle n'ait pas dégagé les rapports entre la philosophie du siècle et les vues érastiennes des Warburton et des Paley. Surtout, il s'élèvera contre l'idée de considérer le XVIIIe siècle comme un tout et de n'avoir, nulle part, donné une idée chronologique suffisante des relations entre les deux puissances.

Il n'en reste pas moins que le Rév. Sykes a su renouveler un sujet difficile et qu'il mérite d'en être remercié.

E. PRÉCLIN.

Charles-H. POUTHAS. **La jeunesse de Guizot, 1787-1814.** Paris, Félix Alcan, 1936. In-8°, XI-419 pages. (Bibliothèque de la *Revue historique*.)

La biographie cesse d'être un genre facile dès qu'elle veut être une explication, et il est sans doute peu de problèmes historiques aussi délicats que l'analyse des influences qui ont concouru à former une personnalité. La biographie de Guizot, que poursuit M. Ch. Pouthas, le montre d'évidente façon. Il avait naguère étudié la famille Guizot au XVIIIe siècle[1]. Il apporte aujourd'hui un livre consacré à la jeunesse du futur homme d'État. Même soin, même précision, même élégance dans l'exposé. Mais l'intérêt primordial de cet ouvrage est peut-être de souligner la complexité d'une âme et d'une intelligence que trop sont tentés d'évoquer en quelques traits sommaires et presque brutaux. Complexité due essentiellement à l'influence souvent contradictoire des milieux et des personnes qui nous sont ici décrits et présentés.

Le jeune Guizot arrive à Genève, avec sa mère, en 1799. Cette « Genève française » de la fin du XVIIIe siècle, « qui n'est plus l'orgueilleuse république de Calvin », maintenant dominée, divisée, a laissé son ardente foi d'autrefois se réduire à une « morale utilitaire, une apologétique sans vie, un christianisme sans Christ ». Son College et son Académie ne peuvent distribuer qu'un enseignement suranné

1 Charles-H. Pouthas, *Une famille de bourgeoisie française, de Louis XIV à Napoléon*. F. Alcan, in-8°, VIII-211 pages. Cf. *Revue historique*, 1935, t. CLXXVI, p. 113.

et presque vide. Mais auprès de sa mère, veuve douloureuse et pessimiste dont l'amour accepte tous les renoncements, sauf un, celui de l'influence exercée sur son fils, Guizot puisera sa foi protestante. Et, malgré tout, il devra à Genève son appétit de savoir et ses méthodes intellectuelles, grâce à deux maîtres : Pierre Prevost et Peschier. C'est aussi par Genève qu'il établira son premier contact avec l'Angleterre, dont il devait se faire plus tard l'historien.

Après 1805, Guizot vient à Paris poursuivre des études de droit. Dures années par suite des conditions matérielles. « Étudiant romanesque et dévot », tantôt il sombre dans une désespérance juvénile à poursuivre des « études desséchantes et... odieuses », tantôt il s'éprend d'une amie de sa mère, son aînée de quatorze ans, Mira Chabaud. Les Stapfer le recueillent, lui ouvrent une société qui reste un des plus importants foyers intellectuels de l'époque et le mettent en contact avec la pensée germanique qui pousse son rayonnement sur l'Europe occidentale. Il obtient enfin de sa mère la liberté de se consacrer aux lettres. Le voilà poète, journaliste. Ses premiers articles vont au *Publiciste*, au *Mercure*, aux *Archives littéraires de l'Europe*. Mais une des révélations piquantes du livre, ce sont les vers élégiaques ou tragiques de Guizot, qui n'importent pas à sa gloire d'écrivain.

En 1807, Guizot a rencontré Pauline de Meulan, qui sera plus tard sa femme. Pauline est la fille d'un ancien receveur des finances. De la fortune ancienne de sa maison et de la société d'ancien régime, elle a gardé un sens de la mesure, de l'ironie nuancée de scepticisme, et une immense curiosité. Elle ouvre à Guizot les derniers cercles d'idéologues, chez Mmes de Rumfort et d'Houdetot, chez l'abbé Morellet et chez les Suard. Par elle, Guizot élargira et assouplira son esprit et tempérera la rigidité de son caractère. Et de la collaboration littéraire naîtra l'amour.

En 1810, « Guizot, devenu homme », est un érudit et publiciste déjà connu et fort apprécié. Les tâches littéraires ne lui manquent pas. La principale est sa réédition critique de Gibbon. Mais elle est accompagnée d'une collaboration active à divers recueils, par exemple à la *Biographie universelle* Michaud et aux *Annales de l'éducation*, qu'il fonde, en 1811, avec sa fidèle Pauline. Enfin, le « hasard fait de lui un historien ». Fontanes, qui veut combattre l'irréligion dans l'Université, nomme à la Faculté des lettres de Paris le protestant Guizot, dont il estime l'orthodoxie. Celui-ci y va rencontrer Royer-Collard, son aîné de vingt-quatre ans, dont le jansénisme philosophique lui rappellera l'austère foi de Mme Guizot. Mais les événements se précipitent. L'Empire croule. Le 24 mai 1814, sur la recommandation de Royer-Collard, Guizot est nommé secrétaire général du ministère de l'Intérieur. Il entre dans l'histoire.

Ce bref résumé ne peut donner qu'une idée très incomplète de la richesse de l'ouvrage. De nombreux documents et surtout des lettres abondantes tirées d'archives familiales, particulièrement fournies, en font un précieux instrument de travail. M. Ch. Pouthas ne s'en est pas tenu à la connaissance des milieux et des personnes. Les œuvres, les doctrines (celles de Guizot et celles qu'il goûta) sont parfaitement analysées. C'est l'ampleur d'une documentation mise en œuvre avec autorité et élégance qui fait de ce livre une contribution des plus importantes et des plus attachantes à l'histoire de la société et des lettres françaises sous le Premier Empire.

Henri CALVET.

Robert NEUMANN. Sir Basil Zaharoff, le roi des armes. Traduit de l'allemand par Denise VAN MOPPES. Paris, B. Grasset, s. d. [1935]. In-8°, XVI-253 pages, un portrait sur la couverture.

Un personnage mystérieux, né dans les bas quartiers grecs de Constantinople, à moins que ce ne soit en Russie. Nationalité indistincte, Grec considéré parfois comme Français, Anglais par son titre, marié secrètement à une héritière de la grandesse espagnole. Sorti des bas emplois et devenu, grâce à la fabrication des armes, « l'homme le plus riche du monde ». Il y a là de quoi piquer la curiosité de ceux qui cherchent le roman dans la réalité. Mais que valent les témoignages dont on ne nous indique pas nettement les auteurs, les documents qui échappent à notre vérification et qui inquiètent notre critique? Par exemple (p. 131), un télégramme confidentiel écrit d'Athènes par un ambassadeur de Russie au ministre russe Sasonov, où le prix de la conscience des journaux grecs est évalué non en drachmes ni en roubles, mais en *francs*. Et comment ne pas s'inquiéter de phrases comme celles-ci (p. 125) : « Tout cela peut être vrai, est vrai, sans doute »? P. 70 : « Une autre histoire. Il n'est pas tout à fait certain qu'il faille l'attribuer à Zaharoff... *Dans le doute*, prêtons-la à Zaharoff, dont elle est digne. » Passons sur le titre de « vicomte Snowden » apparaissant (p. 117) dès 1914 et sur la « fondation d'une chaire de littérature en Sorbonne » (p. 149-150) par le richissime Sir Basil en 1918 (elle se multiplie, « chaires en Sorbonne », p. 148 et ailleurs). On la cherchera vainement dans l'ouvrage récent de M. Guigue, *La Faculté des lettres*. — Ces légèretés sont d'autant plus inquiétantes que M. Neumann soutient une thèse passionnante : celle des rapports entre l'industrie de guerre et la politique internationale. Seule une documentation impeccable donnerait sa pleine valeur à ce qu'il considère comme sa principale découverte, à savoir que Zaharoff est l'inventeur de cette combinaison démoniaque : vendre des armes à un État, puis — et au besoin les mêmes — aux ennemis de cet État ; créer dans chaque État des manufactures « nationales » qui sont, en réalité, les filiales de la même affaire gigantesque ou des diverses maisons alliées, pour leur œuvre de mort, au-dessus des frontières. Corruption, chantage, réclame soi-disant patriotique, achats de consciences et de journaux, tout cela nous intéresserait bien plus si nous avions plus de confiance dans le narrateur. Quand M. Wolfgang Hallgarten écrivait son *Vorkriegsimperialismus* (Paris, Météore, 1935), il traitait un sujet voisin de celui de M. Neumann, mais avec une documentation sûre et une rigueur critique qui lui vaudront la sympathie et la confiance des historiens. M. Neumann aura celles du grand public. Il est probable que c'est ce qui lui importe. *Habebit mercedem suam...* [1].

Henri HAUSER.

Handwörterbuch des Grenz- und Ausland-Deutschtums, unter Mitwirkung von 800 Mitarbeitern in Verbindung mit 40 Teilredaktoren herausgege-

1 M. Neumann menait la vie de sir Basil jusqu'à la mort, inclusivement. Or, les journaux de novembre 1936 nous ont appris son récent décès. Nouvelle énigme !

ben von Carl Petersen, Otto Scheel, Paul Hermann Ruth, Hans Schwalm. Breslau, Ferdinand Hirth. In-4°. T. I, 1933-1935, 746 pages. Prix : 27 marks. T. II, livr. 1-3, 1936. Chaque livraison : 3 marks.

Ce grand ouvrage est prévu en cinq volumes, constitués par trente-huit livraisons. La plus récemment parue (novembre 1936) est la douzième. Il serait sans doute logique d'attendre pour rendre compte de l'œuvre d'en avoir le texte complet sous les yeux. Mais, à supposer que se maintienne le rythme de publication suivi jusqu'ici, il y faudrait, on peut le calculer, encore six ans. Mieux vaut donc indiquer dès maintenant les réflexions que suggèrent le volume et les livraisons parus jusqu'ici.

L'idée qui a inspiré le dessein et l'exécution de l'ouvrage est celle qui domine les conceptions historiques et politiques allemandes dans les dernières années : l'idée du peuple en contraste avec celle de l'État, l'idée que tous les Allemands, quelle que soit leur allégeance politique, sont partis d'un seul et même peuple ; en d'autres termes, pour employer une expression fréquemment usitée, l'idée de la « nation de civilisation » (*Kulturnation*) opposée à la « nation politique » (*Staatsnation*). Comment et pourquoi cette conception théorique répond à la situation pratique des Allemands, peuple colonisateur — dans l'Europe de l'Est et du Sud-Est — et fournisseur d'immigrants — vers l'Amérique surtout —, il n'est pas nécessaire d'y insister. On peut seulement remarquer l'espèce d'harmonie préétablie qui fait qu'une œuvre dont l'idée et la préparation remontent nécessairement à pas mal d'années en arrière ait pu, lorsqu'elle a commencé à paraître, se trouver en si exacte conformité avec les tendances et les formules nouvelles de la politique allemande passée sous la direction du national-socialisme. Il y a là une indication précieuse pour quiconque veut comprendre exactement, scientifiquement, l'évolution parallèle de la pensée et de l'action dans l'Allemagne d'après-guerre.

Dans cette conception nouvelle de l'histoire comme histoire de peuple, non histoire d'État — (*volksgeschichtliches Denken*, dit la préface de l'ouvrage) — il est naturel, étant donné les conditions historiques, que les Allemands des deux côtés de la bordure du *Reich* et ceux de l'étranger plus lointain jouent un rôle capital. Ce que se propose l'ouvrage, c'est, comme le dit la préface, de faire « discerner la nature et les formes de la vie allemande partout où, dans l'espace européen et extra-européen, le germanisme est en lutte pour la conservation de son caractère et de ses coutumes (*Art und Sitte*) et du sol hérité de ses pères, et de renforcer ses puissances spirituelles pour cette bataille. L'histoire des frontières, le sort des pays frontières et les questions de frontières, dans toute leur ampleur et leur portée, sont au centre de l'étude, et avec elles la formation et l'histoire du sol du peuple allemand. La situation juridique — historique et actuelle — des Allemands des frontières et de l'étranger européen qui luttent pour leur existence, et les questions de droit international qui s'y rattachent constituent une partie importante de l'ouvrage. Il apportera ainsi aussi une aide à la lutte pour le droit sur nos frontières menacées sur toute leur étendue ». Voilà donc bien marqué le côté politique de l'entreprise. Il n'est que juste d'indiquer tout de suite que cette intention accessoire ou même principale n'est pas réalisée aux dépens de la valeur scientifique de l'œuvre.

Le plan de celle-ci est celui d'un dictionnaire, c'est-à-dire d'une série d'articles

[illegible] ordre alphabétique. Ces articles sont de deux types, ou « régionaux », ou par matière (*Sachartikel*). Les premiers sont, en règle générale, construits suivant le plan que voici, simplifié pour ceux qui n'ont pas une importance de premier ordre : indications générales, territoire et frontières, population, développement et caractère du *Volkstum* allemand, vie des Allemands (politique, économique, religieuse, intellectuelle, artistique), hygiène et œuvres sociales, sociétés, [illegible] pour le germanisme, bibliographie. Les autres portent sur des [illegible] (peuple, nation, etc.), sur des problèmes d'ensemble (structure agraire, [illegible] des nationalités, etc.), ou sur certaines institutions (*Verein für das Deutschtum* [illegible], *Amerika-Institute*, etc.). Un ingénieux système de signes permet d'indiquer dans chaque article ceux des autres auxquels le lecteur peut se reporter pour compléter son information. D'une manière générale, l'exécution matérielle de l'ouvrage fait honneur aux techniciens qui l'ont assurée et à l'éditeur. La consultation de ces cinq gros volumes doit être facilitée par des index détaillés, qui seront joints au dernier, et de nombreuses cartes, plans ou schémas complètent utilement maint article.

Pour juger un ouvrage de ce genre, et surtout avant qu'on ne l'ait en mains, terminé et pourvu de ses index, il n'y a qu'une méthode : les sondages. En voici trois, qui portent l'un sur un petit article régional, l'autre sur un important article de matière, et le troisième sur un grand article régional, dont, en outre, le sujet est de ceux qui touchent de plus près le sentiment national allemand. Le premier [illegible] est précis, parfois même jusqu'à paraître entrer un peu dans des détails assez minces, informé, impartial, instructif. Le second (*Agrarverfassung*) constitue à lui seul un mémoire de quarante-sept pages, chacune à deux colonnes : il se divise en vue historique générale sur le système agraire des Allemands, exposé des éléments historiques de ce système (avec plusieurs cartes et plans), structure sociale du peuple des campagnes (avec une analyse approfondie du village allemand et un chapitre sur le paysan slave et la révolution agraire de l'Europe orientale), sa sociologie politique (origines et formation des mouvements et des groupements agrariens, coopération paysanne, législation agraire), chacune de ces sections avec une bibliographie parfois très ample ; le tout est extrêmement nourri, plein de renseignements que souvent il aurait fallu aller chercher dans une masse d'ouvrages d'accès difficile ; il conserve, dans l'ensemble, une bonne tenue scientifique, jusqu'au dernier chapitre, très court, plus exactement même jusqu'à la dernière phrase, qui a le ton des polémiques politiques. Le troisième article (*Deutsch-Balten und baltische Lande*) est encore plus étendu (il se prolongera de la 3e livraison du tome II sur la 4e et comptera au moins 135 pages). Sa table des matières est : indications générales, territoire et frontières, population (sous tous les aspects), évolution historique jusqu'au présent, *Volksgut* (mœurs et folklore) et langue, vie économique, vie religieuse, vie intellectuelle, vie artistique, hygiène et œuvres sociales, associations, les Allemands baltes dans le *Reich* (ce dernier point, qui peut être particulièrement intéressant du point de vue historique, ne figurera que dans la prochaine livraison). L'article est abondamment illustré de cartes : on appréciera, entre autres, celle qui fait apparaître la répartition et la densité de la population allemande en Estonie et en Livonie (p. 113), et la série de celles qui représentent les transformations de la géographie politique des pays baltes depuis le début du XVIIe siècle jusqu'à la situation créée par le traité de Versailles. Les

bibliographies, d'ailleurs très développées, ne comprennent à peu près exclusivement que des ouvrages de Baltes, ce qui pourrait soulever quelques critiques ; mais à celles-ci les auteurs de ce long article pourraient répondre, d'une part, qu'à vouloir être plus complets ils auraient démesurément enflé l'ouvrage ; de l'autre, que les livres auxquels ils renvoient permettent de compléter la lacune à laquelle ils se sont résolus ou résignés.

Au total, donc, ce dictionnaire sera un précieux instrument de travail pour les historiens que leurs études mettent en contact, sur n'importe quel point, avec l'expansion du germanisme depuis le début des temps historiques jusqu'à nos jours, et l'on souhaitera sincèrement que les livraisons encore à paraître puissent se succéder rapidement et rester au niveau de celles sur lesquelles on a jusqu'ici le moyen de juger l'entreprise.

Louis EISENMANN.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — La Société d'histoire moderne vient de publier un second volume de *Bibliographie critique des principaux travaux parus sur l'histoire de 1600 à 1914* (Paris, Maison du Livre français, 1936, 187 p. ; prix : 30 fr.). Le volume paru l'an passé et que nous avons déjà signalé (cf. t. CLXXVI, p. 387), se rapportait aux publications de 1932 et 1933 ; celui-ci est consacré aux ouvrages parus en 1935, et seulement aux travaux de langue française ou relatifs à l'histoire de France. Il a paru, en effet, préférable de limiter l'effort, pour qu'il soit efficace, au cadre national. La présente bibliographie comprend donc quatre sections : travaux historiques sur l'histoire de la France en français, anglais, allemand et travaux de langue française sur l'histoire étrangère. Le comité de rédaction espère pouvoir, l'an prochain, faire entrer les publications italiennes et russes et embrasser en quelques années — quatre ou cinq — toute la production historique qui concerne l'histoire de France. Dès maintenant, on peut apprécier les grands services que rendront aux historiens les courtes notices, sobres et précises, qui accompagnent la mention de chaque ouvrage.

— On trouvera dans le *Bulletin of the International Committee of historical sciences*, n° 31, juin 1936, une très utile et complète liste alphabétique des revues historiques du monde. Cette liste ne compte pas moins de 2,317 titres ; elle a été élaborée sous les auspices de la Commission pour l'*International bibliography of historical sciences*, dont le dévoué secrétaire est M. P. Caron.

— Le premier volume de « la liste des diplomates », comme on appelle souvent chez nous par abréviation le répertoire dont le Comité international des sciences historiques a entrepris la publication, vient de paraître (*Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder seit dem Westfälischen Frieden, 1648*, publié, avec le concours de W. Latzke, par L. Bittner et L. Gross ; t. I : 1648-1715. Oldenburg et Berlin, G. Stalling, 1936, gr. in-8°, xxx-756 p.). Une préface claire et précise, signée des deux auteurs, expose la genèse de l'œuvre et la méthode suivie. La liste des sources consultées donne une idée de l'étendue et des difficultés du travail. L'index, extrêmement soigné, comprend tout près de 200 pages. A la fin du volume se trouve placée une table des abréviations couramment employées ; une heureuse disposition en dépliant en facilite l'emploi. Les directeurs de cette publication et leurs collaborateurs, en particulier leurs correspondants dans les divers pays, dont ils donnent la liste, méritent toute la gratitude des historiens pour le zèle et le soin qu'ils ont consacrés à ce travail ingrat, mais utile. S'il a pu paraître, c'est pour une bonne part grâce à une aide matérielle du gouvernement autrichien et aux libéralités de la *Forschungsgemeinschaft* d'Allemagne et de la Fondation Rockefeller, qui ont droit ainsi à leur part de cette gratitude. Le texte est en allemand, mais le titre

et toutes les indications essentielles sont donnés, en outre, dans les cinq langues officielles du Comité international des sciences historiques, ce qui en fait vraiment un recueil de consultation internationale. On se félicitera de lire, à la fin de la préface, que le volume suivant, 1715-1815, est en préparation. L. E.

— J. SCHOONJANS. *Les temps modernes* (Bruxelles, L'Édition universelle, et Paris, Desclée de Brouwer, 1936 (nouv. édit. ill.), in-8°, 302 p.). — Manuel clair et bien présenté, consacré à la période qui va du XVe au XVIIIe siècle. Il est inspiré du *Cours d'histoire moderne* de Ch. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, et suit, fort heureusement, l'*Histoire de Belgique* du regretté Pirenne. C'est dire qu'il parvient, beaucoup plus facilement que bien d'autres manuels français ou allemands, à une conception « européenne » de l'histoire. Henri CALVET.

— L. ÉMERY. *Esquisse de l'évolution humaine* (Paris, Éditions Sudel, s. d. (1936), in-8°, V-236 p., 16 pl. hors texte). — Recueil d'articles publiés par la revue pédagogique et syndicale des instituteurs primaires intitulée *L'École libératrice*. Ils témoignent d'une information étendue, du souci permanent d'envisager de haut les problèmes historiques, d'une foi tenace dans le progrès et dans l'homme. C'est peut-être celle-ci qui a permis à l'auteur d'intituler le chapitre consacré au XVIIIe siècle : « Les idées nouvelles au XVIIIe siècle », et de n'apporter en illustration de ce texte que deux portraits d'encyclopédistes. Il semble pourtant qu'à l'heure actuelle, les historiens mettent plutôt l'accent sur la transformation économique et sociale de cette période et qu'ils présentent son mouvement intellectuel et idéologique surtout comme un reflet. H. C.

— *Studien über Autorität und Familie*. Schriften des Instituts für Sozialforschung, herausgegeben von Max HORKHEIMER (Paris, Alcan, 1936, in-8°, XV-947 p.). — Cet ensemble d'études est de la sociologie. Mais les historiens trouveront matière à réflexion dans la préface du volume, dans les études de M. Horkheimer, *Le problème et son cadre*, où sont comparés les milieux sociaux du passé et d'aujourd'hui ; de M. Herbert Mareuse, *Les principaux courants*, où, après une introduction générale, sont analysées les vues de Luther et Calvin, Kant, Hegel, les principaux contre-révolutionnaires, Marx, les doctrines libérales et totalitaires ; de MM. Konigsheim, Rummey, Luini, sur *la conception de l'autorité de la famille dans l'histoire de la pensée française*, *L'autorité de la famille dans la sociologie anglaise*, *L'autorité et la famille dans la sociologie italienne, de 1870 jusqu'à nos jours*.

E. COORNAERT.

— *The future of marriage in Western Civilization*, de M. E. WESTERMARCK (Londres, Macmillan, 1936, in-8°, XIII-281 p.), reprend, prolonge et complète, sous un angle plus spécial, la grande étude que le sociologue anglais a consacrée naguère à l'histoire du mariage dans l'humanité. Sens et origine du mariage, ses éléments essentiels, les causes de trouble (manque d'harmonie sexuelle, adultère et jalousie, autres causes), les formes rivales ou succédanées (union à l'essai, mariage-compagnonnage, amour libre), les raisons de croire à la durée de l'institution ou d'en douter (monogamie et polygamie, divorce, conduite sexuelle et moralité) sont les divisions essentielles du livre. Il est de grand intérêt pour l'historien des mœurs et des idées morales, par les nombreux exemples qu'il cite, en les prenant depuis les peuplades primitives jusque chez les nations les plus civilisées de nos jours. Si on s'étonne évidemment un peu de voir citer parmi les références, à côté d'un livre

de M. Gustave Le Bon ou d'une étude de Frédéric Engels, un roman de M. Georges Anquetil, ce sont là des nuances qu'un auteur étranger est sans doute excusable de ne pas très exactement discerner. En gros, M. Westermarck juge que, spécialement, la facilité accrue du divorce donne à l'institution du mariage des garanties de durée, parce qu'elle ôte des arguments aux partisans de formes d'union plus libres ou moins permanentes, et sa conclusion est que, « s'il doit venir un temps où les sentiments conjugaux et parentaux auront disparu, rien au monde ne pourra empêcher le mariage et la famille de disparaître ». L. E.

— Dans la précieuse collection Armand Colin, MM. Lester et Millot ont consacré un fort intéressant volume aux *Races humaines* (1936, in-16, 223 p.). En deux parties, *Anthropologie morphologique* et *Anthropologie physiologique*, ils exposent l'origine des races actuelles et en dressent la classification, puis en donnent l'étude comparative du point de vue de la croissance, du sang, du métabolisme, de la régulation thermique, du système nerveux et des organes des sens, de diverses autres caractéristiques physiologiques et de la pathologie. Un chapitre d'introduction définit et distingue les notions fondamentales dans ce domaine — peuples, langues, civilisations, races — et l'on peut regarder comme une conclusion les deux chapitres finaux, *La variabilité humaine et le milieu* et *Les croisements interraciaux*. Les historiens prendront un intérêt particulier à ce petit manuel clair, précis et très suffisamment complet, d'une part parce qu'il leur offrira des notions nettes dans une matière qui est un peu éloignée de leur champ d'études ordinaire, de l'autre parce qu'il répond, en fait et dans l'intention de ses auteurs, à la question que pose la doctrine historique officielle de l'Allemagne nouvelle, l'explication de l'histoire par la race et le sang ; et la réponse, purement scientifique, est absolument négative. L. E.

— *Noble families among the Sephardic Jews* (Londres, Humphrey Milford, 1936, in-4°, avec de nombreuses illustrations en page entière). — Les *Sephardic* ou *Sepharding* sont des Juifs espagnols qui furent bannis d'Espagne en 1492 — et aussi du Portugal en 1497 ; ils trouvèrent, comme on sait, refuge en Hollande et en Angleterre. Certaines familles enrichies par le commerce y formèrent une sorte d'aristocratie avec arbres généalogiques et des documents à l'appui qui abondent à partir du XVIIe siècle. Le présent volume se compose de quatre chapitres : le premier traite des Juifs en Espagne et au Portugal ; dans le second, des familles nobles des Sephardics (par M. Isaac Da Costa) ; le troisième de la famille des Capadox (par M. Bertran Brewster) ; le quatrième et dernier (par M. Cecil Roth) retrace l'histoire des Capadox. Les illustrations, qui abondent, font du livre une sorte de musée d'art ancien.

— H. St. L. B. Moss. *The birth of the Middle Ages, 395-814* (Oxford, Clarendon Press, 1935, in-8°, XVIII-291 p. et 8 pl. hors texte ; prix : 12 s. 6). — Le haut Moyen Age continue de retenir l'attention, et les essais sur l'ensemble de la période se multiplient. Celui de M. Moss est une mise au point, prudente et attentive, qui n'apporte toutefois pas de vues nouvelles. Divisé en quatre parties — *Romains et Barbares*, *Justinien*, *L'offensive de l'islam*, *Charlemagne*, chacune de ces parties comportant, d'ailleurs, quelques enjambements chronologiques — l'exposé est bien adapté aux besoins d'un public de jeunes étudiants ; il est clair, mais rapide et sans éclat, et s'achève par des tableaux synchroniques et une bibliographie qui, dans une édition ultérieure, devra être mise plus complètement à jour. Louis Halphen.

Antiquité. — Harry L. Levy. *The invective in Rufinum of Claudius Claudianus*, edited with Introduction and textual commentary (Geneva (New-York), The W. F. Humphrey Press, 1935, in-8°, 103 p.). — Cette thèse pour le « doctorat de philosophie », soutenue devant la Columbia University, est faite avec le plus grand soin. La seconde moitié du volume est occupée par le texte du poème de Claudien *Contre Rufin*, avec un certain nombre de notes. M. Levy a colligé les manuscrits et donne la liste des variantes de son édition avec celles de Birt (dans les *Monumenta Germaniae*, 1892) et de Koch (collection Teubner, 1893). A défaut d'une traduction, on aurait souhaité des notes plus nombreuses, car la poésie de Claudien est souvent obscure, on le sait. Dans l'introduction, un chapitre, assez bref, est consacré à Claudien ; un autre, plus étendu, au personnage de Rufin qui fait l'objet du poème : l'auteur utilise judicieusement tous les travaux contemporains et principalement les histoires d'Otto Seeck et de M. Stein. En fait de recherches personnelles, M. Levy étudie en appendices la date à laquelle Rufin est entré à la cour de Théodose, ses rapports avec Valentinien II et la question du partage de l'Illyricum. Par des discussions serrées et fort bien menées, il justifie les positions de M. Stein, en particulier sur ce dernier problème. Au passage, il rencontre les théories que j'ai récemment soutenues sur la seconde préfecture de Nicomaque Flavien (*Essai sur la préfecture de prétoire*, p. 77 ; *Byzantion*, IX, 1934, p. 707) et sur Rufin à la cour de Valentinien II en 391-392 (*Saint Ambroise et l'Empire romain*, p. 273, n. 42) : mes arguments, sans être sous-estimés, sont rétorqués avec une réelle justesse de vues. Il se pourrait bien que M. Levy ait raison sur toute la ligne et que mes conclusions, du reste toutes conjecturales, doivent être revisées.

Jean-Rémy Palanque.

Allemagne. — Pearl Boring Mitchell. *The Bismarckian Policy of conciliation with France 1875-1885* (Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1935, in-8°, ix-238 p.). — Ce travail, fort soigné, a été rédigé par l'auteur d'après une ample moisson de notes prises dans les journaux de l'époque et dans les recueils de documents publiés depuis. Aucune source manuscrite n'est mentionnée par lui. Sa tâche était double : il avait à exposer la politique de Bismarck à l'égard de la France et, par contre-coup, la politique de la France à l'égard de l'Allemagne. Son livre vaut surtout par la seconde partie, la plus facile à exposer, parce qu'en réalité notre politique était si fluctuante et si changeante qu'en donner une formule exacte est impossible. La première partie, la principale, est, au contraire, manquée. L'auteur n'a pas consulté l'ouvrage de Walter Frank, *Nationalismus und Demokratie im Frankreich*, qui contient seul le texte qui fixe sur la politique soi-disant pacifique de Bismarck. Le Chancelier voulait la guerre contre la France, l'Empereur y répugnait. Alors, à une époque inconnue, mais en tout cas avant novembre 1877, il fut convenu entre eux que l'Allemagne n'attaquerait la France qu'en cas de coup d'État. Dans cette éventualité, en effet, on devait supposer que, les Français se battant entre eux, écraser la France serait facile. Le texte publié par Frank a anéanti la théorie que les Allemands s'efforçaient de faire prévaloir sur la politique de Bismarck. C'est ce que j'ai fait voir dans deux articles du *Mercure de France* (15 mai 1935, p. 295 et suiv. ; 15 mai 1936, p. 48 et suiv.). Quoiqu'il ait ignoré ce texte, M. Mitchell n'en a pas moins publié un travail utile, grâce au résumé soigneux qu'il a fait des nombreux dépouillements effectués par lui. — Émile Laloy.

Autriche. — Georges de Schönerer a été en Autriche le premier représentant du

pangermanisme agressif et volontairement provocant, de celui qui opposait au loyalisme habsbourgeois le cri de : « Vivent les Hohenzollern ! » Ce pangermanisme a toujours été antisémite, et c'est comme « le père de l'antisémitisme politique » qu'en sous-titre le nouveau biographe de Schönerer présente son héros (E. V. von Rudolf, *Georg Ritter von Schönerer*. Munich, F. Eher Nachfolger, 1936, in-8°, 140 p.). Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une biographie au sens propre du mot, mais d'une succession de courts chapitres consacrés à divers épisodes de la vie du héros et traités à la manière hagiographique, qui nous montrent Schönerer adversaire constant et implacable du libéralisme, de la démocratie et des Juifs et champion du principe du *Führer*. Plus qu'une contribution à l'histoire du dernier demi-siècle de l'Autriche, ce petit livre en est une à la connaissance de l'Allemagne d'aujourd'hui. L. E.

Belgique. — Heinrich Sproemberg. *Die Entstehung der Grafschaft Flandern*, Teil I : *Die ursprüngliche Grafschaft Flandern, 864-892* (Berlin, Ebering, 1935. in-8°, 55 p.). — L'histoire traditionnelle attribue la formation du comté de Flandre à la constitution par Charles le Chauve d'une marche en faveur de Baudouin Ier, qui avait épousé Judith, fille de l'Empereur. M. Sproemberg prouve qu'il n'y eut pas de marche en Flandre ; il suppose que Baudouin Ier ne reçut qu'un petit comté détaché du *pagus mempiscus*. Son fils, Baudouin II, n'eut d'abord, lui aussi, qu'un rôle effacé : contre les Normands, en 879, ce n'est pas lui qui mène la résistance, mais un neveu de Charles le Chauve, possesseur de grands domaines de l'Artois jusqu'à Gand. Ce serait à sa mort que Baudouin II aurait étendu son autorité et son influence.

L'auteur ne nous donne là que la première partie d'un travail qui renouvelle d'une façon très intéressante une question embrouillée. — Pourquoi M. Sproemberg n'a-t-il mis aucun point de repère au long de son développement?

E. Coornaert.

— Heinrich Sproemberg. *Residenz und Territorium im niederländischen Raum* (extrait des *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 1936, 2e cahier, p. 113-139). — L'auteur est un élève d'Aloys Schulte ; mais il a beaucoup lu le regretté Pirenne et aussi ses élèves Ganshof et Vercauteren, plus de nombreux historiens belges et néerlandais.

Son point de départ est le contraste entre l'histoire des rois de France, qui tendent de bonne heure à se donner une résidence fixe avec administration centralisée, et celle des rois d'Allemagne, qui restent des monarques errants, *wandernde Könige*. Tandis que la royauté mérovingienne avait, en somme, déjà une capitale, Tournai, puis Paris, les Carolingiens s'écartent des villes. Malgré les efforts de Charlemagne, Aix ne réussit pas à s'imposer. Jusqu'au xixe siècle, le rapport entre le territoire et la résidence est dominé, en Allemagne, par le rôle de la seigneurie, ecclésiastique ou laïque ; elle trouve son centre dans le château princier, la Pfalz, et non dans la ville. Même une grande ville, métropole religieuse et centre commercial, comme Cologne, reste le centre d'une souveraineté limitée et ne s'impose pas hors de ses frontières féodales.

M. Sproemberg suit cette idée à travers l'histoire des Pays-Bas. Peut-être l'invasion normande, destructive de villes, a-t-elle favorisé une régression vers le type des « résidences » multiples. Il attache avec raison aussi une grande importance à la formation complexe de l'État bourguignon, agrégat de souverainetés préexistantes.

Il n'a jamais pu se donner une capitale fixe ; il flotte entre Bruges, Gand, Bruxelles, Malines (sans parler, pour la partie sud, de Beaune, Dijon, Dole). L'histoire de la Gueldre est à cet égard très instructive, de même que celle de Liége et d'Arras. Un cas particulièrement curieux est celui de Tournai, ecclésiastiquement uni à Noyon, et qui demeurera longtemps une « exclave » française en territoire flamand. Les villes (Louvain, Mons, Namur, Valenciennes, Luxembourg, Limbourg, Utrecht) sont les centres de régions très limitées, ou des autonomies communales, comme Anvers. C'est avec Charles-Quint seulement qu'on pourra compter sur un commencement de centralisation à Bruxelles (malgré le rôle de Malines). Encore faudra-t-il la reconquête par Farnèse des Pays-Bas du Sud pour faire de la résidence brabançonne une capitale.

L'opposition actuelle à cette capitale de Gand la flamande et de Liége la wallonne apparaît à M. Sproemberg comme une manifestation de la « vitalité des anciennes résidences territoriales ». Cela est peut-être un peu subtil. Par contre, il aurait pu rappeler en terminant combien de temps il avait fallu au gouvernement central des Provinces-Unies, à « Nosseigneurs les États-Généraux », pour se trouver une capitale. Et, finalement, ils choisiront une « résidence », « la Haie-le-Comte », *S'Gravenhage*. Henri HAUSER.

— Notre collaborateur M. Élie LAMBERT a présenté au XXXe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique une intéressante communication sur *Les relations artistiques entre la Belgique et le nord de la France, d'après les monuments du XIIe et du XIIIe siècle* (tirage à part. Bruxelles, Annales du Congrès, 1936, 12 p.), où sont posés avec clarté les problèmes et indiquées brièvement les parentés évidentes qui existent entre les monuments belges du XIIIe siècle et ceux du Laonnais et du Soissonnais de la même époque.

— Émile VANDERVELDE. *Le cinquantenaire du P. O. B., 1885-1935* (Paris, L'Églantine, 1936, in-8°, 375 p., ill. ; prix : 20 fr.). — Le socialisme traditionnel — qualificatif qui, de près ni de loin, ne doit impliquer l'idée de sclérose et de fixation — paraît, à l'heure présente, n'exister plus que dans les pays scandinaves, la Suisse, l'Angleterre, les Pays-Bas, dans une large mesure en France, dans son intégralité, enfin, en Belgique — pour ne parler que de l'Europe. En Belgique, le socialisme s'est formulé et affirmé au moyen d'un parti qui fut fondé en 1885 et qui, à travers des péripéties multiples et souvent graves, est parvenu à jouer dans la vie politique, syndicale, coopérative, intellectuelle de ce petit pays un rôle considérable. En 1885, Émile Vandervelde n'était qu'un jeune étudiant, mais déjà inscrit à la Ligue ouvrière d'Ixelles, et assurant ainsi la liaison entre l'intellectualité socialiste et le prolétariat belge. Depuis 1885, il a rempli une tâche immense, tâche de théoricien, tâche d'homme politique, mêlé à tous les événements qui ont marqué l'histoire de sa patrie et celle du monde tout entier. Il y a peu de temps il faisait encore partie du gouvernement de Bruxelles et, malgré cette charge, il a pu, avec la collaboration de MM. Jef Rens et Jean Delvigne, mettre sur pied cet historique si dense du P. O. B.

Historique dense, car, ne l'oublions pas, « toutes les formes de l'action travailliste s'entrelacent et se prêtent un mutuel appui ». Depuis la « Société fraternelle de tisserands » de Gand de 1857, sur laquelle s'appuiera la première section belge de l'Internationale, jusqu'à l'entrée d'Henri de Man dans le cabinet Van Zeeland, pour y amorcer l'exécution de son fameux *plan*, l'œuvre du P. O. B. a été considé-

rable, et nos auteurs en retracent l'évolution, sans passer sous silence les événements qui ont pu compromettre celle-ci. Les audaces et les adaptations du P. O. B., tour à tour commandé par la recherche de l'idéal et les nécessités de la vie, constituent ainsi un enseignement historique de la plus grande valeur pour les groupements analogues. Au sein même des institutions coopératives et syndicales, la même confrontation s'est établie entre la théorie et la réalité, et il en résulte une volonté d'agir et de créer qui se révèle dans le contrôle qu'exerce le socialisme belge sur tous les aspects de la vie nationale.

Des textes, des indications bibliographiques — qui, sans obéir aux strictes exigences de l'érudition historique, ne manquent pas d'offrir beaucoup d'intérêt — des listes de publications socialistes quotidiennes et périodiques enrichissent encore le livre si plein — et si émouvant — de M. Émile Vandervelde.

Georges BOURGIN.

France. — Il faut noter avec sympathie la toute récente publication, par MM. G. DUHEM et P. DUPIEUX, archivistes, l'un après l'autre, du département de l'Aube, du *Répertoire numérique de la série F*[1]. L'Introduction n'est signée que du second de ces archivistes, et M. P. Dupieux y expose de très saines vues sur la contexture théorique de la série départementale F et sur la façon dont il en comprend personnellement l'aménagement. C'est à cette série, selon lui, que doivent être rattachées les « collections indivisibles, fonds, notes, mélanges, documents isolés, résidus de classement pouvant se rattacher aux archives civiles antérieures à 1790 et ne pouvant s'intégrer dans une des séries A, B, C, D, E ». Il en résulte que la série F est ouverte, par M. Dupieux, à tous ces fonds privés, de nature économique, dont l'intérêt est si grand, au regard de nos disciplines, et qui ne sauraient être désarticulés d'après les règles trop étroites de la classification chronologique. Laissons de côté ici l'énumération des fonds dont M. Dupieux prévoit l'intégration dans « sa » série F. Mais il convient d'insister sur les quatre fonds répertoriés dans ce volume.

Le premier de ces fonds, le fonds du général Binot, renferme des pièces intéressantes sur les colonies françaises, en particulier sur l'Inde avant et après la paix d'Amiens (1760-1804) ; sur divers territoires extra-européens, considérés du point de vue colonial (le Cap, Chine, Cochinchine, Égypte), sans compter un cahier de renseignements sur l'Ile Bourbon en 1791-1792.

Le second fonds, donné en 1933, par M. F. Doé, conservateur honoraire des eaux et forêts à Troyes, abonde en pièces sur la seigneurie de Saint-Aventin et contient la correspondance d'alliés de la famille Doé, les frères Deheurle, de Troyes : correspondance commerciale, étayée de journaux de comptabilité, de mémoires de fournisseurs, de polices et de quittances d'assurances. Ensemble extrêmement important s'étageant, au point de vue chronologique, entre la fin du règne de Louis XV et l'année 1850 et où M. P. Dupieux a déjà puisé pour préciser certaines considérations de son étude sur *L'industrie textile en Champagne troyenne de 1784 à 1789*[2].

Le troisième fonds, Berthelin-Fromageot, provient de versements successifs opérés entre 1930 et 1934. Il a déjà été utilisé par M. H. de la Perrière, *Notes sur l'époque révolutionnaire, tirées de la correspondance commerciale de la maison Fro-*

1. Troyes, Imprimerie troyenne, 1936, in-4°, xv-68 p.
2. Extrait de la *Nouvelle Revue de Champagne et de Brie*, juillet 1935.

mageot, Berthelin et Fromageot de Troyes[1], et *Les Gouault, une famille de grand commerce troyen pendant quatre siècles*[2]; M. Duhem, pour une communication au Congrès des sociétés savantes de Toulouse[3]; M. P. Dupieux, dans le travail précédemment cité et dans une autre étude intitulée *Troyes et Beaucaire, courants commerciaux sous la Révolution et l'Empire*[4]. Disons simplement que ce fonds intéresse « le négoce des toiles et le rôle commercial de Troyes de la fin du XVIIe siècle à 1822 environ » et qu'il renferme jusqu'à 3,309 échantillons d'étoffes diverses (toiles peintes, piqué, basin, minorque, siamoise, futaine, etc.). Les pages VIII-XV de l'Introduction du *Répertoire* fournissent de nombreuses précisions qu'avec un charmant désintéressement on ne présente que pour « suggérer aux érudits quelques aperçus » et « inspirer des études susceptibles de dépasser le cadre local ».

Quant au dernier fonds — le fonds Griau — sur l'histoire duquel, il me semble, rien n'est dit — il renferme encore des matériaux intéressants pour la connaissance de l'industrie et du commerce troyens entre 1787 et 1807.

Respect des fonds, règle immuable de l'archivistique française, elle est partout observée : elle est à la base même des classements opérés par MM. Duhem et Dupieux. Mais respect de ces humbles documents comptables, de ces correspondances commerciales, où se reflètent les préoccupations quotidiennes, le labeur continu de ces clans de travailleurs qui ont fait la France, il s'en faut que tous les Français d'aujourd'hui le pratiquent constamment et intégralement. La déformation infligée à trop d'esprits par la « grande histoire », qu'attirent les prétendus grands hommes et les prétendus grands faits, avait été dénoncée, naguère, par notre ami François Simiand dans sa leçon inaugurale du Collège de France. Le *Répertoire* de MM. Duhem et Dupieux indique que le mal n'est tout de même pas aussi total et aussi définitif qu'on aurait pu le croire : félicitons-les et réjouissons-nous-en.

G. BN.

— MM. LEMOINE et DELPRAT ont dressé le premier fascicule du *Répertoire numérique de la série M* des archives départementales de Seine-et-Oise (Corbeil, Creté, 1936, in-4°, 12 p.), s'appliquant au personnel administratif (préfecture et sous-préfectures) et aux élections ou nominations politiques : guide intéressant dans une série qui sera de plus en plus consultée par les historiens de l'époque contemporaine. G. BN.

— M. André LESORT, ancien archiviste de Seine-et-Oise, a établi, et son successeur, M. H. LEMOINE, a publié, en en réduisant, par raisons d'économie, et en en précisant les notices, le *Répertoire critique des anciens inventaires d'archives* s'appliquant aux fonds du département en question (Versailles, impr. La Gutenberg, 1936, in-8°, 19 p.) : les 222 notices de ce répertoire fourniront, pour la plupart, des renseignements utiles aux chercheurs. G. BN.

— Sur la vie religieuse et sociale d'Alsace, le *Répertoire numérique de fonds de l'état civil (sous-séries II E, III E, IV E)* des archives départementales du Bas-Rhin, rédigé par M. Lucien METZGER, archiviste départemental, avec la collabora-

1. Troyes, 1932, in-8°; extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube.*
2. Troyes, 1930, in-8°; même origine.
3. Cf. *Journal officiel*, 23 avril 1933, p. 4283.
4. *Nouvelle Revue de Champagne et de Brie*, avril 1936.

tion de MM. Pierre D'HERBÉCOURT et Louis MONNIER, archivistes adjoints (Strasbourg, Impr. alsacienne, 1936, in-4°, XI-275 col.), fournit immédiatement des indications utiles. M. Metzger renvoie, pour plus d'information historique, à son article *Observations historiques sur le fonds de l'état civil conservé aux archives du Bas-Rhin*, publié dans l'*Annuaire administratif du Bas-Rhin*, 1936, p. 7 et suiv., et, en annexe de l'introduction au *Répertoire*, il a heureusement publié les passages essentiels des textes fondamentaux relatifs à la constitution de l'ancien état civil en Alsace (ordonnance du 1er mars 1685 ; Rituale argentinense ; déclaration du roi du 21 octobre 1787). G. BN.

— Le *Répertoire numérique de la série V. Cultes*, dressé pour les archives d'Ille-et-Vilaine par M. René GANDILHON (Rennes, Archives d'Ille-et-Vilaine, 1936, in-4°, 141 p.), est un bon guide des ressources documentaires susceptibles d'être utilisées pour une étude des cultes dans un des départements les plus catholiques de France. M. Gandilhon a réparti les documents qu'il avait à classer et à inventorier en quatre groupes, selon le principe du respect des fonds et en corrigeant ce que certaines prescriptions ministérielles pouvaient avoir de trop rigide : fonds de la préfecture, fonds de l'archevêché, cultes non catholiques, dons et legs. Cette série semble aujourd'hui à peu près close. Il y a lieu de noter l'aspect singulièrement anémique du fonds archiépiscopal. Pour les cultes non-catholiques, notons la secte des « Louisets », qui suivait les principes de la Petite Église, et celle du saint-simonisme, à propos du voyage, en 1833, de l'apôtre Duguet. M. Gandilhon a eu soin d'indiquer, après un sobre avertissement, les autres sources susceptibles d'être utilisées, en vue de compléter la documentation dont il offre le répertoire, et de dresser la bibliographie de la question des cultes en Ille-et-Vilaine au XIXe siècle.
G. BN.

— L'*Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790* de la ville de Chaource, département de l'Aube, établi par M. G. DUHEM (Troyes, Paton, 1936, in-8°, 44 p.), fournit d'utiles données pour l'histoire d'une agglomération issue d'une *villa* de Charles le Chauve, bénéficiaire des privilèges que lui accordèrent le comte de Champagne Henri Ier le Libéral et l'abbaye de Montiéramey, et se développa au voisinage d'une vaste forêt. G. BN.

— Omer TULIPPE. *L'habitat rural en Seine-et-Oise. Essai de géographie du peuplement.* Thèse de doctorat d'Université, Paris (Liége, J. Wyckmans ; Paris, Recueil Sirey, 1934, in-8°, 373 p., 36 cartes et plans, 27 phot.)[1]. — L'étude de l'habitat rural ne peut être séparée de celle de l'état social à travers les âges, de l'évolution du peuplement et de la propriété foncière. D'où le grand intérêt du travail que M. Tulippe a consacré à une zone qui comprend une partie du Vexin français, de la Beauce et des régions intermédiaires : pays assez divers pour que leur comparaison soit intéressante. Pour mieux approfondir sa documentation, il l'a limitée à quelques communes typiques, en prenant comme point de départ la veille de la guerre de Cent ans. L'examen minutieux des terriers, plans, etc., l'a conduit à des résultats très neufs, qu'il sera utile de confronter avec ceux des recherches que l'on souhaite dans d'autres régions limoneuses (Picardie, Normandie orientale). On

1. Voir les observations et suggestions de Marc Bloch, *Ann. Hist. économ. et soc.*, VIII, mai 1936, p. 260-266.

remarquera, en particulier, les pages sur la genèse des grandes fermes qui caractérisent certains plateaux limoneux, sur les crises paysannes du XVIe et du XIXe siècle. L'exposé est parfois confus, tantôt chargé de redites, tantôt trop rapide et sec; mais, solide, consciencieux, pénétrant, il fait penser, et c'est l'une des meilleures contributions à notre histoire agraire. Jules SION.

— Jacques MEURGEY. *Familles de Picardie. Les Tupigny et leurs alliances* (Paris, Georges Saffroy, 1935, in-8°, XII-110 p., 8 ill.). — Huit belles planches : trois reproductions de sceaux, deux portraits, une page de signatures, un ex-libris, une vue de Lesquielles, illustrent un texte qui, pour être de caractère généalogique, n'en présente pas moins un intérêt général. La conclusion d'une étude comme celle de M. J. Meurgey est « qu'il est possible, en étudiant une famille moyenne d'une région déterminée, d'établir sa liaison avec la plupart des autres familles de ce pays, même de condition sociale très différente, de reconstituer ainsi la trame du tissu sur lequel se dessine l'histoire d'une région particulière » (p. X). A l'histoire de la famille de Tupigny, originaire du village de ce nom, situé à quatre lieues au nord de Guise, se rattachent, au Moyen Age, de valeureux hommes d'armes, aux temps modernes le Père Marquette, « qui découvrit le Mississipi » (p. XI) — ce qui n'est pas exact — maints magistrats, les Champfleury, les Quentin de la Tour, les Ernest Lavisse, Paul Vieille et le général Regnault. E. PRÉCLIN.

— Ce n'est qu'un tableau résumé que M. Émile APPOLIS a consacré à *Lodève, étude de géographie urbaine* (extrait des *Cahiers d'histoire et d'archéologie*. Nîmes, Larguier, 1936, in-8°, 32 p.). Mais l'auteur a su y indiquer avec précision les caractéristiques du Lodévois, arrosé par la Lergue, et associant un *bon* et un *mauvais* pays, les conditions particulières de formation de Lodève, au confluent de la Soulondres, les phases de l'évolution urbaine depuis l'époque gallo-romaine à nos jours (cité épiscopale, quartier populaire, faubourgs), celles de l'évolution économique, en partant des pâturages de Larzac, pour aboutir à l'industrie des draps, des chandelles et des peaux. Les temps modernes n'ont pas modifié sensiblement les traits caractéristiques de Lodève; après l'arrêt que marquent dans son histoire les guerres de religion, la ville reprend son développement, en partie grâce à cette circonstance que le cardinal Fleury est un enfant de Lodève : les commandes de draps pour l'armée deviennent aussitôt massives, et, à l'époque de la Révolution, l'industrie textile bat son plein. M. Appolis, qui fournit tant de renseignements historiques dans sa courte étude, n'a pas dédaigné le XIXe siècle, en notant que les manufactures continuent de travailler surtout pendant les périodes de guerre, ni l'époque actuelle, en insistant surtout sur les problèmes d'urbanisme qui se posent à propos de Lodève. G. BN.

— Jean-Joseph ESCANDE. *Histoire du Périgord*. T. I : *Depuis les origines jusqu'au XVIe siècle*. T. II : *Depuis le XVIe siècle jusqu'à la formation du département de la Dordogne*. Préface de M. Yvon Delbos (Paris, Aug. Picard; Bordeaux, Féret; Cahors, impr. Coueslant, 1934, 2 vol. in-8°, 277 et 346 p.). — Les deux volumes où M. Escande s'est appliqué, avec beaucoup de conscience, à dresser les annales de sa province depuis l'époque la plus reculée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ne sont peut-être pas tout à fait le « livre de chevet » que salue M. Yvon Delbos dans une préface enthousiaste : c'est une honnête compilation faite par un laborieux érudit, dont les connaissances historiques et les méthodes d'investigation gagne-

raient à être perfectionnées, mais qui, telle quelle, rendra d'incontestables services. L'auteur n'a visiblement qu'une pratique très restreinte des recueils savants ; ses références, tant aux imprimés qu'aux manuscrits, sont d'une extrême insuffisance, et l'on peut craindre qu'il ne cite souvent de seconde main ; il n'a, au surplus, tiré qu'un médiocre parti des documents inédits, et tous les livres qu'il aurait eu intérêt à consulter n'ont pas été sous ses yeux ; enfin, sa critique est plus d'une fois gravement en défaut, surtout pour les époques anciennes, dont on peut bien dire que l'histoire serait entièrement à reprendre. Ce qu'il apporte a néanmoins son prix ; son exposé est généralement clair et pondéré ; il fait une juste place à l'histoire religieuse, intellectuelle, économique et sociale. Quel dommage qu'il n'ait pu bénéficier d'une culture historique plus poussée ! Louis HALPHEN.

— Raymond TEISSEIRE. *Histoire des juridictions et des palais de justice de Marseille depuis leur origine jusqu'à nos jours* (Marseille, Tacussel, 1932, in-8°, 152 p.). — Histoire est un mot ambitieux pour ce résumé, assorti de listes récentes de préfets, évêques, juges, etc., et rapportant les conditions de la construction des nouveaux établissements judiciaires de Marseille. Mais où ne trouverait-on pas des indications utiles à l'historien? Il y en a aussi dans ce petit volume. E. C.

— Paul THOMAS. *Textes historiques sur Lille et le nord de la France avant 1789.* T. II. *Bibliothèque de la Société d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons* (Paris, Domat-Montchrestien, 1936, XII-651 p.). — Sous cent vingt-neuf titres, qui correspondent à plusieurs centaines de textes, M. Thomas a donné un choix d'aperçus sur l'histoire de la région du Nord depuis l'époque de César jusqu'à 1789. Le tome II de ce travail comporte une suite de *l'histoire politique, les classes sociales, les libertés de la ville de Lille, le clergé et la féodalité dans la châtellenie de Lille, industrie et commerce.*

C'est le type des ouvrages qui défient l'analyse. Passionné des archives, curieux de tout, M. Thomas a réuni les faits et les documents les plus variés ; il les a assortis et d'un appareil critique admirablement informé et de sommaires ou de notes introductives d'une érudition extrêmement étendue. On voit très bien à quelle catégorie de lecteurs il pourra rendre les plus grands services : les débutants, à qui il donnera des ouvertures sur tous les domaines de l'histoire locale, à qui il fera connaître les instruments de travail dont ils auront besoin. Nous n'aurions garde de dire que des travailleurs plus avancés ne puissent avoir profit à le consulter et nous y avons, pour notre part, trouvé des réponses à telles questions que nous avions eu l'occasion de nous poser. Mais nous avons une crainte : la conception de ce recueil est anachronique ; les travailleurs d'aujourd'hui — ils ont tort, mais... — sont gens pressés, et presque tous « spécialisés » ; penseront-ils toujours à recourir à un ensemble morcelé et divers où rien n'indique *a priori* qu'ils doivent trouver des renseignements qui les intéressent? De bonnes tables, cependant, en rendent l'emploi facile. E. C.

— Louis-J. THOMAS. *Montpellier ville marchande. Histoire économique et sociale de Montpellier des origines à 1870* (Montpellier, Valat et Coulet, in-8°, 300 p.). — Montpellier apparaît à la fin du Xe siècle. Elle grandit très rapidement. Au début du XIIIe siècle, un ensemble d'institutions bien différenciées atteste son caractère essentiel de ville marchande. L'organisation professionnelle est à la base de l'administration municipale ; les corporations sont de types assez variés et, en général,

assez ouvertes. Le commerce montpelliérain s'étend jusqu'au fond de la Méditerranée — favorisé par une monnaie pas « très reluisante », mais commode, qui avait été créée dès le xe siècle par les comtes de Mauguio. L'activité commerciale de la ville se maintint pendant la guerre de Cent ans — Jacques Cœur y participa sans avoir à la susciter — mais sa population diminua de façon très sensible. Là, comme partout, « le malheur des temps » et le mouvement des esprits amena une réduction des droits de la communauté au profit d'une oligarchie dans les métiers, qui, à la fin du xve siècle, d'accord avec la royauté, se transforment en métiers jurés.

L'évolution politique générale transforme peu à peu Montpellier en une « ville d'autorité », où officiers et hommes de loi élargissent leur place et accroissent leur autorité, tandis que les troubles religieux, qui ne se terminent qu'en 1622, compromettent sa puissance économique.

Dès avant Colbert, bourgeois et marchands ont procuré à leur ville un nouvel essor. Les initiatives du grand ministre en font « un grand marché d'importation, d'exportation et de distribution ». Quoique les protestants fussent nombreux parmi les marchands de Montpellier, la Révocation n'y causa pas les ravages qu'on pourrait croire : certains se convertirent au catholicisme ; d'autres surent s'imposer par leurs services et Louis XIV désigna comme député des États au Conseil du commerce le protestant Jacques Gilly, qui fut maintenu dans cette charge de 1713 à 1732.

« Le xviiie siècle a été la plus belle époque de Montpellier ville marchande. » On y assiste à des essais caractérisés du capitalisme en formation : concentration des manufactures dans un même quartier, fabriques qui comptent un personnel nombreux (400 ouvriers et 800 ouvrières dans une, 200 et 400 dans une autre), firmes qui ont des succursales ou des comptoirs à Strasbourg, à Remiremont, à Cholet, à Bordeaux, à Lyon et même en Catalogne. Les Cambon, J.-A. Chaptal partagent une activité brillante et féconde avec d'autres grandes familles, dont certains représentants, comme Raymond Durand, témoignent d'une véritable grandeur. Certaines entreprises commerciales, même de celles qui ont le rayonnement le plus étendu, gardent encore un caractère familial ; d'autres ont un capital très morcelé.

La Révolution mit en danger les personnes — encore l'action de Cambon et de Chaptal put-elle modérer certaines violences — et plus encore la situation économique des capitalistes montpelliérains. « Les changements décisifs... ne se sont produits que plus tard, dans la seconde moitié du xixe siècle, avec l'apparition des machines, des chemins de fer et des sociétés anonymes », dont nous suivons ici les premiers élans.

Montpellier a toujours joué un rôle important, et cet ouvrage le montre plus représentatif qu'il ne semblait — surtout peut-être pour la fin de l'Ancien Régime. M. Thomas, qui connaît ce sujet mieux que personne, aurait dû, pour le passé plus lointain, étudier d'un peu plus près l'état social de la ville qu'il nous montre si bien pour les xviiie et xixe siècles. Il n'en reste pas moins que, sans prétentions généralisatrices, M. Thomas a apporté une contribution précieuse à l'histoire économique[1].

E. C.

1. Dans la bibliographie, il y aurait lieu de citer aussi le *Recueil des ordonnances des rois de France*. Sans croire qu'il se trompe gravement, nous pensons que M. Thomas traite bien rapidement les questions de population au Moyen Age.

— Louis-Philippe MAY. *L'Ancien Régime devant le mur d'argent* (Paris, Alcan, 1935, in-12, 218 p.). — *Sous-consommation et déficit, la restauration financière par la reflation et les hauts salaires, Louis-Égalité, le procès du Roi (1764-1770), la dictature, l'équilibrisme de Turgot*, après le panneau-réclame du titre, caractérisent bien, avec quelques autres têtes de chapitre du même esprit, un livre alerte et rapide. C'est une histoire de l'impôt au XVIIIe siècle, étudiée dans ses rapports avec le mouvement des idées et dans la perspective de la Révolution qui vient. M. May connaît bien le sujet et satisfait les historiens ; sa présentation si vivante, quelque peu journalistique, semble même assez elliptique pour le public qu'il a voulu atteindre. E. C.

— Octave MEYER. *La Régence épiscopale de Saverne*. Collection d'études sur l'histoire du droit et des institutions de l'Alsace, t. XI (Strasbourg, Imprimerie alsacienne, 1935, in-8°, 261 p.). — La Régence épiscopale de Saverne était un corps mi-judiciaire, mi-administratif, qui gouvernait les territoires qui, sur les deux rives du Rhin, appartenaient à l'évêché de Strasbourg (la ville elle-même avait, dès la fin du Moyen Age, échappé à l'autorité temporelle de ses évêques). D'où trois parties dans l'exposé clair, précis et un peu sec, de M. Meyer. D'abord, un bref exposé de la manière dont se sont constituées les temporalités de l'évêché, et l'analyse des privilèges qui avaient, sur ce temporel, reconnu et réglé la juridiction des évêques. En second lieu, une étude de la Régence. Le rouage essentiel en était le Conseil de Régence, dont l'origine n'est pas très claire, installé à Saverne dès le début du XVe siècle ; sa juridiction d'alors s'étendit aussi à l'examen et à l'apurement des comptes des receveurs épiscopaux. Au début du XVIIe siècle (on ne peut préciser davantage), il céda ces fonctions à la Chambre des comptes, nouvellement créée. Mais, par contre, le Conseil hérita, à la fin du XVIIe siècle, des attributions de la Cour féodale (jugement des litiges survenus entre l'évêque et ses vassaux, ou entre les vassaux) et, vers le même moment, de la justice criminelle, exercée antérieurement par les prévôts et baillis de l'évêché. La troisième partie étudie rapidement le droit ou plutôt les droits qui étaient concurremment appliqués. En appendice, un document curieux pour l'histoire du droit : le Règlement de justice de l'évêque Jean IV de Manderscheid-Blankenheim (1579). Intéressant exemple de l'évolution des institutions d'une principauté allemande, soumise, depuis le XVIIe siècle, à l'influence française. E. J.

— R. CROZAT. *Histoire de l'Orléanais* (Paris, Boivin, 1936, in-8° écu, 327 p., illustré de 16 pl. hors texte ; prix : 20 fr.). — C'est une tâche malaisée que d'écrire une histoire de l'Orléanais. Que faut-il entendre par ce vocable? Ni le diocèse, ni le duché, ni le gouvernement militaire, ni la généralité n'ont les mêmes limites, et la nature elle-même n'a pas donné à ce pays des frontières bien nettes. Il n'est pas étonnant que l'on trouve dans le livre de M. Crozat un certain flottement et que parfois son histoire nous entraîne un peu loin d'Orléans. Un autre écueil difficile à éviter, c'est de confondre l'histoire de France avec celle d'un pays qui a été si intimement uni à la maison royale : l'auteur s'est honorablement tiré de ce péril. Il s'est efforcé d'évoquer non seulement les luttes féodales, complexes et fastidieuses, et les compétitions des partis, mais aussi la vie matérielle et intellectuelle du pays. Peut-être pourra-t-on trouver que la part faite à l'histoire de la région depuis 1789 est bien mince (28 pages) : mais les études locales sur cette période ne sont pas nombreuses.

Bien que l'ouvrage ne comporte ni références ni bibliographie, on sent que l'information de l'auteur est exacte et étendue. Il aurait pu citer les relations de Perronneau et de Pigalle avec Desfriches, mentionner les séjours et la mort de Condillac dans l'Orléanais. Enfin, pourquoi écrire : « Il y avait peut-être Genabum sur l'emplacement de Gien », alors qu'il a été surabondamment prouvé que la plus ancienne forme de Gien est *Giomus* et que les prétentions des érudits giennois ne remontent pas au delà du XVIe siècle? Ed. BRULEY.

— Le dernier volume paru des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (3e série, t. XII, année 1935. Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1935, 295 p.) contient d'abord une belle étude de Jean PLATTARD, *Un étudiant écossais en France en 1665-1666. Journal de voyage de Sir John Lauder*, où l'auteur, mêlant la traduction et le commentaire, montre tout l'intérêt de ce témoignage d'un « étranger moyen » sur la France, et notamment sur Poitiers et les bords de la Loire. Dans la seconde partie du volume, Henri CARRÉ publie plusieurs études sur la Révolution en Poitou : *Le terroriste Fradin ; Querelle de responsabilité entre un conventionnel et un président de tribunal criminel : Creuzé-Latouche et Planier ; L'impuissante police du Directoire en Poitou, 1795-1799* (intéressant pour l'étude de la contre-révolution et de l'activité du clergé) ; *Deux documents sur la situation religieuse dans la Vienne à la veille du Concordat* (un pamphlet relatif au serment de fidélité à la République et une correspondance entre les trois frères Guillemot, dont deux étaient prêtres et déportés pour refus de serment).

— Jacques BAINVILLE. *The French Republic, 1870-1935*, translated... with an introduction by Hamish MILES (Londres, Jonathan Cape, 1936, in-8°, 254 p.). — Traduction anglaise du dernier ouvrage de Bainville. Dans une brève introduction, Hamish Miles retrace la vie et la mort de l'auteur, en soulignant, ce qui peut être utile au lecteur étranger, le royalisme de ses opinions. Mais pourquoi ajouter que la grande masse des Français cultivés considère cette histoire de la Troisième République comme la meilleure? Voilà une louange qui passe la mesure et une double erreur d'appréciation. Henri CALVET.

— L'abondance des collections historiques communistes est vraiment stupéfiante. Dans celle qui est intitulée *Épisodes et vies révolutionnaires*, l'un des meilleurs connaisseurs de l'histoire de la Troisième République, M. Alexandre ZÉVAÈS, raconte *La fusillade de Fourmies* (Paris, Bureau d'éditions, [1936], in-16, 53 p. ; prix : 1 fr.). Il le fait avec beaucoup de vie, mais peu de sérénité, et cela, après tout, se conçoit, étant donné les conditions dans lesquelles la troupe fut amenée à tirer sur les manifestants du 1er mai 1891, faisant dix morts et trente-cinq blessés. La séance de la Chambre où fut évoquée l'affaire, le procès où Culins, secrétaire local du parti ouvrier et organisateur de la manifestation de Fourmies, et Paul Lafargue furent impliqués, l'élection de protestation de ce dernier à Lille sont rappelés, avec un indéniable talent, par M. Zévaès, au moyen de textes empruntés surtout à la presse. Georges BOURGIN.

— Ruth STREBLOW. *Die öffentliche Meinung Frankreichs zur diplomatischen Vorgeschichte des Berliner Kongresses* (Berlin, Triltsch et Huther, 1936, in-8°, 92 p.). — Mlle Ruth Streblow a présenté, en 1935, à Berlin, une excellente thèse de doctorat d'Université. Il faut se féliciter que ce travail ait été publié ; car il éclaire à fond et avec beaucoup d'impartialité l'un des aspects du Congrès de Berlin de 1878 :

les hésitations que manifestait l'opinion française à l'idée d'une participation de la France au Congrès. Mlle Streblow fait justement remarquer que les historiens français ont négligé ce Congrès : de fait, il n'a été l'objet d'aucune grande étude française et les histoires générales passent très vite quand elles en arrivent au Congrès lui-même.

Solide et clairement présenté, plein de logique et de bon sens, le travail de Mlle Streblow représente une utile contribution à l'histoire de la France en 1878. L'auteur a dépouillé avec méthode et conscience la presse française. Elle fait un tableau précis des réactions très diverses que manifeste le monde politique. Elle avait un sujet précis que son étude épuise ; elle déblaye d'une façon parfaite un terrain limité, et sa thèse rendra service aux historiens qui étudieront cette période.

Maurice BAUMONT.

— *Paul Painlevé. — Paroles et écrits publiés par la Société des Amis de Paul Painlevé* (Paris, Rieder, 1935, in-8°). — A l'exception d'une note intéressante sur la crise ministérielle de février 1932, ce volume ne contient pas d'inédits. C'est un choix de discours, de conférences et d'articles de Painlevé avec deux préfaces par Jean Perrin et Paul Langevin. La Société des Amis de Painlevé a voulu, en le publiant, « présenter une véritable histoire de la vie et de la pensée de Painlevé ». Sa publication rendra, en effet, service aux historiens en leur facilitant les moyens de se familiariser avec les idées et les sentiments d'un homme qui a joué, pendant un demi-siècle, un rôle de premier plan dans la vie intellectuelle et politique de la France. Le livre s'adressant à un public étendu, les œuvres de science pure en ont été exclues. Il n'en montre pas moins la diversité des domaines où s'est exercée l'action de Painlevé : sciences, philosophie scientifique, enseignement, sciences appliquées, notamment à l'aviation, politique enfin, dans la guerre et dans la paix. Le plan chronologique adopté montre bien comment Painlevé a mené de front ses activités si diverses. On y voit aussi que, dans tous ces domaines et durant toute sa vie, il est resté le même : un intellectuel idéaliste pour qui la recherche de la vérité et la défense de la justice ont été deux manières de servir la même cause, celle de la raison. Sa vie publique s'est terminée, comme elle avait commencé, par la défense d'un innocent. De l'affaire Dreyfus, où il s'est pour la première fois lancé dans la lutte, à l'affaire de l'Aéropostale, qui a épuisé ses dernières forces, ses écrits et ses paroles servent le même idéal et rendent le même son.

J. MAURAIN.

— Otto MAULL. *Frankreichs Ueberseereich* (Das französische Grossreich : Uebersee). *Frankreich* (Das französische Grossreich : der Reichskern). Landerkunde und Geopolitik (Sammlung Göschen, nos 1089 et 1095) (Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1935, 2 vol. in-32, 164 p., index, 12 fig., croquis, et 179 p., index, 10 fig., croquis). — Il est curieux de voir quelle idée des colonies françaises est proposée au public allemand par ce petit livre, très répandu, signé, sinon entièrement écrit, par un des maîtres de la géographie d'outre-Rhin. Ce spécialiste réputé de la morphologie, appliquant ici les méthodes de la *Geopolitik*, reconstruit d'après elles l'histoire de notre colonisation et juge ses résultats, sans indulgence bien entendu. Elle s'est montrée incapable de peupler et d'exploiter rationnellement les territoires qu'elle a accaparés. D'autant plus regrettables sont ses ambitions démesurées, que trahissent, par exemple, l'encerclement de la Méditerranée et celui de l'océan Indien (par l'installation à Djibouti, Madagascar, dans les comptoirs de

l'Inde, la terre Adélie, p. 30), la menace que fait peser notre A. O. F. sur les colonies anglaises de Guinée (p. 41). Les historiens apprendront que l'Angleterre, disposée dès le début de ce siècle à lutter contre l'Allemagne, s'attacha la France « par l'appât du Maroc », etc. Malgré un sérieux effort de documentation, la base géographique n'est pas sûre (ainsi, les Thai confondus avec les Siamois, p. 107 ; les Lolo, Yao et autres montagnards cités parmi les habitants du delta du Tonkin, p. 112 ; il est absurde de comparer les rendements en riz des diverses provinces indochinoises sans distinguer les plaines et les montagnes). Le manque de proportions entre les divers développements va jusqu'à la gageure : exactement autant de lignes pour l'histoire de nos annexions subantarctiques que pour celle de la conquête de l'Indochine ; seulement deux fois plus de pages pour l'ensemble du Maghreb que pour les archipels du Pacifique ; pour Clipperton, neuf lignes, et douze seulement pour le Transsaharien. Surtout, dans un exposé aussi schématique, le point est d'accuser ce qui est l'essentiel, le problème vital de chaque région ; or, c'est ce qui échappe régulièrement, noyé parmi des faits de faible intérêt. La houille du Tonkin est seulement citée parmi les exportations mineures de l'Indochine, sans un mot sur les possibilités industrielles qu'elle offre ici ; rien sur le problème des issues à donner au Laos, etc. Çà et là, notamment dans les chapitres généraux, quelques vues curieuses, mais leur intérêt est surtout de nous révéler un état d'esprit.

On pourrait en dire autant du livre sur la métropole, quoique celui-ci soit plus approfondi et nettement supérieur au précédent. La bibliographie indique les principaux travaux des géographes français, sauf quelques graves lacunes (les chapitres utilisables de la *Géographie universelle*, édition Quillet, de la *France* de Granger ; les thèses de Mauco et Meynier ; la mine de renseignements qu'est la *Revue de géographie alpine*). Au milieu de renseignements multiples, on retrouve cette impossibilité à caractériser une région par ses traits essentiels (par exemple, le lecteur n'apercevra en rien le rôle de la vigne dans le paysage et l'économie du Languedoc). Mieux vaut, à cet égard, un bon manuel d'enseignement primaire. Il est visible que l'auteur s'est surtout attaché aux chapitres sur « le développement de la France comme pays, peuple, État » (p. 7-40), « l'État français comme organisme politique spatial » (p. 135-171). Ils sont à lire, pour quelques suggestions intéressantes, mais surtout comme exemple de ce que peut devenir la *Geopolitik*. Jules SION.

— La *Bibliographie critique de l'Afrique occidentale française* établie par M. J.-L.-Georges TUAILLON, chef d'escadron d'artillerie, docteur en droit, docteur ès lettres (Paris-Nancy, Lavauzelle, 1936, in-8°, 50 p.), n'est pas excellente. Elle est bizarrement constituée par un petit groupe d'ouvrages que l'auteur a maniés, un peu plus de 80, et près de 500 titres d'ouvrages et d'articles qu'il n'a pas connus directement et à propos desquels il commet d'assez nombreuses bévues. Avec cela, les récits de voyage des XVIIe et XVIIIe siècles et les travaux sur l'histoire des compagnies de commerce ne sont pas mentionnés par M. Tuaillon. G. BN.

Grande-Bretagne. — *Ancient monuments of Great Britain.* — Sous ce titre général a déjà paru une collection de minces plaquettes rédigées par les directeurs (*Commissioners*) du Service officiel d'archéologie (*Office of works*) pour servir de guides aux touristes. Voici maintenant une autre série de ces instructives plaquettes par le très honorable W. Ormsby GORE, ancien directeur de l'Office d'archéolo-

gie. Le tome III, qui vient de paraître, se rapporte au centre de l'Angleterre : *England : East Anglia and Midlands* (H. M. Stationery Office, 1936, 70 p., 20 ill. et 1 carte ; prix : 1 s.). En voici la distribution : période préhistorique : néolithique, âge du bronze et du fer ; périodes romane, anglo-saxonne, médiévale et moderne. Cette dernière s'étend jusqu'au XVIIIe siècle. On accordera sans doute une attention particulière à Londres à cause de Whitehall, de l'abbaye de Westminster, du palais de Kensington, où travailla Sir Christophe Wren, et, enfin, de la Tour.

Aux plaquettes de M. Gore se rattache par un lien assez étroit celle de M. F. J. C. HEARNSHAW, *The place of Surrey in the history of England* (Londres, Macmillan, 1936, XII-198 p., avec une carte détaillée du comté et 27 ill. ; prix : 4 s. 6 d.). L'histoire du comté est exposée en trente chapitres, depuis la nature du sol et les traits essentiels de la géographie physique jusqu'à la « glorieuse révolution » de 1685-1689, à la réforme politique et administrative du XIXe siècle. Les illustrations sont l'œuvre de la fille de l'auteur, Elizabeth S. Hearnshaw, de Newnham College, Cambridge.

Voici deux nouveaux fascicules de ces *Ancient monuments :* 1° *Richborough Castle, Kent*, guide officiel (33 p. ; prix : 6 d.). Richborough fut à l'origine un fort romain bien connu des écrivains latins sous la forme *Rutupiae ;* il était alors dans une sorte de lac maritime, avec l'île de Thanet au nord et le continent à l'ouest et au sud ; il était, en outre, rattaché à Douvres (*Dubris*). On trouvera dans la présente brochure un inventaire détaillé de la forteresse à l'époque romaine et jusqu'au IVe siècle. On a pu dégager les ruines de deux temples et d'un amphithéâtre. Une carte de grande échelle permet aux visiteurs de se diriger à travers les fouilles.

Le second fascicule intéresse l'architecture du Moyen Age : *Roche abbey, Yorkshire* (19 p. et 1 carte). C'était une abbaye cistercienne (en latin *Sancta Maria de Rupe*) fondée par Richard de Bully, seigneur de Tickhild en 1147, et par Richard, fils de Turgis. Elle fut cédée à la couronne en 1538, au temps de la suppression des monastères, et en partie saccagée et détruite ; il n'en reste plus que quelques ruines décrites ici avec une minutieuse exactitude, sous la surveillance d'archéologues particulièrement compétents, comme tous les « guides » de la collection.

— Josiah Cox RUSSELL. *Dictionary of writers of thirteenth century England.* Ce dictionnaire est un supplément spécial du *Bulletin of the Institute of historical Research* (Londres, Longmans, 1936, in-4°, x-210 p. ; prix : 7 s. 6 d.). — L'auteur, M. Russell, est professeur d'histoire à l'Université de la Caroline du Nord. Il a dédié son livre à l'éminent érudit Charles Homer Haskins. Le dictionnaire contient environ 350 auteurs qui ont écrit en latin, en anglais, parfois même en français, des ouvrages de toute nature. On pourrait conseiller, par exemple, de lire la notice consacrée à Jean de Garlande (p. 63). Les auteurs sont rangés suivant l'ordre alphabétique de ce que nous dirions le nom de famille. M. Russell renvoie aux sources connues d'information ; mais il s'est interdit à peu près toute discussion critique. Il termine son ouvrage par des appendices consacrés l'un aux « lecteurs » franciscains d'Oxford et de Cambridge, l'autre aux écrivains anglo-normands portant le prénom de William, ce qui ne laisse pas d'être un peu singulier. A l'user, on se rend compte que cette compilation peut et doit rendre de réels services aux médiévistes de toute école et de toute confession.

Ch. B.

— Evelyn WAUGH. *Edmund Campion, Jesuit and martyr in the reign of Elizabeth*

(Londres, Longmans, 1935, in-8°, x-225 p. ; prix : 6 s.). — Le livre de M. Waugh n'est point une œuvre d'érudition, non plus qu'une synthèse originale. Il s'appuie surtout sur la biographie de Simpson et sur des ouvrages de seconde main dont une liste — qui n'est ni classée ni critique — est donnée aux pages 224-225.

Le récit, qui se divise en quatre parties : *The scholar*, *The priest*, *The hero*, *The martyr*, se lit avec un intérêt qui ne faiblit point. Il donne une idée cohérente de la vie du P. Campion, sinon de sa personnalité, qui reste lointaine et parfois énigmatique (p. 172 et suiv.). Les détails sont généralement exacts [1], encore que les dates des événements manquent souvent. Du moins, l'auteur a-t-il réussi à faire revivre l'atmosphère et les tendances de la *gentry* anglaise aux premiers temps de l'anglicanisme [2]. E. PRÉCLIN.

— I. SHRIGLEY. *The price of gold. Documents illustrating the statutory control through the Bank of England of the market price of gold, 1694-1931* (Londres, King & fils, 1935, in-8°, IX-108 p.). — Deux documents de 1694, un de 1833, un de 1844, un de 1870, un de 1896, un de 1908, quatorze pour la période de 1914 à 1933, la plus difficile à connaître et pour laquelle on a publié des textes non officiels et des notes, une liste des gouverneurs de la Banque d'Angleterre, une table du rapport de l'or à l'argent année par année de 1687 à 1932, reproduite de l'*Annual Report* américain, une liste annuelle des prix de l'once d'or à Londres de 1870 à 1932, enfin des cotations quotidiennes (des jours « ouvrables ») depuis septembre 1919 jusqu'à avril 1925. Un index facilite la consultation de ce recueil de références, édité par l'*Institute of Bankers* comme un instrument de travail, qui doit rendre des services et aux historiens et aux praticiens. E. C.

Irak. — Baron E. NOLDE. *L'Irak. Origines historiques et situation internationale.* Préface de F. Georges-Picot (Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1934, in-8°, VIII-247 p.). — Se place surtout au point de vue du droit international et ne montre pas assez les facteurs économiques ni le rôle des personnalités dans le jeu de l'histoire diplomatique. Sera cependant utile comme résumé de celle-ci, avec de larges extraits des documents. J. SION.

Italie. — Pietro VERRUA. *Bibliografia Bobbiese.* Biblioteca storia Piacentina, promossa dal « Bolletino storico Piacentino », vol. XXI (Piacenza, 1936, in-8°, 123 p., 1 reprod. ; prix : 12 l.). — C'est pour rendre hommage, en quelque sorte, au passé glorieux de la petite ville italienne, que M. Verrua a entrepris de dresser la bibliographie qui la concerne. Passons rapidement sur les treize premières divisions de cette bibliographie ; la quatorzième (histoire civile et politique), la dix-septième (histoire ecclésiastique), la dix-huitième (saint Colomban), la dix-neuvième (la bibliothèque de Bobbio) ont, au regard de nos études, une réelle importance, l'auteur étendant ses investigations bien au-delà des travaux proprement consacrés à Bobbio. M. Verrua, d'autre part, en indiquant, dans sa vingtième divi-

1. P. 5, le sens donné par M. Waugh au mot génération est peu précis. — P. 70, l'auteur exagère la décadence de l'Université de Prague au temps de Jean Huss. — P. 71, la phrase qui explique l'annexion de la Bohême aux États de Charles-Quint n'est pas précise.

2. Fort curieuses sont des notations de ce genre (p. 25) : « En beaucoup d'endroits, le prêtre disait la messe dans sa propre maison pour les catholiques, avant de lire le service du matin dans l'église paroissiale. Parfois, dit-on, il y apportait des hosties consacrées et communiait, à la même table, avec ses paroissiens catholiques et protestants. »

sion, les travaux consacrés aux plus utiles manuscrits de Bobbio, pourra rendre d'autres services. La bibliographie de Bobbio, qui, avec les adjonctions, comporte 998 numéros, se termine par une table des noms d'auteurs et des matières. Pourquoi M. L. Auvray est-il devenu, p. 73, L. Aurrai? G. Bn.

— Les *Saggi di storia economica italiana* de M. Amintore Fanfani (Pubblicazioni della Università cattolica del Sacro Cuore. 3ª serie, Scienze sociali, vol. XVI. Milan, Soc. ed. « Vita e pensiero », 1936, in-8°, 303 p. ; prix : 18 l.) sont constitués par huit études, dont cinq ont été publiées dans diverses revues (*Nuova rivista storica; Rivista internazionale di Scienze sociali; Aevum; Archivio storico italiano*). Des trois autres, conduites avec le soin critique et l'intelligence qu'on se plaît de reconnaître à l'auteur, la première concerne « les aspects démographiques de la politique économique dans le duché de Milan (1386-1535) », et M. Fanfani indique quelles ont été les idées de Jean-Galéas Visconti et de ses successeurs en matière démographique, ces gouvernants se rendant parfaitement compte de la liaison des problèmes de population, de ravitaillement et de fiscalité ; sous François Sforza, des préoccupations tout à fait modernes de main-d'œuvre se font jour, car il s'agit d'avoir beaucoup d'ouvriers, et qualifiés, dans l'industrie de la soie ; Ludovic le More envisage des exemptions en faveur des familles nombreuses ; François II Sforza se préoccupe de remédier au dépeuplement du duché, en conséquence des invasions françaises, et l'administration espagnole continue dans le même sens. En étudiant « l'industrie minière lombarde durant la domination espagnole », M. Fanfani fournit d'utiles indications d'ordre juridique et économique pour le xviie siècle, qu'il nous permet de préciser au moyen des textes de concessions publiés en appendice. Le troisième mémoire est d'un caractère tout différent, car il expose les « problèmes du travail en Italie avant 1900 » et en remontant à 1870 ; mais, si sérieux que soit ce mémoire, il est tout de même trop mince pour épuiser un aussi vaste sujet.

G. Bn.

Pays-Bas. — En un petit volume de la collection Armand Colin (1936, in-16, 194 p.), M. Enno van Gelder nous présente l'*Histoire des Pays-Bas* en un raccourci clair et animé. Pour chacune des cinq périodes qu'il distingue (xvie siècle, la formation ; xviie, l'âge d'or ; xviiie, la décadence ; tournant du xviiie au xixe, la suprématie française ; xixe et xxe, depuis les traités de Vienne, temps modernes), il fait une heureuse synthèse de l'histoire politique, économique et intellectuelle et, par là, réussit à donner et une explication très nette de la première et le sentiment très vif d'une grande continuité dans l'évolution. Les traits qui frappent le plus dans le tableau qu'il en trace sont la profondeur et la permanence des influences calvinistes, qui ont même pris une force nouvelle à partir de 1867, en même temps que s'accentuait dans le protestantisme la prépondérance de l'orthodoxie conservatrice, en opposition au libéralisme, et le rôle que les éléments moyens de la bourgeoisie continuent à jouer dans la société et dans la vie économique, pour le plus grand profit de l'équilibre social et moral du pays. « Ce n'est qu'au commencement du xxe siècle qu'apparaissent quelques entreprises beaucoup plus importantes et même quelques trusts qui se développent jusqu'à devenir des entreprises mondiales, comme, par exemple, les sociétés de commerce colonial comme celle du sucre et la Société royale du pétrole, directeur Deterding. Mais on chercherait en vain une classe de ces magnats qui dominent toute la vie économique ; même les banques, en Hollande, n'ont jamais possédé le pouvoir de con-

trôle qu'elles ont en Allemagne, en France et surtout en Belgique » (p. 154). L'architecture moderne hollandaise, qui est célèbre, « donne aux villes modernes de la Hollande ce cachet de sobriété monumentale, un peu lourd quelquefois, mais qui exprime en même temps l'activité de la vie intime. C'est l'image du caractère hollandais » (p. 173). Mais la crise universelle, qui a atteint durement la Hollande, ne menace-t-elle pas d'ébranler l'équilibre ancien et d'aboutir « à la misère générale, à la dictature et à la révolution qui en serait la conséquence inévitable »? (P. 185.) C'est sur cette interrogation anxieuse que se termine le livre. — On regrettera que, dans sa bibliographie, l'auteur ait dû constater qu'il ne pouvait citer que quelques rares ouvrages en français, et plus encore que tous ces ouvrages (sauf l'*Histoire de Belgique* de Pirenne) ne traitent que des questions particulières et limitées. Le résumé de M. van Gelder montre de quel intérêt serait pour les historiens français une histoire générale des Pays-Bas où pourraient être développées tant de vues que, dans le cadre qui lui était tracé, l'auteur n'a pu ici qu'indiquer. L. E.

Pologne. — Voici quelques travaux en français et en anglais. Mrs Charlotte KELLOG a écrit, en un style poétique, une vie romancée de *Hedwige, la grande reine de Pologne*[1]. Le comte Renaud PRZEZDZIECKI, chef du protocole de la République polonaise, consacre une luxueuse publication à l'histoire anecdotique des diplomates accrédités auprès de la cour de Pologne. Le premier volume a trait aux représentants du Saint-Siège, de la France, du Brandebourg et de la Prusse[2].

Mme Marietta MARTIN nous donne un récit animé du voyage de Mme Geoffrin en Pologne[3]. On a lu dans la *Revue de littérature comparée*[4] l'article de M. Jean FABRE sur *La propagande des idées philosophiques en Pologne sous Stanislas-Auguste et l'École varsovienne des Cadets*. Le même auteur a publié dans l'*Archivum Neophilologicum*[5], de Cracovie, un travail sur *Stanislas-Auguste et les hommes de lettres français* : recherché de tous dans les premières années, puis sacrifié à Catherine par Grimm et par Diderot, le roi parvint ensuite à acquérir pour lui et pour la Pologne une réelle popularité parmi les hommes de lettres français. M. Fabre a puisé les éléments de ces deux études dans la correspondance étrangère du roi Poniatowski. L'Institut français de Varsovie « envisage » une publication partielle de cette correspondance, si importante pour l'histoire intellectuelle et politique.

Ambroise JOBERT.

Roumanie. — Général Radu ROSETTI. *Essais sur l'art militaire des Roumains* (Bucarest, Imprimerie nationale, 1935, in-8°, 200 p.). — C'est une heureuse idée qu'a eue le général Rosetti de condenser en un volume, et en langue française, les très intéressantes études qu'il avait fait paraître antérieurement dans les *Annales de l'Académie roumaine*, relatives à l'art de la guerre chez les Roumains du XVe au XVIIe siècle. Le livre qu'il nous présente aujourd'hui n'est pas une simple

1. *Jadwiga, Poland's great queen.* New-York, Macmillan, 1932, in-8°, XXVI-304 p.

2. *Diplomatie et protocole à la cour de Pologne*, t. I. Paris, Les Belles-Lettres, 1934, in-8°, XXIII-380 p., 18 ill.

3. *Une Française à Varsovie en 1766, Mme Geoffrin chez le roi de Pologne Stanislas-Auguste.* Paris, Bibliothèque polonaise, 1936, in-8°, 90 p. (Centre d'études polonaises de Paris, mémoire n° 1.)

4. XV, 1935, p. 643-693.

5. II, 1936, et à part, 53 p.

traduction. Tout un chapitre sur les origines y a été ajouté, et le texte des deux autres chapitres a été remanié et illustré d'excellents croquis. Sans entrer dans le détail de cet art militaire qui intéresse surtout les techniciens, soulignons-en les conclusions essentielles.

Pendant les guerres du xve siècle, la tactique roumaine, imposée par les circonstances extérieures et par le système de la levée en masse, est essentiellement défensive, quoique très active, et rappelle sur beaucoup de points celle des Daces devant les Romains (service de renseignements développé, ruses de guerre, déplacements rapides, union judicieuse des points d'appui fortifiés et de la manœuvre en terrain varié, décision obtenue en attirant un ennemi mieux armé vers un défilé ou une forêt où il perd ses avantages). Elle remporte des succès brillants grâce à l'excellence de son service d'espionnage, l'art du camouflage (uniforme sombre, recherche des régions boisées), une utilisation habile du terrain et surtout la légèreté d'une armée capable d'accomplir des étapes de 75 kilomètres et faisant un large usage de l'infanterie montée.

Au xvie et au début du xviie siècle, la stratégie roumaine devient offensive, parce qu'elle a pour but non plus la défense du pays, mais la conquête ou le détrônement d'un voévode rival ; de plus, l'organisation de l'armée se ressent fortement des transformations sociales : aux paysans libres, propriétaires, intéressés à la défense du sol, qui formaient les troupes d'Étienne le Grand, ont succédé (comme dans toute l'Europe septentrionale et orientale) de véritables serfs, attachés à la glèbe, accablés d'impôts et peu enclins à se battre à outrance pour leurs maîtres ; la principale force militaire n'est plus la levée en masse, mais, d'une part, une noblesse fieffée à obligations guerrières (système rappelant celui des spahis à *timar* ou des *déti bojarskie*), d'autre part, des troupes mercenaires de plus en plus nombreuses, bien payées, plus exercées à une guerre à l'occidentale ; en tout état de cause, une armée moins nationale, dont la fidélité et l'élan dérivent moins du sentiment patriotique des soldats (si fort au xve siècle, où les paysans moldaves surent bien retrouver leur prince dans les Karpathes, après la défaite de Războeni, en 1476, alors qu'il leur avait donné rendez-vous sur le Danube) que de l'exemple du chef payant vaillamment de sa personne dans tous les coups durs, comme Pierre Rareş à Obertyn, Michel le Brave à Călugăreni, etc.

L'auteur parle admirablement le français et son ouvrage, écrit dans une langue facile, se lit agréablement. Une simple remarque de détail : pourquoi le nom de Matthias Corvin se trouve-t-il constamment francisé en Mathieu Corvin, forme inconnue, alors que le nom presque international de Bucarest garde partout sa forme roumaine Bucureşti?

Le livre s'arrête au milieu du xviie siècle, où il n'y a plus d'armée nationale roumaine. Les considérations générales sur les conditions historiques et un nombre important de récits détaillés de batailles en font une très précieuse contribution à l'histoire militaire, roumaine ou européenne, à l'histoire sociale et à l'histoire tout court. P. H.

U. R. S. S. — La collection *ABC du marxisme* présente une brochure de MM. B. Volina et S. Ingoulov sur *Les étapes du bolchevisme* (Paris, Bureau d'éditions, 1936, 80 p. ; prix : 1 fr. 50). C'est un résumé rapide, commode, point trop tendancieux, sauf en ce qui concerne Trotski, Kamenev et Zinoviev, de l'évolution du marxisme léniniste depuis les environs de 1895 (fondation de l'Union de combat

pour l'émancipation de la classe ouvrière) jusqu'à l'époque actuelle : la tentative révolutionnaire de 1905, le mouvement politique et ouvrier qui précéda la guerre mondiale, la révolution de février 1917, la conquête du pouvoir par les Soviets aboutissant à la révolution d'octobre, la paix de Brest-Litovsk, le communisme de guerre, la Nep, l'effort pour l'industrialisation et la collectivisation sont successivement passés en revue. Sur le plan de la propagande — sinon de la science virtuellement objective — cette brochure ne manque pas de qualités. G. Bn.

Histoire économique et sociale. — Paul Burguburu. *Essai de bibliographie métrologique universelle* (Paris, Aug. Picard, 1932, in-8°, 327 p.). — C'est par suite de circonstances tout à fait fortuites que la *Revue historique* rend compte si tard de ce travail. C'est un répertoire qui compte 4,206 numéros et représente un énorme labeur. 1,681 sont consacrés à la métrologie française, dont 574 aux textes et travaux législatifs (qui commencent par un capitulaire de 789). Une part importante est faite à la métrologie ancienne et universelle. La bibliographie en langues étrangères comprend 1,801 numéros. Le classement dans les différentes parties du travail pourrait se discuter du point de vue technique ; mais il nous paraît clair et commode. Y a-t-il des lacunes? C'est probable, mais l'auteur nous le présente expressément comme un *Essai*. En tout cas, les historiens, à qui il a fait bonne mesure — trop bonne même, à voir certains textes cités — y trouveront un utile instrument de travail. E. C.

— Commandant Lefebvre des Noëttes. *De la marine antique à la marine moderne : la révolution du gouvernail* (Paris, Masson, 1935, in-8°, 150 p., 64 pl. formant 114 fig.). — On sait avec quelle méthode neuve et suggestive le regretté auteur de *L'attelage, le cheval de siège à travers les âges*, poursuivait ses recherches sur les techniques anciennes et médiévales en matière de transports. Il a voulu dans ce livre démontrer que l'histoire de la marine peut se diviser en deux grandes phases. Avant le XIIIe siècle, période d'enfance et de routine parce que période d'emploi exclusif de la rame en guise de gouvernail latéral. Après le XIIIe siècle, période d'essor parce que caractérisée par l'avènement du gouvernail d'étambot à charnière, dont l'usage permet l'accroissement du tonnage des navires, les progrès de leurs qualités nautiques et de la navigation hauturière.

Cette thèse d'un « profane » (le mot est de M. G. La Roërie) n'a point rencontré l'adhésion des techniciens. M. G. La Roërie a pu la critiquer assez fortement dans un article du *Courrier maritime de France* (*L'histoire du gouvernail*, numéro du 25 septembre 1935) et surtout dans un autre, beaucoup plus copieux, des *Annales d'histoire économique et sociale* (*Les transformations du gouvernail*, numéro de novembre 1935, p. 564-583, avec fig. dans le texte). A vrai dire, dans ce second article, et d'une façon un peu déplaisante, car le commandant Lefebvre des Noëttes n'est nommé nulle part, bien qu'il soit manifestement visé d'un bout à l'autre d'une étude d'ailleurs extrêmement précise et intéressante.

M. La Roërie a pu reprocher au commandant Lefebvre des Noëttes une insuffisance de recherches bibliographiques dans les revues spéciales, une trop grande incertitude dans l'emploi du vocabulaire marin, et surtout des conclusions hasardeuses. Avouerais-je que certaines de ses critiques ne m'apparaissent pas mieux fondées? Je ne retiendrai ici que celles qui sont, suivant la propre expression du critique technicien, « justiciables du simple bon sens ». Au commandant Lefebvre

des Noëttes avançant que l'ancien gouvernail latéral ne permettait que les petites étapes et non les grandes, il répond : « Une auto sans direction ira aussi bien dans le fossé au cours du premier kilomètre que du dixième. » N'empêche, il me semble, que le conducteur de ladite voiture préférera toujours une étape d'un kilomètre, et c'est ce qui importe. A l'assertion que l'ancien gouvernail ne permettait que la navigation côtière, M. La Roërie réplique : « C'est précisément près des côtes que l'on a le plus besoin du gouvernail... Les non-professionnels se figurent volontiers que, plus l'on est loin en mer, plus le danger des tempêtes est grand : cette notion est fausse dans les neuf dixièmes des cas. » D'accord. Mais, ici encore, c'est la psychologie des premiers navigateurs qu'il faut essayer de pénétrer. Chacun sait qu'il est plus facile de nager au large qu'au bord des côtes. Or, tous les nageurs novices restent obstinément au milieu des dangers du rivage. Pourquoi cette erreur de nageurs inexpérimentés ne serait-elle pas celle de navigateurs peu sûrs de leurs moyens?

Il reste que, par l'ampleur de l'information (et surtout par les documents figurés abondamment reproduits dans l'ouvrage du commandant Lefebvre des Noëttes), par la variété des hypothèses, ces trois études représentent un effort considérable et que, par elles, l'histoire des techniques vient souvent éclairer l'histoire sociale et même l'histoire tout court. Henri CALVET.

— Gaëtan PIROU. *La crise du capitalisme*, 2e éd. (Paris, Sirey, 1936, in-8°, 200 p.). — Ce n'est pas un livre d'histoire. Mais les historiens-économistes auront grand profit à lire ces pages d'une étude positive, dégagée de tout parti pris. Ils y trouveront, et dans la préface et dans l'appendice, des définitions intéressantes concernant la notion si vague de capitalisme, dans laquelle M. Pirou distingue les trois aspects de la *méthode* (technique), des *agents*, du *moteur* (profit et rentabilité) de la production. E. COORNAERT.

— J. SAINT-GERMÈS. *Essai sur l'évolution du capitalisme au XIXe et au début du XXe siècle* (Paris, Sirey, s. d., in-8°, 66 p.). — *La population, la production, la monnaie, le commerce et les prix, les revenus, les mouvements de longue durée, l'action des prix sur les revenus* sont les thèmes principaux étudiés dans cette plaquette, où les historiens trouveront un choix de faits caractéristiques. L'exposé est entraînant. L'auteur conclut : « De toutes les façons, le passé nous présente une évolution irrégulière et sans périodicité précise », et croit à la continuation de l'évolution capitaliste. E. C.

— Jacques SAINT-GERMÈS. *Puissance et déclin du capitalisme* (Paris, Les œuvres françaises, 1936, in-12, 257 p.). — Après un résumé très sommaire de l'évolution économique depuis la Renaissance jusqu'au XIXe siècle, l'auteur décrit d'abord « l'apogée du capitalisme libéral » : multiplication du travail, du capital, découverte de nouvelles sources d'énergie, expansion libérale, puissance de l'Europe et naissance des États-Unis. « Le déclin du capitalisme libéral » est dû au machinisme et au grand capitalisme lui-même, à l'excès relatif de la production ; les faits ont amené le recul de la liberté et porté les États « de l'internationalisme à l'autarchie ». La conclusion : « Entre le libéralisme économique et le libéralisme politique, la contradiction était donc absolue et irréductible. »

Il n'y a pas grande nouveauté dans ce petit livre très vivant, mais, touchant à tous les domaines de la vie économique, il apporte sur tous des renseignements et des chiffres qui en rendent la consultation très profitable. E. C.

— Robert LASCAUX. *La crise et le problème monétaire* (Collection « Histoire du travail et de la vie économique ». Paris, Aubier, 1936, in-12, 292 p.). — Cet ouvrage est consacré spécialement à des faits d'actualité — malgré certains rapprochements avec l'histoire monétaire et économique du Moyen Age, du XVIe et du XVIIe siècle. Quelques articles d'un programme d'avenir, parfaitement défendables, pourraient sans doute prêter à discussion. Ce livre dense et positif n'est pas écrit pour les seuls historiens, mais le résumé et l'explication de l'histoire monétaire d'après-guerre peut leur fournir une stimulante matière à réflexions. E. C.

— Pierre JOLLY. *La mystique du corporatisme* (Paris, Hachette, 1935, in-12, 249 p.). — L'ouvrage de M. Jolly contient une partie historique sur les corporations avant 1791, qui est sommaire, mais juste dans l'ensemble, sur l'idée corporative depuis la Révolution jusqu'à nos jours, qui situe bien les différentes conceptions professées par ses tenants. Un chapitre est consacré à la théorie de l'économie corporative, trois autres à l'esprit plus qu'aux institutions des expériences récentes de l'Italie, de l'Allemagne et des États-Unis. Une conclusion très judicieuse exprime un certain scepticisme à l'égard de tentatives encore insuffisamment éclairées et de projets aux conséquences mal calculées. E. C.

— Les *Principes d'économie politique* de M. L. SÉGAL (Bibliothèque marxiste, n° 23. Paris, Éditions sociales internationales, 1936, in-8°, 372 p. ; prix : 20 fr.) méritent de n'être pas passés sous silence dans la *Revue historique*, en raison, d'une part, d'un chapitre inaugural où est retracée à larges traits l'évolution économique de l'humanité, depuis le communisme primitif jusqu'au communisme bolchevique, d'autre part, de l'analyse, au moins sommaire, qui est faite de certaines grandes théories économiques classiques et révolutionnaires — sans compter un effort pour décrire les aspects et les conséquences de l'impérialisme contemporain. — G. BN.

— M. Jean FRÉVILLE a choisi, traduit et présenté, dans la collection *Les grands textes du marxisme*, les pages les plus typiques *Sur la littérature et l'art* de Karl Marx et F. Engels (Paris, Éditions sociales internationales, 1936, in-8°, 204 p. ; sans prix indiqué). Comment se créent les « superstructures idéologiques », de quelle façon l'art et la littérature reflètent les rapports sociaux, pourquoi l'idéalisme « petit-bourgeois » et le romantisme doivent être condamnés, la nécessité du réalisme et de la littérature révolutionnaire, telles sont les rubriques principales de ce recueil, complété par quelques textes moins théoriques où se révèlent les goûts littéraires de Marx et de Lassalle. L'introduction mise par M. Fréville en tête du recueil résume clairement la pensée, beaucoup plus cohérente en même temps que beaucoup plus nuancée qu'on ne croit d'ordinaire, des fondateurs du marxisme sur l'art et la littérature. L'*apparatus* bibliographique de ce volume a été particulièrement soigné. G. BN.

— Le *Capital* restant le livre de base du socialisme communiste, il n'est pas étonnant que les commentaires en soient multipliés. La collection *Les éléments du communisme* s'est ainsi enrichie d'un résumé fait par Friedrich ENGELS du célèbre livre et intitulé ici *Pour comprendre « le Capital »* (Paris, Bureau d'éditions, 1936, 126 p. ; prix : 4 fr.). Résumé ancien, puisqu'il date de 1868, et incomplet, puisqu'il ne dépasse pas la quatrième partie du *Capital*, mais qui, d'après les éditeurs anonymes de l'Institut Marx-Engels, a tout de même plus de valeur que les tentatives ana-

logues de K. Kautsky, Borchardt ou G. Deville. En annexe sont publiés deux compléments au résumé d'Engels, l'un de Franz Mehring et l'autre de Rosa Luxembourg. G. Bn.

— Sous le titre *Des principes du léninisme*, qui est le titre véritable, on vient de donner une nouvelle édition du *Léninisme théorique et pratique* de J. Staline, paru en traduction en 1925 (*Les éléments du communisme*. Paris, Bureau d'éditions, 1936, in-8°, 122 p. ; prix : 3 fr. 50). Le secrétaire général du parti communiste russe s'est efforcé, dans des conférences faites à l'Université Sverdlov, en 1924, de définir ce qu'avait été Lénine, dans sa pensée et son action, par rapport au marxisme. Le léninisme est apparu à l'instant où, par l'impérialisme, le capitalisme étale le plus cruellement ses contradictions les plus violentes et où le tsarisme apparaît comme le théâtre le plus émouvant de ces contradictions. A l'opportunisme réformiste de la IIe Internationale, Lénine a opposé la méthode vigoureuse de la révolution prolétarienne : ainsi ont été conçues la doctrine de la dictature du prolétariat et l'institution des Soviets, forme « étatique » de cette dictature. Dans ce système, la place de la paysannerie n'est pas complètement à part, en raison, du moins en Russie, de certains facteurs révolutionnaires. D'autre part, le système soviétique est le mieux capable de s'adapter aux besoins des peuples qu'opprimaient le tsarisme et le colonialisme. Les dernières considérations de Staline s'appliquent à la stratégie et à la tactique du parti communiste en révolution. G. Bn.

— Les *Nuovi studi sulla classe politica* constituent une publication posthume du regretté Roberto Michels (Milano-Napoli, Soc. an. editr. Dante Alighieri, 1936, in-16, xv-187 p. ; prix : 10 l.). Comme dans tous les livres de R. Michels, on trouve dans celui-ci des considérations parfois un peu alambiquées mêlées de faits historiques curieusement choisis, et des bibliographies copieuses où les ouvrages romanesques à contenu historique ne sont pas négligés. Les phénomènes sociaux sur lesquels l'auteur insiste principalement concernent surtout la précarité relative des classes, particulièrement la classe des chefs d'industrie (et, à cet égard, a-t-il connu l'admirable étude du grand Pirenne sur les *Cycles*?), ou, plus exactement, des éléments humains constituant ces classes ; le rôle de l'enseignement dans l'ascension de certaines classes sociales est particulièrement envisagé. Il fournit aussi quelques faits pour la vaste étude des modifications apportées à la contexture sociale de l'après-guerre, et il faut bien avouer ici que la documentation de M. Michels, empruntée parfois à la presse de son pays, n'est pas toujours d'une grande rigueur scientifique. Sa conclusion, qui tend à écarter l'hypothèse marxiste que la classe économiquement la plus forte est détentrice du pouvoir, me paraît enfin extrêmement faible. G. Bn.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Comptes-rendus de l'année 1936.* Bulletin de juillet-septembre. — Suzanne KARPELÈS. L'édition cambodgienne du Tripitaka bouddhique (elle assure la rénovation des études bouddhiques au Laos et au Cambodge). — A.-E. SAYOUS. Le « Sendevegeschäft » et la Widerlegung, pendants germaniques de la « commande » et de la « Societas Maris » du bassin de la Méditerranée au Moyen Age (important pour l'histoire du droit et de la vie économique dans les villes hanséatiques). — Rapport du secrétaire perpétuel sur l'état des publications de l'Académie pendant le second semestre de 1936 (travail considérable, mais sans cesse entravé par la pénurie croissante des crédits attribués à l'Académie). — Abel LEFRANC. Les rapports de l'*Hamlet* de Shakespeare avec le drame de Marie Stuart-Darnley-Bothwell. — P. DIKAIOS, conservateur du Musée de Chypre. Recherches sur la civilisation néolithique en Chypre. — Répertoire d'épigraphie sémitique, t. VII, 1re livraison, rédigé par G. RYCKMANS.

Annales de Bourgogne. 1936, t. VIII, fasc. II. — Abbé CHAUME. Études carolingiennes. III : D'où sortent les anciens sires de Bourbon? (l'auteur estime que les premiers sires de Bourbon étaient apparentés avec l'Auvergne et le Limousin, puis avec la lignée des Aimar et des Aimon de l'Aquitaine occidentale). — B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ. Le connétable de Richemont seigneur bourguignon ; suite (biographie de ce grand personnage et de sa première femme, Marguerite, princesse de Guyenne, 1427-1442). — René LOUIS. Un prétendu groupe de saints auxerrois : Optatus, Sanctinus et Memorius (les noms accolés de ces deux saints prêtres rappellent de trop près la formule ordinairement usitée pour les évêques défunts aux ve et vie siècles : « Sanctae memoriae episcopus », pour qu'on y trouve autre chose qu'une formule latine, et non des personnages véritables). — Docteur L. LAROCHE. Un robin du XVIIIe siècle : Melchior Cochet, sieur de Saint-Vallier (né à Beaune le 12 décembre 1664, il présida aux requêtes du Palais de la Cour de Paris ; mort à Paris le 20 décembre 1738, à l'âge de soixante-quinze ans, sans avoir été marié). = **Comptes-rendus critiques.** Abbé *M. Chaume.* Les anciens domaines gallo-romains de la région bourguignonne (étude critique importante au point de vue régional, en ce qui intéresse l'histoire générale de la Gaule). — *Tobie de Raemy.* L'émigration française dans le canton de Fribourg, 1789-1798. — *Léon Dubreuil.* Paul Bert (intéressant pour la législation scolaire). = Notes de lecture (sur Alésia ; les Burgondes ; la réunion et la question de Bourgogne de 1477 à 1678, etc.). = Publications nouvelles. Notes et discussions : sur le toponyme *boutière ;* sur l'établissement des Burgondes dans la vallée de la Saône (par J.-E. Gérock, dont les conclusions appellent quelques remarques par l'abbé Chaume) ; sur les

fouilles archéologiques et les monuments historiques de l'Yonne. = Fasc. III. M. CHAUME. Les plus anciennes églises de Bourgogne. Témoignages historiques et indications liturgiques (tableau par ordre alphabétique des saints de la Bourgogne avec l'indication du vocable qui leur est attribué et une bibliographie). — C. COURTOIS. Marmont et l'économie rurale de la région châtillonnaise (Le maréchal Marmont, duc de Raguse, a employé ses années de retraite à l'élevage des moutons et à la production de la laine. Son exemple a fortement contribué à ramener la prospérité dans le pays, surtout à partir de 1820 ; à suivre). — P. LEBEL. Problèmes toponymiques (1er article, concernant Montéclair et Clefmont). — Jean SIGMANN. Les élections législatives du 14 octobre 1877 en Côte-d'Or, d'après la presse locale. = **Comptes-rendus critiques**. *Guy de Valous*. Le monachisme clunisien, des origines au XVe siècle. Vie intérieure des monastères et organisation de l'Ordre (étude sur l'abbaye de Cluny ; ses monastères et sa règle). — *Id.* Le temporel et la situation financière des établissements de l'Ordre de Cluny, du XIIe au XIVe siècle, particulièrement dans les provinces françaises (ouvrage capital sur l'histoire médiévale). — *Ænne Liebreich*. Claus Sluter (remarquable description des œuvres de Sluter, en particulier des deux sculptures ou « deuillants » des deux sépultures ducales). — *André Bossuat*. Perrinet Gressart et François de Surienne, agents de l'Angleterre (contribution à l'étude des relations de l'Angleterre et de la Bourgogne avec la France sous le règne de Charles VII). = Notes et discussions : H. DROUOT. Sluter en Belgique (en Brabant et hors de Brabant). — AEDUUS. La Société éduenne. — P. PERRENET. La capture d'un faux saunier, 1710. = Fasc. IV, décembre 1936. Gaston ROUPNEL. Louis Stouff, 1859-1936 (biographie d'un professeur de droit à l'Université de Dijon, avec une opulente bibliographie. Né en Suisse le 31 octobre 1859, il est mort en 1936. Outre ses études sur l'histoire du droit, on lui doit de curieux commentaires sur *Mélusine*, l'œuvre de Jean d'Arras). — Gustave BARDY. Les martyrs bourguignons de la persécution d'Aurélien, 273-274. — Jacques LAURENT. Une Laure mérovingienne en Bourgogne? Saint-Pierre de Molosme (la laure est « une sorte de village monacal ; les cellules sont groupées en autant de bâtiments d'usage commun ; un mur d'enceinte enferme et protège la cénobie »). = **Comptes-rendus.** *H. Masson*. Saint-Philibert de Tournus. Essai sur la construction de l'église. — *Arthur Piaget*. Pages d'histoire neuchâtelloise. — *Ghislaine de Boom*. Marguerite d'Autriche-Savoie et la Pré-Renaissance (complète et confirme le travail de Max Bruchet). — *Pierre Perrenet*. Le palais de justice de Dijon. = Bulletin de géographie de Bourgogne, 1929-1936. = Nécrologie : Ernest CHAMPEAUX, mort le 22 septembre 1936. Après avoir enseigné le droit à la Faculté de droit de Strasbourg, il fut appelé à celle de Dijon, où il enseigna l'histoire du droit bourguignon ; la bibliographie de ses œuvres compte vingt-sept numéros.

Annales d'histoire économique et sociale. Septembre 1936. — Yolande MAYOR. Une surproduction sociale : le technicien en chômage. — Robert RICARD. Le problème de l'occupation restreinte dans l'Afrique du Nord, XVe-XVIIIe siècles (cette politique de l'occupation restreinte « fut une nécessité acceptée beaucoup plus qu'un système librement conçu »). — George C. HOMANS. Une hypothèse sur le village anglais (plan schématique d'un territoire divisé selon le soleil : charruée « versus solem » et, dans cette charruée, levée « versus solem »). — John FRÖDIN. Le problème du communal en Norvège et en Suède (et aussi des observations précieuses sur l'usage des plantes sauvages aux époques anciennes). — Marc BLOCH. De

quelques plans et de quelques noms de lieux dits. — P. LEUILLOT. Un état actuel des migrations. Statistiques et cartes marocaines. — Instruments de recherches : périodiques et publications courantes. — Lucien FEBVRE. Bibliographie, œuvre collective (sinon les erreurs sont inévitables ; ce qui est arrivé à M. Louis André à propos de ses *Sources de l'histoire de France*). — Marc BLOCH. Deux grands bourgeois : Jean de France et Jacques le Blond (dont la bibliographie vient d'être traitée avec un soin méticuleux par M. Georges Espinas). — A. DEMANGEON. Le régime agraire du Chili et le contrôle de la production des matières premières. — Marc BLOCH. Aux origines de l'Europe et Le commerce extérieur de l'Occident durant le Moyen Age. — Lucien FEBVRE. Le Maroc au XVIe siècle : les factoreries portugaises. — A. DEMANGEON. Les peuples de l'Afrique du Sud. — Marc BLOCH. Problèmes seigneuriaux dans l'Allemagne moderne (étude sur l'ouvrage de Friedrich Lütge : *Die mitteldeutsche Grundherrschaft. 16-18 Jahrhundert*). — Georges ESPINAS. Les finances des corporations parisiennes devant le gouvernement royal (surtout à partir de 1691). — M. BLOCH. Cluny et les Clunisiens (d'après Guy de Valous). — ID. La vie d'un ordre monastique (d'après les *Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis 1116-1786* de P. Joseph-Marie Canivez). — ID. A Marseille au XIVe siècle (à propos des *Associations commerciales et la lettre de change* d'André-E. Sayous). — P. LEUILLOT. Marx et le marxisme (1818-1845). — Georges BOURGIN. Un marxiste italien : Antonio Labriola. — ID. La conscience ouvrière à la fin du Second Empire.

Annales de l'Université de Paris. Novembre-décembre 1936. — Séance solennelle de rentrée de l'Université de Paris. — Discours de M. S. Charléty, recteur. — Remise des diplômes du grade de docteur « honoris causa » aux nouveaux titulaires : M. A.-S. DE BLÉCOURT, professeur à l'Université de Leyde ; M. Israël HOLMGRAN, professeur à l'Université de Stockholm ; M. George David BIRKHOFF, de Harvard. — Pierre APPEL. La vie et la pensée de Paul Painlevé (d'après ses *Paroles et écrits*, publié avec préfaces par MM. Langevin et Jean Perrin). — Daniel MORNET. La véritable histoire de la littérature française classique. = Les Instituts de l'Université de Paris, Sections de droit privé comparé et de droit public comparé ; sections d'ethnologie pratique, de criminologie comparative, de finances publiques comparées et section économique. = L'Institut de littérature comparée à la Sorbonne. = Vie scientifique. Travaux et publications : *Michel de Boüard*. Les origines des guerres d'Italie : la France et l'Italie au temps du Grand Schisme d'Occident. — *Id.* Une nouvelle encyclopédie médiévale : le « Compendium philosophiae ». — *Guy de Valous*. Le monachisme clunisien, des origines au XVe siècle. — *Paul Marres*. Les grands Causses ; deux volumes pour la géographie physique et humaine. — *Pierre George*. La région du Bas-Rhône ; étude de géographie régionale. = Littérature classique : *Louis Rivaille*. Les débuts de Corneille. Corneille correcteur de ses premières œuvres, 1632-1644. — *Roger Tisserand*. Au temps de l'Encyclopédie : l'Académie de Dijon de 1740 à 1798. = Littérature contemporaine étrangère. = Philologie : *Jean Cantineau*. Le dialecte arabe à Palmyre et la grammaire de palmyrénien épigraphique. — *Hosea Phillips*. Étude de parler de la paroisse évangéline de Louisiane. = Histoire de l'art : *John Rewald*. Cézanne et Zola. = Bibliographie : *René Schneider* et *Gustave Cohen*. La formation du génie moderne dans l'art de l'Occident. = 1937, n° 1. Inauguration de la Maison internationale, Fondation John D. Rockefeller, 14 novembre 1936. — Adresses de

l'Université de Paris aux Universités de Harvard, de Londres, d'Utrecht et d'Aberdeen. = Les Instituts de l'Université de Paris. Rapports annuels. — Paul VAUCHER. Le Conseil universitaire de la recherche sociale. = Bibliographie : *Rémy Perrier*. La faune de la France en tableaux synoptiques illustrés (huit fascicules ont déjà été publiés ; il n'en reste que deux à produire sur les hyménoptères et les diptères). — *G. Michaut*. La Bruyère (classique du XVIIe siècle, il annonce un esprit nouveau ; sa critique des abus fait de lui un précurseur de la Révolution). — *Pierre Lavedan*. Géographie des villes (description scientifique de l'effort humain accompli pour organiser le sol urbain).

Annales du Midi. 1936, avril. — René CROZET. L'église abbatiale de Fontevrault ; ses rapports avec les églises à coupoles d'Aquitaine et avec les églises de la région de la Loire (avec huit planches). — Pierre DE GORSSE. Deux mois dans les Pyrénées avec Marie-Caroline de Naples, duchesse de Berry, 18 juillet-21 septembre 1828 (d'après les journaux de la région ; suite et fin en juillet). — Jean RÉGNÉ. Les communautés à charte du Vivarais et les autres plus vieilles communautés d'habitants d'ancien régime ; suite (allant de Cros-de-Gévrand à Malons). = **Comptes-rendus critiques.** *Pierre Lavedan*. L'architecture gothique religieuse en Catalogne, Valence et Baléares. — *Ferran Soldevila*. Historia de Catalunya, II et III (remarquable). — *Louis-J. Thomas*. Montpellier, ville marchande (histoire économique et sociale de cette ville, des origines à 1870). — *V.-L. Bourrilly*. La vie et les institutions municipales de Marseille, des origines au XIXe siècle (résumé en moins de cent pages). — *Bernat Desclot*. Chronicle of the reign of king Pedro III of Aragon (traduite du texte original en catalan par F. L. Critchlow ; on voudrait être mieux renseignés sur les personnes et sur les faits essentiels). — Le P. *M. Gorce*. La France au-dessus des races (origines et formation de la nation française ; l'exposé ne dépasse pas l'époque mérovingienne). — *Gaston Dodu*. Les Valois (beaucoup de nouveau ; chapitre très neuf sur les « princes apanagistes »). — *René Grousset*. Histoire des Croisades et du royaume franc de Jérusalem (important pour l'histoire générale). — Mgr *Clément*. Le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, 1820-1830, et le drame de la Petite-Église. = Nécrologie : Mort du chanoine Firmin Galabert (décédé le 4 novembre 1935 dans sa cure de Montpezat. Bibliographie de ses œuvres). = Juillet. Jean BOUTIÈRE. Le troubadour Guilhem de Balaun (on publie de lui quelques poésies, avec un glossaire). = **Comptes-rendus critiques.** *J. Puig i Cadafalch*. La géographie et les origines du premier art roman (abondante documentation). — *G. Balencie* et *R. Ritter*. De Lourdes à Gavarnie (promenade historique et archéologique dans les hautes vallées de Bigorre). — Récentes publications sur l'ancienne littérature provençale. — *A. Boudon-Lashermes*. Histoire du Velay. I : Les vigueries carolingiennes dans le diocèse du Puy. *Jean Contrasty*. Pages d'histoire toulousaine. — *Maurice de Dainville*. L'enfance des églises du diocèse de Montpellier. — *Jean Donat*. Indemnités, traitements, salaires aux XVIIe et XVIIIe siècles en Rouergue. — *J. H. Baxter* et *Charles Johnson*. Mediaeval latin word-list from british and irish sources. — *Henri Stein*. Bibliographie des travaux de Léon-Gabriel Pélissier.

Annales historiques de la Révolution française. 1936, juillet-août. — M. EUDE. La politique sociale de la Commune robespierriste, le 9 thermidor (indique les mesures prises par la Commune contre le renchérissement des denrées et pour l'appli-

cation du maximum ; marque les traits essentiels du 9 thermidor et de la Commune). — G. HUBRECHT. La région sédanaise à la veille de la Révolution : les campagnes et leurs habitants. — H. CALVET. Le commissaire aux accaparements de la section des Champs-Élysées (il s'agit de Duguet). — C.-H. PEGG. Sentiments républicains dans la presse parisienne à partir du retour de Louis XVI jusqu'au rapport des sept Comités. — Ed. VELLAY. La Grande Peur à Saint-Rémy-de-Provence. = **Comptes-rendus.** *Robert Boutruche.* Quelques aperçus sur l'opinion anticoloniale en France depuis le XVIIIe siècle. — *Id.* Bordeaux et le commerce des Antilles françaises au XVIIIe siècle. — *Peter Richard Rohden.* Robespierre. — *Louis Gottschalk.* La Fayette comes to America. — *C. Constantin.* L'évêché du département de la Meurthe de 1791 à 1802. = Septembre-octobre. Général HERLAUT. La querelle de Bouchotte et de Custine (montre la patience de Bouchotte, qui supporta longtemps les insolences de Custine avant qu'il fût arrêté ; insiste sur le mérite du ministre, qui eut tant de mal à donner à l'armée des états-majors républicains). — H. BRUNSCHWIG. La lutte de l'Aufklärung contre les orthodoxes juifs en Prusse à la fin du XVIIIe siècle. — Alfred CHABAUD. La Marseillaise, chant patriotique girondin. = **Compte-rendu.** *J. M. Thompson.* Robespierre (important compte-rendu par G. Lefebvre). = Chronique régionale : Normandie.

Année politique française et étrangère. 1936, juillet. — Domenico RUSSO. Les problèmes de la Chine moderne selon un homme d'État chinois (pour Wang-Ching-Wei, le problème capital est celui de l'unité nationale). — M. BENOIT DE BEAULIEU. Ménélik II et l'Éthiopie (article fait à l'aide des notes du colonel Decaen, qui passa sept ans près de Ménélik et participa aux négociations du traité tripartite de 1906). — François WENDEL. L'Allemagne de 1933 à 1935 (intéressant résumé). — Charles-D. HÉRISSON. L'Angleterre, la France et le maintien de la paix dans le monde (important). = **Comptes-rendus.** *Georges Gurwitch.* L'idée du droit social. — *Id.* Le temps présent et l'idée du droit social. — *Id.* L'expérience juridique et la philosophie pluraliste du droit. = Octobre. Étienne FOURNOL. Batailles modernes contre la liberté (ce qui éloigne les hommes de la liberté c'est la souveraineté de l'instinct). — Bernard LAVERGNE. Simple note relative aux « Mythes » hitlériens (à propos de l'important ouvrage de François Perroux). — Gabriel-Louis-JARAY. La Tunisie politique et économique (intéressant). — Max SALVADORI. Des difficultés de la colonisation italienne en Abyssinie et de la colonisation européenne en pays tropicaux (étude très précise et pénétrante de tous les aspects du problème ; montre combien le succès de l'entreprise est douteux).

Bulletin de la Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la région parisienne (cf. t. CLXXVII, p. 663). Voici l'indication sommaire des articles parus depuis 1927, classés méthodiquement : Archéologie, art populaire, architecture civile : R. CROZET. Comment étudier une église rurale (n° 5, mai 1928). — ID. L'église de Saint-Leu d'Esserent, Oise (n° 10, septembre 1929). — L. MAYON. Le château de Vincennes : le donjon (n° 10, septembre 1929). — A. GINET. Une résidence royale au XVIIIe siècle : La Muette (n° 23, octobre 1932). — M. HOUDIN. L'imagerie chartraine (n° 23, octobre 1932). = Folklore, vie populaire : L. BADEY. Les proverbes de l'Orléanais (n° 7, décembre 1928). — A. GINET. Le feu de la Saint-Jean à Tavers (n° 27, octobre 1933). — Mlle L. HAVART. Contribution à l'étude du folklore : Crèvecœur-le-Grand et ses environs (n° 13, mai 1930). —

E. Lefèvre. Les feux traditionnels du Vermandois (n° 23, octobre 1932). — Id. Les anciennes coutumes de Crougis, Aisne (n° 33, avril 1935). — A. Parram. L'alimentation populaire à Courdimanche, Seine-et-Oise (n° 38, juillet 1936). = Histoire de Paris : J. Lorenzi. Origine des privilèges de la corporation des marchands de l'eau de Paris (n° 6, octobre 1928). — Id. La manufacture royale des glaces du faubourg Saint-Antoine (n° 24, janvier 1933). — Id. Le numérotage des maisons à Paris (n° 8, mars 1929). — Mme J. Bonnardot. La formation du faubourg Poissonnière et son développement à la fin du XVIIIe siècle (n° 29, avril 1934). — L. Brossolette. Une maison historique [l'hôtel nos 43-47, rue d'Auteuil] (n° 1, mai 1927). — G. Pellerin. La manufacture des Gobelins (n° 9, juin 1929). — F. Évrard. La vie à Paris sous la Terreur (n° 23, octobre 1932). — L. Mayou. Le bois de Vincennes (n° 22, juillet 1932). — A. Ginet. De la forêt du Rouvray au bois de Boulogne (n° 31, octobre 1934). = Histoire de la région parisienne : E. Fauve. Les incursions des Normands à Chartres : le siège de 914 (n° 8, mars 1929). — M. Houdin. Robert de Gallardon : la légende et l'histoire (n° 34, octobre 1935). — L. Risch. Les députés des environs de Paris aux Assemblées de Tours, 1308 (n° 7, décembre 1928). — Id. Autour du traité de Brétigny dans la région parisienne (n° 11, décembre 1929). — Id. Cinq-Mars et Richelieu à Chilly, près de Longjumeau (n° 3, décembre 1927). — Id. Les misères et les souffrances des environs de Paris au temps de la Fronde (n° 4, mars 1928). — M. Houdin. Une réception du duc de Vendôme au château d'Anet (n° 17, avril 1931). — F. Évrard. La vie chère à Versailles avant la Révolution (nos 20 et 21, janvier et avril 1932). — M. Belland. L'orage du 13 juillet 1788 à Montreuil-sous-Bois (n° 9, juin 1929). — Ch. Fauqueux. Beauvais en état de rébellion, an II-an III (n° 26, juillet 1933). — Id. Au lendemain du coup d'État de brumaire an VIII : l'effervescence à Crespy (n° 12, mars 1930). — F. Évrard. Le travail des enfants dans l'industrie, 1780-1870 (n° 37, avril 1936). — Mme C. Vidal. L'état économique de la Brie française au temps de la Révolution et de l'Empire (n° 25, avril 1933). — M. Houdin. L'abdication de Charles X à Rambouillet (n° 15, octobre 1930). — Ch. Fauqueux. Répercussion des Trois glorieuses à Beauvais et dans l'Oise (n° 24, janvier 1933). — Id. Répercussion des journées de février 1848 à Beauvais et dans l'Oise (n° 33, avril 1935). = Monographies de communes : E. Sergent. Bessancourt (n° 13, mars 1930). — Mme R. Fayol. Le Raincy (n° 26, juillet 1933). — Mlle A. Cornette. La dépopulation de Noyers-Saint-Martin en un siècle, 1830-1930 (n° 23, octobre 1932). — Pierre Raison. Domont (n° 20, janvier 1932). — Paul Raison. Étude sur la formation de quelques agglomérations de banlieue [Sarcelles, Saint-Brice, Villiers-le-Bel, Écouen et Piscop] (n° 24, janvier 1933). — Mlle Th. Laureille. Sartrouville (n° 34, octobre 1935). — O. Séron. Suresnes (n° 2, octobre 1927). — A. Ginet. Un village du Val de Loire : Tavers, Loiret (n° 24, janvier 1933). — J. Breton. Vie sociale et vie morale à Vallières-les-Grandes, Loir-et-Cher (n° 26, juillet 1933).

Bulletin hispanique. 1936, juillet-septembre. — Georges Gaillard. L'architecture catalane (à propos du livre récent sur l'*Architecture gothique religieuse en Catalogne, Valence et les Baléares*, par Pierre Lavedan). — Gabrielle Vilar-Berrogain. Trois documents pour l'étude de l'administration intérieure du royaume d'Aragon ; suite (confirmation par Jean II, roi d'Aragon, de deux pragmatiques d'Alphonse IV au sujet des droits de lezda, 10 janvier 1459. Pragmatique par le même Jean II

réformant le contrôle des comptes par le « maestre racional », 10 mars. III : Cession et emphytéose par Jean II de la chancellerie, de la bailie et sous-bailie de Perpignan à Antoine Andrès, 31 janvier 1473. Ces textes sont tous en latin). — Georges CIROT. Mariana jésuite. I : La jeunesse (à Alcalá et Simancas, 1554 ; son enseignement à Rome, 1561 ; Lorette, 1565 ; la Sicile, 1567, puis Paris, 1569. Malade d'épuisement, il fut renvoyé en Espagne, 1574. C'est alors qu'il se fit historien ; il écrivit en latin, de manière à en assurer la diffusion dans la *Cosmopolis* des latinisants). — Ramon ESQUERRA. Judicios de Saint-Évremond sobre España y la literatura española. — Suzanne DOBELMANN. Note au sujet des derniers livres de M. Menéndez Pidal. — Suzanne DUVERGÉ. Un empoisonneur aux gages de Charles le Mauvais : maître Angel (il disparaît en 1366, sans qu'on sache où ni comment). — Hugues VAGANAY. Les *Heures* de la Croix ont-elles été connues de la liturgie espagnole? (on en suit encore la trace en 1549). — Paul COURTEAULT. Le voyage de Mme d'Aulnoy en Espagne (il est attesté par un acte des archives départementales de la Gironde daté du 19 décembre 1678). — Simone MAS DE GARMA. Notice nécrologique sur le littérateur Valle Inclan, mort le 5 janvier 1936, suivie d'une abondante bibliographie. = **Comptes-rendus.** *Ramón Menéndez Pidal.* Historia de España. T. II : España Romana, 218 av. J.-C.-414 ap. J.-C. (œuvre due à la collaboration de huit historiens). — *Lewis Hanke.* Las teorias politicas de Bartolomé de Las Casas. — *Ernst Lewalter.* Spanish-jesuitische in deutsch-lutherische Metaphysik des 17 Jahrh. — *Augustin G. de Amezúa.* Lope de Vega en sus cartas. — *Agustin Millares Cubas.* Diario de don Antonio Betancourt en Las Palmas de Gran Canaria (fin du XVIIIe siècle et début du XIXe). — *E. Schramm.* Donoso Cortés ; Leben und Werk eines spanischen Antiliberalen (utilise des documents inédits). — *Alberto Lamar Schweyer.* Memorias de Doña Eulalia de Borbón, ex-infanta de España, 1864-1931. = Octobre-décembre. G. CIROT. Notes sur l'historiographie hispano-portugaise ; suite. II : L'histoire ancienne du Portugal d'après un Portugais du XVIIe siècle ; III : Ocanpo, Medina, Marineo, Guevara et Mexia critiqués par un contemporain (copieux extraits qui remplissent les pages 426-443). — A. K. JAMESON. Lope de Vega's knowledge of classical literature (nombreux extraits d'auteurs latins). — Jacqueline CHAUMIÉ. La correspondance des agents diplomatiques d'Espagne en France pendant la Révolution ; suite : 1792. — G. CIROT. Le chemin de Compostelle, d'après Madoz et Morales. — Robert RICARD. A propos d'une nouvelle édition des *Cartas marruecas* de Caldaso (ces notes ont été rédigées à de longs intervalles entre 1766 et 1774, en tout cas après l'ambassade d'El-Ghazzâl en Espagne, 1766). = **Comptes-rendus.** *F. Deshoulières.* Éléments datés de l'art roman en France ; évolution du style (le véritable art roman apparaît avec tous ses éléments aux environs de l'an mille. C'est une solide contribution à l'étude des origines de l'art roman). — *Raymond Rey.* La sculpture romane languedocienne (très remarquable ; beaucoup de photographies, mais trop souvent médiocres). — *Emilio Camps Cazorla.* El arte románico en España. — *Maria Elena Gómez Moreno.* Breve historia de la escultura española.

Études. 1936, 5 juillet. — Yves DE LA BRIÈRE. Histoire religieuse du temps présent. Le désarroi de l'Europe et l'angoisse de la France. = 20 juillet. Giovanni HOYOIS. Les Congrès de Malines : 1863-1936. De Montalembert à nos jours. = 5 août. Joseph LECLER. Au Mexique. Politique religieuse et sociale de M. Cárdenas

(elle continue celle de son prédécesseur Calles). — Marcel LOBIGNAC. Ismaël ou Isaac. Regard sur la Palestine (la crise palestinienne depuis avril). — André ARNOU. Peuples nantis et nations prolétaires (montre l'illusion de ceux qui croient que la conquête coloniale peut donner satisfaction aux peuples prolifiques. Un « développement harmonieux ne peut s'effectuer que dans une solidarité internationale »). = 20 août. Victor DILLARD. Inquiétudes belges. Grèves, rexisme, question flamande (croit que le rexisme est en train de toucher ses limites). = 5 septembre. Alexandre BROU. Dans la Chine d'il y a deux mille ans. = 20 septembre. Joseph LECLER. L'idée de croisade. Ses origines d'après les travaux récents (d'après *Carl Erdmann*. Die Entstehung des Kreuzzugsgedankens, qui montre que le développement de l'idée de croisade marche de pair avec le renouveau de l'autorité pontificale). — Joseph ARENDT. Le VIe Congrès de Malines. Un succès inespéré. — Yves DE LA BRIÈRE. L'histoire religieuse du temps présent. L'objection de conscience serait-elle parfois légitime? (examen du point de vue théologique de l'objection de conscience qui se répand dans les « milieux de droite » français). = 20 octobre. R. DE LAPOMARÈDE. Le Japon à la croisée des chemins. Démocratie sociale ou militarisme social. — Alexandre BROU. Missions. Au Japon : catholicisme ou patriotisme (pour éviter aux catholiques japonais l'accusation d'antipatriotisme, l'autorité religieuse autorise, depuis mai 1936, la participation à certaines cérémonies jusqu'ici interdites). = 5 novembre. Jacques HÉRISSAY. La vie religieuse sous la Terreur. A Paris, le quartier du Jardin des Plantes. — Jacques PAGET. Sur les rives de la Baltique. Races et religions (la situation des diverses religions dans les pays baltes). = 20 novembre. Louis JALABERT. Le sauveur de la Turquie : Mustapha Kemal (sa vie jusqu'en 1919 ; à suivre). — Joseph LECLER. La vie chère en France au XVIe siècle. Une crise de quatre-vingts ans (suite au numéro suivant). = 5 décembre. Louis JALABERT. Mustafa Kemal ; fin. = 20 décembre. Jules LEBRETON. La crise anglaise : la Couronne, l'Église et le Pays. = 1937, 5 janvier. Yves DE LA BRIÈRE. L'histoire religieuse du temps présent : liberté de la presse et doctrine catholique. = 20 janvier. Robert D'HARCOURT. Catholicisme, hitlérisme, bolchevisme. En Allemagne, les forces en présence (montre combien est radicale l'hostilité de l'hitlérisme contre les confessions religieuses qu'il veut détruire). — Jules LEBRETON. Foi dogmatique et foi mystique. A propos des derniers livres de M. Loisy.

La Grande Revue. 1936, octobre. — André GAYOT. Hommes nouveaux : M. Charles Spinasse. — Ruben BLANK. La paix par l'entente anglo-franco-américaine. — Joseph CERNESSON. Études classiques et croisières méditerranéennes. — André GAYOT. Hommes nouveaux : M. Yvon Delbos. — FERNARD-DEMEURE. Principe des nationalités et guerre espagnole. — Albert BAZOUIN. Lamartine et le principe de non-intervention en 1848. — Jean DE SAINT-CHAMANT. Quelques droits nouveaux du citoyen soviétique, d'après la constitution. — Régis MICHAUD. La réélection de Franklin Roosevelt. — Marc SEMENOFF. Quelques vieilles données du problème sémite. — Lieutenant-colonel Émile MAYER. Juifs et Arabes en Palestine.

Humanisme et Renaissance. T. III, 1936, fasc. II. — Raymond LEBÈGUE. Horace en France pendant la Renaissance ; suite (montre la vogue croissante d'Horace pendant tout le XVIe siècle). — Lynn THORNDIKE. Astronomy at Paris

around 1485 and 1360 (d'après le manuscrit 454 de la Bibliothèque nationale de Berne). — Alice HULUBEI. Naldo Naldi. Étude sur la Joute de Julien et sur les Bucoliques dédiées à Laurent de Médicis (à suivre). — Pierre DU COLOMBIER. Le mausolée du connétable en l'église Saint-Martin de Montmorency (description d'après le *Mercure de France* de juillet 1740 ; six figures). — E. DROZ. Rabelais versificateur. = Chronique des ventes : livres et autographes. = Fasc. III. J. LESELLIER. L'absolution de Rabelais en Cour de Rome. Ses circonstances, ses résultats (la bulle du 17 janvier 1536, qui l'absout du crime d'abandon de son ordre religieux). — R. MORÇAY. L'avènement du lyrisme au temps de la Renaissance (le retour au lyrisme est un héritage de la chanson populaire et il s'est fait par l'intermédiaire de la musique et des musiciens). — R. LEBÈGUE. Horace en France pendant la Renaissance ; suite (de 1549 à 1560). — A. HULUBEI. Naldo Naldi ; fin. — Pierre DU COLOMBIER. Le graveur Laurent Penni. = **Comptes-rendus.** *Raoul Morçay.* Histoire de la littérature française publiée par J. Calvet. T. III : La Renaissance, 2e partie. — *Id.* L'humanisme et la littérature en Brabant. — *Pierre de Montera.* L'humaniste napolitain Girolamo Carbone. — *Paul Nève de Mévergnies.* Jean-Baptiste Van Helmont, philosophe par le feu. — *Eugène Tisserant.* Bibliothèques pontificales. = Bibliographie : Analyse des revues.

Journal des Savants. 1936, juillet-août. — Louis BRÉHIER. Le Mont-Saint-Michel dans l'art français du Moyen Age (à propos de l'ouvrage de Germain Bazin : *Le Mont-Saint-Michel*, étudié de très près à la fois comme œuvre d'art et comme place de guerre souvent menacée). — Jean BAYET. L'agonie de la République romaine (sur le tome II de *La République romaine de 133 à 44 av. J.-C.* par Gustave Bloch et Jérôme Carcopino ; c'est « une grande œuvre de psychologie historique »). — Jean CHARBONNEAUX. Les villas minoennes de Tylissos (sur les *Études crétoises* de Joseph Hazzidakis, t. III. On y constate la persistance des cultes et des croyances anciennes). = **Comptes-rendus.** *E. Ciccotti.* La civiltà del mondo antico. — *Raymond Rey.* La sculpture romane languedocienne. — *Élie Lambert.* Caen roman et gothique (précise heureusement la chronologie de l'architecture de la Normandie au Moyen Age). — *Jean Destrez.* La « pecia » dans les manuscrits universitaires du XIIIe et du XIVe siècle (livre remarquable par son exécution matérielle, par l'étendue des recherches et par les résultats obtenus. Il éclaire, écrit A. Coville, « tout un chapitre de l'histoire du travail intellectuel au Moyen Age »). = Septembre-octobre. Charles PICARD. La Crète au déclin de la civilisation « minoenne » (analyse du remarquable ouvrage de Sir Arthur Evans sur le palais de Minos à Knossos, qui est maintenant terminé avec le tome IV). — Jean BAYET. L'agonie de la République romaine ; suite et fin de l'article critique sur le tome II et dernier de la *République romaine de 133 à 44 avant J.-C.* (à quoi se rattache le curieux problème de la dictature : « L'acte véritablement révolutionnaire qui a ouvert les voies à la monarchie est l'élection de Q. Fabius Maximus par le peuple, après le désastre de Trasimène »). — Gustave SOULIER. Les rapports de la Chine et de l'Italie à la fin du Moyen Age (à propos de l'ouvrage de L. V. Pouzina sur *La Chine, l'Italie et les débuts de la Renaissance, XIIIe-XIVe siècles.* Ouvrage qui « se réduit à des observations de détail qu'on aimerait voir mieux ordonnées et discutées avec un esprit critique plus en éveil »). — H. D. Le cinquantenaire de l'École britannique d'Athènes. = **Livres nouveaux.** Platone, Il simposio, con introduzione e commentari di *Umberto Galli* (bon ouvrage de vulgarisation compétente).

— *A. Dieudonné.* Monnaies féodales françaises. Tome IV du *Manuel de numismatique française*, par A. Blanchet et A. Dieudonné (ici, c'est M. Blanchet qui tient la plume pour recommander l'œuvre de son collaborateur). — *Seton Lloyd.* Mesopotamia. Excavations on Sumerian sites. — *Job of Edessa.* Book of treasures. Syrian text edited and translated by *A. Mingana.* — *W. Harvey.* Church of the Holy Sepulchre Jerusalem et Structural Survey (deux beaux albums présentant des plans géométriques à grande échelle).

Mercure de France. N° 921. — Louis CHOCHOD. Les lettrés annamites et les concours du mandarinat. = **Comptes-rendus.** *A. van Gennep.* Le folklore de la Flandre et du Hainaut. — *Maurice Crampon.* Le culte de l'arbre et de la forêt en Picardie. — *R. de Westphalen.* Petit dictionnaire des traditions populaires messines. — *Dmitri Mirejkowsky.* Jésus inconnu (œuvre entachée d'hérésie et qu'aucun lecteur catholique ne pourra lire sans révolte ; mais le drame de la crucifixion ébranle fortement ceux de notre temps). = N° 922. René MARTIAL. Race et immigration (le métissage opposé au racisme). — Paul JACOBY. Les « khlystes » de Russie (histoire d'une secte qui se forma en Russie vers le milieu du XVIIe siècle, pour combattre l'Église officielle de Moscou, en s'inspirant du paganisme pour aboutir à la prostitution sacrée). = **Comptes-rendus.** *Louis André.* Les sources de l'histoire de France au XVIIe siècle (t. VIII et dernier de cette remarquable bibliographie). — *Maurice Duval.* Religion, superstition et criminalité. — *Camille Savoire.* Regard sur les temples de la franc-maçonnerie (son grave défaut est d'être une société dissimulée, de camaraderie politique et sociale). — *Jean Marquès Rivière.* Comment la franc-maçonnerie fait une révolution. — *Edward Westermarck.* Pagan survivals in Mohammedan civilisation (étudiés surtout en ce qui concerne le Maroc, espagnol et français ; plein de faits et d'idées). — *W. von Wartburg.* Évolution et structure de la langue française (relève un grand nombre d'erreurs et de partis pris désagréables pour les Français). — Chanoine *C. Looten.* La pensée religieuse de Swift et ses antinomies. — *A. Robinet de Cléry.* La politique douanière de l'Allemagne depuis l'avènement de Caprivi jusqu'à nos jours. — *Pozzi.* Les coupables (le gouvernement russe est seul responsable de la Grande Guerre et il a trompé le gouvernement français. Cette thèse ne résiste pas à un examen des faits et des documents). — *Vaucher* et *Siriex.* L'opinion britannique, la Société des Nations et la guerre italo-éthiopienne. = N° 923. François DUHOURCAU. Esquisse de Napoléon Bonaparte (sa nature physique ; ce qu'il tenait de sa mère et de la Corse). — André GIRARD. En Bulgarie ; valeurs spirituelles et rôle de la France (« on peut être sûr que tout ce que nous y sèmerons nous sera rendu au centuple »). = **Comptes-rendus.** *Louis Mandin.* La psychologie du doit de réponse (à propos d'un livre de M. Marius Latour publié à la librairie Félix Alcan). — *Gabriel Trarieux d'Egmont.* Le thyrse et la croix (sur le mystère du Christ). — *René Baschet.* Histoire du cubisme (qui « n'est pas mort »). — *Arthur Byhan.* La civilisation caucasienne. — *E. Mackay.* La civilisation de l'Indus ; fouilles de Mohenjo-Daro et d'Harappa ; traduit par *H. Collin-Delavaud.* — *Bartolomeo-Nogara.* Les Étrusques et leur civilisation. — Le mandement des évêques allemands et la lutte anticatholique dans le Troisième Reich, août 1936 (long article par *Jean Guiton*). — Capitaine *Alfred Dreyfus.* Souvenirs et correspondance. — Baron *Boris-Noldé.* L'alliance franco-russe ; les origines du système diplomatique d'avant-guerre. — *Ch. Appuhn.* La crise de juillet 1914. Documents saxons et wurtembergeois. — *Roland de Marès.* L'entente italo-

allemande et l'Europe centrale. = N° 924. Ernest LÉMONON. Naples hier ; souvenirs (la Naples fasciste s'annonce fort belle ; mais c'est à la Naples d'hier que l'auteur veut dire adieu : « Naples, patrie d'élection du romantisme... »). = **Comptes-rendus.** *E.-L. Guernier.* Le destin des continents. Trois continents, trois civilisations, trois destins (présente des considérations « du plus haut intérêt », mais qui soulèvent de nombreuses contradictions). — *Ambroise Got.* Une victoire de la colonisation française en Tunisie (le plus récent recensement de la population en Tunisie est des plus favorables en ce qui concerne la population française. « La population italienne, en dehors de Tunis, est en légère diminution, passant de 44,721 unités à 44,411, tandis que la française monte de 57,778 à 65,368). — *Stephen Chauvet.* L'île de Pâques et ses mystères. — The Bantic tribes of South-Africa, t. IV. — *L. S. O'Malley.* Popular Hinduism. = N° 925. René PINON. En Palestine : l'Angleterre entre le Sionisme et le nationalisme arabe. — GAUTIER-DAUVERNAY. Moralités pour le centenaire d'Érasme (qui était un international et fut le prince des humanistes). = Histoire (longue liste des livres nouveaux publiés en France : *Robert Cohen.* La nouvelle histoire grecque. — *Robert Forrer.* L'Alsace romaine. — *Georges de Lagarde.* La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age. — *André Martin* et *Gérard Walter.* Catalogue de l'histoire de la Révolution française. — *Ch.-H. Pouthas.* La jeunesse de Guizot, 1787-1814. — *Galtier-Boissière.* L'histoire de la Troisième République. — *Recouly.* François-Joseph. — *Jocelyn-Émile Ollivier.* La dépêche d'Ems. — *Marcel Coulon.* Alfred Dreyfus et Jean Calas. — La correspondance de Sainte-Beuve (la nouvelle édition, parvenue au tome II, n'ira sans doute pas plus loin : elle entraîne de trop grands frais). = N° 926. Mario MEUNIER. L'humanisme et les nécessités d'aujourd'hui. — A. RIVOALLAN. Irlande et Angleterre. — W. DRABOVITCH. Autour du « matérialisme dialectique ». = **Comptes-rendus.** *Lionel Robbins.* La grande dépression, 1929-1934 (sur l'amélioration des conditions économiques). — *Hippolyte Delehaye.* Les légendes hagiographiques (3e édition revue, avec une bibliographie plus abondante ; mais il faut savoir que, si les noms de lieu sont fort nombreux, il ne faut pas en conclure qu'ils supposent toujours l'existence du culte d'un saint). — L'obéissance selon saint Ignace de Loyola (longue dissertation). — *Victor Marguerite.* Avortement de la S. D. N. — *Édouard Driault.* La paix de la France. — *André Gide.* Retour de l'U. R. S. S. (il est dommage que l'auteur ne soit pas plus familiarisé avec l'histoire russe). — L'amitié franco-britannique. — A propos du suaire de Cadouin (comment l'Église interprète les suaires, et notamment celui de Cadouin ; il importe de savoir que, dans un cas pareil, le pape n'est pas et ne peut pas être considéré comme infaillible). = N° 927. Gustave COHEN. Expériences théophiliennes (expression qui est empruntée au *Miracle de Théophile*, œuvre de Rutebeuf, et à un examen en Sorbonne qui est un grand succès de fou-rire). — Adolphe MORTIER. Luigi Pirandello (célèbre dramaturge italien qui vient de mourir le 30 décembre 1936). — Nina GOURFINKEL. La lutte pour Pouchkine (à l'occasion du centenaire de sa mort, le 10 février 1937). = Revue de la quinzaine : Histoire de l'art (La sculpture grecque, par *Charles Picard ;* La statuaire du Moyen Age anglais, par *Arthur Gardner ;* Italian sculpture of the Renaissance, par *Eric Maclagan ;* Conférences faites à l'Université Harvard ; La cathédrale de Parme, par *Laudedeo Testi ;* Corrège et Raphaël, par *Adolfo Venturi ;* Le paysage italien, par *Buscaroli ;* Historia del arte hispánico). = Notes et documents scientifiques : Étienne BRANLY. La découverte de la T.

S. F. = Notes et documents politiques : Le droit des gens existe-t-il désormais? (peut-être, si l'on suit le préambule du Covenant de la S. D. N.).

Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Fondation Eugène Piot, t. XXXV (Paris, Ernest Leroux, 1935-1936, 1er et 2e fasc.). — Ces fascicules contiennent les articles suivants : André PARROT. Sur quelques statuettes de Mari (recueillies dans le temple d'Ishtar à Mari, sur le Moyen Euphrate, en Syrie). — Charles BOREUX. Une tête « amarnienne » en bois (elle est actuellement au Louvre et appartient à la fin de la XVIIIe dynastie. C'est une tête royale). — Marcel LAUNEY. Un « pégase » archaïque de Thasos. — Alfred MERLIN et J. D. BEAZLEY. Une nouvelle amphore du « peintre de Berlin » (elle a été découverte dans les fouilles du prince de Canino et provient de la collection Campana). — Alfred MERLIN. Le Zeus fulminant du « Peintre d'Altamura » (cratère attique, actuellement au Petit-Palais de Paris). — Étienne MICHON. La « Suppliante Barberini » (au Musée du Louvre). — J. CHARBONNEAUX. « Jeune femme au péplos brodé » (statuette de bronze au Musée du Louvre ; on peut la situer entre 420 et 400. Elle représente sans doute une Ménade faisant une libation). — Louis LESCHI. Mosaïque à scènes dionysiaques provenant de Djemila-Cuicul, Algérie (elle appartient sans doute au début du IIIe siècle de notre ère ; nouvelle preuve de la diffusion des croyances dionysiaques dans l'Afrique du Nord). — Carle DREYFUS. Une plaque d'émail mosane au Musée du Louvre (plaque en cuivre doré, émaillée, champlevée et partiellement cloisonnée, datant de la fin du XIIe siècle ; le sujet représenté est la Résurrection du Christ). — Jacques DUPONT. Un triptyque de Jean Bourdichon, au Musée de Naples. = Liste des 75 gravures dans le texte et hors du texte.

Polybiblion. 1936, juin. — *Jules Lebreton* et *Jacques Zeiller*. Histoire de l'Église. T. II : De la fin du IIe siècle à la paix constantinienne. — *Jean Déniau*. La commune de Lyon et la guerre bourguignonne. — *Pierre Janelle*. L'Angleterre catholique à la veille du schisme. — *Joachim Kuhn*. La princesse Mathilde. = Juillet. Abbé A. VINCENT. Écriture sainte (compte-rendu de trente-six ouvrages). — *Jean Gaudemeth*. La collation par le roi de France des bénéfices vacants en régale, des origines à la fin du XIVe siècle. — *Louis de La Vallée-Poussin*. Dynasties et histoire de l'Inde depuis Kanishka jusqu'aux invasions musulmanes. — *Bernard Hildesheimer*. Les assemblées générales des communautés de Provence. — *M. Leproux*. Le général Dupont, 1765-1840. = Août-septembre. *A. Lods*. Des prophètes à Jésus. Les prophètes d'Israël et les débuts du judaïsme. — *Ch. Guignebert*. Le monde juif vers le temps de Jésus. — *P. de Labriolle*. La réaction païenne. — *R. Cadiou*. La jeunesse d'Origène. — *Herman Van der Linden*. L'hégémonie européenne, période italo-espagnole. = Octobre. *Louis Delaporte*. Les Hittites. — *Bartolomeo Nogara*. Les Étrusques et leur civilisation (très graves défectuosités dans la traduction). — *J.-R. Palanque, G. Bardy, P. de Labriolle*. De la paix constantinienne à la mort de Théodose. — *Guy de Valous*. Le monachisme clunisien des origines au XVe siècle. — Abbé *G.-A. Simon*. L'abbé Pierre-François Jamet, second fondateur de l'Institut du Bon-Sauveur, recteur de l'Académie de Caen, 1762-1845. — *P. Sauvage*. L'Église est-elle pour ou contre la guerre (excellentes réflexions d'E. Jordan). = Novembre. *A. Moret*. Histoire de l'Orient. — *Charles Diehl* et *Georges Marçais*. Le monde oriental de 395 à 1081. = Décembre. *René Grousset*. Histoire des Croi-

sades et du royaume franc de Jérusalem, t. III. — *Georges de Lagarde*. La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age (très bon travail).

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure. T. XXI, 1936, juillet-octobre. — Excursion archéologique du 7 juillet 1936 (à noter l'abbaye de Celles-sur-Belle, maison génovéfaine, qui doit son clocher à Louis XI ; cloître du XVIIe siècle et son histoire par l'abbé Texier, secrétaire de la Commission). — Docteur Jean TEXIER. Le château de Dampierre (château fort construit vers l'an mille, démantelé en 1587 après la bataille de Coutras, restauré au XVIIe siècle et vendu en 1795 comme bien national). — ID. Saint-Hilaire de Melle (église du XIIe siècle, remarquable surtout par la richesse de sa décoration). — Docteur LAMY. Discours prononcé à l'église Saint-Pierre de Melle, qui date du premier quart du XIIe siècle. — Liste des monuments historiques classés du département de la Charente-Inférieure.

La Révolution française. 1936, 2e trimestre. — Hermann WENDEL. Henri Heine et la Révolution française (elle fut l'objet de sa plus grande passion). — Albert MEYNIER. La terre et le paysan de la Révolution à l'Empire, 1789-1815 (premier article : La situation en 1789). — Andrée GOBERT. Le district des Enfants-Trouvés au faubourg Saint-Antoine en 1789 (à suivre ; description topographique). — Jules DUHEM. Fragments inédits du chevalier de Vivens et de Montesquieu sur une nouvelle théorie du vol des oiseaux, 1742 (publie les textes). — B. MIRKINE-GUETZÉVITCH. Les principes de la Révolution (montre que les récentes critiques faites par M. Tardieu sont historiquement insoutenables). = 3^e trimestre. Édouard HERRIOT. Fouché et Robespierre (conférence faite à la Sorbonne le 25 mars 1936). — Étienne FOURNOL. Le caractère international de la Révolution française (la Révolution a fondé le système des droits nationaux, opposé au système de la vieille diplomatie de la monarchie). — B. MIRKINE-GUETZÉVITCH. L'abbé Sieyès (son rôle est fini dès 1789, quoiqu'il ait « vécu » jusqu'en 1836). — André DECENSIÈRE-FERRANDIÈRE. La Constitution de 1793 (c'est la seule bonne constitution que la France ait eue ; c'est la plus démocratique). — Fernand DEHOUSSE et Albert PARISIS. Notes sur l'histoire diplomatique de l'Escaut de 1789 à 1815. — Ph. SAGNAC. Les thèses d'histoire moderne en vue du diplôme d'études supérieures à la Faculté des lettres de Paris, session de juin 1936 (analyse rapide). = **Comptes-rendus.** *G. Blondeau*. Les assemblées bailliagères d'Amont pour les élections aux États-Généraux de 1789. — *Friedrich Sieburg*. Robespierre. — *Peter Richard Rohden*. Robespierre, die Tragödie des politischen Ideologen. — *Ferdinand Boyer*. Les Tuileries sous la Convention, le Directoire ; le Conseil des Cinq-Cents au Palais-Bourbon. — *Jean Hanoteau*. Le ménage Beauharnais, Joséphine avant Napoléon. — *Id.* Les Beauharnais et l'Empereur. — *Victor Bibl.* François II, le beau-père de Napoléon. — *Harry Elmer Barnes*. The history of western civilization. = 4^e trimestre. Édouard CHAPUISAT. Le passage des Alliés en Suisse en 1813. — Albert MEYNIER. La terre et le paysan de la Révolution à l'Empire, 1789-1815 ; fin. — Roman RIAZA. Les idées politiques de Martinez Marina et leur importance dans son œuvre scientifique. — Henry Bertram HILL. L'influence française sur les constitutions de l'Europe, 1795-1799 (celles du Valais, des Républiques helvétique, batave, cispadane, cisalpine, ligurienne, romaine, parthénopéenne, de Lucques ; à suivre).

Revue archéologique. 1936, avril-juin. — G. CONTENAU. Les fouilles en Asie

occidentale, 1934-1935 (dans les pays de Sumer et d'Akkad, en Assyrie et en Iran, en Phénicie et en Palestine). — Pierre-Maxime SCHUHL. Le « cheval de Troie » (c'est sans doute le souvenir d'un rite funéraire où se serait rattachée une ruse de guerre si l'on se rappelle le caractère surnaturel souvent attaché au cheval dans l'Antiquité). — Geneviève L. MICHELI. Recherches sur les manuscrits irlandais décorés (ceux de Saint-Gall et de Reichenau ; le tétraévangile n° 51[a] ; le codex 1395, qui contient des fragments d'évangéliaire ; la grammaire de Priscien et le *De rerum natura* de Bède. Cinq planches de photographie). — Jean ADHÉMAR. La fontaine de Saint-Denis (elle orne la grande cour de l'École des Beaux-Arts ; son histoire. C'est Félibien qui a trouvé le nom de son donateur : soit Hugues Foucault, abbé de Saint-Denis de 1186 à 1197, soit son successeur, Hugues de Milan, mort en 1204. Tout autour de la vasque, dans une trentaine de médaillons, sont sculptées en fort relief, et en partie mutilées, des têtes de face ou de profil ; elles se rapportent à une époque où le culte de l'Antiquité allait disparaître). — Louis ROBERT. Les inscriptions grecques et latines de Sardes. — La bibliographie et la bibliothèque de Salomon Reinach (sa bibliothèque est aujourd'hui conservée à Lyon). = **Comptes-rendus.** *Marg. Bieber.* Entwicklungsgeschichte der griechischen Tracht (remarquable étude sur l'évolution du costume antique). — *Léon* et *Jacques Heuzey.* Histoire du costume depuis l'Antiquité : Égypte, Mésopotamie, Syrie et Phénicie. — *N. Valmin.* Rapport préliminaire sur l'expédition en Messénie, 1934 (consacré surtout à l'acropole préhistorique de Malthi, bourg rural et très primitif). — *Julius Früber.* Die Komposition der archaischen und frühklassischen griechischen Metopenbilder (beaucoup de lacunes et documentation insuffisante). — *K. Schefold.* Untersuchungen zu den Kertscher Vasen. — *D. Schlumberger.* Les formes anciennes du chapiteau corinthien en Syrie, en Palestine et en Arabie. — *Eleazar L. Sukenik.* Ancient synagogues in Palestine and Greece. — *Robert Forrer.* L'Alsace romaine (remarquable). — *Robert Gérard.* Un prieuré bénédictin sur la route des pèlerinages : Saint-Gilles de Montoire. — *M. Deshoulières.* Éléments datés de l'art roman en France. — *Adolphe Gros.* Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie (important et d'une exécution remarquable).

Revue d'histoire de l'Église de France. 1936, avril-juin. — Joseph DEDIEU. Henri de Rohan et les guerres de religion (son rôle de 1615 à 1629 ; l'auteur attaque vivement l'Histoire de la Réforme française de *John Viénot*). — Augustin FLICHE. Les études d'histoire ecclésiastique régionale (regrette la dispersion des efforts et l'insuffisante préparation scientifique des travailleurs). — R. FOREVILLE. Une lettre inédite de Jean de Salisbury, évêque de Chartres (datant de 1174-1175). = **Comptes-rendus.** *G.-G. Lapeyre.* L'ancienne église de Carthage. — Dom *Ildefons Herwegen.* Saint Benoît. — *Gustave Schnürer.* L'Église et la civilisation au Moyen Age, t. II. — *John Viénot.* Histoire de la Réforme française, de l'édit de Nantes à sa révocation (c'est l'œuvre d'un apologiste, dit J. Dedieu). — Mgr *Fourier Bonnard.* Les relations de la famille ducale de Lorraine et du Saint-Siège dans les trois derniers siècles de l'indépendance. — *Alcime Bachelier.* Le jansénisme à Nantes. — *Louis Madelin.* La Contre-Révolution sous la Révolution, 1789-1815. — R. P. *Siméon Vailhé.* Vie du P. Emmanuel d'Alzon. — *Alec R. Vidler.* The modernist movement in the Roman Church. — Dom *L.-H. Cottineau.* Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés, fasc. I. — *Jean Donat.* Une abbaye cistercienne et son budget au XVIIIe siècle. — *Paul-Egon Hübinger.* Die weltlichen

Beziehungen der Kirche von Verdun zu den Rheinlanden. — *Leo Just.* Clemens XI und der Code Leopold, 1701-1710. — *Georg Schreiber*, etc. Wallfahrt und Volkstum in Geschichte und Leben. = Chronique d'histoire régionale : Ile-de-France, Maine, Touraine, Anjou, Normandie, Bretagne, Poitou, Angoumois, Aunis et Saintonge. = Revue des périodiques. = Juillet-septembre. Camille AYMONIER. Montaigne incrédule? (non, toute sa vie il a témoigné de sentiments chrétiens et pratiqué le catholicisme ; son hostilité contre la Réforme n'a jamais varié). — Léonce CELIER. L'ambassade de l'Ordre de Malte à Paris et ses archives. — André LATREILLE. L'Église et l'État en France sous le Premier Empire (résumé de ses thèses, rédigé par l'auteur). = **Comptes-rendus.** *Jean Gaudemet.* La collation par le roi de France des bénéfices vacants en régale, des origines à la fin du XIVe siècle (important compte-rendu). — *Paul Vignaux.* Luther, commentateur des *Sentences.* — *Pierre Imbart de La Tour.* Les origines de la Réforme. T. IV : Calvin et l'Institution chrétienne. — *Georges Lefebvre.* Napoléon. — *Marcel* et *Christiane Dickson.* Les églises romanes de l'ancien diocèse de Chalon, Cluny et sa région. — *Louis de Lacger.* Juifs, païens et chrétiens. Le christianisme aux origines et à l'âge apostolique. — Abbé *Boulenger.* Histoire générale de l'Église, vol. IV et V (information parfois trop insuffisante). — *Térence P. McLaughlin.* Le très ancien droit monastique de l'Occident. — *Étienne Gilson.* La théologie mystique de saint Bernard. = Chronique d'histoire régionale : Berri, Limousin, Marche, Auvergne, Bourbonnais, Nivernais, Lyonnais, Dauphiné, Savoie, Provence, comté de Nice, Corse. = Octobre-décembre. H. O. EVENETT. Pie IV et les bénéfices de Jean du Bellay (étude sur les bénéfices français vacants en Curie après le concordat de 1516 ; le roi laissa le pape disposer des bénéfices de Jean du Bellay en échange d'un bref général d'exemption). — Gabriel LE BRAS. Notes de statistique et d'histoire religieuse (suite de l'intéressante enquête dont les résultats ont déjà paru dans les t. XVII (1931), XVIII (1932) et XIX (1933). Excellentes observations). — Guy DE VALOUS. Le monachisme clunisien, des origines au XVe siècle (résumé par l'auteur de sa thèse de doctorat ès lettres). = **Comptes-rendus.** *Émile Lesne.* Histoire de la propriété ecclésiastique en France, t. III. — *Guillaume Farel.* Summaire et briefve declaration d'aulcuns lieux fort necessaires à ung chascun chrestien pour mettre sa confiance en Dieu et ayder son prochain. — *Agnès Siegfried.* L'abbé Frémont, 1852-1912. = Chronique d'histoire régionale : Guienne et Gascogne, Languedoc, Béarn et Pays basque, Comté de Foix et Couserans, Roussillon.

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. 1936, janvier-mars. — A. PÉRATÉ. Pierre de Nolhac, 1859-1936 (sa biographie). — Louis BIGARD. Le comte Réal (l'affaire des Nantais ; le Journal des patriotes de 89 ; Gracchus Babeuf et la conspiration des « Égaux »). — Henri LEMOINE. Un compte de la vicomté de Paris au XIVe siècle (inachevé). — Jacques WILHELM. Le labyrinthe de Versailles labyrinthe de verdure dessiné par Le Nôtre en 1669 sur l'emplacement du « Petit bois vert » de l'ancien parc ; quelques-unes des fontaines représentent les fables d'Ésope. Les sculpteurs du labyrinthe et leurs appointements. La « machine des fables d'Ésope », d'après les comptes des bâtiments du roi, 1674-1677. Bibliographie). — Paul DESLANDRES. Bibliographie de Seine-et-Oise en 1935. = Avril-juin. L. BIGARD. Le comte Réal ; suite et fin (la marche vers Brumaire et le coup d'État. Réal chargé de la police de sûreté, an IV, et comte de l'Empire ; Napoléon tombé, il s'empresse d'adhérer à la Restauration ; mais, ayant refusé d'ouvrir les portes

de Paris aux Cosaques en 1815, il est exilé. Il se réfugie aux États-Unis, revient en France et meurt subitement, le 6 mai 1834, à l'âge de soixante-dix-sept ans). — Edmond LERY. Les salons de Versailles sous Louis-Philippe ; les deux duchesses de Duras. — Charles MONTJEAN. La troupe de Molière à Saint-Germain-en-Laye au XVIIe siècle (avec une signature de Molière). = 1936, n° III. Ferdinand BOYER. Les statues de Marly au Palais-Bourbon sous le Premier Empire. — A. GUÉRIN. Le mobilier du château de Pontchartrain en 1689 et 1721. — André LELARGE. Chirurgiens et médecins parisiens au XVIIe siècle, originaires de Poissy : Jacques Le Large, chirurgien-barbier, 1600-1672, et Pierre Le Large, premier médecin de la reine de Portugal, 1632-1674 (tableau des examens que devaient subir les étudiants; négociations qui aboutirent au mariage du jeune roi du Portugal, Alphonse de Bragance, avec Mlle d'Aumale, le 25 juin 1666. Pierre Le Large, premier médecin de la reine, reçut la décoration du *Christ-Roi*. Après la mort de sa femme, il rentra en France et mourut à Paris le 31 janvier 1674). — Henri LEMOINE. La Maréchaussée des chasses et voyages du roi, 1772-1790 (elle eut fort à faire pour réprimer les émeutes qui se multiplièrent pendant les dernières années de l'ancienne monarchie).

Revue de Paris. 1936, 15 octobre. — Maréchal PÉTAIN. La préparation militaire (nécessité de procéder à cette préparation et de l'organiser). — Robert DREYFUS. Mme Straus et Marcel Proust (et lettres de Proust à Mme Straus, 1890-1921). — *** L'évolution des amitiés italiennes (en 1935). — André PIERRE. L'U. R. S. S. et la Mongolie extérieure (comment se forma, depuis 1924, la République dite populaire de Mongolie). — André PIERHAL. Littérature hitlérienne. — Albert FLAMENT. Tableaux de Paris (la mort de Jean Charcot et la prise de l'Alcazar de Tolède). = 1er novembre. Jacques BARDOUX. J'accuse Moscou... (d'avoir comploté contre la France en contribuant à la préparation d'un coup de force communiste et au déclenchement d'une guerre entre l'Allemagne et la France). — Edmond DELAGE. Tour d'horizon maritime. — Madeleine POULAINE. En Côte-d'Ivoire (la vie biblique et la mosquée de Bobo-Dioulasso). — Pierre DE LACRETELLE. Lamartine et Léon de Pierreclau (d'après une correspondance inédite). — Robert DE SMET. La littérature dramatique en Angleterre (de Shakespeare à Frank Vosper). — A. ALBERT-PETIT. L'histoire (parle des *Tableaux de la vie antique*, par Michel ROSTOVTZEFF ; de la *Civilisation hellénistique*, par M. TARN, membre de l'Académie britannique ; de *La belle Madame Tallien*, par la princesse DE CHIMAY ; des *Études d'archéologie et d'histoire*, par M. PIGANIOL, etc.). = 15 novembre. Gaston BOUTHOUL. L'expérience actuelle et les colonies, avant et après la Conférence impériale. — Bertrand DE JOUVENEL. La guerre d'Espagne (avec une carte). — Marcel THIÉBAUT. Léon Tolstoï ou Les fruits du Journal-intimisme. — ***. La nationalisation de l'aéronautique (et la redoutable conséquence de la gestion directe par l'État). — François LEUWEN. Le Congrès de Biarritz (d'après un article de Maurice Sarraut dans la *Dépêche de Toulouse*). — Albert FLAMENT. La comtesse Adhéaume de Chevigné (après la mort récente de la comtesse, née Laure de Sade ; ses rapports avec Marcel Proust). = **Bibliographie.** *Ferdinand Brunot.* Histoire de la langue française, t. VIII : Le français hors de France au XVIIIe siècle. = 1er décembre. André MAUROIS. Les Tudors et les Stuarts (chapitres détachés d'une *Histoire générale de l'Angleterre* dont M. Maurois est l'auteur. Il y trace les portraits d'Henri VIII, d'Édouard VI, de Mary Tudor et d'Élisabeth. Attendons la suite). — Comte DE

FELS. L'office du blé (établissement public jouissant aujourd'hui de la personnalité civile et de l'autonomie financière). — Roland DE MARÈS. Où va la Belgique? (où l'on trouve l'origine de l'expression *Rex*, qui signifie « une mystique autoritaire s'inspirant à la fois du fascisme italien et du national-socialisme allemand »). — H. ALLAIN-TARGÉ. Au temps de Sadowa (lettres écrites par lui à ses parents de Paris, juin 1866 au 6 juin de l'année suivante. Communiquées par Me Suzanne de la Porte). — Baron K. REILLE. La chasse à courre (et son organisation aux temps anciens). — E. GASPARDONE. Fouilles d'Indochine (avec une carte ; au Laos, au Tonkin, au Tchampa, au Cambodge et à Angkor). — Marcel THIÉBAUT. Léon Tolstoï ou Les fruits du Journal-intimiste. — A. ALBERT-PETIT. L'histoire. = 15 décembre. Louis XV. Lettres inédites de Louis XV à son petit-fils, l'infant Ferdinand de Parme, présentées par Philippe AMIGUET (lettres provenant des archives des Bourbon de Parme ; ce sont quarante-trois lettres ou, pour la plupart, de simples billets, allant du 1er novembre 1769 au 25 avril 1774 ; le roi voulait renseigner son petit-fils sur les menus faits de la Cour et de la Ville). — André MAUROIS. Les Tudors et les Stuarts (Élisabeth et la mer ; l'Angleterre au temps d'Élisabeth et de Shakespeare). — Comte DE PERETTI DELLA ROCCA. Briand et Poincaré (souvenirs pris sur le vif). — Stefan ZWEIG. La résurrection de Georges-Frédéric Hændel, 1737-1741. — W. DRABOVITCH. La vie en U. R. S. S., d'après la presse soviétique (entre ce que raconte la presse et le tableau de la vie russe, « il y a un abîme ; et nous n'avons rien dit ni sur l'invraisemblable budget soviétique, ni sur le fonctionnement des kolkhoses, ni sur les usines géantes ». En fait, depuis longtemps, les Soviets ne jouent aucun rôle en Russie). — Jules BERTAUT. Nice second Empire (Nice est « la contrée de l'illusion et sa vogue ne fait que commencer »). — R. ROUSSY DE SALES. La réélection du président Roosevelt. — Paul ALFASSA. Rubens et son temps. — Albert FLAMENT. Paris-Londres (Londres à la veille du Couronnement ! Le roi et « la divorcée » !).

Revue des Deux Mondes. 1936, 15 octobre. — Louis MADELIN. L'ascension de Bonaparte. II : La campagne d'Italie (comment il réforma l'armée, conquit les duchés de Parme et de Modène, rançonnés conformément aux ordres du Directoire, et fit son entrée solennelle à Milan le 15 mai. « Au Luxembourg, maintenant, il faisait peur »). — Daniel HALÉVY. Pour l'étude de la Troisième République (la date initiale du régime : 9 janvier 1879, où le Sénat fut, pour la première fois, soumis à la réélection d'un tiers. Les pistes à suivre). — Frédéric ECCARD. Les Bolcheviks jugés par les Trade-Unions (d'après le récent ouvrage de Walter Citrine, secrétaire général des Trade-Unions anglais : *I search for truth in Russia*). — Maurice LEVAILLANT. Chateaubriand, peintre de Juliette Récamier (lettres de Mme de Staël, 1807-1812). — Henriette CELARIÉ. En Tchécoslovaquie. II : Slovaques et Moraves. — Raymond LAS VERGNAS. Un écrivain catholique anglais : Maurice Baring. — Général BOICHUT. Carnet de route d'un instituteur ancien du 53e, 1914-1918. = 1er novembre. Louis MADELIN. L'ascension de Bonaparte. III : Le proconsulat d'Italie. — Albert-Émile SOREL. Lettres à Albert Eynaud (écrites par Sorel ; il renseigne son intime ami sur ses travaux littéraires, sur les romans qu'il prépare ; mais le futur historien est encore plus préoccupé par l'unité allemande qui se prépare que par la question romaine. Suite le 15 novembre et le 1er décembre, où l'on assiste à la mort de Sainte-Beuve). — Maximilien DELOCHE et PIDOUX DE LA MADUÈRE. Une sœur ignorée de Richelieu (elle s'appelait Isabelle de La Ma-

duère du Plessis ; qui se laissa séduire par Louis Pidoux de La Maduère, en 1613. Reniée par sa famille, oubliée par le futur cardinal, alors simple évêque de Luçon, elle mourut le 5 juin 1618, à l'âge de soixante-dix ans). — J. Rouch. Avec Charcot dans l'Antarctique. — Paul Hazard. Le troisième centenaire de l'Université Harvard (ce nom est celui d'un ami des lettres qui légua la moitié de ses biens pour ériger le collège qui est maintenant Harvard). — René Pinon. Le discours du roi Léopold III, le 14 octobre 1936 (qui constate une scission profonde entre Wallons et Flamands, pour aboutir à ce qu'on appelle maintenant le mouvement rexiste). = 15 novembre. Louis Madelin. L'ascension de Bonaparte. IV : Fructidor (Bonaparte en Italie ; ses grands projets. Le Directoire le rappelle ; mais, tout d'abord, il va prendre la tête de la délégation française à Rastadt, et il rentre à Paris, résolu à renverser le Directoire qui avait édifié sa fortune). — Verax. Le général Metaxas (l'actuel président du Conseil des ministres du royaume hellénique). — Raymond Isay. Les expositions universelles. I : Celle de 1855 (suite et fin le 1er décembre). — Hugues Delorme. Souvenirs des cafés littéraires (Catulle Mendès, Georges Courteline, Ernest La Jeunesse, Émile Bergerat, Raoul Ponchon, etc.). — Marie-Louise Pailleron. Chateaubriand, Madame Récamier et les *Mémoires d'outre-tombe*. — Robert d'Harcourt. Fulda et Nuremberg (conférence épiscopale réunie pour opposer un front commun au bolchevisme. Le IIIe Reich consent à se servir du catholicisme, mais non à le servir ; c'est la croix gammée en face de Rome). — Georges Benoit-Guyod. Madame Royale à sa sortie du Temple (la dernière fille de Louis XVI, qui fut échangée en 1795 contre quatre Conventionnels et plusieurs autres agents de la Convention ; son voyage très surveillé jusqu'à Huningue, aux portes de Bâle, où eut lieu l'échange. Elle fut désormais Madame Royale, ayant quitté la prison pour l'exil. Elle devint duchesse d'Angoulême). — Verax. L'amiral Horthy (aujourd'hui dictateur de Hongrie). — Bernard Faÿ. La campagne électorale aux États-Unis. — L. Gabriel-Robinet. Choses vues aux vallées d'Andorre (en marge de la guerre civile d'Espagne). — René Pinon. Nouvelle violation du traité de Versailles (et le front anticommuniste : Allemagne, Japon, Italie). = 15 décembre. Paul Gautier. Necker Staël de Holstein : lettres au roi Joseph Ier, 1800-1801 (ces lettres proviennent de la collection Primoli. Celles de la présente livraison, qui vont du 28 décembre 1800 au 18 décembre 1801, sont écrites au « citoyen » Joseph Bonaparte, alors au Congrès de Lunéville, jusqu'au 7 février 1801. Mme de Staël lui écrit soit de Paris, soit de Mortfontaine et le renseigne sur les événements du jour. Joseph rentre ensuite à Paris et Mme de Staël à Coppet. Le 10 septembre, elle écrit : « Tout ce qui vient de vous a, vous le savez, une grande puissance de bonheur ou de malheur sur ma vie. » Le 19 octobre, elle écrit : « La paix de l'Angleterre est la joie du monde ; la mienne, à moi, c'est que ce soit vous qui la fassiez »). — Joseph Bédier. La poésie en France aux jours de la première croisade (conférence faite à l'Université Harvard). — Jacques Le Boulangois. L'Écosse à trois (impressions produites par une visite du pays et par le souvenir de Marie Stuart). — Lieutenant-colonel Ch. Bugnet. Foch et Clemenceau (de Doullens à Retondes). — Fidus. Silhouettes contemporaines : Daniel Halévy. — Louis Gillet. Rubens et son temps. — René Pinon. Chronique de la quinzaine (l'Espagne, champ de bataille internationale, et la crise dynastique en Angleterre).

Revue des Études anciennes. 1936, juillet-septembre. — A. Schiffer. Aristote

à Athènes et Callisthène à Babylone. — Alexander Haggerty KRAPPE. La naissance de Commode dans l'*Histoire Auguste* (les récits concernant l'amour adultère de l'impératrice Faustine sont des racontars sans fondement : ils proviennent d'une ancienne superstition suivant laquelle les enfants jumeaux sont les fruits d'un adultère ; peut-être même peut-on les rapprocher de contes indiens très anciens et d'un récit islandais datant de la fin du Moyen Age). — Ferdinand LOT. La « Notitia dignitatum utriusque imperii » ; ses tares, date de sa composition, sa valeur (c'est un texte composite exécuté entre 379 et 406-408, avec des additions exécutées vers 425. Texte inquiétant « précieux toutefois, à condition d'être manié avec précaution ». Quatre appendices : l'un sur la date du partage de l'Illyrie entre l'Occident et l'Orient, l'autre sur les monnaies, le dernier sur le partage définitif de l'Empire. En fin de compte, « la majeure partie des textes peut être interprétée dans un sens ou dans l'autre, selon l'humeur des érudits ». Pour terminer, un tableau des forces militaires de l'Empire romain d'après la *Notitia*). = Chronique gallo-romaine. = Chronique de toponymie. XIX : Le Bourbonnais. = **Comptes-rendus.** *A. Moret.* Histoire de l'Orient, t. I et II. — *G.-E. Broche.* Pythéas le Massaliote. — *H. Tiersch.* Artemis Ephesia. — *G. Contenau* et *R. Ghirschman.* Fouilles de Tépé-Giyan près de Néhavend, 1931-1932. — *Emma Edelstein.* Xenophontisches und Platonisches Bild des Sokrates. — *H. Cherniss.* Aristotle's criticism of presocratic philosophy. — *H. L. Lévy.* The invective in Rufinum of Claudius Claudianus (intéressante et consciencieuse édition). — *L. Robert Pind.* What Rome has left us. — *A. Labhardt.* Contributions à la critique et à l'explication des gloses de Reichenau. — *Cornelius Joannes Maria-Joseph van Beek.* Passio sanctorum Perpetuae et Felicitatis (texte en grec et latin d'après les manuscrits). = Chronique des études anciennes (à voir les conseils pour la publication des inscriptions et sur la façon d'abréger). — Le lydien et le lycien sont-ils des langues indoeuropéennes? — La langue des Rhètes. = T. XXXVIII, n° 4, octobre-décembre 1936. Paul CLOCHÉ. Remarques sur l'emploi de la *Graphè Paranomôn* (étude sur le mécanisme juridique, sur ses succès et insuccès. Abolie par la révolution de 411, définitivement avec la démocratie en 403). — R. VALLOIS. La « Geranos » de l'Artémison de Délos. — A. GRENIER. Le Brusq-Six-Fours (ancien *Tauroentum* étudié par Eugène-H. Duprat, peut-être confondu avec *Littarista*?). — A. GRENIER. Chronique gallo-romaine. — P. FOUCHÉ. Chronique de toponymie ; suite : Le Roussillon et la Cerdagne française. — Ph.-E. LEGRAND. Hérodote II, 142-143 (étude sur les sources du livre II). — Henri HENNE. Note sur le règne conjoint de Philométor, du futur Évergète II et de Cléopâtre II. = **Bibliographie.** *A. S. Ferguson.* Walter Scott, *Hermetica*, t. IV (note critique sur le livre d'un éminent érudit mort en février 1935). — *G. Glotz* et *R. Cohen.* Histoire grecque. T. III : La Grèce, 404-336. — *Alois Gotsmich.* Probleme des frühgriechischen Plastik. — *Albrecht Götze.* Hethiter Churriter und Assyrer (intéressant ouvrage qui nous fait mieux comprendre l'évolution historique de la Mésopotamie). — *Louis Delaporte.* Les Hittites (tableau d'ensemble sur la civilisation hittite). — *René Labat.* Le poème babylonien de la création. — *William Arthur Heidel.* Hecataeus and the egyptian priests in Herodotus book II. — *Claire Préaux.* Les ostraka grecs de la collection Charles-Edwis Wilbour au Musée de Brooklyn. — *Oscar Leuze.* Die Satrapieneinteilung in Syrien und Zweistromlande 520-320 (ouvrage posthume consacré à l'étude des satrapies perses). — *Wilhelm Kubitschek.* Studien zur Geographie des Ptolemæus.

— Forma orbis Romani, cartes IV et V. — *Camille Jullian*. Lettres de Italie-Allemagne, 1880-1883. — *Rudolf Beutler*. Philosophie und Apolog nutius Felix. — *Jean Cousin*. Études sur Quintilien. — *William Henri Pa* The greek mss. of the New Testament at Mount Sinai. — *Gustave Bardy*. R sur saint Lucien d'Antioche et son école (contribution de premier ordre à ancienne de l'Église). = Chronique des études anciennes.

Revue des Études napoléoniennes. 1936, juin. — Émile FRANCESCHINI. sous Napoléon. Le gouvernement du général Morand ; suite (conflit d avec le préfet du Liamone, Arrighi). — Souvenirs du colonel Vergniau par A.-M. GOSSEZ ; suite (l'École polytechnique sous l'Empire). — An FEUERBACHS. La mort du maréchal Berthier, 1er juin 1815. = Juillet. Ém CESCHINI. La Corse sous Napoléon ; suite (l'anarchie continue malgré les général Morand et de deux préfets). — Commandant Jean REGNAULT. lisation et la concentration de 1815. — Édouard DRIAULT. Un républic léonien : Armand Carrel, 1800-1836. — Consignes secrètes données à la guerre anglaise pour la garde de Napoléon à Sainte-Hélène. = Août. DRIAULT. L'arc de triomphe de la Révolution, 29 juillet 1836. — Sou colonel Vergnaud ; suite (la garnison de Metz et la retraite de Russie). = **rendu.** *Georges Lefebvre*. Napoléon (excellent ouvrage). = Septembre. Ém CESCHINI. La Corse sous Napoléon. Les dernières années du gouverne général Morand (les menées anglaises). — Souvenirs du colonel Vergniaud à Vérone en 1813). — F. DUTACQ. Lectures napoléoniennes (long et in compte-rendu des thèses de *André Latreille*. Napoléon et le Saint-Siège, 1 et Le catéchisme impérial de 1806). = Octobre. Yvonne BEZARD. Souv Bonapartes aux bords du Léman. — Murat à Naples. Lettres inédites (1814). — Souvenirs du colonel Vergniaud ; suite (en Italie ; le couronneme lie, la défection de Murat, la campagne d'Italie de 1814). = **Comptes** *Ernest Naef*. Salomon-Guillaume Counis, peintre de S. A. I. la grande- de Toscane. — *André Monglond*. La France révolutionnaire et impériale. de bibliographie méthodique et description des livres illustrés. T. IV : 1

Revue de Saintonge et d'Aunis. 1936, livraison 1. — Tony SAUVEL. L reliefs romans de Surgères. — Paul ROBERT. Les Dusault, juges de Sain (Charente-Inférieure) depuis le XVe siècle. — Mlle Alice DROUIN. Les mara d'Aunis et de Saintonge (jusqu'en 1789 ; suite : île de Ré). — Léon MASSIO prétation de deux chroniques du XIIIe siècle : Clovis, Pépin le Bref et Cha en Saintonge (d'après deux chroniques : *Tote l'histoire de France* et la c dite saintongeaise du Pseudo-Turpin ; M. Massiou donne une nouvelle é *Tote l'histoire de France* jusqu'à la défaite des Hongrois et des Norm IXe siècle).

Revue des Questions historiques. 1936, juillet. — Jean COLLOT. La M. de Belsunce (officier de l'armée royale à Caen en 1789). — Comte Ét CHABANNES-LA PALISSE. Camp de Boulogne, 1745 ; fin (l'échec). — Fran RAYNAL. Un loyal serviteur de Philippe le Bel : Pierre Flotte. — Robert L Un entrepreneur à l'Ile-Royale : Gratien Darrigrand, 1684-1754 (les forti de Louisbourg en 1725 et 1726 ; nombreuses pièces de ses procès). — Nicola CHASINOV. Chronique russe. = **Comptes-rendus.** *Giovanni Amato*. La r

Catilina. — *François Vermale.* Le père de Casimir Perier (1743-1801). — *Raffaelle Ciampini.* La caduta della Monarchia, 1792. — *Georges Lefebvre.* Napoléon. — Abbé *Jean Bindet.* L'évêque constitutionnel de la Marche : François Bécherel. — *Eugen von Frauenholz.* Das Heerwesen der germanischen Frühzeit, des Frankenreiches und des ritterlichen Zeitalter. — *Suzanne Tassier.* Histoire de la Belgique sous l'occupation française en 1792 et 1793. = Septembre. Jean COLLOT. La mort de M. de Belsunce ; fin. — Paul DUDON. Disciples et admirateurs florentins de Lamennais (prêtres et Dominicains dont les lettres attestent la fidélité de 1832 à 1834). — H. CHAVANNE DE DALMASSY. Les Français de Maranhao (efforts des Français à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle, dont témoigne la ville de Sao Luiz de Maranhao). — Charles CHESNELONG. Correspondance inédite, 1869-1870, avec notes inédites de Raymond LARRABURE. — Jacques GAUSSERON. Augustin Cochin et l'histoire sociologique. = **Comptes-rendus.** *Ernst Leipprand.* Heinrich von Treitschke im deutschen Geistesleben des 19 Jahrhunderts. — *James Hogan.* Négociations de M. le comte d'Avaux. — *Domingo F. Sarmiento.* Facundo. = Novembre. Jean LEMOINE. La première du *Cid* et pièces relatives à la première du *Cid.* — P. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE. La Commune de l'an II. La Commune hébertiste. — André RAVRY. La presse et l'histoire : Canada, Mexique, Uruguay. = **Chronique.** Ouvrages sur la Révolution et l'Empire. = **Compte-rendu.** *Ernst Schüle.* Russland und Frankreich vom Ausgang des Krimkriegs bis zum italienischen Krieg, 1856-1859.

Revue de Synthèse. 1936, juin. — Gaston ZELLER. Histoire d'une idée fausse (remarquable article qui montre comment s'est formée la conception simpliste de la politique extérieure française qui attribue à tous les régimes qui se sont succédé en France le même dessein d'acquérir « les frontières naturelles ». Ce dessein, inconnu des hommes d'État d'ancien régime, apparaît dans les premiers mois de la Convention ; ce sont certains historiens du XIXe siècle qui, à la suite d'Augustin Thierry, Henri Martin et surtout Albert Sorel, ont prétendu lui trouver des antécédents monarchiques). — Lucie VARGA. Un problème de méthode en histoire religieuse : le catharisme (montre les déficiences de l'Histoire de l'inquisition au Moyen Age par *Jean Guiraud;* l'auteur ne s'est jamais placé sur le plan religieux de l'époque). — Communications pour servir au vocabulaire : Budget, par J. HAENDLER ; Clergé, par C. TOUSSAINT. — Lucien FEBVRE. Les massacres de Septembre : une monographie générale (à propos du livre de *P. Caron*). — Marc BLOCH. A propos d'une histoire de petite ville française (il s'agit de l'Histoire de Pont-Saint-Esprit par *Marcel Gouron*). — P. LEUILLIOT. Histoire de la Révolution française (revue critique de livres récents). = **Comptes-rendus.** Kulturwissenschaftliche Bibliographie zum Nachleben der Antike. I. Bd : Die Erscheinungen des Jahres 1931. — *J. Bratianu.* Recherches sur Vicina et Cetatea Alba. = Octobre. Numéro consacré aux Sciences de la Nature et à la Synthèse générale. A. REYMOND. La pensée philosophique en Suisse romande. — L. LIMENTANI et R. MONDOLFO. Formes et tendances actuelles du mouvement philosophique en Italie. — Ph. DEVAUX. Les modèles de l'expérience. — O. NEURATH. L'Encyclopédie comme « modèle ». — B. VON JUHOS. Discussion logique de certaines expressions psychologiques. — Projets d'articles pour le Dictionnaire historique des sciences dans leur rapport avec la philosophie : Ch. SERRUS. Jugement. — A. RIVAUD. Le *Platon* de M. Léon Robin. — V. FELDMAN. Le problème de l'art.

Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. 1936, janvier-février. — Ernest SEILLIÈRE. L'évolution morale dans le théâtre d'Henri Bataille (suite dans la livraison mars-avril et fin en mai-juin). — Louis DUMONT-WILDEN. L'œuvre d'Henri Pirenne, historien de la Belgique (où il est traité surtout d'histoire sociale et politique). — Docteur P.-F. ARMAND-DELILLE. Les résultats économiques et sociaux de l'assainissement des marais Pontins (depuis 1918 ; les résultats économiques sont particulièrement intéressants). — Émile CORNAERT. Les corporations françaises d'autrefois et le capitalisme (depuis la fin du XVe siècle ; cet aspect de leur histoire apporte une confirmation nouvelle de l'extrême diversité de l'institution corporative et de l'imprécision du terme même de corporation). — Chanoine Ch. CORDONNIER. Un précurseur italien de la renaissance pédagogique française du XVIe siècle : Silvio Antoniano, 1540-1603. — André LALANDE. Allocution prononcée à l'occasion du décès de M. Edmond Goblot (correspondant de l'Académie, décédé le 5 août 1936 à l'âge de soixante-seize ans ; auteur d'un remarquable *Traité de logique*, 1918). — ID. Allocution prononcée à l'occasion du décès de M. José Limantour, associé étranger, et d'Auguste Dubois, spécialiste des doctrines économiques. — ID. A l'occasion du décès de M. Auguste Deschamps, directeur de la *Revue économique et sociale*. — Henry TRUCHY. Allocution prononcée à l'occasion du décès de Rudyard Kipling. = **Comptes-rendus bibliographiques.** Le tome X de l'*Encyclopédie française*. — Mme *Vega*. Henri Heine peint par lui-même et par les autres. — *Henri Hauser*. La paix économique. — *Théodore Johan*. Les féministes avant le féminisme, 2e série. — Docteur *Alexis Carrel*. L'homme, cet inconnu. — *Louis Réau* et *Gustave Cohen*. L'art du Moyen Age et la civilisation française (ouvrage de tout point remarquable). — *Raoul Allier*. Magie et religion (ouvrage clair, méthodique, puisé aux meilleures sources). — Le R. P. *Yves de La Brière*. L'Église romaine et son gouvernement. — *Georges Lefebvre*. Napoléon (livre considérable ; l'auteur caractérise Napoléon un « héros romantique » : c'est sa marque principale). = Mars-avril. Édouard CHAPUISAT. Soulavie et la politique du Comité de Salut public à Genève (d'après une correspondance inédite de François Barthélemy ; en annexe sont publiées vingt-trois lettres de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse du 28 août 1793 au 20 septembre 1803). — Miaïl MANOILESCO. Genèse et destinée du corporatisme contemporain. — André LALANDE. La vie et l'œuvre de Charles Lyon-Caen, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, décédé en 1936). — Baron Ernest SEILLIÈRE. Notre section de morale sous la monarchie de Juillet (il y est parlé surtout de Jouffroy et de Tocqueville, puis de Gobineau). = **Compte-rendu bibliographique.** *Gilbert Chinard*. La vie américaine de Guillaume Merle d'Aubigné. = Mai-juin. L. RIVIÈRE. L'abdication du roi de Siam (expose les circonstances qui ont amené l'abdication du roi Prajadhipok le 24 juin 1932 ; nouvelle constitution promulguée le 10 décembre suivant ; elle crée une Assemblée du Peuple élue pour quatre ans. Quant à la famille royale, elle déclare que les membres de la famille royale sont déclarés « au-dessus des fonctions publiques », c'est-à-dire qu'ils sont incapables de régner). — D. ROUSTAN. Projet d'une édition des œuvres complètes de Malebranche. — Alfred JACOBSON. L'aspect moral et économique de la mise en valeur des colonies (et du rôle créateur de l'ingénieur colonial). — Rapport sur le concours pour le prix Le Dissez de Penanrun à décerner en 1936 (l'Académie désigne pour recevoir ce prix M. Kharachnick, ingénieur en chef de la ville de

Saint-Étienne). = **Comptes-rendus bibliographiques.** Comte *Colbert Maulevrier.* Voyage dans l'intérieur des États-Unis et au Canada ; publié par *Gilbert Chinard.* — *Albert Buisson.* Le chancelier Antoine Duprat. — *Louis de Voinovitch.* Histoire de la Dalmatie (« c'est l'œuvre d'un historien, mais d'un historien patriote »). — *Gaëtan Pirou.* Le corporatisme (mince plaquette, mais contient beaucoup d'idées et de faits). — *Jean Dabin.* La philosophie de l'ordre juridique positif. — Mme *Manon Cormier.* Madame Juliette Adam, ou l'aurore de la Troisième République. — *R.-G. Nobécourt.* Armand Carrel journaliste (bonne biographie d' « un noble écrivain qui avait une âme élevée »). — *Yepes* et *Pereira da Silva.* Commentaire théorique et pratique du Pacte de la Société des Nations et des statuts de l'Union panaméricaine. — Introduction aux sciences économiques et juridiques (publiée par la Société royale d'économie politique au Caire). — *M. Welter.* Histoire de la Russie communiste, 1917-1935 (ouvrage d'un témoin bien informé). — Annuaires de l'Association yougoslave de droit international, 1931-1934. — *Jean-Paul Garnier.* La tragédie de Dantzig, 1772-1793 (ouvrage fondé sur la correspondance inédite des agents français accrédités à la fin du XVIIIe siècle près du Sénat de la ville libre). — *Fernand Aubier.* Le sentiment religieux et la religion (critiques sur le fond, par André Lalande). — *Albert Kammerer.* La mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité ; t. II en deux volumes (fondé sur des documents de première main, publié sous les auspices du roi Fouad Ier). — Vicomte *de Guichen.* La guerre de Crimée, 1854-1856, et l'attitude des Puissances européennes. — *Jacques Ancel.* Géopolitique. Manuel géographique de politique européenne, t. I et II (important travail exécuté par un savant qui possède une connaissance exceptionnelle de son sujet). — *Pierre Reynaud.* La lutte contre le chômage en Allemagne. — *Marcel Reinhard.* Le département de la Sarthe sous le régime directorial (remarquable thèse de 630 pages). — Duc *de Lévis-Mirepoix.* Philippe le Bel (avec un plan de Paris sous ce roi). — *Louis Rivière.* Un centre de guerre secrète : Madrid, 1914-1918 (le centre des services d'espionnage, propagande, sabotage des Allemands contre les Puissances alliées, de 1914 à 1918, a été la ville de Madrid). — *Georges Ripert.* Le régime démocratique et le droit civil moderne. — *Lucien Brocard.* Les conditions générales de l'activité économique. — *E.-L. Guernier.* Le destin des continents (ces continents sont l'Europe et l'Afrique, qui est dans sa dépendance économique, l'Asie et l'Amérique. « Pour rétablir l'ordre dans le monde, il faudrait organiser les échanges commerciaux entre ces trois blocs). — *Fernand Payen.* Raymond Poincaré chez lui, au Parlement, au Palais. — *Pierre Cauboue.* Introduction à l'étude de la Banque. — *Jacques Chevalier.* Pascal (il est convaincu que Pascal est l'auteur du *Discours sur les passions de l'amour*). — *Jean de La Harpe.* De l'ordre et du hasard : le réalisme critique d'Antoine-Auguste Cournot. — *Saavedra Lamas.* Tratado general para reforzar los medios de conservar la Paz. — Journal d'Alexandre Ribot (notes prises par A. Ribot pendant sa présidence du Conseil des ministres en mars 1917).

Revue historique de Bordeaux. 1936, juillet-septembre. — Simone Dalby. L'instruction publique à Bordeaux pendant la Révolution ; suite (écoles primaires, écoles et pensions privées). — Théodore Ricaud. Le Musée de peinture et de sculpture de Bordeaux, de 1830 à 1870 ; suite. — Cordozo de Bethencourt. Épopée italienne en l'honneur du maréchal d'Ornano. Bordeaux, 1602. — Maurice Birot. La salle des concerts du Grand-Théâtre et le plafond de Franceschini, 1780. —

A. A. M. Un jeu de paume sur la paroisse Saint-Rémy au XVIe siècle. = **Comptes-rendus critiques.** Docteur *André Cheynier.* Jouannel « grand-père » de la préhistoire (sa biographie et catalogue de son œuvre, 1801-1845). — *Pierre Le Gentilhomme.* Trouvaille de monnaies d'or des Mérovingiens et des Wisigoths à Bordeaux en 1803.

Revue historique de droit français et étranger. 1936, juillet-septembre. — Félix OLIVIER-MARTIN. Des divisions de louage en droit romain (expose la théorie récente du jurisconsulte hollandais J. Voet). — Noël DIDIER. Le droit de liget dans la coutume de Hainaut (étude sur le droit de liget ou ligesse ; dans les textes du XIIe siècle, on a cru considérer comme « liges » tous les hommages et tous les fiefs ; mais il faut distinguer l'hommage lige et l'hommage ample. A partir de 1619, tous les hommages sont réputés amples, s'il n'appert du contraire. En appendice sont publiés des textes tirés des archives de l'État à Mons). — Robert LANZAT, conseiller à la Cour d'appel de Bangkok. La responsabilité collective au Siam (elle a été supprimée par une loi du 16 juillet 1837). — F. JOÜON DES LONGRAIS. La portée politique des réformes d'Henry II d'Angleterre en matière de saisine (dissertation très fortement appuyée par les documents anglais ; importante contribution fournie par le *Liber pauperum* de Vacarius, publié par la Selden Society en 1927. Henry II a voulu distinguer le procès de saisine du procès de propriété). = **Comptes-rendus.** *Hildegard Berthold, Karl Hahn* et *Alfred Schultze.* Die Zwickauer Stadtrechtsreformation 1339-1569. — *Ch.-Edmond Perrin.* Essai sur la seigneurie rurale en Lorraine, d'après les plus anciens censiers, et Essai sur la fortune immobilière de l'abbaye alsacienne de Marmoutiers aux Xe et XIe siècles (très importantes études sur la seigneurie rurale en Lorraine). — *Carl Moser-Nef.* Die freie Reichsstadt und Republik Sanct-Gallen, t. III et IV. — *Emilio Albertario.* Studi di diritto romano (t. III consacré aux obligations) et Introduzione storica allo studio del diritto romano giustiniano, 1re partie. — *A. Esmein.* Le mariage en droit canonique (t. I et II, remis au jour par MM. Genestal et Dauvillier ; les retouches au texte primitif étaient imposées par les progrès de l'histoire des sources). — *W. Plöchl.* Das Eherecht des Magister Gratianus (bonne étude sur les unions non sacramentelles, les empêchements, la fermeté du lien et ses effets. L'auteur ignore la bibliographie française). — *E. Lesne.* Histoire de la propriété ecclésiastique en France, t. III (où sont étudiés l'inventaire de la propriété, les églises et trésors des églises, du commencement du VIIIe siècle à la fin du XIe). — *Heinrich Sproemberg.* Die Entstehung der Grafschaft Flanders, t. II (concerne les origines du comté de Flandre, 864-892). — *Paul Joers.* Römisches Recht (nouvelle édition de cet excellent livre, par *E. Kunkel*).

Syria. 1936, 3e fasc. — Ch. VIROLLEAUD. Hymne phénicien au dieu Nikal et aux déesses Košarôt provenant de Ras-Shamra. — Robert AMY et Henri SEYRIG. Recherches dans la nécropole de Palmyre. I : L'hypogée de Iahai, fils de Barikhi, petit-fils de Timarsô, planches XXV-LII. — J. CANTINEAU. Tadmorea ; suite (statues équestres devant le temple de Be el Šemêl ; textes grec et palmyrénien en photographie). — René DUSSAUD. Cultes cananéens aux sources du Jourdain, d'après les textes de Ras-Shamra (planches LIV-LV). = **Bibliographie.** *G. Contenau* et *R. Ghirsman.* Fouilles de Tiepe-Giyan, près de Néhavend (avec un tableau des céramiques mises au jour). — *A. Moortgat.* Frühe Bildkunst in Sumer. — *René Labat.* Le poème babylonien de la création (entièrement consacré à la gloire de Marduk).

— *Charles Virolleaud*. La légende de Keret, roi des Sidoniens (d'après une tablette de Ras-Shamra). — *H. L. Ginsberg*. The Ugarit texts (important travail entrepris par l'Université de Jérusalem). — *E. Herzfeld*. Archaeological history of Iran (recueil de trois conférences lues à l'Académie britannique). — *Jean Cantineau*. Grammaire du palmyrénien épigraphique. — *A. Barthélemy*. Dictionnaire arabe-français (document linguistique de première valeur). — Berytus (fasc. II des Études archéologiques professées à l'Université de Beyrouth). — Annuals of the American schools of oriental research, t. XIV. — Orientalistische Literaturzeitung, mars 1936. — The British Museum Quarterly, 1936. = Nouvelles archéologiques.

Belgique

Académie royale de Belgique. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*. T. XCIX, IIIe et IVe Bulletins, 1935. — Joseph Cuvelier. Documents inédits concernant les institutions de la ville de Louvain au Moyen Age (onze documents inédits publiés en appendice). — Plac.-F. Lefebvre, O. Praem. Le statut des prébendes canonicales du grand chapitre de Sainte-Gudule à Bruxelles, en 1328 (suivi d'une table onomastique). — P. Bonenfant. Note critique sur le faux diplôme d'Otton Ier, de 947, conférant l'avouerie de Gembloux à Lambert, comte de Louvain (on retrouve dans ces faux des passages textuellement copiés dans un diplôme de Conrad III, dont le texte suit). — Henry Joosen. Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière à Malines, des origines à 1384 (quatre-vingt-dix documents en appendice, avec un glossaire et une table systématique). — Fr. Blockmans. Een patricische veete te Gent 1293-1306 (en appendice, six documents et un index des noms propres). = 1936, Ier Bulletin. Édouard Poncelet. Quatre documents concernant les troubles du pays de Liége en 1482 et 1488. — Placide-F. Lefèvre, O. Praem. Documents relatifs à l'humaniste Pantinus, doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles, 1592-1611 (tous ces textes sont en latin. A la suite, une liste en flamand des tableaux et objets d'art ayant appartenu à Pantinus). = *Bulletin de la classe des lettres*. 1935, n° 12. Maurice Wilmotte. Nos dialectes et l'histoire ; suite (traite de l'empreinte germanique sur la langue française ; importance très particulière des travaux dus à un professeur suédois, Michaelson, qui, au lieu de s'attacher aux textes littéraires, a interrogé de préférence les livres de la taille de Paris à la fin du XIIIe siècle). = 1936, nos 1-2. A. Delatte. Les doctrines pythagoriciennes des livres de Numa (étude critique sur la découverte de ces livres et sur leur authenticité ; c'est une supercherie dont l'auteur voulait non seulement faire œuvre de propagande pythagoricienne, mais « interpréter toute la religion romaine à la lumière de la philosophie pythagoricienne »). = N° 3. Hippolyte Delehaye. Étude sur le légendier romain. Les saints de novembre et de décembre. — H. Rolin. De la hiérarchie des pouvoirs (étude qui a pour objet de considérer le droit constitutionnel belge aux points de vue différents où se placent les légistes et les historiens-juristes. Une dénomination nouvelle telle que « le Pouvoir gouvernemental »). = N° 4. Ouvrages récompensés par la classe des lettres : F. Classet et A.-L. Corin. Deutscher Handel und Wandel. — Debouxhtay. Antoine le Guérisseur et l'Antoinisme, d'après des documents inédits. — Henri Grégoire. Les sources de l'histoire des Pauliciens. Pierre de Sicile est authentique et « Photius » un faux (comment fut composé le premier livre de Photius contre les Manichéens). = N° 5. Georges Espinas. Les origines du capitalisme : Sire Jean de France, patricien

et rentier douaisien. Sire Jacques Le Blond, patricien et rentier douaisien (seconde moitié du XIIIe siècle). = Lectures : Léon LECLÈRE. La Révolution française et la recherche de la vérité historique (de Thiers à Guyot, Lefebvre et Sagnac). — Charles DE VISSCHER. La Cour permanente de justice internationale et sa contribution au développement du droit international (elle nous offre l'image d'une institution consciente de ses possibilités comme de son but et d'un instrument exactement adapté à sa fin). = *Bulletin de la classe des beaux-arts.* 1935, n° 12. J. DE WILLE. La grande leçon d'art des siècles (d'après les récentes expositions). — Paul SAINTENOY. Le corporatisme des métiers aux prises avec les artistes sous Marie-Thérèse et Louis XVI, et leur affranchissement (d'après des documents d'archives). — G. HULIN DE LOO. Aberrations esthétiques de notre temps. = 1936, nos 1-4. Paul SAINTENOY. Une vision de taoïsme chinois à l'exposition de Londres en 1936.

Académie royale de langue et de littérature françaises. Bulletin. T. XV, avril 1936. — Comte CARTON DE WIART. Quelques souvenirs sur Léon Bloy (lecture faite à l'Académie royale le 14 mars 1936. Deux lettres de Bloy, 1890). — Réception de Mme COLETTE, 4 avril 1936 (discours de réception par M. Valère Gille et remerciement par la récipiendaire sur Mme de Noailles, à qui elle a succédé).

Revue belge de philologie et d'histoire. T. XV, 1936, janvier-mars. — J. VANNÉRUS. La question Μουνδιαχόν-*Montiacum* (on a beaucoup disserté sur la patrie des Nibelungen, située par Olympiodore à « Mandiakon », ville de la Germanie seconde. Peut-on l'identifier avec Mayence?). — Marcel PAQUOT. Une fête politique à la française en 1668 chez le prince d'Orange (texte et commentaire du *Ballet de la paix* joué à La Haye en février 1668). — W. VAN EEGHEM. Rhetores Bruxellenses (au XVIe siècle). — G. BIGWOOD. La politique de la laine en France, sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils (d'après les livres de comptes des Gallerani analysés avec beaucoup de précision). — Robert DEMOULIN. Un impôt impopulaire sous le régime hollandais : la mouture (impôt établi en 1821 sur le froment, l'épeautre et le seigle ; il intéressait vivement le commerce hollandais, mais nuisait à l'industrie belge. D'où, conflit. On a conservé aux archives de l'État à Namur le dossier concernant « l'admodiation de mouture » de 1825). — P. LAMBRECHTS. Notes sur le nom d'un ami de Pline le Jeune (il faut lire : Pontius Laelianus au lieu de Pontius Allifanus). — P. TULLENERS. Le « beukenberg » à Tongres (description d'une levée de terre placée sur la chaussée de Saint-Trond ; des fouilles récentes ont permis d'y rencontrer des tessons de poteries ou vases anciens ; travail qui semble remonter au plus tôt à l'occupation romaine). — Hans VAN WERVEKE. Les origines des bourses commerciales. Faut-il abandonner la thèse Guichardin-Ehrenberg? (dans l'expression « moneta in bursa currens », il faut voir le cas où le débiteur et le créancier « accepteront le rapport entre les espèces tel qu'il sera déterminé par le cours commercial du jour »). — Suzanne TASSIER. La censure dans les Pays-Bas autrichiens (au XVIIIe siècle). = **Comptes-rendus critiques.** *Gaston Colin.* Xénophon historien, d'après le livre II des Helléniques, hiver de 406-405 à 401. — *Grete Rosenberger.* Griechische Privatbriefe. — *F. Gaffiot.* Dictionnaire illustré latin-français (très bon manuel). — *Alice Catherine Ferguson.* The mss. of Propertius. — *Christophe Nyrop.* Linguistique et histoire des mœurs. Mélanges posthumes. — *Edmond Faral.* Le manuscrit 1913 du fonds français de la Bibliothèque nationale (beau fac-similé d'un recueil d'anciens poèmes français, qui comprend soixante et une œuvres). — *A. Co-*

ville. Recherches sur quelques écrivains du XIVe et du XVe siècle (études remarquables, mais qui donnent matière à des controverses). — *Marie Delcourt*. La tradition des comiques anciens en France avant Molière. — *Joseph Buche*. L'école mystique de Lyon, 1776-1847 (livre remarquablement documenté). — *Léon Homo*. Auguste, 63 av. J.-C.-14 ap. J.-C. (remarquable). — *Jean Gagé*. Res gestae divi Augusti (petit volume, tout gonflé de suc). — *E. Caspar*. Geschichte des Papsttums. II : Das Papsttum und byzantinischen Herrschaft (œuvre magistrale que la mort de l'auteur laisse inachevée). — *E. N. Johnson*. The secular activities of the german episcopate 919-1024 (ouvrage qui s'appuie uniquement sur des chroniques). — *Hans van Werveke*. De Gentsche Staatsfinanciën in de mitteleewen (important pour l'histoire de la comptabilité). — *J. Cuvelier*. La formation de la ville de Louvain, des origines à la fin du XIVe siècle (important et en partie nouveau). — *Alexandre Eck*. Le Moyen Age russe (XIIIe-XVIe siècles). — *A. de Saint-Léger* et *Ph. Sagnac*. La prépondérance française, 1661-1715. — *N. Japikse*. Correspondentie van Willem III en van Hans Willem Bentinck (quatre importants volumes sur Guillaume d'Orange-Nassau devenu roi d'Angleterre sous le titre de Guillaume III). — *Paul Bonenfant*. Le problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime (livre sûr et bien ordonné). — *J. Van den Pod*. Railway and customs policies in South Africa, 1885-1910. — *I. E. Edwards*. The 1820 settlers in South Africa (très intéressant). — *Maurice De Wulf*. Histoire de la philosophie médiévale. 6e édit. I : Des origines à la fin du XIIe siècle (discussion approfondie de cet ouvrage devenu classique). = **Bibliographie.** *P. De Jonge*. Sprachlicher und historischer Kommentar zu Ammianus Marcellinus. — *F. van Kalken*. Réflexions sur la méthode actualiste en histoire. — *E. Levi-Provençal*. L'Espagne musulmane dans la seconde moitié du XIe siècle. — *F. Favresse*. La keure brusselloise de 1229. — *Paul Thomas*. Le pouvoir du comte de Flandre en 1318-1324. — *P. S. Leicht*. Il diritto privato preirneriano. — *Yves Renouard*. Achats et paiements de draps flamands par les premiers papes d'Avignon. = Nécrologie. Robert Fruin, 1857-1935. — P. J. Warichez, 1870-1935 (archiviste de l'évêché de Tournai, tué dans un accident de voirie ; copieuse liste de ses travaux d'histoire). = Avril-juin. Maurice HÉLIN. Un texte inédit sur l'iconographie des Sibylles (d'après un manuscrit du grand séminaire de Liége ; complète et corrige la thèse latine d'Émile Mâle et son Art religieux de la fin du Moyen Age ; publie les « Prophetie XII sibillarum de incarnatione Christi »). — Hugues TOLOMEI DE TICTRASANTA. Études platoniciennes de Jean Racine : le Symposion (étude critique sur les études de Racine concernant le *Symposion* de Platon). — H. SPROEMBERG. Judith, Königin von England, Gräfin von Flandern (biographie de cette princesse carolingienne ; les trois mariages qu'elle contracta, notamment avec Ethelwulf, roi des Anglo-Saxons. Ce mariage fut célébré à Verberie-sur-Oise en octobre 856 et bénit par l'archevêque de Reims, Hincmar. Intéressant épisode de la politique de Charles le Chauve). — Georges BIGWOOD. La politique de la laine en France sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils, III (où il est traité des licences et du commerce d'exportation). — H. BOREL. La Franche-Comté sous les archiducs, 1598-1633 (sort d'une province neutre dans les préludes de la guerre de Trente ans). — Dom Renier PODEVYN, O. S. B. Hubert, l'auteur de la *Vita Gudulae* (et son rapport avec la *Vita Ursmari*). — Fr. BLOCKMANS. Peilingen Nopens, de Bezittende klasse to Gent omstreeks, 1300. = **Comptes-rendus.** *H. I. Ball*, *A. D. Nock* et *Herbert Thompson*. Magical texte from a bilingual papyrus in the British Museum. — *J. T. Haarhoff*. Vergil in the

experience of South Africa (cet essai charmera ceux qui croient à la mission sociale du poète). — *Johannes Baptista Pighius.* Studia Ammianea (notes critiques et grammaticales sur Ammien Marcellin). — *Edmond Faral.* La chanson de Roland ; étude et analyse. — *A. Pauphilet.* Chrestien de Troyes ; le manuscrit d'Annonay. — *Henry De Vocht.* Monumenta humanistica Lovaniensia (textes et études sur les humanistes de Louvain dans la première moitié du XVIe siècle). — *J. Lichtenstein.* Racine, poète biblique. — *N. Lewis.* L'industrie du papyrus dans l'Égypte gréco-romaine. — *Zaky Mohammed Hassan.* Les Tulunides ; étude de l'Égypte musulmane à la fin du IXe siècle. — *Albert Croquez.* Histoire de Lille. I : La constitution urbaine, des origines à 1800 (critiques assez nombreuses par Paul Rolland). — *D. De Brouwers.* Les aides et subsides dans le comté de Namur au XVIe siècle. — *G. Dansaert.* La comtesse Lamoral d'Egmond (qui fut une belle figure de femme aimante au XVIe siècle). — *Paulina Havelaar.* Der deutsche Libertätsgedanke und die Politik Wilhelms III von Oranien (utilise la correspondance d'A. Van Reede, ambassadeur à Berlin, et celle de Pierre Valkenier, ambassadeur hollandais à Francfort, puis à Ratisbonne, 1677-1690). — *Robert Demoulin.* Les journées de septembre 1830 à Bruxelles et en province (étude critique d'après les sources). — *J. Wullus-Rudiger.* La Belgique et l'équilibre européen (livre dédié à la mémoire du roi Albert Ier. Documents inédits sur le rôle joué par la Belgique de 1914 à 1918). — *P.-M. Schuhl.* Essai sur la formation de la pensée grecque (depuis les origines les plus lointaines qu'on puisse atteindre). — *Pierre de Labriolle.* La réaction payenne ; étude sur la polémique antichrétienne, du Ier siècle au VIe (livre savoureux, riche de faits et d'idées). — *Charles de Lannoy.* L'évolution du billet de banque comme instrument monétaire. — *Joseph Clauss.* Die Heiligen des Elsass in ihrem Leben und in der Kunst (nombreuses critiques par Guy de Tervarent). — *Kurt Hillkowitz.* Zur Kosmographie des Aethicus (incomplète). — *Hugo Rahner,* S. J. Die gefälschten Papsbriefe aus dem Nachlass von Jérôme Vignier (explique dans quelles circonstances ces faux ont vu le jour). — *L. M. Van Werveke.* Inventaris van het archief der stad Geeraardsbergen (excellent inventaire du fonds communal de Grammont, dont les archives anciennes ont été mises en dépôt aux archives de l'État de Gand). = **Bibliographie.** *G. de Poerck.* Les faits des Romains (longue et savante étude critique sur *les faits des Romains* par M. Flutre. On y retrouve à plusieurs reprises le nom vénéré de Paul Meyer, que l'auteur a le tort de présenter, p. 622, comme « directeur de l'École des Hautes-Études »). = Ouvrages belges nouveaux et périodiques et collections de philologie anglaise. — Chronique. — Correspondance. La censure dans les Pays-Bas autrichiens (par M. A. Puttemans). — Mundiacum n'est pas Mayence (par M. H. Grégoire, à qui répond J. Vannérus, et réplique de M. Grégoire).

Grande-Bretagne

Bulletin of the Institute of historical Research. Vol. XIV, n° 40, 1936, juin. — H. G. Richardson et G. O. Sayles. Early coronation records ; suite et fin (documents récemment retrouvés concernant le droit, revendiqué par certains fonctionnaires, de figurer au couronnement d'Édouard III ; en appendice sont publiés plusieurs documents anglais et français. Note additionnelle concernant le serment prononcé par le roi). — C. F. James et J. Sutherland Shaw. Admiralty administra-

tion and personnel, 1619-1714 (longue liste de ce personnel). — R. WALCOTT. Division-lists of the House of Commons, 1689-1715 (listes où sont marqués les membres du Parlement selon le parti auquel ils appartenaient). = Nécrologie : Sir Charles Firth et Dr. Eleanor Lodge. = Sommaire des thèses présentées à l'Université de Londres : *A. Cantle.* The *quo waranto* proceedings for the county of Lancaster, 1292. — *Mary F. M. O'Leary.* An account of the educational work of the Society of the Sacred Heart (avec une liste des écoles et collèges de la Société du Sacré-Cœur en juillet 1935, avec l'assentiment officiel de Napoléon Ier, Charles X et Napoléon III). — *A. J. Walfort.* Buenos Aires and the Argentine confederation, 1852-1861 (longue liste des sources utilisées par l'auteur). = The Dictionary of national biography (additions et corrections au Dictionnaire. Notons en particulier ce qui concerne Josiah Burchett, le roi Harold (1022?-1066), Henry II, Sir Adam Otterburne, Edward Russell, comte d'Oxford). = Liste des manuscrits historiques acquis par les bibliothèques d'Angleterre ou qui ont changé de destination. = Supplément, publié à part, à la liste des thèses présentées ou en préparation dans les Universités et Collèges d'Angleterre.

Bulletin of the John Rylands library, Manchester. 1936, juillet-août. — C. H. ROBERTS. A Ptolemaic papyrus of Deuteronomy (fragment reproduit par la photographie ; l'ouvrage peut être placé au IIe siècle av. J.-C. Fragments des Septantes conservés à Oslo ; c'est un recueil de passages tirés de l'Ancien Testament à l'effet de prouver la vérité des prétentions du christianisme. Textes du IVe siècle, provenant du Fayoum). — Desiderius Erasmus (pour célébrer le quatrième centenaire de la mort d'Érasme, juillet 1536 (on sait qu'Érasme s'appelait de son vrai nom Gérard, d'où Erasmus, « le bien-aimé » ; Desiderius est le même nom latinisé. Sa vie, ses œuvres et ses lettres). — William Tindale, scholar and martyr, 6 octobre 1936 (son édition du Nouveau Testament ; son procès et son supplice à Anvers). — James Lowry CLIFFORD. Further letters of the Johnson circle, 1775-1796. — T. FISH. Aspects of the Sumerian civilisation during the third dynasty of Ur ; suite : la littérature. — Barkar FAIRLEY. Gœthe's attitude to science (ce sont les parties de ses œuvres scientifiques qui font le mieux comprendre son esprit créateur comme poète). — H. J. FLEURE. The historic city in western und central Europe (expose comment se sont formées les villes, notamment en Europe, d'après le plan primitif de Chartres, Münster, Nuremberg et Lubeck. En Russie, la cité historique est représentée par le Kremlin de Moscou). — E. F. JACOB. Some notes on Occam as a political thinker (remarquable analyse de ses œuvres, ses rapports avec les papes d'Avignon. Notes sur son iconographie). — Edward ROBERTSON. Notes and extracts from the semitic mss. in the John Rylands library. II : Les Samaritains et la rivière dite du Sabbat ou Sambatyon. — Frank TAYLOR. A note on rolls series B (notes sur un manuscrit publié en 1858 par Hardwick sous le titre *Historia monasterii S. Augustini* et attribué par lui à Thomas Elmham). — The Rev. D. P. BUCKLE. A noteworthy Sahadic variant in a Shenoute homily in the John Rylands library.

The Cambridge Bulletin. N° 78, 1936, juin. — *C. W. Previté-Orton* et *Z. N. Brooke.* The close of middle ages, vol. VIII (le tome I avait paru en 1911 ; le tome VIII termine l'ouvrage). — *H. C. Darby.* An historical geography of England before 1800. — *G. G. Coulton.* Five centuries of religion, vol III (produit beaucoup

de documents nouveaux). — *E. L. Hasluck.* Local government in England. — *G. F. H.* et *J. Berkeley.* Italy in the making. Vol. II : June 1846-January 1848. — *A. C. Haddon.* Reports of the Cambridge anthropological expedition to Torres Straits (tome I, qui contient l'ethnographie générale de ce pays). — *Winifred Lamb.* Excavations at Thermi in Lesbos. — *J. E. B. Gover, A. Mawer* et *F. M. Stenton.* The place names of Warwickshire (beaucoup d'érudition et d'intelligence).

History. 1936, juin. — E. S. DE BEER. Sir Charles Firth, 1857-1936 (sa vie et son œuvre historique. Firth, né à Sheffield le 16 mars 1857, est mort le 19 février 1936). — T. WILLIAMS. The place of economic history in the teaching of history ; a discussion. — C. G. CRUMP. The pilgrim's way (histoire critique des ouvrages et cartes relatifs à la route suivie par les pèlerins qui sont allés adorer la châsse de saint Thomas, entre Winchester et Cantorbéry. Relève de nombreuses erreurs dans l'ouvrage de Belloc : *The old road*, publié en 1907). — A. F. HATTERSLEY. The annexion of the Transvaal, 1877 (abondante bibliographie). = **Comptes-rendus.** *J. Holland Rose.* Man and the sea ; stages in maritime and human progress. — *M. L. W. Lainstner.* A history of the greek world from 479 to 323 B. C. — *Cyril E. Robinson.* A history of Rom from 753 B. C. to A. D. 410 (abondante liste d'erreurs). — *Philip Hughes.* A history of the Church. An introductory study, vol. I et II (ouvrage inspiré par les meilleurs historiens allemands). — *J.-R. Palanque.* Saint Ambroise et l'Empire romain (très intéressant). — *F. Homes Dudden.* The life and times of St. Ambrose (indispensable aux érudits). — Miss *Agnes Mure Mackenzie.* The rise of the Stuarts (suscite beaucoup de menues critiques). — *John Martin Vincent.* Costume and conduct in the laws of Basel, Bern and Zurich, 1370-1800 (excellent). — *Milton Waldman.* Joan of Arc (s'applique surtout à expliquer ce que Jeanne entendait par ses voix). — *R. W. Chambers.* Thomas More (remarquable). — *Richard Rogers* et *Samuel Ward.* Two Elizabethan puritan diaries (excellent). — *F. S. Boas.* The diary of Thomas Croxfield (excellente peinture de la vie universitaire à Oxford au XVIe siècle). — *D. R. Serpell.* The condition of protestantism in France and its influence on the relations of France and England, 1650-1654. — *Ghislaine de Boom.* Correspondance de Marguerite d'Autriche et de ses ambassadeurs à la cour de France concernant l'exécution du traité de Cambrai. — *P. R. Doolin.* The Fronde (la meilleure partie du livre concerne l'opposition à la monarchie absolue). — *A. P. Newton.* The British Empire to 1783. — *C. M. MacInnes.* An introduction to economic history of the British Empire (beaucoup d'utiles indications). — *Alfred C. Wood.* A history of the Levant Company (très bon exposé). — *Henry Wilkinson.* The adventurers of Bermuda (intéressant). — *Arthur Bryant.* Samuel Pepys ; the man in the making et The years of peril. — *D. A. Winstanley.* Unreformed Cambridge (très instructif). — *R. Leslie-Melville.* The life and work of Sir John Fielding (rend pleine justice à l'œuvre de John Fielding). — *Paget Toynbee* et *Leonard Whiboley.* Correspondence of Thomas Gray, 3 vol. — *Louis Gottschalk.* Lafayette comes to America. — *Anthony Louis Elicona.* Un colonial sous la Révolution en France et en Amérique : Moreau de Saint-Méry. — *A. C. V. Melbourne.* Early constitutional development in Australia : New South Wales, 1788-1856. — *G. T. Garratt.* Lord Brougham (très intéressant, mais les sources ont été insuffisamment explorées). — *C. G. Oakes.* Sir Samuel Romilly, 1757-1818. — *S. Maccoby.* English radicalism, 1832-1852 (parfois contestable). — *G. F. H.* et *J. Berkeley.* Italy in the making. II : 1846-1848 (excellent). — *Rein-*

muth. The prefect of Egypt from Augustus to Diocletian (abondante documentation). — *D. M. George*. Catalogue of political and personal satires preserved in the Department of prints and drawings in the British Museum.

The Times. Literary Supplement. N° 1791. — *Harold J. Laski*. The rise of european liberalism. — Colonel *H. F. Trew*. Botha treks (belle biographie de ce héros de l'indépendance dans le Sud-Afrique). — Lord Parmoor (instructive autobiographie d'un personnage remarquable, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-quatre ans). — Freya STARK. The southern gates of Arabia. A journey in the Hadhramaut (très intéressant). — *W. Alison Phillips* et *Arthur H. Reede*. Neutrality : its history, economics and law, vol. II. — Sir *Gerald W. Wollaston*. Coronation claims (nouvelle édition de l'ouvrage classique du Roi d'armes de la Jarretière, avec un appendice depuis le couronnement de Georges V). — *J. Ramsay MacDonald*. At home and abroad (intéressants souvenirs de voyages). — The Lonsdale « Polo » (recueil d'ouvrages sur ce sport). — *Havelock Ellis*. Studies in the psychology of sex. — Lady *Laura Ridding*. The travels of Macarius (extraits traduits du journal des voyages de Macarius, patriarche d'Antioche, écrit en langue arabe par son fils Paul, archidiacre d'Alep, 1652-1660). — *Ingeborg Fraenkel*. Andrea del Sarto (laisse beaucoup à désirer). — *C. S. Phillips*. The Church in France, 1848-1907 (bien informé ; curieux contraste entre Mgr Dupanloup et Samuel Wilberforce). — Miss *E. H. Carrier*. The pastoral heritage of Britain ; a geographical study. — *Arthur Hodges*. Lord Kitchener (peu de nouveau). — *George Aitchison*. Sussex (vaut surtout par son illustration).

HONGRIE

Archivum Europae centro-orientalis. Budapest. T. I, nos 1-4, 1935, 1 vol. in-8°, 305 p. — Cette revue nouvelle, dirigée par M. Emeric Lukinich, est l'organe de l'Institut d'histoire de l'Europe orientale de l'Université de Budapest. Elle sera la bienvenue auprès du public occidental, à la portée duquel elle se propose de mettre, dans des langues qui lui sont aisément accessibles, les résultats les plus saillants des recherches des savants magyars. Il est bon que, dans les problèmes infiniment complexes qui se posent à l'occasion de l'Europe orientale, la voix autorisée de la Hongrie se fasse entendre, et la création d'un périodique de ce genre ne peut être accueillie qu'avec faveur. La livraison que nous avons sous les yeux risque pourtant d'éveiller la crainte, que nous espérons vaine, de voir des préoccupations de polémique nuire à la sérénité de ses travaux : trois articles sur quatre y sont consacrés à la vieille question de l'origine des Roumains, et s'ils ont le mérite de condenser les principaux arguments de la thèse hongroise et de constituer, en quelque sorte, un pendant à la *Revue de Transylvanie* publiée à Cluj, on peut se demander toutefois si précisément les auteurs des deux pays ne s'exagèrent point l'intérêt de cette discussion déjà séculaire. Car tout d'abord il peut paraître difficile d'apporter désormais des arguments bien nouveaux en faveur de l'une ou l'autre thèse ; mais surtout l'on voit mal la portée pratique d'un tel problème, qui risque d'en faire négliger d'autres plus essentiels. L'on aurait pu espérer que de nos jours les considérations archéologiques avaient cessé d'être déterminantes dans les questions nationales.

Cette réserve faite, nous ne dissimulerons pas l'intérêt que nous a inspiré, dans

ce premier fascicule de l'*Archivum*, la lecture des études approfondies et des essais de mise au point que les auteurs se sont efforcés de nous apporter. Leurs efforts, toutefois, ainsi qu'on va s'en rendre compte, nous ont paru d'inégale valeur. M. Lajos TAMÁS, dans un long travail (*Romains, Romans et Roumains dans l'histoire de la Dacie trajane*), soutient la thèse connue, suivant laquelle les Roumains n'ont point paru au nord du Danube avant le xe siècle. Il n'apporte d'ailleurs aucun argument nouveau en faveur de cette opinion contestée et se contente le plus souvent d'affirmations. Il ne suffit point, par exemple, de qualifier d' « invraisemblable » la thèse de M. Iorga relative au Paristrion du xie siècle pour l'infirmer, et d'ailleurs un certain nombre d'étranges lapsus mettent dès l'abord l'historien en défiance. Citons au hasard : l'auteur, dès les premières lignes (p. 5), attribue la diffusion du roumain à « l'infiltration de pâtres nomades et transhumants » : ce sont là deux choses bien différentes et aucun phénomène de transhumance n'expliquera jamais une migration de peuple en masse. Le sens particulier du mot *rumân* (serf) donne lieu à des considérations bien lâches (p. 11) : le contexte semble invoquer des événements historiques prolongés, au nombre desquels serait l'état social sous les Fanariotes, époque manifestement postérieure à celle où le mot en question a été pris dans cette acception. Où M. Tamás a-t-il vu que les Roumains de Transylvanie fussent « adeptes de l'Église protestante ou catholique »? (p. 11). Ils sont presque exclusivement orthodoxes ou uniates. Même page : « Un an après le congrès de Paris en 1859 (*sic*) le projet [d'union] fut enfin réalisé. Malgré certaines intrigues, Alexandre Couza, dans la même année *encore* [? l'événement est de février], finit par se voir élu prince des deux voïvodats unis » (*sic*). Voilà une phrase qui contient presque autant d'erreurs que de mots. Plus loin (p. 12), sans parler d'une expression amphibologique au sujet de « Charles de Hohenzollern, qui réussit à se débarrasser de la suzeraineté turque et à se faire reconnaître roi de Roumanie en 1881 » (ce qui pourrait laisser supposer que les deux événements sont de la même année), il est assez inquiétant de lire que « la Hongrie fut bientôt victime du bolchévisme et une grande partie de son territoire historique dut être cédée à la nouvelle Roumanie », affirmation doublement tendancieuse, car cette « grande partie du territoire historique » de la Hongrie est la Transylvanie, au peuplement en grande majorité roumain, et surtout la campagne contre Bela Kun n'a rien à voir avec le rattachement de cette province à la Roumanie, dont c'était le but de guerre avoué dès 1916. P. 13, l'argument suivant lequel le nombre des paysans roumains s'est augmenté de tous ceux qui fuyaient, depuis le début du xviiie siècle, la tyrannie du régime fanariote pour se réfugier sur les terres des seigneurs hongrois de Transylvanie est proprement insoutenable. Les soulèvements de la fin du xviie siècle, les guerres de Georges II Rákóczi, de Tököli, de François Rákóczi, les jacqueries, la reprise du vieux nom redouté des Kurucz par les paysans révoltés de 1667, les plaintes des évêques de Blaj (et notamment de Ioan Inocentie Micu), la révolte paysanne de Horia, Cloşca et Crişan (1784), le *Supplex libellus Valachorum* (1791) et tant d'autres faits indiquent suffisamment que la Transylvanie à cette époque était loin d'être un paradis qui pût exercer une action attractive sur les pays voisins. Mais à quoi bon multiplier les exemples? De pareilles libertés prises avec l'histoire nuisent à l'ensemble et interdisent d'admettre sans preuves les affirmations de l'auteur. C'est aussi en vertu d'un raisonnement superficiel que l'on voit nier la latinisation de la Dacie sous le seul prétexte que les troupes de Trajan n'étaient pas italiennes (p. 53-56) ; le fait est vrai, mais on peut difficilement oppo-

ser *langue latine* et *civilisation latine* (p. 62), l'une n'allant guère sans l'autre ; le latin, tant bien que mal, était parlé dans tout l'Empire, et nul ne prétend, au reste, que le roumain dérive du plus pur idiome du Latium. Le vieux problème, qui décidément a la vie dure, de l'abandon de la Dacie par Aurélien est traité en quelques pages (p. 71-93), sans nous apporter grand'chose de nouveau que les résultats des grands travaux de M. Alföldi ; mais précisément, dans une revue de ce genre, qui vise à la vulgarisation, c'eût été le cas ou jamais d'exposer les arguments dont ce savant étaie ses conclusions, si l'on voulait faire œuvre vraiment utile. Sinon, la manière quelque peu cavalière dont M. Tamás apprécie les thèses adverses risque fort d'affaiblir gravement sa propre position.

C'est un travail plus précis que celui de M. István Kniezsa (*Pseudorumänen in Pannonien und in den Nordkarpathen*), où l'auteur s'en prend à un livre de M. N. Drăganu sur les Roumains du IXe au XIVe siècle d'après les données de la toponymie et de l'onomastique (Bucarest, 1933). Tout en démontrant, d'une façon péremptoire, semble-t-il, que beaucoup de noms de lieu de la plaine pannonique où M. Drăganu avait cru reconnaître une racine roumaine sont en réalité slaves ou purement magyars, l'argumentation à la fois précise et complète de M. Kniezsa éveillera un vif intérêt, nous en sommes certain, chez les historiens comme ches les philologues. 132 noms géographiques sont analysés dans ce premier article, qui sera continué. Signalons en passant la discussion relative à l'étymologie de *Karácsony* (roum. *Crăciun*), qui signifie Noël et que l'on avait de plus en plus tendance à faire dériver de *calationem* : M. Kniezsa le restitue au slave kračun, avec Miklosisch (p. 160). Pour les lecteurs occidentaux, peu familiarisés avec la langue magyare, cet article constitue une mine précieuse de renseignements de toute sorte sur la nomenclature hongroise.

M. László Rásonyi s'est attaché à l'origine des Basaraba ; versé dans la connaissance des langues turques, et s'appuyant sur un grand nombre de références, il croit pouvoir suggérer l'origine tatare de la première dynastie valaque. Rappelons qu'en tout cas les historiens avaient déjà été amenés à chercher cette origine chez les Koumans. L'étude de M. Rásonyi confirme l'apport asiatique dans la civilisation et l'onomastique valaques.

M. Elemér Jónás (*Die sarmatisch-jazyschen Münzen der ungarischen Tiefebene und ihre Beziehungen zu Südrussland*) donne la description d'un trésor de 2,816 pièces romaines ou barbares trouvées à Kecel (comitat de Budapest) en 1934, et qui peuvent, rapprochées d'autres découvertes du même genre faites en Russie méridionale, apporter des indications sur le nomadisme des Sarmates.

De substantiels comptes-rendus critiques achèvent le volume, qui, malgré les réserves que nous avons exprimées, fait bien augurer de l'avenir de ce recueil périodique.

P. Henry.

Roumanie

Mélanges de l'École roumaine en France. T. XII, 1934, 2e partie. — Basile Lungu. Les grandes puissances et les principautés roumaines de 1821 à 1826 (récit des réactions de la Sainte-Alliance à l'égard de la Question d'Orient pendant la période qui va du soulèvement de l'Hétairie à la convention d'Akkerman. L'auteur, qui a consulté les archives du quai d'Orsay, insiste plus particulièrement sur les événements des principautés, la rivalité d'Ipsilanti et de Vladimirescu, les rai-

sons qui ont motivé le retour aux princes indigènes en 1822, le développement de la politique russe depuis l'échec de Laybach jusqu'au protectorat de 1826. De trop nombreuses incorrections, faciles à éviter, rendent la lecture de ce travail souvent malaisée). — Constantin Popescu. Le symbolisme français et les Roumains (détails intéressants sur la part prise par les écrivains d'origine étrangère au mouvement symboliste français, et notamment par ceux que Verlaine appelait un peu ironiquement les « Moldo-Valaques » ; parmi ceux-ci, étude sur le rôle littéraire et l'attitude critique d'Alexandre Bibesco, fils du prince Georges).

Buletinul Comisiunii Monumentelor Istorice. 1934, fasc. 79. — V. Drăghiceanu. Consideraţiunu asupra vechimii bisericii mânastirii Tismana (l'église du couvent de Tismana est un édifice du xive siècle, de style serbe, construit par des maîtres « saxons », et d'ailleurs très remanié). — N. Iorga. Biserica din Albota (église de 1820, peinture de 1879). — N. Ghica-Budeşti. Biserica din Hârţieşti-Muscel (église de 1532, en croix grecque, plan rare au xvie siècle en Valachie, en relation avec l'art serbe ; tambour d'un genre particulier). — N. Iorga. Biserica din Tisău (milieu du xviie siècle ; description). — D. Berciu. Generalităţi asupra preistoriei Olteniei şi angrenarea ei în problemele Europei Centrale şi sud-estice (l'Olténie est un carrefour où se croisent les civilisations néolithiques du Nord et du Sud et celles de Hallstatt et de la Tène ; importance des souvenirs celtiques et de la Tène daco-gète). = Communications (V. Brătulescu) : églises diverses des départements d'Argeş et de Vâlcea (xviie et xviiie siècles). = Fasc. 80. V. Brătulescu. Elemente profane în pictura religioasa (épisodes du combat de saint Georges contre le dragon ; contrat d'Adam ; labour d'Adam ; vies de saints, allégories, etc. — *N. B.* La fig. 14 représente une fresque du pronaos de Hârlău, non de Voroneţ ; la fig. 15, une fresque, non de Hârlău, mais du mur extérieur de Voroneţ ; la belle composition reproduite fig. 18, sans indication, se trouve dans le sanctuaire de Popăuţi). — N. Iorga. Biserica din Măţeşti (style Brâncoveanu). — Maria Golescu. O fabulă lui Esop trecută în icinografia religioasă (représentation de « La Mort et le Bûcheron » dans quelques églises valaques). — D. Berciu. O colecţie de antichităţi din judeţul Romanaţi (description d'une collection particulière d'objets des époques néo et énéolithique, du bronze et du fer). — N. Iorga. Evangheliariul lui Alexandru Vodă Mircea la Muntele Sinai (xvie siècle). — Id. Două evangheliare ale fiilor lui Petru Rareş (deux évangéliaires de 1543 et 1551, découverts au mont Sinaï par M. Beza). = Chronique (N. Iorga) : rappel d'une discussion au Synode national de 1891 entre novateurs et traditionalistes en matière de peinture religieuse. = Fasc. 81. N. Iorga. G. Balş (article nécrologique). — V. Drăghiceanu. Monumenetele Olteniei (description d'un certain nombre d'églises olténiennes). — Dj. Bošković. Le narthex de Cozia avait-il un étage supérieur? (l'auteur le croit possible, en comparant avec d'autres monuments serbes de la même époque). — N. Ghica-Budeşti. Biserica din Rebegeşti (département d'Ilfov ; xviie siècle). — Ştefan Balş. Biserica sf. Elefterie din Bucureşti (1743 ; description de la restauration de 1930). = Fasc. 82. R. P. de Jerphanion. Les églises rupestres de Cappadoce et la place de leurs peintures dans le développement de l'iconographie chrétienne (notes sur les célèbres découvertes de l'auteur en Asie Mineure ; il insiste surtout sur les relations de cet art avec celui de la Syrie et de l'Europe occidentale). — Dj. Bošković. Quelques observations sur l'architecture de l'église de Tismana (très différente de la forme originale du xive siècle). — E. Kretzulescu. Istoricul bisericii din Creţuleşti-Mânastirea (= Rebegeşti, 1669). P. H.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Revue d'histoire ecclésiastique. 1936, juillet. — J. LEBON. Nicée-Constantinople. Les premiers symboles de foi (discussion d'un article du P. d'Alès portant le même titre, publié par les *Recherches de science religieuse*). — P. SCHEPENS. Pour l'histoire du symbole *Quicumque* (tend à démontrer qu'il est l'œuvre de saint Ambroise). — A. W. BURRIDGE. L'Immaculée-Conception dans la théologie de l'Angleterre médiévale. — A. LEMAN. La nomination du maréchal d'Estrées à l'ambassade de Rome en 1636 (malgré une longue résistance du pape). — A. PELZER. Un essai américain de catalogue sommaire de tous les manuscrits. — Baron P. VERHAEGEN. Trois siècles retracés par les membres de la famille de Spoelbergh à Louvain, 1563-1873. = **Comptes-rendus.** *Pius Fank.* Catalogus Voraviensis seu Codices manoscripti bibliothecæ canonicæ in Vorau. — *Giovanni Mercati.* Per la storia dei maniscritti greci di Genova, di varie badie basiliane d'Italia e di Patmo. — *E. Haberkern* et *J. F. Wallach.* Hilfswörterbuch für Historiker. — *H. Windisch.* Paulus und Christus. Ein biblish-religionsgeschichtlicher Vergleich. — *H. Kittels.* Die Herrlichkeit Gottes. — *H. J. Bardsley.* Reconstructions of early christian documents, t. I. — *Philip Hugues.* A history of the Church, t. I et II. — Mgr *A. Olichon.* Les missions. — *Ramon Ménendez Pidal.* Historia de España. T. I : España romana. — *B. Botte.* Le canon de la messe romaine. — *Hippolyte Delehaye.* Étude sur le légendier romain. — *L. De Bruyne.* L'antica serie di ritratti papali della basilica di S. Paoli fuori le mura. — *J. Holwerda.* Oude Geschiedenis. — *R. Post.* Middleeuwen. — *Carl Erdmann.* Die Entstehung des Kreuzzugsgedanken. — *Edmond Perrin.* Essai sur la fortune immobilière de l'abbaye alsacienne de Marmoutier aux xe et xie siècles. — *Johannes Spörl.* Grundformen hochmittelalterlicher Geschichtsanschauung : Studien zum Weltbild der Geschichtschreiber des xii Jahrh. — *A. Thomas.* Die Darstellung Christi in der Kelter. — *J. Burcklé.* Les chapitres ruraux des anciens évêchés de Strasbourg et de Bâle. — *A. Levasti.* Mistici del duecento e del trecento. — *L. Mohler.* Die Einnahmen der apostolichen Kammer unter Klemens VI. — *F. Bünger.* Admonter Totenrollen 1442-1496. — *Eugénie Theissing.* Over Klopjes en Kwezels (il s'agit des béguines). — *M. J. Friedländer.* Die altniederländische Malerei. T. XII : Peter Coeck. Jan van Scorel. — *Edw. V. Cardinal.* Cardinal Lorenzo Campeggio, legato for the courts of Henri VIII and Charles V. — *Pio Paschini.* Il primo soggiorno di S. Carlo Borromeo a Roma. — *Dalmatus van Heel.* De minderbroeder Aegidius de Monte, bisschop van Deventer (mort en 1577). — *J. Boer.* Ubbo Emmius en Oost-Friesland. — *A. Joly.* Un converti de Bossuet : James Drummond, duc de Perth, 1648-1716. — *Hilding Pleijel.* Der Schwedische Pietismus in seinen Beziehungen zu Deutschland. — *T. Jock.* Jésuites et Chouéirites. — *Camille Desmoulins.* Le Vieux Cordelier, édité par *A. Mathiez* et *H. Calvet.* — *Josef Schmidlin.* Papstgeschichte der neuesten Zeit. T. III : Pius X und Benedikt XV, 1903-1922.

Revue de l'histoire des religions. 1936, mai-juin. — E. DHORME. Quelques prêtres assyriens d'après leur correspondance (à l'époque des Sargonides). — A. PARROT. Le « Refrigerium » dans l'au-delà ; suite au numéro suivant. — M. SIMON. Θάρσει οὐδείς ἀθάνατος. Étude de vocabulaire religieux (formule d'origine égyptienne). — P. KRAUS. Un fragment prétendu de la recension d'Eustochius des

œuvres de Plotin. — G.-H. Bousquet. L'Église mormonne et ses livres sacrés (intéressante étude qui montre comment naît et se développe une église ; cet exemple aide à comprendre les origines des grandes religions actuelles). — R. Maunier. Les confréries et le pouvoir français en Algérie (il y a eu souvent opposition, mais aussi collaboration). = **Comptes-rendus.** *Alan H. Gardiner.* The attitude of the ancient Egyptians to death and the dead. — *Otto Eissfeldt.* Molk als Opferbegriff im Punischen und Hebraïschen und das Ende des Gottes Moloch. — *John Garstang.* Jericho. City and Necropolis. — *Pierre de Labriolle.* La réaction païenne ; étude sur la polémique antichrétienne du Ier au VIe siècle (excellent, mais l'auteur juge « avec les idées et les sentiments d'un chrétien moderne »). — *R. Bastide.* Éléments de sociologie religieuse (excellente mise au point). — *R. Allier.* Magie et religion (fait réfléchir). — *Thomas Allan Brady.* The reception of the egyptian cults by the Greeks. — *Fernand Robert.* Épidaure. — *P. Touilleux.* L'Apocalypse et les cultes de Domitien et de Cybèle. — *Albert Huck.* Synopse der drei ersten Evangelien. — *Auguste Hollard.* Deux hérétiques : Marcion et Montan. — *Louis Mariès.* Hippolyte de Rome. — *Mahmoud Mohtar-Katirjoglou.* La sagesse coranique éclairée par des versets choisis. — *M. M. Moreno.* La dottrina del Islam. — *Pierre Costil.* André Dudith, humaniste hongrois, 1533-1589. = Juillet-août. F. Cumont. La plus ancienne légende de saint Georges (étude critique des anciens actes où se révèle une influence mazdéenne). — J. Przyluski. Y a-t-il une science des religions? (pénétrant). — E. Cazalas. Le Sceau de la Lune de C. Agrippa. — A.-L.-M. Nicolas. Le Bâb astronome. = **Comptes-rendus.** *Knut Tallqvist.* Sumerische-akkadische Namen der Totenwelt. — *Z. Mayani.* L'arbre sacré et le rite de l'alliance chez les anciens Sémites. — *A.-M. Nevell.* Gallo-roman religious sculpture. — *Albert Klinz.* Ἱερὸς γάμος. — *Martin Grabmann.* Mittelalterliches Geistesleben (important instrument de travail). — *Hellmuth Kämpf.* Pierre Dubois und die geistigen Grundlagen des französischen Nationalbewusstseins um 1300. — *Th. J. Meek.* Excavations at Nazzi. — *Alfred Boissier.* Mantique babylonienne et mantique hittite. — *Lucien Henry.* Les origines de la religion. = **Chronique.** Franz Cumont. La salle isiaque de Caligula au Palatin.

CHRONIQUE

Congrès

VIIIe Congrès international des sciences historiques. — Conformément à la décision prise à Varsovie en 1933, le Congrès, que le Comité international des sciences historiques organise tous les cinq ans, aura lieu à Zurich, du dimanche 28 août au dimanche 4 septembre 1938.

Le Comité d'organisation international a fixé la taxe d'inscription à 25 francs (monnaie suisse), permettant non seulement de participer à toutes les séances et autres manifestations du Congrès, mais de recevoir les publications.

L'intention du Comité est — pour tenir compte de vœux exprimés à Oslo et à Varsovie — de restreindre le nombre des travaux et des communications, afin d'obtenir une meilleure organisation du travail. A cet effet, les communications seront de deux sortes : travaux d'intérêt général (au nombre de cinquante), présentés le matin devant un public peu nombreux, chacun ne dépassant pas trente-cinq à quarante minutes, et travaux de caractère plus spécial (cent cinquante), présentés l'après-midi et ne dépassant pas vingt-cinq à trente minutes. Les travaux des deux sortes seront suivis de discussions.

Enfin, une liste des sujets proposés par les Comités nationaux a été dressée ; elle en compte cent cinquante-quatre, répartis en quatorze sections.

Les inscriptions devront parvenir avant le 1er avril 1937, au secrétariat du Comité d'organisation suisse, à l'adresse de M. G. Hoffmann, Susenbergstrasse 145, Zurich 7, qui donnera tous renseignements.

— Le *IIIe Congrès français des sciences historiques* se tiendra cette année à Montpellier, du 6 au 9 mai 1937, sous la présidence de M. Alfred Coville, membre de l'Institut. Le secrétaire général est M. P. Renouvin, 2, boulevard Saint-Germain, Paris (v^e).

— Le *IIe Congrès d'histoire ecclésiastique de la France* se tiendra à Paris les 18-20 mai 1937. Le Comité d'organisation comprend M. Édouard Jordan, président ; MM. Victor Carrière, Gabriel Le Bras, Léon Levillain, Jacques Zeiller et Édouard Bruley, membres assesseurs. Le secrétaire est M. Simon Delacroix, professeur à l'Institut catholique de Paris.

— Le Comité français, affilié à l'*Union internationale pour l'étude scientifique des problèmes de la population*, dont le président est M. A. Landry, professeur à l'École des hautes études, député de la Corse, ancien ministre, et le vice-président M. Paul Rivet, professeur au Muséum, secrétaire général de l'Institut d'ethnologie de Paris, organise un *Congrès international de la population*, qui aura lieu à Paris, du 29 juillet au 1er août 1937. Le programme de ce Congrès comporte non seule-

ment l'étude de la démographie contemporaine, mais aussi celle de la démographie historique et des problèmes économiques et sociaux de la population.

Le texte des communications rédigé dans l'une des langues suivantes : français, allemand, anglais, espagnol, italien, ne doit pas représenter plus de seize pages d'impression in-8° et devra être parvenu avant le 1er mai au secrétariat du Congrès, 16, rue de l'Estrapade, Paris (ve), où l'on peut s'adresser pour tout renseignement complémentaire.

France. — M. Louis Stouff, qui avait été professeur d'histoire de l'Antiquité et du Moyen Age pendant quarante ans à la Faculté des lettres de Dijon, est mort le 10 juillet 1935, à Meylan (Isère), après une studieuse retraite. Il laisse nombre de solides travaux, qui portent principalement sur l'histoire des institutions municipales et sur celle de la pénétration bourguignonne en Alsace. Parmi les premiers, on retiendra sa thèse sur le *Pouvoir temporel des évêques de Bâle et le régime municipal depuis le XIIIe siècle jusqu'à la Réforme* (1891), ainsi qu'une étude sur les *Comtes de Bourgogne et leurs villes domaniales*, suivie d'une édition du Cartulaire de la ville d'Arbois (1899). Dans l'autre ordre d'idées, il avait donné plusieurs articles sur la période de Charles le Téméraire et un gros volume sur *Catherine de Bourgogne et la féodalité de l'Alsace autrichienne (1411-1426)*, ouvrage paru en 1913 et auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres décerna la première médaille au concours des Antiquités nationales. Son œuvre, assez variée, comprend encore un article, souvent utilisé, sur le *Principe de la personnalité des lois depuis les invasions barbares jusqu'au XIIe siècle* (1894) et, dans le domaine littéraire, une édition et un commentaire d'un roman du xve siècle, *Mélusine*, par Jean d'Arras (1930 et 1932). Pocquet du Haut-Jussé.

— M. Henry Lemonnier, né à Saint-Prix, le 8 août 1842, est mort le 17 mai 1936. Élève à l'École des chartes, il en sortit le second en 1865 ; puis il conquit les titres de docteur en droit (1869), d'agrégé d'histoire et de géographie. Camarade et intime ami de Lavisse, il se fit nommer professeur d'histoire moderne à la Sorbonne et fut le premier titulaire de la chaire d'histoire de l'art à la Faculté des lettres (1893). Mis à la retraite en 1912, il fut élu à l'Académie des Beaux-Arts, puis devint conservateur du Musée de Chantilly. C'est alors qu'il publia les plus remarquables de ses ouvrages. On en trouvera le détail dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (juillet-décembre 1936, p. 451).

— M. Alfred Poizat est mort le 27 novembre 1936, à l'âge de soixante-treize ans. Son œuvre littéraire est considérable ; vers la fin de sa vie, il écrivit (étant très catholique) des ouvrages sur l'histoire sainte. Les historiens lui doivent une traduction de l'*Histoire des papes*, de Pastor. On ne peut la consulter qu'avec précaution, parce qu'elle est trop souvent incorrecte.

— Autographes. Le *Catalogue des lettres autographes et des manuscrits provenant de la succession de M. Félix Rainbeaux*, vendus le 2 décembre 1936 à l'Hôtel Drouot (in-8°, 24 p.), signale des pièces extrêmement intéressantes touchant les Napoléonides, particulièrement Hortense de Beauharnais et Napoléon III ; de la main de ce dernier sont plusieurs manuscrits qui ont quelque intérêt en ce qui concerne

la formation et l'expression des idées sociales et politiques du futur empereur. L'intérêt de ces documents s'explique si l'on sait que leur dernier possesseur était le fils de Firmin Rainbeaux, écuyer de Napoléon III.

Sous le titre de *Trois têtes sous un même bonnet* et le sous-titre *Romantisme*, MM. L. Giraud-Badin, Pierre Cornuau, Maurice Rousseau, libraires à Paris, ont publié un catalogue, préfacé par M. Marcel Bouteron (Paris, 1936, in-8°, 161 p.), de livres, d'autographes et d'estampes. Parmi les autographes, on notera un important dossier de lettres de Lamennais à son frère, pour les années 1810-1833, et une lettre de Proudhon à Garnier, du 28 septembre 1843, qui constitue un intéressant témoignage sur les idées économiques du grand socialiste.

On connaît la valeur de la collection réunie par M. Émile Brouwet sur l'époque napoléonienne, dont une partie a été vendue à Paris en 1934 et 1935. Cette vente avait donné l'occasion à l'administration des Archives françaises de revendiquer certaines pièces qui devaient, incontestablement, figurer dans les collections nationales. C'est évidemment pour éviter une mésaventure semblable que M. Brouwet a fait vendre à Londres, par MM. Sotheby and C°, la troisième partie de sa magnifique collection. On feuilletera avec d'autant plus d'intérêt — et de regret — le Catalogue établi par MM. Arnna et Janvier, *Napoléon et son temps* (Londres, imprimé en France, [1936], in-4°, 296 p.). Parmi les 358 pièces décrites — remarquablement décrites par les experts, dont le catalogue est un véritable instrument de travail d'histoire napoléonienne — il faut noter en particulier les 221 documents concernant la campagne d'Égypte, depuis la préparation de celle-ci, au mois d'avril 1798, jusqu'à la capitulation de Menou, de juin 1801 ; les lettres et le journal de Hoche pendant l'expédition d'Irlande. Il faut y joindre 205 lettres de l'impératrice Marie-Louise et diverses pièces sur les campagnes de Naples, d'Espagne, de Russie, sur les Cent-Jours et sur Waterloo. Il est vraiment regrettable que de pareilles richesses historiques soient dispersées à l'étranger !

Au catalogue des *Précieux livres*, etc., vendus du 21 au 26 novembre 1936, par le ministère de Me Édouard Giard (Paris, 1936, grand in-8°, 132 p.), figurent un dossier de lettres écrites au duc de Serent par le comte d'Artois, le prince de Condé et le duc d'Angoulême, et d'un grand intérêt pour l'histoire de l'émigration ; des lettres de Clemenceau, comme maire du XVIIIe arrondissement, en date du 17 décembre 1870, protestant contre les agissements de certains gardes nationaux ; de Mme Desbordes-Valmore au P. Enfantin, du 14 février 1846, en faveur de son mari ; de La Fayette à son ami Émery, de mars 1798, sur la situation politique générale, ses idées propres et sa position personnelle ; le texte de la capitulation de Béziers du 19 septembre 1631.

Il y a également des pièces intéressantes dans les *Très importants manuscrits... collection de Mme C****, vente du 21 novembre 1936 (Paris, Blaizot, in-4°, 68 p.) : des lettres de Dumouriez à Laromiguière, du 2 juillet 1819, à propos d'une publication de métaphysique ; du général Kellermann à une de ses amies, du 23 frimaire an II, où il se plaint de la Convention et du Comité de Salut public ; de Mme de Maintenon à l'archevêque de Rouen, du 21 août 1712 ; de J.-J. Rousseau à divers, dont Mme de Warens, etc. G. Bn.

— *Positions des thèses soutenues à l'École des chartes par les élèves de la promotion de 1937 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe* (Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1937, 176 p.). — Marie-Thérèse Boucrel. La « Danse macabre »,

étude littéraire et iconographique. — Jeanne DE CHARRY. La Chartreuse d'Apponay au diocèse de Nevers, 1185-1790. — Marie-Louise CONCASTY. Le bourg Saint-Marcel à Paris, des origines au XVIe siècle. — Maurice DÉGROS. Les voies de communication et la circulation dans la généralité de Lyon au XVIIIe siècle. — Marcel DELAFOSSE. La culture de la vigne et le commerce des vins en Auxerrois, du XIVe au XVIe siècle. — Maurice DURAND-BARTHEZ. La maîtrise particulière des eaux et forêts de Comminges avant 1789. — Madeleine DURANTET. La Grande Chancellerie royale sous François Ier, 1515-1547. — Anne-Marie HOUIN. Les institutions du comté de Rethel aux XIVe et XVe siècles, 1328-1491. — Bernard JARRY. Les institutions d'apanage du duché d'Orléans, de 1440 à 1498. — Pia DE LA PORTE DU THEIL. Poitiers et ses institutions municipales, de 1380 à 1453. — Marie-Suzanne LE GUAY. La formation du département du Finistère. — Marie-Marguerite LEMARIGNIER. Les cartulaires de Saint-Mesmin de Micy ; étude historique et essai de restitution. — Pierre LUC. La vie économique en Béarn au XIVe et au XVe siècle. — Marianne MAHN-LOT. Philippe d'Évreux, roi de Navarre, 1328-1345. — Suzanne QUIOC. La chanson de Jérusalem ; étude historique et critique. — Henry DE SURIREY DE SAINT-REMY. Jean de Bourbon, comte de Clermont, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, connétable de France, 1426-1488. — Anne-Marie TATTEGRAIN. Le Vexin français sous la domination anglaise, 1419-1449. — André VERNET. Bernardus Silvestris et sa *Cosmographia*, ses sources et son influence. Édition critique de la *Cosmographia*.

— M. J. VENDRYES, bien connu par ses travaux sur les *Études celtiques*, a entrepris de publier, sous ce titre, une revue dont le premier numéro a paru au mois de juin dernier. En même temps qu'il annonce cette nouvelle Revue, il compte que tous les amis des études celtiques « lui prêteront un appui efficace dans une entreprise dont il assume toutes les charges et que les circonstances présentes rendent particulièrement difficile ». La secrétaire de la rédaction est Me Marie-Louise SJŒSTEDT-JONVAL, qui a d'ailleurs inauguré pour ainsi dire le nouveau périodique en publiant, dans le premier numéro, une étude sur la légende de Chucullin et les monnaies gauloises. — On prévoit deux livraisons par an. S'adresser pour les abonnements à la librairie Droz (rue de Tournon, à Paris, VIe).

— Il est utile de savoir que la dernière livraison de l'année 1936 du *Mercure de France* se termine par une table sommaire des matières (p. 652-704) ; une table alphabétique par noms d'auteurs, précédée d'un tableau de concordance entre les tomes, la date des numéros et les numéros de la pagination ; une table chronologique de la Revue de quinzaine, par ordre alphabétique des rubriques, commençant par *Anthropologie* et finissant par *Voyages*.

— *Table trentennale des publications de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 4e série, 1904-1933 (Paris, Édouard Champion, 1936, 59 p.). — On sera reconnaissant à la Société de l'Histoire de Paris d'avoir fait éditer ce volume, après les trois tables décennales qu'elle a fait paraître en 1883, 1893 et 1903. La rédaction a été confiée à M. Hildesheimer, sous la direction éprouvée de M. Ernest Coyecque.

— Le fascicule 2 de *Travail*, cahier trimestriel de l'Association François-Simian (juillet 1936), contient les textes, extraits ou analyses des allocutions prononcées, le 23 avril 1936, au Collège de France, en l'honneur du savant disparu.

G. BN.

— *Ferdinand Dollinger, 1862-1936* (éditions de l'*Alsace française*. Strasbourg, 1936). Un groupe d'amis du docteur Ferdinand Dollinger a eu la pieuse pensée de réunir en une plaquette les articles publiés dans l'*Alsace française* à la mémoire de cet homme de cœur qui fut un des champions les plus actifs de l'idée française outre-Vosges pendant l'annexion allemande. La noble figure de cet Alsacien, « modèle de fidélité, de persévérance, de continuité », revit tout entière dans ces pages, hommage de compagnons de lutte pour un même idéal. J. HATT.

— La Société des Amis de l'Université de Strasbourg a eu l'heureuse idée de célébrer en juin dernier la publication du centième volume des Publications de la Faculté des lettres et de publier une plaquette (*Les publications de la Faculté des lettres de Strasbourg, 1921-1936*. Au Palais de l'Université, 1936, 87 p.) qui donne la liste des cent ouvrages, accompagnée de quelques détails sur chacun d'eux, et qui conservera le souvenir des efforts de tous ceux qui, pendant ces quinze années, ont réussi à mettre sur pied et à faire prospérer, avec des moyens financiers extrêmement faibles, cette importante collection, dont la Faculté est légitimement fière. Notre *Revue* est heureuse de saluer cette belle réussite, à laquelle ont contribué tant de ses collaborateurs, au premier rang desquels il faut placer le doyen Pfister, son ancien directeur.

Brésil. — Signalons l'apparition du *Boletim do Centro de Estudos históricos* (1er fasc., juillet-septembre, impr. du *Arquivo Nacional*. Rio de Janeiro, 1936, in-8°, 68 p.), qui a pour directeurs MM. Eremildo Viana, Guy de Hollanda et Silvio Elia. Cette revue critique (d'une critique un peu tatillonne et dure parfois jusqu'à l'injustice, comme il sied à la jeunesse) rendra les plus grands services dans un pays où la production historique est très abondante, mais insuffisamment dirigée. Ce premier fascicule, en dehors d'études d'intérêt spécialement brésilien (*História de Lexicografia brasileira*, de M. Renato Mendonça), consacre une discussion aux ouvrages d'histoire générale de M. Jonatas Serrano, nous donne des renseignements sur l'activité du *Centro*, des comptes-rendus et notes bibliographiques et une revue des revues, avec une section spéciale pour l'histoire du Brésil. Quelques articles sont résumés en français.

Souhaitons bonne chance à ce nouveau confrère, qui demande qu'on lui envoie des livres et des revues (à l'*Arquivo Nacional*, au nom de M. E. Viana). L'abonnement pour la France est de 2 dollars 1/2. Le *Boletim* paraîtra quatre fois par an, par livraisons de 50 à 80 p.

États-Unis. — La *Carnegie Institution*, bien connue en France, a fait distribuer une *List of doctoral dissertations*, qui ont été admises, après examen, jusqu'à la fin de l'année 1936, dans les quarante-quatre Universités américaines (Washington, D. C., 1937, 59 p.). L'ordre suivi est alphabétique : de *Africa* jusqu'à *United States*, et, quand il y a lieu, avec des subdivisions pour chaque pays. Il n'est pas inutile de se rappeler le sens des formules usuelles qui désignent la nature des diplômes : *A. B.* = Bachelor of arts ; *A. M.* = Master of arts ; *B. L.* = Bachelor of law ; *B. S.* = Bachelor of science ; *S. B.* = Bachelor of science (diplôme exclusivement américain). Il faut savoir, enfin, qu'à l'Index des noms de personnes les renvois désignent les articles et non les pages. Tout cela est un peu compliqué sans doute, mais on finit par s'y retrouver. N'oublions pas que cette liste a été dressée par Me Margaret Willgoose HARRISON, directrice de la « Division of historical Research » de la Carnegie Institution.

Grande-Bretagne. — Le Dr. Alfred Joshua BUTLER est mort le 4 octobre 1936, à l'âge de quatre-vingt-six ans. On lui doit un ouvrage en plusieurs volumes sur l'Égypte ancienne : *Babylon of Egypt* (1894) ; *The Arab conquest of Egypt and the last thirty years of the roman dominion* (1902) ; *The treaty of Misr in Tabari* (1913).

— Du 5 novembre au 12 décembre 1936 s'est tenue à Birmingham une importante exposition d'art héraldique. Le *Catalogue* de cette exposition (Birmingham, 1936, in-8°, 174 p. illustr. ; 1 s.) présente 1,226 objets ou documents offrant le plus grand intérêt, tant pour la discipline restreinte qui y est représentée que pour l'histoire générale de l'Angleterre elle-même, de ses institutions et de ses arts en particulier. G. BN.

— AUTOGRAPHES. — Au *Catalogue* Sotheby and C°, pour une vente effectuée à Londres les 21 et 22 décembre 1936, signalons une importante correspondance de Wellington avec le colonel Close se rattachant à la troisième guerre mahratte (1803-1805). Une partie de la correspondance de Wellington ayant été détruite en 1817, lors de l'attaque menée par Peshwah, on comprend l'intérêt des pièces mises en vente. A signaler également un important dossier de pièces sur l'expédition anglaise, conduite par l'amiral Hawke, contre Rochefort en 1757. G. BN.

— Nous lisons dans l'*Institute of historical Research*, le 20 janvier 1937, qu'un projet, formé en 1924 pour dresser un *Guide* des publications historiques dues aux Sociétés savantes d'Angleterre et de Galles, est à la veille d'être réalisé. L'ouvrage paraîtra dans le courant de la présente année en deux volumes : le premier contiendra la liste des publications historiques et archéologiques de toutes les Sociétés indiquées plus haut jusqu'à la fin de 1928 ; le second se terminera par un index des matières contenues dans le *Guide* et dans les six suppléments annuels.

— L'Université de Londres a fait afficher et distribuer, selon l'usage, pour l'année 1936-1937, le tableau des cours et conférences de l'École : enseignement de l'histoire : *School of history and Institute of historical research* : cours pour le diplôme de journalisme, le commerce, l'économie politique, l'histoire sous ses divers aspects, avec la liste des professeurs et agrégés. Il est intéressant et pourrait être très utile de comparer cette organisation à celle de nos Universités françaises.

— Une Revue d'archéologie, d'histoire et d'architecture vient d'être fondée à Oxford sous le titre : *Oxoniensia : A Journal dealing with the archaeology, history and architecture*. A la tête est le directeur de l'Ashmolean Museum. Le tome I vient de paraître.

— Sous le titre *Fourteenth century studies*, la Direction du collège de Somerville se propose de publier par souscription, à la Clarendon Press, les études que Miss Maud V. CLARKE, décédée en novembre 1935, avait fait paraître dans un certain nombre de périodiques ; par exemple : *Irish parliaments in the reign of Edward II ; The Lancastrian party and the wonderful Parliament ; Deposition of Richard II ; The origin of impeachment*. Le volume se terminera par une bibliographie détaillée des œuvres de Miss Clarke. Le prix en souscription est de 15 s. La souscription doit être envoyée au secrétaire de la Clarendon Press avant le 31 du mois de mars.

Tchécoslovaquie. — Joseph PEKAŘ, éminent historien tchécoslovaque, né le 12 avril 1870, est mort à Prague le 23 janvier 1937. Sa disparition est la plus grande perte qu'ait subie l'histoire en Tchécoslovaquie depuis la mort de Jaroslav Goll.

Car Pekař n'était pas seulement un savant de rare talent et d'une considérable fécondité, mais il a su aussi, par la maîtrise de sa prose et la pathétique ardeur de son patriotisme, intéresser les grandes masses aux problèmes de l'histoire nationale, de telle sorte qu'il était avec raison regardé comme l'un des guides intellectuels du public tchèque.

On a plus d'une fois reproché à l'école de Goll, dont Pekař était le chef, de trop s'attacher à l'analyse critique et de ne pas donner suffisamment de créations synthétiques. Mais l'œuvre de Pekař n'a eu qu'en apparence ce caractère de dispersion monographique ; dans la réalité, elle a formé un tout qui embrasse presque toutes les époques et tous les aspects de l'histoire tchèque, et qui a l'unité due à une ferme conception fondamentale.

Après quelques petits travaux d'intérêt plutôt local, le jeune historien — il avait alors vingt-deux ans — attira l'attention par une étude, remarquable du point de vue critique, d'histoire du Moyen Age, sur la candidature de Přemysl II au trône impérial (1892). En 1895 suit un grand ouvrage d'histoire moderne sur la conjuration d'Albert de Wallenstein. L'énigme où s'était appliqué avant lui l'effort d'une légion d'historiens s'y trouva vraiment résolue grâce à une documentation immense et à un horizon d'une largeur européenne. Mais, écrit en tchèque, le livre n'eut aucun écho dans la littérature universelle, encore qu'Ernest Denis l'eût signalé dans ses ouvrages avec une légitime insistance. Ce ne fut que bien des années plus tard, quand Pekař y revint par une nouvelle édition (1934), qu'il trouva au delà des frontières du pays un plus juste accueil, et récemment on a vu paraître une traduction allemande de cette œuvre vraiment remarquable.

Après ce début exceptionnellement brillant, le jeune historien se tourna de nouveau vers d'autres provinces de sa science. D'une part, sous les traits d'un exposé de l'historiographie tchèque au XIXe siècle, il donne à l'histoire du réveil national une contribution de haute valeur, complétée plus tard par une excellente biographie de François Palacký ; de l'autre, il se plongea dans les complexes de l'histoire médiévale de la Bohême, sous ses aspects économiques, sociaux et administratifs, cela en étroite liaison avec les problèmes du collectivisme ou de l'individualisme que poussait alors au premier plan, en Allemagne, notamment l'école de Lamprecht. Là encore, il fraya la voie en particulier à une juste compréhension de l'évolution de l'histoire ancienne de la Bohême et de sa dépendance de l'Occident européen, et notamment sa découverte que la grande légende sur la vie de saint Venceslas et de sainte Ludmila, dite de Christian, qu'on tenait pour un faux du XIVe siècle, était une œuvre authentique du Xe fit grand bruit. Pour défendre son opinion, il se trouva amené à de très amples travaux critiques et polémiques, qu'il réunit en un fort volume publié aussi en allemand ; en même temps, il sut, avec la figure de saint Venceslas, éclairer d'une lumière nouvelle et de façon convaincante l'aube de l'histoire tchèque. De cette époque obscure il revient aux XVIIe et XVIIIe siècles, dont il enrichit appréciablement l'histoire par deux grands ouvrages. C'est d'abord *Kniha o Kosti* (*Le livre de Kost*), qui se présente sous la forme d'une attrayante histoire locale, rattachée à celle d'un beau château du nord de la Bohême et de son domaine, mais qui est un tableau très fouillé de la société noble et villageoise tchèque du XVIIe siècle. Par l'art et la chaleur de l'exposé, ce livre est devenu l'un des plus précieux de la nation tchèque. Dans un second grand ouvrage, qui s'intitule modestement : étude spéciale sur les cadastres bohêmes des XVIIe et XVIIIe siècles, mais en vérité étale devant nous toute la vie politique et économique

de ce temps, depuis la guerre de Trente ans jusqu'à l'époque de Joseph II, Pekař a essayé de résoudre une autre question : pourquoi les XVIIe et XVIIIe siècles ont-ils été pour les campagnes de Bohême la période des plus grandes souffrances, et la cause en était-elle l'oppression de la part des classes nobles privilégiées, ou le poids de l'État moderne militaire et absolutiste? La méthode de Pekař est ici tout à fait originale, documentaire et statistique, et jusqu'ici n'avait jamais été employée par les historiens européens contemporains pour résoudre avec tant de précision des questions de ce genre. L'ouvrage est de fondamentale importance, en particulier pour la connaissance des rapports des pays tchèques avec le reste de la monarchie habsbourgeoise et pour l'exacte intelligence des réformes agraires de Marie-Thérèse et de Joseph II.

Pendant qu'il y travaillait, dans les dernières années de l'avant-guerre, Pekař se trouva amené en même temps à donner une synthèse d'ensemble de l'histoire tchèque et de toute la conception qu'il s'en faisait. Ce fut de nouveau d'une manière assez originale. D'une part, dans un manuel pour les classes supérieures de l'enseignement secondaire, il présenta, modestement, mais avec une profondeur admirable, un tableau général nouveau de l'histoire tchèque. En même temps il l'éclaira par une vive polémique contre l'éminent philosophe et politique Masaryk sur le sens profond et le fondement philosophique de cette histoire : doivent-ils être cherchés avant tout dans une connexion du réveil national du XVIIIe siècle avec la réforme de Jean Hus et l'œuvre de l'Unité des Frères, et le conflit avec la Rome pontificale est-il le trait essentiel de l'évolution réelle de l'histoire tchèque? Pekař insistait sur le fait que ces constructions philosophico-politiques de Masaryk et de son école ne trouvaient aucun appui dans les sources et expliquait tout autrement l'essence de la vie étatique et nationale tchèque, en faisant, d'une part, ressortir l'importance des éléments nationaux, mais en montrant de l'autre, avec impartialité, combien étroitement notre évolution était liée à celle du reste de l'Europe.

Cette polémique avait déjà attiré sur lui l'attention générale, mais ce fut encore bien plus le cas durant la guerre mondiale, où, avec une virile résolution, Pekař sut faire entendre sa voix comme porte-parole des idéals nationaux et du droit d'État de la Bohême, alors que Vienne faisait le plus lourdement peser sur la nation l'oppression et la terreur. En même temps il osait parler ouvertement de la responsabilité de l'Allemagne dans l'origine de la guerre mondiale. Par là il se trouva, au moment où se réalisa l'indépendance de l'État tchécoslovaque, porté au premier plan des discussions politiques, mais il ne s'y ancra pas. Il demeura fidèle à sa chaire de l'Université et à son rôle dirigeant dans l'organisation scientifique du travail historique, auquel il rendit durant de longues années des services inappréciables, en qualité de directeur de l'excellente revue *Český časopis historický*. Il y suivait très régulièrement toute notre production historique dans des comptes-rendus critiques et l'accompagnait de remarques fort précieuses. Mais la vivacité de son sentiment patriotique ne lui permettait pas de ne pas suivre avec un intérêt tout aussi profond l'évolution de la vie publique dans notre jeune République et de ne pas élever sa voix pour un avertissement dès qu'il lui semblait qu'elle s'engageait dans une mauvaise voie ou ne choisissait pas la meilleure. C'est ainsi qu'il écrivit des mémoires polémiques contre une réforme agraire trop radicale et mit en garde surtout contre des conflits avec la Rome pontificale qui seraient engagés dans l'esprit d'une prétendue obligation tirée du sens profond de l'histoire tchèque et au service des idéals progressistes en général. Mais cette tendance plutôt conserva-

trice lui inspira en même temps des œuvres scientifiques excellentes. Ce sont, d'une part, des études sur la Montagne Blanche et l'époque de la Contre-Réforme, rattachées surtout à la personne de saint Jean Népomucène, dans lesquelles il montra que notre conception historique des temps qu'on appelle sombres du XVIIe et du XVIIIe siècle est injuste envers eux pour ce qui est des choses intellectuelles et de l'art. De sa démonstration de leurs valeurs positives est née la conception plus favorable que la jeune génération des chercheurs se fait du baroque tchèque en général. Mais le public fut encore plus ému par ses études sur l'époque hussite, dont le couronnement est l'ouvrage en quatre volumes consacré au héros de premier plan de ce temps, Jean Žižka. Pekař y présentait du hussitisme et particulièrement du radicalisme taborite une conception toute nouvelle, substantiellement différente de l'image tracée par Palacký et V. V. Tomek et aussi de l'idée commune que parmi les Tchèques on se faisait de cette époque la plus glorieuse de l'histoire de la nation. Cette conception était parfois sombre et rude ; elle ne faisait pas mystère de sa sévère condamnation des formes extrêmes du mouvement religieux tchèque, où Pekař voyait non l'aube de la démocratie moderne, mais la pure voix d'un esprit de secte médiéval ; mais, par l'étude extraordinairement poussée des sources, ces volumes ont en vérité grandement élargi notre savoir. Ils ont suscité beaucoup de polémiques, dont l'écho retentit jusqu'aujourd'hui, notamment dans l'ouvrage approfondi qu'a récemment consacré à ce sujet un historien réputé, M. Krofta, l'actuel ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie.

Pekař nous a quittés en pleine force créatrice et sa mort a donné lieu à des manifestations vraiment uniques de deuil national. Tout le public tchèque a senti qu'il perdait un homme de valeur exceptionnelle et d'un rare charme personnel, qu'il aimait et dont il écoutait toujours la voix dans la plus grande attente et avec la plus grande attention, car dans cette voix retentissait la force d'un esprit génial, la pureté d'un patriotisme et d'un honneur civique qui ne demande rien pour lui, mais tout pour la patrie et pour ce qu'il a reconnu être la vérité. Nos concitoyens allemands, eux aussi, lui ont rendu l'hommage que, dans les questions nationales, il s'était montré particulièrement juste. La science a perdu en lui un historien qui, pour l'originalité de ses méthodes de recherche, aurait vu son nom rangé parmi les plus grands des historiens contemporains, si l'influence générale de son œuvre n'avait souffert de l'étroitesse des barrières que dresse devant les petites nations la limitation de l'aire de leur langue et de leur littérature.

Joseph Šusta.

— L'historien Berthold Bretholz, né le 9 juillet 1862, est mort à Brno le 27 novembre 1936. Élève de l'Institut d'histoire de l'Autriche de Vienne, il fut historiographe de la province de Moravie, bien qu'alors il ne sût même pas la langue de la majorité de la population, le tchèque, puis, à partir de 1897, pendant près de trente ans, directeur des archives provinciales. Médiéviste, il publia, outre un manuel de paléographie latine donné en 1906 au *Grundriss* de Meister, des éditions de sources, entre autres la chronique de Kosma de Prague dans les *Monumenta Germaniae* et un *Codex diplomaticus Moraviae ;* il écrivit aussi une histoire de Brno au Moyen Age et un certain nombre de travaux de moindre ampleur sur l'histoire de la Moravie. Il attira surtout l'attention par sa théorie que l'extension de l'élément allemand dans les pays tchèques ne datait pas seulement de la colonisation développée à partir du début du XIIIe siècle, mais que les Allemands étaient établis là

depuis le haut Moyen Age, et que les pays tchèques n'avaient jamais eu un caractère slave accentué, mais avaient toujours été de nationalités mélangées. Après avoir exposé pour la première fois cette thèse dans un ouvrage d'ensemble sur l'histoire des Přemyslides, qui parut en 1912, il la soutint de nouveau à diverses reprises, bien que les spécialistes et tchèques et allemands eussent prouvé qu'elle était scientifiquement indéfendable. On a encore de lui une histoire vulgarisatrice de la Bohême et de la Moravie, d'esprit plus politique qu'objectivement historique, et un volume — sur le XVIe siècle — de continuation de la *Geschichte Böhmens* de Bachmann.

— Joseph REDLICH, né le 18 juin 1869 à Hodonin, en Moravie, est mort le 11 novembre 1936 à Vienne. Juriste de formation, il s'était trouvé amené, par l'objet même de ses études — le droit public — et par l'expérience acquise dans la vie politique, comme député au Parlement autrichien, à se tourner vers l'histoire. Ses ouvrages, devenus classiques, sur l'administration locale de l'Angleterre et sur l'esprit et la technique du parlementarisme étaient déjà de ceux où les historiens trouvaient à puiser nombre d'interprétations et d'idées fécondes. Mais c'est surtout par ses grandes études sur l'Autriche contemporaine qu'il a marqué sa place au premier rang des chercheurs et des savants qui ont essayé de fixer, d'éclairer et d'expliquer les traits caractéristiques et l'évolution du règne de François-Joseph. La biographie que Redlich a consacrée au vieil empereur est un modèle de conscience, d'impartialité et de sagacité. Mais son œuvre maîtresse, inégalée, est cette histoire du problème de l'État et de l'Empire autrichiens, dont les deux gros volumes, fondés sur une immense documentation de première main, tirée des archives qui venaient de s'ouvrir après la révolution de 1918, ont entièrement renouvelé la matière. Ses occupations, le fléchissement de sa santé et sans doute aussi la disparition des documents les plus précieux dans l'incendie du Palais de Justice de Vienne lors de l'émeute de 1927 ont condamné cette grande œuvre à rester inachevée, et c'est une lourde perte pour la science historique. Représentant de la meilleure tradition autrichienne, il joignait à sa culture allemande une très vaste culture internationale, et sa fidélité au grand héritage de l'esprit allemand se conciliait sans peine avec le sens de la nécessité d'une évolution politique et intellectuelle que commandaient les progrès des nationalités non allemandes de la monarchie et le cours des événements et des idées dans l'Europe contemporaine. Par là encore, il était une figure historique, qui s'impose et continuera à s'imposer à l'attention des chercheurs qui se consacrent à l'étude de l'Europe centrale.

ERRATUM

Compléter le nom du second des auteurs du *Hilfswörterbuch für Historiker* par Eugen HABERKERN et Joseph Friedrich WALLACH, ce dernier mot ayant sauté dans la composition (t. CLXXVIII, p. 322, compte-rendu critique par M. Ch. Guignebert).

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 1937.

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; le nom de Paris n'est pas ajouté pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Acts of Court of the Mercers' Company, 1453-1527; publ. par *Lætitia Lyell* et *Frank D. Watney*. Cambridge, University Press, 1936, XXIV-816 p.

Ady (Cecilia M.). The Bentivoglio of Bologna. A study in despotism. Londres, H. Milford, 1937, XVI-214 p.; prix : 15 s.

Aimond (Charles). L'énigme de Varennes. Le dernier voyage de Louis XVI (juin 1791). De Gigord, 1936, 187 p.

Annales de l'Institut d'études orientales, t. II. Larose, 1936, 340 p. (Faculté des lettres de l'Université d'Alger).

Annuaire de documentation coloniale comparée, 1935. Territoires français. Bruxelles, Établissements généraux d'imprimerie, 1936, 582-LXXXII p.

Antoine (Alfred). L'administration révolutionnaire en 1848 dans le département de la Haute-Saône. Vesoul, impr. Bon, 1936, VIII-81 p.

Bainville (Jacques). Lectures. Fayard, 1937, XXIV-365 p.

Balfour-Melville (E. W. M.). James I, King of Scots, 1406-1437. Londres, Methuen, 1936, XI-315 p.; prix : 15 s. 6 d.

Batiffol (Louis). Richelieu et Corneille. La légende de la persécution de l'auteur du *Cid*. Calmann-Lévy, 1936, VI-199 p.; prix : 15 fr.

Beaulieu (Michèle). Contribution à l'étude de la mode à Paris. Les transformations du costume élégant sous le règne de Louis XIII, 1610-1643. Munier, 1936, 196 p.

Beck (Marcel) et *Büttner (Heinrich)*. Die Bistümer Würzburg und Bamberg in ihrer politischen und wirtschaftlichen Bedeutung fur die Geschichte des deutschen Ostens. Berlin, Weidmann, 1937, 391 p. et 3 cartes; prix : RM. 25.

Bemis (Samuel Flagg). A diplomatic history of the United States. New-York, Henry Holt, 1936, XII-882 p.; prix : 4 dollars.

Benedikt (Ernst). Kaiser Joseph II, 1741-1790. Vienne, Gerold, 1936, 362 p.

Benoist (Charles). La crise de l'État moderne. Réflexions pour conduire à une conclusion. Plon, 1936, XIX-148 p.

Bildungskräfte im Katholizismus der Welt seit dem Ende des Krieges; publ. sous la direction de *Friedrich Schneider*. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1936, XXII-403 p.

Blanchard (Raoul). Géographie de l'Europe. Félix Alcan, 1936, VIII-483 p.; prix : 50 fr.

Boeren (P.-C.). Études sur les tributaires d'Église dans le comté de Flandre du IXe au XVe siècle. Amsterdam, Paris, 1936, XXVI-134 p.

Borlandi (Franco). El libro di mercatantie e usanze de' paesi. Turin, Lattes, 1936, LI-216 p.; prix : 25 l.

Bouvet (Maurice). Histoire de la pharmacie en France, des origines à nos jours. Éditions Occitania, 1935, 447 p.

Bradi (Lorenzi de). La brève et merveilleuse vie de la Malibran. Édit. Jules Taillandier, 251 p.; prix : 15 fr.

Braesch (F.). Finances et monnaies révolutionnaires. Fascicule II : Les recettes et les dépenses du Trésor pendant l'année 1789. Le compte-rendu au Roi de mars 1788. Le dernier budget de l'Ancien Régime. La Maison du livre, 1936, 253 p.

— Finances et monnaies révolutionnaires. Fascicule V : La livre tournois et le franc de germinal. Essai sur la monnaie métallique. La Maison du livre français, 1936, 264 p.

Broche (Gaston-E.). La république de Gênes et la France pendant la guerre de la Succession d'Autriche, 1740-1748. Société française d'imprimerie et de librairie, 1936, 3 vol., III-136, 152, 128 p.

Broglie (prince *Jacques de*). Mme de Staël et sa cour au château de Chaumont. Plon, 1936, 281 p.

Bunyan (James). Intervention, Civil war and Communism in Russia. April-December 1918. Documents and materials. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1936, XV-594 p.; prix : 4 dollars 50.

Calendar of the fine rolls preserved in the Public Record office. Vol. XVI : Henry VI, 1430-1437. Londres, Stationery office, 1936, 534 p. ; prix : 1 £ 10 s.

Calendar of the State Papers relating to Scotland and Mary, queen of Scots, 1547-1603, preserved in the Public Record office. Vol. X : A. D. 1589-1593 ; édité par *William K. Boyd* et *Henry W. Meikle*. Édimbourg, H. M. General register House, 1936, xxxi-1,028 p.

Cardenal (L. de). Le « citoyen » de 1791 payait-il plus ou moins d'impôts que le « sujet » de 1790? Hartmann, 1936, 54 p.

Carrière (Victor). Introduction aux Études d'histoire ecclésiastique locale. T. III : Questions d'histoire générale à développer dans le cadre régional ou diocésain. Letouzey et Ané, 1936, 669 p.

Cassiodori senatoris Institutiones ; édité par *R. A. B. Mynors*. Oxford, Clarendon Press, 1937, lvi-194 p. ; prix : 12 s. 6 d.

César. La guerre civile, livres I-II, livre III, texte et traduction par *Pierre Fabre*. Les Belles-Lettres, 1936, 150 p. doubles, 2 cartes ; lxi-150 p. doubles ; prix : 20 fr. chaque.

Charlier (Gustave). Aspects de Lamartine (lettres inédites). Éditions Albert, 1937, 201 p. ; prix : 12 fr.

Chartrou-Charbonnel (J.). La Réforme et les guerres de religion. A. Colin, 1936, 222 p. ; prix : 13 fr.

Cian (Vittorio). Vincenzo Gioberti et l'on. abate Giovanni Napoleone Monti, da lettere inedite. Rome, Vittoriano, 1936, 129 p. ; prix : 10 l.

Cicéron. Correspondance, t. III ; texte établi et traduit par *L.-A. Constans*, 246 p. en double. Notes complémentaires, p. 249-271 p. ; prix : 30 fr.

Cluzel (Magdeleine). Essai sur les Scandinaves et l'Islande au xe siècle. Préface de J. Toutain. Maisonneuve, 276 p., 24 illustrations et cartes ; prix : 18 fr.

Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire moderne (depuis 1715) et d'histoire contemporaine. Notices, inventaires et documents, t. XXII. Paul Hartmann, 1937, 264 p.

Commentarius Rinucciniatus de Sedis apostolicae legatione ad fœderatos Iberniae catholicos per annos 1645-1649. The history of the Irish war of 1641, written in Florence by Fr. *Richard O'Ferral* and Fr. *Robert O'Connell ;* édité par *Stanislaus Kavanagh*. Dublin, Stationery office, 1936, xxiv-508 p. ; prix : 30 s.

Compossicion Booke of Conought (The) ; transcrit par *A. Martin Freeman*. Dublin, Stationery office, 1936, x-179 p.

Contrasty (Charles). Pages d'histoire toulousaine. Toulouse, impr. Berthoumieu, 1935, 227 p. ; prix : 15 fr.

Conquet (colonel). La bataille de Caporetto dans le cadre des opérations sur le front italien. Plon, 1936, 318 p., 18 pl. et 5 hors texte ; prix : 36 fr.

Corti (*Egon Caesar*, Comte). Unter Zaren und gekrönten Frauen. Salzbourg et Leipzig, Pustet, 1936, xxiii-448 p.

Daille (général *M.*). Histoire de la guerre mondiale. T. II : Joffre et la guerre d'usure, 1915-1916. Payot, 1936, 467 p. ; prix : 30 fr.

Dale (Antony). James Wyatt, architect, 1746-1813. Oxford, Blackwell, 1936, 139 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Deinhardt (W.). Dedicationes Bambergenses. Weihenotizen und Urkunde. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1936, xv-133 p.

Delaunay (Dr *Paul*). La vie médicale aux xvie, xviie et xviiie siècles. Le François, 1935, 556 p.

Donat (Jean). Dans un village du Sud-Ouest pendant la Révolution. Période de l'Assemblée constituante. Toulouse, impr. Toulousaine, 1936. Extrait des « Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse », p. 161-212.

Doris (M. Stenton). The great roll of the pipe for the third year of the reign of King John, Michaelmas 1201. Londres, Pipe roll Society, 1936, xix-411 p.

Doucet (Roger). Finances municipales et crédit public à Lyon au xvie siècle. Rivière, 1937, 131 p.

Droysen (Johann Gustav). Historik ; publ. par *Rudolf Hübner*. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1937, xx-444 p. ; prix : RM. 16,50.

Düning (Hans-Joachim). Der S-A-Student im Kampf um die Hochschule, 1925-1935. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Universität im 20 Jahrhundert. Weimar, Böhlau, 1936, 136 p. ; prix : RM. 3,80.

Dupont-Ferrier (Gustave). Les origines et le premier siècle de la cour du Trésor. H. Champion, 1936, 278 p.

Eckhardt (Carl Conrad). The papacy and world affairs as reflected in the secularization of politics. Chicago, The University Press, 1937, xiv-309 p. ; prix : 4 dollars.

Elsas (M. J.). Umriss einer Geschichte der Preise und Löhne in Deutschland, vom ausgehenden Mittelalter bis zum Beginn

des neunzehnten Jahrhunderts, t. I. Leyde, Sijthoff, 1936, x-808 p.

Escarra (Jean). La Chine. Passé et présent. A. Colin, 1937, 213 p. ; prix : 13 fr.

Filthaut (Ephrem). Roland von Cremona O. P. und die Anfänge der Scholastik im Predigerorden. Vechta, i. O. Albertus-Magnus Verlag der Dominikaner, 1936, XIV-224 p.

Franck (Louis-R.). L'expérience Roosevelt et le milieu social américain. F. Alcan, 1937, 386 p. ; prix : 30 fr.

Frank (Walter). Deutsche Wissenschaft und Judenfrage. Hambourg, Hanseatische Verlagsanstalt, 1936, 51 p.

Frappier (Jean). Étude sur la mort *Le roi Artu*. Roman du XIIIe siècle. Droz, 1936, 2 vol., 424 et LXXVII-252 p.

Friis (Aage). Skandinavismens Kulmination. Copenhague, Levin et Munksgaard, 1936, 60 p.

Funck-Brentano (Fr.). Les brigands. Hachette, 1937, 253 p. ; prix : 7 fr. 50.

— Liselotte, duchesse d'Orléans, mère du Régent. Nouvelle Revue critique, 1936, 252 p.

Fusil (C.-A.). Sylvain Maréchal, ou l'homme sans Dieu, 1750-1803. Plon, 1936, XII-275 p. ; prix : 15 fr.

Gabrielli (Thadée). La Corse ; ses luttes pour l'indépendance ; son annexion à la France, 1770-1937. Librairie Jacques Lanore, XI-237 p.

Galbraith (V. H.). The St. Albans chronicle, 1406-1420 ; edited from Bodley ms. 462. Oxford, Clarendon Press, 1937, LXXV p. ; prix : 21 s.

Garçot (Maurice). Kléber. Berger-Levrault, 1936, 320 p.

Gardiner (Dorothy). The Uxinden and Peyton letters, 1642-1670. Londres, The Sheldon Press, 1937, XLIV-371 p.

Gedenkschrift zum 400 Todestage des Erasmus von Rotterdam. Bâle, Braus-Riggenbach, 1936, 325 p.

Georges (R.-P.). Saint Jean Eudes, 1601-1680. Lethielleux, 1936, XVIII-512 p.

Geyer (Albert). Geschichte des Schlosses zu Berlin. Berlin, Deutscher Kunstverlag, 1936, t. I en 2 vol., 111 p. et 156 pl. et ill.

Gleason (Sarell Everett). An ecclesiastical barony of the Middle ages. Cambridge (Mass.), Harvard University press, 1936, 123 p.

Gondrand (Richard). La tragédie de l'Asie Mineure et l'anéantissement de Smyrne. Hachette, 1935, 144 p. ; prix : 12 fr.

Gontaut-Biron (comte *de*). Le duc de Lauzun, 1747-1793. Plon, 1937, VI-375 p. ; prix : 25 fr.

Gough (J. W.). The social Contract. A critical study of its development. Oxford, Clarendon Press. Londres, H. Milford, 1936, VII-234 p. ; prix : 12 s. 6. d.

Gower (J. E. B.), Mawer (A.), Stenton (F. M.) et *Houghton (F. T. S.)*. The place-names of Warwickshire. Cambridge University Press, 1936, LI-409 p. ; prix : 21 s.

Günter (Heinrich). Das deutsche Mittelalter. 1ster Hälfte : Das Reich (Hochmittelalter). Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1936, VIII-376 p.

Guyot (Charly). De Rousseau à Mirabeau. Pèlerins de Môtiers et prophètes de 89. Attinger, 1936, 208 p.

Hackin (J.). Recherches archéologiques en Asie centrale, 1931. Les Éditions d'art et d'histoire, 1936, XXXVI pl.

Haller (Johannes). Das Papsttum. Idee und Wirklichkeit. T. II, 1re partie : Der Aufbau. Stuttgart, J. G. Cotta, X-485 p. ; prix : RM. 12.

Hamilton (Earl J.). Money, prices and wages in Valencia, Aragon and Navarre, 1351-1500. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1936, XXVIII-310 p.

Hansy (Th. de). Contribution à l'histoire de l'insurrection royaliste de Thermidor an V (août 1799) dans l'Ariège. Foix, impr. Gadrat, 1936, 90-XIV p. et annexes de A à X.

Harcourt (Robert d'). L'Évangile de la force. Le visage de la jeunesse du IIIe Reich. Plon, 1936, 249 p.

Harrison (G. B.). The life and death of Robert Devereux, earl of Essex. Londres, Cassel, 1937, XI-359 p., 6 photogravures ; prix : 15 s.

Harvard et la France. Revue d'histoire moderne, 1936, 240 p.

Hauser (Henri). Recherches et documents sur l'histoire des prix en France, de 1500 à 1800. Les Presses modernes, 1936, 522 p.

Helbok (Adolf). Grundlagen der Volksgeschichte Deutschlands und Frankreichs. 6 Lieferung. Bogen 29-36. Berlin et Leipzig, W. de Gruyter, 1936, p. 449-556.

Hérodote. Histoires, II ; texte et traduction par *Ph.-E. Legrand*. Les Belles-Lettres, 1936, 181 p. doubles ; prix : 20 fr.

Heusler (Andreas). Isländisches Recht. Die Graugans. Weimar, A. H. Böhlau, 1937, XXX-457 p.

Hicks (John D.). The populist revolt. A history of the farmers' alliance and die People's party. Minneapolis, The University of Minnesota press, 473 p. ; prix : 4 doll.

Hinrichs (Carl). Der Kronprinzenprozess

Friedrich und Katte. Hambourg, Hanseatische Verlagsanstalt, 1936, 198 p.

Homère. Hymnes ; texte et traduction par *Jean Humbert*. Les Belles-Lettres, 1936, xv-240 p. ; prix : 30 fr.

Honnorat (Michel). La Tour de Babel et la langue primitive de la terre. G.-P. Maisonneuve, 1936, 247 p.

Hrabar (V. E.). Esquisse d'une histoire littéraire du droit international au Moyen Age, du IVe au XIIIe siècle. Les Éditions internationales, 1936, 101 p.

Huchet (Albert). Le chartrier ancien de Fontmorigny, abbaye de l'ordre de Cîteaux. Étude générale et catalogue des actes antérieurs au XIVe siècle, 1135-1300. Bourges, impr. A. Tardy, 1936, LVII-451 p.; prix : 150 fr.

Humbert (Agnès). Louis David, peintre et conventionnel. E. S. I. 193.

Hünerwadel (Walther). Allgemeine Geschichte, 1814-1914. 2ter Band : 1871-1914. Aarau, Sauerländer, 1936, 331 p.

Hunt (Bishop *Carleton*). The development of the business corporation in England 1800-1867. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1936, XII-182 p.

International bibliography of historical sciences, 1934. A. Colin, 1936, XLIII-491 p. ; prix : 200 fr.

Irwin (Margaret). The stranger prince. The story of Rupert of the Rhine. Londres, Chatto et Windus, 1937, XI-592 p. ; prix : 8 s. 6 d.

Israël (Alexandre). La liberté de la presse, hier et demain. Hachette, 1936, 171 p. ; prix : 10 fr.

István (Szabó). Ugocsa Megye. Budapest, Kiadja a Magyar Tudományos Akadémia, 1937, XII-616 p.

Jarry (abbé *Alphonse*). Histoire moderne de la ville et paroisse d'Antrain. Fougères, Saffray, 1936, X-455 p.

Kallen (Gerhard). Nikolaus von Cues als politischer Erzieher. Leipzig, Meiner, 1937, 46 p. ; prix : RM. 2.

La Fuie (Maurice de). Rostoptchine, Européen ou Slave? Plon, 1937, 354 p. ; prix : 20 fr.

Laurentii Pignon Catalogi et chronica. Accedunt catalogi Stamsensis et Upsalensis scriptorum. O. P. cura *G. Meersseman* O. P., 1936, XXII-135 p.

Lavalleye (Jacques). Juste de Gand, peintre de Frédéric de Montefeltre. Louvain, Bureau de l'Université, 1936, 207 p., XL pl.

Lavedan (Pierre). Géographie des villes. Gallimard, 1937, 206 p.

Le Corbusier. Quand les cathédrales étaient blanches. Voyage au pays des timides. Plon, 1937, II-325 p. ; prix : 20 fr.

Lefebvre (G.). Les Thermidoriens. A. Colin, 1937, 220 p. ; prix : 13 fr.

Leidinger (Georg). Veit Arnpecks « Chronik der Bayern ». Munich, Verlag der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, 1936, 18 p.

Lesprand (chanoine *P.*). Le clergé de la Moselle pendant la Révolution. Montigny-lès-Metz, chez l'auteur, 1934, 1935, 1937, 3 vol., XV-467, 487, 423 p.

Letters and documents of Armand de Gontaut, baron de Biron, marshal of France, 1524-1592 (The) ; publ. par *James Westfale Thompson*. Berkeley (Californie), University of California Press, 1936, LVI-504 p. en 2 vol. ; prix : 7 dollars 50.

Letters of Robert Blake ; édité par *J. R. Powell*. Londres, Navy Record Society, 1937, XVII-501 p.

Lettres de Grognards ; éd. illustrée et commentée par *Émile Fairon* et *Henri Heuse*. Librairie Courville, 1936, XVI-416 p.

Levron (Jacques). L'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. Guide du visiteur. Angers, Éditions de l'Ouest, 1936, 60 p. ; prix : 2 fr. 50.

Lhote (André). Parlons peinture. Denoël et Steele, 1936, XI-320 p.

Loisy (Alfred). George Tyrrel et Henri Bremond. Nourry, 1936, 205 p.

— Les origines du Nouveau Testament. Nourry, 1936, 375 p.

Lösch (Stephan). Diatagma Kaisaros. Die Inschrift von Nazareth und das Neue Testament. Fribourg, Herder, 1936, VIII-100 p.

Lukinich (M. Emeric). Archivum Europae centro-Orientalis. Budapest, 1936, t. II, fasc. 3-4, p. 197-410.

Lumière du Marxisme (A). T. II : Karl Marx et la pensée moderne. 1re partie : Auguste Comte, les utopistes français, Proudhon. Éditions sociales internationales, 1937, 240 p.

Mallory (Walter H.). Political handbook of the world, 1937. New-York, Council on foreign relations, Harper et frères, 1937, 207 p.

Maricourt (baron *André de*) et *Bertrandfosse* (Dr *Maurice de*). Les Bourbons, 1518-1830. Hérédité, pathologie, amours et grandeurs. Émile-Paul, 1936, 315 p. ; prix : 18 fr.

Martin (abbé). Répertoire des anciennes confréries et charités du diocèse de Rouen, approuvées de 1434 à 1610. Fécamp, impr. Durand, 1936, VIII-208 p.

Martin (Claude). Les Israélites algériens. Éditions Herakles, 1936, 388 p.

Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands. 3e fascicule : 1936. Dijon, Faculté de droit, 1937, 244 p.

Mérimée (Paul). L'influence française en Espagne au XVIIIe siècle. Les Belles-Lettres, 1936, 117 p.

Méritan (J.). Louis-Guillaume Du Tillet, dernier évêque d'Orange, 1730-1794. Vaison-la-Romaine, Éditions de la Bonne Presse du Midi, 1936, 175 p.

Meyer (Karl H.). Altkirchenslavisch-Griechisches Wörterbuch des Codex Suprasliensis. Glückstadt et Hambourg, Augustus, 1935, XII-302 p.

Miller (Anton von). Deutsche und Juden. Leipzig, M.-Ostrau. Soziologische Verlagsanstalt, 1936, 362 p. ; prix : RM. 4.

Mirot (Léon). Inventaire analytique des hommages rendus à la Chambre de France. Fasc. II : Bailliage de Senlis, Clermont-en-Beauvaisis, Valois. Melun, Imprimerie administrative, 1936, p. 249-478.

Mitrany (David). The effect of the war in Southeastern Europe. New Haven, Yale University Press. Londres, H. Milford, 1936, XIV-250 p. ; prix : 13 s. 6 d.

Molhuysen (P. C.). Briefwisseling von Hugo Grotius. 2e partie : 30 août 1618-20 décembre 1625. La Haye, Martinus Nijhoff, 1936, XIV-329 p.

Monti (Antonio). Gli Italiani e il canale di Suez. Rome, Vittoriano, 1937, 1 carte, nombreuses illustrations, 590 p. ; prix : 25 l.

Most (Rolf). Schillers Mittelalterauffassung. Münster (Westf), Coppenrath, 1936, 112 p.

Moulin (A.-E.). Le grand amour de Fouché : Ernestine de Castellane. Perrin, 1936, 247 p. ; prix : 20 fr.

Nintchitch (Momtchilo). La crise bosniaque (1908-1909) et les puissances européennes. Costes, 1937, 2 vol., 418 et 412 p. ; prix : 120 fr.

Orationes quibus Nicolaus de Pelhřimov, Taboritarum episcopus, et Ulricus de Znojmo orphanorum sacerdos, articulos de peccatis publicis puniendis et libertate, urbi Dei in concilio Basiliensi anno 1433 ineunte defenderunt ; publ. par *F. M. Bartoš.* Tábor, Société Jihočeská Společnost, 1935, 174 p.

Ors (Eugenio d'). Du baroque. Nouvelle Revue française, 1935, 252 p.

Papstavru (Johannes). Amphipolis. Geschichte und prosopographie. Leipzig, Dieterich, 1936, XI-152 p.

Paris (Pierre). Le Musée archéologique national de Madrid. Les Éditions d'art et d'histoire, 1936.

Parker (Harold T.). The cult of antiquity and the French Revolutionaries. A study in development of the revolutionary spirit. Chicago, University Press, 1937, IX-215 p. ; prix : 2 dollars.

Pascal. Les pensées et œuvres choisies, par *J. Dedieu.* Librairie l'École, 1937, 398 p.

Paul-Sentenac. Aristide Maillol. H. G. Peyre, 100 p. et 20 illustrations.

Père Marquette (le). Jésuite, découvreur du Mississipi, 1637-1674. Paris, G. E. C., 1936, 70 p.

Peroni (Baldo). Fonti per la storia d'Italia dal 1789 al 1815 nell' Archivio nazionale di Parigi. Rome, Reale Accademia d'Italia, 1936, 330 p. ; prix : 25 l.

Petrov (Eugène). La lutte contre les communaux et les servitudes rurales pendant la Révolution, 1789-1793 (en russe). Leningrad, tirage à part des Études historiques, 1929, p. 248-272.

— Le rôle social des biens communaux et des servitudes rurales avant la Révolution, d'après les cahiers de 1789 (en russe). Recueil des études historiques de l'Académie des sciences de l'U. R. S. S., 1936, n° 5, p. 163-238.

Platon. T. IV : La République ; trad. de *Robert Baccou.* Garnier, in-12, LXXXV-531 p.

— Œuvres complètes, t. I ; trad. par *Émile Chambry.* Garnier, 1937, XVII-489 p. ; prix : 18 fr.

Pohlenz (Max). Herodot, der erste Geschichtsschreiber des Abendlandes. Berlin, Teubner, 1937, 222 p. ; prix : RM. 9,20.

Politique extérieure de l'Allemagne (la), 1870-1914. T. XXVII : 9 juillet-2 décembre 1905 ; trad. par Mlle *A. Fanta.* Costes, 1936, XXV-334 p. ; prix : 80 fr.

Politique extérieure de l'Allemagne (la), 1870-1914. Documents officiels. T. XXVIII : 2 décembre 1905-31 mars 1906 ; trad. par *Henri Audoin.* Costes, 1937, XXXI-332 p.

Post (Charles Gerdon). The supreme court and political questions. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1936, 146 p.

Powell (J. Enoch). The Rendel Harris papyri of Woodbrooke College, Birmingham. Cambridge University Press, XII-133 p., 5 planches en photogravure ; prix : 15 d.

Pratt (Julius W.). Expansionists of 1898. The acquisition of Hawaï and the spanish

islands. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1936, x-393 p. ; prix : 3 dollars.

Préclin (E.). Histoire des États-Unis. A. Colin, 1937, 221 p. ; prix : 13 fr.

Prévité-Orton (C. W.). A history of Europe, 1198-1378. Londres, Methuen, 1937, xv-464 p. ; prix : 16 s.

Procès contre Thomas Waleys, O. P. (le) ; publ. par *Th. Käppeli*. Rome, Istituto storico domenicano, 1936, 254 p.

Ptásnik (Jan). Miasta i mieszczánstwo w dawnej polsce. Cracovie, Gebethner et Wolff, 1934, viii-511 p.

Ranquet (H. et *Em.)*. Montferrand. Ses vieilles pierres, château, remparts, église, logis. Clermont-Ferrand, Imprimerie générale, 1936, 235 p.

Rat (Maurice). Anthologie des poètes latins, des origines au vi^e siècle ap. J.-C. Garnier, 1937, 2 vol., iv-740 et 673 p. ; prix : 25 fr. chaque.

Register of the Hospital of S. John the Baptist. Without the New Gate, Dublin ; édité par *Eric St John Brooks*. Dublin, Stationery office, 1936, xxi-422 p. ; prix : une guinée.

Rehm (Walther). Griechentum und Gœthezeit. Geschichte eines Glaubens. Leipzig, Dieterich, 1936, xii-436 p. ; prix : RM. 13,50.

Renaut (Francis-P.) et *D'Oultre-Seille (P.)*. Le Secret Service et l'Amirauté britannique au temps de la guerre d'Amérique, 1776-1783. Éditions du Graouli, 1936, 144 p. ; prix : 25 fr.

Royer (Louis). La duchesse de Dino et le baron de Vitrolles. Lettres inédites, 1817-1829. Grenoble, impr. Allier, 1937, 49 p.

Rütten (Felix). Die Victorverherung im christlichen Altertum. Paderborn, Schöningh, 1936, 182 p. ; prix : RM. 8,20.

Saint-Olive (Pierre). Les Dauphinois au Canada. G.-P. Maisonneuve, 1936, 127 p.

Schnabel (Franz). Deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert. Vierter Band : Die religiöse Kräfte. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1937, xii-617 p.

Schöffler (Herbert). Die Reformation. Einführung in eine Geistesgeschichte der deutschen Neuzeit. Bochum-Langendreer, Pöppinghaus, 1936, 106 p. ; prix : RM. 2,30.

Scholtz (Gerhard). Hermann von Boyen. Der Begründer der allgemeinen Wehrpflicht. Der Mann und sein Werk. Berlin, Verlag für Kulturpolitik, 1936, 395 p. ; prix : RM. 5,50.

Schottenloher (Karl). Bibliographie zur Deutsches Geschichte im Zeitalter der Glaubenspaltung, 1517-1585. Leipzig, Hiersemann, Lieferung 14, p. 1-160.

Schwegler (P. Theodor). Geschichte der Katholischen Kirche der Schweiz, von den Aufängen bis auf die Gegenwart. Schlieren-Zurich, Verlagsanstalt Neue Brücke, 1935, 288 p. et une carte.

Segre (Arturo). Storia del Commercio. Turin, Lattes, 2e éd., 1923, 2 vol., 1,208 p. ; prix : 25 et 35 lire.

Seton-Watson (R. W.). Histoire des Roumains, de l'époque romaine à l'achèvement de l'unité. Les Presses universitaires de France, 1936, viii-664 p. et une carte.

Sforza (comte). Synthèse de l'Europe. Apparences diplomatiques et réalités psychologiques. Gallimard, 252 p. ; prix : 12 fr.

Sieburg (Friedrich). Robespierre. Flammarion, 1936, 331 p. ; prix : 15 fr.

Smith (T. V.). The promise of American politics. Chicago, The University of Chicago Press, 1936, xx-308 p. ; prix : 2 dollars 50.

Srbik (H. Ritter *von)*. Quellen zur deutschen Politik Osterreichs, 1859-1866. Oldenburg, i. O. Berlin, Stalling, 3 vol., 1934, 1935, 1936, xxi-809, xvi-821, xviii-826 p.

Statuta Capitulorum Generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786 ; édité par *D. J.-M. Canivez*. T. IV : 1401-1456. Louvain, Revue d'histoire ecclésiastique, 1936, xi-756 p.

Sullivan (Kathryn). Maryland and France, 1774-1789. Philadelphie, University of Pennsylvania Press. Londres, H. Milford, 1936, xi-193 p. ; prix : 9 s.

Tarbell (Ida M.). The nationalizing of business, 1878-1898. New-York, The Macmillan Company, 1936, xvi-313 p.

Tellenbach (Gerd). Libertas Kirche und Weltordnung im Zeitalter des Investiturstreites. Stuttgart, Kohlhammer, 1936, x-243 p.

Terán (Juan B.). José María Paz, 1791-1854. Buenos Ayres, Cabaut, s. d. (1936), 316 p.

Thibaudet (Albert). Histoire de la littérature française, de 1789 à nos jours. Stock, 1936, xi-586 p. ; prix : 25 fr.

Thomson (Gladys Scott). Life in a noble household, 1641-1700. Londres, Jon. Cape, 1937, 407 p. ; prix : 16 s. 6 d.

Tiedemann (Helmut). Sowjet Russland und die Revolutionierung Deutschlands, 1917-1919. Berlin, Ebering, 1936, 154 p. ; prix : RM. 6.

— Staat und Kirche vom Untergang des alten bis zur Gründung des neuen Reiches,

1806-1871. Berlin, Ebering, 1936, 52 p.; prix : RM. 2,40.

Torlais (Jean). Un esprit encyclopédique en dehors de l'Encyclopédie : Réaumur. Desclée de Brouwer, 1936, 448 p.; prix : 20 fr.

Tournier (Mgr *Clément*). Le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse (1820-1830), et le drame de la Petite Église. Toulouse, Éditions de la basilique, 1935, 199 p.

Trahard (Pierre). La sensibilité révolutionnaire, 1789-1794. Boivin, 1936, 283 p.; prix : 30 fr.

Tuaillon (J.-L.-Georges). Bibliographie critique de l'Afrique occidentale française. Charles Lavauzelle, 1936, 51 p.

Turmel (Joseph). Histoire des dogmes. T. VI : La pénitence, l'extrême-onction, l'ordre. Rieder, 1936, 569 p.; prix : 70 fr.

Vallée (Gustave). Compte général de la conscription de A.-A. Hargenvilliers. Librairie du Recueil Sirey, 1937, xxxvii-136 p.; prix : 20 fr.

— La conscription dans le département de la Charente, 1798-1807. Librairie du Recueil Sirey, 1937, xxxiii-708 p.; prix : 50 fr.

Van de Kamp (J. L. J.). Bartolus de Saxoferrato, 1313-1357. Amsterdam, Paris, 1936, xii-296 p., 16 pl. et une carte.

Vasiliev (Alexander Alexandrovich). The Goths in the Crimea. Cambridge (Mass.), The Mediaeval Academy of America, 1936, x-292 p.; prix : 4 dollars.

Verlaguet (P.-A.). Vente des biens nationaux du département de l'Aveyron. Millau, impr. Artières et Maury, 1931, 1932, 1933, ii-695, 767 et cxxxiii-624 p.

Visconti (Alessandro). Storia di Milano. Milan, Ceschina, 1937, xv-665 p.; prix : 40 lire.

Volk und Volkstum. Jahrbuch für Volkskunde, 2ter Band; publ. par *Georg Schreiber.* Munich, Kösel et Pustet, 1936, 380 p., illustr.

Waldman (Milton). Biography of a family, Catherine de Medici and her children. Londres, Longmans, 1937, xxi-320 p.; prix : 16 s.

Weigert (Roger-Armand). Jean I Berain, dessinateur de la Chambre et du Cabinet du Roi, 1640-1711. Éditions d'art et d'histoire, 1937, 2 vol., xii-228 et 391 p.

Weinstein (Harold R.). Jean Jaurès, A study of patriotism in the French socialist movement. New-York, Columbia University Press. Londres, H. Milford, 1936, 200 p; prix : 11 s. 6 d.

Weirich (Hans). Urkundenbuch der Reichsabtei Hersfeld, 1ster Band, 1ste Hälfte. Marburg, Elwert, 1936, 208 p.; prix : RM. 8,50.

Wickersheimer (Ernest). Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age. Droz, 1936, 2 vol., viii-869 p.

Wiseman (*Nikolas*, cardinal). Recollections of Rome; édition abrégée par *Arthur Hinsley.* Londres, Burns Oates et Washbourne, 1936, xiv-181 p.; prix : 5 s.

Wojciechowski (Zygmunt). Mieszko I and the rise of the Polish State. Londres, The Baltic Institute J. S. Bergson, 1936, 234 p.

Wolf (John B.). The diplomatic history of the Bagdad railroad. Columbia (Missouri). The University of Missouri Press, avril 1936, 107 p.; prix 1 dollar 25.

Woolley (Sir *Leonard*). Abraham. Découvertes récentes sur les origines des Hébreux; trad. par *A.* et *H. Collin-Delavaud.* Payot, 1936, 242 p.; prix : 20 fr.

Wyzewa (Théodore de) et *Saint-Foix (G. de).* Wolfgang Amédée Mozart. Desclée de Brouwer, 1936, 3 vol., xiv-527, 459, 425 p.; prix : 120 fr.

Xénophon. Helléniques, I-III; établi et traduit par *J. Hatzfeld.* Les Belles-Lettres, 1936, 168 p. doubles; prix : 25 fr.

Zara (Philippe de). Mustapha Kémal, dictateur. F. Sorlat, 1936, 371 p.

Zeno (Riniero). Documenti per la storia del diritto maritimo nei secoli xiii e xiv. Turin, Lattes, 1936, cix-288 p.; prix : 30 lire.

Zoepfl (Friedrich). Deutsche Kulturgeschichte. 2ter Band : Vom 16 Jahrhundert bis zur Gegenwart. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1937, 2e éd., xxii-711 p.; prix : RM. 16.

LOUIS EISENMANN

(1869-1937)

Aux yeux des Français qui ont pénétré jusqu'aux sources profondes de sa valeur et de son rayonnement, comme au jugement des innombrables étrangers qui ont été les témoins et souvent les bénéficiaires des dons de son esprit et de son cœur, M. Louis Eisenmann est une des personnalités les plus remarquables parmi celles dont la guerre a fixé la destinée. Pour les hommes de sa qualité, il n'y a pas de hasards. Il s'était préparé pendant vingt-cinq ans, avec une ardeur stimulée par une sorte de pressentiment, à obéir à tout ordre de service qui ferait appel à une compétence spéciale et hors de pair. Sa connaissance des langues et des problèmes de l'Europe centrale n'a pas seulement décidé de son affectation militaire, mais de toute sa carrière. Historien et géographe, il avait eu dès sa jeunesse la vue directe et personnelle des lignes de faille politiques qui traversaient et menaçaient l'empire des Habsbourg. Ce fait complexe, dont il pénétrera l'importance à mesure qu'il en percevra mieux les conséquences probables, a dominé sa pensée et sa vie. *Le compromis austro-hongrois de 1867*, in-octavo de 695 pages (1904), n'est qu'un fragment important d'un long travail d'analyse critique des documents, éclairés par l'observation des hommes et par l'enquête sur les idées, les passions, les intérêts, afin de leur restituer un sens exact et concret. Par ce sujet précis et creusé à fond, il avait fait la preuve de sa vigueur et de sa probité intellectuelles. Une méthode s'y affirme, d'où procédera tout ce qu'il livrera à l'impression dans la suite : son livre sur la *Tchécoslovaquie*, où il a condensé l'essentiel de ce qui fait le caractère et la force de ce pays ; sa monographie du président Édouard Benès, qui est un modèle de pénétration et de tact ; les chapitres parus dans l'*Histoire de la Russie* (3 volumes in-8°), publiée sous la direction de M. Milioukov ; et même les nombreux articles de critique historique et de politique, qui, rassemblés, formeraient un recueil considérable. Le temps ne lui a malheureusement pas été laissé

d'écrire pour la collection « Peuples et civilisations » la partie du volume consacrée à la politique intérieure des États dans le monde d'après-guerre, pour lequel il avait accumulé matériaux et réflexions et où il aurait mis le meilleur de ce qui lui restait à dire, selon son expression familière.

M. Louis Eisenmann était un historien tourné vers l'avenir. Il considérait que l'histoire, du moins l'histoire contemporaine, qui était son champ de recherches, ne comporte pas de solution de continuité. Il pensait que l'enchevêtrement des causes et des conséquences des événements qui déterminent le présent, s'il était bien démêlé, devrait conduire à la prévision de leurs suites possibles. C'est la donnée même de l'expérience politique et diplomatique, qu'elle soit acquise par tradition héréditaire, par l'exercice du pouvoir ou par l'explication scientifique du passé. D'où sa tendance à rechercher et à recomposer, au moyen des textes, les mobiles de l'action et de la décision. D'où l'extrême intérêt qu'il prenait aux détails biographiques et psychologiques des personnages divers qui, sur le devant de la scène ou dans le secret du cabinet, avaient agi, décidé ou conseillé. D'où le besoin qu'il éprouvait de contrôler l'interprétation des documents par le contact avec les hommes, notamment avec ceux qui étaient les continuateurs de la vie publique dans les pays faisant l'objet de ses investigations. Il saisissait avec une intelligence prompte et toujours en surprenant éveil le moindre trait de lumière que le présent pouvait projeter dans le passé. Un souvenir personnel illustrera mieux la nature et le mouvement de son esprit. Au cours d'une promenade aux environs de Vienne, devisant sur le destin de François-Joseph et faisant des conjectures sur les événements cruciaux de son règne, nous vînmes à parler de la convention de Gastein. Après avoir évoqué la maison qu'habitait Bismarck quand il venait faire sa cure dans cette station balnéaire et que nous avions l'un et l'autre visitée à des époques différentes, je lui dis que j'avais connu, à la fin de sa vie, le signataire autrichien de l'acte fameux de 1865, le comte Blome, ce seigneur du Holstein, haut, large et carré comme un grand poêle de faïence des pays nordiques, qui, un jour, avait laissé tomber de ses lèvres ce mot d'une présomption superbe, souligné par les derniers feux d'un regard d'octogénaire : « Si j'avais eu un Empereur, il n'y aurait pas eu de Bismarck ! » Après un accès de joie vite réprimé et un long silence, il réagit au choc psychologique par un puissant et magnifique raccourci de l'histoire du duel de la Prusse et de l'Autriche pendant la période de formation de l'unité

allemande. Il la savait comme s'il l'avait vécue et soufferte. C'était un esprit politique au sens classique et intact du terme.

Dans une circonstance récente, il a livré sa propre expérience en définissant la méthode requise pour l'étude des relations internationales et en posant les conditions auxquelles s'acquiert la science politique. « L'esprit de liberté scientifique », disait-il dans la conférence prononcée lors de la cérémonie où le diplôme de docteur *honoris causa* lui fut décerné par l'Université Charles-IV de Prague, « est indispensable à tout examen pénétrant des problèmes et à toute décision réfléchie. » Or, affirmait-il, la formation de l'esprit scientifique chez l'étudiant en politique étrangère exige, outre la connaissance approfondie de l'histoire, une idée générale des principes, des systèmes et des notions essentielles du droit et de l'économie politique, une vue abrégée, mais nette, de l'histoire des sciences et de la technique, aucune discipline ne se suffisant à elle-même sans le contact étroit et vigilant avec l'évolution politique et sociale des peuples. Et il exprimait le vœu, formulé comme un « rêve » qu'il avait réalisé pour lui-même, qu'une élite fût mise à même, dans le sein de l'Université, d'acquérir dans toute son ampleur et sa profondeur cet esprit scientifique qui, seul, préserve des chimères du nationalisme et de l'internationalisme. Sa volonté tenace de joindre à ces préceptes des exemples démonstratifs et probants est attestée par les quinze ans d'efforts sans répit qu'il a consacrés à la direction du *Monde slave* et par la part qu'il a prise à l'organisation et à l'activité du « Centre d'études de politique étrangère ».

Avec de tels dons, un tel savoir vivant, une information aussi sûre qu'étendue sur les questions européennes qui s'imposent à l'attention des gouvernements et l'opinion éclairée, M. Louis Eisenmann devait être un représentant éminent de la culture française à l'extérieur, en Tchécoslovaquie particulièrement. On connaît les raisons qui l'avaient guidé vers ce pays. Introduit auprès des historiens et savants tchèques, mainteneurs de l'idée nationale, par ses recherches et ses enquêtes avant la guerre, il était préparé à comprendre et à faire comprendre le sens et l'importance d'une Bohême libérée et reconstituée dans une Europe transformée. Entré en relations, au cours des hostilités, avec les futurs chefs du nouvel État, M. Masaryk et M. Benès lui vouèrent dès lors une indéfectible amitié. Membre de la mission militaire commandée par le général Pellé, le capitaine d'état-major Eisenmann, qui parlait couramment le hongrois aussi et connaissait à fond l'état politique et social du pays magyar, rendit dans ces circonstances difficiles

des services qu'on n'a jamais oubliés dans les sphères dirigeantes de Prague. Quand l'Institut français fut fondé sous les auspices et sous le vocable d'Ernest Denis, son successeur dans la chaire de la Sorbonne fut tout naturellement désigné pour en prendre la direction. En cette qualité, il a participé avec éclat à l'une des démonstrations les plus significatives des lendemains de la guerre. Il a fait voir ce que peut l'homme de science quand il est homme d'action, c'est-à-dire en somme capable de conclusion, et ce que peut la France chaque fois que les événements remontent l'huile du fond de l'antique lampe. L'Institut Ernest-Denis n'a pas seulement établi avec la nation tchécoslovaque les solides liens qui donnent la caution de la durée à ceux que la politique a noués. Il a contribué à créer chez ce peuple à la tête dure et fidèle une atmosphère de compréhension et d'amitié où tout Français sensible à l'ingratitude d'une Europe hargneuse et déçue peut se donner le plaisir d'apprendre assez exactement ce qu'on pensait naguère et ce qu'on pense toujours de lui aux grandes heures de son histoire. C'est une étonnante réussite où l'autorité personnelle de l'animateur a une large part. Elle fait aussi le plus grand honneur à ceux de ses collaborateurs qui ont assumé la charge quotidienne des soucis et des tâches. Elle témoigne, en outre de la rare ampleur de vues des hauts fonctionnaires de Paris et de Prague qui ont fait confiance aux initiatives hardies de M. Louis Eisenmann.

La presse tchécoslovaque tout entière a rendu en termes émus, au moment de sa mort, un hommage unanime à sa personne et à son œuvre. Cet hommage d'admiration et de reconnaissance s'adressait à la France autant qu'à l'homme qui la servait en donnant le meilleur de lui-même. Il correspondait à l'idée exigeante que l'élite d'une jeune république, engagée avec ardeur dans les différentes voies de l'activité nationale, se fait d'un citoyen éclairé, actif, complet, qui compte, capable de conseil quand on le lui demande, tel que peut le produire une vieille civilisation qui a marqué l'Europe de son empreinte et tel qu'on l'imagine participant, à son poste et avec toute sa valeur consciente, à la vitalité générale d'un grand peuple. Ce nationaliste alsacien avait, par surcroît, la connaissance instinctive des sentiments profonds, des réflexes spontanés, des réactions latentes que provoque la patrie perdue et retrouvée.

Né à Haguenau en 1869, il avait été séparé de son sol en 1871 par la défaite. Pour rester française, sa famille avait passé la frontière déplacée ; il avait grandi sans se déraciner, ni oublier. Il n'avait pas accepté

le « fait accompli ». Cette raison subconsciente, qui avait contribué à orienter son esprit d'historien vers l'avenir réparateur, lui donnait accès aux plus intimes replis de l'âme tchèque, parce que c'étaient ceux-là mêmes qui avaient contracté et dilaté la sienne aux deux pôles de sa vie.

L'influence qu'il a exercée, l'ascendant qu'il prenait dans les réunions internationales où il était délégué ne s'expliquent pas uniquement par sa haute culture, sa faculté de synthèse rapide et nette, sa vive intelligence. L'une et l'autre tiennent aussi à l'idée qu'il se faisait de sa mission de représentant intellectuel de notre pays à l'étranger. Il ne la remplissait pas seulement de son mieux, selon son tempérament et sa conscience. Il en avait une conception déduite du jugement motivé, et constant en sa diversité, qu'une élite européenne, supérieure aux passions grégaires et changeantes des montreurs et des spectateurs de lanternes magiques, se fait de la France telle qu'elle est sous sa mobilité de surface, et sur laquelle on se trompe toujours quand on n'a pas percé le mystère de cet être collectif qui n'est justement intelligible et accessible que par les grands côtés. Arthur Young, l'ayant parcourue en tout sens au pas d'une jument qui n'était pas pressée, a observé qu'elle était dotée à l'intérieur des terres d'innombrables promontoires du haut desquels l'œil surpris découvre d'admirables paysages, toujours nouveaux et tous complémentaires. M. Louis Eisenmann avait entendu parler d'elle, en plusieurs langues, par de hauts esprits attachés à tels points d'aspect pris dans l'infinie variété de son génie qui va de l'ordre architectural à l'ordre intellectuel et spirituel, politique et social. Il les avait fondus par la réflexion en une image qui habitait sa pensée et l'animait sans cesse dans l'exercice de ses fonctions, qui a longtemps soutenu ses forces déclinantes et l'a porté jusqu'à la fin.

Le nombre et la qualité de ses relations scientifiques et politiques permettent de mesurer l'étendue de la perte causée par sa mort. Par les services rendus et une sensibilité exquise sous les dehors et les abords défensifs des timides, il avait noué d'étroites amitiés. Un seul domaine, chez lui, était réservé et fermé aux plus intimes, celui de la bonté. Elle était inépuisable et secrète, comme il se doit en retour de ce privilège qu'est le besoin et le pouvoir d'obliger.

Henri MOYSSET.

LOUIS EISENMANN ET LES SLAVES

Louis Eisenmann n'avait pas été préparé par ses curiosités de jeunesse à l'étude des langues et des peuples slaves, mais il devait inévitablement se heurter à eux, et dans les plus nobles circonstances, sur les chemins de sa précoce maturité. Il raconte lui-même, dans les remercîments adressés à l'Université Charles-IV à Prague, qui venait de le nommer docteur *honoris causa*, que c'est en lisant Palacký, au cours d'un premier séjour à Berlin, qu'il avait compris que, pour étudier l'histoire de l'Autriche-Hongrie, son domaine préféré, il fallait apprendre le tchèque. Il avait alors commencé à se familiariser avec cette première langue slave, de même qu'une dizaine d'années plus tard il avait entamé à Dijon l'étude du russe.

Toutefois, ces préparations restaient sans autre objet qu'une utilisation scientifique lorsque l'occasion s'en présenterait. Cette occasion lui fut offerte par la guerre. C'est aux côtés de son collègue de la Sorbonne, son maître et ami Ernest Denis, qu'il commence alors à préciser son attitude envers la Bohême opprimée. Aussi, dès l'armistice, s'est-il vu recommandé par Ernest Denis au général Pellé, envoyé de France à Prague pour aider le jeune État tchécoslovaque à se défendre contre un voisin jaloux. Il était particulièrement dans la ligne morale de notre ami de se ranger du côté des *Humiliés et des Offensés*. Lorsqu'il revint, sa mission terminée, il ne tarda pas à succéder à la Sorbonne à Ernest Denis, pour qui la Tchécoslovaquie avait fondé une chaire d'histoire et de civilisation des Slaves.

Voilà notre ami installé dans un enseignement qui lui donne l'occasion de vastes synthèses et de lumineuses investigations. Mais Eisenmann ne pouvait se confiner dans un travail sédentaire : il ne se trouvait à son aise que dans l'action. Aussi le voyons-nous, depuis la fin de la guerre jusqu'à sa mort, entraîné sans relâche dans un véritable tourbillon d'activité.

D'abord, l'enseignement. Là, on le verra dédaigner le cours d'apparat que, pourtant, il savait professer avec un éclatant succès. Il préfère de

beaucoup préparer les jeunes gens à comprendre les faits historiques, à y réfléchir et à les classer, au lieu de les retenir bout à bout. Il veut, ensuite, former, parmi les mieux doués de ses auditeurs, une phalange scientifique, préparée surtout par des travaux d'application, par un enseignement pragmatique. J'ai eu maintes fois l'occasion de m'entretenir avec lui de nos enseignements respectifs ; j'ai alors compris et la façon remarquable dont il entendait le métier, et la joie que lui donnaient certains jeunes gens lorsqu'il les avait utilement dressés et barricadés contre la routine des manuels.

Mais l'enseignement n'était pas de nature à satisfaire entièrement le besoin d'activité qu'avait Eisenmann. Le hasard de la guerre l'avait en quelque sorte cantonné parmi les études slaves. Désormais, son activité va s'y dépenser sur deux plans connexes, mais distincts : à Paris, dans la part qu'il prendra, en qualité de secrétaire général, à l'Institut d'Études slaves, et à Prague, dans la direction qu'il assurera et les créations de palais scolaires qu'il suscitera pour abriter des fondations françaises.

L'Institut d'Études slaves se proposait pour but de réunir autour de salles de cours et de travail et d'une puissante bibliothèque la jeunesse studieuse, d'origine slave ou française, désireuse d'étudier les peuples slaves et leur vie littéraire et politique. Cet Institut avait pour but, en somme, de provoquer une collaboration entre les diverses nations slaves et la France sur le terrain purement scientifique : entreprise délicate s'il en fut, parce que les nations slaves ne sont pas toujours d'accord et que certaines d'entre elles ne sont pas riches. Il fallait l'énergie souple et la patience d'Eisenmann, avec l'aide des coryphées du slavisme français et de quelques hommes de choix affiliés à leurs préoccupations, pour maintenir intacte l'œuvre d'union qui était l'idée même de l'Institut, et pour en activer le développement en y attachant la curiosité de jeunes savants français qu'on pouvait épauler et diriger.

A Prague, d'autre part, l'activité d'Eisenmann avait pour but d'aider à la collaboration scientifique de la Tchécoslovaquie et de la France. Un superbe Institut français fut construit là-bas, grâce aux clairvoyants efforts de notre ami ; un lycée français suivit bientôt. Or, il fallait choisir, suivre et entretenir le personnel enseignant que la France installe dans ces deux établissements. On conçoit quel travail patient et quelle délicatesse d'action étaient nécessaires, d'un côté pour ne pas heurter des habitudes respectables de l'enseignement

tchécoslovaque, et ensuite pour entretenir là-bas la liaison avec la haute et la très haute administration du pays. Tout cela, Eisenmann l'a fait à merveille, avec adresse, avec prudence, avec une finesse avisée et aussi avec une sincérité qui lui avait gagné tous les cœurs.

Enfin, à Paris, il avait repris, avec quatre de ses amis, *Le Monde slave*, créé par Ernest Denis durant la guerre. Cette revue se proposait de permettre aux publics slaves et non slaves de se mieux connaître et, par suite, de se mieux comprendre. Sur un plan voisin, notre ami apportait, dans la co-direction de la *Revue historique*, son sens clair de l'histoire et sa connaissance étendue des choses et des hommes de l'Europe centrale. Car, et c'est une chose qu'il ne faut pas omettre au crédit de notre malheureux ami, Eisenmann a été, personnellement, peut-être l'homme qui a le mieux connu et le plus souvent rencontré les savants et les grands politiciens des diverses nations slaves et de l'Europe centrale.

Ces lignes sèches et hâtives n'expriment, bien entendu, que les traits extérieurs de cette admirable activité. La preuve de la valeur pratique qu'elle possédait nous apparaît brutalement à l'heure où, en face de cette mort, nous regardons anxieusement autour de nous, nous demandant qui sera en état d'assumer désormais un rôle aussi écrasant et aussi utile à la France?

Jules LEGRAS.

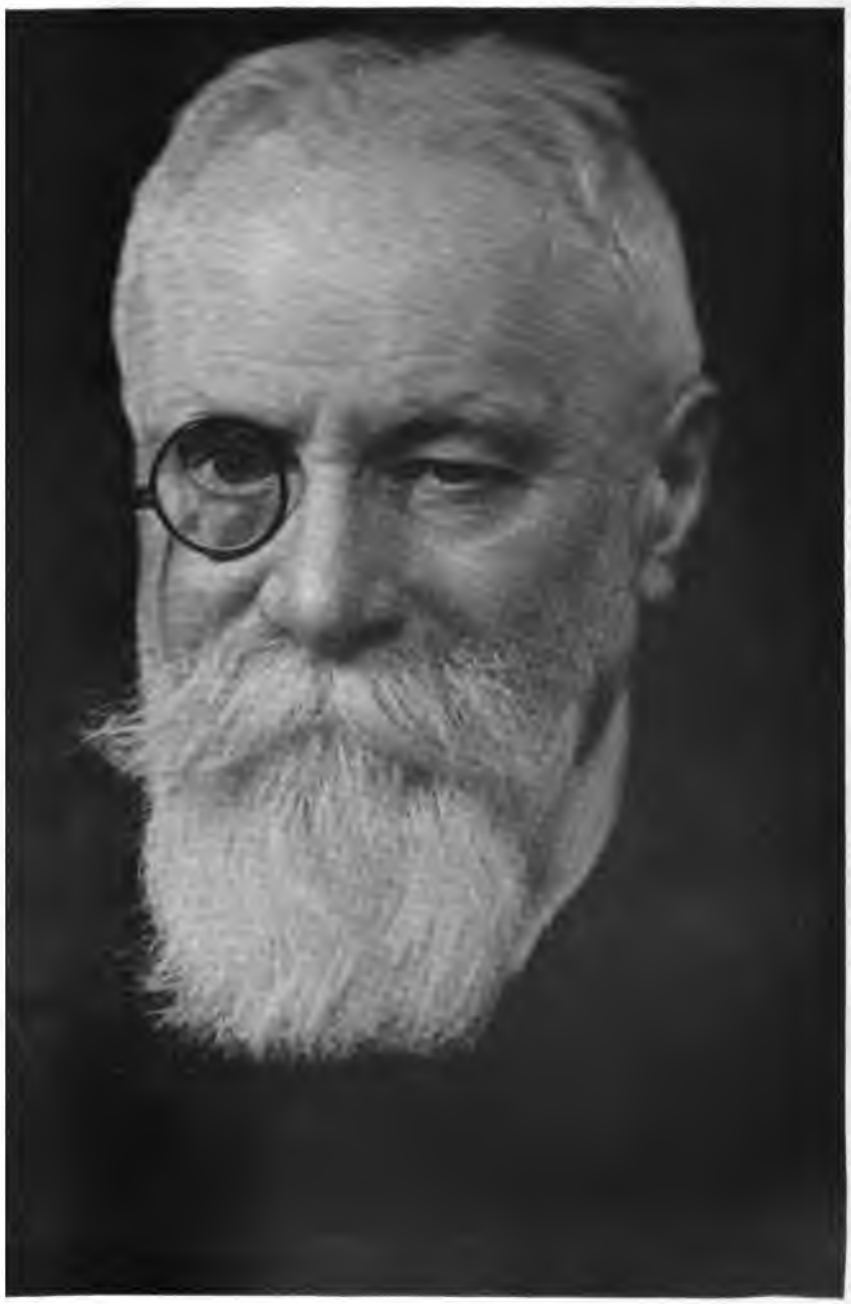

LOUIS EISENMANN

(1869-1937)

LOUIS EISENMANN
ET LA « REVUE HISTORIQUE »

Louis Eisenmann, dont l'activité intellectuelle et internationale tenait du prodige, donna peut-être le meilleur de lui-même à la *Revue historique*, dont il était devenu le directeur, aux côtés de M. Charles Bémont.

Il était, pour tous ceux qui travaillaient à ses côtés, un chef au sens le plus noble du mot. Il exerçait sur eux un incomparable prestige. De lui, on acceptait volontiers les directions, les observations. Quand il fallait résoudre un cas difficile, trouver des formules nouvelles, négocier l'octroi d'articles ou les termes d'un contrat, on disait tout naturellement : « Il faut demander à Eisenmann. » Il écoutait l'exposé qu'on lui présentait, lançait quelques interruptions pertinentes, prenait des notes au dos d'une lettre ou sur un prospectus et, soudain, proposait une solution pratique dont la simplicité ou l'ingéniosité nous plongaient dans l'admiration.

Il avait toutes les qualités d'un chef, d'un grand chef : esprit de décision, dons exceptionnels de diplomate, sens de la hiérarchie des valeurs, vues larges et fécondes. Quand il avait éprouvé des collaborateurs, il leur témoignait une confiance de grand seigneur, en leur révélant, même par écrit, ses intentions, ses difficultés, ses jugements sur les hommes. On se sentait grandi par une telle intimité avec sa pensée et prêt, s'il le fallait, aux efforts et aux sacrifices qu'il réclamerait.

Il avait contribué à donner à la *Revue historique* sa place internationale de choix. Il pouvait parler de pair à égal avec les plus grands historiens et obtenir d'eux les meilleurs de leurs travaux. Hors des frontières, le souci de la *Revue* ne le quittait jamais. Sa valise contenait des manuscrits qu'il revisait, des livres qu'il lisait pour en faire des comptes-rendus brefs, denses, incisifs. Il était, auprès des savants étrangers, l'ambassadeur de la *Revue historique*. L'accueil qu'il réservait à leurs recherches ne fut pas sans contribuer au prestige de la France. C'était un prodigieux brasseur d'idées et, partout où il passait,

aussi bien à l'étranger qu'en France, il marquait ses entreprises de sa forte personnalité. Il n'avait peur ni des idées neuves ni des initiatives et la nouvelle formule adoptée pour la *Revue* en 1937 est son œuvre.

C'est dans le bureau de la *Revue*, le mercredi après midi, que ses familiers aiment à l'évoquer. A peine entré, il lançait quelques remarques ironiques, serrait des mains amies et s'installait dans un fauteuil au bout de la table. Il écoutait « le rapport » des secrétaires de rédaction, regardait l'arrivage des livres à recenser, indiquait d'un mot les solutions des questions pendantes, puis se lançait, au gré de sa fantaisie, dans des improvisations étincelantes sur les événements du jour. Nous passions alors des heures d'une qualité incomparable. De jeunes historiens venaient chaque semaine l'écouter et l'hommage assidu de leur admiration était une de ses plus grandes joies. Du fond de son fauteuil, semblant guetter d'un œil celui dont il faisait sa proie, il jetait les formules spirituelles, les mots à l'emporte-pièce, les boutades imprévues, avec une prodigalité de riche qui sait sa fortune inépuisable. Il jouissait de son triomphe avec un sourire qui semblait dire : « En voulez-vous encore? »

Souvent le ton changeait. Au retour d'un voyage en Europe centrale, on le questionnait sur les problèmes internationaux et il répondait par des analyses fouillées des situations et des hommes politiques. Nous savions le prix qu'on attribuait, ailleurs, à ses jugements et combien certaines de ses notes révélèrent plus de vérités que de longs rapports de diplomates. Ses exposés étaient d'admirables leçons d'histoire contemporaine, où le patriotisme de l'Alsacien ne nuisait en rien à l'esprit critique et à l'impartialité du savant.

Il ne semble pas que sa disparition soit possible, tellement il nous paraissait vivant et nous semblait nécessaire. Du moins a-t-il contribué à maintenir à la *Revue historique* les traditions de probité auxquelles il était attaché et qu'il conciliait à merveille avec le sens des modifications nécessaires et des nouveautés fécondes. C'est dans cette voie que ceux qui continuent à travailler après lui s'efforceront de se maintenir.

LA REVUE HISTORIQUE.

HISTOIRE

DE

LA NAVIGATION NORVÉGIENNE

Le professeur Schweigaard, homme politique et juriste de talent, qui fut le principal pionnier du libre échange en Norvège, a dit : « L'histoire de notre navigation est en vérité si extraordinaire qu'en l'étudiant on est surpris, je pourrais même dire touché, de la bonté de la Providence. »

Néanmoins, ce sujet est très peu connu, même de la plupart des Norvégiens.

Les recherches des savants ont eu pour objet principal la vie des paysans, leur condition, leur histoire, leurs contes de fées, leur folklore. Mais la Norvège n'est pas seulement un peuple de paysans. L'ancien royaume de Norvège était au dehors une puissance maritime et à l'intérieur une exploitation des ressources maritimes, rattachée aux fermes et aux bateaux, à la terre et à la côte.

Il y a trois lignes principales dans l'histoire de la Norvège. La première, qui a son origine dans la nuit des temps, c'est la ligne creusée par la charrue des paysans, la seconde est creusée par le sillage des navires et la troisième par les traces de skis qui mènent à la forêt et à la montagne, dans le royaume secret de la nature, aux contrées arctiques du Nord et du Sud, royaumes de Fritjof Nansen et de Roald Amundsen.

La nouvelle Norvège est, elle aussi, malgré les progrès de l'industrie, une exploitation maritime ; la mer est, pour citer les paroles de notre plus grand chef politique au XIXe siècle, Johan Sverdrup, « notre route royale vers la gloire et la puissance ; c'est le produit de la mer qui nous permet de maintenir notre niveau de vie, en nous créant des moyens de paiement vis-à-vis de l'étranger et en aplanissant la disproportion entre les chiffres de l'importation et ceux de l'exportation ».

Ce n'est pas seulement une petite partie de la population du pays — un dixième — qui vit de la mer ; la mer concerne, en vérité, tout autant ceux qui habitent la montagne, la forêt, la vallée ou les grandes plaines que ceux qui habitent sur la côte, car nos finances, notre bien-être économique, notre culture et l'ensemble de notre mentalité dépendent de la navigation.

C'est pourquoi notre navigation n'est pas une affaire de classe, une affaire d'armateurs ou de marins ; c'est une exploitation nationale. Elle est à tous les points de vue, surtout au point de vue psychique, « le Golf stream » qui nous permet de vivre sous le cercle polaire une vie culturelle qui peut se comparer avec celle de l'Europe. Elle prend naissance sur la côte, elle porte l'empreinte du pays et embrasse en même temps le monde entier. Elle est à la fois nationale et internationale ; elle décide à la fois de la mentalité du peuple et de la politique extérieure du pays. Si l'on ne comprend pas cela, on ne comprend pas non plus la Norvège et son histoire.

On a dit que le sort de la cathédrale de Trondhjem, son érection, sa déchéance et sa restauration symbolisent la grandeur, la déchéance et l'ère nouvelle de la Norvège. On peut, à plus forte raison encore, dire de la navigation norvégienne que le rythme de son histoire répond exactement à celui du pays, ainsi que Björnson l'a si merveilleusement exprimé en 1892 dans son discours pour son vieil ami Ernst Sars : « Lorsque nous eûmes sombré, tout fut fini, mais ce fut aussi sur la mer que notre relèvement commença. Notre prospérité périt en mer, mais c'est des flots qu'elle naquit à nouveau. »

* * *

On peut dire que l'ancien royaume de Norvège reposait sur *le navire* et que le navire en maintenait la cohésion.

Les Norvégiens de l'époque des Vikings et des Sagas ne se tenaient pas seulement prudemment sur les côtes ; ils dirigeaient leurs expéditions guerrières et commerciales, leurs voyages de découvertes hardiment vers la pleine mer, au Sud vers la Méditerranée, au Nord vers l'Islande et à l'Ouest vers le Groenland et l'Amérique, que Leif, l'heureux fils d'Éric le Rouge, découvrit en l'an 1000.

La décadence et la chute du royaume, à partir du XIVe siècle, furent accompagnées, et peut-être causées, par un déclin précipité de la flotte, et il s'ensuivit une période de détresse longue de plusieurs siècles. Il y eut des époques où nos marins furent obligés de chercher à gagner leur

vie au service de l'étranger ; mais, même alors, ils savaient que le vieil esprit marin était encore vivant. Vers 1470, une expédition équipée sur une initiative portugaise, mais menée par des navigateurs et un pilote norvégiens, découvrit à nouveau Markland, le Labrador. Vers le milieu du XVe siècle, il y avait encore en Norvège des gens qui connaissaient les règles de la navigation pour aller en Amérique. Les Norvégiens ont à la fois découvert et redécouvert les côtes de l'Amérique du Nord vingt-cinq ans avant Jean Cabot.

Ce n'est qu'à partir du XVIIe siècle qu'un renouveau se fit sentir dans la marine ; il continua à travers le XVIIIe et joua un rôle important dans les guerres de Napoléon, surtout à l'époque des licences de navigation pendant le blocus continental. Ces guerres napoléoniennes la décimèrent et elle déclina jusqu'à 1820 environ, mais à cette époque un second renouveau commença qui continua de façon ininterrompue jusqu'en 1879 et qui, en réalité, malgré de grandes oscillations, s'est maintenu jusqu'à nos jours.

Ce renouveau était dû en grande partie à nos relations avec la France et reposait surtout sur le commerce des bois, qui avait trouvé en France un nouveau débouché lorsque l'Angleterre, à partir de 1810, l'avait frappé d'un lourd droit de douane.

Les beaux chants de marins, dus au grand poète Henrik Wergeland et dédiés aux équipages se rendant en France pendant les années 1830-1840, ne jaillissent pas seulement d'un intime accord entre le disciple de Rousseau, le chantre norvégien de la liberté, et le pays de la Révolution ; ils sont aussi l'expression joyeuse d'un commencement de libération après la crise qui avait suivi les guerres napoléoniennes, libération due au trafic avec la France, ainsi que Wergeland en témoigne dans son chant pour les gars qui se rendaient à Nantes.

Et c'est pourquoi à chaque printemps que Dieu nous donne
Le navire vogue vers la libre France ;
Un cœur bat dans son étrave,
Tout cordage devient une corde vibrante
Et dans ces cordes au souffle du vent
Résonne une *Marseillaise*,
Puis à mesure que le vent passe
On entend une *Parisienne*.
Mais la Norvège, patrie de héros,
Chante. Marin, chante !
Avance en fendant l'écume
Chante, marin, chante !

En 1845, la marine marchande était encore modeste ; elle ne comptait que 245,000 tonnes contre 118,000 en 1825 ; les bateaux étaient petits et vieux et ne naviguaient, pour la plupart, que l'été — désarmant en hiver — pour transporter du bois de charpente et du poisson, surtout dans les régions de la Baltique et de la mer du Nord, en partie aussi à destination des pays méditerranéens. Ceux qui se risquaient en haute mer n'étaient pas nombreux ; c'étaient pour la plupart des voiliers transportant des émigrants en Amérique.

La navigation n'était pas encore devenue une industrie internationale ; la plupart des bateaux partaient de Norvège et y revenaient directement ; quelques-uns seulement, un peu plus d'un quart, faisaient le transport entre les pays étrangers.

Le changement décisif se fit en 1850. Alors commença la grande aventure de la nation : les voiliers se dispersèrent comme autant de blanches mouettes sur toutes les mers ; le tonnage passa de 298,000 tonnes en 1850 à 1,420,000 en 1875, c'est-à-dire qu'il quintupla, et l'armement passa de 21,000 à 62,000 hommes.

En 1850, la marine norvégienne venait après celle de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Amérique. En 1880, elle avait dépassé la France, l'Allemagne et la Hollande et se classait troisième parmi les nations. En 1880, elle était le double de la marine marchande suédoise et cinq fois plus forte que la marine danoise ; notre part du tonnage mondial était passée de 3 ou 4 % en 1850 à 6 % entre 1870 et 1880. La marine marchande travaillait maintenant pour la plus grande partie au service de l'étranger ; les Norvégiens étaient devenus les « rouliers » universels des mers.

Les navires étaient meilleurs et plus grands qu'auparavant. La construction navale en Norvège allait croissant, la plupart des bateaux étant construits dans le pays et à l'aide de matériaux norvégiens. Il était relativement facile de se procurer le capital nécessaire, qui, en maint endroit, consistait en matières premières ; les armateurs, patrons, paysans, constructeurs, charpentiers, forgerons, fabricants de voiles, marchands de provisions, ou encore les voisins et les parents, s'associaient. De nombreuses couches de la population, hommes d'équipage de tous grades, petites gens des cantons et des villes ayant une part de bateau, s'intéressaient à la navigation, et celle-ci donnait plus ou moins de quoi vivre à une grande partie de la population côtière. Le long de la côte du Skagerak, on voyait des chantiers presque partout. Les traditions de la côte, la culture matérielle et morale, la vie quotidienne

dépendaient entièrement de la mer à l'âge d'or des voiliers en bois.

* * *

Quelle était la cause ou le secret des progrès exceptionnels de la navigation norvégienne à cette époque?

C'était tout d'abord « que la mer était libre »; mentionnons la nouvelle politique du libre échange qui, vers 1850, se fit jour dans tous les pays, la suppression de l'acte de navigation en Angleterre et le puissant commerce mondial qui suivit la conquête des terres nouvelles, les grandes colonisations, l'ouverture et l'exploitation des nouveaux et nombreux marchés.

De plus, les Norvégiens naviguaient à meilleur compte et pouvaient ainsi faire concurrence partout.

Mais la raison principale, le secret de l'énorme expansion de notre marine de 1850 à 1880 et de 1918 à ce jour — car elle tient encore la mer, malgré les puissants concurrents subventionnés — cette raison est due à la supériorité de son matériel vivant, non seulement du capitaine et de ses marins, mais aussi des armateurs, des courtiers maritimes, de tous ceux, enfin, qui sont attachés à la mer. Et il ne s'agit pas seulement ici des qualités de bon marin, mais bien plus de la confiance que les armateurs et les marins norvégiens ont inspirée à travers le monde, confiance en leur science de navigateurs, en leur honnêteté, en leur sollicitude pour la marchandise qui leur était confiée.

Cela ressort en caractères lumineux des centaines de rapports consulaires qui sont les lettres de noblesse de notre marine. Comme il a été dit en 1849 dans la Méditerranée :

« On recherche principalement notre pavillon dans la Méditerranée, en raison du soin que nos patrons de bateaux prennent pour servir les intérêts de l'affréteur. »

De Marseille, en 1872 :

« Les marchands de cette ville attachent grand prix à nos bateaux, dont les capitaines montrent beaucoup plus de soin pour leur cargaison que les Grecs et les Italiens. »

De Smyrne, en 1890 :

« Les marchands français aiment bien avoir affaire aux capitaines norvégiens, qui jouissent ici de leur entière confiance. Toutes les marchandises expédiées par leurs bateaux arrivent en bon état. »

Pour le transport des fruits par bateaux à vapeur entre les îles des

Indes occidentales, l'Amérique centrale et les États-Unis et pour la navigation côtière en Chine, il est toujours dit :

« Nous n'affrétons pas vos bateaux, mais vos capitaines » (*We don't charter your ships, but your captains*).

Pour le transport des fruits de la Sicile à New-York à l'époque des voiliers, les bateaux norvégiens évincèrent les Anglais et les Américains, précisément parce que leur chargement arrivait en meilleur état.

Les rapports consulaires d'aujourd'hui montrent que ces fières traditions sont encore aussi florissantes et que les marins norvégiens sont parvenus à conserver et à augmenter le fonds de confiance qu'ils ont su gagner pendant des générations.

Cela explique le capital infini que contient le seul mot « confiance ». A l'époque des voiliers, nous étions souvent inférieurs quant à la qualité des bateaux et à leur équipement, mais nous l'avons tout de même emporté parce que nous naviguions à meilleur marché et que nos marins étaient parmi les premiers du monde.

C'est pourquoi il n'est pas exagéré de dire que le marin est notre meilleur ambassadeur. Cela vaut tout d'abord pour le capitaine. Bien que son autorité soit limitée et que ses rapports avec l'armateur, l'équipage et les propriétaires des chargements soient changés, il joue encore un rôle important. Sa responsabilité vis-à-vis de l'armateur et de l'assureur est d'une importance encore plus grande qu'autrefois. Quelles valeurs ne représentent pas un bateau moderne et son fret ! Un seul des navires de notre époque vaut plus que toute une flotte de voiliers des années 1860-1870. Et quelle n'est pas l'importance du fait que le capitaine est sur les lieux mêmes et au courant des conditions du marché ! De même que le télégraphe n'a pas rendu superflue la diplomatie, il n'a pas non plus changé grand'chose à la situation du capitaine en tant que représentant de l'armateur et du pays à l'étranger.

Mais, à l'âge d'or de la navigation à voile, sa situation et son autorité étaient tout autres ; il était comme roi à son bord. Dans les plus anciens connaissements et jusqu'au XIXe siècle, il est dit : « Je soussigné un tel, seul maître à bord après Dieu. » Rien, sans doute, ne peut mieux exprimer la situation du capitaine vis-à-vis de l'équipage, de l'armateur, du propriétaire de la cargaison et du destinataire. Le capitaine, « après Dieu », était souverain, à une époque où le télégraphe n'existait pas, où il n'y avait pas de service postal rapide, c'était le plus souvent le capitaine lui-même qui signait les affrètements et, dans les mers lointaines, c'était lui le véritable armateur.

Un vieux capitaine m'a raconté qu'il reçut la réponse suivante de son armateur, à qui il demandait en hiver où il devait aller au printemps : « Va au diable si tu veux, pourvu que tu gagnes de l'argent. » Il arrivait aussi que les armateurs restassent fort longtemps sans nouvelles de leurs bateaux.

Pendant la guerre de Crimée, le *Urania*, de Sandefjord, resta parti trois ans et, pendant vingt et un mois, l'armateur fut sans nouvelles de son navire ; puis, un beau jour, le bateau arriva dans le port et le capitaine déposa sur la table de l'armateur 12,000 spd, soit 48,000 couronnes, environ 180,000 francs, total net du fret pendant les vingt et un mois du voyage.

Il avait probablement participé aux transports militaires pour les armées françaises et anglaises à Kamiesch et à Balaclava, en Crimée ; il était resté là, sans doute, comme bateau-magasin. De nombreux voiliers norvégiens participèrent à cette campagne et gagnèrent beaucoup d'argent ; d'une manière générale, la navigation pendant la guerre de Crimée donna une formidable poussée aux armateurs norvégiens. L'estime dont jouissaient les capitaines ressort du fait que plusieurs d'entre eux étaient liés d'amitié avec le commandant en chef français, le maréchal Pélissier, et le général Mac-Mahon.

Plusieurs de ces capitaines, surtout ceux qui naviguaient au long cours, étaient des hommes très cultivés, riches de connaissances, issus de vieilles familles où l'on se transmettait la situation de capitaine de père en fils. Il existait naturellement une grande différence entre les capitaines et un abîme séparait le simple caboteur d'un capitaine de la route des Indes, tant au point de vue de l'éducation et des connaissances que de l'estime qu'ils inspiraient.

La position indépendante qu'ils occupaient achevait de les éduquer et élargissait leur horizon. De là sortirent une série d'hommes sûrs et judicieux qui avaient le sentiment de leur responsabilité et beaucoup de bon sens ; mais ceci nécessitait entre l'armateur et le capitaine non seulement des relations d'affaires, mais des relations de sentiment fondées sur une confiance réciproque. Il fallait que le capitaine fût l'homme de confiance de l'armateur, tant le résultat du voyage tout entier dépendait de lui.

Le capitaine n'était pas seulement le navigateur et le marin sachant arriver vite et bien au but, qui ne craignait pas de lutter de vitesse avec les fiers « clippers » anglais et américains, en tenant le plus longtemps à l'automne dans des eaux dangereuses et exposées aux tem-

pêtes ; il était aussi le marchand qui allait à la Bourse, l'homme d'affaires, le courtier maritime, le pionnier découvrant de nouveaux champs d'activité pour les bateaux norvégiens ; il lui fallait aussi être médecin, homme de loi, connaître la loi maritime norvégienne et les coutumes de navigation des autres pays, le droit de change, les règles d'assurances, la situation du marché monétaire et, de plus, être diplomate, savoir se tirer d'affaire dans toutes les éventualités qui pouvaient se produire parmi l'équipage, sur le bateau, avec le chargement, aussi bien en mer que dans les ports étrangers, dans les discussions avec le réceptionnaire, le courtier et le commissaire aux avaries.

Ce sont ces hardis et intrépides capitaines-armateurs qui, entre 1850-1860, menèrent la flotte norvégienne à la conquête des ports mondiaux et qui fondèrent la plupart des compagnies de navigation.

On a dit que l'art, pour un homme d'État, est de « saisir un pan du manteau de Dieu quand il traverse l'espace ». Pour l'armateur, l'art est de saisir la minute favorable.

Les capitaines norvégiens comprirent l'art de saisir la chance avec décision et hardiesse. Cinq jours seulement après la suppression de l'acte de navigation, le bateau *Flora*, de Tönsberg, arriva à Londres avec des bois de charpente venant du Canada. Il inaugurait cet énorme trafic, qui avait été jusque-là réservé aux navires anglais, et il fut imité pendant les années qui suivirent par des centaines, pour ne pas dire des milliers de bateaux norvégiens.

Depuis longtemps déjà, on disait que le fleuve du Saint-Laurent était rouge de pavillons norvégiens. A partir de 1890, 90 % de l'exportation canadienne du bois étaient assurés par les navires norvégiens. Les Norvégiens étaient, en effet, experts dans le transport du bois ; c'est pourquoi ils s'y adonnèrent avant tout sur les différentes mers.

Ils étaient maîtres de la navigation allant de la Baltique en Angleterre et en France, plus tard de celle qui allait jusqu'en Australie et en Afrique du Sud ; ils assurèrent le trafic vers Arkangel et la mer Blanche, transportèrent le « logwood » et le bois de campêche des Indes occidentales et de l'Amérique centrale, le pitchpin du Golfe, plus tard le bois de teck de Bangkok, le jarrah d'Australie et du bois de charpente provenant de la Colombie anglaise.

Sur les 16,000 voyages que les bateaux norvégiens ont faits en 1873 avec chargement, 8,400 transportaient du bois de charpente, 2,400 du charbon, 1,600 du blé et 380 du pétrole.

Le blé joua également un grand rôle dans le développement de la

navigation norvégienne, blé venant de la mer Baltique et de la mer Noire et, à partir de 1860, des États-Unis. Rien que de 1870 à 1879, le nombre des bateaux norvégiens faisant escale à New-York passe de 100 à plus de 1,100 par année. Dans le transport des pétroles, ils ont aussi joué un rôle prépondérant. C'est ainsi qu'un capitaine de Nötterøy, Even Tollefsen, inventa le voilier-tank, le précurseur des bateaux pétroliers de notre époque.

Il construisit en tout cinq bateaux, dont trois furent affrétés ensemble en 1878 par une société française pour faire quinze voyages de New-York à Rouen.

Entre les pays méditerranéens et Saint-Pétersbourg ou New-York, le transport des fruits prenait l'allure de courses entre les plus fins voiliers, et les bateaux norvégiens n'y prenaient pas une part négligeable.

Le transport du poisson outre-mer conduisit les bateaux dans des eaux lointaines, au Brésil, aux Indes occidentales et en Chine. La plupart de ces navires étaient de dimensions moyennes : 100 à 200 tonnes, mais certains étaient bien petits. Le *Calypso*, qui, en 1851, vogua sans chronomètre avec un chargement de filets de morue sèche jusqu'au Brésil, n'était que de trente et quelques tonnes et, à l'époque, il jouissait d'une réputation mondiale.

En 1862, le « sloop » *Skjoldmöen*, jaugeant 50 tonnes, se rendit, avec un chargement de poisson, de Bergen à Chicago, d'où il revint avec cargaison. Il fut reçu en Amérique avec beaucoup d'honneur et le gouvernement des États-Unis et la ville de Chicago offrirent des cadeaux au capitaine. Les exemples de ce genre ne manquent pas. Ce qui importait le plus pour les voiliers de pêche était d'entrer dans de nouvelles eaux et d'y contracter de nouveaux marchés, pour le transport du sucre de l'Inde occidentale, celui du café venant du Brésil, pour les peaux de l'Argentine et la navigation côtière en Chine ; certains voiliers participèrent même aux célèbres transports de thé entre la Chine et l'Angleterre ; d'autres faisaient l'Afrique, avec du riz de Birmanie, du guano et du copra des îles de l'océan Pacifique, de la laine et du blé d'Australie, du guano et du salpêtre de la côte occidentale de l'Amérique du Sud.

On vit bientôt flotter partout le pavillon norvégien et il n'y avait guère de ports, de marchés ou de cargaisons que les capitaines et marins norvégiens ne connussent pas ; en 1880, le fameux périodique américain *Atlantic Monthly* écrivait :

Les Norvégiens ont, ces dernières années, parcouru le monde dans tous

les sens à la recherche de fret et, pour atteindre ce but pacifique, ils ont déployé la même ardeur que leurs ancêtres dans les expéditions de vikings. Ils trouvent le chemin de tous les ports américains, participent à notre navigation étrangère avec un aussi grand nombre de navires que nous-mêmes, et ce sont les Norvégiens qui décident des affrètements.

En 1891, le tonnage des bateaux à voiles culmina, mais leur époque n'était pas encore passée ; les grands voiliers en fer et en acier ont navigué jusqu'à la Grande Guerre dans les eaux lointaines et, pendant la guerre même, ils ont eu une courte renaissance.

Toutefois, l'époque des voiliers en bois prit fin vers 1880 ; on cessa de les construire dans le pays en même temps qu'on les achetait à l'étranger ; ce fut l'agonie ; ils eurent un sort tragique. Les vieux et fiers bateaux furent déclassés et finirent leur carrière en hourques à charbon, en gabares, ou encore ils allèrent par le fond.

La terrible crise qui commença vers 1870 et fit rage jusqu'aux environs de 1900, ruinant de nombreux armateurs, changeant tout le caractère de la côte sud et obligeant ses habitants à chercher d'autres métiers ou à émigrer, était due à un nouveau triomphe de la technique : la victoire du bateau à vapeur.

La lutte entre la voile et la vapeur n'était pas une lutte entre deux ingénieurs, deux techniciens, comme celle entre la vapeur et le moteur, mais une lutte entre une tradition millénaire ininterrompue et une ère nouvelle. Le bateau de bois était né de la Norvège même ; il était lié à la forêt et à la terre et sa construction était l'industrie de la côte. Le bateau à vapeur se rattachait, lui, au fer, à l'acier et au charbon, tous produits que la Norvège ne possédait pas.

C'est pourquoi ce fut un véritable drame qui eut une profonde influence sur la vie même de la côte et, même si l'issue finale a été heureuse, cette révolution n'en a pas moins coûté les plus gros sacrifices.

Le bateau à voiles avait longtemps tenu tête au bateau à vapeur, mais, dès 1860, et plus tard lorsqu'on eut des bateaux à hélices meilleurs et plus sûrs, pourvus de machines rendant l'exploitation meilleur marché, on vit clairement quelle serait l'issue. Le bateau à vapeur vainquit d'abord sur les courtes distances, en Méditerranée, dans la mer Noire et la mer du Nord ; il fit ensuite le long cours avec les cargaisons coûteuses qui demandaient à être livrées au plus vite, et il ne tarda pas à gagner les eaux éloignées, où il entreprit le transport des articles de toute sorte ; dès les environs de 1880, il prit le blé aux États-Unis et, vers 1890, le pétrole.

Dès 1880, le vapeur menaça les voiliers dans le transport du bois de charpente dans la Baltique, commerce qui, par son importance, représentait la base même de la navigation à voiles norvégienne.

Le développement des bateaux à vapeur se fit si rapidement que la flotte de la Grande-Bretagne comptait déjà 76 % de vapeurs en 1876 et 98 % en 1913. En Norvège, les chiffres étaient, pendant ces mêmes années, de 16 % et de 76 %.

Pourquoi ce développement se fit-il si lentement en Norvège?

Il ne s'agissait pas seulement d'un conservatisme tenace, comme celui qu'exprimait un armateur de la façon suivante : « Tant que la forêt poussera et que le vent soufflera, la voile trouvera son emploi » ; cette lenteur ressortait des conditions déjà expliquées : le bateau à vapeur signifiait une révolution et, dans le transport du bois, le bateau à voiles pouvait encore longtemps tenir sa place. Le manque de capitaux avait peut-être tout autant d'importance. Installer une maison d'armement à voiles était chose facile, faisable ; construire un bateau à vapeur demandait d'importantes sommes d'argent, difficiles à trouver, et, dans maints endroits, ce fut la pierre d'achoppement. De plus, en Norvège, on manquait d'expérience pour l'exploitation des bateaux à vapeur et les armateurs n'avaient personne à qui demander conseil dans ces questions. Une compagnie de bateaux à vapeur demandait à être dirigée de tout autre manière qu'une compagnie de bateaux à voiles ; il fallait agir rapidement et régulièrement et avoir des connaissances toutes spéciales, commerciales et économiques. Ceci mena à la création de maisons exclusivement d'armement, avec des chefs de service spécialisés.

L'usage du télégraphe apporta un changement dans le caractère des maisons d'armement et dans la situation du capitaine, mais le renversement décisif eut lieu quand on passa de la voile à la vapeur. A partir de ce moment, le rôle du capitaine diminue, l'armateur acquiert une importance plus grande. Celui qui prit l'initiative des transports par bateau à vapeur était sans doute un homme d'affaires, et, parmi les premiers armateurs, quelques-uns n'avaient qu'une instruction commerciale. Mais la majorité étaient d'anciens capitaines et c'est à eux que revient l'honneur d'avoir bâti notre marine à vapeur. Et c'était tout naturel que ce rôle revînt aux hommes de la mer. Car ces hommes étaient tout à fait au courant des conditions du trafic dans toutes les eaux navigables et pouvaient juger en experts des cargaisons et des conditions proposées. Ils avaient, en effet, appris par la pratique non

seulement comment un bateau devait être construit, mais aussi où et comment on devait l'employer.

Les capitaines étaient donc tout indiqués pour mener à bien cette transition, mais, pour se tirer d'affaire, il leur fallait une mentalité correspondant à la technique nouvelle.

C'est chez le grand armateur Christian Michelsen, de Bergen, qui plus tard devint président du Conseil et qui fut l'artisan de la rupture de l'Union en 1905, qu'on voit le mieux en quoi consistait une telle mentalité. Il n'était pas homme de mer, mais juriste, et, cependant, un armateur-né, résolu, doué d'initiative et d'antennes intuitives. On pouvait parfois le prendre pour un spéculateur audacieux, mais ce n'était qu'une apparence ; en réalité, ses décisions reposaient sur des calculs exacts et sur son flair.

Personne — raconte un de ses courtiers de Londres — n'avait comme lui le courage d'attendre jusqu'au dernier moment, et même un peu au delà, pour conclure une charte-partie. « Nous avions engagé son vapeur *Florida* pour transporter du bois de charpente de la côte Ouest des États-Unis à la baie de Delagoa pour 147/6. Son bateau *Aladin* était au Japon sans fret. Nous lui proposâmes un fret semblable. Il exigea le même taux, mais le nolisateur fut assez imprudent pour offrir 137/6 jusqu'au 16 décembre comme date d'annulation. C'était une date tout à fait inhabituelle. Michelsen saisit la manœuvre. Il fallait au nolisateur un bateau en partance, chargé avant la fin de l'année. Michelsen en conclut qu'aucun autre bateau ne pouvait se charger de l'affaire. Il proposa 150/ . Le nolisateur, faisant grise mine, répondit : « Donnez-lui 147/6. » — « Non, merci, maintenant ce sera 152/6. » — « Très bien, 150/ . » — « Non, 155/. » Le nolisateur se fâcha, mais offrit 150/ . Michelsen répondit : « 160/ . » « Jamais je n'oublierai », ajoute le courtier, « ma visite au domicile particulier du nolisateur vers minuit. Il accepta. »

Ceci explique son art politique, prompt, combatif et décidé, qui surprenait l'adversaire et forçait la victoire.

Au total, le métier d'armateur, cet art de saisir l'occasion, cette combinaison d'esprit national et international, a fourni à la Norvège une série d'hommes politiques, entre autres M. Gunnar Knudsen, président du Conseil pendant la guerre, et, dans les années d'après guerre, le président du Conseil libéral, M. Johan L. Mowinckel.

Ce n'est pas par hasard que la transition de la voile à la vapeur eut lieu dans la vieille cité hanséatique de Bergen. Les bateaux de la ville

faisaient le transport du poisson, des fruits et du blé. Cela exigeait des voiliers rapides de première classe.

Or, vers 1870, des vapeurs espagnols en bois pénétrèrent dans le trafic norvégien du poisson, de sorte que les gens de Bergen se virent forcés de remplacer leurs voiliers par des vapeurs.

Dès 1883, le bateau à vapeur régnait à Bergen, mais cette transformation ne se fit qu'en 1902 pour la capitale, Oslo, et seulement en 1907 dans le reste du pays.

A cette époque, un changement s'était produit dans la répartition de la flotte entre les diverses parties de la Norvège, mais, dans l'ensemble, un progrès était certain. Mais ce progrès avait demandé du temps, exigé de grands sacrifices et nous n'avions pas réussi à maintenir notre situation internationale.

En 1890, la France et l'Allemagne nous avaient dépassés et la Norvège n'occupait plus que la cinquième place. Toutefois, le tonnage des bateaux à vapeur augmentait, tandis que celui des voiliers diminuait.

En 1900, la Norvège possédait un tonnage à vapeur d'un demi-million de tonnes et un million de tonnes de voiliers. En 1910, les chiffres étaient un million et 660,000 tonnes et, en 1914, la Norvège et la France se disputaient la quatrième place.

Bien que la reconstruction d'une nouvelle flotte sur une nouvelle base ait nécessité un immense déploiement de forces, nous y étions parvenus. On se trouva ensuite devant une tâche presque aussi difficile, qui demandait un effort plus grand encore, car elle entrait en conflit avec nos traditions et notre éducation : la création de lignes de navigation, création indispensable ; nous voulions suivre le mouvement.

C'était une tâche presque surhumaine pour un pays sans puissance et sans colonies, sans grandes richesses ni marchés, sans grande exportation ni importation. La base de ces lignes était faible ; elle exigeait d'énormes capitaux pour les établir et les développer, surtout durant les premières années, quand il fallait lutter avec des lignes étrangères aux capitaux importants.

Et quelles connaissances commerciales et industrielles spéciales ces lignes n'exigeaient-elles pas des hommes qu'elles occupaient !

La navigation norvégienne avait consisté jusqu'alors en transports isolés et c'étaient les compagnies privées d'armateurs, les petits bateaux de toute la côte, qui en étaient chargés. Il n'y avait ni grands capitaux ni banques de navigation dans le pays. Bien que l'initiative fût individuelle, personnelle, la réalisation ne pouvait l'être ; elle exi-

geait une collaboration dans tous les domaines, financiers et commerciaux, entre individus, entre compagnies d'armateurs ; les compagnies possédant plusieurs navires devaient prendre la place des anciennes compagnies à un seul navire ; enfin, il fallait une collaboration entre les pays sous forme d'accords de navigation.

Qu'on soit parvenu à réaliser cette évolution, cela semble un prodige et, cependant, ce résultat repose uniquement sur notre don inné des choses de la mer et notre aptitude commerciale héréditaire doublée d'une solide expérience.

Jusqu'aux environs de 1890, il n'y avait que de petites lignes ; la première entre la France et la Norvège, *La Garonne*, fut créée en 1883 ; l'année 1894, on créa la ligne de la Méditerranée et, en 1907, la première ligne d'outre-mer, celle du Mexique, suivie coup sur coup d'une série de lignes dans le monde entier. Ce développement continua pendant la guerre, quand les Allemands furent chassés des mers, mais surtout après.

Une quantité de lignes furent fondées, principalement entre pays étrangers, tant sur les côtes ouest et est d'Amérique que dans ce centre orageux du Nouveau Monde, l'océan Pacifique. Ce développement a démontré que le commerce pousse dans le sillage de la navigation.

En 1911, il y avait 64,599 tonnes brutes en lignes établies sur la côte de Norvège, en 1934 102,369 tonnes brutes, et, en lignes fixes entre la Norvège et les autres pays, 134,432 en 1911 et 579,797 en 1934 ; dans les lignes exclusivement entre pays étrangers et pour le compte de l'étranger, 97,019 en 1911 et 60,288 (ce dernier chiffre est pour 1930) et, pour notre propre compte, 3,812 en 1911 et 308,992 en 1934.

En 1912, la Norvège était au dernier rang sous le rapport des lignes de navigation ; un dixième seulement de la flotte était employé en lignes régulières ; en 1933, cette proportion atteignait jusqu'à 28 %, dont 3 % en lignes de service sur la côte norvégienne, 25,5 % en lignes de communications avec l'étranger ; restaient 71,5 % en transports isolés.

En réalité, le développement est encore plus imposant si on prend en considération les grandes valeurs économiques et le tonnage moderne effectif que ces chiffres représentent.

Au début de la guerre mondiale, la Norvège était quatrième avec 2,200 bateaux, donnant 2,468,661 tonnes brutes, dont 600,000 tonnes de voiliers ; à la fin de la guerre, la Norvège était sixième ou septième : la

flotte de 1918 n'atteignait pas plus de 1,612,613 tonnes brutes en vapeurs et en moteurs, avec 280,124 tonnes brutes de voiliers, soit un ensemble de 1,892,737 tonnes brutes et, à la fin de l'année, le total n'était que de 1,820,000 tonnes brutes.

La Norvège avait perdu presque la moitié de sa flotte, 829 bateaux représentant 1,239,283 tonnes brutes, soit autant que toute la marine marchande de la Suède en 1913.

La Norvège avait, après l'Angleterre, subi les plus fortes pertes : l'Angleterre venait en première ligne avec 7,923,000 tonnes brutes ; la France perdit 922,000 tonnes brutes, les États-Unis 354,000 tonnes brutes, le Danemark 211,000 tonnes brutes, la Hollande 202,000 tonnes brutes, la Suède 201,000. Mais, au pourcentage, la Norvège comptait la plus grosse perte, soit 49,3 % de sa flotte ; ensuite venaient l'Italie avec 46,9, la Grèce avec 41,8, la France avec 39,7, l'Angleterre avec 37,6, le Danemark avec 25,7, la Suède avec 17,9, la Hollande avec 13,5 et les États-Unis avec 6,5.

1,162 marins furent tués pendant la guerre sous-marine. De plus, soixante-neuf bateaux, représentant 60,000 tonnes, avec 943 hommes d'équipage, disparurent sans cause connue dans les eaux de la zone de guerre.

En tout, 2,000 marins périrent noyés ou tués et 365 marins furent blessés. Ces chiffres ne nous racontent pas seulement une tragédie, mais aussi une glorieuse épopée.

Cela prouve que la marine marchande norvégienne a tenu la mer plus que d'autres pendant toute la guerre, sans répit et sans désarmer de navires.

En février 1917, lorsque la guerre sous-marine fut déclarée, la Norvège fut le seul, pour ainsi dire, des pays non belligérants qui continua quand même.

Intrépides, les marins norvégiens traversèrent les zones de guerre, infestées de mines et de sous-marins. Ils ne se laissaient pas émouvoir lorsqu'ils étaient torpillés ; on cite des cas où des marins avaient été torpillés sept fois. Le grand poète norvégien Nils Collet Vogt a chanté :

Tous les jours on nous tire dessus,
Mais nous ne répondons pas.
Tout ce que nous pouvons faire et tout ce que nous faisons,
C'est de sombrer et de mourir comme des hommes.

Au cours d'une conversation que l'ambassadeur de Norvège à Saint-

Pétersbourg eut avec le ministre des Affaires étrangères Sassonow, à l'époque de la guerre sous-marine, ce dernier dit : « Je ne comprends pas que vous trouviez des gens pour traverser la mer dans de telles conditions. Les Russes n'en feraient pas autant. » Le ministre de Norvège répondit : « Ils le font pour vivre, mais il y a quelque chose qui a plus d'importance encore pour eux : c'est l'esprit de la mer, la joie d'affronter le danger. »

Ces paroles résument bien l'activité de notre marine pendant la guerre mondiale.

Peu de pages, dans notre histoire, sont aussi glorieuses et aussi riches d'inspiration. La fière et tranquille manière dont nos marins firent valoir le droit que nous avions de naviguer sur la grande mer libre et la manière dont ils ont tenu jusqu'au bout pour ravitailler le pays restera pour notre peuple une source de force toujours vivante.

C'était pour la Norvège une question vitale de pouvoir maintenir toute sa marine marchande en activité, afin de procurer au pays les aliments et les matières premières nécessaires, le combustible et des capitaux, et de garder aussi un tonnage suffisant pour l'exportation.

Comme le Bureau central de la statistique norvégienne l'a écrit en 1916 :

« Sans aucun doute, c'est grâce à la marine marchande que le peuple norvégien a échappé à une famine étendue pendant la guerre mondiale. »

Sans les immenses revenus de la navigation, les dépenses extraordinaires causées à l'État par la défense de la neutralité armée, l'approvisionnement et la vie chère auraient été difficiles, pour ne pas dire impossibles, à couvrir.

Sans manquer de modestie, on peut rappeler à ce sujet qu'à de nombreuses reprises, tant du côté anglais que du côté français, on a mentionné les grands services rendus aux Alliés par notre marine marchande pendant la Grande Guerre.

Quelques chiffres le prouveront. En mars 1917, plus de 950,000 tonnes brutes de bateaux norvégiens étaient occupées au service des Alliés, en 1918 plus d'un million sur 1,900,000.

Dans le transport si important du charbon entre l'Angleterre et la France, les bateaux norvégiens jouèrent le rôle principal et ont rendu, ainsi que l'a dit un des principaux affréteurs en charbon de Cardiff, un inappréciable service aux Alliés.

En janvier et février 1916, les bateaux suivants chargèrent du char-

bon à Cardiff : 3 japonais, 4 urugayens, 4 portugais, 9 russes, 11 hollandais, 14 belges, 21 danois, 36 suédois, 40 grecs, 45 italiens, 61 espagnols, 120 anglais, 124 français et 242 norvégiens.

Durant l'été de 1916, 150 bateaux norvégiens, formant un total de 150,000 tonnes brutes, assurés pour une somme de 100 millions de couronnes, étaient affectés au transport du charbon entre l'Angleterre et la France. Ils subirent de terribles pertes.

En mars 1917, les sous-marins allemands coulèrent au total 590,545 tonnes, dont 106,111 tonnes étaient norvégiennes, 40,836 françaises et 20,886 américaines.

Les équipages des navires torpillés éprouvèrent de grandes souffrances ; je ne citerai qu'un exemple :

Le mardi 17 janvier 1917, le bateau *Ymer*, de Bergen, chargé de minerai d'Espagne à destination de l'Angleterre, fut torpillé dans le golfe de Biscaye ; sept hommes furent placés dans chaque bateau de sauvetage et ramèrent pendant vingt-quatre heures vers l'est, mais, le soir du second jour, les canots furent séparés par l'orage et la nuit. On ne revit jamais le bateau du capitaine, mais celui du second vogua toute la nuit. Le vendredi, il passa près de l'île d'Yeu, mais ne put aborder en raison de la haute mer ; aussi hissa-t-il un sac en signe de détresse. Tous les Français valides étaient à la guerre ; néanmoins, douze marins qui étaient restés dans l'île en raison de leur âge, de leur jeunesse ou de leur invalidité, mirent la chaloupe *Paul-Tourel* à la mer, prirent les Norvégiens à bord et leur donnèrent à manger, mais ne purent rentrer, à cause de l'orage grandissant et de la grosse mer qui emplissait continuellement le bateau. Le dimanche, le bateau accosta avec onze cadavres.

Dans le cimetière de Nevey, près du mur, on trouve à la file six tombes françaises et cinq tombes norvégiennes, le plus beau de nos tristes souvenirs de la lutte héroïque des marins sans armes. Ces tombes en disent plus que toute autre chose sur la communauté d'idéal et l'amitié qui unissent le peuple norvégien et le peuple français.

Malgré les immenses pertes de tonnage pendant la guerre et l'énorme perte de capital durant la crise qui s'ensuivit, les armateurs norvégiens parvinrent non seulement à ramener la flotte au niveau d'avant-guerre, mais encore à l'augmenter de plus du double.

C'est une expansion fabuleuse et, si l'on ne prend pas seulement en considération le chiffre du tonnage, mais l'effectivité et la qualité des bateaux, cette expansion dépasse de beaucoup celle de l'âge d'or des bateaux à voiles.

La flotte norvégienne comprenait, au 1er janvier 1935, 1,865 bateaux au-dessus de 100 tonnes brutes, donnant un total de 4,019,139 tonnes brutes.

La flotte norvégienne a, depuis la guerre et jusqu'à ce jour, grandi plus vite que le tonnage mondial : elle comptait en 1914 4,62 % de celui-ci ; elle atteint en 1935 6 % et prend en même temps la troisième place en dépassant le Japon. Nous n'avons maintenant devant nous que l'Angleterre et les États-Unis. Néanmoins, si l'on prend en considération le nombre des habitants, la Norvège a indiscutablement le numéro 1 avec 1,310 tonnes par individu, tandis que la Grande-Bretagne n'en compte que 510.

Si l'on compare la composition et la qualité de la flotte en 1918 avec celle d'aujourd'hui, on verra quelle énorme révolution a eu lieu. En 1918, la flotte se composait principalement de bateaux d'un certain âge, principalement de vapeurs ; il n'y avait que 68,610 tonnes de bateaux à moteur et 260,000 tonnes de voiliers. La marine marchande norvégienne de ce jour est la plus moderne du monde ; 16,6 % de ses bateaux ont moins de cinq ans, tandis que la France, qui est la plus proche de nous, n'a que 12,4 % et l'Angleterre 8,5 %. Plus de 60 % des bateaux sont de plus de 6,000 tonnes ; 48,6 % sont des bateaux à moteur, ce qui est une proportion plus forte que pour toute autre flotte au monde, la Grande-Bretagne comptant 16,6 %, les États-Unis 8 % et le Japon 20,4 %. Au point de vue du tonnage à moteur, la Norvège est, en chiffres absolus, la seconde avec 2,000,000 de tonnes.

C'est dans le domaine de la flotte des pétroliers (bateaux-citernes) que nos armateurs ont fait le plus. La Norvège a maintenant une flotte pétrolière de 221 navires donnant 1,564,557 tonnes ; avec les bateaux-usines pour la baleine, l'on totalise 1,800,000 tonnes, soit 17,6 % du tonnage pétrolier mondial. Elle se place ainsi troisième après la Grande-Bretagne et l'Amérique.

D'une manière générale, ce développement était nécessaire pour que nous ne fussions pas distancés dans la concurrence, et c'est encore une preuve de la prévoyance et de l'activité de nos armateurs qu'en pleine conscience du but à atteindre ils se soient mis à la tête du développement technique.

Avant la guerre, nous l'emportions sur mer parce que nous naviguions meilleur marché que les autres nations et que nous parvenions à rivaliser avec elles au moyen de bateaux réformés de second ordre. Après la guerre, les conditions étaient tout autres. Si la flotte norvé-

gienne voulait maintenir sa position, il fallait qu'elle eût un matériel à la hauteur des exigences de l'époque ; il fallait qu'il fût meilleur que celui des autres, et cela demandait des navires plus coûteux, de dimensions, de vitesse et d'équipements spéciaux toujours plus grands.

Ceci coïncide avec un déplacement de l'activité de notre flotte ; en 1913, 60,7 % des bateaux naviguaient dans les eaux européennes, en 1925 48,85 % seulement et aujourd'hui le chiffre est encore moindre ; la grande majorité des bateaux naviguent sur les grands océans, surtout dans l'océan Pacifique.

Le développement de la navigation norvégienne depuis 1918 prouve combien les armateurs norvégiens ont su s'adapter à des conditions sans cesse changeantes, comment ils ont su remanier l'exploitation, surmonter de grandes difficultés, faire face même au nouveau protectionnisme et aux restrictions nationales et maintenir le tout en activité pendant la plus grande crise que le monde ait subie.

La marine marchande norvégienne n'a jamais, à tous les points de vue, été meilleure qu'aujourd'hui, bien qu'elle n'ait jamais non plus été menacée de plus grands dangers.

La condition même de l'expansion qu'elle connut vers 1850 n'existe plus : la mer n'est plus libre, le libre-échange n'existe plus et presque toutes les nations, même la Grande-Bretagne, soutiennent leur navigation à l'aide d'importants subsides, de subventions, de facilités et d'avantages.

Seules la Grèce et la Norvège naviguent sans ces privilèges. Et cela demande un énorme déploiement de forces pour mener cette lutte inégale contre des concurrents si puissants. On peut presque dire que la nation lutte acculée au mur.

Non seulement pendant la guerre mondiale, mais toujours, mais aujourd'hui encore, c'est une question vitale pour la Norvège de maintenir sa situation sur mer.

Avant tout au point de vue économique et financier. Les chiffres suivants en disent plus que des phrases : la navigation rapporta, en 1913, 218 millions de couronnes et, pendant les quatre années que dura la guerre mondiale, l'énorme somme de 3,760 millions de couronnes.

Pendant toute la période exceptionnelle 1915-1921, elle rapporta 6,381 millions de couronnes, dont 1,500 millions sont revenus à l'État. Ces dernières années, le revenu annuel est d'environ 400 millions de couronnes brut, à peu près autant que le budget de l'État norvégien. Si l'on en soustrait les dépenses faites à l'étranger, le revenu net sera d'un

peu plus de 200 millions. Mais le résultat est tout aussi important dans le domaine des valeurs morales, de ces actions et réactions entre l'élément national et l'élément international, qui ont rendu la vie de notre peuple si riche et si nuancée. Tout comme au temps des voiliers, la solution du jour se trouve dans les fières paroles du beau chant de Björnstjerne Björnson au marin norvégien :

Notre honneur et notre puissance
Nous ont été apportés par nos blanches voiles.

Jacob S. WORM-MÜLLER,
Professeur à l'Université d'Oslo.

LE VOYAGE D'URBAIN II

ET SES NÉGOCIATIONS AVEC LE CLERGÉ DE FRANCE

(1095-1096)

Le voyage du pape Urbain II en France (août 1095-juillet 1096)[1] et le concile de Clermont qui en fut l'épisode majeur sont des événements assez connus pour qu'il ne soit pas indispensable de donner à cette étude un bien long préambule. Il s'agit surtout de présenter un certain nombre de faits relatifs à ce voyage, à la pensée qui l'a inspiré, à son itinéraire et à ses étapes, aux actes qui l'ont marqué en se bornant à ceux qui ont trait aux relations du pape avec le clergé régulier et séculier de la France du XIe siècle et des pays appelés, plus tard, à constituer l'unité française. La plupart de ces faits sont aisés à retrouver dans les recueils des actes de la chancellerie pontificale et dans les ouvrages d'érudition. Cependant, leur portée s'élargit et leur austérité s'humanise lorsqu'on y projette la lumière fournie par les indications recueillies sur les hommes qui ont été associés au voyage pontifical et par les précisions que peut donner le recours à l'histoire locale. Ainsi étudié, le voyage d'Urbain II paraît susceptible d'éclairer d'un jour plus vif nos connaissances relatives à la politique pontificale, aux préparatifs de la croisade et à l'ensemble de la lutte menée par l'Église contre les poussées menaçantes de l'Islam.

Il est certain que le but essentiel du voyage entrepris par le pape fut la tenue d'un grand concile en France. De ce concile, qui succédait à

1. Pour l'étude du voyage d'Urbain II, on peut consulter particulièrement : *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XIV, p. 681 et suiv. ; Montalembert, *Les moines d'Occident*, t. VIII, p. 163 et suiv. ; J.-H. Pignot, *Histoire de l'ordre de Cluny, depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre le Vénérable, 909-1157*. Autun et Paris, 1868, t. II ; L. Paulot, *Urbain II*. Paris, 1903 ; Louis Bréhier, *L'Église et l'Orient au Moyen Age, les croisades*, 5e édit. Paris, 1928 ; J. Calmette, *Le monde féodal* (collection Clio). Paris, s. d. Les bulles pontificales sont données dans *Regesta pontificum romanorum...*, édit. Ph. Jaffé. Berlin, 1851 ; à compléter par W. Wiederhold, *Papsturkunden in Frankreich* (Nachrichten von der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen). Berlin, 1906-1913.

celui de Plaisance (mars 1095), les contemporains et les historiens modernes ont surtout retenu l'événement sensationnel que fut la prédication de la croisade. Rarement la politique pontificale avait eu à jouer un jeu aussi serré. En même temps qu'il sollicitait avec éloquence et avec habileté l'aide des laïques et qu'il songeait à subordonner la fougue des barons à l'autorité des légats, Urbain II déchaînait les foudres de l'excommunication contre Philippe Ier, le souverain du royaume au centre duquel il s'était avancé, et il faisait prohiber, de nouveau, l'investiture temporelle, défendant aux prêtres et aux évêques de faire hommage au pouvoir civil[1].

Deux autres assemblées importantes ont marqué le séjour du pape en France. La première est celle de Marmoutier, près de Tours (mars 1096), qui confirma les décrets adoptés à Clermont. La seconde est celle de Nîmes (6-14 juillet 1096), à la fin du voyage. Les préférences du pape pour le clergé monastique s'y traduisent par l'adoption du dixième canon, qui affirme que les moines peuvent, comme les clercs, et même « plus dignement », administrer le baptême, la communion et la pénitence. Voici qui nous renseigne sur les tendances de cet ancien prieur de Cluny porté, en 1088, à la dignité pontificale, au terme d'une carrière déjà pleine d'une activité militante en faveur de l'autorité du chef de l'Église solidement appuyée par les ordres monastiques.

Il apparaît donc que le voyage de 1095-1096 n'a pas eu pour but exclusif la prédication de la croisade. L'activité du pape s'y est manifestée sous des formes multiples dont les analyses qui suivront nous montreront les tendances et les résultats. Les actes de la chancellerie pontificale accusent eux-mêmes, dans leurs préambules, la portée très générale du voyage et, fait à noter, ne font pas allusion à la croisade. Prenons pour exemple typique le préambule de la bulle du 20 juillet 1096 en faveur des chanoines de Saint-Sernin de Toulouse : *Factum est cum in partes Gallie pro negotiis ecclesiasticis venissimus*[2]...

Quant à l'activité prédicante du pape, il est curieux de constater qu'elle est relativement mal connue en dehors des harangues de Clermont transcrites sinon dans leur texte intégral, tout au moins dans leur esprit par les historiens de la croisade. Sans doute, le pape a-t-il prêché en personne un peu partout sur son passage : *Ubicumque fuit praecepit cruces facere hominibus et pergere Jerusalem et liberare eam a Turcis et*

1. Louis Halphen, *L'essor de l'Europe, XIe-XIIIe siècles* (Peuples et civilisations). Paris, 1932, p. 44.

2. *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, publ. par Mgr Douais. Paris, 1887, p. 476.

aliis gentibus[1]. Cependant, les sources principales de l'histoire de la croisade sont sobres de détails sur la partie du voyage pontifical qui a suivi le concile de Clermont.

Orderic Vital mentionne le voyage du pape en France dans des termes très généraux, insistant surtout sur la consécration de l'autel Saint-Pierre du monastère de Cluny et de nombreuses basiliques. Il n'en précise l'itinéraire qu'en ce qui concerne Tours et Angers[2].

La prédication de la croisade par le pape en personne n'est connue avec quelque certitude que pour Limoges et Angers. Pour Limoges, elle est mentionnée par Geoffroy du Chalard et par deux notices limousines[3]. Pour Angers, la source principale est la *Gesta andegavensium peregrinorum : ... venit Andegavim papa romanus Urbanus et admonuit gentem nostram ut irent Jerusalem*[4]. Une allusion plus générale au même fait peut être trouvée dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers[5]. On sait, enfin, qu'à Angers le pape a trouvé un collaborateur dans la personne de Robert d'Arbrissel, qui s'est chargé de transmettre l'appel pontifical dans les pays de la Loire[6]. Enfin, Ruinart, auteur d'une vie du pape Urbain II écrite au XVIIe siècle, indique en termes très brefs que le pontife a prêché la croisade à la fin de son séjour en France, sans doute au cours du concile de Nîmes[7], bien que les textes contemporains ne soient pas, sur ce point, très explicites.

Laissant à des prédicateurs actifs et dévoués le soin de répandre les mots d'ordre préparatoires à l'organisation de l'expédition en Terre sainte, Urbain II poursuivait des négociations multiples que nous nous proposons d'étudier. Il serait fort intéressant de suivre le pape dans ses rapports avec la féodalité laïque appelée à fournir les troupes de choc auxquelles les clercs se chargeaient d'insuffler l'esprit d'obéissance et de sacrifice. On pourrait chercher à savoir en détail dans quelle mesure les enrôlements ont afflué sur le passage du cortège pontifical. Pareille enquête, longue et minutieuse, a été menée au moins pour la région de

1. *Chronique de Maillezais*, dans les *Chroniques des églises d'Anjou*, publ. par Marchegay et Mabille (Soc. Hist. de France). Paris, 1869.

2. Orderic Vital, édit. Auguste Le Prévost (Soc. Hist. de France), IX, 2 et 4.

3. Hagenmeyer, *Chronologie de la première croisade*, dans la *Revue de l'Orient latin*, 1898-1899 ; *Recueil des historiens des croisades, historiens occidentaux*, t. V, vol. 2 ; A. Bosvieux, *Vie de saint Geoffroy*, dans les *Mém. de la Soc. des sciences nat. et archéol. de la Creuse*, t. III, 1862.

4. *Recueil des historiens des croisades*, ibid.

5. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, publ. par Bertrand de Broussillon (*Doc. histor. sur l'Anjou*, publ. par la Soc. d'agr., sciences et arts d'Angers), 1896-1903, t. I, p. 407.

6. *Vita B. Roberti de Arbrissello*, dans Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXII.

7. Ruinart, *B. Urbani II papae vita*, Migne, *Patrol. lat.*, t. CLI.

Saint-Flour[1]. Même réduite aux relations du pape avec le clergé de France, la matière fournie par l'étude du voyage pontifical est abondante. En négociant avec les clercs, réguliers ou séculiers, soit pour défendre leurs intérêts contre les empiétements de la force temporelle, soit pour apaiser certains conflits, soit pour obtenir une aide pécuniaire en échange de faveurs importantes, Urbain II ne perdait pas de vue la préparation de la croisade. Le succès de celle-ci dépendait de l'union de la chrétienté sous l'autorité de son chef. Par les clercs, on atteignait indirectement les barons, soit par les appels adressés à leur conscience chrétienne et par la perspective d'une ultime récompense, soit — plus directement encore — par les liens de famille qui unissaient les abbés et surtout les évêques à la chevalerie. On sait, d'ailleurs, par la lettre adressée par l'archevêque de Reims à Lambert, évêque d'Arras, que les prélats convoqués à Clermont avaient mission d'amener avec eux les princes et seigneurs de leurs diocèses. Ce document cite nommément Baudouin, comte de Flandre[2]. Les lettres transmises aux autres évêques devaient comporter des précisions analogues. Ainsi l'étude des négociations qui se déroulèrent en France en 1095-1096, entre Urbain II et le clergé, peut être utile à la connaissance des préparatifs de la croisade.

La première étape connue étant Valence (5 août 1095), des discussions se sont élevées au sujet de la route suivie par le pape avant d'arriver dans la vallée du Rhône. Il était à Asti le 27 juin. Albert d'Aix le fait venir par les Alpes, *transactis Alpibus*, tandis que Bernold de Constance le fait venir par mer, *marino itinere*. La première version nous paraît la plus acceptable. On était en été, au moment le plus propice à une traversée des Alpes[3]. Aucun texte ne mentionne le passage du pape dans l'une quelconque des villes méditerranéennes où, cependant, Urbain II avait de nombreuses et importantes relations, quand cela ne serait que son légat Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille. Après avoir lancé, du Puy, les convocations au concile, le pape est allé vers Nîmes et Saint-Gilles, où il aurait pu se rendre dès l'abord s'il était arrivé par la côte. Bernold de Constance n'est pas toujours exact en ce qui concerne le voyage ; d'après lui, Urbain II aurait fêté Noël à Arles (1095), alors qu'en réalité il se trouvait à Limoges. Enfin, il semble pro-

1 *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour*, publ. par Marcellin Boudet. Monaco, 1910.

2 Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXII, 645.

3 Pascal II, venant en France en 1106 et se dirigeant directement vers Cluny où il fêta Noël, est arrivé par les Alpes.

bable que le pape, regagnant l'Italie en juillet 1096, a repris la route des Alpes au retour comme à l'aller[1].

Quoi qu'il en soit, cette étape de Valence est déjà importante. Urbain II y rencontra l'évêque Gontard ; il consacra la cathédrale, le 5 août. Ce prélat, fils d'un comte de Valentinois, était dévoué au parti pontifical dans un diocèse situé, cependant, en terre d'Empire[2]. Il était en relations étroites, peut-être par liens de parenté, avec Adhémar de Monteil, évêque du Puy, futur chef de la croisade, fils, lui aussi, d'une famille noble du Valentinois qui possédait le château de Montélimar[3]. De la même région était originaire Hugues de Romans, légat d'Urbain II après l'avoir été de Grégoire VII, parent de Hugues Ier, duc de Bourgogne, qui avait combattu les Sarrasins d'Espagne avant de se retirer à Cluny en 1079. De même que le pape avait été prieur de Cluny, Hugues de Romans avait jadis gouverné le prieuré clunisien Saint-Marcel de Chalon avant d'être évêque de Die (1073-1082), puis archevêque de Lyon. Peu de temps avant le passage du pape, il était à Compostelle[4].

De Valence, le pape se rendit à Romans, dont l'abbaye bénédictine Saint-Barnard était sous la protection du Saint-Siège, tandis que Cluny possédait plusieurs dépendances aux environs. Cette étape avait pour but d'arbitrer un conflit aigu qui opposait Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne (le futur pape Calixte II) et saint Hugues de Châteauneuf, évêque de Grenoble, au sujet de l'archidiaconé de Sermorens revendiqué par l'archevêque de Vienne. Celui-ci, fils de Guillaume Tête-Hardie, comte de Bourgogne et parent de l'empereur, était alors en lutte ouverte avec l'autorité pontificale représentée, dans la région, par le légat Hugues de Romans, plus connu sous le titre de Hugues de Die, dont nous parlions à l'instant. Il ne fait pas de doute que les préférences pontificales allaient vers l'évêque de Grenoble. Ce dernier, originaire, lui aussi, du Valentinois, auxiliaire du légat Hugues de Die, avait été, quelques années, moine au prieuré clunisien de la Chaise-Dieu. Il

1. Aug. Fliche, *Urbain II et la croisade*, dans la *Rev. d'hist. de l'Église de France*, t. XIII, 1927 ; dans cet article, M. Fliche accepte la version du voyage par mer.

2. Chanoine Perrot, *La basilique Saint-Apollinaire, cathédrale de Valence*, dans le *Bull. de la Soc. d'archéol. et de statistique de la Drôme*, t. LVI à LIX, 1922-1925 ; l'auteur fait allusion, sans citer ses sources, à une consécration de l'église de Cruas (Ardèche), qui aurait eu lieu quelques jours auparavant.

3. Louis Bréhier, Notices sur *Adhémar de Monteil*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques* et dans le *Dict. de biographie française ;* Id., *Adhémar de Monteil, évêque du Puy, Soc. acad. du Puy*, 1923.

4. *Hist. littéraire de la France*, t. IX.

avait fait bon accueil à saint Bruno (qu'Urbain II avait connu dans sa jeunesse à Reims), venu dans son diocèse fonder le monastère de la Chartreuse. Saint Hugues ne cachait pas ses tendances réformatrices et, sans les violences de son adversaire, le conflit eût été immédiatement réglé à son avantage. Pour le moment, l'abbaye Saint-Barnard de Romans fut soustraite à l'autorité de l'archevêque de Vienne, tandis que sa dépendance vis-à-vis du Saint-Siège était confirmée[1]. Quant à saint Hugues, il fut chargé, après le concile de Clermont, d'aller prêcher la croisade à Gênes[2]. Au cours du concile, le pape se prononça en sa faveur dans la querelle qui l'opposait à l'archevêque de Vienne.

Après ces premières prises de contact, le cortège pontifical quitta la vallée du Rhône et aborda les rudes chemins du Vivarais pour atteindre le Puy-en-Velay par Tournon[3]. Il y était arrivé pour les fêtes de l'Assomption que le pape célébra, ayant à ses côtés l'évêque Adhémar de Monteil. Ce dernier devait son élection à l'intervention du légat Hugues de Die. Peut-être, bien qu'un doute légitime subsiste, avait-il été déjà à Jérusalem. Ses relations avec Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et avec la noblesse du Valentinois pouvaient être précieuses pour le projet pontifical et on peut penser qu'il y avait donné son adhésion bien avant le concile de Clermont[4].

Cependant, c'est à Clermont que le prochain concile fut appelé à se réunir, les convocations étant lancées du Puy. Le projet d'expédition armée n'avait pas été tenu absolument secret, puisque les prélats étaient invités à amener les barons. Quant au lieu de réunion, on avait hésité entre le Puy, Vézelay et Clermont. Il est possible que le pape ait craint de s'aventurer jusqu'à Vézelay, trop près du domaine capétien, au moment où se préparait l'excommunication du roi. Eudes Ier, duc de Bourgogne, avait, certes, donné des preuves de son bon vouloir en allant, comme son prédécesseur Hugues Ier, guerroyer contre les Sarrasins d'Espagne ; mais on pouvait craindre un coup de force royal[5]. Le Puy était un lieu de pèlerinages fréquenté sur la route de Compostelle ; mais on allégua des raisons d'ordre matériel, l'insuffisance des logements, pour l'écarter.

1. Giraud, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Barnard et la ville de Romans*. Paris, 1856 ; Ulysse Robert, *Histoire du pape Calixte II*. Paris, 1891.

2. *Gallia Christiana*, XVI, 233 ; Ferdinand Chalandon, *Histoire de la première croisade jusqu'à l'élection de Godefroi de Bouillon*. Paris, 1925, p. 54.

3. J. Régné, *Histoire du Vivarais*, t. II. Largentière, 1921, p. 17.

4. R. Grousset, *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*, t. I. Paris, 1934, p. 3-5.

5. Aug. Fliche, *L'Europe occidentale de 888 à 1125* (Hist. gén. Glotz). Paris, 1930, p. 557.

A Clermont, Urbain II était assuré, entre autres avantages, de la fidèle collaboration de l'évêque Durand. C'était, comme le pape, un ancien clunisien. Il avait gouverné le prieuré de la Chaise-Dieu de 1067 à 1078. Peut-être les deux hommes s'étaient-ils connus jadis. Dans ses lettres, le pape appelle Durand *carissimus frater*, alors qu'il réserve aux autres évêques l'adjectif *dilectus*. Au cours de son abbatiat, Durand avait eu l'occasion de recevoir à la Chaise-Dieu le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles, qui avait fait hommage de son comté à saint Robert, fondateur du prieuré.

Renseigné par Adhémar de Monteil et par Durand, le pape voyait déjà, dans le comte de Toulouse, l'un des grands chefs de l'expédition. C'est sans doute ce qui explique que, ayant arrêté son choix sur Clermont, Urbain II se soit dirigé vers la Chaise-Dieu que gouvernait alors l'abbé Ponce de Tournon, issu d'une noble famille du Dauphiné. Il y fut reçu, précisément, par Durand qu'accompagnaient Audebert, archevêque de Bourges, et Hugues, évêque de Grenoble, tous trois anciens moines du couvent. Il célébra la dédicace de l'église le 18 août[1].

Si soucieux que fût le pape, par ses origines mêmes, de ménager les intérêts clunisiens, il ne pouvait s'affranchir aisément de toutes les sollicitations dont il était l'objet. Si le prieuré de la Chaise-Dieu tendait à secouer la tutelle de Cluny, par contre, il contestait les prérogatives de l'abbaye de femmes de Blesle (Haute-Loire) que sa fondatrice, Ermengarde, avait placée, dès le milieu du IXe siècle, sous la protection exclusive du Saint-Siège. Malgré l'intervention de l'évêque Durand, Urbain II céda aux instances de Florence, abbesse de Blesle, et délia son monastère de toute obédience envers la Chaise-Dieu ou Cluny (la Chaise-Dieu, 18 août 1095)[2].

Le pape était encore à la Chaise-Dieu lorsque, le 23 août, il confirma l'organisation régulière des chanoines de Cahors et les plaça, eux et leurs biens, sous la protection du Saint-Siège. Cette organisation, préparée par l'évêque Géraud de Gourdon, avait été déjà approuvée par saint Hugues, abbé de Cluny. En la confirmant, Urbain II cédait, vraisemblablement, au désir de Géraud de Cardaillac, évêque de Cahors depuis

1. D. Branche, *L'Auvergne au Moyen Age, les monastères*. Paris, 1842, p. 145 ; F. Gardon, *Histoire de l'abbaye de la Chaize-Dieu*, publ. par Antoine Jacotin. Le Puy, 1912 ; *Gallia Christiana*, II, 331.

2. Léo de Saint-Poncy, *Notice historique sur Blesle et l'abbaye de Saint-Pierre de Blesle*, dans les *Ann. de la Soc. d'agric., sc., arts et commerce du Puy*, t. XXXIX, 1868 ; *Bullaire d'Auvergne*, dans les *Mém. de l'Acad. de Clermont*, t. XVII, 1875 ; Louis Bréhier, art. *Blesle*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*.

1093, qui assistait à la consécration de l'église de la Chaise-Dieu. Géraud se rendra, plus tard, en Chypre et à Jérusalem[1].

Cependant, abordant les montagnes du Gévaudan, le pape se dirigeait vers le Languedoc où l'appelaient, vraisemblablement, d'importantes négociations avec les porte-paroles du comte de Toulouse. Il fit étape au Monastier, près de Chirac (Lozère), où se trouvait un prieuré dépendant de Saint-Victor de Marseille, fondé par Aldebert, évêque de Mende. En présence de celui-ci, il fit consacrer l'église par les prélats de sa suite ; en même temps, à la requête de Richard, abbé de Saint-Victor et légat pontifical, il plaça le monastère sous la juridiction du Saint-Siège, par l'intermédiaire des chanoines victoriens de Marseille, en dehors de tout pouvoir de l'évêque diocésain[2].

A la fin d'août, le pape était à Nîmes où il sacra le nouvel évêque Bertrand de Montredon[3]. Le 1er septembre, il était à Saint-Gilles où il célébra la fête du saint. Il y rencontra l'abbé Odilon, qu'il réconcilia avec l'évêque de Nîmes. Le séjour à Saint-Gilles, long de plus d'une semaine, a dû être mis à profit pour négocier, par l'intermédiaire d'Odilon, avec Raymond de Saint-Gilles, protecteur de l'abbaye[4]. De Saint-Gilles, étape habituelle des pèlerins de Terre sainte prêts à s'embarquer dans les ports languedociens, le pape adressait à Ponce, abbé de la Chaise-Dieu, une bulle mettant cette abbaye sous la juridiction du Saint-Siège (7 septembre 1095)[5].

Remontant la vallée du Rhône vers la Bourgogne, le pape suivait la rive gauche du fleuve, à la lisière de l'Empire. En cours de route, il devait marquer, à plusieurs reprises, sa sollicitude envers le clergé régulier, chanoines augustins de Saint-Victor de Marseille ou de Saint-Ruf d'Avignon, ordre naissant de Saint-Antoine, en même temps que pour les chanoines de chapitres cathédraux désireux de se réformer et de s'astreindre à la règle. L'archevêque d'Arles, Gibilin, chargé provisoire-

1. Guillaume Lacoste, *Histoire générale de la province de Quercy*, publ. par Combarieu et Cangardel. Cahors, 1883, t. I, p. 424 ; *Gallia Christiana*, I, 127, instr. 31.

2. J. Daudé, *En Gévaudan, recherches historiques sur le Monastier*. Paris, 1885 ; Devic et Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, édit. Privat. Toulouse, 1872, t. III ; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, publ. par Guérard (Doc. inédits). Paris, 1857, t. II, p. 242 ; Bion de Marlavagne, *Note sommaire des titres de l'ancien prieuré conventuel du Monastier-lez-Chirac... déposés aux archives de Rodez*, dans le *Bull. de la Soc. agr., ind., sciences et arts de la Lozère*, t. VI, 1855, p. 85 ; Wiederhold, *op. cit.*, IV (Provence mit Venaissin...), 1907.

3. L. Ménard, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*. Paris, 1750, t. I, p. 176 ; Devic et Vaissète, *op. cit.*, t. III, p. 479.

4. L. Ménard, *op. cit. ; Gallia Christiana*, VI, 484.

5. *Bullaire d'Auvergne*.

ment de l'administration du diocèse d'Avignon, venait de fonder à Tarascon un prieuré Saint-Nicolas relevant de Saint-Victor de Marseille. Le 11 septembre 1095, Urbain II bénit le terrain destiné à l'église et au cimetière en présence du légat Richard, abbé de Saint-Victor, et de Guillaume, abbé de Montmajour[1].

D'Avignon, où il se trouvait du 12 au 15 septembre, il confirmait la soumission de Montmajour à Saint-Victor de Marseille que Grégoire VII avait déjà ordonnée[2]. Il approuvait l'organisation régulière que se donnaient les chanoines de la cathédrale Notre-Dame des Doms en les plaçant sous la protection du Saint-Siège[3]. Ayant sans doute reçu au passage les chanoines réguliers de Saint-Ruf, dont il avait officiellement enregistré l'existence en 1092[4], il leur accordait une bulle confirmative datée de Saint-Paul-Trois-Châteaux, 19 septembre 1095[5]. Dans cette dernière ville, l'évêque Ponce III du Port était aux prises avec Guillaume, évêque d'Orange. Déjà, par une bulle datée du 17 mai 1095, le pape avait ordonné qu'à la mort de Guillaume le diocèse d'Orange serait uni, comme par le passé, à celui de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; malgré cette décision, Guillaume se dévoua à la cause pontificale. Il partit en Terre sainte avec Raymond, comte de Toulouse, et Adhémar de Monteil, évêque du Puy[6]. Enfin, bien qu'il règne sur les origines de l'ordre charitable de Saint-Antoine une certaine obscurité, il ne serait pas impossible que le passage d'Urbain II à Vienne ait été marqué par des décisions favorables à l'ordre naissant, dont les membres suivaient la règle de saint Augustin. Les reliques de saint Antoine avaient été rapportées d'Orient par un seigneur dauphinois. Leur transfert au lieu dit la Motte-Saint-Didier devait donner naissance à l'abbaye dite Saint-Antoine-de-Viennois. Dès 1083, Gontard, évêque de Valence, avait voulu soumettre Saint-Antoine à Montmajour, que Grégoire VII subordonnait alors à Saint-Victor de Marseille. Urbain II

1. *Gallia Christiana*, I, 556 ; Martène, *Amplissima collectio*, I, 556 ; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 243 ; Devic et Vaissète, *op. cit.*, t. III, p. 479.

2. W. Wiederhold, *op. cit.*, IV (Provence mit Venaissin...), 1913.

3. Abbé E. Granget, *Histoire du diocèse d'Avignon*. Avignon, 1862, t. I, p. 319 ; *Gallia Christiana*, I, instr. 141.

4. *Gallia Christiana*, XVI, 355.

5. *Codex diplomaticus ordinis sancti Rufi Valentiae*, publ. par U. Chevalier. Valence, 1891, p. 9 ; il convient de noter que, dans cette bulle, il n'est fait aucune allusion à une visite du pape à Saint-Ruf.

6. *Gallia Christiana*, I, 712, 771, instr. 119 ; Louis-Ans. Boyer de Sainte-Marthe, *Histoire de l'église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux*. Avignon, 1710, p. 49 ; Ferdinand Chalandon, *op. cit.*, p. 54.

aurait confirmé la translation des reliques et marqué ainsi solennellement le lieu de naissance de l'ordre qui s'organisait pour lutter contre le mal des ardents propagé par les pèlerins retour d'Orient. Cette décision prendrait alors, si elle était connue avec plus de certitude, une signification précise[1].

Nous ne savons rien de ce qui a marqué le passage du pape à Lyon, la ville de son légat Hugues. Nous retrouvons Urbain II à Mâcon, le 17 octobre 1095, où il aurait accordé des privilèges aux chanoines réguliers de l'abbaye Saint-Pierre qu'avait gouvernée, au milieu du XIe siècle, Guy de Vergy, moine de Cluny, enterré dans cette dernière abbaye[2]. L'évêque Landry de Berzé n'avait pas toujours été en très bons termes avec Cluny, bien qu'il eût deux de ses frères parmi les moines. Il est vrai que de semblables discordes avaient opposé parfois Cluny et le légat Hugues de Die. Malgré son affection pour le monastère dont il était issu, Urbain II avait intérêt à ménager l'évêque de Mâcon. Dès son arrivée à Cluny, le 18 octobre 1095, il confirmait les biens et les droits de l'église de Mâcon placée sous la garantie du siège apostolique[3].

La venue d'Urbain II à Cluny revêtait l'allure d'un événement de première importance. Il faut y voir autre chose que le désir du pape de visiter le monastère dont il avait été prieur. Le caractère politique de cette étape est évident. Cluny était alors l'un des centres nerveux essentiels de la chrétienté d'Occident. Après avoir donné à l'Église l'un de ses pontifes les plus éminents, Grégoire VII, Cluny recevait, pour la première fois, un pape sorti, lui aussi, de l'ombre du monastère pour orienter le monde chrétien dans une entreprise inouïe. Associer Cluny au projet de croisade, avant même que les mots d'ordre officiels fussent lancés, c'était, sans aucun doute, mettre au service de l'entreprise un total impressionnant de forces morales et matérielles. Par ce centre émetteur, aux innombrables antennes, on était assuré de voir la parole pontificale transmise, de relai en relai, jusque dans les recoins les plus retirés du monde chrétien. Nulle part plus qu'à Cluny l'idée de croisade n'était plus en faveur, idée déjà réalisée, dans des proportions plus modestes, sous la forme d'une lutte patiente contre les musulmans d'Espagne. Par l'activité de ses abbés et de ses moines, soutenue par celle des évêques d'Espagne sortis des rangs de l'ordre, Cluny avait acquis

1. F.-Z. Collombet, *Histoire de la sainte église de Vienne*. Lyon, 1847, t. II, p. 1 ; J. David, art. *Saint-Antoine*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*.
2. Ruinart, *op. cit.*, p. 160 ; *Gallia Christiana*, IV, 1114.
3. J.-H. Pignot, *op. cit.* ; *Gallia Christiana*, IV, 1064, instr. 284.

une haute expérience de la lutte contre l'infidèle. On savait déjà comment s'y prendre pour lancer sur les routes d'Espagne les chevaliers bourguignons, champenois ou aquitains. Il s'agissait d'étendre le terrain de la lutte et de proposer aux laïques de bonne volonté un objectif plus lointain, mais combien plus séduisant, Jérusalem et le tombeau du Christ[1]. Les richesses de l'ordre, ou celles qu'il était susceptible de glaner, pouvaient être fort utiles aux organisateurs de la croisade. Les ennemis du pape ne disaient-ils pas que son voyage en France n'était dicté que par son avidité[2]?

A de si éminents services devaient nécessairement correspondre d'insignes faveurs. Le 25 octobre 1095, Urbain II consacrait solennellement le maître-autel de la gigantesque basilique entreprise par les soins de l'illustre abbé saint Hugues[3]. A cette occasion, il confirmait les privilèges de l'abbaye placée, dès l'origine, sous l'obédience directe du Saint-Siège, en dépit de l'opposition des évêques de Mâcon. Par un acte spécial, il fixait, le même jour, les limites du « sacré ban » dans l'enceinte duquel l'abbaye jouirait d'un privilège exclusif de juridiction. Plus que jamais, après ces solennités, Cluny va se trouver associée à la croisade. Saint Hugues suivra le pape au concile de Clermont, puis jusqu'à Limoges[4], et nous verrons s'accuser le caractère clunisien du reste du voyage.

Avant, cependant, de faire route vers Clermont, le pape se rendit à Autun où il fut reçu par le vieil évêque Aganon. Ce prélat avait fait le voyage à Jérusalem vers 1083-1085. Il se montrait fort dévoué à l'égard de Cluny. Enfin, si l'on en croit une petite chronique de Saint-Bénigne de Dijon, l'idée d'une entreprise vers Jérusalem aurait été déjà agitée au cours du concile tenu à Autun en 1094[5].

Revenant sur ses pas de la Bourgogne à l'Auvergne, Urbain II ne

1. J.-H. Pignot, *op. cit.*, t. II, p. 146 ; L. M. Smith, *Cluny in the eleventh and twelfth centuries.* Londres, 1930 ; G. Letonnelier, *L'abbaye exempte de Cluny et le Saint-Siège* (Archives de la France monastique, vol. XXII). Ligugé et Paris, 1923.

2. L. Compain, *Étude sur Geoffroy de Vendôme*, dans la *Bibl. de l'Éc. des Hautes-Études*, fasc. 86. Paris, 1891, p. 267 ; Pflugk-Harttung, *Iter italicum.* Stuttgart, 1883, p. 439 (*Satire auf Papst Urban II und die römische Kurie*) ; un bref passage de la *Gallia Christiana* (XIII, 1191) rapportant que Richer, évêque de Verdun, ne pouvant assister au concile de Clermont, fit apporter des dons par ses légats, tendrait à prouver que le pape attendait une aide pécuniaire du clergé.

3. *Bibliotheca Cluniacensis*, publ. par M. Marrier et A. du Chesne. Paris, 1614 ; *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, publ. par A. Bruel (Doc. inédits). Paris, 1876-1903, t. V, p. 41.

4. Dom L'Huillier, *La vie de saint Hugues, abbé de Cluny, 1024-1109.* Solesmes, 1888, p. 429.

5. *Gallia Christiana*, IV, 381, instr. 83 ; *Hist. littéraire de la France*, VIII, 461 ; Labbe, *Bibl. Nova*, I, 294 ; Davy, art. *Aganon*, dans le *Dict. de biographie française.*

manqua pas de s'arrêter, en compagnie de saint Hugues, au grand prieuré clunisien de Souvigny que gouvernait alors Guy, auparavant comte de Mâcon. Durand, évêque de Clermont, était venu l'y retrouver. Ce séjour date du début de novembre 1095. Ici encore, les faveurs pontificales à l'égard de Cluny se manifestèrent. Le pape régla un différend qui opposait Souvigny et Archambaud III de Bourbon, acharné à contester les privilèges du prieuré. D'autre part, le pape ordonna le transfert du corps de saint Mayeul dans une partie de l'église jugée plus convenable que celle dans laquelle il reposait, affirmation éclatante de l'intention pontificale d'honorer les grands hommes de Cluny. Enfin, par une bulle datée du Montet-aux-Moines, sur la route de Clermont, 13 novembre 1095, le pape confirmait les privilèges de Souvigny[1].

Le séjour d'Urbain II au Montet n'est certainement pas sans rapports avec la soumission d'Archambaud de Bourbon. Le monastère du Montet, prieuré de l'abbaye bénédictine de la Cluse, en Piémont, bénéficiait des libéralités des seigneurs de Bourbon. Archambaud II y avait été enterré en 1078. La rédaction au Montet de la bulle confirmative des privilèges de Souvigny, privilèges contestés auparavant par le seigneur de Bourbon, tendrait à prouver que, finalement, les moines avaient gain de cause[2]. Il convient d'ajouter qu'Ermengarde, abbé de la Cluse, assistait au concile de Clermont[3]. Il n'a peut-être pas été étranger à la visite faite, à la veille du concile, par Urbain II à un important prieuré placé sous le même vocable, Saint-Michel, que l'abbaye mère.

Cependant, le cortège pontifical parvenait à Clermont le 14 novembre. Le pape avait autour de lui Daimbert, archevêque de Pise, Ranger, archevêque de Reggio, Jean, évêque de Porto, qui mourra en cours de route à Saint-Flour, Bruno, évêque de Segni, Gautier, évêque d'Albano, Jean de Gaëte, chancelier pontifical, Milon, évêque de Palestrina, ancien moine de Saint-Aubin d'Angers, etc.

Outre le cardinal-légat Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, fils de Bernard, vicomte du Rouergue, le clergé des diocèses provençaux ou rhodaniens était brillamment représenté. Citons : Pierre II, archevêque d'Aix, ancien moine de Saint-Victor, fils de Geoffroy, vicomte de

1. Sébastien Marcaille, *Antiquitez du prieuré de Souvigny*. Moulins, 1610 ; *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 42 ; *Gallia Christiana*, II, 378 ; *Bullaire d'Auvergne* ; Max Fazy, *Les origines du Bourbonnais*. Moulins, 1924, 2 vol.

2. Chanoine Morel, *L'histoire du Montet-aux-Moines*. Moulins, 1886, p. 37 ; Max Fazy, *op. cit.*, t. II. Moulins, 1924.

3. *Bullaire d'Auvergne*.

Marseille[1], Bérenger, évêque de Fréjus, fils de Rostan Bérenger, vicomte d'Avignon. Protecteur de Saint-Victor de Marseille, il partira l'un des premiers pour la Terre sainte[2]. Il y avait aussi Désiré, évêque de Cavaillon, qui mourut au cours du concile[3], Gontard, évêque de Valence, Hugues, évêque de Grenoble, Hugues de Die, archevêque de Lyon et légat pontifical, Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne, Guillaume, évêque d'Orange, Ponce, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, déjà cités.

La Bourgogne, que le pape venait de traverser, était représentée par saint Hugues, abbé de Cluny, Jarenton, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Aganon, évêque d'Autun, Landry de Berzé, évêque de Mâcon. Richer, archevêque de Sens, s'y trouvait aussi, mais en assez délicate posture. Quant à Humbaud, évêque d'Auxerre, tout récemment élu, on ne le verra qu'au concile de Nîmes ; mais son prévôt Hugues est allé à la croisade[4]. De même, Pierre, doyen de l'église de Nevers, est mort sur la route de Jérusalem[5].

Le clergé champenois, au milieu duquel Urbain II, né à Châtillon-sur-Marne vers 1040, avait grandi, était représenté par Renaud, archevêque de Reims. Le pape l'avait connu dans sa jeunesse et l'avait revu à Rome en 1089. A son retour, Renaud, peut-être sur le conseil d'Urbain II, était passé par la Chaise-Dieu d'où il avait ramené des moines clunisiens pour réorganiser l'abbaye Saint-Nicaise de Reims. Il devait mourir à Arras le 21 janvier 1096[6]. Il y avait aussi Robert, abbé de Saint-Rémi de Reims, et Gauzmar, abbé du Montier-la-Celle, au diocèse de Troyes[7].

Des diocèses situés en terre d'Empire proche du royaume de France n'étaient venus, on le devine, que peu de prélats. Citons, cependant, Poppon, évêque de Metz, Lanzon, abbé de Saint-Vincent de Metz[8], Manegold de Lutenbach, prévôt de Marbach[9]. On peut y ajouter Martin, abbé de Saint-Denis de Mons, et Alard, abbé de Saint-Ghislain-en-Celle[10]. Richer, évêque de Verdun, sacré à Lyon le 25 mars 1095 par

1. *Gallia Christiana*, I, 308.
2. P. Calendini, art. *Bérenger, év. de Fréjus*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*.
3. *Gallia Christiana*, I, 944.
4. *Gallia Christiana*, XII, 288 et 350.
5. *Gallia Christiana*, XII, 662.
6. *Hist. littéraire de la France*, t. VIII.
7. *Gallia Christiana*, IX, 230, et XII, 543.
8. *Gallia Christiana*, XIII, 919 ; *Hist. littéraire de la France*, t. IX.
9. P.-A. Grandidier, *Histoire de l'église et des évêques-princes de Strasbourg*, publ. dans *Œuvres historiques inédites*. Colmar, 1865-1868, t. II.
10. *Gallia Christiana*, III, 106 et 93.

Hugues de Die, n'alla pas au concile ; mais ses légats apportèrent des dons[1].

Il faut noter aussi la présence significative de Pibon, évêque de Toul, Saxon d'origine, ancien chancelier de l'empereur Henri IV, rallié au parti pontifical. Sans l'âge et les infirmités qui l'affligeaient, il eût pris la croix[2]. Hugues de Bourgogne, archevêque de Besançon, frère de Guy, archevêque de Vienne, ne vint qu'au concile de Nîmes, en juillet 1096 ; il prit, cependant, la croix avec son frère Étienne et mourut en cours de route[3].

Par contre, les prélats du nord de la France étaient en assez grand nombre. Il y avait, outre Lambert, évêque d'Arras, dont nous verrons bientôt la situation particulière, Alode, abbé de Saint-Waast d'Arras, Aimery, abbé d'Anchin au diocèse d'Arras, Lambert, abbé de Saint-Bertin, Gérard, évêque de Thérouanne, Gervin, ancien abbé de Saint-Riquier, élu évêque d'Amiens en 1091, grâce à l'appui d'Urbain II, et Roger, tout récemment élu évêque de Beauvais ; ce dernier prit la croix et fut capturé par les Turcs[4].

Le clergé du domaine royal était fort peu nombreux. Citons, cependant, Jean, évêque d'Orléans, et Hugues, évêque de Senlis[5]. Beaucoup de prélats, pris entre deux devoirs ou entre deux craintes, avaient préféré s'abstenir.

Du clergé normand présent au concile de Clermont, il faut détacher la vigoureuse personnalité de l'évêque de Bayeux, Eudes de Conteville, frère utérin de Guillaume le Conquérant. Associé à la conquête de l'Angleterre, il avait été créé comte de Kent et il avait exercé une sorte de vice-royauté. Conseiller du duc Robert, il prendra la croix avec lui et mourra en route à Palerme en février 1097. Il y avait encore Gilbert, évêque d'Évreux, qui, lui aussi, prit la croix, Gontard, abbé de Jumièges, qui mourut au cours du concile, et Serlon d'Orgères, évêque de Sées, ancien abbé de Saint-Évroult au diocèse de Lisieux[6].

Des diocèses de la région de la Loire moyenne étaient venus Hoël, évêque du Mans, qui avait assisté au concile de Plaisance[7], et des personnages de premier plan tels qu'Yves, évêque de Chartres, et Geoffroy, abbé de Vendôme. Il faut y joindre Raoul d'Orléans, archevêque

1. *Gallia Christiana*, XIII, 1191.
2. *Gallia Christiana*, XIII, 994.
3. *Gallia Christiana*, XV, 37.
4. *Gallia Christiana*, III, 381, 409 ; X, 1542, 1167 ; IX, 714.
5. *Gallia Christiana*, VIII, 1441 ; X, 1395.
6. *Gallia Christiana*, XI, 353, 572, 195, 960, 683.
7. *Hist. littéraire de la France*, t. VIII.

de Tours, Bernard, abbé de Marmoutier, Étienne, abbé de Noyers, au diocèse de Tours[1].

Parmi le clergé angevin figurait Geoffroy, évêque d'Angers, fils de Hugues, seigneur de Mayenne. Il reçut la consécration pontificale à Clermont. Après avoir remis son évêché en 1101, il ira mourir à Cluny en 1103[2]. Il amenait avec lui Natalis, abbé de Saint-Nicolas d'Angers. Baudry, abbé de Bourgueil, le futur historien de la croisade, était également présent[3]. De Nantes était venu l'évêque Benoît de Cornouailles, ancien moine de Landévennec, puis abbé de Sainte-Croix de Quimperlé. C'était l'oncle d'Alain Fergent, duc de Bretagne, qui partira à la croisade[4]. Le clergé breton, en dehors de lui, ne fut pas nombreux à Clermont. Morvan, évêque de Vannes, et Marbode, de Rennes, ne vinrent qu'au concile de Tours[5].

Audebert de Montmorillon, archevêque de Bourges, avait rejoint Urbain II au Puy. Frère de Gaucher de Montmorillon, il était, comme beaucoup d'autres évêques, d'origine noble. Il avait été tour à tour moine de la Chaise-Dieu, de Saint-Robert d'Andryes, au diocèse d'Auxerre, puis de Saint-Cyprien de Poitiers avant d'être abbé de Déols, puis archevêque de Bourges en 1092. Il n'a peut-être pas été étranger à l'enrôlement de Raoul V Thibaud, seigneur de Déols, parti à la croisade en 1097[6]. Il est à peine besoin de nommer de nouveau Durand, évêque de Clermont, l'auxiliaire zélé d'Urbain II, si ce n'est pour signaler sa mort, dans la nuit du 18 au 19 novembre. Le pape hâta la désignation de son successeur, Guillaume de Baffie, de naissance noble, ancien abbé de Saint-Vosy du Puy[7]. Parmi le clergé d'Auvergne, il faudrait encore nommer Pierre de Cizières, abbé d'Aurillac, Ponce, abbé de la Chaise-Dieu, Étienne, prieur de Saint-Flour, Bernard de Chanac, prévôt de Pébrac, etc.

Du Limousin venaient Humbauld de Sainte-Sévère, évêque de Limoges, et son rival Adhémar, abbé clunisien de Saint-Martial, auxquels il faut joindre Géraud, abbé d'Uzerche.

Les prélats d'Aquitaine étaient assez nombreux. Il y avait Pierre II,

1. *Gallia Christiana*, XIV, 73 et 290.
2. *Gallia Christiana*, XIV, 562.
3. Baudry de Bourgueil, *Histor. Hierosol.*
4. Travers, *Histoire de Nantes*. Nantes, 1836-1841 ; A. Dupouy, *Histoire de Bretagne* (Vieilles provinces de France). Paris, s. d.
5. *Gallia Christiana*, XIV, 924 et 746.
6. *Gallia Christiana*, II, 44 et 150 ; Eug. et J. Hubert, *Le Bas-Berry, Châteauroux et Déols*, 1er fasc. Paris, 1930.
7. *Gallia Christiana*, II, 264 et 758.

évêque de Poitiers, Pierre, abbé de Charroux, Ramnulfe, évêque de Saintes, Ansculfe, abbé de Saint-Jean d'Angély. Adhémar, évêque d'Angoulême, s'excusa de ne pouvoir venir. Il était fils du comte Geoffroy Taillefer ; avant de se faire moine au couvent d'Augustins de Lesterps, il avait guerroyé en Espagne aux côtés de Guillaume VII, duc d'Aquitaine. Dans la correspondance échangée avec Urbain II, celui-ci le loue d'avoir introduit la vie régulière chez ses chanoines[1]. Renaud de Tivier, évêque de Périgueux, fut de ceux qui prirent la croix[2]. A ce groupe, il faut joindre Amat d'Oloron, ancien clunisien, évêque d'Oloron de 1073 à 1089, archevêque de Bordeaux depuis 1089, légat du pape pour l'Aquitaine, la Narbonnaise, la Gascogne et l'Espagne, grand organisateur des pays reconquis au delà des Pyrénées sur les Sarrasins[3].

Citons encore Sanche Ier, tout récemment élu évêque de Lescar, mêlé, lui aussi, de très près à la « colonisation féodale et monastique » de l'Espagne du Nord au moment où Gaston V, vicomte de Béarn, allait partir vers la Terre sainte pour consacrer, ensuite, le reste de sa vie à la croisade d'Espagne[4].

Il faut insister sur la présence significative de quelques prélats d'Espagne, plus particulièrement informés des conditions de la lutte contre les infidèles. C'était Bérenger de Rosanes, archevêque de Tarragone depuis 1091, après avoir été évêque de Vich où il avait tenu à imposer la vie régulière à ses chanoines[5]. C'était Pierre d'Andouque, d'une grande famille de l'Albigeois, que ses parents avaient donné, tout jeune, à l'abbaye Sainte-Foy de Conques. Depuis 1082, il était évêque de Pampelune et, grâce à lui, l'abbaye de Conques avait multiplié ses possessions en Espagne. Il entretenait d'étroites relations avec Saint-Sernin de Toulouse dont le chanoine Raymond deviendra évêque de Barbastro en 1104[6]. Il y avait aussi Bernard de Sedirac, clerc agenais, moine clunisien de Saint-Orens d'Auch, envoyé par saint Hugues en Espagne et créé tour à tour abbé de Sahagun, le Cluny d'Espagne, et

1. Abbé Tricoire, *Les évêques d'Angoulême*. Angoulême, 1912, p. 114.

2. *Gallia Christiana*, II, 1461.

3. A. Degert, *Un ouvrier de la Réforme au XIe siècle, Amat d'Oloron*, dans la *Revue des Questions historiques*, 1908 ; Max Fazy, *Notice sur Amat, évêque d'Oloron, archevêque de Bordeaux et légat du Saint Siège*, dans la *Bibl. de la Fac. des lettres de Paris*, fasc. 24, 1908 ; R. Biron, art. *Amat ou Aimé d'Oloron*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*.

4. *Gallia Christiana*, I, 1289 ; Ad. Mazure, *Histoire du Béarn et du pays basque*. Pau, 1839, p. 30 ; P. Boissonnade, *Du nouveau sur la chanson de Roland*. Paris, 1923, p. 60.

5. E. Ruiz, art. *Bérenger, arch. de Tarragone*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*.

6. E. Jolibois, *Le cartulaire de l'abbaye Saint-Sernin de Toulouse*, dans la *Revue histor. du Tarn*, 1887 ; *Cartulaire de l'abbaye de Conques-en-Rouergue*, publ. par Desjardins. Paris, 1879, p. xxx ; P. Boissonnade, *op. cit.*, p. 57.

archevêque de Tolède[1]. Citons enfin Dalmace, évêque de Compostelle ; c'était, lui aussi, un ancien moine de Cluny qu'Urbain II et saint Hugues avaient, tout récemment, contribué à faire élire. Il était déjà très mêlé à la lutte que les nobles de Galice menaient contre les Maures du Portugal[2].

Terminons cette rapide revue avec les prélats des diocèses de Languedoc, Adhémar de Monteil, évêque du Puy, Bernard de Provenchères, évêque de Lodève, Godefroy, évêque de Maguelonne, protecteur de Saint-Victor de Marseille et de Saint-Gilles, Bertrand de Montredon, évêque de Nîmes, Dalmace, ancien abbé de Notre-Dame de la Grasse, archevêque de Narbonne, Pierre de Sauve, abbé d'Aniane, Bertrand, abbé du Mas-Garnier, Seguin, abbé clunisien de Lezat, etc.

On ne peut manquer d'être frappé du nombre impressionnant d'évêques sortis des monastères ou des rangs de la noblesse ; mêlés à la vie féodale et rompus, en même temps, à la discipline monastique, ils pouvaient, par cette double qualité, apporter une aide puissante et efficace à l'entreprise pontificale.

Il ne s'agit pas de refaire ici le récit du concile de Clermont, l'objet de cette étude étant borné aux négociations menées par le pape avec le clergé de France. La question de la primatie des Gaules se posait encore entre les archevêques de Lyon et de Sens. Urbain II décida, à Clermont, en faveur de Hugues de Die, archevêque de Lyon, son fidèle légat, contre Richer, archevêque de Sens. Ce faisant, il confirmait la décision prise en 1079 par Grégoire VII décernant la primatie à Gebuin, archevêque de Lyon. Bien que le ressort et les attributions du primat fussent moins étendus que ceux dont avaient joui, auparavant, les archevêques de Sens, le fait, pour Hugues de Die, de cumuler la primatie des Gaules et les fonctions de légat faisait de lui l'un des tout premiers personnages de l'Église de France[3]. Richer payait, en même temps, les conséquences de son attitude trop favorable au roi de France dans l'affaire qui devait valoir à celui-ci l'excommunication. Urbain II, comme Grégoire VII, entendait rappeler à l'ordre ceux des membres du clergé de France qui se montraient trop sensibles à l'influence du pouvoir temporel[4].

1. J. Pérez de Urbel, art. *Bernard Ier de Sédirac, arch. de Tolède*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques.*

2. Florez, *España sagrada.* Madrid, 1792, t. XIX, p. 209-212 ; Antonio Lopez Ferreiro, *Historia de la Santa Iglesia de Santiago de Compostela*, t. III. Santiago, 1900, p. 182.

3. Aug. Fliche, *La primatie des archevêques de Sens*, dans le *Bull. de la Soc. archéol. de Sens*, t. XXXVII, 1929-1930.

4. Abbé H. Bouvier, *Histoire de l'église et de l'ancien archidiocèse de Sens*, t. I. Paris, 1906.

Une autre question de primatie qui opposait Raoul d'Orléans, archevêque de Tours, à Roland, évêque de Dol, fut réglée au profit de l'église de Tours, en dépit de la démarche que le prélat breton avait faite auprès d'Urbain II en 1093[1].

Une querelle d'un autre genre divisait le clergé d'Arras et celui de Cambrai. Le clergé d'Arras, désireux de rétablir l'ancien diocèse artésien, avait désigné, en 1093, un évêque qu'Urbain II avait sacré à Rome en 1094. La question est d'autant plus intéressante que l'élu était Lambert de Guines, membre de l'illustre famille des comtes de Guines, parent des comtes de Ponthieu et de Godefroy de Bouillon, protégé de saint Hugues. Détail curieux, de toutes les lettres de convocation au concile, la seule qui ait été conservée est précisément celle qui s'adressait à Lambert. On peut penser que le dévouement de l'évêque d'Arras à la cause pontificale a eu d'heureux résultats auprès de la noblesse du Nord et de son illustre parent, le futur avoué du Saint-Sépulcre. D'autre part, Urbain II entendait détacher Arras de la province de Cambrai, trop étroitement inféodée à l'Empire, pour placer le diocèse artésien sous l'autorité de l'archevêque de Reims. En agissant ainsi, le pape n'oubliait pas ses origines champenoises et marquait, du même coup, ses préférences pour l'Église de France[2]. Si on en voulait une preuve de plus, il suffirait de rappeler que Gauthier, évêque de Cambrai, ayant protesté contre la reconstitution du diocèse d'Arras et s'étant placé sous la protection impériale, Urbain II l'excommunia au cours du concile de Clermont. Il fut remplacé par Manassès, clerc de l'église de Soissons, devenu archidiacre de Reims, élevé dans le milieu ecclésiastique où le pape avait lui-même grandi avant de se tourner vers Cluny[3].

L'archevêque de Tolède fut chargé d'arbitrer le conflit qui opposait Bertrand, abbé du Mas-Garnier, à Seguin, abbé de Lezat, celui-ci refusant de se soumettre à son rival et s'appuyant, pour protester, sur le le fait que son abbaye dépendait de Cluny[4].

La querelle qui opposait Pierre de Sauve, abbé bénédictin d'Aniane, à Godefroy, évêque de Maguelonne, fut réglée par une bulle du 19 novembre obligeant l'abbé à se soumettre à l'évêque[5].

1. *Gallia Christiana*, XIV, 73, 1047.

2. Abbé Fréchon, *Notice sur Lambert de Guisnes, évêque d'Arras*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires de la Morinie*, t. VI, 1841-1843 ; *Hist. littéraire de la France*, t. X ; dom L'Huillier, *op. cit.* ; Héfélé, *Histoire des conciles*, trad. Delarc. Paris, 1872, t. VII.

3. *Gallia Christiana*, III, 23.

4. *Gallia Christiana*, XIII, 116.

5. Baluze, *Miscell.*, II, 119 ; Devic et Vaissète, *op. cit.*, t. III, p. 479 ; *Cartulaires des abbayes*

Par contre, dans un cas comparable, Urbain II prenait parti pour un abbé contre un évêque également illustres, Geoffroy, abbé de la Trinité de Vendôme, et Yves, évêque de Chartres ; mais Geoffroy avait acquis des titres à la reconnaissance pontificale en défendant Urbain II contre l'antipape Guibert. Il aimait à rappeler qu'il avait été élevé à la prêtrise de la main même du pape. Il obtint le renouvellement de l'exemption, pour son abbaye, de toute juridiction, épiscopale entre autres, exception faite pour celle du Saint-Siège. Faut-il rappeler que les abbés de Vendôme jouissaient, depuis 1063 au moins, du titre cardinalice attaché à l'église Sainte-Prisce du Mont-Aventin, privilège dont n'étaient même pas investis les abbés de Cluny[1]? Sans être à proprement parler une fille de Cluny, l'abbaye de la Trinité avait été peuplée, dès l'origine, par des clunisiens de Marmoutier. Il avait été convenu qu'en cas de contestation pour l'élection de son abbé on ferait appel à Cluny ou à Marmoutier. On conçoit donc que, si grand que fût le crédit de l'évêque de Chartres, les préférences pontificales soient allées ouvertement du côté de l'abbé de Vendôme.

Une bulle du 26 novembre confirma les privilèges de l'abbaye des Dames de Saintes, gouvernée alors par l'abbesse Hersende, qui passe pour avoir appartenu à l'illustre maison poitevine de Lusignan. L'abbaye se trouvait placée sous la protection du Saint-Siège[2].

Deux bulles datées du 29 novembre concernent respectivement le monastère bénédictin de la Trinité d'Aubechies, au diocèse de Cambrai, et celui de Saint-Ghislain en Celle (Belgique), du même diocèse. Les deux monastères voyaient leurs privilèges confirmés ; ils étaient appelés, d'ailleurs, à fusionner, Aubechies étant rattaché à Saint-Ghislain en 1119[3]. Une troisième bulle confirme l'attribution, faite par l'évêque d'Angoulême au chapitre cathédral, de l'administration des biens possédés par le dit chapitre dans la paroisse de Juillac-le-Coq. Ces biens étaient administrés jusqu'alors par un prévôt à la nomination de l'évêque. On se souvient que, peu auparavant, le pape avait félicité

d'Aniane et de Gellone, publ. par Cassan et Meynial. Montpellier, 1898-1900 ; P. Tisset, *L'abbaye de Gellone au diocèse de Lodève, des origines au XIIIe siècle*. Paris, 1933.

1. L. Compain, *op. cit. ; Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*, publ. par l'abbé Ch. Métais, 1893-1904, t. II, p. 110, et t. V.

2. Boudet, *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes*, dans les *Arch. histor. de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XII, 1884 ; *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes*, publ. par Grasilier (*Cartulaires inédits de la Saintonge*, t. II). Niort, 1871, p. 10.

3. *Gallia Christiana*, III, 77, instr. 77 (pour Aubechies) et 90-100 (pour Saint-Ghislain) ; dom P. Baudry, *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain-en-Celle (Belgique)*, publ. par Reiffenberg dans les *Monum. pour servir à l'hist. des prov. de Namur et du Luxembourg*, t. VIII, 1848 ; F. Baix, art. *Aubechies*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*.

l'évêque pour avoir persuadé ses chanoines de vivre de la vie régulière[1].

Une autre intervention du pape, portant la même date, mérite qu'on s'y arrête. Elle concerne l'abbaye Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou que Geoffroy IV, comte du Perche, avait donnée à Cluny. Cette donation avait soulevé les réclamations de la puissante abbaye Saint-Père de Chartres. Déjà, en 1094, le concile d'Autun avait eu à connaître du litige. Urbain II le trancha, comme on pouvait s'y attendre, en faveur de Cluny, par une bulle adressée à saint Hugues. Il n'est pas inutile d'ajouter que si Geoffroy IV, trop âgé, n'est pas allé à la croisade, son fils aîné Rotrou III a pris part à l'expédition[2].

C'est aussi du 29 novembre 1095 que date la bulle rendue en faveur de Molesmes que dirigeait, depuis 1075, Robert, le futur fondateur de Cîteaux. Saint Bruno, dont Urbain II avait été le disciple, y avait vécu vers 1082-1084. On entrevoit déjà le caractère exceptionnel de ce monastère bénédictin, libre de toute affiliation, placé sous la protection du Saint-Siège, dégagé de toute ingérence de l'évêque de Langres, qui était alors Robert de Bourgogne, frère du duc Eudes. Il est encore trop tôt pour annoncer la naissance de Cîteaux ; mais on pressent que le pape entrevoit les services que l'Église et l'autorité pontificale peuvent attendre de l'ardeur réformatrice de Robert de Molesmes[3].

A Clermont même, le pape intervint pour réfuter les calomnies dont les chanoines de la cathédrale avaient accablé Ponce de Pontgibaud, abbé bénédictin de Saint-Allyre[4].

Du 1er décembre 1095, et toujours de Clermont, date la bulle rétablissant la concorde entre Cluny et son puissant prieuré de la Chaise-Dieu[5].

Il est fort probable que la bulle d'Urbain II confirmant l'affiliation à Cluny de l'abbaye de Mozac (Puy-de-Dôme), affiliation ordonnée par l'évêque Durand, date de l'époque du concile. Déjà, par une lettre datée de Plaisance, mars 1095, le pape avait attribué à Mozac le premier rang parmi les prieurés qui relevaient de Cluny. Ces faits sont

1. Abbé Tricoire, *op. cit.* ; *Gallia Christiana*, II, instr. 449.

2. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 42 ; *Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou (Arch. du diocèse de Chartres)*. Vannes, 1895 ; G. Letonnelier, *op. cit.*, p. 132.

3. *Cartulaire de l'abbaye de Molesme*, publ. par J. Laurent. Paris, 1907-1911, t. I ; *Gallia Christiana*, IV, 566 et 729-741.

4. *Gallia Christiana*, II, 324 ; cette abbaye, détruite par les Normands, avait été rétablie, en 958, par des moines de Cluny.

5. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 43.

d'autant plus dignes de remarque que, juste à la même époque, saint Hugues plaçait à la tête de l'abbaye de Mozac Eustache de Guines, précédemment prieur de Sauxillanges. Eustache était le fils de Raoul, comte de Guines, et se trouvait ainsi apparenté à Lambert, évêque d'Arras, et à Manassès de Guines, qui partira à la croisade[1].

C'est peut-être, enfin, de l'époque du concile que daterait l'affiliation à Cluny du prieuré d'Ambert[2].

La sollicitude pontificale pour les intérêts clunisiens en Auvergne allait continuer à se manifester dans la suite du voyage. Quittant Clermont le 2 décembre, Urbain II s'arrêtait, le 3, au prieuré clunisien de Sauxillanges. Il en dédicaça l'église, confirmant ainsi l'intérêt qu'il avait manifesté en faveur de Sauxillanges lors d'un conflit récent. Ce conflit opposait les moines clunisiens et les chanoines de Saint-Cerneuf de Billom, qui voulaient occuper leur prieuré Saint-Loup. Une bulle datée de Saint-Flour, 7 décembre, vint confirmer Sauxillanges dans l'ensemble de ses possessions[3]. Sauxillanges avait été, autrefois, gouverné par saint Hugues, abbé de Cluny, et, plus récemment, par Eustache de Guines, élevé, depuis, à la dignité d'abbé de Mozac.

De Brioude, où il se trouvait les 4 et 5 décembre 1095, Urbain II data un acte de privilèges en faveur de Cluny[4]. Il accorda un acte semblable aux chanoines-comtes de Brioude. Saint Odilon, l'illustre abbé de Cluny, avait jadis été élevé à Saint-Julien de Brioude et son propre neveu, Odilon de Mercœur, était doyen du chapitre lors du passage d'Urbain II[5].

Saint-Flour, où le pape arriva le 6 décembre, est une autre étape clunisienne. Le prieuré Saint-Pierre avait été fondé au début du XIe siècle par Amblard de Brezons et saint Odilon. Les relations entre Saint-Flour et Cluny demeuraient fort étroites. Renouvelant en faveur de Saint-Flour les honneurs accordés à la Chaise-Dieu, à Cluny et à

1. *Bullaire d'Auvergne ; Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 45 ; G. Letonnelier, *op. cit.*, p. 111 (cet auteur semble confondre Mozac et Moissac) ; Guy de Valous, *Le monachisme clunisien des origines au XVe siècle* (*Archives de la France monastique*). Paris et Ligugé, 1935, t. II, p. 168 ; *Gallia Christiana*, II, 352 ; Gomot, *Histoire de l'abbaye royale de Mozat*. Paris, 1872, p. 36.

2. Desribes, *Histoire de l'église d'Ambert en Livradois*. Clermont-Ferrand, 1875, p. 42 ; R. Crégut, art. *Ambert*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*.

3. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 45 ; *Cartulaire de Sauxillanges*, publ. par H. Doniol, dans les *Mém. de l'Acad. de Clermont*, t. III, 1861, p. 820 ; Guy de Valous, *op. cit.*, t. II, p. 153 ; *Bullaire d'Auvergne ; Gallia Christiana*, II, 375.

4. *Rec. des histor. des Gaules et de la France*, XIV, p. 683 et 716.

5. *Gallia Christiana*, II, 492 ; Darras, *Histoire générale de l'Église*, t. XXIII. Paris, 1875 ; *Bullaire d'Auvergne*, p. 660.

Sauxillanges, Urbain II célébra la dédicace de l'église le 7 décembre, à la demande du prieur Étienne II et en présence de Guillaume II, évêque de Mende[1]. Le pape était encore à Saint-Flour le 13 décembre, retardé, peut-être, par la mort de Jean, évêque de Porto, qui fut enterré dans l'église. A cette date le prieuré se vit confirmé dans la possession de l'église Saint-Martin de Chaudesaigues[2].

Quelques jours auparavant, la sollicitude pontificale s'était manifestée, par une bulle du 7 décembre, en faveur de l'abbaye de femmes de Marcigny-les-Nonnains (Saône-et-Loire) et, indirectement, en faveur de Cluny. Marcigny avait été fondée, en effet, par saint Hugues et par son frère Geoffroy de Semur. Leur sœur Ermengarde gouvernait l'abbaye, qui recevait alors de nombreuses veuves ou filles nobles comme le fera Fontevrauld quelques années plus tard[3]. Parmi celles-ci se trouvait Gisla, mère de Gaston, vicomte de Béarn, un des grands guerriers de la croisade[4].

Il est possible également que, du séjour à Saint-Flour, date l'érection de la communauté de Pébrac en abbaye d'Augustins. Cette communauté, fondée en 1062, protégée par Durand, évêque de Clermont, relevait de Brioude. La *Gallia Christiana* date son érection en abbaye de 1097. Cependant, Bernard de Chanac, qui fut à la fois abbé des Augustins de Saint-Amable de Riom et prévôt de Pébrac, avait assisté au concile de Clermont ; Pébrac se trouve à peu de distance de Saint-Flour[5].

Se rendant de Saint-Flour à Aurillac, Urbain II a peut-être visité le prieuré clunisien de Bredons. C'était un prieuré de Moissac qu'avait fondé, vers 1060, l'abbé Durand, qui fut aussi évêque de Toulouse. Deux mois plus tôt, le 15 septembre 1095, l'église de Bredons avait été consacrée par Durand, évêque de Clermont, et saint Hugues, abbé de Cluny. Ces détails rendent plus vraisemblable encore l'hypothèse d'une brève visite pontificale[6].

1. *Gallia Christiana*, I, 89.

2. *Bullaire d'Auvergne ; Gallia Christiana*, I, 89 ; *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour*, publ. par M. Boudet. Monaco, 1910.

3. Darras, *op. cit. ; Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 45 ; *Bullaire d'Auvergne ; Gallia Christiana*, IV, 486 ; dom L'Huillier, *op. cit.*, p. 417 ; H. Drouot et J. Calmette, *Histoire de Bourgogne* (Les vieilles provinces de France). Paris, s. d., p. 148.

4. P. de Marca, *Histoire de Béarn*, nouv. édit. par l'abbé V. Dubarat, t. I. Pau, 1894, p. 394.

5. Ruinart, *op. cit.*, p. 187 ; *Gallia Christiana*, II, 388 et 459, instr. 159 ; *Bullaire d'Auvergne ;* J.-B. Payrard, *Cartularium sive terrarium Piperacensis monasterii.* Le Puy, 1875.

6. Bouange, *Saint-Géraud d'Aurillac et son illustre abbaye.* Aurillac, 1881, t. I, p. 345 ; H. Bouffet, *Le prieuré de Bredom*, dans la *Revue de la Haute-Auvergne*, 1906.

A Aurillac régnait encore l'atmosphère clunisienne. Dès les origines de l'abbaye fondée par saint Géraud, saint Odon, abbé de Cluny, y avait introduit les coutumes et l'esprit du monastère bourguignon. Il avait, un moment, gouverné Aurillac de concert avec l'abbé Arnulphe. Le rayonnement de l'abbaye s'était étendu vers le Midi et la Catalogne. Le pape était assuré d'y retrouver, comme en bien d'autres monastères clunisiens, l'esprit d'entreprise lointaine dont il avait besoin à l'instant même. Le pape consacra l'abbatiale à laquelle l'abbé Pierre de Cizières faisait faire d'importants travaux. La petite chronique d'Aurillac est muette sur ce point ; mais une allusion très nette à la cérémonie se lit dans le texte d'une bulle d'Urbain II datée de Crémone, 19 avril 1097[1].

De l'Auvergne, le cortège pontifical gagna le Limousin, peut-être par Argentat et Tulle. Il était à Uzerche le 21 décembre. L'abbé Géraud, qui gouvernait l'abbaye, y avait établi, en 1068, la discipline clunisienne avec l'appui d'Adhémar II, vicomte de Limoges. L'abbé aurait souhaité faire consacrer l'abbatiale à laquelle il avait fait faire d'importants travaux ; mais les intrigues d'Humbauld de Sainte-Sévère, évêque de Limoges, firent échouer son projet. Cependant, au passage, Bernard, archevêque de Tolède, s'adjoignit le moine Maurice Bourdin ; il en fera un évêque de Coïmbre (1098), puis un archevêque de Braga (1111). Il ne pouvait prévoir que son protégé deviendrait plus tard l'antipape Grégoire VIII[2].

De grandes solennités devaient marquer le séjour d'Urbain II à Limoges. On devine aisément qu'elles intéressèrent particulièrement la grande abbaye Saint-Martial où l'abbé Adhémar (1063-1114) avait établi, non sans résistances, la discipline clunisienne et vers laquelle convergeaient de nombreux cortèges de pèlerins. Le pape était venu s'y loger. L'abbé était alors en plein conflit avec Humbauld de Sainte-Sévère, l'évêque de Limoges, qui avait obtenu gain de cause à Rome sur production de lettres fausses. L'un des premiers soins du pape, que la chronique de Bernard Itier désigne sous le titre de *monacus cluniacensis*, fut de déposer l'évêque et de le faire remplacer par Guillaume d'Uriel, prieur de Saint-Martial. Le 29 décembre 1095, Urbain II célé-

1. Olleris, *Gerbert, Aurillac et son monastère*, dans les *Mém. de l'Acad. de Clermont*, t. IV, 1862 ; *Bullaire d'Auvergne ;* Bouange, *op. cit. ; Breve chronicon Auriliacensis abbatiae*, publ. par Mabillon, *Vetera analecta*, 1723, p. 349-350 ; G. Belmon et P. Fontaine, art. *Aurillac*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*.

2. Abbé Poulbrière, *Histoire du diocèse de Tulle*. Tulle, 1884, p. 89 ; Combet, *Histoire de la ville et du canton d'Uzerche*. Limoges, 1857 ; *Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche*, publ. par J.-B. Champeval. Paris, 1901 ; Ch. de Lasteyrie, *L'abbaye de Saint-Martial de Limoges*. Paris, 1901.

bra solennellement la consécration de la cathédrale Saint-Étienne. Le lendemain, le même honneur fut accordé à l'abbatiale placée sous le vocable du Sauveur. Parmi les privilèges de l'abbaye que confirma une bulle datée de Saintes, 12 avril 1096, figurait, pour l'abbé, le droit de remplacer l'évêque absent et de gouverner le diocèse à sa place[1].

Du séjour à Limoges datent deux bulles du 29 décembre 1095 en faveur du monastère clunisien de Saint-Jean d'Angély. L'une subordonnait à Saint-Jean d'Angély les moines de Saint-Cybard d'Angoulême ; l'autre confiait à la même abbaye le soin de rétablir la discipline à Bassac[2].

Le pape était encore à Limoges quand il accorda une bulle de confirmation des droits et possessions de l'abbaye bénédictine Saint-Martin de Tulle, gouvernée par l'abbé Guillaume, neveu de Bernard, vicomte de Tulle (2 janvier 1096). Saint-Martin de Tulle avait été autrefois gouvernée par saint Odon, abbé de Cluny[3].

Du même jour date un privilège en faveur du prieuré Saint-Nicolas de Mornac, au diocèse de Saintes. C'était, à cette époque, un prieuré clunisien qui devint, en 1141, une dépendance des Augustins de Saint-Ruf[4].

Du Limousin, le cortège pontifical se dirigea vers le Poitou. Aux confins de la Marche, la magnifique abbaye bénédictine Saint-Sauveur de Charroux fut un lieu d'étape tout indiqué. Le 10 janvier 1096, Urbain II consacra le maître-autel de l'église abbatiale dont l'énorme rotonde était visitée par les pèlerins qui se rendaient de Poitiers à Périgueux ou de Limoges à Saintes[5].

Trois jours plus tard, le pape arrivait à Poitiers le jour de la fête de saint Hilaire, 13 janvier 1096. L'objet principal de la visite pontificale semble avoir été le monastère clunisien de Montierneuf que le comte

1. *Gallia Christiana*, II, 518 ; Ch. de Lasteyrie, *op. cit. ; Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, publ. par Duplès-Agier (Soc. Hist. de France). Paris, 1874 ; supplément publ. par Champeval, dans le *Bull. de la Soc. archéol. et histor. du Limousin*, t. XLII, 1894 ; *Gallia Christiana*, II, 518.

2. *Le cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély*, publ. par G. Musset (*Arch. histor. de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXX et XXXIII).

3. *Cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin de Tulle*, dans le *Bull. de la Soc. archéol. de la Corrèze*, t. IX à XXI ; *Gallia Christiana*, II, 664 ; dans la bulle du 2 janvier 1096, on ne lit aucune allusion à une visite du monastère par Urbain II. Si, comme il est vraisemblable, le pape est passé à Tulle en allant d'Aurillac à Uzerche, il ne s'y est pas arrêté longuement.

4. *Gallia Christiana*, II, 1070 ; *Rec. des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 49 ; abbé Grasilier, *Cartulaires inédits de la Saintonge*. Niort, 1871, p. XXIII.

5. *Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Charroux*, publ. par le P. de Monsabert dans les *Archives histor. du Poitou*, t. XXXIX.

Guy-Geoffroy-Guillaume avait fondé en 1078. Le monastère avait alors pour abbé Géraud, venu de Cluny en 1093 remplacer Guy, le premier abbé, mort à Cluny en 1092. Il aura lui-même pour successeur, en 1096, Létaud, le propre neveu de saint Hugues. C'est assez dire l'importance qu'on attachait à Montierneuf dans les milieux clunisiens. Urbain II consacra un autel dans l'abbatiale récemment construite et accorda au monastère les privilèges habituels. Cette cérémonie eut lieu le 21 janvier 1096. Le pape retrouva à Poitiers Guillaume VII, comte de Poitou, et l'évêque Pierre II, zélé protecteur des monastères dans son vaste diocèse[1].

Il est assez significatif que les faveurs pontificales n'aient pas été accordées aux autres communautés poitevines. Le cas le plus typique est celui de l'abbaye bénédictine Saint-Cyprien. L'abbé Rainaud II, bien que disciple de saint Robert, le fondateur de la Chaise-Dieu, s'était opposé à la soumission de Saint-Cyprien de Poitiers à Cluny. C'est là, peut-être, la raison de la réserve relative observée par le pape à son égard.

On ne sait rien de plus sur le séjour d'Urbain II à Poitiers, qui dura près d'un mois. La même incertitude plane sur l'itinéraire suivi entre Poitiers et Angers. L'affirmation de Montalembert, touchant un séjour à Loudun, est vraisemblable si l'on tient compte des distances, bien que Loudun ne soit pas sur la route directe de Poitiers à Angers. Rien ne prouve que les églises Sainte-Croix et Saint-Nicolas de Loudun aient reçu la consécration pontificale[2].

Le pape a visité l'abbaye bénédictine de Saint-Maur de Glanfeuil, qu'il a affranchie de toute dépendance à l'égard de Saint-Maur des Fossés ; il y a institué l'abbé Girard ; mais il est difficile de préciser si ce passage a précédé ou suivi l'importante étape d'Angers[3].

L'intérêt du séjour pontifical à Angers semble avoir été concentré autour de l'abbaye Saint-Nicolas. C'était un monastère bénédictin fondé, au début du XIe siècle, par Foulques Nerra. Les premiers moines étaient venus de Marmoutier, qui représentait l'organisation cluni-

1. *Gallia Christiana*, II, 1265 ; de Chergé, *Mémoire historique sur l'abbaye de Montierneuf de Poitiers*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1844 ; A. Richard, *Histoire des comtes du Poitou*, t. I. Paris, 1903, p. 408 ; P. Boissonnade, *op. cit.*, p. 25 ; G. Letonnelier, *op. cit.*, p. 117.

2. Montalembert, *op. cit.*, p. 163, n. 2.

3. *Chronicon Sancti Sergii andegavensis*, édit. par Marchegay et Mabille dans les *Chroniques des églises d'Anjou*. Paris, 1869, p. 141 ; *Gallia Christiana*, XIV, 689 ; dom Landreau, *L'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil du Xe au XIIIe siècle, ses relations avec le Mont-Cassin*, dans la *Revue de l'Anjou*, 1906.

sienne en Touraine. Dans la suite, ceux-ci avaient été remplacés par des Bénédictins de Saint-Aubin d'Angers non affiliés à Cluny. Le 10 février 1096, le pape célébra la dédicace de l'abbatiale et ordonna le transfert du corps de Geoffroy Martel de la salle capitulaire dans le nef de l'église. Rappelons que, la veille de sa mort, le comte d'Anjou s'était dépouillé de toute qualité séculière et s'était fait moine de l'abbaye[1].

C'est à cette occasion qu'Urbain II entra en relations avec Robert d'Arbrissel et le chargea de la prédication de la croisade dans les pays de la Loire ; en échange de tels services, il approuva la fondation de l'abbaye augustine de la Roë sur l'emplacement d'un ermitage fondé, dans la forêt de Craon, par le moine breton, en 1091. Au risque d'anticiper sur les faits, peut-on ne pas rappeler que, quelques années plus tard, naîtra Fontevrauld, monastère mixte, chef d'ordre, fruit d'une initiative hardie de Robert d'Arbrissel[2]?

Un curieux incident marqua le séjour du pape à Angers. Pour des raisons ignorées, les moines de l'abbaye Saint-Aubin refusèrent la consécration pontificale pour leur monastère, alors que le pape avait été invité à procéder à cette cérémonie par le cardinal Milon, évêque de Palestrina, ancien moine de l'abbaye[3]. Auraient-ils trouvé excessives les exigences de la trésorerie pontificale? Cela n'empêchera pas, d'ailleurs, Urbain II de confirmer les possessions de Saint-Aubin par une bulle datée de Saintes, 14 avril 1096[4].

D'Angers, la chancellerie pontificale a expédié d'autres actes qui méritent mention. Le 6 février, Urbain II confirma l'élection de Manassès de Châtillon à l'archevêché de Reims. Il s'agissait de remplacer Renaud, qui venait de mourir à Arras[5]. Le nouvel élu était un compatriote d'Urbain II, né, précisément, à Châtillon-sur-Marne. Manassès était un ami de saint Bruno et du légat Hugues de Die. Son élection fut

1. *Fragmentum historiae andegavensis*, publ. par L. Halphen et R. Poupardin, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*. Paris, 1913 ; Orderic Vital, IX, 4 ; *Gesta andegavensium peregrinorum*, dans *Rec. des histor. des croisades ; Chronique de Rainaud ou de Saint-Maurice d'Angers*, publ. par Marchegay et Mabille, *op. cit. ;* L. Le Pelletier, *Breviculum fundationis et series abbatum sancti Nicolai Andegavensis*. Angers, 1616 ; L. Halphen, *Le comté d'Anjou au XIe siècle*. Paris, 1906.

2. *Fundatio ecclesiae Sanctae Mariae de Rota*, publ. par Baluze, *Miscell.*, III, 18; L. Halphen, *op. cit. ;* D.-A. Segoigne, *Cartularium Sanctae Mariae de Rota*. Laval, 1904-1908.

3. *Chronica domni Rainaldi, archidiaconi S. Mauricii Andegavensis*, publ. par Marchegay et Mabille, *rec. cité*, p. 1 à 16.

4. *Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers*, publ. par Bertrand de Broussillon, *rec. cité ;* noter que l'abbaye bénédictine Saint-Aubin d'Angers était en association de prières avec Cluny et avec d'autres abbayes non clunisiennes.

5. *Hist. littéraire de la France*, t. VIII.

chaudement appuyée auprès du pape par Lambert, évêque d'Arras, et saint Yves, évêque de Chartres[1].

Le 10 février, le pape recommanda à Philippe, évêque de Châlons, fils de Thibaud III, comte de Champagne, l'église Saint-Nicolas-en-Lieu, dans la forêt de Trois-Fontaines, dont les religieux vivaient sous la tutelle de Raoul, abbé de Saint-Vanne de Verdun[2]. Cet acte fait plus que traduire les préoccupations champenoises du pape. En effet, les Bénédictins de Saint-Vanne, champions de la réforme clunisienne en Lorraine, avaient eu à lutter contre les évêques de Verdun inféodés à la cause impériale. L'évêque Thierry avait expulsé l'abbé Raoul en 1085, l'obligeant, lui et ses moines, à se réfugier à Saint-Bénigne de Dijon. Richer, successeur de Thierry en 1088, avait permis à Raoul de revenir à Saint-Vanne en 1092 et, peu avant l'acte d'Angers, l'abbé avait rallié l'évêque à la cause pontificale[3].

D'après Ruinart, qui semble avoir mal interprété Orderic Vital, Urbain II se serait rendu d'Angers à Chinon. Cette affirmation est, sans doute, relative à l'intervention du pape dans la vieille querelle qui opposait Foulques le Réchin, comte d'Anjou, à Geoffroy le Barbu, son frère. Geoffroy avait été enfermé à Chinon et ne fut délivré que sur les instances du pape. Mais il est douteux que celui-ci se soit rendu en personne à Chinon. Quittant Angers et se dirigeant vers le Mans, Urbain II était à Sablé le 14 février 1096, d'où fut datée une bulle en faveur de Saint-Nicolas d'Angers. Peut-être le cortège pontifical a-t-il fait étape à l'abbaye bénédictine de Solesmes, toute proche de Sablé[4].

Du 16 au 18 février, il séjournait au Mans. Hélie, comte du Maine, avait pris la croix ; mais ses démêlés avec le duc de Normandie devaient lui donner un prétexte pour ne pas partir. L'évêché du Mans était alors occupé par Hoël. Son frère Geoffroy était moine à Marmoutier. Hoël avait pour archidiacre Hildebert de Lavardin. Celui-ci deviendra évêque du Mans après la mort d'Hoël (29 juillet 1096), puis archevêque de Tours. Hildebert avait connu saint Hugues à Cluny, où il avait séjourné quelque temps alors qu'il se rendait à Rome en compagnie d'Hoël. Il écrira plus tard la vie du fameux abbé de Cluny[5].

1. *Hist. littéraire de la France*, t. IX.

2. Cette église deviendra, au XIIe siècle, l'abbaye cistercienne de Cheminon (1137) ; E. de Barthélemy, *Recueil des chartes de l'abbaye Notre-Dame de Cheminon*, dans les *Mém. de la Soc. des lettres, sc. et arts de Vitry-le-François*, t. XI ; *Gallia Christiana*, X, instr. 158.

3. *Gallia Christiana*, XIII, 1294 ; dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, I, 1238.

4. Orderic Vital, IX ; Ruinart, *op. cit.*, p. 195-196 ; Montalembert, *op. cit.*, p. 163.

5. Dom Piolin, *Histoire de l'église du Mans*. Le Mans, 1851-1863, t. III, p. 421 (cet auteur, peu sûr, rapporte une tradition locale d'après laquelle le pape aurait visité le prieuré de Vivoin qui dépendait de Marmoutier) ; P. de Déservillers, *Un évêque au XIIe siècle, Hildebert*

Revenant vers les pays de la Loire, Urbain II arriva à Vendôme le 19 février. Ce trajet n'a rien qui doive surprendre si l'on se souvient des liens étroits qui unissaient Urbain II à l'abbé Geoffroy. Le séjour du pape se prolongea jusqu'au 3 mars. Le 26 février, Urbain II consacra le crucifix et un autel en l'honneur de la sainte Croix et de saint Eutrope, dont l'abbaye possédait des reliques[1].

De Vendôme, le pape fit route vers Tours ou, plus exactement, vers le monastère clunisien de Marmoutier, bâti sur la rive droite de la Loire, à moins d'une lieue en amont de la ville. La réforme clunisienne y avait été introduite en 982 ; Marmoutier avait compté saint Mayeul parmi ses abbés (982-986). La situation n'était pas sans rappeler celle qui régnait à Vendôme. L'abbé de Marmoutier (c'était alors Bernard de Saint-Venant) était aux prises avec l'archevêque de Tours, Raoul d'Orléans, qui devait son avènement à Philippe Ier. Dès 1090, Hugues de Die avait eu à intervenir et s'était prononcé pour l'abbé. Comme on le devine, Urbain II abonda dans le même sens. Des solennités particulières marquèrent son séjour à Marmoutier. Le 10 mars 1096, il célébra la dédicace de l'abbatiale ; la veille, Bruno, évêque de Segni, avait consacré la chapelle de l'infirmerie ; le lendemain, le cimetière des religieux et le cimetière Saint-Nicolas furent bénis. Le pape prêcha au bord de la Loire et confirma publiquement les privilèges du monastère sur lequel s'étendit la protection de Foulques le Jeune[2].

Quant au séjour à Tours, il fut occupé par le règlement de litiges pendants entre l'archevêque et le chapitre de Saint-Martin et, surtout, par un véritable concile qui confirma les décisions arrêtées à Clermont. Bien entendu, Urbain II visita le tombeau de saint Martin[3].

De Tours furent datés également un certain nombre d'actes de la chancellerie pontificale. Il s'agit, tout d'abord, d'une bulle confirmant l'attribution du prieuré Saint-Pierre de Binson (Marne) à l'abbaye clunisienne de Coincy, au diocèse de Soissons. Le texte de la bulle désigne

et son temps. Paris, 1876 ; A. Dieudonné, *Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, archevêque de Tours*, dans la *Rev. histor. et archéol. du Maine*, t. XL, XLI et XLII, 1896-1898 ; R. Latouche, *Histoire du comté du Maine pendant le Xe et le XIe siècle*, dans la *Bibl. de l'Éc. des Hautes-Études*, fasc. 183. Paris, 1910.

1. *Chronique de l'Évière ou de Vendôme*, publ. par Marchegay et Mabille, *rec. cité ; Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*, t. IV ; abbé G. Plat, *La Trinité de Vendôme*. Paris, 1934.

2. A. Salmon, *Recueil des chroniques de Touraine*. Tours, 1854, p. 315 et 338 ; dom Martène, *Histoire de l'abbaye de Marmoutier*, publ. par l'abbé C. Chevalier, dans les *Mém. de la Soc. archéol. de Touraine*, t. XXIV ; L. Halphen, *op. cit. ;* de Morry, *Urbain II et l'abbaye de Marmoutiers*, dans la *Revue histor. de l'Ouest*, 1895.

3. Orderic Vital, IX, 4 ; Labbe, *Concil.*, X, 435.

le prieuré comme un patrimoine propre du pape : *Monasterium sancti Petri apud Bainsonum, patrimonium suum.* Nous sommes ici dans le pays natal d'Urbain II, de son nom propre Eudes de Lagery, fils de Miles, seigneur de Lagery[1]. Dans sa jeunesse, il avait été chanoine de Reims et chapelain de Thibaud de Pierrepont, évêque de Soissons (1072-1080). C'est à cette époque, en 1077, que la première donation de Binson à Coincy avait été faite par l'évêque Thibaud, vraisemblablement sous l'inspiration de son chapelain déjà dévoué à Cluny. La bulle datée de Tours, 20 mars 1096, ne faisait que confirmer cette attribution[2].

Une autre, portant la même date, renouvelait la protection pontificale en faveur de l'abbaye de Tournus[3]. Le 21 mars, l'abbaye de Charroux vit confirmer ses droits sur celle de Ham[4]. L'abbaye bénédictine Saint-Vincent de Metz bénéficia d'un privilège à la même date. Elle était alors gouvernée par l'abbé Lanzon. Celui-ci avait des titres particuliers à la bienveillance pontificale. Il avait pris parti pour Grégoire VII contre l'antipape Clément III. Il avait tenu tête aux partisans de l'empereur ; mais il avait dû s'enfuir. Invité, en 1086, à rentrer dans son abbaye par le pseudo-évêque Brunon, il avait préféré courir les risques du pèlerinage à Jérusalem. Il n'avait repris possession de son abbaye qu'en 1090, au temps de l'évêque Poppon, très dévoué lui-même au Saint-Siège, réformateur de l'abbaye d'Épinal. Le privilège accordé à l'abbé de Saint-Vincent de Metz, semblable à celui de l'abbé de Saint-Martial de Limoges, comportait le droit de célébrer la messe dans la cathédrale en l'absence de l'évêque[5].

C'est encore un acte relatif à la lutte entre le sacerdoce et l'Empire, et au zèle ultramontain du clergé régulier qu'il nous faut signaler au sujet de l'abbaye alsacienne de Marbach, en date du 24 mars 1096. La protection du Saint-Siège était accordée aux chanoines réguliers de Saint-Augustin de Marbach, gouvernés alors par le prévôt Manegold de Lutenbach, fondateur de l'abbaye vers 1089-1090. Manegold avait déjà ardemment lutté par la parole et par la plume en faveur de la cause

1. Lagery (Marne), canton de Ville-en-Tardenois.

2. *Gallia Christiana*, IX, 349 ; X, instr. 99 et 104 ; H. Jadart, *Du lieu natal d'Urbain II*, dans les *Travaux de l'Acad. de Reims*, t. LXIV, 1877-1878 ; chanoine Lucot, *L'église de Binson et Sainte-Posenne*. Châlons, 1882 ; *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 51 ; L. M. Smith, *op. cit.*, p. 93 ; G. Letonnelier, *op. cit.*, p. 45.

3. P. Juénin, *Nouvelle histoire de l'abbaye de Saint-Philibert et de la ville de Tournus*. Dijon, 1733, preuves, p. 136.

4. *Chartes et documents... Arch. histor. du Poitou*, t. XXXIX, p. 113.

5. *Gallia Christiana*, XIII, 919 ; *Hist. littéraire de la France*, t. IX ; dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. I, 1250.

pontificale. Il était en correspondance avec Yves de Chartres. L'organisation de Marbach était inspirée de celle des chanoines de Saint-Ruf. L'abbaye alsacienne tendait à essaimer et à multiplier les monastères de même observance. Plus encore, Manegold avait réussi à amener en France Otton de Hohenstaufen, évêque de Strasbourg, qui fit sa soumission à Urbain II à Tours et se montra, ensuite, plein de zèle pour la croisade. Il partit avec Godefroy de Bouillon et mourut au retour[1].

C'est, par contre, une pensée clunisienne qui inspira la bulle qui confirmait la protection pontificale accordée à l'abbaye de Saint-Bertin, 23 mars 1096. A cette époque, l'abbé Lambert, d'une part, la comtesse de Flandre, d'autre part, cherchaient, non sans peine, à placer l'illustre abbaye sous la règle clunisienne. L'intention pontificale est, ici encore, facile à saisir[2]. L'intervention d'Urbain II en faveur de Saint-Bertin concerne une abbaye à laquelle s'intéressait Robert II, comte de Flandre, appelé à jouer un rôle brillant à la croisade. La même remarque s'impose pour la bulle confirmative des privilèges de l'abbaye bénédictine de Corbie, en date de Tours, 25 mars 1096. Corbie, comme Saint-Bertin, bénéficiait de la générosité du comte de Flandre[3].

Cependant, de Tours, Urbain II et sa suite faisaient route vers l'Aquitaine et le Languedoc. Le 29 et le 30 mars, le pape passa une seconde fois par Poitiers. Il y confirma les privilèges de Saint-Martin de Tours et régla les rapports qui devaient unir l'illustre collégiale à l'abbaye bénédictine de Cormery[4].

Avant d'atteindre les grands monastères clunisiens de Saintonge, le cortège pontifical se dirigea vers Saint-Maixent, où il se trouvait le 31 mars. Bien que la Chronique dite de Saint-Maixent ou de Maillezais soit muette sur ce point, le fait est attesté par une lettre convoquant Richer, archevêque de Sens, et les évêques de France au concile d'Arles et, selon Ruinart, par un privilège en faveur de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil[5]. On peut penser, toutefois, que le pape n'a fait que passer à Saint-Maixent sans accorder à cette abbaye les privi-

1. *Gallia Christiana*, V, 796, instr. 474 ; P.-A. Grandidier, *op. cit.*

2. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 64 ; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, publ. par Guérard. Paris (Doc. inédits), p. LIV ; H. de Laplane, *Les abbés de Saint-Bertin d'après les anciens monuments de ce monastère*. Saint-Omer, 1854.

3. Bened. Cocquelin, *Historiae regalis abbatiae Corbeiensis compendium*, publ. par J. Garnier, dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, 1846 ; dom Grenier, *Histoire de la ville et du comté de Corbie, des origines à 1400*, publ. par la Soc. des Antiquaires de Picardie, 1910.

4. Abbé Bourassé, *Cartulaire de Cormery précédé de l'histoire de l'abbaye et de la ville de Cormery*, dans les *Mém. de la Soc. archéol. de Touraine*, t. XII.

5. *Regesta pontificum...*, édit. Jaffé ; Ruinart, *op. cit.*, p. 203.

lèges qu'il réservait à d'autres communautés. La grande abbaye poitevine était alors gouvernée par l'abbé Garnier qui ne semble pas avoir eu d'attaches spéciales avec Cluny ; mais avant lui elle avait été réformée par l'abbé Benoît (1069-1078), appelé de Cluny par le comte Guy-Geoffroy-Guillaume, puis par Anségise (1080-1087), venu de Marmoutier[1].

Avant d'atteindre Saintes, Urbain II s'arrêta à Saint-Jean-d'Angély. La réforme clunisienne y avait été introduite, au début du XIe siècle, par Odilon, abbé de Cluny, à la demande de Guillaume V le Grand, duc d'Aquitaine. De Saint-Jean-d'Angély fut datée une bulle du 7 avril 1096 en faveur de Montierneuf de Poitiers.

Urbain II était déjà à Saintes lorsqu'il ratifia tous les dons faits à Saint-Jean-d'Angély, entre autres l'église de Bury, au diocèse de Beauvais, donnée par Guy, évêque de cette ville[2]. A Saintes, le pape retrouvait encore l'atmosphère clunisienne. Guy-Geoffroy-Guillaume, comte de Poitiers, le fondateur de Montierneuf, avait confié à des moines de Cluny le soin d'honorer les reliques de saint Eutrope. Ayant célébré Pâques à Saintes, le 13 avril, Urbain II consacra l'autel majeur du prieuré clunisien, le 20 avril, en présence de l'évêque Ramnulfe[3].

Entre temps, la chancellerie pontificale confirma les possessions de Saint-Martial de Limoges (12 avril)[4] et de Saint-Aubin d'Angers (14 avril)[5]. Elle s'occupa du différend qui mettait aux prises l'abbaye de Montierneuf et le chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers au sujet du prieuré Saint-Nicolas de cette ville (14 avril)[6]. Elle confirma, enfin, les statuts des chanoines de la cathédrale de Reims, statuts que les archevêques devaient jurer de respecter le jour de leur entrée[7].

De Saintes, Urbain II atteignit Bordeaux en compagnie d'Amat d'Oloron, auxiliaire dévoué de la politique pontificale, très mêlé à la lutte contre l'Islam en Espagne. Le 1er mai 1096, le pape consacra la cathédrale de Bordeaux en présence de l'archevêque, qui faisait partie de la suite pontificale depuis le concile de Plaisance[8].

1. *Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maixent*, pub. par A. Richard, dans les *Arch. histor. du Poitou*, t. XVI.

2. *Le cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély*, publ. par G. Musset, dans les *Arch. histor. de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXX et XXXIII.

3. *Gallia Christiana*, II, 1064 ; L. Audiat, *Saint Eutrope et son prieuré, documents inédits*. Saintes et Paris, 1877.

4. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 54.

5. *Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers*.

6. *Regesta pontificum...*, édit. Jaffé.

7. Dom Marlot, *Histoire de la ville, cité et université de Reims*. Reims, 1843-1844, t. III, p. 203.

8. J.-A. Brutails, *Les vieilles églises de la Gironde*. Bordeaux, 1912 ; P. Courteault, *La cathédrale de Bordeaux*. Paris (Petites monographies des grands édifices de la France), 1935.

Si l'on en croit la Chronique de Bazas, qui rapporte le fait avec d'assez grosses erreurs de dates, une cérémonie analogue aurait eu lieu à Bazas, au temps de l'évêque Étienne de Sentes ; son prédécesseur, Raymond le Jeune, avait fait restaurer la cathédrale. La *Gallia Christiana* est muette sur ce point ; mais le passage du pape à Bazas, entre Bordeaux et Nérac, n'est pas invraisemblable[1].

Le séjour d'Urbain II à Nérac, en mai 1096, fut marqué par la consécration, en l'honneur des saints Thomas et Nicolas, de l'église du prieuré qui relevait de l'abbaye bénédictine de Condom[2].

Sur le chemin de Nérac à Toulouse, à travers le diocèse d'Agen où pullulaient les établissements clunisiens, Eysses, Moirax, Mézin, etc., le pape s'arrêta, le 5 mai, au prieuré de Layrac qu'avait fondé Hunald, vicomte de Brulhois, avant d'entrer dans les ordres ; il était le frère de Centulle, vicomte de Béarn, lui-même très généreux à l'égard de Cluny en même temps que fort ardent à la guerre contre l'Islam en Espagne. Hunald était devenu moine de Moissac en 1061, abbé en 1072, et s'était, finalement, retiré à Layrac en 1085. Comme Moissac, Layrac était affilié à Cluny. Le pape consacra l'église du prieuré. Il convient de rapprocher cette faveur de celle que le pape avait accordée au couvent de Marcigny où se trouvait Gisla, épouse de Centulle, mère de Gaston IV, vicomte de Béarn. Rappelons aussi que Sanche Ier, évêque de Lescar, était à Clermont. Urbain II tendait visiblement à lier à la cause de la croisade, par l'intermédiaire des clercs, la féodalité béarnaise à la fois combattive contre les infidèles et docile au Saint-Siège[3].

De Layrac, le pape donna également son assentiment à l'affiliation à Cluny du prieuré de Saint-Michel de Montaut au diocèse d'Auch. A cette donation était associé Guillaume de Montaut, noble de Gascogne, moine de Cluny, prieur de Saint-Oriens d'Auch, puis archevêque de cette ville. Ami de saint Hugues et d'Amat d'Oloron, Guillaume avait assisté au concile de Plaisance[4].

Parvenu à Toulouse, l'une des grandes étapes du voyage, où il savait

1. *Chronique de Bazas*, publ. par E. Piganneau, dans les *Arch. histor. de la Gironde*, t. XV ; Ch. des Moulins, *Quelques faits à ajouter à la description monumentale de Bazas*, dans le *Bull. monumental*, 1846 ; R. Biron, art. *Bazas*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*.

2. *Chronique de Bazas ; Historia abbatiae Condomensis nunc episcopatus*, publ. par d'Achery, *Spicilegium*, XIII, 432-511 ; A. Plieux, *L'abbaye et la ville de Condom*, dans la *Revue de Gascogne*, t. XXI, 1880 ; Id., *Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre de Condom*. Auch, 1881.

3. P. de Marca, *op. cit.* ; abbé P. Dubourg, *Monographie ou histoire du prieuré de la ville de Layrac depuis le Xe jusqu'au XIXe siècle*. Agen, 1896 ; *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 55.

4. Ruinart, *op. cit.*, p. 206 ; *Gallia Christiana*, I, 981 ; *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 54.

rencontrer le comte Raymond IV, dont l'aide lui était si précieuse, Urbain II ne perdit pas de vue l'un des buts de ses pérégrinations à travers la France centrale et méridionale, les négociations avec les abbayes. Dès le 7 mai, une bulle adressée aux évêques Isarn de Toulouse, Simon d'Agen, Géraud de Cahors et Raymond de Lectoure, tout dévoués à la réforme clunisienne, invita ces derniers à aider l'abbaye de Moissac à récupérer ses possessions. Sans tarder, il se dirigea vers la splendide abbaye des rives du Tarn, qu'une charte du XIe siècle qualifie de métropole de l'ordre de Cluny en Languedoc. Saint Hugues de Cluny l'accompagnait. L'abbé Ansquitil gouvernait alors Moissac. Urbain II l'avait déjà défendu contre une rébellion des moines qui voulaient lui opposer un autre abbé. Le pape confirma les immunités accordées par ses prédécesseurs. Comme il l'avait déjà fait à Vendôme, il consacra un autel à la sainte Croix. Bernard, archevêque de Tolède, recruta le moine Géraud dont il fera un chantre de sa cathédrale, puis un évêque de Braga[1].

Urbain II était encore à Moissac le 13 mai 1096, date que porte une bulle en faveur de l'abbaye Saint-Orens d'Auch, prieuré clunisien qu'avait précisément gouverné Bernard de Sédirac avant de devenir abbé de Sahagun, puis archevêque de Tolède. La bulle pontificale confirma l'affiliation à Cluny, qui datait de 1068, et précisa le privilège de l'abbaye au sujet de son cimetière contre les prétentions de l'archevêque d'Auch et de ses chanoines[2].

De retour à Toulouse, le pape accorda à Cluny une nouvelle grâce en lui soumettant, par une bulle du 23 mai à laquelle était associé Raymond, comte de Toulouse, la grande abbaye de Beaulieu-en-Limousin. Déjà, Grégoire VII avait tenté de soustraire ce monastère à l'influence des laïques, particulièrement celle de Hugues de Castelnau. Les moines avaient vivement résisté. L'intervention d'Urbain II fut décisive[3].

Le 24 mai, au milieu d'une nombreuse assemblée d'évêques et d'abbés, Urbain II procéda à la consécration solennelle de la collégiale Saint-Sernin dont l'évêque de Toulouse, Isarn de Lavaur, avait jadis été prévôt. En 1083, il avait voulu y introduire des Clunisiens de Mois-

1. Mabillon, *Annales S. Benedicti*, V, 368 ; Devic et Vaissète, *op. cit.*, III, p. 485 ; J. Marion, *L'abbaye de Moissac*, dans la *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 1849 ; E. Rupin, *L'abbaye et les cloîtres de Moissac*. Paris, 1897 ; F. Galabert, *Album de paléographie et de diplomatique*, XIIe siècle, pl. 1.

2. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 54 ; abbé F. Caneto, *L'abbaye Saint-Orens d'Auch*, dans la *Revue de Gascogne*, 1867 à 1873.

3. *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu-en-Limousin*, publ. par Deloche. Paris (Doc. inédits), 1859 ; *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 55 ; G. Letonnelier, *op. cit.*, p. 45.

sac, sans succès. Il avait, par contre, réussi à affilier le monastère de la Daurade à Cluny et imposé la vie régulière aux chanoines de la cathédrale Saint-Étienne. La faveur pontificale était assurément bien placée et, par l'évêque Isarn, elle atteignait le comte Raymond. Une bulle datée de Saint-Gilles, 20 juillet 1096, viendra rappeler la cérémonie de consécration en précisant les privilèges qui en découlaient[1].

Le pape était encore à Toulouse quand, le 27 mai, il mit fin, sans doute à la requête de l'évêque Simon, au conflit qui opposait les chanoines de la cathédrale Saint-Étienne d'Agen à ceux de la collégiale Saint-Caprais[2]. Il conféra avec Albert, qui gouvernait l'abbaye de Montauban, placée, depuis 1079, sous l'autorité de la Chaise-Dieu[3].

Au début de juin, à l'approche du concile qui, prévu d'abord à Arles, devait se réunir à Nîmes, Urbain II se dirigea vers le Bas-Languedoc. Il était à Carcassonne le 11 juin. Le diocèse était alors gouverné par l'évêque Pierre II. Celui-ci avait introduit ou rétabli la vie régulière dans le chapitre de sa cathédrale, ainsi qu'à l'abbaye Sainte-Marie-du-Sauveur qui en dépendait. Le pape approuva cette initiative, qui répondait exactement à ses conceptions et à laquelle il avait déjà donné son adhésion dès 1088. Le 12, il officia à la cathédrale Saint-Nazaire et bénit les matériaux rassemblés pour sa reconstruction, ainsi que le cimetière placé à l'est de l'édifice. Le 13, il célébra la messe à l'abbaye Sainte-Marie et en bénit également le cimetière[4].

De Carcassonne, on voit le pape se rendre à l'abbaye bénédictine d'Alet. Il y aurait réglé, au profit des chanoines de la cathédrale de Toulouse, un différend qui les opposait à l'abbaye de Cluse en Piémont[5].

L'étape suivante, l'abbaye bénédictine de Saint-Pons de Thomières, est plus importante. Celle-ci avait été fondée en 936 par Pons Ier, comte de Toulouse, avec des moines venus de Saint-Géraud d'Aurillac. L'esprit clunisien y régnait. Mieux encore, l'abbaye était gouvernée

1. *Chronicon Sancti Saturnini*, dans Devic et Vaissète, *op. cit.*, t. V, p. 49-50 ; *Gallia Christiana*, XIII, 13, 92 ; *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, publ. par Douais. Paris, 1887.

2. Wiederhold, *op. cit.*, VII (Gascogne, Guienne und Languedoc), 1913.

3. *Gallia Christiana*, XIII, 227.

4. *Gallia Christiana*, VI, 871 ; le P. Bouges, *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne*. Paris, 1741, p. 93 ; Devic et Vaissète, *op. cit.*, t. III, p. 486 ; Mahul, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*. Paris, 1857-1889, t. V (*Histoire de l'église de Carcassonne*).

5. Devic et Vaissète, *op. cit.*, t. III, p. 486 ; V. Mortet, *Étude archéologique sur l'église abbatiale de Notre-Dame d'Alet*, dans le *Bull. monumental*, 1898 ; J.-M. Vidal, art. *Alet*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*.

alors par l'abbé Frotard, légat pontifical. Très mêlé à la fois à la vie religieuse et féodale du Languedoc et de l'Espagne, c'était un collaborateur d'Amat d'Oloron, archevêque de Bordeaux. L'abbaye de Saint-Pons avait reçu des fils de noblesse languedocienne et des princes aragonais. Ici encore, il devait être facile de mettre à profit les liens multiples qui unissaient le clergé monastique et la noblesse languedocienne dans une lutte commune contre l'Islam, même si cette lutte devait avoir des objectifs plus lointains et plus grandioses que ceux qu'on avait visés jusqu'alors. Frotard avait assisté au concile de Plaisance. Urbain II était à Saint-Pons à la fin de juin ; il y officia pour la fête de saint Jean-Baptiste (24 juin 1096)[1].

Le 28, il arriva à Maguelonne. Le pouvoir pontifical avait là de fortes assises. En 1085, Pierre de Melgueil, comte de Maguelonne, s'était placé sous la suzeraineté du Saint-Siège, suzeraineté déléguée ensuite à l'évêque. C'était alors Godefroy. Il avait introduit la règle dans le collège de ses chanoines. Il n'a sans doute pas été étranger à l'adhésion du vicomte Guilhem V à la croisade. Lui-même partira en Terre sainte. Le pouvoir pontifical avait tout à gagner à s'assurer le dévouement des villes maritimes languedociennes, dévouement qui pouvait être précieux à la veille d'une grande aventure vers l'Orient.

On apprécie mieux ainsi l'importance des faveurs accordées par le pape. Le 29 juin, Urbain II procéda à la consécration solennelle de toute l'île de Maguelonne, y compris les constructions entreprises à la cathédrale par Arnaud, prédécesseur de Godefroy, et poursuivies par celui-ci[2].

Passant par Montpellier le 2 juillet, Urbain II arriva à Nîmes le 5 pour l'ouverture du concile par lequel devait se terminer — ou presque — son long séjour en France. L'évêque Bertrand de Montredon l'avait rejoint à Maguelonne. Le 6 juillet, le pape consacra la cathédrale en présence de Raymond de Saint-Gilles, d'Isarn, évêque de Toulouse, et des membres du concile, parmi lesquels il faut noter Pierre-Guillaume, abbé de Cuxa, l'abbé de Ripoll, etc.[3]. Peu après, Bertrand de Montre-

1. Devic et Vaissète, *op. cit.*, t. III, p. 485 ; *Gallia Christiana*, VI, 226 ; Bène, *Recherches historiques sur Frotard, 10e abbé de Saint-Pons de Thomières*. Montpellier, 1875.

2. Ch. d'Aigrefeuille, *Histoire de la ville de Montpellier*, édit. par La Pijardière. Montpellier, 1879, t. III ; *Gallia Christiana*, VI, 740 ; A. Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*. Montpellier, 1851, t. I ; Id., *Chronique inédite de Maguelonne*, dans les *Mém. de la Soc. archéol. de Montpellier*, t. III; Id., *Maguelonne sous ses évêques et ses chanoines*, *Ibid.*, t. V; Aug. Fliche, *Montpellier*. Paris, 1935 (Villes d'art célèbres).

3. *Gallia Christiana*, VI, 439 ; L. Ménard, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville*

don fut transféré au siège de Narbonne, laissé vacant par la mort de l'archevêque Dalmace.

Laissant de côté les décisions de caractère général adoptées par le concile, il nous faut noter quelques actes qui datent du séjour à Nîmes, lequel se prolongea jusqu'au 15 juillet. L'un d'eux concerne l'abbaye clunisienne Saint-Martin-des-Champs de Paris, placée sous l'obédience directe du Saint-Siège. Elle était alors gouvernée par le prieur Ursus, un protégé de saint Hugues[1].

C'est également de Nîmes que fut réglée l'affaire de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre, gouvernée alors par l'abbé Guibert, qu'Urbain II déposa pour infamie. L'abbaye devait être réformée par des clunisiens de la Chaise-Dieu, de Cluny ou de Marmoutier. Il est de fait que Guibert a été remplacé par un neveu de saint Hugues[2].

L'archevêque de Besançon, Hugues de Bourgogne, présent au concile et prêt à prendre la croix, obtint confirmation des droits de son église[3].

Une autre bulle datée de Nîmes mit fin à un long conflit qui opposait les abbayes de Figeac et de Conques. Depuis le IXe siècle, Figeac était soumise à Conques. Vers 1074, les moines de Figeac, encouragés par leur abbé Ayrald et par un moine de Cluny, Hugues de Calmont, originaire de la région, avaient voulu se placer sous l'obédience clunisienne ; mais ceux de Conques s'y opposaient. Grégoire VII s'était prononcé en faveur de Conques tout en décidant que, à la mort de l'un des deux abbés, le survivant gouvernerait les deux monastères. Étienne, abbé de Conques, étant mort le premier, Ayrald, abbé de Figeac, ne put se faire reconnaître par l'abbaye rivale. Déjà l'affaire avait été évoquée à Clermont, puis à Limoges. Soucieux de ménager à la fois les Clunisiens de Figeac et la puissante abbaye de Conques, dont l'influence rayonnait sur le Languedoc et au delà des Pyrénées, Urbain II décida, à Nîmes, que les deux monastères vivraient séparément[4].

de Nîmes. Nîmes, 1873-1875, t. I ; *Cartulaire du chapitre épiscopal de Nîmes*, publ. par Germer-Durand dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1873.

1. *Gallia Christiana*, VII, 517 ; *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 58 ; J. Depoin, *Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs* (*Archives de la France monastique*), t. I. Ligugé et Paris, 1912.

2. *Gallia Christiana*, XII, 380 ; *De gestis abbatum S. Germani Autissiodorensis*, publ. par Labbe, *Bibl. nova*, I, 575 ; G. Letonnelier, *op. cit.*, p. 42 ; V.-B. Henry, *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre*. Auxerre, 1853.

3. *Gallia Christiana*, XV, 37.

4. Lacoste, *Histoire générale de la province de Quercy*, publ. par Combarieu et Cangardel. Cahors, 1883, t. I ; Desjardins, *Essai sur le cartulaire de l'abbaye Sainte-Foy de Conques-en-Rouergue*, dans la *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 1872 ; *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 57 ; A. Lambert, art. *Ayrald, abbé de Figeac*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*.

De Nîmes, comme en 1095, Urbain II gagna Saint-Gilles. Déjà, au concile de Nîmes, Raymond IV, comte de Toulouse, avait dû restituer à l'abbaye des biens usurpés. Urbain II consacra l'autel de la nouvelle basilique le 15 juillet. C'est seulement en 1098 qu'il put apaiser le conflit qui opposait Saint-Gilles et Cluny, Saint-Gilles désirant secouer la tutelle clunisienne à laquelle elle était soumise depuis 1066[1]. De Saint-Gilles, le pape confirma, en faveur de l'abbesse Galburge, les privilèges de l'abbaye bénédictine de Juvigny, au diocèse de Trèves[2].

Regagnant les pays du Bas-Rhône, le cortège pontifical atteignit Villeneuve-lès-Avignon dont l'abbaye bénédictine, enrichie par Raymond de Toulouse et gouvernée par l'abbé Pierre Ier, se vit confirmée dans ses privilèges (22-23 juillet)[3].

A la fin de juillet, il était à Cavaillon. De là, le 30 juillet, Urbain II accorda une bulle confirmative des possessions de l'abbaye bénédictine de Montmajour, gouvernée par l'abbé Guillaume. Est-ce en souvenir de ce fait qu'un chapiteau du cloître de Montmajour représente saint Pierre couronné de la tiare comme sur les monnaies papales[4]?

En dépit de l'opinion de Ruinart, qui parle du passage d'Urbain II à Marseille, où il aurait été somptueusement reçu à Saint-Victor, le pape reprit la route des Alpes. On le trouve encore à Apt où il consacra la cathédrale et l'abbaye bénédictine Saint-Eusèbe, soumise à Saint-Gilles depuis 1032 et gouvernée par l'abbé Geoffroy (5 août 1096)[5].

Il gagna, de là, Forcalquier (7 août)[6], puis, repassant les Alpes, il atteignit Asti, Pavie et Milan. La tournée pontificale en France prenait fin alors que, déjà, les pauvres gens et les barons, rassemblés à l'appel d'Urbain II, partaient pour la grande aventure dont beaucoup ne devaient jamais revenir.

Il est temps de conclure et de dégager, de l'ensemble des faits énoncés ci-dessus, quelques caractères du voyage de 1095-1096. La prédication de la croisade, les conciles de Clermont, de Tours et de Nîmes en ont été les traits dominants ; mais, d'autre part, l'ensemble du voyage est

1. Abbé C. Nicolas, *Construction et réparations de l'église de Saint-Gilles*, dans les *Mém. de l'Acad. de Nîmes*, 1900 ; G. Letonnelier, *op. cit.* ; Guy de Valous, *op. cit.* ; Aug. Fliche, *Aigues-Mortes et Saint-Gilles*. Paris (Petites monographies des grands édifices de la France), s. d.

2. *Gallia Christiana*, XIII, 615.

3. *Gallia Christiana*, I, 873 ; Devic et Vaissète, *op. cit.*, t. III, p. 489.

4. *Gallia Christiana*, I, 607 ; F. de Marin de Carranrais, *L'abbaye de Montmajour*. Marseille, 1877 ; É. Mâle, *L'art religieux en France au XIIe siècle*. Paris, 1922, p. 252.

5. *Gallia Christiana*, I, 377 ; abbé Boze, *Histoire de l'église d'Apt*. Apt, 1820 ; abbé Granget, *Histoire du diocèse d'Avignon*, t. I, p. 323.

6. *Regesta...*, édit. Jaffé.

marqué par tout un faisceau de négociations avec des institutions et avec des hommes représentant ces institutions, négociations dont nous avons tenté de reconstituer la trame.

Tout d'abord, le voyage apparaît comme un voyage monastique. Que l'on veuille bien se reporter à la succession des étapes, à la qualité des personnages rencontrés et à la série des actes émanés de la chancellerie pontificale. La plupart des lieux d'étape sont des monastères. Il y a sans doute, à cela, des raisons matérielles ; la suite pontificale trouvait, dans les abbayes, des facilités de logement et d'hébergement. Il y a aussi des raisons morales ; Urbain II y retrouvait l'atmosphère du cloître qu'il n'avait certainement pas oubliée. Peut-on douter qu'il y ait eu, dans ce choix systématique des étapes monastiques, une pensée politique? Le voyage de 1095-1096 illustre avec une incontestable évidence les tendances suivies par la politique pontificale depuis Grégoire VII. La papauté prend appui sur les ordres religieux aussi bien dans la lutte contre les souverains laïques que dans la lutte contre l'Islam. Les monastères aideront à l'entreprise par leur influence morale, par leurs hommes et, vraisemblablement, par leurs ressources matérielles. Il y avait aussi, cela va de soi, les évêques ; mais nombre d'entre eux étaient d'anciens moines. Moines, abbés et évêques devaient servir à mobiliser la féodalité laïque à laquelle très souvent ils étaient liés par les liens du sang.

Le voyage pontifical a été, plus particulièrement encore, un voyage clunisien. Le nom de Cluny est revenu tant de fois dans le cours de cette étude qu'on hésite à le répéter encore au moment de conclure. Dans un nombre extrêmement élevé de cas, ce sont des monastères clunisiens que le pape a visités ou gratifiés de larges faveurs. Ce sont des Clunisiens qui l'accompagnaient. Saint Hugues et Cluny dominent le voyage. Là aussi, il faut faire la part des sentiments personnels d'Urbain II, heureux de se retrouver dans un milieu auquel il devait une grande part de sa formation spirituelle ; mais on ne peut pas ne pas songer au côté matériel et politique des choses. Il faut penser aux richesses de Cluny et des prieurés clunisiens, trésor de guerre que la papauté a pu essayer d'utiliser pour la grande entreprise. Il faut évoquer l'ascendant de Cluny sur la société féodale. Il faut rappeler le contrôle exercé par Cluny sur tout ce qui touchait aux pèlerinages et aux entreprises lointaines.

Certes, la crainte d'un coup de force de Philippe Ier a pu inciter le pape à ne pas dépasser la Loire, sauf pour atteindre le Mans et Vendôme. Il devait savoir, cependant, qu'il y avait à Cluny et dans les

prieurés du Centre, de l'Ouest et du Languedoc une ambiance de lutte et d'aventure. Les abbés du Midi et les prélats d'Espagne, que nous avons vus graviter autour d'Urbain II, ne pouvaient manquer de pousser à une lutte qui, par la Terre sainte, atteindrait aussi l'Islam auquel ils faisaient face, pour leur part, au delà des Pyrénées. Remarquons, en passant, que l'itinéraire pontifical touche systématiquement les grands centres religieux jalonnant les routes de pèlerinages. Beaucoup d'entre eux seront visités, de nouveau, par Pascal II[1], un autre clunisien devenu pape, et par Calixte II[2]. Or, la plupart de ces centres étaient des centres clunisiens.

Cependant, les actes pontificaux qui ont marqué le voyage de 1095-1096 n'ont pas été exclusivement réservés à Cluny. Le pape a été en relations avec des hommes qui se préparaient à contribuer à l'essor de la vie monastique en proposant d'autres méthodes : l'activité charitable à Saint-Antoine de Dauphiné, la retraite austère et laborieuse telle que l'envisageait Robert de Molesmes pour Cîteaux, le rapprochement des moines et des moniales dans l'organisation mixte de Fontevrauld à laquelle, peut-être, Robert d'Arbrissel songeait déjà quand il prêchait devant Urbain II à Saint-Nicolas d'Angers.

Plusieurs exemples nous ont montré aussi l'intérêt porté par le pape aux Augustins relevant de Saint-Victor de Marseille ou de Saint-Ruf d'Avignon, congrégations fortement établies dans les pays provençaux ou languedociens, bien placées, elles aussi, pour collaborer à des entreprises méditerranéennes[3]. Ce sont encore les chapitres des cathédrales dont le pape approuve, au passage, l'organisation sous la règle. C'est la querelle du sacerdoce et de l'Empire qu'évoquent quelques actes relatifs à des monastères lorrains ou alsaciens. Il n'est pas jusqu'aux origines champenoises d'Urbain II qui ne transparaissent dans quelques actes relatifs au prieuré de Binson ou au clergé rémois ou soissonnais ; mais le souci de sa sécurité n'a pas permis au pape d'aller revoir son pays natal.

On n'a pas manqué non plus de remarquer le nombre important de

1. Itinéraire de Pascal II (1106-1107) : Plaisance, Cluny, Lyon, Chalon-sur-Saône, Cluny, la Charité, Déols, Tours, Marmoutier, Chartres, Saint-Denis, Lagny, Châlons-sur-Marne, Troyes, Auxerre, Clamecy, Souvigny, Sauxillanges, Brioude, le Puy, Valence.

2. Itinéraire de Calixte II (1119) : Cluny, Saint-Antoine, Vienne, le Puy, Brioude, Sauxillanges, Clermont, Mozac, Brioude, Saint-Flour, Saint-Gilles, Montpellier, Maguelonne, Béziers, Toulouse, Périgueux, Angoulême, Poitiers, Loudun, Fontevrauld, Saint-Florent, Saint-Maur, Angers, Marmoutier, Orléans, Étampes, Morigny, Saint-Denis, Senlis, Soissons, Reims.

3. G. Arnaud d'Agnel, *Les possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille dans le sud-ouest de la France*, dans la *Revue Mabillon*, 1906.

cérémonies de consécration célébrées en cours de route. Ces cérémonies rendaient plus éclatantes encore les concessions octroyées par le pape aux églises et aux monastères qui en bénéficiaient. Il faut y voir autre chose qu'une série d'inaugurations de constructions neuves[1]. Elles ont été particulièrement fréquentes en ce qui concerne les monastères ou les prieurés clunisiens et, dans la plupart des cas, elles sont étroitement liées aux négociations générales menées par la politique pontificale en France. Elles présentent aussi une densité remarquable dans les pays languedociens et provençaux relevant de l'autorité du comte de Toulouse.

Ainsi envisagé sous ses divers aspects, le voyage pontifical apparaît comme tout autre chose qu'une simple tournée de prédication. C'est un voyage politique, chargé de préoccupations multiples qui se rattachent de près ou de loin à la croisade, sans que soient perdues de vue ni la lutte contre le pouvoir temporel, ni la réforme ecclésiastique. On ne peut raisonnablement penser que des séjours de deux ou trois semaines, non seulement à Clermont, à Tours ou à Nîmes, où furent tenus des conciles, mais à Cluny, à Limoges, à Poitiers, à Saintes ou à Toulouse n'aient été employés qu'en manifestations oratoires. Il ne suffisait pas de parler aux foules. Il fallait agir, non seulement sur les masses, mais, surtout, sur les personnalités individuelles ou collectives susceptibles d'apporter une collaboration efficace à l'œuvre entreprise. Puisse cette étude apporter quelques lumières nouvelles sur les modalités de cette action.

René CROZET,
Professeur au Lycée,
Chargé de cours à la Faculté des Lettres de Poitiers.

1. Sur cette question, je me permets de renvoyer à mon étude : *Le voyage d'Urbain II, 1095-1096, et son importance au point de vue archéologique*, dans les *Annales du Midi*, 1937 (carte de l'itinéraire pontifical).

LE MINISTRE DES FINANCES GEORGES HUMANN
ET LES ÉMEUTES ANTIFISCALES EN 1841

« Presque toujours, on n'améliore la perception que pour recueillir le plus d'argent, et alors le public s'en prend à la forme, quelque raisonnable et bonne qu'elle soit. »

(Discours de Humann, du 3 février 1832.)

L'affaire du recensement de 1841 est à coup sûr un des événements les plus symptomatiques du règne de Louis-Philippe. C'est le type même d'une question fiscale exploitée par les partis d'opposition pour des fins politiques. Il y a vingt ans passés, M. A. Roubaud a ouvert la voie en publiant des pages fort attachantes sur *Les troubles du recensement sous la monarchie de Juillet*[1]. L'étude particulière que nous avons faite de l'activité politique et financière de Georges Humann, le dépouillement du dossier concernant le recensement conservé aux Archives nationales, les recherches poussées aux archives administratives et historiques du ministère de la Guerre, les sondages pratiqués dans les fonds départementaux, enfin un dépouillement méthodique de la presse parisienne et départementale, nous ont permis de brosser un plus large tableau de cet épisode.

Nous nous proposons d'étudier successivement la législation en matière de contribution personnelle et mobilière et de contribution des portes et fenêtres, les décisions prises par Humann et les excitations de la presse, les troubles provoqués et attisés par les passions partisanes[2].

1. *Bulletin mensuel de la Société d'histoire moderne*, juin 1914, p. 331-340.

2. Principales sources consultées : *Archives nationales*, BB^{18} 1395^{A}, 1395^{B}, 1395^{C}.

Archives du ministère de la Guerre, correspondance militaire générale 1841, E^{5} 95, E^{5} 96 ; dossiers personnels de généraux.

Archives départementales : Allier, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cher, Côte-d'Or, Dordogne, Isère, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Nord, Pas-de-Calais, Rhin (Bas-), Rhin (Haut-), Rhône, Somme, Var, Vienne (Haute-). Résultats inégaux et souvent décevants.

Les *Archives parlementaires*, 2e série.

Journaux. Parisiens : *Le Charivari*, *Le Commerce*, *Le Constitutionnel*, *Le Courrier français*,

* * *

I. Il faut remonter jusqu'à la législation révolutionnaire pour situer nettement le problème.

La Constituante avait substitué aux vingtièmes, à la taille et à la capitation deux impôts nouveaux, la contribution mobilière et la contribution foncière, qui furent répartis entre les diverses provinces proportionnellement aux anciens impôts. Après avoir subi un temps d'arrêt que justifiait la crise de la fortune mobilière, la contribution mobilière fut remise en vigueur à partir de 1795. La loi du 3 nivôse an VII (1799) en fit la contribution personnelle mobilière et somptuaire, qui comprenait les contributions personnelle et mobilière (taxe des trois journées de travail et cote d'habitation), les taxes somptuaires sur les domestiques et les chevaux, une retenue sur les traitements publics. Les deux premières étaient des impôts de répartition ; les deux autres, des impôts de quotité : elles subirent de rudes assauts. « On fut obligé de les adoucir généralement », disait Humann, à la tribune de la

La Gazette de France, La Gazette des tribunaux, Le Journal des Débats, Le Journal du peuple, La Mode, Le Moniteur officiel, Le National, La Phalange, La Quotidienne, Le Siècle, Le Temps, L'Univers religieux. — Départementaux : *L'Alsace, Le Courrier de l'Ain, Le Courrier du Bas-Rhin, Le Courrier de la Côte-d'Or, Le Courrier de la Sarthe, L'Émancipation, La Gazette de Metz, La Gazette du Bas-Languedoc, La Gazette du Midi, L'Impartial de Franche-Comté, L'Industriel alsacien, Le Journal du Cher, Le Mémorial d'Aix, Le Mémorial bordelais, L'Opinion, journal constitutionnel du Gers, Le Progrès de Rennes, Le Sémaphore de Marseille, Le Sud.*

Brochures de l'époque : trop nombreuses pour être citées ici. — Consulter le Catalogue de l'Histoire de France, cotes Lb[51] et Ln[27].

Mémoires contemporains : en particulier, *Souvenirs* de M. de Barante..., t. VII. Paris, 1899 ; duchesse de Dino, *Chronique de 1831 à 1862*, t. III : *1841-1850*. Paris, 1909 ; Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. VI. Paris, 1864.

Consultés aussi comme ouvrages de seconde main. Sur Humann : Comte d'Argout, *Éloge funèbre de M. Humann, pair de France*. Strasbourg, 1843 ; A. de Marsan, *Notice sur la vie et les travaux de M. Humann, ancien ministre des Finances*. Paris, 1842 ; L. Spach, *Œuvres choisies*, t. V : *Biographies alsaciennes, M. Georges Humann, ministre des Finances*, p. 189-233. Paris, 1871 ; F. Ponteil, *L'opposition politique à Strasbourg sous la monarchie de Juillet*. Paris, 1932.

Sur les problèmes financiers et politiques de la France dans les années 1840 : Marquis d'Audiffret, *Système financier de la France*. Paris, 1843 ; A. Calmon, *Histoire parlementaire des finances de la monarchie de Juillet*, 4 vol. Paris, 1895-1899 ; S. Charléty, *La monarchie de Juillet*, t. V de l'*Histoire contemporaine* de E. Lavisse ; H. Doniol, *Un procès politique en 1842 et le gouvernement de Louis-Philippe*, dans la *Revue de droit public*, 1895, t. II, p. 393-425 ; Fournière, *Le règne de Louis-Philippe*, t. VIII de l'*Histoire socialiste* de J. Jaurès ; M. Marion, *Histoire financière de la France*, t. V. Paris, 1927 ; E. Regnault, *Histoire de huit ans, 1840-1848*, t. II, ch. v. Paris, 1852 ; P. Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*. Paris, 1909, t. IV et V ; G. Weill, *Histoire du parti républicain en France, 1814-1870*. Paris, 1928, nouvelle édition.

Chambre des Députés, le 3 février 1832, « d'exempter les domestiques âgés de soixante ans et ceux qui étaient employés à l'agriculture et à l'industrie ; il en fallait exempter les chevaux des militaires et des fonctionnaires, ceux qui servaient aux exploitations rurales et individuelles, ceux, enfin, de moins de quatre ans d'âge. Tant d'exceptions, justes en elles-mêmes, donnèrent beau jeu aux réclamants ; bientôt, il n'y eut plus de voitures de luxe ; tous les domestiques étaient des valets de charrue, et les chevaux n'avaient jamais quatre ans. »

La contribution personnelle et mobilière reposait sur la population et la valeur locative. Le mode de répartition établi en 1791, fort inégal, ne fut pas modifié. Les départements qui dépendaient des anciennes provinces d'États payaient moins que ceux qui appartenaient aux anciennes généralités. Il y avait des départements très riches où la contribution ne dépassait pas un franc par tête ; d'autres, moins prospères, payaient le double. Dans certains, nombre d'individus se trouvaient exonérés, parce que la contribution personnelle dépassait le contingent assigné. C'est que, comme le constate Auguste Billiard, dans le *Dictionnaire politique* de Pagnerre (1842), en matière de contribution, dans les provinces d'États, c'étaient les habitants eux-mêmes qui faisaient la sous-répartition des impôts ; aussi étaient-ils intéressés à ce que personne ne fût oublié. Dans les provinces d'administration royale, répartition et sous-répartition étaient l'œuvre des agents du roi. Ce qui explique encore ce fait que, de 1789 à 1811, la population s'est moins accrue, par exemple, en Bretagne, ancien pays d'État, qu'en Normandie, autrefois directement administrée par les agents du roi.

Ainsi, reconnaissait G. Humann, dans son discours du 3 février 1832, « rien n'avait été prévu pour rectifier légalement les erreurs inséparables d'une première répartition, pour maintenir les contingents en rapport avec les mouvements de la richesse et les ramener, après une époque déterminée, à l'égalité proportionnelle. Vous connaissez les suites de cette imprévoyance. Partout où la richesse était en progrès, la quotité de l'impôt s'abaissait ; là où elle demeurait stationnaire, la charge restait lourde ; elle devenait insupportable pour les contrées dont le bien-être dépérissait. En résultat, la seule contribution personnelle produisait dans les départements riches toute la somme de leurs contingents, en sorte qu'il ne restait plus rien à répartir pour la mobilière ; et telle était devenue l'inégalité de la répartition que, toutes choses égales d'ailleurs, quarante francs qu'il fallait payer dans une localité s'acquittaient avec trois francs dans une autre ».

A la suite du recensement de 1826, on constata que quarante-huit

départements étaient surimposés de 3,500,000 francs. Une réforme était nécessaire. Devait-on se contenter de dégrever les départements trop surchargés en reportant la somme sur les autres? Devait-on modifier le système de l'impôt et substituer la quotité à la répartition? Les uns voyaient dans la répartition faite par les autorités municipales une sûreté pour le contribuable ; les autres se plaignaient de l'indifférence de ces mêmes autorités dans leur façon de confectionner les rôles. A leur sens, l'État ayant intérêt à suivre les fluctuations de la fortune publique, seule la quotité permettait ce contrôle.

La loi du 4 frimaire an VII avait établi la contribution des portes et fenêtres. Cet impôt de quotité variait dans chaque commune suivant la population. Là encore, le recensement primitif avait été mal fait. L'impôt rendait si peu qu'en l'an X il devint de répartition. Mais le changement de système n'atténua pas les inégalités de l'organisation ; elles s'aggravèrent même dans les années suivantes. Le recensement de 1822 permit de le constater. Les 21,358,240 portes et fenêtres inscrites aux anciennes matrices étaient en réalité 33,949,468. Plus de douze millions d'ouvertures échappaient à l'impôt. Par surcroît, le tarif légal n'était pas appliqué rigoureusement. Une réforme s'imposait. On recula longtemps, dans la crainte qu'en opérant le redressement par voie de décharge et de réimposition, on mît « tous les intérêts locaux en présence ».

Au début de 1831, Laffitte se décida à déposer un projet par lequel on revenait à la quotité pour les deux contributions. La contribution personnelle serait calculée sur le prix de trois journées de travail, prix qui variait avec le chiffre de la population des localités, réparties en six classes. La contribution mobilière serait basée sur la valeur locative de l'habitation personnelle de chaque contribuable. La contribution des portes et fenêtres porterait sur toutes les ouvertures reconnues imposables par les contrôleurs des contributions directes opérant avec les autorités municipales.

Au sein de la commission chargée de rapporter le projet, la discussion fut vive. Pour la mobilière, on craignait que les agents des contributions ne fatiguassent les contribuables et que le concours des autorités locales ne s'exerçât qu'aux dépens du Trésor. Pourtant, la majorité de la commission, reconnaissant les inégalités du système en vigueur, se rallia au projet. L'attaque fut aussi vive à la Chambre. Mais le gouvernement accepta de maintenir la mobilière comme impôt de répartition, les autres contributions devenant de quotité. Les députés, au nom des ouvriers que le régime de quotité en matière de

contribution personnelle ne ménagerait pas assez, s'indignèrent. La Chambre décida alors que les maires et les répartiteurs dresseraient l'état des imposables, d'accord avec les agents des contributions, et désigneraient les indigents. Le projet passa à la Chambre des députés par 210 voix contre 201 et à la Chambre des pairs à la presque unanimité. C'est la loi du 26 mars 1831. Elle souleva des difficultés. Humann le reconnaissait en février 1832 : « On s'est emparé du mot, sans rien comprendre à la chose, pour animer et soulever les passions, et c'est ainsi que l'impôt de quotité a été proscrit et non point jugé. » Bien que partisan de la quotité, il estimait que le moment n'était pas encore venu. Il proposa de revenir à la répartition, « en rectifiant les inégalités des anciens contingents ». A cet effet, pour former les contingents, la commission chargée d'examiner le budget avait opéré sur trois éléments : « l'ancienne répartition, entachée de ses inégalités ; la taxe personnelle recouvrée en 1831 avec trop de vigueur ; enfin, la constatation des valeurs locatives, faite avec beaucoup de soin, mais dont l'application changerait brusquement, et dans une proportion trop forte, la charge des localités ménagées par l'ancienne répartition ». Elle les avait combinées, avait divisé la somme par trois et appliqué à chaque tiers l'un des trois éléments d'appréciation. La solution ainsi obtenue paraissait aux commissaires se rapprocher de la vérité. Le minimum de la journée de travail passait de 70 centimes à 50 et n'était plus imposé qu'en principal. Pour la contribution mobilière, les répartiteurs étaient autorisés à apprécier la situation des familles.

Pour la contribution des portes et fenêtres, le recensement fait en 1831 donna 38 millions d'ouvertures. En leur appliquant le tarif de la loi du 13 floréal an X, le total de l'impôt s'est trouvé plus que doublé. « La différence a été plus forte pour les départements où une grande partie de la matière imposable avait échappé au recensement primitif ; pour ceux aussi où les constructions nouvelles ont été nombreuses ; il en est qui devaient payer trois fois plus que par le passé ; il est des communes dont les cotes ont été sextuplées... La quotité en ce qui concerne l'impôt des portes et fenêtres n'a donc été si vivement attaquée que parce qu'elle a rectifié des inégalités intolérables qui ménageaient les uns aux dépens des autres. »

La commission proposait à la Chambre un tarif qui réduisait la taxe des maisons n'ayant que d'une à cinq ouvertures et les affranchissait de la taxe applicable aux portes charretières. Aux termes de la loi du 21 avril 1832, une nouvelle répartition de la contribution personnelle et mobilière devait être soumise aux Chambres dans la session de 1834.

Une ordonnance du 18 décembre 1832 décida que, dans chaque commune, deux commissaires nommés par le Conseil municipal réviseraient avec le concours du maire et du contrôleur des contributions les matrices des valeurs locatives d'habitation, dressées d'après la loi du 26 mars 1831, sur déclaration des contribuables. Là où elles n'existeraient pas, les matrices seraient formées. Le Conseil municipal examinerait les réclamations des contribuables ; puis une commission composée du maire et d'un délégué de chaque commune du canton vérifierait et modifierait les estimations, s'il était nécessaire, afin de les coordonner de commune à commune. Deux experts, désignés l'un par le ministre des Finances, l'autre par le préfet, nivelleraient les évaluations de canton à canton. Enfin, des commissaires spéciaux, désignés par le ministre, examineraient les évaluations départementales et les confronteraient.

Le travail de péréquation ainsi prescrit était trop complexe. Humann n'en put présenter le projet avec le budget de 1835. Pourtant, au début de 1836, le travail était achevé dans cinquante-cinq départements ; dans vingt et un, il ne restait qu'à soumettre le rapport des experts à la commission départementale. Dans dix seulement, les travaux préparatoires n'étaient pas achevés. Au cours de 1836, les opérations furent encore activées ; mais, le gouvernement s'étant pris d'inquiétude sur leur valeur, la date d'application de la loi fut prorogée. Une loi du 14 juillet 1838 ajourna l'essai à 1841. A cette date, le gouvernement déposerait un projet de péréquation de la contribution personnelle mobilière et de la contribution des portes et fenêtres.

* * *

II. Telle est la situation en octobre 1840, quand Humann accepte de faire partie du ministère Soult. Le problème financier se présente mal. Les difficultés extérieures, crise orientale et menaces sur le Rhin, la politique de construction de chemins de fer et de canaux, « l'embastillement » de Paris sont à la base de cette situation embarrassée ou vont l'aggraver encore. En dehors des 534 millions nécessaires pour les ponts et chaussées, le déficit était évalué à 500 millions. Après les belles années d'équilibre budgétaire que Humann avait inaugurées en 1833, l'ère du déficit était de nouveau ouverte : en 1840, il était de 138 millions.

Pour résoudre le problème, Humann ne voulut ni augmenter le tarif, ni proposer de taxes nouvelles. Il exigea que l'impôt existant rendît

intégralement, par une application stricte des lois fiscales. Il fut décidé que le droit d'enregistrement sur les transmissions d'offices ne serait plus fixé d'après le taux du cautionnement, mais d'après la valeur réelle de l'office (20 %). Des prescriptions nouvelles concernant les boissons aggravèrent la perception d'une taxe honnie. Tous les régimes en avaient vécu : l'Ancien Régime avait eu les aides. La Constituante les avait supprimées, au lieu d'en modérer les tarifs et d'en adoucir les formes. « On sait par quels moyens fut comblé le déficit : la Constituante fit ressource des biens du clergé ; la Convention battit monnaie sur les échafauds ; le Directoire vécut de banqueroutes. Ainsi, pour épargner à la France le paiement des taxes, on la mettait en deuil de ses meilleurs citoyens, on spoliait les familles, on dépouillait les créanciers de l'État. » Bonaparte, en prenant le pouvoir, établit plusieurs taxes, les droits réunis, qui furent dès lors vouées « à la réprobation publique ». Les populations répugnaient surtout aux formes de la perception. En 1832, dans les villes de 4,000 habitants et au-dessus, les exercices furent supprimés ; les droits de circulation, d'entrée et de détail sur les vins, cidres, poirés et hydromels et le droit de licence des débitants furent convertis en une taxe unique aux entrées, sur le vœu des conseils municipaux. Or, Humann, en 1841, voulait que la taxe unique ne remplaçât plus que les droits d'entrée et de détail. Les droits de circulation et de licence seraient perçus comme en 1829. « Effectuer cette opération », pouvait-on lire dans le *Commerce* du 6 mars 1841, « ce serait renouveler les entraves pour les marchands, les vexations pour les citoyens... C'est blesser la population dans ses intérêts matériels... rallumer la guerre entre les contribuables et les administrations... ; réveiller plus vite que jamais les répugnances dont les droits réunis ont toujours été l'objet. »

Mais le principal effort porta sur la contribution personnelle et mobilière et la contribution des portes et fenêtres. Une circulaire de Humann aux préfets, du 25 février 1841, prescrivit immédiatement, dans toutes les communes, le recensement des propriétés bâties et des portes et fenêtres ; celui des individus passibles de la taxe personnelle ; ainsi que celui des valeurs locatives qui devaient servir de base au droit proportionnel.

Aux termes de l'article 11 de la loi du 14 juillet 1836, il doit être soumis aux Chambres, dans la session de 1842, un nouveau projet de répartition entre les départements, tant de la contribution personnelle et mobilière que de la contribution des portes et fenêtres.

D'un autre côté, les conseils généraux et les conseils d'arrondissement de plusieurs départements se plaignent de l'insuffisance des renseignements mis à leur disposition, en vertu de la loi du 21 avril 1832, pour la répartition des mêmes contributions entre les arrondissements et les communes.

Enfin, vous avez pu voir par l'exposé des motifs qui accompagne le projet de budget de 1842 que les recettes ne sont pas au niveau des dépenses ordinaires et qu'il est urgent de prendre des mesures pour obtenir des impôts existants les produits qu'on est en droit d'en attendre d'après les lois qui les régissent. En ce qui concerne les contributions directes, les renseignements parvenus au ministère font connaître qu'il est un assez grand nombre de constructions nouvelles qui échappent plus ou moins longtemps à l'impôt. Il est constant aussi que la loi des patentes est fort irrégulièrement appliquée et que le droit proportionnel, établi dans certaines communes d'après les valeurs locatives réelles, n'est perçu dans d'autres que sur des valeurs plus ou moins atténuées, ce qui amène des disproportions dont l'équité n'est pas moins blessée que l'intérêt du Trésor.

Tous ces motifs ont déterminé le gouvernement à faire exécuter, en 1841, dans toutes les communes du royaume, un recensement général des propriétés bâties et des portes et fenêtres, des individus passibles de la taxe personnelle et des loyers d'habitation, des patentables et des valeurs locatives qui doivent servir de base au droit proportionnel. L'utilité de ce recensement a été reconnue par les Chambres, qui ont alloué, dans la loi des dépenses, un premier crédit pour subvenir aux frais que l'opération doit occasionner.

M. le directeur général de l'administration des contributions directes donnera pour l'exécution de cette mesure les instructions nécessaires aux agents placés sous ses ordres ; vous voudrez bien de votre côté inviter les maires à assister ces agents dans les opérations du recensement, en leur rappelant que, s'ils refusaient ou négligeaient de le faire, il y serait pourvu d'office par un délégué spécial, conformément à l'article 15 de la loi sur l'administration municipale. Je vous serai obligé de m'adresser une ampliation de l'arrêté que vous aurez pris à ce sujet.

Les résultats du recensement seront communiqués aux répartiteurs pour l'évaluation des constructions nouvelles et l'impôt des nouveaux habitants que le parcours du territoire aurait fait découvrir. Ces résultats seront ultérieurement coordonnés et tenus au courant par l'administration des contributions directes, pour servir de renseignements toutes les fois qu'il s'agira de procéder à de nouvelles répartitions entre les départements, les arrondissements, les communes ou même les contribuables.

En ce qui concerne les patentes, les contrôleurs des contributions directes, conformément à l'arrêté des consuls du 15 fructidor an VIII, formeront les tableaux des patentables et établiront la nature de leur commerce, industrie ou profession, ainsi que la valeur locative qui devra servir de base au droit proportionnel.

Les tableaux seront arrêtés par les maires, qui pourront y joindre leurs observations et en conserver un double.

Les contrôleurs les enverront sans délai aux sous-préfets, qui, dans les dix jours, vous les feront passer.

Vous remettrez le tout au directeur des contributions directes, afin qu'il ait à fixer, d'après les lois, le montant de chaque patente.

Si, contre mon attente, et par des considérations étrangères à l'exacte application des lois sur la matière, vous étiez d'avis de ne pas adopter la matrice dressée par le contrôleur, vous m'en informeriez, en me faisant connaître vos motifs, et je statuerais.

Telle était la pièce maîtresse d'où devaient partir les troubles du recensement.

Une circulaire du directeur général des contributions directes du 26 février fixait les mesures d'exécution. Les agents du Trésor étaient informés qu'on devait demander aux impôts existants tout ce qu'ils devaient produire légalement. La circulaire Humann et sa mise en application le 1er avril allaient soulever une protestation, que corsèrent les appels de l'opposition.

Déjà attaqué dans le pays, Humann le fut au sein de la Chambre des députés. Le 12 avril, il subit les assauts des anciens ministres du cabinet du 1er mars, auxquels il avait reproché d'avoir laissé une situation financière fâcheuse. Répliquant à cette attaque, Humann ajouta cette phrase, qui dut faire frémir les prosélytes du régime parlementaire : « Aujourd'hui, messieurs, une longue lutte contre l'Europe n'est possible qu'avec une dictature... » On ne le laissa pas achever. « Une explosion de murmures » se fit entendre sur les bancs de l'opposition, des cris, des exclamations.

Une voix à gauche : « C'est de la politique de contrebande » (rires prolongés). Thiers s'agite sur son banc, interpelle l'orateur. M. Humann continue : « D'abord, pour faire la guerre à l'Europe, il faudrait une énergie... » On le coupe encore : « Que vous n'avez pas », crie-t-on à gauche. Mais Humann, toujours digne, achève son intervention : « J'ai été amené ici pour remplir un devoir et, à défaut d'autre chose, le sentiment de ma conscience me protège contre d'injustes attaques. »

Cet incident de séance, ce tumulte rapide est bien intéressant à noter ; il donne de la tradition et de la race, s'il est permis de s'exprimer ainsi, à nos débats parlementaires contemporains. Mais il apporte à la personnalité de Humann un trait de plus : Alsacien, autoritaire, ayant de l'esprit de décision, il aimait les caractères bien trempés. Il trouvait en Napoléon l'incarnation du monarque énergique et volon-

taire qu'il rêvait et dont le gouvernement serait personnel. Il regrettait une époque où les discussions sans fin du législatif n'arrêtaient pas dans leur besogne les responsables de la marche de l'État. Déjà se perdaient dans des efforts qui dépassaient de beaucoup les résultats obtenus l'activité, l'énergie et la valeur des hommes au pouvoir.

On devine que l'opposition s'empara de l'idée lancée par Humann à la tribune. La presse livra en pâture à ses lecteurs cette profession de foi, qui ne manquait pas de surprendre dans la bouche d'un ministre de Louis-Philippe. « Rien n'a été dit à la tribune qui blesse plus le sentiment national, et qui soit en même temps plus injurieux pour le gouvernement représentatif », écrivait le *Constitutionnel* du 13 avril 1841. « ... L'Europe entend tout ce qui se dit chez nous et, si elle pouvait croire que M. le ministre des Finances a exprimé une opinion générale, elle aurait de nous une bien pauvre idée... »

Au moment où se produisait cette escarmouche, la presse s'inquiétait, et ses lecteurs à sa suite, de ce recensement, qui était sorti « tout armé du cerveau de M. Humann », « le Necker alsacien ». Peu à peu, le tour se précisait. L'aubaine est trop bonne pour les partis d'opposition ; ils ne la lâcheront qu'après en avoir exprimé tout le suc !

M. Humann ne veut ni élever les tarifs ni établir de taxes nouvelles, et il croit obtenir par le zèle des agents du fisc les 150 millions qui manquent au budget des recettes..., constate le *Constitutionnel* du 11 avril. Nous conviendrons sans peine que, si on pouvait supprimer la contrebande et les fraudes de tous genres d'un seul coup, si on pouvait atteindre tous les objets qui échappent à la perception, on gagnerait une quinzaine de millions par an. Or, ce n'est pas avec une pareille somme qu'on couvrirait des déficits de 150 et de 200 millions. Que M. Humann renonce à de pareilles illusions et qu'il cherche plutôt un accroissement du revenu dans les facilités qu'on accordera à l'industrie, au commerce et au travail en général... Cela vaudra mieux que des réformes fiscales qu'on se propose d'appliquer et qui ne feraient qu'inquiéter les populations.

La *Gazette de France*, légitimiste, attaqua, de son côté, avec habileté :

Nous voilà loin du progrès dont le libéralisme avait flatté les populations, écrit-elle le 19 mai 1841. Attaquer le petit commerce et la petite industrie par les patentes ; forcer de murer le jour des habitations les plus humbles par l'impôt des portes et fenêtres ; provoquer par l'accroissement de la contribution mobilière la démolition ou l'abandon des habitations devenues onéreuses ; décourager les entreprises de construction en montrant les harpies du fisc prêtes à s'abattre sur tous les toits, à pénétrer dans tous les

foyers, c'est là un système capable de faire déserter le plus beau pays du monde...

Et voilà que tout d'un coup l'offensive se déclenche contre les formes « dures et inquisitoriales » du projet Humann et les vexations qu'il comporte. On parle de « l'artillerie fiscale » du ministre des Finances, de « cette effroyable invasion du fisc dans la commune », de « cette dépossession à force ouverte du droit municipal » qui n'est que « de l'improbité et de la démence ». On montre dans tous les départements les employés « ... occupés à rechercher la matière imposable jusque dans le réduit du plus pauvre artisan ». On crie à qui veut l'entendre que « l'esprit de la liste civile est passé dans le gouvernement et dans l'administration de l'État » pour noyer dans la même impopularité le roi et ses ministres.

Pour briser l'harmonie du cabinet, le *National* montre Humann impatient de secouer la morgue de Guizot et cependant incapable de prendre la décision qui le libérerait. « M. Humann est au doctrinaire ce que le douanier est à la contrebande. Il y a pourtant, comme on sait, des accommodements avec les douaniers, et c'est pour cela sans doute que le rigide M. Humann garde encore le portefeuille des finances. » Le *National* du 18 mai allait plus loin, quand il attaquait Humann dans son esprit de justice fiscale. Ce « dogue enchaîné près d'un coffre-fort et qui croit avoir sauvé l'État parce qu'il aboie chaque fois qu'on en approche » n'a « qu'un puritanisme d'emprunt ». Il « a toute la dureté d'un chiffre pour les contribuables en général », mais il coquette avec les banquiers et est plein d'indulgence pour la compagnie des chemins de fer de la rive gauche à Versailles. En 1839, l'État lui consentit un prêt de 100 millions à 4 %. Mais, comme Humann ne veut pas faire une peine même légère au banquier Fould, qui préside à ses destinées, il ne s'inquiète pas de lui faire payer les 300,000 francs d'intérêts qui doivent être versés le 1er juillet 1841. « M. Humann », écrivait-il encore le 1er juin 1841, « a la prétention d'être un honnête homme parce qu'il a l'accent alsacien[1]... ; il est temps que cette honnêteté fabuleuse de M. Humann soit envisagée sous son vrai jour. » Or, précisément, il venait de faire des nominations qui prêtaient au scandale. Il avait pourvu à trois postes de finances en nommant le neveu de Guizot, celui de l'amiral Duperré, ministre de la Marine, et un des siens, le clerc de notaire Klein. Le moment était mal choisi pour substituer le

1. Le mot était de Benjamin Constant.

régime de la faveur à celui de l'avancement fondé sur le mérite. L'opposition sut en alimenter des articles vengeurs : « Placer ses enfants, ses collatéraux, ses neveux, ses amis, les neveux de ses collègues, permettre à ses intimes de ne pas payer ce qu'ils doivent au Trésor ; et puis venir dire à ses employés : imposez cette lucarne du pauvre ; augmentez la patente de cet ouvrier ; surchargez les boissons ; prenez le plus pur des subsistances quotidiennes : voilà le rôle de M. Humann. Il a l'accent alsacien, c'est incontestable ; il a fait sa fortune par la contrebande, c'est très certain. Mais tout cela ne prouvera plus qu'il soit un ministre impartial, intègre et intelligent[1]. »

Humann, voulant frapper toutes les fortunes, avait décidé de soumettre les communautés religieuses elles-mêmes au régime fiscal commun. L'*Univers* s'étonne du geste d'un homme qui « a vécu toute sa vie dans une atmosphère de foi et de piété ». Et la *Quotidienne* : « Allons ! la cabane, le presbytère, l'asile du pauvre, rien n'échappe. » Mais ici le concert se fait plus discordant. Le *National* applaudit à la fiscalité qui atteint les couvents ; le *Constitutionnel* n'y voit que justice : « Quand la France succombe sous le poids de ses charges et est réduite à des emprunts, il serait bien extraordinaire que des établissements qui jouissent du bienfait de l'ordre social ne consentissent pas à supporter leur part des charges communes. »

Encouragé par la presse, le mouvement s'étend. Ici, les vignerons se réunissent ; là, des comités locaux s'organisent. On assiste à un véritable « mouvement municipal ». On accuse Humann d'avoir, « sans s'en douter, fait un grand nombre d'électeurs involontaires qui, dans leur mauvaise humeur, viendront grossir les rangs de l'opposition ». La *Gazette de France* s'en donne à cœur joie. Partout et toujours, la même antienne revient contre « la dictature fiscale » du ministre et sa « rapacité ». Il n'y a pas de doute pour le *Charivari* : « Quand il marche par les rues, vêtu de sa longue redingote et coiffé de son bonnet de soie noire, vous le prendriez pour l'homme au petit manteau lui-même. » Le *Sémaphore* de Marseille ne contestait pas la nécessité du recensement. Mais il se défiait du but fiscal de l'opération. « Lorsqu'on rapproche les instructions qu'il a envoyées aux maires et aux agents de l'administration des finances avec la déclaration faite à la tribune de faire rendre à l'impôt tout ce qu'il peut donner, on doit croire nécessairement que le concours des agents de contributions n'a pas été prescrit dans le seul but de constater d'une manière plus certaine la régularité de l'opération. »

1. *Le National* du 1er juin 1841.

Ainsi, à Marseille comme à Paris ou à Strasbourg, retentissait le même cri de réprobation. Et déjà la menace se levait.

Peut-être, disait en 1830 M. Odilon Barrot, nous faudra-t-il demander à la France son dernier homme et son dernier écu, rappelait la *Gazette du Midi* du 5 juin 1841. M. Humann n'a que faire des hommes ; mais, pour l'argent, la prédiction ne tardera pas à se vérifier, si le pays acceptait docilement les mesures qu'on vient de prescrire aux agents du Trésor. Malheureusement pour lui, ce ministre a compté sans le contribuable ; il a cru pouvoir tordre impunément des bourses déjà pressées jusqu'à siccité ; aux justes plaintes des familles ruinées, il répond en doublant et triplant le fardeau, et voilà que la violence amène la réaction. Le Dauphiné, qui, en 1789, revendiqua le premier le droit imprescriptible de la France de ne payer que des impôts librement votés, vient d'élever encore sa voix et proclamer en faveur du pays un droit non moins réel que le premier, celui de n'être pas imposé au delà de ses forces.

La *Gazette du Midi* voyait dans ce geste « le signal de la lutte qui devait s'engager tôt ou tard entre la loi et le bon plaisir, entre les droits du pays et les exigences d'une position que le pouvoir empire chaque jour ». Certes, en lui-même, le recensement était juste ; mais les procédés étaient mauvais. Pourquoi dépopulariser la mesure en se mettant en hostilité avec les autorités communales? A quoi bon la collaboration des agents du fisc à l'activité des autorités municipales? Pourquoi tant de rigueurs aussi? N'était-il pas exagéré de comprendre dans la dénomination de portes et fenêtres toutes les ouvertures des ateliers, les châssis dormants, les ouvertures dans les toits qui n'éclairaient pas des pièces habitées? A vouloir trop tirer du pays, ne risquait-on pas de l'épuiser, au lieu d'encourager son essor économique? Politique malhabile, faisait écho le *Commerce* du 18 juin 1841.

Le Trésor, sans doute, ne s'alimente que par l'impôt, mais l'impôt, lorsqu'il est comme aujourd'hui, par exemple, un fardeau que le pays supporte à peine, ne peut s'accroître sans danger que par une surexcitation habilement donnée à l'activité du travail national et non par de nouvelles rigueurs fiscales. Si vous voulez que l'industrie, que le commerce, que l'agriculture..., que la propriété de toute nature rendent beaucoup au Trésor, provoquez l'extension des produits des uns, l'augmentation de la valeur de l'autre, au lieu de les amoindrir, car ce sont là les sources où le Trésor, si vous savez les féconder, trouvera toujours une abondante alimentation ; mais ce sont précisément celles que vous desséchez en imposant au pays de nouvelles charges.

Tel était bien l'avis du *Constitutionnel*. Il approuve le recensement

« parce qu'il est légal, parce qu'il conduira à une meilleure répartition des impôts directs et parce qu'il soumettra au droit de patente tous les industriels et commerçants qui y ont échappé jusqu'à présent. Ces mesures intéressent à la fois l'équité et le Trésor. Mais nous ne saurions approuver la prétention de vouloir faire entrer les garnisons comme élément fixe dans la population des villes, pas plus que nous n'admettons l'intervention des employés du fisc dans l'opération du recensement ».

Combien de fois, au cours de ces semaines troublées, la presse, au nom des intérêts matériels menacés, a-t-elle accusé Humann de manquer d'esprit politique ! « Il n'est pas permis à un gouvernement », écrivait encore le *Commerce* du 24 juin, « de se conduire comme un particulier et de compter avec le pays comme le ferait un impitoyable créancier avec ses débiteurs. »

En tout cas, la résistance légale s'organisait et, dans plusieurs centres, l'opposition se leva pour répondre aux mesures fiscales par un refus de payer. De leur côté, les conseils municipaux de bien des communes refusèrent de participer à l'œuvre entreprise par le gouvernement.

* * *

III. L'effort des partis d'opposition est considérable pendant les mois de juillet, d'août et de septembre. Toutes les régions ne sont pas également contaminées. D'après les documents qu'il nous a été donné de consulter, le Sud-Ouest, le Centre et le Nord se sont particulièrement engagés dans la mêlée. L'émeute s'est cristallisée autour de quatre points essentiels : Toulouse, Bordeaux, Clermont et Lille. Ces quatre noms symbolisent la poussée la plus violente et la plus fiévreuse des partis hostiles au gouvernement. Ce qui ne veut pas dire que, dans d'autres régions, le mouvement ait manqué de vigueur et de cohésion.

Toulouse fut le théâtre de troubles graves en juillet. La capitale intellectuelle de l'Aquitaine était un centre républicain fort important. En dépit de la loi contre les associations du 10 avril 1834, les éléments avancés se groupaient en une société secrète, les Égalistes. Ses membres, qui étaient armés, rêvaient de briser le recensement. Ces forces s'appuyaient sur une assemblée communale délibérément hostile aux opérations du fisc. Le commissaire central de police Lenormand, qui n'ignorait rien de l'existence de la société, avait évité d'en informer le procureur du roi, se faisant ainsi le complice des désordres qui allaient éclater. Enfin, le préfet Floret lui-même réprouvait les mesures ordon-

nées par le gouvernement. Il aurait pu démissionner ; il préféra attendre une révocation qui ne tarda pas, mais mit le feu aux poudres. A peine était-il remplacé par le directeur de la Sûreté générale Mahul que l'administration municipale démissionna par solidarité, le 3 juillet 1841. Nous sommes à l'aube d'événements regrettables. Le dimanche 4, le préfet révoqué eut les honneurs d'une sérénade donnée par l'orchestre du théâtre ; son successeur arriva au moment où se faisaient entendre les derniers vivats. Le 5, Mahul inaugure son administration en ordonnant la reprise du recensement. L'agitation grandit ; les attroupements se forment ; les cris hostiles s'élèvent. Par bonheur, la pluie qui s'est mise à tomber disperse les manifestants. Le même jour, la municipalité est remplacée par une administration provisoire, comprenant Arzac, propriétaire de l'*Utilitaire*, Gasc, avocat, Roaldès, agent de change. L'*Utilitaire* ne paraissait que deux fois par semaine, le mercredi et le dimanche. Désormais, il se transforme en un journal politique ; son format s'agrandit. Il attaque Mahul et le procureur général Plougoulm.

Le 6, des rassemblements considérables, estimés à deux ou trois mille individus, ont lieu sur la place Saint-Étienne, devant la préfecture. Des cris menaçants en partent : « A bas Mahul ! A bas la gendarmerie ! Allons brûler la caserne de gendarmerie ! » La troupe, alertée, arrive ; elle est accueillie à coups de pierre et de pavés. La cavalerie charge. Des maisons, les rebelles jettent les meubles sur les artilleurs à cheval. Les réverbères sont brisés. Aux accents de la *Marseillaise*, des barricades faites de charrettes s'élèvent. De là, les manifestants se portent sur l'hôtel du procureur général, où de nouveaux désordres éclatent.

Le 7, les obsèques du lieutenant général Cassagne, ancien colonel de la garde et conseiller municipal, donnent lieu à un grand concours de peuple. Arzac lance une proclamation à ses concitoyens pour les inviter au calme ; mais il excite les passions en se déclarant solidaire de l'ancienne municipalité. Dans la soirée, vers huit heures, de nouveaux désordres éclatent. L'autorité a fait occuper militairement la place Saint-Étienne, mais les rues voisines sont noires d'une foule hurlante : « A bas Mahul ! A bas le préfet ! Nous n'en voulons pas ! » Des cordes sont tendues à travers les rues pour arrêter les charges de la cavalerie ; des projectiles sont lancés des fenêtres, faisant des blessés dans la troupe et la police. La presse surexcite les esprits, en calomniant la troupe, en exaltant les droits du peuple méconnus. Aussi, le 8, les manifestations continuent-elles. Les rebelles dressent des barricades dans les faubourgs Saint-Étienne et Saint-Aubin ; les chasseurs de Vincennes doivent les prendre d'assaut.

Du 9 au 11, la tranquillité est relative. Il pleut. Chacun reste sur ses positions. Dans le secret, les factieux s'organisent et s'arment. Il est vrai que les opposants font un mauvais sort aux proclamations préfectorales, qui sont lacérées et foulées aux pieds. Les journaux de l'opposition, la *Gazette du Languedoc*, l'*Émancipation*, l'*Utilitaire*, l'*Aspic*, se déchaînent. Le 10, les officiers d'artillerie, piqués au vif, se présentent à la rédaction de l'*Utilitaire* et de l'*Émancipation* et menacent de châtier l'insolence des journalistes. Le dimanche 11, l'agitation renaît avec « une émeute de journalistes ». L'*Utilitaire* et l'*Émancipation* crient à la violation des franchises de la presse et menacent de la force brutale. Deux journaux de théâtre, l'*Aspic* et le *Guetteur*, publient deux lithographies insolentes : la première représente un préfet et un procureur général à la potence ; c'est l'*émeute à Bagdad*. La seconde, un Savoyard qui fait danser deux marmottes, bien entendu le préfet et le procureur général. Dans les rues, les soldats isolés sont insultés. Sur la place du Capitole, un détachement de chasseurs qui passe est accueilli par une bordée de sifflets et des huées.

Jusque-là, les troubles semblaient manquer de direction. Mais, le 12, la situation change. Vers une heure de l'après-midi, les ateliers se vident de leurs ouvriers, qui se rassemblent dans les quartiers Saint-Aubin, Saint-Étienne et de l'Esplanade. Les barricades se forment à la porte Saint-Étienne, rue d'Astorg. Autour de la préfecture, les toits se garnissent de manifestants. De leur côté, les troupes occupent le clocher de Saint-Étienne et le toit de l'hôtel de France. En vain les charges de cavalerie se multiplient-elles pour dégager l'accès de la préfecture, but des tentatives des rebelles. Les chasseurs à pied, débordés, doivent croiser la baïonnette ; un manifestant qui cherche à les désarmer est blessé à mort. L'exaspération atteint alors à son comble. A la demande de la municipalité provisoire, le préfet investit la garde seule du soin de veiller à la sécurité de la ville. C'est une abdication. Le rappel est battu ; la garde nationale prend à son tour position. Un moment, l'agitation semble s'apaiser. Mais le soir l'émeute se porte sur l'hôtel du procureur général, puis sur la prison. Les rebelles demandent à grands cris la mise en liberté de sept individus arrêtés. Le poste ne peut empêcher que la première porte ne soit enfoncée. Arzac, à son tour, invite — en vain — le procureur du roi à libérer les détenus politiques. La mesure n'est prise que le lendemain 13, sous caution.

La situation est toujours très grave. Pour éviter des conflits plus violents que ceux des jours précédents, les troupes restent consignées dans leur quartier ; seule la garde occupe les points dangereux. Mais

l'exaspération ne se calme pas. Dès le matin, à Toulouse et dans les environs, le télégraphe est brisé. Les manifestations se renouvellent contre le préfet, qui décide de quitter la ville. Sur la place Saint-Étienne, la foule allume un feu de joie sur lequel une effigie de Mahul est brûlée. Ce n'est pas encore assez. Armée de sabres, de piques, de baïonnettes, la foule débouche sur les allées Lafayette en poussant des cris de mort contre Plougoulm. Par bonheur pour le procureur général, Roaldès et quelques officiers de la garde facilitent son évasion par une porte dérobée. Réfugié dans une maison voisine, le procureur s'enfuira nuitamment sous l'uniforme d'un garde national. Le rassemblement s'était dissipé dès qu'il avait constaté l'absence du magistrat.

Le 14, la situation est délicate. Des obsèques solennelles sont faites à l'émeutier tué dans l'affaire du 12. Le cercueil est porté à bras par des ouvriers, tandis que d'autres défilent, une branche de cyprès ou de saule pleureur à la main. Mais la grande période d'agitation est passée. L'ordre matériel se rétablit ; les barricades disparaissent le 15. Le 16, la garde partage les postes avec la troupe. L'ordre moral reste troublé cependant. Déterminé à agir sévèrement, le gouvernement décide d'envoyer à Toulouse, avec des pouvoirs extraordinaires, le conseiller d'État Maurice Duval. Des troupes considérables sont acheminées sur Toulouse ; le préfet du Gers, Bochet, « l'une des lampes astrales du système préfectoral », est nommé provisoirement à la préfecture du Lot-et-Garonne. Aux dires du *Charivari* du 24 juillet 1841, son séjour y fut « typographique », tant il fit de proclamations. Duval arrive le 18 au soir. L'attitude du général Saint-Michel avait été équivoque et sans énergie. Sur le rapport du maréchal Soult, une ordonnance royale du 18 juillet le releva de ses fonctions. Le lieutenant général Rulhière le remplaça. Plougoulm, dont la position est intenable, fut remplacé par Nicias Gaillard, procureur général à la Cour d'appel de Metz, qui fut installé le 27.

Les manifestations ne sont pas finies. Le 28 juillet, après la cérémonie en l'honneur des journées révolutionnaires de 1830, un millier de manifestants, parmi lesquels des officiers de la garde, défilent jusqu'au Capitole aux cris de : « Vive Arzac! Vive le Conseil municipal! » Maurice Duval ne se laisse pas intimider. Par ordonnances royales, la garde nationale et le conseil municipal sont dissous. Cette nouvelle est connue à Toulouse le 30 juillet. L'administration municipale provisoire croit devoir protester et se déclarer en permanence. Sa résistance est vaine. Duval fait entrer en fonction sur le champ une nouvelle administration provisoire qu'il a choisie. La garde est désarmée.

Mais la reprise des opérations du recensement manque de sonner de nouveau le rassemblement des fauteurs de troubles. L'*Émancipation* et l'*Utilitaire* attaquent à nouveau et excitent la population à la désobéissance aux lois. Le 15, l'*Utilitaire* écrit : « La persistance insensée du gouvernement pourrait le conduire très loin ; souvent les révolutions ont eu des causes bien moins importantes que celle qui naît de l'irritation universelle qu'excite le mode nouveau adopté pour le recensement. » Il donne des conseils pour résister : « De quelle nature doit être la violence dont ils [les habitants] sont en droit d'user contre la violence de cette mesure inqualifiable de M. Humann. »

Le 16, jour fixé pour la reprise du recensement, les rassemblements tumultueux obligent les autorités à arrêter les opérations. Duval décide alors de faire appliquer la loi sur les attroupements. En peu d'instants, les troupes occupent toutes les places ; des canons sont pointés sur plusieurs points. Le recensement recommence sous la protection de détachements armés. D'ailleurs, les portes se ferment dès qu'arrivent les agents du fisc, qui se contentent de prendre des notes dans la rue. Le soir, entre 6 et 7 heures, les habitués des cafés sur le Capitole huent la troupe qui passe. Pour éviter de nouveaux malheurs, les lieux publics sont évacués. Le 18, l'*Utilitaire* et l'*Émancipation* sont saisis.

Le ministre de la Justice distingua deux sortes de fauteurs de troubles : les gérants de journaux, qu'il fit poursuivre pour attentat contre la sûreté publique ; quelques membres du Conseil municipal qui avaient entretenu la révolte, Arzac en particulier, lequel avait armé les émeutiers. Des mandats d'amener sont lancés contre les gérants de l'*Utilitaire*, de l'*Émancipation*, de l'*Aspic* et de la *Gazette du Languedoc*. Les arrestations se multiplient. Arzac, Gasc et Roaldès sont poursuivis en vertu de l'article 197 du Code pénal. Mais, frondeur, le 22, le barreau de Toulouse élit Gasc comme bâtonnier : hommage à l'homme de l'opposition. Gasc annonce dans son remerciement qu'il démissionnera dès l'affaire finie. Le maire démissionnaire Perpessac, avocat de nom, est élu membre du conseil de discipline de l'Ordre. Le barreau de Pau lui-même est alerté ; il a la sagesse de refuser son adhésion au mouvement.

Ainsi, le recensement avait servi de prétexte aux agitations conjuguées du républicanisme et du carlisme. Les troubles de Toulouse sont le point de départ de manifestations dans tout le pays.

A Albi, le parti d'opposition se déclare solidaire des mouvements de Toulouse. Les 19, 20 et 21, des attroupements se forment ; les gamins, qui ont joué leur rôle dans les désordres de la période 1830-1848, ne

manquent pas à cette manifestation. Ils ont l'art de faire du bruit, d'user du sifflet. Les Albigeois chantent la *Marseillaise*, la *Parisienne;* ils crient : « A bas Mahul ! A bas Humann ! Vivent les Toulousains ! » Tout l'arrondissement est agité. Au bourg de Réalmont, le 25 juillet, un habitant suspend devant sa porte un mannequin représentant Humann, avec une sorte de tableau où figurent Soult, Guizot et Mahul, et, au-dessus, l'incription : « Condamnation de Humann et de ses complices. »

Le 15 juillet, à Montpellier, le départ du 2e de ligne pour Toulouse cause de l'agitation. De nombreux citoyens, des étudiants en médecine exhortent les soldats à ne pas faire feu sur les Toulousains. A Auch, un mouvement insurrectionnel se déclare pour empêcher le régiment de chasseurs qui y cantonne de gagner Toulouse. Dans la nuit du 18 au 19 juillet, les rebelles dressent des barricades près des ponts et au carrefour des routes. Ils brisent les réverbères, lapident le général commandant le département, les adjoints, le commissaire de police, poussent des cris hostiles à l'adresse du colonel des chasseurs. Ils appellent « Aux armes ! Aux armes ! » Le journal local, le *Pays*, ajoute à la confusion des esprits en publiant, les 10, 15 et 20 juillet, des articles « inconvenants ». A Vic-Fezensac, le maire, qui fait fonction de sous-intendant, préfère s'absenter plutôt que d'accorder à un bataillon qui gagne Toulouse les moyens nécessaires au transport des malades et des bagages.

A Nîmes, à l'occasion de la Saint-Henri, les 14 et 15 juillet, les carlistes tirent des coups de pistolet, font partir des pétards dans les cours et les jardins et entendre de nombreux : « Vive Henri V ! » La présence des réfugiés espagnols carlistes ajoute aux manifestations des factions ameutées contre le recensement.

A Cahors et dans l'arrondissement rural, les carlistes ont provoqué un violent mouvement d'opinion. Dans les nuits du 16 au 17 et du 19 au 20 juillet, les murs de la ville se couvrent de placards séditieux. « Nos regards se sont portés vers l'exil », dit l'un d'eux. « Ne serait-ce que chez nous que le fisc ne trouverait aucune résistance à ses exigences? » dit l'autre. Et de se terminer par les cris de : « Vive Henri V ! Pas de recensement ! » Dans la soirée du 20, ouvriers, élèves externes du collège, jeunes gens défilent dans les rues en poussant des cris hostiles.

A Figeac, le 25 juillet, au cours d'un banquet réformiste, les convives entonnent la *Marseillaise* et le *Chant du départ.*

A Perpignan, il y a plus d'inquiétude que de véritable agitation. Sous la direction du relieur Artus, président du comité pour la réforme

électorale, une grande manifestation a lieu le 14 juillet au soir. Un cortège d'ouvriers, de jeunes gens et d'enfants traverse la ville en chantant la *Marseillaise* et en criant : « Vive la République ! » Le dimanche 18, dans la soirée, l'agitation reprend. Aux objurgations du commissaire de police, les manifestants ripostent par le refrain : *Plutôt la mort que l'esclavage !* L'autorité, dans la crainte d'être débordée, met sous les armes deux compagnies de fantassins.

A Angers, dans la nuit du 27 au 28 juillet, les murs se couvrent de placards hostiles au recensement.

Braves Angevins, dit l'un d'eux, nous allons célébrer l'anniversaire de notre glorieuse révolution, nous allons la célébrer en l'honneur des braves qui sont morts pour conquérir des libertés que nous n'avons plus ! Mais il est temps de nous lever comme un seul homme pour chasser les tyrans qui nous oppriment et nous désunissent. Nous avons tout souffert en silence, et bientôt de la souveraineté conquise en juillet par le peuple... il ne nous restera plus que le souvenir. Tous les moyens d'oppression sont bons à ce gouvernement tyrannique ; à Paris, il fait construire des bastilles pour mitrailler [le] peuple et brûler la ville. Il n'est si futile chose qui ne soit un [prétex]te pour dissoudre la garde nationale et confier la force publique [à l'ar]mée. Bientôt nous verrons dans nos murs les agents des mesures fiscales [de] l'infâme Humann qui viendront violer notre domicile pour [dou]bler nos impôts. Eh quoi ! les souffrirons-nous ! Non ! Il nous est permis de [re]pousser par la force ce qu'ils doivent exécuter par la violence. Nous ferons comme les Toulousains ; et les braves soldats du 30e ne tireront pas sur nous, parce qu'ils ont déjà reconnu que ce sont leurs droits et les nôtres que nous voulons défendre ; ils ont reconnu aussi que, quand un gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. Aux armes donc, citoyens, et chassons nos bourreaux ! A bas Philippe ! A bas les ministres de l'étranger ! A bas les traîtres ! Vive la Réforme ! Vive la liberté, l'égalité et la fraternité !

Cependant, les opérations du recensement ne commenceront que le 28 septembre et le maire accompagnera les agents du fisc.

Au Mans, en dépit du maire, Trouvé-Chauvel, qui s'élève contre « une fiscalité aveugle », et de son journal, le *Courrier de la Sarthe*, le recensement a lieu sans difficulté à compter du 29 juillet.

Dans l'Est, à Strasbourg, il y eut plus d'agitation dans les esprits que de troubles dans les rues. Le 4 juin, le *Courrier du Bas-Rhin*, journal de l'opposition radicale, se prit à fulminer contre un système qui substituait la résidence de fait au domicile de droit et comptait comme habitants d'une ville les élèves des collèges, les soldats et les prison-

niers. Le 19, il lança cette affirmation, qui valait provocation : les gouvernements qui agissent par la fiscalité soulèvent toujours contre eux l'esprit public. Le 23, le Conseil municipal déclara, à l'unanimité, les opérations des agents du fisc illégales et attentatoires à son autorité. Le préfet cassa cette délibération le 29. Les opérations du recensement avaient été suspendues. Elles reprirent le 15 juillet, en dépit de l'attitude équivoque du maire, Frédéric Schutzenberger, qui faisait chorus avec l'opposition dès que les intérêts locaux étaient menacés. Le procureur général de Colmar, Parès, avait jugé bon, étant donné l'atmosphère troublée, de s'installer à Strasbourg. Mais le recensement ne rencontra pas de sérieuse résistance : deux refus à peine.

Dans le Sud-Est, Marseille, dont dépendait la tranquillité de l'ancienne Provence, ne bouge pas. « Le recensement s'y opère paisiblement et d'une manière presque inaperçue. » 103 communes des Bouches-du-Rhône reconnaissent la légalité des opérations ; trois seulement font exception.

* * *

En vain, le 9 août, Humann essaie-t-il de justifier sa politique dans une nouvelle circulaire aux préfets. Il distingue les deux opérations que les opposants se plaisent à confondre : la confection des matrices et la répartition individuelle des contributions dans les communes, le perfectionnement de l'assiette et de la répartition des contributions directes. Dans le premier cas, l'Administration des finances se fait l'auxiliaire des administrations locales et des répartiteurs pour la répartition individuelle des contingents communaux. Dans le second, elle agit par elle-même pour recueillir tous les éléments qui peuvent servir à éclairer la répartition des degrés supérieurs. Le recensement permettrait d'éclairer les Chambres sur les possibilités fiscales du pays, d'accroître le revenu de l'État et d'alléger les charges publiques de chacun en assujétissant ceux qui jusque-là échappaient à l'impôt.

Le désordre s'étendit tout au long du mois. La résistance fut inaugurée le 2, à Libourne, par une opposition tumultueuse. Le maire, David, ancien avoué, refuse son concours ; la foule lapide le contrôleur des contributions. Dans la nuit du 3, les portes de la sous-préfecture, des tribunaux civil et de commerce se couvrent de menaces et d'apostrophes séditieuses : « A bas Louis-Philippe ! A bas le gouvernement ! A bas les tyrans ! Mort à l'inspecteur ! »

A Sainte-Livrade, le 8 août au soir, l'émeute se déclenche dans les

mêmes formes, aux cris de : « Vive la République ! » Le 9, au son du tocsin, des centaines de paysans accourent des villages voisins. Les autorités sont débordées ; les insurgés s'emparent des armes de la garde qui sont déposées à la maison commune. Le 11, des barricades sont élevées. A la nouvelle de ces désordres, des troubles éclatent à Villeneuve-sur-Lot. Déjà, à la fin juillet, la présence du lieutenant général de Saint-Michel dans la ville avait causé une certaine agitation : sérénade, illuminations, chants patriotiques, transparents allégoriques représentant un général tendant la main à un homme du peuple. Le 11 août, la situation est autrement sérieuse. Des barricades sont formées aux deux extrémités du pont qui unit les rives du Lot ; une autre barre la cour de la sous-préfecture. Les insurgés veulent prendre comme otages le sous-préfet, le président du tribunal, le procureur du roi. Le sous-préfet doit s'enfuir sous la protection de la troupe. Le tocsin sonne. Les paysans accourent en armes. La garde pose pour condition de son intervention le maintien des barricades. Pendant deux jours, la circulation est arrêtée. Les gendarmes ne peuvent porter les dépêches qui leur sont confiées. Pour rétablir l'ordre, l'autorité envoie onze compagnies de ligne et un détachement de gendarmerie. Alors, les paysans font une nouvelle tentative contre Villeneuve. Accourus en masse, ils ont la sagesse de déposer les armes avant d'entrer en ville. Là, sentant l'inutilité de leurs efforts, ils se décident à regagner leurs terres sans avoir causé de troubles.

A Agen, le 12 au soir, des rassemblements se forment aux accents de la *Marseillaise* pour aller faire un charivari au préfet. Les rues sont coupées de barricades ; la troupe, alertée, doit charger après les sommations d'usage. Le 13, la situation est aussi grave ; la troupe, accueillie par des pierres, charge encore les manifestants. Cependant, le 17, le Conseil municipal approuve les opérations du recensement.

A Livinhac, le 9, au son du tocsin, se forment des attroupements de femmes, d'enfants et d'ouvriers des écluses du Lot. En vain, le curé essaie-t-il d'enfoncer avec un marteau la porte qui conduit au clocher, afin d'arrêter la sonnerie. Le tocsin se fait entendre de 10 heures du matin à 6 heures du soir. Les ouvriers de Decazeville accourent très surexcités, occupent la rue, tiennent des propos insensés, parlent de couper en morceaux le contrôleur des contributions, insultent le curé, jugé trop gouvernemental. Les rebelles avaient été mal renseignés : ils confondaient le travail annuel des mutations en cours avec le recensement. Des bruits ridicules avaient surpris leur bonne foi. N'avait-on pas raconté qu'avec les impôts nouveaux ils paieraient 0 fr. 50 pour

une poule, 40 francs pour un bœuf, que les domestiques agricoles devraient verser à l'État le quart ou le cinquième de leurs gages, qu'une partie du linge des familles serait saisie? Il fallut que le sous-préfet mît les choses au point dans une proclamation pour que le bon sens l'emportât et que les opérations du recensement pussent avoir lieu sans difficulté.

Dans la soirée du 10 août, à Mauriac, un charivari est donné aux membres du Conseil municipal qui s'étaient opposés aux protestations contre le recensement. Quelques ouvriers dirigeaient le rassemblement, composé surtout de femmes et d'enfants. Un groupe de jeunes gens parcourt la ville en criant : « A bas Humann ! » A Ussel, le recensement, commencé le 11, doit être suspendu le 13, devant l'attitude de la population. Les opérations reprennent le 20, après les explications fournies par le préfet, accouru avec de la gendarmerie.

A Céret, les 11, 12 et 13, les troubles sont si graves que les troupes du 15e léger sont alertées. Les rebelles résistent, lapident les soldats, refusent d'obéir aux sommations. Le lieutenant de gendarmerie est frappé d'un coup de poignard. L'ordre n'est rétabli que le 14, lorsque quatre compagnies venues de Perpignan occupent la ville. Le recensement peut avoir lieu, mais l'agitation des esprits persiste.

Dans cette suite de violences, Bordeaux tient une place d'honneur. L'attitude du Conseil municipal, favorable au recensement, provoque du mécontentement. Le jeudi 12 août, dans la soirée, des attroupements se forment sur la place de la Comédie ; des troubles éclatent dans le théâtre. Les maisons du maire, D. Johnston, et des adjoints sont menacées ; les vitres volent en éclats. La troupe est alertée pour disperser les manifestants. Le 13, les désordres s'aggravent. Au chant de la *Marseillaise*, un cortège parcourt le cours de l'Intendance, puis, armé de barres de bois ramassées sur les quais, se porte sur la maison de l'adjoint Curé, que les plus surexcités essaient d'envahir. Sur le cours de l'Intendance et le cours d'Albret, lanternes et becs de gaz subissent le contre-coup de leur colère. A hauteur du domicile de l'avocat Lacoste, conseiller municipal et rapporteur de la commission du recensement, le vacarme éclate ; au milieu des sifflets et des cris, des énergumènes jettent des pavés dans les fenêtres. La basse classe, qui est sortie de ses quartiers, se prépare au pillage. Le 14, les alentours du grand théâtre sont le siège de nouvelles manifestations. En vain le maire a-t-il lancé une proclamation pour rappeler au bon ordre ses concitoyens. Formés d'ouvriers cordonniers, chapeliers, tailleurs, de marins, les attroupements résistent aux sommations de la force légale. En vain aussi, le

rappel de la garde est-il battu. A peine quelques officiers croient-ils (leur devoir d'y répondre. Le 15, la situation paraît s'améliorer. L gardes nationaux se décident peu à peu à se montrer. Ils seront 500 lendemain. Une nouvelle proclamation du maire, qui explique le rece sement et ses heureux résultats en matière d'imposition, ramène enf le calme.

A Cahors, le recensement, commencé le 12 août, est interrompu au sitôt par des manifestations de femmes, de jeunes gens et d'enfan qui lapident maire et contrôleur. Les opérations ne reprennent que 14, grâce à la présence d'un demi-bataillon d'infanterie. Mais bo nombre de maisons restent fermées.

A Narbonne, républicains et légitimistes ne réussissent pas à obt nir un vote favorable du Conseil municipal. A Béziers, les opératior commencent le 26 août au milieu d'une grande agitation. La plupa des maisons restent fermées. Le curé de Saint-Nazaire, plusieurs cor seillers municipaux donnent le mauvais exemple. L'évêque juge bo de blâmer son subordonné : même dans le doute, lui écrit-il le 30, « c'es au gouvernement qu'appartient la présomption de la légalité et d droit ». Le recensement s'achève au début de septembre, sans qu'il ait eu de collision grave.

A Villefranche, en dépit de l'obstruction du Conseil municipal, le opérations ont lieu le 30. Les maisons s'ouvrent presque toutes : le pre mier jour, sur 130, 5 seulement restent closes ; le lendemain, 7 sur 187 Sans doute, dans la soirée, il y a du bruit ; ouvriers et jeunes gens inju rient le maire, mais le recensement se poursuit.

A Niort, comme à Poitiers, le Conseil municipal est défavorable a recensement. Dans la ville comme dans les campagnes, les bruits le plus fantaisistes circulent. Le 16 août, des placards parlent de la hui tième plaie d'Égypte. Le 20 commence le recensement. Mais, dè 11 heures, la manifestation va son train, menée surtout par des gamin de treize à seize ans. Armés de fruits, de légumes, de pierres aussi, le manifestants s'en donnent à cœur joie dans la rue des Halles, où opèren les agents du fisc. La gendarmerie, puis les voltigeurs interviennent Le recensement se poursuit. Mais la résistance passive se généralise le jours suivants. Les habitants de la rue Saint-Jean, par exemple, se postent sur le pas de leurs portes et en défendent l'accès.

Ce sont aussi des placards séditieux qui sont apposés aux portes de la mairie et de la ville de Saint-Maixent, le 23 août. « Plus d'impôts ! Guerre aux tyrans ! Aux armes, citoyens ! », y peut-on lire. A Saint-Jean-d'Angély, ceux qui ont été affichés dans la nuit du 25 au 26 août

parlent de « coup d'État fiscal » et prêchent la résistance passive. Les opérations, commencées le 13 septembre, se poursuivront dans le calme.

A Périgueux, sur 1,662 maisons recensées, du 1er au 26 août, on ne compte que vingt-deux refus d'ouvrir, provenant des chefs des partis républicain et carliste. A Angoulême, le Conseil municipal se contente d'exprimer le vœu que les impôts ne soient pas relevés.

A Tulle, les malveillants racontaient que désormais le fisc frapperait le mobilier et le linge. Un tarif circulait : une chaise, 1 franc par an ; une armoire, 10 francs ; douze draps, 6 francs ; douze chemises, 6 francs ; douze paires de bas, 4 francs ; une couverture, 3 francs. Les femmes qui accoucheraient d'une fille, 20 francs ; d'un garçon, 1 franc. Le bruit court aussi que les ouvriers ont l'intention de s'emparer d'un magasin de poudre. Le Conseil municipal donne l'exemple de l'opposition. Aussi le général commandant la 19e division militaire décide-t-il de renforcer le détachement d'infanterie de Tulle d'une compagnie du 16e léger de Clermont, qui rejoint sa nouvelle garnison le 26 août.

A Lentillac, à la fin d'août, les propriétaires eux-mêmes organisent le désordre contre le recensement. A Saint-Martin-de-Vers, à la suite de l'arrestation d'agitateurs par la troupe, 200 personnes prennent les armes au son du tocsin pour délivrer les prisonniers. A Aubusson, les opérations sont suspendues du 13 au 16 août. A Limoges, le 30 août au soir, la population proteste contre l'attitude du Conseil général, qui a approuvé le recensement, en donnant un charivari à Bourdeau, pair de France et président du Conseil général, Dumont Saint-Priest, procureur général et vice-président, Maraud, maire de la ville. Le 31, il faut qu'un escadron de chasseurs, placé sous le commandement du général commandant du département, charge pour dissiper les attroupements. Il y a aussi de l'agitation à Châtellerault, à Najac (Aveyron), à Lussac (Gironde), où le greffier de la justice de paix refuse l'accès de sa maison.

Dans le Sud-Est, nous enregistrons également des troubles. A Gap, le 22 août, au cours d'une manifestation dirigée par des citoyens de la meilleure société, un coup de feu est tiré sur le maire. A la reprise du recensement, le 1er septembre, la troupe occupe la ville. Cependant, le calme est rompu le 3 au soir. Le 4, à la vue du commissaire de police, qui conduit une patrouille, on crie : « Aux prisons ! Ramassez des pierres ! » Mais le recensement s'achève, sans autre incident, le 7. A Vizille, quelques meneurs préparaient la résistance. Le 26 août, une perquisition chez l'instituteur Avril permet de saisir des fusils, des munitions, des sabres, des poignards, des pamphlets politiques. Avril est

arrêté avec son frère. L'autre instituteur, Thévenet, préfère s'enfuir. A Voiron, le 29, d'un attroupement de cinq à six cents personnes partent des cris de : « Vive la République ! A bas le roi ! A bas le recensement ! » Le 30, à La Tronche, le mouvement de rébellion est dirigé par des meneurs « à l'accent provençal ». Les opérations de recensement commencent au milieu des cris et des huées. Le maire et le contrôleur doivent se retirer. Il faut l'arrivée des troupes pour que les opérations reprennent et que la surexcitation des cortèges de femmes et d'enfants s'apaise. Le contrôleur a terminé le 1er septembre. A Embrun, les habitants se contentent de cacher leur linge et leurs effets dans les bois.

Dans l'Ouest, Caen est un centre radical, et le Conseil municipal a signé une protestation contre le recensement. Aussi les opposants profitent-ils de la présence de Guizot, membre du Conseil général du Calvados, pour provoquer des désordres. Le 23 août, au cours d'un dîner offert par le préfet aux membres du Conseil général, plusieurs centaines de manifestants viennent crier sous les fenêtres : « A bas Guizot ! A bas le recensement ! A bas l'homme de Gand ! Guizot à la potence ! » La troupe disperse les agitateurs ; mais le lendemain les cris reprennent de plus belle. Les chants de la *Marseillaise* et du *Ça ira* se croisent avec les : « A bas Louis-Philippe ! A bas le 55e ! » Les vitres de la salle de spectacle sont brisées, tandis qu'on acclame le rédacteur en chef du *Haro*, journal républicain local.

Dans la région du Nord, l'agitation fut très vive.

A Lille, à la suite de l'affaire de Toulouse, une certaine agitation s'était dessinée dès la fin du mois de juillet. Elle était encouragée par les journaux locaux, comme l'*Écho du Nord*, et par la presse de Paris, en particulier par l'*Atelier, journal des ouvriers*. Lille avait un groupe carliste, un parti républicain, mais aussi un autre parti qui, pour ne pas être hostile à la dynastie, n'en manifestait pas moins des sentiments d'aigreur. Ce parti, le plus nombreux, était le plus dangereux.

Le 27 juillet, une vingtaine de personnes se rendirent à la citadelle pour féliciter le général Bourjolly, qui venait d'y être mis aux arrêts ; elles se heurtèrent à une porte fermée et se dispersèrent sans désordre.

Dans une entrevue avec le préfet, le 30, le maire et le premier adjoint annoncèrent que l'autorité municipale refusait son concours aux opérations du recensement. Ils jugeaient peu digne d'elle l'assistance passive d'un représentant de la mairie aux côtés de l'agent du fisc. Le maire proposait une solution intermédiaire, que le ministre des Finances repoussa : à côté du recensement officiel, il serait procédé à un recensement purement municipal, qui permettrait de redresser, s'il y

avait lieu, les inexactitudes ou les exagérations du premier. La discussion entre la préfecture et la mairie se prolongea dans les premiers jours d'août. Le maire resta intransigeant.

Les esprits continuaient à s'échauffer. Dans la nuit du 8 au 9 août, la police arrête le sieur Bernard, tapissier à Roubaix, qui cherche à embaucher des individus pour une émeute contre le recensement : « Nous ferons ici comme à Toulouse ; nous chasserons le préfet et le maire. » Des pétitions circulent qui se couvrent de signatures. Dans les cafés, les propos vont bon train. Un certain Bianchi, fils d'Italien, se démène fort. La presse appuie tout ce mouvement. La *Gazette de Flandre et d'Artois, journal des intérêts communaux*, publie de longs articles de protestation et ouvre ses colonnes, par exemple, au citoyen Bayart-Dewitte, conseiller municipal de Mouveaux, qui a lu, à l'assemblée municipale, une proposition hostile au recensement. Sans doute, elle a été repoussée par huit voix contre deux ; mais la publication de son intervention, assez violente, est un élément de trouble.

Les opérations du recensement sont fixées au 19 août à 9 heures du matin. Le 18, le préfet prend toutes mesures utiles avec le général commandant la 16e division militaire. Le 19, un détachement de 100 hommes occupe le poste de la place d'Armes ; un poste est établi à la préfecture ; dans les casernes, un bataillon de chaque régiment d'infanterie et un piquet de cinquante chevaux se tiennent prêts à marcher. L'*Écho du Nord* publie une chanson de Bianchi, *Dialogue entre un contrôleur des contributions directes et un contribuable*, qui se termine par le refrain : « Non ! Tu n'entreras pas ! »

Le recensement commence à neuf heures et se poursuit jusque vers midi et demi. Le contrôleur principal Paulin, qui est assisté d'un surnuméraire percepteur et de commissaires de police, est suivi d'une foule nombreuse et hostile. Des meneurs, comme Bianchi, Devicq, surveillent le mouvement, se mêlent aux groupes, notent sur un calepin les maisons qui restent fermées. Les gens ont peur. De leur côté, les manifestants, parmi lesquels les bourgeois dominent, crient, poussent des huées. A l'heure du déjeuner, ils font une conduite de Grenoble au contrôleur, s'attroupent devant sa maison, lancent des pierres, chantent la *Marseillaise*. Vers deux heures, la police fait déblayer le terrain. Les insurgés hurlent : « Vive la ligne ! A bas la police ! A bas le recensement ! A bas les rogneurs de portions ! »

Les autorités sont inquiètes. Le lieutenant général invite un escadron du 4e cuirassiers, stationné à Dunkerque, à regagner d'urgence Lille. Le préfet prie le maire de convoquer un bataillon de la garde

nationale pour occuper le poste de l'hôtel de ville. Comme la prison n'est pas sûre, il décide que les manifestants arrêtés seront conduits à la citadelle.

Dans le courant de l'après-midi, des individus de toutes classes, surtout des ouvriers et des enfants, se groupent sur la place d'Armes, puis se répandent dans les rues. Ils s'arrêtent devant la préfecture, où ils sont refoulés par les cuirassiers. Le bataillon des canonniers a mal répondu à l'appel : à peine une soixantaine d'hommes. Encore beaucoup quittent-ils la cour de la mairie pour se mêler à la foule et tenir des propos séditieux.

A mesure que la soirée avance, la situation empire. Vers huit heures, de nouveaux attroupements se forment sur la place d'Armes, où se tiennent un piquet d'infanterie et deux pelotons de cuirassiers. Les émeutiers s'emparent des matériaux de la salle de spectacle, avec lesquels ils lapident les troupes régulières. On crie : « A bas la cuirasse ! A l'eau les cuirassiers ! » Sommations, charges, douze arrestations. Une troupe d'enfants parcourt les rues et brise les lanternes. Le calme, provisoire, revient vers onze heures du soir.

Le 20, le recensement reprend, sous la protection d'un bataillon d'infanterie, sans grand résultat : la plupart des maisons restent fermées. Le substitut du procureur du roi Delespaul, qui est en même temps député, est parmi les opposants. L'agitation grandit. Les débits de boissons regorgent de buveurs. De faux bruits sur le but du recensement échauffent davantage encore les têtes. Plusieurs fabricants décident de fermer leurs ateliers l'après-midi, pour permettre aux ouvriers d'aller grossir le flot des émeutiers. La proclamation que le maire Bigo vient de faire afficher est trop édulcorée pour qu'on puisse en attendre quelque influence. Les agents secrets du préfet, à l'affût de la moindre nouvelle, apprennent que, vers le soir, un groupe se portera vers le télégraphe pour s'en emparer. Le lieutenant général décide d'ajourner le départ pour Maubeuge et Cambrai de trois compagnies du 46e et de trois autres du 28e de ligne.

La soirée se passe dans le désordre. L'émeute se déchaîne. Les meneurs réclament les prisonniers qui ont été enfermés à la citadelle. Les magasins sont enfoncés, les réverbères renversés. La préfecture est menacée ; les cris de haine se confondent : « A bas les ministres ! A bas le recensement ! Il n'entrera pas ! A bas Louis-Philippe ! » Une compagnie de voltigeurs accourt pour dégager. La troupe allait charger lorsqu'une patrouille de la garde arrive. Les cuirassiers font reculer la foule, qui va se reformer sur la grande place. Là, des scènes encore plus graves

se produisent. Le général est au milieu des troupes, que la foule lapide. Les voltigeurs doivent enlever une barricade qui a été dressée à l'entrée de la rue Grande-Chaussée. Dans la mêlée, le commissaire central Longhaye, qui s'était porté sur un groupe d'où partaient des cris séditieux, est blessé à la cuisse de deux coups de baïonnette : il avait été pris entre la ligne et la foule. De nombreux soldats sont blessés. Mais la garde, qui avait été hésitante le premier jour, prend délibérément position contre les agitateurs et collabore avec la police à l'arrestation d'une vingtaine d'individus.

Ainsi, l'union des carlistes et des républicains a obtenu le succès de rue que ces deux partis d'opposition souhaitaient. Mais le préfet fait poursuivre les opérations du recensement. Le 21 au matin, la situation reste sombre. Le maire convoque la moitié de la garde aux fins d'occuper la cour de l'hôtel de ville et le poste de la place d'Armes, jusque-là gardé par la troupe régulière. Il craint, sans raison d'ailleurs, que les ouvriers de Roubaix et de Tourcoing ne viennent au secours des agitateurs lillois. Le bruit court que les ouvriers songent à briser les métiers. Il demande des troupes pour garder l'usine à gaz contre les perturbateurs. Il prend un arrêté interdisant tout attroupement. La police épie le moindre geste ; elle est inquiète en apprenant que, dans une fabrique, les ouvriers travaillent en chantant la *Marseillaise*. De Paris, les dépêches du ministre de l'Intérieur invitent à la résistance ; elles conseillent au préfet de faire appel, si besoin est, à l'artillerie de Douai.

Mais rien ne se produit ; la journée est calme. Les patrouilles qui circulent rendent courage aux citoyens paisibles. Le rassemblement qui a lieu vers huit heures sur la grande place n'est suivi d'aucun mouvement sérieux. La tranquillité persiste le 22, le 23. Le 24, Bianchi et Devicq sont enfin arrêtés ; la police se saisit aussi d'une quinzaine de jeunes drôles qui avaient reçu mission de briser les réverbères. La justice poursuit son enquête sur les fauteurs de troubles.

Au Conseil général, plusieurs membres étaient hostiles au recensement. L'assemblée se déclarait-elle contre les opérations, le désordre reprenait. Le 26 août, elle exprima le vœu que le ministre des Finances voulût bien rapporter la circulaire du 25 février 1841, mais, par treize voix contre treize, elle écarta la question de l'illégalité du recensement.

* * *

En septembre, les événements les plus graves se sont déroulés en Auvergne, à Clermont-Ferrand. Les opérations du recensement com-

mencent le 9 septembre. Ce jour-là, la plupart des portes de magasins se trouvent fermées sur le passage des recenseurs, qu'accompagnent des groupes, fort animés, d'ouvriers, de femmes et d'enfants. Vers deux heures de l'après-midi, le désordre se déchaîne, au milieu des cris et du jet de pierres. Des blessés tombent. L'autorité, qui ne dispose que de 1,200 hommes, fait occuper la place Saint-Hérem par le 16e léger et un détachement du 4e dragons. Une barricade se dresse. « Elle fut enlevée trois fois l'arme au bras par l'infanterie et sous une grêle de pierres. Dans cette lutte inégale, les soldats, embarrassés d'un fusil non chargé et d'une baïonnette qu'il leur était défendu d'employer, [sont] obligés de se replier. La gendarmerie et la cavalerie prirent successivement la charge et parvinrent à déblayer la rue. » Mais, vers six heures, la situation s'aggravant, après les sommations réglementaires faites par un commissaire de police, la troupe, pour se dégager, se met à tirer à balles sur la foule. A la vue de ses morts, le peuple s'insurge. Il appelle aux armes, renverse les réverbères, se jette sur les boutiques d'armuriers et les pille. Le 16e léger occupe les alentours de la mairie, les places de la Poterne, Saint-Hérem, de la Cathédrale. Après l'arrivée de trois compagnies accourues de Riom, à minuit, les postes de la poudrière et de la préfecture sont renforcés. L'infanterie, installée dans la cour de la mairie, fournit des corvées pour transporter des cartouches, s'emparer de l'entrepôt de poudre de la ville et du plomb des mines de Pontgibaud. Un atelier est organisé pour la fabrication des cartouches.

Le 10, le préfet et le maire adressent une proclamation aux habitants pour les calmer. Mais l'annonce que le recensement va reprendre provoque des désordres plus graves encore que ceux de la veille. Les placards officiels sont arrachés ou lacérés. Des villages environnants, d'Aubière et de Beaumont surtout, les paysans accourent, armés de fusils, de faux, de haches, de bâtons ferrés. En vain le Conseil municipal, qui s'est réuni en présence du préfet, décide-t-il de suspendre les opérations ; le maire, venu pour l'annoncer aux insurgés, est reçu à coups de pierres, doit s'enfuir. Les chefs des insurgés posent des conditions : relâcher les prisonniers, convoquer la garde nationale et lui remettre les postes de la mairie et de la préfecture, faire quitter la ville au 16e léger. Les pourparlers n'aboutissent pas. Bientôt, le tocsin sonne en ville et dans le voisinage. Le rappel de la garde est battu, et la milice citoyenne se rassemble sur la place de Jaude. L'atmosphère se charge de plus en plus d'orage. Mû par un double motif, l'impôt sur les boissons et le recensement, le peuple se rue sur les barrières, qu'il brise, et

assaille la maison du maire. Vers six heures et demie, plusieurs maisons sont pillées, des églises profanées. Le tumulte atteint son paroxysme. Suivant un rapport de gendarmerie du 11, une partie de la garde a pris les armes sans autorisation et s'est jointe aux rebelles. Complètement débordé, un détachement du 16e léger tire encore sur un attroupement. Désormais, la fusillade est déclenchée. Des toits, de la place, les coups de feu partent et font de nombreuses victimes. Avec l'aide des femmes, les barricades s'élèvent. La ville est vraiment en état de siège. Les soldats se retranchent autour de l'hôtel de ville, quartier général de l'autorité. Sur l'ordre du général Fauvart-Bastoul, commandant la division militaire par intérim, des barricades sont édifiées par les soldats autour de la place Saint-Hérem. Ainsi, l'armée est à l'abri derrière un véritable camp retranché. Des corvées de vivres, de vin, de foin et d'avoine amènent les approvisionnements nécessaires. Une ambulance est organisée à l'hôtel de ville, la cathédrale occupée militairement, la poudrière évacuée. Tout ce qui peut être transporté est emmagasiné à l'hôtel de ville : le reste est noyé dans le ruisseau de Chamalières.

Le 11, 40 gendarmes, un escadron du 4e dragons, 150 hommes d'infanterie occupent la place de Jaude et dispersent un groupe de rebelles. Le soir, plusieurs charrettes chargées de vin entrent dans la ville sans payer de droits. Deux escadrons du 4e dragons arrivent de Moulins ; leur marche avait été ralentie par les insultes des populations, notamment à Gannat. Pour briser l'émeute, le ministre de la Guerre alerte les divisions militaires les plus proches et en invite les commandants à diriger d'urgence des renforts sur Clermont. Le 12, un bataillon du 44e de ligne quitte Chalon et Auxonne. Bourges expédie des munitions. Le général Aymard, commandant la 7e division militaire, hésite, car Lyon est un foyer mal éteint. Mais il envoie d'urgence des cartouches. Le 13, il se décide à diriger sur Clermont un bataillon du 44e de ligne.

A Clermont, le 12 au matin, il faut l'arrivée de 300 soldats pour disperser un groupe d'insurgés qui démolissent la maison du maire et tenteront encore d'exécuter leur dessein quelques heures plus tard. D'autres rebelles tentent d'incendier la maison du directeur des contributions directes. Les renforts continuent d'arriver. Deux compagnies du 16e léger, envoyées du Puy, ont été, la veille au soir, assaillies par la populace à Saint-Germain-Lembron. Une demi-batterie accourue de Bourges a beaucoup de peine à échapper aux embûches des agitateurs à Montluçon. Grâce à ces renforts, la situation matérielle va se rétablir peu à peu. Aux barrières, la perception des droits reprend. Aubière et Beaumont sont occupés militairement ; la population civile est désar-

mée. Le recensement reprendra à Clermont le 23, sans troubles. Mais le mouvement de résistance avait été général, à Brioude, à Saint-Germain, à Brugheas. A Chauriat, la maison du curé est dévastée, les bancs de l'église brûlés et brisés, l'église profanée. A Riom, centre républicain et carliste, des troubles éclatent le 9 au soir, après le départ des troupes pour Clermont, et se continuent le 10. La compagnie des vétérans dut disperser à coups de plat de sabre et à coups de crosse les rebelles, qui s'étaient armés de bâtons.

Au lendemain de ces désordres, il apparut très nettement aux autorités chargées d'en rechercher les causes que le recensement n'avait été qu'un moyen. Suivant une formule du chef du parquet, les troubles clermontois n'avaient pas fait le mal ; ils l'avaient révélé. Les campagnes du Puy-de-Dôme étaient fortement imprégnées de communisme. Depuis 1793, Aubière et Beaumont, pays de vignobles, étaient un épouvantail pour Clermont. Le paysan, très petit propriétaire, était de caractère indépendant. Chez lui, la Révolution avait laissé des ferments de haine pour la bourgeoisie ; il n'était pas insensible à l'idée du partage des biens. Ainsi, à Aubière, les riches étaient les blancs et les pauvres paysans les bleus. Partisans de l'égalité des fortunes, les villageois avaient été surexcités par la propagande sourde des sociétés secrètes. Les banquets réformistes, surtout celui qui eut lieu au pic de Montandoux, en septembre 1840, avaient contribué à la propagation du ferment communiste. Par surcroît, le clergé était mal disposé à l'égard du gouvernement de Juillet, auquel les carlistes ne souhaitaient que des embarras. Ainsi l'idée du recensement tombait sur un terrain extrêmement favorable. Dans les campagnes, la révolte, organisée par deux chefs, Monteilhet et de Nolhac, avait eu tous les traits d'une jacquerie. Le mot est de la duchesse de Dino. Le procureur général près la Cour de Clermont résumait les événements en une formule qui paraît juste : « C'est une révolte organisée par les sociétés secrètes ; les légitimistes l'ont provoquée ; les républicains l'exploitent. » L'argent n'y avait pas été étranger : le vermicelier Magnien, de Clermont, en avait fait usage.

En dehors de ce fait capital, le mois de septembre se signale par d'autres agitations, provoquées par des bruits ridicules répandus insidieusement, comme c'est le cas à Marvejols et à Mende, à la fin septembre. Le département de la Corrèze tout entier est très agité. A Uzerche, le désordre est tel, les 17 et 18, que le recensement est suspendu et ne peut reprendre que les 20 et 21. A Millau, le 15 septembre, le maire et le commissaire de police sont maltraités, le substitut est

abattu à coups de pierres. L'arrivée de la troupe permet d'achever le recensement le 30. A Saint-Affrique, en dépit d'appels à la résistance, de coups de sifflets, d'attroupements et de la non-participation de l'autorité municipale, les opérations sont poursuivies du 22 au 28. A Lavaur, les légitimistes réussissent à faire suspendre le recensement à la mi-septembre ; l'opération reprend le 20. A Saint-Laurent, le tocsin sonne dès que le contrôleur arrive ; l'autorité doit faire appel à la force armée.

A Bazas, dans la nuit du 5 au 6 septembre, des habitants scandent un charivari au préfet et au maire, au cri de : « A bas le recensement ! » Les ouvriers, qui se sont attroupés, poussent des cris séditieux : « A bas Louis-Philippe ! Vive la République ! » Une barricade est élevée. Bref, le recensement est suspendu, tandis que deux compagnies d'infanterie arrivent. A Bergerac, le charivari donné au maire, M. de Corbiac, n'empêche pas le recensement, commencé le 5, d'être conduit à bonne fin. A Ribérac, comme à Périgueux, les propagandistes de bruits alarmants mènent grand train. Mais il y a un incident encore plus grave que l'agitation politique : la suette miliaire fait tant de victimes que le nombre des fossoyeurs, à Périgueux, devient insuffisant. Le recensement a lieu à Saintes à partir du 10 septembre, malgré quelques placards séditieux à l'encre rouge affichés par l'opposition dans la nuit du 9 au 10. Par contre, dans le ressort de la Cour d'Angers, à Montsûrs, à la mi-septembre, les agents du fisc sont si brutalement accueillis qu'une compagnie du 15e de ligne doit occuper le village.

Dans le Sud-Est, à Valence, l'opposition, malgré ses provocations, dans la nuit du 5 au 6 septembre, ne réussit pas à arrêter les opérations. A Grenoble, les autorités civiles et militaires, dans la crainte d'une émeute, avaient prévu l'organisation de colonnes mobiles pour soutenir le fisc. De fait, la ville possédait une société secrète dangereuse, les Égalitaires, qui préparaient des troubles. A Vif, les deux notaires et un colonel d'artillerie à la retraite sèment le scandale. Le juge de paix suppléant se refuse à recevoir les plaintes des fonctionnaires insultés. Le recensement ne se poursuit que sous la protection de trois compagnies. Dans les arrondissements de Vienne, de Saint-Marcellin et de la Tour-du-Pin, les opérations ont lieu sans difficulté : à peine quelques placards tapageurs à Crémieu.

A Saint-Bonnet (Hautes-Alpes), les esprits avaient été fort surexcités par les appels du *National*. Comme en bien d'autres communes, les montagnards avaient cru que recenser équivalait à inventorier meubles, chemises, draps, pour les assujettir à un impôt particulier. Aussi, le

7 septembre, à l'arrivée du contrôleur, des jeunes gens se mettent-ils à sonner le tocsin. L'arrestation d'un énergumène déchaîne l'exaspération. En vain le maire le fait-il relâcher ; le vacarme est tel que le recensement est suspendu. Le 8, préfet, procureur du roi et juge d'instruction arrivent sur les lieux, escortés d'une trentaine de gendarmes. Le tocsin se reprend à sonner ; les rassemblements se reforment, menaçants ; les autorités sont huées. Les rebelles chantent la *Marseillaise* ou la *Parisienne;* d'autres dansent des farandoles. « Au nom du peuple », crie au préfet Christophe l'aîné, « les habitants ne se retireront que lorsque la gendarmerie aura évacué le bourg. » Les autorités souscrivent à cet ultimatum. Mais, le 9, le 2e bataillon du 8e léger vient occuper le village. Le préfet, le procureur, le juge reviennent, tandis que, apeurés, les montagnards s'enfuient. A partir du 13, le recensement a lieu sans difficulté. Le 16, la troupe regagne Grenoble. Suivant un rapport du général commandant la subdivision des Hautes-Alpes, du 15 septembre 1841, « la moitié des habitants de Saint-Bonnet a disparu et les maires des villages qui restent à recenser s'offrent comme garants de la plus entière sécurité pour les agents de l'autorité ».

A Thurins, le 29 septembre au soir, les jeunes gens chantent la *Marseillaise*, la *Parisienne*, la *Carmagnole*. Le maire a prudemment disparu, après avoir confié au garde champêtre la mission d'appuyer l'agent du fisc. En fait, le garde est aussi poltron que son chef. Le 30, abandonné à lui-même, le contrôleur ne peut mener à bien sa tâche. Les agitateurs confectionnent un mannequin qui le représente et le promènent à travers les rues avant de le brûler. L'agent a regagné Lyon, alerté les autorités. Escorté de cinq brigades de gendarmerie, il revient à Thurins et peut achever les opérations dans la journée.

A Nantes, enfin, le recensement commence en août dans le calme. Le 29, cependant, quelques ouvriers attaquent les étrangers aux cris de : « Recenseurs ! Agents du fisc ! » En septembre, un lieutenant de gendarmerie en demi-solde en profite pour inviter une femme du peuple à aller haranguer les habitants de la Ville-aux-Bois, située aux portes de Nantes, et les engager à repousser les agents fiscaux. De fait, contrôleur et adjoint au maire sont outragés. Toutes les portes se ferment « comme à des voleurs ». L'arrivée de la troupe rétablit l'ordre.

* * *

A mesure que l'année s'achève, la situation s'éclaircit. En octobre les désordres sont beaucoup moins étendus.

A Rouen, dès la fin septembre, le Conseil municipal avait accepté le recensement par 31 voix contre 34. Mais la ville ouvrière était travaillée par les meneurs des sociétés secrètes, en particulier par l'agitateur Lagrange. Le 5 octobre, les opérations commencent. S'il y a des placards hostiles, on ne note pas de résistance.

Les 5 et 6 octobre 1841, des désordres menacent Saint-Jean-de-Losne. Tous les membres du Conseil municipal ont refusé leur concours. Seul le maire fait son devoir. Mais, excités par les notables, des groupes parcourent la ville en criant : « A bas les recenseurs ! Fermez vos portes ! Il faut les jeter au bas des escaliers ! » Bref, sur quarante maisons recensées, vingt restent fermées. L'opération est arrêtée, le maire démissionne. Si l'on en croit les rapports du procureur général, le maire aurait cédé « à une frayeur panique ». L'intervention du sous-préfet décide peu après les conseillers municipaux à assister le contrôleur. A Chalon-sur-Saône, le recensement débute le 27 octobre et ne donne lieu qu'à trois refus d'ouvrir. Il appartenait au rédacteur du *Patriote de Saône-et-Loire* d'être du nombre des réfractaires. A Nolay (Côte-d'Or), l'attitude des habitants et de la municipalité est telle que le sous-préfet ne trouve rien de mieux que de requérir l'envoi de six compagnies du 74e de ligne de Dijon.

Au hameau des Grandes-Combes, qui est rattaché à la commune de Saint-Nicolas-de-Macherin (Isère), contrôleur, adjoint et garde champêtre sont accueillis par des groupes de femmes et d'enfants, armés de bâtons et de fourches et masquant des attroupements d'hommes. Les trois fonctionnaires sont poursuivis à coups de pierres. L'autorité envoie des renforts et fait arrêter les instigatrices du mouvement.

Dans le nord de la France, Cambrai, Béthune sont calmes ; Avesnes, Montreuil-sur-Mer le sont assez. A Valenciennes, le départ du maire, Lenglet, révoqué pour manœuvres contre le recensement, provoque, le 11 octobre, une agitation que l'*Impartial du Nord* encourage. Des groupes d'ouvriers lancent des pierres sur les fenêtres de la sous-préfecture, donnent des coups de sifflets. Des placards sont répandus dans la population, qui portent : « Il est défendu aux agents du fisc d'entrer ici. » Bref, sur 833 maisons recensées, 209 restent fermées.

Notons encore, dans le ressort de Limoges, des résistances assez violentes. Dans les communes rurales de Port-Dieu et de Monestier-Port-Dieu, les femmes — toujours — lapident contrôleur et maire. A Ronnet, près de Montluçon, les opérations ont lieu du 9 au 12 octobre, malgré l'accueil brutal du premier jour. A Pradelles, à Aurillac, ce sont des manœuvres hostiles. A Mauriac, l'agitation est d'autant plus vive qu'il

y a une société de communistes et un groupe pour la réforme électorale. Mais les arrestations et l'arrivée de renfort du 4e dragons calment les esprits. A Caussade, le 19 octobre, les recenseurs, qui ont été reçus à coups de pierres, réussissent à mener à bien l'opération, grâce au concours de l'infanterie et de trois brigades de gendarmerie. A Soual (Tarn), après un arrêt dû aux désordres organisés par les carlistes, le 20 octobre, les recenseurs reprennent leur tâche le 25, en présence du sous-préfet et du procureur, appuyés de troupes.

Pendant ces mois d'ardentes luttes, la presse d'opposition n'avait cessé d'attiser le feu, en rejetant la responsabilité des désordres sur le ministère, qui n'avait pas voulu reculer, comme si les ministres ne devaient pas être « les instruments de l'opinion publique et les organes de la majorité ». Elle condamne l'émeute ; mais n'a-t-elle pas été provoquée par « l'impéritie » et « l'entêtement » de Humann ? « Le gouvernement connait les éléments inflammables qui existent dans le pays. C'est à lui de les isoler et de les neutraliser par une conduite prudente. Les partis extrêmes n'ont jamais d'influence que celle que leur donnent les fautes du gouvernement[1]. » La presse opposante accuse Humann d'avoir fait « dans le système de l'impôt une révolution par ordonnances et par circulaires ». En vain les travaux de recensement avaient-ils révélé l'existence de 110,000 maisons et propriétés foncières non assujetties à l'impôt. L'opposition ne voulait pas s'avouer vaincue. « Nous voyons parfaitement où sont les 110,000 maisons dont on fait tant de bruit », écrit la *Gazette du Midi* du 7 juillet 1841 ; « elles sont dans les interprétations subtiles de nos lois, dans des extensions forcées données à des textes jusqu'ici raisonnables, dans des exceptions que l'on s'apprête à détruire, comme en ce qui concerne les établissements religieux. » Elle justifie l'attitude de Toulouse révoltée. Elle en exalte le rôle, « national et digne d'un pays où vivent toutes les traditions de nos anciennes libertés ». « Que Toulouse persévère donc », criait encore la *Gazette du Midi*, le 8 juillet ; « qu'elle soit le nouveau Vizille, et le monopole ne sera pas rassuré par ses bastilles ; car le canon n'y est pas encore et Paris commence à y voir clair. » La menace était nette.

Mais, en novembre, la poussée de fièvre était à peu près complètement tombée. Le ministre de la Justice pouvait écrire au procureur général de Grenoble, le 19 de ce mois : « Les opérations de recensement se poursuivent aujourd'hui sur tous les points de la France sans rencontrer d'obstacles et sans donner lieu au moindre trouble. C'est une

1. *Courrier français* des 11 et 13 juillet 1841.

question épuisée. C'est un prétexte d'agitation qui a fait son temps et qui a cessé d'être dangereux. »

A Lyon, l'opposition avait essayé de susciter des troubles. Les chefs de la société des Égalitaires de Grenoble et de Lyon s'étaient concertés en vue d'une action commune. Dans les lieux publics ou dans des appartements, par groupes fractionnés, les fauteurs de troubles avaient préparé un soulèvement des campagnes. Très instructive à ce sujet, la conversation que saisit le commissaire spécial de Lyon, le 25 septembre, dans les bois de la Tête-d'Or : « Il n'y a rien à faire si les amis de Lyon ne sont pas soutenus ; il faudrait que les campagnes viennent à notre aide ; si l'on pouvait les soulever seulement à quatre ou cinq lieues à la ronde, les forts seraient bientôt emportés ; mais à nous seuls nous ne réussirions pas. Un autre faisait observer qu'il restait dans les forts plus de la moitié de l'artillerie ; mais que, si l'on s'emparait de celle qui est au grand camp, ce qui, disait-il, serait facile, on serait déjà bien forts. Mais cette proposition ne fut pas agréée. »

En fait, dans le département du Rhône, aucun désordre n'éclata. A Givors même, en dépit de quelques placards séditieux affichés dans la nuit du 9 au 10 novembre, on ne compta que quelques refus. A Lyon, où les opérations durèrent jusqu'à la fin novembre, les refus furent assez rares. Du 23 septembre au 26 novembre, on en dénombra 114 sur 21,849 locataires. Notons cependant quelques résistances encore. A Dijon, les opérations commencent le 29 novembre : l'exemple de refus est donné par un ex-avocat général révoqué en 1830. A Castelnaudary n'opposent de la résistance que les légitimistes et les établissements religieux. A Carcassonne, sur 2,800 maisons, douze à peine restent fermées. A Arras, le *Progrès du Pas-de-Calais* ne réussit pas à susciter des troubles. Le 29 novembre, premier jour de l'opération, on n'enregistre que trois refus sur 102 maisons recensées ; 14 sur 200, les deux autres jours. A Douai, le 7 décembre, il n'y a aucune difficulté. Il n'y en a pas davantage à Grenoble à compter du 23 décembre.

* * *

Peu à peu, l'émotion s'apaisait. Le 21 janvier 1842, à la Chambre des Députés, Humann rendait compte des résultats obtenus. Il constatait qu'à la fin de la session de 1841 près de 20,000 communes avaient été recensées paisiblement et qu'en janvier 1842 l'opération avait été faite dans 36,708 communes sur 37,249. Dans 38 seulement, elle était à refaire. Le recensement avait mis en évidence « d'exorbitantes inéga-

lités » : 541,232 propriétés bâties ne payaient pas l'impôt. Il avait débusqué un grand nombre de maisons, de portes et fenêtres, d'individus passibles de la taxe personnelle, de patentables et, par là, montré son utilité. L'exemple du Rhône était caractéristique :

	Maisons		Portes et fenêtres	
	d'après matrices	d'après recensement	d'après matrices	d'après recensement
Villes (7)[1]	14,096	14,012[2]	296,929	346,504
Communes (248)	55,062	60,010	332,654	386,836
	69,158	74,022	629,583	733,340
	en plus : 4,864		103,757	

	Individus		Patentables	
	imposés	passibles	d'après matrices	d'après recensement
Villes	32,389	59,328	17,414	25,406
Communes	47,160	58,825	6,809	12,275
	79,549	118,153	24,223	37,681
	en plus : 38,604		13,458	

	Valeurs locatives des habitations personnelles		Valeurs locatives servant a l'établissement du droit proportionnel	
	d'après le registre[3]	d'après le recensement	d'après les matrices	d'après le recensement
Villes	10,993,598 fr.	13,440,703 fr.	4,638,205 fr.	12,366,013 fr.
Communes	4,881,261 fr.	5,259,491 fr.	326,330 fr.	1,579,691 fr.
	15,874,859 fr.	18,700,194 fr.	4,964,535 fr.	13,945,704 fr.
	en plus : 2,825,335 fr.		8,981,169 fr.	

Dans cette séance mémorable du 21 janvier, la déclaration de Humann prit les allures d'un testament politique et financier :

C'eût été dans tous les temps un devoir pour l'administration de réclamer des contribuables leur quote-part légitime et proportionnelle dans l'acquittement des charges publiques. Ce devoir devenait impérieux dans les circonstances où nous nous trouvions placés. Une accumulation de découverts absorbant pour plusieurs années les réserves de l'amortissement, un emprunt de 450 millions à ouvrir pour des services votés, un déficit de 116 millions au budget de 1842, telle était, Messieurs, la position financière en présence de laquelle on prétendait me faire un crime de m'être occupé de la nécessité

1. A Lyon, La Guillotière, La Croix-Rousse, Vaise, Givors, Villefranche, Tarare.

2. A Lyon, on avait réuni des portions de maisons ; à Vaise, des maisons avaient été détruites par les inondations de 1840.

3. Tenu en exécution de la circulaire du 8 septembre 1838.

de fortifier le revenu public... Les forces d'un pays sont solidaires, et la vie sociale ne se maintient qu'au prix de leur constante harmonie. Les finances, Messieurs, sont une de ces forces ; une grande nation se hérisserait en vain de remparts et de baïonnettes si, derrière ce formidable appareil, l'étranger ne voyait, permettez-moi cette expression, qu'un budget démantelé.

Il continuait sa profession de foi, qui prend d'autant plus de valeur que Humann, malade, est bien près d'être frappé à mort :

Oui, je suis convaincu que la modicité des contributions publiques n'est pas la mesure du bien-être des peuples... Je suis persuadé que les États prospèrent moins par la réduction des impôts que par les entreprises d'utilité générale qui, au prix de quelques efforts, fécondent le présent et enrichissent l'avenir. Je l'ai dit en d'autres circonstances : il est deux manières d'administrer les finances des nations ; en procédant par l'une, on sacrifie le progrès à la popularité passagère des dégrèvements ; l'autre consiste à répandre l'aisance, et à abaisser par l'accroissement progressif des revenus individuels la quotité proportionnelle des charges publiques. Si je ne m'abuse, c'est ce dernier système qui convient à la France ; elle a l'instinct de la grandeur ; elle en éprouve le besoin et ne supporterait pas une administration dont les vues étroites la condamneraient à une sorte d'immobilité... J'ai le sentiment d'avoir accompli mes devoirs envers le pays, et, fort de ce témoignage de ma conscience, j'attends votre décision, qui sera l'expression de la conscience publique.

Le 25, le député Lestiboudois déposa un amendement afin de compléter la législation sur le recensement. Le 26, un autre député, Gouin, attaqua encore Humann et défendit l'amendement déposé la veille. Le débat s'envenime, il devient violent. Le député Dussollier, qui a attaqué le ministre Duchâtel, est rappelé à l'ordre. Odilon Barrot, à son tour, intervient.

S'il ne s'agit, lance-t-il, que d'obtenir pour vous des documents administratifs, je ne proteste pas ; mais, si votre but est de refaire l'évaluation des répartiteurs et de donner ensuite ce travail pour base à la répartition de l'impôt, à la répartition collective, oh ! alors, je proteste de toutes mes forces ; car vous détruisez toute l'économie de la loi... Par une simple circulaire, vous voulez mettre la commune en dehors... Oubliez-vous que l'autorité de la commune n'est pas une délégation en matière d'impôt? Elle est souveraine. On pense égarer l'opinion à l'aide de documents tronqués...

HUMANN. — Est-ce moi que vous accusez?...

En dépit de ces attaques, l'amendement fut repoussé le 27 janvier 1842.

Dans le pays, la force de résistance atteint l'épuisement. Le 26 janvier, le recensement commence à Montesquieu. Maisons fermées, cris, menaces. Puis, sur l'intervention du maire, le calme revient, le recensement reprend. Mais de nouveau les menaces recommencent et le contrôleur ne peut que compter les portes fermées. Même agitation à Regades, près de Saint-Gaudens, le 18 février. Le sous-préfet arrive, harangue les habitants, leur explique de quoi il s'agit. Alors les portes s'ouvrent et l'opération a lieu dans le calme.

* * *

Conclusion

Après cette longue analyse, qu'allons-nous conclure? Enregistrons, en premier lieu, le rôle de la presse. Elle avait contribué à maintenir la tension des esprits et à pousser à bout les masses, rendues plus nerveuses par une campagne politique sans répit.

La publicité a pris de nos jours de tels développements, écrivait déjà la *Phalange*, le 18 juillet 1841, que rien ne peut plus se faire dans l'ombre. Les moindres pensées du gouvernement sont saisies, avant même d'être écloses, par la presse hostile, qui les retourne dans tous les sens, les triture et cherche à en exprimer de la déconsidération et de la haine pour le pouvoir... Presque toujours [le pouvoir] se laisse prévenir, et, lorsqu'il veut appliquer une mesure, quelque simple, juste, inoffensive, utile même qu'elle soit, on peut être assuré que cette mesure est déjà dénaturée et présentée comme devant attenter à la liberté du peuple et compromettre ses intérêts, qu'elle avait cependant pour but de servir. C'est ce qui a eu lieu dans l'affaire du recensement, évidemment dirigé au profit du plus grand nombre contre des immunités que blessait le principe de l'égalité des charges.

« Ce sera une des hontes du journalisme de notre temps », répète ce journal de bon sens, inspiré par Victor Considérant, le 6 août, « qu'on l'ait vu presque tout entier, dans un but d'opposition, prendre fait et cause pour une des prétentions les plus déraisonnables de l'égoïsme local, contre le droit et l'intérêt de la généralité des contribuables. »

C'est sur ce point qu'insistaient, sans réussir à se faire entendre, les journaux gouvernementaux. Ils ne pouvaient arriver à comprendre « qu'une opération qui doit avoir pour résultat de montrer un accroissement imposant de population aux yeux de l'Europe et un accroissement non moins important de citoyens électeurs aux yeux de la France ait à la fois contre elle tous les organes du parti national et tous ceux

qui demandent comme nous l'extension du système électoral ». Ils s'étonnaient « de l'aveuglement de ce peuple de Toulouse, prenant fait et cause pour des intérêts qui non seulement ne sont pas les siens, mais encore qui sont opposés aux siens ». Comme l'expliquait le *Journal du Cher*, « les privilégiés qui [avaient] intérêt au maintien d'un ordre de choses dont eux seuls profitent [s'adressaient] aux préjugés des contribuables. Ils [avaient exploité] l'excessive susceptibilité des populations à l'endroit de toute mesure qui se rattache intimement à l'impôt ; ils [avaient crié] bien fort à la fiscalité, afin de rendre impossible, en le rendant odieux, un travail qu'ils [redoutaient], parce qu'il [avait] pour but d'arriver à l'égalité des charges et parce que cette égalité [détruirait] le privilège dont ils [jouissaient]... devant l'impôt ».

Il y avait aussi une autre raison à cette levée de boucliers : le fédéralisme latent au cœur de la province. La lutte contre le recensement est la forme que prit sous Louis-Philippe l'opposition des communes lointaines aux décisions du pouvoir central. Le recensement ne fut que l'occasion. « Cette opposition violente », dit encore la *Phalange* le 21 juillet, « ce combat acharné dans lequel l'action gouvernementale a faibli momentanément se rattachent à cet esprit d'antagonisme entre la commune et l'autorité centrale. » C'est cette idée que nous retrouvons, avec plus de détails et d'humour, dans le *Sud*, de Marseille. Le 30 juillet, ce journal se plaisait à signaler dans les troubles de Toulouse la manifestation d'une « idée arriérée » d'ancien régime. Après avoir montré Toulouse fière de ses jeux floraux et de son Capitole, le *Sud* la supposait, dans son ambition, capable de souhaiter « d'être la capitale de quelque petit royaume du Moyen Age et de reconstituer cette civilisation wisigothe qui composait autrefois la province d'Occitanie ». Incompréhension du siècle où elle vivait !

Il faut dire que c'est là aujourd'hui une pensée ridicule : c'est tout simplement la substitution de l'individualisme local au grand mouvement centralisateur qui est l'âme des sociétés modernes... C'est la civilisation effacée par une émeute. Depuis plusieurs siècles, la société française tend à l'unité ; cet immense travail commencé par Louis XI, continué par Richelieu et Louis XIV par des moyens différents, a reçu sa consécration à la Révolution française. Vouloir s'opposer à ce grand mouvement, c'est remonter le courant des idées sociales, c'est commettre un sacrilège national. Que deviendrait la France si chaque commune se révoltait et s'isolait en quelque sorte sur une question ou sur une autre?... Il n'y aurait plus que de petits États, des villes, des bourgades voisines les unes des autres. Voilà tout. Il n'y aurait plus de France. Nous reculerions de dix siècles.

Le *Courrier de la Sarthe* partageait cette opinion :

Accordez aujourd'hui à la liberté de prévaloir contre l'unité, vous verrez demain ce qu'elle exigera... Ce n'est pas à Paris, au centre même, au siège du pouvoir exécutif, que l'on peut connaître la vérité sur l'état des choses ; c'est dans un collège électoral de département qu'il faut venir apprendre combien l'égoïsme local est puissant encore et combien il est dangereux de l'encourager par des prédications anarchiques... Il y a cinquante années que, pour la première fois, le principe de l'unité administrative fut inscrit dans la Constitution française. Eh bien ! Un demi-siècle n'a pas suffi pour opérer dans les esprits la révolution que l'Assemblée Constituante voulut accomplir dans le régime politique... N'êtes-vous pas étonnés de cette unanimité soudaine dans la résistance?... Robespierre préférait, en 1792, la monarchie représentée par Louis XVI à la République idéale des Girondins. Il a manifesté cette préférence dans un écrit fort remarquable. Et comment l'a-t-il justifiée? En professant que le premier devoir d'un bon citoyen est de protéger en toute occurrence, contre tous les sophismes, de quelque part qu'ils viennent, les grands principes d'unité, d'ordre public.

L'épisode du recensement, enfin, nous a permis de vérifier un jugement que le comte d'Argout avait porté sur l'état d'esprit des Français en matière d'impôt, le 19 juin 1838, devant les Pairs, lorsqu'il s'agissait d'opérer la conversion des rentes : « De tous les pays de l'Europe, la France est celui où il est le plus difficile de demander des ressources à l'impôt dans les temps de crise, celui où il est le plus difficile de le conserver en temps de paix et où il est le plus difficile de le remanier en tous temps, fût-ce pour le mieux répartir et, par conséquent, pour en rendre le poids plus léger pour les contribuables. »

L'orage passé, les opposants furent d'accord pour reconnaître la légalité du recensement. « Cette révision périodique avait pour but de maintenir le principe d'égalité, en tenant compte des modifications introduites dans les ressources comparatives des départements, des arrondissements, des communes. C'était une mesure de sagesse et d'équité... » E. Regnault, comme Thureau-Dangin, admet cette nécessité. Leurs opinions se confondent, avec des nuances, quand il s'agit de juger la circulaire Humann du 25 février 1841. « Par une insigne maladresse, au lieu de se pénétrer de l'esprit de la loi, qui reposait sur le principe d'égalité, le ministre ne s'occupe que de l'insuffisance de l'impôt... Une mesure de haute justice se transformait en une mesure de fiscalité... Le ministre semble vouloir surcharger tout le monde... Sa circulaire fut considérée comme une menace. Elle avait l'air d'appeler les agents du fisc à une espèce de croisade contre les contribuables. » Thureau-

Dangin parle aussi de « la rédaction peu habile » de la circulaire ministérielle. Nous y voyons plutôt un excès de franchise de Humann. N'oublions pas qu'il était fort inquiet de la situation financière du pays. Que valait-il mieux? Tergiverser? Faire prendre patience? Ergoter ou dire la vérité nue? Pourquoi les partis d'opposition, qui auraient dû se réjouir de voir le ministre dénoncer les privilégiés de l'impôt, se sont-ils levés comme un seul homme pour attaquer une mesure qui s'imposait? Était-il mauvais ou dangereux de débrider la plaie, quand il en était encore temps? Mais les opposants firent passer leurs intérêts de partisans avant ceux du pays. Et, par un paradoxe sur lequel on ne saurait trop insister, ce sont eux, les défenseurs de l'égalité politique, qui se dressèrent contre une mesure d'égalité fiscale, parce que le ministre qui l'avait prise appartenait au groupe dont ils espéraient ruiner l'influence.

Regnault reconnut volontiers que la circulaire ne fut qu'une occasion favorable. « Le recensement fait par des agents municipaux n'excluait en aucune façon le même recensement fait par les agents des contributions directes. » Mais, suivant la formule du *Sud*, des 8-9 août 1841, la question du recensement n'était qu'une question de partis. On exploitait l'ignorance des masses, dans un intérêt de désordre et d'anarchie. C'est encore l'avis de Regnault : « L'opposition, de son côté, excitait les esprits, stimulait les colères, signalait les pensées fiscales de de la circulaire ministérielle, défendait les droits des villes, engageait les maires à protester contre les recensements qui comprenaient la population flottante. » Elle dépassa toute raison quand, « profitant de l'émotion générale, elle souleva une nouvelle thèse, qui, nous devons l'avouer, ne pouvait se justifier ni en logique ni en droit » : les agents du pouvoir central n'avaient pas le droit de faire le recensement que leur reconnaissait cependant la loi du 21 avril 1832. — C'est ici que le côté politique de la question éclate avec le plus de force. « Au fond », continue Regnault, « beaucoup de radicaux ne l'ignoraient pas ; mais, dans la guerre constante qu'ils soutenaient contre la monarchie de Juillet, ils faisaient arme de tout, ils saisissaient toute occasion d'agiter le pays, et les résistances des populations, les soulèvements des villes leur prouvaient que l'occasion était bonne. »

Une dépêche très confidentielle du ministre de l'Intérieur au préfet de Maine-et-Loire apporte sa conclusion concordante à cet incident très grave aux aspects multiples :

La question du recensement, d'abord exclusivement financière, a pris un

caractère politique. Les partis extrêmes s'en sont emparés et ont cherché à s'en faire une arme et un moyen d'attaque contre le gouvernement. Des émissaires ont parcouru les campagnes ; un mot d'ordre a été envoyé par les chefs de ces coupables machinations. La résistance n'était point spontanée ; elle a été préparée, combinée, provoquée. C'est le parti légitimiste qui paraît avoir pris la plus grande part à ces manœuvres. Le parti républicain lui est venu en aide : on le trouve partout où il y a du désordre à exciter...

Sans doute, force resta à la loi, grâce à l'énergie des autorités. Mais, quand les troubles se furent calmés, les opposants purent constater avec quelque satisfaction que « le gouvernement s'était compromis avec les classes moyennes et que l'émeute, pour la première fois, avait grondé au sein de la bourgeoisie ». A distance, l'historien peut relever d'autres traits : l'attitude souvent suspecte de la garde nationale à l'égard du régime, génératrice de dissolutions prochaines ; la diffusion de mots d'ordre subversifs grâce au réseau de sociétés secrètes, dont nous avons saisi la trame sur plusieurs points du pays ; le cheminement des idées communistes, comme c'est le cas dans les campagnes d'Auvergne, où le mouvement prend les allures d'une jacquerie ; une poussée très nette d'anticléricalisme par endroits ; enfin oublierons-nous de noter le caractère unanime de l'agitation dans certains villages ou villes? L'avant-garde des rebelles, formée de femmes et d'enfants, décontenance l'autorité par ses cris, ses menaces, les projectiles dont elle la harcèle, en attendant l'arrivée massive des hommes.

Quant à Humann, atteint depuis plusieurs années dans ses plus chères affections, déprimé par le travail considérable qu'exigeait la conduite de son département, il avait été frappé au cœur par l'incompréhension de la foule et la haine violente des adversaires du régime coalisés. Il ne s'en releva pas.

Félix PONTEIL,
Professeur à l'Université de Strasbourg

MÉLANGES

LA PHYSIONOMIE MORALE DE PHILIPPE II

D'APRÈS SES DERNIERS BIOGRAPHES[1]

Philippe II est un des grands hommes les plus discutés de l'histoire. Les polémiques qui se déroulent autour de son nom depuis trois siècles n'ont pas peu contribué à affermir sa réputation, à accroître son prestige mystérieux. Le succès, l'actualité même de Philippe II, je n'en veux pas d'autre preuve que la publication, il y a quelques mois, aux éditions de la *Nouvelle Revue française* et sous la signature d'Alfred Fabre-Luce, d'un vaste reportage historique au titre évocateur : *L'amour et l'Escorial. Philippe II, son ministre Antonio Perez et celle qui leur fut fatale.*

Fils du Flamand Charles-Quint et d'une obscure princesse portugaise, Philippe est régent d'Espagne dès l'âge de seize ans, en 1543. Douze ans plus tard, il reçoit de son père la couronne espagnole ; son règne se prolonge jusqu'à l'extrême fin du siècle. A la veille de sa mort, en 1598, il est encore le prince le plus puissant de l'Europe, Roi Catholique, roi d'Espagne, roi de Portugal, roi des Deux-Siciles, souverain des Pays-Bas et de Franche-Comté, prétendant aux trônes d'Angleterre et de France, maître du premier empire colonial du monde. Les victoires de ses lieutenants avaient réduit la France à Saint-Quentin et l'Islam à Lépante. Bâti par ses soins, un immense, étrange et splendide palais, l'Escorial, rempli de ses souvenirs et de sa pensée, témoigne encore aujourd'hui de la gloire d'un règne dont les grands faits sont dans toutes les mémoires.

On a beaucoup écrit sur Philippe II. Parmi les anciens, je rappellerai seulement Louis-Prosper Gachard : ses énormes publications de documents, de 1848 à 1885, ont permis une revision scientifique du procès de Philippe II par des juges enfin mieux informés. Chez les historiens modernes — j'entends les biographes auxquels je borne mon enquête — il est facile de discerner deux tendances principales. Les uns sont, en somme, fidèles à

1. J'ai réduit au minimum les références. Toutes les citations textuelles sont empruntées à des publications bien connues que j'énumère en passant. Je n'ai pas non plus à rappeler ici les récentes histoires d'Espagne par Altamira, par Ballesteros et par Merriman.

l'opinion la plus courante, et par conséquent peu favorables à Philippe II. Les autres, au contraire — notre époque est friande de réhabilitations — vont bravement jusqu'à faire l'apologie du roi.

Contre Philippe II, ou tout au moins sans complaisance pour son caractère, je citerai Jean Cassou, David Loth et Alfred Fabre-Luce[1]. Ces auteurs, littérateurs plus qu'historiens, n'ont pas d'originalité scientifique, et l'on ne peut guère parler de leur sentiment personnel, puisqu'il est, à peu de chose près, celui de la tradition historique du XIXe siècle.

Pour Philippe II, s'alignent Charles Bratli, Julien Juderias, Fernandez-Montaña, enfin Louis Bertrand[2]. Nous pouvons même dire que le mouvement actuel des études se révèle, dans son ensemble, sympathique à Philippe II. C'est un fait remarquable de l'historiographie, le Roi Catholique gagne à être étudié avec plus de soin et d'objectivité.

En effet, le Philippe que nous connaissons, que nous croyons connaître, n'est peut-être pas tant celui de l'histoire que celui de la poésie, celui de Schiller ou de Hugo, par exemple : « Philippe II était une chose terrible... »

Cette réputation atroce de Philippe II date de son temps. La politique confessionnelle du roi en fait le défenseur aveugle, outrancier et inflexible de l'unité chrétienne à tout prix. En Espagne, les Juifs, les Maures et les luthériens ; aux Pays-Bas, les Gueux ; en Angleterre, les protestants ; en France, les huguenots ; dans la Méditerranée, les Turcs, tels sont les ennemis qui n'ont pu pardonner à Philippe II sa prétention à les obliger tous à penser et à croire comme lui.

Deux hommes ont enrichi et fixé la « légende noire » du roi, de son vivant. Guillaume d'Orange, le chef des rebelles des Pays-Bas, est l'auteur du premier portrait littéraire de Philippe II, un portrait singulièrement peu ressemblant, d'ailleurs. L'*Apologie* du prince d'Orange accuse le roi — « le démon du Midi » — de tous les crimes, voire de bigamie, d'inceste et d'infanticide.

Peu d'années après cette publication retentissante, Philippe II se fit un adversaire plus dangereux, son propre secrétaire d'État, Antonio Perez. Ce personnage énigmatique, devenu l'ennemi intime de son maître, publia à Paris des *Relations* qui émurent l'Europe entière. Perez y reprend les allé-

1. Jean Cassou, *La vie de Philippe II* (Vies des hommes illustres). Paris, 1927 ; 15e édit. en 1929. — David Loth, *Philippe II* (Bibliothèque historique Payot). Paris, 1933. — Alfred Fabre-Luce, *L'amour et l'Escorial. Philippe II, son ministre Antonio Perez et celle qui leur fut fatale.* Paris, 1936.

2. Charles Bratli, *Philippe II, roi d'Espagne. Étude sur sa vie et son caractère.* Paris, 1912 ; l'édition primitive date de 1909, l'édition espagnole de 1927. — Julien Juderias, *La leyenda negra e la verdad historica.* Madrid, 1914. — J. Fernandez-Montaña, *Felipe II el Prudente y su politica.* Madrid, 1914. — Louis Bertrand, *Philippe II à l'Escorial.* Paris, 1929. — Je citerai aussi un passage d'un ouvrage moins caractéristique de Bertrand, *Philippe II et Antonio Perez. Une ténébreuse affaire.* Paris, 1929. — Je n'ai pu utiliser les biographies de Marks, Longin et Perez Minguez.

gations les plus scabreuses et se vante, ce qui est plus grave, d'avoir été le témoin des méfaits de son roi.

Il s'agit là incontestablement d'œuvres de partisans. Leur valeur historique en est très amoindrie ; leur succès n'en fut que plus considérable, tandis qu'Élisabeth d'Angleterre et Catherine de Médicis s'employaient à propager de semblables calomnies.

La postérité, sauf en Espagne, se montra injuste pour la mémoire de Philippe II. Aux Pays-Bas, particulièrement, on lui tint personnellement rigueur de l'impopularité de Granvelle comme des excès du duc d'Albe. En Angleterre, on lui préféra la cruelle Élisabeth. En France, le *Paris vaut bien une messe* de Henri IV semblait moins déplaisant que la fidélité farouche du roi d'Espagne à sa religion. Ennemi des Provinces-Unies, de l'Angleterre, de la France et même de la papauté, Philippe fut mal défendu. La plupart des auteurs, imbus de préjugés religieux ou nationaux, ne lui réservèrent que des critiques empreintes de réprobation. Le XIXe siècle lui-même, le siècle de l'histoire, lui fut défavorable dans son ensemble ; il le condamna, sans lui accorder les circonstances atténuantes qu'on était en droit d'attendre d'une philosophie historique se réclamant de cette théorie des milieux dont le malheureux roi aurait pu fournir un exemple frappant.

Les modernes surviennent, enfin. Parmi les travaux que j'ai énumérés, ceux qui ont le plus de retentissement sont sans conteste la thèse du Danois Bratli, élogieusement accueillie par le monde des érudits, et les volumes alertes de Louis Bertrand qui répandent jusque dans le grand public, toujours prêt à suivre un écrivain de l'Académie française, l'idée d'un Roi Catholique vraiment catholique.

Je dirai tout de suite que le très savant Charles Bratli, dans l'enthousiasme d'une démonstration originale qui lui fait le plus grand honneur, a inconsciemment exagéré les mérites de son héros et masqué les tares de son caractère. C'est ainsi que, pour l'historien danois, Philippe n'est ni superstitieux ni voluptueux[1]. A l'entendre, les pages les plus sombres du règne, les assassinats politiques même, se justifient par « les intérêts les plus élevés, les destinées de l'Église et de l'État[2] » ; en un mot, par « la prudence politique[3] ». Bien plus, Philippe II devient « le martyr de son idéal[4] ».

On devine le succès d'un tel livre dans la catholique Espagne d'avant-guerre. Coup sur coup, deux publicistes de la Péninsule développaient, à l'intention de leurs compatriotes, les chapitres un peu sommaires de Bratli. Le titre de ces publications en trahit déjà les tendances : *La légende noire et la vérité historique*, par Julien Juderias ; *Philippe le Prudent et sa politique*, par le P. Fernandez-Montaña. Ces deux ouvrages parurent en 1914.

1. Bratli, *op. cit.*, p. 104, 114.
2. Bratli, *op. cit.*, p. 107.
3. Bratli, *op. cit.*, p. 109.
4. Bratli, *op. cit.*, p. 119.

Désormais, ce qui est en cause, ce n'est plus la réhabilitation du fils de Charles-Quint, mais son apologie.

Vient alors Louis Bertrand avec toutes les séductions de son style ; il n'est pas le novateur que l'on imagine facilement, mais le vulgarisateur littéraire de la thèse défendue avant lui. Il est bien évident que le jugement de Bertrand est influencé par les idées politiques de l'auteur, un absolutiste égaré dans notre monde démocratique, tout comme Voltaire était incapable de juger sereinement un homme qui lui ressemblait si peu, un roi dévot, scrupuleux, esprit géométrique s'il en fut jamais.

L'outrance des conclusions du célèbre académicien lui a aliéné nombre d'historiens de valeur ; elle ne doit pas voiler à nos yeux les qualités de son effort de sympathie. Néanmoins, ce qui déconcerte en Louis Bertrand, c'est sa méthode. Il met sagement en doute ce qu'il appelle la « version officielle » du règne, à savoir les dissertations d'obscurs historiographes royaux du XVIe siècle, aussi flatteuses pour Philippe II que sévères pour ses ennemis. « Puis, après nous avoir avertis de la fragilité de ces charges et tiré ce coup de chapeau à l'esprit critique, il les répète : nous connaissons cette méthode qui consiste à reprendre à maintes fois la même formule dubitative, comme si elle s'alourdissait en la répétant, à la faire pénétrer dans les esprits jusqu'à ce qu'elle passe, de doute en doute, pour vérité démontrée. On aura idée des procédés critiques de M. Bertrand par ce passage sur la mort de don Juan : « Cette accusation [d'empoisonnement du prince, non par Philippe, mais « par un adversaire du roi] n'a jamais été prouvée ni réfutée. Il serait de la « dernière naïveté d'admettre comme preuves « scientifiques les allégations « des médecins de ce temps-là. En règle générale, continue doctoralement « Louis Bertrand, au XVIe et au XVIIe siècle, lorsqu'il est question d'empoi- « sonnement, il est sage de commencer par y croire, tellement le poison était « alors d'un usage courant, quitte à vérifier la chose, si on le peut. » « Je pense », riposte Henri Hauser, « que tout historien sérieux, non hanté par le romantisme des « cabinets secrets de l'histoire », écrira, au contraire : il est sage de rejeter ces récits, quitte à y croire si la vérité en est démontrée[1]. »

Tant de confiance en quelques textes élus s'accompagne, chez Louis Bertrand, du culte de l'originalité. « Pour cette étude strictement historique », dit-il dans sa préface, « je me suis efforcé de n'utiliser que des documents originaux[2]. » Notre historien a seulement voulu annoncer qu'il ne devait sa thèse à personne, qu'il avait repris l'histoire de Philippe II à partir des sources. Ce dessein méritoire devient suspect, lorsqu'on s'aperçoit qu'il justifie, aux yeux de son auteur, le silence systématique dans lequel il laisse ses devanciers[3].

1. Compte rendu par Henri Hauser de *Philippe II et Antonio Perez*, dans la *Revue historique*, t. CLXII, p. 156. Paris, 1929.

2. Bertrand, *Philippe II à l'Escorial*, p. 7.

3. Bertrand ignore même Bratli ! Il cite cependant Mignet. Dans *Philippe II à l'Escorial*,

Philippe, pour Louis Bertrand, est « presque un saint », et le monastère de l'Escorial, le miroir parfait de sa dévotion [1]. Il est « humble », car il mendie de l'argent, même à ses sujets [2] ! « Il n'a jamais connu le doute ni l'inquiétude. Sa conscience était aussi tranquille que l'immense plaine aux ondulations figées où il a bâti son monastère [3]. » Enfin, il n'y a point d'ombre au tableau, et en Philippe « resplendit un type tout à fait supérieur d'humanité [4]. » Telle est la conclusion sans nuances de l'ouvrage.

C'est un devoir de soumettre pareilles appréciations à une critique sévère. D'ailleurs, Louis Bertrand nous y encouragerait, lui qui confesse incidemment que « Philippe II est une des âmes les plus fermées, les plus environnées de ténèbres dont l'histoire nous ait légué le souvenir [5] ».

Celui qui, sans parti pris, s'efforce de faire le point est d'abord bien embarrassé par tant de contradictions entre ses auteurs. Philippe II est-il un saint ou un débauché, un homme confiant ou un politique cauteleux, une brillante intelligence ou un paperassier médiocre, un homme de génie ou un dégénéré, un roi chrétien ou un orgueilleux tyran? Toutes ces opinions ont été défendues ! Il est vrai qu'il est difficile d'analyser ce caractère, lorsqu'on a tant de bonnes raisons de suspecter ses détracteurs comme ses thuriféraires. A notre tour, essayons cependant d'esquisser le portrait du Roi Catholique dans la pleine maturité de sa vie et de son règne.

Au préalable, voyons le roi tel que l'ont vu des peintres comme Antonio Moro, le Titien et Pantoja de la Cruz. Philippe n'était pas bel homme ; il avait la taille petite, la figure longue, la barbe et les cheveux très blonds, les yeux bleus grands ouverts, le nez droit, la bouche épaisse et sensuelle avec le prognathisme des Habsbourg. Dans toute sa personne se devinent le sens souverain de la dignité, le goût de l'exactitude et l'amour de l'ordre.

Écoutons maintenant les témoignages des médecins. On dit parfois que Philippe II fut un dégénéré, un « fou couronné ». Il y a là un préjugé dont il faut faire bonne justice. L'ascendance du roi était tarée par des mariages consanguins, des troubles mentaux, des maladies diverses. Cette lourde hérédité n'a pas empêché Philippe de dépasser soixante-dix ans, sans abandonner à d'autres la direction effective de ses États. Dans ce domaine aussi, à la fois physiologique et psychologique, le roi gagne à être mieux connu. Tout au plus, noterons-nous, dans quelques instants, un aspect, assez bénin d'ailleurs, de la psychasthénie propre à Philippe II. La fameuse dégénérescence des Habsbourg lui est postérieure : il en est cause plus qu'il

p. 265, il parle de « beaucoup de nos historiens », mais c'est pour les condamner en bloc, sans les nommer.

1. Bertrand, *Philippe II à l'Escorial*, p. 22.

2. Bertrand, *op. cit.*, p. 212.

3. Bertrand, *op. cit.*, p. 17. — On comparera la description de l'Escorial par Louis Bertrand à celle que Paul Guinard a donnée dans son beau livre sur *Madrid*, p. 170. Paris, 1935.

4. Bertrand, *op. cit.*, p. 265.

5. Bertrand, *op. cit.*, p. 17.

n'en pâtit, alors que son chétif successeur, Philippe III, issu du quatrième mariage de Philippe II (avec une de ses nièces), fut un véritable anormal[1].

Après avoir évoqué la personnalité physique du roi, passons à l'examen de son caractère. Puisque Philippe voulut être, dans toute la force des termes, Roi Catholique et réformateur, observons-le dans sa foi et dans ses mœurs. L'idéal de Philippe II, c'était d'être un souverain religieux. « On ne l'appréciera pas d'une manière équitable si l'on n'est pas familiarisé avec l'idée catholique du monde et de la vie. C'est se tromper grossièrement, c'est calomnier Philippe que de le représenter comme un hypocrite en fait de religion. Il est vraisemblable que jamais l'ombre d'un doute sur les vérités religieuses ne pénétra dans cet esprit dépourvu d'audace..., et même un peu pesant. L'entière sincérité de ses convictions religieuses a pour garanties non seulement sa longue vie pleine de labeurs et de tribulations et pauvre de jouissances, mais encore la patience héroïque et la résignation complète avec laquelle il supporta les plus épouvantables souffrances corporelles[2]. »

C'est peut-être à l'occasion de la mort de son fils don Diègue que la profondeur de ses sentiments religieux se révèle le mieux. Le malheureux père écrit alors au cardinal de Granvelle : « C'est un coup d'autant plus terrible qu'il en suit d'autres de bien près. Mais je loue Notre-Seigneur de tout ce qu'il lui plaît de faire ; je me conforme à sa divine volonté et je le supplie de se contenter de ce sacrifice. »

La sincérité de Philippe II n'apparaît pas moins évidente dans son désir d'être utile à ses sujets, dont le sort le préoccupe à tout instant. La majesté royale dont il est revêtu n'est-elle pas pour lui d'institution divine? Bien plus, le roi est le vicaire de Dieu, et, défendre le trône, c'est encore, pense-t-il, défendre l'autel. Le duc d'Albe exprime toute la pensée de son maître lorsqu'il proclame devant Catherine de Médicis, scandalisée : « Avant de consentir à régner sur des hérétiques, le roi aimera mieux perdre la couronne et la vie. »

Dans sa retraite monastique de l'Escorial, Philippe s'abandonne à la piété qui, avec le travail, le délivre de lui-même. Comme un simple moine, il assiste aux offices des religieux. Dans sa chambre, où il garde à portée de main des traités d'ascétique et de mystique, un tableau suggestif de Jérôme Bosch représente les sept péchés capitaux et les fins dernières. Quand il se fait peindre, il choisit d'égrener un rosaire entre ses doigts goutteux.

Son souci religieux ne juge pas indifférent le moindre détail et le conduit à de puériles exigences. Il semble envier Henri VIII d'Angleterre, le roi pape, et annoncer Joseph II, le roi-sacristain. « Je trouve », écrit Philippe

1. Cabanès, *Fous couronnés*, p. 49 et suiv. Paris, s. d.

2. R. Baumstark, *Philippe II, roi d'Espagne*, traduction de Godefroid Kurth. Liége, 187[illegible] p. 187. — On remarquera que Baumstark, dont l'édition allemande date de 1875, peut être considéré comme le précurseur de Bratli.

« que la fête de l'Ange gardien doit se placer le 1er mars. Voir si, dans l'office de sainte Anne, il ne conviendrait pas d'introduire l'épître *Mulierem fortem;* dans l'office des Onze Mille Vierges, voir s'il ne faudrait pas faire figurer la commémoration du saint... ; dans un passage des Missels imprimés par Plantin, on porte qu'aux messes des morts on doit dire *Lavabo inter innocentes*, sans le *Gloria Patri*, et un autre passage porte que ce psaume ne doit pas être chanté. »

Ce fut bien pis lorsqu'il voulut assurer son salut dans l'autre monde : il demande trente mille messes, et « le plus tôt possible » ! Rien que pour ce service perpétuel, dont le cérémonial est minutieusement réglé par le roi, il faut une véritable armée de prêtres. C'est ce qui nous explique que l'Escorial, la plus remarquable fondation religieuse du roi, est d'abord un monastère protégeant un tombeau bien plus qu'un château fondé sur un trône.

Quant à la moralité de Philippe II, elle est inconnaissable, tant sont suspectes les relations qui l'accusent, avec un luxe de détails qui étonne l'imagination la plus échauffée. Je ne serais pas éloigné de croire aux débordements de Philippe, à certaines époques de sa vie, mais, alors que Charles-Quint affichait bâtards et favorites, son fils, s'il en eut, ne s'en vanta jamais.

On pensera que sa cruauté au moins n'est pas discutable ; là aussi, un problème se pose. Philippe II n'était pas un monstre sans entrailles, un égoïste satisfait. On a été jusqu'à lui faire grief de la mort tragique de son fils don Carlos, mais tout ce que l'on peut reprocher à Philippe dans cette ténébreuse affaire, c'est la claustration atroce imposée à un fils anormal par son propre père, au nom de la raison d'État. Toujours est-il que le roi se montra habituellement tendre pour ses enfants. La lecture de sa correspondance intime est édifiante à ce point de vue[1].

Voici, par exemple, ce qu'il écrit à ses filles lors d'un de ses rares voyages : « Je suis heureux d'apprendre que votre frère n'a eu qu'une petite fièvre et qu'il en est déjà délivré. Ma sœur m'a montré la peinture d'un cheval qui me paraît mieux que ses précédents ouvrages ; dites-le-lui, et ajoutez que j'ai des livres de peinture que je lui rapporterai à mon retour. Ma sœur me dit que son portrait n'est pas réussi, qu'il est mieux que le peintre ne l'a représenté... Il m'a paru, en examinant ce portrait-ci, que votre frère a grandi, mais non qu'il ait meilleure mine. Je voudrais vous voir tous au lieu de vos portraits... On me donne de très bonnes nouvelles de vous et l'on me dit que vous êtes très grandes ; il faut d'après cela que vous ayez grandi beaucoup, au moins vous, la cadette. Si vous avez des mesures, faites-moi savoir de combien vous avez grandi depuis que je ne vous ai vues, et envoyez-moi vos mesures prises exactement avec des rubans de soie ou de fil ;

1. L.-P. Gachard, *Lettres de Philippe II à ses filles, les infantes Isabelle et Catherine, écrites pendant son voyage au Portugal (1581-1583)*. Paris, 1882. — H. Delehaye. *Philippe II d'après sa correspondance intime*, dans les *Précis historiques*, t. XXXV, p. 175-194. Bruxelles, 1882.

joignez-y celle de votre frère. Je serai charmé de les voir, mais je le serai davantage de vous voir tous. J'espère que Dieu m'accordera bientôt cette joie ; demandez-lui cela et suppliez-le de disposer toutes choses de manière que cela puisse se faire et qu'il vous garde comme je le désire. »

N'est-ce pas charmant ! Ce langage simple et humain n'est pas celui d'un cœur sec et, si Philippe II n'approche pas de la proverbiale jovialité d'un Henri IV, c'est que l'empire qu'il exerçait sur ses sentiments et la conscience de ses responsabilités l'arrêtaient dans ses épanchements. Comme beaucoup d'inquiets, il n'était éloquent que la plume à la main.

Les violences qui marquèrent le gouvernement de Philippe II seraient-elles inconciliables avec la bonté que le roi témoignait à ses enfants ? Certes, non ! Philippe croyait accomplir les devoirs de sa charge en donnant à la répression des troubles l'allure d'une expédition coloniale. Pénétré jusqu'au scrupule de l'importance de sa mission, il a usé avec intempérance des sévérités que le régime pénal du temps mettait à son service. Rien ne permet de croire qu'il ait nourri le moindre sentiment de cruauté. Il y avait en Philippe plusieurs hommes, celui qui lisait sainte Thérèse et envoyait des fleurs à ses petites filles, celui qui brûlait les hérétiques et punissait les « sauvages », qu'ils fussent Maures ou Flamands.

Ses lettres familiales mises à part, il faut bien convenir que Philippe II ne rayonnait point la gaieté. Il a fait de Madrid la capitale la plus solennelle de l'Europe et, de l'Escorial, une pieuse prison, une manière de musée à reliques. Louis Bertrand a beau nous dire que le roi, aux grands jours, priait à danser les séminaristes, la vie qu'il menait et que ses familiers devaient mener avec lui était étonnamment bourgeoise et dévote, dominée par le calme effrayant d'un maître qui ne se souvenait plus d'avoir été jeune.

Philippe manquait du prestige que donnent aux chefs une allure martiale, l'éloquence même creuse, les talents du cavalier, du chasseur, voire du toréador. Charles-Quint savait et aimait combattre en personne le taureau ; ses sujets espagnols appréciaient hautement ces performances, que Philippe II ne tenta même point d'égaler. Le fils de Charles-Quint prenait sa revanche dans le domaine des arts. Il y avait en lui l'étoffe d'un conservateur de musée doublé d'un mécène. Un homme aussi ordonné ne pouvait qu'adorer les collections ; riche de tout l'or de l'Amérique, il mettait sa fierté de roi dans les trésors rassemblés à l'Escorial, « la huitième merveille du monde ». Au XVIIe siècle, un élégant poète espagnol, Balthasar Gracia, devait célébrer cette ambition de Philippe II. Voici son récit savoureux, traduit et commenté par Jean Cassou : « Un marchand portugais lui présenta une étoile de la terre, j'entends un diamant d'Orient, chiffre de la richesse, étonnement de la splendeur, et quand tous attendaient chez Philippe, sinon de l'admiration, du moins quelque attention, ils n'ouïrent que dédain, non que ce grand monarque affectât démesurément d'être fier autant que grave, mais parce qu'un goût toujours fait aux miracles de la nature et de l'art ne se pique point aussi vulgairement. — Quel prix pour

une fantaisie de gentilhomme? — Sire, fit le marchand, soixante mille ducats que j'abrégeai à ce digne petit-fils du soleil ne sont pas à rejeter avec dégoût. — Philippe le serra de près. A quoi pensiez-vous, dit-il, lorsque vous donnâtes une telle somme? — Sire, je pensais qu'il y a un roi Philippe II au monde. — Le trait, plus que le joyau, plut au roi, qui manda qu'on payât le diamant au prix demandé, montrant la supériorité de son goût dans ce paiement et dans cette récompense[1]. »

De tels traits sont rares dans la vie uniforme de Philippe II. L'exceptionnel ne pouvait lui plaire; l'imprévu déjà le rebutait. Il n'aimait pas les voyages, car ses habitudes casanières s'en trouvaient contrariées; il n'aimait pas les armes, puisqu'il ne prit jamais part à un combat; il n'aimait pas davantage les discours qui ne lui permettaient pas la réflexion lente et laborieuse dans son bureau solitaire, « la chambre du roi, le nœud vital de l'Escorial et de l'Espagne, le centre d'où Philippe tisse sa toile et son linceul. De son lit, il peut contempler par la fenêtre le désert et, par une baie ingénieusement pratiquée, le grand autel de la basilique[2] ».

Ainsi, dans la cellule qu'il s'était choisie, le roi travaillait à longueur de journées, dépouillant lui-même le courrier diplomatique, annotant les dépêches, les lettres et les pétitions, comme s'il n'avait eu que cela à faire. Il lui était plus facile d'écrire que de régner, et il griffonnait, sans trêve, des remarques de tout genre, politiques, philologiques, morales. Il répondait par écrit aux questions qu'il se posait lui-même à la lecture de ses documents. Cette activité satisfaisait son désir inquiet de tout faire par lui-même, tandis qu'elle dissimulait assez habilement le rachitisme de son esprit.

Rien n'échappait à sa critique minutieuse, ni les lettres de famille, ni les textes liturgiques, ni les avis des ambassadeurs. A sa fille, il écrivait gravement : « Vous me dites, vous, ma fille aînée, que votre frère s'est distingué : vous voulez dire probablement votre sœur, comme le montre ce que vous écrivez plus loin. Vous avez mis un *o* pour un *a;* vous avez aussi oublié un mot. Vous étiez sans doute pressée en écrivant la lettre. »

Il fait aussi une enquête pour savoir si, dans le Bréviaire, on doit dire *Paraclitus* ou *Paracletus*.

Aux ministres, il recommande parfois de calligraphier eux-mêmes leurs lettres. « Il poussait si loin », dit Gachard, dans son introduction à la *Correspondance de Philippe II*, ce que j'appellerai la manie des annotations, « que si, dans le déchiffrement qui avait été fait d'une pièce (les correspondances étrangères de son temps sont le plus souvent en chiffres), il rencontrait un nom de lieu ou de personne mal écrit, il prenait la peine de le rectifier ; si quelque passage, même insignifiant, lui paraissait obscur, il le signalait à ses secrétaires. »

Godefroid Kurth, qui passa quelques heures aux archives de Simancas, a admirablement décrit comment Philippe II travaillait. « La première pièce

1. Cassou, *op. cit.*, p. 21. — Je ne garantis pas l'authenticité du dialogue.
2. Cassou, *op. cit.*, p. 47.

qui frappa mon attention », raconte-t-il, « fut une dépêche espagnole adressée de Bruxelles au roi par le duc d'Albe, sous la date du 19 janvier 1569. Cette pièce, qui porte dans la liasse le n° 16, est partie en clair, partie chiffrée. Dans un des passages en clair, le duc s'exprime comme suit : « J'ai envoyé « don Fadrique à Anvers, pour y placer en garnison ordinaire une partie « des troupes espagnoles récemment arrivées : elles occuperont le château. « Pour les autres, il doit les cantonner dans leurs logements respectifs. Afin « de châtier l'irrévérence des habitants de Diest et de Léau, j'y envoie loger « dix enseignes d'infanterie qui y vivront un certain nombre de jours aux « frais de la population ; cela servira d'exemple aux autres villes. »

« Ce passage donne du fil à retordre au roi. Il écrivit en marge la note suivante : « Je ne comprends pas ce mot de *Leo* (*sic*) et je n'ai jamais en- « tendu nommer un endroit de ce nom. Voir si ce n'est pas un mot chiffré « et s'il n'a pas un autre sens, ce qui pourrait bien être. »

« Et, immédiatement en dessous de cette première note, sans doute quelques jours plus tard, il ajouta la suivante : « Depuis, j'ai de nouveau « examiné le passage ; il veut dire *y les embio;* toutefois, l'*s* a plutôt l'air « d'une *o* que d'une *s*. »

« Ceci vaut la peine, me semble-t-il, d'être un peu commenté. Philippe II, en lisant la dépêche, se doute bien un peu que *Leo* doit être un nom de ville ; le contexte suffisait pour le lui indiquer. Mais, n'ayant jamais entendu nommer une localité de ce nom, ignorant qu'une telle ville existât dans les provinces des Pays-Bas, le solitaire gratte-papier se jette sur une conjecture et se demande si *Leo* n'est pas un mot chiffré et n'a pas un autre sens. « Nous « examinerons cela à tête reposée », se dit-il, et il passe à d'autres papiers.

« Combien de temps lui fallut-il pour tirer la chose au clair? Médita-t-il dans ses insomnies le petit problème de cryptographie qu'il venait de se poser, ou est-ce seulement en se remettant à sa table de travail et en y retrouvant le document tenu en réserve qu'il aura imaginé son essai de déchiffrement? Je ne le sais... Le monarque, dans les États duquel le soleil ne se couchait jamais, ne parvint donc pas à savoir qu'il existait dans son duché de Brabant une ville qui s'appelait Léau. Et, ses laborieuses réflexions sur la dépêche de son correspondant continuant leur cours, il en arriva, le pauvre ! à une conjecture philologique, comme un humaniste de profession. Au lieu de *Leo*, se dit-il, il faut sans doute lire *les*, c'est-à-dire *à eux*. Alors la phrase du duc d'Albe prend le sens que voici : « Pour châtier l'insubordina- « tion de ceux de Diest, je *leur* envoie dix enseignes d'infanterie. » Cela n'est pas encore tout à fait satisfaisant, car, enfin, le duc a écrit *Leo* et non *les*, notre royal commentateur en fait lui-même la remarque, et puis la conjecture laisse subsister dans la phrase un *y* qui devient tout à fait parasite. N'importe ; Philippe II est parvenu à donner à la phrase qui l'a intrigué un sens quelconque ; il s'en tient pour satisfait et passe outre[1]. »

1. Kurth, *Comment Philippe II travaillait*, dans les *Mélanges Paul Fredericq*, p. 290-292. Bruxelles, 1906.

Dans la cellule de Philippe II, sur sa table, « la machine du monde se ramène à une monstrueuse combinaison abstraite et administrative[1] ». En ratiocinant sur les nouvelles, en surchargeant de ses commentaires les dépêches des ministres, le roi recule le moment de la décision, il ne sait que prendre son parti des événements sans en diriger le cours. Or, l'histoire ne se fait pas sur « fiches » — les historiens seuls repensent ainsi le passé — et l'on pouvait espérer en Philippe II autre chose qu'un roi des archivistes, le bureaucrate couronné. Il semble s'être étourdi dans les secrets de son gouvernement, et son vrai tort fut, « en sachant tout voir, de n'avoir rien su empêcher ».

Son ambition, car il en eut, était mal secondée par un tempérament irrésolu. Le soin trop méticuleux qu'il apportait à la préparation de toutes ses entreprises l'empêchait d'agir vite. Il ne sut pas intervenir en temps utile pour protéger Marie Stuart, il lança trop tard l'*Invincible Armada* contre Élisabeth, et, en France, il ne soutint la Ligue qu'après qu'elle se fut déshonorée par ses propres excès.

« Le temps et moi », disait Philippe, « nous en valons deux autres. » « Il se trompait », répond finement Baumstark. A force de vouloir enfermer toutes les affaires publiques dans son esprit solitaire et concentré, à force de les tourner, de les retourner en lui-même et d'attendre sans cesse le moment propice, il laissait d'ordinaire passer ce moment sans le mettre à profit, et cela dans les circonstances les plus importantes. C'est ainsi que, peut-être, il eût pu sauver don Carlos, si, au lieu de l'observer silencieusement pendant plusieurs années, il avait su prendre sur lui d'agir avec promptitude et énergie. C'est ainsi qu'il aurait pu conjurer la ruine des Pays-Bas si, au lieu de recourir trop tôt aux mesures de rigueur avec le duc d'Albe, et trop tard aux moyens de conciliation avec don Juan, il s'était décidé à s'y rendre en personne dès le début. Granvelle, lui-même, ne pouvait s'empêcher de faire cette remarque acerbe au sujet de son maître : « Dans toutes les affaires, sa seule décision consiste à rester éternellement indécis[2]. »

Philippe II n'était pas un homme d'action comparable à Guillaume d'Orange, son ennemi, à don Juan, son frère, ou encore à son meilleur homme de guerre, le célèbre duc d'Albe.

Il était si jaloux de son autorité que les lauriers du jeune Alexandre Farnèse lui enlevaient le sommeil. La lettre de révocation de cet excellent général a été rédigée trois fois. Farnèse, heureusement, mourut avant de connaître l'étendue de sa disgrâce.

Ce trait révèle les plus tristes aspects du caractère du roi : l'envie, la dissimulation, la dureté. Or, à mon sens, tous ces défauts, inséparables chez Philippe de son esprit de devoir et de son idéal chrétien, ne s'expliquent que par une maladie de la conscience, banale, mais redoutable chez un souverain,

1. Cassou, *op. cit.*, p. 190.

2. Baumstark, *op. cit.*, p. 201. — Sur le même sujet, bonne page dans H. Forneron, *Histoire de Philippe II*, t. IV, p. 293. Paris, 1882.

le scrupule. C'est le scrupule de Philippe II — ce scrupule que Louis Bertrand prend avec complaisance pour de la vertu[1] — qui l'a conduit à un labeur absurde, indigne d'un roi ; c'est le vice du scrupule, incertitude anxieuse et déraisonnable, qui a rendu Philippe inquiet, malgré son calme apparent, lent par crainte de la précipitation, soupçonneux et inflexible pour n'être point dupe, enfin malheureux.

« Bien plus que mes plaies », gémissait Philippe II, en mourant d'un mal atroce, « mes péchés me font souffrir. » Au moment de faire sa dernière confession, il s'adressa au prêtre en ces termes : « Mon père, vous tenez la place de Dieu. C'est donc en sa divine présence que je me déclare prêt à faire tout ce que vous croirez nécessaire pour le salut de mon âme. J'y mettrai toute ma bonne volonté, et, par conséquent, si je devais omettre quelque chose, c'est vous qui en seriez responsable. » Ces dernières paroles sont significatives ; elles éclairent l'infirmité dont souffraient la religion de Philippe II et son caractère. Il lui fallait, pour le sort de son âme comme pour celui de ses États, des garanties en bonne et due forme !

Philippe II était affligé de « ruminations mentales », comme dirait Pierre Janet. Combien n'y a-t-il pas de psychasthéniques — disons de scrupuleux — chez qui l'atonie des facultés supérieures se trahit par des crises d'efforts, des manies de recherche, de retour en arrière, de répétition, de conjuration, d'autres encore ! Tous ces symptômes, nous les voyons en Philippe, soit qu'il imagine ne pas comprendre les discours les plus clairs sans en relire le texte plusieurs fois, soit qu'il satisfasse son esprit par des conjectures incohérentes, mais apaisantes, soit, enfin, qu'il adjure son confesseur de porter le poids de son âme.

Philippe II — qui semble avoir pris conscience de son état[2] — aurait pu être guéri de ses scrupules comme le dernier de ses sujets, mais il était roi. Il lui aurait suffi, pour se transformer, d'un confesseur de beaucoup de bon sens et d'un peu de bonne volonté. Or, il en avait trois, pour sa perte ! Et je ne dis rien des médecins et psychiâtres du temps...

Ainsi, le scrupule seul peut donner la clef du caractère de Philippe. Celui-ci n'est ni un monstre, ni un saint, mais un homme de devoir, craintif et sincère, tiraillé par mille difficultés et desservi par une intelligence médiocre. Le goût du roi pour les petits moyens et les petites intrigues ne pouvait lui tenir lieu, au contraire ! de cet esprit de finesse indispensable aux grandes œuvres, de cette maîtrise qui donne à une vie d'homme son unité.

Il manquait du génie du commandement. Les circonstances en firent néanmoins un autocrate, pour le malheur de ses sujets et pour le sien ; en

1. Bertrand, *op. cit.*, p. 22. — Le scrupule de Philippe II ne l'a pas empêché d'entrer en lutte avec la papauté, avec l'épiscopat espagnol, avec les jésuites et d'encourager les cruautés de l'Inquisition.

2. Bertrand lui-même, *op. cit.*, p. 247, cite, parmi les livres de chevet du roi, un traité théologique à l'usage des âmes scrupuleuses.

un pays où il n'existait pas de constitution, il incarne la dictature royale dans toute son horreur ; en un temps où il n'était point de liberté de conscience, il personnifie la religion d'État avec toute sa cruauté. De ce rôle écrasant, il est la première victime, digne de pitié plus que de haine, le galérien de l'absolutisme et de la théocratie[1].

Le règne de ce pauvre roi a été glorieux cependant, grâce à de réelles qualités de labeur, de courage et d'amour de la justice, grâce aussi aux guerres de religion et aux querelles dynastiques qui affaiblissaient dans le même temps la France comme l'Angleterre, grâce surtout à l'influence de Charles-Quint qui, de sa retraite de Yuste, avait orienté les premiers pas de son successeur. Philippe II a suivi la politique de son père, il a hérité de ses conseils et même de ses conseillers. Les grands succès du règne espagnol sont l'œuvre de Charles ou des siens ; œuvre diplomatique : le mariage de Philippe et de la reine d'Angleterre, Marie Tudor ; œuvre militaire : les victoires de Saint-Quentin et de Lépante, gagnées, l'une par un lieutenant de l'empereur, l'autre par son fils naturel.

Philippe II ne s'écarta des exemples paternels qu'en matière de religion. Plus pieux que Charles-Quint, il s'attacha avec plus de force, mais souvent avec maladresse, à défendre la foi catholique. Des historiens ont fait honneur à l'Église du zèle de Philippe II, alors que d'autres lui reprochent amèrement d'avoir nourri son fanatisme. Ne jugeons pas l'idéal chrétien, idéal de mesure et de beauté, sur sa caricature douloureuse. Philippe II était prudent, dévot et pénitent ; mais où sont sa simplicité, sa charité, sa joie?

Ce roi catholique voulait sincèrement imiter le roi de France, saint Louis. Par sa dissimulation, sa dureté, son inquiétude, sa dévotion étroite, n'évoque-t-il pas Louis XI, de sinistre mémoire, plutôt que Louis IX, le roi humble et pacifique? Et c'est, sans doute, parce qu'il fut trop scrupuleux que Philippe II rappelle, plus que saint Louis, un Louis XI sans scrupules[2].

Léon-E. Halkin,
Docteur en philosophie et lettres,
Agrégé de l'Université de Liége.

1. Le jésuite Jean Mariana, précepteur de Philippe III, s'élevait déjà contre l'application intempérante du principe monarchique, cause de la faiblesse de Philippe II ; cf. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique au XVIe siècle*, p. 561. Paris, 1936.

2. Que l'on ne me fasse pas dire que je mets à égalité Louis XI (bien que, lui aussi, ait eu à souffrir des injustices de la postérité) et Philippe II, dont la sincérité, à tout le moins, n'est pas douteuse. Il reste une constatation de fait : Philippe II a agi trop souvent en contradiction avec son idéal chrétien, au nom de cette même raison d'État qui permit à Louis XI toutes les excuses dont sa politique pouvait avoir besoin. Au reste, en 1936, Pierre Champion, le dernier historien de *Louis XI*, écrit ce jugement inattendu : « Tel est Louis XI, si près de Louis IX... »

NAPOLÉON III

PRÉCURSEUR DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Au printemps de 1835, les Genevois distinguèrent la silhouette élégante et la démarche chevaleresque de Louis-Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III, dans les rues de l'austère cité calviniste. Il habitait avec sa mère une gracieuse demeure appelée le Calabri, construite au siècle précédent près du jardin botanique des Bastions.

La reine Hortense a quitté momentanément Arenenberg pour demeurer auprès de son fils. Elle est accompagnée du Dr Conneau et de deux demoiselles d'honneur. Les quelques salons littéraires et artistiques de Genève ouvrent leurs portes aux exilés.

L'appartement du prince, au Calabri, fait face aux terrasses des demeures aristocratiques de la rue des Granges. L'une d'elles est habitée par Jean-Jacques de Sellon, un Genevois, comte du Saint-Empire, dont la famille était originaire de Nîmes. Sellon possède aussi une propriété à Sécheron et le château d'Allaman, entre Rolle et Lausanne. Datant du Moyen Age, sa demeure vaudoise, flanquée de tours, avait été percée de fenêtres au temps de la Renaissance. Elle fut un fief des ducs de Savoie.

De nombreux liens n'avaient cessé de rattacher Sellon à la France. Il s'était allié à la famille des comtes de Budé, descendants de l'humaniste Guillaume Budé, surnommé « Miraculum orbis », ambassadeur de François Ier à Rome et fondateur du Collège de France. De plus, un aïeul de Sellon représenta les cantons suisses auprès de Louis XV. Les sœurs du Genevois contractèrent en France et en Italie des alliances avec les familles de Clermont-Tonnerre, de Drouhet, d'Auzers et de Cavour.

Très jeune, le comte de Sellon s'était signalé par des projets philanthropiques. L'abolition de la peine de mort trouva en lui un ardent défenseur. Quelques années avant l'arrivée à Genève du prince Louis-Napoléon, Jean-Jacques de Sellon avait fondé une Société de la paix dans cette ville. Les particuliers, disaient en substance les membres de cette association, soumettent leurs querelles à des tribunaux élus par eux ou par les souverains; pourquoi les nations elles-mêmes ne confieraient-elles pas ce soin à un tribunal arbitral librement désigné.

En apprenant le séjour à Genève de la reine Hortense et de son fils, Sellon se souvint de l'intérêt pris à ses travaux par des membres de la famille Bonaparte : créé chambellan et chevalier de l'ordre de la Réunion par Napoléon Ier, il s'honorait d'avoir reçu Joseph Bonaparte, roi de Naples, dans

son château d'Allaman. Des généraux de l'Empire, Drouot et le duc de Bassano, admiraient son activité et le lui avaient exprimé.

Jean-Jacques de Sellon publiait, en effet, des brochures exposant ses opinions favorites. Il adressa à la reine Hortense, sa voisine, des textes relatifs à la suppression des guerres. En même temps, il écrivit à Louis-Napoléon, plaidant auprès de lui la cause de la paix perpétuelle et résumant ses projets, afin de les rendre plus immédiatement accessibles au prince que dans ses libelles.

Lorsqu'il reçut la lettre du comte de Sellon, Louis-Napoléon était depuis une année capitaine d'artillerie dans l'armée fédérale. Il rédigeait un *Manuel d'artillerie à l'usage des officiers de la République helvétique*. De plus, il préparait déjà la tentative de Strasbourg. A Paris, grâce aux poètes, l'épopée napoléonienne jouissait d'une faveur nouvelle.

Dans ses *Idées politiques*, publiées en 1832, le prince avait exprimé trois grandes conceptions : souveraineté du peuple, frontières naturelles, respect des nationalités. M. Pierre de la Gorce a montré [1] que ces pensées maîtresses, exposées dès ses jeunes années, ont conduit et dominé sa vie. La paix conclue au détriment de ces principes devait lui sembler précaire.

Répondant à Sellon en 1835, Louis-Napoléon parlait de pacifier l'Europe. Toutefois, les guerres ne pouvaient alors être supprimées. Trop de causes de mécontentement, d'inégalités, de frontières injustement déplacées ou supprimées, comme celles de la Pologne depuis le démembrement, d'états de fait désavantageux à la civilisation et à la liberté nuisaient à une paix durable.

Les idées humanitaires de Jean-Jacques de Sellon correspondaient cependant à l'idéal du prince Louis-Napoléon. Il discernait, il est vrai, certains esprits barbares qui faisaient craindre de nouveaux conflits. Il convenait donc de limiter le plus possible le nombre des guerres, de les rendre le plus rapides et le moins meurtrières que possible. Bien plus, dans la lettre inédite que nous présentons [2], Louis-Napoléon souhaitait que l'Europe pacifiée formât bientôt une seule grande famille.

Paul-Émile SCHAZMANN.

LETTRE INÉDITE DE LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE A JEAN-JACQUES DE SELLON

Genève, ce 26 mars 1835.

Monsieur le Comte,

Ma mère me charge de vous dire qu'elle sera charmée de lire vos ouvrages et que le nom de l'auteur autant que la grande cause qu'il plaide sont de

1. Pierre de la Gorce, *Napoléon III et sa politique*. Paris, Plon, 1933.

2. Un descendant de J.-J. de Sellon, M. G. de Loriol, a bien voulu nous ouvrir ses archives et nous autoriser à la publier.

puissants motifs pour exciter son intérêt. J'ai lu avec grand plaisir la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, ainsi que le résumé des différents projets que vous avez adressés à la société d'utilité publique de Genève. Si ma croyance n'est pas aussi forte que la vôtre sur la possibilité d'arriver bientôt au grand but que votre cœur généreux invoque, la pacification de l'Europe, du moins suis-je capable d'apprécier toute la philanthropie de vos intentions et toute l'étendue de vos projets bienfaisants. Tout homme qui réfléchit doit considérer la guerre comme un fléau et doit appeler de tous ses vœux l'époque où les hommes seront assez civilisés pour ne plus se haïr et s'entre-tuer ; mais sommes-nous près d'un si heureux avenir? Voilà ce dont je doute.

En jetant un regard sur le passé, on acquiert, il est vrai, la douce conviction que plus nous allons et plus nos mœurs s'adoucissent, la guerre a suivi les progrès successifs de la civilisation, non seulement on est aujourd'hui humain avec les prisonniers et moins cruel envers les vaincus, mais, ce qui est encore plus essentiel, les causes des guerres deviennent de jour en jour plus difficiles, ce n'est plus dans le but unique d'envahissement et pour satisfaire au caprice d'un souverain que les peuples se battent ; mais, au contraire, pour soutenir des principes, pour secouer un joug et pour assurer leur bien-être.

Je voudrais pouvoir croire à la paix, mais je vois dans l'Europe tant de matières combustibles prêtes à s'enflammer, tant d'esprits barbares, fils du moyen-âge, que la force brutale me paraît encore malheureusement seule capable de renverser ces obstacles qui entravent toute idée de progrès...

... Dans votre généreuse indignation, vous blâmez, Monsieur le Comte, et les inventions faites dans le but de détruire les hommes, et l'institution des armées permanentes ; mais observez aussi dans les premières comme dans les secondes les effets de la civilisation. Plus l'art de la guerre s'est perfectionné et moins les batailles sont devenues sanglantes ; les inventions destructives tendent à rendre le faible égal au fort ; aussi la paix serait-elle assurée si tout à coup on inventait une machine avec laquelle quelques centaines d'hommes pussent détruire toute une armée. Quant aux troupes permanentes, elles ne sont plus composées, comme il y a un siècle, de mercenaires, de repris de justice, de la lie de la nation, mais, au contraire, du sang le plus pur des peuples. La conscription, quelque vexatoire qu'elle paraisse pour les familles, fut une des lois les plus libérales, en ce qu'elle rendit les armées nationales et qu'elle les força de se retremper dans la masse de la nation. Vous n'ignorez pas non plus que le projet de faire exécuter aux armées pendant la paix les grands travaux d'utilité publique est une idée qui tend à les rendre aussi utiles dans les tems ordinaires que nécessaires dans le moment du danger.

Je ne doute pas que l'Empereur Napoléon n'eût médité un grand projet, d'asseoir sur des bases solides la paix de l'Europe, et je suis persuadé qu'il l'eût accompli, s'il fût revenu vainqueur de Moscou. Il dit lui-même, dans

ses mémoires, qu'il voulait créer une Sainte Alliance des Peuples, l'Europe n'eût plus formé qu'une seule grande famille et chaque nation eût nommé des arbitres, qui, discutant les intérêts de chacune d'elles, eussent décidé les grandes questions, par la force de la parole et non plus la force des armes. Ce projet a beaucoup de rapport avec celui que Sully prête à Henry IV dans ses mémoires; on trouverait peut-être encore d'autres rapprochements curieux entre le mémorial de Sainte-Hélène et celui que nous transmit l'ami de Henry IV.

J'espère, Monsieur le Comte, que vous me pardonnerez d'être entré avec vous dans de si grands détails, mais je tenais à vous prouver qu'on pouvait s'occuper de sciences militaires tout en aimant la paix, qu'on pouvait appliquer son esprit aux moyens de détruire les hommes, c'est-à-dire qu'on pouvait faire un manuel d'artillerie tout en étant très humain; enfin qu'on pouvait se préparer à la guerre tout en formant des vœux pour le soulagement de l'humanité souffrante et pour la cessation complette de toute haine, de toutes violences, de toute oppression.

Si nous ne sommes pas entièrement d'accord, j'espère, cependant, que nous nous comprendrons; à mon âge et avec le nom que je porte, il m'est facile de m'enthousiasmer pour une idée noble, grande, généreuse; c'est pourquoi vos projets philanthropiques m'ont inspiré tant d'attrait et que je me flatte de pouvoir mériter votre estime.

Je vous prie, Monsieur le Comte, de recevoir l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments distingués.

Napoléon-Louis BONAPARTE.

THIERS ET LE COMITÉ DE DÉFENSE DE PARIS

(18-28 AOUT 1870)

I

On sait que le destin de l'armée Mac-Mahon s'est joué en août 1870, du 18 au 28 août, entre trois groupes bien distincts : l'Impératrice et ses conseils à Paris, Bazaine à Metz, le Maréchal, enfin, qui traînait dans ses bagages la pauvre épave qu'était devenu l'Empereur.

A Paris, dès le 18, la décision est prise et maintenue sans défaillance : à tout prix il faut éviter le retour de Napoléon III et de l'armée avant qu'une victoire ait rendu son prestige au régime; il faut donc que Mac-Mahon aille

rejoindre Bazaine, sous les ordres duquel il a été placé, pour remporter avec lui cette indispensable victoire ; les ordres, les injonctions les plus expresses lui sont à plusieurs reprises envoyés dans ce sens.

De Metz, Bazaine fait ou laisse croire qu'il va se mettre en marche, alors que, depuis le départ de l'Empereur, le 15 août, il est bien décidé à réserver pour on ne sait quelle aventure l'armée qu'il commande.

Mac-Mahon et l'Empereur avec lui hésitent entre les deux solutions : revenir à Paris, aller vers Bazaine ; le Maréchal passe de l'une à l'autre, se met en route, puis, le 28, décide de revenir ; enfin, dans la journée, se jette dans la nasse.

Tels sont bien les acteurs principaux du drame. Mais il en est un quatrième dont le rôle n'a jamais été étudié complètement ; nous voulons dire le « Comité de Défense des fortifications de Paris », ou « Comité de Défense de Paris ». Plusieurs de ses membres, et Thiers en particulier, ont, en effet, revendiqué l'honneur d'avoir vu clair et de s'être opposés « de tout leur pouvoir » à la marche de Mac-Mahon vers Sedan.

Jusqu'à quel point le Comité et ses membres ont-ils joué ce rôle? C'est ce que nous nous proposons d'examiner en étudiant les faits à l'aide des témoignages déjà connus et d'autres documents encore inédits ou incomplètement exploités.

Le plan de notre travail sera le suivant.

Nous verrons d'abord ce qu'était le Comité, quelles en furent sa mission, sa composition, et nous démontrerons l'incontestable authenticité, la véracité du document encore à peu près inconnu qu'il nous a légué.

Nous passerons ensuite à l'examen des témoignages, celui du Comité, ceux qu'ont, après la guerre, produits quelques-uns de ses membres.

Tels seront les prémisses de notre étude, mettant les parties en présence, montrant leur évident désaccord.

Pour juger le débat, tenter de savoir où est la vérité, force nous sera de retracer d'abord très sommairement les étapes de l'armée de Mac-Mahon. Ceci fait, la critique des témoignages nous permettra de vider le fond du débat, de juger le procès et de donner nos conclusions.

II. — Le Comité. Son témoignage

Son origine, sa composition. — Le 17 août, Napoléon III, du camp de Châlons où il est arrivé la veille, décide de revenir à Paris avec l'armée Mac-Mahon qui achève de s'y former ; pour préparer l'opinion publique à ce retour, il envoie le général Trochu en fourrier comme gouverneur de Paris.

Celui-ci, fort mal accueilli par l'Impératrice, voit cependant confirmer ses fonctions par un décret en date du 18, mais il n'est plus question de ramener à Paris ni l'Empereur ni l'armée de Châlons.

Le lendemain, 19, le gouvernement, préoccupé de la défense de la capi-

tale, fait paraître un second décret instituant un organe nouveau, intitulé : « Comité de Défense des fortifications de Paris. »

Sa composition est la suivante : président : le général Trochu ; membres : le maréchal Vaillant, l'amiral Rigaud de Genouilly et le baron Jérôme David, ministres de l'Impératrice ; le général Guiod, conseiller d'État ; les présidents des Comités de l'Artillerie et des Fortifications, généraux Princeteau et de Chabaud-la-Tour ; le général Soumain, commandant la place de Paris ; le général d'Antemarre, commandant les gardes mobiles. Le secrétaire-rapporteur était le lieutenant-colonel du génie Alexandre Segretain, secrétaire du Comité des Fortifications.

Cette composition varia par la suite : au début, la présidence fut d'abord exercée par le maréchal Vaillant, le général d'Antemarre n'y parut jamais. Le 25 août, un décret de l'Impératrice y fit entrer deux sénateurs : le général Mellinet et M. Béhic, et trois députés : le marquis de Talhouet, le comte Daru et M. Dupuy de Lôme ; le lendemain, 26, un nouveau décret y ajouta Thiers.

D'autres mutations suivirent ; après le 4 septembre, les sénateurs et députés, désormais sans mandat, cessant d'y figurer, Gambetta prenant une fois séance, la veille de son départ de Paris par ballon ; elles ne nous intéressent pas, puisque, à cette époque, le sort de Mac-Mahon était réglé.

Le rôle de Thiers ayant, d'après lui, nous le verrons, été très important, il y a intérêt à préciser les conditions dans lesquelles il entra au Comité. Par deux fois, d'abord, les 18 et 20 août, l'Impératrice lui fit proposer de le désigner, Mérimée servant d'intermédiaire, mais il refusa l'offre. Le 23, Kératry, député de l'opposition, demande à la Chambre de nommer neuf de ses membres au Comité ; combattue par le gouvernement, la proposition fut rejetée par la commission dont Thiers était le rapporteur.

Les choses en étaient là quand, le 26, paraît le décret qui le concerne ; Thiers en a connaissance le 27 au matin et, dès en arrivant à la Chambre, à deux heures, monte à la tribune et déclare qu'il ne refuse pas la mission qui lui est donnée, mais ne voudrait pas l'accepter sans l'assentiment de ses collègues. « La Chambre », dit l'*Officiel*, « l'approuve d'enthousiasme. » « C'est le vœu de tous ! », crie une voix. Et le président Schneider déclare : « Je crois devoir constater que cette manifestation vient de tous les côtés de l'Assemblée. » A quoi des voix répondent : « Oui, elle est unanime. » Un député, Steenakers, demande que Thiers soit nommé par acclamation. Le président élude la proposition en faisant remarquer « que c'est déjà fait. » Et Steenakers de répondre : « Je n'insiste pas, mais je tiens à constater qu'il y a un décret de moins et un vote de plus. »

On juge quelle autorité cette manifestation donnait au nouveau membre du Comité.

Sa mission. — Le décret du 19 août la définit comme suit : « Le Comité

est investi, sous l'autorité du ministre de la Guerre, des pouvoirs nécessaires aux décisions qu'il prendra. Il doit se réunir chaque soir au ministère de la Guerre et se faire rendre compte de l'état des travaux, de celui des armements et de l'état des munitions et des approvisionnements de toute nature. Il doit, enfin, rendre compte chaque soir de ses assemblées au ministre de la Guerre qui en fera rapport au Conseil des ministres. Le ministre de la Guerre doit, d'autre part, attacher au Comité les généraux, intendants et officiers de tout grade qui seront nécessaires. »

C'est bien ainsi d'ailleurs que, dès la formation du Comité, le général de Palikao, ministre de la Guerre, définit la mission de Trochu et, par suite, de son conseil : « Tout ce qui regarde la défense de Paris, toutes les troupes qui font partie soit de l'enceinte, soit des forts, tout cela est aux ordres du général Trochu. Les troupes qui sont en dehors de la défense, et tout le monde le comprendra, restent constamment dans la main du ministre de la Guerre. Il y a des opérations de guerre qui sont à faire, j'ai des troupes, des corps d'armée à qui j'ai une mission secrète à faire remplir et il faudrait que j'aille consulter Monsieur le général Trochu? Ce n'est pas possible, et Monsieur le général Trochu l'a parfaitement reconnu lui-même. »

Le registre du Comité. — Ce document constitue dans les archives du temps de guerre une exception rarissime. Tout chef a auprès de lui un état-major, aide de commandement. L'usage qu'il en fait est, en dépit de tous les règlements, affaire personnelle ; le rôle joué par les subordonnés est par suite extrêmement variable.

Les uns, comme Napoléon Ier ou Foch, se réservent la conception ; ils prennent seuls la décision, qu'ils laissent à l'état-major le soin « d'orchestrer ». D'autres, comme Joffre, se considèrent plutôt comme les présidents d'un conseil d'administration, provoquant des avis qu'ils discutent, faisant ensuite leur choix et l'imposant. Mais, de ce qui s'est passé entre les chefs et leurs officiers d'état-major, aucune trace officielle ne subsiste.

En ce qui concerne le Comité, au contraire, l'authenticité, la véracité du document qu'il nous a laissé sont indiscutables.

Son titre est : *Registre des procès-verbaux de la Commission de Défense, constituée à Paris le 19 août 70.* Conservé dans les archives de la Section technique du génie, rue de Bellechasse, ce précieux document nous a été signalé par la Section historique de l'Armée : il est, à notre connaissance, inédit.

Les procès-verbaux des séances sont polycopiés jusqu'au 25 août ; à partir de cette date, ils sont écrits à la main, sans rature, de la même main et authentifiés par la signature *in extenso* du secrétaire de la Commission, le lieutenant-colonel A. Segretain. Enfin, fait capital, au débat de chaque séance il est précisé qu'on a donné lecture du procès-verbal de la séance précédente : aucune rectification n'a été demandée.

Notons encore les points suivants : sur les pages de garde deux notes sont portées au crayon de la main du secrétaire.

1° « Les expéditions des procès-verbaux, signées des membres du Conseil, ont été remises entre les mains de l'Assemblée nationale pour servir à l'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. » C'est ce que confirme le *Journal officiel* du 12 mars 1872, puisque, ce jour-là, il est décidé que « tous les procès-verbaux des délibérations du gouvernement et toutes les pièces propres à éclairer l'Assemblée nationale devront lui être immédiatement envoyés. »

2° « Les réunions ont eu lieu, tous les jours, d'abord dans la salle de délibération du Comité des Fortifications, n° 84, rue Saint-Dominique, puis, à partir du 18 septembre, au Louvre, résidence du général Trochu, dans le cabinet du général. »

3° A la fin du dernier procès-verbal, dans l'ordre où ils ont été reliés, nouvelle mention de la main du secrétaire : « A partir du 27 novembre, il n'y a plus eu de Comité proprement dit ; ses membres ont continué à se réunir le soir chez le gouverneur de Paris, mais il n'a plus été tenu de procès-verbaux. »

Le décret du 19 août avait, nous l'avons vu, dénommé le Conseil : « Comité de Défense des fortifications de Paris. »

C'était limiter expressément une besogne de techniciens et, de fait, deux techniciens en faisaient partie, le président du Comité de l'Artillerie et surtout le président du Comité des Fortifications, dont on empruntait le local, et le secrétaire, et qui, forcément, devait y jouer un rôle de premier plan.

Mais, sans qu'il soit possible de savoir pour quel motif, en vertu de quel ordre, le nouveau Comité change immédiatement de nom : il s'intitule, nous a dit le registre, *Comité de Défense de Paris*, et c'est sous ce vocable qu'il est le plus généralement désigné.

Question de mots, dira-t-on ; en réalité, le second titre limite moins sa compétence. En tout cas, défense des fortifications de Paris ou défense de Paris ne se peuvent faire qu'avec des troupes, et il était dans la nature des choses que le Comité abordât la question des effectifs chargés de la défense, de la désignation des troupes investies de cette fonction.

Aussi, dès sa première séance, le 19 août, appelé à évaluer les approvisionnements nécessaires à l'armée, le Conseil prend, de lui-même, pour base, un effectif total de 200,000 hommes.

Le 23, à nouveau, il se préoccupe des effectifs. « Le général de Chabaud-la-Tour expose qu'il voudrait voir à Paris une armée de cent à cent cinquante mille hommes à nourrir pendant quarante-cinq jours. » Suivant lui : « il faut appeler à Paris tout ce qui est disponible et ne laisser au sud de la Loire que ce qui est nécessaire pour organiser et instruire les nouvelles levées ».

26. Le général Trochu « fait remarquer que, journellement, l'effectif des troupes se trouvant à Paris se trouve diminué par suite du départ de corps

et de divisions pour l'armée active, d'où il résulte que la défense de Paris ignore encore quel est l'effectif de troupes régulières dont elle peut disposer et quels sont les corps dont elle peut disposer ».

27. Ce jour-là, Thiers, sortant de la Chambre, dont la séance se termine à six heures trente du soir, arrive à huit heures quinze rue Saint-Dominique et, tout de suite, il prend la parole.

« Monsieur Thiers appelle l'attention du Comité sur la question du nombre des troupes nécessaires à la défense de la capitale. Il fait observer que, pour que les forts produisent tous leurs effets, il est indispensable d'avoir, indépendamment de la garnison proprement dite de l'enceinte, laquelle pourrait ne se composer que de gardes nationales, de fortes réserves pouvant se porter rapidement au secours des points menacés.

« De plus, il est d'une importance capitale, au point de vue politique comme au point de vue militaire, que Paris ne soit pas bloqué. Pour cela, il faut nécessairement disposer d'une armée en état de manœuvrer sur les deux rives de la Seine et qui, en raison de l'étendue du terrain (*sic !*), ne saurait être moindre que quatre-vingt mille hommes. »

Et le procès-verbal continue : « Le Comité estime que le nombre des troupes nécessaires à la défense de Paris doit être fixé à cent vingt mille hommes, défalcation faite de la garde nationale, à qui est confiée la défense de l'enceinte, et des corps spéciaux : gardes de Paris, pompiers, corps des douaniers, etc...

« Ces corps doivent être fournis intégralement par les régiments de ligne. Il est donc absolument indispensable d'appeler immédiatement à Paris les troupes nécessaires pour compléter cet effectif.

« Cette décision devra être portée à la connaissance du gouvernement. » Le Comité insiste ensuite sur « la nécessité de faire venir à Paris les bonnes gardes mobiles de province ».

28. « Le général Soumain donne connaissance au Comité d'une dépêche par laquelle le ministre de la Guerre ordonne le départ immédiat des deuxième et troisième divisions du 13e corps.

« Sur les observations de Monsieur Thiers et de Monsieur le Gouverneur, le Comité, après avoir pris connaissance des renseignements fournis à cet égard par Monsieur le Ministre des Travaux publics, décide que l'attention du gouvernement sera à nouveau attirée sur la nécessité qu'il y a de prendre des mesures pour que les troupes destinées à la défense de Paris soient définitivement et irrévocablement désignées. »

29 (Thiers présent). « En ce qui concerne les forts, tout en regrettant les circonstances qui ont obligé d'enlever de Paris le 13e corps et tout en reconnaissant que les compagnies de garde mobile n'auront pas immédiatement les qualités de troupes d'ancienne formation, ils (le maréchal Vaillant et l'amiral Rigaud de Genouilly) estiment néanmoins qu'on peut espérer une bonne défense. » Aucune protestation des autres membres du Comité.

30 (Thiers présent). « Le Comité, convaincu qu'une armée de cinquante à soixante mille hommes de bonnes troupes est indispensable pour une défense efficace, insiste de la manière la plus énergique pour que Monsieur le Ministre de la Guerre veuille bien rappeler à Paris toutes les troupes qui peuvent encore y être amenées et renouvelle les vœux déjà exprimés pour que le 14e corps, en formation à Paris, y soit maintenu. »

31 (Thiers absent). « Le général de Chabaud-la-Tour fait connaître que, par suite du départ prochain du 14e corps, départ qui lui a été officiellement annoncé, il ne peut encore désigner les commandants du génie des différents forts. »

1er septembre (Thiers présent). « Le Gouverneur signale que l'on annonce l'arrivée de cent mille gardes nationaux. Monsieur Thiers signale la nécessité d'avoir, indépendamment de la garnison propre des ouvrages, des réserves spéciales pour se porter au secours des forts qui seraient le plus directement menacés. Il estime d'ailleurs que, pour garder d'une façon complète la rive gauche de la Seine et assurer la communication de Paris avec l'intérieur de la France, il faudrait disposer d'une armée assez forte pour empêcher Paris d'être bloqué. Le Comité juge qu'une armée de cinquante à soixante mille hommes est, en effet, indispensable pour une défense efficace ; il insiste de la manière la plus énergique pour que le ministre de la Guerre veuille bien retenir à Paris toutes les troupes qui peuvent y être amenées et il renouvelle les vœux déjà exprimés dans l'avant-dernière séance pour que le 14e corps, en formation à Paris, y soit maintenu. »

2 septembre. « Monsieur Thiers insiste de nouveau sur la nécessité qu'il y a d'avoir à Paris une force de cent vingt mille hommes en état d'occuper les forts et d'agir au dehors d'une manière efficace, et le Comité, après discussion, recommande à cet effet le vœu qu'il a émis dans les séances précédentes. »

3 septembre. « Monsieur Thiers renouvelle la demande qu'il a déjà faite dans les séances précédentes pour qu'on réunisse sous les murs de Paris une armée active susceptible de pouvoir tenir la campagne. Il insiste, en conséquence, pour que le 13e corps soit immédiatement rappelé et pour que le 14e corps y soit maintenu. »

La séance, dit le procès-verbal, « avait commencé à 8 h. 15 du soir ». Personne n'avait été mis au courant de ce qui s'était passé, la veille, à Sedan, sauf les ministres, et l'on se sépara à onze heures vingt-cinq, sans qu'ils aient renseigné leurs collègues.

III. — Témoignages des membres du Comité

Ces témoignages sont en majorité tirés de l'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale faite en 1872 par l'Assemblée nationale.

Nous débuterons par celui de Palikao, ministre de la Guerre de l'Impéra-

trice et président du Conseil des ministres, qui a eu chaque jour connaissance des procès-verbaux et rapport du général Trochu.

Palikao. « Mon idée principale était qu'il ne fallait pas abandonner Bazaine et, cette idée, je n'étais pas le seul à la partager. Non seulement c'était celle du Conseil des ministres en entier, mais je sais, sans pouvoir préciser les détails, que, dans le Conseil même de Défense, à la tête duquel se trouvait le maréchal Vaillant, qui avait eu pour successeur le général Trochu en sa qualité de gouverneur de Paris, il fut question de la direction à donner à l'armée de Châlons.

« Le maréchal Vaillant et M. Jérôme David ont posé la question de savoir si quelqu'un voudrait abandonner Bazaine dans la position où il se trouvait et aucun membre du Conseil n'a pris la parole pour soutenir qu'il fallait l'abandonner. »

Et ailleurs : « M. Jérôme David était-il réellement partisan du mouvement vers Metz? Il semble qu'il y fut opposé, du moins d'après le témoignage de Darimon : « Nous étions désespérés », lui aurait dit souvent Jérôme David, « de la marche sur Sedan et nous avons tout fait pour nous y opposer. »

Le général Trochu. Dans ses mémoires posthumes, le général ne fait aucune allusion au Comité. Il se contente de faire l'éloge du général de Chabaud-la-Tour, qui, dit-il, « terminait, au milieu des épreuves, par d'éminents services et de considérables travaux une vie militaire pleine d'honneur ».

Maréchal Vaillant. « Monsieur Thiers parle et parle. Il nous fait perdre notre temps ; on se chamaille, on ne conclut pas ; la politique domine chez Monsieur Thiers et étouffe tous les bons sentiments. »

Comte Daru. « Le Comité de Défense a discuté la question de la direction à donner à l'armée de Châlons, mais n'a pas été consulté par le gouvernement. »

Général de Chabaud-la-Tour. « Enfin, et ce fut notre suprême demande, faite les larmes dans les yeux et le cœur gonflé : à trois ou quatre reprises, Monsieur Thiers, le général Trochu ensuite, M. Jérôme David et moi avons fait les instances les plus vives pour que l'armée du maréchal de Mac-Mahon fût ramenée sous Paris. Était-ce là une défaillance? Il semble qu'on devrait nous rendre plus de justice. Nous avons toujours cru à la possibilité d'une résistance très longue ; nous avons cru et je crois encore aujourd'hui que, si l'armée du maréchal était venue sous Paris, avec des vivres pour un an et une armée de secours comme celle-là, la résistance eût pu être indéfinie.

« Nous nous déchirions, malheureusement, les uns les autres, au lieu de nous unir et de nous respecter. »

Thiers. Il porte d'abord un jugement d'ensemble sur le Comité (Assemblée nationale, 8 juin 1872). « Vieux chefs de service », dit-il, « attachés à leurs habitudes de régularité ; on les désole et on les abrutit quand on leur demande de se hâter. » Notons que Thiers, à cette époque, avait soixante-

treize ans ! Puis à l'enquête : « Les motifs qu'on avait pour tenter cette expédition (celle de Mac-Mahon) étaient obscurs, difficiles à pénétrer, et nous formions (au Comité) toutes sortes de conjectures. En général on disait que c'était l'Impératrice qui voulait l'expédition par une sorte de point d'honneur qu'elle s'était fait à l'égard de Bazaine et de l'armée de Metz. Cette idée aurait été généreuse et juste si l'on n'avait pas laissé s'écouler tant de temps depuis nos premiers revers. Mais je répétais tous les soirs, et le général Trochu avec moi, que les Prussiens avaient eu le temps d'envelopper l'armée de Metz ; qu'entre cette armée et nous il y avait un mur d'airain de trois cent mille hommes impossible à percer ; que le seul résultat qu'on pût obtenir était de perdre inutilement nos dernières forces ; que, si l'armée de Sedan ne passait pas, le moins qui pût lui arriver était d'être bloquée comme celle de Metz. Vous avez un maréchal bloqué, disais-je, vous en aurez deux.

« Cette discussion s'était renouvelée plusieurs fois et, un jour même, elle avait atteint une extrême violence, lorsque, tout à coup, M. Jérôme David, que je connaissais peu, mais qui montrait dans le Comité une attitude calme et une profonde tristesse, me dit à l'oreille : « N'insistez pas, Monsieur Thiers, « je vous parlerai tout à l'heure. »

« Ces mots me fermèrent la bouche et je me tus, pensant bien qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire qui rendait toute discussion inutile. Descendu dans la rue Saint-Dominique, M. Jérôme David me prit à part et me dit : « L'Empereur est prisonnier, le maréchal de Mac-Mahon est mortelle- « ment blessé. »

Jules Ferry (enquête). « Vous savez tous que, dans le Conseil de Défense, où, à la fin, en se faisant prier, on avait laissé entrer Monsieur Thiers, c'est malgré lui, malgré le général Trochu — ils furent les seuls à protester — qu'il fut résolu que l'armée de Mac-Mahon quitterait les approches de Paris, où elle aurait fonctionné de la manière la plus efficace comme armée de secours, pour aller dans le Nord (*sic*). »

A ces témoignages, dont nous ferons ressortir les évidentes contradictions, s'en ajoute un autre, celui du lieutenant-colonel A. Segretain, secrétaire du Comité, nous l'avons vu — document inédit, auquel seul a fait allusion le commandant Ernest Picard, chef de la Section historique de l'Armée, auquel il avait été communiqué[1]. Le voici *in extenso* : « Le général de Chabaud-la-Tour, sans s'occuper de ce qui pouvait concerner l'Empereur et l'intérêt de la dynastie, demanda, avec la plus grande insistance, que Mac-Mahon fût rappelé à Paris. Le général fut vivement appuyé par le général Guiod et, dans une certaine mesure, par le général Trochu. Mais, il faut le dire, Monsieur Thiers soutint la doctrine contraire. Suivant lui, il ne paraissait pas certain que l'ennemi mît le siège devant Paris ; ce qui importait, d'ailleurs,

1. *Revue d'histoire*, juin 1905. — *Revue de Paris*, janvier 1907.

avant tout, c'était de dégager Bazaine, et, pour cela, il fallait que Mac-Mahon allât rompre le cercle de fer qui enserrait cette armée ; c'était par le Nord-Est, du côté de Thionville, qu'il fallait agir ; Mac-Mahon devait, sans tarder, être envoyé dans cette direction. La discussion se renouvela deux soirs de suite et, chaque fois, elle dura plusieurs heures. J'entends encore Monsieur Thiers, qui était placé au fond de la salle du Comité des Fortifications, entre le maréchal Vaillant et l'amiral Rigaud de Genouilly. Il ne cessait de parler de sa petite voix de crécelle, répétant sans cesse : « Nous ne « pouvons abandonner Bazaine, cet admirable soldat », et toujours il répétait : « cet admirable soldat », en frappant à petits coups répétés la table avec la pointe des doigts de la main droite. Il n'y eut pas de vote, et le gouvernement exécuta son projet. »

Nouvelle et flagrante contradiction à ajouter à celles des témoignages précédents, et dont nous soulignons les plus évidentes.

Trochu ne fait aucune allusion à ces discussions orageuses auxquelles il assista et dans lesquelles, d'après quelques-uns, il aurait cependant eu le beau rôle.

Le maréchal Vaillant, dur pour Thiers, n'attache aucune importance à ce qui s'est dit au Comité à propos de l'armée de Châlons.

Palikao, non témoin, mais qui en avait chaque soir les échos, précise davantage ; on a bien discuté du sort de Mac-Mahon, mais personne n'a osé réclamer formellement son rappel.

Le comte Daru rejette sur le gouvernement l'abstention du Comité, parce qu'on ne l'a pas consulté.

Le général de Chabaud et Thiers sont, l'un et l'autre, très affirmatifs sur leur attitude personnelle, mais ne sont pas d'accord sur celle de leurs collègues : d'après le général, Thiers, le général Trochu, Jérôme David l'auraient appuyé ; Thiers, lui, ne cite que le gouverneur comme partisan du retour de Mac-Mahon à Paris.

Jules Ferry ne fait que reproduire les dires de Thiers, en y ajoutant d'ailleurs son opinion sur le rôle de l'armée de secours.

Enfin, le colonel A. Segretain range formellement Thiers parmi les partisans de la marche vers Sedan.

Le désaccord des témoins entre eux d'abord, entre eux et l'impartial Registre des procès-verbaux ensuite, est donc évident, et la nécessité s'impose de chercher où est la vérité.

IV. — Rappel de l'historique de la marche de Mac-Mahon

A l'impartialité du Registre, ajoutons d'abord le témoignage des faits et retraçons sommairement les étapes du maréchal du 18 au 28 août.

Le 18, l'armée de Châlons, composée de quelques unités nouvelles, des débris de l'armée vaincue à Frœschwiller, est en voie de constitution au

camp de Châlons ; l'Empereur, gravement souffrant, est avec le maréchal ; Trochu a quitté le commandement de son corps d'armée et a rejoint Paris. Ce jour-là, le maréchal reçoit de l'Empereur la lettre de service qui lui donne le commandement de l'armée de Châlons et le place expressément sous les ordres de Bazaine.

19. Réception d'un télégramme de Palikao spécifiant au maréchal qu'il a pour mission de rejoindre Bazaine, mission que le maréchal déclare accepter par un télégramme du même jour.

20. L'avance de l'armée prussienne paraît menaçante et, comme la « position » du camp de Châlons semble défectueuse, le maréchal, sans modifier ses conceptions, décide de porter son armée sur la « position » de Reims, qui paraît bien meilleure pour recevoir l'attaque ennemie.

21. Le mouvement s'exécute avec beaucoup de difficultés dans la journée. Le soir, le maréchal prend une nouvelle décision : c'est vers Paris qu'il dirigera son armée ; il le déclare à Rouher, venu de Paris conférer avec l'Empereur : c'est pour lui « une véritable douleur que d'abandonner Bazaine, mais, néanmoins, il croit de l'intérêt du pays de rétrograder sur Paris ».

22. Au reçu d'un télégramme de Bazaine, daté du 19, et laissant croire qu'il va quitter Metz, Mac-Mahon, de son plein gré, annule les ordres donnés et décide de se mettre en marche vers Montmédy.

Un message de Palikao à l'Empereur le poussant à diriger Mac-Mahon vers Bazaine n'arrive qu'après cette décision.

23. Mise en route ; le soir, l'armée borde la Suippe.

24. Le mouvement se poursuit, mais il est redressé vers le Nord, afin de faciliter les ravitaillements par voie ferrée.

25-26. Étapes très courtes ; le 26 au soir, la droite de l'armée est sur l'Aisne, à Vouziers ; le 5e corps est poussé au Chesne.

27. La droite de l'armée paraissant menacée, Mac-Mahon prescrit dans la matinée une concentration de ce côté ; puis, le danger disparaissant, on revient aux positions précédentes.

Dans la soirée, la menace de l'enveloppement apparaît au maréchal ; sa décision est prise, il abandonne toute idée de rejoindre Bazaine et c'est vers Mézières, où le 13e corps commence à arriver, qu'il oriente son mouvement ; il en rend compte par dépêche à Paris.

28. A une heure du matin arrive un télégramme de Palikao parlant au nom de l'Impératrice, du Conseil privé et du Conseil des ministres, et qui se termine par ces mots : « Ici tout le monde a senti la nécessité de dégager Bazaine et l'anxiété avec laquelle on vous suit est extrême. »

Devant cette mise en demeure, Mac-Mahon annule ses ordres déjà en voie d'exécution : « Eh bien ! » dit-il, excédé, « allons nous faire casser les reins ! », et il reprend sa marche vers le Nord-Est.

Désormais tout est consommé. Le 13e corps ne dépassera guère Mézières et pourra s'échapper pendant que le 14e, déjà mis en route dans son sillage,

pourra, comme lui, revenir à Paris. Tous deux fourniront les seules forces aptes à combattre en dehors des fortifications, dont Trochu disposera au cours du siège.

V. — Critique des témoignages

Le Registre du Comité, les certitudes des faits, tels seront les bases de notre jugement.

Première constatation bien décevante : aucun des procès-verbaux ne mentionne de discussion au sujet de l'emploi de l'armée de Châlons, alors que tous les témoignages concordent pour affirmer qu'on en a discuté à plusieurs reprises, qu'on s'est même « chamaillé » là-dessus, qu'on s'est « déchiré au lieu de s'unir ». Au fond, rien d'étonnant à cela, puisque, d'après son statut, le Comité n'avait d'abord pas à s'occuper de cette question. De plus, les procès-verbaux sont de courts résumés de séances qui ont duré plusieurs heures ; leur ton est terne, protocolaire, on n'y signale jamais un avis divergent. Malgré leur pudique silence, on ne peut douter que cette question a bien été examinée.

A quelles dates l'a-t-elle été, quelle a été à cet égard l'attitude des membres du Comité? C'est ce qu'il faut étudier. Le 19 août, l'effectif nécessaire à la défense de Paris est évalué à 200,000 hommes ; or, à cette date, Mac-Mahon est au camp de Châlons. Il est donc logique que des chefs de l'importance des membres du Comité se soient préoccupés de savoir comment se procurer cet effectif. Le général de Chabaud-la-Tour, dont personne ne conteste l'autorité et la valeur, était très peu inféodé au régime, du fait de ses convictions royalistes. Clairvoyance et convictions l'ont donc certainement amené à envisager cette première ressource. Mais Trochu, qui avait vu la veille l'Impératrice et Palikao, savait à quoi s'en tenir à l'égard du rôle donné à Mac-Mahon ; il ne pouvait donc s'associer pleinement aux dires du général, quelle que fût sa clairvoyance.

On voit là confirmation expresse du débat du témoignage du secrétaire du Comité que nous rappelons : « Le général de Chabaud, sans s'occuper de ce qui pouvait concerner l'Impératrice ou l'intérêt de la dynastie, demande avec la plus grande insistance que le corps de Mac-Mahon fût rappelé à Paris. Il fut vivement appuyé par le général Guiod et, dans une certaine mesure, par le général Trochu. »

Le 23, le général de Chabaud « expose qu'il faut rappeler à Paris tout ce qui est disponible et ne laisser au sud de la Loire que ce qui est nécessaire pour organiser et instruire les nouvelles levées », de manière à y avoir « une armée de cent à cent cinquante mille hommes ».

Comment admettre que le général et le Comité n'aient pas précisé que c'était l'armée de Mac-Mahon qui devait constituer le gros de cette armée? Le 26, Trochu intervient pour regretter le départ du 13e corps. Le 27 au soir,

Thiers, auréolé de son grand nom, du plébiscite de la Chambre, arrive au Comité et reprend la question ; du premier coup, il fixe, dit le procès-verbal, « à quatre-vingt mille hommes l'effectif de l'armée de manœuvre », pour la raison que l'on sait, « l'étendue du terrain ».

Le Comité, lui, veut finalement « cent vingt mille hommes en plus des gardes nationales » et précise en demandant « que les troupes nécessaires à compléter ce qui existe soient immédiatement rappelées à Paris ». Thiers est donc moins exigeant que le Comité.

Ce soir-là, de nouveau, les membres du Comité, et Thiers en particulier, ont certainement examiné d'où pouvait provenir cette armée. Or, à cette date, l'effectif des troupes actives constituées ou en voie de constitution à Paris ou à proximité immédiate était d'environ 70,000 hommes : 25,000 pour chacun des 13e et 14e corps, 5,000 pour la division de cavalerie, 15,000 pour les troupes de la marine ; ce sont, d'ailleurs, ces mêmes troupes dont Trochu disposa pendant le siège.

On voit donc que, le 27 septembre, pour donner satisfaction à Thiers, il n'était pas besoin de rappeler Mac-Mahon ; il le fallait, au contraire, pour arriver à l'effectif de 120,000 demandé par le Comité.

Il paraît donc certain que, ce soir-là encore, il y a eu discussion, mais la question ne fut pas vidée parce que personne n'osa l'exiger ; on « n'en vint pas à un vote », puisque le procès-verbal est muet, comme d'habitude, à cet égard.

Qu'à la séance du lendemain, au moment de la lecture rituelle du compte-rendu de la veille, on ait de nouveau agité la question, c'est au moins probable, mais désormais, et jusqu'au 3 septembre, il n'est plus question dans les procès-verbaux que de l'emploi des 13e et 14e corps. Thiers, comme tous les membres du Comité, insiste à maintes reprises et de la manière la plus expresse pour leur maintien à Paris, se contentant comme eux d'une armée de 50 à 60,000 hommes.

Nous relevons donc une première et flagrante inexactitude dans les dépositions Thiers et de Chabaud ; contrairement à ce qu'ils affirment, les discussions des tout derniers jours d'août et des premiers jours de septembre, du 3, en particulier, n'ont pas trait à l'armée de Mac-Mahon, dont le sort définitif fut réglé le 28 au débat de la matinée.

Mais il convient de revenir à la séance du 27, séance décisive en ce qui concerne Thiers, puisqu'il fait ce soir-là son entrée au Conseil, cherche évidemment à voir clair et qu'on peut encore, à ce moment, croire que Mac-Mahon est disponible. Il convient d'affronter les trois témoignages contradictoires, le sien, celui du général de Chabaud, celui, enfin, du secrétaire du Comité.

Comment faire le départ entre eux ?

Trois arguments nous paraissent devoir être invoqués. Nous l'avons vu, d'abord, Thiers se contentait d'une armée de 80,000 hommes, ce qui lais-

sait la latitude d'employer Mac-Mahon ailleurs que sous Paris. Autre argument : la très haute opinion que Thiers avait à cette époque de Bazaine. à cet égard, nul doute n'est possible. Voici, en effet, ce que nous avons relevé dans l'*Officiel* du 30 mai 1871.

La Chambre examinait, ce jour-là, une proposition tendant à faire passer Bazaine devant un conseil d'enquête. Thiers prit la parole : « Messieurs », dit-il, « je remplis un douloureux devoir que je me reprocherais de ne pas accomplir. Je viens vous demander, au nom du maréchal Bazaine, ce que je considère comme un grand acte de justice. J'ai été heureux d'entendre mon illustre collègue, le général Changarnier, parler si dignement d'un de nos grands hommes de guerre. L'occasion m'en étant offerte aujourd'hui, je dois la saisir sous peine de manquer envers un personnage qui a eu l'honneur de commander et de commander glorieusement une des plus nobles armées du pays.

« Le maréchal Bazaine, j'en suis convaincu, a été cruellement calomnié; mais un gouvernement ne suffit pas à abattre la calomnie ; le maréchal a demandé qu'une enquête fût ouverte... C'est un acte de justice qu'à mon avis on ne peut refuser à personne. »

On voit donc que, même à cette date, Thiers gardait à Bazaine son entière estime ; quoi d'étonnant si, à la fin d'août 70, il a refusé d'abandonner ce « grand homme de guerre », aussi peu inféodé que lui au régime impérial.

Enfin, troisième argument. Comment mettre en doute la véracité du tableau tracé par le secrétaire du Comité? La voix de crécelle, l'insistance de Thiers en faveur de son « admirable soldat », la mimique si vivante, tout cela ne s'invente pas, d'autant que le témoignage est absolument désintéressé.

Pour ces trois raisons, nous sommes amenés à croire que les dépositions de Thiers et du général de Chabaud, déjà discordantes entre elles au sujet de leurs rôles, contiennent une inexactitude en ce qui concerne celui de Thiers.

Comment s'en étonner? Les faits qu'elles relatent sont, en effet, vieux à l'époque de près de deux ans ; ces faits, de plus, sont des faits personnels, importants, auxquels on a souvent pensé, dont on a souvent parlé en accommodant au mieux, c'est trop humain, ce qu'on a dit ou fait à ce qui s'est passé depuis.

Sans doute, répétons-le, le général de Chabaud a bien certainement le 19, puis le 23, demandé le retour de Mac-Mahon ; sans doute aussi il l'a redemandé le 27, mais, ce jour-là, Thiers, cela nous semble certain, s'y est opposé.

Par contre, tous deux ont bien agi de concert à partir du 28, « les larmes dans les yeux et le cœur gonflé », mais seulement pour demander le maintien, puis le retour sous Paris, des 13e et 14e corps d'armée.

Plus ou moins consciemment, ils ont, en 1872, confondu ces deux ordres d'idées.

Le récit du secrétaire du Comité nous fournit d'ailleurs une autre preuve, à la vérité bien secondaire, de cette confusion. D'après ce récit, Thiers, lorsqu'il exalte Bazaine, est placé entre le maréchal Vaillant et l'amiral Rigaud de Genouilly ; Thiers, lui, quand il nous parle de la séance du 3 septembre, montre qu'il y était placé à côté de Jérôme David. Les deux faits ne se sont donc pas passés le même soir. Autres erreurs des membres du Comité. Les discordances que nous avons déjà soulignées entre les dépositions Thiers et de Chabaud sur leurs rôles respectifs.

Erreur de la part de Jérôme David quand il dit : « Nous avons tout fait pour empêcher la marche vers Bazaine. » Le Conseil et lui-même, probablement, ont bien eu la notion du danger couru, mais ni lui ni aucun des membres du Comité n'ont « tout fait », puisque personne n'a exigé un vote ou tout au moins une inscription au procès-verbal.

Erreur chez le comte Daru : « Le gouvernement n'avait pas à consulter le Comité » sur une question qui n'était pas de son ressort. C'était au Comité, s'il le jugeait opportun, à prendre une initiative qui le dépassait, à en saisir le gouvernement par l'intermédiaire de Trochu, son président, qui « faisait rapport » des séances à Palikao. Si le 19, le 23, et même le 27, il y avait eu opposition formelle à l'aventure, le Registre l'aurait mentionné, et ni le président du Conseil ni l'Impératrice n'auraient pu l'ignorer.

Erreur de détail aussi dans les Souvenirs du secrétaire du Comité, puisque dans un passage non cité il situe l'entrée de Thiers au Conseil deux ou trois jours après le 19, soit le 21 ou le 23, au lieu du 27. — Erreur bien explicable, puisque les Souvenirs n'ont été rédigés qu'en 1892.

V. — Conclusions

La première et la plus évidente c'est que, dans leurs dépositions, la plupart des membres du Comité ont été amenés à grossir singulièrement leur personnage.

En ce qui concerne Thiers, l'une de ses erreurs, la confusion entre le rappel de Mac-Mahon et le maintien à Paris des 13e et 14e corps, est patente. L'autre, relative à son rôle dans la séance du 27, nous paraît, elle aussi, certaine ; nous avons fait valoir ses excuses.

Jules Simon était plus dur pour lui lorsque, en 1858, constatant son revirement à propos de l'unification de l'Italie, il disait d'une lèvre amère : « Monsieur Thiers est comme la terre, il tourne sans s'en douter[1]. »

Nous plaçant à un point de vue plus élevé, nous constaterons de quel

1. Paul de Rémuzat, *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1912.

poids a pesé sur le drame de Sedan la personnalité de Bazaine, du « Sphynx », comme on disait à l'époque.

En réalité, Thiers avait raison : au sens le plus étroit du mot, le maréchal était bien « un admirable soldat ». C'est à sa bravoure *de soldat* qu'il devait sa belle carrière, et il en donnait encore la preuve le 16 août 1870, en allant sans nécessité s'exposer au feu et pointer lui-même une pièce d'artillerie ; il faillit même à cette occasion être enlevé par hurrah de cavalerie et dut, comme son escorte, mettre l'épée à la main pour se dégager.

Or, la bravoure est, certes, une qualité indispensable au chef, mais elle ne suffit pas. Il y faut joindre la loyauté, le caractère, le savoir. Ces trois qualités, nos chefs de la dernière guerre les possédaient au plus haut degré et c'est pour cela qu'ils ont vaincu.

Toutes trois manquaient à Bazaine, le procès de Trianon l'a définitivement établi devant l'Histoire.

Colonel André SEGRETAIN.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Alexandre Moret. Histoire de l'Orient (première partie de l'*Histoire ancienne*, publiée sous la direction de Gustave Glotz). Paris, Les Presses universitaires, 1936. 2 vol., in-8°, formant un seul ouvrage de xxii-872 pages.

Ce vaste compendium comprend deux grandes parties : au tome I : *Préhistoire. — IVe et IIIe millénaires : Égypte, Élam, Sumer et Akkad, Babylone;* au tome II : *IIe et Ier millénaires. — Les Empires : Rivalité des Égyptiens, Sémites, Indo-Européens.* Il couvre donc, dans l'espace, tous les pays qu'on a accoutumé de rassembler sous la dénomination d'*Orient classique* et, dans le temps, toute l'histoire de ce vaste ensemble, depuis le lointain des âges jusqu'au moment de l'intervention d'Alexandre. Les spécialistes stricts mis à part (et, d'ordinaire, chacun d'eux ne sort guère du domaine particulier qu'il s'est choisi : Égypte, Mésopotamie, Syrie, Iran), je ne pense pas qu'un seul lecteur averti échappe à l'impression d'étonnement et presque d'effroi que donne un pareil livre, où s'organise sous ses yeux un monde hors de proportions avec le champ que cherche ordinairement à embrasser le regard d'un historien, même ambitieux. Touchant ce vaste sujet, il se trouvait en France, au temps de mes études, un livre réputé fondamental et, à juste titre, regardé comme une révélation par ceux qui l'avaient vu paraître en 1868 : je veux parler de l'illustre *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, de François Lenormant, refondu, en seconde édition, de 1881 à 1887. Qui le lit aujourd'hui, ou seulement le consulte, sinon au titre d'histoire de l'histoire? Depuis — de 1895 à 1899 — les trois magnifiques volumes de G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, ont, à leur tour, fait époque, et, dans les limites de l'information dont ils disposaient voilà une quarantaine d'années, ils restent considérables et utiles. Pourtant, au regard de l'exposé que nous offre M. Moret, comme ils paraissent vieillis ! C'est l'archéologie qui les a renouvelés, élargis, rectifiés, étoffés de toutes ses découvertes. Surtout, et par les soins de nombreux savants venus de tous les points de l'horizon scientifique, les enquêtes de toutes espèces se sont organisées, les champs de fouilles se sont ouverts et exploités, avec toujours plus de ressources et plus de patience. Alors, les origines des plus antiques foyers de la civilisation de cet Orient ont reculé jusqu'au plein de la préhistoire; des peuples se sont montrés à nous, qui ont tenu une place énorme dans le monde ancien et que nous soupçonnions à peine, ou pas du tout; de béantes lacunes chronologiques se sont comblées; des linéaments d'histoire se sont fixés çà et là, où s'étalaient naguère de vastes amas de légendes qui ne valaient même pas pour nous donner des illusions. Cette histoire nous apparaît encore au plein du devenir. M. Moret le sait mieux que personne; son mérite n'en est pas moins grand d'avoir osé tracer et peindre ce

tableau magnifique, dont les lacunes et les obscurités elles-mêmes comportent un telle leçon pour le passé et un tel espoir pour l'avenir. Dès maintenant, nous tenon assez de certitudes, et assez bien liées, pour que le sens de toute cette histoir s'affirme clairement à nos yeux, même dans celles de ses parties où l'indigence et plus encore, la sécheresse invincible des documents limite et déçoit notre curiosité Le récit, toujours alerte et ferme, reste également prudent ; il ne s'attache qu'au: solutions modérées de tant de problèmes redoutables et troublants ; il réduit sage ment au minimum les hypothèses et interprétations personnelles, en l'espèce iné vitables. Sur tel ou tel point les érudits contesteront et discuteront : c'est leu droit et leur rôle ; nul doute que leurs réflexions ne portent en l'espèce quelque notables profits à la science, surtout sur les questions qui se trouvent installées hors du domaine de l'égyptologie, qui est proprement celui de M. Moret. Ainsi personnellement, demanderais-je, sans doute, à réfléchir encore sur ce que nous dit l'auteur — en trente pages, donc dans un raccourci quelquefois troublant et avec une décision qui bouscule un peu mes hésitations — touchant Israël, ses origines son livre, sa vie, jusqu'au temps de la chute de Samarie ; puis — en moins de dix pages ! — touchant le monde juif durant la domination perse. Scrupules déplacés probablement, et qui tiennent mal compte des proportions et des nécessités de l'œuvre. — Par le soin qu'il a pris de multiplier les tableaux chronologiques, de fixer les synchronismes et de ramener constamment son lecteur aux grandes lignes de la géographie historique, comme par l'effort constant qu'il a fait pour restaurer la vie sous le squelette de cet antique passé, M. Moret a, d'ailleurs, rendu aussi aisé, et aussi profitable qu'il était permis de le souhaiter, l'usage courant et vraiment manuel de son livre. Il doit en être remercié.

Ch. GUIGNEBERT.

M.-M. GORCE. **Vercingétorix chef des Gaulois.** Préface de E.-F. GAUTIER, professeur honoraire de l'Université d'Alger ; avec 23 croquis et 54 gravures. Paris, Bibliothèque historique Payot, 1935. In-8°, 310 pages. Prix : 25 fr.

M. Gorce est professeur à l'Institut catholique de Toulouse. Présenté par le très remarquable historien de *Genséric, roi des Vandales*, son livre sur Vercingétorix est un travail digne d'attention et de respect. Il repose sur une connaissance très sérieuse non seulement des textes antiques, mais des lieux et des recherches archéologiques les plus récentes. Tout un chapitre, notamment, et l'un des plus longs (p. 139-213), est constitué par la discussion de la thèse de M. Busset prétendant reconnaître Gergovie sur les côtes de Clermont et par l'exposé des recherches dont l'oppidum de Gergovie a fait l'objet depuis le XVIe siècle. Les fouilles, on le sait, ont été reprises récemment et ont mis au jour des portions du rempart qui dut être celui qu'attaqua César. M. Gorce n'hésite pas à conclure : Gergovie est bien à Gergovie. Les difficultés que présente le récit de César n'en subsistent pas moins. Malgré sa précision habituelle, César n'hésitait pas, sans doute, à sacrifier l'exactitude à sa gloire.

L'information ne laisse donc rien à désirer, non plus que la qualité de l'exposé, clair, précis, pittoresque et animé. M. Gorce est tout le contraire d'un historien froid. Il admire son héros, il l'aime, il cherche à donner du relief aux traits un peu

pâles que nous a transmis la tradition historique. Peut-être, çà et là, force-t-il un peu la note. Alésia serait une colline inspirée où souffle l'esprit du sacrifice. Ce romantisme barrésien nous entraîne vers le panégyrique. Déjà, on avait reproché à Jullian d'abandonner parfois la sécheresse de César pour le pittoresque d'autres sources moins sûres. S. Reinach qualifiait de scène de mélodrame l'apparition de Vercingétorix à cheval devant le tribunal de César vainqueur. Et, cependant, combien Jullian n'apparaît-il pas prudent à côté de M. Gorce. Après Gergovie, après la défection des Éduens, César, qui a rallié Labienus, vainqueur des Parisiens, est-il vraiment en fuite? M. Gorce le croit. « César, depuis qu'il battait sagement en retraite de Nevers à Auxerre, d'Auxerre à Châtillon et de là vers Dijon, César », remarque simplement Jullian, « n'avait fait que décrire trois quarts de cercle autour d'Alésia ». — M. Carcopino, dans sa toute récente histoire romaine, indique nettement une manœuvre de César cherchant la bataille. Vercingétorix s'est laissé prendre à sa feinte ; il a commis l'imprudence de lâcher bride à sa cavalerie ; il a eu raison de s'enfuir sans engager son infanterie, mais tort de s'arrêter à Alésia, trop confiant dans le souvenir de Gergovie. L'art militaire de César et la valeur de ses légions ont vaincu. C'est à la force de la victoire qu'ont cédé les Gaulois et non à l'espoir de voir Rome respecter leurs traditions nationales.

Comme fond au portrait de Vercingétorix, Jullian avait voulu donner toute la Gaule. M. Gorce aussi décrit les pays de Gaule et nous montre le peuple celtique, surtout avec ses qualités. Il a raison, nous semble-t-il, de faire bon marché de la race celtique. Ce qu'il cherche surtout, ce sont les forces morales de la Gaule ; il les trouve dans ses traditions conservées par les druides. Le druidisme lui semble l'élément essentiel de la résistance gauloise. Il a raison d'insister sur ce que nous dit César de leur rôle de juges et d'éducateurs. Ce n'est évidemment pas par hasard que le signal du soulèvement dont Vercingétorix prit la tête partit des forêts carnutes, où l'on a toute raison de supposer l'existence du sanctuaire central de toute la Gaule. Mais faut-il aller plus loin? De tous les druides, César n'en mentionne qu'un seul, son ami et son conseiller Diviciac. Aucun historien antique ne signale les moindres relations entre Vercingétorix et les druides. Aucun ne fait une allusion à une participation quelconque de la caste sacerdotale à la résistance nationale. Nous connaissons, dans la plupart des cités, la rivalité entre le parti de l'aristocratie et celui qui se réclame des souvenirs de la royauté. L'aristocratie est généralement favorable à César. Nulle part les druides n'apparaissent mêlés à ces luttes politiques. En fait, la civilisation gauloise a depuis longtemps dépassé le stade théocratique. Le druidisme apparaît, d'ailleurs, comme une discipline religieuse artificielle et savante ; César la dit d'origine étrangère à la Gaule et il semble bien, malgré l'opinion de savants comme M. Hubert, qu'elle n'ait jamais pénétré l'ensemble du monde celtique. Plus tard, les empereurs l'ont proscrite comme une cause possible de troubles ; cette proscription ne semble avoir provoqué dans le pays aucune émotion profonde. Avec les druides disparaissait la tradition gauloise dans ce qu'elle avait de plus élevé, mais la religion gauloise ne semble pas en avoir été touchée, sauf en ceci que la perte de sa mythologie la réduisait à ce qu'elle avait de plus vulgaire et de terrestrement utilitaire.

Le livre est intéressant non seulement par ses détails, mais par les discussions qu'il provoque. Sans en adopter l'idée générale, sans même accepter l'idéalisme parfois un peu forcé qui l'inspire, on ne peut, en somme, que sympathiser avec

l'admiration qu'inspire à M. Gorce ce jeune chef qui, par l'union, a voulu sauver la liberté de son peuple, et approuver l'effort de l'auteur pour revendiquer en faveur des forces intellectuelles la part à laquelle elles ont droit en histoire.

A. GRENIER.

Ritchie GIRVAN. **Beowulf and the Seventh century.** Londres, Methuen et Cie, 1935. In-12, VIII-86 p. Prix : 3 s. 6 d.

Issu de trois conférences faites à l'University College de Londres, cet ouvrage est une bonne mise au point des questions que soulève le poème de Beowulf au triple point de vue linguistique, littéraire et historique. Le chapitre III, consacré à l'histoire, retiendra en particulier l'attention des lecteurs de cette Revue. Le poème de Beowulf se divise en deux parties qu'on peut en gros résumer comme suit. C'est d'abord la lutte du héros contre deux monstres marins, Grendel et sa mère, qui ravageaient Heorst, palais du roi danois Hrothgar ; il les extermine tous les deux. C'est ensuite, de longues années après, la lutte de Beowulf, devenu roi des Géates, contre un dragon qui dévastait ses propres domaines ; après une lutte épique, il réussit à le tuer et à s'emparer des trésors qu'il gardait ; mais, blessé lui-même dans la rencontre, il meurt à son tour, environné de gloire et pleuré par tous ses sujets. Le fond des deux aventures plonge dans la mythologie et dans le folklore, mais les personnages ne sont pas tous légendaires. Beowulf est donné comme un Géate. Ce peuple occupait alors la partie méridionale de la Scandinavie et se trouvait en relations constantes avec les Danois. Malheureusement, il n'y a rien dans la tradition scandinave qui permette d'identifier les personnages géates du poème et la chronologie qu'on a essayé d'établir pour la succession des princes danois mentionnés manque de base solide. Tout a été visiblement remanié, confondu, altéré. M. Girvan incline néanmoins à croire que sous les traits qui donnent au héros Beowulf une apparence surhumaine pourrait se cacher un personnage historique.

D'après la langue et le mètre, le poème aurait été composé entre 680 et 700 et dans le royaume de Northumbrie, qui jouissait alors d'une suprématie politique et militaire et où la littérature était fort en honneur. Le poète y a combiné des traditions légendaires rapportées du continent, mais qu'il a localisées dans des régions déterminées et introduites dans un cadre historique. Un épisode du poème est particulièrement instructif. C'est celui qui se rapporte à un raid exécuté par le roi des Géates, Hygelac, sur le territoire d'un peuple désigné par les noms de *Frésan* (Frisons) ou de *Hetware* (Chattes), mais aussi de *Froncan* (Francs) ou de *Hûgas* (autre nom des Francs). Hygelac y trouva d'ailleurs la mort, de la main d'un guerrier franc nommé Dag-hrefn, que plus tard Beowulf tua pour venger le roi danois. L'épisode se localise dans la région des bouches du Rhin, où les Francs étaient installés avant de descendre vers le sud. Ce qui complète la vraisemblance historique, c'est que le poème mentionne les Mérovingiens sous le nom de *Merewioinga* (gén. pl., vers 2922). Il y a intérêt à confronter ce témoignage avec celui de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours (III, 3) ou du *Liber Monstrorum de diversis generibus* (I, 3). Cela donne idée des luttes auxquelles se livraient alors continuellement les peuples riverains de la mer du Nord.

J. VENDRYES.

Margaret SMITH. **An early mystic of Baghdad, al Muhāsibi.** Londres, Sheldon Press, 1935. In-8°, XI-311 pages.

On ne connaît encore qu'imparfaitement l'histoire du mysticisme musulman, bien que, dans ces dernières années, elle ait été l'objet de travaux très importants, particulièrement ceux de MM. Massignon, Macdonald et Nicholson. — Le soufisme, qui ne fut tout d'abord qu'une règle personnelle de vie, s'organisa bientôt en groupements réguliers, en « congrégations », en confréries, qui, ramifiées au loin, ont joué, à certains moments de l'histoire, un rôle social et politique considérable : sans descendre jusqu'à l'époque moderne, on connaît l'activité des Ismaïliens, Carmates et Assassins qui, à l'époque des Croisades, formaient le groupe extrémiste des mystiques chiites.

L'apport religieux du soufisme à la théologie et à l'éthique orthodoxe a été considérable surtout depuis Ghazāli. L'enseignement de ce grand et habile écrivain a pénétré, non sans heurts, dans les écoles de l'Occident musulman, et les mystiques andalous, à leur tour, ont réagi sur certains éléments chrétiens de l'Europe méridionale au Moyen Age : jusqu'à cette curiosité littéraire, si bien mise en valeur par M. Asin Palacios, c'est-à-dire l'élément mystique musulman qui est dans la Divine Comédie.

De cette longue histoire du soufisme, les débuts sont le moment le plus intéressant et aussi le moins connu. On a pu, jusqu'à ces derniers temps, discuter sur les origines hindoues ou grecques du soufisme ou sur son développement spontané dans l'Islam. Toute étude valable sur l'histoire de la pensée musulmane ramène à la grande période de sa littérature, en tous les domaines, entre 750 et le XIe siècle, spécialement les cent cinquante premières années.

Le présent ouvrage est un essai d'exposé général des doctrines métaphysiques, théologiques et morales d'un illustre soufi de Bagdad, Harith ben Asad al Mouhāsibi, né en 781, qui paraît être le premier grand théoricien du mysticisme musulman. Élevé à l'école de la dialectique mōtazilite, avant toute chose ascète préoccupé de piété intérieure, mais respectueux du culte extérieur, Mouhāsibi put, sous les règnes de Mamoun, de Mou'tacim et de Wāthiq, exposer, sans être inquiété, les règles particulières de sa foi. Mais, dès l'avènement du calife Moutawakkil, l'inquisition orthodoxe, dirigée par Ahmed ibn Hanbal en personne, s'exerça avec une violence particulière contre ceux qui tenaient de près ou de loin au mōtazilisme. Exilé, puis revenu à Bagdad pour s'enfermer dans sa maison, d'où il n'osait sortir, Mouhāsibi y mourut en 857, et son cercueil ne fut suivi que par quatre fidèles. La foule brutale et ignorante, ameutée au IXe siècle par les *fuqahā* hanbalites, sert de lien historique entre les batailles religieuses de Damas et d'Antioche au temps du christianisme et les fureurs de la plèbe andalouse soulevée au XIe siècle par les *fuqahā* malékites contre les princes et les « philosophes ».

Si, en 1902, M. Carra de Vaux, dans son livre fort utile sur Ghazāli, ne savait encore rien de Mouhāsibi, M. Massignon, vingt ans plus tard, lui consacrait quelques pages substantielles de son ouvrage sur « les origines du lexique technique de la mystique musulmane » (p. 211 et suiv.) et donnait une liste de ses ouvrages (p. 213), à laquelle Mme Margaret Smith ajoute l'indication de plusieurs manuscrits. M. Massignon invoquait mainte fois Mouhāsibi dans son beau livre sur Hallāj. Il indiquait

déjà l'influence immédiate que le « livre des conseils pieux » avait exercée sur l'autobiographie que Ghazāli a écrite sous le titre de *Al munqid minaldalāl* et, en général, sur les doctrines de Ghazāli.

Ici, où l'on s'occupe uniquement d'histoire, c'est ce seul rapprochement entre les deux écrivains que l'on veut faire d'après le livre de Mme M. Smith. Il en résulte, comme l'ont indiqué déjà des islamisants tels que M. Massignon et M. Paul Kraus, qu'il convient de renoncer à toute étude solide sur Ghazāli tant qu'on n'est point à même de connaître Mouhāsibi. Voici un fort mince exemple qui montre comment, en remontant à Mouhāsibi, on pose tout autrement certaines questions.

M. Massignon avait déjà signalé (*Lexique*, p. 104) un détail très intéressant de la querelle que les traditionnistes (*ahl al hadith*) menaient contre les soufis, depuis Mouhāsibi jusqu'à Ghazāli, auxquels ils reprochaient d'appuyer leurs doctrines sur des traditions prophétiques (*hadith*) sans autorité et repoussées comme non authentiques par les critiques orthodoxes. Il avait montré qu'en effet Ghazāli, comme Mouhāsibi, se souciait fort peu de l'authenticité des *hadiths* et ne les utilisait que pour une valeur éthique, comme l'expression utile d'une règle de vie. Si l'on arrive, comme on peut le prévoir, à faire remonter le choix de la plupart de ces *hadiths* à Mouhāsibi (m. 857) et non plus à Ghazāli (m. 1111), le problème de l'origine chrétienne de certains d'entre eux sera bien simplifié, car on se trouvera transporté dans la grande période de la vie intellectuelle de l'Islam, au moment où le mélange fécond des races et des idées créait, pour quelques années, une civilisation brillante.

Dans un dernier chapitre de son livre, Mme Marg. Smith a suggéré que Mouhāsibi avait pu étendre fort loin son influence sur le mysticisme musulman en général et jusque sur Maimonide et saint Thomas d'Aquin. Il semble qu'il soit prudent de réserver actuellement cette question. Il est possible que Ghazāli sorte de l'examen un peu diminué comme penseur original et même comme écrivain novateur. Mais on peut croire que, pour avoir remis dans la circulation, avec un incontestable talent, les idées de ses prédécesseurs et particulièrement celles de Mouhāsibi, il gardera une place considérable dans l'histoire de la mystique et que ce sont ses écrits qui les ont fait adopter en Orient comme en Occident.

On ne saurait trop vivement remercier Mme Marg. Smith d'avoir « vulgarisé » Mouhāsibi, et l'on retient avec joie sa promesse de se consacrer à une édition de ses œuvres.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.

Louis BRÉHIER. **La sculpture et les arts mineurs byzantins** (coll. *Histoire de l'art byzantin*, publiée sous la direction de M. Ch. DIEHL). Paris, Les Éditions d'art et d'histoire, 1936. Gr. in-8°, 112 pages et XCVI pl.

Ce magnifique volume se compose d'une étude d'ensemble servant d'Introduction (p. 7-57) et d'un album précédé de quarante-quatre pages d'explications relatives à chacune des planches (p. 59-103). — Condenser en cinquante pages toute l'évolution de la sculpture et des arts mineurs byzantins était une gageure que seul pouvait oser un maitre tel que M. Bréhier. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la clarté de l'exposé ou de l'autorité avec laquelle l'auteur domine une période si longue et une telle masse de matériaux. La première partie (p. 7-20) est

consacrée à la *sculpture*, que l'on ne doit pas s'étonner de voir figurer dans un recueil de cette nature, puisqu'elle est devenue elle-même, depuis le ve siècle, purement décorative ; sans doute, les traditions classiques paraissent se prolonger jusqu'au viiie siècle dans la statuaire impériale, mais cette sculpture ne tend plus qu'à exprimer la majesté, et, comme dit M. Bréhier, elle « a cessé d'être humaine » (p. 8) ; et également dans l'art des sarcophages, la décoration architecturale et le bas-relief : mais la décadence s'affirme rapidement et le sens de la troisième dimension disparaît ; elle n'est plus suggérée que par des contrastes d'éclairage (technique du trépan ou de la sculpture ajourée), puis, au ixe siècle, par la polychromie (sculpture champlevée et creux remplis de mastic : ces procédés sont empruntés à l'art de la broderie et de la tapisserie). A cette date domine, aussi bien dans la technique que dans les thèmes (géométriques ou zoomorphes), l'influence de l'Asie. Le xie siècle voit renaître le bas-relief sur les ambons, les sarcophages et plus encore dans les innombrables icones sculptées ; l'inspiration se dissocie, les techniques orientales se poursuivant en Grèce et la tradition classique reparaissant à Constantinople.

La seconde partie (p. 21-57), consacrée aux *Arts mineurs*, met en lumière la correspondance entre leur somptuosité et le goût de magnificence qui caractérise les arts majeurs à Byzance. Toutes les branches de ces arts mineurs sont inspirées par le même esprit essentiellement coloriste, raffiné et délicat, et toutes présentent une évolution parallèle : du ve au viie siècle les techniques orientales n'ont pas encore éliminé entièrement la tradition hellénistique dans le style ; l'époque iconoclaste puise abondamment dans le trésor artistique de l'Asie ; le ixe siècle voit un certain retour vers l'inspiration classique, qui se poursuit jusqu'au xiiie siècle et s'accentue sensiblement au xive. Cependant, l'époque la plus brillante correspond à une période particulièrement prestigieuse de l'histoire byzantine, celle de la dynastie macédonienne (ixe-xie siècles) ; c'est également celle où, par les échanges commerciaux, les cadeaux ou les rapines, les produits des ateliers byzantins pénètrent en foule l'Occident et y exercent l'influence la plus marquée.

M. Bréhier passe ensuite rapidement en revue les principaux arts mineurs : l'art de la pierre fine (camées, stéatite, onyx, albâtre, etc.) ; de l'ivoire (diptyques, plats de reliure, coffrets ou objets plus imposants, comme la célèbre chaire de Maximien), qui décline dès le xiie siècle ; du bois (dont nous ne possédons en grand nombre, vu le caractère périssable de la matière, que les iconostases qui se multiplient après le xive siècle) ; du bronze (coupes, brûle-parfums, portes, damasquinure) ; de l'orfèvrerie et de l'émaillerie (notamment l'émaillerie cloisonnée, dont l'apogée se place aux xe-xiie siècles) ; de la bijouterie et de la numismatique, de la céramique, de la verrerie, et enfin du tissu, triomphe de l'industrie byzantine, et dont la tradition s'est maintenue, plusieurs siècles encore, dans les États héritiers de l'Empire.

Suivent, précédées d'explications précieuses, quatre-vingt-seize planches composées de cent cinquante et une admirables photographies reproduisant cent vingt-huit objets, album d'une aussi belle présentation artistique que, par sa variété et par la netteté de l'exécution, d'une haute valeur documentaire. Non seulement les byzantinistes, mais tous les historiens seront reconnaissants à M. Bréhier de ce répertoire aussi savant que clairement conçu et aisé à consulter.

P. Henry.

eorges DE LAGARDE. **La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age.** T. I : *Bilan du XIIIe siècle ;* t. II : *Marsile de Padoue ou le premier théoricien de l'État laïque.* Saint-Paul-Trois-Châteaux, Éditions Béatrice, [1935]. 2 vol. in-12, 269 et 335 pages.

Le titre général adopté par M. de Lagarde pour les très instructives et souvent très pénétrantes recherches qu'il a entreprises peut prêter à confusion. En fait, et quoiqu'il distingue, non sans subtilité, plusieurs formes d' « esprit laïque », c'est essentiellement de l'esprit qui, au cours des siècles, anime l'autorité civile dans ses rapports avec l'Église qu'il entend s'occuper, et, si nous comprenons bien, son objet est moins de marquer la naissance de ce que nous appelons aujourd'hui la « laïcité » — notion tout à fait étrangère aux façons de penser du Moyen Age — que d'exposer par quel processus l'État s'est peu à peu affirmé en face de l'Église, s'est libéré de sa tutelle et, finalement, opposé à elle dès le début du XIVe siècle pour tenter de la soumettre à son tour. Longue histoire, fertile en épisodes dramatiques. M. de Lagarde se propose non d'en recommencer le récit, mais d'en dégager la signification véritable, en insistant seulement sur les faits caractéristiques et sur la position doctrinale adoptée par chacun des interlocuteurs.

Il remonte jusqu'aux origines de l'Église, afin d'examiner les bases mêmes de la distinction fondamentale établie entre les deux sociétés, la laïque et l'ecclésiastique, ou plutôt entre les deux pouvoirs, le temporel et le spirituel ; mais il passe vite sur les siècles antérieurs à celui d'Innocent III et de Boniface VIII, de Frédéric II et de Philippe le Bel : la majeure partie du tome Ier est consacrée à cette dernière période, qu'on peut tenir pour capitale, puisque c'est alors que, dans toute l'Europe chrétienne, les positions décisives ont été prises. Prises de part et d'autre, bien entendu : les noms mêmes que nous venons de citer parlent assez clair. M. de Lagarde ne s'est pas borné toutefois aux développements faciles sur l'opposition des deux pouvoirs ; il s'est essayé, avec beaucoup de finesse et de souplesse, à déterminer les fondements des idées qui se précisent alors pour mieux s'entre-choquer, suivant tour à tour l'épanouissement des thèses pontificales et celui des thèses royales ou impériales, interrogeant tour à tour les œuvres des juristes — *in utroque jure* — celles des philosophes, des hommes de gouvernement, des hommes d'Église — orthodoxes ou hétérodoxes — des réguliers comme des séculiers, pour aboutir, lors du fameux « différend » entre Boniface VIII et Philippe le Bel, à la première affirmation catégorique de la souveraineté absolue de l'État. Les temps alors « étaient mûrs pour la publication du *Defensor pacis* », constate, à la fin du tome Ier, M. de Lagarde. Aussi est-ce à l'œuvre célèbre de Marsile de Padoue qu'il consacre tout son tome II.

En Marsile, il voit et s'efforce de montrer « le premier théoricien de l'État laïque ». Au mot « laïque » près (car il vaudrait mieux dire, croyons-nous, « de l'État souverain »), nous acceptons la formule. Au surplus, M. de Lagarde nous donne moins une analyse du *Defensor pacis* qu'un exposé méthodique des thèses maîtresses que l'auteur y soutient et qui sont, d'une part, l'incapacité congénitale de l'Église à fonder une société et, d'autre part, le droit exclusif de l'État à tout régenter, même le clergé. Ramassée en quelques formules, clarifiée, logiquement articulée par son moderne commentateur, la pensée de Marsile nous apparaît à la fois toute nourri-

d'Aristote et d'une hardiesse singulière — d'une hardiesse dont il semble bien que l'auteur n'ait pas toujours eu pleinement conscience, mais qui, à en croire M. de Lagarde, déchaîna un scandale sans précédent et ébranla jusque dans ses fondements l'édifice médiéval. Peut-être est-ce un peu forcer les choses, mais c'est un point de vue qui valait d'être produit.

D'une façon générale, on souhaiterait de-ci de-là un exposé plus nuancé, notamment au tome Ier, où les vues de M. de Lagarde sur la réapparition de l'idée d'État appelleraient, à notre sens, quelques correctifs. N'affirme-t-il pas, par exemple, que les notions d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité des droits souverains étaient totalement étrangères à l'esprit des hommes des XIIe et XIIIe siècles, alors que les fameux décrets de Roncaglia, en 1158, prouvent de toute évidence le contraire? Tant il est vrai qu'à vouloir mettre en formules trop ramassées l'histoire d'une longue évolution de pensée, on court le risque de déformer les faits ou de n'en pas apercevoir suffisamment les remous. Mais, ceci dit, on s'accordera à reconnaître la haute valeur des deux premiers tomes publiés par M. de Lagarde et à souhaiter vivement que le ou les volumes ultérieurs de ce bel ouvrage ne se fassent pas trop attendre.

Louis HALPHEN.

Paul DESCHAMPS. **Les châteaux des Croisés en Terre sainte. Le Crac des Chevaliers.** Paris, Geuthner, 1934. In-4°, 1 vol. de texte, XXXII-327 pages, avec 2 cartes et 37 figures, 1 album de 120 planches, 1 carte en couleurs et 6 plans en couleurs. (Bibliothèque archéologique et historique du Service des Antiquités de Syrie et du Liban, t. XIX.)

L'ouvrage de M. P. Deschamps est d'un haut intérêt, parce que le sujet est encore très neuf et parce qu'il a été étudié avec une grande autorité et un soin extrême.

L'étude du pays où se sont déroulées les Croisades, celle des monuments qu'élevèrent les Croisés établis dans le royaume de Jérusalem étaient loin d'avoir fait les mêmes progrès que celle des événements historiques. Or il est difficile d'admettre qu'on puisse se faire une idée exacte des établissements latins de Syrie et de Palestine si l'on ne connaît pas le pays qui leur servait de cadre, si l'on ne s'est pas rendu compte des conditions physiques que le relief, le climat même leur imposent; il faut avoir parcouru la contrée, visité les monuments qui subsistent pour comprendre la civilisation, les soucis et les mérites des hommes d'alors, en un mot pour faire revivre l'époque. Cependant, ces recherches topographiques et archéologiques se réduisaient à peu de chose jusqu'à ces dernières années : le baron Rey avait rapporté d'un voyage, en 1859, la matière d'un volume intéressant, mais rapide, sur *Les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie et en Palestine* (Paris, 1871 ; collection des *Documents inédits de l'Histoire de France*), auquel on peut ajouter des études plus particulières de Clermont-Ganneau et les notes de voyage de Van Berchem (de 1895, parues en 2 vol. ; Le Caire, 1913-1915) ; et c'est à peu près tout. Aussi peut-on se réjouir que l'occupation de la Syrie, placée sous mandat français en 1919, ait attiré l'attention sur le pays et les ruines. On résolut alors d'entreprendre une étude d'ensemble des richesses archéologiques

de la Syrie et, en particulier, des vestiges qui subsistent des monuments construits par les Croisés sur le territoire du royaume de Jérusalem. La première partie du travail a été faite par Camille Enlart, qui, au commencement de sa carrière, avait visité les monuments des Croisés en Chypre ; il a publié ainsi *Les monuments de l'architecture religieuse et civile du royaume de Jérusalem*, qui constituent les tomes VII et VIII de la *Bibliothèque archéologique et historique du Service des Antiquités de Syrie* (Paris, 1925-1928).

L'étude de l'architecture militaire a été confiée à M. P. Deschamps, qui nous raconte dans son avant-propos comment, par un choix heureux, il fut appelé à cette tâche. Des articles déjà nombreux parus dans diverses revues, un appendice à la deuxième édition du *Manuel d'archéologie française* de C. Enlart montraient qu'il pourrait continuer dignement l'œuvre entreprise par son maître. Il y aura, comme pour l'architecture religieuse et civile, deux volumes ; le premier est consacré au Crac des Chevaliers. C'est le résultat du travail accompli au cours de deux missions, en 1928 et 1929. Au cours de la première, M. P. Deschamps a travaillé au Crac, malgré les conditions particulièrement pénibles provenant du climat, dont ceux qui ne connaissent pas le pays ignorent les rigueurs, et du manque total de ressources, en collaboration avec M. François Anus, architecte détaché à la mission, et avec le capitaine (depuis commandant) Frédéric Lamblin ; à la fin de la campagne, MM. Deschamps et Anus visitèrent les châteaux de Margat, Saône et Chastel-Rouge. L'année suivante, les deux collaborateurs complétèrent leur documentation sur le Crac, qu'ils avaient eu la joie de voir, sur leurs instances, nettoyé et débarrassé des souillures accumulées par les hommes et par les siècles ; ils reprirent l'étude des forteresses dispersées en Syrie, Palestine et Transjordanie, qui feront l'objet du second volume.

Mais on aurait une idée tout à fait incomplète de l'importance du premier volume si l'on ne prêtait d'abord attention à l'introduction. M. Deschamps a fait précéder son étude d'une partie générale, historique, topographique et archéologique qui est loin d'être la moins intéressante de l'ensemble. Après un rapide résumé rappelant les grands faits, il étudie la géographie historique des États francs de Terre Sainte, pour définir de façon aussi précise que possible le système défensif de ces possessions, en identifiant et localisant les points occupés, en expliquant leur intérêt stratégique. Guidés par des soucis d'ordre purement militaire, ou parfois aussi économique (surveillance des routes commerciales), les Croisés couvrirent le pays d'un véritable réseau de forteresses, dont il serait vain de donner ici la liste, mais dont le lecteur suit facilement l'énumération grâce aux deux cartes qui accompagnent le texte : l'une en noir (p. 1), qui donne l'extension maxima de l'occupation franque, l'autre en couleurs, dans la pochette jointe à l'album ; celle-ci, dressée avec l'aide de Mlle C. Delebecque, donne plus de détails et, en particulier, le relief. Des plans dans le texte, des photographies dans l'album, parmi lesquelles de nombreuses vues aériennes — toujours si suggestives quand il s'agit de forteresses — illustrent l'exposé.

Ces ouvrages fortifiés sont venus souvent prendre la place, par la force même des choses, de fortifications antérieures, byzantines ou syriaques ; si les restes en étaient suffisants, les Croisés se contentaient de les réparer, ou bien ils en prenaient les matériaux pour édifier à leur tour ; plus d'une fois, ils se sont inspirés des principes des ingénieurs byzantins. On peut citer ainsi des forteresses franques

construites sur le plan régulier d'un carré flanqué de quatre, six ou huit tours, comme Colliat, Chastellet, Chastel-Rouge.

Mais cette inspiration byzantine n'explique qu'une partie des ouvrages très variés construits par les Croisés. Les grandes villes étaient protégées par de vastes enceintes, dominées et défendues par un château ; ces ensembles se sont mieux conservés dans les villes du littoral ; les Francs les avaient spécialement fortifiées, car c'est de la mer que pouvaient leur venir des secours ; ce sont, par exemple, Tortose, Tripoli, Giblet (Byblos), Sagette (Sidon), Sour (Tyr), Jaffa ; Saint-Jean-d'Acre a perdu aujourd'hui ses imposantes murailles, que seules des gravures anciennes permettent de se représenter. Les ports eux-mêmes étaient fortifiés et, entre les villes, la côte était surveillée par des forteresses maritimes, comme celle de Chastel-Pèlerin (Athlit).

A l'autre bord des possessions franques, le long de la frontière orientale, sans cesse menacée par les Musulmans, se succédaient les grosses forteresses dont le Crac est le type le plus grandiose et le mieux conservé ; ces ouvrages imposants, placés suivant les nécessités stratégiques, généralement haut perchés pour voir loin et se défendre facilement, obligèrent les ingénieurs à plus de variété ; l'utilisation du terrain, des défenses naturelles, fit renoncer au plan régulier des Byzantins : ce sont des forteresses de montagne.

Enfin, entre cette ligne de protection et les grandes villes se développait le réseau des forteresses secondaires destinées à assurer la liaison entre les positions essentielles du système défensif, à leur servir de protection avancée, à surveiller une route de moindre importance, un pont ; ce sont, suivant le besoin, de véritables fortins, de simples tours de guet ou à signaux ; quelquefois même, des grottes naturelles ont été utilisées, par exemple à El Habis, à l'est du lac de Tibériade.

La construction de ces fortifications eut des conséquences sur le pays ; elles créaient des agglomérations nouvelles, non seulement en amenant les ouvriers nécessaires et en maintenant une garnison, mais elles attiraient les paysans, qui venaient volontiers s'installer au pied des murailles, près desquelles ils se sentaient en sécurité ; les textes signalent souvent ce phénomène, en particulier à Darum, à Chastel-Pèlerin, à Saphet.

L'introduction se termine par un chapitre sur les conditions d'existence dans les châteaux, où sont examinés les divers éléments nécessaires à la vie des habitants et de la garnison : bâtiments d'exploitation, d'habitation, chapelles, approvisionnement en eau, moyens de communication d'une forteresse à l'autre.

Nous ne pouvons songer à donner un résumé de la deuxième partie, où est étudié en détail le Crac des Chevaliers ; il faudrait l'accompagner de toute l'illustration que l'auteur a réunie. Il situe d'abord la forteresse, placée à la frontière du comté de Tripoli, sur un des passages les plus importants entre la vallée de l'Oronte et la plaine littorale, ce qui explique qu'elle soit une des plus imposantes de Syrie ; elle était, de plus, entourée d'un vrai réseau de fortifications secondaires. Son histoire peut être reconstituée à l'aide des nombreuses sources franques ou arabes. Mais l'essentiel de l'étude est consacré à la description, qu'il est facile de suivre grâce à l'abondante et excellente illustration : dessins nombreux dans le texte et plans minutieusement levés et exécutés en couleurs par Fr. Anus, riche série de photographies complétée par d'autres dessins pour les détails difficiles à

photographier et vues géométrales d'ensemble dans l'album. On peut ainsi avoir du Crac une idée précise et complète. Le chapitre III sera particulièrement apprécié par le spécialiste, si souvent embarrassé pour dater un mur, car il réunit des remarques de première utilité sur les éléments d'architecture ; résultat d'une étroite et féconde collaboration de l'archéologue et de l'architecte, il nous apprend à distinguer les différents appareils et les tailles des pierres. Les murs étaient faits d'un blocage revêtu de beaux parements de grands blocs soigneusement appareillés, mais dont la surface restait fruste et inégale pour mieux résister aux projectiles ; les Francs apprirent dans le pays cet appareil à bossage déjà en usage dans l'Antiquité et qu'utilisèrent aussi les Musulmans ; beaucoup d'attention et l'étude du travail de la pierre au poinçon ou au ciseau, au taillant droit ou à dents, permettent de distinguer différents bossages et font découvrir dans un mur jusqu'aux moindres réparations ou transformations. Les marques d'ouvriers ont été relevées et classées ; les détails de la construction sont repris pour établir des remarques générales sur les voûtes, arcs, fenêtres, entrées, les éléments de défense, archères (dont on distingue sept types), mâchicoulis, bretèches et assommoirs.

L'étude s'achève, comme il est naturel, par un chapitre sur les campagnes de construction, où l'auteur essaie de reconstituer l'historique des travaux d'édification et des remaniements du château, partie du plus haut intérêt pour l'histoire de l'architecture militaire, mais la plus délicate de l'ouvrage tout entier. Grâce au soin avec lequel le moindre détail a été observé et étudié à la lumière d'une érudition que révèle chaque page, M. P. Deschamps est arrivé à distinguer plusieurs périodes :

a) Du château primitif, le Hosn-el-Akkad ou château des Kurdes, il ne reste rien, sinon quelques fondations.

b) Après la conquête franque, définitive en 1110, une première série de travaux a été exécutée de 1110 à 1170, sans qu'on puisse les dater avec précision d'avant ou d'après 1142, où le château fut donné aux Chevaliers de l'Hôpital ; il dut être réparé, d'ailleurs, à la suite des tremblements de terre de 1157-1158 et surtout de 1170.

c) La deuxième période franque, à la fin du XIIe et au début du XIIIe siècle, vit s'élever l'enceinte extérieure, tandis que l'on renforçait les parties anciennes, ce qui donna à l'ensemble ses proportions grandioses et ce qui explique que le Crac fut en mesure de jouer le rôle militaire important que lui attribuent les textes.

d) La dernière période franque ajouta, entre 1255 et 1265, un certain nombre d'éléments distincts ; c'est aussi au cours du XIIIe siècle que les Hospitaliers firent des embellissements : on leur doit en particulier la Grand'Salle et le Logis du Maître.

e) En 1271, les Musulmans s'emparèrent du château et durent réparer les dégâts subis pendant le siège ; ce fut l'œuvre de Beibars et de Qélaoun, qu'on distingue à des marques d'ouvriers spéciales, à quelques inscriptions et décors arabes.

Tel est cet ouvrage, aussi intéressant pour l'histoire du royaume de Jérusalem que pour celle de l'architecture militaire. Le Crac, par sa longue carrière, ses proportions imposantes, ses remaniements successifs, montre le développement de l'art militaire en Orient, dont profitèrent les ingénieurs d'Occident, comme le prouvent certains rapprochements, par exemple, avec Château-Gaillard.

Anne BON.

G. Lee HASKINS. **The statute of York and the interest of the Commons,** being the Harvard Phi Beta Kappa Prize Essay for 1935. Cambridge (Mass.), 1935. In-12, 129 pages.

M. G. Lee Haskins, qui porte un nom bien cher aux érudits français comme aux américains, fait ses débuts, je crois, par cette étude, intelligente et consciencieuse, sur le statut d'York de 1322. Le sujet restreint qu'il a choisi est important : il s'agit de donner une interprétation juste à un texte de l'histoire du parlement et de la prérogative royale en Angleterre.

On sait que, sous le règne d'Édouard II, la lutte entre le roi et l'aristocratie avait paru très tôt se terminer à l'avantage de cette dernière. Dès 1310-1311, des ordonnances avaient limité étroitement le pouvoir monarchique. Non seulement il y était dit que le roi devait tenir parlement une ou deux fois l'an pour rendre la justice (on sait que c'était alors la principale besogne du parlement anglais), mais en chaque parlement seraient assignés un évêque, deux comtes et deux barons pour oir les plaintes contre les ministres du roi. On allait très loin. *Aucune aide ne devait être accordée au roi sans le consentement des lords ordonnateurs.* Le roi ne pourrait désormais entreprendre de guerre ni aller hors de son royaume (on se rappelait les voyages faits en France par Henri III pour s'assurer une aide contre ses barons) sans le « comun assent de son baronage, et ceo en parlement ». Bref, les barons voulaient mettre Édouard II en tutelle, comme autrefois Henri III.

Dans le texte de 1311, le mot « estat » est employé trois fois. M. Haskins aurait bien fait de citer ces passages et de les commenter, et de ne point rejeter aux dernières pages de sa dissertation ses remarques sur la valeur de ce terme ; de la signification qu'on lui attribuera dépendra l'interprétation des mesures prises en 1322. En 1311, les lords ordonnateurs veulent, pour remédier aux gaspillages et à la mauvaise administration d'Édouard II, « ordenner et establir l'estat de son hostel et de son realme » et empêcher « pour son estat relever » les aliénations du domaine ; il faut que « ses dettes soient acquittez et son estat relevez [1] ». Ainsi, le mot « estat » est employé soit dans le sens de ressources dont dispose le roi, soit dans le sens de ressources, condition, profit du royaume. Il correspond à peu près au mot français *situation*, tel que nous l'employons dans le langage familier.

Or, l'opposition fut vaincue et, au parlement tenu à York en mai 1322, l'œuvre des lords ordonnateurs fut détruite. Le statut d'York, objet de l'étude de M. Haskins, porte le titre de *Revocatio novarum ordinationum.* Le préambule rappelle que jadis des ordonnances ont été faites pour « ordener et establir l'estat del hostel nostre seigneur le roi et de son roialme ». Le roi a fait examiner ces ordonnances, qui ont amené des troubles et des guerres, et elles ont paru contraires à la seigneurie royale « et encountre l'estat de la coronne ». Au parlement d'York, le roi et les prélats, les barons et toute la commune du royaume en ont décidé la révocation et, désormais, les ordonnances qui pourraient être faites « par les suggetz nostre seigneur le roi ou de ses heirs, par quelque poair ou commission que ceo soit, sur le poair real de nostre seigneur le roi ou countre l'estat nostredit seigneur le roi ou countre l'estat de la coronne » seront sans valeur et sans force. Autrement dit, aucune commission analogue à ces comités qui s'étaient arrogé la toute-puissance

1. *Statutes*, I, p. 157 et suiv.

au temps de Henri III ou en 1311 ne pourra toucher à la prérogative royale et aux ressources dont le roi a la disposition. Enfin, et voici le passage qui est le principal objet de la controverse, « les choses que serount a establir, pour l'estat de nostre seigneur le roi et de ses heirs, et pour l'estat du roialme et du poeple, soient tretés, accordées, establies en parlementz par nostre seigneur le roi et par l'assent des prelatz, countes et barouns, et la communalté du roialme, auxint come ad esté acustumé cea en arère[1] ».

Quand on lit attentivement ce texte, sans s'embarrasser des commentaires auxquels il a donné naissance, il me semble que la signification s'en aperçoit assez vite, et je me hâte d'ajouter que c'est celle que M. Haskins a choisie. Les comités n'ont pas le droit de diminuer la prérogative et les ressources du roi ; quant aux mesures à prendre pour améliorer les ressources, la situation du roi, du royaume et du peuple, elles doivent être délibérées et décidées en parlement, selon la coutume : autrement dit, l'aide dont le roi peut avoir besoin pour « relever son état » ou pour le bien commun du royaume, lorsque ses ressources ordinaires sont insuffisantes, doit être accordée, selon la coutume, en parlement, et les nobles, constitués en « commissions », n'ont aucunement le droit de se mêler de cette affaire ; elle doit se régler selon les usages anciens.

Il aurait été difficile d'écrire un petit livre de 112 pages pour dégager ce sens, qui est clair. M. G. L. Haskins a bâti ses développements sur une réfutation, très appuyée et un peu pesante, de quelques passages de l'*Histoire constitutionnelle d'Angleterre* de Stubbs[2]. Reconnaissons que Stubbs, en passant, d'ailleurs, et sans insister autant que le ferait croire la longue argumentation de M. Haskins, a fait ce qu'il a pu pour envelopper d'ambiguïté ce texte du statut d'York. Selon lui, les rédacteurs du statut ont énoncé une « formule de droit constitutionnel » ; ils ont voulu dire que les ordonnances de 1311, pour être valables, auraient dû être traitées et accordées par le parlement tout entier. Stubbs a eu une distraction ; il n'a pas saisi le sens du mot « état » et il n'a pas vu qu'il s'est agi, en premier lieu, d'interdire à des commissions de diminuer les ressources du roi et, en second lieu, d'en réserver l'augmentation au parlement tout entier, selon la coutume.

Une mise au point avait déjà été commencée par M. G. Lapsley dans un article de l'*English historical Review*. Il avait conclu avec raison que le statut d'York ne marquait pas un « commencement », mais plutôt une fin : ce texte n'était pas à l'origine d'un véritable progrès parlementaire, mais il marquait le terme final de la période où l'oligarchie nobiliaire avait cru pouvoir protéger la nation contre l'oppression monarchique[3]. Mais M. Lapsley n'avait pas analysé avec assez de soin le sens des mots et son mémoire manquait de netteté. M. Haskins a montré, plus péremptoirement que M. Lapsley, que le statut d'York n'a rien changé du tout à la pratique législative et constitutionnelle. Le titre et le contenu, les circonstances où il a été établi, l'opinion des contemporains attestent qu'il a eu uniquement pour intention et pour résultat d'abolir l'œuvre des ordonnateurs et de restaurer la prérogative royale et la coutume.

Depuis, M. G. Lee Haskins a fait une découverte intéressante au Record Office[4].

1. *Statutes*, I, p. 189.
2. Édition anglaise, II, p. 369, 628 ; édition française, II, p. 425, 722.
3. *The Commune and the statute of York*. Engl. hist. Rev., 1913, p. 118 et suiv.
4. *A draft of the statute of York*. Ibid., 1937, p. 74 et suiv.

Il y a trouvé un brouillon du statut d'York, contenant une première version qui se borne à une annulation des ordonnances de 1311 et une seconde version plus développée ; nous n'avons malheureusement pas la fin de cette seconde version, mais le fragment conservé prouve qu'après avoir conçu le statut comme une simple révocation, on en a élargi la portée, on en a fait une revendication précise de la prérogative royale.

L'intention des rédacteurs n'est donc pas douteuse et elle a été tirée au clair définitivement par M. Haskins. Mais quels étaient ces rédacteurs? J'aurais voulu que M. Haskins se posât cette question, au lieu de s'embarquer dans de grandes dissertations générales sur le rôle du Parlement ou le caractère de la législation au XIVe siècle, qui prouvent des lectures consciencieuses et bien digérées, mais sentent un peu le travail d'école. Il aurait été utile de déterminer, dans la mesure possible, quels étaient les hommes qui, en 1322, avaient pu élaborer le statut d'York. Les travaux d'histoire administrative de Tout et de J. C. Davies en donneraient sans doute le moyen. Je n'ai pas tenté cette investigation, mais il me semble, à première vue, que le statut de 1322 peut être considéré comme une manifestation des idées traditionnelles de la bureaucratie. Il n'a pas été l'œuvre d'une coterie monarchique et n'a, évidemment, pas été inspiré par l'incapable Édouard II, non plus que le statut de Marlborough, qui a mis fin à la guerre des Barons en 1267, n'a été inspiré par l'incapable Henri III. Dans les deux cas, c'est la *Curia Regis* qui a eu le dernier mot. Elle veut, en 1322, que non seulement les finances de l'Hôtel, mais aussi l'aide accordée au roi soient l'objet d'une décision royale prise comme par le passé avec l'assentiment de la communauté, avec ce que les rédacteurs de la Grande Charte appelaient le *Commune consilium regni*. C'est la coutume, et il faut la conserver : elle garantit à la fois contre les empiétements de l'aristocratie et contre les caprices du roi et de ses favoris. En 1322, comme en 1267, prévaut la doctrine du grand conseiller Bracton : l'illustre juriste appuie la prérogative royale sur le respect de la coutume, l'accord entre le roi et ceux qui ont le droit d'être consultés, *id est* la *Curia regis*, dilatée pour les grandes circonstances en *Parlamentum*.

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

Jacques LEVRON. **Pierre Mauclerc, duc de Bretagne.** Paris, Félix Alcan, 1935. 229 pages.

M. Levron est un chartiste. Sa thèse de sortie (1929) avait précisément pour objet la biographie de Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, qui joua un rôle considérable dans les conflits entre l'Angleterre et la France pendant la première moitié du XIIIe siècle. Elle a paru d'abord dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* en 1933 et 1934, avec un *Catalogue des actes de Pierre de Dreux*, que précède une utile introduction sur l'organisation administrative de la Bretagne à la même époque. Il était intéressant de raconter la vie d'un personnage qui a joué un rôle considérable dans les conflits entre l'Angleterre et la France. Les sources ne manquaient pas ; M. Levron a mis à profit non seulement des chroniques, mais les documents conservés dans les archives d'Angleterre, de France, peut-être même aussi du Vatican ; mais on lui saurait gré de l'avoir dit avec plus de précision. De même, on lui aurait su gré de rappeler le *Catalogue des actes de*

Philippe-Auguste par Léopold Delisle, qui reste le modèle des travaux de ce genre. D'une façon générale, on peut dire qu'il ne faut pas regarder de trop près un ouvrage auquel l'auteur ne voulait sans doute pas donner le caractère d'un travail d'érudition. Tout de même, on peut lui reprocher de n'avoir nommé aucun des historiens qui ont traité de la même époque, et de n'avoir pas terminé son livre par un index. C'est un fâcheux parti pris.

Entrons maintenant dans le détail. Comment un chartiste a-t-il pu employer à maintes reprises une expression étrangère à la langue du Moyen Age, telle que la « signature » d'actes officiels. P. 34, on lit « la paix *signée* après la bataille de Lincoln » ; p. 119, une « trêve *signée* par le roi d'Angleterre en 1230 » ; p. 184, un « contrat *signé* par Jean le Roux, successeur de Pierre Mauclerc », etc. Je n'ignore pas que quelques historiens anglais ont aussi parlé de la *signature* de la Grande Charte par le roi Jean ; mais c'est un exemple qu'il importe de ne pas suivre.

Voici maintenant une critique d'une plus grande portée. Après avoir concédé à ses barons la Grande Charte, le roi Jean fait écrire au « duc de Bretagne » (p. 30) : « Si vous venez en Angleterre pour m'aider contre les vassaux rebelles, je vous ferai rendre votre fief de Richmond avec toutes ses dépendances, afin que vous puissiez demeurer à mon service et me rendre l'hommage que vous me devez en raison de votre fief. » Qu'est-ce que ce fief? A cette question essentielle, M. Levron répond (p. 99 et suiv.) : « Le *comté* de Richemond (*sic*) était constitué en Angleterre par plusieurs fiefs situés en réalité dans divers *comtés* du royaume et spécialement dans ceux d'York, de Lincoln, de Cambridge, de Hereford et de Suffolk. » A merveille, mais ne voit-on pas M. Levron employer le même terme, celui de *comté*, pour désigner deux institutions très différentes, à savoir les comtés du royaume, qui sont une division administrative nettement déterminée, et un titre nobiliaire, qui, au XIIIe siècle, occupait le plus haut rang dans la hiérarchie féodale. Pour parler la langue du XIIIe siècle, il faut savoir que *Richmond* (orthographe anglaise) et les fiefs qui en dépendaient constituaient un *honneur* : « possessiones magnae, vulgo honores », comme l'a bien dit Liebermann dans son livre : *Die Gesetze der Angelsachsen* (t. II, p. 512). Sur ce point, M. Levron a l'imprudence d'écrire (p. 101) : « Sur la valeur du comté, nous avons trouvé au P. Record Office un document de première importance, à savoir le revenu des terres du duc de Bretagne pour l'*honneur* de Richmond en 1235-1236. » Pourquoi ne trouve-t-on un pareil document ni dans la biographie de Pierre Mauclerc, ni dans le *Catalogue* de ses actes[1]?

L'année 1236 amena un bouleversement complet dans la vie de Pierre Mauclerc. D'un premier mariage, il avait eu un fils, héritier des biens de sa mère en Angleterre. Jusqu'alors, Pierre de Dreux, duc de Bretagne et comte de Richemond, avait exercé les droits d'un « baillistre ». Son second mariage met donc ce que M. Levron appelle exactement « la fin du bail » (chap. VIII). Désormais, Pierre Mauclerc porta seulement le titre de « chevalier de Braine[2] ». On le voit contracter de nouveaux devoirs, courir à de nouvelles aventures. Il épousa Marguerite de Montaigu, qui possédait de petites seigneuries situées au sud de la Loire et, pour elle, il devint poète. M. Levron donne quelques extraits heureusement choisis des chansons qu'il composa pour sa belle (p. 178-181). Désormais, le poète fait bonne figure dans la

1. Dans les *Annales d'histoire économique* (1936, p. 95), M. Marc Bloch fait observer que, sur la valeur du sou, M. Levron n'a pas craint d'écrire que, vers 1213, « le sou valait au moins cinquante de nos francs papier ».

2. Braine, seigneurie dans le Berry.

noblesse du Bas-Poitou. Puis il part pour la Croisade et rentre dans ses États en 1240. Il figure alors dans les fêtes données par saint Louis, quand son frère Alphonse de Poitiers fut armé chevalier ; à la table du roi, nous dit le sire de Joinville, « mangeait le bon comte Pierre de Bretagne » (p. 208). Blessé grièvement à la bataille de Mansourah (1248) et fait prisonnier, il fut rendu à la liberté après la trêve du 6 mai. Sur la voie du retour, il fut, écrit encore Joinville, « si malade, qu'il ne vesqui plus que trois semaines et mourut en mer » (p. 222).

C'est alors qu'il faut prendre congé de Pierre Mauclerc, tel que l'a portraituré M. Levron d'un pinceau assez habile, mais avec une érudition peut-être volontairement insuffisante, notamment quand il lui arrive d'écrire, quand il quitte son héros pour aborder le terrain de l'histoire générale, que le roi Jean sans Terre fut condamné par les Pairs de France pour le punir du meurtre d'Arthur de Bretagne.

Ch. BÉMONT.

Léon VAN DER ESSEN. **Alexandre Farnèse...** T. IV : *Le siège d'Anvers, 1584-1585.* Bruxelles, Société nouvelle d'éditions (Bibliothèque du XVIe siècle), 1935. In-4°, XIV-154 pages, 6 gravures et 2 croquis.

Le nouveau volume de cette grande œuvre est consacré tout entier au siège et à la capitulation d'Anvers : épisode doublement décisif, puisque le prince de Parme empêcha ainsi définitivement les provinces du Sud de suivre dans leur révolte celles du Nord et conserva la Belgique au catholicisme, puisque cette hispanisation d'Anvers eut pour conséquence la fermeture de l'Escaut pendant plus de deux siècles.

M. van der Essen l'a étudié avec sa belle patience et sa connaissance profonde des documents d'archives. Il a retracé en termes saisissants les épisodes militaires, par exemple le prodigieux travail de la construction de cette estacade, le « pont Farnèse », qui isolait les Anversois des confédérés, puis l'effort désespéré — et qui faillit réussir — des assiégés pour ouvrir, avec des machines infernales d'une rare puissance, une porte dans ce barrage. Mais ce qu'il nous apporte surtout de nouveau, du moins de plus exact et de plus complet si on le rapproche de tous ses prédécesseurs, c'est le récit des négociations. Sur le rôle de Marnix, il s'élève contre la partialité et la légèreté « impardonnables » de Kervyn de Lettenhove, lesquelles enlèvent au livre de celui-ci « toute valeur scientifique ». M. van der Essen ne cache pas qu'il tente une « réhabilitation ». Nous serions presque disposés à le taxer d'indulgence et à relever chez Marnix quelques traces de faiblesse s'il ne nous représentait à tout instant la situation : les victoires du prince de Parme, les merveilles de stratégie politique qui font tomber entre ses mains Termonde, Gand, Bruxelles, Malines, isolant complètement Anvers ; l'impossibilité pour les confédérés du Nord de ravitailler l'Escaut, la carence de Henri III et les tergiversations de la tardive et avare Élisabeth. En somme, acculé à une capitulation, Marnix eut le courage d'en assumer l'odieuse responsabilité, de risquer l'accusation de trahison et peut-être l'assassinat et de rendre cette défaite moins désastreuse pour une ville qui avait déjà tant souffert[1].

1. La p. 116 confirme ce que disaient les huguenots de la fausseté de leurs adversaires, qui promettent en se disant qu'on n'a pas à tenir la parole prêtée aux hérétiques.

Quant à Farnèse, le voilà au pinacle : chevalier de la Toison et obtenant du roi Prudent la restitution du château de sa famille, occupé depuis trente ans. Mais la politique de l'Escorial va dès lors engager son grand serviteur dans une série d'aventures où il se brisera et qui feront le sujet des volumes suivants[1]. L'illustration du volume est du premier intérêt.

Henri HAUSER.

Paul Elmer MORE et Frank Leslie CROSS. **Anglicanism. The thought and practice of the Church of England, illustrated from the religious literature of the seventeenth century.** Londres, S. P. C. K., 1935. In-8°, LXVI-810 pages. Prix : 21 s.

Conçu au cours d'une conversation entre M. Paul Elmer More et l'évêque Rhinelander, préparé sous les auspices d'une commission, cet ouvrage, qui comprend deux dissertations introductives (*The spirit of Anglicanism* de P. E. More ; *Anglicanism in the XVIIth Century* de R. Arnott), 362 textes rangés sous dix-neuf rubriques et dix-neuf biographies, se présente comme une véritable somme de l'Anglicanisme au cours d'un des grands siècles de son histoire.

Dans la première dissertation, l'auteur montre avec clarté, précision et finesse, comment, dès le XVIIe siècle, se sont dégagés les caractères essentiels de l'Anglicanisme, religion d'une réelle unité sous les diverses apparences, parce qu'elle subordonne le secondaire à l'essentiel, « Via Media » ouverte entre le catholicisme et le monde de la Réforme, qui, après les reniements du XVIIIe siècle, a été élargie au XIXe siècle, moins par E. B. Pusey que par Gore et les auteurs de *Lux Mundi*. Dès le XVIIe siècle, l'Anglicanisme affirme son respect du réel, de la science, du sacerdoce. Dans son second essai, le R. Arnott montre qu'il a fait davantage : mené le bon combat contre les puritains et contre Rome, produit d'incomparables prosateurs (Bible, *Prayer Book*), de distingués prédicateurs (il faut renvoyer à Mitchell), de délicats poètes comme Donne, J. Vaughan, surtout G. Herbert, de véritables saints comme J. Taylor, Isaac Walton et Nicholas Ferrar, fondateur de la communauté de Little Gidding.

Les dix-neuf chapitres de textes sont divisés en trois parties : les généralités de 1 à 168 (la foi, l'Église et les Églises séparées, la Bible et la norme de la foi, la théologie naturelle et révélée, la sotériologie, l'eschatologie, le ministère chrétien) ; les sacrements et pratiques sacramentelles (textes 169-300) ; les problèmes divers de morale, de politique, de pratique chrétienne (301-362). Pour chacun des textes reproduits[2], les éditeurs ont donné le titre des ouvrages dont ils sont tirés, leurs dates, parfois même les circonstances de la publication. Malheureusement — est-ce faute de place? — les documents ne sont pas annotés, ce qui est parfois regrettable (n°s 12, 43, 48, 64, etc. ; p. 213 et 502).

Il est naturellement assez difficile de reproduire toutes les remarques de détail qui se présentent à l'esprit, car le livre est de ceux qui doivent être lus la plume

1. P. 99, la rédaction est peu claire : Marnix est représenté comme devant venir « le lendemain », ce qui n'eut pas lieu.

2. Le texte n° 12 de Ken ne paraît pas très bien choisi.

à la main. Cependant, sur un certain nombre de points, l'ouvrage comporte quelques enseignements.

Visiblement, les anglicans du XVIIe siècle connaissent admirablement les Pères de l'Église. Leurs arguments, leurs citations le prouvent et la si curieuse citation (n° 68) de J. Ussher : *An answer to a challenge made by a Jesuit* (W. Malone), avec des allusions particulièrement caractéristiques à douze Pères de l'Église, n'est point un exemple singulier. Et, si les Anglicans attaquent les scolastiques et les théologiens catholiques, ils prouvent combien leurs travaux leur sont familiers [1] (peut-être eût-il été souhaitable que les éditeurs eussent, sur ce point, fourni des précisions complémentaires). Une autre influence qui paraît s'être exercée sur l'anglicanisme, celle du cartésianisme, semble avoir été négligée, car les deux textes de R. Boyle (103-104) placés sous la rubrique *The New Philosophy* posent des problèmes sans les résoudre.

Les textes reproduits montrent que les docteurs anglicans portent leur attention sur les problèmes de la foi et de la grâce. A l'encontre de Grotius, G. Bull (*Harmonia Apostolica*, 1669-1670) et plusieurs auteurs nient formellement « que la foi soit l'unique instrument de la justification » (p. 298). En cette époque où, en France, le jansénisme trouble les âmes, la foi anglicane s'éloigne de tout excès. Tandis que G. Bull évoque l'harmonie naturelle entre la grâce et la liberté, J. Barrow dénonce la malfaisance de la croyance au petit nombre des élus, qui arrêterait le progrès humain (texte 131), et Donne, J. Hall, Bramhall refusent de croire à la damnation éternelle [2]. Le troisième aspect caractéristique de la croyance anglicane est l'étendue de ses divergences avec Rome. Que ce soit sur l'infaillibilité de l'Église, le nombre des sacrements, la communion des saints, les docteurs anglicans ne manquent point l'occasion qui s'offre à eux de dénoncer les erreurs romaines [3]. Et cela avec une indiscutable sincérité, certes, mais aussi dans un esprit de contention qui n'a rien de spécialement irénique. Du moins le lecteur y gagne-t-il de pouvoir lire des développements nuancés, parfois subtils, de W. Beveridge, de H. Thorndike, de Cosin, de J. Hall sur la présence réelle et la transsubstantiation, sur les abus de la prédication, sur la légitimité de la confession [4], sur les ordres anglicans [5]. Un des modèles du genre est fourni par le texte n° 207 : *An answer to M. de la Milletière* (1653), de Bramhall, qui résume de façon claire, savante et judicieuse l'évolution de la doctrine de la présence réelle (tout au plus peut-on regretter que les éditeurs n'aient point donné les noms des auteurs scolastiques dont Bramhall résume les hypothèses).

Quant aux textes consacrés au culte des saints, ils sont beaucoup plus nuancés et compréhensifs qu'on le pourrait imaginer. Mais nul mieux que Thorndike ne résume mieux la position anglicane (238), à moins que ce ne soit Hall (236), qui écrit : « Il est absurde, quand nous avons affaire à un roi, de nous adresser à ses pages » (p. 524).

Enfin, le recueil de textes que nous analysons a le mérite d'essayer de dégager les caractères de la pratique religieuse anglicane au XVIIe siècle. Sans doute, pour

1. Voir textes 98, 126 et suiv.
2. Pourtant, sur un point particulier, Field se rapproche des jansénistes (44).
3. Cosin énumère complaisamment quatorze sortes de divergences (24).
4. Textes 163-165.
5. Textes 228, 231.

y parvenir, le critérium accepté par les éditeurs est-il trop étroit. Feu l'abbé Bremond, dépassant les livres des théologiens, a osé lire, analyser et commenter nos livres de piété. MM. P. E. More et F. L. Cross, moins audacieux, n'ont pas été jusque-là. Et le témoignage des docteurs anglicans sur la nature de la prière, sur la vie mystique, sur la communion fréquente (le problème n'est pas posé), sur la piété au temps de Charles Ier présente d'évidentes lacunes. Il n'en est pas moins vrai que les auteurs ont pu trouver des textes intéressants, infiniment nuancés et qui montrent qu'au temps des scandales de la cour de Jacques Ier et Charles II, de belles âmes vivaient à la lumière d'un christianisme intégral.

Nonobstant les notices du début et les biographies finales des auteurs cités, le défaut principal du livre, au reste inévitable, est l'impression de dispersion qu'il laisse. Le plan systématique de l'ouvrage ne laisse pas apparaître les caractères de l'évolution dogmatique anglicane au XVIIe siècle, car Andrewes, Laud et Wake ont vécu à des époques trop différentes pour que leurs vues soient rigoureusement comparables. De même, les diverses tendances théologiques qui se sont affrontées ne sont guère distinguées et un lecteur peu au fait risquerait de croire que Jacques Ier, Cosin et William Claggett pouvaient sur tous les points s'accorder.

Souhaitons qu'en vue d'une seconde édition de ce remarquable ouvrage les éditeurs puissent faire suivre leurs textes de quelques notes et de deux notices, l'une consacrée à l'évolution de l'anglicanisme au XVIIe siècle, l'autre à ses diverses tendances théologiques, et qu'à l'occasion, la constatation de la pratique de l'élite anglicane viennent vivifier la succession des textes.

Même sans cela et dès à présent, il constitue un remarquable document psychologique sur les anglicans de tous les temps et sur leurs réactions devant les grands problèmes du christianisme.

E. PRÉCLIN.

Albert LANTOINE. **Histoire de la franc-maçonnerie française; la franc-maçonnerie dans l'État.** Paris, Émile Nourry, 1935. In-8o, 480 pages. Prix : 35 fr.

L'auteur, dont on connaît les beaux travaux sur la franc-maçonnerie, décrit dans ce nouveau volume non pas l'existence intérieure de l'institution, mais ses relations avec les divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1725, date de son introduction dans notre pays. Pour ce faire, il a utilisé un grand nombre de documents de première main, imprimés ou manuscrits, en particulier des rapports de police. Ces documents présentent la franc-maçonnerie sous un jour qui étonnerait singulièrement les personnes qui aujourd'hui attribuent aux loges de profondes visées politiques. Ils montrent en bien des cas les réunions maçonniques sous un aspect plutôt badin, réunions de bons vivants attablés chez des traiteurs renommés. On ne semble nullement suspecter leurs idées politiques ou religieuses. Ce qui est frappant, c'est que beaucoup de francs-maçons sont des gens de bonne compagnie appartenant à la noblesse ou à la haute bourgeoisie, bien que des compagnons plus modestes ne soient nullement exclus. Pendant tout l'Ancien régime, l'ordre maçonnique a à sa tête de grands seigneurs qui contribuent à lui éviter toute mésaventure, de sorte qu'il ne fait que se fortifier au cours du siècle.

M. Albert Lantoine, naturellement, est amené à examiner la question de savoir en quelle mesure la franc-maçonnerie a contribué à l'éclosion de la Révolution. Très nettement et en se servant, à notre avis, d'excellents arguments, il conclut que rien n'est plus faux que d'attribuer ce mouvement grandiose à l'action des loges maçonniques, qui s'inspirent sans doute d'un idéal philanthropique, humanitaire, mais sans programme de réformes bien défini. Il montre la faiblesse des démonstrations d'Augustin Cochin et s'élève aussi contre la théorie parallèle de M. Gaston Martin. En tout cas, il prouve clairement que la Révolution a eu pour effet de mettre « en sommeil » les loges, qui, chose curieuse, se réveillent sous le régime dictatorial de Napoléon ; celui-ci les favorisa, mais en les soumettant à son autorité.

Au XIXe siècle, après la chute de l'empereur, la franc-maçonnerie est parvenue à se maintenir sous tous les régimes. Même la Restauration l'a ménagée, bien que des tendances libérales commencent à se faire jour dans les loges, et il en est de même sous la monarchie de Juillet. Vient le Second Empire ; Napoléon III n'est nullement l'adversaire de la franc-maçonnerie ; bien au contraire, car son esprit chimérique est séduit par ce qu'il peut y avoir de philanthropique dans l'esprit maçonnique. Mais c'est l'époque où la maçonnerie française commence à évoluer assez rapidement vers le positivisme et l'anticléricalisme.

M. Albert Lantoine montre que ces dernières tendances se sont singulièrement accentuées sous la Troisième République et que la franc-maçonnerie tend de plus en plus à jouer un rôle politique. C'est même là, suivant lui, une véritable innovation, qu'il considère comme plutôt malheureuse pour la maçonnerie elle-même. Néanmoins, l'élément idéologique, désintéressé, lui semble persister à bien des égards, et c'est là, suivant lui, une condition indispensable de survie. Si la maçonnerie devenait une institution purement politique, elle ne tarderait pas à s'effondrer, même si ses idées triomphaient, et surtout en ce cas. C'est par ces considérations très suggestives que se termine cet intéressant ouvrage, que viennent compléter, sous forme d'appendices, des documents inédits, recueillis dans divers dépôts d'archives.

Henri SÉE.

André LATREILLE. **Napoléon et le Saint-Siège, 1801-1808. L'ambassade du cardinal Fesch à Rome.** Paris, Félix Alcan, 1935. In-8°, 626 pages. — **Le catéchisme impérial de 1806. Études et documents pour servir à l'histoire des rapports de Napoléon et du clergé concordataire.** Paris, Les Belles-Lettres, 1935. In-8°, 219 pages.

Dans la politique religieuse de Napoléon, la période comprise entre le rétablissement des relations diplomatiques, consécutif à la signature du Concordat, et la rupture de 1808 n'avait guère attiré les historiens, depuis que, sous le Second Empire, avait paru le grand ouvrage du comte d'Haussonville. Grâce à une documentation nouvelle (papiers du cardinal Fesch, conservés dans les archives lyonnaises ; correspondances diplomatiques des nonces et de la Secrétairerie d'État ; « matériaux pour la vie de M. Emery » réunis dans les archives de Saint-Sulpice), M. Latreille a renouvelé en grande partie l'histoire des relations entre le pape et l'Empe-

reur pendant ces années où l'Église concordataire s'organise en France, tandis que l'influence française s'étend peu à peu « sur la plupart des pays catholiques ».

Le gros livre de M. Latreille, qu'il a présenté comme thèse principale de doctorat, étudie cette histoire au point de vue diplomatique et, par conséquent, « européen ». Certes, l'auteur ne sous-estime pas la portée de la « négociation du Sacre », mais ce qu'il montre surtout c'est l'importance du rôle que joue, à l'origine des difficultés entre la France et le Saint-Siège, la politique italienne de l'Empereur. Le pape avait espéré que l'accord avec la France lui assurerait, par ailleurs, des avantages. Mais, dès le mois de janvier 1804, il est déçu : le Concordat italien est « quasi brisé » ; la législation contraire aux intérêts de l'Église catholique est introduite « jusqu'aux frontières de l'État pontifical ». Si, en France, le Concordat s'applique normalement, en Italie chaque étape de l'occupation française déchaîne une tempête sur l'organisation ecclésiastique, car, dans cette terre, « le plus minime bouleversement met en cause l'ordre spirituel ». En même temps, les négociations relatives aux questions ecclésiastiques d'Allemagne font craindre à la Curie « de voir passer de Rome à Paris le centre de la vie de l'Église » ; le Saint-Siège détache de plus en plus nettement sa politique de celle de la France dans ces affaires germaniques. Il s'agit donc non pas d'un différend de fait entre deux gouvernements, mais d'un « heurt entre deux idéologies ». Le Saint-Siège ne tarde pas à condamner « une conception politique et religieuse en contradiction irréductible avec la doctrine catholique ». Et c'est à l'heure où Napoléon paraît dominer l'Europe que survient la rupture.

L'Empereur s'était fait du pape une idée fausse ; il n'avait pas supposé qu'un gouvernement « aussi faible que celui de Rome... refuserait d'adhérer au Grand Empire et choisirait le parti d'une résistance qu'il était incapable de soutenir » ; il n'avait pas compris que le conflit avec Rome rongerait les « forces morales et spirituelles » de l'Empire. « Sire », écrivait Fesch le 8 avril 1808, « vous couvrez la terre de vos armées et de votre puissance, mais vous ne sauriez commander aux consciences. » Fallait-il mettre, ajoutait-il le 21 juin, l'Église des Gaules « devant le choix entre la désobéissance à son souverain et le schisme »? L'Empereur n'avait vu dans cet avertissement que « l'effet d'une imagination en délire ».

Non moins suggestive est l'étude que M. Latreille a consacrée au « catéchisme impérial de 1806 ». L'épisode, parce qu'il manifeste le dessein du gouvernement d'utiliser le clergé et l'enseignement même de la doctrine catholique pour des fins politiques, est important pour l'histoire générale. C'est le célèbre chapitre sur les « devoirs des chrétiens à l'égard des princes » (leçon VII) qui forme évidemment le centre d'intérêt du catéchisme. Les conditions dans lesquelles ce chapitre a été rédigé sont bien curieuses. Sans doute, M. Latreille n'a pas réussi à élucider entièrement le rôle du cardinal Caprara ni celui du sulpicien Emery ; mais ce qu'il a pu établir est fort intéressant. L'attitude du Saint-Siège est étrange. Saisi du projet, il refuse de l'approuver, pour un motif qui concerne non pas la doctrine ou la politique, mais l'organisation ecclésiastique : il n'est pas possible, dit-il, d'imposer d'autorité aux évêques français l'usage du Catéchisme ; ce serait « une injure faite au corps entier de l'épiscopat ». Après la publication, le Saint-Siège reste aussi prudent, bien que ses rapports avec Napoléon soient alors très mauvais ; il ne nomme des « consulteurs » qu'à un moment où il est trop tard pour intervenir. N'est-ce pas à dessein qu'il laisse aux évêques français la responsabilité de l'atti-

tude à prendre? A vrai dire, ces évêques (à une exception près) s'inclinent devant la volonté de l'Empereur ; mais il est probable qu'en bien des cas cette soumission n'a été qu'apparente : les évêques continuent souvent à laisser circuler les anciens manuels (p. 193) ; ils peuvent orienter l'enseignement oral dans un sens tout différent de celui qu'indique le texte impérial (p. 195) ; enfin, ils gardent toute latitude (p. 113) pour la rédaction des *petits* catéchismes. L'on est donc en droit de se demander si, en pratique, l'initiative du gouvernement impérial a eu toute la portée qu'on serait tenté de lui attribuer.

Ces deux ouvrages, qui se complètent, témoignent d'un grand effort de recherche, de critique et de synthèse. M. Latreille interprète les documents avec une loyauté et une sérénité parfaites ; il construit son exposé avec une méthode et une fermeté qui s'allient à un sens très averti de la mesure ; il développe ses vues générales avec autant d'aisance que d'intelligence. C'est une œuvre importante et vigoureuse.

Pierre RENOUVIN.

Claude MARTIN. **La Commune d'Alger, 1870-1871.** Paris, Éditions Héraklès, 1936. In-8°, 111 pages.

On a minimisé le mouvement révolutionnaire de 1871 en le limitant à Paris. En réalité, la France tout entière, celle qui n'était point occupée par les Allemands, a été profondément agitée, et, avec la France, sa grande colonie voisine, l'Algérie. C'est aux événements révolutionnaires de cette époque qu'est consacrée la petite thèse de M. Claude Martin[1]. Celle-ci repose sur une documentation aussi étendue que possible — compte tenu de la médiocrité des archives proprement algériennes. L'auteur souligne justement le caractère colonial des événements algériens, aboutissement d'une longue lutte contre la domination militaire depuis l'époque de Louis-Philippe, mais à laquelle prennent part des éléments d'origine métropolitaine : les transportés du coup d'État de 1851, désireux d'abattre le régime qui, en compromettant le sort de la mère patrie, avait été si dur pour eux. Les erreurs administratives de Napoléon III leur avaient donné beau jeu, et c'est avec la plus grande violence que, à l'occasion, en particulier, du plébiscite de 1870, ils avaient stigmatisé les militaires, considérés par eux comme les auteurs responsables des maux dont souffrait l'Algérie. Avec les désastres de la guerre, l'excitation grandit ; dès que la journée du 4 Septembre fut connue en Afrique, il se forma tout de suite un Comité républicain très ardent, qui, très vite, entra en conflit avec les autorités, mal dirigées, de Tours, et qui canalisa tant bien que mal un singulier mouvement de patriotisme antimilitariste, dont M. Martin analyse la formation et les manifestations. La désignation du général Walsin-Esterhazy — un nom que l'affaire Dreyfus devait rendre à nouveau célèbre — à la fin d'octobre 1870, pour remplir provisoirement les fonctions de gouverneur, mit le feu aux poudres, et, le 28 octobre, suscitée par des actes d'imbécile brutalité de ce chef sans nuances, une émeute éclata : elle força le général et son état-major à se réfugier sur la frégate *la Gloire ;* c'était la chute du système militaire — c'était, en même temps, une tentative d'autonomisme révolutionnaire.

1. La grande thèse est consacrée aux *Juifs d'Algérie.*

De fait, l'épuration des administrations, les conflits avec les autorités maritimes et militaires constituent une ambiance propre à un essai d'administration communaliste. Cet essai ne fut, en réalité, tenté qu'à Alger, les autres villes d'Algérie restant dominées par les éléments modérés, et Vuillermoz, maire radical d'Alger, prit, le 15 décembre, des mesures nettement anticléricales. Si le commissaire extraordinaire provisoire du Bouzet, à l'occasion du décret naturalisant les Juifs algériens, essaye de dissoudre la municipalité algérienne et prolonge, en utilisant divers incidents, le conflit avec Vuillermoz, la nouvelle de la capitulation de Paris simplifie la situation : Vuillermoz, s'appuyant sur les Israélites, l'emporte aux élections municipales du début de février 1871. C'est l'instant où les idées les plus aventureuses se multiplient en Algérie : certains n'iront-ils pas à préconiser, pour éviter une restauration bonapartiste, d'intégrer l'Algérie dans l'Empire britannique? Les initiatives de l'Assemblée de Bordeaux, puis de Versailles, indignent les radicaux algériens ; certains veulent adhérer à la Commune de Paris ; quelques journaux algériens commentent avec ferveur les actes des fédérés. Mais Thiers était décidé à briser, à la fois, l'insurrection kabyle et l'anarchie algérienne : la nomination de l'amiral du Gueydon comme gouverneur de l'Algérie marqua la restauration de l'ordre à Alger. Tout de même, le nouveau gouverneur n'y débarqua, le 9 avril, que vêtu d'un frac avec la seule décoration de la Légion d'honneur, signe qu'il fallait tout de même tenir compte de l'opinion « civile » des colons.

Du 4 septembre 1870 au 9 avril 1871, l'Algérie et particulièrement sa capitale ont vécu une existence singulièrement agitée. M. Martin, sans doute, n'a pas étudié les causes économiques profondes qui expliquent le mouvement et ses diverses fluctuations, et, par ailleurs, son étude, toute en détail, n'insiste pas suffisamment sur les traits caractéristiques et des hommes et des événements. Mais il est évident que, spontanément, une sorte de proudhonisme colonial devait apparaître dans une société aussi mal gérée qu'était l'Algérie bonapartiste : dans les obscurités, parfois truculentes, des programmes élaborés par des politiciens médiocres, dans la suite d'échecs qui marque leur action, se révèlent les contradictions d'un régime politique et social, que la force militaire seule avait maintenu jusque-là, — et c'est sans doute une leçon expérimentale d'administration coloniale que, sans le vouloir, M. Martin donne aux hommes d'État d'aujourd'hui.

Georges BOURGIN.

Camille JULLIAN. **Lettres de jeunesse (Italie-Allemagne, 1880-1883)**, publiées et annotées par Paul COURTEAULT. Bordeaux, 1936. In-8°, 385 pages.

M. Paul Courteault vient de publier en un fort volume de 385 pages les 155 lettres envoyées par Camille Jullian à sa famille pendant son séjour à l'École de Rome, de novembre 1880 à octobre 1882, et durant sa mission d'études en Allemagne, d'octobre 1882 à novembre 1883. Modestement, dans le bref avant-propos dont il a fait précéder son édition, M. Courteault nous avertit qu'il a voulu laisser aux lecteurs le plaisir d'en apprécier l'intérêt et d'en goûter le charme. Rassurons-le : ils n'y manqueront point.

Rédigées au galop, ces lettres sont, en effet, charmantes de sincérité, d'obser-

vation très fine, de verve non seulement prime-sautière, mais gamine, et aussi d'émotion rêveuse devant « un ciel parsemé d'étoiles dorées » ou « la mer immobile et moelleuse comme un ruban », et même si elles bousculent la syntaxe, écorchent des noms et laissent tomber des mots, elles sont continuellement marquées de signes auxquels se reconnaît l'écrivain : la propriété des termes qu'elles emploient, d'autant plus admirable que la plume a couru plus vite sur le papier, le mouvement qui, sans affectation ni saccades, les entraîne à la poursuite des souvenirs et de la vie. Mais surtout elles sont riches de l'intérêt historique le plus abondant et le plus précis, et leur collection nous apporte des documents de première main et de premier ordre tant sur la formation même de Jullian que sur les débuts de notre École du Palais Farnèse, qui ne comptait alors que cinq années d'existence, mais qui avait déjà pris une grande place dans la vie intellectuelle de Rome.

Elle était logée au second étage, qu'elle n'a plus quitté, du Palais le plus puissant de tous ceux qui illustrent la Ville éternelle. Elle y vivait, en parente pauvre de l'ambassade qui habitait au premier, dans un inconfort presque sordide, dont ses pensionnaires se consolaient par la liberté de leurs recherches, par la joie de leurs découvertes, par l'enthousiasme qui naît spontanément du contact des grandes choses et d'une jeunesse avide de connaître et de comprendre. Jullian ne nous laisse rien ignorer des petites misères dont il souffrait alors plus que ses camarades et qui, heureusement, ne gâtent plus le plaisir de ses successeurs : des chambres glaciales en hiver, quand la tramontane en agite les rideaux troués, à travers les fenêtres mal jointes, et enfle, comme une voilure dans la tempête, les toiles dont on a tendu des plafonds de bois sculpté pour diminuer d'autant la hauteur des pièces ; un mobilier d'une pitoyable indigence ; les miaulements éperdus des légions de chats préposées à la police ratière de cette immensité. Mais il nous montre aussi ce qui fait le prix et la douceur de ce séjour : la beauté dont il rayonne depuis Michel-Ange ; l'affluence des souvenirs qui le peuplent ; la bibliothèque dont, en peu de temps, la générosité d'un mécène, M. Engel, doublant les donations de l'État, avait garni les rayons, et qui offrait déjà à l'ardeur studieuse de Jullian la collection à peu près complète des textes anciens et des livres de seconde main sur l'Antiquité dont il avait besoin ; le voisinage d'une ambassade, alors dirigée par le marquis de Noailles, où Jullian s'initia à la séduisante variété d'une société cosmopolite, et celui d'un des quartiers populaires où les vieilles traditions de gaieté bruyante ont persisté le plus longtemps. Elles sont en train de disparaître ou de s'amortir, quand elles ne sont point complètement évanouies. Les amis de cette Rome débonnaire et joyeuse retrouveront avec plaisir, dans les lettres de Jullian, et les stridentes cacophonies de la *Befana* sur la place Navone, et les batailles de fleurs du Carnaval sur le Corso, dont l'animation volontairement anarchique rappelait sans doute quelque chose des libertés excessives des Saturnales. Les Français qui vivaient alors à Rome n'étaient point les derniers à en prendre leur part : c'est le char de l'Académie de France, construit par Girault, le futur architecte du Petit-Palais, qui remporta, aux cris de *Evviva la Francia*, le prix du défilé de 1881, auquel Jullian assista avec émerveillement ; et au Carnaval de 1878 ce furent deux membres de l'École du Palais Farnèse, devenus, en 1882, « célèbres et professeurs de faculté », qui profitèrent de la liesse de la bataille de fleurs et aussi de la sécurité que leur conféraient leurs masques pour bombarder, jusqu'à ce que chute s'en fût suivie, le chapeau haut de forme de leur directeur, M. Geffroy. Si Jullian insiste malicieusement sur cette mésaventure déjà vieille,

c'est qu'il avait cessé d'aimer son directeur. Les causes de leur brouille sont faciles à analyser. M. Geffroy a froissé Jullian qui était susceptible, d'abord en lui refusant, en plein mois juillet, une permission de quinze jours pour aller embrasser les siens à Marseille ; ensuite en croyant et répétant que Jullian ne travaillait point : « à vous tous les plaisirs, à moi tous les travaux ». Le premier grief ne serait valable que si le directeur avait accordé à d'autres ce qu'il n'a refusé à Jullian qu'aux termes d'un règlement inflexible qui alors ne comportait point d'exceptions. Le second est plus grave et tend à discréditer la sûreté de jugement de M. Geffroy. Évidemment, le directeur s'était lourdement trompé, mais Jullian n'avait rien négligé pour l'induire en erreur. Si l'on parcourt sa correspondance, on ne soupçonne point non plus son amour du travail, sa fringale d'apprendre et d'écrire. Il ne parle pour ainsi dire jamais de ce qu'il fait ; il indique seulement au passage ce qu'en deux années seulement il aura réalisé et produit : plusieurs articles pour la *Revue historique* ; trois importants mémoires pour les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, que justement M. Geffroy a fondés en 1881 ; une « géographie comparée de l'Italie », qu'il soumit en 1882 à l'examen de l'Académie des inscriptions et qui fut l'objet d'une appréciation plus que flatteuse des juges exigeants de cette savante Compagnie ; le manuscrit de sa thèse de doctorat, à peine vieillie et toujours utile à consulter, sur « les transformations politiques de l'Italie ancienne ». Ce bagage si considérable, qu'aucun émule de Jullian n'a sans doute réuni de pareil en aussi peu de temps, a l'air, quand on lit ses lettres, de s'être constitué tout seul. Jullian se lève tard après s'être couché tôt ; il multiplie les promenades et les excursions ; il dévore les journaux ; il passe de longues heures au café ; il aime le monde, ne refuse aucune invitation : chez M. de Noailles, chez M. Desprez, notre ambassadeur auprès du Saint-Siège, chez la comtesse Lovatelli, chez M. Cabat, le directeur de l'Académie de France, chez M. Geffroy, dont il critique la cuisine, mais se garde bien de la refuser ; enfin, dans des maisons amies, où l'attire la conversation de spirituelles jeunes filles. A ses lecteurs, comme à ses parents, comme à M. Geffroy, il donne l'impression de ne remplir ses journées qu'avec des mondanités et des riens. Il faut les notes de M. Courteault, éclaircissant le sens d'une allusion négligemment mêlée à ces récits de réceptions et de dîners, pour nous mettre en garde contre la fausseté des apparences. Jullian, au Palais Farnèse, a travaillé dur et abattu une besogne écrasante. Mais il l'a fait comme en se jouant, si vaste était sa mémoire, si rapide son coup d'œil, si profonde sa vocation et si alerte sa plume. Du génie, du talent, de la facilité : il avait tout pour lui, et il n'a pas pardonné à M. Geffroy de n'avoir pas discerné en lui les immenses promesses qu'un Boissier, qu'un Monod avaient tout de suite aperçues et que Jullian, dans le bouillonnement de son apprentissage de maître, était sûr de tenir bientôt dans ce domaine où il se sentait déjà « les coudées franches et le vol libre » (p. 46) et appelé par « la gloire à acquérir » (p. 185).

Je soupçonne, d'ailleurs, un autre malentendu, et autrement grave, entre Jullian et M. Geffroy. Celui-ci se plaisait au milieu des Italiens et aimait passionnément Rome. Jullian, dont toute l'enfance s'était écoulée à Marseille et dans les campagnes nîmoises, n'avait pas attendu de franchir les Alpes pour subir les sortilèges du Midi méditerranéen ; l'Italie ne lui apportait donc pas la révélation que tant de ses camarades lui ont due et dont ils devaient, toute leur vie, lui rester reconnaissants. D'autre part, il poussait alors l'amour de sa patrie jusqu'à l'aveuglement et son attachement à sa foi protestante jusqu'à l'intolérance et à l'injustice.

De là une antipathie foncière pour un pays qui a le double tort, à ses yeux, de n'être pas le sien et de renfermer la capitale d'une Église qu'il n'aime point. De là encore, à l'encontre d'un peuple dont sa clairvoyance a cependant deviné les prochains développements et d'une papauté qui n'a commencé à trouver grâce devant lui que le jour où il fut admis en la présence rayonnante d'intelligence et de bonté de Léon XIII, des dénigrements qui nous choquent, des fureurs de malveillance et de partialité qui finissent par le diminuer lui-même. On éprouve vraiment quelque malaise à l'entendre traiter les Italiens de « sauvages ». appeler la persécution sur les « talapoins » (p. 35) du Palatin et tomber dans le parti pris au point de méconnaître la sublime perfection du « Cupolone » et de ne voir, à certains jours, qu'un « trou affreux » (p. 89) dans cette Ville éternelle dont l'admiration fut pourtant capable de réconcilier des esprits aussi différents que Stendhal et Chateaubriand. Mais n'insistons pas : ce furent là, en des épanchements d'intimité, débauches verbales et péchés de jeunesse ; puis Rome s'est vengée par la suite, s'il est vrai que la seule faiblesse qu'on reprochera à l'œuvre immortelle du grand historien de la Gaule consiste à y avoir nié systématiquement, contre l'évidence et l'opinion de Fustel, les bienfaits d'une domination qu'ont vantée les Gaulois eux-mêmes ; et, enfin, ces excès de langage communiquent à la correspondance que, par ailleurs, ils déparent, un accent vigoureux et comme un entrain endiablé.

L'édition est digne de tout éloge. M. Courteault nous a procuré un texte parfaitement établi, malgré les difficultés que lui opposait la mauvaise écriture de l'épistolier. Je n'ai noté qu'un seul passage incompréhensible (p. 224), et presque partout je considère que les corrections de l'éditeur s'imposent (p. 39, je lirais « muser » ou « musarder », au lieu de « m'orienter » ; p. 11, « les secondes ne valent certainement pas nos troisièmes »). Les notes sont d'une irréprochable précision en leur brièveté. Peut-être aurait-il fallu, ici et là, corriger quelques inexactitudes échappées à la rapidité de Jullian : p. 39, avertir que la muraille d'Aurélien est de brique ; p. 56, limiter à la ville de Rome l'assertion sur les statues équestres ; p. 179, rappeler que Caecilia Metella épousa non le triumvir Crassus, mais son fils, etc. Enfin, p. 81, je pense être en mesure d'élucider le singulier passage où Jullian, racontant une soirée qu'il passa à la villa Médicis le 2 février 1881, écrit : « Un des académiciens a joué un morceau très applaudi qui venait d'être couronné par l'Académie française : une couronne de 3,000 francs et la pièce jouée à l'Opéra-Comique de Paris ». M. Courteault commente (p. 81, n. 1) : « L'Académie des Beaux-Arts. Jullian paraît s'être fait ici l'écho d'un bruit inconsistant : l'Académie n'a pas décerné, en 1881, le prix biennal Monbinne, qu'elle avait attribué, en 1880, à Paladilhe. » Je crois Jullian mieux informé qu'il ne le semble. Il s'agit, sans doute, du prix Cressent que le musicien Samuel Rousseau, de la promotion de 1878, avait obtenu l'année suivante, pour *Dinorah*, pièce qui, récompensée par 3,000 francs-or, fut, en outre, représentée à l'Opéra-Comique.

Jérôme CARCOPINO.

A. H. U. COLQUHOUN. **Press, politics and people. The life and letters of Sir John Willison, journalist and correspondent of the Times.** Toronto, The Macmillan Company, 1935. In-8°, 305 pages, 3 illustrations.

Sous un titre qui n'est pas biographique, Mr A. H. U. Colquhoun remplit les pro-

messes du sous-titre en donnant, en dix-neuf chapitres, une biographie de Sir John Willison (9 novembre 1856-17 mai 1927), grand journaliste de la province-pivot d'Ontario. Après trois chapitres consacrés à la jeunesse du héros du livre, les deux suivants évoquent *Willison « editor »*, du *Globe* de Toronto, qui « est comme un symbole de toute l'activité intellectuelle de l'Ontario depuis 1850 » (Frank Underhill). Son activité de politicien libéral est définie dans les lettres qu'il échange avec Sir Wilfrid Laurier et les autres hommes politiques, lettres intéressantes, certes, mais qui, nonobstant les annotations de Mr A. H. Colquhoun, ne paraissent pas suffisamment claires à un Européen. En 1902, l'esprit vivant qu'était John Willison quitta le *Globe*, libéral de stricte obédience, pour entrer dans le journalisme indépendant, où il allait donner toute sa mesure. Dans les colonnes du *The News* de Toronto, organe viril, actif, il défendit d'abord la politique de Laurier — dont il écrivit la biographie — puis l'impérialisme de Sir Joseph Flavielle (ch. IX), ce qui le conduisit, en 1905, à aider à la victoire des conservateurs.

Après une interruption du journal due à des raisons financières, Willison en reprit la direction avec l'argent de conservateurs comme Cochrane (ch. XI). Il y attaqua et contribua au rejet du traité de réciprocité avec l'Amérique, au renvoi d'une majorité conservatrice à Ottawa (1911). Devenu L. L. D. (honoris causa) et baronet, rédacteur au *Times* (ch. XVII) — ici l'éditeur des lettres est beaucoup trop discret — et s'éloignant de plus en plus de la politique partisane, il participa au mouvement impérialiste de la *Round Table* et fut un des grands précurseurs de la Conférence impériale de 1926. Les cinq derniers chapitres, qui évoquent les périodes de la guerre et de l'après-guerre, si intéressants qu'ils soient dans le détail, ne sont parfaitement accessibles qu'à des Canadiens au fait de l'évolution politique journalière de leur pays.

Nonobstant la dispersion des documents, l'intérêt de la personnalité de Sir John Willison se dégage nettement de cette succession de lettres. Il eût pu rester le porte-voix de la politique libérale dans la province anglaise d'Ontario. Il préféra, pour le bien du Canada, faire à ses dépens la découverte que les deux partis rivaux : conservateurs et libéraux, avec des programmes sensiblement analogues, n'assurent pas mieux l'un que l'autre la prospérité de la nation.

Cette largeur d'esprit, il la dut à son désintéressement foncier et, comme le dit M. Colquhoun, « à deux qualités qu'on ne trouve point souvent chez la même personne, une intuition extraordinaire des courants de l'opinion et un exceptionnel courage dans les crises politiques » (p. 293). Mais le lecteur regrette que, ces qualités d'arbitre et d'homme d'État mises à part, l'auteur n'ait point cru devoir tracer ou suggérer les grands traits de la personnalité morale de Sir J. Willison. L'index est insuffisant.

E. PRÉCLIN.

Maxime PETIT. **Histoire de France. La Troisième République.** Paris, Larousse, 1936. In-4°, 464 pages.

Ce beau volume est une des histoires illustrées dont la librairie Larousse et M. Maxime Petit ont la spécialité. Il est orné de 900 gravures, de quatre hors-textes et de deux cartes en couleurs, et la présentation matérielle en est excellente. Il porte sur l'histoire de la Troisième République de 1871 à 1932, avec un bref appen-

dice sur la période 1932-1936, tandis que l'*Histoire de France contemporaine* publiée en 1916 par la librairie Larousse, et dont M. Petit était l'auteur, s'arrêtait en 1913. Dans son nouvel ouvrage, M. Petit a rédigé seul les livres I et III sur l'histoire politique de la France de 1871 à 1914 et de 1920 à 1932. Il a fait appel, pour les autres livres, à des collaborateurs spéciaux : pour le livre II, sur la Guerre, à MM. Pingaud et Ibos ; pour le livre IV, sur l'expansion coloniale, à M. Froidevaux ; pour le livre V, sur les institutions et les lois, à M. Olivier Martin ; pour le livre VI, sur les lettres, les arts et les sciences, à MM. Dupouy, Sedeyn, Marotte et Froidevaux.

Sans doute, le besoin d'une histoire illustrée se faisait-il moins sentir pour la Troisième République française que pour des régions lointaines et des époques reculées. L'illustration n'a ici toute son utilité que pour la Grande Guerre et l'expansion coloniale. Quand il s'agit du pays où nous vivons et d'une époque toute proche, elle est d'un moins nécessaire secours à notre imagination ; il est vrai qu'elle renseignera les étrangers et groupera des documents pour l'avenir. Encore la plus grande partie de l'histoire de la Troisième République reste-t-elle assez peu photogénique. Le choix des gravures ne me semble, d'ailleurs, pas toujours heureux. La profusion des portraits est vraiment excessive : croit-on vraiment que l'effigie de M. Batbie et de M. Spuller ou que la photo de Mgr d'Hulst dans son cabinet de travail, celle du président Carnot entouré de sa maison militaire nous apprennent grand'chose sur l'histoire de la Troisième République[1]? N'auraient-elles pu être remplacées, puisqu'on voulait une illustration abondante, par des vues donnant une idée de la vie courante, de la vie rurale notamment, qui n'apparaît presque pas? Je crains que l'on n'ait un peu sacrifié à une tradition médiocre d'imagerie officielle.

Les bibliographies sont assez copieuses, mais non sans défauts : elles ne donnent aucune indication critique ; elles n'indiquent pas de livres étrangers, sauf en traduction ; elles présentent parfois des lacunes singulières et elles sont généralement mal classées, les sources et les ouvrages y étant le plus souvent mêlés.

Quant au texte, il a un grand mérite : l'exposé des faits y est, de façon très générale, matériellement exact[2], mais il n'en appelle pas moins un certain nombre de critiques, tant pour la forme que pour le fond.

L'ouvrage comprend six livres divisés en chapitres. Chaque chapitre est formé de plusieurs parties divisées à leur tour en paragraphes dont le titre est imprimé en caractères gras. Chaque chapitre des livres I et III traite d'abord de la politique intérieure et ensuite de la politique extérieure. A cela près, et réserve faite des questions spéciales traitées dans les livres IV, V et VI, l'ordre suivi est chronologique. Ce plan et cette disposition typographique permettent de trouver facilement ce qui concerne un événement donné : élection, formation ou chute d'un ministère, etc. Mais ils ne sont pas sans inconvénients. Tout d'abord, les cadres chronologiques ont été singulièrement choisis : chaque chapitre est consacré à une

1. Le portrait indiqué p. 315 comme étant celui de M. Louis Marin est en réalité celui de M. François Labrousse, sénateur de la Corrèze.

2. Voici pourtant une inexactitude (p. 369) : « ... En cas de péril extérieur ou de graves troubles civils l'état de siège peut être proclamé par décision du gouvernement obligatoirement confirmée dans les quarante-huit heures par le pouvoir législatif. » Ceci n'est vrai que lorsque les Chambres ne sont pas réunies. Lorsqu'elles le sont, une loi est nécessaire : c'était le cas le 7 février 1934.

présidence de la République ; le rôle du chef de l'État dans la Troisième République, pour important qu'il soit, ne saurait justifier pareille division : on a cédé, là comme pour l'illustration, à une sorte de manie de l'officiel. Ce qui est beaucoup plus grave, les faits essentiels de l'histoire de France sous la Troisième République ne sont nulle part traités à fond, parce qu'ils sont stables et ne figurent pas dans l'actualité. C'est ainsi que la lutte engagée entre la démocratie et les anciennes classes dirigeantes n'est indiquée qu'en quelques lignes (p. 40), de façon judicieuse, mais trop sommaire et vraiment insuffisante. La géographie politique, qui, seule, permet de comprendre la vie publique française, n'apparaît pas, et le livre fondamental de Siegfried : *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, n'est pas cité dans les bibliographies. La vie économique est presque complètement négligée. Bref, il s'agit plutôt d'une chronique que d'une histoire. Les faits sont présentés isolés, morcelés, sous une forme qui n'aide pas à les comprendre.

Souvent aussi, leur sens n'apparaît pas pour une autre raison. L'auteur, dans sa préface, signale que l'objectivité, dont il a le louable souci, est particulièrement difficile en histoire contemporaine. « Un auteur de bonne foi peut cependant exposer la suite des événements contemporains tels qu'ils lui apparaissent et, sans prétendre faire œuvre absolument objective, comme il en aurait le désir, ne blesser aucune conviction ». Ce désir de « ne blesser aucune conviction » amène souvent M. Petit à ne pas aller au fond des questions et à présenter les faits de façon que leur sens n'apparaisse pas. Il nous dit, par exemple, p. 135, que Fallières a été élu président de la République par 449 voix contre 371 à Paul Doumer, mais il se garde de nous dire que le vainqueur était le candidat des gauches et le vaincu celui des droites : singulier oubli dans un livre qui place toute notre histoire sous l'égide des présidents de la République. Quant à l'affaire Dreyfus, elle devient proprement inintelligible : on ne nous dit rien de l'atmosphère d'antisémitisme où elle est née et qui seule l'explique ; on énumère des incidents sans en indiquer le caractère ni la portée ; on mentionne, par exemple, p. 125, « une lettre de démission envoyée par le général de Pellieux le jour même de la découverte du *faux Henry* ». A quoi bon, puisque l'on ne nous dit pas le sens de cette lettre et que Pellieux, jusqu'alors convaincu de la culpabilité de Dreyfus, y déclarait avoir été « dupe de gens sans honneur[1] »? Le souci de ménager la chèvre et le chou[2] est naturel lorsque l'on désire atteindre un large public, mais on ne saurait le faire passer pour une vertu d'historien.

Cette neutralité, qui n'est pas toujours de l'objectivité, n'est d'ailleurs pas absolue. L'auteur ne s'interdit pas de laisser transparaître ses sentiments par des expressions telles que « la France noblement vaincue », « la criminelle agression de 1914 », et par des nuances plus subtiles. En matière étrangère, la tendance est légèrement nationaliste, impérialiste et antiallemande. Elle se manifeste aussi bien pour l'alerte de 1875 que pour les origines immédiates de la grande guerre ; cons-

1. Cette citation figurait dans une note de l'*Histoire de France contemporaine* publiée en 1916.

2. Si le texte reste toujours fort prudent, une petite note (p. 138) indique à quelle fraction du public on est surtout désireux de plaire. Elle est ainsi conçue : « Henri Mazel, *Histoire de psychologie de l'affaire Dreyfus* (1934), voit dans le bordereau une mystification et considère Schwartzkoppen comme le véritable auteur de cette pièce, que l'attaché allemand aurait écrite pour se venger d'Esterhazy et du service de contre-espionnage. » Sans commentaires !

tatons du moins, sur ce point, un grand progrès : l'antériorité de la mobilisation russe, si longtemps niée ou passée sous silence en France dans les ouvrages destinés au grand public, apparaît ici nettement.

En politique intérieure, les préférences de l'auteur, d'ailleurs très discrètement indiquées, varient suivant l'époque considérée : pour les origines de la Troisième République, elles vont manifestement à Thiers et à Gambetta, mais, au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'époque actuelle, il s'éloigne des gauches et marque à leurs adversaires une faveur croissante : par exemple, il reproduit les arguments donnés en 1929 à l'appui de la reconnaissance légale des congrégations missionnaires, sans indiquer aucun de ceux qui leur furent opposés ; d'après lui, on ne se trouvait pas, le 6 Février, « en présence d'une tentative d'insurrection contre le régime, mais d'une manifestation de redressement politique », etc. Les collaborateurs de M. Petit montrent des tendances analogues : je me bornerai à citer leur classification de nos historiens en deux catégories : l'une qui se recommande par ses qualités « de critique et d'objectivité » et où figurent, entre autres, MM. de la Gorce, Georges Goyau et Mgr Baudrillart ; la seconde dont « l'on conteste davantage l'objectivité », sinon le talent, et où figurent dos à dos Mathiez et Gaxotte, Seignobos et Jacques Bainville.

L'intérêt de tout ceci est de nous indiquer non seulement les tendances personsonnelles d'un auteur, mais bien celles que l'on attribue (avec raison, je crois) au public aisé dont on recherche la clientèle : il admet, à la rigueur, que les gauches puissent avoir eu raison autrefois, mais il entend bien qu'elles aient tort aujourd'hui.

Je ne voudrais, d'ailleurs, pas donner l'impression que ce conformisme éclate d'un bout du livre à l'autre ; il est, au contraire, assez peu apparent pour ne pas frapper à première vue, et c'est pourquoi je l'ai signalé avec quelque insistance. Ne nous plaignons pas trop, puisque, s'il cache ou modifie parfois le sens des faits, il ne porte pas atteinte à l'exactitude matérielle de l'exposé. Peut-être permettra-t-il à cet ouvrage de pénétrer dans des milieux dont les lectures historiques habituelles sont, à tous égards, infiniment pires. Mais je dois dire qu'au point de vue historique, le nouvel ouvrage de M. Petit ne me paraît pas en progrès sur celui qu'il avait publié en 1916. Sans doute, ce dernier, ne portant que sur la période 1871-1913, était-il sensiblement plus détaillé ; mais il était aussi, me semble-t-il, moins timoré ; les questions politiques y étaient traitées plus nettement et, par conséquent, plus clairement.

En somme, nous avons dans la publication nouvelle de la librairie Larousse un répertoire chronologique commode et exact de l'histoire de la Troisième République, qui n'aide guère à la comprendre et qui tend à en donner une image légèrement déformée pour ménager les sentiments du public aisé auquel elle s'adresse. Ces défauts, d'ailleurs, sont moins graves qu'on ne pourrait le croire : ils ne sont, en effet, sensibles qu'à la lecture ; or, lira-t-on beaucoup ce livre? Je crois plutôt qu'on le feuilletera en regardant les illustrations et qu'on le consultera à l'occasion ; et c'est ainsi, sans doute, qu'on l'utilisera le mieux.

J. MAURAIN.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — Vient de paraître, dans le tome XIV des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions*, une étude sur *Le nombre de Platon; essai d'exégèse et d'histoire*, par M. M.-A. Diès (v-139 p.). Cet essai, qui est une dissertation approfondie sur le *nombre* ou l'arithmétique de Platon, se divise en quatre chapitres. Le premier contient une vue d'ensemble sur le texte et la traduction française du texte original. Vient ensuite l'interprétation antique représentée par Proclus. Les deux derniers chapitres nous font connaître les commentaires des écrivains ou mathématiciens modernes : Jean Bodin et Jacques Lefèvre d'Étaples au XVIe siècle; A.-J. Vincent et Th.-H. Martin au XIXe. Conclusion : le secret du nombre nuptial est « que l'homme doit se marier quand il a déjà vécu 12,900 minutes, c'est-à-dire vingt-cinq ans d'âge ».

— On lit avec un vif intérêt quatre conférences faites au Collège de France par M. Adrien Blanchet, de l'Institut (fondation Gustave Schlumberger), sur *Les rapports entre les dépôts monétaires et les événements militaires, politiques et économiques* (Paris, Feuardent, 1936, 148 p.). Chacune de ces conférences est suivie d'une bibliographie où se manifeste une érudition toujours en éveil jusqu'à Doura-Europos et à Palmyre. Un seul exemple : « Le samedi 5 mars 1589, on fit une descente dans la maison de Molan, trésorier de l'Épargne, C'était au temps où la Cité s'insurgeait contre Henri III, qui, après avoir fait alliance avec le roi de Navarre, se préparait à mettre le siège devant Paris... Un maçon révéla aux échevins qu'il avait pratiqué une cachette dans une poutre de la maison et, en effet, on y découvrit la somme de 330,000 écus au soleil. »

— Paul Ritter. *Der Kampf um den Erdraum, Kolonien vom Altertum bis zur Gegenwart* (Leipzig, Ph. Reclam, [1936], in-8°, 356 p., index, 12 fig., croquis, 1 pl. carte, 32 pl. phot.). — Le but de l'auteur est de contribuer à la renaissance du sentiment colonial en Allemagne et de lui fournir des arguments d'apparence historique pour les revendications que l'on sait. Le ton est celui d'une polémique parfois violente. Bien entendu, si les Français ont conquis l'Algérie, ils ont laissé « le travail de pionniers aux immigrants italiens et espagnols »; ils ne voient dans leur empire qu'une réserve de chair à canon. Dans ce déroulement de l'expansion coloniale, qui commence aux Phéniciens, nous ne pouvons retenir ici que les chapitres sur « les Allemands comme peuple colonial », depuis les Vikings et la Hanse jusqu'aux hostilités de 1914-1918 en Afrique : encore, en y acceptant tellement de parti pris, souhaiterait-on moins de développements oratoires et plus de précisions. Belles photographies. Jules Sion.

— Raoul Blanchard. *Géographie de l'Europe* (Paris, Félix Alcan, 1936, in-8°, VIII + 483 p., 36 fig., 17 pl., cartes; prix : 50 fr.). — Conçu à l'usage des Universités américaines, cet ouvrage n'en servira pas moins au public européen, auquel il

montrera, pour ainsi dire, ce continent vu de l'Amérique. On admirera la puissance de synthèse dont il témoigne, le don d'apercevoir l'essentiel tout en conservant la vie de l'exposé. Les historiens y prendront une vue claire et sûre du cadre géographique de leurs études, pour l'ensemble de l'Europe, puis pays par pays. En conclusion, une étude pénétrante sur « les traits économiques et humains de l'Europe » : population, ressources, expansion, « ce qui unit l'Europe et ce qui la divise (sa balkanisation) ». Bibliographie, p. 469-473. J. S.

— Régis JOLIVET. *Les sources de l'idéalisme* (Paris, Desclée-de Brouwer, 1936, in-8° écu, 230 p. ; prix : 15 fr.). — Le nominalisme médiéval chez Occam et Nicolas d'Autrecourt ; le phénoménisme moderne, puis la pensée classique de Descartes à Kant ; enfin, Hegel, Lachelier, les phénoménologues : voilà le contenu de cette enquête philosophique. Or, tandis que l'idéalisme se flatte de coïncider avec le parti de la raison, l'abbé Jolivet assure que cette prétention, envisagée à travers l'histoire des systèmes, n'a jamais été fondée. L'idéalisme lui paraît adossé à une conception empiriste et nominaliste du réel, qui l'empêche de rejoindre effectivement le singulier et le contingent de l'expérience. Les doctrinaires de l'idéalisme seraient ainsi « chosistes » et « irrationalistes ». Cette interprétation va à l'encontre des jugements qui semblent les mieux établis, mais elle signale certains aspects de l'idéalisme qui, d'ordinaire, ne retiennent pas l'attention.

P. MASSON-OURSEL.

— Nous saluons avec la plus vive sympathie le premier volume de l'*International Review for social history*, publiée par l'Institut international pour l'histoire sociale, que dirige avec tant de zèle et de compétence M. le professeur Posthumus (Leyde, Brill, in-4°, 413 p.). Le contenu en est extrêmement riche, et les articles, publiés dans la langue originale de leurs auteurs, sont résumés en français. Nous signalons : Hans STEIN, *Pauperismus und Assoziation*, phénomènes étudiés particulièrement dans la région rhénane et comme éléments essentiels dans la formation du prolétariat moderne ; B. NIKOLAJEWSKI, *M. A. Bakunin in der « Dresdner Zeitung »*, contribution importante à l'histoire de la révolution de 1848-1849 dans l'Europe centrale et à la biographie de Bakounine ; A. J. C. RÜTER, introduction à la brochure de William Benbow intitulée *Grand national holiday and Congress of the productive classes*, et où Benbow a préconisé la grève générale comme moyen d'action révolutionnaire ; K. BASCHWITZ, *Schreckenherrschaften und ihre Presse*, contribution curieuse à l'histoire de la presse terroriste, depuis la guerre d'Indépendance américaine jusqu'à la dictature napoléonienne ; H. HIRSCH, *Karl Friedrich Köppen*, professeur berlinois, ami de Marx. Des notes sont consacrées aux archives historiques de Prague, aux ouvrages sur l'histoire sociale de l'Italie moderne (par M. L. LUCIANI) et à divers ouvrages se rapportant au mouvement politique et social helvétique du milieu du XIXe siècle (par M. NICOLAJEWSKI). Ce volume remarquable nous fait bien augurer de l'initiative prise par M. Posthumus.

Georges BOURGIN.

— Ch. RIST, G. PIROU, Ad. LANDRY, etc. *L'enseignement économique en France et à l'étranger* (cinquantenaire de la *Revue d'économie politique*. Paris, librairie du Recueil Sirey, 1937, in-8°, 262 p.). — Pour célébrer sa cinquantième année, la *Revue d'économie politique* a demandé à vingt auteurs d'exposer l'état actuel de l'enseignement économique dans divers pays : France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Belgique, Autriche. Cet enseignement touche de trop près celui de

l'histoire pour que nous ne signalions point ce volume, d'autant plus que les deux auteurs de la préface, MM. Rist et Pirou, insistent excellemment (p. VII) sur l'utilité « de constater les faits et d'en analyser les enseignements » sans avoir l'ambition « d'inculquer des doctrines ou de prêcher des dogmes ».

On n'en sera que plus étonné que, s'agissant des enseignements économiques en France, l'ouvrage se limite aux seules Facultés de droit, avec un petit nombre d'annexes (Hautes-Études, École des sciences politiques, Écoles techniques, Centre de préparation aux affaires, Institut de statistique). Cependant, M. Pirou critique non sans vigueur (p. 8-12) la conception, due au hasard, qui a fait trouver à l'Économie sa place à côté du Droit. Il montre que ce mariage forcé a eu pour la conjointe moins d'avantages que d'inconvénients et qu'il a entraîné notamment pour conséquence l'absence de cours « sur l'histoire des faits économiques » et « sur les grands marchés de matières premières ».

Il est prodigieux qu'on laisse ignorer au public étranger tout le travail qui s'est fait en France en matière économique dans les Facultés des lettres, tant dans les chaires spéciales de Paris et de Marseille que dans presque toutes les chaires des Universités, dans la chaire de géographie économique et celle de géographie humaine. De même, Simiand est cité dans ce volume uniquement parce qu'il a enseigné au Conservatoire (rien sur le cours de géographie du même établissement) et à l'École des Hautes-Études, mais son cours du Collège de France est passé sous silence, comme ceux de Levasseur et de Georges Renard ou de M. André Siegfried.

Ce traitement est, d'ailleurs, particulier à la France. Il n'est pas venu à M. C. G. Allen l'idée bizarre de nous laisser ignorer les enseignements économiques de Liverpool sous prétexte qu'ils sont professés à la *Faculty of Arts*, ni à M. Ansiaux d'omettre M. P. Harsin, parce qu'il appartient à une Faculté de philosophie et lettres. Ainsi mutilé, l'enseignement français semble pauvre à côté de ses rivaux.

Pour ceux-ci, nous ne pouvons pas ne pas nous arrêter au chapitre relatif à l'Allemagne. Notre désir d'éviter toute polémique ne saurait nous faire lire sans stupeur ces affirmations (p. 120) : « Dans le cadre de la réforme de l'État allemand selon l'esprit national-socialiste, on tend à un nouvel ordre économique dans lequel l'État *combine la liberté et les méthodes coercitives* en vue de créer un système cohérent. » Nous avouons ne pas apercevoir la place qui reste, dans cette conception, à la liberté de la recherche (voy. aussi, p. 123, sur « les bases ethniques » de la science). L'auteur de l'article, M. W. Gerloff, signale lui-même discrètement (p. 127) « les réalisations un peu intempestives » opérées, « par la voie dictatoriale », dans le domaine des études supérieures. La triste réalité, c'est qu'il deviendra de plus en plus difficile, pour l'ensemble des non-Allemands, d'entretenir des rapports intellectuels avec cette science allemande qui eut de si belles heures de gloire. Eux et nous ne parlons plus la même langue. Henri HAUSER.

— Dans une étude parue en plusieurs fascicules du *Journal of political economy* (juin à octobre 1936) et intitulée *A comparison of industrial growth in France and England from 1540 to 1640* (in-8°, p. 290-317, 506-532, 643-666), M. John U. NEF, professeur à l'Université de Chicago, dont les voyages annuels en France et en Angleterre lui permettent d'amasser une documentation énorme sur l'histoire économique des deux pays, examine comparativement l'état des grandes branches d'industries du milieu du XVIe siècle au milieu du XVIIe dans les deux pays. Sur

le problème dont il poursuit avec une si constante énergie la difficile solution, il ne donne ici que ce qu'il appelle lui-même une « esquisse », mais combien intelligente et savoureuse ! Production du sel, fabrication des glaces, construction de navires, mines de charbon et de minerais métalliques, fonderie, textile, bâtiment sont passés en revue par M. Nef — qui s'excuse de ne parler ni de la raffinerie de sucre, ni de la papeterie, ni de la tannerie — et, dans toutes ces directions, il montre comment l'Angleterre, ayant fait, en quelque sorte, sa première révolution industrielle, dépasse la France, retardée par les guerres de religion, au point de vue technologique comme au point de vue du volume des entreprises et du rendement. Mais M. Nef, dont la culture est vaste et ne se limite point aux purs phénomènes économiques, se demande si cette avance de l'Angleterre n'est pas en partie due à sa formation intellectuelle, la France restant encore attachée à l'aristotélisme médiéval. — En complément de la précédente étude, il y a lieu d'utiliser, du même auteur et extrait de la même revue (juin 1936), l'article *Note on the progress of iron production in England, 1540-1640* (in-8°, p. 398-403). G. Bn.

— Amintore Fanfani. *I mutamenti economici nell'Europa moderna e l'evoluzione costituzionalistica delle classe dirigenti* (Laboratorio di statistica dell'Università cattolica del Sacro Cuore, serie VIII. Milan, Vita e Pensiero, 1936, in-8°, 19 p.). — Les historiens français n'ont guère accordé d'attention jusqu'ici aux études, qui se multiplient à l'étranger, sur les caractères, l'activité, la constitution physiques des hommes. M. Fanfani en essaye, dans le présent, une application curieuse : y a-t-il un rapport entre des modifications physiques du type humain dans les populations de l'Europe méditerranéenne depuis le xvie siècle et la décadence économique des pays latins? Les « constitutionnalistes » affirment que les brévilignes seraient actifs et disposés aux affaires, les longilignes portés à la contemplation. M. Fanfani a donc étudié, dans des tableaux des xve, xvie et xviie siècles, plus de deux cent cinquante personnages appartenant aux classes dirigeantes italiennes. Au fur et à mesure que le temps s'avance, le type longiligne l'emporte progressivement. L'auteur ne veut encore en tirer aucune conclusion. Comme lui, nous attendons que des « cas » nombreux, et déterminés avec précision, établissent une démarcation nette entre les contemplatifs et les « actifs », que l'on ait étudié les dispositions personnelles des peintres créateurs de portraits, que l'on ait comparé largement les œuvres d'artistes de la même époque. Il serait évidemment curieux que le passage de la primauté sociale des Buonsignori, des Medici, des Sforza et des Montefeltre à Bramante, Raphaël et Michel Ange puisse se mesurer par les dimensions de leur crâne. Il y a sans aucun doute de belles contestations en perspective. E. C.

— Laurent Dechesne. *Histoire économique contemporaine.* Bibliothèque scientifique belge (Liége, Thone, 1936, in-12, 171 p.). — Voici ce que contient ce petit livre : la Révolution industrielle ; les industries intermédiaires produisant le capital ; application des sciences à l'industrie ; révolution des moyens de circulation ; organisations commerciale et bancaire ; la circulation du monde ; la politique de liberté commerciale ; les conjonctures économiques après 1850 ; la réaction protectionniste ; l'expansion coloniale.

On le voit, l'auteur a voulu donner à cet exposé un caractère « réel » — et l'idée était excellente. Mais déjà certains titres paraissent un peu abstraits. En tout cas, ce qui manque tout à fait, c'est l'homme — et le nom d'*histoire* s'applique assez

mal à l'ensemble de faits rassemblés dans ce livre. Est-ce la faute d'un cadre vraiment trop restreint pour un sujet aussi vaste?

Comme aide-mémoire pour le rappel des inventions et des applications industrielles, de certaines dates importantes intéressant la vie économique de la fin du XVIIIe siècle à nos jours, ce travail pourra rendre des services, surtout aux débutants. Il ne faut pas y chercher ce qui n'y est pas, le sens de la vie économique contemporaine. E. C.

— Paul DE HEVESY. *Le problème mondial du blé. Projet de solution.* Préface de M. H. Bérenger (Paris, Félix Alcan, 1934, in-8°, VII-293 p.). — La carrière diplomatique de l'auteur l'a promené dans les principaux pays producteurs de blé ; il connaît la condition lamentable des agriculteurs dans la Hongrie, son pays, et les États de l'Europe orientale. Très renseigné, aussi clair que le permet ce sujet complexe, son livre est consacré surtout à montrer comment le problème du blé se pose et comment on a essayé de le régler dans les grands pays du blé. Puis il développe un projet d'organisation internationale qui réglerait les productions nationales et les équilibrerait. Une masse considérable de statistiques, de résumés de lois, de programmes agricoles remplit de précieuses annexes (p. 211-285) que, malheureusement, ne complète aucune bibliographie. Ce livre est nourri d'idées, qui peuvent paraître peu applicables à cette époque d'anarchie mondiale, qui sont parfois discutables, mais qui partent de nombreuses observations exactes. Il sera très utile pour se débrouiller dans le chaos des mesures législatives qui ont essayé de remédier à la crise du blé. — Sur celle-ci, voir aussi une excellente thèse de droit : Jean SIROL, *Les problèmes français du blé* (Paris, Recueil Sirey, 1934, in-8°, 472 p.), ainsi que les articles denses et pénétrants de René MUSSET, notamment dans les *Annales de géographie*, XLIV, 1935, p. 113-126 ; XLV, 1936, p. 528-529. Jules SION.

— Charles Andler, en donnant naguère une édition du *Manifeste communiste*, avait essayé, dans une magnifique introduction, d'en expliquer les origines. M. Arnold WINKLER revient sur la question, en la limitant, d'ailleurs, très fortement (*Die Entstehung des « Kommunistischen Manifestes » ; eine Untersuchung, Kritik und Klärung.* Arbeiten des wirtschaftsgeschichtlichen Institutes der Hochschule für Welthandel in Wien, hgg. vom prof. Dr. A. Winkler, Vienne, Manzsche Verlags- und Universitäts Buchhandlung, 1936, in-8°, III-271 p. ; sans indication de prix). M. Winkler montre, avec précision, comment le livre célèbre de Ludwig Stein, *Der Sozialismus und Kommunismus des heutiger Frankreichs* — où cet auteur, de formation hégélienne comme Marx, a condensé les résultats d'une enquête directe sur les idées socialistes en France pendant la monarchie de Juillet — a eu une importance capitale pour Marx et Engels, au moment où ils entreprirent de rédiger le *Manifeste communiste.* Il est regrettable que M. Winkler n'ait pas établi une bibliographie critique touchant l'histoire des ouvrages composés, ni un index, particulièrement nécessaire ici, des noms et des matières. G. BN.

— M. F. VITO a groupé diverses études, dues à ses collaborateurs et à lui-même, sur l'*Economia corporativa* (Contributi dell'Istituto di scienze economiche. Pubblicazioni della Università cattolica del Sacro cuore. 3e série : Scienze sociali, t. XV. Milano, Vita e pensiero, 1935, in-8°, 237 p. ; prix : 15 l.). Certains pourront estimer que les réalisations fascistes, susceptibles d'être objectivement étudiées, ne peuvent se référer que d'une façon incertaine à une doctrine économique proprement dite. Elles ont une valeur purement pragmatique et les critiques qu'elles suscitent parmi

les théoriciens de l'économie libérale et de l'économie socialiste suffisent à indiquer que, s'il y a réellement une économie corporative, elle est à ses débuts. — G. Bn.

Belgique. — Le n° 4 de l'*Annuaire de la Commission communale de l'histoire de l'ancien Pays de Liége* (Liége, Vaillant-Carmanne, 1936, p. 199-292) contient, outre le *rapport* annuel sur les travaux de la Commission, plusieurs études intéressantes : R. Demoulin. Les archives de la Secrétairerie d'État à La Haye et l'histoire liégeoise. — E. Fairon. Les inventaires de chartes liégeoises dressés en 1409 et conservés à Lille. — P. Harsin. Quatrième rapport sommaire sur les sources de l'histoire liégeoise : Angleterre. — J. Yernaux. L'atelier italo-liégeois des Palardins et des Fiacres, sculpteurs, aux xvie et xviie siècles.

— Henry Joosen. *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière à Malines (des origines à 1384)* (extrait du *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. XCIX. Bruxelles, Hayez, 1936, in-8°, p. 365-572). — M. Joosen nous promet, pour une date assez prochaine, une *Histoire de l'industrie drapière à Malines*, et ceci nous dispense de nous étendre longuement sur le *Recueil de documents* qu'il vient de publier. Mais il faut signaler les découvertes qu'il a eu le bonheur de faire. On savait que la draperie avait été florissante à Malines ; M. Joosen en apporte des preuves abondantes. Surtout, en reportant jusque vers le milieu du xiiie siècle les dates de cette prospérité et en montrant l'essor d'une gilde marchande à cette époque dans la ville brabançonne, il a modifié ce que nous savions des rapports de la grande draperie flamande et de sa concurrente, plus tôt vigoureuse et organisée qu'on ne l'admettait généralement. M. Joosen en tirera sans doute des conséquences touchant l'activité d'ensemble des pays d'entre la Meuse et la mer du Nord. Sur l'organisation de l'industrie à Malines et de la vente hors de la ville, sur la technique, les documents publiés par lui présentent le plus haut intérêt.

E. C.

Brésil. — *Revista Militar Brasileira*, 25. VIII. 1935, vol. XXXIV ; 25. VIII. 1936, vol. XXXVI. Rio-de-Janeiro, Imprensa National, 1935 et 1936, in-8°, 147 et 298 p., illustr.). — Le Brésil a accordé, en 1936, une attention particulière au 133e anniversaire de la naissance de Luiz Alves de Lima, duc de Caxias, « le plus grand et le plus pur soldat brésilien jusqu'à ce jour », de qui le rôle politique et militaire a fait un des grands hommes de l'histoire du Brésil au xixe siècle. Capitaine à vingt et un ans, colonel à trente-six, il était « brigadier » à trente-huit. Il mourut en 1880, âgé de soixante-dix-sept ans.

Il commanda les armées qui pacifièrent le Maranhâo en 1840 et 1841, le Rio Grande en 1842, Sâo-Paulo et Minas Geraes en 1842. Il combattit Rosas, le dictateur de Buenos-Ayres, en 1851. De 1867 à 1870, il conduisit contre le Paraguay, au milieu d'incroyables difficultés, une guerre qui se termina par la prise d'Assuncion, le 5 janvier 1870. Au cours de ses campagnes, marquées par une quinzaine de batailles rangées, le « duc de fer » ne subit pas une seule défaite.

Président de province à diverses reprises, sénateur, président du Conseil, conseiller d'État, il se montra toujours profondément patriote. Il mérita le beau nom que lui donna le grand écrivain Euclydes da Cunha, de « grand héros tranquille ». La noblesse de son caractère, autant que son activité, le mettent à un rang qu'élèvera encore la sûre ascension de son pays.

Les deux volumes que lui a consacrés la *Revista Militar Brasileira* sont dus à des représentants éminents des lettres et de l'armée, parmi lesquels il faut signaler le

général João Gomes. Ils sont copieusement illustrés et renferment particulièrement des cartes et plans nombreux et très bien présentés ; leurs références à des ouvrages ou à des collections d'archives ou de musées en font des instruments de travail qui peuvent servir pour l'histoire générale du Brésil. E. C.

Canada. — Pierre SAINT-OLIVE. *Les Dauphinois au Canada. Essai de catalogue des Dauphinois qui ont pris part à l'établissement du régime français au Canada, suivi d'une étude sur un Dauphinois canadien : Antoine Pécody de Contrecœur* (Paris, Maisonneuve, 1936, in-8°, 127 p., 1 carte et 4 photographies). — L'essai de catalogue des Dauphinois passés au Canada aux XVIIe et XVIIIe siècles donne quatre-vingt-quinze noms rangés par ordre alphabétique. Chaque notice est accompagnée d'indications précises sur la famille, le nom exact, le lieu d'origine de l'immigrant. Le travail fait par M. Saint-Olive montre que les Dauphinois, qui ne furent jamais nombreux, vinrent surtout au Canada entre 1753 et 1763 (trente-sept arrivées) et qu'ils firent partie de l'élite canadienne (Saint-Vallier, Lauberivière, Contrecœur, Sorel, Verchères, ingénieur Bernier). Dans la seconde partie, l'auteur esquisse une biographie d'Antoine Picoud (1596-vers 1690), dit Pécody de Contrecœur, capitaine au régiment de Carignan, combattant en Toscane, à Bléneau, en Hongrie, tyran domestique qui extorqua un testament favorable à sa femme terrorisée avant de partir au Canada avec le régiment de Carignan-Salières. Pour intéressants que sont les renseignements groupés au chapitre IV : Contrecœur au Canada (lots de terre concédés aux officiers et aux soldats mariés), on les souhaiterait plus nombreux et plus détaillés. Plusieurs pièces justificatives (dont un historique du régiment de Carignan) complètent ce petit travail sérieux et utile. E. PRÉCLIN.

— Eduard ZIEHEN. *Canadianism : Der Genesis der kanadischen Nation* (Tirage à part de la *Historische Zeitschrift*, Band 150, Heft 3, 1934, p. 497-558). — Cet article qui repose sur une documentation sérieuse et complète comprend cinq parties. La première est une introduction rapide. Les trois suivantes étudient les trois éléments constitutifs de la nation canadienne : le français, l'anglais, l'américain. Cela avec brièveté, exactitude[1] et beaucoup d'impartialité. Chemin faisant, M. E. Ziehen donne quelques détails précis sur la littérature anglo-canadienne, sur les phases des rapports américano-canadiens. Peut-être n'insiste-t-il pas assez sur les aspirations annexionnistes de certains Yankees au XIXe siècle (voir K. Weinberg, *Manifest Destiny*). Dans la cinquième partie, l'auteur essaie de dégager les éléments du patriotisme canadien d'aujourd'hui. Sur un sol longtemps désert où les conditions de vie demeurent âpres, les Canadiens du XIXe siècle oublieux des divergences qui opposèrent la France, l'Angleterre et les États-Unis, restent fidèles à leur passé et à leur roi, ainsi qu'à leur commun idéal politique, pour tourner leurs regards vers l'avenir. E. P.

— Camille BERTRAND. *Histoire de Montréal.* T. I : 1535-1760 (Montréal, Beauchemin, 1935, in-12, 303 p.). — En treize courts chapitres, l'auteur donne une histoire de Montréal jusqu'à la fin du régime français et qui s'appuie sur les documents d'archives du séminaire de Montréal, sur les Rapports annuels des Archives du Ca-

1. P. 519. C'est en 1758 que Louisbourg capitula, pas en 1760. — P. 509. Sir Et. Cartier ne fut pas un descendant propre de J. Cartier, mais de son frère.

nada, sur les édits et ordonnances royaux, ainsi que sur une vingtaine d'ouvrages, dont le *Montreal* de M. Wm H. Atherton. L'ouvrage est orné d'un portrait original de J. Le Royer de la Dauversière et de la carte de Montréal (1729) par Chaussegros de Léry. Alors que les trois premiers chapitres exposent les origines, le suivant évoque la guerre iroquoise en termes précis. Les chapitres v, vi, qui sont consacrés à l'organisation de la ville sous Louis XIV, paraissent être neufs. La guerre anglo-iroquoise (1684-1699) anime les deux chapitres suivants (vii-viii). Les chapitres x-xii donnent une bonne idée de la vie à Montréal pendant le demi-siècle qui précéda la guerre de Sept ans (chapitre xiii).

L'ouvrage est précis, intéressant, parfois un peu sec, mais fournit de précieux détails sur la vie locale, le caractère et le fonctionnement des institutions. — E. P.

Espagne. — Pierre Paris. *Promenades archéologiques en Espagne. Le Musée archéologique de Madrid* (Paris, Éditions d'art et d'histoire, 1936, in-4°, 161 p., 64 pl. hors texte). — Le manuscrit de ces ultimes promenades archéologiques était achevé quand la mort surprit Pierre Paris à l'automne de 1931. Il a fallu cinq années, le zèle de MM. René Paris et Maurice Legendre, la bonne volonté intelligente d'un éditeur, le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour que le livre fût sauvé. La note préliminaire de M. Maurice Legendre dit, avec la plus grande simplicité, ce qu'ont été ces efforts et ces difficultés. Nous ajouterons qu'il n'y avait pas de meilleure façon de rendre hommage à l'un des plus notoires serviteurs de la cause française en Espagne et aussi l'un des plus passionnés chercheurs et découvreurs du passé ibérique. Notre gratitude est acquise à ceux qui nous donnent aujourd'hui le plaisir de lire ce beau livre, parfaitement illustré, riche d'idées et de faits.

Il est bien probable que Pierre Paris aurait retouché largement son texte primitif, mais non les lignes essentielles de la promenade qui, limitée en apparence au Musée archéologique de Madrid et aux pièces qu'il possède, parcourt en fait, on le pense bien, de vastes espaces, de longs itinéraires, depuis ces époques lointaines des premières tribus qui campèrent — il y a peut-être « cent mille ans » — à San Isidoro, dans la campagne madrilène, jusqu'aux siècles, si proches de nous par comparaison, ouverts aux influences de l'Étrurie, de Carthage, de l'Italie et de Rome, enfin. Il n'est pas besoin d'être archéologue — le livre ne s'adresse pas à eux spécialement — pour se prendre au charme de cette conversation simple, directe, où d'un mot on rappelle telle définition générale, pour que le lecteur saisisse bien, et sans effort, l'explication qui lui est présentée. Au fil de la lecture, on s'éloigne constamment de Madrid, du Manzanarès, cependant important préhistoriquement, des stations proches de la capitale comme San Isidoro ou encore Ciempozuelos, aux célèbres vases en forme de gobelets. Le riche Musée de Madrid se peuple donc des images que Pierre Paris évoque de toute l'Espagne primitive et ancienne. Le Musée ne possède aussi que trois de ces blocs de granit, travaillés par des artisans « à la main lourde », où l'on peut voir des monstres, des porcs, des sangliers ou des taureaux. Occasion excellente de parler du vaste troupeau dont ils sont la délégation, de sa signification probable, certaine même. Les illustrations, elles seules, sont fort belles, et marquent la ligne du récit. A l'aube de l'Espagne primitive, toute la place est prise par des bêtes monstrueuses. Ce n'est que peu à peu, à mesure que passent les millénaires et les siècles, que le livre se dégage de cette faune multiple, envahissante, et que, avec les idoles, les amulettes, les formes humaines appa-

raissent plus nombreuses, plus précises, plus étoffées, puis, aux flancs des vases d'inspiration ou d'importation grecques, ou dans le marbre, prennent la souplesse et l'animation de la vie. Tout autre chose, en somme, qu'un répertoire de musée, un voyage splendide à travers le temps perdu et l'espace ibériques.

F. Braudel.

— Paul Mérimée. *L'influence française en Espagne au XVIIIe siècle* (38e cahier des *Études françaises*. Paris, Les Belles-Lettres, 1936, in-16, 116 p. ; prix : 9 fr.). — Ce trente-huitième cahier des *Études françaises* est une excellente revue bibliographique, claire, pénétrante, qui, au delà des livres cités et analysés avec sûreté, signale les problèmes, les recherches à faire et même les zones à prospecter. Le XVIIIe siècle mis ici en cause va jusqu'à la coupure de 1808, très logiquement, d'ailleurs, si l'on se place au point de vue de l'influence française en terre hispanique. Les historiens auront profit à consulter ce beau travail. Peut-être ne seront-ils pas satisfaits pleinement de voir que cette influence française n'est saisie, au vrai, que dans le domaine littéraire, *lato sensu*, et que, même ainsi comprise, elle n'est pas assez fortement replacée dans le cadre général des rapports franco-espagnols. M. Mérimée parle sans doute de la politique, du poids de la civilisation française, des ouvriers français établis en Espagne. N'y aurait-il pas eu avantage à montrer plus longuement qu'il ne l'a fait ces bases ou politiques ou économiques, ces dernières surtout? La Péninsule ibérique entière change avec le XVIIIe siècle ; partout l'activité s'y développe, renaît, s'accélère, transforme l'économie repliée sur elle-même des siècles précédents et ouvre le pays, plus largement que jamais, aux influences du dehors, venues surtout de France ou à travers la France. De cette invasion des idées françaises en Espagne, M. Mérimée donne plus le bilan que le mouvement ou les étapes. Mais le bilan, répétons-le, est dressé avec soin, compétence et intelligence. F. B.

France. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres a distribué le fascicule 1 du tome XXXVII de l'*Histoire littéraire de la France*, qui contient la suite du XIVe siècle. On y trouve les études suivantes : Durant de Saint-Pourçain, théologien ; sa vie et ses écrits. — Pierre de La Palu, théologien et canoniste ; ses écrits sur la théologie scolastique, le commentaire de la Bible, les questions de droit canonique, la prédication et l'histoire de la Croisade. — Le cardinal Pierre Bertrand du Vivarais, canoniste ; ses écrits, les œuvres apocryphes ou douteuses qui lui ont été attribuées. — Guillaume du Breuil, juriste, l'auteur du *Stilus curie Parlamenti* si intéressant pour la gestion des affaires du duché de Guyenne. — Guillaume de Peyre de Godi, cardinal. — Henri Bohic, canoniste, originaire du pays de Léon ; liste de plus de soixante manuscrits où se trouvent les cinq livres des décrétales de Grégoire IX. — Jacques Fournier (cardinal à la cour d'Avignon, puis pape Benoît XII ; ses sermons ; son examen des doctrines d'Ockham). — Pierre Roger, qui fut le pape Clément VI et intervint dans les affaires du duché d'Aquitaine. Tous ces écrits sont l'œuvre de Paul Fournier. — A Charles-V. Langlois on doit, en outre, la notice concernant Gilles li Muisis, abbé de Saint-Martin de Tournai, chroniqueur et moraliste.

— Depuis 1919 est suspendu, faute de personnel, l'*Inventaire sommaire de la Correspondance politique* du ministère des Affaires étrangères. A cette date, en effet, a paru le volume consacré à l'Espagne, précédé en 1903 du volume Allemagne-Autriche et, en 1908, du volume Bade-Dantzig. Aussi sera-t-on particulièrement recon-

naissant au service des archives de ce ministère d'avoir mis à la disposition des historiens l'*État numérique des fonds de la Correspondance politique de l'origine à 1871* (Paris, Imprimerie nationale, 1936, in-4°, XXII-510 p.). Ces fonds, répartis en trois parties (des origines à 1848 ; 1848-1871 ; consulats), comprennent, on le sait, les minutes des dépêches envoyées, les expéditions originales reçues, les correspondances restituées en fin de carrière ou après décès, les fonds renvoyés par les postes à l'étranger. L'état qui en a été dressé décrit sommairement, mais suffisamment, chaque article. Outre une introduction qui précise certains usages en cours dans la correspondance diplomatique, on trouvera en tête du volume une table des fonds et une liste fort commode des ministres français des Affaires étrangères du 1er janvier 1589 au 2 août 1871. G. Bn.

— M. L. Mirot, spécialiste d'histoire nivernaise, a dressé une *Bibliographie des articles de géographie publiés dans les revues savantes du Nivernais* (Nevers, imprimerie de la Nièvre, 1936, in-8°, 35 p.). Les notices, classées dans l'ordre alphabétique des localités, présentent une grande utilité au regard des études locales de toponymie et d'économie régionale. G. Bn.

— Dans le *Bulletin de la Société des Amis de Vaison-la-Romaine* (nos 10 à 13), on trouve, parmi les documents : 1° Les travaux et les aménagements du versant oriental de la colline du Puymin (1932 à 1934), où l'on a dégagé trois rues nouvelles qui permettent de donner une description d'ensemble, avec la « nymphée » de la source de ce ruisseau. C'est ainsi que l'on travaille à la résurrection de la vieille capitale des Voconces. 2° Les fouilles de la « Villatte » de 1934 à 1936 ; on y a mis au jour le péristyle de la maison dite « du buste en argent », la basilique et la rue des boutiques. La description en est faite par l'abbé Joseph Sautel, conservateur du Musée municipal de Vaison-la-Romaine. Un plan très net permet de suivre cet intéressant travail de reconstitution.

— Dans le *Bulletin trimestriel des Archives d'histoire et d'archéologie du diocèse de Fréjus et Toulon* (janvier-mars 1936), on trouvera la bibliographie des travaux publiés par feu le chanoine Joseph Albanès ; elle ne compte pas moins de soixante et un numéros, de 1865 à 1909. On a, en outre, publié un extrait de la vie de sainte Douceline par Philippine de Porcellet, qui l'écrivit en 1297 en son dialecte ; une traduction en bon français suit le texte ligne à ligne. — Des notes personnelles de M. le chanoine Gœmerre, on a tiré quelques détails intéressants, mais non pas tous inédits, sur la Révolution à la paroisse de la Crau ; ils font d'ailleurs connaître le rôle joué pendant cette période par un curé appelé Amic, qui s'était laissé convertir par les idées nouvelles.

— Jacques Soyer. *Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieu du département du Loiret* (Orléans, 1936, 48 p.). — C'est un tirage à part d'une étude qui paraît dans le *Bulletin* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. A noter le chapitre IV, consacré aux toponymes d'origine latine, germanique et française qui désignent l'habitation tout entière ou seulement une partie ; sa situation bonne ou mauvaise ; enfin, les enseignes des maisons urbaines et rurales, etc.

— MM. Louis de Lacger et P. Bayaud ont collaboré pour la rédaction d'une intéressante notice sur *Charles Portel, archiviste départemental du Tarn, sa vie, son œuvre* (extrait de la *Revue du Tarn*, [1936], in-8°, 24 p., 1 portrait). Les idées directrices, la méthode de travail, les découvertes scientifiques de Portel sont heureusement mises en lumière, et une bibliographie très soignée ferme l'opuscule. — G. Bn.

— Spécialiste d'histoire creusoise, M. Louis Lacrocq était tout désigné pour élaborer une étude sur *Antoine Thomas, 1857-1935. Sa vie et ses travaux* (extrait des *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. XXVI. Guéret, 1936, in-8°, 28 p., 1 portrait, 1 fac-similé). Il y a des notations charmantes, dans cette brochure, sur l'érudit disparu, et quelques-unes émouvantes. Une bibliographie des travaux d'Antoine Thomas sur la Marche et le Limousin ferme la belle étude de M. Lacrocq. G. Bn.

— *Lettres de L. Sainéan, le grand philologue, 1859-1934*, publiées, préfacées et annotées par son frère Constantin (Bucarest, 1936, in-8°, 74 p.). — Lazare Sainéan, né en Roumanie, naturalisé Français, s'établit à Paris en 1901. Il y est mort, ayant consacré toute son activité, qui fut remarquable, aux recherches philologiques, notamment à l'étude de l'argot, de la langue de Rabelais et de l'étymologie française. Son frère a eu la pieuse idée de publier des fragments des quelque trois cents lettres qu'il reçut de lui. Il nous a apporté ainsi quelques détails intimes sur les espérances, les joies, les amertumes aussi d'un érudit original, aux prises dans sa nouvelle patrie avec des difficultés de tous ordres. Par endroits, l'aveu de certains sentiments semble n'avoir pas pensé à atteindre plus loin que l'affection d'un frère. Le caractère confiant et pratique de cette correspondance fait oublier des jugements peut-être un peu aigris et limite aussi la portée de l'intérêt qu'elle présente pour l'historien. Aucun reflet notable des grands événements publics qui eurent lieu depuis le début du siècle n'attirera malheureusement aux lettres offertes au public une audience plus étendue que celle des amis et des lecteurs du regretté érudit. L. Brunel.

— Pierre George. *La région du Bas-Rhône. Étude de géographie régionale* (Paris, J.-B. Baillière, 1935, in-8°, xx-691 p., 103 fig., coupes et croquis, 27 pl. phot., 4 pl. cartes). — Topographiquement, la thèse de M. George fait suite à celle de Faucher, s'étendant, au sud de Donzère, sur le Comtat, le delta du Rhône et les garrigues de sa rive droite. C'est un pays originellement pauvre, même dans les parties réputées aujourd'hui pour leur richesse. La conquête du sol, sur leurs alluvions modernes, fut une œuvre délicate, et l'on a des raisons de la croire postérieure à la mise en valeur du rebord. Ce que M. George nous indique pour cette région rejoint ce que nous savons pour la plaine du Pô et soupçonnons pour les deltas asiatiques. Dans cette colonisation, troublée par plusieurs périodes d'insécurité, l'auteur insiste sur le rôle des cités, de leur bourgeoisie qui apporta aux campagnes ses capitaux et ses directives. Beaucoup de notations curieuses sur l'action économique d'Avignon. Autour des marchés urbains, le long des voies commerciales, s'est passée de nos jours une véritable révolution agraire dans toutes les terres irriguables. Soumises à un véritable jardinage par la petite propriété, elles forment le type le plus achevé de ces campagnes où la production a pris un caractère industriel et commercial, où elle dépend de marchés lointains, où, par suite, elle est sujette à des crises redoutables. L'auteur a marqué ces caractères avec beaucoup de vigueur et de pénétration. Il pense en géographe, mais aussi en économiste, en historien curieux de ces mentalités collectives qui ont eu la plus grande influence sur l'activité régionale.

L'historien ne retrouvera pas le « plan classique » de la plupart des géographies régionales, où la description de la vie contemporaine est précédée de chapitres qui étudient le passé aux mêmes points de vue. M. George a préféré suivre l'évolution

de chaque forme d'activité ou de peuplement depuis les origines jusqu'à nos jours, en insistant, bien entendu, sur la période contemporaine. De ce choix, de son refus de traiter « l'évolution du genre de vie selon les méthodes historiques », l'auteur donne des raisons que nous ne pouvons discuter ici, car elles posent tout le problème de l'utilisation de l'histoire par le géographe.

Fréquemment, dans cet ouvrage riche de suggestions, on trouve des idées curieuses, mais poussées à leur limite sans assez de souci des nuances. Ainsi pour la vallée du Rhône : « C'est une frontière de premier ordre, ce n'est pas une voie de passage. » A notre sens, l'auteur a bien fait de rappeler — nous aurions même voulu qu'il les précisât davantage — les obstacles opposés à la circulation par les marais, les crues, etc. Tout de même, on a cent preuves de l'importance capitale de cette voie depuis les marchands massiliotes, ne serait-ce que l'essor des villes riveraines. — On nous montre aussi l' « inhospitalité de la façade maritime », et l'on a raison pour le présent. Mais jadis cette façade s'ouvrait par les « embarcadères du Vaccarès » (cités p. 184, oubliés p. 285), par Arles romaine, Beaucaire et ses foires. — Autre exemple d'idée intéressante, mais simpliste. L'auteur attache une extrême importance au rôle des immigrants italiens dans la colonisation rurale des XIVe et XVe siècles. Il y a là une masse de faits à retenir. Mais ils ne suffisent pas pour établir que ce « peuplement transalpin » forma « le fond de la population actuelle » (p. 292). Comment croire qu'on l'attendit pour « reprendre le travail de la terre » et que les campagnes aient été quasi vides d'hommes depuis les invasions barbares jusqu'à la captivité de Babylone? Évidemment, de telles formules dépassent la pensée de l'auteur. Les développements historiques semblent parfois un peu hâtifs de pensée et de forme. Mais beaucoup restent solides. Et ce jaillissement d'idées, fussent-elles parfois discutables, cette puissance de construction originale ne sont pas le mérite de toutes les thèses. Jules SION.

— En étudiant *Saint-Leu-la-Forêt à travers les siècles* (Paris, Jouve, [1936], in-8°, 240 p., illustr.), M. André MAILLARD nous renseigne sur les vicissitudes d'une terre et d'un château qu'entoure une certaine renommée historique, du fait que Louis Bonaparte et sa femme Hortense de Beauharnais s'y installèrent et que celle-ci en tira le nom qu'elle porta après la chute de Napoléon Ier. Mais l'histoire de Saint-Leu au Moyen Age, sous la Fronde et sous la Révolution n'est pas sans intérêt, et M. Maillard, utilisant une documentation fort abondante, en a montré les traits les plus caractéristiques. G. BN.

— M. Prosper DE BARANTE, publiant des *Notes généalogiques et biographiques sur la famille de Brugière, barons de Barante, 1534-1936* (Paris, chez l'auteur, 1936, in-8°, 92 p.), montre avec science et une absence totale de vanité comment une famille d'origine modeste s'est, depuis le XVe siècle, élevée de la vie pastorale à l'artisanat, puis aux fonctions municipales, à Thiers, en Auvergne, aux fonctions provinciales, enfin aux charges de magistrature, pour arriver, au XIXe siècle, à la notoriété du meilleur aloi : famille sans émigrés, mais aussi sans régicides, ayant toujours manifesté une réelle indépendance d'esprit et un goût constant de la liberté politique et sociale. L'auteur a utilisé, pour rédiger ces *Notes*, de nombreuses archives dont il donne l'indication dans une courte préface pleine de talent. G. BN.

— L'*Histoire de Challerange*, par M. le comte Maxime DE SARS (Charleville, « Le

Petit Ardennais », 1936, in-18, 94 p.), est une bonne monographie d'histoire ardennaise. L'auteur n'a pas, toutefois, eu à sa disposition les archives mêmes de la commune, disparues presque intégralement en 1915, mais il a su grouper un nombre considérable de documents d'origine très variée, et, depuis la *villa* franque (Challerange = domaine de Kaler) jusqu'à nos jours, M. de Sars fournit des renseignements intéressants sur cette petite localité. En étudiant la seigneurie et la communauté, il fournit même quelques faits curieux d'histoire économique. G. Bn.

— Dans ses *Notes historiques sur Dicy*, M. l'abbé Edmond Régnier nous renseigne agréablement et solidement sur l'évolution d'une commune du département de l'Yonne (Auxerre, imprimerie « L'Universelle », 1936, in-8°, 177 p.) — évolution peu mouvementée et de type courant, mais par là même assez édifiante. La Révolution elle-même s'est passée à Dicy sans incident grave, et l'auteur nous fournit, à diverses reprises, des renseignements utiles en matière économique. — G. Bn.

— Nous avons reçu de la librairie d'éditions *Occitana* un ouvrage imprimé à Toulouse et mis en vente à Paris, sans aucune indication de prix. Il est intitulé : *La cité de Carcassonne, ses remparts ; la basilique de Saint-Nazaire.* Il contient cinquante-sept planches en phototypie, divisées en deux parties ; la première pour les remparts de la ville, la seconde pour la basilique. En dehors de ces belles images, il n'y a plus rien : ni texte, ni bibliographie, ni la moindre présentation historique. Le lecteur désireux d'en savoir davantage a du moins la ressource de consulter le substantiel ouvrage de M. Joseph Poux, archiviste du département de l'Aube : *La cité de Carcassonne, histoire et description* ; trois gros volumes qui ont été publiés : le tome I sur *les origines* de la ville (1922) ; les tomes II et III sur la période que M. Poux caractérise par l'expression : *l'épanouissement* de la ville, de 1067 à 1466 (1931). Le tome I a été honoré par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1923, de la première mention au concours des Antiquités de la France. Il est difficile de croire que ces deux ouvrages, d'égal format, de contenu délibérément étrangers l'un à l'autre, n'aient pas été conçus par le même auteur. S'il en est ainsi, nous n'avons plus rien à dire du présent recueil ; il se recommande de lui-même et sans commentaire. Ch. B.

— Le fascicule II de l'*Inventaire analytique des hommages rendus à la Chambre de France*, par M. Léon Mirot (publication de la Direction des archives. Melun, Imprimerie administrative, 1936, gr. in-8°, p. 249 à 478 ; prix : 35 fr.), s'applique aux bailliages de Senlis, Clermont-en-Beauvaisis et Valois. Plus de 2,000 textes sont analysés dans ce fascicule, qui se termine par un classement des fiefs par châtellenies sur chacun des trois bailliages. Malgré toute sa science, M. L. Mirot n'est pas parvenu à déterminer le mouvement d'un peu plus de vingt-cinq pays : petit nombre, d'ailleurs, par rapport au total. G. Bn.

— M. Robert Marichal, maître de conférences à la Faculté libre des lettres de l'Institut catholique, a publié, en ronéotypie, deux fascicules de textes choisis sur *Le théâtre en France au Moyen Age* (Paris, Centre de documentation universitaire, 1937, in-4°, II-109 p., en une pagination unique). Sans *apparatus* alourdissant, avec l'annotation strictement nécessaire, l'éditeur a mis sous les yeux de ses élèves — et des lecteurs — les éléments les plus caractéristiques de drames liturgiques en latin et de quelques miracles en français (la Résurrection du Sauveur, le Jeu d'Adam, le Jeu de la Nativité, le Jeu de Saint-Nicolas de Jean Bodel, le Miracle de Théophile de Rutebeuf). G. Bn.

— M. Marc Bloch a montré, dans les *Annales d'histoire économique et sociale*, l'intérêt de l'étude technique des moulins. En étudiant *Le moulin de Prévent* (*Étude de monographie d'un moulin à vent;* extrait du *Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*. Saint-Omer, Loiez, 1936, in-8°, 30 p.), M. Maurice DELPLANQUE apporte une contribution utile à cette étude. C'est la Canche qui a déterminé la création du moulin en question, dont l'existence est certaine pour la fin du XIIe siècle, et M. Delplanque fournit des précisions économiques, juridiques et techniques fort utiles. G. BN.

— H. LEUBE. *Der Jesuitenorden und die Anfänge nationaler Kultur in Frankreich* (n° 181 de la *Sammlung gemeinverständlicher Vorträge*. Tübingen, Paul Siebeck, 1935, in-8°, 35 p.). — Cette conférence n'apprendra rien aux Français. Elle explique simplement comment la Société, aux yeux des Gallicans et de ceux qui se nommeront les « bons Français », est devenue haïssable, parce qu'elle était considérée comme une alliée de l'Espagne et une servante de l'ultramontanisme. — On a donné aux *Provinciales* le nom (p. 84, n. 47) de « Petites lettres », mais jamais (p. 27) celui de « Lettres petites ». — Ne pas prêter à Ronsard (p. 10 et p. 31, n. 10) un sonnet antijésuite sur l'autorité plus que suspecte des *Annales de la Société des soi-disant Jésuites*. Ces taches semblent trahir une familiarité insuffisante avec la littérature historique française. H. HR.

— Louis BATIFFOL. *Richelieu et Corneille : la légende de la persécution de l'auteur du « Cid »* (Paris, Calmann-Lévy, in-8°, 197 p., 1 gravure). — S'il est une croyance enracinée chez les historiens — ceux de la littérature comme les autres — c'est que les *Sentiments de l'Académie sur le « Cid »* ont été inspirés par la jalousie de Richelieu envers un rival trop heureux. On ajoute qu'en 1636-1637 Richelieu en voulait au poète de vanter la valeur castillane et l'accusait de servir les intrigues de la reine.

M. Batiffol a entrepris d'arracher du champ de l'histoire ce qu'il appelle cette « légende ». Tous ses arguments ne me paraissent pas également forts. Que Richelieu ait eu, au début de 1637, trop d'affaires, et trop graves, pour s'intéresser à une querelle de rimeurs, que ce grand homme ait été inaccessible à la jalousie, ce sont là des preuves trop générales et qui ne prouvent rien.

On sera plus impressionné par le faisceau de faits que M. Batiffol a rassemblés. Richelieu, rentré à Paris le 30 janvier 1637 (il semble que la *première* du *Cid* soit du 7), assiste aux représentations que le roi fait donner de la pièce au Louvre, et il la fait jouer deux fois dans son hôtel. Il permet à sa nièce d'en accepter la dédicace. Ses confidents en matière littéraire, Boisrobert, qui resta toute sa vie l'ami de Corneille, et d'Aubignac, parlent de son admiration pour cette pièce. C'est au cardinal que Corneille, se remettant à l'œuvre après la tourmente, dédiera *Horace*. Corneille, anobli dès janvier 1637, n'a pu l'être que du consentement du ministre, qui, d'ailleurs, lui assura une pension et lui concéda aussitôt le privilège d'imprimer. Il semble donc qu'il eut pour Chimène, comme tout Paris, les yeux de Rodrigue.

Vient ensuite la fameuse « querelle », où les combattants rivalisèrent de vanité, de rodomontades et, bientôt, de grossièretés. Mais M. Batiffol a en vain cherché la moindre allusion à une intervention quelconque du cardinal dans cette bagarre. Scudéry ayant saisi l'Académie, on ne voit pas davantage que Richelieu ait fait autre chose que d'autoriser celle-ci à s'occuper de la question. Saisi du factum de Chapelain, comment l'a-t-il jugé? Ici, nous avons des textes : ses annotations, dic-

tées à Litois, sur le manuscrit primitif. Toutes (elles sont huit) sont dans le même sens : atténuation des formules critiques, reconnaissance des beautés à côté des défauts, et cette phrase, qui est bien de la manière du cardinal : « Bon, mais il fallait y jeter quelques poignées de fleurs ! » Cela est-il d'un ennemi? Corneille l'appelle « mon maître » ; c'est à sa sollicitation qu'il se remet au travail et il lui écrit : « Après tant de bienfaits que j'ai reçus de Votre Éminence... »

Paroles publiques, dit-on, et publiées du vivant du cardinal. Que valent-elles en face du quatrain célèbre, que nous avons tous appris par cœur : « Qu'on parle bien ou mal... »? Mais M. Batiffol montre que rien ne permet d'en affirmer l'authenticité[1].

Alors? La dernière preuve s'écroule. Mais comment est née la légende? Elle apparaît pour la première fois chez Pellisson, en 1653, en un temps où il est de mode de dire du mal du grand mort. Elle passe aux mains du léger Fontenelle, puis de Voltaire (récusable aussi quand il s'agit du rouge tyran), d'où elle passera chez les historiens du XIXe siècle.

Il semble, jusqu'à production de nouveaux documents, que la démonstration de M. Batiffol soit des plus solides. H. Hr.

— Mme Georges Lefranc, qui a du talent et point de vanité, a, dans les *Publications de l'Institut supérieur ouvrier* (Paris, Centre confédéral d'éducation ouvrière, [1936], gr. in-8°, 108 p. ; prix : 7 fr.), consacré le second fascicule de son étude *Conformisme et pensée libre dans la littérature française* à ce qu'elle appelle *Le double visage du XVIIe siècle*. Ce n'est pas exactement *L'envers du Grand Siècle*, pour reprendre le titre d'un livre curieux de Gaiffe, et cependant Mme Lefranc tend, elle aussi, à opposer le brillant développement d'une vie mondaine, qui s'appuie sur un système politique et une doctrine religieuse raffermis, et les audaces du jansénisme, du scepticisme libertin et du cartésianisme. Dans un fascicule aussi mince, bien sûr tout n'est pas étudié, ni même évoqué : il y a cependant des pages heureuses sur Descartes, sur Bossuet, sur La Rochefoucauld, sur Racine, sur La Fontaine, sur Molière. Mme Lefranc montre justement comment La Bruyère, respectueux des institutions, fait une dure satire de l'argent, comment Fénelon, avec d'étonnants retours en arrière, apparaît parfois comme un révolutionnaire, et de quelle façon Fontenelle et Pierre Bayle annoncent et préparent Voltaire. Les ouvriers choisis qui sont appelés à suivre les cours de l'Institut supérieur sont ainsi initiés à des problèmes intellectuels et politiques du plus grand intérêt. G. Bn.

— Ch. Leroy. *A la Compagnie royale des Indes orientales au Havre de 1664 à 1670* (Rouen, Lestringant, 1936, in-8°, 190 p., 1 plan). — M. Leroy est un « volontaire » de l'histoire qui a à son actif un nombre imposant de publications, dont plusieurs sont importantes. Il a résumé, dans ce volume, un registre de comptes de la Compagnie des Indes orientales. Il ne fait aucun doute que les renseignements qu'il a recueillis « peuvent être utiles » : c'est une mine très précieuse pour les prix de l'armement, de l'avitaillement des navires, des traitements et salaires des marins, de la construction des installations à terre, etc.

Une mine? Malheureusement non. Cette image nous donnerait l'idée de filons distincts qu'il suffirait de suivre pour recueillir telle ou telle catégorie de faits : il

1. M. C. Urbain, au contraire, restitue à Corneille des vers écrits à la louange de son défunt bienfaiteur.

s'agit plutôt d'un « terril » où s'entassent, mêlés, les renseignements les plus divers.

L'auteur de ce travail méritoire n'a accompli qu'une partie de sa tâche. Il reste à grouper les prix, les salaires et, sans doute, à en tirer des graphiques, à réunir dans un index les noms techniques qui ont été patiemment expliqués dans les notes au bas des pages — à nous dire aussi d'où provenaient bien des produits employés à Rouen.

Alors, le registre de la Compagnie des Indes orientales, que M. Leroy a eu la patience de mettre à notre portée — ce pourquoi il mérite incontestablement notre reconnaissance — aura contribué à éclairer utilement tout un champ d'histoire qui s'explore peu à peu. E. C.

— M. Émile Schwob a consacré sa thèse de doctorat en droit à publier et commenter *Un formulaire de chancellerie au XVIIIe siècle* (Paris, librairie du Recueil Sirey, 1937, in-8°, 228 p.). Ce formulaire est conservé aux Archives nationales sous la cote KK 627, et il est le seul que nous possédions pour le XVIIIe siècle. Il provient des services de chancellerie du secrétaire d'État de la Maison du roi et il contient des lettres expédiées entre 1720 et 1736 par des personnes domiciliées en des lieux sis dans le ressort de ce secrétaire d'État ; cette hypothèse de M. Schwob est confirmée par des recherches dans les registres de la secrétairerie d'État de la Maison du roi cotés O^1 218 à 238. L'auteur a fait précéder son édition d'une introduction très claire et d'une bonne étude de diplomatique sur les lettres patentes et les lettres royaux de grande chancellerie : les choses y sont expliquées avec simplicité et une sorte de timidité sympathique. La bibliographie qui suit est intéressante, car, aux titres des livres nécessaires, M. Schwob a joint une liste de manuscrits des principales bibliothèques françaises se rapportant à la question qu'il traite. Le texte même du formulaire occupe les p. 85-221 du livre : il y a près de quatre-vingt-dix modèles, classés selon les grandes catégories juridiques ou administratives utiles. M. Schwob, qui est un juriste, n'a pas cru identifier les personnes ou les localités, ni élucider les questions qui sont indiquées dans les textes reproduits. Telle quelle, néanmoins, cette thèse soignée rendra des services. G. Bn.

— M. Louis Charles Smith a publié, avec une préface de M. l'ambassadeur de France A. de Laboulaye, une *Short history of the french participation on our struggle for independence* (extrait des *Daughters of the American revolution Magazine*. Washington, [1936], in-8°, 21 p.), où, en effet, l'essentiel est dit sur la question, et l'est dit d'une façon à la fois objective et sympathique. G. Bn.

— On trouvera dans les *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie d'agriculture de France*, 13 janvier 1937 (t. XXIII, p. 77) le résumé d'une communication de M. Festy touchant *L'enquête de l'an II sur les engrais*. Cette enquête fut ouverte, le 14 frimaire, par la Commission des subsistances de la Convention ; elle le fut à l'insu du Conseil d'agriculture, pourtant formé de spécialistes connus. C'est le fumier qui était à la base des améliorations agricoles : or, il était rare, faute de litières, par suite du manque de paille, et faute d'animaux, par suite de la diminution du cheptel rural. A défaut de fumier, on a employé des composts, la marne, la chaux, les cendres ; dans certains districts, on a recommandé le recours aux prairies artificielles. G. Bn.

— M. Th. de Hansy, en publiant une *Contribution à l'histoire de l'insurrection royaliste de thermidor an VII (août 1799) dans l'Ariège* (Foix, Gadrat aîné, 1936,

in-8°, I-XIV, I-V et 2 p. non paginées), a démontré qu'il connaissait bien la littérature historique s'appliquant au département de l'Ariège et la plupart des sources originales qui s'y rapportent. On regrettera, toutefois, qu'aux Archives nationales il n'ait pas consulté les fonds judiciaire (BB[3], BB[16], BB[18]), qui présente un si grand intérêt pour l'histoire de la Révolution et singulièrement du Directoire. — G. Bn.

— M. Jean Kastener, sous-archiviste départemental des Vosges, a publié une monographie sur *Les Bonaparte à Plombières* (Nancy, Éditions du *Pays lorrain*, in-4°, 95 p., illustr.). C'est en 1798 que, pour la première fois, Joséphine vint aux eaux avec sa fille, et, depuis lors, la belle-mère, les beaux-frères et l'une des belles-sœurs de l'impératrice fréquentèrent à diverses reprises Plombières, où Hortense vint encore, en 1814, après la chute de l'Empire. Les illustrations, les citations, l'annotation font de ce volume une très aimable publication qui fait honneur à son auteur. On doit à celui-ci deux autres travaux, beaucoup plus courts : *Reubell à Plombières en l'an V (1798)* (Épinal, extrait de *La Révolution dans les Vosges*, 1920, in-8°) ; *Le comte d'Artois à Plombières en 1814* (Épinal, extrait de *La Révolution dans les Vosges*, 1927, in-8°). G. Bn.

— Voici une nouvelle contribution de M. Ferdinand Boyer, actuellement président de la Société d'histoire de l'Art français, à l'étude historique des bâtiments parlementaires. En 1935, M. Boyer publiait un travail important sur l'histoire des Tuileries ; cette fois, il étudie *Le Palais-Bourbon sous la Révolution et l'Empire* (Paris, Jean Schemit, 1936, in-8°, 59 p.). Confisqué sur le prince de Condé, le Palais-Bourbon, devenu Maison de la Révolution, abrita en 1795, dans des dépendances, l'École polytechnique ; le corps de logis principal fut destiné par la Convention aux assemblées qui devaient lui succéder. M. Boyer suit avec diligence les projets d'aménagement et l'exécution des travaux, conduits par les architectes Gisors et Lecomte. Cest seulement le 2 pluviôse an VI (21 janvier 1798) que les législateurs, jusqu'alors les hôtes du Manège, prirent possession des locaux qui leur étaient destinés. Après le coup d'État de brumaire, le Palais-Bourbon dut subir d'autres modifications pour abriter le nouveau Corps législatif. Comment les locaux du Corps législatif furent, au cours du Consulat et de l'Empire, décorés, comment certaines lignes de son architecture furent reprises et corrigées par Poyet, M. Boyer nous l'indique avec le soin scrupuleux qui lui est habituel, en s'appuyant sur une riche documentation. G. Bn.

— M. René Dollot, actuellement chef du Service historique du ministère des Affaires étrangères, est un fervent stendhalien. Signalons de lui une jolie étude sur *Stendhal et la Scala* (Éditions du Stendhal Club, n° 31, 1935, in-8°, 14 p.), où sont rappelées toutes les raisons sentimentales et esthétiques qui, depuis 1800, ont attaché Stendhal au « premier théâtre du monde », pour reprendre une expression de Stendhal lui-même.

Un prédécesseur de Stendhal à Trieste, le comte de Saint-Sauveur, a été, du même auteur, l'objet d'une notice extrêmement érudite (*Un ami de Casanova, le comte de Saint-Sauveur, consul de France à Trieste, 13 juillet 1772-9 mars 1781* ; extrait de l'*Archiografo triestino*, t. XLVII. Trieste, Editoriale libreria, 1934, in-8°, p. 49-54). G. Bn.

— M. Daniel Villey consacre une œuvre étendue à *Ch. Dupont-White, économiste et publiciste français, 1807-1878. Sa vie, son œuvre, sa doctrine.* Le premier

volume de cette œuvre, paru dans la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* (Paris, Félix Alcan, 1936, in-8°, LI-677 p., 1 portrait; prix : 75 fr.), préfacé par M. H. Noyelle, professeur à la Faculté de droit de Caen, expose *La jeunesse de Dupont-White et ses travaux économiques, 1807-1851.* Si M. Villey s'est attaché à Dupont-White, c'est que cet auteur, adversaire de l'anarchie économique, est un des premiers partisans et fauteurs du « dirigisme », qui, à notre époque, a pris partout un si prodigieux développement. Il l'a fait avec un soin admirable — et peut-être excessif, car, après ce gros volume de plus de 700 pages, en suivront deux autres : mais, après tout, félicitons-nous des qualités de méthode et des détails de développement d'une thèse de droit qui, à tous égards, sort de pair. Dans un dense avant-propos, M. Villey explique les raisons qui l'ont amené à étudier la doctrine d'un économiste qui, il faut bien le reconnaître, est assez négligé de nos jours : philosophe et économiste, Dupont-White est « un précurseur authentique de l'école et de la doctrine du socialisme d'État ». Il est curieux de noter qu'il fut hostile à la politique économique et sociale du Second Empire, lequel a cependant réalisé, sur plusieurs points, un programme indéniablement « dirigiste » et ouvrier. M. Villey le dira peut-être dans son prochain volume. Ce que nous trouvons dans le présent, c'est d'abord une bibliographie remarquablement dressée (jusqu'à la p. 96), un index des sources et des noms de personnes citées par Dupont-White et une étude d'ensemble des sources de Dupont-White (jusqu'à la p. 228). Tout cela, ce sont les éléments, utiles à coup sûr, un peu distendus, d'une introduction critique ; c'est par suite à la moitié du volume que nous atteignons, enfin, l'objet-même de l'ouvrage : la biographie et l'évolution intellectuelle de Dupont-White. Ce qui est essentiel, dans la période considérée de la vie de cet économiste, c'est l'*Essai sur les relations du travail et du capital* de 1846 : quelles en sont les idées fondamentales, de quelle façon il fut accueilli par les socialistes, les libéraux et les conservateurs. Républicain dès 1830, Dupont-White accueille sans enthousiasme la révolution de 1848, mais sert loyalement la République, en particulier comme membre de la Commission du Luxembourg, dont M. Villey nous retrace ici les travaux. Un instant secrétaire au ministère de la Justice, Dupont-White est nommé, le 31 octobre 1848, à la préfecture de l'Aude, mais, ayant refusé, il revient à ses travaux, publie des articles importants dans *La liberté de penser* et dans *La politique nouvelle*, manifeste encore son républicanisme en offrant dans sa maison asile au Comité de résistance au coup d'État de 1851. Mais il a bouclé, à ce moment, une période de son existence, et l'échec de la révolution, les erreurs des politiciens l'ont conduit à une orientation nouvelle : se dégageant de la préoccupation principale qui l'avait jusqu'alors guidé, à savoir la défense des classes ouvrières, il est, dès maintenant, acquis à l'idée de développer toutes les forces de la nation et d'exalter les pouvoirs de l'État, expression supérieure de la nation et agent essentiel de la civilisation. G. Bn.

— Nous signalons bien en retard l'étude de M. G. Marcy sur *Constantin Pecqueur, fondateur du collectivisme d'État, 1801-1887* (Paris, librairie du Recueil Sirey, 1934, in-8°, x-268 p. ; prix : 30 fr.). Il convenait pourtant de remettre à sa vraie place, dans l'histoire des doctrines sociales françaises, ce bon saint-simonien, touché par le fouriérisme, intéressé par les problèmes techniques et les questions morales et religieuses, et essayant de construire un système de transformation économique et sociale, très imprégné de christianisme. Ami de Louis Blanc, Flo-

con, Ledru-Rollin, Pecqueur a joué en 1848 un rôle de second plan, mais où l'on a tout de même pu utiliser quelques-unes de ses qualités. En 1849, il dirigeait le journal de la « science sociale », *Le salut du peuple*. Il participa, le 2 décembre 1851, au mouvement contre le coup d'État, quitta, en 1852, ses fonctions de sous-bibliothécaire de l'Assemblée et mourut en 1886 ou en 1887. M. Marcy a brossé sommairement la biographie de Pecqueur et a fait une analyse systématique de ses idées, exposées non seulement dans des ouvrages singulièrement oubliés aujourd'hui, mais dans un grand nombre d'articles. Il s'est efforcé de déterminer les actions et interactions de Pecqueur et de ses contemporains, en particulier de Karl Marx, et a montré comment une partie de la doctrine de Pecqueur a inspiré le système de l'excellent Georges Renard, que les hommes de ma génération ont bien connu. M. B. Lavergne a indiqué, dans une substantielle préface, les mérites du livre de M. Marcy et les lignes principales de la doctrine de Pecqueur. G. Bn.

— Dans la petite collection *Épisodes et faits révolutionnaires*, M. Alexandre Zévaès a fait paraître un petit volume rempli de choses sur *Les proscrits de la Commune* (Paris, Bureau d'éditions, s. d., in-18, 56 p. ; prix : 1 fr.). Très peu d'erreurs à signaler, beaucoup de noms et de faits à utiliser, depuis les Conseils de guerre de 1871 jusqu'à l'amnistie. G. Bn.

— Sous le titre de *La Commune*, M. Pierre Dominique a publié (Paris, Flammarion, [1936], in-16, 127 p. ; prix : 3 fr. 75), en le remaniant quelque peu, des extraits de son ouvrage, paru il y a quelques années sous le même titre. G. Bn.

— La *Petite Bibliothèque musicale* publiée par les Éditions sociales internationales s'était ouverte par une étude de H. Radiguet sur *Rouget de l'Isle, musicien de la Révolution*. Il vient de paraître dans cette collection, par les soins de M. Alexandre Zévaès, un petit ouvrage bien fait sur *Eugène Pottier et « l'Internationale »* (Paris, 1936, in-16, 63 p. ; prix : 3 fr.). La vie et l'œuvre de Pottier y sont rappelées avec précision, et M. Zévaès situe le célèbre chant dans l'ensemble du lyrisme révolutionnaire. Écrite en 1871, longtemps demeurée inconnue, l'*Internationale*, mise en musique par Pierre Degeyter en 1888, fut d'abord chantée par des militants du Nord, vulgarisée par le congrès de Lille de 1896 et le congrès de Paris de 1899, et est devenue le chant peut-être le plus populaire du monde entier. — G. Bn.

— M. Daniel Halévy a intelligemment indiqué, dans une brochure intitulée *Pour l'étude de la Troisième République* (Paris, Grasset, [1937], in-16, 47 p.), les conditions de travail qui sont faites aux historiens abordant l'examen critique de cette période de notre histoire. G. Bn.

— M. Harold R. Weinstein examine, dans *Jean Jaurès, a study of patriotism in the french socialist movement* (New-York, Columbia University Press, 1936, in-8°, 200 p.), non seulement quelques-uns des points fondamentaux de la doctrine du grand tribun, mais aussi la place de celui-ci dans l'évolution du socialisme français et international. En effet, M. Weinstein explique tout ce qui, dans le guesdisme, se rattache au marxisme et tout ce qui ramène Jaurès, même lorsqu'il est socialiste — ce qu'il n'a pas été dès le début — au jacobinisme républicain. Il suit tous les conflits qui ont mis les tendances aux prises, avant l'unité et dans l'unité elle-même, et montre comment c'est le triomphe du jauressisme réformiste, c'est l'échec des formules hervéistes qui marquent la courbe du mouvement inauguré par Jaurès. Hervé, dès 1912, accepta les thèses de Jaurès ; M. Weinstein pourrait

dire que Guesde les accepta aussi, quand la guerre mondiale éclata. Mais, à cette date, Jaurès avait été assassiné par un Français qui le prenait pour un antipatriote. Le travail de M. Weinstein, qui repose sur une large bibliographie et une connaissance précise des sources, est solide, bien fait et intéressant. G. Bn.

— S. Wlocevski. *L'établissement des Polonais en France* (Travaux du Centre de documentation sociale de l'École normale supérieure. Paris, Picart, 1936, in-8°, 298 p., 13 pl. croquis). — L'auteur commence par l'histoire de l'immigration polonaise en France : esquisse incomplète, mais où l'on verra nombre de noms et de faits empruntés aux archives de la Bibliothèque polonaise de Paris. Puis il étudie le développement de l'immigration des travailleurs, qui débuta en 1908 et qui, après la guerre, fut régulièrement organisée avec l'appui du gouvernement polonais. En 1934, on peut les évaluer à 475.000, dont 42 % d'hommes, 27 de femmes, 30 d'enfants. La plupart se trouvent dans les régions industrielles et spécialement minières, où ils forment des groupes compacts : 12 % de la population du Pas-de-Calais, 25,6 % de l'arrondissement de Béthune ; quatre communes ont deux fois plus de Polonais que de Français et vingt-quatre comptent une majorité de Polonais, dont trois villages de l'Aisne. Si les immigrés, en général, acceptent, surtout dans l'industrie, les professions les plus pénibles refusées par les Français, plus de 58,000 vivent à la campagne, soit dans les régions de grande exploitation, soit en Aquitaine, où 1,000 domaines leur sont confiés. En terminant, l'auteur examine le problème de l'assimilation, qu'il juge facile, avantageuse aux deux nations. — Certains aspects de ces questions auraient pu être approfondis ; certaines appréciations semblent bien optimistes ou laudatives. Mais, en dehors de l'appareil statistique diligemment colligé et examiné, ce livre repose sur une enquête personnelle dans les milieux les plus divers, avec un véritable sens des réalités sociales et de la psychologie. Bibliographie p. 9-26. On regrettera que les cartes, à trop petite échelle, soient souvent peu lisibles, car elles ajouteraient beaucoup à la valeur déjà très grande de cette importante contribution à notre histoire démographique.
Jules Sion.

Grande-Bretagne. — Sylvia L. England. *Some unpublished letters of Mary, Queen of Scots* (extrait de *The English historical Review*, janvier 1937, p. 77-87). — Trois lettres de Marie Stuart à La Mothe-Fénelon, provenant de la famille de ce dernier, qui ont passé, au temps de la Terreur, entre les mains de Barère et qui se trouvent entre les mains d'un collectionneur anglais, Sir John Murray. L'une d'elles avait été déjà imprimée par Labanoff, mais d'après une copie. Ce qui est tout à fait inédit, c'est une longue lettre du 10 juin 1572, immédiatement postérieure à l'exécution de Norfolk, à une heure où Marie craint aussi pour sa vie. Plus de cinq pages où la reine affirme sa foi catholique avec beaucoup de courage et où elle s'exprime avec une dignité vraiment royale. P. 77, lire *Barère* et non *Barrère*. P. 80 : *desportemens* et non *despoillemens*. Plus bas, les « quatre escripts » sont les quatre serviteurs : Beton, Raulet, Curle et Beau, dont la lettre d'Élisabeth à Shrewsbury exige le départ. H. Hr.

— Kenneth Pickthorn. *Early Tudor Government. Henry VIII* (Cambridge, University Press, 1934, gr. in-8°, 564 p. ; prix : 25 s.). — M. Pickthorn, qui avait entrepris, comme il le dit en sa préface, une histoire constitutionnelle de l'Angleterre depuis 1485, en un volume, abandonna son projet devant l'abondance de la docu-

mentation pour se borner au gouvernement des premiers Tudors. Son *Henry VII* n'a que 170 pages, et les vingt premières années d'Henri VIII moins encore (il y sous-estime d'ailleurs l'œuvre constitutionnelle de Wolsey). C'est que son sujet, l'accroissement de pouvoir et l'omnicompétence du Parlement, ne commence qu'en 1529, quand celui-ci s'arroge, avec le roi, l'autorité de l'Église et ses responsabilités ; aussi la période précédente eût-elle pu être encore réduite et le tout concentré en un volume, d'autant que l'ouvrage de A. F. Pollard, *The evolution of Parliament*, est relativement récent. Les dix-huit dernières années du règne (434 pages) nous montrent le développement et l'extension des pouvoirs du Parlement dans les circonstances diverses et multiples où Henri a recours à lui, que ce soit pour faire reconnaître par la nation la légitimité de son second mariage, assurer sa succession, imposer sa suprématie en matière ecclésiastique et frapper de la peine des traîtres quiconque ne la confesse point, dissoudre les monastères et disposer de leurs biens, combattre les rebelles du « Pèlerinage de grâce », limiter au schisme la rupture avec Rome, etc. L'auteur suit chronologiquement l'histoire du règne, et ses documents sont, en général, de seconde main. Mais plus d'une de ses vues sont nouvelles ; il se meut avec aisance à travers le labyrinthe diplomatique et doctrinal de l'époque et son exposition des questions de droit et de législation est aussi lucide que technique. A propos de la condamnation d'Anne Boleyn (p. 289), il remarque qu'une apparence de raison d'État suffisait aux jurys des Tudors, « dont le verdict sans cela ne pourrait s'expliquer », pour motiver leur sentence, dissiper les doutes, tranquilliser les consciences. G. CONSTANT.

— G. N. CLARK. *The later Stuarts, 1660-1714*, t. X de l'*Oxford history of England* (Oxford, the Clarendon Press, in-8°, 461 p. ; prix : 12 s. 6 d.). — Depuis la publication, il y a plus de vingt ans, de la *Political History of England* de William Hunt et Reginald Lane Poole en douze volumes, des études nouvelles et nombreuses auraient pu en exiger un remaniement. M. Clark a pensé qu'il serait mieux d'en faire une nouvelle et de donner à Oxford une *History of England* en quatorze volumes, qui irait jusqu'en 1914, alors que la première s'arrête en 1901, à la mort de la reine Victoria. Si les volumes sont moins compacts, le format adopté est le même et la bibliographie de la fin suit la même méthode ; les notes (dans le cas seulement où une référence spéciale semble nécessaire) sont plus rares encore. Ce volume sur les derniers Stuarts, dû à M. Clark et paru le premier, est d'un excellent augure pour les autres, confiés à de bons collaborateurs. Concis, impartial, d'un style lucide, il présente un tableau aussi net qu'intéressant des règnes de Charles II, Jacques II et de ses deux filles, Marie et Anne (le volume correspondant de la *Political History* de Richard Lodge ne dépassait pas 1702, la mort de Guillaume III, et Leadam étudiait, dans le suivant, le règne d'Anne, ainsi que ceux de George Ier et de George II). Le titre des treize chapitres donnera une idée de la division du livre et de la façon dont est traitée la matière abondante qu'il contient : I. The Restoration. — II. Intellectual and economic tendencies. — III. Foreign and domestic Policy, 1661-1678. — IV. Crisis and Reaction. — V. James II. — VI. The Revolution settlement and the French War. — VII. Marlborough's war. — VIII. The tory Peace. — IX. Economic and constitutional development under Queen Anne. — X. Relations with Scotland. — XI. Relations with Ireland. — XII. Overseas possessions. — XIII. Literature and thought. Deux tables généalogiques pour la succession d'Angleterre et d'Espagne, vingt et une cartes, au commencement ou à la fin,

aident à la compréhension du texte. Toutefois, on est surpris de trouver Metz dans les limites de l'Empire, même après le traité de Westphalie. — Presque en même temps paraissait l'*England in the reign of Charles II* de David Ogg, qui, pour le premier des règnes étudiés par M. Clark, n'a pas moins de deux volumes ; c'est l'histoire la plus complète que nous ayons sur la Restauration. G. C.

Irlande. — Eric St. John Brooks. *Register of the Hospital of S. John the Baptist.* (Dublin, Government publications sale Office, 1936, in-8°, xxii-422 p. ; prix : 1 guinée). — L'hôpital de Saint-Jean-Baptiste à Dublin a été fondé dans la deuxième moitié du xiie siècle ; le pape Clément III, par une bulle du 15 novembre 1188, en a confirmé l'érection ; il était directement soumis à l'Église romaine, à laquelle il devait payer un cens annuel d'une once ; détail qui paraît avoir échappé à M. Brooks, il figure en cette qualité au *Liber Censuum.* La Bodléienne, à Oxford, renferme un cartulaire dudit hôpital, que M. Brooks a décrit avec soin et intégralement publié, mais sans aucune étude des actes qui le composent : ce sont des matériaux mis à la disposition de qui voudra les utiliser. E. J.

— *Négociations de M. le comte d'Avaux en Irlande, 1689-1690* (The Irish Manuscripts Commission. Dublin, Stationery Office, 1934, 756 p. ; prix : 15 s.). — Sans être à proprement parler inédit, ce gros recueil de lettres diplomatiques n'avait connu jusqu'ici qu'une publicité restreinte à dix exemplaires, dans une édition reproduite ici en fac-similé (Reflex process). Le docteur James Hogan, dans une lucide introduction de 16 pages, présente la personnalité du comte d'Avaux, dont les avis, s'ils avaient été suivis, auraient pu transformer la situation de Jacques II. Il s'élève, en particulier, contre le parti pris de Macaulay, tendant à montrer d'Avaux comme une sorte de fanatique, capable de souhaiter en Irlande un massacre de protestants. Si d'Avaux a été rappelé au bout d'un an, c'est grâce aux intrigues de Lauzun, appuyé par la reine d'Angleterre, Marie de Modène, qu'il avait aidée en 1688 à sauver le jeune prince de Galles, le futur chevalier de Saint-Georges. C'est aussi, peut-être, par le fait d'une incroyable étourderie de son secrétaire, qui mit le nom de Louvois sur une lettre peu flatteuse pour ce ministre et destinée à Croissy.

On voit, dans cette correspondance, se former la première brigade irlandaise, celle de Mountcashel, qui fut échangée, en 1690, contre les troupes françaises de Lauzun. On voit monter l'étoile de Patrick Sarsfield, qui devait jouer un si grand rôle en 1691. On se rend compte aussi de ce qu'il y avait de futile et de versatile dans le caractère d'un roi pour la cause duquel l'Irlande se soulevait tout entière et qui ne cherchait qu'une occasion de la sacrifier à n'importe quelle chance, même illusoire, de remonter sur son trône d'Angleterre. L'Irlande n'a jamais été pour les Stuarts qu'une valeur d'échange et une province de passage.

Il faut souhaiter que la Commission des manuscrits publie les autres documents d'Avaux qu'a découverts au quai d'Orsay M. Roger Gaucheron, alors secrétaire de notre légation à Dublin, en y joignant les six lettres du dossier Tyrconnell déjà rendues publiques par le marquis Mac Swiney de Mashanaglass.

A. Rivoallan.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

France

Anjou historique. 1936, juillet. — La confrérie de Notre-Dame du Marillais (texte d'un « Mémoire instructif pour le corps des confrères », composé en juillet 1745). — Un grand diplomate : la vicomtesse Turpin de Crissé, 1761-1846 (intermédiaire entre Hoche et les chefs vendéens en 1796 et en 1800). — Les derniers jours de l'abbaye de La Boissière (en 1791). — Le siège de Bois-Grolleau, 18-20 avril 1793 (récits des deux grenadiers républicains qui y furent faits prisonniers). — Les Vendéens ont-ils délivré les prêtres d'Angers le 17 juin 1793? (oui). — Le département de Maine-et-Loire au mois de juin 1799 (situation alarmante décrite par un rapport du commissaire du Directoire près l'Administration centrale du département). — Différends entre le sous-préfet et le maire de Saumur, 1800-1803 (le sous-préfet favorisait les constitutionnels et le maire les réfractaires). — La quatrième guerre de Vendée, 1815 (récit d'un témoin). = Octobre. Fondation des Rosiers-sur-Loire (en 1260). — La naissance du Dauphin et les Angevins en 1729. — Le frère de Larévellière-Lépeaux (« tableau » de sa vie politique, rédigé par lui-même). — Une famille vendéenne : les Blanvillain (de 1755 à 1845). — Un canton saumurois (celui de Villebernier, qui fut supprimé en 1801). — Les troubles du 27 août 1792 dans le district de Baugé. — Le vœu de Louis XVI était-il connu des Vendéens? (il s'agit du vœu au Sacré-Cœur, réponse affirmative). — La bataille de Beaupréau (23 avril 1793). — Le traité de Saint-Florent-le-Vieil (le 2 mai 1795). — L'arrondissement de Segré en 1800-1801. — Napoléon Ier et le colonel comte de Romain. — Pourquoi la Cour d'appel d'Angers ne fut pas supprimée en 1816. — L'arrondissement de Beaupréau en 1849. = 1937, janvier. Françoise Roy, abbesse de Nyoiseau, 1581-1643. — Un grand incendie à Angers, 1725. — Coquereau du Boisbernier, guillotiné à Paris, 1729-1793. — La franc-maçonnerie à Saumur. — Un ami de Cathelineau, M. Cantiteau, curé du Pin-en-Mauges, 1752-1817. — La famille de Contades pendant la Révolution. — Angers au mois de juin 1793 ; trois municipalités en un mois. — Pie VI et la guerre des Vendéens et des Chouans (protestation contre le pseudo-évêque d'Agra). — Le représentant du peuple Bezard en Maine-et-Loire, 1794-1795. — L'arrondissement de Beaupréau en 1837. — L'adjudication du *Journal de Maine-et-Loire* en 1841.

Annales de Bretagne. T. XLIII, nos 1 et 2, 1936. — A. Rébillon. Nécrologie et bibliographie des travaux de Henri Sée. — M. Lami. Camaret-sur-Mer (étude géographique et économique ; à suivre). — C. Robert-Muller. La pêche et la conserve du thon dans la Bretagne de l'Atlantique. — Pierre Ricordel. Le collège de Rennes après le départ des Jésuites et l'École centrale d'Ille-et-Vilaine, 1762-1803 (étude du collège à la fin de l'Ancien Régime et ses transformations profondes à

partir de 1791 ; à suivre). — Arthur Le Moy. M. de La Bellangerais. Nouvelles correspondances (il s'agit d'une nouvelle liasse de cent cinquante-deux lettres récemment retrouvées, s'échelonnant du 3 novembre 1779 au 5 janvier 1786 ; nombreux textes cités). — Daniel Bernard. L'enseignement primaire dans le district de Pont-Croix (Finistère) en l'an II et en l'an III (les résultats furent très médiocres par suite des circonstances). — Henri Perennès. Poésies et chansons populaires bretonnes sur les affaires politiques et religieuses de la Révolution (texte et traduction française ; suite au numéro suivant). = **Comptes-rendus.** *Alfred Gernoux.* Carrier le Maudit. — *Maurice Dommanget.* Auguste Blanqui à Belle-Ile, 1850-1857. — *E. Durtelle de Saint-Sauveur.* Histoire de Bretagne des origines à nos jours. — *Georges Nitoch* et *Xavier d'Haucourt.* Le Palais de Justice de Rennes. La cour du Parlement de Bretagne. = Nos 3 et 4, 1937. M. Lami. Camaret-sur-Mer (fin). — C. Robert-Muller. La pêche et la conserve du thon dans la Bretagne de l'Atlantique (fin). — Pierre Ricordel. Le Collège de Rennes après le départ des Jésuites et l'École centrale de l'Ille-et-Vilaine, 1762-1803 (suite. L'organisation de l'École centrale).

Annales d'histoire économique et sociale. 1936, novembre. — Marc Bloch. Les techniques, l'histoire et la vie. Note sur un grand problème d'influences. — André-G. Haudricourt. De l'origine de l'attelage moderne (le collier d'attelage, qui a été inventé en Europe occidentale au xiie siècle, tandis que la ferrure apparaît simultanément en Europe occidentale et à Byzance au ixe siècle). — R. Aubenas. La famille dans l'ancienne Provence (chez les nobles, puis chez les ruraux et les citadins ; les derniers stades de l'évolution commencent au xviie siècle. En appendice, une bibliographie méthodique). — Ch. Dartigue. Ce qu'on peut trouver dans les archives bourgeoises (l'industrie à Vabres, petite ville du Tarn). — Paul Leuilliot. Les fonds d'archives dans les dépôts officiels. — J. Houdaille. Thérapeutique de crise : de l'agencement du commerce international aux remèdes monétaires (travaux de MM. Forstmann, Baudhuin et Robert Lascaux). = **Comptes-rendus.** *Von Ulmenstein.* Ueber Ursprung des Wappenwesens (combat les théories qui cherchent le prototype des armoiries allemandes dans les signes runiques de la Germanie primitive ; les armoiries les plus anciennes sont celles des simples chevaliers qui apparaissent au milieu du xiie siècle. C'est au cours du xiiie que les princes allemands adoptent un blason définitif). — *Earl Hamilton.* American treasure and the price revolution in Spain, 1501-1650. — *L. B. Simpson.* The encomienda in the New Spain. Forced native labour in the Spanish colonies, 1492-1550 (le problème vital n'est pas celui de l'esclavage noir, plus ou moins aboli en 1542, mais celui du travail forcé). — *Gabriel Jeanton.* Enquête sur les limites des influences septentrionales et méditerranéennes en France. — *Paul Marres.* Les grands Causses ; étude de géographie physique et humaine (elle consiste surtout en anecdotes). — *Pierre George.* La région du Bas-Rhône ; étude de géographie régionale (thèse riche en enseignements géographiques et aussi en problèmes difficiles à résoudre). — *Corrado Barbagallo.* L'età della Rinascenza e della Riforma, 1454-1556 (on lit ce livre sans savoir rien de l'évolution générale de l'économie européenne au xvie siècle). — *Herbert Heaton.* Economic history of Europe (bonnes bibliographies). — *Gorgon East.* An historical geography of Europe (manuel insuffisant et qui n'est pas au courant). — *J. Germain.* La route en France à travers les âges. — *Jacques Ancel.* Géographie historique et Géopolitique. — *Gaston Zeller.* Les rois de France candi-

dats à l'Empire. — *Herbert von Bosch.* Das Gottesgnadentum (n'apprend pas grand'chose sur l'histoire du droit divin des rois). — *H. van der Linden.* L'hégémonie européenne (tome X de l'*Histoire du monde* dirigée par E. Cavaignac ; c'est un honorable manuel, rien de plus). — *Pietro Vaccari.* Dall'unità romana al particolarismo giuridico del Medio Evo. — *Heinrich Sproemberg.* Die Entstehung der Grafschaft Flandern, t. I (le comté de Flandre de 864 à 892 ; thèse solidement appuyée). — *Ch. Eckert.* Alter und neuer Imperialismus (cherche à caractériser les diverses formes de l'impérialisme à travers l'histoire). — *Henri Maspero* [et non *Maspéro*]. Le régime féodal et la propriété foncière dans la Chine antique. — *Ulrich Stutz.* Römerwergeld und Herrenfall (ouvrage remarquable par une clarté et une fermeté d'expression qui s'imposent). — *Lucien Gachon.* Une haute colline du Livradois ; son passé humain d'après son cadastre. — *Oscar Meyer.* La régence épiscopale de Saverne (laisse de nombreuses questions sans réponse). — *Robert Besnier.* La coutume de Normandie ; histoire externe (très instructif). — *G. Crozet.* L'Orléanais (il n'y eut pas de *province* d'Orléanais, mais une *généralité* d'Orléans qui englobait le Blésois, le Vendômois, le Dunois et le pays chartrain). — *Maurice Jusselin.* Les Cahiers de 1789 en Eure-et-Loir (avec un utile répertoire biographique et bibliographique du département d'Eure-et-Loir sous la Révolution). — Mme *Anne-Marcel Baudot* et M. *Marcel Baudot.* Grand cartulaire du chapitre de Saint-Julien de Brioude ; essai de restitution (comparer avec la *Bibliothèque de l'École des chartes* de décembre 1936). — *Adrien Blanchet.* Le monnayage des comtes de la Marche de la première moitié du XIIIe siècle. — *Édouard Raison.* L'abbaye de l'Absie-en-Gâtine (contient beaucoup d'utiles renseignements). — *Jean-Joseph Escande.* Histoire du Périgord, 2 vol. (incomplet). — *Émile Prigent* et *Louis Papy.* Paysages et gens des Landes (remarquable par le choix des textes et des documents). — *Élie Reynier.* Le pays de Vivarais (nouvelle édition refondue, ornée de cartes et de photographies). — *François Dumont.* Une session des États de Bourgogne : la tenue de 1718 (remarquable étude parue d'abord dans les *Annales de Bourgogne*, remaniée et corrigée). — *O. Morel.* Les *assises* ou *grands-jours* dans les justices seigneuriales de Bresse, 1768-1788. — *A. Albitreccia.* La Corse : l'évolution historique).

Annales de l'Université de Paris. 1937, mars-avril. — G. MICHAUT. Molière dans son œuvre. — Pierre LAVEDAN. La formation de Versailles ; étude d'urbanisme (il est sûr que la partie centrale de la ville a été projetée et tracée dès 1664 ; il est probable que l'ensemble a été projeté aussi dès 1664, quitte à n'être tracé et construit que plus tard ; le plus ancien plan, notamment celui du 7 décembre 1696, montre un état à venir, qui ne fut jamais complètement abandonné. « Ils nous prouvent que la Maison du Roi savait prévoir de loin les événements »). — Louis EISENMANN. Institut français Ernest-Denis à Prague (activité de la chaire de la ville de Paris dans l'année scolaire 1935-1936).

Bibliothèque de l'École des chartes. 1936, juillet-décembre. — Françoise LEHOUX. Deux obituaires de Saint-Germain-des-Prés retrouvés aux Archives nationales (introduction et texte de ces deux obituaires rédigés l'un, en 1259, par Herbert de Jouy ; l'autre, en 1270, par Jean le Turc. On a publié intégralement le premier et emprunté au second les détails qui ne se trouvent pas dans le premier). — Jules VIARD. Les projets de croisade de Philippe VI de Valois, 1329 et 1336. —

Jeanne VIEILLIARD et Robert AVEZOU. Lettres originales de Charles VI conservées aux archives de la couronne d'Aragon à Barcelone, 1395 (vingt-sept lettres de 1395 à 1418). — Gustave DUPONT-FERRIER. Les avocats à la Cour du Trésor, de 1401 à 1515 ; suite (liste qui épuise le sujet). = **Bibliographie.** *Charles Diehl* et *Georges Marçais*. Le monde oriental, de 395 à 1081. — *Marcel Brion*. Théodoric, roi des Ostrogoths, 454-526. — *James Westfall Thompson*. The dissolution of the Carolingian fisc in the ninth century (très insuffisant). — *Alexander Cartellieri*. Der Aufstieg des Papstums in Rahmen der Weltgeschichte, 1047-1095 (précieux répertoire). — *H.-X. Arquillière*. Saint Grégoire VII. Essai sur sa conception du pouvoir pontifical : l'Église et l'État au Moyen Age (bonne étude sur les sources ; mais l'auteur n'a pas connu le travail de Paul Gennrich : *Die Staats-und Kirchenlehre Johanns von Salisbury*). — *Carl Erdmann*. Die Entstehung des Kreuzzugsgedankens (beaucoup d'utiles observations, mais l'auteur n'a pas vu juste sur l'ensemble du problème de la Croisade). — *H. E. Salter*. Oxford essays in medieval history (bibliographie des œuvres du Dr Salter, auxquelles s'ajoute le texte de onze mémoires). — *Anne-Marcel* et *Marcel Baudot*. Grand cartulaire du chapitre Saint-Julien de Brioude. Essai de restitution (qui complète le travail de Doniol publié en 1863. Il n'est pas inutile de savoir que les auteurs sont mari et femme). — *Paul Thomas*. Le pouvoir du comte de Flandre, de 1318 à 1324. — *Philip S. Moore*. The works of Peter of Poitiers, master in theology, and chancellor of Paris, 1193-1205. — Mlle *G.-C. Capelle*. Autour du décret de 1260. III : Amaury de Bène ; étude sur son panthéisme formel. — *Ernest Cushing Richardson*. Materials for a life of Jacopo da Voragine (quatre essais où l'on regrette l'absence de toute référence). — *A. Despaux*. Les dévaluations monétaires dans l'histoire (l'auteur a refait l'histoire à sa façon). — *Henri Laurent*. Un grand commerce d'exportation au Moyen Age : la draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens, XIIe-XVe siècle, et Choix de documents inédits pour servir à l'histoire de l'expansion commerciale des Pays-Bas en France au Moyen Age (très instructif). — *A. Coville*. Recherches sur quelques écrivains du XIVe et du XVe siècle (livre nourri de faits et d'idées). — Mlle *S. Solente*. Le livre des faits et bonnes meurs du sage roy Charles V, par Christine de Pisan. — *Paul Jeulin*. L'hommage de la Bretagne en droit et dans les faits. — *Id.* Un grand « honneur » anglais. Aperçus sur le « comté » de Richmond en Angleterre, possession des ducs de Bretagne, 1069-1398 (l'auteur paraît avoir oublié le livre de M. Levron). — *Joseph Girard*. Un prélat franc-comtois du XIVe siècle : Philippe d'Arbois, évêque de Tournai (avec un tableau généalogique des comtes de Bourgogne et des pièces justificatives). — *G. Ruprich-Robert*. Rigault d'Onneille, sénéchal de Gascogne et de l'Agenais, et son château de Villeneuve-Lembron. — *Julien Gamon*. Les Cordeliers, les Observants, les Capucins (au Puy-en-Velay). — *Charles Vassal-Reig*. Richelieu et la Catalogne. — *Léonce Raffin*. Anne de Gonzague, princesse palatine, 1616-1689. — Abbé *Jean Bindet*. L'évêque constitutionnel de la Manche : François Bécherel, 1732-1802. — *Pierre Marot*. Le vieux Nancy. — Marquis *de Grasse* et *Émile Isnard*. Histoire de la Maison de Grasse (très bien informé sur la famille, à laquelle appartenait l'amiral de Grasse). — *E. A. Lowe*. Codices latini antiquiores (guide paléographique des manuscrits latins antérieurs au IXe siècle. Deuxième partie, concernant la Grande-Bretagne et l'Irlande). — *Allan Orr Anderson* et *Marjorie Ogilvie Anderson*. The chronicle of Melrose (important). — Bibliographie critique des principaux travaux parus sur l'his-

toire, de 1600 à 1932 (très utile, mais tout de même incomplet). — *Karl Löffler.* Einführung in die Katalogkunde. = Nécrologie : Joseph Guillaume, Jean Gautier, Henri Lemonnier, Charles de Lasteyrie, Adam Pilinski. = La donation de la châtelenie de Coulommiers par Charles V au duc Venceslas de Luxembourg. — Catalogues des manuscrits latins et des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.

Études celtiques. N° 1, juin 1936. — M.-L. Sjœstedt-Jonval. Légendes épiques irlandaises et monnaies gauloises. Recherches sur la constitution de la légende de Cuchulainn (sur les relations qui unissaient l'Irlande avec l'ouest du Continent à l'époque préhistorique et aux premiers siècles de notre ère ; avec une planche où sont reproduites quatorze monnaies types de monnaies gauloises). — A. Martin Freeman. Vie de sainte Marie l'Égyptienne (texte en langue celtique ; traduction en anglais ; notes et commentaire). — L. Vendryes. Poème d'Einyawin Wann (trois poèmes gallois du xiiie siècle ; texte et traduction commentée). — A. Blanchet. Chronique de numismatique celtique (origines du monnayage celtique de l'or ; imitations de la monnaie de Massalia en Gaule). = **Bibliographie.** Mlle *Françoise Henry.* Les tumulus du département de la Côte-d'Or et La sculpture irlandaise pendant les douze premiers siècles de l'ère chrétienne. — *Adolph Mahr.* Christian art in ancient Ireland. — *J. Fraser, P. Grosjean, J. G. O'keeffe.* Irish texts (complète la collection des textes irlandais publiés dans la défunte *Revue celtique*). — *William Rees.* South Wales and the Border in the fourteenth century (recueil de quatre cartes sur toile). — *Lemuel J. Hopkin-James.* The celtic Gospels, their history and their text (travail important et très utile). — *Walter v. Wartburg.* Französisches etymologisches Wörterbuch (à noter les étymologies celtiques). = N° 2. novembre. A. G. Van Hamel. The old-norse-version of the *Historia regum Britanniae*, and the text of Geoffrey of Monmouth (étude très approfondie). — S. Pender. A tract on Macmahon's prerogatives (détermine les tributs qui devaient être payés aux O'Neill et aux Mac-Mahon en 1425-1435. Texte et traduction. Nombreuses notes critiques en appendice). — G. Melville Richards. The relative sentence in the four branches of the Mabinogi. — A. W. Wade-Evans. Les deux saints Achau'r A. et B. (avec un copieux appendice de notes). — A. Haggerty-Krappe. Notes de mythologie gaélique. — J. Vendryes. Owain Gwyned (portrait de cette belle figure du Moyen Age gallois, qui régna de 1137 à 1170 ; deux textes gallois en appendice, avec traduction et commentaire). = **Bibliographie.** *A. W. Wade-Evans.* Welsh Christian origins (importante étude qui embrasse non seulement le Cornwall, mais aussi la Bretagne armoricaine ; donne une place considérable aux saints armoricains et à saint Samson de Dol). — *A. G. Van Hamel.* Aspects of the celtic mythologie (savante étude, riche de perspectives et de développements variés). — *E. T. Leeds.* Celtic ornament in the British isles down to A. D. 700 (bon livre, bien documenté). — *Albert Grenier.* Archéologie gallo-romaine ; 2e partie : L'archéologie du sol : les routes, navigation et occupation du sol (gros ouvrage qui sera pendant longtemps indispensable aux archéologues). — *Donough Bryan.* Gerald Fitzgerald, the great earl of Kildare, 1456-1513. — *Richtie Girvan.* Beowulf and the seventh century (de 680 à 700, une œuvre profondément anglaise, née sur le sol même de la Northumbrie). — *Thomas F. O'Prahilly.* The Goidels and their predecessors. = Chronique (mort d'Antoine Meillet ; Mélanges offerts à J. Salverda de Grave ; *Willy Krogman.* Der Name der Germanen, etc.).

Journal des Savants. 1936, novembre-décembre. — A. MERLIN. Les fouilles italiennes de Spina (Spina ou Spino d'Adda est un bourg de la province actuelle de Crémone en Lombardie, situé sur une des bouches du Pô, où se trouvait la nécropole de Valle Trebba. Les fouilles récemment opérées par Salvatore Augimenna ont fourni un certain nombre d'articles qui sont maintenant au musée de Spina. Analyse détaillée de la première livraison de cet ouvrage). — Adolphe LODS. Papyrus grecs de la Bible (analyse les cinq fascicules déjà parus de cette collection par Frédéric G. Kenyon). — Henri DEHÉRAIN. Le rayonnement de Silvestre de Sacy ; 1er article (précédé d'un tableau généalogique de la famille Silvestre depuis 1775). = **Livres nouveaux.** *F. Deshoulières.* Éléments datés de l'art roman en France ; évolution du style (fait partie de la collection publiée sous la direction de M. Louis Hautecœur).

Mémoires de la Société éduenne. 1936, 1er fascicule. — La plus grande partie de ce fascicule est occupée par un long article (p. 1-92) sur le centenaire de la Société fondée par un arrêté du 6 mai 1836 sous le titre de « Société éduenne des lettres, sciences et arts ». = **Lectures et communications.** Abbé M. CHAUME. Chronologie historique des vicomtes et des viguiers de la région d'Autun. — Jacques LAURENT. Les origines du chapitre collégial de Saint-Pierre de Tonnerre. — Albert MIROT. Les comptes de Pierre Bertrand, évêque d'Autun ; contributions à l'itinéraire et à la vie du prélat. — Léon MIROT. Les causes de la rupture entre le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi et le duc d'Orléans. — Henri PENSA. La cause célèbre de Saint-Géran de la Guiche, gouverneur du Bourbonnais. — Maxime REYMOND. Marius d'Autun, évêque de Lausanne au VIe siècle. — L. ARMAND-CALLIAT. En marge d'Eumène ; deux stèles gallo-romaines. — Henri BEIS. La place d'Autun dans la cartographie antique. — Augustin COLLOT. Les inscriptions de langues étrangères de Saint-Romain, Côte-d'Or. — Jean DESVEAUX. L'emplacement de Bibracte. — Gabriel JEANTON. Quelques noms de lieux indiquant une limite aux frontières des pays d'Autun, Chalon et Mâcon. — Paul LEBEL. Le nom d'Arroux (il vient du latin Aturavus, Atur en celtique). — René LOUIS et abbé MORELOT. Fouilles et trouvailles gallo-romaines de La Fontaine-Chéret. — J. TOUTAIN. Alésia, ville de sanctuaires et ville de marchés.

Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romand. 1936, 3e fascicule. — Hommage à Ernest Champeaux, 1870-1936. — Ernest CHAMPEAUX. La succession de Bourgogne à la mort de Philippe de Rouvres. — Jean GAUDEMET. Les prétentions de Charles II, roi de Navarre, à la succession de Philippe de Rouvres. — Ernest CHAMPEAUX. Un dossier inédit de la succession de Bourgogne, 1361. — Pierre PETOT. L'avènement de Philippe le Hardi en Bourgogne et les lettres du 2 juin 1364 (quatre mémoires sur le même problème : juridiquement, les prétentions du roi de Navarre au duché de Bourgogne primaient celles du roi de France ; mais, politiquement, Jean le Bon eut raison d'évincer un rival dangereux. La donation du duché à Philippe le Hardi ne supprima pas, pour le nouveau duc, la possibilité de réclamations intempestives de la part de ses rivaux). — G. CHEVRIER. Les formes juridiques de l'enquête sur les droits ducaux au XVe siècle (analyse les enquêtes, fréquentes au XVe siècle, par lesquelles, à l'imitation des rois de France, les ducs faisaient préciser l'étendue des droits coutumiers, et donc facilement prescriptibles, de leur domaine ; intéressants détails, mais discussions parfois trop juridiques : rapproche les en-

quêtes des Weistümer, n'hésite pas à remonter aux temps carolingiens, alors que la technique contemporaine des renouvellements de terriers aurait fourni des rapprochements plus utiles. — Jean Simon. Un essai de rédaction d'une coutume locale. Projet des coutumes de Clerval-sur-le-Doubs date de 1459 environ ; ne fut jamais promulgué, les comtes de Montbéliard s'y étant opposés. — A. Morgand. Essai sur l'organisation des grand'routes du Mâconnais depuis le XVIe siècle. — Albert Colombet. Une justice seigneuriale à la fin de l'Ancien Régime. Vantoux et ses grands jours, justice basse et moyenne d'une seigneurie rattachée à l'office de premier président au Parlement de Bourgogne. — Pierre Perrenet. Préséances (procès de préséances d'après les archives dudit Parlement. = **Mélanges** communications au Congrès des sociétés savantes de Bourgogne en 1935 : *Gabriel Jeanton*. Trois cartes ethnographiques : limites des pays de droit écrit et coutumiers, limite des parlers français,... provençaux et franco-provençaux... : limite des toits méditerranéens et des toits du Nord... — *G. Blondeau*. Étienne Armenier, président des Parlements de Bourgogne et de Franche-Comté. Étude sur la carrière d'un magistrat bourguignon au cours du XVe siècle. — *E. Champeaux*. Les coutumes du duché de Bourgogne et la rédaction des coutumes du Nivernais de 1464. — *G. Chevrier*. Les origines du Parlement de Dijon. — *L. Mirot*. La succession de Forteguerra. — *F. Dumont*. Les archives du musée Condé de Chantilly et l'histoire du droit public bourguignon au XVIIIe siècle. — *S. Ostrowski*. Le Bureau des finances de Dijon dans l'organisation administrative de la Bourgogne. — *M.-A. Pocquet du Haut-Jussé*. Le compte général du royaume conservé aux archives départementales de la Côte-d'Or, 1418-1420 (deux registres des plus importants pour l'histoire de l'administration du royaume après la prise de pouvoir par Jean sans Peur, épave miraculeusement sauvée de nos archives financières ; mériterait une étude détaillée). — *A. Voisin*. Un procès criminel à Dijon au XVe siècle : l'appel direct au Parlement de Paris. — *H. Regnault*. Le Parlement de Besançon et l'ordonnance de 1735. — *R. Sauvageot*. L'origine des fruitières comtoises. — *B. de Vevey*. La rédaction des coutumes dans le canton de Fribourg. E. Perroy.

Mercure de France. N° 928. — Pierre Féline. Le plaisir musical chez l'Européen et chez l'Arabe. = **Revue de la quinzaine.** Les Mémoires d'outre-tombe. — Dr *Stéphen-Chauvet*. La médecine chez les peuples primitifs, préhistoriques et contemporains. — La réforme de l'État (cinq conférences par MM. Gignoux, Caillaux, Albert Petit, le P. Gillet, etc.). — *Lucien Febvre*. L'espèce humaine ; peuples et races (c'est le tome VII de l'*Encyclopédie française*). — Notes et documents diplomatiques sur le rapprochement international. — Le cinquantenaire du fusil Lebel (détails précis sur l'histoire de cette arme par le colonel Émile Mayer, qui a bien connu Lebel). — *Ernest Renauld*. *L'Action Française* contre l'Église catholique et contre la Monarchie (l'auteur déclare qu'à ses yeux la Monarchie est « la vérité politique » et que le pouvoir « appartient au plus digne »). — Général *Tournès*. Histoire de la guerre mondiale, t. IV. — *Benoist-Méchin*. Histoire de l'armée allemande depuis l'armistice, t. I (remarquable). — *Roland de Marès*. La mystique militaire au Japon. = N° 929. André Chevrillon. Émile Hovelaque (notice biographique et bibliographique ; né en 1865, il est mort paralysé en 1922). = **Revue de la quinzaine.** *H. G. Wells*. Abrégé de l'histoire du monde (doit être lu comme un roman). — *Pierre Champion*. Le roi Louis XI (c'est une apologie). — *Pierre de Lacretelle*. Les secrets et malheurs de la reine Hortense. — *Jules Bertaut*. Le roi bourgeois : Louis-

Philippe intime (récit plus intéressant que bien des romans). — *Ch. Parain.* La Méditerranée, les hommes et leurs travaux (livre qui soulève beaucoup de critiques). — *Vaclav Laska.* Atlas de la République tchécoslovaque. — L'Allemagne et la vie internationale. = N° 930. AURIANT. Comment Mme Valtesse de la Bigne donna le Tonkin à la France (elle fut une des « lionnes » du Second Empire, mais elle réussit à intéresser Gambetta aux affaires du Tonkin et, par la suite, à décider le gouvernement français à entreprendre sa conquête). — Lettres d'Émile Hovelaque (onze lettres inédites datées de novembre 1898 au 5 décembre 1899 à André Chevrillon, aux demoiselles Breslau et Zillhardt, qui nous font connaître l'Extrême-Orient, etc.). = **Revue de la quinzaine.** *Pierre Angel.* Essais sur Georges Sorel. — *P. Saintyves.* Corpus de folklore préhistorique, t. III (les journaux, la musique, etc.). — *Julien Cain.* Les transformations de la Bibliothèque nationale et le Dépôt annexe de Versailles. — *E.-G. Ledos.* Histoire des catalogues des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. = Variétés. La signification primitive de l'ordalie (ce qu'au Moyen Age on désignait sous le nom de Jugement de Dieu). — Les armements de l'Angleterre.

La Révolution de 1848. 1936, mars-avril-mai. — Yolande FRIEDMANN. A propos d'une lettre inédite adressée à Louis Reybaud par un ouvrier parisien en 1868 (publie le texte de ce mémoire anonyme où se montrent fort bien les préoccupations de la classe ouvrière à l'époque de la décomposition du régime autoritaire : anticléricalisme violent, critique du régime économique, du travail féminin). — Georges DUVEAU. Proudhon pendant la Seconde République (ses rapports avec Louis Bonaparte). — John CHARPENTIER. George Sand et la révolution de 1848. — René GANDILHON. Documents sur l'émeute survenue à Saint-Amand (Cher) le 3 décembre 1851. = Juin-juillet-août. Marcel DESSAL. Les origines, l'enfance et la jeunesse de Charles Delescluze à Dreux et à Paris, 1809-1840. — Jules-L. PUECH. Chansons sur les hommes de 1848. — Gabriel PERREUX. L'esprit public dans les départements au lendemain de la Révolution de 1830 : la région lyonnaise. = **Comptes-rendus.** *D. Mc Kay.* The pre-war development of Briey iron ores. — *Jean Moreau.* L'expérience française de 1848. — *Jean Bonnerot.* Correspondance générale de Sainte-Beuve, t. III. — *Jocelyn Emile-Ollivier.* La dépêche d'Ems. — *Jean Régné.* La pénétration des idées nouvelles en Ardèche au début de la monarchie de Juillet. — *J. Cohen.* La préparation de la Constitution de 1848. — *John Charpentier.* George Sand. — *D. Mc Kay.* Essays in the history of Modern Europe. = Septembre-octobre-novembre. Alexandre ZEVAÈS. Le mouvement social sous la Restauration et la monarchie de Juillet (à suivre). — M. M. KAHAN-RABECQ. Comment le département du Haut-Rhin devint bonapartiste (action du préfet Bret). — Paul PILANT. La population messine pendant le siège de 1870 (à suivre).

Revue de Paris. 1937, 15 janvier. — Jacques CHASTENET. L'Europe, ce petit cap... (l'Europe deviendra-t-elle ce qu'elle est en réalité, un petit cap du continent asiatique, ou restera-t-elle ce qu'elle paraît, c'est-à-dire le cerveau d'un vaste corps?). — André MAUROIS. Les Tudors et les Stuarts (l'Armée contre le Parlement. Jacques II et la révolution de 1688 ; suite et fin). — Robert LACOUR-GAYET. Un ministre des Finances optimiste (Garnier-Pagès, en 1848). — André SIEGFRIED. Paysans canadiens. — Pierre DE PRESSAC. La réforme administrative de Paris et du département de la Seine. — Albert FLAMENT. Londres-Méditerranée (la fin d'un règne et l'exilé volontaire). = 1er février. Georges-R. MANUE. Le Maroc

retrouve l'espoir (depuis l'arrivée du général Noguès, soutenu par le souverain du Maroc, Sidi Mohamed). — R.-P. Duchemin. « L'accord Matignon. » Ce que j'ai vu et entendu (par l'ancien président de la Confédération générale de la production française). — *** Réflexions sur l'armée allemande ; les faits et leur cause. — Mme Saint-René-Taillandier. Une ambassade de Sully à Londres (après la mort de la reine Élizabeth, avril 1603 ; Henri IV s'empresse d'envoyer Rosny, futur duc de Sully, qui ne réussit pas à conclure une alliance avec le fils de Marie Stuart, Jacques, roi d'Écosse, et maintenant roi d'Angleterre). — Ed. Giscard d'Estaing. L'open market (qui consiste, pour la Banque centrale d'émission, à intervenir directement sur le marché des disponibilités à court terme, en Angleterre, en France et aux États-Unis). — Albert Flament. Tableaux de Paris (Rubens ; ses élèves et nous, etc.). = Lettre de M. Georges Cœdès, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, qui relève un certain nombre d'inexactitudes dans un article de M. Gaspardone sur les travaux de l'École française. Réplique de M. Gaspardone). = 15 février. Baron Rheinbaben. Vers l'équilibre de l'Europe. — André Pierre. La mort tragique de Pouchkine (en février 1837. Cent ans après sa mort, il a réconcilié sur son nom tous les Russes). — C. Bouglé. Psychologie et philosophie (l'œuvre de H. Delacroix, doyen de la Faculté des lettres de Paris ; il continue chez nous la tradition de Ribot, de Lachelier et de Ravaisson).

Revue des Deux Mondes. 1937, 15 janvier. — Ludovic Halévy. Ses carnets ; suite (du 1er octobre 1872 au 27 mai 1873). — Vérax. Une visite à M. Motta, président de la Confédération suisse. — Firmin Roz. Le président Roosevelt et l'Europe. — Henri Malo. Condé prisonnier d'État. — Gérard Walter. La lutte contre la vie chère sous la Terreur. — René Pinon. L'Europe et la guerre d'Espagne. = 1er février. Paul Maquenne. La préparation économique de l'Allemagne à la guerre. — Les carnets de Ludovic Halévy ; suite (28 juin 1873-10 mars 1874. Souvenirs de la Commune ; le manifeste du comte de Chambord du 30 octobre 1893 et la démission du maréchal de Mac-Mahon, compromis dans l'intrigue monarchique). — Général Niessel. L'U. R. S. S. en Extrême-Orient (chances de conflit entre l'U. R. S. S. et le Japon). — Gilberte de Coral-Rémusat. Recherche d'une nouvelle ville sur le site d'Angkor (l'art khmer). — Jean-Paul Garnier. Le sacre de Charles X. — René Pinon. L'Angleterre, la France et la nouvelle Triplice. = 15 février. Maurice Paléologue. La fin mystérieuse d'Alexandre Ier. I : La crise morale (Alexandre et Metternich et les prodromes révolutionnaires ; les journées fatales de Vérone). — Verax. Le docteur Gœbbels (portrait fort instructif et qu'il faut lire). — Ludovic Halévy. Suite de ses carnets, 1874-1876. — Général Brecard. Un grand chef : le maréchal Maunoury (mort le 28 mars 1923 ; son rôle pendant la Grande Guerre). — Raymond Isay. L'exposition de 1867. — Albert Buisson. La créance américaine (il importe de reprendre les négociations avec les États-Unis ; il faut que les nécessités politiques et les intérêts économiques l'emportent alors, dans les négociations à venir, sur la question juridique). — René Pinon. Le programme de M. Hitler.

Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. 1936, juillet-août. — Georges Dumas. La vie et les travaux de Raymond Thamin, 1857-1933. — Dr René Martial. Race et immigration (on appelle race l'ensemble d'une population dont les caractères psychologiques et les traits anthropobiologiques constituent, dans le temps, une unité distincte. L'évolution des races est due au

métissage et la psychologie constitue un véritable ciment racial). = Compte-rendu des cérémonies du centenaire de la Société éduenne des lettres, sciences et arts. = Rapports sur les concours présidés par l'Académie. = **Comptes-rendus bibliographiques.** *Bertrand Nogaro.* La monnaie et les phénomènes monétaires contemporains. — Ordonnances des rois de France. Règne de François Ier. T. V, 1re partie : 1527-1528. — *Maurice Duval.* Religion, superstition et criminalité. — *René Gonnard.* Histoire des doctrines monétaires (jusqu'en 1914). = Septembre-octobre. Jacques Bardoux. Quelle est la situation actuelle de l'économie britannique? — J. Aulneau. Une conspiration contre-révolutionnaire : la comtesse Du Barry et l'émigration (à l'aide d'une documentation considérable et de quelques documents inédits, l'auteur raconte la vie de la comtesse Du Barry depuis 1791 jusqu'à son supplice, le 8 décembre 1793 ; ses fréquents voyages à Londres et ses rapports avec les émigrés. Revenue en France et dans sa maison de Louveciennes en mars 1793, elle est arrêtée le 21 septembre 1793 et guillotinée le 8 décembre. Jusqu'à son dernier souffle, elle resta fidèle à la cause royaliste). — René Meunier. L'Annam nouveau : la cour et la tribu. = Bulletin académique : allocutions prononcées à l'occasion du décès de MM. Paul André, Charles Benoist et Charles Lyon-Caen. = Rapports sur les concours et l'attribution des prix (à noter le rapport très circonstancié de M. Marcel Marion sur le prix du Budget). = **Comptes-rendus bibliographiques.** *J. Tchernoff.* Dans le creuset des civilisations : de Nijni-Novgorod à Paris. — *Henry Lémery.* La Révolution française à la Martinique. — Abbé *Jean-Burcklé.* Les chapitres ruraux des anciens évêchés de Strasbourg et de Bâle. — Comte *de Quinsonas.* Un Dauphinois, cinquième évêque de la Nouvelle-France : Mgr de Laubérivière, 1711-1740 (d'après des archives de famille). — Vicomte *Charles Terlinden.* Léopold Ier, Léopold II, Albert Ier (montre comment ces souverains ont pu fonder la solidité, la prospérité et le prestige de la Belgique). — *Daniel Villey.* Ch. Dupont-White, économiste et publiciste français, t. I (important pour l'histoire des doctrines économiques). — *Camille Rosier.* L'impôt (expose comment les contribuables doivent fournir les ressources nécessaires à l'État). — *Louis Le Fur.* La documentation internationale. 1re année, 1934-1935. — *Henri Naef.* Les origines de la Réforme à Genève. — *Bertrand Nogaro.* La crise économique dans le monde et en France (3 volumes, 1936).

Revue historique de Bordeaux. 1936, octobre-décembre. — G. Cirot. Les Juifs de Bordeaux ; leur situation morale et sociale, de 1550 à la Révolution ; suite : La « Nation portugaise » et la « Nation avignonnaise » ; les lettres patentes de 1759 (l'obtention de ces lettres patentes suscita chez les Portugais des craintes sérieuses, parce que c'était à eux qu'avait incombé jusqu'alors la police des Juifs). — Simone Dalby. L'instruction publique à Bordeaux pendant la Révolution ; suite (chaire de physique expérimentale ; école des sourds-muets, entretenue par l'archevêque, Champion de Cicé, et les dons de personnes charitables ; puis, à partir de 1790, par la municipalité. Un sourd-muet, Baudonnet, fit, en 1793, un discours lu à la barre de la Convention). — Th. Ricaud. Le Musée de peinture et de sculpture de Bordeaux, de 1830 à 1870 ; suite. — M. de L. Le chanoine Rufat de Bordeaux, rédacteur du cartulaire de Saint-Seurin (ce chanoine entreprit cette rédaction vers 1060-1070).

Romania. 1937, janvier. [*Après une longue interruption, cette Revue, fondée en 1872 par Paul Meyer et Gaston Paris, vient d'être rendue à la vie par la librairie*

Honoré Champion et sous la direction de M. Mario Roques, membre de l'Institut. On ne sera pas étonné si la livraison de janvier *est marquée* tome LXIII.] — Charles A. Knudson. Études sur la composition de la *Chanson de Roland* (le scénario de la *Chanson ;* l'épisode d'Abisme et l'ordre des batailles ; la colère de Ganelon, avec une réédition de la strophe 274-295, d'après le manuscrit d'Oxford). — E. Höpffner. Pour l'étude de Jaufré Rudel. — A. Långfors. Le manuscrit de la bibliothèque de Marseille (c'est le cahier d'un maître d'écriture, 15 février 1545). = **Comptes-rendus.** *René Schneider* et *Gustave Cohen.* La formation du génie moderne dans l'art de l'Occident : arts plastiques, art littéraire (on retrouve, sous la plume de Mario Roques, la manière agressive des fondateurs). — *Holger Petersen.* Onomastique des Trouvères (où sont énumérés tous les noms de personnes et de lieux contenus dans les poésies lyriques et courtoises des xiie et xiiie siècles, les noms des personnages mythologiques, légendaires ou imaginaires, etc.). — *E. Walberg.* Quelques aspects de la littérature anglo-normande. — *Josiah Cox Russell.* Dictionary of writers of thirteenth century England (en appendice, une liste de lecteurs franciscains à Oxford et à Cambridge ; une brève note sur les écrivains anglo-normands qui ont porté le nom de Guillaume). = Mélanges offerts à M. Abel Lefranc. = Notices nécrologiques sur Antoine Meillet et Alfred Thomas Baker (ce dernier fut professeur de langue et de littérature française à l'Université de Sheffield ; mort le 30 septembre 1936).

Belgique

Académie royale de Belgique. *Bulletin de la Commission royale d'histoire.* Bruxelles, 1936. — En tête, un beau portrait d'Henri Pirenne. — Édouard Poncelet. Guillaume de La Marck, seigneur de Lummen, chef des gueux de mer, 1542-1578 (un des types les plus étranges de la seconde moitié du xvie siècle ; abondante bibliographie ; annexes où sont publiés trois documents en français des années 1563-1569). — Joseph Cuvelier. Nouveaux documents concernant les origines de la Commission royale d'histoire (texte de dix documents inédits datant la plupart de 1827 à 1834). — H. van Houtte. Le serment de fidélité prêté par les États de Flandre à Philippe III, roi d'Espagne ; textes inédits datant de 1616-1617. — L. van der Essen. Une critique de l'administration d'Alexandre Farnèse aux Pays-Bas, par don Juan de Idiaquez, secrétaire d'État de Philippe II, 1592 (document extrait de la bibliothèque Vittorio Emmanuele à Rome ; texte en langue espagnole). — Émile Fairon. Lettres et documents politiques émanant d'Érard de La Marck, prince-évêque de Liége, de 1507 à 1536. — Vicomte Ch. Terlinden. Mémoire concernant l'organisation de l'armée des États-Belgiques-Unis adressé par le général Dumouriez au Conseil Souverain, le 22 juillet 1790 (c'est une copie tirée des archives générales du Royaume. Elle est suivie par un autre document provenant de la même source et intitulé : « Sistème militaire de l'armée Belgique » et d'un commentaire). — Jules Vannérus. Charte et statuts d'Yvois-Carignan, 1213-1539 (en note, texte latin de la charte qui règle le statut des bourgeois d'Yvois et spécifie leurs obligations envers le comte de Chiny. Traduction en français du xve siècle. Les deux textes sont reproduits en face l'un de l'autre). — Herman Vander Linden. Articles soumis à Charles-Quint par son chancelier Gattinara concernant l'office de la chancellerie en 1528. — Michel Huisman. Un document relatif aux controverses sur le droit d'asile (c'est une « Consulte du Con-

seil royal » du 29 juin 1763). — C. DE MOREAU, S. J. Les derniers temps de la querelle des investitures à Liége (de la mort de Henri IV au concordat de Worms, 1106-1122). = *Bulletin de la classe des lettres*. T. XXII, 1936, fasc. 6-9. Corpus vasorum antiquorum, 1935-1936. — Catalogue des manuscrits alchimiques (manuscrits grecs, latins, arabes). — Œuvres de Grotius. Droit coutumier de l'Indonésie. — Dictionnaire du latin médiéval. — Inscriptions grecques et latines. — Corpus philosophorum medii aevi. — Codices latini antiquiores. — Monumenta musicae Byzantinae. — Henri GRÉGOIRE. Sur l'histoire des Pauliciens. — A. DELATTE. Recherches sur le cérémonial usité chez les Anciens pour la cueillette des simples et des herbes magiques : *Herbarius* (étude approfondie qui remplit 126 pages). — Henri GRÉGOIRE. L'étymologie de Napoléon : Nepoleone, Nupulune, Nibelung, etc. (« parce qu'on n'a pas reconnu l'identité germanique de Nepolene, etc., on a privé jusqu'aujourd'hui Napoléon d'un saint patron authentique ; or, j'ai trouvé en Italie un saint appelé Nevolonus, modeste savetier mort à Faënza dans l'Émilie »). — Hermann VANDER LINDEN. Le chancelier Gattinara et la politique méditerranéenne de Charles-Quint (où fut présenté un projet d'échange du Milanais contre la Bourgogne. Gattinara fut un des plénipotentiaires du traité signé à Barcelone le 29 juin 1529. Il fut créé cardinal et mourut à Innsbruck le 9 juin 1530). = Fasc. 10-12. **Notes bibliographiques.** *Franz van Kalken*. Commotions populaires en Belgique, 1834-1902 (importante contribution à l'histoire politique et sociale de la Belgique). — *René Schneider* et *Gustave Cohen*. La formation du génie moderne dans l'art de l'Occident : arts plastiques et art littéraire (XIVe et XVe siècles). = Lectures. Comte CARTON DE VIART. La projection des idéologies politiques sur le plan international (qu'elles soufflent de Moscou, de Berlin ou de Rome ; en tout cas, il faut réformer les institutions et surtout les mœurs). — Henri GRÉGOIRE. Du nouveau sur la chronographie byzantine. Le « Scriptor incertus de Leone Armenie » est le dernier continuateur de Malalas jusqu'au règne de Léon l'Arménien, dans le style même du « rhéteur d'Antioche ». = Tables analytique et onomastique. = *Bulletin de la classe des beaux-arts*, fasc. 10-12. Concours annuel, 1936. I. Histoire et critique ; art pratique. — Arthur DE GREEF. La technique dans la musique d'aujourd'hui. — Baron V. HORTA. Le diplôme d'architecte. = Nécrologie. La classe des beaux-arts a perdu quatre de ses membres : MM. Jules DESTRÉE, décédé le 2 janvier 1936 ; René JANSSENS, le 4 février ; Jean-Jacques WINDERS, le 20 février ; Louis LE NAIN, le 1er octobre. = **Bulletin bibliographique.** *Hélène Notthafft*. Portraits français au crayon, XVIe-XVIIe siècles. — *Émile Renders* Jean et Hubert van Eyck, le maître de Flemale, Van der Weyden, etc.

Revue belge de philologie et d'histoire. 1936, juillet-décembre. — Edm. LIÉNARD. La « Collatio Alexandri et Dindini » (c'est la correspondance d'Alexandre, roi de Macédoine, et de Dindine, roi des Brahmanes, lesquels étaient considérés comme philosophes. La plupart des griefs formulés contre les payens dérivent de Tertullien). — Paul VAN DE WOESTINE. Les sources du *Discours sur Théophraste* dans les *Caractères* de La Bruyère. — A. VAN DE VYVER. La victoire contre les Alamans et la conversion de Clovis ; 1re partie. — H. SPROEMBERG. Judith, Königin van England, Graefin van Flandern (au temps de Charles le Chauve et de Louis le Débonnaire). — Léon-E. HALKIN. Contribution à l'histoire de Georges d'Autriche, prince-évêque de Liége, 1544-1557 (beaucoup de documents tirés en particulier des archives de l'État à Vienne). = **Mélanges.** Léon HERRMANN. Nostrum scelus (com-

mentaire de l'ode I, 3, d'Horace). — A. Boutemy. En lisant Sigebert de Gembloux. I : Le canoniste Burchard de Worms étudia-t-il en Lotharingie? (les influences lotharingiennes que l'on trouve dans Burchard ne peuvent s'expliquer que par ses relations étroites avec Olbert, le futur abbé de Gembloux II). — Comment se nommait l'épouse de Régnier V de Hainaut? (c'est Hathuide). — H. Nelis. Burgundica VI. Contre-lettres de la chancellerie bourguignonne au xve siècle (ce sont des documents diplomatiques, qui abondent dans les inventaires des chartes du xve siècle et dans les chartes). = **Comptes-rendus.** *Nils Eriksson.* Studien zu den Annalen des Tacitus. — *Thomas More.* L'Utopie, publiée par Marie Delcourt. — *Pierre Costil.* André Dudith, humaniste hongrois, 1333-1389 (biographie complète, exacte et nuancée). — Mme *Rita Lejeune-Dehousse.* L'œuvre de Jean Renart ; contribution à l'étude du genre romanesque au Moyen Age (remarquable ; en même temps paraissait une autre étude sur Jean Renart, par P. H. Beekman). — *Italo Siciliano.* Medio evo e Rinascimento. — *Claire Préaux.* Les ostraca grecs de la collection Wilbour au musée de Brooklyn. — *James Westfall Thompson.* The dissolution of the carolingian fisc in the ninth century (on regrette que l'auteur n'ait pas connu les travaux de F. Lot). — *H. Laurent.* Un grand commerce d'exportation au Moyen Age : la draperie (très important). — *Joseph Calmette.* L'élaboration du monde (manuel insuffisant à l'usage des étudiants ; large place faite à la bibliographie). — *Martin Göhring.* Rabaut Saint-Étienne. — *Paul Hazard.* La crise de la conscience européenne, 1680-1715 (tableau parfaitement équilibré de l'histoire littéraire). — *A. Puttemans.* La censure dans les Pays-Bas autrichiens (utile monographie, mais superficielle). — *Jules Garsou.* Le général Belliard, premier ministre de France en Belgique, 1831-1832 (ouvrage documenté, où la personne même du général s'efface devant la masse des documents). — *Ersilio Michel.* Esuli italiani in Algeria, 1815-1861 (très important). — *Wilhelm Mommsen.* Politische Geschichte von Bismarck bis zur Gegenwart, 1850-1933 (fournit une abondante matière à la controverse). — *W. Lednicki.* Quelques aspects du nationalisme et du christianisme chez Tolstoï. — *G.-J. Jacquemyns.* Histoire contemporaine du Vieux-Bruxelles (depuis 1830). — *Hermann Wiessner.* Twin und Bann (cette formule, fréquente dans l'Allemagne de l'Ouest, est une traduction du latin « districtus et bannus », formule que l'on rencontre à partir du ixe siècle ; elle désigne d'abord le pouvoir judiciaire public, puis l'amende qui frappait les délits punis par cette puissance). — *Léon Herrmann.* Du Golgotha au Palatin (conclusions inadmissibles). — *Vander Linden.* L'hégémonie européenne. Période italo-espagnole (ouvrage auquel manque un supplément bibliographique). — *R. Allier.* Magie et religion (très contestable). — *Raffaele Pettazzoni.* La confessione dei peccati, t. II (remarquable). — *Charles Autran.* Mithra, Zoroastre et la préhistoire aryenne du christianisme. — *Jean-Yves Le Branchu.* Écrits notables sur la monnaie, de Copernic à Davanzati (très instructif). — *Curtis Putnam Nettels.* The money supply of the american colonies before 1720 (neuf et excellent). — Mgr *Schreiber.* Wallfahrt und Volkstum in Geschichte und Leben (étude de folklore, complétée par plusieurs collaborateurs). — *Joseph Déchelette* et *Albert Grenier.* Manuel d'archéologie, t. VI. — *Chandler Rathfon Post.* A history of the Spanish painting, t. VI. — *Jean Destrez.* La pecia. = **Bibliographie.** *Paul Rolland.* Histoire de Tournai. — L'histoire urbaine dans la Péninsule ibérique. Problèmes et tentatives de solution (article long de 22 pages). = **Chronique.** Récension des travaux exécutés par les Sociétés savantes

de Belgique, etc. — Suzanne TESSIER. La censure dans les Pays-Bas autrichiens. = Nécrologie : Paul Bergmans, Antoine Meillet, etc.

ÉTATS-UNIS

The American historical Review. 1936, juillet. — Fred A. SHANNON. The Homestead Act and labor surplus (il n'y avait en 1890 que 372,000 homesteads occupés dans le Far West, alors que plus d'un million se sont constitués de 1890 à 1920 ; « on ne peut nier que la terre donnée gratis ne put résoudre le problème du chômage »). — Paul Wallace GATES. The Homestead law in an incongruous land system (le but de cet article est de montrer que le Homestead Act ne changea pas complètement le système agraire, que son adoption superposa au régime établi un principe nouveau et opposé ; nombreuses statistiques à l'appui d'une analyse précise). — Knight BIGGERSTAFF. The official Chinese attitude toward the Burlingame mission (elle représenta le premier effort du gouvernement de Pékin pour traiter les puissances d'Occident sur le pied d'égalité). — J. S. P. TATLOCK. Status of the ex-Confederate States as seen in the readmission of United State senators (« le fait que les États du Sud après la guerre occupèrent des sièges sénatoriaux vacants prouve qu'en dépit du caractère radical de la reconstruction, ces États n'avaient jamais été considérés comme étant sortis de l'Union ». — R. Earl Mc Clendon. The flight of capital from Revolutionary France, by H. E. B. (choix de trente-quatre lettres adressées à Mercy Argenteau, du 25 novembre 1790 au 12 avril 1792 ; ces documents suggestifs et bien commentés montrent comment Mercy parvint à donner un caractère plus liquide à ses fonds disponibles : il acheta du sucre, du café, de la terre, prit des hypothèques). = **Comptes-rendus.** *A. O. Lovejoy, G. Boas, W. F. Albright, P. E. Dumont.* A documentary history of primitivism and related ideas. Vol. I : Primitivism and related ideas in antiquity (utile, mais plus logique qu'historique, comme le prouvent les exposés sur Hésiode). — *Rob. Regout.* La doctrine de la guerre juste, de saint Augustin à nos jours, d'après les théologiens et les canonistes catholiques (réfutation érudite, mais très scolastique, du livre de feu Vanderpol). — *F. Lot, C. Pfister, F. L. Ganshof.* Histoire du Moyen Age. T. I : Les destinées de l'Empire en Occident de 395 à 888, fascicule 4 (critique, lucide, excellente synthèse). — *K. M. E. Murray.* The constitutional history of the Cinque Ports (érudit, compréhensif, vigoureux). — *M. D. Lobel.* The borough of Bury St Edmund's : a study in the government and development of a monastic town (étude consciencieuse faite sur un plan traditionnel). — *H. van Linden.* L'hégémonie européenne : période franco-espagnole (livre condensé, hâtivement préparé ; des erreurs sur l'Angleterre). — *A Wolf.* A history of science, technology and philosophy in the 16th and 17th centuries (M. B. J. Loewenberg regrette que l'auteur n'ait donné qu'une simple histoire des sciences, trop divisée et trop condensée, sauf pour la technologie). — *Henry Higgs.* Bibliography of Economics 1751-1775 (l'ordre est à la fois chronologique et systématique, trop bref sur l'Amérique). — *C. Northcote Parkinson.* Edward Pellew, viscount Exmouth, admiral of the Red (biographie documentée, détaillée, impartiale, mal rattachée à l'histoire militaire générale). — *J. Salwyn Schapiro.* Condorcet and the rise of liberalism (l'auteur a fait connaître au public américain les ouvrages de M. L. Cahen, F. Alengry, Mlle Delsaux). — *P. Caron.* Les massacres de Septembre (excellente étude critique). — *Ramsay Weston*

Phips. The armies of the first French Republic and the rise of the marshalls of Napoleon I. Vol. IV : The army of Italy, 1796 to 1797 (mise au point par Mlle Elizabeth Sandars du manuscrit de son grand-père M. Phips). — *Paul Knaplund*. Gladstone's foreign policy (excellente analyse et apologie convaincue de la politique extérieure du grand homme d'État). — *G. P. Gooch*. Before the war : studies in diplomacy. Vol. I : The grouping of the powers (bonne analyse de l'époque de l'Entente cordiale et de l'affaire bosniaque ; l'auteur rend justice à Lansdowne, adresse quelques critiques à l'œuvre de Delcassé, dénonce les erreurs de Bülow, d'Isvolsky, d'Aerenthal « B. Schmitt »). — *C. P Gooch, Harold Temperley*. British documents on the origins of the war, 1898-1914. Vol. IX : The Balkan wars. Part II : The league and Turkey (les 1,259 documents ici publiés montrent l'importance pour l'Angleterre de l'entente avec la Russie, le danger de l'attitude de Sazonov, Isvolskij, Hartwig). — *Otto Hoeztsch*. Die internationalen Beziehungen im Zeitalter des Imperialismus. Dokumente aus den Archiven der Zarischen und der Provisorischen Regierung. Bände II, V, VII, 1914-août 1915 (recueil de 2,000 documents, dont 1,550 inédits). — *Nina Ahmond, Ralph Haswell Lutz*. The treaty of St Germain : a documentary history of its territorial and political clauses with a survey of the documents of the Supreme Council of the Paris peace Conference (bon choix de 269 documents, dont beaucoup ont déjà été publiés ; une lacune : les minutes de la session plénière du 31 mai). — *Westel W. Willoughby*. The sino-japanese controversy and the League of Nations (bon exposé composé par un ami de la Chine). — *Dumas Malone*. Dictionary of American biography. Vol. XVII-XVIII : Sewell-Trowbridge (les deux volumes contiennent 1,369 articles : dont 151 Smith et 50 Thompsons. Quelques lacunes (le R. P. de Smedt). — *Susan Myra Kingsbury*. The records of the Virginia Company of London. Vol. IV : 1623-1626 (l'auteur a utilisé les Manchester, Ferrar et Sackville Papers). — *Richard B. Morris*. Select cases of the Mayor's Court of New York City, 1674-1684. — *Samuel Flagg Bemis*. The foundations of American diplomacy, 1775-1823. Vol. I : The diplomacy of the American Revolution (à l'aide des travaux de Yela et de Urtasún et des renseignements fournis par les archives espagnoles et françaises, l'auteur confirme les conclusions de Doniol ; du nouveau sur Franklin). — *Id*. Guide to the diplomatic history of the United States 1775-1921 (important). — *Troyer Steele Anderson*. The command of the Howe Brothers during the American Revolution (examen minutieux des mérites et des faiblesses de Sir W. Howe). — *Albert K. Weinberg*. Manifest destiny : a study of nationalist expansionism in American history (gros livre documenté, parfois lourd, mais qui fait penser). — *Hunter Miller*. Treaties and other international Acts of the United States. Vol. IV : 1836-1846 (encore mieux annoté que le recueil de Miss F. G. Davenport). — *Greville* and *Dorothy Bathe*. Oliver Evans : a chronicle of early American engineering (biographie exhaustive d'un grand Américain, auteur de quatre-vingts inventions, à qui manqua longtemps le concours des financiers). — *Elaine Goodale Eastman*. Pratt, the Red man's Moses (bon). — *Mark Sullivan*. Our times : the United States, 1900-1925 (bonne analyse en 15 pages de la mentalité américaine d'après guerre). — *C. Seymour*. American neutrality : Essays on the causes of American intervention in the World War (prouve que l'entrée en guerre des États-Unis ne fut pas due à des raisons économiques). — *W. A. Robson*. Civilisation and the growth of law (suggestif). — *O. W. Reinmuth*. The Prefect of Egypt, from Augustus to Diocletian (bonne étude). — *O. Davies*. Roman mines in Europe (très bon ouvrage dû à un archéologue expert minier). —

P. Janelle. L'Angleterre catholique à la veille du schisme (instructif, documenté ; montre bien l'étendue de l'influence de Marsile de Padoue sur la constitution de la théorie du schisme). — Rev. *Isham Longden.* The Montagu Masters book, 1602-1623. — *Alan M. Boase.* The fortunes of Montaigne : a history of the Essays in France 1580-1669 (insiste, parfois en l'exagérant, sur le fidéisme de Montaigne). — *W. L. Wright.* Ottoman statecraft : the book of counsel for Vezirs and Governors of Sari Mehmed Pasha, the defterdar (excellente édition d'un texte qui donne une idée claire et précise de la Turquie en 1700). — *A. Pattemans.* La censure dans les Pays-Bas autrichiens. — *Paul Bonenfant.* Le problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime (excellent). — *Wilhelm Schwarz.* Die Heilige Allianz : Tragik eines europaischen Friedensbundes (bonne interprétation, concrète). — *A. C. V. Melbourne.* Early constitutional development in Australia. Vol. I : New South Wales, 1788-1856 (érudit, critique). — *A. B. Thomas.* After Coronado : Spanish exploration of New Mexico, 1696-1727 (bon). — *F. A. Shannon.* Economic history of the people of the United States (détaillé, utile). — *R. C. Downes.* Frontier Ohio, 1788-1803 (vivant). — *Ilse Kunzlack.* Die deutsch-amerikanischen Beziehungen 1890-1914 (utile, vivant). = Chronique. M. E. J. Knapton prépare une biographie de Mme de Krudener. — Notice nécrologique de H. Sée (p. 826). — M. Martin R. P. Mc Guire a publié un Bulletin historique dans la *Catholic historical Review* avril 1936) intitulé : Medieval studies in America. M. *Jacob R. Marcus.* A brief introduction to the Bibliography of modern Jewish history. = Octobre. Lynn White, jr. The byzantinization of Sicily (tandis que les lettres de saint Grégoire le Grand donnent l'impression d'une Sicile latine, des fouilles récentes montrent que l'île, après 660, a pris un caractère grec surtout au sud, sous l'afflux de Grecs chassés de Syrie et d'Égypte par le monophysisme ou l'Islam). — Dora Mac Clark. The office of secretary to the Treasury in the eighteenth century (la séparation du Trésor et de l'Échiquier paraît dater de Burghley. Au XVIIIe siècle, il y eut deux secrétaires du Trésor en fonction à la fois. Ils siègent aux Communes pour un « pocket borough » ; leurs fonctions sont personnelles (soumission au premier lord), administratives (un secrétaire lit les rapports au « board of the Treasury », l'autre écrit les minutes des délibérations), politiques (rôle de whip, fonds secrets) ; l'organisation actuelle date de 1805). — George P. Schmidt. Intellectual crosscurrents in American colleges, 1825-1855 (les cinquante collèges ouverts en 1830 ont conservé un « curriculum » classique et ne préparent en rien à la vie ; de grands esprits : T. Dwight, J. Quiney, E. Nott, ont donné un caractère plus pratique à la « senior year » ; sous l'influence allemande, J. Marsh institua quatre options, rendit la discipline moins extérieure. A Nashville, P. Lindsley développa le civisme. A Brown, F. Wayland voulut se tenir en contact avec la vie pratique, tandis que H. P. Tappan de Michigan éleva le niveau des études ; la réaction conservatrice de Yale). — C. A. Robinson, jr. Greek tyranny. — C. R. Wilson. The Lincoln-Blair-Fremont bargain (explique comment Fremont renonça à la candidature présidentielle en 1864 ; étude critique des vues de Partridge et de N. W. Stephenson). — Milledge L. Bonham, jr. A Carolina democrat on party prospects in 1844 (une lettre de A. Burt, neveu par alliance de Calhoun, constate l'impopularité grandissante de l'esclavage). = **Comptes-rendus.** *Wilbur C. Abbott.* Adventures in reputation : with an essay on some « New » history and historians. — *Eugen Haberkern* et *Joseph Friedrich Wallach.* Hilfswörterbuch fur Historiker. Mittelalter und Neuzeit (mots bien choisis et bien expliqués). — *Eduard Fueter.* Geschichte der

neueren Historiographie (D. Gerard et P. Sattler ont mis au courant le travail de Fueter). — *Eugène Pépin.* Histoire de Touraine (bon). — *Philip Hughes.* A history of the Church : an introductory study, vol. I et II (livre d'apologétique). — *Alfred von Pawlikowksi-Cholewa.* Heer und Völkerschicksal. Betrachtung der Weltgeschichte vom Standpunkt des Soldaten (« le déploiement se fit à Leuthen comme à Gaugamèdes, à Tannenberg comme à Cannes »). — *H. H. Dodwell.* The Cambridge shorter history of India (un miracle de compression). — *Rob. Habold Mc Dowell.* Coins from Seleucia on the Tigris (donne du nouveau sur Séleucie et sur les rapports entre les cités et la dynastie parthe). — *H. M. D. Parker.* A history of the Roman world from A. D. 138 to 337 (des vues nouvelles ; démontre que les Sévères ne favorisèrent pas les paysans ; des lacunes sur la décadence parthe). — *R. H. Hodgkin.* A history of the Anglo Saxons (ce long travail, longuement médité, remplace ceux de Green, 1881-1883, et rejette les vues démocratiques de Stubbs). — *Ch.-Edm. Perrin.* Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine d'après les plus anciens censiers, IXe-XIIe siècle (excellent). — *G. G. Coulton.* Five centuries of religion. Vol. III : Getting and spending (explication vivante — et sereine — du déclin de la vie monastique). — *Frances M. Page.* Wellingborough manorial accounts A. D. 1258-1323, from the Account rolls of Crowland abbey (bon). — *H. G. Richardson* and *G. Sayles.* Rotuli parliamentorum Angliae hactenus inediti, 1259-1373. — *Edward P. Cheyney.* The dawn of a new era, 1250-1453 (synthèse suggestive, bibliographie utile). — *H. A. L. Fisher.* A history of Europe. Vol. II : Renaissance, Reformation, Reason. Vol. III : The liberal experiment (concis et équilibré). — *Stephen d'Irsay.* Histoire des universités françaises et étrangères. T. II : Du XVIe siècle à 1860 (la bibliographie et l'index sont excellents). — *Edward V. Cardinal.* Cardinal Lorenzo Campeggio, legate to the courts of Henry VIII and Charles VI (documentation exhaustive ; exposé concis, impartial). — *H. E. Nott, J. Green.* The deposition books of Bristol (bonne édition d'importants documents pour les années 1643-1647). — *Olive M. Griffiths.* Religion and learning : a study in English presbyterian thought from the Bartholomew ejections, 1662, to the foundation of the Unitarian movement. — *Arthur Bryant,* Samuel Pepys. The years of peril (M. Bryant sait écrire de l'histoire intéressante en un anglais délicieux). — *Peter Richard Rohden.* Robespierre : die Tragödie des politischen Ideologen (« le meilleur livre qu'il y ait sur Robespierre ; mais il aurait exposé l'auteur à la colère de Mathiez »). — *Eugene Newton Curtis.* Saint Just, collegue of Robespierre (supérieur à Fleury et à Hamel, documenté, agréable). — *George Lefebvre.* Napoleon (l'auteur pense européen ; compréhensif, équilibré, composé). — *Émile Dard.* Napoléon et Talleyrand (trop favorable à Talleyrand). — *Vernon John Puryear.* International economics and diplomacy in the Near East : a study of British commercial policy in the Levant, 1834-1853 (pour la première fois, les origines économiques de la guerre de Crimée sont analysées). — *R. C. Binkley.* Realism and nationalism, 1852-1871 (élémentaire). — *Rudolf Ibbeken.* Die auswärtige Politik Preussens 1858-1871. Abteilung II. Band V : April 1864 bis April 1865, mit einem Anhang zur Zollvereinspolitik Juli 1863 bis April 1864 (choix de 554 documents dont 364 inédits, surtout d'origine russe). — *Seton-Watson.* Disräeli, Gladstone, and the Eastern Question : a study in diplomacy and party politics (ouvrage qui doit sa valeur considérable à des documents russes inédits, surtout aux analyses pénétrantes de l'auteur). — *William L. Langer.* The diplomacy of imperialism, 1890-

1902 (synthèse suggestive et sûre). — *E. L. Woodward.* Great Britain and the German navy. — *J. G. Reid.* The Manchu abdication and the Powers, 1908-1912 : an episode in Pre-War diplomacy (aussi clair que le permet le sujet). — *T. Wollff.* The eve of 1914 (plus brillant que neuf). — *Burton J. Hendrick.* The Lees of Virginia : biography of a family. — *Leonard Wood Labaree.* Royal instructions to British colonial governors (bon choix de documents). — *Amos Aschbach Ettinger.* James Edward Oglethorpe, imperial idealist. — *Wayland Fuller Dunaway.* A history of Pennsylvania (bon). — *Louise Phelps Kellogg.* The British regime in Wisconsin and the Northwest (conventionnel). — *E. Taylor Parks.* Colombia and the United States, 1765-1934 (livre de base, trop long ; insiste sur le canal de Panama). — *Edward Howland Tatum*, jr. The United States and Europe, 1815-1823 : a study in the background of the Monroe doctrine (discutable). — *Alfred Vagts.* Deutschland und die Vereinigten Staaten in der Weltpolitik (neuf, long, lourd). — *J. Fred Rippy* and *J. Thomas Nelson.* Crusaders of the Jungle (histoire suggestive des missions de la période coloniale en Amérique du Sud). — *Preston William Slosson.* Europe since 1870 (donne la meilleure étude courte qu'il y ait en aucune langue sur la conférence de la Paix de 1919). — *Howard W. Haggard.* The doctor in history (vulgarisation de premier ordre). — *Marion Villiers Higgins.* Canadian government documents : a manual for librarians. = 1937, janvier. C. H. Mc Ilwain. The historian's part in a changing world (il est difficile d'atteindre à la vérité objective. Aux grands problèmes historiques, des générations successives donnent des solutions différentes : tels Freeman et Stenton pour la conquête normande. La Grande Charte, l'absolutisme des Tudors fournissent des exemples analogues). — Catherine Strateman. Expedicio Billarum Antiquitus (ce traité d'Henry Elsynge date de 1625 et fut publié en 1660 ; un chapitre : une partie du cinquième de la deuxième partie, encore inédit, est ici analysée : il traitait de la sanction royale et de la publication en Conseil des statuts royaux). — Carl. F. Brand. British labor and President Wilson (le parti travailliste anglais compta plus sur Wilson que sur les hommes d'État britanniques pour la signature d'une paix juste. Il l'encouragea à résister aux demandes de l'Italie, mais A. Ponsonby, C. P. Trevelyan, E. D. Morel dénoncèrent ses capitulations). — Richard B. Morris. The Federal Archives of New York City (20 % des archives américaines qui ne sont pas conservées à Washington se trouvent à New-York dispersées dans vingt locaux différents. Les pièces les plus curieuses concernent la pseudo-guerre franco-américaine de 1798 à 1801, l'embargo, le blocus pendant la guerre de Sécession, la traite illicite, la guerre de 1917-1918. Très riches sont les collections douanières et boursières). — Barnes F. Lathrop. Monroe on the Adams-Clay bargain (donne le texte du memorandum adressé par le Président le 11 février 1825 à J. Q. Adams pour empêcher l'accès au Département d'État de H. Clay). = **Comptes-rendus.** *Ettore Ciccotti.* La civiltà del mondo antico (étude plus brillante que convaincante, écrite sous l'influence de M. Rostovtsev). — *Allan Chester Johnson.* An economic survey of Ancient Rome. Vol. II : Roman Egypt to the reign of Diocletian (étude utile de papyrus ; bonne bibliographie de dix pages). — *Franz Altheim.* Epochen der römischen Geschichte. Band II : Weltherrschaft und Krise (autour de la date cardinale de 168 av. J.-C. l'auteur a écrit une synthèse suggestive et alerte). — *Walter Woodburn Hyde.* Roman alpine routes (pour chaque col des Alpes, l'auteur donne une description et une étude historique). — *C. Diehl, G. Marçais.* Histoire du Moyen Age. T. III : Le

monde oriental de 395 à 1081 (les développements sont plus nouveaux que ceux de Platonov et de Gaudefroy-Demombynes dans une collection analogue). — *E. A. Lowe.* Codices latini antiquiores : a paleographical guide to latin manuscripts prior to the ninth century. Part II : Great Britain and Ireland (rendra surtout des services aux paléographes et aux théologiens ; l'auteur édite soixante-huit manuscrits irlandais et anglo-saxons). — *Johannes Haller.* Das Papsttum : Idee und Wirklichkeit. Band I : Die Grundlagen (vivant et suggestif). — *James Westfall Thomson.* The dissolution of the Carolingian fisc in the ninth century (important). — *Johannes Haller.* Nikolaus I und Pseudo Isidore (dénie au pape Nicolas Ier l'originalité qu'on lui attribue ; étude critique du Pseudo-Isidore ; ne croit pas, à l'encontre de Fournier et G. Le Bras, que les décrétales furent écrites au Mans). — *Francis Joseph Teschan.* The chronicle of the Slavs, by Helmod, priest of Bosau (excellente version). — *Henri Laurent.* Un grand commerce d'exportation au Moyen Age : la draperie des Pays-Bas et dans les pays méditerranéens, XIIe-XVe siècle (très documenté, pénétrante analyse de la politique économique de Philippe le Bel). — *Jean Destrez.* La pecia dans les manuscrits universitaires du XIIIe et du XIVe siècle (essentiel pour l'histoire du livre ; explique la différence entre la *pecia* et l'*exemplum*). — *Edward Eyre.* European civilization : its origin and development (M. L. Cristiani expose l'histoire de la Réforme, avec le style, sinon avec la science de Denifle ; les portraits, par M. F. M. Powicke, de Gardiner, Cranmer et Pole sont admirables). — *Henry de Vocht.* Monumenta humanistica Lovaniensia : texts and studies about Louvain humanists in the first half of the XVIth century (utile et clair ; l'auteur montre que le discours rectoral de Cop ne fut pas écrit par Calvin). — *Émile Rivoire* et *Victor Van Berghem.* Registres du Conseil de Genève, t. XII (du 1er juillet 1531 au 30 juin 1534 ; excellente édition). — *Ernesto Schäfer.* El Consejo Real y. Supremo de las Indias. T. I : Historia y organización del Consejo y de la Contratación de las Indias (le livre, qui constitue une mine d'inédits, surtout au point de vue financier et administratif, est fondamental). — *Beatrice White.* Mary Tudor (intéressant, mais rien de nouveau). — *Robert W. Ramsey.* Richard Cromwell, Protector of England (cette réhabilitation du fils du grand Cromwell est aussi neuve qu'intéressante). — *William Thomas Laprade.* Public opinion and politics in eighteenth century England to the fall of Walpole (plus minutieux que clair ; montre comment le journaliste était déjà, au XVIIIe siècle, la créature du politicien). — Journal of the Commissionners for Trade and Plantations, January 1741 to December 1767 (cette édition permet de faire un examen critique du rôle réel d'Halifax et de rendre à John Pownall, secrétaire du Board, la part légitime qui lui revient dans l'activité du Conseil). — *Alfred Martineau.* Bussy et l'Inde française, 1720-1785 (synthèse faite d'après les archives de Paris et de Pondichéry et qui met Bussy bien au-dessus de Dupleix). — *Louis Gottschalk.* Lafayette comes to America (prouve que l'ambition, la haine de l'Angleterre, plus que l'amour de la liberté, poussèrent La Fayette dans les rangs américains). — *André Lasseray.* Les Français sous les treize étoiles, 2 vol. (supérieur au livre de T. Balch sur le même sujet). — *Beatrice Fry Hyslop.* A guide to the general Cahiers of 1789 with the texts of unedited Cahiers (excellente introduction, très utiles appendices, explication claire du système électoral de 1789). — *Mitchell B. Garrett.* The Estates General of 1789 : the problems of composition and organization. — *Donald Greer.* The incidence of the Terror during the French Revolution : a statistical interpretation

(à l'aide de la méthode statistique, l'auteur, examen fait des trois interprétations de la Terreur : philosophique de Taine, politique d'Aulard, économique de Mathiez, conclut en faveur de la seconde). — *J.-J. Chevallier.* Barnave ou les deux faces de la Révolution, 1761-1793 (habile, détaché, pénétrant). — *H. Calvet.* Le *Vieux Cordelier* de Camille Desmoulins (excellente édition). — *Charles-H. Pouthas.* La jeunesse de Guizot, 1787-1874 (révèle l'influence sur la formation de la pensée de Guizot, de sa mère, de Stapfer, de Gibbon ; de bons chapitres sur la Genève française, Guizot au Collège et à l'Académie, un jeune professeur de la jeune Université). — *Carlton J. H. Hayes.* A political and cultural history of Modern Europe. Vol. II : A century of predominantly industrial society, 1830-1935 (très bonne synthèse). — *G. F. H.* and *J. Berkeley.* Italy in the making. Vol. II : June 1846 to January 1848 (ce travail clair, un peu lourd, est l'aboutissement de longues recherches poursuivies au Vatican (fonds Spada), à Vienne (fonds Lutzöw), à Paris, à Florence, au Public Record Office). — *J. Maurain.* Un bourgeois français au XIXe siècle : Baroche, ministre de Napoléon III, d'après ses papiers inédits (impartial et documenté). — *Harold Temperley.* England and the Near East : the Crimea (étude documentée qui accuse Palmerston d'étroitesse, Aberdeen de peu de clairvoyance et réhabilite Stratford de Redcliffe). — Journal d'Alexandre Ribot et correspondances inédites, 1914-1922. — *G. P. Gooch, Harold Temperley, Lilian M. Penson.* British documents on the origins of the War, 1898-1914. Vol. X, Part I : The Near and Middle East on the eve of the War (donne des précisions sur l'entrevue de Potsdam de 1910 et sur les difficultés anglo-russes en Perse). — Documents diplomatiques français, 1871-1914. Série 3 (1911-1914), t. IX : 1er janvier-16 mars 1914 (des 472 documents publiés, 90 traitent de questions d'emprunts ; renseignements inédits sur le partage envisagé des colonies portugaises et sur le rôle de M. Doulcet). — *Otto Hoeztsch.* Die internationalen Beziehungen im Zeitalter des Imperialismus : Dokumente aus den Archiven der Zarischen und der Provisorischen Regierung (recueil de 495 documents, dont 448 inédits ; ils montrent que la diplomatie tsariste croyait assez peu aux buts de guerre proposés à l'opinion). — *Norman J. Padelford.* Peace in the Balkans : the movement towards international organization in the Balkans. — *Guy Stanton Ford.* Dictatorship in the modern world (les auteurs de cette étude collective montrent comment les facteurs économiques, politiques contribuent à faire les dictatures). — *Grover Clark.* A place in the sun. = **American history.** *Herbert Ingram Priestley.* Tristan de Luna, Conquistador of the Old South (étude brillante, pas assez pénétrante). — *H. P. Biggar.* The works of Samuel de Champlain, vol. VI (à cette excellente édition manque une étude d'ensemble sur l'œuvre de Champlain). — *R. S. Cotterill.* The Old South : the geographic, economic, political and cultural expansion (pourquoi avoir minimisé l'influence de l'esclavage?). — *Howard W. Odum.* Southern regions of the United States (étude géographique et sociale illustrée de plusieurs centaines de cartes). — *Merle Curti.* Peace or War : the American struggle, 1636-1936 (admirablement documenté). — *Samuel Eliot Morison.* Harvard College in the seventeenth century (très bonne étude du curriculum au XVIIe siècle, bourré de faits et d'idées). — *Roscoe R. Hill.* Journals of the Continental Congress, 1774-1789, vol. XXXII-XXXIII : January 17-December 19, 1787 (bien édité). — *Herbert Anthony Kellar.* Solon Robinson, pioneer and agriculturist : selected writings (bonne biographie en 39 pages d'un journaliste agricole ; bon choix de ses œuvres). — *Stanley T. Wil-*

liams. The life of Washington Irving (une étude définitive, bien rattachée à l'histoire générale). — *Henry Clyde Hubbart*. The older Middle West, 1840-1880 : its social, economic and political life and sectional tendencies before, during and after the Civil War (bonne étude de l'ouest tout inspirée de l'esprit de Turner). — *Dietrich Zwiecker*. Der amerikanische Staatsmann, John C. Calhoun, ein Kämpfer gegen die Ideen von 1789 (discussion plus intéressante que convaincante). — *H. J. Eckenrode*. James Longstreet, Lee's war horse (réquisitoire impitoyable contre la mémoire de Longstreet). = *C. P. Stacey*. Canada and the British Army, 1846-1871 : a study in the practice of responsible government (bon). — *Taraknath Das*. Foreign policy in the Far East (partial). — *L. Delaporte*. Les Hittites (bon). — *Conyers Read*. The Tudors. — *Eugene Morrow Violette*. English constitutional documents since 1832 (116 documents). — *Albert Herrmann*. Historical and commercial atlas of China (indispensable ; 118 cartes). — *D. M. Phelps*. Migration of industry to South America. E. PRÉCLIN.

Foreign Affairs. 1936, juillet. — Harold NICOLSON. Has Britain a policy? (la politique étrangère de la Grande-Bretagne pendant les six derniers mois a été de n'avoir pas de politique). — N. BUKHARIN. Imperialism and communism (que faut-il entendre par l'expression : Impérialisme de l'U. S. S. R. La politique des États prolétariens en ce qui concerne le communisme et la guerre). — Norman H. DAVIS. The new naval agreement (le nouveau traité signé à Londres le 25 mars 1936). — André GÉRAUD. British vacillations (politique extérieure de l'Angleterre depuis les quinze dernières années ; mais il est certain que la Grande-Bretagne ne laissera pas succomber la France, la Belgique et la Hollande sous les coups du Pan-Germanisme). — Edgar SNOW. Mr. Hirota's third point (programme qui s'impose aux Japonais dans leurs rapports avec la Chine depuis 1931). — John R. TUNIS. The dictators discover sport (importance que les trois dictateurs : Staline, Mussolini et Hitler, ont donnée au développement physique et national des sports). — Edgar Ansel MOWRER. The Swiss rearmament (avec une carte). — Ida C. GREAVES. A modern colonial fallacy (importance politique du travail forcé appliqué par les nations impérialistes, notamment par les Italiens conquérants de l'Éthiopie). — Ralston HAYDEN. The Philippine in transition (depuis l'établissement de la République, sous le contrôle américain, jusqu'à l'Indépendance). — William MILLER. A new era in Greece. — Lawrence A. FERNSWORTH. Mass movements in Spain (quelles seront les conséquences pour l'Espagne de l'arrivée au pouvoir d'Azana et pour le communisme à la mode de Moscou). — B. Shiva RAS. Industrial labor in India (progrès rapides de l'industrialisation en Inde par l'introduction de la législation sociale). — M. W. FODOR. The austrian roots of Hitlerism. — Robert Gale WOOLBERT. The rise and fall of Abyssinian imperialism. — Vernon A. O'ROURKE. The British position in Egypt. — Walter B. KAHN. Trends in gold production and monetary stocks (table établie par le Bureau américain des statistiques métallurgiques depuis 1923). — Edgar Packard DEAN. The new French Chamber (les élections de 1936 ont été avant tout un vote de protestation, semblable aux élections américaines de 1932. La France n'est pas plus bolcheviste que les États-Unis ne sont une démocratie permanente). — William L. LANGER. Livres récents concernant les relations internationales. = 1937, janvier. Hjalmar SCHACHT. Germany's colonial demands (le problème colonial posé par le gouvernement allemand est, en réalité, un problème économique ; et voilà pourquoi la paix de l'Europe de demain

dépend de lui). — Liddell HART. The armies of Europe. — HU SHIH. The changing balance of forces in the Pacific. — Philipp C. JESSUP. The spanish rebellion and international law. — Halvdan KOHT. Neutrality and peace (comment comprend ce problème le représentant d'un petit État). — Raymond Gram SWING. British experiments in State intervention. — O. M. W. SPRAGUE. Prerequisitas to monetary stabilisation. — H. Schuyleyr FOSTER. Charting America's news of the world war (pourquoi les États-Unis sont entrés en campagne en 1917). — William O. SCROGS. The American and British munitions investigations. — Desider KISS. The Jews of Eastern Europe. — A. L. CONGER. War memoirs of David Lloyd George. T. V : 1917-1928. — M. J. BONN. How sanctions failed. — Derwent WHITTLESEY. British and French colonial technique in West Africa (avec une carte très sommaire de l'Afrique occidentale possédée par la France). — Robert Gale WOOLBERT. The future of Portugal's colonies. — John C. LE CLAIR. Japan's trade with the Netherlands Indies. — The Balearic islands in mediterranean strategy (avec une carte très sommaire). = Bibliographie. Liste des ouvrages récents et des publications de textes de caractère officiel concernant l'immense domaine des relations internationales.

The Journal of modern history. 1936, juin. — Alexander THOMSON. John Holles (John Holles, qui fut le premier comte de Clare, était d'une famille qui devait sa fortune à la révolution commerciale du XVIe siècle ; des lettres de lui datant de 1598 à 1617 et récemment retrouvées permettent de le suivre dans les hauts emplois, notamment au temps de Jacques, roi d'Écosse, puis roi d'Angleterre). — Maxwell R. KELSO. The inception of the modern french labor movement, 1871-1879. — Howard R. MARRARO. The unpublished letters of Giuseppe Mazzini (publie et commente deux lettres de Mazzini adressées à son ami Carlo Allemandi, 14 avril 1847). — Bernadotte E. SCHMITT. America neutrality, 1914-1917 (analyse très détaillée des ouvrages qui ont paru sur le sujet). = **Comptes-rendus.** *G. N. Clark.* The later Stuarts, 1660-1714 (fait trop vite, d'ailleurs à l'aide d'une copieuse information). — *Hazel Van Dyke Roberts.* Boisguillebert, economist of the reign of Louis XIV. — *W. H. Bruford.* Germany in the eighteenth century. The social background of the literary revival (excellent pour le fond comme pour la forme). — *Alfred Martineau.* Bussy et l'Inde française, 1730-1785. — *Louis Gottschalk.* Lafayette comes to America (remarquable étude sur le personnage). — *Henri Calvet.* L'accaparement à Paris sous la Terreur. Essai sur l'application de la loi du 26 juillet 1793 (beaucoup de documents utilisés avec une remarquable précision). — *Karl Stählin.* Geschichte Russlands (t. III, allant de l'empereur Paul à la fin de la guerre de Crimée). — *P. C. Kuo.* A critical study of the first Anglo-Chinese war (excellent récit des événements de 1834 à 1842). — *Otto Graf zu Stolberg-Weinigerode.* Deutschland und die Vereinigten Staaten von America im Zeitalter Bismarcks (beaucoup de documents intéressants en appendice). — *Karl Gottfried Hugelmann.* Das Nationalitätenrecht des alten Œsterreichs (recueil de huit études par autant d'auteurs différents). — *William L. Langer.* The diplomacy of imperialism, 1890-1902 (deux admirables volumes). — *E. L. Woodward.* Great Britain and the German navy (la documentation est tout à fait insuffisante). — *Ian Colvin.* Carson, the statesman (expose la carrière de Lord Carson de 1910 à 1914). = Bibliographie (accompagnée, comme toujours, par quelques comptes-rendus, çà et là. Elle est distribuée en chapitres, concernant l'histoire générale, l'histoire mo-

derne, l'Europe depuis 1789, la diplomatie d'avant la guerre et la Grande Guerre, l'histoire des États grands et petits, de l'Empire britannique, de l'Orient asiatique et de l'Afrique). = Septembre. Irma Hoyt Reed. The european hard-paste porcelain manufacture of the eighteenth century (histoire des fabriques de porcelaine, tendre et dure, au cours du XVIIIe siècle, à Sèvres, Vienne, Copenhague, Meissen, Berlin, etc.). — J. H. Hexter. The protestant revival and the catholic question in England, 1778-1829 (histoire de l'abrogation des lois pénales qui frappaient les catholiques anglais et irlandais). — Thomas A. Bailey. German documents relating to the *Lusitania* (extraits tirés de deux journaux du bord tenus par deux capitaines de frégate). — Robert Schnerb. Napoléon III and the Second French Empire (analyse des principaux ouvrages publiés, en France, sur la politique impériale). = **Comptes-rendus.** *Carlton J. H. Hayes.* A political and cultural history of modern Europe (tome II, qui expose le développement pris par l'industrie). — *Eli F. Heckscher.* Mercantilism ; traduit par *Mendel Shapiro*, 2 vol. — *Roger Beadon.* Robert Blake, sometimes commanding all the fleet and naval forces of England (l'auteur a utilisé environ trois cents lettres inédites de Blake ; ces documents nous font mieux connaître la carrière militaire de Blake, mais non la personne même de l'amiral). — *Leonard Woods Labaree.* Royal instructions to British colonial governors 1670-1776 (analyses très minutieuses de ces documents ; les parties les plus importantes sont publiées en entier). — *Paul Hazard.* La crise de la conscience européenne, 1680-1715 (remarquable exposition des faits, mais n'explique pas les causes qui les ont produits). — *Mitchell B. Garrets.* The Estates general of 1789 (leur composition et leur organisation). — *Pierre Caron.* Les massacres de Septembre (beaucoup de recherches et de documents nouveaux fort bien mis en œuvre). — *Donald Greer.* The incidence of the Terror during the French revolution (statistiques fort instructives). — *Maurice Dommanget.* Pages choisies de Babeuf (avec une bibliographie critique). — *Josef Karl Mayr.* Inventare österreichischen Staatlicher Archive (tome V, contenant l'inventaire des archives de l'État viennois et la correspondance inédite de Metternich). — *Frank Hardie.* The political influence of Queen Victoria, 1861-1901 (elle fut en réalité la reine par excellence de la classe moyenne). — *E. F. Benson.* Queen Victoria (son œuvre personnelle a consisté à donner au trône une base sentimentale). — *Ernst Schüle.* Russland und Frankreich 1856-1859 (nous connaissons mal les manœuvres de Napoléon III à l'égard de l'Italie). — *Edwin A. Falk.* Togo and the rise of Japaneese sea power (très bon portrait de l'amiral japonais). — *Gustav Erényi.* Graf Stefan Staatsmann und Märtyrer (bonne bibliographie fondée soit sur des pièces d'archives, soit sur des entretiens avec les amis de Tisza). — *Lothar Werner.* Der alldeutsche Verband 1890-1918 (étude sur l'opinion publique en Allemagne avant et pendant la Grande Guerre). — *J. Wullus-Rudiger.* La Belgique et l'équilibre européen (documents inédits tirés des archives de Belgique). — Scritti e discorsi di Benito Mussolini, t. I et II (publication très imparfaite, qui contient de nombreuses omissions et des erreurs. Il est regrettable que cette édition dite définitive soit traduite en allemand, en français et en espagnol). = Décembre. Roland H. Bainton. Changing ideas and ideals in the sixteenth century (ajoute de nouvelles considérations à la *Modernité du XVIe siècle* de Hauser). — G. H. Bolsover. David Urquhart and the eastern question, 1833-1837 ; a study in publicity and diplomacy (d'après la correspondance, en partie inédite, de Palmerston et de Ponsonby). — Gavin B. Henderson. Documents inédits tirés des Archives royales de Windsor, 1855. — Lester Burrell

SHIPPEE. German-american relations, 1890-1914. = **Comptes-rendus critiques.** *Henri Sée.* Science et philosophie de l'histoire. — *Edward P. Cheyney.* The dawn of a new era, 1250-1453 (fait partie de la belle publication de William L. Langer : The rise of modern Europe). — *Wolfgang Windelband.* Die auswärtige Politik der Grossmächte in der Neuzeit, von 1494 bis zur Gegenwart (3e édition, très remaniée). — *Philip P. Argenti.* The occupation of Chios by the Venetians, 1694 (d'après les correspondances diplomatiques. Important). — *Lewell Joseph Ragatz.* A guide for the study of British Caribbean history, 1763-1834 (très important pour l'histoire de l'abolition de l'esclavage). — *Samuel Flagg Bemis.* Guide to the diplomatic history of the United States, 1775-1921. — *J. Salwyn Schapiro.* Condorçet and the rise of liberalism in France (relève un assez grand nombre d'erreurs, mais néanmoins intéressant et instructif). — *Georges Lefebvre.* Napoléon (remarquable, mais on regrette l'absence de cartes). — *Émile Dard.* Napoléon et Talleyrand. — *Ralph. E. Turner.* James Silk Buckingham, 1786-1855 (apprend beaucoup). — *Francis Rosebro Flournoy.* British policy toward Morocco in the age of Palmerston, 1830-1865 (beaucoup de faits nouveaux). — *Robert C. Binkley.* Realism and nationalism, 1852-1871 (remarquable). — *Ernst Leipprand.* Heinrich von Treitschke im deutschen Geistesleben des Jahrhunderts. — Une grande dame d'avant guerre : lettres de la princesse Radziwill au général Robilant, 1889-1914. — *H. H. Fisher.* Out of my past : the memoirs of Count Kokovtsov ; trad. par *Laura Matveev* (importants souvenirs sur la carrière du comte, de 1904 à 1919). — Lord *Lloyd.* Egypt since Cromer. — *Josef Pilsudski.* Erinnerungen und Dokumente ; publ. par le Major *Waclaw Lipinski* et le consul général *J. P. Kaczkowski ;* trad. par *Jean-Paul d'Ardeschach,* 2 vol. (beaucoup de renseignements nouveaux jusqu'en 1920). — *William John Rose.* The drama of Upper Silesia (plein de faits nouveaux). = **Comptes-rendus.** *Carl. L. Becker.* Progress and power. — *Ettore Bastico.* L'evoluzione dell' arte della guerra (trois volumes sur la guerre des temps passés, sur celle du XXe siècle et la future guerre). = Abondante bibliographie.

The national geographic Magazine. 1936, juin. — Bradford WASHBURN. Exploring Yukon's glacial stronghold (expéditions, en partie en aéroplane, entreprises soit pour fixer les limites du Canada et de l'Alaska, soit pour étudier les mouvements des glaciers au temps de la période glaciaire dans le nord de l'Amérique). — Laurence J. BURPEE. Exploration de la région des cours d'eau dans la grande plaine de l'Amérique septentrionale. — La nouvelle carte du Canada, exécutée par la Société de géographie. — Colonel Herman BEUKEMA. West Point and the Gray-clad corps (organisation de l'École militaire des États-Unis). — Lieutenant Arthur AGETON. Annapolis craddle of the Navy (histoire et organisation de l'École navale depuis sa fondation en 1845). — Alexander WESTMORE. Parrott, kingfishers and flycatchers (suite d'une étude sur les familles d'oiseaux aux États-Unis et au Canada ; nombreuses illustrations). — Francis WOODWORTH. Cologne, key city of the Rhineland (Cologne et le fleuve, de Clèves à Bâle). = Juillet. Lincoln ELLSWORTH. My flight across Antarctica (exploration du pôle nord en 1935). — Frederick SIMPICH. Boston through midwest eyes. — Antony STEWART et Luis MARDEN. The Hub city, cradle of american liberty (où l'on voit Alexandre Graham Bell envoyant de Boston le premier message téléphonique, 10 mars 1876). — Maynard Owen WILLIAMS. How Warwick was photographed in color (histoire et description du château de Warwick en Angleterre, et comment il fut photographié en cou-

leur). — Philip J. SHENON et John C. REED. Down Idaho's river of Noreturn (la pêche du saumon dans l'Idaho). = Août. Melville Bell GROSVENOR. An august feast in Gruyères (les fêtes du 1er août à Gruyères, en Suisse). — George G. PUTNAM. New safeguards for ships in fog and storm (mesures prises pour diriger les vaisseaux en mer en temps de brouillard et de tempête). — Francis C. FUERST. Merry maskers of Imst (sur la mascarade et la danse des fantômes à Imst, en Autriche, au moment du carême). — Roy Waldo MINER. Sea creatures of our atlantic shores. — Else BOSTELMANN. Under sea gardens of North Atlantic coast. — Agnes Akin ATKINSON. Where birds and little animals find haven. — Leonard C. ROY. Rambling around the roof of Eastern America (avec une carte de la région comprise entre le Tennessee et la Caroline du Nord). = Septembre. Frederick SIMPICH. Indiana journey (voyage dans l'Indiana, avec une carte très détaillée de la région comprise entre l'Ohio et le lac Michigan). — Philip BROAD. Within the halls of Cambridge (la vie à l'Université de Cambridge aux États-Unis, et notamment à Harvard ; avec une profusion d'images en couleur). — Mrs. Kenneth ROBERTS. Sojourning in Italy of today (c'est bien l'Italie de Mussolini, mais seulement pour les touristes). = Octobre. Ruth Q. Mc BRIDE. Turbulent Spain (la vie en Espagne à la veille de la guerre civile ; nombreuses illustrations et une carte). — E. John LONG. Guatemala interlude (la vie journalière, les travaux, les divertissements, les fêtes religieuses, l'architecture en Guatemala). — Alexander WETMORE. Game birds of prairie, forest and tundra (la chasse, les oiseaux et surtout les coqs de bruyère, qui abondent dans les champs et dans les bois aux États-Unis et au Canada). — Maynard Owen WILLIAMS. Paris au printemps (la joie de vivre ; les divertissements, les plus célèbres édifices : Notre-Dame, le Sacré-Cœur, la Cité, les expositions, etc.). = Novembre. J. R. HILDEBRAND. Les moyens de locomotion aujourd'hui et demain (surtout aux États-Unis ; quarante-cinq pages). — Sylvanus Griswold MORLEY. Le Yucatan (deux mille ans d'histoire qui remontent au temps des constructeurs de temples en Amérique ; à noter de puissants piliers ornés de dessins et d'inscriptions à Chichen Itzá. Le grand palais construit en 1551 par Francisco de Montejio le Jeune et la cathédrale de Mérida). — Daniel ROCHFORD. Les sports d'hiver en Nouvelle-Angleterre (une technique nouvelle y est pratiquée avec grand succès). = 1937, janvier. Frederick SIMPICH. As London toils and spins (comment Londres travaille et s'amuse au temps du nouveau roi George VI). — John D. WHITING. Bedouin life in Bible lands (comment un Américain a été reçu par les nomades ; avec une carte de la Palestine et de la Transjordanie. Un mariage chez les Bédouins). — Freeman LLOYD. Field dogs in action. — Jay MARSTON. Uganda (une région nouvelle dans l'Afrique équatoriale ; avec une carte). = Mars. John PATRIC. Imperial Rome reborn (transformation de la nouvelle Rome sous le régime du Duce. Rome et le Saint-Siège). — Wallace A. ATWOOD, Jr. Crater lake and Yosemite through the ages (description de la région des lacs dans l'Orégon méridional, découverte en 1853, et de celle des glaciers dans le parc Yosemite dans la Sierra Nevada d'Amérique). — Maynard Owen WILLIAMS. Time's footprints in Tunisian sands (avec une vue de Tunis la Blanche et une carte du Nord africain. Nombreux vestiges du passé. On note l'endroit où Hamilcar faisait paître ses éléphants. Les nomades d'aujourd'hui avec leurs chameaux). — Helga LARSEN. The Mexican Indian flying pole dance (le mât de cocagne au Mexique).

Speculum. 1936, juillet. — G. SALVEMINI. Florence in the time of Dante. —

Ananda K. Coomaraswamy. Two passages in Dante's *Paradise* (en deux endroits du Paradis, XXVII et XVIII, Dante emploie des expressions empruntées à la Somme de saint Thomas, dont on retrouve l'origine dans les Védas et autres sources primitives). — George C. Romans. Men and the land in the middle ages (comment sont dépeints les personnes et les paysages dans l'Angleterre médiévale). — Kenneth Walter Cameron. A discovery in John de Mandevilles (énumère au moins trente-quatre personnages qui ont porté ou emprunté ce nom au xve siècle). — Francis J. Carmody. Latine sources of Brunetto Latini's world history (analyse très minutieuse et convaincante). — Lynn Thorndike. Academical writings in Vatican Palatine and certain other continental latin manuscripts. — Leslie Webster Jones. The Press-mark of *Vienna 1233* (conteste l'explication donnée par Dom de Bruyne sur la cote de ce manuscrit). — Theodore F. Rich. Giovanni da Sanminiato and Coluccio Salutati (intéressantes indications fournies par leur correspondance). = **Comptes-rendus.** *Guido Astuti.* Il libro dell'entrata e dell' uscita di une compagnia mercantile Senese, 1277-1282 (très intéressante étude sur un livre de comptes d'un marchand siennois). — *Vincenzo Cioffari.* Fortune and fate from Democritus to St. Thomas Aquinas (dissertation sur la notion de chance et de déterminisme chez les Anciens et les théologiens du Moyen Age). — Charles Henry Coster. The Judicium quinquevirale (recherches substantielles sur le Code théodosien). — *Jean Destrez.* La *pecia* dans les manuscrits des xiiie et xive siècles. — *Olga Dobias-Roždestvenskaïa.* Histoire de l'atelier de graphie de Corbie de 651 à 830 (analyse détaillée de cet ouvrage important). — *Francesco Ercole.* Da Bartolo all'Altusio (bonne dissertation sur les théories juridiques de Bartole et de Collucio Salutati). — *Edward Eyre.* European civilization. Vol. III : The Middle ages (œuvre très intéressante d'un érudit catholique ; assez nombreuses omissions). — *E. A. Lowe.* Codices latini antiquiores (guide paléographique pour l'étude des manuscrits latins antérieurs au ixe siècle ; le tome II, concernant la Grande-Bretagne et l'Irlande, est une véritable mine d'utiles informations ; mais on y peut proposer bon nombre d'utiles corrections). — *Beatrice S. Lees.* Records of the Templars in England in the xiith. century (remarquable). — *Étienne Robo.* Mediaeval Farnham (bonne histoire d'un manoir épiscopal). — *Roberto Lopez.* Genova marinara nel ducento : Benedetto Zaccaria, ammiraglio e mercante (on y regrette l'absence d'un index). — *Edgar H. McNeal.* The conquest of Constantinople of Robert de Clari. — *A. J. MacDonald.* Authority and reason in the early middle ages (apologie du Moyen Age par un érudit qui paraît ignorer la dialectique de cette époque, fondée notamment sur le *De ratione uti* de Gerbert). — Miss *K. M. C. Murray.* The constitutional history of the Cinque Ports. — *Howard Rollin Patch.* The tradition of Boethius (bonne étude sur l'importance de Boèce en ce qui concerne la civilisation médiévale). — *Chalfant Robinson.* The memoranda roll of the King's remembrancer, 1230-1231 (excellente édition). — *John Edwin Wells.* Sixth supplement to a Manual of the writings in the middle ages, 1050-1400. = Bibliographie. = Octobre. Henry Osborn Taylor. Placing the Middle ages (pense qu'il faut faire commencer le Moyen Age dans l'Europe occidentale au temps où l'Évangile de Jésus a commencé de se répandre parmi les peuples de la Méditerranée, et l'arrêter au temps de la Divine Comédie). — Donald Drew Egbert. The so called Greenfield ; « la lumière as lais » and Apocalypse (un célèbre manuscrit du British Museum contient trois ouvrages connus sous ce titre : Greenfield était un prieuré cistercien au comté de Lincoln. La *lumière as lais* était un poème sur l'*Annonciation ;* l'*Apoca-*

lypse appartint sans doute à la famille Welles, qui vivait à la fin du xve siècle. Quatre photographies illustrent cette étude). — S. E. THORNE. Statuti in the Post-Glossators (étude fondée sur une abondante bibliographie). — J. S. P. TATLOCK. The date of the Henry I's charter of London (cette charte doit être placée entre 1130 et 1133, peut-être pendant l'été de 1130 ou mieux encore du temps de la Pâques en 1132). — Sidney PAINTER. Documents on the history of Brittany in the time of St. Louis. — John G. ROBERTS. *Renard le nouvel;* sa date et ses éditions successives. — Samuel H. CROSS. The earliest mediaeval churches of Kiev (avec un plan de la Desyatinnaya; église étudiée ensuite par H. V. Morgilevski et S. H. Cross, avec neuf planches en photographie). — Josef STRZYGOWSKI. Ruins of tombs of the latin Kings on the Haram in Jerusalem (avec quatre photos). — Oscar G. DARLINGTON. Gerbert, « obscuro loco natus » (la vie et les œuvres de Gerbert). = **Comptes-rendus.** *Otto E. Albrecht.* Four latin plays of St Nicholas (important pour l'histoire de la musique). — *Carleton Brown.* Chaucer. The Pardoner's tale. — *G. G. Coulton.* Five centuries of religion. III : Getting and spending (très intéressant et aussi très contestable). — *Terence P. Mc Laughlin.* Le très ancien droit monastique de l'Occident (Archives de la France monastique, vol. XXXVIII). — *Kemp Malone.* Widsith (nouvelle édition du célèbre poème en vieil anglais; elle complète celle de Chamber). — *Louis Michel.* Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse. — *A. C. Pegis.* St Thomas and the problem of the soul in the xiiith century (remarquable). — *B.-A. Pocquet du Haut-Jussé.* Deux féodaux : Bourgogne et Bretagne, 1363-1491. — Dom *Gregoire M. Suñol*, O. S. B. Introduction à la paléographie musicale grégorienne. — *W. H. Frere.* Studies in the early roman liturgy, t. II. — *James Westfall Thompson.* The dissolution of the Carolingian fisc in the ninth century (l'auteur se propose de prouver que les terres appartenant à la couronne carolingienne ont joué un rôle important lors du partage de l'empire carolingien).

CORRESPONDANCE

A Monsieur le directeur de la Revue historique.

Lille, ce 10 avril 1937.

Monsieur le Directeur,

M. Francis DARWIN, auteur d'un livre, en langue anglaise, sur *Louis d'Orléans*, dont j'ai parlé dans mon dernier Bulletin historique[1], s'est plaint, en plusieurs lettres, dont les termes violents rendent impossible la reproduction dans vos pages, des jugements que j'avais émis sur son ouvrage. J'avais dit, entre autres : « Son livre, agréable et d'une lecture facile, n'est qu'un ouvrage de seconde main et décèle souvent l'amateur. »

Il me somme, sans courtoisie, de déclarer :

1° Qu'il n'est pas un amateur, ayant enseigné l'histoire au cours de toute sa carrière et effectué jadis des recherches personnelles dans les documents du XIIIe siècle des Archives de la couronne d'Aragon. Ce terme serait une insulte non seulement à sa personne, mais aux Universités d'Oxford et de Cambridge qui ont accueilli ses précédents travaux ou sollicité sa collaboration.

2° Que son ouvrage n'est pas de seconde main, puisque les trois quarts au moins reposent sur des sources originales.

Je veux bien croire M. Darwin sur parole et n'ai, au surplus, jamais eu l'intention d'insulter à sa personne, à ses ancêtres, ni aux vénérables institutions derrière lesquelles il s'abrite. Lorsque j'ai commenté son ouvrage, j'ignorais tout de lui, si ce n'est qu'il était, comme l'annonçait la page de titre, « membre correspondant honoraire de l'Institut historique et héraldique de France », institution dont l'existence ne m'était pas encore connue. Si j'ai employé les expressions « amateur » et « seconde main », c'est qu'elles semblaient l'explication la plus plausible des imperfections qu'une lecture attentive de son livre m'avait décelées. En les retirant, pour complaire à ses désirs, je n'ai qu'à regretter qu'un historien aussi sérieux se soit facilement contenté de récits pittoresques, mais superficiels, et que l'étude des sources originales lui ait apporté si peu de renseignements nouveaux sur son héros.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

E. PERROY.

1. *Revue historique*, t. CLXXVIII (1936), p. 310-311.

CHRONIQUE

MAX PRINET

Quelques semaines après avoir été admis à la retraite, le 6 avril 1937, succombant aux conséquences d'un état de santé aggravé par une vie consacrée sans relâche à l'étude, est mort à Versailles l'excellent érudit Max Prinet, directeur d'études à l'École des Hautes-Études, ancien archiviste aux Archives nationales. Né à Langres le 12 janvier 1867, il était sorti de l'École des chartes en 1894 avec une thèse sur l'industrie du sel en Franche-Comté qui fut publiée en 1901. Conduit à ce travail par son attachement au pays d'origine de sa famille plus que par le goût de l'histoire économique, il ne tarda pas à se vouer à la discipline qu'il devait si heureusement promouvoir chez nous, l'héraldique. On lui doit d'avoir brisé cette sorte de préjugé qui, depuis l'ancien régime, détournait de la considération scientifique une des manifestations les plus curieuses de l'esprit du Moyen Age. Il est fréquent que l'historien de l'art et de la littérature ait à interpréter ou à décrire des armoiries, que la clef de problèmes relatifs à l'origine de monuments et de textes dépende de la reconnaissance de ces marques mystérieuses. Prinet était devenu en pareille matière un expert assuré en même temps que le plus obligeant des conseils. Il a répandu ses connaissances dans un grand nombre d'articles dont chacun apporte à notre connaissance un profit certain. L'héraldique l'avait conduit à l'histoire des familles féodales, à l'épigraphie, à la toponymie et à l'anthroponymie ; il avait développé d'elle toute une culture de détails des plus jolies. Prinet fut avec Antoine Thomas un des érudits qui eurent le mieux en main l'outillage du médiéviste. Il savait travailler et peut-être à cause de cette habileté même, sachant trop ce que doit être le bel ouvrage, ne se risqua-t-il jamais à nous donner le manuel dont nous avons besoin et qu'il avait promis. Espérons que la rénovation de l'héraldique en France sera durable. L'histoire de l'érudition retiendra, en tout cas, le nom de Prinet et ses amis n'oublieront pas l'homme qu'il fut, d'abord distingué, de conversation délicate et subtile, d'indépendance absolue de caractère, de droiture naturelle, de jugement ferme et juste.

C. Brunel.

— Le 8 février est décédé, à Paramé (Ille-et-Vilaine), notre collaborateur, M. Léon Vignols (1859-1937), à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il s'était consacré à l'étude de l'histoire du commerce maritime, de l'exploitation coloniale et, particulièrement, de la traite des nègres au XVIIe et au XVIIIe siècle. S'il ne nous a malheureusement pas donné l'ouvrage général qu'il avait eu l'ambition d'écrire sur cette dernière question, nous lui devons du moins un ensemble important d'études partielles dont la liste sera publiée dans le prochain numéro des *Annales de Bretagne*. Elles témoignent d'une érudition étendue, ainsi que de la sûreté et de l'indé-

pendance de son jugement. M. Léon Vignols avait consacré les dernières années de sa vie à un dépouillement méthodique du fonds de l'Amirauté de Saint-Malo et il a laissé un inventaire manuscrit comportant une analyse très détaillée des rapports de mer et autres déclarations s'y rattachant pour la période 1688-1697. Des copies en sont déposées aux archives municipales de Saint-Malo et aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine. A. REBILLON.

France. — Un *Congrès international de la Presse scientifique* se tiendra à Paris les 7, 8 et 9 octobre prochains. Organisé par le Syndicat professionnel de la Presse scientifique française, il réunira les directeurs, rédacteurs, collaborateurs des rubriques scientifiques de la presse quotidienne et des revues savantes pour étudier les moyens de faire cesser l'isolement dans lequel se confinent presque toujours les membres de la presse scientifique. Le prix de la cotisation pour participer au Congrès est fixé à vingt-cinq francs par adhérent ou par délégué (d'un journal ou d'une revue). Le secrétaire général est M. Jules Toutain, 25, rue du Four, Paris, 6e.

— Un décret du 29 mars 1937 a nommé M. Pierre CARON directeur des Archives nationales ; il succède à ce haut emploi à M. Courteault, atteint par la limite d'âge après une carrière remarquablement remplie.

— On sera reconnaissant à M. Henri ROLLAND d'avoir dressé la *Bibliographie d'Émile Espérandieu*, qui fut membre de l'Institut (de 1933 à 1936). Elle est précédée d'un avant-propos par M. Augustin FLICHE, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier ; le texte comprend 501 numéros ; dans ce nombre, dix, 149-159, concernent à eux seuls les bas-reliefs de la Gaule romaine.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a distribué un remarquable ouvrage sur *Les missions en Chypre (1932-1935)*, de M. Claude F. A. SCHAEFFER, conservateur adjoint des Musées nationaux. Il est édité par la librairie Geuthner (1936, IX-162 p., 55 figures). Il contient des études très détaillées sur les antiquités de l'île de Chypre : la question du paléolithique, du néolithique et du énéolithique ; la nécropole de Vounous de l'ancien âge du bronze, la céramique peinte et la nécropole de Milla, les fouilles d'Enkomi et l'âge des mines de cuivre en Chypre. — On notera particulièrement le Résumé et les Conclusions du livre qui occupent les pages 110-115.

— On annonce l'ouverture au n° 18 de la rue de l'Abbé-de-l'Épée d'un Office de la langue française, sous la présidence de M. Ferdinand Brunot, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et de M. Paul Valéry. Le Comité comprendra MM. Charles Bruneau, Albert Dauzat, Mario Roques, Julien Cain, administrateur de la Bibliothèque nationale, etc. Cet Office a pour but d'aider à la formation des mots nouveaux rendus nécessaires par les progrès des diverses sciences et techniques ; il sera un centre de consultations gratuites ouvert à tous ceux qui entendent maintenir la pureté de la langue française, tout en la conciliant avec les nécessités du présent (cf. le *Temps* du 9 mai 1937).

— On sait que la maison d'éditions G. Van Oest (à Paris, rue du Petit-Pont) fait paraître, sous la forme d'un *Bulletin annuel*, les productions de la Société française des manuscrits à peintures. Ce *Bulletin* en est à sa dix-huitième année (1934).

D'autre part, M. Émile Dacier, inspecteur général des bibliothèques et des archives, dirige un recueil composé de fascicules séparés, puis réunis en volumes, dont cinq ont déjà paru. Dans les fascicules XVII-XX, on trouve par exemple : le *Champion des dames*, par Paul JAMOT ; le *Traité d'arpentage de Bertrand Boisset*, par Robert CAILLET ; les *Très anciennes heures de Thérouanne*, par Joseph BILLIOUS ; le *Voltaire de Kehl*, par Émile DACIER. A partir du n° XXII, les fascicules seront mis en vente au prix de 60 fr. par an.

— La maison Sotheby and Co, de Londres, a mis en vente, du 15 au 17 mars, une quantité considérable d'autographes intéressants, en particulier un lot de premier ordre sur le séjour de Napoléon à Sainte-Hélène et sur sa mort (lettres du chirurgien Warden, procès-verbal de l'autopsie) ; un manuscrit de la main de Louis XVI enfant, intitulé « Réflexions sur mes entretiens avec M. le duc de la Vauguion » et provenant de la duchesse d'Angoulême ; une lettre de Catherine II de Russie à l'empereur, du 23 décembre 1791, pour le féliciter de la naissance d'une fille, qui sera l'impératrice Marie-Louise ; une lettre d'Henriette de France, femme de Charles Ier d'Angleterre, à sa mère, Marie de Médicis, pour lui demander des nouvelles de sa santé, etc. G. BN.

— Le catalogue d'une vente qui a eu lieu les 25-27 février 1937 signale, entre autres pièces intéressantes, les collections réunies par M. L. Favre, qui, dernier secrétaire du chancelier Pasquier, finit comme bibliothécaire du Sénat, après avoir été chef du cabinet de Grévy, le président de l'Assemblée nationale, et secrétaire de la Commission d'enquête, présidée par Ducarre, sur la condition de la classe ouvrière en France en 1873. G. BN.

— Les expositions nationales et universelles ont un réel intérêt en tant qu'établissant, à certains moments, le bilan économique des divers pays exposants. Par ailleurs, les contacts humains qui s'y produisent peuvent avoir les incidences les plus inattendues et les plus graves : à cet égard, rappelons que du séjour en Angleterre, à la fin du Second Empire, de délégations ouvrières sont sortis, en partie, la Première Internationale et, en tout cas, l'effort prolétarien de 1864 à 1870. On trouvera, non pas sur tous ces points, qui, entre parenthèses, pourraient faire l'objet d'études en profondeur, mais sur le cadre historique général où ils s'insèrent, des indications utiles dans une publication semi-historique : *Cinquantenaire, 1885-1935. Comité français des expositions et Comité national des expositions coloniales* (Paris, Comité français... [1936], in-4°, 328 p., sans indication de prix).
G. BN.

— La *Société d'histoire de la Troisième République*, dont nous avons signalé à nos lecteurs la formation (t. CLXXVIII, p. 173), a désigné son bureau pour 1937. Le président est M. Lucien Descaves ; les vice-présidents, MM. Robert Dreyfus et Daniel Halévy ; le secrétaire général, M. Émile Pilias, et le trésorier, M. Paul Desachy. Elle publie un petit *Bulletin* dont le n° 1 (janvier 1937) donne la liste de ses premiers membres et le n° 2 (février) un court compte-rendu de la conférence faite le 5 février par M. Daniel Halévy sur *Gambetta vu à travers sa correspondance*.

Amérique latine. — L'Université nationale de Panama vient de créer un centre de recherches économiques et sociales. Il aura pour principal domaine l'Isthme, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Il s'occupera à la fois de développer à

l'Université, en profitant de sa situation centrale, les études économico-sociales, et de pousser à des recherches scientifiquement organisées sur les problèmes hispano-américains. Il aura pour organe la revue *Universidad de Panama*. Les deux langues dans lesquelles est rédigé le prospectus sont l'espagnol et l'anglais. L'Institut a pour président le recteur de l'Université et pour directeurs les professeurs de science politique et droit constitutionnel, d'économie politique, sociologie et finances publiques, de statistique et commerce (géographie et histoire économique), de civilisation (spécialement ethnologie et anthropologie indo-américaines). Le titulaire de cette chaire est le Dr Paul Honigsheim, qui, pendant son séjour en France, collaborait à l'Institut de recherches sociales et à la *Zeitschrift für Sozialforschung*.

Le programme comporte l'étude des méthodes agricoles (coopératives), les relations commerciales de la République, la vie des populations indiennes, l'histoire économique et sociale de l'Isthme, les questions politiques et les influences occidentales.

Le Centre demande à recevoir par échange ou hommage des publications. Adresser à *Centro de Investigaciones Sociales y Economicas de la Universidad nacional de Panama*.

Grande-Bretagne. — Un comité constitué, le 17 octobre 1936, par l'union de la *Philological Society* de Londres et du *Philological Club* de Manchester, a pour objet de promouvoir l'étude de la langue et de la littérature anglo-normandes, sous le contrôle d'une Société de textes dite *Anglo-norman text Society*. Les membres de cette Société devront payer une contribution annuelle de 1 £ ou de 5 doll. Dès maintenant, elle prépare l'édition des chroniques de Geofroi Gaimar, de Jordan Fantôme et de Langtoft, du *Manuel des péchés* de William Waddington, de la Passion de St Edmond, des *Secreta secretorum* de Pierre de Peckham, des psautiers d'Oxford et de Cambridge, etc. Cette fondation sera certainement accueillie avec faveur par le monde de l'érudition. On compte déjà sur l'adhésion de nos compatriotes MM. Brandin et Fawtier, de Sir Mawer, de M. Jacob (Manchester), de Mme Hilda Johnstone, de M. Powicke, de M. Walberg, etc.

— La librairie Constable vient de mettre en vente le tome XII des *Letters of Sir Walter Scott, 1831-1832*, avec des appendices et des lettres récemment retrouvées.

— Le British Museum a fait imprimer et mis en vente *An atlas of England and Wales ;* c'est le recueil des cartes de Christofer Saxton, gravées en 1574-1579. L'introduction a été écrite par M. Edward Lynam ; prix : 12 guinées. On peut acquérir des cartes séparées au prix de 5 s. 6 d.

— Le supplément littéraire du *Times*, daté du 1er mai 1937, est une livraison exceptionnelle, qui ne compte pas moins de trente-huit pages. Il a pour objet de célébrer le couronnement du roi George VI et il a pour titre spécial : *A century of english letters*. Il contient, d'une part, des articles sur le centenaire et, de l'autre, des comptes-rendus d'ouvrages récents relatifs notamment au « service » du couronnement, au palais de Buckingham, au château de Windsor, à la biographie du roi George.

Pays-Bas. — En dehors de sa grande *Review*, l'Institut d'Amsterdam publie un

Bulletin, dont le premier numéro contient des articles courts, mais intéressants : B., *Geschriften uit den Aanvang der nederlandiche Vredesbeweging* (1870) ; M. L., *Une utopie rare. L'utopie du Ruvarebohne* (l'utopie du vrai bonheur, écrit par M. Bugnet sous le Premier Empire) ; St., *Dokument zur Geschichte des Jahres* 1848 (se rattache aux mouvements révolutionnaires rhénans). G. Bn.

— L'Académie de droit international de La Haye, établie avec le concours de la Dotation Carnegie pour la paix internationale, a publié le programme de son enseignement pour l'année 1937, du 5 juillet au 27 août. L'enseignement commencera le lundi 5 juillet et sera divisé en deux périodes d'égale durée, comprenant chacune un même nombre de cours et conférences sur des matières différentes, mais de même importance. Il est donné en langue française et destiné à une élite intellectuelle d'auditeurs de différentes nationalités. A la tête du Bureau de l'Académie est M. Politis, membre de l'Institut de France, président du « Curatorium », qui vient justement de publier le rapport sur les cours de 1936 (à Paris, imprimerie et librairie Chaix, 14 p.).

Pays scandinaves. — Nous signalons l'apparition, à dater de février 1937, de la revue *Argus, a bibliographical journal devoted to numismatics, metrology, heraldry, sphagistics, chronology, and paleography*, publié par M. Erik Person (Gothenburg, Centrumer Förlag). G. Bn.

ERRATA

Une erreur typographique a complètement faussé le sens du résumé donné au t. CLXXVIII, p. 368, de l'article de M. Gaines Post dans l'analyse de la revue *Speculum*. La « lettera prelatorum provincie Rothomagensis... » dont il s'agit n'a, en effet, jamais été publiée par M. Omont dans l'*Histoire littéraire de la France*.

Dans l'article de M. O.-A. Johnsen (t. CLXXVIII, p. 385 et suiv.), le « Henrik Löwe » de la p. 401 est celui que nous appelons en français : Henri le Lion. P. 410, l. 13, pour éviter toute équivoque, au lieu de « celui-là », lire : « l'Allemand ».

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Appolis (Émile). Lodève, étude de géographie urbaine, 179.

Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis, t. III, édité par *Ch. Samaran* et *É. Van Moé*, 157.

Bainville (Jacques). The french republic, 1870-1935, 183.

Barante (Prosper de). Notes généalogiques et biographiques sur la famille de Brugière, barons de Barante, 1534-1936, 429.

Batiffol (Louis). Richelieu et Corneille : la légende de la persécution de l'auteur du « Cid », 431.

Bayaud (P.). Voir *Lacger (Louis de).*

Bertrand (Camille). Histoire de Montréal ; t. I : 1535-1760, 424.

Bibliographie critique des principaux travaux sur l'histoire de 1600 à 1914, 170.

Bittner (L.). Voir *Latzke (W.).*

Blanchard (Raoul). Géographie de l'Europe, 418.

Blanchet (Adrien). Les rapports entre les dépôts monétaires et les événements militaires, politiques et économiques, 418.

Boyer (Ferdinand). Le Palais-Bourbon sous la Révolution et l'Empire, 434.

Bréhier (Louis). La sculpture et les arts mineurs byzantins, 392.

Brooks (Eric St. John). Register of the Hospital of S. John the Baptist, 439.

Burguburu (Paul). Essai de bibliographie métrologique universelle, 191.

Carré (Henri). L'impuissante police du Directoire en Poitou, 1795-1799, 183.

Clark (G. N.). The later Stuarts, 1660-1715, 438.

Colquhoun (A. H. U.). Press, politics and people. The life and letters of Sir John Willison, journalist and correspondent of the Times, 413.

Contenau (G.). Voir *Fougères (G.).*

Courteault (Paul). Voir *Jullian (Camille).*

Cross (Frank Leslie). Voir *More (Paul Elmer).*

Crozet (R.). Histoire de l'Orléanais, 182.

Crump (Helen J.). Colonial Admiralty jurisdiction in the seventeenth century, 161.

Dechesne (Laurent). Histoire économique contemporaine, 421.

Delplanque (Maurice). Le moulin de Prévent. Étude de monographie d'un moulin à vent, 431.

Delprat. Voir *Lemoine (H.).*

Deschamps (Paul). Les châteaux des Croisés en Terre sainte. Le Crac des Chevaliers, 395.

Diès (M.-A.). Le nombre de Platon, essai d'exégèse et d'histoire, 418.

Dollot (René). Stendhal et la Scala, 434.

Dominique (Pierre). La Commune, 436.

Duhem (G.). Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 de la ville de Chaource, 178.

— et *Dupieux (P.).* Département de l'Aube. Répertoire numérique de la série F, 176.

Dupieux (P.). Voir *Duhem (G.).*

Émery (L.). Esquisse de l'évolution humaine, 171.

Engels (Friedrich). Pour comprendre « le Capital », 193.

— Voir *Marx (Karl).*

England (Sylvia L.). Some unpublished letters of Mary, queen of Scots, 437.

Escande (Jean-Joseph). Histoire du Périgord, 179.

Fanfani (Amintore). I mutamenti economici nell'Europa moderna e l'evoluzione costituzionalistica delle classe dirigenti, 421.

— Saggi di storia economica italiana, 188.

Festy (M.). L'enquête de l'an II sur les engrais, 433.

Fougères (G.), Contenau (G.), Jouguet (P.), Grousset (R.), Lesquier (J.). Les premières civilisations, 3e édition, 146.

Freville (Jean). Voir *Marx (Karl).*

Gandilhon (René). Département d'Ille-et-Vilaine. Répertoire numérique de la série V. Cultes, 178.

George (Pierre). La région du Bas-Rhône. Étude de géographie régionale, 428.

Girvan (Ritchie). Beowulf and the seventh century, 390.

Gorce (M.-M.). Vercingétorix, chef des Gaulois, 388.

Gore (W. Ormsby). Ancient monuments of Great Britain, t. III, 186.
Gross (L.). Voir *Latzke (W.)*.
Grousset (R.). Voir *Fougères (G.)*.
— Histoire des Croisades et du royaume franc de Jérusalem, 153.
Halévy (Daniel). Pour l'étude de la Troisième République, 436.
Handwörterbuch des Grenz-und Ausland-Deutschtums, t. I, 166.
Hansy (Th. de). Contribution à l'histoire de l'insurrection royaliste de thermidor an VII (août 1799) dans l'Ariège, 433.
Haskins (G. Lee). The statute of York and the interest of the Commons, 399.
Hearnshaw (C.). The place of Surrey in the history of England, 186.
Hevesy (Paul de). Le problème mondial du blé. Projet de solution, 422.
Histoire littéraire de France, t. XXXVII, 426.
Horkheimer (Max). Studien über Autorität und Familie, 171.
Ingoulov (S.). Voir *Volina (B.)*.
Inventaire sommaire de la correspondance politique du ministère des Affaires étrangères. État numérique des fonds, de l'origine à 1871, 427.
Jolivet (Régis). Les sources de l'idéalisme, 419.
Jolly (Pierre). La mystique du corporatisme, 193.
Joosen (Henry). Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière à Malines, des origines à 1384, 423.
Jouguet (P.). Voir *Fougères (G.)*.
Jullian (Camille). Lettres de jeunesse (Italie-Allemagne, 1880-1883), publiées par *Paul Courteault*, 410.
Kastener (Jean). Les Bonaparte à Plombières, 434.
Kellog (Charlotte). Jadwiga, Poland's great queen, 189.
Kornemann (Ernst) et *Ostrogorsky (G.)*. Doppelprinzipat und Reichsteilung im Imperium Romanum, 147.
Lacger (Louis de) et *Bayaud (P.)*. Charles Portel, archiviste départemental du Tarn, 427.
Lacroq (Louis). Antoine Thomas, 1857-1935, 428.
Lagarde (Georges de). La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age, 394.
Lambert (Élie). Les relations artistiques entre la Belgique et le nord de la France, d'après les monuments du XIIe et du XIIIe siècle, 175.
Landon (Lionel). The itinerary of king Richard I, 156.
Lantoine (Albert). Histoire de la franc-maçonnerie française ; la franc-maçonnerie dans l'État, 406.
Lascaux (Robert). La crise et le problème monétaire, 193.
Latreille (André). Le catéchisme impérial de 1806, 407.
— Napoléon et le Saint-Siège, 1801-1808. L'ambassade du cardinal Fesch à Rome, 407.
Latzke (W.), *Bittner (L.)* et *Gross (L.)*. Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder seit dem Westfälischen Frieden ; t. I : 1648-1715, 170.
Lefebvre des Noëttes (commandant). De la marine antique à la marine moderne ; la révolution du gouvernail, 191.
Lefranc (Georges). Conformisme et pensée libre dans la littérature française : le double visage du XVIIe siècle, 432.
Lemoine (H.) et *Delprat*. Département de Seine-et-Oise. Répertoire numérique de la série M, 177.
— Voir *Lesort (André)*.
Leroy (Ch.). A la Compagnie royale des Indes orientales au Havre, de 1664 à 1670, 432.
Lesort (André) et *Lemoine (H.)*. Département de Seine-et-Oise. Répertoire critique des anciens inventaires d'archives, 177.
Lesquier (J.). Voir *Fougères (G.)*.
Lester (P.) et *Millot (J.)*. Races humaines, 172.
Lettres de L. Sainéan, le grand philologue, 1859-1934, 428.
Leube (H.). Der Jesuitenorden und die Anfänge nationaler Kultur in Frankreich, 431.
Levron (Jacques). Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, 401.
Levy (Harry L.). The invective in Rufinum of Claudius Claudianus, 173.
Maillard (André). Saint-Leu-la-Forêt à travers les siècles, 429.
Marcy (G.). Constantin Pecqueur, fondateur du collectivisme d'État, 1801-1887, 435.
Marichal (Robert). Le théâtre en France au Moyen Age, 430.
Martin (Claude). La Commune d'Alger, 1870-1871, 409.
Marx (Karl) et *Engels (Fr.)*. Sur la littérature et l'art ; textes choisis par *Jean Fréville*, 193.
Maull (Otto). Frankreichs Überseereich, 184.

May (Louis-Philippe). L'Ancien Régime devant le mur d'argent, 182.
Mérimée (Paul). L'influence française en Espagne au XVIIIe siècle, 426.
Metzger (Lucien). Département du Bas-Rhin. Répertoire numérique du fonds de l'état civil, sous-séries II E, III E, IV E, 177.
Meurgey (Jacques). Familles de Picardie. Les Tupigny et leurs alliances, 179.
Meyer (Octave). La régence épiscopale de Saverne, 182.
Michels (Roberto). Nuovi studi sulla classe politica, 194.
Millot (J.). Voir *Lester (P.).*
Mirot (Léon). Inventaire analytique des hommages rendus à la Chambre de France, fasc. II, 430.
— Bibliographie des articles de géographie publiés dans les revues savantes du Nivernais, 427.
Mitchell (Pearl Baring). The Bismarckian policy of conciliation with France, 1875-1885, 173.
More (Paul Elmer) et *Cross (Frank Leslie).* Anglicanism. The thought and practice of the Church of England, illustrated from the religious literature of the seventeenth century, 404.
Moret (Alexandre). Histoire de l'Orient, 387.
Moss (H. St. L. B.). The birth of the Middle Ages, 395-814, 172.
Nef (John U.). A comparison of industrial growth in France and England from 1540 to 1640, 420.
Négociations de M. le comte d'Avaux en Irlande, 1689-1690, 439.
Neumann (Robert). Sir Basil Zaharoff, le roi des armes, 166.
Noble families among the Sephardic Jews, 172.
Nolde (baron *E.*). L'Irak, 187.
Ostrogorsky (G.). Voir *Kornemann (Ernst).*
Painlevé (Paul). Paroles et écrits, 184.
Paris (Pierre). Promenades archéologiques en Espagne. Le Musée archéologique de Madrid, 425.
Perrin (Ch.-Edmond). Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine, d'après les plus anciens censiers : IXe-XIIe siècles, 152.
Petit (Maxime). Histoire de France. La Troisième République, 414.
Pickthorn (Kenneth). Early Tudor Government. Henry VII, 437.
Pirou (Gaëtan). La crise du capitalisme, 192.
— Voir *Rist (Ch.).*
Plattard (Jean). Un étudiant écossais en France en 1665-1666, 183.
Pouthas (Ch.-H.). La jeunesse de Guizot, 1787-1814, 164.
Poux (Joseph). La cité de Carcassonne, ses remparts, la basilique de Saint-Nazaire, 430.
Przezdziecki (comte *Renaud).* Diplomatie et protocole à la cour de Pologne, t. I, 189.
Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg, 1931-1936, 235.
Régnier (abbé *Edmond).* Notes historiques sur Dicy, 430.
Revista militar Brasileira, 423.
Rist (Ch.), Pirou (G.), etc. L'enseignement économique en France et à l'étranger, 419.
Ritter (Paul). Der Kampf um den Erdraum ; Kolonien vom Altertum bis zur Gegenwart, 418.
Rosetti (général *Radu*). Essais sur l'art militaire des Roumains, 189.
Rudolf (E. V. von). Georg, Ritter von Schönerer, 173.
Russel (Josiah Cox). Dictionary of writers of thirteenth century England, 186.
Saint-Germès (Jacques). Essai sur l'évolution du capitalisme au XIXe et au début du XXe siècle, 192.
— Puissance et déclin du capitalisme, 192.
Saint-Olive (Pierre). Les Dauphinois au Canada, 424.
Samaran (Ch.). Voir Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis.
Sars (comte *Maxime de*). Histoire de Challerange, 429.
Schoonjans (J.). Les temps modernes, 171.
Schwob (Émile). Un formulaire de chancellerie au XVIIIe siècle, 433.
Ségal (L.). Principes d'économie politique, 193.
Shrigley (I.). The price of gold, 1694-1931, 187.
Smith (Louis Charles). Short history of the french participation an our struggle for independence, 433.
— *(Margaret).* An early mystic of Baghdad, al Muhâsibi, 391.
Soyer (Jacques). Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieu du département du Loiret, 427.
Spanische Forschungen der Görresgesellschaft, t. III et IV, 159.
Sproemberg (Heinrich). Residenz und Territorium im niederländischen Raum, 174.
— Die Entstehung der Grafschaft Flandern ; I : 864-892, 174.
Staline (J.). Des principes du léninisme, 194.
Streblow (Ruth). Die öffentliche Meinung Frankreichs zur diplomatischen Vorgeschichte des Berliner Kongresses, 183.

Sykes (Norman). Church and State in England in the XVIIIth century, 162.
Teisseire (Raymond). Histoire des juridictions et des palais de justice de Marseille, 180.
Thomas (Louis-J.). Montpellier, ville marchande. Étude économique et sociale de Montpellier, des origines à 1870, 180.
— *(Paul)*. Textes historiques sur Lille et le nord de la France avant 1789, 180.
Tuaillon (J.-L.-Georges). Bibliographie critique de l'Afrique occidentale française, 185.
Tulipe (Omer). L'habitat rural en Seine-et-Oise, 178.
Van der Essen (Léon). Alexandre Farnèse ; t. IV : Le siège d'Anvers, 1584-1585, 403.
Vandervelde (Émile). Le cinquantenaire du P. O. B., 1885-1935, 175.
Van Gelder (Enno). Histoire des Pays-Bas, 188.
Van Moé (É.). Voir Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis.
Verrua (Pietro). Bibliografia Bobbiese, 187.
Villey (Daniel). Ch. Dupont-White, économiste et publiciste français, 1807-1878 ; t. I : 1807-1851, 454.
Vito (F.). Economia corporativa, 422.
Volina (B.) et *Ingoulov (S.)*. Les étapes du bolchevisme, 190.
Waugh (Evelyn). Edmund Campion, Jesuit and martyr in the reign of Elizabeth, 186.
Weinstein (Harold R.). Jean Jaurès, a study of patriotism in the french socialist movement, 436.
Westermarck (E.). The future of marriage in Western civilization, 171.
Winkler (Arnold). Die Entstehung des *Kommunistischen Manifestes*, 422.
Wlocevski (S.). L'établissement des Polonais en France, 437.
Zévaès (Alexandre). Eugène Pottier et l' « Internationale », 436.
— La fusillade de Fourmies, 183.
— Les proscrits de la Commune, 436.
Ziehen (Eduard). Canadianism : die Genesis der Kanadischen Nation, 424.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Pages

MOYSSET (Henry). Louis Eisenmann, 1869-1937. 241
LEGRAS (Jules). Louis Eisenmann et les Slaves 246
LA REVUE HISTORIQUE. Louis Eisenmann, directeur de la *Revue* 249

CROZET (René). Le voyage d'Urbain II et ses négociations avec le clergé de France, 1095-1096 261
HAUVILLER (Ernest). Un prélat germanisateur dans l'Alsace française : Mgr Raess, évêque de Strasbourg. 98
MENDL (P.). Les derniers Přemyslides. La fin d'une dynastie slave 34
PAGÈS (G.). Autour du « Grand Orage ». Richelieu et Marillac : deux politiques. 63
PONTEIL (Félix). Georges Humann et les émeutes antifiscales en 1841 . . . 311
VOGEL (W.). La Hanse, d'après les publications récentes. 1
WORM-MÜLLER (Jacob S.). Histoire de la navigation norvégienne. 251

MÉLANGES

HALKIN (Léon-E.). La physionomie morale de Philippe II, d'après ses derniers biographes 355
LA PORTE (Suzanne DE). Autour du 19 janvier. Tiers parti et opposition républicaine 135
LUGLI (G.). Les Forums impériaux 122
SCHAZMANN (Paul-Émile). Napoléon III, précurseur de la Société des Nations 368
SEGRETAIN (Colonel André). Thiers et le Comité de défense de Paris. . . . 371

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis. T. III, édité par Ch. SAMARAN et É. VAN MOÉ (**E. Perroy**) 157
BRÉHIER (Louis). La sculpture et les arts mineurs byzantins (**Paul Henry**) . 392
COLQUHOUN (A. H. U.). Press, politics and people. The life and letters of

Pages

Sir John Willison, journalist and correspondent of the Times (**E. Préclin**) 413
CRUMP (Helen J.). Colonial Admiralty jurisdiction in the Seventeenth century (**Id.**) 161
DESCHAMPS (Paul). Les châteaux des Croisés en Terre sainte. Le Crac des Chevaliers (**A. Bon**) 395
FOUGÈRES (G.), CONTENAU (G.), JOUGUET (P.), GROUSSET (R.), LESQUIER (J.). Les premières civilisations, 3e édition (**A. Grenier**) 146
GIRVAN (Ritchie). Beowulf and the seventh century (**J. Vendryes**) 390
GORCE (M.-M.). Vercingétorix, chef des Gaulois (**A. Grenier**) 388
GROUSSET (René). Histoire des Croisades et du royaume franc de Jérusalem (**Louis Halphen**) 153
Handwörterbuch des Grenz- und Ausland-Deutschtums. T. I (**Louis Eisenmann**) 166
HASKINS (G. Lee). The Statute of York and the interest of the Commons (**Ch. Petit-Dutaillis**) 399
JULLIAN (Camille). Lettres de jeunesse (Italie-Allemagne, 1880-1883) (**Jérôme Carcopino**) 410
KORNEMANN (Ernst) et OSTROGORSKY (G.). Doppelprinzipat und Reichsteilung im Imperium Romanum (**J. Toutain**) 147
LAGARDE (Georges DE). La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age (**Louis Halphen**) 394
LANDON (Lionel). The itinerary of king Richard I (**Ch. Bémont**) 156
LANTOINE (Albert). Histoire de la franc-maçonnerie française. La franc-maçonnerie dans l'État (**Henri Sée**) 406
LATREILLE (André). Napoléon et le Saint-Siège, 1801-1808. L'ambassade du cardinal Fesch à Rome (**Pierre Renouvin**) 407
ID. Le catéchisme impérial de 1806 (**Id.**) 407
LEVRON (Jacques). Pierre Mauclerc, duc de Bretagne (**Ch. Bémont**) 401
MARTIN (Claude). La Commune d'Alger, 1870-1871 (**Georges Bourgin**) . . . 409
MORE (Paul Elmer) et CROSS (Frank Leslie). Anglicanism. The thought and practice of the Church of England, illustrated from the religious literature of the seventeenth century (**E. Préclin**) 404
MORET (Alexandre). Histoire de l'Orient (**Ch. Guignebert**) 387
NEUMANN (Robert). Sir Basil Zaharoff, le roi des armes (**Henri Hauser**) . . 166
PERRIN (Ch.-Edmond). Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine, d'après les plus anciens censiers, IXe-XIIe siècles (**Ch. Bémont**) 152
PETIT (Maxime). Histoire de France. La Troisième République (**J. Maurain**). 414
POUTHAS (Ch.-H.). La jeunesse de Guizot, 1787-1814 (**Henri Calvet**) . . . 164
SMITH (Margaret). An early mystic of Baghdad, al Muhāsibi (**Gaudefroy-Demombynes**) 391
Spanische Forschungen der Görresgesellschaft. T. III et IV (**Fernand Braudel**) 159
SYKES (Norman). Church and State in England in the XVIIIth century (**E. Préclin**) 162
VAN DER ESSEN (Léon). Alexandre Farnèse. T. IV : 1584-1585 (**Henri Hauser**) 403

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

France. Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus, 195. Anjou historique, 440. Annales de Bourgogne, 195. Annales de Bretagne, 440. Annales d'histoire économique et sociale, 196, 441. Annales de l'Université de Paris, 197, 442. Annales du Midi, 198. Annales historiques de la Révolution française, 198. Année politique française et étrangère, 199. Bibliothèque de l'École des chartes, 442. Bulletin de la Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la région parisienne, 199. Bulletin hispanique, 200. Études, 201. Études celtiques, 444. La Grande Revue, 202. Humanisme et Renaissance, 202. Journal des Savants, 203, 445. Mémoires de la Société éduenne, 445. Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romand, 445. Mercure de France, 204, 446. Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 206. Polybiblion, 206. Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, 207. La Révolution de 1848, 447. La Révolution française, 207. Revue archéologique, 207. Revue d'histoire de l'Église de France, 208. Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 209. Revue de Paris, 210, 447. Revue des Deux Mondes, 211, 448. Revue des Études anciennes, 212. Revue des Études napoléoniennes, 214. Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, 216, 448. Revue de Saintonge et d'Aunis, 214. Revue des Questions historiques, 214. Revue de synthèse, 215. Revue historique de Bordeaux, 217, 449. Revue historique de droit français et étranger, 218. Romania, 449. Syria, 218.

Belgique. Académie royale de Belgique. Bulletin de la Commission royale d'histoire, 219, 450. Bulletin de la classe des lettres, 219, 451. Bulletin de la classe des beaux-arts, 220, 451. Académie royale de langue et de littérature française, 220. Annuaire de la Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liége, 423. Revue belge de philologie et d'histoire, 220, 451.

États-Unis. The American historical Review, 453. Foreign affairs, 460. The Journal of modern history, 461. The national geographic magazine, 463. Speculum, 464.

Grande-Bretagne. Bulletin of the Institute of historical research, 222. Bulletin of the John Rylands library, Manchester, 213. The Cambridge Bulletin, 223. History, 224. The Times. Literary supplement, 225.

Hongrie. Archivum Europæ centro-orientalis, 225.

Roumanie. Mélanges de l'École roumaine en France, 227. Buletinul Comisiunii monumentelor istorice, 228.

Histoire générale. International review for social history, 419.

Histoire religieuse. Revue d'histoire ecclésiastique, 229. Revue de l'histoire des religions, 229.

CORRESPONDANCE, 467.

Nécrologie. Max Prinet, par L. Brunel, 468 ; Joseph Pekař, par Joseph Susta, 236 ; Berthold Bretholz, 239.

Chronique. Congrès, 231 ; France, 232, 469 ; Amérique latine, 470 ; Brésil, 234 ; États-Unis, 235 ; Grande-Bretagne, 236, 471 ; Pays-Bas, 471 ; Pays scandinaves, 472 ; Tchécoslovaquie, 236.

Index alphabétique, 473.

Table des matières, 477.

Le gérant : R. Lisbonne.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 1937.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

France. Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus, 195. Anjou historique, 440. Annales de Bourgogne, 195. Annales de Bretagne, 440. Annales d'histoire économique et sociale, 196, 441. Annales de l'Université de Paris, 197, 442. Annales du Midi, 198. Annales historiques de la Révolution française, 198. Année politique française et étrangère, 199. Bibliothèque de l'École des chartes, 442. Bulletin de la Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la région parisienne, 199. Bulletin hispanique, 200. Études, 201. Études celtiques, 444. La Grande Revue, 202. Humanisme et Renaissance, 202. Journal des Savants, 203, 445. Mémoires de la Société éduenne, 445. Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romand, 445. Mercure de France, 204, 446. Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 206. Polybiblion, 206. Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, 207. La Révolution de 1848, 447. La Révolution française, 207. Revue archéologique, 207. Revue d'histoire de l'Église de France, 208. Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 209. Revue de Paris, 210, 447. Revue des Deux Mondes, 211, 448. Revue des Études anciennes, 212. Revue des Études napoléoniennes, 214. Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, 216, 448. Revue de Saintonge et d'Aunis, 214. Revue des Questions historiques, 214. Revue de synthèse, 215. Revue historique de Bordeaux, 217, 449. Revue historique de droit français et étranger, 218. Romania, 449. Syria, 218.

Belgique. Académie royale de Belgique. Bulletin de la Commission royale d'histoire, 219, 450. Bulletin de la classe des lettres, 219, 451. Bulletin de la classe des beaux-arts, 220, 451. Académie royale de langue et de littérature française, 220. Annuaire de la Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liége, 423. Revue belge de philologie et d'histoire, 220, 451.

États-Unis. The American historical Review, 453. Foreign affairs, 460. The Journal of modern history, 461. The national geographic magazine, 463. Speculum, 464.

Grande-Bretagne. Bulletin of the Institute of historical research, 222. Bulletin of the John Rylands library, Manchester, 213. The Cambridge Bulletin, 223. History, 224. The Times. Literary supplement, 225.

Hongrie. Archivum Europæ centro-orientalis, 225.

Roumanie. Mélanges de l'École roumaine en France, 227. Buletinul Comisiunii monumentelor istorice, 228.

Histoire générale. International review for social history, 419.

Histoire religieuse. Revue d'histoire ecclésiastique, 229. Revue de l'histoire des religions, 229.

CORRESPONDANCE, 467.

Academy of America, 1936, XII-293 p.; prix : 4 dollars.

Coville (A.). Le Petit Jehan de Saintré. Recherches complémentaires. Droz, 1937, 153 p.

Darwin (Francis). The organisation of the Holy office. Extrait de *The Church Quarterly Review*, juillet-septembre 1936, 46 p.

Daux (Georges). Pausanias à Delphes. A. Picard, 1937, II-207 p. et 9 pl.

Davies (Godfrey). The early Stuarts, 1603-1660. Oxford, Clarendon Press, 1937, XXI-452 p. et 8 cartes; prix : 12 s. 6 d.

Delacroix (Eugène). Correspondance générale; publiée par *André Joubin*. T. III : 1850-1857. Plon, 1937, VI-431 p.

Debeney (général). La guerre et les hommes. Réflexions d'après-guerre. Plon, 1937, 381 p.; prix : 20 fr.

Demangeon (A.) et *Weiler (A.)*. Les maisons des hommes, de la hutte au gratte-ciel. Bourrelier, 1937, 127 p.

Deuxième Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord. Tlemcen, 14-17 avril 1936, t. II. Alger, Société historique algérienne, 1936, p. 599 à 1090.

Diplomate (un). Paul Cambon, ambassadeur de France, 1843-1925. Plon, 1937, 325 p.

Dobrée (Bonamy). From Anne to Victoria. Londres, Cassell, X-630 p.; prix : 10 s. 6 d.

Duff Cooper. Talleyrand, 1754-1838; traduit de l'anglais par *H.* et *R. Alix*. Payot, 329 p.; prix : 25 fr.

Dumont-Wilden (L.). L'évolution de l'esprit européen. Flammarion, 1937, 235 p.

Dussaud (René). Les découvertes de Ras-Shamra (Ugarit) et l'Ancien Testament. Geuthner, 1937, in-4°, 130 p.; prix : 30 fr.

English constitutional documents since 1832; édité par *Eugen Morrow Violette*. New-York, The Macmillan Company, 1936, XI-226 p.; prix : 2 dollars.

Feine (Hans Erich). Das Werden des deutschen Staates, seit dem Ausgang des Heiligen Römischen Reiches, 1800 bis 1933. Stuttgart, Kohlhammer, 1936, XI-487 p.; prix : Rm. 16.

Feuillerat (Albert). Paul Bourget. Histoire d'un esprit sous la IIIe République. Plon, 1937, XVI-419 p.

Gapanovich (J. J.). Ancient and modern problems. Pékin, Tsing-Hua Journal, s. d., 34 p.

— Two revolutions : Russie and France. Peiping, 1937, 20 p.

Gautier (E.-F.). Le passé de l'Afrique du Nord. Payot, 1937, 457 p.; prix : 40 fr.

Gegaj (Athanase). L'Albanie et l'invasion turque au XVe siècle. Geuthner, 1937, XX-169 p.; prix : 30 fr.

Gout (Raoul). Le miroir des dames chrétiennes. T. II : Pages féminines de la Réforme française, XVIe-XVIIIe siècles. Éditions « Je sers », 1937, 302 p.; prix : 16 fr. 50.

Goyau (Georges). La Congrégation du Saint-Esprit. B. Grasset, 1937, 284 p.

Grant (Christina Phelps). The syrian desert-Caravans, travel and exploration. Londres, Black, 1937, XV-410 p.; prix : 18 s.

Gurian (Waldemar). Der Kampf um die Kirche im Dritten Reich. Lucerne, Vita Nova Verlag, 2e éd., 1936, 124 p.

Harkness Collection (The) in the library of Congress. Documents from early Peru : the Pizarros and the Almagros, 1531-1578. Washington, 1936, in-4°, XI-253 p.

Harrison (G. B.). The letters of queen Elizabeth. Londres, Cassell, 1935, XVI-324 p.; prix : 10 s. 6 d.

— The life and death of Robert Devereux earl of Essex. Londres, Cassell, 1937, 359 p., 6 photogravures; prix : 15 s.

Hayes (Carlton J. H.). A political and cultural history of modern Europe. New-York, The Macmillan Company, 1936, 2 vol., XVIII-863 et XIV-1215 p., ill.

Hindmarsh (Albert E.). The basis of Japanese foreign policy. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1936, X-264 p.

Hippel (Ernst von). Die Krieger Gottes. Halle (Saale), Niemeyer, 1936, 90 p.; prix : Rm. 6,80.

Hussey (J. M.). Church and learning in the byzantine empire, 867-1185. Oxford University Press; Londres, H. Milford, 1937, XIV-259 p.; prix : 12 s. 6 d.

Hüttl (Willy). Antoninus Pius I, t. I. Prague, Calve'sche Buchhandlung, 1936, 470 p.

Indy (Vincent d'). Introduction à l'étude du *Parsifal* de Wagner. Mellottée, s. d. (1937), 115 p.

Internationaler Archivführer bearbeitet von *Hans Nabholz* et *Paul Kläui*. Zurich et Leipzig, Raschen Verlag, 1937, 111 p.

Jean (Charles-F.). Le milieu biblique avant Jésus-Christ. T. III : Les idées religieuses et morales. Geuthner, 1936, XXXIX-728 p. et 80 pl.

Jellinek (Frank). The Paris Commune of 1871. Londres, Gollancz, 1937, 447 p.

Katz (Solomon). The Jews in the visigothic and frankish kingdoms of Spain and Gaul. Cambridge (Mass.), The Medieval Academy of America, 1937, XII-182 p. et 6 pl.; prix : 2 dollars 80.

Klostermann (Erich). Das Markus-Evange-

lium, 3e édition revue. Tubingue, Mohr, 1936, 175 p.

Knoop (Douglas) et *Jones (G. P.)*. An introduction to Freemasonry. Manchester University Press, 1937, VII-136 p.; prix : 3 s. 6 d.

Korrespondenz des Peter Ochs, 1752-1821; hgg. von *Gustav Steiner*. Vol. III : 1800-1821. Bâle, Birkhäuser, 1937, XIII-563 p.

Kühn (Joachim). Pauline Bonaparte; traduit par *G. Daubié*. Plon, 1937, 921 p.

Lanouvelle (lieutenant-colonel *de*). Gabrielle d'Estrées et les Bourbon-Vendôme. Calmann-Lévy, 1936, VII-219 p.; prix : 18 fr. 75.

Lasry (Albert). Histoire de la pharmacie indigène de l'Algérie et son folklore. Oran, impr. Achour, 1937, 83 p.

Lautner (Julius Georg). Grundsätze der Gewährleistungsrechtes. Zurich, Polygraphischer Verlag, 88 p.; prix : 3 fr. 80 (argent suisse).

Lavondes (A.). Olivier de Serres, seigneur du Pradel. Éditions de la Cause, s d. (1937), 317 p.; prix : 15 fr.

Lebel (Germaine). Histoire administrative, économique et financière de l'abbaye de Saint-Denis, 1151-1346. Imprimerie administrative centrale, 1935, VII-431 p.

— Catalogue des actes de l'abbaye de Saint-Denis, 1151-1346. Imprimerie administrative centrale, 1935, XXIX-470 p.

Lebey (André). La Fayette ou le militant franc-maçon. Librairie Mercure, 1937, 2 vol., 268 et 268 p.; prix : 15 fr. chaque.

Lietzmann (Hans). Petrus römischer Märtyrer. Berlin, Verlag der Akademie der Wissenschaften, 1936, 21 p.

Linke (Lilo). Allah dethroned. A journey through modern Turkey. Londres, Constable, 1937, XV-341 p.

Louis XIV. L'histoire racontée par ses témoins, t. II. Plon, 1937, 220 p., illustré; prix : 25 fr.

Ludwig (Emil). Le Nil. Vie d'un fleuve. T. II; traduit par *Henri Bloch*. Plon, 1937, 23 p., illustré.

Lux (P.-T.). La leçon de l'Autriche, 1919-1937. Attinger, 1937, 137 p.

Mahé de La Bourdonnais. Mémoire des Iles de France et de Bourbon; annoté et publié par *Albert Lougnon*. E. Leroux, 1937, 204 p.

Maintenon (Mme *de*). Lettres; publiées par *Marcel Langlois*. T. IV : Janvier 1692 à 1695, nos 703-1042. Letouzey et Ané, 1937, 518 p.

Maitland (F. W.). Equity. A course of lectures; publié par *John Brunyate*. Cambridge, University Press, 1936, XXIV-353 p.; prix : 15 s.

— Selected essays. Cambridge, University Press, 1936, IX-264 p.; prix : 12 s. 6 d.

Malo (Henri). Le grand Condé. Albin Michel, 1937, 512 p.

Masters (Donald C.). The reciprocity treaty of 1854. Londres, Longmans, XXIX-267 p.; prix : 10 s. 6 d.

Maurois (André). Histoire d'Angleterre. Fayard, 775 p.

Mc Cain (William D.). The United States and the Republic of Panama. Durham (N. C.), Duke University Press, 1937, XV-278 p.; prix : 3 dollars.

Mitrani (David). The effect of the war in Southeastern Europe. New Haven (Conn.), Yale University Press, XIII-282 p.

Molz (Hans). Die elsässische Press im 18 Jahrhundert bis zum Ausbruch der Revolution. Strasbourg, Selbstverlag der Elsass - Lothringischen Wissenschaftlichen Gesellschaft, 1937, VII-90 p.

Navarian (A.). Les sultans poètes, 1451-1808. Geuthner, 1936, 159 p.; prix : 30 fr.

O'Brien (Eris). The foundation of Australia 1786-1800. Londres, Sheed and Ward, 1937, XIII-432 p.

Pease (Theodore Calvin). Anglo-French boundary disputes in the West, 1749-1763. Springfield, Illinois State historical library, 1936, CLXXI-607 p. et cartes.

Pensa (Henri). Les mœurs du temps jadis, d'après les sentences de justice. Félix Alcan, 318 p.; prix : 15 fr.

Poulet (Dom *Charles*). Histoire du christianisme, fasc. XIII et XIV. Beauchesne, 1936 et 1937, p. 963 à 1165 et 1 à 112; prix : 25 fr. chaque.

Prévité-Orton (C. W.). A history of Europe, 1198-1378. Londres, Methuen, 1937, XV-464 p. et 8 cartes; prix : 16 s.

Quellen zur deutschen Politik Österreichs, 1859-1866; publié par *Heinrich*. Ritter *von Srbik*. Bd. IV : März 1864 bis August 1865. Oldenburg-i.-O.-Berlin, Stalling, 1937, XXIII-834 p.

Randall (J. G.). The civil war and reconstruction. Boston, Heath, 1937, XVII-959 p.

Register of the privy seal of Scotland. Vol. III : A. D. 1542-1918; édité par *D. Hay Fleming* et *James Beveridge*. Édinbourg, H. M. General register House, 1936, XLI-623 p.

Report of the mss. of the Marquess of Downshire. Vol. I : Papers of Sir William Trumbul, 1re partie. Londres, Stationery office, 1924, XXVII-498 p.; prix : 10 s. 6 d.

Rich (E. E.). The ordinance book of the

merchants of the Staple. Cambridge, University Press, VIII-210 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Rocheblave (S.). La peinture française au XIXe siècle. Éditions Hyperion, 1937, 35 p. et 56 pl. ; prix : 100 fr.

Ronalds (Francis S.). The attempted whig revolution of 1678-1681. Urbana, University of Illinois Press, 1937, 202 p. ; prix : 2 dollars 50.

Sahara. Numéro spécial de *Grands Lacs*, 1er mars 1937, p. 257-432.

Saintville (G.). La confidente de Mme de Pompadour, Mme Du Haussay des Demaines. Boivin, 1937, XII-162 p.

Salomon (Richard). Opicinus de Canistris. Weltbild und Bekenntnisse eines Avignonesischen Klerikers des 15 Jahrhunderts. Londres, The Warburg Institute, Gluckstadt, Augustin, 1936, Textband, 348 p. et vol. de XLV pl. ; prix : Rm. 30.

Sandwich (Earl of). British and foreign medals relating to naval and maritime affairs. Greenwich, National maritime Museum, 1937, 308 p. et XXVII pl.

Schäfer (K. H.). Die Ausgaben der Apostolischen Kammer unter den Päpsten Urban V und Gregor XI, 1362-1378. Paderborn, Schöningh, 1937, XXIV-880 p. ; prix : Rm. 40.

Schiess (Traugot) et *Bruno Meyer.* Quellenwerk zur Entstehung der schweizerischen Eidgenossenschaft. 1re partie : 1292-1332. Aarau, Sauerländer, 1937, VIII-941 p.

Schmidt (Martin). Graf Pajadowsky. Staatssekretär des Reichsschatzamts und des Reichsamtes des Innern, 1893-1907. Halle, Akademischer Verlag, 1935, 173 p. ; prix : Rm. 4,80.

Schramm (Percy Ernst). A history of the english coronation ; traduit par *Leopold G. Wickham Legg.* Oxford, Clarendon Press, 1937, XV-283 p. ; prix : 12 s. 6 d.

— Geschichte des Englischen Königtums im Lichte der Krönung. Weimar, Böhlau, 1937, XVI-302 p.

Seppelt (Franz Xaver). Das Papsttum in der neueren Zeit. Geschichte der Päpste, von Regierungsantritt Pauls III bis zur Französischen Revolution, 1534-1789. Leipzig, Hegner, 1936, 535 p.

Sidersky (D.). Quelques portraits de nos maîtres des études sémitiques. Geuthner, 1937, 64 p. ; prix : 30 fr.

Sillavengo (Caccia Dominioni di). Amhara. Chroniques de la patrouille astrale. Plon, 1937, 212 p., illustré.

Silverstein (Theodore). Visio sancti Pauli. Londres, Christophers, 1935, XI-229 p.

Smith (Andrew). J'ai été ouvrier en U. R. S. S., 1932-1935 ; traduit par *E. Rinon.* Plon, 1937, 320 p.

Somervell (D. C.). The Victorian Age ; publié par The historical Association, n° 107. Londres, Bell et fils, 1937, 31 p. ; prix : 5 d.

Sorel (Albert-Émile). Louise de Prusse. Grasset, 1937, 275 p.

Sproemberg (H.). Judith, Königin von England, Gräfin von Flandern. Extrait de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XV (1936), p. 397-428 et 915-950.

Studi romani nel mondo (Gli), vol. III. Rome, Istituto di Studi Romani, 1936, 380 p. ; prix : 30 lire.

Sveriges Krig, 1611-1632 ; publié par l'État-Major de l'armée suédoise. Stockholm, V. Petterson, 1936, 3 vol., X-634, X-620, X-624 p. et cartes.

Teissier (Georges). Un duel diplomatique : Canning et Chateaubriand. Documents inédits. Gap, impr. Louis Jean, 1934, 220 p.

Touilleux (P.). L'Apocalypse et les cultes de Domitien et de Cybèle. Geuthner, 1935, 192 p.

Tout (T. F.). The place of the reign of Edward II in English history, 2e éd., publiée par *Hilda Johnstone.* Manchester University Press, 1936, XX-376 p. ; prix : 21 s.

Towle (Dorothy M.). Records of the vice-admiralty court of Rhode-Island, 1716-1752. Washington, The American historical Association, 1936, 395 p.

Trendall (A. D.). Paestan pottery. A study of the red-figured vases of Paestum. Rome, British School, 1936, XIV-141 p. et XXXVI pl.

Trevelyan (George Macaulay). Grey of Fallodon. Londres, Longmans, Green et Cie, 1937, XIV-293 p.

Veit (Ludwig Andreas). Volksfrommes Brauchtum und Kirche im deutschen Mittelalter. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1936, XXIV-251 p. et 12 ill. ; prix : Rm. 5.

Verhofstad (K.), S. J. De Regering der Nederlanden in de Jaren 1555-1559. Nimègue, Berkhout, 1937, XVI-203 p.

Vitale (Vito). Documenti sul Castello di Bonifacio nel secolo XIII. Gênes, Reale deputazione di storia patria per la Liguria, 1936, XI-403 p.

Vossler (Otto). Der Nationalgedanke von Rousseau bis Ranke. Munich, Oldenbourg, 1937, 187 p.

Zoepfl (Friedrich). Deutche Kulturgeschichte, t. I. Fribourg-en-Brisgau, Herder et Cie, 1931, XXX-687 p.

REVUE

HISTORIQUE

merchants of the Staple. Cambridge, University Press, VIII-210 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Rocheblave (S.). La peinture française au XIXe siècle. Éditions Hyperion, 1937, 35 p. et 56 pl. ; prix : 100 fr.

Ronalds (Francis S.). The attempted whig revolution of 1678-1681. Urbana, University of Illinois Press, 1937, 202 p. ; prix : 2 dollars 50.

Sahara. Numéro spécial de *Grands Lacs*, 1er mars 1937, p. 257-432.

Saintville (G.). La confidente de Mme de Pompadour, Mme Du Haussay des Demaines. Boivin, 1937, XII-162 p.

Salomon (Richard). Opicinus de Canistris. Weltbild und Bekenntnisse eines Avignonesischen Klerikers des 15 Jahrhunderts. Londres, The Warburg Institute, Gluckstadt, Augustin, 1936, Textband, 348 p. et vol. de XLV pl. ; prix : Rm. 30.

Sandwich (Earl of). British and foreign medals relating to naval and maritime affairs. Greenwich, National maritime Museum, 1937, 308 p. et XXVII pl.

Schäfer (K. H.). Die Ausgaben der Apostolischen Kammer unter den Päpsten Urban V und Gregor XI, 1362-1378. Paderborn, Schöningh, 1937, XXIV-880 p. ; prix : Rm. 40.

Schiess (Traugot) et *Bruno Meyer.* Quellenwerk zur Entstehung der schweizerischen Eidgenossenschaft. 1re partie : 1292-1332. Aarau, Sauerländer, 1937, VIII-941 p.

Schmidt (Martin). Graf Pajadowsky. Staatssekretär des Reichsschatzamts und des Reichsamtes des Innern, 1893-1907. Halle, Akademischer Verlag, 1935, 173 p. ; prix : Rm. 4,80.

Schramm (Percy Ernst). A history of the english coronation ; traduit par *Leopold G. Wickham Legg.* Oxford, Clarendon Press, 1937, XV-283 p. ; prix : 12 s. 6 d.

— Geschichte des Englischen Königtums im Lichte der Krönung. Weimar, Böhlau, 1937, XVI-302 p.

Seppelt (Franz Xaver). Das Papsttum in der neueren Zeit. Geschichte der Päpste, von Regierungsantritt Pauls III bis zur Französischen Revolution, 1534-1789. Leipzig, Hegner, 1936, 535 p.

Sidersky (D.). Quelques portraits de nos maîtres des études sémitiques. Geuthner, 1937, 64 p. ; prix : 30 fr.

Sillavengo (Caccia Dominioni di). Amhara. Chroniques de la patrouille astrale. Plon, 1937, 212 p., illustré.

Silverstein (Theodore). Visio sancti Pauli. Londres, Christophers, 1935, XI-229 p.

Smith (Andrew). J'ai été ouvrier en U. R. S. S., 1932-1935 ; traduit par *E. Rinon.* Plon, 1937, 320 p.

Somervell (D. C.). The Victorian Age ; publié par The historical Association, n° 107. Londres, Bell et fils, 1937, 31 p. ; prix : 5 d.

Sorel (Albert-Émile). Louise de Prusse. Grasset, 1937, 275 p.

Sproemberg (H.). Judith, Königin von England, Gräfin von Flandern. Extrait de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XV (1936), p. 397-428 et 915-950.

Studi romani nel mondo (Gli), vol. III. Rome, Istituto di Studi Romani, 1936, 380 p. ; prix : 30 lire.

Sveriges Krig, 1611-1632 ; publié par l'État-Major de l'armée suédoise. Stockholm, V. Petterson, 1936, 3 vol., X-634, X-620, X-624 p. et cartes.

Teissier (Georges). Un duel diplomatique : Canning et Chateaubriand. Documents inédits. Gap, impr. Louis Jean, 1934, 220 p.

Touilleux (P.). L'Apocalypse et les cultes de Domitien et de Cybèle. Geuthner, 1935, 192 p.

Tout (T. F.). The place of the reign of Edward II in English history, 2e éd., publiée par *Hilda Johnstone.* Manchester University Press, 1936, XX-376 p. ; prix : 21 s.

Towle (Dorothy M.). Records of the vice-admiralty court of Rhode-Island, 1716-1752. Washington, The American historical Association, 1936, 395 p.

Trendall (A. D.). Paestan pottery. A study of the red-figured vases of Paestum. Rome, British School, 1936, XIV-141 p. et XXXVI pl.

Trevelyan (George Macaulay). Grey of Fallodon. Londres, Longmans, Green et Cie, 1937, XIV-293 p.

Veit (Ludwig Andreas). Volksfrommes Brauchtum und Kirche im deutschen Mittelalter. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1936, XXIV-251 p. et 12 ill. ; prix : Rm. 5.

Verhofstad (K.), S. J. De Regering der Nederlanden in de Jaren 1555-1559. Nimègue, Berkhout, 1937, XVI-203 p.

Vitale (Vito). Documenti sul Castello di Bonifacio nel secolo XIII. Gênes, Reale deputazione di storia patria per la Liguria, 1936, XI-403 p.

Vossler (Otto). Der Nationalgedanke von Rousseau bis Ranke. Munich, Oldenbourg, 1937, 187 p.

Zoepfl (Friedrich). Deutche Kulturgeschichte, t. I. Fribourg-en-Brisgau, Herder et Cie, 1931, XXX-687 p.

REVUE

HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET LOUIS EISENMANN

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

SOIXANTE-DOUZIÈME ANNÉE

TOME CENT QUATRE-VINGTIÈME

Juillet-Décembre 1937

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1937

COMMENT LES PAPES D'AVIGNON

EXPÉDIAIENT LEUR COURRIER

L'expédition du courrier est un acte important dans la vie de la papauté. L'Église est une organisation hiérarchique centralisée dont les ramifications couvrent l'Europe occidentale et centrale tout entière. Son chef l'administre au moyen de lettres, bulles et brefs, qu'il adresse à ses subordonnés dans toutes les parties de la chrétienté. Aussi, étant donné l'extension du monde chrétien et la centralisation plus stricte encore donnée par les papes d'Avignon à son administration, le courrier rédigé chaque jour à la Curie est-il considérable : les registres du XIVe siècle contiennent, bon an mal an, une moyenne de 5,000 à 6,000 lettres, tant secrètes que communes et camérales, et encore un bon nombre d'autres n'a-t-il pas été enregistré. C'est donc une vingtaine de lettres au moins, destinées à toutes les parties de la chrétienté, dont il fallait assurer chaque jour l'expédition. La cour pontificale était la plus grande source de correspondance de l'Europe.

Il est donc tout naturel qu'un chapitre spécial des dépenses ait été consacré, dans le budget pontifical, aux frais matériels de correspondance, « *pro bullis* » : achat de parchemin, d'encre, de plomb pour sceller les bulles, de toile cirée pour les envelopper, etc. Mais, alors que le transport de ces lettres dans toutes les régions de la chrétienté semblerait *a priori* avoir dû donner lieu à des dépenses bien plus considérables, aucun chapitre n'est réservé à ces frais de port. Les seules dépenses occasionnées à la Chambre par l'expédition du courrier dont on trouve mention dans ses comptes sont les gages des courriers pontificaux, « *cursores pape* », dans le chapitre des gages des fonctionnaires pontificaux et, sporadiquement, au chapitre des dépenses extraordinaires « *pro cera et quibusdam extraordinariis* », le chiffre des frais causés par l'envoi d'un messager spécial porteur de lettres particulièrement importantes ou pressées. Les papes ne possédaient donc pas, au XIVe siècle, d'organisation stable et générale chargée de la transmission de leur courrier à ses divers destinataires.

La raison de cette lacune doit être cherchée dans le chiffre astronomique auquel se seraient élevés les frais d'un tel service. Il suffit d'imaginer l'armée de courriers pontificaux ou de messagers privés qui eût été nécessaire pour se rendre compte que les gages et indemnités des premiers ou le salaire des derniers, selon que l'on suppose adopté l'un ou l'autre système, auraient atteint chaque année un chiffre sensiblement égal à la moitié des recettes pontificales[1]. Aussi le principe dominant en matière d'expédition du courrier est-il, chez les papes d'Avignon, l'économie. La Curie saisit toutes les occasions de faire parvenir des lettres à leurs destinataires sans bourse délier. Elle a une tendance constante à grouper les lettres par paquets pour réduire le nombre des porteurs et à chercher ceux-ci, le plus souvent possible, parmi les personnages divers, clercs ou laïcs, qui quittent Avignon en direction des lieux où résident ses correspondants : ce n'est que dans les cas très urgents qu'elle engage un messager spécial pour porter une seule lettre. Dans les cas ordinaires, elle recherche surtout la gratuité du transport des lettres, dût-elle la payer d'un retard parfois considérable dans la transmission.

Une telle politique explique à la fois le faible chiffre des frais d'expédition de courrier et leur répartition en différents chapitres des dépenses pontificales. Elle a pour conséquence l'emploi de diverses catégories d'intermédiaires pour porter les lettres. Nos recherches à ce sujet nous en ont fait distinguer quatre pour la période antérieure au Grand Schisme :

1. Les courriers pontificaux.
2. Les envoyés des correspondants de la Curie.
3. Les personnes, quelles qu'elles fussent, qui quittaient Avignon.
4. Les courriers professionnels[2].

1. En prenant le chiffre très moyen de 10 florins par lettre, on arrive au total annuel de 50,000 à 60,000 florins, quand les recettes pontificales oscillent entre 100,000 et 160,000 florins.

2. Le sujet, tel que nous l'abordons ici, n'a jamais été traité, à notre connaissance. Il a été seulement effleuré par les études menées sur les courriers pontificaux par P. M. Baumgarten, *Aus Kanzlei und Kammer. Erörterungen zur Kurialen Hof- und Verwaltungsgeschichte im XIII-XIV und XV Jahrhundert* (Freiburg in Breisgau, 1907), chap. x, p. 217-247, et par E. Rodocanacchi, *Les courriers pontificaux du XIVe au XVIIe siècle*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, t. XXVI (1912), p. 392-428. Tandis que ce dernier n'a consacré aux courriers du XIVe siècle que quelques pages hâtives, P. M. Baumgarten leur donne la plus grande partie d'une étude très minutieuse, mais qui a le tort d'être discursive : l'auteur s'y laisse guider par les caprices des découvertes d'archives. Aujourd'hui que les comptes des dépenses de Jean XXII, Benoît XII, Clément VI et Innocent VI ont été publiés par les soins de K. H. Schäfer dans la collection des *Vatikanische Quellen zur Geschichte der päpstlichen Hof-und Finanzverwaltung*, I : *Die Ausgaben der apostolichen Kammer unter Johann XXII* (Pader-

1. — Les courriers pontificaux

Les courriers pontificaux, dont le port et la remise à leurs destinataires des lettres du pape sont évidemment une des occupations essentielles, ne sauraient cependant absolument pas y suffire pour diverses raisons.

La première est le caractère officiel même de leur fonction et la dignité qu'elle leur confère. Ils occupent une place bien déterminée dans la hiérarchie du personnel de la Curie : au-dessus du groupe des palefreniers pontificaux, dont la plupart ont fait partie avant de devenir courriers[1], à moins qu'ils n'aient été choisis parmi les messagers de profession[2] qui pullulaient à Avignon en dehors de la cour apostolique. De toute façon, ce mode de recrutement parmi des hommes de cheval — à supposer que ce fussent les palefreniers et non des valets qui soignaient les chevaux — et des courriers de métier, témoignant de la réalité de leurs aptitudes pratiques à remplir leur mission[3], semblerait prouver que, personnages d'humble condition, ils étaient destinés à sillonner sans trêve la chrétienté dans un labeur épuisant et obscur. Mais la fonction de *cursor pape* est une véritable dignité. Qui en est revêtu jouit de grands avantages matériels et moraux, devient un personnage. Les courriers pontificaux reçoivent des gages fixes : 2 gros tournois par jour[4] et une indemnité de logement[5] au moins à

born, 1911), et II : *Die Ausgaben der apostolichen Kammer unter Benedikt XII, Klemenz VI und Innocenz VI* (Paderborn, 1913) — que nous citerons dans les pages qui suivent sous l'abréviation : Schäfer, I et Schäfer, II — une étude totale et méthodique est grandement facilitée. Nous avons tenté, en nous fondant à la fois sur ces publications et sur un dépouillement complet des Archives vaticanes pour cette période, d'en esquisser une mise au point systématique qui nous paraissait s'imposer.

1. Ainsi Guillaume de Favaresio, Guillaume Quinquinel de Lusignan, *alias* Jovenc, et Jean Caulo de Vienne en 1317 (Schäfer, I, p. 558), Dominique de Lucarel en 1348 (ibid., II, p. 510) et Henri de Tongres en 1356 (ibid., p. 615).

2. Tels Pierre Raymond, ancien courrier du cardinal Arnaud de Via, en 1322 (Schäfer, I, p. 422), Guillaume de Maurenges, ancien messager du vicomte de Turenne, en 1357 (ibid., II, p. 690), Geoffroi d'Orange en 1355 (ibid., p. 569) et Marc de Lusseria en 1367 (Baumgarten, p. 231).

3. L'un, cependant, Matflenho, avait été marmiton avant de devenir courrier d'Innocent VI (Schäfer, II, p. 686).

4. En 1316 (Schäfer, I, p. 553). Ces gages n'ont pas dû varier pendant tout le siècle. Baumgarten (p. 223, note) cite un chiffre de 3 s. 3 d. par jour sans indiquer de quelle monnaie il s'agit. Les gages de ceux qui ont encouru l'excommunication ne leur sont pas payés, ainsi pour Antoine de Fontenay en 1352 (Schäfer, II, p. 485).

5. C'est à partir de 1351 seulement que l'on trouve mention dans les comptes des dépenses d'une « solutio pensionum hospiciorum cursorum Pape » (Schäfer, II, p. 537). Cette indemnité

partir de 1351, sans compter la nourriture[1] et peut-être le vêtement[2].

Comme leur fonction est viagère, ils jouissent de tous ces avantages jusqu'à leur mort et ils conservent le titre de *cursores pape* même quand ils sont promus à une autre fonction, généralement celle de portier[3] d'une des différentes catégories, plus rarement celle de sergent d'armes du pape[4]. Ils avaient leur chapelle particulière, qu'ils entretenaient de leurs contributions[5]. A leur mort, le pape paie une partie des frais de leurs funérailles ; il fait verser 2 florins pour les dépenses de cire entraînées par la cérémonie[6]. Ce caractère viager de la fonction, cette permanence du titre et la qualité même de certains des avantages matériels qui y sont attachés élèvent, on le voit, les courriers pontificaux bien au-dessus des simples porteurs de lettres qui besognent durement pour vivre, louent leurs services au plus offrant, en attendant de mourir un jour, à la peine, sur la route.

Bien plus, le fait de servir le pape fait rejaillir sur eux un peu du prestige singulier dont est entouré le chef de la chrétienté. Nous ne savons pas s'ils portent, dès le XIVe siècle, les armes de l'Église brodées ou peintes sur leurs poitrines et le bâton comme insigne de leur mis-

de logement était de 36 petits tournois par an et n'était donnée qu'aux courriers qui logeaient en location ; ceux qui étaient propriétaires de leur maison, « qui habent hospicia propria », ne recevaient aucune indemnité.

1. « Cursores quilibet consuevit recipere unam vidandam de pane cum carnibus, piscibus, ovis, ficubus, etc. Item quando dominus papa celebrat solemniter seu est in itinere, habent singulis diebus, quibus equitat, in die qua dantur carnes VII frustra carnium et quando dantor pisces VII vidandas inter omnes et sic de ovis et ficubus. Item singulis diebus quando dominus equitat V prebendas ordei inter omnes et in via inter omnes duos somarios », dit un texte célèbre du temps de Clément V, publié par Haller dans *Quellen und Forschungen*, I, p. 25.

2. Le texte précité, qui analyse les conditions des courriers, n'en parle pas et on ne les trouve pas mentionnés parmi les fonctionnaires pontificaux qui reçoivent du drap, au commencement de l'été et de l'hiver, pour la confection de leurs vêtements. D'autre part, ces distributions sont citées dans les textes à propos de catégories si générales de personnages que les courriers pouvaient très bien faire partie des bénéficiaires, surtout si l'on admet qu'ils portaient un uniforme dès le XIVe siècle.

3. La plupart deviennent portiers de deuxième classe ou « ostiarii minores » : portiers de la porte de fer du pape (Jacques Chabanier de 1355 à 1358, Lancelot de Pontoise après 1358), portiers de la première porte (Jean de Rome vers 1360, Bernard de Roanne de 1338 à 1360, Jean Bochard en 1355, etc.), portiers de la deuxième porte de fer (Jacques de Tournai en 1347, etc.). L'un d'entre eux, Jean de Grandmont, est même préposé, de 1353 à 1362, à la garde du palais de Villeneuve : « cursor pape et custos palacii Villenove ».

4. Exemples : Jean de Rome, en 1361, après avoir été « ostiarius minor » (Schäfer, II, p. 803), Jean Bourguignon en 1363 (Baumgarten, p. 230).

5. Cf. Baumgarten, p. 224.

6. Schäfer, I, p. 569, 572, 576, 590, etc.

sion ; en tout cas, ils prêtent serment avant d'être nommés[1], et leur nomination était consignée dans une lettre pontificale, les « *lettere cursorie* », en vertu de laquelle ils avaient droit de gîte chez certains ecclésiastiques. Ceux-ci devaient même les nourrir pendant leur séjour et les soigner en cas de maladie[2]. Ces privilèges ne manquaient pas de grandeur, puisqu'ils rapprochaient les courriers pontificaux des plus hauts dignitaires de l'Église, qui jouissaient de semblables avantages dans leurs voyages ordonnés par le pape.

Cette faculté de s'arrêter chez des hôtes déterminés imposait certains gîtes d'étapes qui n'étaient pas toujours, naturellement, ceux qui auraient correspondu avec la plus grande vitesse possible. Aussi, lorsque la lettre était particulièrement pressée, les courriers pontificaux recevaient-ils une indemnité spéciale[3] qui leur permettait de s'arrêter dans n'importe quel hôtel ou auberge[4], comme les courriers ordinaires, et, par conséquent, d'aller plus vite. Dans ce cas, ils recevaient l'ordre de ne pas se servir de leurs « *lettere cursorie* » ; on les leur faisait même laisser à Avignon pour plus de sûreté : « *ex ordinatione expressa pape quod non portaret litteras secum officii ut citius rediret* », dit le texte des comptes de l'un d'eux, Laurent de *Preychio*, envoyé en Angleterre en 1337[5] ; ils voyageaient alors comme de simples messagers[6]. Cette indemnité de rapidité était équivalente aux salaires que versait la Chambre aux courriers profanes qu'elle employait par ailleurs : comme les courriers pontificaux touchaient pendant ce temps leurs gages entiers et qu'ils n'avaient aucun frais de monture, puisqu'ils employaient les chevaux de l'écurie pontificale — la Chambre leur rem-

1. Ainsi Marc de Lusseria en 1367 (Baumgarten, p. 231).

2. « Ad victum et ob infirmitates ac alios casus necessaria » (lettre de Nicolas IV en 1288, citée par Baumgarten, p. 226). Aussi, quand ils n'avaient pas cette lettre avec eux, recevaient-ils une indemnité pour leurs frais : « cum nondum habuisset litteras officii sui », J. Flocon reçoit 2 gros tournois en 1325 (Schäfer, I, p. 460).

3. La mention dans les comptes du versement de cette indemnité pour frais « pro expensis » aux « cursores Pape » est toujours accompagnée de l'indication qui la justifie : « quia festinanter ivit », « quia celeriter ire fuit sibi impositum » ; le rapport est nettement exprimé dans la note qui relate le paiement de 10 gros tournois à 0 rond à Michel Dumoulin, envoyé au légat en Lombardie « pro expensis suis cum non posset uti litteris cursorie propter festinantiam » (Schäfer, I, p. 483).

4. C'est ainsi que nous savons que Martino di Baldo était « hospitator cursorum » à Naples et que les courriers du pape s'arrêtaient chez lui comme les autres.

5. Schäfer, II, p. 58.

6. Ainsi, Guillaume de Favaresio, envoyé à Auch en 1323, reçoit 48 gros tournois à 0 rond « quia non portavit secum literam officii cursoris sed tamquam nuntius simplex ivit » (Schäfer, I, p. 444).

boursait le prix d'achat lorsqu'ils en devaient acheter en route[1] — on voit de quelle situation privilégiée matériellement et moralement ils jouissaient et combien leur emploi était dispendieux pour la Chambre. On comprend dès lors et le rôle de chargés de mission pontificaux qu'ils ont joué bien souvent[2] et leur nombre restreint, conséquence des frais considérables dont chacun d'eux grevait le budget pontifical[3].

Ce nombre restreint des courriers pontificaux est précisément la seconde des raisons pour laquelle ils ne peuvent suffire au transport des lettres apostoliques. Dans les relevés bimestriels des gages payés aux fonctionnaires pontificaux, leur nombre oscille, selon les promotions et les décès, entre trente au minimum et soixante-cinq au maximum, le plus souvent aux environs de quarante[4]. Contrairement à l'opinion exprimée par Baumgarten[5], il nous paraît que ces chiffres représentent l'effectif total des courriers pontificaux et non pas seulement ceux qui étaient présents à la curie soit au jour du paiement, soit de façon permanente. Baumgarten croit à l'existence d'autres courriers, se trouvant en mission, hors de la Curie, au jour du paiement ; mais il s'avoue lui-même impuissant à trouver les traces de leur réalité concrète. Or, les comptes prouvent péremptoirement que tous les courriers sans exception étaient payés le même jour : les gages de ceux qui étaient absents de la curie étaient quand même portés aux dépenses ; on les mettait ensuite de côté pour les leur remettre à leur arrivée. Le 23 octobre 1316, à la fin de la liste de cinquante-trois courriers, le trésorier a ajouté la mention : « *supradicti cursores sunt in curia permanentes ; ultra montes sunt 2 cursores*[6] », dont les noms suivent,

1. Schäfer, I, p. 152.

2. Tel est le cas, par exemple, de Dominique de Lucarel, qui, de 1355 à 1360, a passé la plupart de son temps en Aquitaine, où il servait d'agent de liaison entre Innocent VI et les belligérants franco-anglais, dressait les inventaires des biens réservés des prélats décédés et faisait des achats pour la Curie : bref, un rôle d'agent très inférieur, bien entendu, à un légat, mais très supérieur aussi à un petit messager. Dominique de Lucarel prend des initiatives, est dépositaire de conseils du pape à l'adresse des belligérants et est accompagné d'un serviteur : c'est déjà un personnage. Cf. Schäfer, II, *passim*, p. 458 à 800.

3. Leurs seuls gages s'élèvent, au cours du XIVe siècle, à une moyenne de 300 à 400 florins par mois, c'est-à-dire 3,500 à 5,000 florins par an sur un budget de dépenses qui oscille autour de 150,000 florins, et il faut y ajouter le prix des diverses indemnités, tant en argent qu'en nature, qu'ils recevaient.

4. 55 en 1316 (Schäfer, I, p. 553), 40 en 1317-1318 (ibid., p. 562-566), 40 en 1334 (ibid p. 601), 48 en 1335 (Schäfer, II, p. 35), 51 en 1340 (ibid., p. 119), 62 en 1343-1344 (ibid. p. 265-289), au moment du faste de Clément VI, 30 en 1352 (ibid., p. 485), 37 en 1353 (ibid p. 537), 56 en 1357 (ibid., p. 685).

5. *Op. cit.*, p. 224, n. 1.

6. Schäfer, I, p. 553.

et, le 24 septembre 1317, les gages sont payés à trente-trois courriers présents et à huit « *cursoribus missis extra*[1] ». D'autre part, les noms de tous les courriers pontificaux que nous trouvons, à un moment ou à un autre, chargés d'une mission hors d'Avignon figurent sur une ou plusieurs des nombreuses listes de paiement de gages que contiennent les registres des *Introitus et Exitus*. Il n'y a donc aucun doute possible : tous les courriers pontificaux nous sont connus.

Leur nombre pourrait paraître, à première vue, suffisant pour permettre le transport des lettres pontificales ; mais il faut considérer que le caractère viager de leur office faisait demeurer parmi eux bien des vieillards incapables de longues chevauchées. Et, d'autre part, les textes révèlent qu'une infime minorité seulement de cette petite troupe est employée au port des lettres : il ne se trouve par monts et par vaux, aux divers jours où le trésorier en fait l'appel, que deux courriers sur cinquante-cinq en 1316, huit sur quarante et un en 1317, alors que le fonctionnement rationnel des postes pontificales devrait entraîner à tout moment la présence à Avignon de la moitié d'entre eux environ et l'absence de l'autre moitié. C'est, évidemment, parce que cette proportion lui avait paru illogique que Baumgarten avait supposé l'existence de courriers en campagne non portés sur les listes ; mais les mêmes comptes qui anéantissent son hypothèse donnent l'explication du fait, en apparence anormal, qui l'avait suggérée : si les courriers pontificaux résident presque toujours tous à Avignon, c'est parce qu'ils ont une multitude d'occupations diverses.

C'est là la troisième cause de leur insuffisance, étroitement liée aux précédentes : le port des lettres à travers la chrétienté n'est, à vrai dire, qu'une des activités des courriers pontificaux. Le texte publié par Haller[2] énumère celles-ci tout au long : « *Ipsi vero debent essere solliciti ad faciendum servicia, que ponuntur eis per dominum papam et camerarium, et portare litteras, convocare prelatos et facere citationes et portare commissiones auditoribus super causis audiendis. Quando dominus equitat, vadunt circa eum, ne aliquis propinquet sibi; quando dominus exit in ecclesia vel in aula, aperiunt viam domino, ne pressura fiat ei. Quolibet die debent deputari quatuor ad custodiam palacii, et plures sicut videtur camerario.* » Elles se résument en trois sortes de services : un service à l'extérieur, dans toute la chrétienté, un service à l'intérieur même du palais apostolique, un service mixte à Avignon et dans les

1. Schäfer, I, p. 562.
2. *Quellen und Forschungen*, I, p. 25.

environs. Ce caractère à la fois sédentaire et circulant a, sans doute, entraîné dans la suite la distinction entre courriers à pied et courriers à cheval, *cursores pedestres* et *cursores equitatores*, que Baumgarten rapporte sans citer de références[1] ; nous ne l'avons rencontrée dans aucun texte antérieur à 1378. Et il est à la fois vraisemblable et réel que les courriers circulaient davantage dans les premières années de leur service et devenaient sédentaires à la fin de leur vie — ce que leur promotion au rang de portiers et de sergents d'armes tendrait à prouver — quoiqu'il existât, comme nous allons le voir, une tendance assez marquée à la spécialisation dans chacune des trois formes de leur activité.

Le service purement extérieur des courriers consistait, dit le texte, à porter les lettres, convoquer les prélats et notifier les citations. C'est là celle de leurs activités qui nous occupe particulièrement ici : les courriers pontificaux portent des lettres, mais la nuance particulière de dignité, d'importance officielle, que nous distinguions plus haut, se manifeste dans le texte même : on ne peut pas considérer les courriers comme de purs et simples « portitores litterarum », puisque les lettres qu'ils portent sont le plus souvent des convocations, des citations, des procès, des sentences d'excommunication et que leur rôle ne se borne pas, la plupart du temps, à les remettre aux destinataires, moyennant décharge signée de ceux-ci[2], mais qu'ils leur en donnent communication officielle, publient et notifient procès et sentences et affichent solennellement les bulles pontificales aux portes des églises. Baumgarten a illustré de nombreux exemples le processus de cette « *publicatio ad valvas*[3] ». Il en résulte clairement que, dans beaucoup de leurs missions lointaines, les courriers pontificaux sont bien plus des délégués du pape que de simples messagers.

Leur service au siège de la cour apostolique est empreint de la même dignité. Lorsqu'ils portent aux auditeurs les cédules de commission les désignant pour juger certains procès engagés en cour romaine, ils sont loin d'avoir l'attitude de simples garçons de courses : un texte publié par M. Mollat[4] montre le courrier pontifical Lippo de Florence portant à Bertrand de Saint-Geniès une cédule écrite de la main du vice-chancelier le désignant comme auditeur et juge d'une cause pendante entre

1. Baumgarten, p. 223.
2. Ibid., p. 229.
3. Ibid., p. 229.
4. G. Mollat, *Contribution à l'histoire de l'administration judiciaire de l'Église romaine au XIVe siècle*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1936, p. 878-880.

deux clercs qui se disputaient la légitime jouissance d'un bénéfice; Bertrand de Saint-Geniès, dit le procès-verbal dressé par son notaire, reçut la cédule avec révérence « *de manu ipsius cursoris reverenter recipiens* »; une part de cette révérence s'adresse certainement au vice-chancelier dont émane le papier, mais le groupement même des mots du texte est loin d'autoriser à penser que l'auditeur a considéré le courrier qui l'apportait comme personne négligeable. D'ailleurs, ce n'est pas à de petits serviteurs que peut être confié le soin d'escorter la personne du pape lors de ses déplacements à pied ou à cheval; et on ne peut nullement penser qu'en cette occurrence les courriers aient la fonction inférieure d'hommes d'armes chargés d'une protection efficace. Le texte ne dit pas qu'ils soient armés ni qu'ils doivent veiller à la sécurité du Souverain Pontife : ils assurent simplement son libre passage au milieu de la presse (*pressura*), ce qui n'exclut pas, par ailleurs, la présence d'hommes d'armes. De même, ceux d'entre eux qui sont chargés chaque jour de la garde du palais ont un caractère de surveillants et non de gardiens; leur nombre même l'indique : quatre personnes ne sauraient assurer la garde du palais. Et c'est évidemment à cette fonction de surveillance dont ils devaient s'acquitter exclusivement que se rapporte le titre que nous avons vu[1] porté par certains des courriers, à la fin de leur carrière, de portiers du pape, « *ostiarii minores* ». L'un d'entre eux, Jean de Grandmont, fut même préposé à la garde du palais de Villeneuve de 1353 à 1362, « *cursor Pape et custos palacii Villenove* »[2]; il est clair qu'il n'assumait pas seul cette garde, mais qu'il devait l'organiser. D'autres, enfin, ont rempli parfois une fonction que nous ne trouvons pas mentionnée dans le texte publié par Haller : celle de gendarmes et de geôliers. *Jacobellus de Montecaucasio*[3], puis Tommaso da Varazzo[4] veillent, en 1341-1342, aux dépenses nécessitées par l'entretien de Guillaume de Saint-Paul, ancien trésorier de Bénévent, qui est emprisonné, et, plus tard, Pierre La Sanha est cité en 1343 comme gardien de maître Renaud de Narbonne[5], avant d'être chargé, en 1354-1355, de l'arrestation de Pierre Bedouce, ancien clavier d'Avignon[6].

Ce dernier rôle des courriers pontificaux nous amène au troisième

1. Cf. *supra*, p. 4.
2. Cf. Schäfer, II, *passim*.
3. Ibid., p. 139-153.
4. Ibid., p. 165.
5. Ibid., p. 245.
6. Ibid., p. 566-589.

aspect de leur activité, car il en participe déjà : l'achat et le contrôle des fournitures de tout ordre dont a besoin la Curie. C'est ce que nous avons appelé leur service mixte, parce qu'il les occupe à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du palais ; le texte de Haller le désigne de façon vague : « *servicia que ponuntur eis per dominum papam et camerarium* ». Il y a là une source d'occupations très importante des courriers, où ils apparaissent comme de véritables acheteurs pour le compte de la Chambre. Ce sont des courriers pontificaux qui s'occupent de tous les achats, quels qu'ils soient, et qui traitent avec les fournisseurs. Ce sont eux qui concluent les marchés et qui passent les commandes aux marchands : sur les comptes de la Chambre, chaque fourniture est accompagnée de la mention : « *de mandato...* » ou « *ex precepto N. cursoris ad hoc deputati*[1]... », copie de la justification de la commande portée par le marchand sur sa facture. Le fait que la curie emploie toujours les mêmes fournisseurs qui lui sont attitrés — par exemple, Pierre Dupin, serrurier[2], le Dauphinois Aynard Porchalla, « *provisor carbonum palacii apostolici*[3] », Tuccio Lambertucci de Florence, « *provisor lignorum palacii apostolici*[4] » — semble prouver que leur initiative était limitée en ce qui concernait le choix des marchands ; mais il reste à savoir si ce n'était pas eux qui choisissaient, à l'origine, les fournisseurs pour lesquels, par la suite, la Curie demeurait une cliente fidèle.

Ces fonctions d'acheteurs occupaient les courriers soit à Avignon même, soit dans les marchés et les foires et sur les lieux de production des régions voisines. Les achats faits sur place, à Avignon, étaient le plus souvent confiés à des courriers âgés qui, après avoir parcouru les routes de la chrétienté, comme Guyot le Breton[5] ou Colin le Lombard[6], ne pouvaient plus exercer qu'une fonction sédentaire. Tandis que les approvisionnements sur les lieux de production entraînaient parfois très loin les courriers pontificaux : un nommé *Boloninus* va jusqu'en Sardaigne et en Campanie pour acheter les blés de l'aumônerie[7] ; et, même si leurs voyages se bornaient à la Provence, au Languedoc, au Dauphiné et au Lyonnais, d'où provenaient la plupart des fournitures, la multiplicité des foires et l'ampleur de la consommation de la Curie les tenaient toujours sur les routes. La dignité que nous avons déjà

1. Schäfer, II, p. 629, etc.
2. Ibid., p. 685, etc.
3. Ibid., p. 596, etc.
4. Ibid., p. 435, etc.
5. Ibid., p. 685, etc.
6. Ibid., p. 732, etc.
7. Ibid., p. 761-809.

notée dans leurs autres occupations se manifeste ici aussi : ils sont accompagnés dans leurs voyages d'un serviteur « *famulus* » et tous leurs frais leur sont remboursés. Le marché conclu, ils accompagnent souvent les marchandises achetées jusqu'à Avignon ; au palais pontifical, ils en prennent livraison et les vérifient soigneusement ; toute livraison doit être faite à l'un d'eux : ainsi, en 1353, en l'absence de Robert de Terremont, qui y était préposé, c'est Jean de Grandmont qui reçoit une livraison de charbon[1]. Après quoi ils rédigent un rapport sur la foi duquel la Chambre paie les fournitures : les comptes fourmillent de mentions du modèle de celle-ci concernant le règlement d'une fourniture de sable en date du 13 avril 1350 : « *facto computo cum mag. Petro de Turno · — · per relationem Raymundi de Biterris, cursoris pape, ad recipiendam arenam destinati*[2] ».

Pour pouvoir remplir, au mieux des intérêts pontificaux, ce rôle d'acheteurs et de réceptionnaires des fournitures, il fallait aux courriers une réelle compétence technique. Cette compétence, s'ils ne l'ont pas au moment de leur nomination, ils l'acquièrent rapidement par une véritable spécialisation : non seulement les courriers pontificaux, une fois qu'ils sont chargés des fournitures de la curie, ne sont généralement plus employés à d'autres fonctions, mais encore chacun d'entre eux s'occupe avec constance de certaines catégories très déterminées de fournitures : ainsi Raimond de Béziers, Vincent de Saint-Vincent des matériaux de construction (sables, chaux, pierres) de 1342 à 1350[3], Pierre Bonet des objets métalliques et de serrurerie de 1353 à 1362[4], Dominique de Lucarel des poissons salés qu'il va chercher à Bordeaux et à Bayonne de 1351 à 1360[5], Étienne Vital du vin de Saint-Pourçain, de Nîmes et de Beaune de 1356 à 1362[6], Lancelot de Pontoise de l'eau de mer et des huîtres qu'il va chercher, de 1356 à 1360, à Aigues-Mortes pour l'usage personnel du pape[7]. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que certains d'entre eux aient été recrutés parmi les commerçants et conservent, même devenus courriers pontificaux, une activité mercantile : c'est ainsi que Guillaume Barthélemi[8], de 1353 à 1360, est à la fois courrier et fournisseur attitré de papeterie de la Chambre ; il fait

1. « In defectu Roberti de Terramonte » (Schäfer, II, p. 538).
2. Ibid., p. 221.
3. Ibid., p. 219, 221, 306, 345.
4. Ibid., p. 685, etc.
5. Ibid., p. 643, 666, 713, 759, 769.
6. Ibid., p. 619, 659, 661, 710, 796, 811.
7. Ibid., p. 642, etc.
8. Schäfer, II, p. 539-731.

gérer son négoce par sa femme Bérengère. D'autres exercent un métier qui ne peut être féminin et les textes rapportent leur cumul : c'est Pierre Gautier[1], charpentier « *cursor et fusterius pape* », dont les connaissances techniques font un expert pour surveiller la construction des bâtiments ; il en mesure les dimensions et révise les mémoires des architectes ; c'est encore Thomas Nicolas, « *cursor ac cordenarius pape*[2] », des mains de qui sortent tous les souliers de Clément VI, ou maître Jean le Bourguignon, « *cursor et sartor pape*[3] ».

Le nom de courrier pontifical s'applique donc, avant le Grand Schisme, à des personnages d'origines très diverses qui se livrent, pour le service du pape, à des occupations extrêmement variées dans lesquelles ils sont souvent spécialisés. Cette diversité même au sein de leur groupe s'oppose à l'interprétation qu'a donnée Baumgarten du rôle d'un personnage qui apparaît épisodiquement avant 1378 : le « *magister cursorum pape* ». Baumgarten le considère, sans preuves, comme le maître d'une école dans laquelle seraient élevés les courriers pontificaux[4]. Mais comment peut-on concevoir une école préparant à des occupations aussi différentes et que l'on ne pouvait guère apprendre à exercer que par l'expérience et la pratique ? Les textes nous montrent, d'ailleurs, que c'était bien à l'école de la vie que la papauté recrutait ses courriers, puisque nous l'avons vue prendre à ses gages des messagers qui avaient fait leurs preuves au service de grands personnages et des marchands qui conservaient même parfois à son service leur activité commerciale propre. D'ailleurs, nous ne connaissons, avant 1378, qu'un seul texte où soit mentionné un maître des courriers pontificaux ; le voici, il est en date du 2 août 1362 : « *Colino Lumbardi, magistro cursorum pape, pro expensis factis per 7 cursores pape de mandato castellani Emposte super facto castri de Lertio. Avinionensis diocesis 17 florenos fortes*[5]. » Colin Lombard n'y apparaît nullement comme un maître au sens pédagogique du terme, mais comme une sorte de supérieur jouant, dans un cas particulier, un rôle d'intermédiaire entre les courriers et la Chambre. C'est, d'ailleurs, le même rôle d'intermédiaires que jouaient de façon constante entre les courriers professionnels et la Chambre des personnages appelés « *magistri cur-*

1. Schäfer, II, p. 255.
2. Ibid., p. 245-372.
3. Ibid., p. 816.
4. Baumgarten, *op. cit.*, p. 223. — Cette interprétation a été adoptée par Mollat, *Les papes d'Avignon*. Paris, 1920, p. 309.
5. Schäfer, II, p. 812.

sorum mercatorum », sur lesquels nous aurons bientôt l'occasion d'insister : ils recevaient de la curie les lettres à expédier et les salaires des courriers. Les courriers professionnels, étant toujours sur les routes, avaient chacun un « *magister* » à Avignon qui leur préparait une nouvelle course à effectuer dès leur retour et percevait leurs salaires en leur absence. La similitude du rôle joué, en l'occurrence, par Colin Lombard lui fait attribuer le nom de « *magister cursorum pape* » en 1362, et il faut noter qu'en 1369, dans une tout autre circonstance, il ne le porte plus et est simplement appelé « *cursor*[1] ». Et lorsqu'en 1376-1377 un autre courrier pontifical, Barthélemi de Plaisance, expédie des courriers pour le compte de la Chambre et reçoit d'elle le paiement de leurs indemnités pour frais de déplacement, il ne porte encore que son simple titre de « *cursor pape*[2] ». Nous en pouvons donc conclure que le maître des courriers pontificaux n'a pas existé avant le Grand Schisme et que, d'autre part, son rôle eût été celui d'intermédiaire et de chef et non de pédagogue. Mais ce rôle même était de plus en plus nécessaire pour la commodité dans la transmission des plis et dans le règlement des comptes qui en devait résulter : Barthélemi de Plaisance l'avait rempli sans en porter le titre et l'existence de maîtres des courriers des marchands en soulignait les avantages en en donnant l'exemple. Aussi est-il naturel qu'il ait été créé bientôt. Rodocanacchi[3] cite Tommaso Cardini comme maître des courriers du pape en 1390 : nous n'avons pu vérifier son affirmation, mais nous savons que Tommaso Cardini[4] avait été maître de courriers des marchands à Avignon de 1362 à 1375. Si Rodocanacchi n'a pas confondu les deux sortes de courriers, c'est encore là un bel exemple de la recherche des compétences par la papauté : elle confie la direction des courriers pontificaux à un homme que, pendant quinze ans au moins, elle a vu diriger des courriers professionnels.

Quoi qu'il en soit de la date de création de leur maître, ce parallélisme de l'évolution de leur organisation avec celle des courriers professionnels souligne que les courriers pontificaux ne sont pas seuls, il s'en faut, à porter les lettres des papes, comme pouvaient déjà le faire penser la dignité dont les revêtait leur fonction officielle, leur petit nombre et leurs multiples activités. Bien plutôt que des courriers, les

1. Il s'agit du paiement d'une indemnité pour la location qu'il a faite d'un cheval qui l'a porté à Montpellier. Arch. Vat., Instrum. Miscellanea, année 1369.

2. Arch. Vat., Introitus et Exitus, vol. 344, *passim ;* vol. 345, fol. 116, 125, 156.

3. *Op. cit.*, p. 400.

4. Cf. *infra*, p. 23.

cursores pape sont des personnages chargés de faire les courses du pape, quelles qu'elles soient ; et de ces courses le port des lettres n'en suscite, en ce qui les concerne, qu'une bien petite partie. Il faut donc que la plupart de la correspondance émanée de la Curie ait été confiée à d'autres porteurs.

2. — Les envoyés des correspondants de la curie

Les personnages qui se présentaient le plus naturellement pour emporter d'Avignon le courrier du pape étaient ceux-là, même qui y avaient apporté les lettres auxquelles il répondait. Le plus souvent, l'autorité laïque ou ecclésiastique qui les avait dépêchés à la Curie leur avait prescrit d'attendre la réponse et de la rapporter : c'est ainsi qu'un certain Blaise, envoyé du nonce pontifical en Arménie et en Chypre, attendit neuf mois à Avignon, en 1324, la réponse à la lettre qu'il avait remise[1] ; et si, d'aventure, les envoyés n'en avaient pas reçu l'ordre, les services pontificaux savaient bien les retenir ou leur confier des lettres à leur retour.

Ce mode de transmission du courrier avait l'avantage d'être gratuit, l'envoyé étant payé dans les deux trajets par qui l'avait expédié[2]. Aussi n'en trouve-t-on trace dans les comptes des dépenses de la Chambre que dans les cas exceptionnels : lorsque les envoyés des correspondants se trouvaient démunis d'argent à Avignon, comme le Blaise que nous avons cité[3], et, par conséquent, incapables d'entreprendre le voyage de retour ; lorsque le pape voulait récompenser particulièrement l'un d'entre eux, comme Étienne de Saint-Arnould, sergent d'armes du roi de France, en 1342[4], ou Jean de Laon, courrier du même roi, en 1369[5] ; ou encore lorsque l'expéditeur défiant avait

1. Schäfer, I, p. 457.

2. Lorsque l'expéditeur, et c'était un cas fréquent, était un fonctionnaire pontifical, recteur ou trésorier de province, ou un collecteur, la dépense, en dernière analyse, incombait toujours au trésor apostolique. Mais il était préférable qu'elle fût supportée par le budget provincial ou local : la somme des revenants bons à transférer à la Chambre en était amoindrie et la difficulté et les risques du transfert aussi par la même occasion. Régler sur place le plus grand nombre possible de dépenses était un des principes cardinaux de l'administration financière des papes d'Avignon : nous le voyons appliqué ici dans un cas très particulier.

3. On pourrait citer bien d'autres exemples : un messager de l'évêque de Cassino qui a été volé en chemin en 1326 (Schäfer, I, p. 483), un familier du nonce en Portugal en 1327 : « cum non haberet de quo faceret expensas suas » (ibid., p. 492), etc.

4. Schäfer, II, p. 196.

5. Ibid., p. 746.

disposé que son messager recevrait de la Chambre à Avignon salaire et indemnité : c'est ainsi qu'agissent, en 1327, les nonces en France avec Jeannet Conil, courrier auvergnat[1]. Ces envoyés des correspondants de la Curie étaient des personnages de tout ordre, clercs ou laïcs, humbles courriers professionnels ou fonctionnaires chargés de mission. Leur emploi pour le transport du courrier pontifical était considérable : il était normal dans la moitié des cas, puisque la moitié environ de la correspondance des papes était suscitée par les questions posées ou les nouvelles reçues.

Il restait à trouver, pour le pape, un mode de transport aussi économique pour l'autre moitié des lettres qu'il expédiait, celles où il prenait l'initiative et envoyait des ordres ou posait des questions à ses correspondants.

3. — Les personnes qui quittaient Avignon

Dans ce cas où, par définition, aucun envoyé du correspondant ne pouvait porter la lettre, le pape la remettait à tout personnage digne de confiance qui partait d'Avignon en direction des régions où se trouvait le destinataire, à charge à lui de la faire parvenir à ce dernier.

C'était là un système extrêmement usité parce que, comme le précédent, il était absolument gratuit. De plus, il était fort aisé à pratiquer, car le mouvement de va-et-vient était tel à Avignon qu'il s'y trouvait à tout moment des gens, clercs ou laïcs, qui partaient pour toutes les régions de la chrétienté : que l'on songe à tous les légats et commissaires que le pape dépêchait dans toutes les directions, aux collecteurs et aux nonces apostoliques qui allaient rejoindre leur poste, aux ambassadeurs et représentants de princes ou de communautés, aux évêques et aux abbés, tenus de faire obligatoirement à intervalles réguliers des visites *ad limina*, enfin à la foule des solliciteurs et des marchands qui étaient attirés par l'activité et le luxe de la cour pontificale. Malheureusement, la gratuité du transport des lettres qui leur étaient confiées est cause qu'aucune trace n'en demeure dans les livres de comptes ; c'est dans le corps même de certaines lettres que nous apprenons l'importance de ces porteurs semi-bénévoles pour l'expédition du courrier pontifical : ainsi, par exemple, Gui *de Proynis*, chevalier limousin, est chargé de remettre des lettres à Astorge de Durfort, recteur de Romagne, en juin 1348[2] ; une lettre destinée à Albornoz, en 1355, est con-

1. Schäfer, I, p. 482.
2. Arch. Vat., Reg. Vat. 142, fol. 10, n° 54.

fiée au procureur de Venise à la cour apostolique[1], et l'évêque de Gurk emporte un paquet de lettres destinées à l'Allemagne le 10 avril 1358[2]. Les papes confiaient même parfois des lettres à des femmes ; Baumgarten en donne toute une série d'exemples[3].

Mais ce système ne valait qu'autant qu'il se trouvait à la date voulue quelqu'un qui quittât Avignon pour la région où la chancellerie venait d'adresser une lettre : de telles rencontres étaient assez rares et la correspondance devait, le plus souvent, attendre quelques jours que se présentât l'occasion de la faire parvenir gratuitement à destination. Il ne pouvait être question d'agir de la sorte pour les messages pressés. Toute lettre présentant un caractère d'urgence et qu'aucun messager du destinataire n'attendait était confiée soit à un courrier pontifical, soit, étant donné leur nombre restreint, à un courrier professionnel spécialement rétribué.

4. — Les courriers professionnels

A Avignon, comme dans tous les centres politiques et économiques, existait au XIVe siècle une catégorie de gens dont le métier consistait à louer leurs services et leur temps pour porter des lettres à destination : c'étaient des courriers professionnels. Ils se divisaient en deux catégories, selon la méthode qu'ils employaient pour leur travail : les uns se louaient à la course à qui se trouvait avoir besoin de leurs services ; c'étaient en quelque sorte des courriers libres. Les autres réservaient toute leur activité soit à quelque grand personnage, soit, le plus souvent, à des commerçants.

Les papes, dans les cas urgents, confiaient des lettres aux uns comme aux autres ; mais la garantie morale de leur employeur ordinaire leur faisait préférer de beaucoup l'usage des courriers spécialisés au service d'une personne ou d'une firme précise.

Les courriers libres portent, dans les comptes de la Chambre, des appellations diverses, mais toutes synonymes : « *cursores* », « *cursores curiam romanam sequentes*[4] », « *messagerii* », « *messagerii curie*

1. Arch. Vat., Collectoria 352, fol. 109.
2. Ibid., fol. 102. — La Collectoria 352, où sont enregistrées les rubriques des lettres d'Innocent VI groupées par dates de départ, avec le nom des personnages à qui elles ont été confiées, contient bien d'autres exemples semblables.
3. Baumgarten, *op. cit.*, p. 222.
4. L'expression « cursor curiam romanam sequens » veut simplement dire : courrier habitant ordinairement à Avignon.

romane », « *nuncii* ». Il est rare que le même s'y trouve à plusieurs reprises, étant donné le caractère occasionnel de leur emploi et l'absence de fixité même de leurs occupations. Certains d'entre eux deviennent ensuite courriers pontificaux, « *cursores pape* », nous l'avons vu[1]. Et en dessous d'eux existe une catégorie de très humbles serviteurs, « *famuli* », « *vaileti* », « *garsiones* », que l'on charge de commissions peu importantes et peu rétribuées et qui semblent, par la fréquence de leur nom dans les livres, attachés de plus près au service pontifical.

Les courriers spécialisés étaient presque exclusivement des courriers commerciaux, les courriers des marchands « *cursores mercatorum* ». L'importance prise par la place d'Avignon, où, du fait de la présence du Saint-Siège, les principales compagnies mercantiles de l'Occident entretenaient une succursale ou des correspondants, mettait à la disposition des papes le système postal du grand commerce contemporain. Et les papes étaient doublement portés à en user, car, d'une part, ce système présentait les meilleures garanties techniques pour l'époque et, d'autre part, la Chambre apostolique entretenait des rapports étroits et constants avec la plupart des commerçants d'Avignon et des grandes compagnies italiennes qui lui servaient de fournisseurs et de banquiers.

Les courriers des marchands se répartissaient en deux groupes : les uns appartenaient aux grandes compagnies mercantiles, qui les rétribuaient au mois et les comprenaient, par conséquent, dans le personnel dont elles s'assuraient exclusivement les services ; les autres, sans engagements particuliers, portaient les lettres de tous les marchands qui voulaient bien leur en confier, c'est-à-dire des commerçants de moyenne importance dont le développement des affaires était insuffisant pour nécessiter l'entretien permanent de courriers spéciaux ; ils étaient rétribués à la course. Ces derniers, du fait même de leur profession, se trouvaient généralement hors d'Avignon : pour se procurer du travail, il leur fallait y posséder un représentant sûr qui, à chacun de leurs retours, leur ait trouvé une nouvelle course à faire. Ambulants par métier, il était tout naturel qu'ils choisissent pour la plupart, pour remplir ce rôle d'intermédiaire, l'hôtelier chez lequel ils descendaient lorsqu'ils revenaient à Avignon : cet intermédiaire, dont, par la suite des choses, toute leur existence dépendait, s'appelait, d'un nom significatif, leur « *magister* », leur « maître[2] » ; c'était lui qui, le plus souvent,

1. *Supra*, p. 12.
2. Ainsi, le salaire dû à Étienne de Besançon, courrier, envoyé à Plaisance, est remis par

recevait les lettres, les remettait aux courriers et, en leur absence, allait toucher leur salaire, sur lequel, vraisemblablement, il prélevait quelque pourcentage.

La papauté emploie indifféremment, au XIVe siècle, ces deux catégories de courriers des marchands, ou plutôt elle emploie à chaque période celle que les circonstances rendent prépondérante. De l'avènement de Jean XXII à celui de Clément VI, les grandes compagnies florentines des Bardi, des Peruzzi, des Acciaiuoli, des Bonaccorsi dominent la vie économique de la chrétienté : la Chambre apostolique les utilise comme banquiers pour ses transferts de fonds ; elle est en compte avec chacune d'entre elles. Il est donc tout naturel qu'elle s'adresse également à ces compagnies, qui ne peuvent refuser aucune complaisance à leur principal client et dont les courriers sillonnent perpétuellement les pays chrétiens, pour l'expédition d'un bon nombre de ses lettres ; et cela d'autant plus que quelques-unes d'entre elles contenant les ordres de transfert ou de paiement sont adressées précisément aux succursales de ces compagnies[1]. Lorsque le transport du courrier pontifical suscite des frais particuliers, les facteurs des compagnies résidant à Avignon en dressent la note qu'ils présentent à la Chambre sous forme de relevés à intervalles à peu près réguliers : c'est ainsi que nous avons trouvé dans les comptes de la Chambre apostolique, de 1319 à 1343, neuf relevés présentés par les Bardi[2], huit par les Acciaiuoli[3], un par les Peruzzi[4] et un par les Bonaccorsi[5], récapitulant les dépenses occasionnées par l'expédition de courriers pour le compte et sur l'ordre du pape : « *pro salariis diversorum cursorum mercatorum conducticiorum missorum de mandato pape diversis vicibus et temporibus ad diversas partes cum litteris apostolicis et aliis*[6] ». Et,

la Chambre le 16 novembre 1324 : « Guidoni Finginme magistro suo » (Schäfer, I, p. 459) ; de même, le salaire de Guillaume de Marseille, envoyé à Paris, est remis le 31 mai 1329 à Guiduccio Bonacotti, « magistro suo » (ibid., p. 506), etc.

1. Nous verrons plus loin que les compagnies transportaient gratuitement les lettres que le pape adressait à leurs succursales (*infra*, p. 24).

2. Le 20 octobre 1319 (Arch. Vat., Collectoria 350, fol. 34), le 22 juillet 1323 (Schäfer, I, p. 433), le 30 octobre 1324 (ibid., p. 458), le 30 avril 1325 (ibid., p. 459), le 11 janvier 1327 (ibid., p. 482), le 9 avril 1330 (ibid., p. 516), le 16 octobre 1334 (Arch. Vat., Instrum. Miscellanea, n° 6612, fol. 42), le 3 janvier 1343 (Schäfer, II, p. 198), le 11 mai 1343 (ibid., p. 230).

3. Le 18 juin 1322 (Arch. Vat., Collectoria 350, fol. 64), le 12 septembre 1334 (Instrum. Miscellanea, n° 6612, fol. 41 v°), le 20 janvier 1335 (Arch. Vat., Introitus et Exitus 48, fol. 69), le 25 juin 1335 (Schäfer, II, p. 37), le 8 avril 1338 (ibid., p. 75), le 2 septembre 1338 (ibid., p. 76), le 26 janvier 1339 (ibid., p. 89).

4. Le 23 décembre 1321 (Schäfer, I, p. 420).

5. Le 30 octobre 1322 (Ibid., p. 537).

6. Ibid., p. 458.

dans les cas les plus urgents, lorsque le pape exigeait le départ immédiat de la lettre et que les représentants des compagnies n'avaient pas de courrier sous la main, ils louaient un courrier non spécialisé ; c'est ce qu'exprime le terme « *conducticii* » ou « *conducti* » et la formule finale de certains comptes : « *solvimus Lorino de Bardis, mercatori de societate Bardorum qui eos procuraverat et eis solverat supradicta salaria*[1]... » Dans ce cas, les directeurs des succursales des grandes compagnies jouaient le rôle de « *magistri cursorum* » ; la Chambre avait en eux une confiance naturellement plus grande que dans les hôteliers d'Avignon. Et l'on comprend, dans de telles conditions, que l'emploi de courriers des marchands en dehors de toute compagnie ait été restreint pendant cette première période : nous n'en avons relevé qu'une vingtaine de cas dans ces vingt-cinq années. Et encore, dans le contrat que la Chambre passe avec l'un d'entre eux, Filippo di Bonaccorso, « *hospes in curia Romana* », exige-t-elle comme témoin le directeur de la succursale des Acciaiuoli, Francesco di Monte, dont elle apprécie la garantie[2].

Le début du pontificat de Clément VI correspond avec la terrible crise qui, de 1341 à 1346, ruina le commerce florentin en entraînant la faillite des principales compagnies : Bonaccorsi, Peruzzi, Acciaiuoli, Bardi disparaissent tour à tour et leur chute marque le commencement d'une nouvelle période qui s'étend jusqu'au début du Grand Schisme. La Chambre apostolique ne trouve plus comme banquiers que de petites compagnies si peu puissantes qu'elle est obligée d'en employer simultanément plusieurs pour transférer des sommes modestes. De tels organismes ne possèdent pas de services de courriers qui leur soient propres : la plupart des maisons florentines sont obligées de se grouper dans une association, la Scarsella[3], pour organiser à frais communs un système de poste régulier entre Florence et Avignon. Nécessairement, la papauté se trouve amenée à s'adresser aux courriers des marchands patronnés par les hôteliers d'Avignon, qu'elle avait assez négligés dans la période précédente. Nécessairement aussi, l'importance et l'urgence de sa correspondance, son désir de sécurité dans la transmission et son habitude de régler les comptes par relevés espacés la poussent vers

1. Schäfer, I, p. 458.

2. Le courrier en question s'appelait Maffeo de Florence et était envoyé à Venise (Arch. Vat., Reg. Aven. 73, fol. 521 : minute d'un acte rédigé par le notaire Durand Lemarchand).

3. Les règlements de la Scarsella ont été publiés par Milanesi, *Ordini della Scarsella de' Mercanti Fiorentini per la corrispondenza tra Firenze ed Avignone*, dans *Miscellanea fiorentina d'erudizione*, 1886, I, p. 149-153.

l'emploi exclusif de ces intermédiaires commodes que sont les hôteliers : leur résidence fixe à Avignon offre une garantie et ils peuvent faire l'avance des frais à chaque courrier pour se faire rembourser ensuite globalement par la Chambre. Celle-ci préfère naturellement l'hôtelier qui a le plus de courriers sous sa dépendance : elle sait à qui s'adresser directement en cas d'urgence — et ce sont les lettres urgentes que l'on confie aux courriers des marchands — et elle aime mieux ne traiter qu'avec des personnages peu nombreux, un fournisseur par spécialité ; nous avons vu plus haut quel fidèle client elle était. Et nécessairement, enfin, l'hôtelier qui a les ordres de la Curie voit venir à lui un grand nombre de courriers, attirés par l'appât de courses nombreuses en perspective : sa puissance croît et il finit par posséder le monopole de fait du transport des lettres pontificales par courriers commerciaux. Que ce processus se soit déroulé par la force même des choses ou sur l'initiative consciente de celui qui devait en être le principal bénéficiaire, nous ne savons. Toujours est-il qu'après deux années d'incertitude, le nom de Piero di Gieri[1] se trouve pour la première fois à la date du 28 juillet 1345[2] et que, dès 1348, toutes les lettres que la Chambre ne confie pas aux Malabayla[3], les principaux de ses banquiers sous les pontificats de Clément VI et d'Innocent IV, passent par ses mains[4]. De 1355 à 1360, où il disparaît, il présente son relevé à la Chambre six ou sept fois par an[5], tous les mois ou tous les deux mois, selon qu'il est plus ou moins chargé, et nous n'avons trouvé dans ce laps de temps que huit courriers des marchands qui aient porté des lettres pontificales sans son intermédiaire contre 103 qui les avaient reçues de lui[6].

Un tel personnage n'est plus un simple hôtelier qui cherche quelques gains supplémentaires dans un courtage occasionnel ; c'est véritablement un entrepreneur, à la tête d'un service postal que ses capitaux et ses connaissances techniques lui ont permis de monter. Le nom même sous lequel on le désigne à partir de 1355 reflète la puissance de son

1. Petrus Geri, de Goli, de Giers, de Geyre, Desier, Desiderii, selon les textes.

2. Schäfer, II, p. 487.

3. Elle leur fait expédier cinq courriers spéciaux en 1348 (Arch. Vat., Collectoria 449, fol. 236), deux en 1349 (Collectoria 449, fol. 237, et Collectoria 497, fol. 40), un en 1352 (Collectoria 449, fol. 239).

4. Schäfer, II, p. 417, 523, 568, 569.

5. Schäfer, II, p. 570, 571, 572, 605, 606, 607, 608, 609, 643, 644, 645, 646, 647, 696, 698, 699, 701.

6. Et encore ne savons-nous rien pour 1359, année pour laquelle le registre des Introitus et Exitus est perdu.

organisation : il n'est plus Piero di Gieri ou Piero da Scarperia, mais « *Petrus de Cursoribus* »[1] ; sa fonction le désigne plus explicitement que tout patronyme : il est le maître de poste. Et, en dehors de ses affaires, à une date où il nous semble avoir pris sa retraite, en 1365, sur la liste des membres de la confrérie de la Majour, dont il faisait partie, comme la plupart des Italiens d'Avignon, il figure sous le nom de Piero de Corieri de la Scarperia, à côté de son fils, Andrea de Piero de Corieri[2].

Piero di Gieri da Scarperia[3] est un type particulier de ces hommes d'affaires italiens qui pullulaient à Avignon. Son origine toscane, presque florentine[4], n'est pas indifférente, car elle lui a sans doute permis, dans la première partie de sa vie, que nous ne connaissons pas, d'être au courant de l'organisation postale des grandes compagnies florentines et certainement, à la fin, de bien connaître la Scarsella. Il a commencé sa carrière comme hôtelier à Avignon : « *hospes in Romana Curia* », ce qui ne l'empêche pas d'avoir en même temps une activité toute commerciale, « *mercator* », qu'il conservera toute sa vie : il fournit des armes aux soldats de l'Église en 1348[5] ; en 1360, il sera encore chargé d'acheter les blés de l'aumônerie pontificale à Beaucaire et aux environs[6]. Mais sa grande affaire, c'est l'organisation de services postaux à laquelle l'ont amené graduellement sa qualité d'hôtelier et celle de maître de courriers commerciaux, « *magister cursorum mercatorum Avinionensium* », qui en découlait ; il en vient à tout moment à avoir des courriers prêts à partir pour tous pays, et ces courriers ne sont plus de véritables courriers autonomes qui descendent simplement chez lui pour risquer d'y trouver du travail, mais des serviteurs, « *famuli* », qu'il rétribue et qu'il expédie sur des chevaux qui lui appartiennent. De plus, il accueille les messagers envoyés à la curie par les légats ou les nonces apostoliques ; il les héberge et va même jusqu'à les munir d'argent au moment de leur départ ou à leur payer le salaire ou les indemnités que leur destinait la Chambre[7]. Et il récupère tous ses débours à la fois lorsqu'il présente son relevé au camérier. Somme toute, sa maison nous apparaît comme un vaste caravansérail où affluaient

1. De Cursoribus, de Correriis, de Corriers, de Carreria, selon les textes.
2. Arch. du Vaucluse, Arch. des Hospices d'Avignon, E_4 La Majour.
3. Scarperia, comm. prov. de Florence.
4. On l'appelle florentin dans certains textes : Petro de Geyre de Florentia. Schäfer, II, p. 368.
5. Schäfer, II, p. 409.
6. Schäfer, II, p. 761.
7. Ainsi, le 29 décembre 1356 : « Bolonino et Cassalino, nunciis propriis dom card. Ispanensis legati in Toscana ». Schäfer, II, p. 609, etc.

courriers et messagers de toute sorte et où le pape était sûr de trouver à tout moment, sans aucune complication financière susceptible de retarder le départ, un courrier prêt à sauter en selle pour porter ses lettres urgentes. Il devait posséder, pour monter tout ce monde, une imposante cavalerie, et nous le voyons louer des chevaux parfois aux fonctionnaires de la curie[1].

Son génie d'entreprise ne connaît pas de limite ; les courriers, dans leurs courses, voient et entendent bien des choses : que de nouvelles, fausses et vraies, ils devaient raconter au débotté dans la grande salle de l'auberge, après avoir remis leur sacoche pleine d'informations officielles. Or, la Curie est toujours avide de savoir ce qui se passe en tous les points de la chrétienté, où tant de nuages noirs s'amoncellent en ce XIVe siècle. Faut-il faire honneur à Piero di Gieri de l'avoir suggéré à la Curie ou à celle-ci de le lui avoir demandé? Toujours est-il qu'à partir de 1355 nous voyons partir de chez lui et payer par lui de véritables informateurs secrets envoyés par le pape en dehors de la hiérarchie, tel ce Giovanni di ser Bindo, « *qui tunc perrexit Biturium causa scribendi mittendique nova quecumque in dicta patria incidentia inter Gallos et Anglicos et ibidem causa morandi donec revertendi mandatum reciperet* », accompagné de deux coureurs qui rapporteraient ces nouvelles au fur et à mesure à Avignon[2]. De maître de poste, Piero di Gieri est devenu chef d'une véritable agence pontificale d'informations, et il y montre de telles capacités qu'à la fin de la même année 1355, c'est son neveu Bernardo qui est chargé d'organiser le service de renseignement des légats en Aquitaine[3], ceci toujours à ses frais, à rembourser ensuite par la Chambre.

Somme toute, hôtelier, marchand, maître de poste, Piero di Gieri nous apparaît comme un des meilleurs types de ces hommes d'affaires italiens, entreprenant sans cesse, cumulant activités et bénéfices : il est spécialisé dans la poste et les informations, mais il a monté, lui aussi, cette affaire sur une base capitaliste ; il n'est plus intermédiaire, mais chef d'un grand nombre de salariés à ses ordres ; il a le quasi-monopole des relations de la Chambre avec les courriers des marchands sous Clé-

1. Ainsi, le 29 novembre 1355. Arch. Vat., I. E. 177, fol. 156.

2. Arch. Vat., Introitus et Exitus 77, fol. 155.

3. « Item expendit Bernardus, nepos dicti Petri, a die 8 dicti mensis usque ad diem 9 dicti mensis decembris, qui Bernardus moram traxit cum dom. legatis, scilicet cum dom. archiepiscopo Capuano et episcopo Tirasontensi in Bitero, qui destinavit 2 cursores principi Galleis et unum comiti Armaniaci ex precepto dom. legatorum et plures alios vailetos ad explorandum nova per patriam Carcassonensem et expendit in totum 25 florenos auri. » Arch. Vat., Introitus et Exitus 77, fol. 156.

ment VI et Innocent VI. C'est un peu la conséquence des nécessités habituelles de la Chambre d'avoir un intermédiaire unique et puissant sur lequel se reposer de chaque mission, en cette période de crise où il n'y avait plus de grandes compagnies, mais il faut aussi faire la part son génie personnel.

Ce système de centralisation des courriers des marchands sous un spécialiste avait tant d'avantages que la Chambre le conserva même quand la prospérité de la compagnie Alberti lui eût rendu un auxiliaire puissant dans tous les domaines : les courriers propres des Alberti ne transportent que bien peu de lettres[1] en comparaison de celles qui sont confiées au successeur de Piero di Gieri, le Florentin Tommaso Cardini — lui aussi marchand et loueur de chevaux[2], lui aussi appelé *Thomas de Cursoribus* — dont les relevés s'échelonnent tous les deux ou trois mois dans les comptes de la Chambre de 1362 à 1377[3]. Sa compétence technique ne devait pas être moindre, puisqu'il a fini, nous l'avons vu, comme premier maître des courriers pontificaux[4]. L'un comme l'autre ont eu le monopole de la transmission des lettres pontificales par courriers commerciaux : leur titre même de « *magister cursorum mercatorum Avenionensium* » prouve que bien des marchands envoyaient aussi leurs lettres par leur intermédiaire, mais nous ne savons pas s'ils étaient la seule grande organisation postale d'Avignon ou s'il en existait d'autres, à côté d'eux, d'un type aussi général[5].

Quel que soit le courrier commercial employé pour porter les lettres pontificales, la méthode était toujours la même : la Chambre faisait un contrat avec la compagnie au service de laquelle il était, le « *magister cursorum* » qui lui servait d'intermédiaire ou lui-même ; dans ce dernier cas, pour avoir une garantie, elle exigeait des témoins, généralement les personnes qui lui avaient recommandé le courrier, pour cer-

1. Les *Alberti antichi* présentent des relevés en 1364 (Collectoria 203, fol. 241), en 1366 pour huit courriers spéciaux (Introitus et Exitus 318, fol. 88 et 98), en 1367 pour huit courriers également (Introitus et Exitus 324, fol. 29).

2. Il loue douze chevaux, en 1366, pour transporter d'Avignon à Uzès la dépouille mortelle du vicomte d'Uzès, décédé à la Curie (Introitus et Exitus 326, fol. 16), et son écurie bien montée lui permet de faire parfois des déménagements ; c'est ainsi qu'il transporte, en 1374, de la vaisselle de l'hôtel du cardinal de Thérouanne au palais apostolique (Introitus et Exitus 339, fol. 102).

3. En 1362 (I. E. 304, fol. 110), en 1366 (I. E. 326, fol. 16, et 318, fol. 98), en 1367 (I. E. 324, fol. 72), en 1372 (I. E. 336, fol. 95, 106, 125, 141, et Instrum. Miscellanea 2676, pars 24), en 1373 (Instrum. Miscellanea 2754, rot. 4 et 9), en 1374 (I. E. 329, fol. 56, 102, 103, 105, 109), en 1375 (I. E. 342, fol. 127, 151, 202), en 1377 (I. E. 347, fol. 141).

4. Cf. *supra*, p. 13.

5. La Scarsella florentine était limitée au trafic postal entre Florence et Avignon *via* Gênes.

tifier que les clauses du contrat seraient bien exécutées. Ces clauses étaient les suivantes : précision du nombre des lettres remises et de leur qualité, que le courrier reconnaissait avoir reçues ; nom et résidence du destinataire auquel le courrier s'engageait à les remettre fidèlement ; indication des résidences où il fallait le suivre s'il ne se trouvait pas à la première et s'il fallait attendre et rapporter la réponse ; précision du temps à employer pour l'aller et, éventuellement, pour le retour ; enfin, mention du prix débattu entre les deux parties et de son mode de paiement, s'il ne s'agissait pas d'un courrier de grande compagnie : la Chambre, dans ce cas, c'est-à-dire surtout après 1345, exécutait le paiement en deux tranches, une au départ, l'autre au retour, ce qui avait l'avantage de lui conserver un recours contre le courrier s'il exécutait mal la mission confiée et ce qui était également conforme au système général de défiance dont sont empreintes ses méthodes financières après la faillite de ses grands banquiers. Ces prix de port sont qualifiés, pour tous les courriers commerciaux, de salaire et indemnité pour frais de route, « *pro salario et expensis* », alors que les courriers pontificaux ne touchaient que l'indemnité sans salaire, puisqu'ils recevaient par ailleurs des gages mensuels. Les termes mêmes soulignent donc bien qu'il s'agissait de courriers professionnels dont le pape loue, pour une mission déterminée, les services.

Le chiffre de ces salaires varie selon le moment du siècle et les conditions du port des lettres. C'est ainsi que, pour les courriers des grandes compagnies, trois cas peuvent se produire : le premier, le plus fréquent et le plus mal connu, parce qu'il ne laisse pas de trace dans les comptes, est celui où le transport était gratuit ; les lettres n'étant pas pressées attendaient qu'un courrier de la compagnie partît pour leur lieu de destination ; il y en avait certainement un grand nombre, car les compagnies avaient des succursales dans tous les grands centres politiques et économiques de la chrétienté où résidaient précisément les principaux correspondants du pape : Paris, Londres, Naples, Florence, Barcelone, Bruges. Nous savons que le pape confiait aux courriers des compagnies les ordres de paiement ou de transfert qu'il adressait à leurs diverses succursales[1] ; bien souvent aussi, il y joignait, pour qu'ils parviennent en même temps à destination, les ordres complémentaires

1. C'est ce que prouvent, entre autres, les rubriques suivantes : « Tradite fuerunt tres littere apostolice que secuntur Lamberto de Lambertichis de societate Lambertorum (*sic*), mercatori Avinione commoranti, primo una directa Laurencio Spinelli, eorum socio, Brugis commoranti, etc... » Collectoria 352, fol. 16.

aux autorités ecclésiastiques locales[1], et bien des lettres politiques s'y ajoutaient. Parfois — et c'est le deuxième cas — pour porter les lettres pontificales à leurs destinataires, le courrier des compagnies devait faire un détour ou un arrêt ; il en résultait une dépense minime portée au compte de la Chambre. Enfin, lorsqu'une compagnie ou un « *magister* » devaient envoyer spécialement et d'urgence un courrier, le chiffre des frais était considérable : de 14 à 20 florins pour aller d'Avignon à Paris, de 12 à 18 florins pour aller d'Avignon en Italie centrale. L'oscillation des chiffres est due à la vitesse plus ou moins grande et à l'augmentation progressive de tous les prix au cours du siècle. Il ne semble pas qu'il y ait eu grande concurrence entre les courriers ou leurs employeurs, car, à vitesse égale, les prix sont les mêmes pour une année donnée[2]. Ceux que nous avons cités s'entendent pour un seul trajet : le courrier commercial trouvait à destination une autre course à faire ; si la Chambre lui prescrivait de rapporter la réponse, elle lui payait salaire double pour l'aller et retour.

Ce moyen rapide de transmission de la correspondance suscitait donc des dépenses qui grevaient énormément le budget pontifical comme celui des fonctionnaires ecclésiastiques qui devaient y recourir ; aussi n'employait-on les courriers exprès que dans les cas urgents. Un curieux texte conservé par hasard dans un volume des *Introitus et Exitus* illustre cette cherté : le trésorier de Bénévent, Guillaume de Saint-Paul, avait envoyé ses comptes à examiner à la Chambre ; entre autres articles que celle-ci n'approuve pas figurent les frais d'envoi d'un messager à Avignon. Le trésorier apostolique annote : « *pro nuncio misso ad curiam non admittuntur uncie 10 tareni 20 quia posset per mercatores* ». Guillaume de Saint-Paul se justifie en disant : « *quod non potuisset haberi responsio super illis nisi per nuntium specialem quia mercatores non libenter laborant sine comodo magno* » et se déclare prêt à prouver sa dépense par la quittance du messager[3]. Donc, l'emploi des courriers des grandes compagnies (nous sommes en 1336) est bien meilleur marché que celui d'un envoyé spécial, si l'on n'a pas

1. Comme le prouvent d'autres rubriques en date du 22 janvier 1356 : « Fuit tradita quadam littera domini Pape bullata Jacobo Vannis factori societatis Albertorum antiquorum super certas pecuniarum summas collectas in regnis Suecie, Dacie et Norvegie tradendas per Johannem Guilaberti decanum, etc... Laurentio Spinelli, eorum socio, etc... » (Collectoria 352, fol. 20), des 7 et 18 mars 1356 (ibid., fol. 13 et 104), etc.

2. C'est évidemment la conséquence de l'entente parfaite qui règne entre les Compagnies florentines, ici comme en tout, pendant la première période, et du monopole de fait qu'exercent, dans la deuxième période, Piero di Gieri, puis Tommaso Cardini.

3. Introitus et Exitus 139, fol. 50 à 54.

besoin d'une réponse immédiate et si l'on peut attendre qu'un de leurs courriers quitte Naples pour Florence, d'où un autre portera la lettre à Avignon ; dans ce cas, le port de la lettre doit être gratuit, le texte le laisse entendre. Mais, si l'on est pressé, alors un courrier spécial d'une compagnie est plus cher encore qu'un courrier professionnel quelconque, et pourtant celui-ci reçoit déjà une belle somme : 10 onces 20 tarins, soit 58 florins aller-retour, ce qui correspond à peu près aux chiffres cités plus haut ; pour juger de son importance, il suffit de penser que l'on pouvait avec elle acheter à Naples, la même année, 110 hectolitres de blé[1].

* * *

Tels sont les quatre moyens employés par les papes au XIVe siècle pour expédier leur courrier. Deux d'entre eux, l'emploi des envoyés des correspondants de la Curie et des personnes qui quittaient Avignon étaient de beaucoup les plus utilisés, parce qu'ils étaient gratuits. Les deux autres, emploi des courriers pontificaux et surtout des courriers des marchands, étaient dispendieux, mais permettaient une transmission très rapide des lettres. L'analyse confirme donc l'impression que donne l'examen des chapitres des dépenses pontificales : les papes d'Avignon n'ont pas d'organisation fixe pour expédier leur correspondance. La nécessité, en l'occurrence la dépense excessive qui en résulterait, les contraint à une politique opportuniste en la matière : ils utilisent toutes les occasions qui se présentent, toutes les organisations qui peuvent exister en dehors de la Curie au fur et à mesure de leurs besoins de chaque jour. On peut dire que la Chancellerie apostolique ne sait pas, même en l'écrivant, comment parviendra à destination la lettre qu'elle rédige. Tout se passe comme si le choix du mode d'envoi dépendait, selon l'importance de la missive, d'un des trois principes suivants :

1) *La recherche de la plus grande sécurité possible,*

qui entraîne, dans tous les cas, les précautions minutieuses dont nous avons vu la Chambre s'entourer lorsqu'elle remet une lettre à un porteur qui n'est pas un courrier pontifical : précision du nombre et de la qualité des lettres remises, serment, production de témoins qui se portent garants de son honnêteté si c'est un courrier commercial,

1. Cf. notre article *Une expédition de céréales des Pouilles en Arménie par les Bardi pour le compte de Benoît XII*, dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'École française de Rome*, 1936, p. 304-305.

conservation à la Chancellerie même de la liste de toutes les lettres remises à chaque porteur. Et, lorsque les lettres doivent traverser une zone que la guerre rend peu sûre, le pape les expédie en double exemplaire par des voies différentes : c'est ainsi qu'en 1336 Benoît XII envoie un ordre au recteur de Bénévent par un porteur ordinaire que le texte ne précise pas et le duplicata de cet ordre par l'intermédiaire des Bardi, qui étaient, au reste, concernés par lui[1]. Et c'est loin d'être là un cas isolé ; c'était, au contraire, une pratique courante rendue nécessaire par l'insécurité chronique des routes à une époque troublée où bien des courriers et des voyageurs étaient arrêtés et détroussés et où bien des lettres n'arrivaient pas à destination.

2) *La recherche de la plus grande économie possible*,

lorsqu'il s'agit des lettres les moins importantes ou les moins pressées. Dans ce cas, qui est le plus fréquent, les services de la Curie inclinent aux solutions gratuites : on confie les lettres à quiconque peut les transporter sans frais à destination. Mais cette attente de l'occasion a pour conséquence de faire demeurer à Avignon le courrier en souffrance pendant un temps indéterminé. L'économie a pour contrepartie la lenteur de la transmission.

C'est un point sur lequel on n'a jamais insisté jusqu'à présent et qui mérite pourtant qu'on s'y arrête. Tout se passe comme si les lettres partant de la Chancellerie étaient déposées dans des casiers ou dans des sacs portant la mention des destinations principales ; de jour en jour, elles s'y accumulent jusqu'à ce que survienne l'occasion de les faire partir sans frais : le personnage qui s'en charge, ecclésiastique, laïc, courrier même parfois, prend la liasse de lettres déposée dans le casier correspondant à sa destination — c'est le « mazzo » des courriers italiens — et l'emporte. Mais, dans cette liasse, il y a à la fois des lettres de la veille et des lettres écrites depuis une ou deux semaines ou plus ; les Archives du Vatican conservent des registres et des pièces[2] où ont été transcrites par les scribes préposés à la surveillance du courrier au départ les rubriques des lettres pontificales groupées par destination[3] et par liasses, portant le nom de la personne qui les a emportées. Ces liasses comprennent ordinairement quinze ou vingt lettres environ ; il suffit de se référer aux registres du Vatican pour en connaître les dates : la plus ancienne est souvent bien antérieure à la plus récente,

1. *Ibid.*, p. 293.

2. Les volumes 350, 351 et 352 des Collectorie et le n° 6612 des Instrum. Miscellan.

3. Ainsi dans la Collectoria 350 : « Legato Portugalie — Legato Dacie, Suecie et Norvegie regnorum — Legato regni Boemie et Terre Moravie ac ducatus Polonie », etc...

qui a généralement été écrite le jour même du départ de la liasse. C'est ainsi qu'une lettre écrite le 3 mars[1] ne part pour Rome que le 18 avril 1322[2], qu'une autre écrite le 6 octobre 1321[3] ne part pour Venise que le 31 octobre[4], qu'une autre adressée au collecteur dans le diocèse de Poitiers le 7 janvier[5] ne quitte Avignon que le 3 mars 1360[6]; et de semblables écarts sont de règle dans chaque liasse.

Ce retard était absolument normal et nous avons montré ailleurs[7] comment le camérier était parfaitement informé de la date des départs et agissait en conséquence : en 1336, il rédige le 19 avril seulement un ordre complémentaire d'une lettre de Benoît XII au recteur de Bénévent datée du 3 avril, et ces deux missives partent, il le dit lui-même, par le même courrier; ainsi, sa lettre est à jour au moment où elle part.

Ces retards considérables au départ même sont donc un élément constant pour une bonne partie de la correspondance pontificale; il importe de le souligner, car l'érudit qui raisonne à propos d'un problème quelconque de l'histoire du XIVe siècle en se fondant sur un délai normal de transmission à partir de la date de la rédaction risque, dans la moitié des cas, de commettre une lourde erreur. Et, si l'on pense que les porteurs de lettres non professionnels cheminent à une vitesse réduite, on voit quelles lenteurs la nécessaire économie entraîne pour la transmission du courrier.

3) *La recherche de la plus grande rapidité possible :*

Aussi, dans les cas urgents, qui ne peuvent absolument pas souffrir ces retards indéfinis et imprévisibles, les papes ont-ils recours à des courriers professionnels ou à leurs propres courriers, qu'ils expédient à grands frais, avant que l'encre ne soit tout à fait sèche sur le parchemin. Alors, la vitesse de transmission est la plus grande possible; elle est précisée à l'avance dans le contrat que passe la Chambre avec les courriers des marchands ou dans l'ordre donné aux courriers pontificaux, et les frais pour les uns et les autres croissent avec elle. Les deux catégories de courriers arrivent à joindre dans des temps à peu près identiques les villes les plus importantes de la chrétienté. Voici quelles

1. Reg. Vat. 111, fol. 100, n° 398.
2. Collectoria 350, fol. 62.
3. Reg. Vat. 111, fol. 93, n° 368.
4. Collectoria 350, fol. 60.
5. Reg. Vat. 241, fol. 3-4.
6. Collectoria 352, fol. 57.
7. *Art. cité : Une expédition de céréales, etc.*, p. 300.

sont les vitesses normales des courriers exprès porteurs de lettres pontificales au XIVe siècle, d'après les textes où elles sont mentionnées. Ce sont, à notre connaissance, les plus rapides pour l'époque[1].

Trajet		Durée	Prix
Avignon-Paris	ou vice-versa	5 ou 6 jours	11 à 25 florins
		Minimum rencontré : 4 jours ½[2]	
Avignon-Orléans	—	4 jours	20 florins
Avignon-Metz	—	5 jours	25 florins
Avignon-Lyon	—	2 jours	8 florins
Avignon-Bruges	—	8 jours	30 florins
Avignon-Venise	—	13 jours	14 à 25 florins
Avignon-Aquilée	—	14 jours	16 à 25 florins
Avignon-Vérone	—	10 jours	12 à 25 florins
Avignon-Bologne	—	12 ou 13 jours	12 à 25 florins
		Minimum rencontré : 8 jours[3]	
Avignon-Florence	—	12 à 14 jours	12 à 25 florins
		Minimum rencontré : 10 jours[4]	
Avignon-Asti	—	5 jours	7 florins
Avignon-Naples	—	12 à 14 jours	14 à 25 florins
Avignon-Pampelune	—	8 jours	20 florins
Avignon-Valence	—	10 jours	16 florins[5]

Nous avons indiqué en regard des vitesses les prix normaux très élevés de ces expéditions, pour faire éclater aux yeux le dilemme qui explique l'inorganisation des postes pontificales au XIVe siècle : ou la rapidité et la ruine ou la gratuité et la lenteur.

Yves Renouard.

1. Les vitesses citées par S. L. Peruzzi, d'après les données de Francesco Balducci Pegolotti, *Termini di corrieri di andare di luogo in luogo*, leur sont bien inférieures. — Cf. S. L. Peruzzi, *Storia del commercio e dei banchieri di Firenze*, p. 217-218.

2. En 1352, par un courrier des Malabayla, qui reçoivent, le 27 septembre, la somme fabuleuse, même si elle comprenait l'aller et retour, de 45 florins pour cette expédition. Arch. Vat., Collectoria 449, fol. 239.

3. Le 20 janvier 1335, par un courrier des Acciaiuoli. Arch. Vat., I. E. 48, fol. 69.

4. Le 14 avril 1344, par Marco da Siena. Schäfer, II, p. 233.

5. Ces chiffres de prix sont extrêmement variables, selon les conditions particulières à chaque envoi et le moment du siècle où l'on est ; mais les plus bas sont déjà fort élevés.

LA HAUTE BOURGEOISIE DE GENÈVE

ENTRE LE DÉBUT DU XVIIe ET LE MILIEU DU XIXe SIÈCLE

INTRODUCTION

NOBLESSE MONARCHIQUE ET ARISTOCRATIE RÉPUBLICAINE
LES TRANSFORMATIONS DE LA BOURGEOISIE GENEVOISE AU COURS DU XVIe SIÈCLE

Les historiens, rectifiant les anciens « généalogistes » et faisant preuve, beaucoup plus qu'eux, d'indépendance et de largeur d'esprit, étudient maintenant les milieux politiques, sociaux ou économiques — ayant même souvent à la fois deux de ces caractéristiques, sinon les trois réunies — qui ont exercé, au cours des temps, une influence plus ou moins grande. Leur attention se porte plus spécialement sur la *noblesse*, qui s'est formée ou précisée dans les pays où l'État, représenté généralement par un monarque, a tracé un cadre hiérarchisé, ce qui doit les amener, un jour, à étendre leurs recherches à l'*aristocratie*, autant pour le moins de fait que de droit, qui s'est constituée dans la plupart des Républiques.

Au sein des Monarchies, trois éléments principaux ont joué un rôle variable : les services rendus à l'État par une personne et devenant la base d'honneurs et privilèges héréditaires, la faveur et, enfin, la puissance, plus souvent matérielle que morale, d'individus ; le second élément a eu une grande importance sous les régimes les plus autoritaires, mais c'est le troisième qui a tendu à prédominer.

D'autre part, les Républiques, imbues, vers les mêmes époques, d'idées presque aussi conservatrices au point de vue social, ont été inspirées de notions qui, d'abord différentes, s'en sont rapprochées jusqu'au triomphe de la Démocratie : les fonctions dans l'État, considérées comme l'équivalent de services rendus à la chose publique, en ont été le point de départ automatique, sans ou avec une distinction transmise de génération en génération ; la faveur, qui n'y est pas inter-

venue sous ses formes ordinaires, s'est exercée sous celles de jugements d'une opinion publique souvent mal éclairée, ainsi que du patronage, plus ou moins intéressé, de familles nouvelles par d'autres déjà arrivées, et l'on a tenu compte de ce qui constituait les principales forces de la nation.

Les Républiques peuvent être divisées en deux catégories : celles — les plus nombreuses — où les considérations *politiques* et *matérielles* ont eu l'influence principale et dont les prototypes ont été les Républiques italiennes, Gênes[1], par exemple, et celles où des considérations d'ordre *moral* ont donné au régime un caractère nouveau, bien que les facteurs de nature humaine n'y aient point été écartés, et dont Genève est la plus typique et connue.

Jusqu'ici, il a été question surtout de noblesse ou noblesses[2]. L'aristocratie républicaine est, pourtant, au moins aussi intéressante. De plus, on s'en est tenu à la constatation de situations, sans se soucier de savoir si *ceux qui ont joui d'une position privilégiée s'en sont montrés dignes ;* quant à nous, tout en exposant les origines, les caractères et les transformations d'une « classe », nous nous placerons à ce point de vue-là.

Si la « haute bourgeoisie » ou « aristocratie » (ici, les deux termes sont équivalents) de Genève, avec ses familles « autochtones » (établies dans la ville avant la Réforme), d'origine française et d'origine italienne, est universellement connue à cause du rôle historique de la Rome protestante et des luttes qui y ont été engagées, au XVIIIe siècle, pour et contre la démocratie, à cause aussi de l'importance de ses théologiens et de ses savants, de même que de l'étendue de ses relations internationales — nul n'a encore abordé ce problème[3], sans doute parce qu'il était presque impossible à un Genevois de le faire d'une façon objective, et à un étranger, avec quelque compétence : comment pratiquer de longues analyses, puis tenter de délicates synthèses, enfin passer d'individualités peu aisées déjà à connaître à des types généraux plus difficiles encore à dégager ! Après avoir travaillé longuement dans les Archives de l'État de Genève, nous nous

1. Nos lecteurs trouveront d'utiles éléments de comparaisons dans notre article sur *l'aristocratie et la noblesse de Gênes* (*Annales d'histoire économique et sociale*, 1937).

2. Voir l'intéressante « enquête » que les *Annales d'histoire économique et sociale* ont commencée (mai et juillet 1936) sur « les noblesses ».

3. A Genève, comme autre part, les « généalogistes » — en particulier J.-A. et J.-B. Galiffe — ont surtout augmenté la morgue de certaines familles, souvent en se faisant l'écho de légendes. Le livre que M. Henri Déonna a consacré aux familles genevoises qui ont reçu des titres à l'étranger, prouve une vanité assez ridicule.

sommes décidé cependant à exposer cette importante, mais délicate question, avec l'espoir de lui trouver une solution grâce à nos connaissances par traditions de famille et à notre pleine indépendance comme étranger[1].

Nous commencerons notre exposé au début du XVIIe siècle, au moment où les luttes de la Réforme avaient fait place à une certaine stabilité, pour le terminer au milieu du XIXe siècle : nous préférons ne pas nous arrêter à l'occupation de la ville par les armées de la République française, parce que la Restauration y a été un prolongement du XVIIIe siècle et que nous ne pouvions laisser en dehors de notre étude la personnalité du libéral Jean-Jacques Rigaud et celle hautement aristocratique d'Auguste de La Rive. — Indiquons tout d'abord, à grands traits, comment des distinctions antérieures à la Réforme ont été consolidées au XVIe siècle et quelle a été l'influence des premières immigrations pour cause de religion sur la situation politique, sociale et économique.

Avant la fuite de l'évêque et la résistance que la bourgeoisie de Genève organisa aux prétentions du comte, puis duc de Savoie, les bourgeois[2], qui se préoccupaient beaucoup de leurs biens et de leurs plaisirs matériels, se mettaient sur la défensive lorsque l'on prétendait porter atteinte à leurs droits ou à leurs privilèges. Malgré l'extrême enchevêtrement des intérêts, la cité était divisée, dans l'ordre social, en une certaine mesure, mais aussi dans l'ordre politique : d'un côté, les nobles savoyards et les ecclésiastiques de « haute lignée », en nombre assez notable, qui représentaient les traditions d'autorité et défendaient les positions de l'évêque et du duc, et, de l'autre, les membres ordinaires de la Commune, vrais bourgeois aux aspirations d'indépendance. Une distinction était établie parmi ces derniers : les

1. Nous ne pouvons pas éviter de dire quelques mots du « caractère genevois », dont Voltaire en particulier et des ironistes nationaux comme Petit-Senn, ont dit assez de mal. Reconnaissons que, dans la « haute » ou le « haut » (abréviations populaires), l'orgueil a pris la forme déplaisante du contentement de soi pour des motifs de supériorité morale ; qu'un exclusivisme assez brutal y a eu des conséquences injustes, et que l' « esprit de calcul » y a enlevé à la vertu une partie de son mérite (le professeur Auguste Bouvier a fait ressortir ces points avec tact et aussi sans faiblesse dans un sermon : *Réformons le caractère genevois*. Genève, 1885). Mais celui qui connaît la nature humaine et l'histoire de Genève n'hésite pas à voir là l'exagération, presque inévitable, de qualités et une empreinte indélébile des difficultés du passé (on peut lire avec profit, sur ces points, les premières pages d'A. Sayous, *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*. Paris, 1851, t. I).

2. On trouvera l'indication détaillée de nos sources dans notre article : *The Bourgeoisie of Geneva in the Age of the Reformation* (*Economic History Review*, de Londres, avril 1936).

Syndics et les membres du Petit Conseil avaient une situation particulière qui perçait dans le droit personnel au titre de « noble ».

Quand « la crainte des ennemys » (les luttes politiques intérieures) et « la dévotion » (le désir d'exercer librement le culte catholique)[1] décidèrent la grande majorité des nobles savoyards et des prêtres et moines à s'enfuir, les bourgeois qui occupaient les principales charges dans l'État se trouvèrent portés au premier rang, sous l'influence de la notion, commune alors au calvinisme et au catholicisme, de la souveraineté politique, et, bientôt, une place fut faite au mérite, en réservant de la considération, puis une autorité morale qui s'étendit à la vie publique, aux ministres protestants et à quelques savants jurisconsultes. Les bases étaient ainsi jetées de l'ordre social qui fut traditionnel dans la République.

Ce régime, de même que l'obligation de recruter les magistrats dans les milieux indépendants et instruits alors que la ville avait une population peu nombreuse, aboutirent vite à la formation d'une oligarchie ; dès 1555, François Bonivard[2] constatait que « la plus grande part du Conseil estroict estoit toute de parens et allies ».

La rupture n'était, d'ailleurs, pas complète avec les traditions féodales et nobiliaires que les Genevois avaient connues peu auparavant et qui persistaient dans les pays voisins[3] : en 1568, il fallut interdire d' « anoblir à tout propos », ce qui prouve que c'était là un usage encore assez courant[4]; les territoires de la République hors ville demeurèrent sous le régime ancien, leurs habitants étant, comme « sujets », soumis à la juridiction de « Chatelains » désignés par Genève, et, en 1598, l'on accepta, en vue de se procurer de l'argent, d' « ériger en seigneuries diverses terres » qui se trouvaient sur le même territoire[5], sans cependant que l'on ait fait de cette faculté un notable usage[6]; enfin, les titres honorifiques d'origine étrangère ne disparurent pas complètement dans les actes notariés et, sans doute, non plus dans la vie courante.

1. Michel Roset, *Les chroniques de Genève*, éd. H. Fazy. Genève, 1894, p. 201.

2. *Advis et devis de l'ancienne et nouvelle police de Genève*, éd. Revilliod. Genève, 1892, p. 125.

3. Le marquis Caracciolo, de Naples, dit « M. le Marquis », avait une telle situation à Genève, pour avoir sacrifié une haute situation à sa foi, que le Conseil lui accorda une place à l'église de Saint-Pierre juste après les membres du Petit Conseil (E. Doumergue, *Jean Calvin*. Lausanne, 1905, t. III, p. 633 et suiv.).

4. Émile Rivoire, *Les sources du droit du canton de Genève*, t. III. Aarau, 1933, p. 262.

5. Jean-Antoine Gautier, *Histoire de Genève*, t. VI. Genève, 1903, p. 207.

6. La seule « seigneurie » créée fut celle de Turetin, en faveur de Turrettini, dit couramment Turetin.

Bien que la ville fût « si dépeuple par la retraicte de tant de gens[1] », les réfugiés français ne furent pas accueillis avec enthousiasme par les *libertins*, qui virent en eux des intrus et, bientôt, les principaux défenseurs du rigorisme calviniste. Ils appartenaient à des milieux très différents : avec quelques ministres du culte et jurisconsultes, c'étaient, en nombre assez considérable, des nobles, dont une partie retourna « à ses biens et à la messe » ; c'étaient aussi des représentants de la bonne bourgeoisie et, encore pour majorité, sans être toutefois en état d'exercer une influence, des petits commerçants et des artisans[2]. En 1555, à l'instigation de Calvin et de ses amis, le Conseil admit les principaux d'entre eux à la bourgeoisie, en considérant que « des gens de bien tels que eux estoient » devaient « hausser voix pour eslire les magistrats[3] » ; il décida, toutefois, qu'ils ne pourraient pas accéder aux Conseils (autres que le Conseil général) pendant quelque temps, en règle dix ans[4]. Un seul Français, un Budé, pénétra dans le Petit Conseil au XVIe siècle, et encore à sa fin ; aucun ne fut nommé syndic avant les premières années du XVIIe. Des hommes, qui avaient de la tradition et de la culture, et tout sacrifié à la foi commune aux habitants de la cité, jouissaient naturellement de la considération ; ils devaient, lorsque la méfiance à leur égard disparaîtrait avec la stabilisation de l'indépendance nationale et du régime calviniste, prendre une place importante dans les charges publiques et la vie sociale.

Les réfugiés italiens[5], dont un certain nombre appartenaient au patriciat dans leur cité d'origine, vécurent longtemps entre eux, préoccupés avant tout de pratiquer leur foi et aussi de s'assurer une indépendance matérielle.

Ainsi, à la fin du XVIe siècle, une aristocratie, à bases presque autant morales que politiques et sans bases économiques, était en formation à Genève, où l'on appelait les chefs de l'État « Nobles et Magnifiques Seigneurs », et les pasteurs et professeurs de l'Académie « Spectables » (vieux mot voisin de respectable), et il y existait déjà une hiérarchie : « tout le Conseil devait, dans les réunions publiques,

1. François Bonivard, *Advis et devis*, p. 94.

2. Par suite de son hostilité systématique contre les « huguenots français », J.-A. Galiffe a exagéré les traits de son tableau (*Matériaux pour l'histoire de Genève*. Genève, 1880, t. II, p. 379).

3. François Bonivard, *œuvre citée*, p. 128.

4. Archives de l'État de Genève. Registres du Conseil de 1555 et 1556.

5. Adolphe Gautier, *Familles genevoises d'origine italienne* (*Journal héraldique* de Bari 1893) ; J.-B.-G. Galiffe, *Le refuge italien de Genève*, et un intéressant manuscrit d'Andrea Cardoino, *Relazione di Genevra* (Bibliothèque publique de Genève, ms. inv. 621).

aller avant ces derniers[1] ». Mais la petitesse des fortunes et la simplicité des mœurs empêchaient toute modification notable de la situation primitive, tandis que le sentiment chrétien donnait naissance à un « patronage bienveillant » (nous retrouverons le mot et la chose) des gens modestes par de plus favorisés.

I. — La haute bourgeoisie de Genève au XVIIe siècle (jusqu'aux premières répercussions de la révocation de l'Édit de Nantes)

Au début du XVIIe siècle, la situation de la bourgeoisie se précisa à Genève, sans qu'il s'y produisît aucun sectionnement. Les familles qui se consacraient au service de l'État, ainsi que les professeurs et pasteurs, jouissaient de la *considération* plutôt qu'ils n'avaient, et savaient avoir, une situation prééminente — en dehors, bien entendu, de l'orgueil des Syndics en fonction et d'orgueils individuels. — Il était, dès cette époque, exact que « la richesse était beaucoup moins considérée que le nom[2] ». La vie privée demeurait très modeste, car « les revenus étaient fort petits[3] »; des gens bien placés continuèrent même, autant par nécessité que par habitude, à tenir un magasin et à mettre leurs enfants en apprentissage dans des métiers manuels[4].

Les Syndics et les membres du Petit Conseil en activité étaient très respectés, ainsi que, à cause de leur passé et de leur avenir, les anciens Syndics qui revenaient presque automatiquement dans leur haute charge tous les quatre ans, et, comme ils étaient quatre, on parla, plus tard, de « quadrille ». Le principe demeurait que les personnes, occupant ou ayant occupé de hautes positions dans l'État, avaient droit, seules, au titre de « noble », si on le violait pour plaire à une famille puissante ou, lors d'un acte notarié, à quelque bon client.

Bien qu'elle se défendît contre tout accaparement des fonctions publiques, la République, constatait-on en 1613[5], était « gouvernée

1. Émile Rivoire, *Les sources du droit*, t. III, p. 261.

2. J.-A. Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises* (ouvrage plein d'erreurs, guère utilisable que par ceux qui consultent, aux Archives de l'État de Genève, l'exemplaire corrigé à la plume par leurs archivistes). Genève, 1829, t. I, p. XLVI.

3. Pierre Davity, *Les États du monde*. Paris, éd. de 1613 et de 1647.

4. D'après les sommaires des protocoles de notaires genevois, formant plusieurs volumes avec tables, aux Archives de l'État de Genève.

5. La République de Genève (*Bulletin de l'Institut national genevois*, t. XXXIV, 1897, p. 318).

aristocratiquement avec quelques mélanges de démocratie », ou, selon une formule un peu postérieure[1], était « aristodémocratique », « l'État populaire se trouvant gouverné aristocratiquement ». Si les Conseils qui faisaient les élections avaient une certaine liberté dans leur choix, on respectait, en général, les principes de ce que nous appelons un avancement, parce qu'ils semblaient une sérieuse garantie.

Selon l'auteur anonyme de 1613, « les vingt-cinq (plus hauts personnages de l'État) estoient presque tous de deux ou trois familles seulement ». La bataille était déjà engagée au point de vue politique entre la masse des bourgeois, qui prétendait n'avoir laissé se créer une oligarchie qu'à cause de difficultés temporaires du siècle précédent, et la partie de la bourgeoisie dont l'état d'esprit est bien reflété dans le principe : « c'est le propre d'un bon citoyen de ne demander point de changement en l'Estat où il est[2] ». Il fallut même édicter des interdictions de plus en plus précises pour éviter que, sous la pression d'hommes puissants, les Conseils ne fussent composés de trop jeunes gens, ainsi que de trop nombreux membres d'une même famille. Sur ces points, la haute bourgeoisie dépassait les bornes[3].

Les familles les plus haut placées considéraient la situation qu'elles occupaient dans la politique comme la conséquence de leur compétence traditionnelle dans la gestion des intérêts publics et des preuves qu'elles avaient données, comme leurs ancêtres auparavant, d'être dignes de la confiance. D'un côté, les idées de l'époque étaient consolidées par les avantages d'un apprentissage dans l'exercice de la magistrature ; de l'autre, un profond sentiment des responsabilités poussait chacun à agir au mieux de la collectivité. Les Archives n'ont gardé aucune trace de malversations commises par les principaux citoyens dans le maniement des finances publiques, en dehors d'un cas particulier et d'une très obscure question soulevée par des prêts de l'Office des blés ; leur désintéressement était prouvé par la faible rémunération dont ils se contentaient pour leurs services. Ce fut là la force du régime genevois, ce qui lui a permis de se maintenir longtemps, malgré les exagérations ultérieures ; la masse avait le respect des magistrats. Lorsqu'on lit les documents de l'époque, on se rend compte que les fonctions publiques étaient, à l'époque étudiée, non

1. Jacob Laurent, *Le Genevois jubilant*. Genève, 1635, p. 34.
2. *Même ouvrage*, p. 35.
3. Sur les événements de 1603, voir le registre du Conseil, n° 99 (Archives de l'État de Genève), et les résumés de J.-A. Gautier, *Histoire de Genève*, t. VI, p. 527 et suiv.

des honneurs personnels, mais de vraies *charges*, à remplir avec l'aide de Dieu[1].

Dans des conditions où aucune opposition n'était encore née entre les différents citoyens, le sentiment de charité, sinon déjà de solidarité, amenait un rapprochement entre les plus et les moins favorisés : chacun était soit désireux d'atténuer les difficultés de ses concitoyens, soit touché par les preuves de sympathies et l'aide dont il était lui-même l'objet.

Les bonnes familles étaient heureuses de « dédier l'un de leurs fils au service de Dieu plustôt qu'à la marchandise », selon la formule de Jean Turrettini visant son fils Benedict, le théologien, dans son testament de 1628[2]. Le professeur Jean Diodati avait pour père un filleul de Charles-Quint, tandis que le professeur Théodore Tronchin, déjà de bonne souche, se maria avec la fille adoptive de Théodore de Bèze. Les Colladon, de Bourges, très considérés, se distinguèrent dans le droit et formèrent une souche des plus honorables[3]. Ainsi s'établirent, entre les Seigneurs Syndics et membres du Petit Conseil et le milieu académique et pastoral, des liens qui, en se resserrant par de nouveaux mariages, consolidèrent les relations entre deux milieux tirant leur force de considérations différentes, et susceptibles chacun d'invoquer des arguments sérieux en faveur de sa supériorité si le triomphe des premiers ne s'était pas affirmé de plus en plus.

Les réfugiés français appartenant à la noblesse et à la bonne bourgeoisie cherchèrent à pénétrer dans les Conseils et adoptèrent des formes, nouvelles pour eux, de distinctions ; à mesure qu'ils parvinrent à leur but, « en se rangeant à la discipline austère établie sur les mœurs, ils maintinrent leur rang avec jalousie et roideur[4] », renforçant l'oligarchie.

Les réfugiés italiens des meilleures familles demeurèrent sur une plus grande réserve ; plusieurs d'entre eux ne demandèrent d'être admis à la bourgeoisie que plus tard ; ils n'en étaient pas moins conservateurs.

1. Journal inédit de Trembley-Sarasin (extraits dans le Carnet, n° 133, des papiers d'Edmond Pictet. Bibliothèque de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève).

2. Testament conservé aux Archives de l'État de Genève.

3. Pour suivre l'histoire des principales familles de Genève autrement que par des généalogies relatant surtout les alliances, selon le système ancien, le mieux est de consulter le *Dictionnaire des familles genevoises* de Louis Sordet, manuscrit des Archives de l'État de Genève.

4. A. Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger au XVIIe siècle*. Paris-Genève, 1853, t. I, p. 166.

Les familles qui appartenaient à la noblesse dans leur pays d'origine, ou qui possédaient des terres nobles à l'étranger, défendaient leurs « droits », tant vis-à-vis des Conseils, luttant avec énergie pour les principes, excepté en ce qui concernait les seigneuries *extra muros*, que dans la vie courante. La plupart d'entre elles renoncèrent cependant bientôt à tout titre, et même acceptèrent franchement le cadre social de Genève.

Des familles s'éteignaient ; pour combler les vides, il fallait faire une place aux nouvelles venues. Lorsque l'on cherchait à pénétrer dans la haute bourgeoisie, rien ne valait le patronage d'une famille puissante, à la suite surtout d'un mariage avec l'un de ses membres. Les registres du Conseil montrent des gens haut placés intervenant en faveur non seulement de leurs enfants, pour lesquels ils demandaient un avancement ou un privilège, mais d'alliés, qu'ils appuyaient dans la politique en même temps que dans la société.

Rien ne montre plus nettement la faible résistance de la République contre les vieilles traditions que la conviction, dans de certains milieux, que la place d'une famille au sein des Conseils devait se transmettre presque comme un héritage, et même selon le rang de primogéniture[1].

Donc, malgré quelques brèches qui permirent à des gens habiles de conquérir une place dans l'aristocratie sans répondre aux conditions traditionnelles, l'organisation politico-sociale demeura solide à Genève pendant la première moitié du XVIIe siècle ; les notions antérieures à la Réforme se trouvèrent même consolidées par le renforcement des considérations d'ordre moral, qui leur donna une valeur exceptionnelle.

La seconde partie du siècle (jusqu'à 1685-1690) prépara, et même réalisa, des modifications importantes. Des particuliers, appartenant presque exclusivement aux meilleures familles, s'enrichirent dans le commerce et l'industrie, dans le trafic du change, dit « banque », ou même par des placements habiles[2] ; il en résulta des modifications dans les mœurs, ainsi que dans les classes sociales. Aux beaux immeubles voisins de l'Hôtel-de-Ville, la grande bourgeoisie en ajouta

1. Voir, plus loin, les motifs du mécontentement de Pierre Fatio et ceux de l'extraordinaire conduite de Jacques Micheli (chapitre II).

2. Voir nos études : *Calvinisme et capitalisme : l'expérience genevoise* (*Annales d'histoire économique et sociale*, 31 mai 1935) ; *Les placements de fortune à Genève depuis le XVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe* (*Revue économique internationale*, mai 1935) ; *La banque à Genève pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles* (même revue, septembre 1934).

d'autres plus modernes, vers la rue des Chanoines[1]. La scission s'accentua ainsi entre la Ville basse et la Ville haute. Un certain luxe s'introduisit dans les vêtements[2], et, comme on l'a dit, « par les nouvelles portes cochères il commença à pénétrer dans les maisons », augmentant la démarcation entre l'aristocratie riche et les petits commerçants et artisans peu aisés ou pauvres. Par contre-coup, la fortune devint plus utile pour être admis dans les milieux aristocratiques, les petits commerçants et artisans n'ayant pu encore, il est vrai, réunir qu'exceptionnellement des capitaux notables et en faire la base d'une force nouvelle.

Une délibération du Petit Conseil montre, à la fois, que les familles des Syndics et des Petits Conseillers constituaient une aristocratie de premier rang et qu'un descendant d'une noble famille de Lorraine immigrée depuis le XVIe siècle n'était pas aussi considéré que l'un d'entre elles : à l'occasion de la « royauté de l'Arquebusé », noble Jean-François Desaussure ayant demandé l'autorisation de « tirer les boîtes », ainsi qu'on l'avait accordé, peu auparavant, à un Favre, se heurta à un refus, motivé par le fait que ledit Favre « était fils d'un conseiller de céans et d'une ancienne famille patricienne[3] ».

Les tendances oligarchiques s'accentuèrent encore en politique, entraînant une opposition plus vive de la petite bourgeoisie.

Cependant, la haute bourgeoisie était plus digne que jamais du rôle qu'elle occupait dans l'État. Son dévouement était grand et sa compétence affirmée par les résultats de ses délibérations et de ses démarches. Le volume VIII de l'*Histoire de Genève* de J.-A. Gautier permet de se rendre compte de la conscience de leurs droits qu'avaient les représentants de cette petite République et, en même temps, de la prudence avec laquelle ils remplissaient leur mission auprès des plus grands souverains.

A de nouveaux Tronchin et Turrettini se joignirent dans le Saint-Ministère et à l'Académie un Mestrezat, un Jallabert... L'un des petits-fils de Théodore Tronchin, J.-Robert Chouet, préparait aussi une révolution dans l'enseignement des sciences en appuyant ses affirmations sur des expériences et devint, par la suite, un magistrat modèle[4].

1. Société suisse des ingénieurs et architectes : I. La maison bourgeoise en Suisse. II. La maison bourgeoise dans le canton de Genève.

2. Gregorio Leti, *Genève au XVIIe siècle* (voir plus loin).

3. Registre du Conseil de 1689, séance du 1er mai (Archives de l'État).

4. Il n'y a encore aucun ouvrage digne d'une si haute personnalité ; voir, cependant, Jacob Vernet, *Étude historique sur M. Chouet* (*Bibliothèque italique*, t. XII. Genève, 1731), et E. de

En 1666, le Genevois Jacques Andrion forma une compagnie de deux cents hommes pour le service du roi de France. Tel fut le début d'une nouvelle carrière pour les fils des meilleures familles genevoises, carrière « qui leur procura de la considération dans leur patrie et qui, sous tous les rapports, était envisagée comme fort honorable[1] ». Par eux, notamment, les idées de la France monarchique, en opposition avec les bases morales de la société genevoise, pénétrèrent à Genève, pour le triomphe plus des belles manières que des sentiments élevés.

Gregorio Leti[2] nous a tracé un tableau assez détaillé du milieu; malgré la méfiance qu'inspire cet auteur, il nous paraît avoir porté des jugements exacts sur la plupart des personnes qui le composaient.

Les « colonnes de la patrie » étaient Jean-Jacques de La Rive, dont les ancêtres étaient venus de Mondovi (Italie) avant la Réforme, et Pierre Fabri, de Gex : tous deux appartenaient à « de vraies familles patriciennes, ayant été plus de trois siècles dans les charges les plus considérables et ayant eu des relations de parenté illustres en France et en Savoie comme à Genève ». Les Lullin, en particulier Jean-Antoine Lullin, très enrichi dans les affaires[3], s'étaient distingués « dans des emplois considérables et des missions importantes ». Les Pictet « avaient fait depuis longtemps et faisaient encore grande figure dans le gouvernement ». Ami Dauphin, dit de Chapeaurouge, était « expérimenté en affaires et très droit entre les partis[4] ». Jacob du Pan, qui venait de mourir après avoir été neuf fois syndic, avait laissé le souvenir d'un homme dévoué « au salut de la patrie » ; Leti nous a parlé de son neveu Jean du Pan en ces termes : « il semblait difforme de corps à cause de sa petitesse ; mais, par la vigueur de son esprit, la force de son éloquence, la sagesse de ses conseils, il n'avait pas son égal ». Une place spéciale dans la société était occupée par les Budé, descendants du fameux helléniste, surtout par Bernard de Budé, seigneur de Vérace, « l'un des cavaliers les plus accomplis du siècle » ; cette famille, qui se

Budé, *Vie de Jean-Robert Chouet*. Genève, 1899 ; en plus du chapitre qu'André Sayous lui a consacré dans son *XVIIe siècle à l'étranger*.

1. J. Picot, *Histoire de Genève*. Genève, 1811, t. III.

2. *Historia genevrina*. Amsterdam, 1686, t. IV, p. 512 et suiv. (en italien) ; il en existe un abrégé en français de du Bois-Melly, « Genève à la fin du XVIIe siècle » (*Bulletin de l'Institut national genevois*, t. XXXI, 1892). Une autre brochure, de 1851, *Genève au XVIIe siècle*, contient des passages d'une publication du même auteur (*Ceremoniale historico e politico*. Amsterdam, 1685) à peu près identiques, mais insistant plus sur les personnalités influentes de Genève ; c'est de celle-là que nous nous sommes particulièrement servi.

3. Il s'agit de l'ancêtre des Lullin de Châteauvieux, non de son homonyme et parent, le « traitant » et « sous-traitant » de la Cour de Louis XIV.

4. Sur ces quatre personnages, le mieux est de consulter l'*Historia genevrina*, t. IV, p. 512.

plaisait à se montrer gardienne des traditions françaises, ne craignait pas d'employer des procédés « cavaliers » qui n'eussent guère réussi à d'autres qu'à eux[1]. Un descendant du grand juriste Lect « avait très bien servi l'État dans des cas difficiles ». Michel et Jean de Normandie, dont « la famille était en grande estime », avaient occupé des charges publiques « avec honneur et loyauté »; Jacques Grenus, marchand-banquier, « était une bonne tête »; Ami Le Fort se montrait « sage et prudent »; les Chabrey, « graves, posés, zélés »; E. Galatin, « de grand sens dans les Conseils ».

Du côté des gens d'affaires, on trouvait : les Turrettini, connus encore alors plutôt comme « commerçants heureux »; J.-L. Calandrini, qui avait réalisé une rapide fortune sans porter dommage à qui que ce fût; Mme Andrion-Baulacre, habile dans la défense de ses grands intérêts et aussi très charitable; le riche Guillaume Franconis, appelé « l'ami des pauvres[2] ».

Bien des descendants de bonnes familles cherchaient à maintenir l'ancienne position de celles-ci; on notait, comme tels, les Favre, dont « les fils voulaient imiter leurs ancêtres qui avaient fait grande figure »; Michel Trembley, qui avait « plus de feu que sens », et les Sarasin, qui « manquaient d'expérience, s'ils ne manquaient pas de zèle ».

Chacun était jugé plus particulièrement d'après ses services et ses mérites; le seul fait d'appartenir à une « vieille famille » ne suffisait, en général, pas à en imposer, excepté lorsqu'il s'agissait des Budé, porteurs, il est vrai, d'un nom illustre et ayant déjà les prétentions nobiliaires que d'Hoziers a affirmées par la suite.

Ces indications, si courtes, incomplètes et décousues qu'elles soient, donnent une idée des mérites divers de la haute bourgeoisie de Genève à la fin du XVIIe siècle. Elles ne précisent pas, toutefois, les modifications assez fortes et rapides qui se produisirent alors dans son sein : d'abord, une diminution dans le nombre des descendants des vieilles familles « autochtones », dont plusieurs disparurent ou perdirent leur rang au point d'y renoncer expressément; ensuite, l'ascension rapide de Français venus à la Réforme ou après la Saint-Barthélemy; puis, la considération croissante dont jouirent les bonnes familles d'origine italienne, bien qu'elles demeurassent encore en dehors du gouvernement; enfin, comme nous l'avons indiqué, la fusion des bonnes familles ayant tiré leur situation de la politique avec celles d'origine pastorale ou académique à la suite, dans une mesure très large, de ma-

1. Leti, *Historia genevrina*, t. IV, p. 479 et suiv.
2. André-E. Sayous, *Calvinisme et capitalisme* (déjà cité).

riages[1], et aussi du développement de l'idée que les gens riches doivent justifier leur fortune en l'utilisant au mieux des intérêts de la collectivité.

Les plus hautes classes de la société ont donc su, au moment où leur crédit fut le plus grand, consolider leur influence par leur *valeur*, valeur surtout *morale*.

II. — La haute bourgeoisie de Genève depuis 1690 environ jusqu'au milieu du XVIIIe siècle

Le mouvement populaire, déjà fort à la fin du XVIIe siècle, s'accentua au début du XVIIIe[2], sans que l'on puisse remarquer que ce fût sous l'influence des nouveaux réfugiés. Pierre Fatio[3], qui se mit à la tête des mécontents, était d'une famille arrivée à Genève à une époque assez récente, mais ayant déjà pris place dans l'aristocratie, grâce à sa réussite en affaires et à ses alliances. On a vu en lui un ambitieux, dont la voie en politique était barrée par un frère aîné, en vertu du privilège coutumier de primogéniture, pour pénétrer dans les charges publiques[4] — et ce n'est pas là une constatation peu intéressante ! — Les troubles tournèrent presque en révolte ; aussi, la répression fut-elle dure et, selon les conceptions du temps, même cruelle : quelques mécontents, dont Fatio, furent exécutés ; d'autres, plus nombreux, bannis. Depuis lors, le feu ne s'éteignit jamais : il couva.

Surveillée et gênée par le résident de France, Genève n'a pas pu, ni su, à la révocation de l'Édit de Nantes[5], attirer ou retenir de nombreux éléments qui auraient consolidé sa situation économique et sociale ; lorsqu'elle entr'ouvrit ses portes, elle reçut, avec quelques familles bien placées et une bourgeoisie sérieuse, une masse d'artisans à activité souvent peu qualifiée — de la simple main-d'œuvre autant

1. La pénétration des familles pastorales d'origine modeste dans l'aristocratie avait lieu généralement dans les conditions suivantes : le pasteur, jouissant de la considération à cause de sa fonction et aussi souvent de son mérite personnel, mariait ses enfants dans un milieu plus relevé et, soit à cette génération, soit à la suivante, sa famille était « bien placée ».

2. Bérenger, *Histoire de Genève*. Genève, 1773, t. II, p. 325.

3. Cramer, *Récit abrégé des troubles de 1707* (manuscrit n° 257 de la bibliothèque de la Société d'histoire de Genève) ; voir aussi la prolixe histoire de *Pierre Fatio* par Corbaz. Genève, sans date.

4. Sur ce point, voir A. Thourel, *Histoire de Genève*. Genève, 1833, t. III, p. 3.

5. A.-J. Gautier, *Histoire de Genève*, t. VIII, et bien des choses intéressantes dans Pierre Bertrand, *Genève et la révocation de l'Édit de Nantes*. Genève, 1935 ; Bérenger, *ouvr. cité*, t. III, p. 21, a noté les reproches de « lésine » et de « bassesse » que l'on faisait, vers 1696, aux nouveaux réfugiés.

au moins que des spécialistes. — Et les Genevois considérèrent d'un assez mauvais œil les nouveaux arrivés, parce que les uns étaient imbus des idées de leur pays d'origine sur les distinctions sociales et les autres, au contraire, dans une situation trop modeste. Si ces derniers jouèrent un rôle important dans la politique genevoise au cours de la seconde moitié du siècle, les modifications qui se sont produites auparavant dans la vie sociale tiennent à des causes plus générales et profondes. Tout en continuant à s'enrichir par son commerce et son industrie, Genève prit, au début du XVIIIe siècle, une place importante dans les changes internationaux et le trafic de banque, grâce à sa neutralité en période de guerres[1]. Les bénéfices réalisés d'une façon ou de l'autre permirent à des familles, ayant quelques traditions, de pénétrer dans la haute bourgeoisie, en s'appuyant sur de larges et bonnes alliances : tel fut le cas pour les Boissier, les Sellon et aussi les Saladin qui n'eurent pas, d'abord, d'autre titre à la considération.

Le goût des gains faciles, qui avait déjà pénétré auparavant dans la cité de Calvin et qui avait été la cause de la crise de 1709, s'y développa vers 1718-1720. Si beaucoup de familles genevoises subirent des pertes dans l'affaire de Law, d'autres, qui étaient devenues prudentes et avaient la même appréciation qu'Isaac Thellusson sur l'impossibilité d'un succès définitif, y trouvèrent l'occasion d'étendre leur fortune sans avoir su toujours la conserver lors de la panique[2]. La haute bourgeoisie apprit, en cette occasion, l'art de se procurer les revenus nécessaires à ses besoins en employant ses capitaux à des placements ou à des spéculations. Son goût persistant pour l'économie et pour l'épargne consolida sa situation et lui évita bien des déboires.

J.-A. Lullin et L. Buisson, grands bâtisseurs de la fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe, eurent d'assez nombreux imitateurs, surtout à l'instigation de Le Fort[3], du côté de la rue Neuve-Saint-Germain (rue des Granges actuelle) ; les fermes où les familles passaient l'été furent transformées en des résidences simples, mais confortables. Les classes sociales se trouvèrent, ainsi, séparées géographiquement plus encore que par le passé, alors que le luxe apparent accentuait les démarcations, malgré des lois somptuaires qui étaient, il est vrai, atténuées ou appliquées avec moins de conviction.

1. Nous en avons parlé dans nos articles sur la banque et sur les placements à Genève ; voir également notre étude sur *Le financier Jean-Henri Huguetan à Amsterdam et à Genève* (*Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, fasc. 1937), et S. Stelling-Michaud, *Saint-Saphorin*. Villette-les-Cully (Suisse), 1935, p. 227.

2. Voir notre article : *Les Genevois et le système de Law* (*Revue d'histoire suisse*, 1937).

3. Grenus, *Fragments*, p. 255.

Les transformations économiques avaient une autre influence d'ordre social : seules, quelques branches du grand commerce et de la grande industrie étaient, avec la banque, considérées comme pouvant être, sans s'abaisser, exercées par les principaux magistrats et les membres de l'aristocratie. Les fils de familles faisaient leurs études à l'Académie ou leur apprentissage dans une banque, sinon dans l'industrie paternelle. Ce n'était pas là de l'oisiveté, mais y mena dans des cas de plus en plus nombreux.

La haute bourgeoisie accaparait les Conseils dont presque tous les membres avaient entre eux des liens de parenté ou d'alliance ; les séances d'intérêt public avaient presque l'allure de réunions familiales[1]. Bien qu'il n'en résultât pas généralement des abus, il s'en produisait pourtant : c'est ainsi que des beaux-pères puissants faisaient admettre leur gendre à la bourgeoisie sans payer la « finance » ordinaire et que les neveux et héritiers du riche J.-J. Naville, originaire d'Anduze, obtinrent, du vivant de celui-ci et presque par la menace, la fixa-

1. Pour bien comprendre la situation en 1733, du fait surtout du petit nombre des familles puissantes et de l'étroitesse de leurs liens par des mariages entre leurs membres, il est fort utile de connaître les « éclaircissements » qu'Isaac Thellusson, le grand banquier genevois établi à Paris, donnait à son beau-frère J.-J. des Gouttes, quand celui-ci cherchait à entrer dans le Conseil des Deux-Cents, sur ses relations de famille avec les personnes dont son élection dépendait (les membres du Conseil des Deux-Cents étaient nommés par les membres du Petit Conseil) :

« Monsr François Pictet est fils d'une Rocca, nièce de ma bisayeule Tronchin, née Rocca.

« Monsr le sindic Buisson est arrière-petit-neveu de ma bisayeule Tudert, née Buisson.

« Monsieur le Conseiller des Arts est petit-fils de M. le professeur Mestrezat, dont la femme était petite-fille de M. Tudert de Mazières, mon Trisayeul, & celui de Mr. des Arts, qui d'ailleurs a épousé la fille de M. Gabriel Rilliet, dont ma femme est la tante à la mode de Bretagne, car elle est Mallet & fille d'une Tronchin.

« Monsieur le Conseiller Favre est petit-fils d'une La Croix qui étoit fille de Mons. Tudert et petite-fille de mon Trisayeul Tudert qui, par conséquent, est aussi celui de M. Favre.

« Monsieur le Conseiller De La Rive a épousé une Franconis qui est fille d'une Pictet, sœur de Monsr le Sindic Pictet, ainsi même parenté. Il y a aussi parenté par la mère de Monsr de La Rive.

« A l'égard de Monsieur le premier de l'année prochaine, nous luy appartenons en ce que son père avoit épousé une Mestrezat, fille de Monsieur le professeur Mestrezat, petit-fils de Monsieur Tudert, mon Trisayeul, dont une des filles épousa Mr. Domaine Mestrezat, Sgr. Sindic, père du professeur ; d'ailleurs Monsieur le premier a épousé une Pereal, fille d'une Colladon, qui l'étoit de notre Grande Tante Tronchin : ainsi, d'un côté, il est issu de germain, de l'autre, il est d'un degré plus éloigné, mais je compte bien plus sur son amitié que sur la parenté.

« M. Turretin a épousé la fille de Mr. Gedeon Mallet, mon issu de germain, sa grand mère et la mienne étant sœurs & filles du professeur Théodore Tronchin » (Archives de l'État de Genève, fonds Galiffe, Archives des familles, liasse IV, lettre d'Isaac Thellusson à J.-J. des Gouttes).

tion à un montant très réduit de ses droits de succession[1]. Pour ne pas modifier notre jugement d'ensemble, ces procédés humains, trop humains, ne nous en paraissent pas moins assez déplaisants.

Le patronage bienveillant par les meilleures familles d'autres moins influentes persistait, toujours apprécié par certains de ceux qui en profitaient, mais déjà parfois moins bien accueilli.

Si les dogmes religieux de Calvin étaient fort contestés, les principes de moralité et l'état d'esprit[2] qui s'en étaient dégagés ne diminuaient pas l'ardeur et le dévouement de la haute bourgeoisie pour la chose publique.

En politique, c'était toujours un devoir, devoir sacré, pour les représentants des anciennes familles, d'assister aux nombreuses et longues séances des Conseils. Ils y apportaient d'utiles connaissances, de la méthode, de la prudence, et chacun se plaisait à le constatèr après des cabales populaires comme celle qui, en 1728, écarta H.-B. Turrettini de la charge de syndic, sous prétexte qu'il avait abusé de son autorité dans l'État et, au moins autant, à cause de la « hauteur » de sa femme et de ses enfants : « la plus grande partie de ceux qui sortirent de Saint-Pierre (lieu des élections) », a dit un contemporain, « étaient en larmes et pénétrés d'un si grand renversement dans l'ordre[3] ».

A la même époque, l'aristocratie de naissance, le milieu peu nombreux à Genève des gens bien placés qui n'avaient pas rendu des services à l'État ni ne s'étaient distingués par de vrais mérites, des « gens du monde », dirions-nous aujourd'hui, d'origine italienne, fournit aux démocrates un nouveau chef : Jacques Micheli du Crest[4], assez longtemps officier en France et bon technicien en fortifications. Aigri par des questions de famille, il prit un malin plaisir à bousculer les gens en place et à rejeter leurs idées sans le moindre ménagement ; il paya, d'ailleurs, son audace par l'exil et, étant donné les liens de la République avec les Ligues, par l'emprisonnement pendant la fin de sa vie dans le château d'Aarau. Il fut longtemps un brandon de discordes par ses théories politiques inspirées un peu trop par son intérêt personnel.

Les historiens de tendances radicales observent que des travers humains faisaient souvent peu apprécier ces vertus et ces services par la

1. Sur ce dernier point, voir notre article sur la fortune du banquier Jean-Jacques Naville, dans la *Revue d'histoire suisse*, 1935.

2. André Sayous, *ouvr. cité*, t. I, p. 170.

3. André-E. Sayous, *Genève au temps de Rousseau et de Voltaire* (*Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1936).

4. Nous ne possédons encore aucun travail sérieux sur lui !

petite bourgeoisie. « Au lieu de faire oublier les usurpations par l'affabilité des manières, cette caste (l'aristocratie), se croyant pour jamais assurée du pouvoir, redoublait de morgue et d'insolence[1] »; de plus, « des haines scandaleuses éclataient entre les gens des principales familles ». Les fautes de cette nature eurent une influence sur les événements, bien que faible à côté de celle du triomphe du mouvement démocratique.

De l'étranger, on demandait à des Genevois de prouver qu'ils n'étaient ni taillables ni corvéables, ce qui était assez facile, avec la législation locale, pour tous ceux qui demeuraient à Genève depuis plus d'un an et un jour. Dans d'autres conditions, il leur fallait faire une démonstration plus directe de noblesse. Le Petit Conseil, lorsqu'il voulait faciliter les choses, délivrait un certificat semblable à celui qu'il remit, en 1758, à un Le Fort : « Les membres de cette famille », dirent-ils, « ont été décorés successivement des diverses dignités de la République et jouissent dans cette ville de toute la distinction que permet la nature du gouvernement[2]. » Pour devenir officier en France, il était nécessaire, en plus, de prouver un certain nombre de quartiers de noblesse ; aussi les fils des familles qui désiraient y servir firent-ils des recherches sur leurs ancêtres, et est-ce de cette époque-là, comme de cette occasion, que datent beaucoup de prétentions sans fondements : celle des Lullin de descendre de très nobles Savoyards de ce nom qui avaient donné à Genève un syndic en 1343, et celle des Micheli, à cause d'une ressemblance de noms, de descendre des doges vénitiens Michael.

A l'Académie, l'aristocratie continua à se distinguer d'une façon toute spéciale. Jusqu'en 1737, le grand théologien fut Alphonse Turrettini, descendant de bons pasteurs et professeurs et d'heureux hommes d'affaires — ce qui, partout, à Genève aussi et peut-être plus qu'ailleurs avec le temps, a constitué les bases doubles et solides d'une belle situation sociale. — Homme de conciliation, il défendit en chaire plus une morale religieuse que des dogmes, constatant l'orientation des esprits dans la population et réservant les discussions plus profondes pour le milieu des gens capables de les comprendre. Un mouvement se dessina, en conséquence, dans les classes cultivées, d'après lequel ceux-là même qui se seraient destinés auparavant au pastorat s'orientèrent nettement vers la science ; les mathématiciens, physi-

1. Thourel, *ouvr. cité*, t. III, p. 2 (visant le XVIIIe siècle dans son ensemble).
2. Louis Dufour-Vernes, notes d'archives, Archives de l'État de Genève, D. 4, p. 26.

ciens et logiciens Cramer et Calandrini ouvrirent la voie, qui, à partir de 1740 environ, fut suivie par les naturalistes Charles Bonnet et Abraham Trembley et par le physicien Jean Jalabert, tous de l'aristocratie. Loin d'entraîner au matérialisme, l'orientation nouvelle tendit à fournir des preuves de l'existence de Dieu par la constatation de l'ordre dans la nature.

A côté des réfugiés de France, ceux d'Italie prirent une place importante. Les Turrettini devinrent d'entre les plus considérables personnages de la République ; les Calandrini — parents d'un pape ! — et les représentants d'autres familles se trouvèrent aussi profiter plus encore de la considération générale.

La prospérité économique avait un effet double, presque opposé : elle donnait des satisfactions matérielles à la petite bourgeoisie, ce qui raffermissait sa situation, et, d'autre part, en permettant la formation d'économies, sinon de petites fortunes, elle la rendait plus indépendante, ce qui renforça son désir de lutter pour participer à la chose publique.

Nous ne pouvons pas reprendre ici l'histoire de Genève pour mettre en relief les luttes politiques, parfois sanglantes, qui se produisirent dans cette ville en plusieurs occasions pendant les soixante premières années du XVIIIe siècle. La haute bourgeoisie était évidemment plus menacée, mais conservait de l'autorité avec ses traditions.

III. — La haute bourgeoisie de Genève depuis 1760 jusqu'a 1814

En 1759, d'Alembert traça, dans l'article « Genève » de l'*Encyclopédie*, un tableau de la situation sociale dans cette ville qui faisait bien ressortir les principes traditionnels, en ignorant, toutefois, dans quelle mesure l'application s'en trouvait gênée en pratique : « On ne connaît pas à Genève de dignité héréditaire ; le fils d'un premier magistrat reste confondu dans la foule (!) s'il ne s'en tire par son propre mérite. La noblesse ni la richesse ne donnent ni rang, ni prérogatives, ni facilité (!) pour s'élever aux charges. »

L'aristocratie mena alors une vie large et agréable, par suite de la « complète tranquillité » qui régnait dans l'État. Elle profita de ses économies et d'opérations financières heureuses pour réaliser des placements avantageux dans des pays que des finances de plus en plus détestables obligeaient à payer des intérêts élevés ou à accepter des combinaisons onéreuses. Bien que modernisant leurs installations en ville

et à la campagne, ils conservèrent le goût plus du confort que du luxe, ce qui leur permit, en ménageant leurs ressources, d'améliorer encore leur situation matérielle au lieu de la rendre plus difficile. On atteignit, en 1765, « le comble de la prospérité ». Les étrangers, attirés sur les rives du lac Léman par les charmes du paysage et l'agrément de la société, devinrent, lorsque le célèbre Dr Tronchin et Voltaire s'y fixèrent, plus nombreux ; l'aristocratie locale prit contact, puis se lia, avec ceux d'entre ces derniers qui, appartenant aux classes élevées, apportèrent à ce milieu presque provincial les manières des cours et les préoccupations du grand monde[1].

Les principales familles avaient fini par se fondre entre elles, sans qu'il restât de traces bien nettes du pays dont chacune était originaire. Elles continuaient à reconnaître, en vertu de la tradition, un rang supérieur aux bons serviteurs de l'État, ainsi qu'aux principaux hommes d'Église et de science. Leur relative simplicité n'allait pas d'ailleurs sans orgueil : travaillées parfois par le désir de posséder quelque titre de noblesse, elles en acceptaient, ou même en demandaient, à l'étranger[2]. On considéra que la nomination du maréchal des camps Lullin de Châteauvieux, colonel des Suisses, par Louis XVI comme marquis n'avait rien de choquant, car il s'agissait là d'une preuve d'estime et de confiance pour services rendus à un pays étranger dans le cadre de ses propres usages[3].

Les luttes politiques reprirent ; l'État fut bientôt déchiré par trois factions : les *négatifs*, les *représentatifs* et les *natifs*. Les négatifs étaient, bien entendu, ceux qui opposaient un refus absolu aux demandes de réformes et qui, selon le mot de du Pan-Cramer, résumant exactement leur point de vue, « traitaient de lâches ceux qui vendaient l'État à la peur[4] » ; c'étaient les représentants de l'aristocratie, pas très nombreux et appuyés seulement par une petite clientèle. On leur opposait les bourgeois, qui réclamaient que l'on prît en considération leurs pro-

1. Nous empruntons les traits de ce court tableau aux intéressantes lettres de du Pan-Cramer au banneret bernois Freudenreich (manuscrits conservés à la bibliothèque publique et universitaire de Genève). En 1765, il écrivait : « La dépense n'a pas augmenté à proportion des richesses » ; et « chez les Tronchin à souper, une duchesse de France, l'Intendante de Paris et quelques autres Français, un comte et une comtesse d'Angleterre, un comte de Prusse, un marquis de Milan, aussi appelait-on sa maison l'*Hôtel des Quatre Nations* ».

2. M. Henri Déonna, auquel nous avons déjà fait allusion, a eu la joie (!) de découvrir tous les Genevois ou presque qui sont arrivés à se faire anoblir à l'extérieur. *Lettres de noblesse et d'armoiries de familles genevoises* (extrait des *Archives héraldiques*, 1917-1919).

3. Registres du Conseil de 1777, p. 277 (Archives de l'État de Genève).

4. Lettre du 1er février 1768, à la bibliothèque publique de Genève.

positions de réformes ou « représentations », et les habitants « nés » dans la ville et non encore admis comme bourgeois. La haute bourgeoisie était sapée par les admirateurs de Rousseau ; la moyenne et petite bourgeoisie ne reconnaissait plus guère sa « supériorité d'éducation et de lumière » et son « patronage bienveillant » vis-à-vis des gens plus modestes, et l'on « n'entourait plus les magistrats d'un respect religieux[1] ».

L'État continuait à être dirigé par l'aristocratie ; sans les aspirations démocratiques qui tendaient à donner à toutes les classes sociales le droit de gérer les intérêts communs, sans les querelles entre les principales familles, sans les malentendus qui se produisaient nécessairement au cas de conflit grave, personne ne s'en serait plaint. A.-H. Thourel[2] a résumé, cependant, en ces termes les griefs de la petite bourgeoisie : « dilapidations financières, abus de la Chambre des Blés, partialité dans les procès, distinctions de costumes, concentration de l'aristocratie, luxe de titres, de qualifications et d'étiquettes ». Mélange étrange d'observations de natures très diverses et manifestement grossies à plaisir : les Conseils demeuraient ménagers des fonds de l'État ; la « Chambre des blés », qui avait permis d'augmenter les revenus publics tout en rendant service à la collectivité, avait été victime surtout d'événements imprévisibles ; rien ne permettait d'affirmer que les tribunaux eussent pu juger parfois avec partialité — dans le cas Turrettini-Thonet, on prouva qu'une accusation de cette nature n'était qu'une diffamation — ; quant aux autres critiques, elles visaient les exagérations et la maladresse d'une large partie de l'aristocratie en des moments où celle-ci eût dû faire preuve de plus de modération et de prudence.

Les vieilles familles n'étaient pas entraînées par la poussée du luxe et tenaient même à leurs devoirs vis-à-vis de la société ; elles dirigeaient leur attention sur la science : Horace-Benedict de Saussure, d'une ancienne souche française alliée aux de La Rive, en est le plus bel et célèbre exemple[3].

Les luttes politiques reprirent violentes. Les *négatifs*, vrais légitimistes, continuèrent à vouloir diriger l'État, à cause de leur supériorité

1. Thourel, *ouvr. cité*, t. III, p. 2.

2. *Même ouvrage*, t. III, p. 4.

3. P.-A. Sayous, *Le XVIIIe siècle à l'étranger*, t. II, p. 400 et suiv., et, du même auteur, *Voyages dans les Alpes*, partie historique des ouvrages de H.-D. de Saussure. Genève, plus. éd. ; Ernest Naville, *H.-Benedict de Saussure* (*Bibliothèque universelle et Revue suisse*, mars, avril, mai 1883).

intellectuelle et morale ; rien ne les ébranla dans leur absolutisme, même pas la constatation qu' « avec aussi peu de force le plus prudent eût été pour eux de se taire » (du Pan-Cramer). Énervant les indécis par leur suffisance et leurs divisions[1], ils se trouvaient en minorité, même en forte minorité : du Pan-Cramer calculait, en 1767, que, sur 1,150 électeurs, les négatifs n'étaient qu'au nombre de 300 au Conseil général qui élisait les principaux magistrats. Et, malgré de premières hésitations des natifs inspirées par des considérations tactiques, ils se heurtèrent aux membres des familles des réfugiés français de la révocation de l'Édit de Nantes et des temps postérieurs, décidés à conquérir par la force les droits qu'ils leur refusaient dans la politique.

La situation vers 1770 a été indiquée par Ami-Théophile Perdriau[2], petit-fils de Mme Andrion-Baulacre, dans les termes suivants : « D'une façon générale, la création, de la part des familles accréditées et opulentes, de cet esprit d'égalité et de popularité qui est l'âme des Républiques et le secret penchant de quelques-uns des individus qui les composaient de jeter notre gouvernement du côté de l'aristocratie furent la source des soupçons et des écarts dans lesquels se jetèrent des citoyens ameutés, ombrageux, jaloux de leurs droits et de leurs libertés, conduits par des chefs aussi habiles à maintenir leur autorité qu'à ralentir ou à réchauffer les esprits par le tableau d'une liberté opprimée et d'un gouvernement tyrannique. » Elle explique la révolution genevoise de 1782[3], dite « révolution avant la Révolution », qui fut suivie, d'abord, d'une réaction violente.

En même temps, les riches familles de l'aristocratie firent des placements moins sûrs et des spéculations plus dangereuses ; aux menaces politiques se joignait donc une moindre sécurité, sinon des atteintes sérieuses, dans les bases matérielles de leur vie.

La Révolution française toucha gravement à Genève la haute bourgeoisie ; elle amena, en 1794, la formation d'un tribunal révolutionnaire qui condamna un certain nombre d'entre eux, soit à mort (un Fatio fut parmi les réactionnaires exécutés), soit à l'exil, tandis que la baisse des assignats français et les « billets solidaires », signés dans l'espoir de se constituer des fortunes avec des intérêts accumulés[4], les ruinèrent en très grand nombre.

1. Lettre de du Pan-Cramer, en date du 10 février 1768.

2. Autobiographie d'A.-Th. Perdriau dans papiers Edmond Pictet, n° 136, p. 27 (manuscrits de la bibliothèque de la Société d'histoire).

3. Édouard Chapuisat, *La prise d'armes de 1782 à Genève*. Genève, 1932.

4. Voir notre article sur *Les placements à Genève*, et Gabriel Odier, *La taxe extraordinaire de la Révolution française* (*Étrennes genevoises*, 1931).

Malgré des circonstances aussi peu favorables à des recherches désintéressées, les membres des plus anciennes familles continuèrent à se livrer à des travaux scientifiques, soit à Genève même — ainsi Marc-Auguste Pictet[1] — soit à l'étranger où ils s'étaient réfugiés — comme Guillaume de La Rive[2].

Lorsque les troupes françaises pénétrèrent dans la République (1798), la situation y était très difficile pour des motifs d'ordre économique ; elle ne s'y améliora guère par suite des « circonstances du moment », du trouble jeté dans le commerce par les guerres et par les restrictions qu'elles imposaient[3]. L'aristocratie vivota, plutôt qu'elle vécût, ne refusant pourtant pas son concours aux affaires publiques dans l'espoir de faciliter les choses à la libération des territoires ; elle profita, d'ailleurs, de l'exemple des fonctionnaires français pour se former aux principes nouveaux de l'administration. Treize de ses familles furent anoblies par Napoléon Ier[4]. Des savants distingués cherchèrent dès lors l'application de la science à l'industrie.

Nous passons vite sur une période qui pourrait faire l'objet d'une étude fort intéressante du point de vue social, mais qui n'est qu'une sorte d'intermède dans l'histoire de la haute bourgeoisie genevoise.

IV. — La haute bourgeoisie de Genève entre 1814 et 1846

Le 30 décembre 1813, les Alliés arrivèrent aux portes de Genève. Les représentants de la vieille aristocratie n'hésitèrent pas à constituer aussitôt un gouvernement provisoire, composé de magistrats de l'ancien régime, comme Ami Lullin, et de gens plus jeunes du même milieu décidés à défendre tout aussi énergiquement la liberté de leur patrie dans le cadre suisse. Ils étaient bien placés pour remplir ce rôle par la notoriété de leur nom, la considération qui entourait leur personnalité, et leurs idées voisines de celles des vainqueurs, sans compter que leurs relations avec des hommes d'État et même des souverains étrangers leur donnaient des facilités et de l'autorité[5].

1. Le Dr Rilliet conserve au Vengeron, près Bellevue (canton de Genève), une nombreuse et intéressante correspondance de son ancêtre Marc-Auguste Pictet.

2. Voir les premières pages de J.-Louis Sordet, *Auguste de La Rive*. Genève, 1877.

3. Édouard Chapuisat, *Le commerce et l'industrie à Genève pendant la domination française*. Genève, 1908 (paru d'abord dans les *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XXVIII).

4. Henri Déonna, *ouvr. cité*.

5. Voir Rodolphe Rey, *Genève et les rives du Léman* (plein d'observations précises et

L'aristocratie fournit à la République reconstituée et bientôt reconnue et rattachée à la Confédération helvétique des négociateurs dont les historiens se plaisent à louer le savoir et l'habileté : d'abord, des Arts, Saladin de Budé et Pictet de Rochemont furent envoyés à Bâle, quartier général des Alliés ; puis, Pictet de Rochemont, le libéral Francis d'Ivernois, retour de l'exil, et Eynard-Lullin, au Congrès de Vienne, et Schmidtmeyer, d'une famille d'origine strasbourgeoise, mais lui-même profondément genevois, auprès des autorités fédérales[1].

L'aristocratie jouait, à nouveau, un rôle important dans la politique intérieure et la gestion des affaires publiques[2] avec l'autorité très grande que lui donnaient tant le mouvement général de réaction que son traditionalisme auprès de l'énorme majorité de la population. Dans l'esprit du temps, elle donna à la Constitution de 1814 des bases opposées aux principes démocratiques et ainsi souleva les objections d'un groupe, peu nombreux mais digne de remarque, contre l'imprudence et la précipitation dont on avait fait preuve[3] ; puis, au lieu de reviser rapidement ce régime en le considérant comme provisoire, elle y vit presque une arche sainte. Elle recommença donc ses anciennes erreurs, sous l'influence du sentiment excessif de confiance en soi qu'elle tirait de sa compétence et de son honnêteté incontestées ainsi que de la notion persistante que toute concession aux idées nouvelles était une lâcheté. Tel fut le cas pour le système électoral. En admettant même que l'on jugeât opportun d'établir, en 1814, un régime censitaire, ce ne pouvait être, du moment où il était en opposition avec les vieux principes genevois[4], que d'une façon tout à fait provisoire ; il aurait

exactes). Genève, 1868 ; E.-H. Gaullieur, *Genève, 1532-1856*. Genève, 1856 ; A. de La Rive, *A.-P. de Candolle*. Paris-Genève, 1851 ; J.-Louis Sordet, *Auguste de La Rive*. Genève, 1857 (ces derniers ouvrages tiennent mieux compte de notre ordre de préoccupations que les livres d'ordre purement historique).

1. Albert Rilliet, *Histoire de la Restauration de la République de Genève*. Genève, 1849 ; E.-H. Gaullieur, *Genève depuis la constitution de cette ville en république jusqu'à nos jours*. Genève, 1856, p. 292 et suiv., et *Genève et le traité de 1815 : correspondance diplomatique de 1814-1815, de Charles Pictet de Rochemont et François d'Ivernois*, publiée par Lucien Cramer. Genève-Paris, 1914.

2. Voir la liste des membres du Conseil d'État de Genève entre 1814 et 1841 (comportant beaucoup de noms bien connus, exceptionnellement de leurs amis à noms plus obscurs), dans Gaullieur, *ouvr. cité*, p. 410.

3. Parmi ceux qui les formulèrent, on remarquait Pictet-Diodati, Marc-Auguste Pictet, Sismondi, A. Dumont, Bellot, Chenevière, Claparède, Odier, Rocca, de Constant, de Roches, Butini, A. Maunoir (Gaullieur, *ouvr. cité*, p. 443).

4. James Fazy l'a remarqué, plus tard, dans son *Introduction à la question d'une réforme politique à Genève*.

donc fallu non seulement augmenter le nombre des électeurs par l'abaissement du cens, mais revenir bientôt au suffrage universel. Le cas où aucun résultat ne serait obtenu aux élections lors d'un premier tour de scrutin était réglé d'une façon purement arbitraire. Des luttes longues et énervantes furent nécessaires avant que l'on s'en rendît compte, donnant de sérieuses bases aux méfiances d'une opposition en formation.

L'aristocratie était composée à peu près des mêmes familles qu'avant la Révolution ; il s'y était glissé, toutefois, à la suite de mariages, de nouvelles familles, tirant leur crédit en partie de leur richesse et ayant le grave tort de vouloir raffermir leur situation sociale par plus de morgue et d'exclusivisme. En majorité, ce milieu avait la mentalité de « légitimistes ».

La manie des titres nobiliaires, nécessairement étrangers, reparut et se développa, en dehors des principales familles, trop haut placées pour ne pas juger sévèrement, ainsi que l'observait Auguste de La Rive, une si petite « vanité ». C'est l'époque où un Grenus, bien que descendant de Syndics, invoqua une décision de l'empereur d'Autriche le nommant « baron », parce que, disait-il, « au cas éventuel d'expatriation, cela lui permettrait de retrouver au dehors une position sociale avantageuse[1] » (!), et où un Sellon, dont la famille n'avait guère joué de rôle dans la République que par sa prétention et sa richesse, invoqua un titre de « comte », de semblable origine, afin de prétendre à une parité avec ses alliés de la haute noblesse française et avec les Cavour[2].

La science passionnait les membres de la plus haute bourgeoisie, désireuse sinon de légitimer sa situation par son utilité, du moins de percer les mystères de la nature. C'est là l'époque où brillèrent Augustin-Pyrame de Candolle, Gaspard de La Rive et son fils Auguste, les Pictet, Théodore de Saussure. Les fortunes personnelles servaient à créer et mieux outiller des laboratoires[3], comme celui où Ampère vit, pour la première fois, l'importante expérience d'Œrsted[4]. Les étrangers étaient attirés autant par le charme de réceptions et de conversa-

1. Baron de Grenus, *Glanures*. Genève, 1829, p. 5.

2. H. Déonna, *ouvr. cité*.

3. Sur le cabinet de physique de Marc-Auguste Pictet, archives du Dr Rilliet, au Vengeron. A. 5.

4. J.-B. Dumas, *Discours et éloges académiques*, éd. 1885, chap. sur Auguste de La Rive (il s'agissait là de son père Gaspard de La Rive), t. I, p. 265.

tions dans une bonne compagnie que par l'intérêt des recherches qu'ils menaient[1].

Jusqu'aux événements de 1830 qui eurent dans toute l'Europe des répercussions, la prospérité économique permit aux Genevois de vivre agréablement et de constater les mérites d'une administration sage et économe. « La situation était brillante », et ajoutait aussitôt le même auteur, « *mais précaire*[2] ».

Durant les années suivantes, la démocratie triompha dans les cantons suisses, ce qui indiquait à Genève la voie où elle aurait dû s'engager sans tarder. Celle-ci avait également d'assez sérieux motifs d'inquiétude en observant que les éléments catholiques avaient augmenté dans une proportion considérable, à la campagne surtout, mais même à la ville.

Une bonne bourgeoisie se forma « au Molard au lieu de la Cité », c'est-à-dire dans les rues basses et non plus seulement dans la Ville haute, constatera-t-on un peu plus tard : milieu de banquiers, de financiers et de commerçants enrichis. Parmi les intellectuels, les uns étaient si inquiets des débordements de la démocratie qu'ils grossissaient le parti conservateur[3], tandis que d'autres étaient si acquis aux idées libérales qu'ils se sentaient entraînés plus à gauche qu'ils ne l'auraient voulu.

Un homme d'État, dont la tenue était conforme aux bonnes traditions de Genève, exerça une influence considérable jusqu'en 1842 : Jean-Jacques Rigaud[4]. William de La Rive, fils d'Auguste, nous a laissé de lui quelques traits de caractère : c'était, « par sa situation, un homme du passé, mais il n'éprouvait ni défiance, ni antipathie à l'endroit de l'ordre nouveau ». Et, ajoutait-il : « il unissait à une modération naturelle dans les vues la dignité dans les sentiments, nécessaires pour empêcher cette modération de dégénérer en faiblesse, et les aimables qualités qui, dans un très petit pays, sont les conditions indispensables à l'exercice durable du pouvoir[5] ». Malheureusement, cet

1. Sur l'ensemble, Charles Borgeaud, *L'Académie de Calvin et l'Université de Napoléon*. Genève, 1909.

2. Rodolphe Rey, *ouvr. cité*, p. 176.

3. Tel a été le cas pour Rodolphe Toepffer et pour son cousin et successeur à l'Académie André Sayous.

4. F.-A. Cramer, *Jean-Jacques Rigaud*, notice biographique publiée avec des fragments de ses notes inédites. Genève, 1879 ; les Archives de l'État de Genève possèdent sa correspondance et ses rapports et discours, tandis que la bibliothèque publique et universitaire a ses mémoires relatifs à deux périodes importantes de sa vie, la première jusqu'à 1816, la seconde de 1835 à 1841.

5. Passages reproduits par J.-L. Sordet, dans *Auguste de La Rive*, p. 132.

homme, qui semblait destiné à jeter un pont entre deux époques, appliqua surtout son libéralisme aux questions fédérales et dut se retirer de la vie publique au moment de la première révolution. Ce grand bourgeois a été le type d'un libéral de l'époque de Louis-Philippe.

Le flot de mécontentement montait vite et fort. Malgré cela, le 3 mars 1841, le Conseil représentatif vota l'ajournement des réformes pour cinq années. C'était une semi-fin de non-recevoir ; une association dite « *du 3 mars* » fut formée aussitôt par des membres du Conseil représentatif et de simples particuliers « pour veiller aux intérêts des citoyens » : cent cinquante membres de l'opposition, de nuances très diverses, dont le général Dufour, modeste bourgeois et excellent citoyen[1], se déclarèrent disposés à combattre les tendances du gouvernement par la voie de la presse et des moyens légaux. Le mouvement était trop vif pour ne pas aboutir ; il fallait, comme aux anciens jours de la République, recourir à un Conseil général et lui rendre l'exercice du droit de souveraineté. Devant la pression populaire (« Révolution du 22 novembre 1841 »), la réunion d'une Constituante fut décidée, qui vota la Constitution de 1842, semblable à celle des autres cantons suisses. Mais ces concessions venaient dix années trop tard, et la lutte n'était pas terminée, car ni à droite on ne cédait de bon cœur, ni à gauche on ne voulait se contenter d'une demi-victoire.

Auguste de La Rive était le plus important personnage de l'aristocratie. Son fils a dit de lui : « Il était de son parti. Il en résumait dans sa personne les idées diverses et les divers sentiments : le respect pour le passé, l'attachement aux droits acquis, le goût de la liberté qui tempère l'usage de ces droits, l'antipathie pour la déloyauté dans les procédés ou pour la tyrannie dans les systèmes, l'intolérance intellectuelle et morale à l'endroit des théories qui froissaient sa raison et des actes ou des intentions que réprouvait sa conscience[2]... » Beau portrait d'un homme d'élite devenant inconsciemment un parfait réactionnaire, possédant toutes les qualités et tous les défauts qu'il fallait pour entraîner son parti à sa ruine en une période de surexcitation populaire.

En 1846, une nouvelle révolution sanglante se produisit : avec l'arrivée au pouvoir de James Fazy, le rôle de la haute bourgeoisie comme

1. Édouard Sayous, éditeur des *Mémoires du Sonderbund*, *Le général G.-H. Dufour*. Genève, 1881 ; Édouard Chapuisat, *Le général Dufour*. Lausanne, 1935.

2. Dans Sordet, *Auguste de La Rive*, p. 127. — La correspondance d'Auguste de La Rive donnée depuis peu à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève ne fournit guère de renseignements nouveaux.

classe était terminé dans la vie publique, de même que sa situation prédominante à l'Académie (Université). Ce n'a pas été, ainsi que les pessimistes l'avaient annoncé, la « ruine » de Genève, mais le début d'une ère où l'on a tenu compte des idées nouvelles, et aussi trop oublié les leçons du passé.

Conclusion

La *considération*, dont la haute bourgeoisie de Genève a joui dans le monde pendant trois siècles environ et qui a rejailli sur les générations suivantes, a tenu, en large mesure, à la valeur *morale* d'une ÉLITE[1].

L'aristocratie genevoise est, dans un cadre *protestant* et *républicain*, c'est-à-dire sous l'influence d'une morale rigide et en dehors de la tradition monarchique, issue du mouvement *conservateur* que tous les pays de l'Europe ont connu aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, et ensuite entre 1815 et le triomphe définitif de la démocratie. Il est essentiel de constater que le mouvement social fut à Genève à peu près *parallèle* à celui qui se produisit tout autour d'elle pendant la même période. Jamais oligarchie ne fut plus capable que celle de Genève de gérer les affaires publiques à cause de sa clairvoyance et de son dévouement ; jamais oligarchie n'a mieux justifié sa situation favorisée par des travaux désintéressés : soit de théologie, soit de science. Il est, évidemment, regrettable qu'un milieu aussi « digne » n'ait pas su, ni, sans doute, pu se transformer lorsqu'il s'est trouvé en face de principes contraires aux siens ; l'historien n'est pas qualifié pour dire plus.

L'aristocratie n'a pas disparu du jour au lendemain ; elle y est même restée longtemps assez vivante. En effet, elle conservait la fortune, le goût des recherches scientifiques et n'avait pas perdu son agrément en société ; l'un des siens a été même appelé, parfois, au gouvernement à cause de ses capacités personnelles, techniques et surtout financières. A la fin du siècle dernier, elle était dans une situation semblable à celle de la noblesse éclairée sous notre régime républicain : elle était considérée à cause des souvenirs historiques qu'elle rappelait ; elle avait des traditions de goût et de manières ; elle possédait, toutefois, un agréable confort au lieu d'un luxe, et plus de vertus familiales. On sentait que l'heure d'un vrai déclin ne tarderait pas : des familles s'éteignaient ou allaient habiter l'étranger ; les conditions matérielles étaient vulnérables à cause de la difficulté de contrôler les placements en valeurs

1. Le mot, juste, est de Philippe Monnier (*La Genève de Toepffer*. Genève, 1914, p. 128).

et de surveiller les actes de spéculation. Au lieu de suivre les traditions scientifiques de leur famille, les jeunes gens, ne voulant ou ne pouvant plus faire les frais de laboratoires privés, traînaient, en maugréant, une existence médiocre, ou bien entraient dans les affaires où fort peu d'entre eux réussirent.

La guerre mondiale et surtout ses répercussions ont porté le coup de grâce à la Ville haute. Les fortunes ont diminué dans des proportions considérables, rendant la possession des superbes propriétés des environs trop lourde. Les Français, qui n'avaient pas le droit de vote, étant retournés chez eux en grand nombre à cause du change, des Confédérés se sont fixés à Genève à leur place et ont, comme électeurs, grossi les partis avancés.

Bien que Genève se soit resaisie, les familles de la vraie aristocratie qui subsistent se trouvent souvent dans une médiocrité, sinon dans une gêne, qui diminue leurs moyens de se maintenir et de réagir. Ce n'est pas à tort que l'énorme majorité de leurs concitoyens les juge comme un reste d'un brillant, mais déjà lointain passé.

André-E. Sayous.

MÉLANGES

LE CID DE L'HISTOIRE[1]

Le Cid s'inscrit depuis longtemps en première ligne dans le patrimoine héroïque de l'Espagne, et, comme il en va de tous les héros, sa double carrière, la réelle et la légendaire, a déjà fait couler beaucoup d'encre, provoqué des joutes d'érudits, d'où la passion ne fut pas toujours exclue. Pour avoir été plus tardive que la « querelle du *Cid* » cornélien, la « querelle du Cid historique » n'a pas été moins violente : elle a duré plus d'un siècle, mais paraît aujourd'hui complètement vidée. L'un des meilleurs médiévistes dont s'honore l'Espagne actuelle, M. R. Menéndez Pidal, a en effet tout récemment, en historien de grande classe, entrepris de réhabiliter le prestigieux comte castillan des tares nombreuses dont on l'avait accablé. Il s'est attaché, sur la foi d'arguments qui semblent définitifs, à justifier l'obscur sentiment qui peu à peu, grâce aux trouvères et à leurs chansons de gestes du Campeador, a su hausser cet animateur d'hommes jusqu'au rang, glorieux entre tous, de champion indomptable de la noblesse espagnole du Moyen Age. Il semble n'avoir rien laissé dans l'ombre de ce qui peut expliquer pourquoi le Cid est devenu, dans la Péninsule, la personnification de l'idéal chevaleresque de cette époque, idéal fait à la fois d'une conception exacerbée du point d'honneur, du déploiement, à toute occasion, d'une énergie et d'un courage surhumains. Le livre de M. Menéndez Pidal se présente dès lors comme l'aboutissant d'une réaction — à la fois affective et savante — contre une longue tradition historique, qui, pendant tout le XIXe siècle, avait peu à peu rabaissé le rôle de Rodrigo Díaz dans l'économie hispano-chrétienne médiévale à celui d'un personnage de second plan, d'un aventurier dont certaines qualités, incontestables, n'avaient su pourtant racheter l'incomparable noirceur d'âme.

On ne rappellera pas les travaux successifs qui marquèrent, tout au long du siècle dernier, les différents aspects de cette campagne « cidophobe », qu'inaugura un jésuite espagnol, le P. Masdeu. A cette campagne, basée à l'origine sur la critique de la documentation traditionnelle disponible, une série de découvertes, faites par l'orientaliste hollandais Reinhardt Dozy,

1. Conférence faite à la Sorbonne le 28 mars 1936.

allait bientôt fournir un important appoint d'arguments nouveaux. Elles n'avaient rien qui pût surprendre : il était normal que le champion légendaire de la « reconquête » contre l'Islam hispanique à la fin du XIe siècle ait laissé quelque trace dans les récits des chroniqueurs arabes. L'historiographie chrétienne étant pour cette époque à peu près inexistante, la mise au jour d'une documentation originale en langue arabe sur le Cid ne pouvait qu'être bienvenue et donner lieu à une mise en œuvre érudite. Dozy eut la chance de trouver en Allemagne, dans une bibliothèque de Gotha, un manuscrit arabe qui contenait une longue relation de l'activité politique du comte castillan contre la ville, alors musulmane, de Valence. De nouvelles recherches de ce savant aboutirent bientôt à d'autres trouvailles. Dozy, poursuivant son enquête en examinant de très près les sources chrétiennes de l'histoire du Cid, ne tarda pas à acquérir la conviction que la principale de ces sources était elle-même d'origine arabe : il put en effet démontrer d'une façon péremptoire que l'histoire du comte castillan, qui forme une importante partie de la *Première Chronique générale*, compilée dans la seconde moitié du XIIIe siècle, à l'époque d'Alphonse X le Savant, n'était qu'un démarquage direct d'un original arabe, d'une chronique contemporaine des dernières années de la vie du Cid, écrite à Valence même par un littérateur hispano-musulman, du nom d'Ibn 'Alkama. Le travail de Dozy parut en 1849 et fit grand bruit à cette époque : il s'intitulait *Le Cid d'après de nouveaux documents*. L'école historique espagnole, en présence des documents de nature inattaquable que produisait l'arabisant hollandais, ne put que souscrire à ses conclusions. Celles-ci étaient pourtant par certains côtés excessives, concernant surtout le caractère et la déformation légendaire de l'épopée cidienne. Il fallut toutefois attendre jusqu'en 1910 pour qu'une réaction commençât à se faire jour en Espagne même : elle eut d'abord pour protagoniste Puyol y Alonso, puis, avec plus d'ampleur et plus d'autorité, M. Menéndez Pidal, dont l'effort de réhabilitation du héros devait, après la publication de plusieurs travaux d'approche, aboutir à celle de son maître livre, *La España del Cid*, qui a paru à Madrid en 1929.

Si M. Menéndez Pidal avait attendu quelques années avant de livrer au public le résultat de ses investigations cidiennes, il aurait sans doute introduit quelques réserves, au moins quelques points d'interrogation, dans son portrait un peu trop apologétique du Campeador. Un ensemble de découvertes dans une bibliothèque jusqu'ici demeurée difficilement explorable, celle de la grande mosquée d'al-Karawiyin, à Fès, m'a en effet permis de compléter notablement la bibliographie originale du Cid et aussi celle de son suzerain, le roi Alphonse VI de Castille et de Léon, que M. Menéndez Pidal a trop souvent rejeté délibérément à l'arrière-plan de son tableau. Certains de ces documents, que j'ai communiqués au savant espagnol, l'ont mis à même de s'apercevoir que plusieurs de ses déductions, qui ne tenaient qu'à un fil ténu ou s'appuyaient sur le silence de l'historiographie postérieure, se trou-

vaient dès lors improuvées, et il a dû reprendre — ou devra reprendre — certaines pièces d'un procès qui semblait définitivement jugé : ainsi, les circonstances exactes de la prise de Tolède en 1085 par Alphonse VI, la question de la dot légendaire et de la vraie personnalité de la Mora Zaida, la justification du supplice du cadi de Valence Ibn Djahhaf, envoyé par le Cid au bûcher.

Par un normal retour des choses, c'est donc une tendance plutôt « cidolâtre » qui prédomine dans l'Espagne savante d'aujourd'hui. On ne saurait se dispenser d'en tenir compte, tout comme des exagérations en sens contraire de l'école historique du XIXe siècle, dans une esquisse, qui visera plus à la clarté qu'à l'originalité, des principales étapes de la carrière aventureuse du Campeador.

* * *

Il ne sera pas inutile d'essayer auparavant de caractériser, aussi brièvement que possible, la place du XIe siècle dans l'histoire médiévale de la Péninsule ibérique. Du côté musulman comme du côté chrétien, ce siècle, qui correspond à une longue période de transition politique, a été le témoin d'une masse d'événements que les annalistes de l'un et l'autre camp n'ont pas, il faut le dire, toujours très fidèlement rapportés. Ses premières années ont vu dans le Sud se désagréger l'unité de l'empire califien de Cordoue ; les dernières enregistrent une circonstance nouvelle et imprévue : l'immixtion de l'Afrique du Nord dans l'économie de l'Islam andalou. Si l'on jette les yeux sur ce qui se passe par delà les terres musulmanes, on voit parallèlement s'établir dans les États chrétiens de l'Espagne septentrionale un ordre de choses nouveau ; l'effort de reconquête du sol national accuse une ampleur de plus en plus remarquable ; il se traduit non seulement par un recul des frontières de l'Islam, mais aussi par l'établissement d'un droit de regard des royaumes espagnols sur les principautés musulmanes voisines ; puis brusquement, vers la fin du siècle, cet effort se trouve contraint à marquer un temps d'arrêt.

Jusque vers 1050, on assiste en effet, dans l'Espagne musulmane, aux derniers soubresauts du califat cordouan, au morcellement de l'empire umaiyade en une quantité de petits États indépendants, qui s'organisent tant bien que mal, essaient de vivre sur un territoire mesuré, avec un budget réduit. Les uns, par la force des choses, ne tardent pas à s'inféoder aux autres, quand ceux-ci ne les annexent pas purement et simplement. Puis, entre les quelques royaumes puissants qui survivent, ce sont de perpétuelles luttes, des alliances aussi vite dénoncées que conclues. La situation politique de ces États musulmans varie d'une année à l'autre : elle n'est qu'incertitude, elle ne dépend que de l'ambition de quelques princes qui rêvent de reconstituer à leur profit l'ancienne hégémonie califienne. A cet état de choses, les Espagnols du Nord n'ont qu'à gagner : ils ne s'en privent point. Ils s'attachent même à essayer

de prolonger ce désordre politique, afin d'en tirer mieux parti. Sous l'impulsion de quelques princes énergiques et entreprenants, ils finissent bientôt par s'immiscer sans ménagements dans la vie intérieure des États musulmans, leur dicter leurs conditions, les réduire à l'humiliante condition de tributaires.

C'est surtout dans le dernier quart du XIe siècle que les événements se précipitent, que la position de l'Islam andalou devient le plus critique. Celui-ci, pour redresser sa situation, n'a bientôt plus qu'une ressource : appeler à l'aide l'Afrique du Nord, le Maghrib. Les princes musulmans espagnols qui, bon gré mal gré, souscrivent à cet appel au secours savent bien qu'ils signent en même temps l'arrêt de leur déchéance.

Tout au long de cette période confuse et troublée, quelques figures dominantes se détachent maintenant avec plus de clarté sur la scène politique : celles de quelques souverains musulmans du sud de la Péninsule, le prince lettré de Séville al-Mu'tamid, ses rivaux, les berbères zirides Badis, puis 'Abd Allah, qui règnent à Grenade ; bientôt surtout l'émir des Almoravides Ibn Tachfin ; dans l'autre camp, celle du roi de Castille Alphonse VI, le conquérant de Tolède, puis le vaincu de Sagrajas, et bientôt la physionomie, auréolée par la légende, du Cid Campeador. L'histoire des uns et des autres est constamment mêlée ; elle forme un tout inséparable. Le temps est, espérons-le, proche où l'on pourra enfin la dépouiller des incertitudes qui l'environnent encore.

Une telle étude des conditions politiques de l'Espagne du XIe siècle ne vaudra donc qu'autant que l'histoire chrétienne et l'histoire musulmane n'y seront pas séparées, compartimentées d'une manière rigide. Elle ne devra pas non plus négliger une donnée essentielle, qu'on a eu jusqu'ici trop tendance à ne pas mettre assez en vedette : l'interpénétration continue, au Moyen Age, des populations de la Péninsule. Un Espagnol musulman et un Espagnol chrétien n'étaient point alors si étrangers l'un à l'autre, si dissemblables qu'on pourrait le présumer. De bonne heure, d'ailleurs, les principautés du Nord eurent des musulmans parmi leurs sujets ; de son côté, l'Espagne musulmane compta toujours sur son territoire une très forte proportion d'éléments aborigènes demeurés fidèles à la foi chrétienne. On n'étudie guère, quand on suit le développement de l'histoire politique de la Péninsule au cours du haut Moyen Age, qu'un aspect très partiel de son passé : l'histoire de son évolution sociale, qui, faute de documents, est encore mal connue, éclairerait sans doute avec netteté, si on avait les moyens de l'aborder, des problèmes qui demeurent encore dans la pénombre, sinon dans l'obscurité.

Il est également un concept moderne qui, si l'on n'y prend pas garde, risque de fausser sensiblement un tableau comparatif de la situation politique de l'Espagne médiévale : celui de la frontière territoriale, dans le sens où on l'entend aujourd'hui, dénuée de souplesse, matérialisée sur la carte par une ligne qui, géographiquement parlant, se révèle parfois très artificielle. Au

Moyen Age, au moins sur toute l'étendue de l'Occident musulman, seule la frontière naturelle forme la démarcation politique, et non pas même sous la forme d'un tracé rigide, mais sous celle d'une bande plus ou moins large dont on ne saurait dire qu'elle appartient vraiment en propre à l'un ou l'autre des deux États qu'elle sépare. Ce facteur de la frontière indécise joue à chaque instant dans l'histoire de l'Espagne du XIe siècle : la multiplicité des États devait y augmenter outre mesure l'étendue de ces zones de confins, dans lesquelles une habile propagande auprès des habitants se révélait souvent plus fructueuse qu'une intervention à main armée.

C'est en tenant compte, croyons-nous, de cet ensemble de circonstances un peu spéciales qu'il convient d'aborder, à l'intérieur de cette histoire commune, les péripéties, dépouillées de toute brume subjective, de la geste du Cid Campeador.

* * *

On ne sait pas grand'chose de précis sur son enfance. Ce fut probablement en 1045 que Rodrigo Díaz naquit dans la petite localité de Vivar, située à neuf kilomètres au nord de la ville de Burgos. Le site est l'un des plus désolés du plateau castillan, au milieu d'une nature austère et d'une incomparable grandeur. Dans ce pays, la vie a toujours été rude pour les habitants, formés dès leur jeune âge à mener une existence sans facilités et pleine de privations. Le père de Rodrigo, Diego Laínez, était de naissance noble : il descendait du juge Laín Calvo ; il vivait retiré et sans grandes ressources matérielles, semble-t-il, dans ses assez pauvres domaines de Vivar. La mère du Cid, dont on ignore le nom, appartenait, elle aussi, à la noblesse : son père fut un influent seigneur qui possédait des fiefs dans la vallée du Duero et se nommait Rodrigo Álvarez. Très jeune encore, Rodrigo — ou Ruy — Díaz prit part avec Diego Laínez à des campagnes contre le royaume navarrais tout proche, pour le compte du roi de Léon, Ferdinand Ier. Mais, probablement dès 1058, le père du Cid mourut ; son fils n'était encore qu'un adolescent. Suivant la coutume de l'époque, Rodrigo, qui hérita des biens paternels, fut recueilli, pour qu'il pût terminer convenablement son éducation, par le fils du roi Ferdinand Ier, D. Sancho, qui n'était son aîné que de quelques années. Un peu plus tard, il fut armé chevalier par le prince du sang qui s'était fait son protecteur et il participa ensuite avec lui à la bataille de Graus, où, en 1063, les Castillans, venus seconder le roi musulman de Saragosse al-Muktadir Ibn Hud dans ses entreprises guerrières contre les Aragonais de la région subpyrénéenne, remportèrent la victoire. Le roi Ramiro Ier d'Aragon, propre oncle de l'infant D. Sancho, fut tué dans cette bataille. Le Cid, on le voit, avait fait ses premières armes dans les rangs d'une armée musulmane, contre des Espagnols chrétiens : c'était d'ailleurs, il faut l'ajouter, monnaie assez courante à cette époque.

On sait comment, à la fin de sa vie, en un geste profondément impolitique,

le roi de Castille et de Léon Ferdinand Ier, qui venait d'ajouter de glorieuses pages à l'histoire de la reconquête dans la Péninsule ibérique, distribua ses possessions entre ses divers enfants. A l'aîné de ses fils, Sancho, le protecteur du Cid, devait échoir le royaume de Castille ; au second, Alphonse, sixième du nom, le royaume de Léon ; au troisième, Garcia, le royaume de Galice. Les deux filles de Ferdinand Ier, Urraca et Elvira, devaient avoir de leur côté une part de l'héritage paternel, sous forme de seigneuries de riches monastères. Ce maladroit partage devait fatalement aboutir à une guerre de succession et, fort peu de temps après la mort de Ferdinand Ier, survenue à Léon le 27 décembre 1065, les hostilités éclatèrent entre ses fils. L'aîné, Sancho II, voulant récupérer les États de ses frères, dont il se jugeait personnellement dépossédé, s'attaqua d'abord au roi de Léon, son frère Alphonse VI, en 1068. Une bataille rangée, le 16 juillet 1069, dans la plaine de Llantada, se termina de façon indécise. Deux ans plus tard, Sancho II arriva à détrôner son autre frère, le roi de Galice Garcia. Puis il se retourna de nouveau contre Alphonse VI et le vainquit à la bataille de Golpejera, non loin de la place forte de Carrión de los Condes. Le roi de Léon, battu, fut fait prisonnier et conduit à Burgos ; quelque temps après, grâce à l'intervention de sa sœur Urraca, il fut envoyé en exil à Tolède, à la cour du souverain musulman al-Ma'mun Ibn Di 'n-Nun, alors tributaire de Sancho II.

Dans les luttes à main armée qui s'étaient ainsi déroulées entre les deux fils de Ferdinand Ier, le Cid, on le pense bien, n'était pas demeuré inactif. Il était bientôt devenu le compagnon le plus familier du roi de Castille, son *alférez*, c'est-à-dire son porte-étendard et, en quelque sorte, le major général de ses armées. Entre temps, il avait eu l'occasion de faire ses preuves dans un combat singulier : s'étant mesuré avec un chevalier navarrais, il l'avait mis à mort. C'est ce fait d'armes qui, d'après la tradition, lui aurait valu son titre de Campeador. Rien n'est pourtant moins sûr : *campeador* ne signifie pas exactement « champion », mais plutôt sans doute « chef d'incursions en rase campagne » ; ce titre, ou sa forme latine *campidoctus*, est d'ailleurs expliqué par les chroniqueurs arabes du Moyen Age par « maître de la campagne » (*sahib al-fahs*) et s'appliquait dès lors probablement à un spécialiste émérite de razzias en terre ennemie.

Quoi qu'il en soit, on attribue au Campeador à cette époque plusieurs initiatives qu'il aurait dictées à son maître Sancho II. C'est grâce à son insistance que la bataille de Golpejera, terminée tout d'abord à l'avantage d'Alphonse VI, qui aurait alors donné congé à ses chevaliers léonais, aurait tourné le lendemain au désastre pour ce prince, volontairement démuni depuis la veille de ses principaux auxiliaires pour avoir accordé à la parole de son frère une trop aveugle confiance. C'est là, on s'en rend compte, une assez odieuse accusation qui pèse sur le Cid ; ses défenseurs modernes se sont appliqués à la ruiner ou, au moins, à la minimiser, à l'aide d'arguments qui n'ont pas le mérite d'être toujours très convaincants.

On connaît en tout cas la suite des événements : au bout de neuf mois

d'exil, au surplus fort doux, dans la capitale musulmane de Tolède, Alphonse VI se trouva fortuitement replacé sur le trône d'où son frère Sancho II l'avait brutalement éconduit, et même il recueillit la propre succession royale de ce dernier. A l'instigation de sa sœur Urraca, secondée avec dévouement par le vieux gouverneur d'Alphonse VI, Pedro Ansúrez, une révolte fut, en effet, tramée en terre léonaise contre Sancho II, qui, pour rétablir la situation, dut venir assiéger en personne le centre de la rébellion, la place forte de Zamora. Les assiégés, bientôt réduits à la dernière extrémité, jouèrent le tout pour le tout : l'un d'eux, un chevalier particulièrement audacieux, Vellido Adolfo, sortit de la place investie, pénétra dans le camp des assiégeants et arriva à y surprendre le roi Sancho II, qu'il transperça d'un coup de lance, le 7 octobre 1072. Rodrigo Díaz, qui prenait naturellement part au siège de Zamora, perdait ainsi, par un brutal coup du sort, son maître et son protecteur. La légende postérieure lui assigne même un rôle en cette tragique aventure : il se serait élancé sur son cheval, la lance au poing, à la poursuite du meurtrier, lequel échappa de justesse, la porte de Zamora s'étant refermée à temps après lui avoir livré passage.

Le Campeador ne put que s'incliner devant le sentiment à peu près unanime des autres nobles castillans, qui décidèrent alors de confier les destinées du royaume à Alphonse VI, l'exilé de Tolède. Ce ne fut pas, semble-t-il, sans quelque répugnance qu'ils prirent cette décision, la seule pourtant que leur dictaient les circonstances. Bien que la poésie épique postérieure ait brodé sur cet épisode une série de traits légendaires qui résistent difficilement à l'examen critique, il semble assuré que la noblesse castillane exigea de son nouveau souverain qu'il prêtât solennellement devant elle le serment qu'il n'avait en rien trempé personnellement dans la conspiration de Zamora et qu'il était innocent du meurtre de Sancho II. Alphonse VI dut se plier à cette exorbitante prétention : à la fin de 1072, il accepta, à Burgos, dans l'église de Santa Gadea, de jurer de son entière innocence. La tradition veut que ce soit Rodrigo Díaz lui-même qui ait présidé cette cérémonie et reçu, au nom des nobles de Castille rassemblés dans l'église, l'humiliant serment d'Alphonse VI, qui, par la suite, ne devait jamais pardonner à son vassal cette marque de méfiance si outrageante pour lui. Il semble pourtant que ce n'est pas encore de cette époque que date la réelle aversion que le nouveau roi de Castille et de Léon allait témoigner au Campeador. Celui-ci demeura dans son entourage immédiat et fut même, à l'occasion d'un certain litige, chargé par lui d'être le procureur de l'abbé du monastère de Cardeña. Mais le Cid avait perdu son titre d'*alférez* royal ; les conseillers les plus écoutés du souverain étaient maintenant, outre son fidèle vieux gouverneur Pedro Ansúrez, un jeune noble castillan, García Ordóñez, qui allait être dès lors le rival acharné de Rodrigo Díaz.

Une indéniable marque d'estime devait cependant être témoignée au Cid un peu plus tard par le roi de Castille, quand celui-ci, accomplissant d'ailleurs

ainsi l'un des devoirs essentiels du suzerain envers son vassal, s'occupa de lui trouver un parti honorable. Il lui fit épouser une jeune fille de la plus pure noblesse asturienne, Doña Jimena Díaz — nous l'appellerons Chimène — la fille de Diego Rodriguez, comte d'Oviédo. Cette arrière-petite-fille du roi de Léon Alphonse V était la propre cousine germaine du souverain régnant. Conformément à l'usage de l'époque, le Campeador fit à sa fiancée des donations territoriales personnelles sur ses propres domaines de Castille. On a conservé cet acte de donation, qui porte la date du 19 juillet 1074 : ce fut sans doute ce même jour que le mariage du Cid et de Chimène fut célébré. Cette union, dans l'esprit d'Alphonse VI, avait surtout l'avantage de contribuer à une réconciliation de la noblesse castillane et de la noblesse léonaise, qui, depuis les événements de Zamora, se trouvaient opposées l'une à l'autre. Ce fut peut-être aussi pour mieux sceller cette réconciliation que, tout de suite après son mariage, le Cid fut invité par Alphonse VI à l'accompagner dans un pèlerinage à Oviédo, qui possédait alors le sanctuaire le plus vénéré d'Espagne après celui de Saint-Jacques de Compostelle en Galice, la cathédrale de San Salvador. La cour castillane séjourna plusieurs mois dans la ville asturienne et ne reprit le chemin de Burgos qu'après le carême de l'année 1075.

Les années qui suivirent furent surtout remplies pour Alphonse VI par des tractations avec le pape Grégoire VII, par suite de l'influence prise sur le roi de Castille par sa nouvelle épouse, la comtesse française Constance, fille de Robert de Bourgogne, et par les moines clunisiens qu'elle avait amenés en Espagne dans son entourage. On sait qu'il en résulta la substitution officielle du rite romain à l'ancien rite tolédan, appelé aussi rite gothique ou mozarabe, sur toute l'étendue des possessions d'Alphonse VI. Celui-ci put ensuite accorder toute son attention à la tâche traditionnelle de ses prédécesseurs, la poursuite de la reconquête nationale sur l'Islam hispanique.

Les principaux royaumes tributaires de la cour de Burgos étaient alors, en vertu d'anciens traités, celui de Tolède et celui de Séville. Chaque année, une ambassade castillane ou léonaise se rendait dans chacune de ces deux capitales musulmanes pour y recouvrer le montant du tribut. Bien que nulle chronique arabe n'en fasse état, c'est Rodrigo Díaz qu'Alphonse VI aurait, dans ces conditions, chargé de conduire, à la fin de 1079, la députation habituelle auprès du roi de Séville al-Mu'tamid Ibn 'Abbad. Le rôle que le Campeador allait jouer à cette occasion devait peser gravement sur l'orientation ultérieure de son activité et sur ses rapports avec son suzerain et roi Alphonse VI. Quand la députation castillane arriva à Séville, le prince musulman de cette capitale se trouvait en guerre ouverte avec le roi ziride de Grenade 'Abd Allah, celui-là même dont j'ai retrouvé et traduit récemment les si curieux mémoires. Ce prince avait dû, lui aussi, depuis peu, accepter de devenir le tributaire du roi de Castille, et il entretenait avec lui — comme son livre en fait d'ailleurs foi — des relations politiques très suivies. L'armée de ce roi de

Grenade comprenait à cette époque une assez forte proportion d'auxiliaires castillans, qu'Alphonse VI avait peut-être mis à sa disposition afin d'établir un certain équilibre des forces musulmanes opposées dans le sud de la Péninsule et de mettre ainsi un frein aux visées d'extension territoriale de l'ambitieux souverain sévillan. Dans ces conditions, plusieurs représentants de la noblesse castillane se trouvaient dans les rangs du roi musulman de Grenade, et parmi eux le propre rival du Cid, le comte García Ordóñez. Rodrigo Díaz, une fois à Séville, en pleine atmosphère guerrière, prit l'initiative dangereuse de contribuer personnellement, avec sa petite troupe, à la défense du territoire sévillan, sous prétexte que le possesseur de ce territoire était vassal de la Castille. Et c'est ainsi qu'une bataille qui se déroula près de Cabra mit assez extraordinairement aux prises, de chaque côté des rangs musulmans, des chevaliers chrétiens compatriotes, qu'animait au reste quelque arrière-pensée de rancune personnelle. Le résultat fut la défaite de l'armée grenadine, et les Sévillans, secondés par le Cid et son escorte de cavaliers, firent prisonniers plusieurs nobles chrétiens, dont le propre *alférez* d'Alphonse VI, García Ordóñez. Celui-ci et ses compagnons durent attendre trois jours avant que le Campeador les fît libérer et qu'ils pussent reprendre, fort humiliés, le chemin de Burgos. Quant au Cid, ayant terminé sa mission et porteur du tribut du roi de Séville, il rentra en 1080 dans la capitale castillane.

Évidemment, García Ordóñez n'entendait pas que les choses en restassent là. Il fomenta dès cette époque une campagne d'intrigues contre Rodrigo Díaz et rallia à ses côtés de nombreux partisans. Bientôt la cour castillane tout entière ne cacha plus ses sentiments d'hostilité à l'égard du trop entreprenant Campeador. Le roi lui-même ne put demeurer longtemps sourd aux insinuations de ses courtisans, mais il lui fallait un prétexte pour marquer à son vassal qu'il désavouait sa conduite. Il ne tarda pas à en trouver l'occasion. Alors qu'ayant commencé sa campagne contre le royaume musulman de Tolède, Alphonse VI se trouvait occupé aux confins méridionaux de la Castille, le Cid, demeuré à Burgos, reçut la nouvelle d'une attaque victorieuse d'un parti musulman contre le château fort de Gormaz, sur la ligne frontière du Duero. Il prit alors l'initiative d'une contre-attaque, sans en référer d'abord au souverain. A la tête de quelques centaines de cavaliers, il s'en fut attaquer les lisières du royaume de Tolède et rentra avec plusieurs milliers de captifs et un important butin. Les nobles castillans de l'entourage d'Alphonse VI représentèrent alors à ce dernier tout ce qu'avait d'outré la conduite du Campeador, qui avait cru pouvoir se dispenser de l'autorisation souveraine pour accomplir son exploit. Cédant à leurs instances, Alphonse VI signifia à Rodrigo Díaz, au cours de l'année 1081, qu'il le bannissait de ses États.

* * *

Ce fut le début de l'odyssée indépendante du Campeador. Cet exil a, bien entendu, donné lieu par la suite aux légendes et aux récits épisodiques les moins vraisemblables. Il n'en reste pas moins que ce fut le tournant le plus significatif dans la carrière du héros castillan. C'était d'ailleurs alors pratique assez commune dans les cours chrétiennes de la Péninsule et du reste de l'Europe occidentale que la condamnation d'un noble à l'exil. Elle s'accompagnait d'une véritable mise en scène, d'une prise de congé minutieusement réglée. Le vassal qui en était l'objet conservait certains droits imprescriptibles et ne voyait pas toujours ses terres confisquées, si du moins il n'avait pas forfait à l'honneur ; enfin, il avait le droit, dans son exil, de se faire accompagner de sa parenté et de sa domesticité, au sens le plus large du terme, c'est-à-dire de ses gens d'armes et des chevaliers dont il avait été le parrain et qui demeuraient, quoi qu'il advînt, ses propres féaux. Ce fut donc à la tête d'une petite troupe d'environ trois cents cavaliers que Rodrigo Díaz, chassé de Castille, fit route vers l'Est, pour tenter, suivant l'expression du *Fuero Viejo*, de « gagner son pain » (*gañar el pan*) en terre étrangère.

Il se dirigea d'abord vers Barcelone, afin d'y offrir ses services au comte Ramón Berenguer. Mais celui-ci ne les accepta pas. Le Campeador alla alors les proposer au roi musulman de Saragosse, qui lui fit meilleur accueil. Ce souverain, Ahmad al-Muktadir, ne demanda pas mieux que de s'adjoindre l'assez important appoint de mercenaires que représentait la troupe des compagnons du comte banni. Mais il mourut au cours de la même année, après avoir partagé ses possessions entre ses deux fils : l'un, Yusuf al-Mu'tamin, reçut pour sa part Saragosse et le territoire dépendant de cette ville, tandis que l'autre, al-Mundir, héritait des districts de Dénia, de Tortosa et de Lérida. Les deux frères ne tardèrent pas à entrer en guerre l'un contre l'autre. Le Campeador continua ses services à l'aîné, tandis que l'autre s'alliait au roi d'Aragon Sancho Ramírez et au comte de Barcelone Ramón Berenguer II. Rodrigo Díaz se trouva dès lors appelé à combattre à la fois les Aragonais et les Catalans, pour le compte du roi musulman de Saragosse ; malgré leur supériorité numérique, il arriva bientôt à remporter sur eux une éclatante victoire, près du château fort d'Almenar, à quelque distance au nord-ouest de Lérida. Il s'empara d'un riche butin et fit même prisonnier le comte de Barcelone, auquel il ne tarda pas d'ailleurs à rendre généreusement la liberté. Il rentra ensuite à Saragosse, y fut accueilli de manière triomphale et comblé de présents et d'honneurs par le prince musulman. Il avait, par ce succès, acquis un prestige et un ascendant sans pareils sur les soldats des armées du roi al-Mu'tamin, et c'est peut-être à cette époque qu'on commença à le désigner sous la flatteuse appellation de *sidi*, forme hispanique de l'arabe *saiyidi*, qui veut dire « mon maître », et qu'on transcrivit en espagnol

sous la forme *mio Cid*, c'est-à-dire « mon Cid ». Ce surnom, que Rodrigo Díaz devait à ses talents militaires, allait dès lors prévaloir pour le désigner ; on ne le voit jamais pourtant apparaître ni dans les anciennes chroniques chrétiennes, ni dans les chroniques arabes, où l'on trouve par contre toujours son autre surnom, celui de Campeador.

Alphonse VI ne pouvait rester indifférent aux succès remportés pour le compte d'un royaume musulman ennemi par celui-là même qu'il avait si peu de temps auparavant banni de ses États. Il essaya de réagir, et, sur l'offre du gouverneur musulman de la place forte de Rueda, à trente-cinq kilomètres de Saragosse, au bord du Jalón, il envoya une armée pour occuper cette importante position d'al-Mu'tamin ; mais ce n'était qu'un piège qu'on lui avait tendu : les officiers qu'il y envoya furent tous assassinés. Le Cid, en apprenant cette trahison, craignit que ses ennemis de la cour castillane, qui n'avaient pas encore désarmé, ne l'impliquassent dans cette affaire, et il se hâta de se présenter, afin de se disculper, au camp d'Alphonse VI, qui était accouru. Mais le roi de Castille lui réserva l'accueil le plus froid ; l'heure de la réconciliation n'avait pas encore sonné. Le Cid rentra à Saragosse et continua ses campagnes heureuses pour le compte du roi musulman de cette ville. Il attaqua Morella, mit en déroute le roi d'Aragon et fit prisonniers un grand nombre de nobles aragonais, en août 1084. Il demeura encore à Saragosse au moins jusqu'en 1086 ; mais les détails manquent sur l'activité qu'il put déployer dans l'intervalle. Son renom, à cette époque, ne pouvait être au reste que très obscurci par celui d'Alphonse VI, qui, le 6 mai 1085, avait fait son entrée dans Tolède et soustrait pour toujours cette ville et son territoire à la domination musulmane.

Le roi de Saragosse al-Mu'tamin mourut dans le même temps, et le Cid passa au service de son fils et successeur, Ahmad al-Musta'in. Dès l'avènement de ce dernier, le comte castillan conçut le projet de s'emparer, pour le compte du monarque hudide, du royaume musulman de Valence.

La principauté indépendante de Valence, qu'avait fondée à la chute du califat umaiyade de Cordoue, un petit-fils du célèbre dictateur al-Mansur Ibn Abi 'Amir, Abd al-'Aziz, avait été réunie en 1065 au royaume musulman de Tolède. Quand, en 1074, à la mort de son grand-père al-Ma'mun, le prince al-Kadir monta sur le trône dans l'ancienne capitale wisigothe, il ne tarda pas à être dépossédé de Valence par le gouverneur qui l'y représentait. Cet état de choses se prolongea une dizaine d'années, au bout desquelles Alphonse VI de Castille, toujours à l'affût d'interventions possibles dans les querelles musulmanes, garantit à al-Kadir la possession de la capitale levantine en échange de celle de Tolède elle-même. Cette dernière ville lui ayant été remise en 1085, il tint sa promesse. Le prince musulman, aidé par un corps d'armée castillan aux ordres du général Álvar Háñez, put faire son entrée sans coup férir à Valence ; mais, dans sa nouvelle résidence, il ne tarda pas à se rendre odieux à ses sujets. La présence d'Álvar Háñez à ses côtés lui

permit toutefois de se maintenir. Mais, en 1086, à la suite du débarquement des Almoravides en Espagne, juste avant la bataille de Sagrajas, Álvar Háñez fut rappelé par Alphonse VI, et le souverain musulman de Lérida, al-Mundir, en profita pour attaquer al-Kadir, qui dut demander secours à la fois au roi de Castille et au prince musulman de Saragosse. Ce dernier vit là une belle occasion de dépouiller le roi de Valence de sa principauté, et il conclut à ce sujet un accord avec le Cid, à qui reviendrait l'entière possession du butin qui serait fait au cours de la campagne.

Rodrigo Díaz eut-il ensuite scrupule à attaquer le plus obligé des vassaux musulmans de son souverain Alphonse VI ? Toujours est-il qu'il ne demeura pas sourd aux avances d'al-Kadir, qui le priait, en même temps qu'il lui faisait de riches présents, de ne point l'attaquer. Le Cid sentit peut-être qu'en se faisant lui-même le protecteur du protégé du roi de Castille, il ouvrirait la voie à une réconciliation qu'il devait désirer davantage encore maintenant, Alphonse VI ayant désormais gagné entièrement à sa cause toute la noblesse castillane, grâce à son inlassable activité antimusulmane et aux efforts qu'il déployait pour faire front au péril almoravide. Ces efforts, on le sait, furent vains : le 23 octobre 1086, à Sagrajas, non loin de Badajoz, les armées d'Alphonse VI furent mises en déroute par les contingents almoravides et andalous commandés par l'émir Yusuf b. Tachfin.

De son côté, après la défaite qu'il venait d'essuyer à Sagrajas, le roi de Castille ne pouvait que changer de sentiments à l'égard du Cid : ce général audacieux, qui avait su tirer un tel parti de son bannissement, devait maintenant rentrer au sein de la communauté nationale. Ce fut probablement au printemps de 1087 qu'eut lieu cette réconciliation, à Tolède, où le Cid se rendit en personne. Il fut reçu avec de grands honneurs et se vit accorder d'importantes donations, entre autres les châteaux forts de Dueñas, de Gormaz et de Briviesca. Et il passa sans doute une année tout entière à la cour de son souverain. Puis, avec l'assentiment de ce dernier, il repartit, cette fois à la tête d'une véritable armée castillane, pour le nord-est de la Péninsule, afin d'y planter en terre musulmane les étendards de la chrétienté. Sa fortune politique et militaire allait dès lors connaître une ampleur encore plus grande, mais sa réconciliation avec le roi de Castille ne devait être qu'éphémère.

* * *

Profitant de l'absence du Cid, le roi musulman de Saragosse avait fait alliance avec son ancien ennemi, le comte catalan de Barcelone, qui assiégeait Valence. Mais Ramón Berenguer II se retira devant le Cid, qui promit à al-Kadir de le protéger désormais, moyennant le versement d'un tribut spécial, contre toute entreprise hostile. C'était l'époque où, après un second débarquement en Espagne, l'émir almoravide Yusuf b. Tachfin était venu assiéger la place chrétienne d'Alédo, non loin de Murcie. Alphonse VI s'occupa alors

de réunir une armée nombreuse, afin de parer à une probable offensive prochaine des Almoravides. Et le Cid, dans ce dessein, fut rappelé. Mais il fit la sourde oreille aux messages de son maître : tout au moins il mit peu d'empressement à lui répondre. Et ce fut de nouveau l'occasion d'une brouille entre le souverain et son vassal, mais d'une brouille cette fois délibérément voulue par le Cid, qui commença, à partir de cette époque, à faire preuve pour son propre compte d'une débordante activité. Devenu véritable seigneur indépendant, il mit à feu et à sang, à partir de 1091, toute la région levantine depuis Orihuela jusqu'à Játiva. Il marcha sur Tortosa, défit le comte de Barcelone et conclut avec lui un traité personnel. Bientôt, moyennant tribut, le prince musulman de Tortosa sollicita sa protection. Peu à peu, le Cid devenait immensément riche : et il ne tarda pas à avoir pour tributaires effectifs tous les petits seigneurs musulmans qui, jusque-là, avaient pu tant bien que mal se maintenir dans la partie orientale de la Péninsule : ceux d'Albarracín, d'Alpuente, de Murviédro, de Segorbe, de Jérica et d'Almenara.

La nouvelle inimitié d'Alphonse VI et du Cid allait pourtant s'accentuant, et, pour tenter de mettre fin à l'influence démesurée prise par son trop puissant vassal, le roi de Castille finit par décider de lui ravir la possession de Valence. Fort d'une alliance conclue avec les Pisans et les Génois, il vint assiéger la ville par terre, tandis que les flottes dont il s'était attaché le concours la bloquaient du côté de la mer. Le Cid, à ce moment, était occupé à soutenir avec ses contingents le roi musulman de Saragosse contre le roi chrétien d'Aragon. Informé des événements, le Campeador se décida à une mesure extrême : il quitta Saragosse avec son armée et s'en alla dévaster, en Castille même, le comté de Najera et de Calahorra, qui se trouvait être le propre fief de son vieil ennemi juré, le comte García Ordóñez. La ville de Logroño, dans la Rioja, fut détruite par le Cid de fond en comble. Alphonse VI, avisé de ce qui se passait dans cette partie de ses États, dut se résoudre à lever le siège de Valence sans avoir obtenu le moindre résultat et à rentrer en Castille, tandis que le Cid trouvait comme d'habitude un asile sûr dans le royaume musulman de Saragosse.

Si, sur cette activité du Cid aux environs de l'année 1090, ce sont surtout les sources latines et castillanes auxquelles il faut faire appel pour essayer d'y voir clair dans la succession des événements, ce vont être à partir de ce moment les documents arabes qui vont apporter le plus de lumière sur le développement de la carrière du Campeador, soit que ces documents se présentent sous leur forme originale, ou bien à travers l'adaptation tardive que représente la *Première Chronique générale*.

Pendant ses nombreux déplacements, le Cid avait coutume de laisser à Valence, pour le représenter directement, un musulman fort dévoué à sa cause, du nom d'Ibn al-Faradj, qui demeurait en personne aux côtés du prince al-Kadir. Mais celui-ci, en l'absence du Cid, finit, en novembre 1092,

par être mis à mort par la population musulmane de Valence, exaspérée de ses perpétuelles exigences fiscales. Les Valenciens confièrent alors leur sort à quelques personnages notables parmi leurs concitoyens ; le principal était le cadi de la ville, Dja 'far Ibn Djahhaf. Celui-ci, grisé par son rôle, voulut bientôt jouer au véritable souverain, et il appela à Valence un petit contingent d'Almoravides, qu'il chargea du soin de préserver la ville contre une attaque probable du Cid. Ses prévisions se révélèrent justifiées, mais le concours qu'il attendait de ses auxiliaires almoravides apparut bien vite inopérant. Quelques mois plus tard, en effet, le Cid marcha sur Valence avec toute son armée, en juillet 1093. Il s'empara sans peine des faubourgs de Villanueva et d'Alcudia, mit en déroute une armée almoravide venue de Dénia pour dégager la ville, à la bataille de Cuarte, dans la *huerta* valencienne, et maintint un blocus étroit autour de la capitale proprement dite. Valence eut dès lors à endurer les pires privations, et la famine ne tarda pas à décimer sa population. Pressé par les événements, le cadi Ibn Djahhaf, seigneur du petit État valencien, dut livrer la ville au Cid, qui y fit son entrée le 15 juin 1094. Le Campeador, que connaissaient déjà bien les musulmans de Valence, ne fit aucun mal à ces derniers et ils lui en témoignèrent leur reconnaissance par une soumission absolue. D'après la *Première Chronique générale*, il leur tint, en prenant possession de Valence, un discours qui a des chances d'être authentique, et dont voici traduit le début : « Je suis un homme qui n'a jamais possédé de royaume, et personne de mon lignage n'en a eu ; mais, du jour que j'ai vu cette ville, je l'ai trouvée à mon gré et je l'ai convoitée, et j'ai demandé à Dieu qu'il m'en rendît maître ; et voyez quelle est la puissance de Dieu... qui m'a fait la grâce de me donner Valence. Si je m'y conduis avec justice et si j'en dirige bien les affaires, Dieu me la laissera ; si j'agis avec orgueil et malice, je sais bien qu'il me la reprendra. Ainsi, que chacun retourne à son héritage et le possède comme auparavant ; celui qui trouvera sa vigne ou son jardin libre, qu'il y entre aussitôt ; celui qui trouvera son champ cultivé, qu'il paie le travail du cultivateur, et rentre en possession, comme l'ordonne la loi musulmane. Je veux aussi que les collecteurs d'impôts dans la ville ne prennent pas plus que la dîme, suivant votre usage ; et j'ai arrangé que j'entendrai vos raisons deux jours dans la semaine, le lundi et le jeudi ; mais si vous avez quelque affaire pressée, venez quand vous voudrez, et je vous écouterai, car je ne me renferme pas avec des femmes pour boire et chanter, comme vos seigneurs que vous ne pouvez jamais voir ; je veux régler toutes vos affaires par moi-même, vous être comme un compagnon, vous protéger comme un ami et un parent ; je serai votre cadi et votre vizir ; et chaque fois que l'un de vous se plaindra de l'autre, je rendrai justice. »

Que ces promesses fussent sincères ou non, le Cid ne pardonnait pas aux notables valenciens d'avoir lâchement fait assassiner son ancien protégé musulman, le prince al-Kadir, et d'avoir jeté sa dépouille décapitée dans un tas de fumier. Il rendit tout spécialement responsable de ce meurtre le cadi Ibn

Djahhaf, et il le somma d'avoir à lui restituer sans délai le trésor d'al-Kadir, dans la certitude qu'il se l'était approprié. Le cadi fut dans l'impossibilité de se disculper aux yeux du Cid, et celui-ci, le considérant à la fois comme un traître et un voleur, le condamna à être brûlé vif : plusieurs Valenciens subirent également le même supplice au mois de mai 1095. Il y eut sans doute à cette occasion une tentative de rébellion des musulmans de Valence, mais le Cid l'étouffa bien vite dans le sang.

On a maintes fois interprété ce châtiment rigoureux d'Ibn Djahhaf et des notables valenciens comme une marque de la cruauté impitoyable du Cid. Sans doute. Mais il faut également faire la part des exagérations de l'historiographie arabe et, au surplus, ne pas oublier qu'à cette époque les sentiments d'humanité avaient aussi peu de poids dans l'un que dans l'autre des camps adverses de la Péninsule ibérique. De là aussi à vouloir justifier coûte que coûte, comme l'a tenté M. Menéndez Pidal, la sentence prononcée par le Cid et surtout l'ordonnance inhumaine du supplice, il y a trop loin, bien entendu.

Le Cid était ainsi, et pour son compte personnel, devenu le maître absolu de Valence. Il avait à cette époque déjà atteint la cinquantaine. Il fit de l'ancienne ville musulmane son quartier général, se comporta en véritable souverain et, désirant enfin prendre quelque repos, il appela à ses côtés à Valence sa femme Chimène et les trois enfants qu'il avait eus d'elle avant l'époque de son bannissement, c'est-à-dire treize ans auparavant déjà : c'étaient un fils, Diego, qui devait mourir en 1097, à la fleur de l'âge, lors d'une déroute infligée aux Castillans, à Consuegra, par les Almoravides, et deux filles, Cristina et Maria : la première devait, quelques années plus tard, épouser l'infant Ramiro de Navarre, la seconde le comte de Barcelone, Ramón Berenguer III. Ces mariages princiers allaient constituer l'aboutissant le plus remarquable de la carrière si fructueuse du Cid et montrent bien qu'à partir de la prise de Valence les griefs plus ou moins sourds qui avaient pu subsister à son encontre avaient déjà bien perdu de leur poids.

Malgré l'ampleur prise alors par l'occupation de l'Espagne par les Almoravides, ceux-ci demeurèrent impuissants contre Valence tant que le Cid continua à vivre. Le Campeador passa même les dernières années de sa carrière à agrandir notablement ses possessions. Ce ne fut que tout à fait à la fin qu'il devait connaître ses premiers insuccès. Certains princes chrétiens du nord de l'Espagne, ainsi Pierre d'Aragon, recherchèrent son alliance. Avec ce dernier, en 1094, le Cid entreprit une campagne contre les Almoravides, dans la région de Játiva, et une défaite fut infligée aux musulmans, à Bairén, près de Gandia. Il aida de même le prince aragonais à réduire par les armes une révolte qui s'était déclarée dans son château fort de Montornés.

En même temps, le Cid s'occupa de Valence elle-même. Il organisa l'épiscopat de cette ville, transforma la grande mosquée en cathédrale, sous l'invocation de sainte Marie, et confia la direction du diocèse valencien à un moine français amené en Espagne par l'archevêque de Tolède Bernard de Sédirac,

Jérôme de Périgord. Ce fut également vers cette époque que fut décidé le mariage des deux filles du Cid et de Chimène ; suivant la tradition, elles célébrèrent leurs noces l'une et l'autre le même jour. Il y eut alors à Valence autour du Cid une véritable vie de cour, où, comme on l'a fait remarquer, la sobriété castillane devait se mêler au luxe raffiné des fêtes célébrées dans la tradition hispano-musulmane. On peut penser au surplus que, comme beaucoup de princes hispano-chrétiens de ce temps, en particulier Pierre d'Aragon, qui signait toujours ses lettres en arabe, le Cid dut s'arabiser passablement, du moins concernant les manifestations extérieures de sa puissance souveraine. Il est fort probable que le Cid parlait couramment l'arabe et que, lors des fêtes qui se déroulaient à sa cour de Valence, trouvères musulmans et chrétiens rivalisaient, chacun dans sa langue, en récitant leurs poèmes sur l'amour courtois.

* * *

Les détails sur la fin de la vie du Cid sont fort peu nombreux. On n'est même pas en mesure d'affirmer qu'une réconciliation définitive fut enfin scellée entre Alphonse VI et son ancien vassal, devenu en fait complètement indépendant. Les revers s'accumulaient alors pour les armées castillanes. En 1097, le Cid eut la douleur d'apprendre la mort de son fils unique, Diego, tué dans un combat contre les Almoravides. Ceux-ci avaient d'ailleurs désormais pour principal objectif la reprise de Valence, et ils préparaient méthodiquement leur prochaine revanche. Ils infligèrent à Cuenca une sanglante défaite au général Alvar Háñez, et, un peu plus tard, près d'Alcira, une déroute, non moins désastreuse, à l'armée que le Cid avait envoyée vers eux, afin de leur montrer une fois de plus la valeur irrésistible de ses soldats. Mais cette fois, la première, sans doute, la fortune s'abstint de lui sourire. Il arriva pourtant quelques mois plus tard à prendre en quelque mesure sa revanche, en étendant ses possessions vers le nord par la prise des deux places fortes de Murviedro, l'ancienne Sagonte, et d'Almenara. La vie du Cid, d'ailleurs, touchait à sa fin. Il était miné par la maladie ; d'anciennes blessures, qu'il avait reçues les armes à la main, ne s'étaient jamais bien guéries. Le Cid Campeador mourut, à l'âge de cinquante-six ans seulement, le dimanche 10 juillet 1099.

La mort du Cid affligea profondément sa femme, Chimène. Toutefois, sur les conseils de l'entourage de l'ancien maître de Valence, elle jugea qu'elle ne devait pas abandonner la ville, mais au contraire organiser la résistance contre les Almoravides. Ceux-ci, dès qu'ils apprirent que leur grand ennemi n'était plus, resserrèrent leur blocus autour des possessions cidiennes. Et Chimène, au bout de quelques mois, dut s'avouer la vanité de ses efforts. Elle envoya l'évêque de Valence Jérôme de Périgord implorer pour elle le secours de son cousin germain, le roi de Castille Alphonse VI. Celui-ci arriva sans tar-

der, mais la situation lui parut intenable, et il décida l'abandon pur et simple de la capitale. Valence fut évacuée par toute sa garnison chrétienne du 1er au 4 mai 1102, mise à sac et incendiée. Le lendemain du départ des dernières troupes castillanes, le général almoravide Mazdali pénétrait dans la ville et entreprenait de la relever de ses ruines.

Les vassaux du Campeador, en quittant Valence, emportèrent les restes de leur défunt maître. Sur les instructions de Chimène, la dépouille du Cid fut inhumée à quelques kilomètres au sud-est de Burgos, au couvent de San Pedro de Cardeña. Chimène survécut une quinzaine d'années à son mari. Elle se retira sans doute dans le monastère qui abritait le tombeau du Cid, et c'est là qu'elle-même, à sa mort, demanda à reposer.

* * *

Telles sont, en une esquisse peut-être un peu trop schématique, les principales étapes de la vie mouvementée du Cid Campeador, Rodrigo Díaz de Vivar, dans les terres chrétiennes et les terres musulmanes d'Espagne. L'ensemble assez romanesque que forme sa carrière se prêtait, mieux qu'aucun autre, à toutes les fantaisies d'une affabulation qui, d'ailleurs, ne s'est démesurément grossie que longtemps après la mort du héros. Il ne fut pas, on l'a vu, comme on a tenté avec une exagération certaine de le faire croire dans la première moitié du XIXe siècle, un « condottiere » dénué de tout scrupule, un chef de bande sans foi ni loi, un aventurier cruel et barbare, en tout cas plus cruel et plus barbare que ses contemporains de l'Espagne musulmane ou chrétienne du XIe siècle. Ce qui fut sans doute plus que toute autre cause à la base de l'immense popularité dont il a joui de son vivant et surtout après sa mort, c'est qu'il sut, malgré son exil officiel, ajouter de glorieuses pages à l'histoire nationale de la Castille. Mais ce ne fut qu'assez tard, en tout cas, dans les annales de la Péninsule, qu'il commença à incarner, aux yeux de l'Espagne chrétienne, en train de poursuivre patiemment sa reconquête sur l'Islam, les qualités typiques et essentielles du chevalier castillan. C'est sur son nom que se groupèrent peu à peu, au détriment d'un autre champion auquel l'Espagne chrétienne doit certainement bien plus, le roi Alphonse VI, les suffrages d'un pays qui, plus que nul autre en Europe, a toujours dû mener au Moyen Age la lutte la plus sévère pour défendre ou recouvrer, au prix de pénibles sacrifices, et non parfois sans graves soubresauts intérieurs, une intégrité nationale qu'il n'est enfin parvenu à parfaire qu'aux toutes dernières années du XVe siècle.

E. Lévi-Provençal,
Professeur à l'Université d'Alger.

UNE CANDIDATURE OFFICIELLE APRÈS LE 16 MAI

A la suite du coup d'État parlementaire qu'avait fait, le 16 mai 1877, en faveur du parti de « l'ordre moral », le président Mac-Mahon, et dont résultèrent, aussitôt, la nomination du ministère de Broglie s'appuyant sur la minorité et, le 18 juin, la dissolution de la Chambre des députés, l'ingénieur Joseph Durandy, conseiller général de Guillaumes, commença sa campagne électorale dans l'arrondissement de Puget-Théniers, en vue d'en devenir le député. M. Henri Darcy, préfet des Alpes-Maritimes, soutint le candidat, lui donnant le titre d'officiel. Mais brusquement le haut fonctionnaire changea d'attitude envers son protégé. Dans le mystère, l'administration avait préparé un autre candidat qui n'allait pas tarder à entrer en scène.

Le collègue du duc de Broglie, le duc Louis Decazes, ministre des Affaires étrangères, député de Paris, qui, en 1876, avait assuré à ses électeurs qu'il serait toujours respectueux de la Constitution, se trouvait dans l'impossibilité de se représenter devant eux, puisqu'il était membre d'un gouvernement issu d'une mesure de violence. Force lui avait été de postuler un mandat à Libourne. Mais, dans la Gironde aussi, son manque de parole était connu. On se rappelait que, si le duc avait pu y obtenir l'écharpe de représentant du peuple en 1871, ce n'était qu'après avoir juré sa foi républicaine ; aussitôt élu, il avait pris part à toutes les manœuvres du centre-droit. Son comité ne tarda pas à l'avertir qu'accablé par son passé il risquait d'échouer. Le duc-ministre devait donc trouver une circonscription où sa réputation ne fût pas encore parvenue.

Fort embarrassé, M. Decazes s'était mis à la recherche de quelque circonscription peu peuplée où, selon l'expression d'un journal bonapartiste, « des marmottes » ne lui refuseraient pas un mandat impossible à enlever ailleurs.

Avait-il communiqué ses ennuis à son collègue M. de Fourtou, ministre de l'Intérieur, et celui-ci s'était-il concerté avec ses préfets afin de découvrir un beau champ de lutte électorale officielle? On ne sait. Toujours est-il que le préfet des Alpes-Maritimes ne tardait pas à se rendre à Paris, que des conférences avaient lieu dans le cabinet de M. de Fourtou, dans celui de M. Decazes et que la décision était prise d'imposer le ministre aux électeurs de Puget-Théniers. Cependant, comme il en coûtait à son orgueil de se présenter en quémandeur dans une région reculée à laquelle aucun lien ne le rattachait, la décision fut prise qu'une manifestation « spontanée » serait organisée en sa faveur. Brusquement, il fallait donc lâcher le candidat officiel, M. Joseph Durandy.

De retour à Nice, le préfet opéra dans l'ombre, condition essentielle du succès. Cependant, le complot fut ébruité. Le 31 juillet, M. Darcy, navré, télégraphiait à M. de Fourtou : « M. Chiris vient d'écrire à M. Borriglione que le ministre des Affaires étrangères pose sa candidature à Puget-Théniers et qu'il faut la combattre. Je déplore qu'un projet, qui, pour réussir devait demeurer secret, soit tombé dans le domaine public. »

Il devenait donc inutile de cacher à M. Durandy les raisons de la froideur subite de l'administration à son égard. Le candidat fut prié de s'effacer ; il refusa ; offre lui fut faite du remboursement des frais de la campagne entreprise par lui ; il ne fléchit pas ; on l'avertit que son frère, qui était juge de paix à Nice, pouvait être frappé ; il ne s'effraya point.

La lutte devenant inévitable, M. Darcy l'entreprit, d'accord avec M. Mounier, le sous-préfet, et travailla sourdement l'arrondissement.

Le premier parti, avec lequel il se mit en rapports pour qu'il appuyât le duc-ministre, fut celui des séparatistes, qui avaient combattu M. Durandy. Leur organe était alors Il *Pensiero di Nizza*. Le préfet se servit de la magistrature pour obtenir ses bonnes grâces.

Le 7 août, il télégraphiait à M. de Fourtou : « J'ai demandé au ministre de la Justice la remise du restant de sa peine au gérant du *Pensiero*, condamné à deux mois de prison. Sa peine expirera le 18 de ce mois. Il importe que cette décision soit prise immédiatement. J'attache beaucoup de prix à cette mesure. »

En même temps, le fonctionnaire se mettait en rapport avec un notaire séparatiste, électeur influent de l'arrondissement, qui, jusqu'alors mal vu par le parquet et par l'administration, poursuivi disciplinairement, s'attendait à être suspendu à une des premières audiences du tribunal. M. Darcy eut encore recours à la magistrature pour le sauver et en faire un ami du duc.

Il télégraphiait, le 9 août : « Le 28 juin, je signalais l'opportunité de faire procéder sans délai à des poursuites disciplinaires contre (le notaire) l'un des principaux chefs hostiles au parti que nous présentions. »

« Nous avons maintenant besoin de lui pour soutenir le nouveau candidat. Je juge très important d'ajourner le jugement après les vacances. Nous le tiendrons ainsi à la fois par la crainte et par l'espérance d'abandonner les poursuites. L'affaire vient lundi. »

Le secrétaire général, M. Goybet, télégraphiait à son tour, insistant sur la nécessité que le ministre de la Justice ordonnât aussitôt au procureur général de laisser l'officier ministériel tranquille. « L'attitude et ce que j'ai appris au sujet du procureur de la République, écrivit-il, doivent le faire traiter en ennemi de l'administration. Voyez si son changement est possible. »

Au surplus, il ajouta qu'il valait mieux lier le notaire par la peur. « Suspendre les poursuites est, en effet, préférable à gracier. »

Le 11 août, la réponse du ministre de la Justice n'étant pas arrivée, le préfet s'impatienta : « Le notaire commence à travailler. Il est indispensable que

son affaire soit renvoyée après les vacances. » Enfin, le même jour, l'ordre tant attendu arrivait.

Le dévouement de l'officier ministériel devint sans bornes. Le préfet put télégraphier à M. de Fourtou et au duc-ministre : « Les agents et journaux séparatistes ont pris part pour la candidature du ministre des Affaires étrangères. »

Entre-temps, le fonctionnaire avait obtenu l'appui du conseiller général de Puget-Théniers.

Le 7 septembre, les hostilités furent publiquement ouvertes contre M. Durandy. M. Darcy télégraphiait à M. Mounier : « M. Durandy est parti hier au soir pour son arrondissement. Je vous engage à faire naître prudemment l'occasion de dire que le gouvernement n'a jusqu'à ce jour fait choix d'aucun candidat officiel. Des instructions confidentielles vous seront adressées incessamment. »

Ces instructions étaient d'en arriver à faire signer aux maires de l'arrondissement une pétition par laquelle ils déclaraient que, miraculeusement visités par l'idée que le duc-ministre devait se présenter au suffrage des électeurs de Puget-Théniers, ils le suppliaient de répondre au plus vite à leur désir. Les télégrammes se suivirent dès lors d'heure en heure.

Le 15 septembre, M. Darcy recommandait au sous-préfet : « Dites-vous souffrant en arrivant, ne recevez personne, mais convoquez pour demain à la première heure le maire, le notaire et le conseiller général. Voyez-les séparément et proposez leur de signer. »

Le soir même, M. Mounier rendit compte que le maire et le notaire s'étaient exécutés. Le préfet donna l'ordre de confier au notaire le soin d'obtenir la difficile adhésion du maire de la Tour et le lendemain celle du plus grand nombre possible d'officiers municipaux des environs.

Comme, le 17, certains d'entre eux étaient descendus à Puget-Théniers, le préfet télégraphia qu'il fallait les happer au passage : « Priez le notaire, ajouta-t-il, d'aller dans les communes du canton faire signer ceux qui ne seraient pas venus. » Des menaces de révocations furent proférées au cours de ces démarches.

Cependant, la résistance était grande. Le notaire, impressionné par les difficultés, se demanda s'il était utile qu'il continuât à courir de vallée en vallée. Le conseiller général s'arrêta net. Tenu au courant de ces efforts, M. Decazes, découragé, télégraphia, le 19 septembre, d'abandonner une aventure aussi risquée. Le préfet, se faisant l'âme de l'affaire, supplia le ministre de reprendre courage. La réponse vint enfin : « décision suspendue ».

Le fonctionnaire reprit la campagne avec une énergie redoublée. Pour empêcher que le notaire hésitant ne reprît sa parole, il commença par se faire adresser la pièce qu'il avait signée. « N'écrivez à personne », télégraphia-t-il au sous-préfet, et aussitôt : « Rappelez immédiatement et verbalement au conseiller général et au notaire que je tiens absolument à recevoir lundi

matin les signatures des maires des communes des trois cantons, en ajoutant celle du maire de la Tour, qui a été oubliée. C'est une condition absolue. Le conseiller général n'a pas agi depuis dimanche. Il faudra rattraper le temps perdu. »

Enfin, le préfet eut gain de cause. Il put télégraphier au ministre de l'Intérieur et à M. Decazes :

« On me remet une adresse au ministre des Affaires étrangères pour le prier de poser sa candidature. Cette adresse, colportée par des électeurs notables, sauf dans celui représenté au Conseil général par M. Durandy (qu'on a cru devoir mettre de côté par convenance, en attendant la résolution de ce candidat), est signée par trente-trois maires sur trente-neuf. Des six maires n'ayant pas encore signé, quatre vont probablement le faire.

« Il n'y a pas chez nous de parti politique », disait cette lettre. « Dans nos cantons qu'on appelait jadis la « France rustique » nous voulons tous l'ordre, la paix, le travail, mais, Français de fait depuis dix-sept ans seulement, nous ressentons moins vivement qu'ailleurs certaines préférences, certaines antipathies dont l'origine remonte à des époques où nous faisions partie d'un autre État.

« Nous désirons en même temps un député qui prenne enfin, avec autorité, nos affaires en mains, dont le concours puissant et également vigilant pour tous les intérêts vienne à bout de l'isolement dans lequel on nous a trop souvent oubliés et ouvre notre arrondissement aux progrès de tous genres dont il a grand besoin.

« Sur ces entrefaites, des journaux ont répandu le bruit de votre candidature. Ces rumeurs ont été accueillies avec une satisfaction universelle. Sans savoir encore si véritablement vous avez formé ce projet, nous nous l'approprions et nous croyons être l'organe de l'unanimité de nos concitoyens en vous suppliant, Monsieur le Ministre, de le mettre à exécution. »

M. Decazes télégraphia :

« Je suis profondément touché de la démarche que vous venez d'accomplir auprès de moi et de l'honneur que vous me faites en m'offrant spontanément la candidature dans l'arrondissement de Puget-Théniers, je vous en remercie. »

Tout aussitôt, le préfet, le secrétaire général, le sous-préfet se montrèrent en grand uniforme à Puget-Théniers. Le duc fut représenté par son chef de cabinet en costume de secrétaire d'ambassade. Les employés supérieurs du ministère des Affaires étrangères et tous les fonctionnaires de l'arrondissement furent transformés en agents électoraux. On jeta l'argent sans compter.

L'activité devint fébrile.

M. Durandy, ému par un tel déploiement de forces administratives et reculant devant les dépenses à affronter, se retira. Un autre candidat tint bon, un banquier républicain, le baron Charles de Saint-Cyr. Comme dans toute lutte électorale, il fut pris personnellement à partie et traité de misérable

aventurier. D'où venait-il? Il rappela qu'il habitait le département depuis dix-huit années et que sa famille y possédait des propriétés considérables. Était-il seulement né en France? Il apprit que, s'il avait vu le jour en Amérique, c'est que son père était alors consul outre-Atlantique. De quoi vivait-il? Il répondit ce que chacun savait, qu'il se consacrait aux affaires. D'ailleurs, lança-t-on, il ne pouvait avoir d'emploi, fruit sec ayant échoué au baccalauréat. Il montra son diplôme de licencié en droit. C'était un poltron qui ne s'était pas battu en 1870. Il fit circuler son état de services militaires.

Fin septembre, le *Journal de Nice*, organe du mac-mahonat, reproduisit l'adresse des maires, en expliquant l'abstention de ceux du canton de Guillaumes.

« Les citoyens qui ont offert la candidature au duc Decazes n'ont pas voulu par un sentiment de délicate réserve provoquer l'adhésion des magistrats municipaux de Guillaumes avant que M. Durandy n'eût fait connaître son adhésion. »

Des banquets furent organisés dans chaque vallée, à la fin desquels le préfet prenait longuement la parole. Grâce au tout-puissant M. Decazes, une manne allait pleuvoir du paradis ministériel. Un collège jaillirait à Puget-Théniers ; l'État prendrait à sa charge les dettes de la commune, ainsi que celles de plusieurs bourgades pauvres de la montagne.

Un des hauts fonctionnaires venus du ministère des Affaires étrangères pour participer à cette campagne électorale estima qu'un geste devenait nécessaire afin d'inspirer confiance aux paysans. L'envoi immédiat d'une pompe s'imposait, à son sens. Il exprima télégraphiquement son désir à M. de Fourtou. La machine fut annoncée. Les soldats furent employés au travail des bandes. Des fonctionnaires de l'Instruction publique, des agents de la sûreté arrivèrent. Des palmes académiques furent distribuées.

La *Bugadiera*, devenant bi-hebdomadaire, fit de l'élection du ministre une question de patriotisme nissart. « Eletour doù Puget, en votan per Moussu Decazes, voteres per Nissa, per Garibaldi, per la Fransa et per l'Europa ; voteres per la pas generala et par la vouastra prosperita ! »

« Électeurs du Puget, en votant pour M. Decazes vous voterez pour Nice, pour Garibaldi, pour la France et pour l'Europe ; vous voterez pour la paix générale et pour votre prospérité. »

Cependant, le *Phare du littoral*, qui soutenait M. de Saint-Cyr, continuait sa campagne antiréactionnaire. Il rappela que l'ancien député de l'arrondissement, feu l'ingénieur Henri Lefèvre, se réclamait des idées républicaines ; il reproduisit l'adresse à la démocratie que Thiers écrivait au moment où la mort était venue glacer sa main et lança les manifestes de Gambetta et de Grévy.

Le 9 octobre, l'organe de gauche avertissait les citoyens de Puget-Théniers, « qui ne sont pas aussi bêtes qu'on le croit », que M. Decazes avait posé en même temps sa candidature à deux sous-préfectures : « On nous dit : votez

pour lui, et les cailles vous tomberont toutes rôties dans la bouche. Si par impossible il était élu à Libourne, il commencerait par vous planter là. »

En effet, le duc-ministre avait été contraint de promettre à ses électeurs girondins qu'en cas de succès il les préférerait aux Niçois.

On s'efforça d'effacer le mauvais effet que ne pouvait manquer de produire une telle révélation. Les amis du duc s'enflammaient chaque jour davantage. On vit les hauts fonctionnaires dans les sites les plus escarpés, haranguant villages et hameaux où jamais on n'eût pensé voir un tel étalage de costumes à bordures argentés. Le préfet courait d'un côté, le secrétaire général de l'autre ; un jour, celui-ci, se trouvant à Roubion lorsque M. de Saint-Cyr y passait, aborda le maire et l'instituteur, leur reprochant, en termes très vifs, d'avoir serré la main d'un républicain.

A Malausséne, M. Darcy déclara que la paix générale et la construction des routes de l'endroit dépendaient de M. le Ministre. A Saint-Étienne, il assura que, si M. Decazes était élu, le chemin de la Tinée, qui demandait encore douze ans de travail, serait achevé en six. Au surplus, toutes les difficultés administratives devaient bientôt disparaître. Canalisations d'eau et voies de communication allaient, comme par enchantement, sillonner le pays. Puget-Théniers crut à un renouveau. La pompe arriva et fut saluée par un enthousiasme indescriptible.

En même temps, des fonctionnaires des ponts et chaussées de Nice vinrent frapper de porte en porte en quête d'appartements et prirent des mesures pour les bureaux. Le poste de l'ingénieur ordinaire de l'arrondissement allait être transféré dans la ville.

La veille du scrutin, les communes étaient de plus en plus envahies par les policiers. « Qu'ils ne disent pas leur qualité », recommandait le préfet. Tous les cantonniers étaient réquisitionnés pour assurer aux électeurs la prompte remise des bulletins du candidat officiel. On emprisonnait quelques républicains ; on faisait fermer, sous prétexte de mauvaise tenue, des cafés à Rigaud, à Ascros, à Saint-Antonin ; le curé de Gilette, des maires et des adjoints arrachèrent les affiches de M. de Saint-Cyr.

Enfin, le vote eut lieu le 14. A Saint-Dalmas-le-Selvage, le maire trouva le moyen de jeter les électeurs hors de la salle de vote pour n'y laisser que le président du bureau et les deux assesseurs. A Ilonse, l'urne se trouva contenir 116 bulletins alors que 115 électeurs avaient fait l'objet d'un émargement. On enleva la voix qui était de trop à M. de Saint-Cyr. Des électeurs ayant élevé leur protestation, les gendarmes imposèrent le silence.

M. Decazes était élu par 3,174 voix contre 2,386 en faveur de M. de Saint-Cyr. Les abstentions atteignaient le chiffre de 1,286.

En annonçant le lendemain le résultat du vote, le *Phare du littoral* prédit qu'avec la pression inouïe qu'avaient exercée les agents du gouvernement l'élection de M. Decazes ne pouvait qu'être annulée.

Le duc, battu à Libourne, dut se montrer dans l'arrondissement qui, en lui donnant un mandat, lui avait permis de conserver son portefeuille.

Le 22 octobre, il arriva à Nice. Il fut reçu à la préfecture par presque toutes les autorités. Un dîner de cent cinquante couverts réunit le monde politique, les fonctionnaires et les notabilités.

Le ministre, qui portait en sautoir le cordon de grand-croix de Saint-Maurice-et-Lazare, prononça une allocution politique dans laquelle il fit ressortir les excellentes relations de la France et de l'Italie.

Sous une pluie torrentielle, il monta le lendemain à Saint-Sauveur. Le déluge fut tel qu'il dut, le soir, à son retour, s'arrêter dans une auberge du pauvre hameau de la Courbaisse, où il ne trouva à manger que du pain rassis et du fromage et qu'il lui fallut passer la nuit sur une couchette de paille. Annoncé pour six heures du soir à Puget-Théniers, qui avait illuminé en son honneur, il n'y arriva que le lendemain à six heures du matin.

Le plus tôt possible, il quitta son arrondissement pour retourner à son ministère où il paya sa dette envers les artisans de son succès, en les décorant ou en les envoyant représenter la France à l'étranger.

Les plaintes ne tardèrent pas à affluer contre le vote de Puget-Théniers ; le premier bureau de la Chambre fut chargé de les instruire. Un député courageux, M. Albert Joly, reçut la mission d'enquêter et de dresser un rapport sur elles.

La presse de Paris annonça que le scandale de cette élection serait entièrement révélé pour la honte de ces messieurs de l' « ordre moral ».

M. Decazes continua cependant à diriger les Affaires étrangères de la France tant que dura son ministère. Il n'abandonna son portefeuille qu'en novembre 1877, où le nouveau président, le successeur du duc de Broglie, M. de Rochebouet, ne le comprit pas dans son conseil.

Il prit part aux votes de l'Assemblée jusqu'en mai 1878, où la question de son élection vint à l'ordre du jour, mais elle fut renvoyée à la demande de M. Joly, qui voulait que la délégation envoyée dans le Midi eût donné pleine lumière sur l'ensemble des faits énormes dénoncés par les plaintes. Le duc s'abstint désormais de paraître à la Chambre.

Il ne revint au Palais-Bourbon que lorsque, M. Joly ayant lu son rapport, une discussion s'ensuivit à la séance du 7 décembre 1878. Des voix s'élevèrent pour que l'invalidation fut prononcée sans tarder. L'ancien ministre tint à prendre la parole.

Venu s'inscrire si malencontreusement dans les annales du Comté où il avait voulu imposer sa personnalité, il devait y demeurer lamentablement jusqu'au bout.

Le partisan de l'ordre moral eut la triste inspiration de jeter à la barre : « Je n'ai accepté cette candidature que lorsqu'il m'est apparu qu'elle allait fournir l'occasion de déterminer de la part de la population de l'ancien Comté de Nice une manifestation éclatante de sentiments français. »

Sur cette déclaration si inopportune, M. Joly bondit d'indignation :

« Celui qui a été élu, c'est bien M. Decazes et non le ministre des Affaires étrangères », opposa-t-il.

Il rappela les phrases de son rapport au sujet des séparatistes, « ce soi-disant parti auquel M. Darcy ne craignit pas de donner une sorte de consistance en l'utilisant en faveur de la candidature du duc Decazes et au risque de compromettre le ministre des Affaires étrangères de la France ».

« Si ce parti », conclut-il, « a pu croire à je ne sais quelle résurrection momentanée, s'il a eu un instant une apparence de réalité, c'est que M. Darcy a traité avec lui dans l'intérêt de la candidature de M. le ministre des Affaires étrangères. »

Sur ces mots, qui mettaient le dernier point au déplorable chapitre que M. Decazes avait ajouté à l'histoire politique de Puget-Théniers, son élection fut annulée par 338 voix contre 49.

Louis CAPPATTI.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Gerald HEARD. **The source of Civilization.** Londres, Jonathan Cape, 1935. In-8°, 431 pages. Prix : 12 s. 6 d.

Ce volume, nous dit l'auteur, est la conclusion d'une trilogie dont je ne connais pas les deux premières parties : *The ascent of Humanity* et *The emergence of Man.* Je n'ose le présenter comme un livre d'histoire ; c'est une étude de psychologie sociale et de morale politique appuyée sur l'histoire et même la préhistoire ; c'est un livre de brûlante actualité. Notre civilisation apparaît prise dans un dilemme : parmi les hommes comme entre les nations, la justice et toutes les valeurs morales de la civilisation ne paraissent pouvoir être maintenues que par des sanctions, c'est-à-dire par la force ; or, la force détruit nécessairement toutes les valeurs qu'elle est appelée à protéger ; le glaive, entre les mains de la justice, fausse ses balances ; la guerre est non pas une source de progrès, mais le cancer qui tue toute civilisation. L'auteur a beau jeu de le montrer historiquement.

L'objet du livre est d'indiquer le moyen d'échapper à ce dilemme. C'est encore l'histoire qui va le suggérer. La préhistoire montrerait l'homme pacifique et sociable par nature. Plus tard, parmi les trois grands empires primitifs : Mésopotamie, Égypte, Inde, ce dernier seul a développé une « religion de la vie » qui a assuré sa durée ; il a subi la violence, il ne l'a pas pratiquée ; les deux autres ont été violents et ils ont succombé. C'est cette « religion de la vie », développement du subconscient sociable, pacifique, affectueux de l'homme, que l'auteur cherche à travers l'espace et le temps. Il la trouve en Chine ; la Chine, comme l'Inde, a souvent subi la violence ; elle ne l'a jamais pratiquée ; elle souffre, mais elle vit et absorbe successivement tous ses conquérants. En Occident, des hérésies comme l'Essénisme, la Gnose, le Manichéisme, ont recueilli des échos de la sagesse hindoue. Cette religion de la vie, qui aurait pu sauver le monde, apparaît en dernier lieu chez les Cathares albigeois et chez les Quakers. Mais les Albigeois ont été sauvagement écrasés par Simon de Montfort et les Quakers ont dégénéré. Seul un progrès de la connaissance psycho-physique de lui-même peut conduire l'homme dans la voie de la paix et, par suite, sauver la civilisation.

Il est fait allusion, au cours du livre, à beaucoup de faits archéologiques et historiques. Ces allusions sont intéressantes. J'avouerai, par contre, que je ne vois pas très nettement en quoi peut consister cette analyse psycho-physique qui doit dégager le meilleur de notre subconscient et nous concilier à tous nos semblables. C'est ce subconscient qui a inspiré le sermon du Christ sur la montagne et les mystiques de tous les temps. Le résultat m'en paraît ressembler à la « non-résistance » au mal, qui a de graves inconvénients. Ne vaut-il pas mieux, en somme, mourir en combattant que de vivre sous la sujétion des violents et être obligé de participer à leurs violences?

L'accent du livre est pathétique ; il émeut parce que le développement s'appuie presque constamment sur des faits analysés de façon logique, souvent très fine et nuancée. Puisse-t-il atteindre son but et persuader aux hommes, surtout aux violents, de prendre conscience du fond sociable et pacifique, sinon de tous, du moins du plus grand nombre des hommes.

A. Grenier.

L. Aschoff et P. Diepgen. **Kurze Uebersichtstabelle zur Geschichte der Medizin.** Dritte, völlig umgearbeitete Auflage. Munich, J. F. Bergmann, 1936. In-8°, v-61 pages. Prix : RM 4.80.

Ce « sommaire », primitivement destiné — il y a une quarantaine d'années environ — à servir, sous forme de notes manuscrites, de guide (*Leitfaden*) ou d'aide-mémoire aux auditeurs de MM. Aschoff et Diepgen (ou au moins de l'un de ces deux auteurs), puis publié en appendice aux *Vorlesungen* de E. Schwalbe (1909), a fait dans la suite, après quelques additions, l'objet d'une édition spéciale (1920) : le voici, tenu au courant du travail accompli depuis quinze ans et mis à jour jusqu'à 1935, par conséquent adapté aux conditions politiques nouvelles de l'Allemagne. Le texte est flanqué de deux colonnes : à gauche se trouvent les indications chronologiques jugées indispensables ; à droite, les « synchronismes » qui permettent de considérer l'évolution de la médecine en fonction de l'histoire générale, et plus particulièrement de l'histoire des sciences, des idées ou même de la civilisation. De ces soixante pages, un sixième environ est consacré à la période qui s'étend des origines à Galien, deux sixièmes au Moyen Age et à l'époque moderne jusqu'au seuil du XIXe siècle et le reste, soit à peu près la moitié du livre, à la période contemporaine, du XIXe siècle à nos jours : proportions qui offrent une image concrète de la perspective selon laquelle se disposent les différents plans de cette longue histoire. Nous passerons sans insister sur la première partie, qui, à côté des grandes civilisations de l'Antiquité orientale ou classique, fait une rapide mention de quelques cultures médicales originales, considérées jusqu'au moment, récent pour certaines d'entre elles (*Kulturvölker Altamerikas*, *Altchina*, *Japan*), où elles s'effacent devant la prédominance de la civilisation européenne ; les connaissances qui s'y trouvent résumées, bien qu'elles paraissent, au premier abord, élémentaires, méritent, en raison de la forme précise et technique dont les a revêtues la compétence de deux éminents spécialistes, de retenir l'attention de lecteurs aussi avertis que ceux de la *Revue historique*. La seconde des parties que nous avons distinguées constitue un guide vraiment précieux. On nous permettra cependant deux remarques. On regrette de ne pas y trouver le nom de Léonard de Vinci. D'autre part, Descartes a été traité d'une façon qui ne laisse pas de surprendre. Voici l'indication qui le concerne : « *Zeitalter* Ludwig XIV. (*Viele Kriege.*) Descartes. » (p. 26). Il y a là un anachronisme qui présente le grave inconvénient — si indépendants de la pensée philosophique qu'aient pu être les progrès de la méthode expérimentale — d'escamoter le cartésianisme. Il y aurait bien davantage à dire de la troisième partie. Le désir des auteurs de permettre aux médecins qui les consulteront de retrouver l'origine des connaissances dont s'éclaire la pratique de nos jours les a entraînés à multiplier les indications

de détail. Or, les conditions du travail scientifique dans la période contemporaine sont telles qu'on peut prévoir (MM. Aschoff et Diepgen en conviennent d'ailleurs de bonne grâce dans leur avant-propos) que, dans un ouvrage anglais, américain, italien ou français, une intention analogue aboutirait à un catalogue assez différent. C'est une matière où l'accord exigerait de longues discussions critiques et probablement d'interminables et assez vains débats de priorité : pourtant, les auteurs nous concéderont sans doute que l'absence du nom de Claude Bernard est certainement due à un oubli qu'une prochaine édition (souhaitons qu'un légitime succès la rende bientôt nécessaire) se fera un devoir de réparer. — MM. Aschoff et Diepgen ont réussi du moins à dominer la masse des faits, et les quatre sections entre lesquelles ils les ont répartis donnent une impression fort juste du mouvement général des idées. Enfin, ce n'est pas le moindre intérêt de cette dernière partie de leur livre que de nous apporter un témoignage utile sur l'esprit de l'Allemagne d'aujourd'hui. On croit distinguer dans les dernières pages une tendance à exclure les idéaux politiques du domaine de la croyance. Si le national-socialisme peut être conçu comme *Weltanschauung*, rien n'empêche d'espérer que les problèmes posés par la *Rassenhygiene* et l'*Eugenik* recevront un jour une solution positive sur laquelle des esprits vraiment scientifiques ne sauraient manquer de s'accorder.

Louis LAURENS.

L. DELAPORTE. **Les Hittites.** Paris, la Renaissance du livre, 1936. 1 vol. in-4°, x-371 pages, 34 illustrations, 3 cartes et 3 planches hors texte.

Le déchiffrement des textes de Boghaz-Keui a permis de connaître les événements de l'histoire des Hittites, grâce aux documents qu'ils avaient rédigés et non plus par les seules sources égyptiennes. Si quelques contradictions s'élèvent de cette confrontation, on acquiert par elle une notion plus nette de la politique hittite au cours du IIe millénaire avant notre ère. Un clan indo-européen, immigré sans doute en Asie Mineure dans la seconde moitié du IIIe millénaire, confisque à son profit la civilisation, très influencée par celle de Sumer, et le nom même de Hittites des habitants qui étaient installés là avant eux. Cet empire, dont la capitale est à Boghaz-Keui, s'efforce d'obtenir des débouchés vers le Sud en franchissant le Taurus ; la place forte qui lui servira de relai dans son avance en Haute-Syrie sera Karkémish, sur l'Euphrate ; la nécessité de maintenir la communication facile entre la capitale et Karkémish l'oblige à une expansion périphérique en Asie Mineure aux dépens des tribus plus ou moins policées qui entouraient l'empire. Un trait de génie sera de rassembler tous ces clans indisciplinés et de les lancer contre l'Égypte, qui cheminait sans trêve vers le Nord, à travers la Syrie. Les deux peuples se stabilisèrent et, après une longue période d'alliance, le royaume hittite périt d'une nouvelle invasion de barbares qu'il ne sut pas cette fois dévier vers un autre but (invasion des Peuples de la Mer).

La cohésion de l'empire hittite, malgré les ennemis qui l'entouraient de toutes parts, a tenu à ses institutions, qui en faisaient un État de forme très supérieure, ceux de la Mésopotamie mis à part. Le royaume est administré sous le régime féodal ; il existe une classe de seigneurs et le royaume se renforce de vassaux. Le droit,

qui n'est pas sans analogie avec le droit babylonien et celui d'Assyrie, décèle cependant des mœurs moins rudes qu'en ce dernier pays. M. Delaporte a esquissé un tableau des langues de l'empire hittite, les unes asianiques, les autres (dont le nésite, la langue de la caste dominante) indo-européennes. A cette dernière classe appartient vraisemblablement la langue des hiéroglyphes. Étudiée depuis bien longtemps, notamment par A. H. Sayce, cette écriture a été l'objet de mémoires par MM. Gelb, Bossert, Forrer, Meriggi, et M. Hrozny a pu déchiffrer de longues inscriptions ; les différents traducteurs s'accordent assez quand le langage (également indo-européen) est écrit phonétiquement. Il paraît donc que le principe du déchiffrement de cette écriture est maintenant assuré.

En raison des divergences des archéologues sur la topographie des éléments qui composaient ou entouraient l'empire hittite, on consultera avec fruit la carte qu'a dressée M. Delaporte ; elle interprète le plus étroitement possible les données des textes. Ce livre, où sont reproduites de nombreuses citations, est une mise au point de valeur de ce que nous savions des Hittites.

G. Contenau.

Miss Winifred Lamb. **Excavations at Thermi in Lesbos.** Cambridge, University Press, 1936. In-4°, 226 pages, 61 fig., 50 pl., 8 plans et coupes. Prix : 2 l. 12 s. 6 d.

Dans ce beau volume, dont la présentation est très soignée, Miss Winifred Lamb relate les résultats des fouilles poursuivies, sous le patronage de l'École britannique d'Athènes, près de Thermi, sur la côte est de Lesbos, à dix kilomètres au nord de Mytilène. Les découvertes réalisées sur ce site de 1929 à 1933, qui ont une grande importance au point de vue préhistorique, sont décrites de la manière la plus complète et la plus précise ; elles sont commentées avec une science et une prudence également méritoires.

Il nous serait difficile ici et dans le cadre limité de ce compte rendu de retenir le détail des trouvailles ; il paraît plus indiqué de nous attacher aux conclusions d'ordre général que l'auteur dégage de son exposé.

Durant la période chalcolithique, l'Anatolie occidentale était habitée par un peuple dont la principale caractéristique était un type particulier de poterie noire : un des rameaux de cette civilisation fonda près des Dardanelles une cité de grand avenir qui a été identifiée à Troie ; un autre franchit le détroit qui sépare l'Asie Mineure de Lesbos et construisit une ville plus petite sur la côte orientale de l'île, faisant face à son pays d'origine, celle à qui nous donnons le nom moderne de Thermi.

Sur cet emplacement cinq villes se superposèrent au cours de l'Ancien Bronze, pendant moins d'un millénaire, avec des maisons pour la plupart longues et étroites, dont les murs étaient de pierre et les toits sans doute plats, avec de nombreux foyers ; de l'une à l'autre l'évolution se fait graduellement.

Les deux premières de ces villes, établies sur un plan rayonnant, ne se distinguent pas entre elles par de notables innovations dans l'architecture ou dans les métiers. Leur poterie faite à la main, noire, dont la couleur résulte d'une carbonisation voulue, ou rouge, se retrouve dans beaucoup de localités de l'Anatolie

occidentale, mais elle offre des traits individuels, comme l'abondance exceptionnelle de belles céramiques rouges et la décoration en arête de poisson ; les influences étrangères provenaient surtout de l'Anatolie ou de la Troade, mais les relations avec les Cyclades sont nettement attestées aussi. Ces deux premières villes, qui correspondent à Troie I, doivent remonter à la période 3200 à 3000 ou 3100 à 2900.

Si la troisième ville ne montre pas de modification frappante dans son plan, on y relève des usages nouveaux. Les bothroi, puits de drainage ou silos, s'introduisent et, dans un stade postérieur, des foyers avec four miniature dont la voûte est faite d'un fragment de pithos ; une céramique brune apparaît à côté des anciennes ; des figurines de terre cuite se présentent pour la première fois. Les bothroi du continent grec sont plus tardifs : c'est donc une coutume importée d'Orient.

Avec la première phase de la quatrième ville, les groupes de maisons séparés par des rues prennent une orientation différente ; dans la seconde, les céramiques brunes supplantent presque complètement les plus anciennes, noires et rouges. Nous sommes à une période contemporaine de Troie II.

La cinquième ville, à l'inverse des quatre premières, est entourée d'un rempart et protégée par des tours et des bastions. Avant la dernière phase de Troie II, Thermi V finit son existence, peut-être parce que ses habitants se retirent dans l'intérieur de l'île. Thermi IV et V vont de 2800-2700 à 2400-2350.

Nous ignorons pendant combien de temps le site fut abandonné, mais il était occupé à l'âge du Bronze Récent après 1400, et cette réoccupation a dû se produire durant le Moyen Bronze. La poterie s'est modifiée sous des influences étrangères, mais la race primitive est encore dominante. L'influence mycénienne, peut-être au début du XIVe siècle, atteignit Lesbos, où des vases mycéniens furent importés et imités ; des types crétois et mycéniens furent utilisés pour des épées et des têtes de flèches.

Toutes nos données s'arrêtent en 1200, où un grand incendie détruisit les derniers restes de l'établissement.

La valeur de ces fouilles est surtout, comme on voit, de nous révéler une civilisation très apparentée à celle de Troie, de Boz Euyuk et de Yortan. Miss Winifred Lamb, tout en marquant les caractères particuliers de la culture propre à Thermi, met bien en lumière les rapports avec Troie I et II. Son livre est indispensable à quiconque se soucie d'étudier les conditions de l'Asie occidentale au troisième et au deuxième millénaire.

A. MERLIN.

Institut de France. Académie des inscriptions et belles-lettres. **Forma Orbis romani. Carte archéologique de la Gaule romaine,** dressée sous la direction de M. A. BLANCHET. Fasc. V : *Carte (partie occidentale) et texte complet du département des Bouches-du-Rhône*, par M. Fernand BENOIT. Paris, Leroux, 1936.

Cette cinquième livraison de la *Carte archéologique de la Gaule romaine* nous apporte, outre la carte au 200000e, trois grands plans au 2500e des villes de Marseille, d'Aix et d'Arles. Le fascicule de texte (232 p. in-4° et 7 planches) est particu-

lierement volumineux. Tous les départements, évidemment, ne fourniront pas une matière archéologique aussi abondante. Les Bouches-du-Rhône apparaissent comme le cœur même de la province romaine.

Conservateur des Musées archéologiques d'Arles, M. F. Benoit se trouvait, dans cette ville, comme dans son domaine propre. Les indications que nous fournit son texte dépassent la pure bibliographie. Elles sont comme un résumé, toujours admirablement documenté et souvent nouveau, de la topographie et de l'histoire de la ville. Arles et Trinquetailles occupent à elles seules plus de soixante pages : on s'étonne presque de la somme de renseignements qui s'y trouvent concentrés.

Il en est de même, d'ailleurs, pour Aix et Marseille. Les indications demeurent sobres et brèves : sur les points litigieux, l'auteur ne prend point parti : telle n'était pas sa tâche : il lui suffit d'un point d'interrogation entre parenthèses pour marquer l'incertitude, ou bien, suivant le cas, il note, avec références à l'appui, les diverses opinions exprimées. La précision, la sûreté avec lesquelles il le fait montrent qu'il a lui-même étudié à fond la question et que, s'il ne donne pas la réponse, c'est que les documents ne comportent pas la certitude. Un tel travail n'exige pas seulement beaucoup d'érudition : il témoigne d'un exercice constant de l'esprit critique. Quiconque connaît la variété, le nombre et la difficulté des problèmes que pose l'archéologie des Bouches-du-Rhône rendra plein hommage au jugement de l'auteur.

Qu'on ne croie pas que les difficultés se trouvaient accumulées dans les seules grandes villes. Autour d'elles et jusque dans la Camargue, les antiquités ont été trouvées en abondance ; plus copieuse encore en est la bibliographie, depuis le XVIe siècle. La liste des ouvrages et mémoires cités dans le texte suffirait à l'indiquer. Le directeur de la publication, M. Adrien Blanchet, s'excuse du léger retard avec lequel a paru ce fascicule. On songera plutôt à le féliciter, ainsi que l'auteur, de l'heureuse réalisation d'un tel travail.

Sans entrer dans le détail de l'ouvrage, je puis rendre témoignage des précieux services qu'il rend. Le directeur, M. Adrien Blanchet, souligne dans son *Introduction* le soin extrême apporté par M. F. Benoit « soit pour ses recherches sur le terrain, soit pour celles qu'il poursuivait parallèlement dans les bibliothèques et archives de la région ». Nous reconnaissons avec lui que ce cinquième fascicule apporte une somme de recherches peu commune et qu'il en présente les résultats de façon parfaite.

A. GRENIER.

Diplomata Karolinorum. Recueil de reproductions en fac-similé des actes originaux des souverains carolingiens conservés dans les archives et bibliothèques de France, publié sous la direction de Ferdinand LOT et Philippe LAUER, avec la collaboration de Georges TESSIER. Fasc. 1 : *Pépin le Bref, Carloman, Charlemagne.* Toulouse, E. Privat, et Paris, H. Didier, 1936. In-fol., 8 pages et 42 planches en héliogravure. — Fasc. 3 : *Charles le Chauve, 840-853.* Ibid., 1936. In-fol., 4 pages et 40 planches. Prix de chaque fascicule : 100 fr.

Nous sommes bien en retard, en France, pour la publication des actes carolingiens. En vertu d'un accord conclu jadis avec nos voisins d'outre-Rhin, il avait été convenu que l'Allemagne se chargerait de tous les actes antérieurs à la mort

de Louis le Pieux et que notre lot serait limité aux actes des rois carolingiens ayant régné sur notre sol postérieurement à 840. Mais, si restreint que fût ce lot, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui se l'était vu attribuer, n'a pu encore en venir à bout et se trouve aujourd'hui entravée dans son œuvre (qui ne compte jusqu'alors que quatre volumes de la série des *Chartes et diplômes*) par l'insuffisance lamentable des ressources dont elle dispose. En attendant le mécène qui, à défaut de l'État, aiderait à la reprise d'une publication depuis si longtemps interrompue, alors qu'en Allemagne, après bien des lenteurs aussi, les volumes d'actes carolingiens se succèdent désormais à une cadence rapide, MM. Lot et Lauer ont voulu prouver notre vitalité en éditant un somptueux recueil de fac-similés où doivent être reproduits tous les originaux conservés en France des actes destinés à figurer soit dans le recueil français des *Chartes et diplômes*, soit dans le recueil des *Monumenta Germaniae*.

La publication de MM. Lot et Lauer doit former une suite d'environ 300 pièces qui seront un jour, espèrent-ils, complétées par des albums analogues que des pays comme la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Espagne tiendront à honneur de faire paraître. On peut regretter que l'entreprise ne se soit pas tout de suite étendue, au moins en ce qui concerne les premiers rois de la dynastie et, à partir de 840, les Carolingiens de France, à tous les pays où des actes de ces princes sont conservés en original. Pour plusieurs de ces pays, nous pensons que la tâche eût été assez aisément menée à bien, surtout il y a quelques années, quand l'œuvre a été entreprise ; et peut-être, en ce qui concerne les actes postérieurs à 840, serait-il temps encore (l'Espagne mise à part) de faire fléchir le principe adopté. Même pour les premiers Carolingiens, on eût sans doute pu aboutir, car, sauf erreur, la liste des fac-similés compris au fascicule 1 n'eût, pour les originaux, été allongée que de trois documents conservés en Suisse (à Saint-Gall et Coire), de sept documents conservés en Italie (à Turin, Nonantola, Modène et Arezzo) et de seize documents conservés en Allemagne (à Marburg, Munich et Münster). Mais ce qui nous est donné est d'un prix inestimable.

Un premier fascicule de quarante-deux belles planches, fort bien venues, est réservé à Pépin le Bref, Carloman et Charlemagne. Un acte délivré par Gisèle, sœur de Charlemagne, à l'abbaye de Saint-Denis y a été joint. Les originaux ne sont pas seuls reproduits : quelques copies, voire quelques falsifications, anciennes ont, à titre de comparaison, également trouvé place dans le volume. Mais cette seconde catégorie de documents (au nombre de treize) est soigneusement distinguée des pièces authentiques (au nombre de vingt-neuf). Vérification faite, tout l'indispensable semble avoir été retenu. Nous ne voyons guère qu'un faux du début du IXe siècle (un acte de Pépin, n° 32 de l'édition Mühlbacher) dont on puisse regretter l'absence dans la série des faux anciens. Les documents reproduits font toujours l'objet d'une brève analyse avec renvoi à l'édition Mühlbacher, strictement suivie pour le classement chronologique[1]. Les dimensions des originaux, qu'il a fallu souvent réduire quelque peu, sont dans chaque cas indiquées avec précision, si bien que, dans la pratique, l'album de MM. Lot et Lauer pourra, le plus souvent, dispenser de manier les parchemins eux-mêmes.

Le deuxième fascicule publié est celui qui porte le n° 3, MM. Lot et Lauer ayant,

1. Cependant notons que le n° XIV a été daté de 774, alors que, plus justement, Mühlbacher ne donne cette date que comme une approximation.

pour les actes de Louis le Pieux, préféré attendre l'édition qu'en doit prochainement donner la direction des *Monumenta Germaniae*. L'édition critique des actes de Charles le Chauve n'a pas davantage vu le jour ; mais, de cette édition, préparée d'abord par M. Prou et, depuis sa mort, par MM. Lot et Tessier, le manuscrit est presque achevé, de sorte qu'en s'adjoignant M. Tessier, les deux éditeurs des *Diplomata Karolinorum* ont pu ici suppléer sans peine à l'absence des volumes attendus. Seuls jusqu'alors nous sont livrés les actes des années 840-853 : ils sont au nombre de quarante, et cette fois tous authentiques et en original. Les analyses qui en ont été données sont suivies d'un renvoi aux éditions les plus accessibles. Mais plusieurs actes sont inédits : la série des pièces ainsi réunies en fac-similés n'en a que plus de prix.

Cette belle publication, dont la librairie Privat doit être chaudement félicitée, fait grand honneur à la fois aux deux savants qui en ont pris l'initiative et à notre pays, qui, si souvent distancé par ses voisins sur le terrain de l'érudition, montre enfin sur ce point la voie aux autres. Réjouissons-nous de cette réussite et souhaitons que les fascicules ultérieurs ne se fassent pas trop attendre.

Louis HALPHEN.

Gunnar MICKWITZ. **Die Kartellfunktionen der Zünfte und ihre Bedeutung bei der Entstehung des Zunftwesens** (*Societas scientiarum Fennica. Commentationes humanarum litterarum*, VIII, 3). Helsingfors, 1936. In-8°, 250 pages.

M. Mickwitz, *dozent* à l'Université d'Helsingfors, s'excuse d'accroître encore, en écrivant sur les corporations, la masse d'une littérature surabondante. Il n'a pas la prétention d'apporter de faits nouveaux. Mais il met en valeur des idées intéressantes. Si son titre abstrait paraît cantonner son travail dans un domaine limité, en réalité, par le rapprochement de la plupart des faits qui concernent l'histoire corporative jusque vers 1275, il a établi un résumé précieux dont, semble-t-il, nous n'avions pas l'équivalent.

Il passe en revue tous les règlements corporatifs connus des villes d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Angleterre — plus spécialement des points de vue de la contrainte corporative, des monopoles et de la fixation des prix : c'est le problème de la fondation même des communautés qui est constamment posé. Pour l'expliquer, il étudie, dans la deuxième partie de son travail, le mouvement collégial dans l'antiquité, spécialement à Rome, le suit à travers le Moyen Age en Occident, puis à Byzance et dans l'Italie des IXe et Xe siècles. Dans sa conclusion, avec toute la prudence nécessaire, il émet cette hypothèse que, si l'organisation corporative n'a pas persisté directement en Italie depuis l'Empire romain, elle a dû y revenir de Byzance, pour se propager ensuite dans tout l'Occident.

Au cours de son exposé, il déclare que le premier mobile du mouvement d'association n'est pas la contrainte corporative, mais plutôt l'effort pour la fixation des prix. et que les monopoles en ont été la conséquence, non la cause. Ces idées sont très séduisantes, et M. Mickwitz fait preuve à la fois d'une information étendue et, souvent, d'une critique avisée pour essayer de les démontrer.

Nous ne serions pourtant pas toujours de son avis. Est-il si sûr que la fixation des prix soit à la base même de l'organisation corporative? Tout aussi essentielle

est la discipline de la production, et nous pensons que ce trait est le plus constant du système.

Quant à la procession byzantine des corporations, nous partageons son opinion ; ne faudrait-il même pas ajouter à l'exemple de Byzance celui des pays musulmans, où l'organisation du travail avait peut-être été imitée de Constantinople? (Et c'est, au fond, tout le problème des relations autour de la Méditerranée, aux VIIIe et IXe siècles, qui se pose de nouveau.) — Est-ce qu'une certaine organisation économique n'aurait pas subsisté à travers tout le Moyen Age dans les pays fortement romanisés? La question n'est pas résolue. Mais les preuves formelles manquent, et il faut noter que le vrai développement des institutions corporatives italiennes n'est pas sensiblement antérieur à celui des corporations d'autres pays.

A propos de ces dernières, nous relèverons que M. Mickwitz n'a certainement pas prêté assez d'attention aux rapports des gildes de l'Europe du Nord avec les corporations. Sans doute parce qu'il s'est confiné dans l'étude des corporations d'artisans. Mais la délimitation est-elle si facile à fixer entre celles-ci et les communautés de marchands? Il faudrait d'abord s'entendre sur ce que c'est qu'une corporation.

Nous croyons donc que le travail de M. Mickwitz est, par certains côtés, incomplet. Par ailleurs, il est trop étendu et n'a pu être suffisamment creusé en profondeur. Pour la France, en particulier, bien des aperçus — presque toujours judicieux — sont insuffisants : sur Valenciennes et Saint-Omer, sur Douai et Arras surtout, les vues de M. Mickwitz sont trop rapides. Il est entraîné à des raccourcis sommaires, qui peuvent être purement formels. Quand (p. 161) il nous présente en séries des exemples de mesures prises, de Londres à Tuln et de Cologne à Sienne, contre les acheteurs, contre les entrepreneurs, contre les fournisseurs de matières premières, contre les loueurs, contre les ouvriers, il a raison, sans aucun doute, d'un point de vue spéculatif : mais, d'un point de vue historique, humain, s'agit-il là de faits réellement identiques? Isoler des articles analogues tirés de statuts dont l'ensemble peut être très divers, isoler des intentions semblables manifestées dans des circonstances et des milieux différents, n'est-ce point là une œuvre qui risque fort d'êre factice?

M. Mickwitz, qui est resté très prudent et n'a pas cédé à la tentation des grandes théories, a été victime des exemples donnés par trop de savants qui se sont livrés à des généralisations prématurées. Il a le grand mérite d'insister sur le caractère essentiellement économique des corporations et sur les corrections qu'appelle leur histoire, telle qu'elle a été faite jusqu'à présent — presque toujours du point de vue de l'histoire du droit. C'est l'évidence même. Mais il y aurait erreur également à vouloir limiter strictement cette histoire aux faits de production, d'échange et de circulation. Les corporations sont des faits complexes dont les aspects sociaux, moraux et politiques, ne peuvent être ni ignorés ni sous-estimés. Elles tiennent par mille liens aux milieux où elles se sont produites et développées. Or, les diverses régions de l'Occident étaient, du Xe au XIIIe siècle, à des niveaux très différents ; leur organisation était variée, de tous les points de vue. C'est dans leur cadre régional, au contact des réalités humaines et physiques de toute sorte qui déterminaient leur esprit, leur organisation, qu'il faut encore étudier les corporations.

Serait-ce là retourner en arrière? Nous ne le croyons pas. Ce serait sortir d'or-

nières profondes et d'un fouillis à peu près inextricable. Le domaine des études corporatives, malgré une production, en effet, surabondante, est surtout encombré. C'est un champ de fouilles où, sur des éléments fragmentaires, solides peut-être, mais limités, trop d'architectes ont improvisé des reconstitutions hâtives. Elles gênent les chercheurs autant, pour le moins, qu'elles ne les aident. Et le moyen, même pour qui ne tient pas à faire étalage d'érudition, d'en faire fi? Constamment on se heurte à ces constructions sans consistance. La réputation des bâtisseurs est étendue : leur accorde-t-on beaucoup d'honneur? En tout cas, peu de reconnaissance. Étudions d'abord les corporations dans leurs rapports multiples avec les sociétés où elles s'encadraient : nous leur appliquerons ensuite des cadres généraux, qui ressortiront de faits généraux. De cette œuvre d'ensemble, M. Mickwitz sera un bon ouvrier.

E. Coornaert.

Hastings Rashdall. **The Universities of Europe in the Middle Ages.** Nouvelle édition par F. M. Powicke et A. B. Emden. Oxford, Clarendon Press, 1936. 3 vol. in-8°, xliv-593 pages et 1 planche, x-342 pages, xxvi-558 pages, 1 carte et 1 planche hors texte. Prix des 3 volumes : 63 s.

L'éloge du livre de Rashdall n'est plus à faire. Quiconque s'occupe de l'histoire des universités médiévales y a nécessairement recours, et il est rare qu'il y ait recours en vain. S'il est plutôt une mise au point des résultats acquis il y a quarante ans que le fruit de recherches personnelles, s'il se tient un peu trop à l'extérieur des choses et passe bien rapidement sur la vie même de la pensée dans les grands centres universitaires, s'il laisse enfin sans solution un assez grand nombre de problèmes importants, l'ouvrage de l'historien anglais est cependant, dans les limites que l'auteur s'était tracées, le plus complet de tous, le mieux équilibré, le plus sage. Mais il date. Depuis qu'il a vu le jour, en 1895, maint recueil de documents essentiels, mainte étude digne d'attention a paru dont on doit désormais faire état. A défaut d'une refonte totale, que seul Rashdall lui-même eût été qualifié pour entreprendre de son vivant, une réédition mise au courant des dernières publications était donc souhaitable. Grâces soient rendues à MM. Powicke et Emden de nous l'avoir donnée, avec une science et une conscience parfaites. Rien d'important ne semble leur avoir échappé ; ils ont, partout où cela était utile, amendé et complété non seulement les références, mais le texte même de l'auteur, par des notes, dont quelques-unes, fort développées, ont été rejetées en fin de chapitres ou de paragraphes et qui font très exactement le point.

On ne peut néanmoins se dispenser d'exprimer un regret : s'agissant d'un livre extrêmement utile, mais dont MM. Powicke et Emden conviennent qu'il ne révèle ni un talent particulier d'écrivain ni une exceptionnelle vigueur de pensée, d'un livre dont ils ajoutent eux-mêmes que bien des chapitres étaient originairement très loin de la perfection, n'eût-il pas mieux valu, quelque respect qu'on doive à la mémoire de l'auteur, en user plus librement avec son texte? Par exemple, au tome III, en majeure partie consacré à Oxford et Cambridge, M. Emden, de qui c'était le lot, déclare dans une préface spéciale que l'exposé qu'il laisse réimprimer serait souvent à reprendre par la base ; mais, là même où les défauts sont les plus

flagrants, il reste strictement fidèle à la méthode adoptée et se borne à faire des réserves en note. M. Powicke procède pareillement aux tomes I et II dont il a été le réviseur, et cette discrétion tourne, en fin de compte, au détriment du lecteur, à qui les notes rectificatives, si nombreuses soient-elles, n'éviteront pas toujours le risque de s'égarer.

Mais, sous sa nouvelle forme, le « Rashdall » est plus que jamais le guide indispensable en la matière. En se vouant à l'ingrate et rude besogne de le mettre au courant, M. Powicke et son collaborateur ont bien mérité de la science historique. Qu'ils en soient tous deux chaleureusement remerciés.

Louis HALPHEN.

Gilette GAUTHIER-ZIEGLER. **Histoire de Grasse au moyen âge, 1155-1482.** Paris, éditions Auguste Picard, 1935. In-8°, XXVIII-375 pages, avec 8 planches.

L'aimable ville de Grasse n'avait fait jusqu'ici l'objet d'aucune monographie approfondie, car l'*Histoire de Grasse* due à la collaboration de l'abbé Massa et de P. Boyer (1878), insuffisamment documentée, peut être considérée comme périmée et le volume de Senequier sur Grasse, qui a paru quelques années plus tard (1883), n'était, dans la pensée de l'auteur lui-même, qu'un simple recueil de notes sans prétention. Aussi Mme Gauthier-Ziegler a-t-elle été bien inspirée en choisissant l'histoire et les institutions de Grasse pendant le moyen âge comme sujet d'une thèse pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe en 1927 et surtout en reprenant et en publiant, son travail sous la forme d'une histoire de la ville depuis les origines du Consulat jusqu'à la réunion de la Provence à la couronne.

Voici le plan de l'ouvrage : après une copieuse bibliographie, une première partie est consacrée à l'évolution historique de Grasse. Puis l'administration comtale, l'organisation municipale et les conditions économiques sont étudiées successivement et séparément ; ces trois parties forment, en réalité, une seconde section du livre où l'auteur, s'affranchissant du plan chronologique, passe en revue les aspects variés de la vie politique, administrative et économique. Cinquante-neuf pièces justificatives, toutes inédites, forment le dernier tiers du volume. La seule critique sérieuse qu'on puisse adresser à ce plan, c'est qu'il réduit la première partie à n'être qu'un exposé de faits un peu sec et souvent par force discontinu ; mais, à vrai dire, l'histoire de Grasse étant jusqu'ici mal connue, cet exposé était peut-être l'introduction nécessaire aux chapitres suivants, où réside le véritable intérêt du livre.

Le point de départ choisi par Mme Gauthier-Ziegler est la date à laquelle apparaissent pour la première fois à Grasse des consuls dans un document authentique. Par un scrupule honorable, elle n'a pas voulu reprendre, après le regretté Georges Doublet, l'étude d'un fait capital dans l'histoire grassoise : le transfert de l'évêché d'Antibes à Grasse, qui a eu lieu dans la première moitié du XIIe siècle. Ce transfert n'est pas seulement une des causes de la prospérité ultérieure de Grasse ; il est aussi hautement significatif en lui-même, car il témoigne des dangers qu'offrait la côte infestée de pirates. Au contraire, le site de Grasse, à 15 kilomètres environ de la mer, sur un belvédère, convenait admirablement à l'établissement d'un siège épiscopal, d'un centre administratif et d'une cité commerçante. Mme Gauthier-Zie-

gler l'indique du reste heureusement quand elle parle de cette ville qui, sans toucher à la mer, joue cependant le rôle de port et commande la côte. Dans les dernières pages de son exposé historique, elle revient sur la même idée en insistant sur le danger qu'est la mer au xve siècle et en le prouvant.

Toutefois, c'est la suite de l'ouvrage qu'on lira avec le plus de profit. Les chapitres consacrés aux institutions illustrent par un exemple concret le tableau qu'a tracé M. Raoul Busquet des institutions provençales dans l'*Histoire de la Provence au Moyen Age*. Sans entrer dans le détail, nous signalerons les précisions que nous y trouvons sur les impôts perçus à Grasse : impôts comtaux comme l'albergue, l'aide aux quatre cas, la leyde ; impôts municipaux (rêve, taille[1], chevauchées, etc.). Le diplomatiste saura gré à Mme Gauthier-Ziegler d'avoir consacré au notariat grassois quelques pages substantielles.

Le principal mérite de l'auteur est d'avoir su habilement tirer parti d'une abondante documentation, en sorte que les questions variées que soulève l'histoire d'une ville au moyen âge sont examinées à la lumière de textes le plus souvent inédits. Quelquefois, les conclusions paraîtront un peu forcées. On est surpris d'apprendre (p. 183) que la peste ne semble avoir sévi à Grasse que deux fois jusqu'à la fin du xve siècle — en 1348-1350 et 1450-1457 — quand on sait que le mal a régné à l'état endémique dans l'Europe occidentale pendant tout le moyen âge et jusqu'à la fin du xvie siècle ; le silence des textes n'autorise pas, croyons-nous, cette conclusion. — Quelques lignes plus haut, l'auteur affirme que les médecins nommés par le Conseil en cas d'épidémie étaient souvent des Juifs ; mais elle ne cite qu'un exemple à l'appui. — Est-il permis d'affirmer (p. 191) que la ville de Grasse était « fort pieuse » parce que, un sous-viguier ayant assassiné un chanoine, ce meurtre a soulevé l'indignation de la population? D'autres faits, une enquête contre des habitants inculpés d'hérésie en 1315, des conflits persistants entre les moines de Lérins et les Grassois, nous donnent une idée moins favorable de la piété de ces derniers.

Parmi les nombreux renseignements d'ordre économique que l'auteur a eu le mérite de découvrir et de rassembler, certains présentent un intérêt d'actualité. Nous voyons, par exemple, que, lorsque le blé manquait, la ville instituait une « gabelle », c'est-à-dire centralisait tous les blés dans une boutique confiée à un procureur et que le soin d'approvisionner les boulangers appartenait exclusivement au contrôleur de cette gabelle, qui, la disette finie, cessait de fonctionner. C'est un témoignage curieux d'économie dirigée. Inversement, pour protéger la production viticole, l'importation du vin étranger était réglementée ; c'est une mesure qui a été fréquemment instituée jadis ; mais Mme Gauthier-Ziegler apporte des détails minutieux sur le « contingentement » qui était pratiqué à Grasse. Signalons, pour terminer, les chapitres sur la gabelle du sel, les métiers, les relations avec Gênes, qui sont riches de renseignements précis.

En faisant la part large aux institutions et à la vie économique, l'auteur a eu le mérite d'écrire un livre dépassant le cadre de l'histoire locale. Tous ceux qui

1. La répartition de la taille était faite d'après un cadastre. Celui de 1433 est conservé aux archives communales de Grasse. Mme Gauthier-Ziegler a utilisé ce précieux document pour reconstituer le plan de la ville au xve siècle. La planche est exécutée avec netteté. On regrette seulement l'absence d'une échelle.

s'intéressent à l'histoire de la France méridionale pendant le moyen âge le liront avec fruit et plaisir.

Robert LATOUCHE.

Henri RAMET. **Histoire de Toulouse.** Toulouse, librairie Tarride et Imprimerie régionale, s. d. [1935]. In-8°, VI-922 pages, nombreuses planches et figures dans le texte et hors texte. Prix : 40 fr.

Il manquait une histoire de la ville de Toulouse. Le gros livre que vient de publier un ancien magistrat, M. Henri Ramet, comble fort heureusement cette lacune. Préparé avec méthode et conscience, clairement composé, écrit d'un style simple et aisé, il constitue, à ce qu'il nous semble, une bonne mise au point des nombreux travaux de détail consacrés au passé de la vieille cité languedocienne. Depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours, en une série de quinze chapitres qui suivent le cours des siècles, s'appliquant à ne rien sacrifier d'essentiel — sauf pourtant le XIXe siècle et le début du XXe, rapidement liquidés en quelques dizaines de pages — M. Ramet déroule sous nos yeux les annales de la ville. Il n'omet pas, chemin faisant, de tracer, pour chaque époque, un tableau de la vie économique et sociale, intellectuelle, artistique, voire, quand il convient, de la vie religieuse ; et, en fin de chapitre, il dresse chaque fois une ample bibliographie, qui est la justification de son exposé et permet à qui le désire de pousser plus loin les recherches.

De-ci de-là, sans doute, quelques détails inquiètent : non seulement, dans la liste des références, des livres capitaux manquent à l'appel, comme ceux de M. Jean Guiraud sur les débuts de l'Inquisition, de M. Jeanroy sur les troubadours, de Rashdall sur les universités, etc., mais il est visible qu'en matière d'histoire générale la science de l'auteur retarde un peu. Certaines de ses affirmations seraient à vérifier. N'en relevons qu'une à titre d'exemple : il tient pour vraisemblable (p. 96) le chiffre de 50,000 habitants au XIIe siècle, sans se douter que ce total fantastique ferait de Toulouse une des plus grosses villes du temps.

Mais nous touchons là du doigt le défaut principal du livre : quelque conscience que M. Ramet ait apportée à s'informer de l'histoire locale, il lui a manqué d'être au courant à la fois des publications intéressant l'histoire générale et des travaux dont l'histoire urbaine a été l'objet depuis vingt-cinq ou trente ans. La série chronologique des faits n'est pas le tout de l'histoire d'une ville : on voudrait suivre réellement les étapes de sa formation, les raisons et les modalités de son développement, compte tenu à la fois des données géographiques permanentes et des conditions changeantes d'ordre historique ou économique. Sans rien retirer des éloges que l'immense labeur de M. Ramet nous paraît mériter, on eût donc souhaité qu'une information plus large et une plus vaste compréhension des problèmes généraux que soulève toute histoire urbaine lui eussent permis de faire œuvre plus utile encore.

Louis HALPHEN.

E. Durtelle de Saint-Sauveur. **Histoire de Bretagne des origines à nos jours.** Rennes, Plihon, et Paris, Plon, 1935. 2 vol. in-8°, 415 et 482 pages. Prix : 100 fr.

Voilà un bon et utile ouvrage. En fait, il y avait une place à prendre entre l'œuvre monumentale de La Borderie-Pocquet, déjà vieillie, d'ailleurs, en certaines de ses parties, et l'élégante, mais superficielle histoire de Bretagne de M. Auguste Dupouy. M. Durtelle de Saint-Sauveur, professeur à la Faculté de droit de Rennes, ne semble pas avoir entrepris de travaux originaux sur l'histoire de Bretagne, mais il est bien au courant des études qui ont parues, et ce n'est pas un mince mérite. Son interprétation des documents et des faits paraît, en général, judicieuse, objective, et son exposé très clair se lit avec agrément.

Il a eu une longue carrière à parcourir depuis la préhistoire jusqu'à l'époque tout à fait contemporaine. Tout le premier volume est consacré à la Bretagne indépendante sous ses formes diverses et successives. Les parties les plus soignées de l'ouvrage ont trait, nous semble-t-il, à la Bretagne féodale, puis à la Bretagne ducale. L'auteur a tiré très bon parti de toutes les sources qu'il a eues à sa disposition et il a rectifié çà et là certaines des interprétations aventureuses de son prédécesseur, le romantique La Borderie. Il montre de façon fort intéressante les progrès de l'État ducal, dont les institutions ont tant de traits communs avec celles de l'État capétien. Il ne s'en est pas tenu, d'ailleurs, à l'histoire des faits politiques et militaires, mais il a consacré des chapitres instructifs à la civilisation et à la vie économique et sociale. Celle-ci, cependant, aurait pu parfois être explorée plus profondément, notamment en ce qui concerne l'histoire maritime et commerciale, qui a eu une répercussion indéniable même sur la politique des ducs, principalement au xve siècle. Certaines publications qui ont paru en Hollande et dont il ne semble pas avoir eu connaissance auraient contribué à mettre en lumière le rôle considérable joué par les marins bretons.

A partir de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, la Bretagne est définitivement réunie au royaume de France ; dès lors, elle perd beaucoup son originalité, mais non pas complètement, puisque ses privilèges et libertés lui ont été garantis par l'acte de réunion. Suivant les bons guides que sont les travaux de M. Rébillon sur les États de Bretagne, de M. Le Moy sur le Parlement et bien d'autres encore, M. Durtelle de Saint-Sauveur nous donne un tableau exact et vivant des institutions politiques de la Bretagne et de leur évolution jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Comme pour le Moyen Age, il consacre d'assez nombreuses pages à la vie économique et sociale, ainsi qu'à la civilisation intellectuelle et artistique. A cet égard, son exposé est plus complet, plus large que celui de Pocquet, qui s'en est tenu trop exclusivement à la vie politique.

Sur ce dernier ouvrage, il a aussi l'avantage de ne pas arrêter son récit à 1789 et de le poursuivre jusqu'à nos jours. Pour l'époque révolutionnaire, l'auteur a fait effort pour se mettre au courant des nombreux travaux qui ont déjà paru, mais sans doute sa connaissance générale de l'époque laisse-t-elle un peu à désirer, ce qui peut expliquer l'étroitesse relative de son point de vue. Il met tout à fait au premier plan la question religieuse et les troubles de la Chouannerie, qui, évidemment, ont joué un grand rôle, mais qui sont loin d'être les seules questions importantes à envisager.

Pour ce qui est de l'époque contemporaine à partir de 1815, l'exposé de M. Durtelle de Saint-Sauveur nous semble assez maigre. Et il faut bien reconnaître qu'il n'en est pas entièrement responsable, car c'est une histoire qui est encore en grande partie à écrire. On ne peut demander à l'auteur d'une histoire générale d'entreprendre toutes les monographies d'histoire économique, sociale et administrative qui seraient nécessaires pour un exposé de pareille envergure. On a donc ici une simple ébauche qui, espérons-le, sera développée plus tard. On peut encore reprocher à l'auteur une lacune assez grave : celle d'une bibliographie générale de l'histoire de Bretagne, qui rendrait tant de services aux travailleurs. Mais cette lacune pourra aisément être comblée dans une nouvelle édition, que nous souhaitons prochaine.

Henri SÉE.

R. SCHNEIDER et G. COHEN. **La formation du Génie moderne dans l'art de l'Occident; arts plastiques, art littéraire** (*L'évolution de l'Humanité*, vol. 48). La Renaissance du Livre, 1936. In-8°, 491 pages, 20 pl. Prix : 40 fr.

On ne trouvera dans ce livre ni une histoire complète de la littérature des XIVe et XVe siècles, ni une intégrale histoire de l'art durant la même période. Ce qui est étudié ici, c'est, comme l'indique le titre, la formation du Génie moderne dans l'art de l'Occident, le mot art étant pris au sens large, art littéraire et arts plastiques ; il s'agit de « guetter l'aurore de l'art moderne dans le magnifique déclin du Moyen Age ». Ce programme original, MM. R. Schneider et G. Cohen l'ont réalisé à merveille ; ils nous montrent, dans cette période singulièrement complexe où le Moyen Age est toujours vivant, mais déjà tout imprégné d'un esprit nouveau très actuel, comment s'élabore le monde moderne dans l'art occidental. Une connaissance approfondie du sujet, qui leur est familier en ses moindres détails, une pénétration et une finesse de jugement, qui leur font saisir toutes les nuances et doser très prudemment les affirmations, ont permis aux deux auteurs de nous tracer un tableau très instructif et très attrayant, qui abonde en formules heureusement frappées. Vingt planches, dont on souhaiterait qu'elles fussent plus nettement rattachées au texte par un jeu de références précises, reproduisent des œuvres capitales qu'on se félicite d'avoir sous les yeux ; enfin, une bibliographie, classée par chapitres et comprenant 400 numéros, fournit à qui veut se renseigner plus largement une ample matière pour des recherches personnelles.

Le volume commence par la littérature, qui, au XIVe et au XVe siècle, offre une continuité plus grande avec le passé que les arts plastiques. M. G. Cohen en retient principalement les documents qui peuvent nous éclairer sur la société. Cette littérature manifeste la décadence de l'esprit féodal et la régression de l'esprit courtois ; surtout il s'y épanouit « une efflorescence prodigieuse de l'esprit réaliste et bourgeois ». Le XIVe siècle oriente la production littéraire vers l'analyse et l'observation des faits, favorise l'essor de tendances didactiques et moralisantes. C'est surtout au XVe que, « sur tous les genres, l'esprit bourgeois, caractérisé par le naturisme, a soufflé » : la poésie lyrique — il suffit de songer à Villon, « le premier poète moderne » — nous présente un tableau des âmes, où l'individualisme atteint un développement remarquable, tableau pessimiste et sombre qui fait de la danse des

Morts « le symbole même de la poésie du xve siècle » ; le roman et la nouvelle s'éprennent de vérité, scrutent les passions et peignent les mœurs du temps ; le théâtre religieux, qui bénéficie en France d'une véritable « apothéose », dédaigne la couleur locale et, avec ses costumes et ses mœurs empruntés aux contemporains, s'abandonne à un parti pris de modernisme ; quant au théâtre profane, lui aussi nous livre un tableau de la société bourgeoise : de sa production intensive, la farce de l'*Avocat Pathelin* est « la fleur d'élection ».

Le réalisme, « ce goût de se pencher de plus près sur les réalités immédiates et de les représenter plus exactement », domine également les arts plastiques. C'est ce que nous expose durant trois cents pages M. R. Schneider, et en même temps qu'il dégage les premiers traits du Génie moderne, il met en vive lumière les diverses personnalités nationales. Tous les pays ne marchent point, en effet, du même pas : si la France, qui a pris la plupart des initiatives, féconde l'Italie et la Flandre, elle ne vient qu'après elles ; c'est l'Italie qui, au xve siècle, produit en majorité les grands créateurs, et c'est par elle que débute l'enquête. L'auteur étudie d'abord les nouveautés de l'architecture, où Brunellesco, « le virtuose des résurrections », remet en honneur la coupole et le portique, réhabilite la colonne et le chapiteau d'acanthe, restaure l'arcade sur plein cintre ; puis il dénombre les conquêtes de la sculpture, qui rejette la discipline monumentale, cesse de se subordonner à l'architecture et, tandis qu'elle s'affranchit, apporte du nouveau avec la statue équestre, l'Enfance et le buste-portrait ; une excellente analyse de la peinture florentine nous fait assister, dans la seconde moitié du Quattrocento, à l'apparition du tableau de chevalet, qui va être le véhicule du naturalisme, au développement de l'esprit d'observation avec les vues de villes, les paysages, les intérieurs, le portrait qui a la passion du caractère et recherche l'expression, le corps humain et le nu.

L'apport de la Flandre n'est pas moins précieux que celui de l'Italie ; son art, bourgeois et populaire, puise sa sève surtout dans le milieu du travail et fait place au bas peuple authentique. La peinture est son langage préféré, non la peinture murale, mais la miniature et le panneau. Le parti que les Flamands tirent de la couleur est la plus décisive anticipation de leur art ; avec l'huile naît toute cette magie à laquelle nous sommes habitués : la chaleur et la plénitude des tons, la finesse des valeurs, la transparence, le reflet et les phénomènes de la lumière ; dans le portrait, « jamais le sens de l'individuel n'a poussé si loin le caractère » ; quant au paysage, où l'immensité s'étale en profondeur, c'est la grande contribution du pays à l'art moderne.

Avec un troisième chapitre, nous en venons à l'apport de la France : contentons-nous de quelques mots sur la sculpture et la peinture. Dans la sculpture, qui devient mobilière et souvent portative, nous retrouvons le déclin de l'esprit monumental : c'est ici « la dislocation la plus profonde de l'art du Moyen Age ». La passion moderne de l'accent individuel se marque puissamment dans le portrait et avec ses œuvres d'une franchise implacable, Claus Sluter, « un de ces artistes qui empoignent une époque », introduit le sentiment profond de l'effet, inaugure l'esthétique la plus pénétrante, celle de la suggestion. La peinture, qui n'est pas au xve siècle l'expression souveraine du génie français, témoigne avec éloquence du déclin de l'art médiéval. La tapisserie à mille fleurs qui est un mélange savoureux de naturalisme et de naturisme, le vitrail qui de décoratif devient déjà représen-

tatif, l'émail peint qui se substitue à l'émail champlevé, la miniature dont les « délicates merveilles portent toutes les nouveautés d'où est sortie la peinture moderne » et que va tuer la vignette sur bois, tout vise, pour se rapprocher du réel, les effets du tableau, car c'est au tableau qu'appartient l'avenir. L'artiste observe le monde, dans le portrait fait passer l'analyse de l'âme sur les traits, s'intéresse aux sites urbains, à Paris de préférence, étend sa curiosité à la nature, s'engageant dans le long chemin qui aboutira à l'impressionnisme.

Nous ne suivrons pas l'auteur en Espagne et en Portugal, ni dans les pays germaniques, où se forme aussi, aux XIVe et XVe siècles, une ambiance nouvelle ; nous nous contenterons de ces quelques indications sommaires, qui suffiront, nous l'espérons, à faire saisir le caractère du livre de MM. R. Schneider et G. Cohen. D'un bout à l'autre, on y voit, avec un singulier relief, comment le développement spontané des éléments que renfermait le Moyen Age a préparé l'époque moderne.

A. MERLIN.

Corrado BARBAGALLO. **Storia universale.** Vol. IV, 1re partie : *L'Età della Rinascenza e della Riforma, 1454-1556.* Turin, Unione tipografico-editrice Torinese, 1936-XIV. In-4o, XVI-672 pages, 12 planches et 480 figures.

La *Revue* a loué en son temps le beau volume de M. Barbagallo : *Il medioevo*[1]. Le nouveau n'est pas indigne de son devancier. Il représente, lui aussi, un vigoureux effort de synthèse. On a beau nous vanter tous les jours les avantages, sans doute nécessaires, du travail en équipe. Mais, quand une forte personnalité se saisit toute seule d'un vaste sujet, le livre a un autre accent et une autre unité.

Celui-ci embrasse une vaste période, et prodigieusement variée. En France, nous préférerions la faire commencer un peu plus tard, dans la dernière décade du XVe siècle, et la pousser jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis, mais la différence est de peu d'importance. On dira aussi que, dans ce volume intitulé *Renaissance et Réforme*, on ne voit jamais traités pour eux-mêmes ni le mouvement intellectuel et artistique ni le mouvement religieux. Ces phénomènes n'apparaissent qu'en fonction de ce qui intéresse par-dessus tout l'auteur, à savoir l'évolution des formes et des systèmes politiques. Nous verrons tout à l'heure si cette subordination d'un ordre de faits à un autre ne correspond pas chez lui à une position doctrinale.

Le cadre géographique, auquel M. Halphen reprochait dans le *Medioevo* une certaine étroitesse, reçoit ici toute l'ampleur nécessaire. Les pays européens ont leur part non seulement dans le livre Ier, intitulé « Impérialisme et colonialisme, 1454-1517 », et dans le second, un peu romanesquement appelé « Vieil et nouveau monde en flammes », et qui va jusque vers 1530. Mais le troisième, « Occident et Orient », est pour un tiers consacré à l'Orient asiatique et à l'Occident américain. Je note seulement que — c'est le sort de *tous* nos livres en France, en Angleterre, en Allemagne comme en Italie — plus de place est attribuée, et sur un dessin plus sûr, au monde espagnol qu'au monde portugais[2]. Dans le monde européen, si l'in-

1. T. CLXXV, mai-juin 1935, p. 574-576.

2. P. 639, trop bref sur les Portugais au Brésil. Une phrase sur les métis : « una stirpe meticcia migliore delle due che l'avevano originata », va à l'encontre de tous ceux qui ont parlé

térêt se concentre — comme il était naturel et, pour nous, désirable — surtout sur l'Italie, M. Barbagallo montre une réelle maîtrise quand il traite de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre ; il dit l'essentiel sur la Pologne, la Moscovie, même sur l'Empire ottoman, encore qu'il me paraisse, sous l'influence des sources hostiles et spécialement vénitiennes, assez injuste pour cette grande construction politique, héritière non indigne de l'Empire romain d'Orient. En maniant ces matières historiques si variables, M. Barbagallo ne donne jamais (ce qui était le danger) dans la collection de monographies.

L'histoire économique et sociale n'est jamais sacrifiée. On trouvera, en larges tranches chronologiques, tout ce qu'il est essentiel de savoir sur la révolution économique et monétaire et sur ses répercussions, sur la reprise économique de l'Italie à la fin du XVe siècle et de la France sous Louis XII et François Ier, sur la ruine de l'Espagne, sur la véritable révolution sociale de l'Angleterre. Mais, et ceci aurait dû être dit, la grande catastrophe, pour les pays autres que l'Espagne, ne se produit vraiment qu'après la fin de la période envisagée[1].

M. Barbagallo, lorsqu'il touche de biais ou lorsqu'il traite pour elle-même la révolution religieuse, veut naturellement y rechercher l'action des conditions économiques, sociales et politiques. Mais il me paraît subir à l'excès l'influence du matérialisme historique. Faute peut-être d'avoir fait une place suffisante à l'humanisme, faute certainement d'avoir étudié le mouvement philosophique et mystique, il en arrive à nous présenter un concept de la Réforme préalablement vidé de son contenu religieux. Il l'appelle quelque part « le travestissement religieux de la crise ». Cela est mutiler l'histoire et nous prépare mal à comprendre, dans le volume suivant, le phénomène de la Contre-Réforme.

Cet énorme volume se lit avec plaisir, en raison du talent littéraire de l'auteur. Certains morceaux sont de réelle valeur, par exemple (p. 571-576) son beau portrait de Charles-Quint, auquel je ne reprocherais qu'une chose, c'est d'être trop écrit et de tourner, vers la fin, à un commentaire éloquent de l'*Ecclesiaste*. Mais ce sont là de beaux défauts.

Enfin, il ne suffit pas de dire que l'illustration fait le plus grand honneur à l'auteur et à la maison éditrice. Elle suppose un labeur, des recherches, un goût qui font de ce volume un véritable musée historique. Assurément, on regrettera que M. Barbagallo ait quelquefois admis de ces horribles œuvres modernes qu'on appelle les « tableaux d'histoire ». Passe quand il s'agit d'un Véronèse reproduisant des scènes de l'âge antérieur. Passe encore pour une drôlerie comme le *Marignan* de Fragonard, parce qu'il est amusant de voir comment les gens du XVIIIe siècle « romanisaient » l'histoire du XVIe. Mais, devant la *Cour des Miracles* de Boulanger (p. 61) et une extraordinaire *Reddition de Grenade* (p. 85), je crie : holà !

Heureusement que ces erreurs sont rares. Non seulement nous avons, et souvent prises sous des jours différents, toutes les effigies essentielles, non seulement on

de la question. Le passage sur Villegaignon est inexact à force de concision : ce n'est pas seulement au cap Frio, c'est dans leur établissement de Rio-de-Janeiro que les Français apparaissent.

1. Il y aurait à faire des réserves sur les calculs de la p. 461, non seulement parce qu'ils font intervenir la notion obscure du pouvoir d'achat. Mais que signifie, dans un livre imprimé en 1936, l'expression de francs-or? Le franc français de 1928 était un franc-or. — P. 466, pour la soierie, mentionner Tours.

nous fournit avec une généreuse largesse documents et monuments. Mais on met à notre disposition, en nous en rendant l'étude facile, des pièces que nous n'avons pu qu'entrevoir en visitant un musée ou une bibliothèque, ou qu'il faudrait rechercher dans des livres rares : par exemple, deux pages de cette admirable encyclopédie d'histoire économique vivante que constitue le manuscrit fameux de Cracovie reproduit ici d'après Przedzieckie et Rastoviecki (p. 19), les vitraux de Tournai (p. 62), le Bréviaire Grimani (p. 104-106), les tapisseries de Van Orley sur Pavie (p. 360-362), les bois d'Agricola (p. 378) et des *Americae partes* (p. 639) sur le travail des mines, etc., enfin toute l'illustration précolombienne. Ainsi conçue, l'illustration est un vrai service rendu à l'histoire[1].

La bibliographie, divisée en deux sections, est riche et généralement fraîche[2]. Malheureusement, les titres ont été copiés un peu vite et ne sont pas toujours exactement reproduits[3]. On le regrette d'autant plus que, nous l'avons dit et tenons à le répéter, l'ouvrage est destiné à figurer dans un grand nombre de bibliothèques publiques et privées.

Henri HAUSER.

Jérôme Cardan. Ma Vie. Texte présenté et traduit par Jean DAYRE. Paris, Champion, 1935. In-8°, 218 pages.

Cet ouvrage est le tome XI de la première série des publications de l'Institut français de Florence. Il contient, en plus du texte latin et de sa traduction juxtalinéaire, des notes, un index des noms de personnes et une introduction remarquable sans laquelle les mémoires de Cardan nous paraîtraient déconcertants. C'est, en effet, une œuvre étrange, décousue, où l'ordre chronologique n'est pas respecté ; le ton passe sans transition de l'humilité à l'exaltation ; parfois, des rêveries quasi mystiques sont interrompues par des visions d'un réalisme saisissant.

L'homme n'est pas moins étrange que l'œuvre. Le mathématicien et médecin Cardan (1501-1576), après une enfance malheureuse, eut une existence traversée de toutes sortes de déboires, maladies, chagrins domestiques, querelles de savants, le tout aggravé d'inquiétudes perpétuelles. Après s'être livré à la passion du jeu dans sa jeunesse, il se consacra dans son âge mûr à la science. Il enseigna à Milan, à Pavie et à Bologne. En 1571, il fut emprisonné par l'Inquisition. Puis il fut relâché avec défense expresse d'écrire et d'enseigner. C'est pour se justifier que, dans les deux dernières années de sa vie, il a composé une sorte de confession générale, où il croit qu'on ne pourra manquer de voir la pureté de sa foi. Il est sincère et

1. P. 82, Philippe Pot, et non *de* Pot. — P. 73, la carte donne Angoulême comme une province et non comme une ville.

2. Une section spéciale pour les ouvrages parus depuis 1900 (p. 668-672). Il y a même des ouvrages de 1936.

3. Quelques exemples : P. 315, Donet pour Douet ; Roiye pour Roye. P. 320, Hauser, au lieu de Hauser et Renaudet. P. 321, manque Lucio de Azevedo, *Epocas de Portugal economico*. P. 322, Burckhardt donné comme si l'édition italienne était l'original. P. 662, de Boyin, lire Boyvin. P. 663, la *Riforma in Francia* est vraiment pauvre. P. 664, *Utopia*, au lieu de « éd. Droz » ; il était plus correct de dire : « éd. Delcourt ». P. 666, *B*, on oublie Iorga et, p. 667, Šusta. P. 668, Léry, lire : 1578 et non 1678. P. 669 : Powell-Tout-Guyot est bizarre. Etc., etc.

les événements qu'il rapporte sont à peu près exacts. Et, pourtant, ils sont interprétés d'une façon singulièrement superstitieuse. Non seulement Cardan est astrologue, mais pour lui tout est présage. Il a le don d'être averti des événements par des signes, par ses rêves ; il possède un génie familier. Il attribue les retours de la fortune à des influences mystérieuses qui établiraient une sorte de compensation entre les accidents heureux et malheureux d'une destinée. Comment un tel état d'esprit est-il possible chez un savant qui, en même temps, croit à la raison et à l'observation et dont les opinions sceptiques sur les sorciers et les démons sont condamnées par la congrégation de l'Index? C'est, dit excellemment M. Jean Dayre, « qu'il est victime de ses croyances et, pourrait-on dire aussi, de l'excès de sa curiosité et de sa foi scientifique. C'est de là que lui vient son souci de tout expliquer ; et, suivant les méthodes ordinaires, il explique au moyen de ce qu'il estime assuré et définitivement connu » (Introduction, p. xxv).

Pour nous, l'intérêt du livre est là. Il nous montre un homme de la Renaissance et le grouillement d'idées confuses, riches de virtualités, qui s'agitaient en lui. Les abstractions sèches de la scholastique ne peuvent convenir à son imagination échauffée. L'influence d'Aristote fait place à celle de Platon. « La nature n'est rien qu'une chose imaginaire et vide, principe de beaucoup d'erreurs, introduit par Aristote uniquement pour ruiner par un mot l'opinion de Platon » (p. 138). Ceci est extrait d'une page admirable où abondent les formules étonnantes de profondeur, par exemple celle-ci, qui fait songer à Spinoza : « Tout ce qui a des parties disposées suivant un ordre possède âme et vie. » Mais, le plus souvent, les idées de Cardan n'arrivent pas à se dégager. C'est ainsi qu'il y a chez lui une théorie de la connaissance où, à côté de procédés rationnels comme la déduction, on trouve un élément mystérieux, une faculté de son esprit qu'il appelle la splendeur. C'est une sorte d'illumination qui semble jouer parfois le rôle de l'intuition des ensembles ; d'autres fois, on croirait que c'est un caractère affectif qui s'ajoute à l'intellection, que la splendeur est la joie de comprendre. Cardan dit (p. 189) qu'on peut l'indiquer, mais non la décrire : quelque curieuse que soit cette notion, il faut renoncer à s'en faire une idée claire. Mais ce qui est obscur peut être, aussi bien que ce qui est clair, instructif pour l'histoire des idées. Le livre si bien présenté par Jean Dayre nous fait remonter aux sources de la philosophie et de la science moderne, et il nous apprend que ces sources sont troubles.

Pierre POUMIER.

Jacques PANNIER. **Les origines de la Confession de foi et la Discipline des Églises réformées de France.** Étude historique... Paris, Félix Alcan, 1936. In-8°, 169 pages, 4 fac-similés. (Fasc. 32 des *Études... publiées par la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg.*)

L'étude de M. Pannier se présente ouvertement comme une œuvre d'inspiration religieuse, dont les affirmations doctrinales échappent au jugement des laïques. Mais elle contient, heureusement, assez de matière purement historique pour qu'elle nous apporte une valable contribution à l'étude de ce problème : comment, sous quelles influences, dans quelles circonstances, en passant par quelles transformations se sont élaborés les textes qui constituent les bases dogmatiques et discipli-

naires des Églises réformées (M. Pannier relève avec raison qu'on écrivit longtemps *re*formées) de langue française?

Remontant à Lefèvre d'Étaples et aux *bibliens* de Meaux, il montre comment de bonne heure les réformés éprouvèrent le besoin d'avoir des *Sommes* de leurs doctrines. C'est à ce besoin que donnera satisfaction l'*Institution chrestienne*, où se déposent les expériences antérieures de Calvin, notamment celles de Strasbourg (Bucer). Mais les parties les plus originales et les plus utiles de son mémoire, ce sont des recherches minutieuses sur les églises « dressées » en France et les premiers pasteurs, Le Maçon, Morel, Chandieu. Sur le synode de 1559, ses préliminaires, le lieu de la réunion (à l'angle de la rue de Seine et de l'actuelle rue Visconti), les circonstances (douze jours avant l'arrestation de du Bourg), les députés présents, les premiers textes de la *Discipline*, il nous donne des précisions qui ne nous avaient jamais été fournies et où il atteint le maximum de probabilité. Quant à la Confession de foi, il a établi une bibliographie complète des éditions de 1559-1565 et il suit l'évolution ultérieure de ce texte. Il ressort de son travail que ces documents essentiels, évidemment inspirés de la pensée de Calvin et utilisant ses publications antérieures, n'ont cependant pas été élaborés par lui, mais souvent hors de lui, pas toujours de son aveu, comme des manifestations quasi spontanées des Églises elles-mêmes, c'est-à-dire de leurs chefs. La théorie simpliste d'un Calvin régissant pontificalement de Genève toutes les Églises que nous appelons rétrospectivement calvinistes ne résiste pas à cet examen.

Henri HAUSER.

Stephan ZWEIG. **Marie Stuart.** Paris, Grasset, éditeur, 1936. 376 pages.

C'est vraiment un livre qui n'est pas bon ; pis : un livre médiocre.

La traduction française elle-même n'en vaut rien. Elle écrit : « Rien de plus naturel que (manque un *que*) de son côté l'Angleterre cherche... » (p. 11) ; « à donc », pour l'archaïque *adonc* (p. 40) ; « aucune ne cède d'un pouce à l'autre », au lieu de *à l'autre d'un pouce* (p. 62) ; « le tue-joie », pour le *rabat-joie ;* « la force plastique (?) d'une lettre » (p. 70) ; « une moralité révoltante », au lieu de *immoralité* (p. 79) ; « Anny Robsart », pour *Amy* (p. 82) ; « ce *yonder poltroon David* », *yonder* étant déjà l'anglais archaïque pour *ce* (p. 119) ; « les conjurés ont sorti (*sic*) la victime » (p. 120). Les gentillesses de cette sorte abondent. Mais, après tout, de ce français-là, M. Zweig n'est pas responsable. Voici qui va moins bien, parce que maintenant c'est à lui qu'il faut bien imputer l'erreur.

Il pend des Gobelins aux murs de Holyrood (p. 43). Des Gobelins au XVIe siècle ! Et, non content d'une fois, il récidive (p. 62). Il fait jouer du clavecin à Élizabeth (p. 85). Il énumère les clans Gordon, Hamilton, Arran, Maitland, etc., quand il n'existe pas de clan Maitland, quand Arran est un Hamilton, fils aîné du chef de clan (p. 4). Il fait apprendre l'anglais à Marie, qui l'a toujours su — d'ailleurs assez mal — ayant vécu en Écosse jusqu'à six ans (p. 15). Il reproche à Marie le baiser qu'elle donne à Châtelard en dansant avec lui le branle du Propos (p. 66) : ce baiser, simple figure de danse, Knox lui-même le déclare « honnête, étant aimable accueil à un étranger » (Knox, II, p. 367). M. Zweig prend la robe noire, le jour du mariage Darnley, comme intimant que Marie n'a pas oublié son premier époux,

François II (p. 96) ; ce deuil n'a aucune signification d'aucune sorte : tant qu'elle n'est pas remariée, elle reste douairière de France, et c'est l'étiquette, voilà tout. Le *duc* de Lorraine est confondu avec le *cardinal* (p. 95). On nous montre, à Carberry Hill, les lords insurgés « tous montés sur de beaux chevaux » (p. 226), quand l'usage immémorial d'Écosse est de mettre pied à terre pour se battre. On a de romantiques considérations (p. 152) sur la tristesse qui, après les fêtes du baptême, retombe sur le palais de Holyrood ; malheureusement, lesdites fêtes ont eu lieu à Stirling. Le plus beau, c'est de revêtir Marie du kilt (p. 17), jupe courte et plissée du montagnard écossais. Et on insiste, on nous la montre « son kilt couvrant à peine ses genoux » (p. 227). Je le crois bien : si c'est un kilt, il ne les couvre même pas du tout... Et Marie en kilt s'ajoutera à toutes les bonnes histoires que, l'on s'en doute, le kilt fournit depuis des siècles aux conversations des gentlemen, après un bon dîner, entre cigare et porto.

Encore ne sont-ce là que méprises de détail, si elles trahissent toutefois une préparation bien hâtive et une connaissance bien superficielle des choses. En voici maintenant un choix, entre maintes autres, de progressivement plus graves, parce qu'elles affectent le sens même ou la couleur de l'histoire. — Les lords, « rendus inquiets par l'incident Châtelard », pressent Marie de se marier (p. 68) : ils ne sont pas inquiets le moins du monde, après avoir exécuté le *de cujus* (M. Zweig a-t-il lu l'histoire, autrement raide, de Marguerite de France avec l'amiral Bonnivet?) et, s'ils la soutiennent dans ses projets de mariage, c'est pour des raisons d'intérêt politique pur. — Dans un long parallèle entre les deux reines, Élizabeth est représentée comme incarnant le patriotisme, le dévouement au bien public et la douceur humanitaire (p. 72-75) : M. Zweig se doute-t-il que, pendant cinquante ans, les vrais rois d'Angleterre ont été les Cecil, William et Robert, Élizabeth, en dépit de ses ruades, leur instrument, leur jouet parfois misérable? Sait-il que cette humanitaire décimant par les massacres, en 1569, les comtés catholiques du Nord, le procureur de la couronne, Sir Thomas Gargrave, fut obligé de lui remontrer que, si l'on exécutait ses ordres, « nombre d'endroits seraient laissés vides d'habitants »? (Gargrave à Cecil, 6 février 1570.) Sait-il que, pour Babington et ses complices, cette humanitaire, non contente des tortures effroyables réservées par la loi aux régicides, insistait pour des suppléments inédits? Le plus curieux, c'est qu'il le sait, car il le dit (p. 330). Alors? — Riccio nous est donné pour l'homme de confiance de la Contre-Réforme, préoccupé d'assurer la suprématie romaine, écrivant au pape (p. 90-93) : le P. Pollen a prouvé sans conteste possible que ce sont là de purs soupçons des réformés, et des Contes ; Riccio était inconnu à la Curie (*Papal Negotiations with Queen Mary*, CIII). — Il y a plus fort. « Les originaux (des *Lettres de la Cassette*) ont été détruits, nous affirme-t-on, et l'on sait même par qui. Jacques VI a livré aux flammes ces papiers compromettants pour l'honneur de sa mère » (p. 157). On croyait, au contraire, jusqu'ici, qu'ils avaient disparu de façon très suspecte. Élizabeth avait vainement, par l'intermédiaire de son ambassadeur, Bowes, cherché à les acheter *pour les garder secrets* (Lang, *Conspiration of Gowrie*, p. 240) ; après l'exécution de Gowrie, qui les possédait alors, on n'en trouvait plus trace. Sur ce point *capital* (car il fait présomption pour l'authenticité des lettres), de deux choses l'une : ou bien M. Zweig a des lumières à lui propres, et neuves, et alors on en fait profiter le public, on cite documents et références ; ou bien il lance une affirmation en l'air, en l'espèce parfaitement controuvée, et

c'est une attitude pour le moins légère. — Au reste, toute la discussion, plus capitale encore, sur l'authenticité (p. 157-160) est d'une insuffisance criante. N'y remédie nullement la naïve ignorance d'assertions comme celle-ci : « L'authenticité des poésies est certaine et n'est plus aujourd'hui mise en doute par personne. » Mais si ! et par les deux derniers spécialistes qui en ont écrit. M. Zweig avance de chancelants arguments « logiques » et « psychologiques », qu'il serait trop long de discuter ici. Mais il y a de ces textes des aspects autrement précis ; il s'offre des approches autrement scientifiques, que suggèrent la chronologie, la linguistique, la critique des textes, qui permettent des conclusions — même dubitatives — autrement solides que les siennes, et qu'il ne soupçonne même pas. Je ne dis pas que ce soit un examen amusant ni facile ; mais, quand on ne veut pas aller jusqu'au vif d'un problème, on n'en tranche au moins pas avec cette assurance. Au reste, avant de les avoir examinées, M. Zweig savait que les *Lettres* avaient à être authentiques, et ce par la bonne raison que sa « poétique » l'exigeait.

Entre autres *a priori* qu'il assène comme des axiomes (caractère « progressiste » de la Réforme, « rétrograde » du catholicisme, par exemple p. 76-79), M. Zweig, Viennois, si je ne m'abuse, comme le professeur Sigmund Freud, garde une foi de charbonnier dans la « psychanalyse ». On sait ce qu'il faut entendre sous ce nom. Depuis quelque temps, la doctrine, incontestée en ses prémisses, paraît aux spécialistes, au moins dans les conséquences extrêmes et vraiment fantastiques que lui prête son auteur, extrêmement éculée. M. Zweig n'en a cure. Le freudisme est sa tarte à la crème (p. 19, 58, 64, 74, 88, etc.) ; il nous en rassasie de la façon la plus déplaisante, à barbouiller le cœur. « La femme ignore toujours *les ardeurs secrètes de son sang...* sans qu'au fond elle sache bien ce qu'elle attend ni qui elle attend. Elle veut disposer de son *jeune corps... la volonté de ses sens... ;* c'est ici que commence *sa volonté intérieure* », etc. Par conséquent, les lettres seront authentiques, non que ce soit bien sûr, mais Freud le garantit. Par conséquent, Marie, dès l'automne 1566, aura été violée d'autorité par Bothwell (p. 167), non qu'on en ait des témoignages bien clairs (le seul est celui de Buchanan, qui ne vaut rien) ; et de la chose, après quelque éberluement, elle conservera si excellent souvenir que la révélation déterminera en elle une passion aveugle, non que personne le puisse du tout prouver, mais qui requerrait la preuve d'une histoire qui rentre si bien dans le système de Freud? Par conséquent, Marie aura, par servitude charnelle, participé à l'assassinat du roi. Par conséquent, il faut que les lettres soient authentiques ; et, par un coup de boomerang, elles prouvent rétroactivement la culpabilité. Inutile de souligner la grossièreté schématique de thèmes aussi sommaires. Faut-il remarquer que sous pareil climat fleurissent des piments faits pour allécher toute une catégorie de lecteurs — la plus nombreuse, hélas?

Mais, si le cuisinier ne cuisine pas mal, il n'a guère souci d'ingrédients sains. Le professeur Ernest Baker, rendant récemment compte, dans l'*Observer*, du nouveau livre de M. Zweig, *Castellion et Calvin*, dit sévèrement : « Aucun lecteur, pour peu qu'il aime ou seulement respecte la vérité, n'acceptera le portrait de Calvin qui ressort de ce volume... C'est de l'histoire en noir et blanc... L'auteur peut être accusé, et c'est grave, de falsifier l'histoire. » Autant en dis-je de sa *Marie Stuart*. Ce n'est pas au moins que je veuille exclure entièrement l'imagination de l'histoire : que serait un historien sans imagination *aucune*? Encore moins exclure la violence sensuelle des poussées qui jettent Marie à Darnley, puis à Bothwell. Mais limiter Marie

à *cela* non, c'est trop simple. C'est du Guignol sans nuances ni finesse. Et, chez M. Zweig même *cela* est beaucoup plus affirmation intrépidement gratuite qu'interférences établies, comme il était possible, sur des faits exactement connus, patiemment discutés.

Il y a pis que l'histoire dite romancée, c'est l'histoire qui est romancée sans le dire.

Roger CHAUVIRÉ.

W. K. BOYD et H. W. MEIKLE. **Calendar of the State Papers relating to Scotland and Mary Queen of Scots, 1547-1603**, vol. X. Édimbourg, General Register House. 1936. XXXI-1.028 pages.

Ce volume, le dixième de l'admirable recueil en cours de publication depuis tant d'années, a été préparé encore par M. William K. Boyd, Fellow of the Royal Historical Society, le savant bien connu auquel nous devons déjà les sept précédents volumes (III-IX) ; une santé fléchissante l'a empêché d'aller jusqu'au bout de sa tâche, à quoi M. Henry W. Meikle, conservateur de la Bibliothèque nationale d'Édimbourg, a mis la dernière main. Le recueil couvre les quatre années, ou peu s'en faut, qui s'étendent de mars 1589 (ancien style : 1588 ; se souvenir que, dans la toujours conservatrice Grande-Bretagne, l'adoption du calendrier grégorien est tardive, elle ne se fait qu'au XVIIIe siècle) à janvier 1593.

Dans cette période, l'histoire écossaise est presque purement locale, en dépit des sporadiques efforts de Jacques VI pour l'entre-tisser plus ou moins lâchement à celle, générale, de l'Europe. Le pédant de vingt-deux ans, grand théologien déjà, démonologue, théoricien de la politique, rêve derrière ses lunettes d'un plan mirifique pour assurer l'équilibre et la paix de l'Occident : une ligue unissant Danemark et princes protestants d'Allemagne avec l'Écosse et l'Angleterre d'une part, la France tolérante de l'autre, et qui ramènera la maison d'Autriche à l'Autriche, l'Espagne et Rome à la défensive ; somme toute, avec des variantes assez faibles, à peu près le programme que le marquis de Rosny, de la part d'Henri IV, proposera au même Jacques, devenu Jacques Ier d'Angleterre, et que ledit Jacques laissera tomber...

Mais, quand Rosny parle, il a derrière lui la puissance, l'unité françaises. Aujourd'hui, Jacques VI n'a pas même derrière lui la minuscule et misérable Écosse. Comme ses tristes ancêtres, aux mains de ses féodaux rebelles il n'est pas même sûr, pour demain, de sa liberté, de sa vie. Les conspirations naissent, avortent, reparaissent indéfiniment, comme des bulles montant de la vase. Huntly dans le Nord, Bothwell dans le Sud se conjuguent contre son chancelier Maitland et lui-même, se dispersent sans même combattre au pont de la Dee (avril-août 1589). Épousera-t-il la sœur du roi de Danemark ou bien celle du roi de Navarre, Catherine de Bourbon? Une émeute d'Édimbourg (qui songe au commerce danois) le décide : il épousera la belle — trop belle ! — Anne de Danemark. Bothwell, tantôt en faveur, tantôt en fuite, trafique avec la reine Élizabeth, avec le duc de Parme, offrant même à celle-là de jouer l'agent provocateur auprès de Parme, pour lui en livrer les secrets, bref, « faisant le Suisse, *ibi fas ubi maxima merces* ». Nul moyen de le réduire, encore moins de le prendre : il a des parentés trop hautes, même dans

l'entourage du roi ; et pourtant, il y a contre lui preuves de magie noire... Cependant, Jacques voudrait réformer les corrompus, les traîtres : impossible. En décembre 1591, Bothwell surprend le roi au palais de Holyrood ; et même un familier, une créature du prince comme le duc de Lennox, est soupçonné de connivence. En février 1592, Huntly surprend le comte de Moray, le tue : une vendetta de plus entre maisons rivales, et qui aggrave l'anarchie. Le 28 juin, Bothwell, « the madcap Earl », le comte Tête-Fêlée, attaque toute la nuit le château de Falkland pour y saisir le roi, n'est repoussé qu'au jour. La peur des Jésuites rôde : ils sont en chasse pour faire assassiner Jacques... Quelle salade ! C'est, dans ces minutieuses, fastidieuses et tout de même attirantes correspondances, toute l'Écosse de ce temps qui passe, désordonnée, décousue, confuse jusqu'à sembler décevante pour l'intelligence, avec ces mille menus épisodes, trahisons, velléités d'un jour, à quoi l'esprit ne découvre aucune suite, d'abord parce qu'il n'y en a pas et ensuite parce que, visiblement, un grain de déraison se mêle à toutes ces histoires. Cette Écosse-là, elle culmine avec la fameuse conspiration de Gowrie, à quoi nul ne comprend rien, non pas même peut-être les deux Gowrie, qui l'ont montée et y périssent...

L'ouvrage a la perfection luxueuse que les Britanniques exigent de leurs livres de références. Un excellent index, dû à Mrs Meikle, aide puissamment le lecteur à se retrouver dans ces intrigues touffues qui se croisent et se recroisent infatigablement, comme l'aigre chronique des querelles de famille dans un village.

Roger CHAUVIRÉ.

Camden Miscellany, vol. XVI. Londres, aux bureaux de la Société Camden, 1936.

Ce volume se compose de cinq études très nettement séparées quant au fond, mais relatives à la même époque, chacune avec son auteur responsable. En voici la distribution et l'analyse :

I. — **Sir Thomas Wilson.** *The state of England. 1600*, par M. F. J. FISHER[1] (47 pages).

Né en 1560, fils cadet d'un petit gentilhomme campagnard sans fortune, Wilson était condamné à gagner sa vie au petit bonheur. Après de longues et stériles études à Cambridge, il essaya de tous les métiers : auteur, journaliste, diplomate, etc. Au service de Robert Cecil, qui devint comte de Salisbury et secrétaire d'État de la reine Élisabeth (1556), il put visiter l'Allemagne et surtout l'Italie, où il apprit une science toute récente, celle de la statistique, dont le principal objet était de faire connaître les ressources agricoles et industrielles d'un État. Il s'y appliqua au point d'être accusé, très à tort, sans doute, de pratiquer l'espionnage ; c'est alors qu'il écrivit son livre sur l'*État actuel de l'Angleterre en l'an 1600*[2], ouvrage qui prend désormais place parmi les sources de l'histoire dans les dernières années de la reine Élisabeth. « Le royaume », écrit-il au début, « est une monarchie impériale et absolue, qui ne dépend ni d'un pape ni d'un empereur. » Si le roi Jean fut

1. M. Fisher enseigne actuellement l'économie politique à Londres.

2. Le texte porte la date de 1600, qui est sans doute d'ancien style et qu'il faut, par conséquent, reporter à l'année 1601.

contraint, à un certain moment, de déposer sa couronne, « il faut savoir », dit notre auteur, « que ce roi fut un usurpateur ; son coup d'État, n'ayant pas été confirmé par ses vassaux, était sans valeur ». Quant au temps présent, ajoute Wilson, « sous le règne d'Élisabeth, qui n'a pas d'héritier direct, le pouls bat furieusement ». Il entreprend alors d'examiner les titres des compétiteurs à la couronne : ils étaient douze, dont sept Anglais ou Écossais et quatre étrangers, à savoir le roi de Portugal, le duc de Parme, le roi d'Espagne et l'infante d'Espagne, mariée à l'archiduc Albert ; mais Wilson déclare que, seul, le roi d'Écosse doit l'emporter, et il accumule les arguments qui militent en sa faveur. Vient enfin la liste des pays sur lesquels la reine étend sa domination. Il expose alors la géographie du royaume d'Angleterre, avec ses provinces ou comtés, ses cités, ses villes marchandes, ses châteaux, ses évêchés et ses églises. Suivent vingt pages riches en détail de toute nature sur les marquis, comtes, vicomtes et barons, sur les différentes classes de la société : les « yeomen », les « freeholders », les « copyholders » et les « cottagers ». Il montre comment s'administrent les cités, les corporations municipales, les diverses classes de la société : les nobles et les magistrats chargés d'appliquer les règles du droit civil, mais qui sont « trop nombreux et trop rapaces ». Là, Wilson produit le témoignage de son père et de son grand-père : heureux temps, dit-il, « où il n'y avait qu'un secrétaire d'État pour diriger la magistrature civile ! ». Enfin, fort de l'expérience que lui donnait le maniement des chiffres, il énumère les revenus que la reine tirait de la noblesse, du clergé, etc. Quant à la souveraine, ses dépenses sont indiquées avec une égale minutie en ce qui concerne la table royale, l'armée et la marine. Wilson termine par cette éloquente déclaration : « Puisque aucune force ne saurait limiter la subtilité des inventions humaines, les meilleures fortifications reposent sur le courage et la fidélité des cœurs fidèles[1]. »

II. — **Sir Thomas Sherley.** *Discours of the Turkes.* Publié par E. Denison Ross[2]. IX-45 pages.

Sir Thomas Sherley (ou Shirley), dit « de Wiston » (Sussex eut trois fils : Thomas, Antoine (Anthony) et Robert). C'est l'aîné, Thomas (1564-1635), qui est l'auteur du présent Discours sur les Turcs. Après une campagne en Irlande, il fut armé chevalier (1589) et, désormais, on ne parle plus de lui qu'avec son titre : *Sir* Thomas. En 1591, ayant eu l'imprudence de contracter un mariage secret qui déplut à la reine, il fut enfermé à la Maréchaussée, prison où étaient punis ceux qui avaient manqué aux règles de l'honneur chevaleresque. Il y resta confiné pendant près d'une année. Rendu à la liberté, il obtint un brevet de capitaine, à condition d'aller combattre aux Pays-Bas ; mais les difficultés financières où se trouvait son père et les conseils d'ami que lui donna le comte d'Essex[3] le décidèrent à s'engager, à ses risques et périls, pour faire la traite à la marchandise espagnole. Élu en 1601 membre du Parlement, il ne tarda pas à reprendre ce périlleux métier et, cette fois, contre les Turcs ; mais, dans un imprudent coup de main, il fut capturé à Zea[4]

1. On doit au professeur Pollard une bonne étude sur Sir Thomas Wilson, publiée au tome XXI du *Dictionary of national biography*, p. 608-609.

2. Sir E. D. Ross est actuellement professeur de persan à l'Université de Londres.

3. Voir G. B. Harrison, *The life and death of Robert Devereux carl of Essex*, p. 148. — En 1597, Essex charge « son cousin » d'un message pour le Conseil, p. 149.

4. Appelée autrefois Ceos, puis Sea, Zea, Tzya, dans une des Cyclades.

(15 janvier 1603) ; transféré d'abord à Nègrepont[1], puis à Constantinople (août 1603). Il devait y rester confiné jusqu'en décembre 1603 ; il put alors racheter sa liberté au prix de 1,100 dollars et commence le curieux périple que l'on connaît sous son nom, mais qu'on doit en réalité à Antony Nixon[2].

De qui Nixon tenait-il ses renseignements? On l'ignore. Son témoignage ne saurait cependant être ni négligé ni contesté sans preuves. S'il faut en croire M. D. Ross (p. v), Sir Thomas fut détenu dans une prison misérable ; comment, dans ce cas, le malheureux aurait-il pu recueillir tant de curieux renseignements sur la vie publique et privée de la capitale? — Mais passons.

Aux yeux de Sir Thomas, Constantinople était la plus belle ville qu'il ait jamais vue. Elle est plus vaste même que Londres avec tous ses faubourgs. Elle possède une belle église, celle de Sainte-Sophie (p. 15). — Quant aux Turcs, on peut admettre que, durant ses deux années de captivité, Sir Thomas eut le temps et les occasions nécessaires pour se familiariser avec leur origine et leur manière de vivre. Écoutons-le donc : « Ils sont païens, infidèles, sodomites, menteurs, ivrognes. » Leurs maisons « ressemblent à des niches à chiens ». Ils sont « mauvais soldats et cruels », etc. D'autre part, notre chroniqueur expose les rapports commerciaux qui s'étaient établis entre la Turquie et l'Angleterre.

Dans son voyage de retour, si rapide et néanmoins si varié, Sir Thomas fit preuve d'une curiosité toujours en éveil. Il parle en passant des ruines de Troie (p. 16), de l'île d'Eubée, « la plus grande de l'archipel ». Après Milo, Zante et Corfou, qu'il devait connaître depuis sa captivité, il arrive à Naples ; il admire le château de l'Œuf et constate son importance militaire. Puis il décrit (et j'en passe) les principales villes italiennes : Florence, Ferrare, Urbin, Venise, où il note l'influence considérable exercée par les Jésuites. En Allemagne, son attention se fixe sur l'archiduc Maximilien ; à Worms, sur le rôle des Électeurs. Dans le Palatinat, il dîne chez « Monsieure Hipolitos de Colli », président du Conseil d'État ; le lendemain, il est invité par le comte Palatin en personne. Alors, il ne résiste pas au plaisir de détailler la distribution des tables, l'ordre dans lequel étaient placés les hauts personnages. L'Électeur, dit-il, « nourrit huit cents bouches par jour » (p. 34). En ce qui concerne la religion, il note que le protestantisme est largement pratiqué dans ce pays, ou, plutôt, sont des Puritains, « car il n'y a pas d'évêque » (p. 35). L'ouvrage de M. E. D. Ross se termine, comme il convenait, par le tableau des villes visitées par Sir Thomas, enfin par une liste des noms de personnes et de pays. — On aimerait à savoir par quels moyens il a pu couvrir les frais d'une pareille randonnée.

III. — *A relation of a short survey of the Western counties made by a lieutenant of the Western counties in Norwich in 1635.* Publié par L. G. Wickham Legg[3].

Le titre de cet ouvrage en indique le contenu : c'est une description des cités, corporations, châteaux et autres particularités remarquables recueillies au cours d'un voyage d'agrément commencé le 11 août 1634 par un capitaine, un lieutenant (l'auteur de la présente relation) et un « ancient[4] », tous trois appartenant à la

1. C'est l'ancienne Eubée.
2. Sur Nixon, voir *D. N. B.*, t. XIV, p. 520.
3. M. Legg est professeur (*fellow* et *tutor*) de New College, Oxford.
4. C'est-à-dire un porte-drapeau, un enseigne, un « midshipman » ou sous-lieutenant.

« *Compagnie militaire* » de Norwich. L'ouvrage, qui est celui qui occupe la plus grosse place dans le volume, puisqu'il comprend une introduction de XIV pages, un texte de 37 pages, des notes très détaillées, qui éclairent et commentent les observations recueillies en cours de route par l'auteur, et un index[1]. « Mole sua stat. »

On voudrait connaître le nom de l'auteur. M. Legg a fait sur ce point des recherches minutieuses sans aboutir à une solution certaine. Disons avec lui, mais avec la même réserve, qu'il s'appelait Thomas Hammond, que c'était un bon vivant, aimant le vin, la bière et les huîtres, bon chrétien, d'ailleurs, et sans bigoterie, curieux de voir les monuments sacrés ou profanes qu'il rencontrait sur son chemin. C'est ainsi qu'il décrit tout au long la cathédrale de Christchurch (Canterbury), qui était, dit-il, « la gloire de notre vieille cité », et il ne manque pas d'évoquer le souvenir de Thomas Becket, le martyr. D'autre part, Douvres et les Cinque-Ports de la Manche le retiennent longtemps et, dans son esprit, éveillent le souvenir de Jules César. A Portsmouth, il s'arrête volontiers devant les ossements de Felton, l'assassin du duc de Buckingham (1628). Il note avec tristesse les monastères qui avaient été saccagés au siècle précédent. La cathédrale d'Exeter lui procure une jouissance toute particulière, quand il décrit les monuments « si riches et magnifiques qu'il n'a rien vu d'aussi beau ». Dans la région qu'il appelle « l'heptarchie », s'il doit se contenter de mauvaises auberges, il trouve cependant le temps de signaler partout des monuments remarquables. Aujourd'hui encore, le touriste pourrait le suivre avec intérêt, comme le mieux informé des guides.

IV. — *Supplementary Stiffkey papers*. Publié par F. W. Brookes, M. A. XVIII-58 pages.

Ce supplément se divise en deux parties : la première est une introduction concernant le personnage qui est au centre même de l'exposé et qui est Sir Nathaniel Bacon, en qualité de juge de paix (*Justice of the peace*) ; la seconde contient le texte, en trente-cinq subdivisions, des documents concernant ce personnage. Ils ont été récemment découverts, à la suite de travaux exécutés dans les bureaux d'un officier public de Stiffkey[2], et complètent sur beaucoup de points une importante édition des documents officiels concernant Sir Nathaniel Bacon[3] et les Townshed, famille apparentée aux Bacon. Dans l'Introduction, M. Brooks montre en quoi consistait, au temps de Nathaniel (1584-1591), l'office de juge de paix, dont les pouvoirs étaient aussi étendus que variés : non seulement ils administraient la justice civile et criminelle au temps des sessions régulières, mais ils intervenaient en qualité d'arbitres dans des affaires criminelles et appliquaient les règles de la

1. Il a été édité pour la première fois en 1904 par MM. Robinson et Cie, avec une description du manuscrit, lequel porte le n° 213 dans le fonds Lansdowne. — Cf. Goodfrey Davies, *Bibliography of British history (Stuart period)*, 1603-1714, n° 2210.

2. Voir James A. Sharp, *A new Gazetter*, 1852. — Sharp situe cette localité à l'embouchure d'un ruisseau qui se jette dans la mer après avoir arrosé un domaine rural appartenant alors à un riche propriétaire appelé Bacon. Sharp commet ici une erreur quand il le confond avec le célèbre « Lord Keeper » de Jacques Ier. Celui qui nous occupe en ce moment appartient à une autre famille dont le chef fut seulement *justice of the peace* au comté de Norfolk.

3. *The official papers of Sir Nathaniel Bacon of Stiffkey, as justice of the peace*, publié par H. W. Saunders, 1915.

loi sur les forêts, etc. En outre, ils assistaient, en qualité de commissaires, à la revue des troupes, à l'entretien des phares, aux marchés[1]. Bacon avait, en outre, ses biens propres et ses comptes à surveiller ; un carnet de notes prises par lui de 1584 à 1589 en contient le plus sûr des témoignages[2].

Les textes sont distribués, un peu au hasard, en trente-cinq numéros ; il n'y a qu'à les suivre, mais, bien entendu, après un choix résolument arbitraire. N° 2. Enquête faite par Robert Southwell k[night] et Nathaniel Bacon Esq. concernant un vol commis par des marchands écossais d'objets rejetés par la mer (*shipwreck*). — N° 4. Tableau des prix du blé et de l'orge en 1595. — N° 16. Reçu par Nathaniel Bacon d'une somme payée par Anne Townshend, veuve, pour le mariage de sa fille aînée avec Roger Townshend Esq. — N° 18. Petit carnet où Nathaniel Bacon inscrivait ses comptes, 1584-1595 ; on y trouve le prix du porc, du bœuf, du poisson, des biscuits, du blé, etc. — N° 20. Brouillon d'une lettre de Bacon à Sir Henry Sydney, l'informant que Thomas Bullock, commissaire de police (*constable*), lui a fait des menaces à cause de certains faits qu'il lui a reprochés dans son service. — N° 24. Tableau de la force armée (*roll of arms*) en 1619 et autres documents concernant la revue et la parade des troupes à pied et à cheval ; des hommes, chevaux et armes dus par le clergé de Norfolk[3]. — Note des dépenses occasionnées par la capture d'un gros poisson, sans doute une baleine ou chien de mer, qui avait été rejeté sur le rivage (n° 26 et p. 35-37). — Terminons par les poursuites dirigées contre une sorcière, Agnès Amies, qui avait appris son métier d'un certain Galt. Elle avait eu un enfant, malade pendant six ans ; puis, une nuit, elle vit une vilaine bête (a « raung ») ; elle la tua et la brûla ; peu après, l'enfant recouvra la santé (p. 21-22). Cette aventure offre un intérêt particulier, celui de montrer Bacon dans l'exercice même de ses fonctions de juge de paix.

V. — *A probate inventory of goods and chattels of John Eliot knight, late prisoner in the Tower of Port Eliot, deceased* (avril 1633).

Cet inventaire comprend deux parties concernant les biens et revenus du défunt, l'une à Cuttenbeake[4], l'autre à Port-Eliot[5], localité qui possède aujourd'hui les papiers de la famille Eliot. Une introduction de trois pages fait connaître tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur le personnage, qui joua un rôle considérable dans l'histoire de Charles Ier et du Parlement. Il suffit de rappeler que Sir John Eliot fut un des principaux défenseurs de la politique royale au moment de la *Petition of rights* (1628), qu'il fut alors destitué de son office de juge de paix, parce qu'il avait refusé d'avouer qu'il s'était trompé en menant contre le roi la campagne d'opposition que l'on connaît. Il mourut en prison, le 15 mars 1633, laissant cinq

1. A noter le marché tenu à Methwold (Norfolk), où il remplissait la charge de secrétaire (« a Mark town », dit Sharp).

2. P. 14-16.

3. P. 30, n° 25 : lettre du Conseil aux commissaires chargés des revues ; avec un récit de l'attaque du marquis Spinola contre le duché de Clèves et les ports voisins, au péril de la religion protestante (12 septembre 1614, n° 25).

4. Cubert ou Cuthbert, en Cornouailles.

5. Port-Elliot, près de S. Germans, dans le sud-est de la Cornouaille. — Le nom d'Elliot se rencontre sous la double forme d'Eliot et d'Elliot. Dans le *D. N. B.*, voir t. VI, p. 604-607, au mot Eliot, Sir John.

fils et quatre filles : par conséquent, un héritage dont le partage ne laissait pas d'être laborieux. Ce fut l'œuvre de son fidèle serviteur, Maurice Hill.

Quant à l'inventaire, qui remplit quatorze pages, il comprend deux parties concernant l'une Cuttenbeake (Cuthbert), l'autre Port-Eliot. On y trouve dans le plus grand détail tout ce qui se trouvait dans les chambres d'habitation, dans les locaux affectés au train d'une maison de grand seigneur terrien. C'est un très intéressant chapitre d'économie domestique[1].

Ch. Bémont.

Carl J. Burckhardt. **Richelieu. Der Aufstieg zur Macht.** Munich, George D. W. Callwey, 1935. In-8°, 534 pages, 8 figures, 1 carte[2].

Il ne semble pas que la critique, en France, ait beaucoup parlé de ce *Richelieu* dû à un écrivain suisse, porteur, cependant, d'un nom illustre dans notre science, et il a fallu que ce professeur de l'Institut universitaire des Hautes Études internationales de Genève fût appelé à l'une des fonctions les plus délicates de la S. D. N. pour qu'on s'aperçût qu'il avait écrit un gros volume sur le plus grand des hommes d'État français.

L'ascension au pouvoir, c'est-à-dire Richelieu jusqu'au lendemain de la Journée des Dupes. L'auteur — il est le premier à le déclarer dans sa postface — n'a découvert aucun document inédit, imprimé ou manuscrit. Il reconnaît, avec une parfaite bonne grâce, tout ce qu'il doit à ses prédécesseurs, même aux plus récents, comme MM. de Vaux de Foletier, à qui il emprunte l'essentiel de son chapitre sur La Rochelle, Batiffol, Hilaire Belloc.

Ce qu'il a tenté, c'est une étude de psychologie politique. Ne cherchez pas dans ces pages ce que beaucoup voudraient y trouver, un exposé du rôle du ministre à l'assemblée des notables, un Richelieu administrateur, un Richelieu économiste, etc. Il a estimé, sans doute, qu'on pouvait trouver cela ailleurs. Il a cru plus utile, s'adressant au public de langue allemande, de montrer comment les événements de France et d'Europe avaient forgé cette personnalité souveraine et aussi de faire voir en Richelieu l'homme qui, en lutte contre les puissances du passé, a ouvert, parfois plus larges qu'il ne le voulait et ne le croyait, les routes de l'avenir. M. Burckhardt a le goût des vastes perspectives, des avenues qui traversent l'histoire du XVIe siècle à la Révolution. Il est anachronique par définition.

Cette conception confère un intérêt passionnant à ce volume écrit d'un style brillant, brillanté, non sans préciosité, dans un allemand qui nous semble teinté d'helvétisme et même truffé de gallicismes[3]. M. Burckhardt ne mérite certes pas le reproche de romancer l'histoire ; il lui arrive de la dramatiser, même quand elle n'en a aucun besoin. Dans la scène fameuse du Luxembourg du 11 novembre 1630,

1. Voir, par exemple, p. 9, l'énumération des services de table et des bêtes à poil ou à plume, avec l'indication précise des prix de chacun.

2. Sous bande, reproduction de la carte de France de Blaeu, 1662. Le volume est, en outre, enveloppé de vues du siège de La Rochelle de Callot.

3. Un seul exemple, p. 116 : les Italiens groupés en 1617 autour de Marie exilée sont qualifiés de « machiavellistische Goldonifiguren ». Trop d'images, et qui s'étonnent d'être accouplées.

qui lui apparaît comme la date climatérique de cette histoire, il adopte sans même la discuter (comme le fait M. Pierre de Vaissière dans l'*Affaire du maréchal de Marillac*, p. 48-55, et aussi, hier, M. Pagès) la fabuleuse version de la porte que Marie aurait oublié de verrouiller et par où le cardinal serait entré (p. 505), au lieu du récit bien plus simple du père de Saint-Simon, qui fut témoin de cette scène extraordinaire. Un verrou : la destinée n'avait pas besoin de cet accessoire.

Le désir de replonger Richelieu dans la tragédie du temps répond à une vérité supérieure. Il n'est pas sans entraîner des inconvénients. Trop souvent, ce livre est une histoire de l'époque plutôt que de l'homme. Les parenthèses y sont nombreuses et longues. Des portraits fort réussis, amusants (au sens que les peintres donnent à ce mot en langue d'atelier) de Jacques Ier et de Bacon ; une peinture colorée et spirituelle des prodromes de la révolution anglaise ; un récit joliment troussé du voyage de Charles et de Buckingham en Espagne, tout cela est parfait, pour le plaisir du lecteur, mais que fait Richelieu là-dedans? De la page 183 à la page 202, il n'est pas nommé une fois. Il est comme noyé dans son œuvre même.

Sa politique, cette politique qui fut longtemps faite de tant d'hésitations[1], de tergiversations, de retours en arrière, d'ascensions progressives, elle est réduite ici à une série de duels où il est l'un des protagonistes. La part accordée à Buckingham dans les premières conspirations contre Richelieu (en 1626) semble démesurée ; le favori des Stuarts est posé en grand adversaire, ce que sera plus tard un Olivarès. Le goût de l'antithèse sert mieux l'auteur lorsqu'il oppose l'un à l'autre Richelieu et Marillac ; deux méthodes, deux esprits (l'esprit saint de Bérulle projeté sur le plan temporel par un magistrat et un serviteur de la reine mère), deux conceptions de la politique internationale comme de la société française. Ici, M. Burckhardt, qui ne sait pas jusqu'à quel point les textes lui donneraient raison, a été servi par ses dons d'intuition. Là, il faut le compléter par l'étude récente de M. Pagès.

On pourra trouver qu'il fait trop du siège de La Rochelle le centre de cette histoire de dix ou douze ans. Qu'il y ait là un épisode capital, que la résistance des huguenots, loyaliste jusque dans la révolte, ait été pour Richelieu une leçon ; qu'il ait trouvé sur la digue, puis dans les rues de la ville martyre la force de s'émanciper même de l'influence du Père Joseph, de saisir l'antinomie entre la raison d'État et les commandements de l'Église[2] ; qu'il ait mérité d'être traité par les bérulliens de « cardinal de La Rochelle » ; que la guerre de Saintonge soit devenue, par l'intervention de l'Angleterre, un événement européen, M. Burckhardt a bien fait de mettre en lumière ces répercussions. Tout de même, c'est un peu forcer la note que de tout faire tourner autour du port, et la Valteline et l'Italie et l'Allemagne et le Nord, que d'imaginer ici un nouveau duel, le duel Richelieu-Guiton. Au reste, l'auteur indique bien qu'en définitive c'est la politique Marillac-Bérulle qui devait l'emporter, avec la Révocation, la succession d'Espagne, le renversement des alliances. A la veille de la Révolution, Richelieu était un vaincu.

L'ouvrage s'arrête sur sa victoire de 1630. L'auteur nous promet un nouveau volume qui aura pour titre « Richelieu et le système politique de l'Europe », *Richelieu und das europäische Staatenssytem*. Souhaitons qu'il soit d'une lecture aussi attachante et suggestive que le premier, mais que l'auteur s'y attache davantage

1. M. Burkhardt semble avoir négligé les travaux si révélateurs de feu Édouard Rott.
2. Il y a eu là-dessus d'excellentes études du P. Leclerc.

à éviter les menues inexactitudes[1], les à peu près littéraires[2], les anachronismes parfois inattendus[3], les longueurs et les répétitions[4]. Il serait bon aussi d'élargir la conception et de ne pas tout réduire au problème politique. Malgré un chapitre sur la bourgeoisie, pas un mot sur le capitalisme protestant, sur les banquiers huguenots, voire sur les banquiers du cardinal-ministre[5].

Henri HAUSER.

Docteur Paul DELAUNAY. **La vie médicale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.** Paris, éditions « Hippocrate », 1935. In-8°, 556 pages, 114 illustrations. Prix : 40 fr.

Le nom de M. le docteur Paul Delaunay est familier aux amateurs des études rabelaisiennes. Les lecteurs de la *Revue historique* le connaissent aussi comme celui d'un des récents historiens du Mans (*Revue historique*, t. CLXXIII, p. 121) ; ici, M. le docteur Delaunay a étendu ses recherches à un domaine où, en une matière assez différente, il demande encore à l'expérience directe, mais cette fois à celle que procure l'activité professionnelle, les solides points d'appui sur lesquels il se plaît à construire.

Tout l'effort de ce livre paraît converger vers un ensemble de chapitres (p. 407-475) où l'évolution « doctrinale » de la médecine (chap. XV) se trouve expliquée en fonction des facteurs intellectuels (chap. XIV) et sociaux (chap. XIII) qui l'ont déterminée. — Quels ont donc été les hommes dont « le travail et l'effort » ont produit ce magnifique résultat (p. 7)? C'est à cette question, semble-t-il, que répondent les six premières parties de l'ouvrage, où l'on voit naître et se former le médecin à la vie scolaire (p. 13-117), puis où il apparaît, après que sa personnalité s'est développée dans l'expérience familiale (p. 121-159), subissant « l'emprise » que la cour, l'État, le monde exercent sur ceux qui veulent y réussir (p. 163-286) et celle, plus uniforme, dont la vie corporative et la vie religieuse marquent les caractères (p. 289-373). Les pages 377-404 montrent dans quelle mesure le médecin a réagi à son tour sur la société qui l'avait formé. — Nous avons donc, ici, une étude en quelque sorte exhaustive des divers aspects concrets qu'a revêtus la vie médicale, selon les « cercles », au sens durkheimien du mot, dans lesquels elle s'est alors trouvée engagée : on voit quel bel effort représente ce livre, et qu'il n'était pas inutile pour le mener à bien de s'y être préparé, comme a fait M. Delaunay, par d'importants travaux antérieurs sur l'évolution de la philosophie biologique de Descartes à Cabanis, sur le monde médical parisien du XVIIIe siècle et, sujet de prédilection

1. P. 9 : Armand du Plessis n'est pas né à Richelieu, mais, comme l'a démontré M. M. Deloche, à Paris, rue du Bouloi. P. 16 : Chillo*u*, et non Chillo*n*, qui sent le Léman. P. 6 : « quatre guerres de religion sous Charles IX » ; c'est oublier François II. P. 234 : « *Saint*-Mars. »

2. P. 493 : il est poétique de mener Richelieu et Marie le long d'une Loire « où se reflètent les jardins et les châteaux » ; mais ils ne suivaient le fleuve que de Roanne à Nevers. Cela fait peu de châteaux.

3. Signalons cette étourderie monumentale, p. 343 : les transports à vapeur, *Transportdampfer*, de Hambourg ! P. 383 : la diplomatie des « Bourbons » à l'œuvre dès Charles-Quint !

4. 180 pages avant 1624.

5. Le protestantisme français apparaît trop comme un fils du luthéranisme.

sans doute, sur quelques glorieux fils du pays sarthois ou mayennais, un Pierre Belon (du Mans) ou, mieux encore, un Ambroise Paré (de Laval — ou presque).

A ce nom, on imagine avec quel regret M. Delaunay se sera résigné à borner son sujet à l'histoire des seuls et purs médecins : « celle des chirurgiens », dit-il, « [eût exigé, en effet] à elle seule un gros volume » (p. 10). Il a donc pris la « vie médicale » non pas au sens large où nous l'entendons, mais par un souci — peut-être excessif — de scrupuleuse exactitude, au sens étroit, exclusif, scolastique, qui était selon l'esprit du temps. — Même ainsi amputé, son exposé ne devait pas pourtant être la simple histoire du travail de facultés et de collèges restés sans contacts avec l'activité croissante du monde extérieur. Non pas, certes, que la réforme de l'Université de Paris, au milieu du XVe siècle, en ait modifié notablement l'esprit ; le règlement du cardinal-légat d'Estouteville, qui dispensa « du célibat, en 1452, ceux-là même qui devaient l'observer pour parvenir à la régence » (et qui, d'ailleurs, « après cet affranchissement, garderont, comme suppôts de l'Université, le souvenir de leurs origines et de leurs privilèges ecclésiastiques »), n'a d'autre intérêt que d'offrir un repère précis dans l'histoire de la laïcisation et de la nationalisation de la culture intellectuelle, l'un des aspects importants sans doute de la désagrégation du monde médiéval. Mais, devant ce décor à peine modifié, l'autorité qui s'attache, dans l'École, à la tradition reste entière, car, de l'autorité, l'humanisme ne changea, comme on a dit, que le point d'application. Mais, comme ce n'est plus uniquement de l'École que sort tout le mouvement intellectuel du temps, c'est du dehors qu'au nom de l'observation et de l'expérience, la pensée humaine lance la série des assauts auxquels l'histoire de la civilisation a consacré un chapitre devenu depuis longtemps classique et que M. Delaunay retrace en des pages nourries de faits et d'idées, les plus denses et les plus cohérentes de son livre. « L'esprit d'expérience », dit-il (p. 450), « existait, et depuis longtemps, mais en marge de l'École, chez les mystiques occultistes acharnés à la découverte du Grand Œuvre. Les alchimistes médiévaux sont les devanciers et précurseurs des expérimentateurs du XVIe siècle ; ils ont ouvert bien avant eux la voie qu'élargiront, avec les recherches physiques, Galilée et Newton. Ils sont des ouvriers manuels, des praticiens, des empiriques, des gens du peuple, mais plus près de la vérité que les aristocrates intellectuels, amis de la tradition et de la spéculation, etc... » Plus près de la vérité aussi, et moins embarrassés dans de confuses spéculations, un Bernard Palissy, « en ses naïfs dialogues entre *Théorique* et *Practique* » (p. 444), et, puisque c'est à lui que nous voulions de nouveau en venir, un Ambroise Paré, dont la tradition allait s'épanouir et porter tous ses fruits, deux siècles et demi plus tard, dans l'œuvre fondamentale d'un Bichat, puis d'un Laënnec (p. 505).

Est-ce à dire que M. Delaunay aurait été, par là, conduit à nous montrer « la superbe raison... froissée par ses propres armes », réduite à reconnaître la double et éternelle racine de tout savoir dans le labeur de l'artisan et la trouble religiosité du mystique? et trois siècles de médecine française seulement remplis par l'histoire d'un conservatisme stérile, dont l'esprit ne pourrait se libérer qu'au prix d'une révolution générale de la société? On ne le pense pas, et c'est l'un des mérites de ce livre que de montrer les médecins s'accommodant (à la longue, c'est vrai) des idées d'un Harvey — et la routine d'un corps que protégeait un privilège royal, corrigée par la faveur avec laquelle la même volonté royale a traité les tendances bien différentes, depuis longtemps affirmées dans des facultés concurrentes, Mont-

pellier par exemple — bien plus, a toujours accueilli, de l'institution des lecteurs royaux à celle de la Société royale de médecine, l'esprit de nouveauté et soutenu ceux qui le défendaient (non sans attaquer à leur tour) devant l'opinion : ainsi un Rabelais auprès de François Ier, un Molière auprès de Louis XIV. Ces deux grands noms, évoqués tout naturellement à propos de cette substantielle étude, nous permettront de conclure que le livre de M. Delaunay, par les éléments techniques indispensables qu'il apporte au commentaire des plus importants chefs-d'œuvre de notre littérature, mérite de trouver place dans toutes les bibliothèques.

Louis LAURENS.

Frère STANISLAS (Eoin Kavanagh), Capucin. **Commentarius Rinuccinianus de Sedis apostolicae legatione ad foederatos Hiberniae catholicos per annos 1645-1649,** second volume. Dublin, Stationery Office, 1936. Gr. in-12, 808 pages.

Le soulèvement de l'Irlande, né en 1641 et qui, à travers succès et revers, vents et marées, se poursuit peu ou prou jusqu'à l'affreuse répression cromwellienne, marque — et c'est son intérêt — l'entrée de l'Irlande dans l'âge moderne. Jusque-là, les sursauts de résistance ont été sporadiques, décousus, essentiellement *claniques* d'aspect. Shane O'Neill le Grand n'est pas abattu par la force anglaise, mais assassiné par les Mac Donnells d'Antrim, un clan frère. En 1603, quand O'Donnell et O'Neill descendent au secours de don Juan d'Aquila, assiégé dans Kinsale par les Anglais, il leur faut se frayer, de l'extrême nord à l'extrême sud, un chemin à travers les clans, qui le leur barrent. La guerre de 1641 nous montre pour la première fois un esprit qui s'essaie à être national, un essai de concert ; elle est menée au nom de la « Confédération » de Kilkenny. Owen[1] Roe O'Neill, tout fils qu'il soit des grands O'Neill, est autre chose qu'un chef de clan : c'est un officier qui a suivi l'école des guerres continentales (n'a-t-il pas vu, sauf erreur, le siège d'Arras du côté espagnol?) ; c'est un « patriote » qui a le sens de l'unité, trop idéale encore, hélas ! de son pays ; c'est un politique, enfin, qui comprend quel appui l'indépendance irlandaise peut recevoir des luttes civiles, en Angleterre, entre Parlement et roi, comme aussi du soutien romain. A l'inverse, le Saint-Siège a compris quel appui « la vieille religion » peut recevoir du nationalisme irlandais. Assurément, cette image des choses est simplifiée, tant soit peu schématique : entre les pires ennemis de la cause irlandaise à ce moment, on citerait le comte d'Ormond, de son patronyme Butler ou Bouteiller, un de ces Normands installés depuis cinq cents ans et qu'on disait devenus *Hibernis hiberniores*, ou bien lord Inchiquin, un Celte pur celui-là, un O'Brien, descendant des rois O'Brien de Thomond. N'importe, leur dissidence est désormais jugée non plus vendetta, mais trahison, condamnée et honnie. L'esprit a changé. La nation irlandaise est née dans les âmes.

C'est cette captivante période à quoi le présent *Commentarius* apporte une lumière nouvelle. Il fut rédigé à Florence (principalement sur les documents envoyés

1. Rinuccini l'appelle Eugenius. Souvent, aujourd'hui, ce prénom est traduit par Johannes. Eugène ou Jean, inventions tous deux. Owen, ou Eoin, est un nom purement gaélique sans équivalent dans le calendrier. Quant à Roe (Ruadh), c'est un surnom : le Roux.

d'Irlande par l'archevêque de Fermo, Rinuccini, pendant le temps de sa nonciature là-bas) par les Pères capucins irlandais Richard O'Ferrall et Robert O'Connell, pendant les années 1661-1666. C'est leur travail qu'édite aujourd'hui, pour la Commission des manuscrits irlandais, le P. Stanislas Kavanagh, Capucin. Le second volume couvre la période d'octobre 1645 à décembre 1647, c'est-à-dire le traité passé avec Ormond par le Conseil suprême à l'insu du nonce, le siège de Bunratty, les batailles de Benburb et de Trim, l'assaut et le sac de Cashel. Une table, au début du volume, éclaircit le détail, souvent extrêmement ténu et menu, des documents. Le déchiffrement d'une lettre en français écrite par le roi Charles Ier à Rinuccini (p. 67) semble imparfait, surtout quand la translation en latin, procurée par le nonce lui-même, impose la correction. Exemple : « aut (*sic*) prix des faveurs receues par nos moyens ». Lisez : « par *vos* moyens ». Cf. : « favorum quos te procurante receperit ». Comparez, de même, ce texte extrêmement fautif : « Fiez vous duncques a luy ; mais cependant selon le commandement, que luy avons donné ; combien il import que se tient (*sic*) secret, il n'y a pas besoign de vous persuader, ny plus de recommander, que vous ne voyez, que la necessité mesme requiert, celle cy estant la primière que nous avons (*sic*) jamais immédiatement escrite a quelconque ministre d'estat du Pape », au latin parfaitement clair et satisfaisant : « Itaque ipsi te crede ; sed interea (juxta ac eidem in mandatis dedimus) quam magni intersit ut secretum teneatur, opus non est tibi persuadere nec commendare, cum ipse videas id ipsam necessitatem postulare. Cum haec, quam unquam ad ullum Papae ministrum status immediate (*scripserimus?*), epistola sit prima, speramus non fore ultimam », etc. Maintenant, après tout, c'est peut-être Charles — la lettre est olographe — qui écrivait le français comme un Basque l'espagnol... On ne saurait trop louer, par ailleurs, la diligence et le soin avec lesquels a été procurée cette édition, qui ne déparera pas la belle collection déjà parue des *Irish Manuscripts*.

Roger CHAUVIRÉ.

Henri L.-BRUGMANS. **Le séjour de Christian Huygens à Paris et ses relations avec les milieux scientifiques français,** suivi de son **Journal de voyage à Paris et à Londres.** Paris, E. Droz, 1935. In-8°, 199 pages.

On a souvent étudié l'attrait qu'au XVIIe siècle la Hollande exerçait sur les savants et les philosophes français. Inversement, la France a attiré et retenu des Hollandais. Huygens en est le plus illustre exemple. M. Brugmans décrit, d'après sa correspondance et ses journaux de voyage, les séjours du savant Hollandais en France et ses relations avec les Français. L'intérêt de son étude est double. D'une part, il nous fait connaître Huygens ; d'autre part, il fait pénétrer le lecteur dans le monde savant du temps.

Christian Huygens était né à La Haye en 1629, à l'époque la plus brillante de la république hollandaise, dans un milieu très cultivé, tout baigné d'influences françaises. Son père, Constantin Huygens, seigneur de Zuylichem, était attaché au prince Frédéric-Henri, de la maison d'Orange. C'était un homme remarquable qui avait des activités de tous ordres : politiques, littéraires, philosophiques. Il était l'ami de Descartes. Il dirigea avec soin l'éducation de ses fils. Christian apprit

le français, la musique, le dessin. Dès son jeune âge, il montra des aptitudes mathématiques. Il se plaisait à démonter et à construire des mécanismes. En 1645, il alla étudier le droit à l'Université de Leyde. Là, sur les conseils de Descartes, il suivit les cours de mathématiques de Van Schooten. Descartes s'intéressait à ses progrès, lui soumettait des problèmes pour l'exercer et pronostiquait qu'il « deviendrait excellent » en mathématiques. Cependant, son père l'avait mis en relations avec le père Mersenne, auquel il envoyait des solutions de problèmes et par lequel il était au courant des travaux de Pascal et de Fermat. En même temps, Huygens s'intéressait aux arts et fréquentait les milieux mondains. Il visitait les ateliers des ouvriers de précision, lunettiers, horlogers. Il nous apparaît déjà comme un homme extraordinairement complet par la variété de sa culture, de ses goûts, de ses relations. Sa jeunesse se passe en travaux scientifiques. Il applique, suivant une idée de Galilée, le pendule aux horloges, perfectionne les lunettes, découvre les satellites de Saturne. Il correspond avec Carcavi et Chapelain, qui le mettent en communication avec les milieux scientifiques français. Il voyage fréquemment. Il va en France en 1655, en 1660, en 1663. Arrêtons-nous au voyage de Paris de 1660-1661, dont le journal est publié à la fin du volume.

Ce journal est le résumé bref de ses occupations, souvent borné à la liste des gens qu'il a vus. Très peu d'appréciations. De temps en temps, une allusion plaisante. Dans ces notes si riches, comme dans les extraits de la correspondance, on est frappé de la justesse du ton, du naturel de l'expression. On a affaire à un homme de bonne compagnie. Il se répand dans le monde, et il doit être partout le bienvenu. Il suit les concerts. Il fréquente des artistes comme Abraham Bosse. Mais, surtout, il est en communication constante avec les savants. La liste de ses relations fournit à elle seule un tableau des courants scientifiques du moment. Il y a d'abord le cercle de Montmor, où subsiste l'influence de Gassendi. C'est le germe de la future Académie des sciences. Dans un autre cercle, chez Auzou, les préoccupations sont plus techniques : on perfectionne les lunettes. Huygens va aussi chez le duc de Roannez, où il rencontre Pascal. Chez Rohaut, le gendre de Clerselier, il est en plein milieu cartésien. La vie de Paris lui plaît et il la préfère à celle de Londres, où il va ensuite. Pourtant, les méthodes expérimentales des Anglais lui paraissent préférables aux considérations volontiers abstraites des Français. Il tâche aussitôt de réformer ses amis de Paris. Il faut, dit-il, « s'attacher plus à faire des expériences que des raisonnements ».

L'influence qu'il eut dès cette époque s'accentua lorsque, en 1666, il devint membre de l'Académie des sciences et qu'il vint résider à Paris. En fondant cette académie, Colbert voulait rompre avec la routine des écoles. « Il s'agissait de bannir tous les préjugés, en ne s'appuyant que sur des expériences et en écartant les chimères » (p. 63). Pour cela, il fallait réunir non des gens de profession, mais d'illustres amateurs. Nul n'était plus qualifié que Huygens par son tour d'esprit et par ses aptitudes pour jouer un grand rôle dans cette académie. De plus, il maintint le contact entre la France et l'étranger. Il avait, en effet, des relations scientifiques en Angleterre, en Hollande, à Florence. Il en eut en Allemagne après avoir fait la connaissance de Leibniz, qu'il encouragea au début de ses études mathématiques. Ce fut un de ces hommes, nombreux au XVIIe siècle, comme l'avait été Mersenne, comme l'était Oldenburg, le secrétaire de l'Académie des sciences de Londres, qui servirent d'intermédiaires et grâce à qui la science fut une œuvre collective et internationale.

Il se sentait à l'aise dans le milieu parisien, où il avait de nombreuses relations, entre autres celle des frères Perrault. Il suivit par eux la querelle des anciens et des modernes. On sait comment, sous des formes académiques, cette querelle témoigne de l'affranchissement des esprits.

La vie conforme à ses goûts que menait Huygens fut brutalement interrompue à la mort de Colbert. Louvois ne le conserva pas comme académicien et la révocation de l'édit de Nantes lui interdit, à lui calviniste, tout retour en France. Il avait pu rester à Paris pendant la guerre de Hollande. Mais ce que n'avaient pas fait les guerres du XVIIe siècle, la politique intolérante de Louis XIV l'accomplit. Elle rompit l'unité du mouvement intellectuel en Europe. Elle eut aussi un autre effet : elle contribua à étendre la critique philosophique aux institutions politiques. Huygens, qui, comme on le voit dans ses lettres à Leibniz, avait professé l'indifférence politique, changea d'attitude. Il fut en relations avec des réfugiés protestants, notamment avec Bayle. Suivant la pente de son esprit, il fut tout acquis aux idées de tolérance.

Sa correspondance avec Huet, l'évêque d'Avranches, un adversaire de Descartes, nous montre clairement à quels points de vue philosophiques il est alors arrivé : du cartésianisme de sa jeunesse, il a gardé le culte de la raison, le goût des explications directes, l'éloignement pour les entités scholastiques ; il a rejeté tout ce qui est système métaphysique. Il fait figure de penseur libre.

Son activité scientifique est toujours considérable. Il écrit en français le « Traité de la lumière », qui paraît en 1690. C'est l'exposé de la théorie des ondulations, son plus beau titre de gloire. Les dernières années de sa vie furent tristes. Il avait perdu son père et sa santé était précaire depuis longtemps. Il mourut en 1696.

Dans l'analyse sommaire qui précède, nous n'avons pu montrer tout l'intérêt documentaire du livre de M. Brugmans. La richesse des informations qu'il contient est facilement utilisable grâce à une bibliographie et des index très complets. Mais le mérite essentiel de l'ouvrage n'est pas là. Il est dans la mise en œuvre de la documentation, qui laisse au lecteur une impression d'ensemble. On voit comment, au XVIIe siècle, la science s'est organisée et s'est rendue indépendante des systèmes philosophiques.

Pierre POUMIER.

I. — Elizabeth DONNAN, professor of economics and sociology in Wellesley College. **Documents illustrative of the History of the slave trade to America.** Vol. IV (et dernier) : *The Border Colonies and The Southern Colonies.* Carnegie Institution of Washington, 1935. In-8°, XV-719 pages.

II. — **Judicial cases concerning American slavery and the Negro,** t. IV. Edited by the late... Mrs Ralph C. H. CATTERALL, with Additions by James J. HAYDEN, Law School, Catholic University of America. Carnegie Institution of Washington, 1936. In-8°, XI-586 pages.

I. — Avec ce tome IV, Mme Donnan a terminé le savant et considérable recueil de « Documents pour éclairer l'histoire du commerce des esclaves à destination des États-Unis », jusqu'en 1807 seulement, ainsi que l'avaient, dès l'origine, résolu les directeurs de l'œuvre qu'elle fut chargée d'exécuter. Il est bizarrement illogique,

et très regrettable, qu'il ne soit pas donné un fort volume complémentaire concernant ce trafic depuis 1808 jusqu'à sa fin, en 1860, *à destination des* ET DANS LES États-Unis, y compris, ça va de soi, l'élevage des nègres à l'intérieur du pays pour compenser l'insuffisance, désormais, de l'apport extérieur devenu illégal, et y compris le conflit entre esclavagistes et abolitionnistes. Mais parlons de l'œuvre finale telle qu'elle existe, ce que j'ai eu le plaisir de faire déjà pour chacun des trois volumes parus[1], le premier allant de 1441 à la fin du XVIIe siècle ; le second consacré au XVIIIe et dont la copieuse introduction se termine par un excellent résumé succinct, en neuf ou dix pages, du mouvement abolitionniste anglais depuis l'origine (1770 environ) jusqu'à l'acte d'abolition officielle de la traite noire (1807), tandis que le troisième tome étudie spécialement l'histoire de ce trafic en ce qui concerne les colonies de la Nouvelle-Angleterre (Massachusetts, Rhode-Island, New-Hampshire, Connecticut) et les Middle Colonies (New-York, New-Jersey, Pennsylvanie). — Le tome IV est particulièrement réservé aux colonies-frontières (Border Colonies) : Maryland et Virginie, et à celles du Sud : Caroline méridionale, Géorgie, Louisiane, l'auteur parlant aussi, mais en introduction seulement, de la Caroline du Nord, avec un mot (une demi-page) sur la Floride.

Les quatre volumes renferment au total 1,295 numéros comprenant autant de textes ou ensembles de textes pour un même numéro, lesquels occupent 2,221 pages. A quoi s'ajoutent sept introductions qui font en tout 146 pages Chiffres significatifs à eux seuls déjà.

En quelques lignes d'une préface au tome IV, l'auteur explique pourquoi une seule des sept colonies traitées dans ce volume, la Caroline du Sud, l'a été largement, « les autres sommairement expédiées ». On n'est donc pas surpris de voir, par exemple, que, si les textes qui se rapportent au Maryland s'étendent sur 154 années, 1638-1791, ils n'occupent cependant que 41 pages, tandis que la Caroline du Sud, pour 112 années, 1697-1808, couvre 338 pages de « Documents ». — Sur la Louisiane, il ne se trouve que vingt-trois textes, savoir : seize français (dont les originaux sont en nos Archives nationales), épars entre 1717 et 1758 ; sept anglais, de 1804 à 1807. — Le volume (avant l'index alphabétique de 47 pages) se termine par une reproduction de l'acte de 1807 interdisant l'importation négrière aux États-Unis à dater du 1er janvier 1808.

Contrairement à ce que j'avais fait dans le compte-rendu du tome III, je ne donnerai pas un résumé, colonie par colonie, des introductions du quatrième volume. Une fois suffisait, attendu que l'intérêt en est pour nous assez secondaire. Par contre, il importe de signaler l'existence, parmi les « Documents » de chaque volume du recueil, de nombreux textes qui exposent des cas de traite négrière méritant l'attention. L'importance en est inégale, mais, assez fréquemment, ils sortent de l'ordinaire, et parfois ils jettent des clartés crues sur ce qui se passait, dans ce genre de trafic ou s'y rattachant, tantôt sur tels navires et tantôt sur tels autres des diverses flottes européennes ou de l'Amérique du Nord, ou bien aux côtes africaines, etc. Il suffit de lire, par exemple, pour s'en rendre compte et pour avoir envie d'en connaître bien davantage, les quatre spécimens qui suivent et que j'ai relevés presque au hasard en ce dernier volume du recueil (je m'excuse de ne pouvoir en donner ici qu'un maigre aperçu, l'essentiel strict).

1° Le cas du *Mary*, 1749, dont le capitaine, Thomas Davison, avait frauduleu-

1. Voir *Revue historique*, t. CLXV, novembre-décembre 1930, p. 368-369 ; t. CLXX, juillet-août 1932, p. 125-129 ; t. CLXXII, juillet-août 1933, p. 139-142.

sement emmené comme esclaves, d'une des îles du Cap-Vert, avec la complicité de certains habitants, cinq individus, dont un homme libre. Davison fut emprisonné et jugé au Maryland, condamné à payer les frais de rapatriement de tous les cinq (p. 29-34 de ce t. IV).

2° L'extrait des « Boston News Letter » du 14 juillet 1760, relatif au *Diamond*, capitaine John King, de Bristol, sorti du Calabar avec 329 esclaves destinés au Maryland, mais qui en perdit 99 par une épidémie dysentérique (p. 35).

3° Le cas du *Rainbow*, 1758, capitaine Joseph Harrison ; affaire portée devant la cour de la vice-amirauté de Charleston, Caroline du Sud. Il n'a subsisté que deux pièces de l'affaire, dont une ne nous apprend rien. La deuxième, la prolixe déposition de John Dawson, lieutenant du *Rainbow*, tout à fait curieuse en son genre, va droit à l'encontre de ce qu'elle s'acharne à vouloir prouver et il en ressort qu'Harrison tua sauvagement deux de ses matelots. Mais nous ignorons le reste du procès et le jugement (p. 370-372).

4° Instructions données, en 1718, par la Compagnie française des Indes, au sieur Herpin, de Saint-Malo, capitaine de l'*Aurore*, armée pour Guinée et (de là) pour la Louisiane. La Compagnie espère que Herpin pourra traiter 400 noirs de huit à trente ans ; « il fera en sorte d'en traiter quelques-uns qui sachent cultiver le riz, il traitera aussi 3 ou 4 barriques de riz propre à semer, qu'il remettra, à son arrivée à la Colonie [Louisiane], aux directeurs de la Cie. — Nous ordonnons au sieur Herpin, à tous ses officiers et au chirurgien, de prendre grand soin de la santé des nègres, d'empêcher la débauche des négresses avec les nègres et l'équipage, de les faire tous entretenir proprement, de faire nettoyer et gratter tous les jours l'entrepont, afin qu'il ne s'y engendre point de corruption » (p. 636-638 ; d'après Arch. nat. de Paris, fonds des Colonies, B 42 *bis*).

En résumé, malgré l'énorme et incompréhensible lacune que j'ai notée plus haut, et dont Mme Donnan n'est pas responsable, son recueil de textes concernant l'apport négrier, depuis l'origine jusqu'en 1807, dans les colonies anglaises qui devinrent les États-Unis — ce recueil constitue un véritable monument historique et fait grand honneur à Mme Él. Donnan.

II. — En sa brève préface, M. Franklin Jameson, en la terminant, rend hommage aux capacités et au zèle scientifiques de feue Mme Catterall, qui avait déjà publié les trois premiers volumes de cet ouvrage (il comprendra un cinquième et dernier tome, sommairement annoncé dans celui-ci). J'ai parlé ici (tome CLXXII, p. 142-143) des trois premiers ; leurs qualités et défauts généraux se retrouvent naturellement dans le quatrième, exécuté sur le même plan, et il n'y a pas lieu d'y insister. Mais il est utile de prévenir les historiens qu'en ce volume encore les siècles antérieurs au XIXe sont très faiblement représentés. Dans un total approximatif (j'ai pu, en comptant, commettre quelques menues erreurs) de 1,375 affaires, il en est seulement 168 du XVIIe siècle, 200 du XVIIIe, contre 1,007 du XIXe. — Sur onze « colonies » et un « district », en ce tome IV, le Maryland seul présente une documentation relativement normale : 113 « cas » du XVIIe siècle, 118 du XVIIIe, 244 du XIXe. En certains États septentrionaux (Rhode Island, Vermont, New Hampshire, Maine), à peu près rien : vingt-quatre affaires au total, concernant ces quatre là. Pour explications sur ces sujets — et sur d'autres — on se reportera avec intérêt aux introductions qu'a données (une pour chaque colonie) feue Mme Catterall.

Léon VIGNOLS.

[illegible] **Jean-Jacques Rousseau et Genève. Essai sur les idées politiques et religieuses de Rousseau dans leur relation avec la pensée genevoise du XVIIIe siècle.** Thèse de doctorat de l'Université de Paris. Paris, Boivin, 1934, [illegible] pages, prix [illegible] fr.

[illegible] de la Constitution et des idées politiques de la République de Genève sur la pensée de J.-J. Rousseau. Cette question a été traitée plus ou moins [illegible] par [illegible] Rousseau [illegible] dans son [illegible] Rousseau [illegible] dans son [illegible]. Mais elle veut être reprise à nouveau et de façon bien plus satisfaisante dans le présent ouvrage grâce à une documentation très poussée où a été négligé aucune source [illegible] manuscrite, grâce aussi à un effort de pensée vraiment remarquable. Il est servi encore par une exposition nuée et bien agréable.

M. Spink s'attache [illegible] longuement sur la Constitution politique de Genève, mais il en dit assez pour montrer que c'est un régime purement aristocratique ou même oligarchique, puisque tout le pouvoir appartient en fait au Petit Conseil, aux *Vingt-Cinq* tandis que les *Deux-Cents* et le *Conseil général*, qui comprend tous les Genevois ayant droit de cité, ne possèdent que des attributions vraiment illusoires. Les troubles de la première partie du XVIIIe siècle, notamment ceux de 1734-1738, n'ont eu pour effet que d'augmenter encore l'autorité des patriciens aux dépens de la moyenne et petite bourgeoisie, bien que le monde du commerce s'enrichisse, grâce à un notable développement économique et financier : ce dernier point de vue a d'ailleurs été trop laissé dans l'ombre.

Rousseau, vivant depuis longtemps hors de sa patrie et séduit par la forme républicaine de la Constitution genevoise, n'en comprend pas le véritable caractère au moment où il élabore son *Contrat social*. Il la trouvait parfaite : mais, nous dit l'auteur, c'était sa propre idée de la Constitution qu'il exaltait ainsi, et cette idée était fausse ! D'autre part, les patriciens de Genève n'ont pas compris non plus le véritable sens du *Contrat social*. Le procureur général Tronchin, qui fut chargé de l'examiner, était cependant un esprit distingué et relativement tolérant, du moins pour les personnes. Il se persuada que l'ouvrage de Rousseau avait été écrit pour Genève et attaquait directement sa constitution, alors que c'était un traité purement spéculatif. Voilà pourquoi le *Contrat social* fut condamné, avec l'*Émile*, par le gouvernement de Genève. Rousseau, de son côté, vit clairement qu'il s'était complètement mépris sur la constitution genevoise ; il se mit à l'étudier à l'aide des documents que lui fournirent ses amis, et notamment Deluc. Ce fut là une des origines et des sources des *Lettres de la montagne*.

Dans la deuxième partie de sa thèse, fort intéressante aussi, M. Spink étudie de façon approfondie les démêlés de Rousseau avec les pasteurs genevois. Il avait été d'abord en bons termes avec nombre d'entre eux. Mais, sur la question religieuse, Rousseau trouva aussi chez ses compatriotes beaucoup d'incompréhension. On aurait, cependant, pu penser que ces pasteurs, à tendances rationalistes, auraient dû accepter sans trop d'hostilité la *Profession de foi du vicaire savoyard*, plus dangereuse, semble-t-il, pour le catholicisme que pour le protestantisme, surtout libéral.

A la suite de la publication des *Lettres de la montagne* (fin de 1764), la situation

s'aggrave pour Rousseau, qui est en proie à une véritable persécution. La vie lui devient impossible même à Môtiers, dans la principauté de Neuchâtel, où il avait d'abord trouvé le repos et dont le pasteur, Montmollin, avait eu pour lui une véritable bienveillance avant de devenir son ennemi. Cependant, les violentes polémiques déchaînées à Genève par les *Lettres de la montagne* y provoquèrent un trouble politique grave, qui nuisit singulièrement au parti des patriciens. M. Spink nous donne à cet égard beaucoup de renseignements intéressants. Il montre aussi que Voltaire a bien moins contribué à aggraver la situation de Rousseau que celui-ci ne se l'imaginait[1].

Henri SÉE.

Constantia MAXWELL. **Dublin under the Georges, 1714-1830.** Londres, George G. Harrap, 1936. 290 pages. Prix : 12 s. 6 d.

Après un premier chapitre, qui retrace en traits rapides l'histoire de l'Irlande sous les quatre Georges, Miss Maxwell nous donne d'abord une quarantaine de pages qui, à elles seules, justifieraient son titre, avec leur énumération et leur description sommaire des monuments et des hôtels particuliers dont Dublin s'est enrichie au cours de cette période. Mais on trouve encore bien autre chose dans cet excellent ouvrage, et, en particulier, deux études qui auraient attiré l'attention et la louange de notre regretté Henri Sée : la vie des riches, la vie des pauvres. D'un côté, un genre de vie particulièrement splendide — une multiplicité de serviteurs, une grande profusion de plats sur les tables, du vin en abondance ; de l'autre, une populace misérable, entassée dans l'immonde promiscuité des taudis, dans des rues sans voirie, où les épidémies faisaient de faciles ravages. Le Dr Maxwell ne manque jamais de dire que les autres grandes villes d'Europe n'avaient pas un système sanitaire bien différent : on reste cependant accablé de voir avec quel fatalisme riches et pauvres acceptaient de pareils contrastes. Puis c'est une incursion dans le monde intellectuel, étudiants et professeurs, bibliothèques, académies, où l'on sent que l'Irlande n'intéressait guère une « Ascendancy » occupée seulement à en extraire de bons revenus. Le chapitre sur le théâtre est vivant et détaillé ; le grand Garrick et le père de l'écrivain Sheridan s'y détachent avec un relief particulier. Vient ensuite un exposé de la vie économique : l'Irlande, sous l'impulsion d'un Parlement qui, sans doute, ne représentait pas la nation véritable, mais qui néanmoins travaillait dans le sens d'une tradition autonome, se sentait revivre, voyait renaître ses industries de la laine et de la toile ; l'afflux à Dublin d'une aristocratie dépensière favorisait la production du verre, de la porcelaine, de l'orfèvrerie, de l'ébénisterie, de la carrosserie. Mais les craintes suscitées chez Pitt par la succession de révoltes et d'interventions françaises, qui marquent la fin du XVIIIe siècle, l'amenèrent à imposer cette union désastreuse par laquelle l'Irlande fut ruinée, et dont le partage actuel de l'île en État libre et Irlande du Nord reste le legs déplorable.

Un dernier chapitre, dans la manière si heureusement connue du Dr Maxwell,

1. L'Appendice contient des notes fort intéressantes sur le texte des *Lettres de la Montagne*, les manuscrits, les éditions de 1764 et 1765. Une copieuse bibliographie clôt le volume.

fait défiler les témoignages et les impressions d'Anglais de toutes catégories au cours de leurs contacts avec le Dublin des Georges. Comme d'habitude, Arthur Young se fait remarquer par son don d'observation et son jugement impartial.

On pourrait appliquer la même formule au livre lui-même de Miss Maxwell. Bien qu'elle ne se cache nullement, dans sa *Préface*, d'avoir adopté « le point de vue d'une admiratrice du Siècle de la Raison » et d'avoir écrit pour défendre la *gentry* anglo-irlandaise, synonyme de la culture irlandaise au XVIIIe siècle — on ne trouve ici aucune trace du moindre parti pris : l'historien n'épouse aucune querelle. S'il fallait à tout prix adresser une critique à ce beau livre, on dirait que le cadre georgien n'était pas son unité naturelle, qu'il aurait peut-être mieux valu faire évoluer ce tableau de Dublin entre le traité de Limerick et l'union avec la Grande-Bretagne. Mais on doit reconnaître que, tel qu'il est, il comble avec beaucoup d'éclat une lacune évidente, et que longtemps encore, avec sa belle présentation et les nombreuses gravures, ainsi que la carte, dont il est accompagné, il fera autorité sur cette époque artificielle et brillante, sur ce paradoxe d'une capitale digne de Paris dans un État politiquement anéanti.

A. RIVOALLAN.

W. Stewart WALLACE. **Documents relating to the North West Company.** Toronto, The Champlain Society, 1934. In-8°, XIII-527 pages, 5 illustrations.

La présente publication comprend quatre parties : une introduction historique (p. 1-36), une édition de textes articulés en vingt-huit paragraphes (p. 39-422), un dictionnaire biographique des *North Westers* (p. 425-505), une bibliographie alphabétique explicative des ouvrages qui traitent de l'histoire de la Compagnie (p. 506-513). Un bon index termine l'ouvrage.

Les documents sont bien choisis. Ce sont des lettres d'affaires écrites par S. Mac Tavish, Mac Gillivray, des textes d'accords entre les firmes qui faisaient le commerce des fourrures, les comptes-rendus des assemblées de la Compagnie du Nord-Ouest, des extraits de rapport.

Toutes ces pièces sont fort instructives. Dans son excellente, mais trop courte introduction critique, M. W. Stewart Wallace évoque de façon intéressante les étapes de la vie de cette Compagnie du Nord-Ouest, qui, née de rien, fut accusée d'imposer ses vues aux autorités canadiennes des premières années du XIXe siècle.

Les documents sont trop peu explicites pour qu'on puisse dire avec certitude l'origine de l'Association. Peut-être remonte-t-elle aux années 1765-1771 et au groupe Franceway-Corry. Mais son existence est indiscutable à partir de 1775. Sous la direction de Mac Gill et de S. Mac Tavish, elle constitue une société dont le capital est divisé en seize parts (1779). Après la retraite de Mac Gill, la Compagnie du Nord-Ouest, guidée par l'incomparable homme d'affaires qu'est Simon Mac Tavish, étend ses opérations, enrichit ses actionnaires, s'intéresse aux découvertes de Mackenzie (1789-1793), traverse une période d'incomparable prospérité, grâce à l'occupation provisoire de territoires cédés aux États-Unis par le traité de Versailles. Au lendemain du traité Jay, le domaine des Compagnies de fourrures se resserre. Plusieurs firmes rivales qui opéraient dans la région de Detroit, les For-

syth-Richardson et les Parker-Gerrard-Ogilvy de Montréal se tournant vers le Nord-Ouest, deviennent des concurrents avec qui il faut compter. Après plusieurs années de rivalité, la Compagnie du Nord-Ouest, toujours dirigée par Mac Tavish, absorbe les nouveaux venus (1800, 1802, 1804), augmente le nombre des parts sociales (portées à cent). Au moment même où S. Fraser atteint l'océan Pacifique, la Compagnie atteint son apogée. Car, à partir de 1811, la lutte contre la vénérable *Hudson Bay Company* va prendre un caractère aigu, grâce à l'intervention de lord Selkirk. Sur sa rivale, la *North West Company* paraît avoir remporté la victoire en 1821 (c'est la thèse de M. Pinkerton). Ce ne fut qu'une victoire à la Pyrrhus, comme le montra, en 1825, la faillite de la maison Mac Tavish, Mac Gillivray and Company, opportunément conjurée par la richesse d'Edward Ellice (1825-1851).

L'intérêt de la présente publication est double. A l'aide des documents originaux, il permet d'examiner de façon critique les conclusions de M. Robert E. Pinkerton (The Hudson's Bay Company). Peut-être pourra-t-on regretter que M. W. Stewart Wallace n'ait point suffisamment expliqué la ruine du commerce des fourrures à Montréal (p. 36).

Mais il a mis dans tout son relief l'épopée des fourrures dans le Nord-Ouest canadien. C'est l'épopée non pas des conquérants anglais du Canada, mais des vaincus de l'histoire et de la vie. Car elle fut conduite par des coureurs des bois du Canada français, fils des compagnons de La Vérendrye, par des Américains de la frontière qui n'avaient point réussi sur les bords de l'Ohio et du Mississipi, surtout par des Highlanders écossais, petits-fils des vaincus de Culloden, des tenanciers de lord Lovat, chassés d'Écosse par la persécution et par la ruine et fils des soldats de Wolfe ou des loyalistes de la Révolution américaine groupés dans le 78e régiment.

« Ils passèrent une bonne partie de leur vie à parcourir d'incroyables distances dans des canots d'écorce. Ils souffrirent de la faim, du froid. Ils furent dépouillés, assassinés par les Indiens, parfois par leurs camarades. Ils tombèrent victimes de la variole, de la syphilis et du rhum. Mais ils ont conquis la moitié d'un continent et y ont constitué un premier empire commercial » (d'après la page 35).

E. PRÉCLIN.

Georges LEFEBVRE. **Les Thermidoriens.** Paris, collection Armand Colin, 1937. In-16, 220 pages. Prix : 13 fr.

Ce livre prolonge les trois volumes de la même collection rédigés par A. Mathiez. On n'a pas oublié le succès de cette histoire de la Révolution française, qui apparut si neuve et si pleine[1]. M. G. Lefebvre était, certes, l'historien le plus qualifié pour continuer une œuvre si brillamment entamée, et l'ouvrage qu'il apporte satisfera les plus difficiles. La méthode d'exposition reste voisine et ne désoriente pas le lecteur. Même densité dans un alerte récit qui jamais n'oublie la répercussion des événements de tout ordre, surtout lorsqu'ils appartiennent à des domaines

1. A. Mathiez, *La Révolution française*. T. I : *La chute de la royauté* (n° 17 de la collection A. Colin) ; t. II : *La Gironde et la Montagne* (n° 52 de la même collection) ; t. III : *La Terreur* (n° 93 de la même collection).

qui semblent pourtant éloignés. Même souci d'illustrer les thèses générales par des faits précis, qui peuvent paraître insignifiants en soi, mais prennent une valeur considérable lorsqu'ils sont remis à leur vraie place. Même hardiesse de pensée ; seule, la sérénité scientifique de M. Lefebvre voile parfois l'éclat du style et tempère ses jugements. Mais la sobriété même du trait donne souvent à celui-ci un relief singulier. Thibaudeau, rappelle-t-il, protesta n'avoir jamais aliéné son indépendance dans les salons des Merveilleuses : « Mieux vaut l'en croire. Mais il ne fit pas école », se contente-t-il d'ajouter. Il ne manque pas, à l'occasion, de citer de savoureux extraits des discours ou des mémoires du temps. Tels les mots du conventionnel Hardy, qui montre la jeunesse dorée menée par « un blanc-bec de soixante-dix ans » et comptant des hommes de quatre-vingts, soixante et cinquante ans. Tel le le tableau dressé par Laréveillière des séances du Comité de Salut public à la fin de l'an III (p. 178) : l'arrivée successive des commissaires affamés qui se ruent sur le pain blanc et le bourgogne réservés au gouvernement et taillent jusqu'à l'os dans le bœuf bouilli, pendant que le spectre de la disette plane sur Paris.

La période qu'étudie M. Lefebvre va du 9 thermidor an II (27 juillet 1794) au 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). Elle avait fait le sujet d'un livre d'A. Mathiez, paru dans une autre collection et qui contient la substance d'un cours professé en Sorbonne[1]. Il est tentant de comparer les deux œuvres et d'esquisser un parallèle. Sans manquer à l'affectueuse reconnaissance que je garde à l'un comme à la respectueuse admiration que j'ai pour l'autre, mon propos, dans les limites un peu étroites de ce compte-rendu, est de marquer quelques concordances comme aussi certaines différences. Celles-ci tiennent plus, d'ailleurs, à la mise en valeur des faits qu'à ceux-ci mêmes. Mais il faut noter d'abord que la matière est un peu plus restreinte, malgré l'apparence extérieure des deux livres, chez Mathiez, qui ne traite pas de la politique extérieure, résume plus sommairement la Constitution de l'an III et ne dresse pas le bilan de l'œuvre accomplie par les thermidoriens. Là ne se borne pas l'apport personnel de M. Lefebvre et n'est pas, à mon sens, la différence essentielle qui existe entre les deux ouvrages. A. Mathiez, on le sait, excellait particulièrement à démêler les fils d'une intrigue politique et à souligner les points suspects d'une attitude en apparence désintéressée. Il avait donc surtout retenu l'aspect politique de cette période. Le titre même du livre et les têtes de chapitre qu'il avait choisis le montrent (*La réaction thermidorienne*, *Les nouveaux indulgents*, *Le rappel des Girondins*, etc.). Et il insistait avec abondance sur le détail des luttes et des tiraillements entre tendances au dedans comme au dehors de la Convention. Il est bien certain que les palinodies des anciens terroristes et la « résurgence » des factions abattues est le fait qui frappe d'abord, et qu'il n'y avait pas sujet plus propre à soulever la véhémence d'un homme, révolté, sincèrement, par les faiblesses des politiciens. Mais, si M. Lefebvre ne montre pas, au fond, plus d'indulgence que Mathiez pour des erreurs ou des calculs méprisables, il s'est efforcé, avec un plein succès, de les expliquer. Il fallait, pour cela, replacer les hommes dans une ambiance et un tourbillon de courants dont l'analyse est ici conduite avec une sûreté des plus remarquables. Et la valeur historique de celle-ci dépasse en portée les limites chronologiques du livre. En lisant Lefebvre, je serais même tenté de rêver, si la prudence nécessaire à l'historien ne s'y opposait par trop, à des lois

1. A. Mathiez, *La réaction thermidorienne*. Paris, Colin, 1929, in-8°, 324 p. ; prix : 40 fr.

historiques qui entraînent les hommes, à diverses époques, et toujours par les mêmes chemins. En tout cas, rien de plus saisissant que ces cinq premiers chapitres où l'on voit des hommes qui, certes, s'ils avaient renversé Robespierre, ne prétendaient pas, cependant, mettre fin à la République, ni même à la Terreur, et se trouvèrent pris dans le terrible engrenage de la réaction. Ils sont menés de la dislocation du gouvernement révolutionnaire à la mise en suspicion, puis à la proscription, enfin au massacre des Jacobins et à l'anéantissement presque total de leur œuvre. Comme la poussée révolutionnaire, la réaction politique comporte ses fatalités. D'où les palinodies et les reniements, l'alliance avec l'ennemi de la veille et la condamnation de l'ancien frère d'armes. L'œuvre montagnarde, si elle ne procédait pas d'un plan ou d'un système préconçu, était un ensemble cohérent. La destruction de quelques rouages entraîna la désagrégation. Pour l'édifier, les terroristes avaient brisé des hommes qui étaient des obstacles. Pour la détruire, les thermidoriens connurent des nécessités semblables, qu'ils aggravèrent trop souvent par l'exercice de la vengeance et qu'on ne peut justifier cette fois par un idéal désintéressé.

La Convention croit ressaisir l'autorité gouvernementale en renouvelant la moitié de son Comité de Salut public (13 thermidor-31 juillet) et en émiettant le pouvoir exécutif, distribué entre seize comités par le décret du 7 fructidor (24 août). Elle réduit à douze le nombre des comités révolutionnaires parisiens et supprime ceux de province. Elle cède à une indulgence trop naturelle en mettant en sommeil le tribunal révolutionnaire et en relâchant de nombreux suspects. Mais elle déchaîne ainsi un contre-courant qu'elle ne peut endiguer et qui se manifeste par les réclamations du club des Jacobins, des sections, des villes de province. Les élargissements dépendent surtout de recommandations suspectes, comme celles de Tallien, et les représentants dépêchés en province épurent les administrations sans trop s'embarrasser de règles précises et sans échapper à des influences locales. La Terreur s'évanouit. Mais bientôt ceux qui en portent la responsabilité sont pris à partie. Sans doute, au début, cherche-t-on à distinguer entre meneurs et égarés. Tentative vaine. Tous les hommes de l'an II deviennent suspects : arrestation de Lebon, des membres de la Commission d'Orange, dénonciation contre les députés en mission avant thermidor. Cette vive réaction généralise la désobéissance aux lois, la rentrée des émigrés, la réouverture des églises. Et bientôt ce sont les membres de l'ancien Comité de Salut public restés en fonctions qui sont dénoncés par Lecointre, le 12 fructidor. Barère, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois démissionnent. En un mois, les hommes de l'an II ont perdu les leviers de commande. Le pouvoir passe à la Plaine. Les Montagnards tentent pourtant de reprendre l'avantage. Ils rayent des Jacobins Tallien et Fréron. Les clubistes de Dijon réclament l'application de la loi des suspects. On transporte au Panthéon les restes de Marat (21 septembre — 5e sans-culottide). En vain. Dans les sections parisiennes, les modérés l'emportent. Parmi eux, à côté de royalistes, on voit d'anciens hébertistes (Legray) ou des hommes comme Babeuf, ce qui souligne la confusion des tendances et la persistance des anciennes rancœurs. D'ailleurs, les Jacobins ne possèdent plus maintenant leurs moyens d'action de 93, brisés par la centralisation de l'an II. Paris ne s'administre plus, en fait, depuis le 8 germinal an II, date à partir de laquelle le ravitaillement de la ville a été assuré par le gouvernement. La Convention vient de supprimer les 40 sols aux membres des assemblées de section (4 frimaire), le

commandement unique de la garde nationale, les subventions aux journaux. Avec la presse, la rue est acquise aux réacteurs. Matraque en main, la jeunesse dorée tient le haut du pavé, sous l'œil indulgent de la police et de l'Assemblée. La discussion de l'affaire Carrier, l'attentat contre Tallien permettent la fermeture du club des Jacobins (20 brumaire). Les salons des Merveilleuses, qui s'ouvrent, sont l'instrument le plus efficace de corruption et de propagande contre-révolutionnaires. La campagne en faveur des anciens Girondins s'amplifie (18 frimaire), permet le rappel des proscrits, la suspension des poursuites et l'amnistie (27 frimaire). Mais l'apaisement ne suit pas. Reprise des attaques contre les membres des anciens Comités. Carnot devient suspect à son tour. Partout on brandit la menace d'un complot jacobin. Dans tous les théâtre, on remplace la *Marseillaise* par le *Réveil du peuple contre les terroristes*. Fréron lui-même apparaît comme trop tiède à ses amis. Marat quitte le Panthéon, avec Bara et Viala. Tous les fonctionnaires destitués depuis le 10 thermidor doivent se rendre dans leurs communes et sont ainsi désignés aux insultes et aux attentats. Successivement sont abrogées toutes les grandes lois de la Terreur, et l'on conteste maintenant la Constitution de 93 comme le plébiscite qui l'a approuvée.

Mais le passage capital du livre de Lefebvre est, à mon sens, le chapitre consacré à l'abolition du maximum et à la catastrophe monétaire. Il retrouvait là un de ses domaines favoris et il a su utiliser avec fruit les études de Harris sur la dépréciation de l'assignat. Il y a là un ensemble de faits qui dépassent de beaucoup en importance tous les événements politiques. Les terroristes, par la réglementation, avaient freiné la hausse des prix, limité l'inflation, instauré un système d'économie dirigée. Celle-ci supposait l'emploi de la force « coactive » qui disparut avec la Terreur et le gouvernement révolutionnaire. Pendant un temps, on se borne à fermer les yeux devant les accrocs clandestins à la loi du maximum et les résistances paysannes aux réquisitions. Et la réglementation persiste, en particulier pour les marchés et les fournitures d'État. Mais l'intérêt des fournisseurs inspire des attaques très vives. Progressivement, les entreprises en régie sont rendues aux particuliers. Lindet doit jeter du lest. Le banquier Perregaux devient l'oracle en matière économique. Les amis des négociants se multiplient (Bourdon, Cambon). Le 26 vendémiaire, la liberté d'importer avait été rendue. Peu après, l'acte de navigation est supprimé. La taxation ne sera attaquée que plus tard. Elle est habilement précédée d'une violente campagne contre les erreurs et les fautes des fonctionnaires des *Agences*, bientôt dénoncés comme terroristes. On peut alors frapper le grand coup. C'est l'abolition du maximum (19 frimaire) et la retraite de Lindet (11 nivôse). Les échanges avec l'extérieur deviennent libres ; mais la prudence et le souci des besoins de l'armée demandent plus de circonspection dans le rétablissement de la liberté commerciale à l'intérieur, rendue pourtant inévitable par les mesures précédentes. Les conséquences furent désastreuses. Les denrées ne circulent plus ; les marchés se vident ; les municipalités doivent emprunter pour les approvisionnements, ce qui les met sous la coupe de la haute bourgeoisie. Inflation (22 milliards 800 millions d'assignats) ; hausse vertigineuse des prix. En quelques mois, la valeur de 100 livres-assignats tombe de 50 (juillet 1793) à 20, puis à 8 (germinal an III). L'indice des prix passe de 100 en 1790 à 2,180 (juillet 1795), 3,100 (septembre), 5,340 (novembre). C'est l'effroyable crise de misère qui déchaîne avant tout les émeutes de germinal et de prairial et l'impopularité des

Conventionnels qui pactisent avec les « Pourris ». Les royalistes devaient essayer de profiter, au 13 vendémiaire, de ce revirement de l'opinion. L'échec des premières journées faisait entrer l'armée dans la politique et permettait d'accélérer la réaction : épuration de la Convention, arrestation des membres des anciens Comités, suppression du tribunal révolutionnaire, revision des listes d'émigrés.

Dans d'autres domaines, les thermidoriens ne paraissent pas remporter des résultats meilleurs. En Vendée, leur molle politique a négocié les pacifications de la Jaunaye, de la Prévalaye sans exiger le désarmement et la soumission totale. Après ces « véritables capitulations républicaines », les Chouans peuvent, à bon compte, terroriser tout l'Ouest. Presque partout, les anciens cultes renaissent sans qu'on ait obtenu des réfractaires et des insoumissionnaires le ralliement à la République.

Au dehors, les victoires républicaines et les divergences au sein de la coalition, à propos des affaires de Pologne, ne sont pas mieux exploitées. La politique économique augmente, d'ailleurs, les souffrances de l'armée et ruine les provinces conquises, soumises aux exactions des fournisseurs. La question des frontières divise le gouvernement. Les thermidoriens de droite s'accommoderaient d'un renoncement aux frontières naturelles. Il faut l'erreur royaliste de Quiberon pour réveiller l'ardeur révolutionnaire. « La victoire de Hoche achève de consolider la République. »

Les derniers chapitres du livre constituent une maîtresse page d'histoire sociale. M. Lefebvre ne se borne pas à raconter les « émeutes de la faim ». Il sait voir les profonds mouvements déterminés par une pareille tourmente économique. Les sans-culottes étaient un parti de petites gens, artisans et boutiquiers, dont les intérêts, somme toute, malgré bien des insuffisances, avaient été sauvegardés par la Terreur politique et économique. Maintenant leur succèdent les « notables », bourgeois grossis par les débris des anciens partis, enrichis par le déplacement des fortunes et dont l'idéologie se rattache à celle des Constituants. Ils veulent conquérir la prépondérance dans tous les domaines. Cela éclaire l'œuvre politique et administrative des thermidoriens. C'est dans une atmosphère de réaction violente qu'a été élaborée la Constitution de l'an III. La Commission des Onze rejette les plans de Sieyes et revient aux grandes lignes de 1791. Elle écarte à la fois la dictature d'un homme et celle d'une assemblée, qui est son souci dominant. Elle ne retient que l'égalité civile, et en tant que simple attribut de la liberté. La Déclaration des Droits est doublée par celle des Devoirs. Le suffrage universel est remplacé par un suffrage censitaire. Le régime devient purement représentatif. Bien mieux, l'œuvre de décentralisation est plus poussée qu'en 1791, car les commissaires du Directoire dans les départements auront moins d'autorité réelle que les agents nationaux de l'an II, sans parler des préfets de Napoléon. Ainsi les thermidoriens lèguent-ils les périls et les entraves, qu'ils n'avaient pu vaincre, aux hommes du Directoire. D'où le sort de celui-ci.

Mais la perspective ouverte par M. Lefebvre ne peut être bornée à cette simple évocation. Après avoir écrit (p. 10) que l'on a vu, pendant la période thermidorienne, « un mouvement de réaction sociale qui (lui) confère son principal intérêt... », il ajoute : « (La réaction thermidorienne) a éliminé la démocratie de la vie politique et sociale de la France pour près d'un siècle (p. 13) ; ... c'est à l'époque thermidorienne, par réaction contre l'esprit de l'an II, que s'est éveillée dans la

haute bourgeoisie française cette conscience de classe qui est devenue de plus en plus exclusive et a fini par caractériser la Monarchie de Juillet... (p. 199) ; ... il fallait qu'il subsistât un prolétariat pour procurer à la bourgeoisie la main-d'œuvre indispensable (p. 203). » Et il montre comment, des nouveaux riches de l'an III, est sortie la bourgeoisie d'affaires qui initia la France au capitalisme moderne, après que se fut effondrée, par l'inflation, la fortune acquise des anciens possédants.

Livre précieux à l'historien et qui sera pour lui, malgré ses dimensions restreintes, un instrument de travail singulièrement complet et exact[1]. Tel est avant tout l'ouvrage de M. Lefebvre. Mais je me plais à croire que d'autres le liront et le méditeront. Lorsqu'une époque permet de poser des problèmes d'une telle ampleur et nous offre des ensembles aussi mouvants, sa connaissance importe à tous ceux qui s'intéressent à l'homme. L'historien voit surtout les circonstances : le sociologue et le politique cherchent des traits dont la permanence dépasse une époque. Si les hommes de premier plan manquaient aux thermidoriens pour les diriger, « on peut cependant faire valoir », dit G. Lefebvre, « qu'ils étaient en grande majorité d'honnêtes gens... ». Sage remarque d'historien, et qui fait penser. Si trop, en effet, de ces honnêtes gens nous apparaissent comme odieux, que dire, sinon répéter le mot fameux sur l'âme des honnêtes gens?

Henri CALVET.

Torvald T. HÖJER. **Carl Johan och Bourbonerna, 1813-1814.** Uppsala, impr. de Appelberg, 1936. In-8°, 84 pages. (Extrait de *Karl Johanns Förbundets Handlingar*, 1935-1938.)

M. T. Höjer, qui a utilisé avec le plus grand soin les papiers de Charles-Jean, trace un résumé de ses rapports avec les Bourbons en 1813 et 1814. L'ex-maréchal Bernadotte n'était point un de leurs partisans : pour eux, comme pour les plus réactionnaires des émigrés, il n'avait que de l'éloignement. Mais, avant tout, il était ambitieux. Un témoin de l'entrevue d'Abo (août 1812) a écrit plus tard qu'Alexandre avait fait alors espérer la couronne de France au nouveau prince royal. La seule chose certaine est que Cathcart, l'ambassadeur anglais, écrivit trois mois plus tard qu'on s'occupait à Saint-Pétersbourg de ce qui arriverait en cas de révolution en France et qu'alors le gouvernement pourrait échoir à un général populaire (au prince royal de Suède, par exemple, ou à Moreau), car les Bourbons paraissaient avoir peu de chances. Louis XVIII, à Hartwell, se rendait compte que Charles-Jean pourrait jouer un rôle en cas de restauration. En novembre 1812, il le fit visiter par Alexis de Noailles, en janvier 1813 par le duc de Piennes. Mais Charles-Jean avait de tout autres pensées que celle de servir les Bourbons et venait d'envoyer Gustaf Löwenhielm au Tsar pour lui exposer que la conspiration de Malet avait eu pour but une dictature provisoire du prince de Suède. Ce dernier s'était, d'ailleurs, exprimé tout autrement avec Noailles, si bien que Louis XVIII

1. Quelques fautes d'impression sont à corriger : la date du serment ecclésiastique est du 17 novembre *1790* ; l'orthographe de certains noms comme ceux de Charette, Bara, ne comporte qu'un seul *r*.

lui envoya un nouvel émissaire, le comte Auguste de La Ferronays. Malgré l'entremise de Mme de Staël, La Ferronays essaya en vain d'obtenir une audience. Le chancelier Wetterstedt lui déclara que c'était impossible à cause de la position difficile du prince royal, que sa nouvelle politique avait rendu impopulaire dans les cercles amis de la France. Le 22 mars, La Ferronays quitta Stockholm sans avoir obtenu audience. Charles-Jean déclara alors au ministre autrichien comte Neipperg qu'il ne voulait pas nuire à la dynastie de Napoléon, mais seulement réduire la France à ses frontières naturelles.

En mai 1813, Charles-Jean passa à Stralsund. Là, un nouvel émissaire de Louis XVIII, le comte de Narbonne-Pelet, essaya d'obtenir audience, mais en vain. Charles-Jean parlait avec bienveillance des Bourbons, mais déclarait vouloir régler sa conduite d'après la volonté du peuple. Noailles, étant alors revenu, fut plus heureux que Narbonne et fut attaché au quartier général.

En juin, le comte d'Artois et le duc d'Angoulême vinrent à Rugen, mais Charles-Jean refusa de les recevoir. Ils continuèrent leur voyage jusqu'à Kolberg, où les Prussiens firent de même. Les succès des Alliés amenèrent Charles-Jean à Leipzig. Là, le Tsar lui parla du rôle brillant qui l'attendait en France. Pour en aider la réalisation, Charles-Jean, au milieu de novembre, renvoya sur parole un grand nombre de prisonniers français, dans l'espoir qu'ils feraient de la propagande en sa faveur. Un nouvel émissaire de Louis XVIII, le comte de Bouillé, s'étant présenté à Charles-Jean à Lunebourg, fut reçu comme sujet suédois, la Guadeloupe, où il possédait des terres, étant alors possession suédoise. Charles-Jean, en décembre, ne cachait plus son espoir de gouverner la France, et Tchernychev écrivait que les Suédois en étaient mécontents. Charles-Jean prit alors à son service un émigré qui avait contribué à nous faire perdre Lübeck et Brême, Henri de Salviac de Viel-Castel. Il l'envoya comme émissaire à l'armée de Wellington. Viel-Castel devait déclarer que Charles-Jean avait de la sympathie pour les Bourbons, mais se conformerait à la volonté du peuple. Le 12 mars, Bordeaux ayant proclamé Louis XVIII, Viel-Castel répandit le bruit que les Alliés avaient refusé de recevoir le comte d'Artois, si bien que Wellington écrivit qu'il serait possible de provoquer un soulèvement si l'on se débarrassait de Viel-Castel. Après le retour des Bourbons, le duc d'Angoulême le fit emprisonner quelque temps.

Pendant son séjour à Hanovre, en novembre, Charles-Jean avait enrôlé un autre partisan, le célèbre publiciste Benjamin Constant. Mais l'attitude du prince royal continua à être ambiguë, si bien qu'en mars Louis XVIII lui envoya de nouveau Bouillé. Celui-ci apportait une lettre où le prétendant appelait Bernadotte « Monsieur mon frère ». Bouillé devait, de plus, lui faire espérer une haute charge, mais pas celle de connétable, qui ne convenait pas à un prince royal, ni celle de lieutenant général, parce qu'elle avait déjà été donnée au comte d'Artois.

Mais déjà, à ce moment, la candidature de Charles-Jean avait subi un grave échec. Metternich et Castlereagh avaient réussi à la faire abandonner par Alexandre qui, au commencement de janvier, s'y était montré favorable. De plus, un soulèvement en Norvège vint embrouiller la position de Charles-Jean. A la fin de février, il se rendit à Liége pour y être plus près des événements. Son armée était faible, les corps de Bülow et de Wintzingerode lui ayant été enlevés. Inquiet de ce qui se passait au congrès de Châtillon, il partit, le 25 mars, pour s'y rendre, sans y avoir été appelé, mais, à Nancy, fut forcé de s'arrêter, par suite de l'offensive de Napo-

léon. Le comte d'Artois y étant arrivé en même temps, Charles-Jean refusa de le visiter. Il donna, d'ailleurs, de bonnes paroles à Bouillé.

De retour à Liége, Charles-Jean mit son armée en marche sur Paris. Simultanément, il chercha à la renforcer par des négociations avec les garnisons françaises de Juliers, Maastricht et Anvers. Mais la chute de Napoléon, suivie de la proclamation des Bourbons, se produisit si brusquement que, le 10 avril, il dut reconnaître que ses chances s'étaient évanouies.

Émile LALOY.

Harold TEMPERLEY. **England and the Near East.** T. I : *The Crimea.* Londres, Longmans, 1936. In-8°, xxx-548 pages. Prix : 25 s.

M. Temperley se propose de suivre les rapports de l'Angleterre et du Proche-Orient depuis Canning jusqu'au Congrès de Berlin. Son premier volume mène le récit jusqu'au début de la guerre de Crimée et s'intitule : « La Crimée », parce que cette guerre semble être l'aboutissement de toute l'évolution qu'il retrace. Pour cette œuvre, en grande partie nouvelle, l'auteur a utilisé, avec les dépôts publics de Londres, Paris et Vienne, les archives royales de Windsor et les principales correspondances privées, celles des ministres Aberdeen, Russell, Clarendon, celle de l'ambassadeur Sir Stratford Redcliffe, maintenant accessible au Record Office, qui permet enfin de connaître son rôle si discuté. Les archives hollandaises ont fourni des appréciations impartiales d'un vif intérêt. Enfin, M. Temperley est allé longuement sur place retrouver le cadre et l'atmosphère des crises et des intrigues orientales. Son récit coloré et dramatique nous transporte constamment des chancelleries aux rives du Bosphore et aux montagnes du Liban.

Ce volume contient ainsi deux admirables tableaux des réformes accomplies par le sultan Mahmoud et le pacha Reshid. Leur comparaison est extrêmement instructive. Il renferme, d'autre part, deux études de la politique britannique traitées chacune d'une manière différente.

Elles sont précédées d'une introduction dans laquelle sont définies à grands traits les idées directrices qui, depuis le ministère de Pitt jusqu'à la première guerre égyptienne, ont inspiré la conduite des hommes d'État britanniques dans le Proche-Orient. Relevons une comparaison suggestive entre la politique de Canning, refusant de renouveler la garantie de l'intégrité de la Turquie, que Pitt avait accordée, mais résolu à défendre les points vitaux de l'Empire ottoman, et celle de Palmerston, plus méditerranéenne que turque, fondée sur la puissance navale de l'Angleterre et soucieuse de protéger la route des Indes.

Étudiant ensuite la crise européenne de 1840, M. Temperley a voulu laisser le champ libre au travail que M. Webster prépare sur Palmerston. Il a donc suivi les événements du point de vue oriental, traçant de brillants récits de la campagne anglaise contre Ibrahim et des affaires du Liban. Il ne traite pas du conflit franco-anglais, mais nous offre une très intéressante analyse des questions posées par la convention des Détroits.

La seconde moitié du volume est consacrée aux années qui précèdent la guerre de Crimée. La politique de Napoléon III n'est abordée que de biais, mais celle du Tzar est suivie pas à pas ; celle de chacun des ministres britanniques, celle, enfin,

de Sir Stratford, dans ses rapports avec Reshid, sont mises en pleine lumière. On a souvent vu, dans les initiatives et les intrigues de l'ambassadeur, une des principales causes de la guerre. M. Temperley nous montre les efforts vraiment inlassables qu'il fit pour l'éviter. Loin d'avoir provoqué la venue de la flotte anglaise sur le Bosphore, il en a retardé le plus possible l'arrivée. Il est vrai que des divergences funestes l'ont séparé de sa cour. Mais elles ont été surtout produites par la faiblesse d'Aberdeen et par les erreurs de Clarendon. Celui-ci eût mieux fait de laisser Sir Stratford agir à Constantinople que de chercher à Vienne un arrangement. Les décisions fatales sont intervenues à Londres, dictées non par les exigences d'un diplomate trop impérieux, mais par l'opinion publique anglaise. Il est curieux d'observer qu'elles ont été finalement prises avec une précipitation excessive après que le cabinet eut longtemps observé la règle traditionnelle, qui lui interdit d'envisager des situations hypothétiques pour fixer à l'avance sa ligne de conduite.

Le volume ne prétend pas exposer la politique française. Mais, sur le rôle du Tzar et celui des Anglais, il aboutit à des conclusions qui semblent bien pouvoir être tenues pour définitives.

Paul VAUCHER.

Henning HAMILTON. **Anteckningar rörande förhållandet mellan Sverige och Danmark 1863-1864.** Stockholm, P. A. Norstedt, 1936. In-8°, 300 pages, 7 portraits et 2 fac-similés.

Le comte Henning Hamilton, né en 1814, avait rempli diverses fonctions importantes et même été ministre quand, le 20 juillet 1861, il fut nommé envoyé de la Suède-Norvège à Copenhague. Il était alors en complet accord avec le ministre des Affaires étrangères de Suède, le comte Manderström, mais leur façon de voir allait diverger peu à peu. La cause de ce dissentiment devait être la question de l'alliance entre la Suède-Norvège et le Danemark. A la base de celle-ci, il y avait non seulement des sentiments de solidarité scandinave, mais aussi une amitié « fraternelle » qui était censée exister entre Frédéric VII de Danemark et Charles XV de Suède ; jadis, étant princes royaux, ils s'étaient juré une amitié éternelle en mêlant, selon le rite scandinave antique, leur sang répandu par la piqûre d'une épée. Quand Hamilton prit possession de son poste, le 2 août 1861, Frédéric, attendant Charles, qui lui avait annoncé par lettre sa venue, envoya sa garde à pied et ses grands dignitaires à Sönderburg pour le recevoir, mais le roi de Suède avait oublié ce qu'il avait écrit et était retourné directement à Stockholm ; il s'excusa d'ailleurs de cet oubli dans une lettre que Hamilton remit à Frédéric le 18 août. Comme compensation, Charles, pendant l'été de 1862, vint voir Frédéric à Fredensborg. Cette visite fut suivie d'une autre du prince héritier, Christian de Danemark, et de sa famille en Suède, mais Frédéric ne put y prendre part parce que la comtesse Danner, son épouse morganatique, ne voulait pas le laisser voyager seul. Il put ensuite espérer un dédommagement, car Charles lui annonça qu'il ferait une inspection en Scanie en juin 1863 et exprima l'espoir de le voir à ce moment. Frédéric se prépara à cette visite ; le 9, voyant que Frédéric était sans nouvelles de Charles, Hamilton envoya un courrier pour rappeler que la visite était attendue,

mais Charles fit répondre le 12 qu'il ne pourrait recevoir Frédéric cette fois parce que ses ministres étaient déjà partis pour la Norvège, où il devait aller. Pour dédommager le roi de Danemark, une autre entrevue fut convenue ; elle eut lieu le 22 juillet à Skodsborg. Charles y exprima le désir de causer avec Carl Hall, le président du Conseil des ministres danois. Quand Hamilton l'apprit, il en fut inquiet, car il eut l'intuition que son souverain allait certainement commettre une bévue. Ce que Charles lui dit le soir ne fut pas pour le rassurer : « J'ai parlé avec Hall et tout est maintenant convenu entre nous... Il te le racontera : ne sois pas inquiet, tout était convenu entre Manderström et moi. »

Le lendemain, Hamilton apprit de Hall que Charles avait conseillé à celui-ci de refuser la révocation de la patente du 30 mars 1863 sur la position constitutionnelle du Holstein dans la monarchie ; si la Diète germanique envoyait des troupes dans le Holstein, le Danemark ne devrait pas s'y opposer, mais bloquer les ports allemands. Dans ce cas, la Suède-Norvège enverrait 20,000 hommes pour la défense du Schleswig. Ces déclarations de Charles XV dépassaient ses droits constitutionnels, mais Hamilton dut reconnaître qu'elles étaient conformes à ce qui avait été convenu du temps du roi Oscar. L'impression qu'elles produisirent sur Manderström fut d'ailleurs la même. Hamilton, par précaution, limita la charge des promesses du roi en rappelant à Hall que l'entretien du corps auxiliaire suédois devrait être soldé par le Danemark.

Comme suite à la promesse de Charles, Manderström envoya à Hamilton des copies des traités précédents, le chargeant de rédiger de concert avec Hall un nouveau projet de traité. Hamilton rédigea alors un projet d'alliance et un projet de convention militaire. Ils furent acceptés par Hall. Le 25 août, Manderström vint à Malmö, y eut une entrevue avec Hamilton et lui exprima ses doutes au sujet de ces projets ; cependant, dans une entrevue avec Hall à Copenhague le 26 août, Manderström ne trouva rien à y redire. Le 8 septembre, ils furent discutés dans un conseil tenu par le roi à Ulriksdal. Charles en recommanda l'acceptation, disant que l'union de tous les États scandinaves contre l'Allemagne, en forçant les autres puissances à intervenir pour empêcher une pareille guerre, ferait atteindre le but désiré. Les ministres n'approuvèrent pas cet avis et firent valoir que la guerre serait impopulaire, que l'armée n'était pas en état d'agir d'une façon décisive et que rien ne pourrait être obtenu sans la coopération de l'Angleterre et de la France. Finalement, il fut décidé de s'informer des intentions de ces deux puissances. Cette information ayant été prise, Manderström, dans une lettre du 5 octobre, écrivit à Hamilton que « le gouvernement danois lui-même jugerait si, sous l'empire des circonstances actuelles, la conclusion d'un traité d'alliance serait utile et opportune ». Il ajoutait, d'ailleurs : « si... l'Allemagne tentait une invasion dans le Slesvic..., le Danemark pourrait compter sur un appui actif de plus d'une puissance, et pour notre part, qu'un traité soit intervenu ou non... nous serions toujours dans les mêmes dispositions que jusqu'ici... d'offrir au Danemark le secours qu'il pourrait réclamer ». C'était la dépêche n° 100. Dans la dépêche 101, du même jour, Manderström faisait observer que les changements proposés dans la constitution danoise seraient mal accueillis en Allemagne, qu'ils équivaudraient à l'incorporation du Schleswig, que le Danemark, en 1852, s'était engagé à ne pas effectuer. Ainsi se trouverait établie une situation différente de celle qui existait « de l'aveu » de la Suède.

Ces dépêches laissaient entrevoir que le gouvernement suédois chercherait à se dégager. Hamilton, le 11 octobre, y répondit en présentant sa démission. Le même jour, Hall l'informa que l'Angleterre mettait comme condition à son appui le retrait de la patente du 30 mars en ce qui concernait le Holstein et le Lauenburg. Comme Hall croyait que la Suède faisait du maintien de cette patente la condition de son appui, il était fort embarrassé. Une réponse évasive de Manderström, le 13 octobre, ne put le rassurer. « C'est le commencement de l'écroulement de mon œuvre politique », dit-il à Hamilton. Il insista, d'ailleurs, pour la conclusion de l'alliance. Le 19 octobre, Manderström écrivit à Hamilton qu'il allait lui envoyer les pleins pouvoirs pour la conclusion du traité. Le 27 suivant, dans un Conseil des ministres, Manderström exposa les réserves qu'il allait mettre à un engagement de la Suède ; elles étaient si étendues qu'elles rendaient impossible pour le Danemark de tirer parti du traité qui les contiendrait, mais, de plus, Manderström n'en fit part ni aux Danois ni à Hamilton.

Un fait imprévu vint hâter la marche des événements. Le 13 novembre, on apprit que Frédéric VII venait de tomber malade ; le 15, il mourut. Le prince Christian lui succéda sans difficulté, mais ses droits sur le Schleswig et le Holstein furent contestés par le prince d'Augustenbourg. La prise de possession par Christian était un échec pour Charles XV, qui avait caressé l'espoir de joindre le Danemark à ses deux royaumes. Frédéric VII avait connu cette ambition et, en octobre précédent, avait raconté à Hamilton avoir dit à son bon ami Charles : « Je n'ai rien à dire là contre, pourvu que tu me promettes deux choses : la première de me laisser vivre en paix, la seconde de prendre tout si tu prends quelque chose. » Ces projets de Charles avaient été si connus que M. d'Adelswärd, le ministre de Suède à Paris, parlant à Drouyn de Lhuys, en octobre, en faveur de la défense par la France et la Suède de la ligne de l'Eider, crut devoir assurer que le gouvernement suédois ne nourrissait pas de pensées d'agrandissement territorial aux dépens du Danemark. A ce moment, on laissait entendre, en France comme en Suède, que l'on ne se croyait pas autorisé à intervenir pour le maintien de la domination danoise dans le Holstein. Une intervention de la Russie dans ce but était encore plus invraisemblable et, dans une dépêche du 21 novembre, Manderström exprima la crainte de voir cette puissance appuyer les prétentions du prince d'Augustenbourg si une alliance était conclue entre elle, la Prusse et l'Autriche. Le gouvernement suédois avait cependant fait un pas en avant et demandé aux États un crédit de trois millions pour la défense du royaume (ce qui était interprété comme une preuve de l'intention d'envoyer un corps de troupes défendre le Dannevirke), mais Manderström considérait que la situation « avait totalement changé » et que les obligations de la Suède-Norvège ne reposaient plus que sur le traité de 1852. Ces vues furent exprimées par les ministres dans la Chambre de la noblesse le 24 ; le ministre de la Guerre y reconnut, de plus, que l'équipement de l'armée était insuffisant. Le même jour, Hall, inquiet de l'attitude des puissances allemandes, vint dire à Hamilton « qu'il désirait beaucoup d'arriver le plus tôt possible à la conclusion d'un traité d'alliance ». Hamilton, qui se rendait compte des intentions de son gouvernement, conseilla à Hall « de faire faire par le ministre danois à Stockholm (le comte de Scheel Plessen) les démarches qu'il pourrait trouver opportunes ». Hall ne suivit pas ce conseil aussitôt ; le 27 novembre, il revint voir Hamilton, « insistant moins sur une conclusion prochaine du traité que sur un commence-

ment de négociations. « Malgré toute l'importance que j'attache à l'assistance matérielle de la Suède », dit-il, « ce n'est là qu'une question secondaire. Il faut que le pays sache (et qu'il sache bientôt) si cette politique sera scandinave ou allemande ». Hamilton dut lui conseiller de nouveau de s'adresser à Stockholm, car Hall écrivit le soir même à Plessen de faire la démarche. Elle eut lieu le 1er décembre ; Manderström ne semble pas y avoir répondu nettement ; il refusa, il est vrai, de contracter le traité d'alliance, mais il n'est pas sûr qu'il ait dit à Plessen ce qu'il écrivit le 2 à Hamilton : « On veut attaquer le principe même qui sert de base au protocole de Londres ; nous sommes engagés, il est vrai, à le maintenir, mais nous le sommes au même titre que d'autres puissances et nous ne pouvons nous séparer d'elles. » Or, les puissances ne s'entendirent pas pour agir. Le gouvernement suédois resta donc inutilement bien disposé. Vers le 17 décembre, on chercha de Berlin à le tenter et on lui proposa le partage du Danemark, mais Manderström repoussa cette insinuation avec indignation. Sa politique était d'ailleurs contrariée par des émissaires de Charles XV et, dans une lettre du 23 décembre, le ministre insinua que son souverain, quand il voulait envoyer des troupes, ne visait pas à aider le roi Christian, mais à le renverser.

Au commencement de février 1864, les Allemands attaquèrent le Dannevirke. Le froid, plus que la supériorité des agresseurs, força les Danois à évacuer cette position. On eut l'impression que, si le corps suédois-norvégien promis avait été là, l'attaque eût échoué. Le 17 février, Hamilton alla à Stockholm pour y renouveler sa demande d'être remplacé ; il y vit le roi, qui lui demanda pourquoi il démissionnait. Hamilton allégua le refus d'accomplir la promesse faite au Danemark : « Je n'avais rien promis », dit Charles. Hamilton lui cacha mal son indignation.

Le 3 mars, Hamilton présenta à Christian ses lettres de rappel. De retour en Suède, il y reprit la rédaction d'un mémoire intitulé « Contribution à l'histoire de mon temps » ; il est aujourd'hui conservé dans deux manuscrits. L'un d'eux, de 215 pages, conservé à Barsebäck, est resté inachevé ; il a été en partie écrit avant le retour de l'auteur en Suède. Le second manuscrit (possédé aujourd'hui par M. Posse, d'Upsal) a 275 pages et va jusqu'à la fin de la mission de Hamilton ; c'est une deuxième édition revue et augmentée. En 1864, Hamilton rédigea une troisième édition à laquelle il donna le titre d'*Anteckningar*... [*Notes sur les rapports de la Suède et du Danemark, 1863-1864*] ; son manuscrit compte 385 pages. C'est celui qui est publié par MM. Friis et Hedin. Les notes ajoutées par les savants éditeurs en ont notablement augmenté la valeur.

Émile LALOY.

Édouard DOLLÉANS. **Histoire du mouvement ouvrier.** T. I : *1830-1871.* Paris, Armand Colin, 1936. In-8o, 397 pages. Prix : 32 fr.

M. Dolléans n'a pas esquissé l'histoire du mouvement ouvrier en fonction des événements sociaux si importants qui se sont déroulés sous nos yeux et qui, pour plus d'un, font figure de révolution. Ses études propres, qui l'avaient amené à s'occuper d'un des fondateurs anglais du coopératisme, Robert Owen, et de l'agitation chartiste, sa sensibilité personnelle, qui le portait à souhaiter la « victoire des obs-

curs » et à espérer l'épanouissement d'un humanisme ouvrier, l'intérêt qu'il éprouvait pour l'idéologie de Proudhon, animateur du présyndicalisme français, l'ont préparé à entreprendre l'étude dont l'apparition réjouira les historiens et les militants. Il faut bien l'avouer, en effet : si décidé que soit à l'indépendance spirituelle M. Dolléans, il appartient trop à son temps et son intelligence est véritablement trop sensible pour qu'il n'y ait pas, dans ce dense volume, des pages particulièrement vibrantes, émues, et par là même émouvantes.

Il ne pouvait être question pour M. Dolléans de résumer l'ensemble du mouvement ouvrier dans le monde entier depuis l'année 1830, et c'est principalement à la France qu'est consacré son ouvrage. Mais, de la même façon que les théories sociales et les institutions ouvrières ont réagi les unes sur les autres, les apports sociaux propres aux différentes idéologies nationales se sont mutuellement influencés : entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, en particulier, on constate des relations multiples, de sorte que, bien avant que l'internationalisme ouvrier ait pu être conçu comme un système organique complet, il s'est constitué comme un internationalisme de fait dont les mentalités ouvrières se sont imprégnées progressivement, constituant l'ambiance d'où devaient surgir les formes les plus modernes du syndicalisme total.

Peut-être aurait-il été bon que M. Dolléans nous expliquât les raisons qui l'ont conduit à faire partir son étude de l'année 1830 : date qui, sur le plan social, n'a guère d'autre intérêt que de prouver le rôle que les masses ouvrières peuvent éventuellement jouer dans les transformations politiques. Du moins est-ce à partir de ce moment que, dans l'Europe continentale, le machinisme, avec ses effets multiples, prend un développement immense.

Dès lors, en quelques larges chapitres, sont indiqués les traits caractéristiques d'une évolution, sans cesse interrompue, mais à laquelle participe, avec une conscience grandissante, une masse, sans cesse accrue, de prolétaires. Remarquons que M. Dolléans a consacré plus de pages à la période de la monarchie de Juillet qu'à celle du Second Empire. Et, cependant, quelle richesse dans la période qui s'écoule entre 1852 et 1870, où, non seulement par la création de l'Internationale, mais par les coalitions ouvrières, les grèves révolutionnaires, les candidatures de classe, le prolétariat français prend progressivement conscience de lui-même, de ses besoins, de ses désirs, de son idéal.

De la monarchie de Juillet, M. Dolléans a su parfaitement exprimer la contradiction morale intime en ce qui concerne la classe ouvrière : la misère et l'espérance, une espérance qui se formule tant au moyen d'institutions solidaristes multipliées que de tentatives de résistance ou d'offensive marquées par les journées sanglantes de Lyon et de Paris ou les grèves britanniques. Ainsi apparaissent les deux doctrines et les deux tactiques complémentaires du réformisme et de la lutte de classe, et, tandis que les idéologies les plus audacieuses de l'utopisme communiste se multiplient, des milieux ouvriers émanent progressivement l'idée du groupement unitaire et la notion de l'internationalisme prolétarien. Une Flora Tristan, peu de temps avant la Révolution de 1848, peut formuler de façon plus ou moins nette ces tendances. Mais l'époque où vit Flora Tristan est celle de Friedrich Engels, observant le chartisme, de Proudhon et de Karl Marx, étudiant les réalités économiques et sociales de la France et de l'Allemagne, confrontant leurs conclusions, aboutissant le premier à la *Philosophie de la misère*, le second au *Manifeste*

communiste. M. Dolléans a bien rendu ce qu'on peut se risquer à appeler le « grouillement » idéologique qui caractérise la fin de la monarchie de Juillet, comme il a bien rendu l'immensité du fiasco révolutionnaire de 1848.

Les journées de Juin constituent ce qu'on appellera plus tard la seconde défaite du prolétariat français. M. Dolléans ne les a pas racontées, et, en fait, pour pouvoir les raconter objectivement et intégralement, il faudrait que l'on possédât sur ce terrible épisode un recueil critique de sources bien choisies. Sur la période du Second Empire, marquée par un développement inouï d'affairisme qu'embellit pourtant un peu de lumière saint-simonienne, et aussi par un souci très réel chez l'empereur et chez son cousin le prince Jérôme de réaliser quelques-uns des vœux de la classe ouvrière, il y a, dans le livre de M. Dolléans, des pages excellentes. Mais ce qui intéresse essentiellement M. Dolléans, c'est le développement de l'autonomie ouvrière, les prolétaires se défiant des faveurs du pouvoir tout en les utilisant, le cas échéant, à leur profit, et ne négligeant pas non plus de s'allier, dans certaines circonstances, avec les adversaires bourgeois de l'Empire, quitte à s'en rendre ensuite indépendants. Ainsi le livre célèbre de Proudhon sur la *Capacité politique des classes ouvrières* formule une tendance qui va, tactiquement, animer l'Association internationale mise sur pied par Karl Marx. M. Dolléans a su rendre compte à la fois de la multiplicité des grèves par quoi s'affirme l'audace progressive de la classe ouvrière, et de l'épanouissement des revendications de celle-ci. Sans doute, l'élan sera rompu par la guerre franco-allemande, et la confusion politique et sociale que détermine le grand drame national est loin de pouvoir disparaître : du moins la Commune de 1871, par l'étude synthétique de laquelle se termine le livre de M. Dolléans, est encore, à de nombreux égards, une tentative des ouvriers parisiens pour organiser la société de la façon qu'ils avaient rêvé depuis tant d'années. La Commune tombera sous les coups de Thiers. N'était-ce pas Thiers qui régissait le ministère de l'Intérieur au temps du drame de la rue Transnonain? Et M. Dolléans termine son premier volume en opposant à Thiers Eugène Varlin, deux hommes en qui s'incarnent deux courants humains en heurt tout le long de l'histoire, « la lutte des vivants contre les survivants ».

M. Lucien Febvre, dans la charmante préface qu'il a écrite pour ce livre, a mis en lumière quelques-uns des mérites de celui-ci. Il n'a pas dit l'abondance des citations, souvent très longues, dont M. Dolléans a émaillé son texte propre. Si, par ailleurs, M. Dolléans n'a pas dressé, au seuil de son livre, une ample bibliographie unitaire de son sujet, les notes de son volume nous renseignent d'une façon très large sur la littérature d'un sujet qu'il connaît parfaitement. Notre cher ami François Simiand, qui, lui aussi, possédait une sensibilité délicate, masquée par l'austérité d'une méthode plus abstraite, aurait applaudi à l'œuvre de M. Édouard Dolléans, qui n'avait pas été son élève et qui aurait pu être son successeur.

Georges BOURGIN.

Niccolò RODOLICO. **Carlo Alberto negli anni di regno 1831-1843.** Florence, Le Monnier, 1936. In-8°, XI-501 pages, illustrations. Prix : 45 l.

Même alourdie et assombrie par un grand deuil familial, l'activité scientifique de M. Rodolico ne faiblit point : nous lui sommes redevables du présent ouvrage,

auquel, me semble-t-il, on ne peut reprocher que deux choses : d'une part, l'espèce de climat trop uniformément bienveillant à l'égard du prince dont il raconte une partie du règne ; d'autre part, l'absence d'une bibliographie critique. A dire vrai, M. Rodolico s'est bien appliqué à analyser la psychologie complexe de Charles-Albert et à suivre l'évolution qui a pu se produire dans cette psychologie : mais qu'il n'ait pu relever de contradictions ou de faiblesses dans la vie de ce prince, il y a là de quoi nous surprendre ; et, si M. Rodolico ne reconnaît pas à l'historien le droit de juger, du moins ne lui est-il pas défendu de mettre l'accent sur certaines brutalités et sur certaines incompréhensions d'un personnage historique — et le sien n'en est pas indemne. Quant à la bibliographie, elle est partout ; elle est dans une note liminaire où M. Rodolico indique les fonds d'archives, inaccessibles au *vulgum pecus*, où il a pu puiser, dans une annotation extrêmement riche, dans les textes abondamment, presque toujours correctement, reproduits au cours de l'ouvrage et parfois, par le moyen de l'héliogravure, dans leur aspect graphique même. Pourquoi, toutefois, ne rien dire, à ce qu'il me semble, des livres de MM. P. Silva sur la *Monarchie de Juillet* et C. Vidal sur la *Jeune Italie?*

Fautes ou lacunes, si elles existent, extrêmement vénielles, au demeurant, et qui ne diminuent en rien la valeur de l'ouvrage. Divisé en neuf chapitres, celui-ci prend Charles-Albert au moment de son avènement et le conduit jusqu'à l'époque où tout le mouvement spirituel d'unification monarchique se concrète dans l'apparition du *Primato* de Gioberti. Mais l'intérêt du travail de M. Rodolico consiste dans les efforts qu'il a multipliés pour suivre les interactions entre les décisions du roi et la mentalité de son entourage, les transformations économiques et sociales du Piémont, l'évolution interne de l'Italie tout entière, les grands problèmes politiques européens. Ainsi est-il arrivé à briser le cadre biographique, où il paraissait devoir d'abord enfermer sa riche matière, et à intégrer ces douze années d'histoire piémontaise dans toute l'histoire de la péninsule et dans celle même de l'Europe.

Après, en effet, avoir défini la situation du Piémont à la mort de Charles-Félix et déterminé le bilan moral et intellectuel du successeur de celui-ci, M. Rodolico explique les difficultés des débuts du règne, avec l'opposition des réactionnaires, qui voient en Charles-Albert une sorte de duc d'Orléans, et la confiance absurde des révolutionnaires, qui croient que ce pieux roi, acceptant de gouverner comme un devoir divin, sera capable de réaliser leur programme. En réalité, Charles-Albert garde l'ancien personnel ministériel, mais institue un organe gouvernemental nouveau, le Conseil d'État. La crise de 1833 le force à retarder ses desseins de transformation raisonnable : à l'intérieur, l'affaire de la *Jeune Italie*, à l'extérieur, le conflit franco-autrichien, à propos de l'occupation de la Romagne, posent de redoutables problèmes. Mais, après avoir ordonné la répression sans merci de la conspiration mazzinienne et maintenu la balance égale entre Metternich et Casimir Perier, Charles-Albert reprend son œuvre réformatrice : suppression du régime féodal en Sardaigne, promulgation de divers codes, institution d'un régime plus laïcisant à l'égard du clergé, encouragements donnés aux diverses activités économiques, philanthropiques et « culturelles ».

Le résultat de tout cela — qui est exposé avec une élégante précision par M. Rodolico —, c'est, d'une part, que le Piémont se détache progressivement de la sphère d'influence de l'Autriche ; au cours de la grande crise européenne, déterminée par

l'affaire d'Égypte, le gouvernement prend nettement conscience de sa dignité et de sa force, et ainsi est provoqué un léger mouvement de rapprochement vers la France, mouvement que gêne le problème tunisien, issu de la mainmise par la France sur l'Algérie. D'autre part, les esprits s'intéressent, en Piémont, à tout ce qui se manifeste de nouveau dans la littérature toscane, considérée comme littérature italienne typique, et, en particulier, à toutes les constructions de l'historiographie ; et, par ailleurs, les développements constatés, sur tous les plans, au Piémont, suscitent, dans toute la péninsule, les plus vives sympathies pour le gouvernement de Turin, orienté, à partir de 1840, en dehors de l'influence des *ultras*. Aux *Speranze d'Italia* de Balbo fait pendant le *Primato* de Gioberti. Le 2 septembre 1843, dans une lettre à Villamarina, Charles-Albert affirme être « prêt à marcher en avant ».

Ainsi, dès 1843, s'ébauche au Piémont et en Charles-Albert la mentalité qui s'affirmera en 1848, et nous souhaitons que M. Rodolico nous conduise jusque-là avec le talent et la science dont il a donné tant de preuves dans le présent ouvrage.

Georges BOURGIN.

Jean MAURAIN. **Un bourgeois français au XIXe siècle, Baroche, ministre de Napoléon III, d'après ses papiers inédits.** Paris, Félix Alcan, 1936. 1 vol. in-8°, xv-526 pages. (Bibliothèque d'histoire contemporaine.)

M. Maurain, en étudiant la politique ecclésiastique du Second Empire, a rencontré le personnage et les papiers de Baroche. Il a donné, en décembre 1935, à la Société d'histoire moderne (son exemple serait à imiter), sur la composition et l'emplacement dans des dépôts publics (bibliothèque Thiers) ou privés (Mme de Bérulle) de ses archives, des indications, qu'il développe par une sorte d'inventaire rapide dans l'introduction de ce livre. Elles sont exceptionnellement complètes, soit en documents directs, soit en notes ou mémoires, soit en correspondances. Un ouvrage qui y ajoute l'utilisation d'autres fonds, comme certains dossiers de Rouher ou des séries de BB 30 (justice) et F 19 (cultes), ne peut qu'apporter à l'histoire du Second Empire une importante contribution, riche de multiples détails. Non seulement Baroche a occupé des postes de premier rang (deux fois ministre du Prince-président, président du Conseil d'État et orateur parlementaire du gouvernement de 1852 à 1863, garde des sceaux de 1863 à 1869), mais il a fait continûment partie des sphères gouvernementales comme membre du Conseil privé ou ayant entrée au Conseil des ministres. Toute l'histoire générale est donc intéressée à sa biographie.

La méthode de M. Maurain est essentiellement analytique. Il s'abrite — je dirais presque : il se dissimule — constamment derrière les documents dont il fait, selon leur apparition chronologique, le résumé ou la citation. Presque tous les faits sont exposés par l'intermédiaire des récits de Baroche lui-même. Ce n'est guère qu'en fin de chapitres que M. Maurain se donne liberté de porter une appréciation ou une interprétation ; encore couvre-t-il souvent ses jugements de ceux des contemporains, de leurs concordances ou contradictions. Cette méthode, infiniment prudente et critique, ne va pas sans présenter quelques inconvénients : un certain éparpillement des faits que le fil chronologique amène et enlève et qui se succèdent plus qu'ils ne se groupent, un certain manque de proportion des valeurs, car Baroche

aura parfois traité largement et longuement une petite affaire qui prend ainsi une place un peu encombrante (par exemple dans le chapitre des discussions du corps législatif, ou tel mémoire sur les expropriations). La présentation même de M. Maurain, d'une forme claire, mais un peu terne, pousse au premier plan la parole ou l'écrit de Baroche, qui sont médiocres, sans éclat, parfois ennuyeux. Cet ouvrage a donc avant tout une valeur documentaire considérable : le nombre de pièces, de lettres du ministre, de ses collègues, de l'Empereur, qui y sont mises en œuvre, en font un répertoire de faits d'une grande richesse et, en beaucoup de cas, d'une réelle nouveauté ; le prudent esprit critique de son auteur leur mérite tout crédit. Essayons d'en dégager quelques-uns.

Chemin faisant, tel ou tel point d'histoire s'éclaire ou se complète : des détails tirés des lettres de Louis-Napoléon et de Bineau sur les incidents hostiles du voyage du Prince-président dans l'Est en août 1850, les négociations difficiles avec le Sénat et avec les Jérôme Napoléon pour la restauration impériale, la préparation du traité de commerce de 1860, le régime de la boulangerie parisienne de 1861 à 1864, les combinaisons de l'emprunt mexicain, l'attitude de la magistrature relativement à l'application des lois de presse et de réunion dans les trois dernières années, sans compter, naturellement, les questions ecclésiastiques reprises de la thèse de M. Maurain.

Mais le grand intérêt de l'ouvrage est de nous placer au sein même du gouvernement, d'en éclairer de l'intérieur le mécanisme. Les notes et lettres de Baroche, les procès-verbaux de Rouher nous introduisent dans les Conseils des ministres et dans le Conseil privé : en dehors des renseignements sur le travail même, c'est-à-dire les décisions politiques ou l'élaboration de lois, nous assistons aux rivalités des groupes ministériels, aux intrigues des uns contre les autres, notamment en 1863 et plus tard, de 1866 à 1869, lors de l'établissement des réformes libérales, à l'hostilité des éléments civils et d'affaires du gouvernement vis-à-vis les éléments et l'esprit militaires ; à signaler un récit de Baroche particulièrement complet de la crise ministérielle de 1862 (p. 234-242), ou les notes prises par lui sur les questions de politique extérieure, auxquelles il n'est généralement mêlé que par raccroc, du fait d'un intérim, par exemple. Un problème d'importance trouve ici des éléments exacts de solution : celui des relations de l'Empereur avec ses ministres et, par là même, de sa responsabilité personnelle dans les décisions du gouvernement ; car il ne s'agit pas ici de vagues données générales, mais de faits précis. Nous voyons ainsi telle question introduite, arrêtée déjà par Napoléon, au Conseil, et qui ne comporte plus discussion que des modalités d'application ; c'est le cas, la plupart du temps, pour la politique extérieure, domaine réservé à l'Empereur, où les ministres non directement intéressés sont même tenus dans l'ignorance absolue, au point de soulever en 1863 des observations de Morny : témoin les conseils relatifs à la guerre de Crimée, l'intention d'une intervention armée en Espagne en 1856, les combinaisons de la politique italienne, les objectifs de l'expédition du Mexique. D'autres fois, c'est la décision de l'Empereur prise ou maintenue malgré l'avis de la majorité ou même de l'unanimité des ministres : ainsi la confiscation des biens d'Orléans, les concessions de 1860, la réforme financière de 1861, le renvoi de Thouvenel en 1862, à propos duquel l'Empereur expose lui-même à Fould la conception que les ministres doivent avoir de leur rôle, le droit d'interpellation et le rétablissement de la liberté de presse, d'une façon générale les réformes de 1867-1869. Ac-

cessoirement s'ajoutent certaines indications sur le rôle politique de l'Impératrice. Sur les relations du gouvernement et du Corps législatif, les papiers de Baroche apportent moins de nouveau ; le livre de M. Maurain économise au moins le long dépouillement de mémoires ou journaux ; un point spécialement intéressant, en l'état des archives, malheureusement trop fragmentaire encore, concerne, les rapports mutuels du Conseil d'État et du Corps législatif (au chap. VI, *passim*). De toute cette étude ressortent, me semble-t-il, deux conclusions : d'une part, l'incontestable supériorité de l'Empereur lui-même sur son personnel : il est plus intelligent, plus ouvert, plus humain, il voit plus juste et plus loin ; d'autre part, le rôle d'inhibition, de freinage que le personnel exerce sur les décisions de l'Empereur, facilité par une certaine indolence et la forte emprise des habitudes, une mansuétude un peu timide, la crainte de heurter et de peiner ses collaborateurs, de la part du souverain.

Que dire, enfin, de Baroche lui-même? D'abord, que l'influence de ce personnage, pourtant mêlé à tout le gouvernement durant tout l'Empire, est médiocre. On ne voit pas que son avis soit un élément de décision pour l'Empereur, qui ne tient pas compte de ses conseils ou de ses objections, qu'il s'agisse de la révocation de Neumayer et de Changarnier, du rétablissement du suffrage universel ou du coup d'État, plus tard de son hostilité aux entreprises d'Haussmann ou, enfin, des transformations du régime. Dans la troupe impériale[1], il joue les utilités ; ce n'est qu'un subalterne, un instrument. La raison en est dans son manque total de caractère et de capacité de résistance ; sa carrière, dès l'origine, dès 1847, est une suite de palinodies — palinodies d'opinion et même d'attitude, auxquelles il est facile de trouver une inspiration de courtisan ; M. Maurain ne les dissimule certes point, et il est vraisemblable que l'Empereur avait pour lui une certaine sympathie méprisante : constamment, il le charge, comme « avocat parlementaire du gouvernement » ou comme ministre, d'endosser la défense ou l'application de mesures auxquelles il s'est montré hostile, mais dont il assure consciencieusement, parfois fougueusement, l'exécution. D'où vient cela? De l'ambition, certainement, et de la jouissance du pouvoir, à la fois pour la vanité et pour les avantages matériels ; de l'amour de l'argent, car cet homme, qui se dit sans fortune, accumula les gros traitements et Persigny le soupçonnait de complaisance ; du désir de placer les siens : les carrières qu'il fit faire à ses fils, les avantages financiers qu'il leur procura, sont assez scandaleux. Certes, ses sentiments de famille étaient son beau côté, mais c'est un père qui couvre d'assez vilaines choses de la part de son fils aîné. M. Maurain le donne, dans son titre, à maintes reprises dans le cours des chapitres, dans sa conclusion, comme le type du bourgeois de son temps. Cela me paraît assez discutable. Représentant de la bourgeoisie? Non, si on le compare au personnel de la monarchie de Juillet : il n'a ni leur culture (notamment leur culture étrangère), ni leur éducation politique, ni leur sens de la liberté parlementaire, qu'ils gardent en dépit de leur conservatisme social et qui s'oppose à la dictature impériale ; quelle chute de Thiers à Baroche ! Non, si on le compare à la grande bourgeoisie de l'Empire lui-même, ouverte et hardie, entreprenante, ayant le sens du risque et le goût de l'action, qui a fondé l'organisation capitaliste et industrielle ; quel contraste avec un Péreire,

1. Je remarque que, dans une étude aussi exhaustive de Baroche, Morny n'apparaît à peu près pas.

un Lesseps, un Talabot ! Représentant de la bourgeoisie, oui, si, au lieu de dire bourgeoisie, on dit esprit bourgeois, avec le sens péjoratif et les aspects du cliché postérieur — étroit, peureux, petitement consciencieux et honnête, intéressé, vaniteux, médiocre en tout.

Les instruments dont s'accommode un régime sont significatifs de ce régime même, et leur connaissance est d'autant plus nécessaire. L'étude d'un médiocre qui persiste dans les hauts postes de l'État, la délimitation exacte de la sphère de son activité éclairent de la façon la plus suggestive le fondement et le mécanisme — je dirai presque la philosophie — du régime, permettent de déterminer plus exactement le cerveau qui le dirige et l'impulsion qui le meut. C'est le service incomparable que nous rend l'ouvrage de M. Maurain.

Charles-H. POUTHAS.

Günther JANTZEN. **Ostafrika in der deutsch-englischen Politik, 1884-1890,** Hambourg, Hans Christians Verlag, 1934. In-8°, 104 pages.

M. Jantzen consacre une étude solide et précise au rôle qu'a joué jusqu'en 1890 « l'Afrique orientale » dans les relations de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Quelques vues générales sont discutables. Par exemple, à en croire M. Jantzen, « c'est seulement à partir de 1883 que l'Allemagne *pouvait* avoir une politique coloniale, même au risque de mécontenter les hommes d'État anglais » (p. 11) : car c'est seulement depuis lors que la France et l'Angleterre étaient séparées par leur politique africaine. En réalité, si Bismarck avait été tenté par l'expansion coloniale, les possibilités d'agir ne lui auraient pas manqué bien avant cette date, et sans doute ses interventions n'auraient-elles pas déterminé de la part de l'Angleterre des résistances bien vives. Bismarck aurait pu, par exemple, développer l'influence allemande à Zanzibar, où, même avant 1870, le commerce germanique était aussi important que le commerce anglais. En 1874, Kersten et Brenner avaient adressé à la Wilhelmstrasse une requête pour l'établissement d'un protectorat sur Zanzibar, et l'amiral Livonius donnait, en 1875, des conseils du même ordre. Mais Bismarck se vantait de n'être pas un « colonial », et il aurait partagé le sentiment de Caprivi, qui, comme chef de l'Amirauté, déclarait : « L'Allemagne peut être contente qu'on ne lui fasse pas cadeau de toute l'Afrique. »

Néanmoins, c'est de Zanzibar qu'est partie l'expansion allemande dans l'Afrique orientale. Bismarck s'est intéressé à cette île et, dans ses Mémoires, il reconnaît qu'une telle acquisition lui semblait « digne d'effort » pour les « plans politiques de l'avenir ». M. Jantzen montre bien — et c'est peut-être ce qu'il y a de plus intéressant dans son travail — qu'aucun lien n'existait entre les plans du Chancelier et l'entreprise de Carl Peters, qui crée la « Deutsche Ostafrika Gesellschaft » en 1884, et qui entend fonder « un Empire colonial selon le modèle donné par Clive et Warren Hastings ». En octobre 1884, Bismarck fait informer Peters à Zanzibar qu'il ne doit compter en aucun cas sur l'appui de l'Empire. Néanmoins, Peters négocie avec les chefs indigènes et en six semaines édifie la plus grande colonie de l'Allemagne. Des expéditions belge et italienne se préparaient à pénétrer dans l'Afrique orientale ; s'il n'avait pas rapidement agi, il est probable qu'elle ne serait pas devenue allemande.

La colonie existe déjà quand Rohlfs arrive à Zanzibar pour prendre possession du consulat général que Bismarck a créé en septembre 1884 depuis 1884. Bismarck avait reçu Rohlfs à plusieurs reprises. En février 1885 il se décide à proclamer la souveraineté impériale sur le territoire acquis par la « Deutsche Ostafrika Gesellschaft ». Mais la situation financière de la Compagnie n'est pas brillante, et le Chancelier songe sérieusement à abandonner la colonie : finalement, il se résigne à faire fournir des capitaux à la Société.

Sir John Kirk qui représente l'Angleterre à Zanzibar de 1873 à 1886, s'efforce activement d'empêcher l'expansion allemande dans l'Afrique orientale, où le Sultan de Zanzibar envoie des troupes. En mai 1885, la Compagnie britannique de l'Afrique orientale a été créée, afin d'arrêter les progrès allemands. Mais l'Angleterre est alors aux prises avec la Russie à propos des frontières de l'Inde, et la question africaine passe à l'arrière-plan.

Quand Salisbury prend le pouvoir en juin 1885, il agit auprès du Sultan dans un esprit de conciliation. Une escadre allemande arrivant le 13 août à Zanzibar, le Sultan s'empresse de reconnaître les conquêtes allemandes et d'en rappeler ses troupes. Une commission, dont font partie un Allemand, un Français et Kitchener, alors lieutenant-colonel, est chargée de fixer les frontières du sultanat. Son activité, commencée en décembre 1885, prend fin en mai 1886. Kitchener et le délégué français collaboraient harmonieusement ; l'Allemagne rappelle son représentant, qui se sentait isolé.

Mais Bismarck, très préoccupé des complications bulgares, fait conclure avec l'Angleterre, le 1er novembre 1886, un accord sur l'Afrique orientale. Cependant, le calme n'est pas encore rétabli ; les agents anglais et allemands sont en rivalité. Bismarck réclame le rappel du consul Holmwood et obtient satisfaction en mai 1887. D'ailleurs, il s'oppose aux projets ambitieux de Peters. Il souhaite avec l'Angleterre ce que son fils Herbert appelle « un mariage colonial ». Quand la révolte des Arabes éclate en septembre 1888, il se sert de la campagne antiesclavagiste pour s'assurer l'appui moral du Vatican, l'appui matériel de l'Angleterre qui coopère au blocus des côtes avec des vaisseaux italiens et portugais. L'insurrection est abattue en 1890. Durant ces trois années, Salisbury a résisté à la pression des coloniaux britanniques, et Bismarck se félicite de sa loyauté. « Son maintien au pouvoir », écrivait Herbert, « vaut pour nous cent fois plus que toute l'Afrique orientale. »

Le traité germano-anglais du 1er juillet 1890 ayant fait l'objet d'études assez fouillées, M. Jantzen ne lui consacre que quelques pages en conclusion de son livre. Rappelons qu'il avait été question d'Héligoland dès 1884 : Bismarck aurait alors voulu l'obtenir à titre gracieux. Chamberlain ayant proposé, en 1889, d'échanger l'îlot contre la colonie allemande de l'Afrique occidentale, le Chancelier fit preuve d'une grande réserve. Salisbury le considérait comme de peu d'importance ; mais, au moment de le céder, il hésita ; pourtant aucun ministre anglais n'envisageait alors l'idée d'une guerre avec l'Allemagne. En Allemagne, d'après le témoignage de Tirpitz, les autorités navales ne voyaient pas non plus dans Héligoland un point stratégique de grande utilité.

Maurice BAUMONT.

Journal d'Alexandre Ribot et correspondances inédites, 1914-1922, publiés par le docteur A. Ribot. Paris, Plon, 1936. In-8°, II-307 pages.

Alexandre Ribot fut une des figures marquantes et les plus caractéristiques de la vie politique de la Troisième République. Esprit de haute culture, juriste de valeur, financier expert, maître de l'art oratoire, caractère souple sous quelque dehors de raideur doctrinaire, il a brillé au Parlement, fait figure au gouvernement et tenu un tout premier rôle, comme président du Conseil ou comme ministre, à deux moments d'une crise grave : en 1914, aux débuts de la Chambre radicale issue des élections d'avril, quand il s'agit de sauver la loi de trois ans — c'est alors qu'il fut renversé au bout de trois jours — et d'août 1914 à octobre 1917, aux Finances d'abord, où il créa l'instrument — les Bons de la défense — qui permit de soutenir la guerre, puis aux Affaires étrangères, avec, pendant un temps, la présidence du Conseil. Ce sont ses notes de cette époque de crise qui nous sont données ici, prolongées par un certain nombre de celles qu'il avait prises dans les années suivantes, jusqu'à sa mort. Des extraits de lettres des grands ambassadeurs de la République, les deux Cambon et M. Barrère, avec qui Ribot était en relations d'amitié personnelle, éclairent et complètent souvent le journal du ministre.

Ces papiers sont publiés par son fils, qui fut son chef de cabinet durant la guerre. L'introduction ne permet pas d'apercevoir très exactement la méthode suivie dans la publication. Il semble que les notes soient reproduites intégralement, dans la mesure où elles concernent des affaires politiques (les questions financières paraissent exclues). Les correspondances « ont dû être parfois reproduites intégralement » ; ce ne sont pas les historiens qui s'en plaindront. De fait, il n'est pas toujours facile de discerner ce qui est de Ribot et d'autres, et non plus de distinguer ce qui est document original et inédit de ce qui est analyse ou reproduction. Il y a là, du point de vue technique de l'édition et même de la typographie, un certain flottement, et on aurait souhaité une présentation plus précise.

Dans les grandes lignes, cette publication ne modifie pas la vue générale qu'on pouvait se faire des choses ; mais elle aidera à préciser bien des détails et à rectifier certaines impressions. Les quatre grands points sur lesquels elle complète utilement la documentation antérieure sont l'incident Briand - Lancken, l'affaire Sixte (offre de paix de l'empereur Charles), la tentative de médiation du pape et la vie intérieure des cabinets français durant la guerre. Briand ne sort pas grandi de l'aventure ; il y apparaît d'une mégalomanie naïve, convaincu que sinon l'empereur d'Allemagne lui-même, du moins le prince impérial viendra en Suisse pour causer avec lui de la paix (1917) ou tout au moins (octobre 1918) lui écrira à ce sujet, et, quand l'affaire se gâte, réfugié dans l'attitude de l'enfant qui nie contre toute évidence. Du prince Sixte, le moins qu'on puisse dire est qu'il semble avoir pris de grandes libertés avec le texte des lettres de son beau-frère qu'il transmettait aux hommes d'État français. Après l'échec de cette intrigue habsbourgeoise, la diplomatie pontificale, qui en avait tenu au moins certains fils, reprend, sous une forme plus directe, son rôle de médiatrice d'une paix tout en faveur de l'Allemagne. Quant aux relations entre membres d'un même cabinet et entre ministres et Parlement, les faits que rapporte Ribot, et qui sont certainement exacts, quelque explication qu'on en puisse donner, ajoutent des traits précis à ce qu'on connaît

des médisances, des jalousies, des intrigues dont même la guerre et la situation où elle mettait la France n'avaient pas pour effet d'arrêter le cours. Quelques-uns des hommes politiques les plus en vue de l'époque sont, d'un trait de plume, accommodés de bonne façon ; les chefs militaires, eux aussi, en prennent, c'est le cas de le dire, pour leur grade, et on notera en particulier la façon dont Clemenceau s'exprime sur eux (p. 256-257). Il est intéressant d'apprendre que Poincaré avait l'idée d'appeler Clemenceau au pouvoir bien des mois avant que l'occasion ne s'offrît à lui de le faire (p. 201, où Ribot prête au président des intentions un peu machiavéliques ; p. 236, où sont données les raisons qui, finalement, amenèrent cet appel).

Pour apprécier la valeur du témoignage de Ribot, il faut tenir compte de ce qu'il était personnellement en cause, non dépourvu de vanité et assez souvent dénué de bienveillance pour ses partenaires ou ses adversaires. Mais, au total, il paraît avoir eu en matière extérieure des vues politiques très justes, et la correspondance, en grande partie privée, que les trois grands ambassadeurs ont eue avec lui montre un accord d'idées qui lui fait honneur. Elle donne un intérêt particulier à ce livre, où la grande histoire trouve autant à puiser que la petite histoire, l'histoire anecdotique, à glaner.

Louis EISENMANN.

Comte L. DE VOINOVITCH. **Histoire de Dalmatie.** Paris, Hachette, 1934. 2 vol. in-8°, III-892 pages. Prix : 60 fr.

Voici un livre où s'expriment la pensée, l'espoir et aussi la passion qui ont animé toute une vie. M. de Voïnovitch avait déjà abordé le sujet de ce grand ouvrage, sous deux angles particuliers, dans deux publications du temps de guerre en français : *La Dalmatie, l'Italie et l'unité yougoslave, 1797-1917* (1917) et *La monarchie française dans l'Adriatique* (1918)[1]. Il le prend aujourd'hui dans son ensemble et nous donne, inspirée du même esprit, dominée par la même conception, une histoire complète de sa chère province natale, des origines à la « libération » de 1918.

C'est la première fois que le sujet est ainsi traité comme un tout, et le premier titre de M. de Voïnovitch à notre gratitude est d'avoir bravement affronté les périls du rôle d'un précurseur. Il y avait du mérite à le faire, car, malgré nombre d'études de détail sur l'histoire de la Dalmatie, que de cantons en restaient plus ou moins inexplorés ! Le travail monographique que suppose, en général, une pareille synthèse n'a été fait que fragmentairement, et ce sera sans doute l'un des heureux effets de la publication du livre de M. de Voïnovitch que de stimuler la recherche dans cette direction. D'autant plus que — et c'est l'un des grands attraits de ce livre — son récit fourmille d'idées, de rapprochements, parfois hardis, mais toujours ingénieux et suggestifs, d'essais d'interprétations personnelles, que l'on peut refuser d'admettre, mais qui valent toujours d'être examinées et que seuls lui reprocheront des érudits étroits, aux yeux de qui c'est n'être pas historien qu'avoir des idées,

1. On doit regretter que les deux importants ouvrages en serbo-croate qu'il a consacrés à l'histoire de Raguse, *La chute de Raguse* (2 vol. Zagreb, 1908) et *Raguse et l'Empire ottoman, 1365-1482* (Belgrade, 1898), n'aient pas été traduits dans une des langues occidentales.

et le signe du caractère historique d'un ouvrage, c'est uniquement l'abondance des références. A ce compte, Michelet, pour avoir tenu que l'histoire est une résurrection, n'est pas un historien. Or, M. de Voïnovitch, en toute modestie, se met de l'école de Michelet : c'est une véritable résurrection qu'il a tentée, l'évolution de vingt-cinq siècles ou plus d'histoire dans un tableau, un peu touffu peut-être, mais singulièrement vivant, plein de mouvement, éclatant de couleur et qui laisse, une fois achevée la lecture du livre, une impression d'ensemble au fond très juste.

Vouloir juger une pareille œuvre du point de vue de la stricte méthode érudite ou philologique, c'est donc commettre envers l'auteur la plus grande injustice. Il n'a pas prétendu s'attacher à un examen critique des témoignages jusque dans le plus mince détail, à fixer des dates précises jusqu'au jour et presque à l'heure. Ce qu'il s'est proposé, c'est, répétons-le, l'évocation synthétique de l'évolution d'une province où, au cours de plus de deux millénaires, se sont affrontées, combattues, amalgamées les influences civilisatrices de l'Occident et de l'Orient, qui a vu se développer une civilisation brillante et originale et à laquelle ce passé, sa position géographique, cette rencontre de courants de civilisation assignent, dans la Yougoslavie unifiée et dans l'Europe renouvelée d'après-guerre, une mission glorieuse et éminemment humaine. De cette mission de liaison spirituelle, la personne même de l'auteur n'est-elle pas comme un vivant symbole? Pleinement, ardemment Yougoslave, dans tous les sens du terme, et les plus profonds, M. de Voïnovitch est aussi tout pénétré de culture occidentale, latine. S'il défend avec énergie la terre et l'âme yougoslaves contre des entreprises de conquête où Rome a trop longtemps, pendant presque un siècle, paru se porter héritière de Venise, on sent sous sa plume l'amer regret d'être dans la nécessité de le faire, et que Rome n'ait pas plutôt compris la pensée et repris la tradition d'un Tommasec et surtout d'un Mazzini, on discerne que son plus cher désir serait l'entente sincère, cordiale, entre la Yougoslavie une et libre et une Italie qui reconnaîtrait sans réserve cette unité et cette liberté avec toutes leurs conséquences. Il n'est pas jusqu'à son style français, frappant d'élan et de couleur, qui, dans certaines tournures, ne porte la marque d'une influence de l'italien ; et l'élan tout yougoslave de son imagination s'enveloppe, dans l'expression, d'une parure aussi éclatante que la peinture des maîtres vénitiens.

Que cette imagination l'emporte parfois un peu loin, que, séduite par des mythes ou des légendes brillantes, elle l'entraîne à des hypothèses hardies et à ce que les philologues, qui s'en scandalisent chez lui — *sutor ultra crepidam* ! — se permettent à eux-mêmes sous le nom de conjectures, on ne saurait, après cela, beaucoup s'en étonner. Le chapitre II, *Le voyage de Cadmus*, est un des exemples les plus frappants de ces audaces. [Mais elles portent, en général, leur antidote en elles-mêmes, et nul lecteur un peu informé ne prendra pour pur argent comptant ce récit des aventures du héros thébain.] Aucun, cependant, ne méconnaîtra tout ce qu'il révèle de savoir de l'antiquité et contient de puissance suggestive et ne déniera à M. de Voïnovitch le mérite d'avoir, sous cette forme poétique, attiré l'attention sur un fait important, l'affleurement de la civilisation égéenne sur ces rives de l'Adriatique. On doit en bonne justice le même éloge, dans les mêmes limites, à maint autre chapitre du livre. Il n'est pas jusqu'aux titres de ces chapitres qui ne soient évocateurs. Tout au plus peut-on concéder que quelques-uns auraient gagné à être plus précis et plus expressifs, tel *Le marché infâme* ou encore *Au car-*

retour de l'histoire ; mais *Le dragon et la louve, Entre roi et doge, Sous les griffes du lion ailé, Un divorce tragique*, par exemple, disent bien ce qu'ils veulent dire et ont la valeur de formules saisissantes qui gravent dans l'esprit, en cinq mots, tout le caractère d'une époque.

Ces remarques expliquent qu'on ne puisse songer ici à discuter en détail les assertions ou les vues de l'auteur. Certains aspects du problème [qu'il a plus ou moins volontairement négligés], certaines contestations qui, sur tel ou tel point, s'élèveront contre le crédit qu'il accorde à telle ou telle version ont été signalées dans des études spéciales, dont l'une des plus compétentes, en même temps que la plus accessible au public français, a été publiée dans *Le monde slave* (décembre 1935) par un jeune historien yougoslave, M. N. Lalić. De prendre parti dans ces controverses dépasserait de beaucoup le cadre de ce compte-rendu : bornons-nous donc à indiquer que, sur une question essentielle, l'originalité particulière de la Dalmatie et ses liens avec l'évolution générale yougoslave, plus d'un historien yougoslave n'acceptera pas sans réserve les thèses de M. de Voïnovitch. Par ailleurs, le plan de l'ouvrage présente une singularité : il semblerait que le livre dût logiquement s'achever sur le chapitre du *Retour au foyer*, en 1918, avec tout au plus un épilogue ; or, après ce retour au foyer viennent un chapitre consacré exclusivement à l'objet des prédilections de M. de Voïnovitch, *Raguse*, dont l'histoire est de nouveau reprise presque depuis ses origines, puis un autre, *Hommes et monuments*. Les deux présentent comme une synthèse de la civilisation dalmate, et c'est sans doute précisément le désir de laisser son lecteur sous l'impression de l'unité et de la haute valeur « culturelles » de sa petite patrie qui a conduit l'auteur à adopter cette disposition. N'y en aurait-il pas eu une autre ou d'autres qui satisfissent à la fois ce désir et les exigences logiques de nos esprits français?

Au total, M. de Voïnovitch nous a donné une œuvre de savoir, de valeur et de mérite qui rendra grand service aux historiens de l'Occident. La critique, sans parti pris, même si elle fait des réserves sur telle ou telle des hypothèses, des interprétations ou des conclusions de l'auteur, ne lui refusera pas le témoignage d'avoir apporté à la connaissance d'une histoire assez ignorée ou négligée une contribution de haut prix.

Louis EISENMANN.

Géographie universelle, publiée sous la direction de P. VIDAL DE LA BLACHE et L. GALLOIS. T. XIII : *Amérique septentrionale ;* 2e partie : *États-Unis*, par Henri BAULIG. Paris, Armand Colin, 1936. Gr. in-8o, 332 pages.

Les généralités sur les États-Unis ayant été exposées dans la première partie de ce volume consacré à l'Amérique du Nord (cf. *Revue historique*, t. CLXXVIII, p. 619), on ne trouve dans la seconde que l'étude régionale et le chapitre de conclusion qui rassemble et synthétise les données économiques et politiques de géographie humaine.

Dans la description des douze grandes régions géographiques entre lesquelles se partage le territoire d'un État qui a presque les dimensions d'un continent s'insère un chapitre (XXIII) où est présenté dans son unité, qui, d'ailleurs, n'exclut pas la diversité, le Sud, cette composante de caractère si particulier de la grande

fédération. Or, cette unité, dit l'auteur (p. 438), « est un produit de l'histoire encore plus que de la nature, et l'on peut dire que c'est, avec sa pauvreté, le poids de son héritage historique qui a, jusqu'ici, empêché le Sud de développer toutes les possibilités contenues dans la riche diversité de sa nature physique ». Cet héritage, c'est une structure sociale à « traits archaïques, rappelant la seigneurie du Moyen Age », auxquels « s'associent des caractères fortement capitalistes » (p. 447). « Le résultat est un immense prolétariat agricole, blanc et noir, aujourd'hui plus blanc que noir, dont l'équivalent a depuis des siècles disparu de l'Europe occidentale » (p. 448). — Mais ce système semble résulter, au moins très largement, des conditions de la culture du coton ; et, comme celle-ci a bien des chances de demeurer longtemps encore, et de beaucoup, la principale dans ces régions, peut-on entrevoir le moment où le Sud pourrait développer les possibilités que lui reconnaît l'auteur? L'impression que laissent ses indications n'est-elle pas, sinon contradictoire, du moins assez incertaine et vague? On aurait aimé plus de lumière sur ce point, qui est d'importance pour l'histoire et la politique.

En dehors des études de villes, qui suggéreront souvent aux historiens des réflexions utiles — New-York, largement décrit et analysé (p. 355-366) ; Philadelphie, dont les caractères actuels s'expliquent encore en grande partie par l'esprit quaker (p. 369) ; Chicago, qui reflète comme un miroir grossissant la figure typique des villes américaines et peut-être par excellence les traits dominants de la mentalité américaine (p. 418-419) ; la Nouvelle-Orléans, où s'éteignent lentement les restes de la culture française (p. 471), pour ne citer que les principales — c'est surtout le chapitre final, *L'équilibre* des États-Unis, qui sollicitera et retiendra leur attention. L'analyse de la psychologie nationale (p. 571-572) met en exact relief quelques-unes des différences fondamentales qui séparent la vie américaine de la vie européenne. L'évolution du régime du laisser-faire presque total vers l'économie dirigée est clairement expliquée par des raisons géographiques, et certaines des causes de la crise économique illustrées par des chiffres parlants (p. 613-614). Si le commerce intérieur est, pour les États-Unis, de beaucoup plus grande importance que l'extérieur, celui-ci les met pourtant à l'un des premiers rangs dans les échanges internationaux. Mais, à s'isoler politiquement dans une neutralité indifférente et défiante, économiquement par un protectionnisme qui survit aux conditions par lesquelles se justifiait sa naissance, ils se privent des moyens d'exercer efficacement dans le monde le rôle auquel les appelaient et les habilitaient les conséquences de la guerre mondiale, et peut-être, laisse entendre M. Baulig dans ses phrases finales, mettent-ils en péril l'avenir de la civilisation occidentale, « dont les deux pôles sont sur les rives de l'Atlantique ».

Louis EISENMANN.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — MM. Hans NABHOLZ et Paul KLÄIN, au nom de la Commission chargée par le Comité international des sciences historiques de l'étude des questions relatives aux Archives, publient un précieux petit guide[1] qui rendra les plus grands services à tous ceux que leurs recherches conduisent dans les archives étrangères. Pour tous les pays, de courtes notices, toutes rédigées suivant le même plan, répondent, paragraphe par paragraphe, à un questionnaire placé en tête du volume. On y trouvera brièvement indiqués les renseignements indispensables touchant la nature des documents accessibles de chaque dépôt, ainsi que les conditions de leur communication et de leur photographie.

— J. CAILLAUX, A. PETIT, H. CHARDON, R. P. GILLET, P.-E. DALBOUZE, E. FOURNOL, A. MESTRE, H. PUGET, M. HERMANT, C.-J. GIGNOUX. *La réforme de l'État* (Paris, Félix Alcan, 1936, in-12, 290 p. ; prix : 15 fr.). — Ce recueil de conférences organisées par la Société des anciens élèves et élèves de l'École libre des sciences politiques méritait de voir le jour. Les exposés qu'il contient entreprennent presque tous de poser avec bonne foi et avec une clarté suffisante les problèmes actuels de l'évolution de l'idée d'État, de la constitution de l'État, des agents de l'État, de l'État et la famille et des rapports entre l'État et la production. Sans doute les aperçus historiques de MM. Caillaux et Fournol sur la fin de l'Empire romain et la naissance de la féodalité témoignent d'une certaine insuffisance de documentation et de la volonté arrêtée de trouver dans le passé des armes politiques pour le présent, mais on a plaisir à lire les discours si nourris de M. Mestre sur les Constitutions françaises et de M. Chardon sur la question des fonctionnaires. H. CALVET.

— Mentor BOUNIATIAN. *Dépression, progrès technique et dévaluation* (Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1935, in-8°, 123 p.). — La dépression est l'état économique distinct de la crise, qu'il suit, caractérisé par « une augmentation progressive du chômage et une baisse continue des prix ». Elle traite surtout de faits contemporains, mais s'appuie sur le mouvement comparé du salaire, des prix et du chômage en Angleterre depuis 1850 à 1910. La conclusion insiste sur l'importance du taux des salaires, qui, en période de dépression, est supérieur à la valeur du travail fourni, ce qui amène l'élimination d'une partie des ouvriers.

Malgré tout ce qu'on peut dire, M. Bouniatian assure « que les progrès techniques... ne sont pas générateurs de surproduction et de chômage ».

1. *Internationaler Archivführer*, hgg. von der Kommission für Archivfragen des Internationaler Ausschusses für Geschichtswissenschaft, bearbeitet von Hans NABHOLZ und Paul KLÄIN. Zurich et Leipzig, Rascher, 1936, 111 p.

Quant à la dévaluation, il conclut qu'elle est, « en fait de politique, un moyen inefficace et dangereux, ainsi que déloyal et démoralisant ». Tout le monde le disait... E. COORNAERT.

— André PHILIP. *Trade-Unionisme et Syndicalisme* (Paris, F. Aubier, 1936, in-12, 341 p.). — Les mouvements syndicaux anglais, américain, français sont aujourd'hui les plus importants, les plus caractéristiques. Dans trois études distinctes, M. Philip montre comment ils se sont formés depuis les premières manifestations de l'esprit ouvrier et conduit son récit jusqu'au seuil de cet avenir, où les organisations syndicales se préparent à jouer un rôle de plus en plus considérable. Il esquisse — d'une façon parfois approximative — l'histoire ouvrière dans les trois pays avant le XIXe siècle. Il passe rapidement sur les premières révoltes contre les formes nouvelles de l'industrie, qui sacrifiaient l'ancienne indépendance du travailleur — révoltes animées, au fond, par le regret du passé. Puis, c'est la période de l'Unionisme en Angleterre, des sociétés de résistance en France, où les ouvriers veulent conquérir leur place dans une société dont ils n'envisagent guère une transformation radicale. A cette période succède celle où, d'une part, les ouvriers moins qualifiés prennent à leur tour une conscience plus nette de leurs intérêts de classe et se heurtent d'ailleurs à l'élite déjà organisée, où les travailleurs sont tiraillés longtemps entre une âpre volonté d'action autonome et le désir d'assurer et d'étendre leur action par la participation directe à la politique. La guerre provoque maintes vicissitudes dans la vie des groupements ouvriers. Partout, l'après-guerre voit se produire des conflits, où sont engagées des masses de plus en plus compactes, de plus en plus conscientes. En Angleterre, très affaibli par l'échec de la grève générale de 1926, le Trade-Unionisme a repris, avec un large programme de nationalisations, sa marche en avant. Aux États-Unis, un Unionisme plus entreprenant, appuyé sur les syndicats très nombreux de travailleurs non qualifiés, paraît près de s'emparer de la direction de la Fédération du Travail. En France, après la fusion de la C. G. T. et de la C. G. T. U., dont M. Philip décrit en détail la constitution, les événements des derniers mois ont fait de notre organisation ouvrière nationale la plus nombreuse du monde. Dans les trois pays, sous des formes diverses, les rapports du syndicalisme avec des partis politiques sont apparus nécessaires à cause du rôle que joue nécessairement l'État dans tous les grands pays.

Nous croyons que M. Philip retarde trop la formation d'une conscience de classe, du moins parmi les ouvriers français. S'il entrait encore un sentiment de dignité rétrospective dans les protestations des ouvriers contre l'organisation de l'industrie avant 1848, toute l'élite ouvrière avait déjà d'une façon très nette le sentiment des intérêts propres, de la solidarité de toute la classe ouvrière, de son opposition au patronat, à la bourgeoisie dans les domaines économique et social. Cette petite réserve faite, ce livre, solide et sobre, qui associe heureusement les faits essentiels et les aperçus sociologiques, à la fois récit d'histoire et exposé d'institutions, est un guide excellent pour la connaissance des mouvements ouvriers dans les trois grands pays démocratiques. E. C.

Moyen Age. — GUIDO DE COLUMNIS. *Historia destructionis Troiae*, edited by Nathaniel Edward GRIFFIN (Cambridge (Mass.), 1936, in-8°, XVII-293 p. *The Mediaeval Academy of America*. Publication n° 26). — Ce volume, fruit de recherches

poursuivies depuis une trentaine d'années sur l'œuvre et la personne de Guido delle Colonne (*de Columnis* plutôt que *de Columna*, qui rattacherait à tort Guido à la célèbre famille des Colonna), contient une édition critique de l'*Historia destructionis Troiae* (1287), précédée d'une brève introduction : un second volume décrira les quelque quatre-vingt-quatorze manuscrits examinés par l'éditeur (sur cent trente-six dont il a retrouvé la trace), les sept éditions incunables et les traductions et étudiera, avec la biographie de l'auteur, les sources et l'influence de l'*Historia*. Devant l'impossibilité de dresser un *stemma* satisfaisant, Griffin a établi son texte sur les cinq manuscrits datés les plus anciens (1334-1353), en prenant pour manuscrit de base le ms. lat. 5694 de la Bibliothèque nationale (1334), dont la foliotation est reproduite en marge du texte. L'*Historia*, qui s'inspire avant tout du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure, a été rédigée très rapidement : le premier livre en 1272, les trente-quatre suivants entre le 15 septembre et le 25 novembre 1287. Malgré sa pauvreté et ses négligences, le style est coulant et la prose de Guido delle Colonne se lit aisément ; ainsi s'expliquerait le succès jusqu'au début du XVIIIe siècle de cette œuvre, somme toute médiocre. Le texte de l'*Historia*, présenté avec beaucoup de soin, est accompagné en marge d'un résumé en anglais et complété par un glossaire des mots rares et un index des noms propres.

A. VERNET.

Belgique. — L.-E. HALKIN et G. DANSAERT. *Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, 1482-1527*. Préface de Henri Pirenne (Paris, Desclée, de Brouwer et Cie ; Bruxelles, Édition universelle, in-8°, 330 p., 8 pl. ; prix : 100 fr. b.). — Grâce à une abondante récolte documentaire à laquelle a collaboré M. Dansaert, M. Léon-E. Halkin a établi une biographie, qui nous manquait, de Charles de Lannoy, né à Valenciennes, vice-roi de Naples, qui reçut à Pavie l'épée de François Ier. Livre agréable, qui fait revivre ce loyal personnage, bon serviteur de Charles-Quint et de la maison de Bourgogne, mais d'une correction louable à l'égard de son prisonnier. Il en ressort que Lannoy eut l'initiative, assez hardie, de mener le roi de Pizzighettone en Espagne et non à Naples ; l'empereur approuva le fait accompli[1].

Mais le vrai service rendu, c'est la mise au jour de 125 documents, presque tous inédits, tirés de Bruxelles, de Lille, de Vienne, de Londres, lettres de et à Charles de Lannoy, Charles-Quint, Marguerite d'Autriche, qui viennent compléter les collections existantes sur la rupture de 1522, la campagne de Bourbon en Provence, la guerre de Pavie, la captivité, le traité de Madrid, la ligue de Cognac. On y trouvera des pièces du plus haut intérêt, comme la longue instruction (pièce XVIII, p. 150-165) adressée à Lannoy le 23 avril 1522, véritable programme de la politique impériale, la lettre où Marguerite annonce à son neveu la victoire inespérée et s'emploie à persuader les incrédules (pièce LXXXVI). De nombreuses lettres traitent de questions de change et permettent d'affirmer une fois de plus qu'on fait fausse route en croyant que les paiements à longue distance se faisaient alors d'ordinaire en espèces métalliques. Il est regrettable que ces textes précieux, souvent reproduits d'après des copies, aient été publiés avec une fidélité excessive,

1. Il y a quelques incertitudes dans la rédaction. P. 82 : « Une entreprise audacieuse que Charles-Quint n'eût peut-être pas approuvée » n'est pas d'accord avec p. 83 : « Sûr de la collaboration royale, le vice-roi... s'y décida seul... »

c'est-à-dire sans aucun effort pour corriger les erreurs de lecture les plus évidentes[1]. Henri HAUSER.

— Jules GARSOU. *Le général Belliard, premier ministre de France en Belgique, 1831-1832* (Bruxelles et Paris, 1936, in-8°, XVII-426 p., index). — M. Jules Garsou continue la série de ses beaux travaux sur les débuts du règne de Léopold Ier. On sait qu'ils visent surtout à mettre à la portée des historiens des sources jusqu'ici inédites. Il en est ainsi dans ce nouvel ouvrage, où il analyse de très près et cite abondamment, par extraits, la correspondance du général, qui représenta la France à Bruxelles (sans d'ailleurs avoir été muni de lettres de créance officielles) dès mars 1831 et y resta jusqu'en février 1832. Belliard fut tout à la fois, pendant cette mission d'un caractère très particulier, le conseiller éclairé du gouvernement de Louis-Philippe et l'ami sincère de la Belgique. Il contribua, pendant la régence de Surlet de Chokier, à amortir les inévitables conflits que fit naître et, plus souvent encore, que menaça de faire naître la politique de la Conférence de Londres, en présence des revendications intransigeantes de l'opinion belge. On sait avec quelle vivacité celle-ci réagit contre les « bases de séparation » du 27 janvier 1831. Les difficultés ne manquèrent pas au général Belliard pour calmer, à Bruxelles, les esprits les plus excités et pour conseiller, à Londres et à Paris, une compréhension plus large des intérêts belges et obtenir ainsi le traité des XVIII articles. Il eut aussi grand mal à empêcher (et ceci par sa médiation personnelle) que la présence des troupes hollandaises devant Anvers ne conduisît à un renouvellement d'hostilités. Le général Belliard favorisa autant qu'il le put, à ce moment critique, l'élection du roi Léopold, dont il mérita ainsi d'être le confident, comme il avait été l'ami du Régent. Sa mission, qui fait honneur à la France, ne manqua donc pas de résultats heureux. M. Garsou les met bien en lumière et apporte à nouveau une contribution importante et neuve à l'histoire des premières années de ce grand règne.

Le volume est présenté au public par une préface de M. Paul Hymans, ancien ministre des Affaires étrangères et ministre d'État. G. PAGÈS.

États-Unis. — R. P. LEJOSNE. *Un grand missionnaire : le Père Marquette, jésuite, découvreur du Mississipi, 1637-1674* (s. l., 1930, in-12, 69 p., 1 portrait). — Cet opuscule n'est un ouvrage ni d'érudition ni de synthèse scientifique : il est dépourvu de bibliographie, d'index et souvent de références. Il a été écrit dans un but d'édification. Exact dans les détails, convenablement écrit, assez bien composé, il peut rendre des services au grand public. E. PRÉCLIN.

— Le Centre européen de la Dotation Carnegie vient de publier une plaquette de 138 pages, sous le titre : *Doctrines américaines de droit international*, dont l'auteur est M. Pitman B. POTTER, professeur à l'Institut des hautes études internationales de Genève. Elle comprend deux parties. La première, consacrée aux *Doc-*

1. P. 150, l. 15, pourquoi ne pas corriger « *l*iegnent » en « tiegnent » et, p. 151 et *passim*, « peu*ll*ent » en « peulvent » ; p. 152, « di*cte* » en « diète », « arrive » en « arrivé » ; p. 153, « paye*r* » en « payez », « furer » en « tirer » ; p. 154, « dicte » en « dict » ; *ibid.*, « puça » en « pieça ». Même page, l. 25, il faut suppléer : « ils [ne] controviengnent ». P. 157, *sub fine*, « taschera » au lieu de « laichera ». Ces quelques exemples sont pris à une seule pièce. *Infida fidelitas.*

trines américaines, est divisée en cinq parties : I. Analyse et histoire. II. Bases et recueil. III. Isolement de l'Amérique : un mythe. IV. La politique américaine de 1896 à 1936. V. Les dernières années, de 1926 à 1936. La deuxième partie, concernant la légende de l'*Isolement américain*, est divisée en huit chapitres : I. Notre politique nationale de collaboration internationale. II. Lutte contre les obstacles qui s'opposent à des relations plus nombreuses et plus libres. III. Au travail pour réaliser une collaboration internationale. IV. La légende de l'isolement démentie par l'activité diplomatique de l'Amérique. V. Fausse idée de la politique de neutralité. VI. Fausse interprétation de la politique de non-alliance. VII. La doctrine de Monroë faussement interprétée. VIII. La théorie et la pratique de la diplomatie américaine, 1825-1900.

France. — Jacques BAINVILLE, de l'Académie française. *Lectures ;* préface de Ch. Maurras (Paris, Fayard, 1937, in-12, 364 p.). — Ce livre posthume a été composé d'une série d'articles de critique historique et littéraire parus dans diverses feuilles parisiennes de 1929 à 1936 et classés ici par année. Bien des jugements surprendront par leur légèreté. Tel celui qui porte sur Jaurès, historien de la Révolution française. Ce qui n'empêche pas Bainville de se référer, par la suite, à cette œuvre « à peu près négligeable ». Tel celui qui frappe Armand Carrel, audacieusement rapproché d'Almereyda. Et la défense de Bainville contre certains auteurs (Benda, Mathiez, Seignobos) est souvent embarrassée. Il reste que les méthodes de psychologie intuitive, le mépris de toute documentation fondée sur les recherches d'archives et les calculs statistiques, les généralisations abusives empêcheront toujours ce brillant journaliste d'être considéré comme un historien. Et son esprit systématique ne le garantit point des contradictions. Il est amusant de lire sous la plume de l'écrivain royaliste (p. 84) : « Quand on a cru que le passé valait mieux que le présent, on est prêt à transposer la même illusion dans l'avenir. »

Henri CALVET.

— Les *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, t. XLIV et XLV (1935 et 1936, 211 et 202 p.), contiennent, outre une importante étude sur *Gisors. La ville et le bailliage jusqu'à la fin du XVe siècle*, par Françoise GOINEAU, le *Manoir des Clobilles à Cergy. Un conspirateur en 1804. Athanase Bouvet*, par L. LEFÈVRE ; les *Registres terriers des seigneuries de Villette (1545) et d'Evecquemont-Thun (1768)*, par P. COQUELLE ; le *Monastère des Célestins de Limay*, par Paul LEFÉBVRE, et les *Anciens seigneurs de Saint-Clair-sur-Epte, XIIe-XVe siècle*, par Carolus BARRÉ.

— Thadée GABRIELLI, ancien sénateur. *La Corse : ses luttes pour l'indépendance ; son annexion à la France ; ses représentants aux États de Corse, 1770-1789, au Parlement français, 1789-1937* (Paris, Lanore, in-12, 237 p. ; prix : 16 fr. 50). — Ce livre est l'extraordinaire combinaison d'un récit élémentaire qui évite de poser tous les problèmes et se borne à la sèche énumération des faits avec la publication de textes divers : listes de personnages corses, fragments de débats parlementaires. Les interventions à la tribune des députés et sénateurs de Corse sont énumérées avec une complaisance qui n'oublie rien. Et le livre s'achève par quelques pages que remplit, certes, l'amour de la petite patrie, mais aussi le souci évident d'une publicité destinée à attirer le touriste dans l' « Ile de Beauté ». C'est fort probablement le premier de ces deux sentiments qui justifie la lyrique préface donnée à cet ou-

vrage par M. Mario Roustan, « docteur agrégé » (*sic*) de l'Université, ancien ministre. Henri CALVET.

— Dans le vertueux dessein de protester contre les imaginations de Cabanès et consorts, un chartiste et un médecin, M. André DE MARICOURT et le Dr Maurice DE BERTRANDFOSSE, se sont unis pour écrire un livre au titre un peu inattendu : *Les Bourbons (1518-1830). Hérédités. Pathologie. Amours et grandeurs* (Paris, Émile-Paul, s. d. [1936], in-8°, 315 p.). La compétence nous manque pour en juger la partie médicale et savoir dans quelle mesure les lois de Mendel confirment ou contredisent les théories sur la dégénérescence des races royales. Du point de vue historique, nos auteurs ne nous apportent pas grand chose de nouveau. Il y a longtemps que les historiens ont mis au point certaines légendes trop pimentées et, au reste, le présent livre oscille perpétuellement entre deux tendances : le désir de réhabiliter les princes, même les moins dignes, pour mieux vanter l'institution monarchique et le besoin de dire la vérité en peignant les Bourbons, depuis Antoine, comme une race où prédominent les arthritiques, les adipeux, les psychasthéniques, les boulimiques et les hypersensuels. C'est naturellement ce dernier caractère qui les attire surtout : on sait que la matière est opulente, même quand on a fait le plus possible d'élagages. Il n'est pas nécessaire de suivre les conceptions balistiques de ceux pour qui (p. 125) « les Gabrielle d'Estrées, les Montespan, les Pompadour seront toujours les catapultes en chair et en os dont on écrase jusqu'au souvenir des trônes qui ne sont plus que cendres ». Mais il y a quelque naïveté à s'extasier sur le Louis XIV rangé d'après 1683, renonçant à tout plaisir charnel : car nous savons bien que le second mariage royal n'était pas absolument « un beau phénomène de surhumanité ». Mme de Maintenon ne trouvait, pour son compte, nulle joie aux côtés très humains du phénomène.

Nous ignorons à qui — à l'un des signataires ou à quelque manœuvre ès travaux historiques — nous devons les... légèretés qui déparent trop souvent le volume[1]. Au même collaborateur inconnu, nous aimons à le croire, revient la responsabilité des innombrables fautes de français qui émaillent ces pages, les noms propres estropiés, les mauvaises corrections d'épreuves. Car de zélés défenseurs de la tradition doivent s'imposer le respect de notre langue[2]. — Henri HAUSER.

1. P. 67, une phrase sur la mort de Gabrielle semble laisser croire que cet événement est antérieur à l'établissement définitif de Henri IV sur le trône. — Je voudrais bien qu'on me citât (p. 226) l'étonnant édit par lequel « Louis XVI donna aux Israélites les mêmes droits qu'aux citoyens français », et contre lequel « s'insurgea » la vertueuse Madame Élisabeth. Voyait-elle déjà poindre à l'horizon la coalition judéo-protestante? — Il y a peut-être, pour écraser Michelet, d'autres noms à invoquer que celui de « l'historien Desormeaux ». — Quant à reprocher (p. 54) à Marguerite d'Angoulême d'avoir introduit à sa cour « certaine licence de mœurs », c'est la confondre avec une autre reine de Navarre.

2. Inceste, comme adultère d'ailleurs (p. 64, 192), est ici du féminin. De même, p. 174, « les *brûlantes* effluves ». Le mot « mesnie », souvent utilisé, est écrit « mesn*ue* ». On nous montre (p. 143, 146 et ailleurs) le roi « cou*rr*ant le loup » qui « courre », et qui « courrait », comme si l'on ne savait que l'infinitif seul a droit à deux *rr*. Mais cela vous a un air plus savant ! P. 156 et 234 et *passim*, on « conclu*e*, nous conclu*e*rons », et, p. 272, « nous prêt*r*ons ». Le prêteur (p. 161) sera-t-il « munificient »? J'en passe, j'en passe... et je tremble en pensant que ce livre sera lu à l'étranger ! Quant aux noms propres, en dehors de Le Moufle qui est constamment titré « d'Argenville » (p. 185, 194, 195), la p. 203, avec « Stryenski, Vasileski,

— *Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire moderne (depuis 1715) et d'histoire contemporaine. Notices, inventaires et documents.* XXII : *Études et documents divers* (Paris, Paul Hartmann, 1936, 264 p.). — Ce fascicule réunit cinq études d'inégale importance. M. Émile Appolis, dans *Une assiette diocésaine en Languedoc à la fin de l'Ancien Régime*, nous montre dans le détail le fonctionnement de l'assemblée chargée d'asseoir sur les différentes communautés du diocèse de Lodève la quote-part des impositions votées par les États provinciaux, d'où son nom d'*assiette*, et il souligne combien étaient justifiées les graves critiques que formulait l'opinion contre ces sortes d'assemblées. — M. Louis de Cardenal conclut son étude, *Le « citoyen » de 1791 payait-il plus ou moins d'impôts que le « sujet » de 1790?* « qu'il n'est pas illogique d'admettre » une certaine égalité des charges. — M. Claude Faure, archiviste du département du Rhône, donne un inventaire des *Papiers du cardinal Fesch aux archives départementales du Rhône*, dont la plus grande partie est relative à son ambassade à Rome de 1803 à 1806 et surtout à la Corse ; ils constituent une source de très grande importance pour l'histoire de l'île de 1769 à 1791. — M. Eugène Creveaux étudie l'*Occupation étrangère dans le département de l'Aisne en 1814 et 1815 ;* elle fut une charge écrasante pour ce pays déjà appauvri par les réquisitions répétées de l'administration impériale. — Enfin, M. Jean Régné a montré que la *Pénétration des idées nouvelles en Ardèche au début de la monarchie de Juillet (1830-1836)* s'est effectuée en liaison avec la nouvelle économie résultant de la révolution qui s'opérait dans l'industrie, de la disparition des petits ateliers domestiques, de la concentration industrielle qui orientait l'Ardèche non plus vers le Midi royaliste, vers Nîmes ou Montpellier, mais vers Lyon et Grenoble.

Grande-Bretagne. — H. Sproemberg. *Judith, Königin von England, Gräfin von Flandern* (extrait de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XV (1936), 3-4. Bruxelles, 1936, in-8°, p. 1-68). — Ce travail est une mise au point de l'histoire d'une princesse qui a été intimement mêlée aux origines, encore discutées, de la Flandre.

L'histoire traditionnelle connaissait le mariage de Judith avec le roi anglo-saxon Ethelwulf, mais lui attribuait des relations irrégulières avec le fils de ce prince : M. Sproemberg démontre qu'elle a épousé légitimement le fils, né d'un premier lit, de son mari décédé.

Il montre aussi la part qu'eut la politique dans le premier mariage de Judith. La tradition prête à son père Charles le Chauve l'espoir que les Anglo-Saxons auraient pu l'aider contre les Normands : or, d'après M. Sproemberg, les Anglo-Saxons n'avaient, alors, pas plus de flotte que l'empereur lui-même ; Charles le Chauve pratiquait une politique matrimoniale de prestige et, de son côté, Ethelwulf s'efforçait d'unifier son royaume sur le modèle de l'État franc.

Ethelwulf dut céder une part de son pouvoir à son fils Ethelbal, chef d'une ré-

Lucien Percy », a l'air d'un jeu de massacre. L'anglais n'est pas mieux traité, avec les deux *d* de « dopping », qui revient à maintes reprises. Un peu plus de soin n'aurait en rien affaibli la thèse. Mais ne valait-il pas mieux établir une « loi de l'histoire »? Celle de l'alternance des périodes chastes avec les périodes d'impureté. On pourrait aussi bien dire : périodes de cynisme et d'hypocrisie.

volte de caractère féodal. Il mourut en 858. Peu après, Judith épousait son fils, qui mourait lui-même bientôt, sans doute en 860.

Elle rentra en France, où son père la retint prisonnière à Senlis, probablement parce qu'elle rapportait beaucoup d'argent, ou pour quelque autre raison politique.

C'est de là qu'elle fut enlevée par Baudouin. Celui-ci, vassal du roi, fut d'abord condamné par la Cour, puis excommunié par l'Église. Baudouin en appela au Pape : il flattait ainsi son sentiment de domination, mais de ce fait cet enlèvement d'une veuve avec son consentement dépassait le cadre de l'histoire régionale. Finalement, Hincmar, d'abord hostile, ayant désarmé, Charles le Chauve lui-même reconnut le mariage. Ainsi commença la fortune du chef qui gardait la frontière du Nord et qui laissa à ses héritiers le prestige d'une origine carolingienne.

Cet article fouillé, d'une exposition très claire, renouvelle maintes questions controversées et dépasse nettement le cadre de la biographie pour éclairer les complexités de la politique générale. E. COORNAERT.

— T. R. THOMSON. *A catalogue of British family histories*, avec une introduction par Lord FARRER, président de la Société des généalogistes (Londres, E. O. Beck, 2e édition, 1935). — Il serait très injuste d'écrire que ce livre de deux cents petites pages est inutile, encore qu'on y trouve avant tout des indications bibliographiques. Si vous ouvrez le livre aux mots *Cromwell*, *Scott*, *Shakespeare*, *Stewart* (Stuart), etc., vous serez déçu, même si vos recherches n'ont pas été tout à fait vaines.

— Josiah Cox RUSSELL and John Paul HEIRONIMUS. *The shorter latin poems of master Henry of Avranches relating to England* (Cambridge (Mass.), 1935, in-8o, XXIII-162 p. *The Mediaeval Academy of America*. Studies and Documents, no 1 ; prix : $ 2,00). — Après avoir étudié dans plusieurs articles (1927-1929) Henri d'Avranches, poète et grammairien, Russell et Heironimus donnent aujourd'hui, dans le premier volume (lithographié) d'une nouvelle série d'études et de textes publiée sous le patronage de l'Académie médiévale américaine, un travail d'ensemble sur Henri d'Avranches, suivi d'une édition de ses petits poèmes relatifs à l'Angleterre. On sait peu de choses sur la vie d'Henri d'Avranches qui, originaire de Rhénanie sans doute, apparaît vers 1215 à la cour d'Angleterre, où il séjournera habituellement quand il ne voyage pas en Allemagne (1216, 1232, 1235, 1238), en Italie (1232, 1234, 1238), ou en France (1241). On perd sa trace en 1262. Poète de cour, Henri écrit en général pour soutenir la cause de ses protecteurs successifs, rois et princes laïques ou ecclésiastiques, quémander, flatter ou se plaindre. La collection des poèmes qu'il est possible de lui attribuer s'est conservée dans deux manuscrits seulement (Cambridge, Univ. Libr. Dd. XI, 78, et Londres, Br. Mus., Cotton Vesp. D. V.) : Russell et Heironimus relèvent ainsi 166 numéros et donnent pour chacun l'incipit, l'explicit et les indications bibliographiques nécessaires. L'œuvre est inédite, à l'exception des poèmes relatifs à l'Allemagne, publiés par Winkelmann en 1878, d'une *Vie de saint François*, parue en 1882, et de fragments grammaticaux édités par Russell et Heironimus en 1929. Les textes publiés ici par Heironimus, seul responsable du texte qui a été revu par W. B. Sedgwick, sont groupés, selon un ordre chronologique, autour d'un sujet particulier (saint Thomas Becket, par exemple) ou d'un patron (Jean sans Terre, Henri III), et précédés

d'un bref commentaire historique. On regrettera l'absence de toute indication sur la versification et sur la langue souvent obscure de l'auteur et de tout index : index des incipit, entre autres, et, de façon générale, index alphabétique, auquel ne supplée pas, quoi qu'en pensent les éditeurs, une table analytique des matières et qui permettrait de s'orienter facilement au milieu de ces pièces de circonstance souvent pittoresques et toujours habiles. A. VERNET.

— J. E. B. GOVER, A. MAWER et M. STENTON, avec la collaboration de F. T. S. HOUGHTON. *The place-names of Warwickshire* (Cambridge, at the University Press. 1936, LI-409 p. et 4 cartes). — C'est le tome II du cadastre concernant les centaines (*hundreds*) et paroisses de Hemlingford, Nighlow, Barlichway et Kineton, avec leurs subdivisions présentées d'après l'ordre alphabétique. Nous ne pouvons ici que signaler un petit nombre de localités que distingue leur importance historique. Dans le n° I, Birmingham. Une note préliminaire (p. 36) rappelle que cette très grande ville n'existait pas au Moyen Age et peu de noms de rues sont connus avant le XVIe siècle ; dans le présent volume, ils occupent quatre pages très serrées. Page 49, au nom de Sutton Coldfield, on note en marge que cette localité est mentionnée dans le drame de Shakespeare, *Henry IV*, 1re partie, acte IV et scène II. — N° II, à Coventry, les noms de rue n'occupent pas moins de quatre pages. — N° III, c'est Stratford-on-Avon qui attire notre attention ; mais on est déçu de constater que le nom de Shakespeare y est tout à fait ignoré. — N° IV, nous sommes dans le comté de Warwick, et l'on serait tenté de dire à la manière française que le chef-lieu porte aussi le même nom avec les anciens noms de rue.

Le volume se termine par des appendices aussi suggestifs que variés : liste des éléments qui ont contribué à former les noms des localités au comté de Warwick : deux d'entre eux sont d'origine celtique. Il en va de même pour les noms de personne qui sont entrés en composition dans ceux des rues. Viennent ensuite des listes abondamment fournies de noms d'origine féodale, manoriale et agricole ; mais on constate qu'on n'y trouve aucun « honneur ». Ces listes fourniront d'abondants matériaux à l'étude scientifique des noms de lieu.

— W. A. SHAW. *Select Tracts and Documents illustrative of English monetary history, 1626-1730* (Londres, G. Harding, 1935, in-8°, 214 p.). — La fortune de ce recueil éclaire le renouvellement des points de vue de l'histoire et les possibilités de recours offerts par elle pour l'intelligence du présent. Il a été publié une première fois en 1896, lors des discussions sur le bimétallisme. Réédité en 1935, il fournit des vues précieuses sur les problèmes de la circulation monétaire et de la dévaluation elle-même.

Car les révolutions politiques du XVIIe siècle anglais sont dues en grande partie à des difficultés économiques et financières : à leur occasion se sont posées maintes questions, qui ne sont nouvelles à nos yeux que par leur forme. Dès la première moitié du XVIIe siècle s'est posée pour les Stuarts la question d'une aisance monétaire plus grande : d'où un conflit durable, parmi les financiers eux-mêmes, entre les traditionalistes et les partisans de méthodes nouvelles, inflation ou dévaluation, qui acquerront progressivement plus de sûreté et de crédit. Les textes reproduits ici sont riches de données diverses. Un discours de Sir Robert Cotton s'élève en 1626 contre un projet de dévaluation ; des écrits de Sir Henry Robinson, de la période 1641-1651, sont appuyés sur des tableaux de monnaies et des comparai-

sons avec des pièces étrangères ; Sir Richard Temple intervient dans la controverse du mercantiliste et traditionaliste Locke contre Lounds, partisan d'une inflation modérée et d'une monnaie « dirigée » ; de brefs rapports d'Isaac Newton, écrits de 1701 à 1725, sont accompagnés de tableaux expressifs sur le poids et la valeur des monnaies ; un clair et remarquable exposé de John Conduitt est consacré aux monnaies anglaises d'or et d'argent en 1730. E. COORNAERT.

— *Noble families among the Sephardic Jews* (Londres, Humphrey Milford, 1936, in-4°, avec de nombreuses illustrations en page entière). — Les *Sephardic* ou *Sepharding* sont des Juifs espagnols qui furent bannis d'Espagne en 1492 et aussi du Portugal en 1497 ; ils trouvèrent, comme on sait, refuge en Hollande et en Angleterre. Certaines familles enrichies par le commerce y formèrent une sorte d'aristocratie avec arbres généalogiques et des documents à l'appui qui abondent à partir du XVIIe siècle. Le présent volume se compose de quatre chapitres : le premier traite des Juifs en Espagne et au Portugal ; dans le second, des familles nobles des *Sephardics* (par M. Isaac DA COSTA) ; le troisième, de la famille des Capadose (par M. Bertram BREWSTER) ; le quatrième et dernier (par Mme Cecil ROTH) retrace l'histoire des Capadose. Les illustrations, qui abondent, font du livre une sorte de musée d'art ancien.

— *Report on the manuscripts of the late Reginald Rawdon Hastings, Esq., of the Manor House.* Vol. III. Edited by Francis BICKLEY (London, 1934, in-8°, XVI-435 p., index). — Ce volume est le troisième de la publication. Les lettres qui y figurent s'échelonnent de 1725 à 1815, après une période de vingt-cinq ans, pour laquelle toute correspondance fait défaut. Elles nous renseignent sur le développement du méthodisme, mais plus encore sur la vie privée des comtes de Huntingdon. C'est à titre de documents sur la haute société londonienne à la fin du XVIIIe siècle qu'elles sont surtout à retenir. Le personnage le plus représentatif de la lignée est le dixième comte de Huntingdon, très apprécié, admiré même, dans les cercles aristocratiques de Londres, et que ses voyages sur le continent conduisirent un jour à Ferney, où il fut reçu par Voltaire. Citons aussi les lettres de Warren Hastings à Sir Charles Hastings, qui nous montrent le grand vice-roi des Indes dans la retraite. G. P.

Italie. — Dans *Cooperazione intellettuale*, n°s IV-V, édité par la Commission nationale italienne pour la Coopération intellectuelle (Rome, 1936, in-8°, 131 p.), sont reproduits quelques-uns des exposés qui ont été faits au cours des journées franco-italiennes tenues à Rome en juin 1936, précédés d'un rapide compte-rendu de ces journées et des « festivités » auxquelles elles ont donné lieu. Le prochain fascicule de la publication donnera le texte des exposés qui ne sont pas publiés dans celui-ci, où l'on trouve : G. BERTONI, *La latin de Rome et les langues romanes ;* F. NERI, *Les études des trente-cinq dernières années sur les rapports culturels italo-français durant le XVIIIe siècle ;* C. CALCATERRA, *Les études italiennes sur le XVIIIe siècle dans les premières trente-cinq années du XXe siècle ;* G. MAUGAIN, *Quelques agents de la pensée française en Italie au temps de Louis XV ;* F. BOYER, *Les artistes français et les amateurs romains au XVIIIe siècle ;* C. PELLEGRINI, *Les études françaises sur le XVIIIe siècle italien dans les trente-cinq dernières années ;* H. BÉDARIDA, *Du classicisme au néo-classicisme du XVIIIe siècle ;* R. DOUCET, *Les Italiens dans la société lyonnaise au XVe siècle.* G. BN.

— Sous le titre *Sul rimpatrio d'illustri Piemontesi fuorusciti sotto l'impero napoleonico*, M. l'abbé Robert Jacquin publie quelques textes intéressants (extraits de la *Rassegna italiana*, novembre 1936, in-8°, 5 p.) sur la situation du marquis Cesare d'Azeglio, *alias* César Taparelli, qui demandait au représentant de la France en Toscane des ménagements pour sa femme, alors gravement malade. Ces documents, datés de la fin de 1807, empruntés au fonds de la Police générale des Archives nationales, jettent une lumière assez lugubre sur le sort des exilés piémontais en Italie même. G. Bn.

— Walter Schinner. *Der österreichisch-italienische Gegensatz auf dem Balkan und an der Adria* (Stuttgart, Kohlhammer, 1936, in-8°, 206 p.). — M. W. Schinner a étudié le conflit austro-italien dans l'avant-guerre, en particulier les tendances impérialistes de Rome et son « Drang nach Osten ». Le présent ouvrage traite le sujet jusqu'en 1896.

Les sources italiennes font presque défaut et les publications autrichiennes concernent une période ultérieure. M. Schinner a trouvé l'essentiel de sa documentation dans la publication allemande *Grosse Politik*, que complètent les ouvrages mentionnés dans la bibliographie. Son ouvrage est une très bonne mise au point. Notons seulement que, quand il s'agit de la politique française, l'auteur manque trop d'indulgence (par exemple, p. 81, 172).

Relevons quelques indications intéressantes : si Bismarck se montrait si réservé à l'idée d'une alliance italienne, c'est qu'il tenait avant tout à un rapprochement russo-autrichien ; il craignait que l'Autriche, une fois sûre de l'alliance italienne, se prêtât plus difficilement à ce rapprochement dans lequel il voyait « summum bonum ». De fait, Bismarck ne devient favorable à l'alliance italienne qu'après avoir conclu l'alliance des trois empereurs (p. 85).

L'irrédentisme et les aspirations balkaniques se combinaient dans la politique italienne, tous deux dirigés contre la monarchie danubienne. Au Congrès de Berlin, l'Italie avait été traitée comme « quantité négligeable » ; mais ses délégués n'avaient pas insisté avec vigueur pour obtenir des « compensations ». Crispi lui-même, qui les accusera d'incapacité, avait déclaré à Bismarck que l'Italie ne saurait que faire de l'Albanie, où le chancelier lui aurait volontiers accordé, comme « fiche de consolation », une situation privilégiée. Ce que l'Italie voulait alors en Albanie, c'était d'y « avoir les mains libres pour tirer parti de toute modification dans la situation » et l'échanger éventuellement contre le Trentin.

Andrassy ne demandait qu'à entretenir des négociations amicales avec l'Italie, mais n'envisageait même pas l'idée d'y sacrifier une portion du territoire de la monarchie. Son successeur, Haymerle, estimait, en 1881, que la Crète pourrait être cédée à l'Italie et lui laissait carte blanche en Tunisie et en Tripolitaine.

Quand, en 1885, Robilant, *persona grata* à Vienne et à Berlin, devient ministre des Affaires étrangères pour quinze mois, il s'intéresse à l'Orient et, tirant parti du conflit austro-russe qui s'envenime, il contraint l'Autriche à reconnaître quelques-unes de ses prétentions. A l'exemple de Cavour, lors de la guerre de Crimée, Crispi serait prêt à partir en guerre pour la Bulgarie contre les Russes, dont il redoute l'expansion méditerranéenne : « Deux cent mille Italiens donneraient la main aux Autrichiens : nous battrons la Russie avec la Turquie s'il le faut. » Pour ne pas favoriser l'ingérence italienne dans les Balkans, Kalnoky est loin de caresser cette idée, dont s'alarmait Bismarck.

Dans leur interrègne de trois ans, Rudini et Giolitti laissent sommeiller les aspirations balkaniques. Quand il opère « une division des réclamations » au sujet de l'empire turc, en 1895, Salisbury réserve à l'Italie l'Albanie et la Tripolitaine ; mais Holstein s'inquiète à la pensée que les Italiens mettraient « tout sens dessus dessous » dans les Balkans.

A partir de 1896, les Italiens, dont les tentatives africaines ont été brisées à Adoua, vont activement s'intéresser à l'Adriatique et aux Balkans, et Victor-Emmanuel épouse, en octobre 1896, une fille de Nicolas de Monténégro.

Maurice BAUMONT.

— M. Giorgio QUARTARA, qui, je crois, n'est pas fasciste, a écrit un livre que ne renierait pas un fasciste. *L'Italie déçue* (Paris, Félix Alcan, 1936, in-8°, 288 p. ; prix : 18 fr.) a, en effet, pour objet de démontrer que les responsabilités de la guerre de 1914 sont multiples, l'Angleterre et la France ayant manifesté, comme les autres puissances, des tendances à l'hégémonie. Pour l'Italie, elle a toujours été correcte à l'égard de tous les États, ceux de la Triplice comme ceux de l'Entente, et ceux-ci ont commis l'injustice et la faute de ne pas tenir les engagements qu'ils avaient pris à son égard ; par ailleurs, en France, en Angleterre, aux États-Unis, des coups d'épingle contre la dignité italienne se sont multipliés. Il n'est donc pas étonnant qu'entre les Italiens et leurs anciens alliés les incompréhensions mutuelles aient creusé un large fossé. La diplomatie d'après guerre a été aussi lamentable que celle d'avant guerre et du temps de guerre — encore M. Quartara n'étend pas son travail jusqu'à la guerre d'Éthiopie — et la politique de la S. D. N. a été décevante. Mais l'auteur, audacieusement optimiste, estime que tout se remettrait en ordre, dans cette instable Europe, si l'on créait en celle-ci de véritables États-Unis, pour lesquels l'Italie, assure-t-il, est prête. — M. Quartara, à mon sens, se leurre ; il se leurre aussi quand il idéalise si fortement la politique de son pays, lequel a plus d'une fois avoué qu'il pratiquait une politique de « sacro egoismo ». En revanche, il a relevé avec finesse et émotion les attaques insidieuses et injustes dont, de la part d'hommes d'État français, anglais et américains, trop de fois, l'Italie a été l'objet.

G. BN.

Orient ancien. — T. FISCH. *Letters of the first Babylonian Dynasty in the John Rylands Library* (Manchester, Manchester University Press, 1936, gr. in-8°, 36 p. et 18 pl. autographiées ; prix : 3 s. 6 d.). — M. Fisch donne ici une nouvelle traduction corrigée de ces lettres, au nombre de trente et une. Il s'agit de lettres d'affaires, même lorsqu'une partie du document paraît soucieuse des intérêts et de la santé de celui à qui elle est adressée. Les destinataires sont assez fréquemment des intendants. L'autobiographie très soignée de M. Fisch rend compte des particularités de l'écriture, dont les unes sont le fait de l'époque et quelques-unes le fait du scribe.

G. CONTENAU.

— E. ROBERTSON. *Notes and extracts from the Semitic Manuscripts in the John Rylands Library.* II : *The Samaritans and the Sabbatic River* (Manchester, University Press, 1936, gr. in-8°, 27 p. ; prix : 1 s. 6 d.). — A propos d'un passage obscur d'une lettre du Samaritain Meshalmah de Naplouse, où il peut être question de la rivière légendaire Sabbation, M. Robertson fait à travers la littérature une enquête qui conclut à la tradition de l'existence, chez les Samaritains

et les Juifs, d'une rivière auprès de laquelle auraient été placées les Dix Tribus déportées par les Assyriens ; cette rivière observait, dit-on, le Sabbath.

G. C.

— A. Parrot. *Mari, une ville perdue... et retrouvée par l'archéologie française* (Paris, Éditions « Je sers », 1936, 1 vol. in-8°, 250 p., 44 illustr.). — Les historiens babyloniens nous ont laissé la liste des dynasties qui régnèrent sur leur pays depuis le début de l'histoire. C'est ainsi qu'ils attribuent une dynastie, la dixième après le déluge, à la ville de Mari, sur l'Euphrate, dont les ruines sont situées près de la moderne Abou-Kémal.

Cette dynastie précède la période dite agadéenne, du nom de la dynastie sémitique d'Agadé, qui fonda, au XXVIIIe siècle avant J.-C., un grand empire de peu de durée, en réunissant sous son autorité toutes ces villes qui avaient été, pour un temps, capitales. Après un long temps d'éclipse, Mari reparaît sous la IIIe dynastie d'Our. Ishbi-Ira, qui en était originaire, fonde la dynastie dite d'Isin, qui fut vaincue par Hammourabi vers 2000 avant J.-C. A cette occasion, Mari est détruite de fond en comble ; elle renaît de ses ruines à l'époque assyrienne (à partir du XIIIe siècle avant J.-C.), mais seulement pour quelque temps et sans avoir jamais recouvré son éclat d'autrefois.

Ces périodes de splendeur, suivies de longues périodes de désertion, ont eu pour conséquence de n'exhausser que modérément le site, qui ne dépasse pas 10 ou 12 mètres dans ses parties les plus hautes et dont l'exploration est par suite assez facile. Sa faible hauteur, la proximité de collines avec lesquelles il se confond ont fait délaisser jusqu'ici le site de Mari, connu par les indigènes sous le nom de Tell-Hariri. Le hasard voulut qu'en 1933 le lieutenant Cabane, en inspection, assistât à l'exhumation par les indigènes, en quête de pierres à bâtir, d'une grande statue. Il alerta le Service des Antiquités de Syrie ; le champ de fouilles fut concédé au Musée du Louvre, qui y délégua M. A. Parrot. Celui-ci rédige aujourd'hui, pour le grand public, un récit très vivant et très agréable de ses découvertes.

Ce sont les vestiges d'un temple à la déesse Ishtar qui livrent les ex-voto, statuettes, incrustations formant panneau décoratif, offerts à la déesse, des statues de monarques de la lignée qui devait être dépossédée par Hammourabi, leur palais, dont 129 chambres sont déjà dégagées et dont il reste sans doute autant à découvrir. Enfin, dans ce palais, près de 15,000 tablettes entières ou fragmentées furent retrouvées ; elles constituent les archives de cette dynastie ; à côté des lettres échangées entre souverains, des documents diplomatiques, se trouve la comptabilité exigée par l'administration du royaume et un certain nombre de textes religieux. Peu à peu, les vieilles capitales de la Mésopotamie sortent de terre ; après Lagash (ville importante, mais qui ne fut pas siège de dynastie), après Our, Ourouk, Kish, Eshnounna, voici Mari, dont l'histoire remonte au début du IIIe millénaire avant notre ère et dont la connaissance apporte un bel appoint à celle de la haute antiquité sumérienne.

G. C.

— P. Montet. *Les nouvelles fouilles de Tanis, 1929-1932* (Paris, Les Belles-Lettres, 1933, in-8°, 188 p., 35 fig., 90 pl.). — Les résultats des premières campagnes de fouilles exécutées sur le site de Tanis, dans le delta d'Égypte, à 42 kilomètres du canal de Suez, presque à la hauteur d'El-Kantara, ont trait à l'enceinte de briques crues, à la porte de Sésac et ses abords, aux travaux à l'intérieur de l'enceinte qui ont fait découvrir un important édifice en briques crues à sacrifices

de fondation, aux constructions du secteur sud-ouest, comprenant une cour à colonnes, un vestibule et un monument de Ptolémée Philopator. La technique de ces constructions a été étudiée par M. J.-L. Fougerousse. Le volume apporte donc une contribution de valeur à la connaissance des monuments, en raison du nombre de pièces d'intérêt archéologique qu'ont exhumées les fouilles : la porte de Sésac, des fragments d'un obélisque de Pépi II, d'un colosse de Ramsès II, d'un colosse de granit usurpé par Ramsès II, une triade de Ramsès entre Harakhté et Ptah, plusieurs têtes de divinités, une grande stèle de Ramsès II, des colonnes du temple d'Anta, le groupe de la déesse Anta protégeant Ramsès II et des fragments d'un bouclier votif. Tout celà aurait suffi pour rendre attachant ce compte-rendu de si riches trouvailles, mais M. Montet y traite de questions dont la solution donne à la fouille sa véritable valeur ; elle apporte, en effet, la solution d'un problème depuis longtemps discuté, l'identité de Tanis avec Avaris et Pi-Ramsès. On savait par les textes égyptiens et grecs que, dans l'ouest du delta, il y eut deux villes importantes, Avaris au temps des Hyksos, Pi-Ramsès au temps de Ramsès II. Or, sur le site de Tanis se trouvent à la fois des ruines d'importantes constructions au nom de Ramsès II et des souvenirs de l'époque hyksos. Bien plus, on trouve sur les monuments de Tanis le nom des deux villes anciennes. Il paraît donc certain que le même site a été le siège d'installations successives sous des noms différents. La démonstration de cette thèse, patiemment établie par les faits, entraîne la conviction. Une fouille plus étendue multipliera sans doute les traces de l'influence hyksos, dont l'une consiste dans l'existence de sacrifices de fondation près de la porte nord du grand temple et aux angles de la construction de briques crues. Une autre preuve de cette influence est la prépondérance du nom de Seth (le dieu des Asiatiques) sur les monuments de Tanis. Seth, dont le culte ne s'implanta jamais bien en Égypte, trouva à Tanis, au moins pour un temps, une terre d'élection, sans pour cela détrôner les autres divinités (Ammon, par exemple). Fouille délicate et de longue haleine, l'exploration du site de Tanis, sous la direction autorisée de M. Montet, permet d'attendre la découverte « d'œuvres d'art et de documents historiques d'une grande valeur ». G. CONTENAU.

Pays balkaniques. — *The Balkan States.* I : *Economic* (Oxford, University Press ; Londres, Humphrey Milford, 1936, in-8°, 154 p.). — Préparé par l'*Information Department of the Royal Institute of international Affairs*, cet excellent petit livre montre la structure économique des États balkaniques et les répercussions de la crise mondiale, en insistant surtout sur le commerce extérieur et les finances. On y verra leurs efforts pour leur reconstruction depuis la guerre ; puis comment ceux-ci furent contrariés par l'effondrement des prix agricoles et les restrictions à l'immigration, comment des industries nationales tendent à se créer. La grande gêne est l'absence de capitaux chez les paysans accablés d'hypothèques, chez les industriels et dans les caisses publiques, qui empruntent difficilement à l'étranger. L'Allemagne en profite pour sa politique de compensation, échangeant des denrées agricoles contre des produits industriels. — L'exposé, mis à jour jusqu'en mai 1936, s'appuie sur des statistiques bien choisies et témoigne d'un sens pénétrant de la vie économique internationale. Jules SION.

— Herbert WILHELMY, *Hochbulgarien.* II : *Sofia. Wandlungen einer Grosstadt zwischen Orient und Okzident* (Schriften des Geographischen Instituts der Univer-

sität Kiel, V, 3. Kiel, 1936, in-8°, XI-220 p., 38 fig., plans et dessins, 18 phot.). — Cette étude de géographie urbaine comporte l'évolution de Sofia à partir du castellum romain, pendant le Moyen Age bulgare et byzantin et sous la domination turque (p. 18-114), puis le développement si rapide de la grande cité moderne. Et, Sofia ayant été liée constamment aux destinées de l'ensemble de la Bulgarie, c'est toute la politique et l'économie de celle-ci qui se trouvent souvent indiquées sous cet angle. Le livre, bien informé, met en relief les questions essentielles que pose l'histoire de ce curieux urbanisme : « signification géopolitique », composition de la population, division en quartiers ethniques, aspect de la cité et des maisons, activité artisane et commerciale, passage soudain, en 1878, de la vie d'une petite cité balkanique à celle d'une capitale qui s'est considérablement amplifiée et modernisée, jusqu'à l'excès, pour remplir son rôle dans la centralisation de l'État bulgare. Il serait utile d'avoir plus de monographies de cette valeur sur les villes jadis soumises aux Turcs. Bibliographie p. 208-220. J. S.

Pays-Bas. — P. S. ALLEN. *Erasmus. Lectures and wayfaring sketches* (Oxford, Clarendon Press, 1934, in-8°, XII-216 p., 1 portrait ; prix : 12 s. 6 d.). — Ce n'est pas seulement un pieux souvenir, c'est un livre charmant que nous apporte Mme Helen Mary Allen, la collaboratrice érasmienne du regretté président de *Corpus Christi*. Les conférences qu'elle a ici rassemblées ont été semées un peu partout, en Hollande, en Angleterre, en Belgique. C'est dire qu'elles traitent parfois, mais d'une façon toujours neuve, des mêmes épisodes de la vie d'Érasme. Puisant à même son véritable trésor d'érudition, P. S. Allen nous conduit à travers les villes et les milieux où Érasme a vécu. Il le fait avec une verve, un humour, une sobre émotion qui nous font pénétrer dans l'âme de l'humaniste plus profondément que bien des biographies. Certaines études sur les élèves d'Érasme — ces pensionnaires serviteurs qui corrigeaient ses épreuves et faisaient son ménage, — sur Stephen Gardiner, qui régalait ce délicat de laitues au beurre assaisonnées de vinaigre, sur les imprimeurs qui travaillaient pour Érasme ou pour qui Érasme travailla, sur Froben, sur Barde, sur Martens, sur Alde, imprimeurs de Louvain, de Paris, de Lyon, d'Italie ou d'Angleterre, et parmi lesquels un chapitre fait même place à Plantin, qui ne fut érasmien qu'après la mort du maître ; sur les « trilingues académies » qui, à Alcalá, à Louvain, à Oxford, précédèrent celle de François Ier ou rivalisèrent avec elle, et aussi sur les bibles polyglottes, tout cela fait une vraie guirlande. Et, pour compléter les itinéraires, les *wayfarings* d'Érasme, Mme Allen nous donne les *wayfarings* du couple lui-même aux lieux où flotte encore l'esprit d'Érasme, qu'il y ait vécu ou que son influence y soit sensible ou que tel monument éveille son souvenir, à Alcalá, aux tombeaux des Fonseca, dans le désert de Simancas, à Provins, à Montbenoît, où Ferry Carondelet se faisait peindre aux pieds de la Vierge, à Durham, à Thann, dans la Hongrie lointaine où pénétra la pensée de l'auteur de l'*Enchiridion*. Pourquoi faut-il qu'en cette station de l'exquis pèlerinage le fidèle admirateur d'un apôtre de la paix se soit laissé gagner par les propagandes des politiciens? C'est la seule tache dans ces esquisses d'un art parfait.

Henri HAUSER.

Pays scandinaves. — *Om den nye Udgave af Saxo's Danmarks Historie, Svar til Professor Lauritz Weibull fra Bestyrelsen for det danske Sprog-en Litteraturselskab* (Kobenhavn, Levin og Munksgaard, 1936, in-8°, 86 p.). — La nouvelle édition de

l'*Histoire du Danemark* de Saxo, dont le tome I parut en 1931, a mécontenté le professeur L. Weibull. Il la critiqua dans le tome VII de *Scandia* (décembre 1934). L'édition critiquée était l'œuvre de deux éminents érudits danois, Jorgen Olrik et Hans Ræder. Ils avaient conscience d'avoir travaillé avec tout le soin et toute la compétence exigibles. Ræder répondit en 1935 dans les *Aarboger for nordisk Oldkyndighed og Historie* et prouva que plusieurs des reproches de Weibull n'étaient pas fondés. En décembre 1935, Weibull revint à la charge dans le tome VIII de *Scandia* et ajouta aux corrections déjà indiquées en 1934 un certain nombre d'autres. Les éditeurs et leurs collaborateurs (Marius Kristensen pour les noms propres, Franz Blatt pour le lexique) y ont répondu par la brochure que nous annonçons.

On sait que, des manuscrits des *Gesta Danorum* de Saxo, il ne reste que des fragments. La première édition (celle de Christiern Pedersen, Paris, 1514) fourmille de fautes, dues les unes au manuscrit qu'elle reproduit, les autres à de mauvaises lectures, d'autres, enfin, à ce qu'elle fut dictée au typographe ou à un copiste antérieur. Les éditeurs postérieurs (Stephanius en 1644, Peter Erasmus Müller en 1839 [édition terminée par J. M. Velschow et Joh. Nic Madvig]) s'efforcèrent de conjecturer la leçon plausible des passages évidemment corrompus. Dans l'édition de 1931, ces corrections furent substituées aux passages fautifs de l'édition originale, mais en note la leçon de celle-ci a *toujours* été indiquée. Le texte de Saxo est ainsi plus lisible, sans que l'érudit qui l'utilise puisse accorder plus de confiance qu'il ne convient aux passages corrigés. C'est contre ce procédé que s'est élevé M. Weibull ; il a montré que, dans un certain nombre de cas, les corrections ainsi introduites dans le texte étaient inutiles ou erronées, mais les éditeurs ont prouvé à leur tour que nombre des observations de Weibull étaient dues à sa connaissance insuffisante du texte de Saxo et de la littérature apparentée. Ils reconnaissent, d'ailleurs, que leur collaborateur Blatt, qui a rédigé le lexique (formant la première partie du tome II), leur a signalé que certaines de leurs corrections allaient à l'encontre des habitudes linguistiques de Saxo.

Il reste à publier la seconde partie du tome II, contenant les passages imités par Saxo ou qui lui ont été empruntés par ses successeurs. Espérons que les critiques de Weibull ne décourageront pas les savants éditeurs et qu'ils achèveront une édition qui fait grand honneur à l'érudition danoise. Émile LALOY.

Roumanie. — Coriolan PETRANU. *Influence de l'art populaire des Roumains sur les autres peuples de la Roumanie et sur les peuples voisins* (extrait de la *Revue de Transylvanie*. Bucarest, 1936, in-8°, 46 p.). — Une brochure suggestive de l'actif professeur d'histoire de l'art de l'Université de Cluj, traitant notamment de l'interpénétration des arts roumain, saxon, szekler et magyar en Transylvanie, dans le domaine de la broderie, du tapis, du travail du bois, de la musique, de la danse, etc. On accordera volontiers que les motifs les plus fins sont roumains et que le décor géométrique trahit dans toute cette région une influence roumaine, puisque l'art magyar est surtout d'inspiration végétale. Nous serons moins affirmatif en ce qui concerne la maison (p. 11-12), dont le type fort ancien se retrouve, au moins dans ses lignes essentielles, de la Russie à l'Adriatique et à l'Archipel ; nous n'assimilerons pas aussi facilement Aroumains et Roumains (*passim*) et, surtout, il nous paraît bien hardi de chercher des influences roumaines sur la Lithuanie (p. 26), et encore plus sur la Scandinavie (p. 27), en s'appuyant sur des motifs géométriques

qui sont universels. Il faudrait alors en supposer également une sur la Bretagne, le Maroc, l'Asie, l'Amérique... Nous préférons cette explication plus simple : « Il faut admettre aussi qu'il existe des peuples qui inclinent à l'abstraction dans l'art, à côté d'autres qui préfèrent le naturalisme » (p. 27). L'auteur échappe par là, à la tendance, qui a quelque temps sévi de nos jours, à vouloir fonder sur des rapprochements dans l'art populaire de différents peuples des conclusions manifestement hors de proportion avec le point de départ. A signaler, par contre, la part prise, d'après l'auteur, par l'élément roumain à l'élaboration des chants des Kurucz (p. 36-37) : il y a peut-être là matière à renseignements sur les luttes sociales du temps de François Rákóczi. Paul HENRY.

— G. T. NICOLESCO-VARONE. *Le folklore roumain versifié* (Bucarest, 1936, in-32, 32 p.). — Après avoir relevé les principales sources d'inspiration de la poésie populaire roumaine (amour, ironie, rites, incantations, souvenirs historiques), l'auteur, déjà connu par de nombreuses publications folkloristiques, nous donne la traduction d'un assez grand nombre de petits poèmes de toute nature, simples quatrains ou pièces plus longues. Ces exemples, assez fidèlement rendus (à ce propos, il convient de remplacer partout le terme de *blasphème* par celui de *malédiction ;* la faute est classique en roumain), sont d'un intérêt certain, mais qui serait bien supérieur s'ils étaient accompagnés de l'indication de leur origine (village et circonstance où ils ont été recueillis). Telle quelle, la brochure constitue une utile contribution aux études de folklore, d'autant plus que les recueils roumains, si riches, sont rarement traduits. P. H.

Suisse. — Les Archives d'État de Genève ont publié, grâce à la Fondation universitaire Harvey, le *Catalogue de la collection de manuscrits historiques* (Genève, A. Jullien, 1936, in-8°, 211 p.), qui décrit les documents qu'il était impossible de réintégrer dans des fonds organiques et qui, au nombre de 230, constituent une sorte d'annexe de ceux-ci. A cette collection appartiennent des notes et copies données par d'érudits Génevois, et l'ensemble peut être utilisé sur le même plan que la Bibliothèque publique et universitaire et que la Société d'histoire et d'archéologie. Ces manuscrits sont répartis entre divers groupes, où la France et la Savoie sont représentées. Une table très bien faite, due à M. John Denham, permet des recherches précises dans les documents inventoriés. G. BN.

Histoire religieuse. — Chanoine E. FOURNIER. *Questions d'histoire du droit canonique* (Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1936, in-8°, 46 p.). — Brochure petite par les dimensions, mais qui offre un sérieux intérêt. L'auteur y a réuni deux mémoires. 1° Le premier fait revivre un canoniste dont le nom était à peine connu, François de Verceil, auteur d'un commentaire des constitutions promulguées par Grégoire X au concile de Lyon, dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque de Saint-Omer, et qui donne de curieux détails, notamment sur les méthodes de travail du concile et sur les vicissitudes de la bulle *Ubi Periculum*, qui instituait le conclave. 2° Le second signale un certain nombre de ces recueils privés où, en attendant le *Sexte*, les canonistes réunissaient pour leur usage personnel, en les glosant, les décrétales postérieures au recueil de Grégoire IX. E. JORDAN.

— *Series episcoporum Romanae Ecclesiae ab initio usque ad hodiernum tempus versibus hexametris in usum scholarum conscripta* (Oxford, University Press, et

Londres, Humphrey Milford, 1935, in-8°, 23 p. ; prix : 3 s.). — L'auteur anonyme de cette plaquette a eu l'idée, un peu singulière, de mettre en vers latins la liste des papes. A-t-il rendu un grand service aux étudiants, auxquels il déclare avoir songé? En tous cas, il amusera un instant ceux qui aiment les tours de force, même inutiles. E. J.

— Abbé Fernand MARTIN. *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle (Paris, Garnier, 1936, in-12, LII-543 p. ; prix : 18 fr.). — M. l'abbé Martin publie une nouvelle traduction de l'*Imitation* accompagnée du texte latin. Comme introduction, une notice biographique sur Thomas de Kempen, à qui, dans une note finale, il attribue sans hésitation le célèbre ouvrage. Un caractère original de cette édition est que M. Martin estime — il aurait été bon de le prouver par des exemples — que l'auteur « a donné à toute sa prose un caractère rythmique si nettement marqué qu'il devient impossible de l'assimiler à la prose ordinaire ». Il s'agirait d'une espèce de *cursus*. M. Martin a essayé de le faire apparaître par des artifices typographiques. Nous avouons n'en être pas très frappé. E. J.

— Norman H. BAYNES. *The political ideas of St Augustine's « De Civitate Dei »* (Londres, Bell et fils, 1936, in-8°, 18 p. ; prix : 1 s.). — En quelques pages très intelligentes, M. Baynes a réussi à donner une idée du célèbre ouvrage de saint Augustin et de l'esprit dans lequel il faut le lire. Il montre fort bien comment et pourquoi on y chercherait en vain une conception arrêtée et logique soit de l'Église, soit de l'État. E. J.

— Martin GRABMANN. *Handschriftliche Forschungen und Mitteilungen zum Schrifttum des Wilhelm von Conches und zur Bearbeitungen seiner naturwissenschaftlichen Werke* (Munich, Beck, 1935, in-8°, 59 p. ; extrait des *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, Phil. Hist. Abteilung, 1935, 10e fascicule). — Notes brèves, mais instructives, sur les manuscrits de quelques œuvres de Guillaume de Conches, ou à lui attribuées (l'auteur montre que le *Moralium dogma philosophorum* n'est pas authentique), ou, enfin, qui se sont inspirées de lui. E. J.

— Philip S. MOORE. *The Works of Peter of Poitiers, master in Theology and chancellor of Paris, 1193-1205* (The Catholic University of America, 1936, in-8°, x-218 p.). — Pierre de Poitiers, qu'on évitera de confondre avec plusieurs de ses homonymes, a été un disciple très fidèle de Pierre Lombard, très critiqué, comme son maître, par les adversaires de la scolastique ; il a succédé à Pierre le Mangeur comme professeur à Paris ; il est mort chancelier de Notre-Dame. Après avoir établi ainsi sa biographie, M. Moore étudie ses œuvres, du dehors en quelque sorte : il en catalogue les manuscrits, il en discute l'authenticité, il en marque le caractère, plutôt qu'il n'en fait connaître le contenu. Celles qu'il retient comme devant être certainement attribuées à Pierre de Poitiers sont les suivantes : 1° Cinq livres de *Sentences*, rédigés suivant la formule introduite par Pierre Lombard, duquel il dépend beaucoup pour la théologie dogmatique, tandis qu'il fait œuvre plus personnelle en théologie morale. — 2° L'*Allegoria super tabernaculum Moysis* (un commentaire allégorique des quinze derniers chapitres de l'*Exode*, dans lesquels est décrit le tabernacle construit par Moïse). — 3° Les *Distinctiones super Psalterium* (la « distinction », M. Moore la définit : l'interprétation d'un texte ou d'un mot de texte selon le quadruple sens historique, allégorique, tropologique et anagogique). Comme

le précédent, cet ouvrage est un exemple d'un des pires défauts intellectuels du Moyen Age. — 4° Le *Compendium historiae in genealogia Christi* (un résumé de l'histoire sacrée sous forme d'une courte notice de la vie de chacun des ancêtres du Christ : ce travail a eu une assez grande vogue). — 5° L'*Historia Actuum Apostolorum* (un abrégé des Actes des Apôtres faisant suite à un abrégé de l'histoire évangélique par Pierre le Mangeur). — 6° Cinquante-neuf sermons prêchés à Paris en sa qualité de maître en théologie. D'après M. Moore, ils le rangeraient parmi les meilleurs prédicateurs du Moyen Age ; mais il ne met pas ses lecteurs à même d'en juger. Un recueil de gloses sur les *Sentences* de Pierre Lombard a été, d'après M. Moore, attribué à tort à Pierre de Poitiers. E. J.

— Alexander CARTELLIERI. *Der Aufstieg des Papsttums im Rahmen der Weltgeschichte, 1047-1095* (Munich et Berlin, Oldenbourg, 1936, in-8°, XLIV-292 p. ; prix : Rm. 15). — Contrairement à ce que le titre semble annoncer, l'auteur s'est proposé de décrire, non pas l'essor de la papauté pendant la deuxième partie du XIe siècle, mais, durant cette époque, l'histoire générale de l'Europe chrétienne et du Proche-Orient musulman. Le Saint-Siège y tient naturellement une grande place, mais on ne peut pas dire qu'il en soit le centre. Par un parti pris sur lequel M. Cartellieri s'explique dans sa préface, l'histoire religieuse, les institutions, l'histoire des idées sont négligées au profit de l'histoire politique. L'exposé est un peu sec et fragmentaire, mais exact, et remarquablement précis et clair ; outre une table des noms propres, une table analytique très détaillée permet de retrouver très facilement le renseignement désiré. Une annotation abondante renvoie parfois aux sources originales, ordinairement aux plus récents travaux contemporains. Le grand service que rendra ce livre est moins de présenter une synthèse personnelle et des vues très neuves que de fournir un très commode et sûr instrument de consultation. Un autre mérite en est une grande objectivité. E. J.

— Dr. Th. FREUDENBERGER. *Augustinus Steuchus aus Gubbio, Augustinerchorherr und päpstlicher Bibliothekar (1497-1548) und sein literarisches Lebenswerk* (Münster i. W., Aschendorff, 1935, in-8°, XVI-412 p. ; prix : Rm. 21. Reformationsgeschichtliche Studien und Texte, fasc. 64-65). — Travail très approfondi sur un personnage de second plan qui ne méritait peut-être pas un aussi grand effort et un livre aussi considérable. Agostino Steuchi, d'abord chanoine de Saint-Augustin et investi de fonctions dans son ordre, fut appelé à Rome par le pape Paul III et fait bibliothécaire de la Vaticane ; il paraît s'être assez mal acquitté de sa charge. Il siégea plus tard au concile de Bologne et mourut à Venise en 1548. Surtout depuis son arrivée à Rome, il s'était montré un polygraphe très fécond. Bon humaniste et linguiste — il savait très bien le grec et l'hébreu — il a été un théologien et un philosophe médiocre, un historien d'une érudition vaste, mais confuse et sans critique — son travail le plus considérable en ce domaine est un essai de défense de l'authenticité de la Donation de Constantin — un publiciste très maladroit — pour combattre le luthéranisme, il a eu l'idée étrange de prendre à partie l'Allemagne en général et s'y est fait beaucoup d'ennemis — et, suivant la coutume des humanistes d'alors, un mauvais coucheur : il s'est, pour le plaisir, dirait-on, brouillé avec Érasme, avec lequel, compte tenu des distances, il aurait plutôt eu des points communs, ainsi le sentiment de la nécessité de rajeunir les méthodes théologiques et, d'une façon générale, la culture. Quelques vues intéressantes permettent pourtant, avec de la bienveillance, de voir en lui, sur certains points, un précurseur.

C'est ainsi que son *De perenni philosophia* peut passer pour un premier essai de philosophie et de théologie comparées, où il s'applique, non sans forcer beaucoup les choses, à démontrer l'unité foncière de la sagesse humaine. C'est déjà comme une première ébauche de la théorie du consentement universel. E. J.

— R. P. Gandulf KORTE, O. F. M. *Pater Christian Brez O. F. M. Ein Beitrag zur Erforschung des Barockschrifttums* (Werl in Westfalen, Franziskus-Druckerei, 1935, in-8°, XVI-183 p. ; prix : Rm. 4. 80. Franziskanische Forschungen, fasc. 1). — Le sujet de ce petit volume est un peu mince. Le P. Brez, comme son biographe le laisse lui-même entendre, prédicateur assez en vogue de la première moitié du XVIIe siècle, n'était qu'un personnage de second plan. Les citations de ses sermons sont assez banales ; ses oraisons funèbres — c'est un genre qu'il a cultivé — semblent faites sur un plan assez artificiel. Le plus intéressant peut-être dans ce livre est une esquisse de l'histoire de la prédication jusqu'au XVIIIe siècle, qui, dans sa brièveté, contient des indications bibliographiques utiles. E. J.

— *Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours, fondatrice des Ursulines de la Nouvelle-France. Écrits spirituels et historiques*, t. III, publiés par Dom Cl. MARTIN et réédités par Dom Albert JAMET, de la Congrégation de France (Paris, Desclée de Brouwer, 1935, in-8°, 417 p.). — Le troisième volume des œuvres de la grande mystique Marie de l'Incarnation, diligemment achevé par Dom A. Jamet, ne le cède pas en intérêt aux deux précédents. Il donne les 113 lettres écrites par la religieuse de 1635 à 1644. L'édition de la correspondance est précédée d'une très bonne notice critique de l'éditeur qui explique pourquoi, à la classification systématique (lettres d'affaires, lettres de conscience et de direction, relations coloniales, lettres d'histoire et de spiritualité) adoptée par Dom Claude Martin, propre fils de la Mère de l'Incarnation, il a préféré l'ordre chronologique intégral. Inutile de dire que, renonçant aux remaniements plus ou moins arbitraires de Cl. Martin, il s'est appliqué à rétablir la véritable physionomie des lettres originales. Ce qui n'a été possible que grâce à un effort considérable dont il faut remercier Dom Jamet. Chaque lettre est accompagnée d'une notice critique, les variantes sont signalées. Les notes grammaticales et explicatives sont nombreuses et judicieuses (lettre XXVII, p. 129).

Que dire des lettres elles-mêmes qui n'ait déjà été dit? Adressées au P. Raymond de Saint-Bernard, au P. le Jeune, aux membres de sa famille spirituelle des Ursulines ou de sa famille selon la chair, elles évoquent, avec une belle intensité de vie, les jours inquiets de la préparation de 1635 à 1639, les premières années enchanteresses de la Mission de 1639 à 1644. Elles révèlent la séduction d'une belle personnalité, humble et confiante, naïve et avisée, douce et énergique, puisqu'elle écrit : « Que je serais heureuse si un jour on me venait dire que mon fils fût une victime immolée à Dieu ! Jamais sainte Symphrose ne fut aussi contente que je le serais » (lettre XCVI, p. 316). Un autre mérite de la correspondance est de fournir sur les premiers jours de la Nouvelle-France un témoignage intéressant, quelque peu optimiste. Déjà la Mère de l'Incarnation célèbre les vertus du bon sauvage. E. PRÉCLIN.

— Yvonne PIRAT. *La petite-fille d'une grande sainte. Madame de Sévigné. Sa spiritualité.* Préface par le R. P. de la Brière (Avignon, Aubanel, 1936, in-12, XVIII-236 p.). — Descendant des Coulanges, petit-fils de Champollion-Figeac et fils de

l'auteur des *Pensées chrétiennes de Mme de Sévigné* (1898), le R. P. de la Brière donne au petit ouvrage de Mlle Pirat une préface à la Bremond, toute étincelante d'esprit.

Dans ce livre de huit chapitres (*Aux sources de la piété et du style*, *La culture*, *En face du jansénisme*, *L'orthodoxie*, *La piété*, *La dévotion à la Providence*, *Aux approches de la vieillesse* et *En face de la mort*), le lecteur ne peut trouver beaucoup de nouveau et il est, dès l'abord, prévenu qu'appliqué à Mme de Sévigné, le mot spiritualité ne peut avoir le même sens qu'il revêt chez saint Jean de la Croix. Peut-être le chapitre III : *La culture*, en fait surtout consacré aux lectures de Mme de Sévigné, n'est-il pas tout à fait dans le sujet. Bien que déparés par quelques imprécisions[1], les développements sur le jansénisme, la piété et l'orthodoxie de la mère de Mme de Grignan sont justes de ton et intéressants.

Bien qu'il n'ait pas d'index et que les notes soient rejetées à la fin, le livre de Mlle Pirat constitue un bon recueil de textes, utile aux personnes qui veulent comprendre la vie intérieure d'une grande Française au XVIIe siècle. E. P.

— Bruno DE J. M., Pierre DEBONGNIE, Stan. FUMET, Gabriel DE SAINTE M. M., R. GARRIGOU-LAGRANGE, C. JOURNET, Benoît LAVAUD, Dr Jean LHERMITTE, Dr A. LE GRAND, Dom Alois MAGER, G. THIBON, Dr TINEL, Dr VINCHON, Dr VAN GEHUCHTEN, G. WUNDERLE, *Douleur et Stigmatisation* (*Études carmélitaines*, XXIe année, vol. II. Paris, Desclée de Brouwer, 1936, in-8°, 253 p. ; prix : 15 fr.). — Nous signalons cet ouvrage collectif, bien qu'à vrai dire la plupart des mémoires qu'il contient s'adressent aux psychologues, aux physiologistes, aux théologiens mystiques beaucoup plus qu'aux historiens. Nous ferons une exception pour l'article de M. Debongnie, *Essai critique sur l'histoire des stigmatisations au Moyen Age*, qui étudie les cas de stigmatisation jusqu'à la fin du XVe siècle, avec un sens critique averti, et en réduit beaucoup le nombre. E. JORDAN.

— *Volk und Volkstum, Jahrbuch für Volkskunde, in Verbindung mit der Görresgesellschaft*, herausgegeben von Georg SCHREIBER, t. II (Münich, Josef Kösel et Friedrich Pustet, 1937, in-8°, 380 p., 16 pl.). — Ouvrage conçu suivant une formule assez particulière. C'est en quelque sorte un numéro, gros comme un gros livre, d'une revue qui n'en publierait qu'un par an ; par ailleurs, tous les caractères d'une revue : nombreux articles de fond, dus à des auteurs très divers ; brèves communications ; comptes-rendus bibliographiques. Le programme est bien délimité : étude des croyances, des légendes, des usages populaires. Cette catégorie de recherches semble être à l'ordre du jour en Allemagne. On pourrait se demander s'il n'y a pas là un rapport avec la préoccupation, évidente aussi en Allemagne, de retrouver en quelque sorte l'âme et de mettre en relief l'originalité de la race allemande. Hâtons-nous de dire que les collaborateurs de l'ouvrage que nous annonçons n'abusent pas, en général, du « nordisme » et que le ton adopté est presque partout tout à fait objectif et scientifique. Il est même frappant — nous ne disons pas surprenant — que de beaucoup la plus grande partie des articles traitent d'usages et d'idées d'inspiration chrétienne. Aucune tentative n'est faite pour dis-

1. A la p. 68, Mlle Pirat qualifie Jansénius de prêtre hollandais, ce qui n'est pas inexact. Mais combien il est plus caractéristique de l'appeler évêque d'Ypres. — P. 71, Port-Royal fut détruit en 1709. — P. 160, Mlle Pirat exagère l'éloignement des Jansénistes pour le culte de la Vierge.

simuler l'influence profonde que le christianisme a exercée en Allemagne. — Les articles sont de deux sortes. Les uns traitent de questions de doctrine ou de méthode : ce ne sont pas, en général, les meilleurs ; ils sont souvent abstraits et de lecture pénible. Au pôle opposé, les autres ne sont et ne veulent être que des recueils de faits et de documents ; visiblement, les auteurs se considèrent comme étant encore au premier stade, celui de l'enquête à faire. On comparera, on interprétera plus tard. L'enquête est d'ailleurs méthodique, par régions bien circonscrites, sur des points bien déterminés. Par exemple — nous ne pouvons tout citer — M. Hartig attire l'attention sur une dévotion peu répandue et peu connue, à la plaie de l'épaule du Christ, qui s'ajoute à la dévotion, classique et très connue, aux cinq plaies. — S'agit-il de l'histoire des pèlerinages, M. Heuwieser donne la liste de ceux qui ont existé dans le diocèse de Passau, avec l'indication de la date à laquelle ils apparaissent et leur histoire sommaire. M. Hau décrit le très étrange pèlerinage d'Echternach, encore vivace aujourd'hui, avec sa procession de fidèles qui avancent en dansant et en bondissant. — M. Berker dépeint les rites funéraires en usage dans la région d'entre Rhin et Sarre. — M. Pfleger nous apprend comment et pourquoi les principaux crus de vins d'Alsace ont reçu des saints pour patrons et par quels rites très familiers s'exprime le culte qu'on leur rend. — M. Mitterwieser nous apprend comment, dans le sud de la Bavière, en cas d'orage menaçant, on tâche de le conjurer en allumant des cierges ou en sonnant les cloches (entre parenthèses, nous avons vu exactement le même usage en Bresse, il y a un demi-siècle). — M. Stiefenhofer nous apprend tout ce qui, en Franconie, peut se rattacher de pratiques et de croyances à la coutume des œufs de Pâques. — M. von Bassermoun-Jordan a écrit un petit chapitre d'art populaire : comment de modestes artistes de village décoraient les outils et ustensiles qui servaient à la culture de la vigne et à la fabrication du vin. — M. Schmidt montre comment le culte de saint Jean Népomucène a donné naissance à toute une littérature de drames religieux populaires. — M. Klapper essaie de déterminer ce qu'il y a de particulier et de local dans les légendes de saints de l'Allemagne de l'Est.

Dévotions saines et superstitieuses, sites, coutumes, croyances, tout cela a été, au XVIIIe siècle, très menacé et même détruit par le mouvement de l'*Aufklärung*, qui prétendait rendre la religion raisonnable, quand ce n'était pas la supprimer. M. Rückert trace un tableau intéressant de l'activité, modérée en somme et prudente, d'Eusèbe Amort, le conseiller de l'évêque d'Augsbourg Joseph de Hesse.

Signalons, enfin, un article qui est un peu à part des autres — il traite de questions qui relèvent plutôt de l'histoire économique et sociale — mais qui, d'ailleurs, est parmi les plus importants. Il s'agit de celui que M. Demleitner a consacré à l'émigration paysanne en Haute-Bavière, et spécialement dans le district de Benediktbeuern, après la guerre de Trente ans et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Par cet exemple très spécial, il montre et explique le repeuplement de l'Allemagne. Les documents permettent de suivre l'histoire des émigrés et de leurs descendants, qui souvent ont réussi et fait souche de familles très considérées.

E. J.

— G. MEERSSEMAN, O. P. *Laurentii Pignon Catalogi et Chronica, accedunt Catalogi Stamsensis et Upsalensis Scriptorum O. P.* (Rome, Institut historique des Frères Prêcheurs à Sainte-Sabine, 1936, in-8°, XXIV-135 p. Monumenta Fratrum Praedicatorum Historica, vol. XVIII). — Laurent Pignon, Bourguignon d'origine,

confesseur du futur Philippe le Bon, puis vicaire de la province de France, évêque de Bethléem, enfin d'Auxerre, mort en 1456, s'était vivement intéressé à l'histoire de son ordre. Entre autres ouvrages, il a rédigé un *Catalogue des frères illustres de l'ordre des Prêcheurs*, divisé en six parties : les saints, les saintes, les frères promus, en dehors de l'ordre, à de grandes dignités (papauté ou épiscopat), maîtres généraux de l'ordre, provinciaux de France, enfin frères célèbres par leur science. Il a laissé aussi une *Chronique abrégée des chapitres généraux ou de la province de France*. Ce sont des écrits un peu secs, mais qui, surtout pour la période contemporaine de l'auteur, peuvent préciser quelques points d'histoire. Le P. Meersseman les a publiés de son mieux d'après le manuscrit unique, très défectueux et presque illisible, qui se trouve à la Nationale. Il y a ajouté deux écrits analogues qui ont pu êtr utilisés directement ou indirectement par Pignon : le *Catalogus Stamsensis* (provenant de l'abbaye de Stams, en Tyrol, déjà publié par le P. Denifle au tome II de l'*Archiv für Literatur-und Kirchengeschichte des Mittelalters* (p. 226) et le *Catalogus Upsalensis* (déjà édité par Schück en 1891). E. J.

— Gerhard KALLEN. *Nikolaus von Cues als politischer Erzieher* (Leipzig, Felix Meiner, 1937, in-12, 48 p. et 1 pl. ; prix : Rm. 2. Collection Wissenschaft und Zeitgeist, fasc. 5). — Cette petite brochure contient une analyse un peu brève et superficielle, mais claire, du principal écrit politique de Nicolas de Cues, le *De concordantia catholica*, et des réflexions quelque peu abstruses qui tendent à montrer que l'auteur peut aujourd'hui encore être utile à l'éducation politique de l'Allemagne. E. J.

— Newport B. WHITE. *Irish Monastic and Episcopal Deeds* (Dublin, Government Publications Sale Office, 1936, in-8°, XXI-368 p. ; prix : 17 s. 6 d.). — M. White a réuni dans ce volume 136 documents, du début du XIIIe à la fin du XVIe siècle, (ceux du XIIIe siècle sont fort peu nombreux et, de beaucoup, la plus grande partie date du XVIe siècle). Ils concernent des abbayes, des évêchés et des cours ecclésiastiques du sud de l'Irlande, en particulier des comtés de Kilkenny et de Tipperary. Ils sont extrêmement variés (jusqu'à des comptes de cuisine !) : ventes, acquisitions, donations, incorporations de paroisses, procès-verbaux de visites, décisions judiciaires, etc., il n'y a peut-être pas un type d'actes qui ne soit représenté par des spécimens souvent curieux. Mais, précisément, les pièces sont si diverses et il y en a si peu de chaque genre qu'on ne voit guère quelle conclusion générale on en pourrait tirer. L'auteur ne s'y est pas essayé. Il s'est borné à éditer soigneusement ses textes. Il semble que le principal intérêt du recueil serait de servir à des exercices d'explication pour les étudiants en histoire et droit canonique. E. J.

— Le tome XVIII de la traduction de l'*Histoire des papes* de feu Louis PASTOR, par MM. Alfred POIZAT et W. BERTEVAL (Paris, Plon, 1935, in-8°, 377 p.), contient la dernière partie du pontificat de Pie V (1566-1572). Il correspond donc à une partie du tome VIII de l'édition allemande. Un supplément (p. 327-377) reproduit les pièces justificatives données par Pastor. Que signifie cette phrase macaronique de la p. 339 (*Avviso* du 26 juillet) : « Lundi le Vicaire sur l'ordre du Pape a [*lapsus* : à] promulgué contre les meretrici frappées, che se ne vadino... »? Pastor a mêlé ici ses notes en allemand avec le texte, mais il fallait clarifier tout cela. Ces mélanges de français et d'italien (ou de latin) sont constants ; il faudrait des guillemets ou des italiques. H. HR.

— R. P. Fernandez ZAPICO, S. J. *La province d'Aquitaine de la Compagnie de Jésus d'après son plus ancien catalogue*, 1566 (Rome, in-8°, 24 p. Tirage à part de l'*Archivum historicum Societatis Jesu*, V, 1936). — D'après les constitutions des Jésuites, chaque provincial devait envoyer chaque année au général un catalogue des maisons et des sujets de l'ordre dans sa province. Le plus ancien spécimen de ces catalogues qui subsiste pour la France est celui que publie le P. Zapico, en le précédant d'une courte introduction. Il se divise en deux parties : 1° La liste des maisons, avec une description très sommaire des lieux et un relevé des revenus et charges. Il y en avait six : Tournon, Toulouse, Rodez, Chambéry, Avignon et Lyon. Les descriptions sont généralement optimistes ; détails curieux sur les avantages que présentent les diverses villes. 2° La liste par maison des religieux ; en tout, quatre-vingt-dix, y compris les coadjuteurs ou frères lais, avec indication de leur lieu d'origine et de leurs capacité et talents. Elle permet de se faire une idée du recrutement de la Compagnie. E. J.

— Dom TOUSTAIN et Dom TASSIN. *Histoire de l'abbaïe de Saint-Vandrille, 1604-1734*, publiée par Dom LAPORTE (Abbaye de Saint-Wandrille, 1936, in-8°, VI-433 p.). — Dom Laporte publie pour la première fois l'histoire de l'abbaye de Saint-Wandrille composée au XVIIIe siècle par les Mauristes Dom Toustain et Dom Tassin, bien connus par leurs travaux et notamment par leur *Diplomatique*. Cet établissement monastique, durant la période envisagée, depuis la réforme mauriste jusqu'à la fin du premier tiers du XVIIIe siècle, a, dans l'ensemble, une histoire assez paisible. La réforme semble avoir été introduite facilement. Une querelle, tranchée au nom du pape par Richelieu, entre les moines et l'archevêque de Rouen François de Harlay, qui revendiquait sur eux un droit de visite contraire à l'exemption dont ils se prévalaient ; la reconstruction presque complète de l'église et des bâtiments claustraux, qui tombaient en ruines ; une grave épidémie qui décima les moines en 1692 ; une interminable controverse entre les religieux, à propos du culte rendu à quelques anciens saints : était-il régulier? Fallait-il, au contraire, y renoncer? — la question traitée, d'ailleurs, d'une façon très confuse et fort peu scientifique — tels sont les principaux événements sur lesquels s'étendent les auteurs. Ils restent à peu près muets sur des points qui nous intéresseraient aujourd'hui. Comment, par exemple, les études qui ont fait la gloire de la congrégation de Saint-Maur étaient-elles organisées à Saint-Wandrille? Quelle était l'importance numérique de la communauté? Dans quel sens a-t-elle varié? Dans quel milieu se recrutait-elle? Quelle était l'importance du temporel de l'abbaye, et comment était-il administré? Autant de problèmes qui intéressent l'histoire littéraire, sociale, économique, et dont les auteurs ne disent rien ou à peu près. Par une discrétion certainement calculée, ils ne disent pas un mot du jansénisme, dont, à coup sûr, l'abbaye était loin d'être exempte. Le style est terne et monotone ; presque toutes les appréciations sont d'une bienveillance prudente et banale. En somme, l'œuvre des deux religieux est assez médiocre. Mais, cependant, elle contient trop de renseignements de détail pour qu'on ne doive pas être reconnaissants à Dom Laporte de la peine qu'il a prise d'en donner une édition soignée, utile contribution à l'histoire monastique de l'Ancien Régime. E. J.

— Anne BERTOUT. *Les Ursulines de Paris sous l'Ancien Régime* (Paris, Beauchesne, 1936, in-8°, 224 p. ; prix : 15 fr.). — Nous regrettons d'être obligés d'être un peu sévères pour ce petit volume. C'est une simple esquisse, présentée sous une

forme légèrement prétentieuse et romancée, et qui est loin de satisfaire la légitime curiosité du lecteur. La meilleure partie est le chapitre qui expose les méthodes et les programmes d'enseignement des Ursulines. Mais des rapprochements avec d'autres maisons religieuses vouées à la même tâche auraient été fort instructifs. On ne peut s'empêcher d'être frappé du caractère tout à fait élémentaire de l'enseignement, qui ne dépassait guère l'orthographe et l'arithmétique. N'y avait-il rien de plus pour les élèves un peu âgées? A quel âge, communément, quittait-t-on le pensionnat? Les élèves étaient-elles nombreuses? Comment se recrutaient-elles? Dans quel milieu? Constate-t-on des changements, et dans quel sens? De même, pour les religieuses. Il est possible que les documents fassent défaut, mais on voudrait que l'auteur s'en fût expliqué. L'auteur nous renseigne en ce qui concerne la période de la fondation ; mais ensuite? Rien, ou à peu près, n'est dit du jansénisme, car il ne suffit pas de donner sans explication ni commentaire le texte de la formule que les sœurs signèrent en 1660. Les Ursulines étaient beaucoup trop sous l'influence des Jésuites pour n'être pas, dans l'ensemble, opposées au jansénisme ; mais n'y a-t-il pas eu des exceptions? — Quelques anecdotes curieuses pour l'histoire des mœurs, que l'auteur donne sans en souligner l'intérêt. E. J.

— Jean MONVAL. *Les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu* (Paris, Grasset, 1936, in-12, 250 p. ; prix : 15 fr. Collection *Les grands Ordres monastiques et Instituts religieux*, XXII). — Petit livre fort bien fait, divisé en deux parties ; l'une historique : vie du fondateur, histoire de l'ordre, particulièrement en France, où il fut introduit par Marie de Médicis et prit un développement important aux XVIIe et XVIIIe siècles ; éclipse à la Révolution, puis restauration à partir de 1819. La seconde partie, sur l'état actuel, résume la règle et l'organisation de l'ordre et passe en revue, avec quelques-uns de ses principaux établissements français, ses différentes formes d'activité : asiles d'aliénés, hospice pour enfants infirmes, clinique chirurgicale, bien connue, de la rue Oudinot, asile de nuit à Marseille. Exposé un peu sommaire, tel que l'impose le programme de la collection où l'ouvrage a paru, mais clair et attachant. E. J.

— Pierre CRAS. *La fidèle histoire de saint Jean Bosco* (Paris, Desclée, s. d. (1936), in-12, 345 p. ; prix : 12 fr.). — La biographie de Dom Bosco, vivante et alerte, que M. Pierre Cras vient d'écrire, divise la vie du saint en neuf parties : le petit Bosco ; l'étudiant ; le séminariste ; l'œuvre naît ; l'âge d'or ; jardinage ; maturité ; le serviteur de l'Église, de l'ordinaire à l'extraordinaire ; les dernières années. Visiblement, l'auteur connaît admirablement son personnage. Aussi est-il d'autant plus regrettable qu'il n'ait pas indiqué ses sources : les notes manuscrites et l'autobiographie de Dom Bosco, le livre du Salésien Dom Amadei (*Don Bosco e il sui apostolato*), les témoignages de certains Pères salésiens. Œuvre d'édification, l'ouvrage de M. Pierre Cras met en relief les actes merveilleux du saint, sans en faire la critique. Son exposé n'évoque pas suffisamment le milieu historique — social et politique — de l'Italie de 1848 à 1888. Du moins l'auteur a-t-il su évoquer de façon vivante et exacte la carrière et les œuvres d'une personnalité exceptionnelle.
E. PRÉCLIN.

Après-guerre. — Bernard Lande COHEN. *Is the Versailles Treaty responsible?* (Reprinted from the University of Toronto Quarterly, vol. V, n° 3, Avril 1936, in-8°, 12 p.). — Dans une brève mais pénétrante étude qu'a publiée l'Université

de Toronto, M. B. L. Cohen s'applique à prouver que le traité de Versailles n'est pas responsable de tous les maux dont on l'accuse. La ruine de l'Allemagne, de 1919 à 1923, provenait plus de la guerre et du blocus que des réparations. M. Cohen aimerait remplacer le mot « paix » par le mot « guerre » dans le titre du livre de Keynes : *Les conséquences économiques de la paix*. La crise économique et financière, qui sévit depuis 1929 et dont est sorti l'hitlérisme, n'a à peu près rien à voir avec le traité de Versailles. Les énormes emprunts qu'a contractés l'Allemagne de 1925 à 1928 expliquent qu'elle ait été si durement frappée en 1931.

Maurice BAUMONT.

— J. Paul SELSAM. *The attempts to form an anglo-french Alliance. 1919-1924* (Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1936, in-8°, 86 p.). — M. P. Selsam traite d'une façon extrêmement superficielle le sujet qu'il a choisi. Il ne semble avoir aucune idée de ce qu'a écrit à ce sujet la presse française ou anglaise de l'époque, de ce qu'a pensé l'opinion française ou anglaise. Il s'en tient à quelques mémoires, et l'empressement avec lequel on publie des mémoires en Angleterre fait qu'un chapitre intitulé « L'invasion de la Ruhr » repose presque exclusivement sur des extraits de Lloyd George et de Lord d'Abernon : de toute évidence, ce n'est pas là ce qui permet de comprendre et de juger la politique de Poincaré.

Ce travail ne représente qu'une mise au point extrêmement rapide. M. B.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Comptes-rendus des séances.* 1937. Bulletin de janvier-mars. — Georges DOSSIN. La correspondance de Zimrillim, dernier roi de Mari (vers 2000 avant J.-C.). — M. C. MONTAGNÉ. L'Éleusinion d'Athènes comme témoin de l'architecture grecque dans la seconde moitié du ve siècle (relevés architecturaux exécutés à Athènes, 1935-1936, puis continués à Rome en 1936. L'auteur est architecte et c'est en architecte qu'il a travaillé). — Adolphe LODS. Rapport sur les travaux de l'École archéologique française de Jérusalem, 1935-1936. — Paul DESCHAMPS. Sa troisième mission en Syrie pour étudier l'architecture militaire des Croisés. — Ferdinand BRUNOT. Du caractère de quelques innovations dans le lexique français de l'époque révolutionnaire et impériale (une tempête d'idées dans une langue étroitement fixée : en 1787 apparaît l'expression de « responsabilité des ministres »; vient ensuite la « mystique des mots » à l'époque révolutionnaire, qui prodigue les termes de « constitution », de « Loi et Patrie »). — Charles VIROLLEAUD. La « Montagne du Nord » dans les poèmes de Ras-Shamra. — J.-B. CHABOT. Une prétendue réforme de l'alphabet libyque. — Le R. P. DE JERPHANION. A propos des nombreux exemplaires, trouvés à Pompéi, du carré magique « Sator » (équivalence du carré magique et des mots *Pater Noster* écrits en forme de croix. Dans le monde romain, c'est le carré magique *Rotas opera* qui a cours; dans le monde chrétien, c'est le carré *Sator opera*). — Alfred MERLIN. Notice nécrologique sur l'érudit bruxellois Paul Thomas, mort le 15 mars 1937 (ses notes et conjectures sur Manilius, Sénèque, Pétrone, Salluste).

Académie des sciences morales et politiques. *Revue de ses travaux.* 3e année, novembre-décembre 1936. — Roger DU TEIL. Essai sur un reclassement des valeurs par une mystique nationale. — Georges BERTIER. L'École des Roches (montre, après une expérience de trente-six ans, comment cette école peut aider à résoudre les grands problèmes que pose l'éducation des classes dirigeantes et moyennes). — GAILLARD DE CHAMPRIS. Vauvenargues directeur de conscience (montre comment Vauvenargues a expérimenté ses principes de moraliste). — Henri TRUCHY. Discours lu dans la séance publique annuelle (sur Eugène d'Eichtal, mort à l'âge de quatre-vingt-douze ans ; il avait dirigé l'École libre des sciences politiques ; sur Charles Benoist, sa vie publique et son œuvre historique ; sur Paul André, premier président de la Cour de Paris et qui fut un maître du style judiciaire. Deux associés étrangers : Rudyard Kipling et Éleuthère Vénizelos). — Notice sur la vie et les travaux de Rudyard Kipling, 1865-1936, par le baron Ernest SEILLIÈRE, secrétaire perpétuel. — Édouard LE ROY. La crise humaine de l'heure présente et les sciences morales.

Annales de Bourgogne. T. IX, 1937, fasc. 1, mars. — André Bossuat. Une clause du traité d'Arras : Philippe le Bon et l'abbaye de Luxeuil (un traité de paréage conclu par l'abbé de Luxeuil avec le comte de Champagne Thibaut V : l'abbé cédait au comte la moitié de ses revenus en tailles, revenus des eaux et forêts, etc. Le comte, en retour, protègerait l'abbaye. Cette charte, fondamentale pour le temporel de l'abbaye, fut attaquée au xve siècle par Jean de Vinzelles, prieur de La Charité-sur-Loire. D'où procès porté devant le Parlement de Paris. Au traité d'Arras, 1435, les plénipotentiaires français abandonnèrent au roi d'Angleterre Henri VI la garde du temporel de l'abbaye. Depuis lors, Luxeuil suivit les vicissitudes de la Franche-Comté). — Yvonne Bezard. Le président de Brosses et ses amis de Genève (d'après les correspondances inédites échangées entre Charles de Brosses, Bénigne Legouz de Gerland, Charles Bonnet, Pierre Pictet, Jean Jallabert, 1757-1766). — P. Lebel. Problèmes toponymiques (concernant Montéclair et Clefmont ; origine du terme *douix* employé en Bourgogne pour désigner des sources). — G. Jeanton. Notes gallo-romaines (étude sur une stèle gallo-romaine découverte dans la commune de Cortevaix ; elle représente deux divinités assises appuyées sur une corne d'abondance). — Abbé Chaume. En marge des croisades bourguignonnes d'Espagne (xie siècle). — A propos d'une Histoire par Roger Tisserand sur l'Académie de Dijon de 1740 à 1793. = **Bibliographie.** *V. Carrière.* Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale, t. III. — *J. Déniau.* La commune de Lyon et la guerre bourguignonne, 1417-1435. — *Pierre Barbier.* Auxerre et l'Auxerrois. = Notes de lecture, de 1678 à 1789.

Annales de l'Université de Paris. 1937, mai-juin. — 1re partie : Mouvement du personnel enseignant : enseignements et missions à l'étranger ou donnés par des savants étrangers. — 2e partie. Instituts d'hygiène, d'hygiène industrielle et médecine du travail ; de médecine coloniale et école de malariologie ; Institut du cancer ; École de puériculture ; Bureau des relations médicales avec l'étranger. — 3e partie. Travaux d'agrandissement de la Faculté ; cérémonie de la première coulée de béton, en présence du sous-secrétaire d'État. = La coopération intellectuelle internationale à l'Exposition. = L'Université latine de Brasov (Roumanie). = École normale supérieure. Rapport annuel du directeur. = Les instituts de l'Université de Paris : Observatoire de Nice. Institut de géographie (avec une liste des travaux qu'il provoqua). Institut d'études sémitiques. = Vie scientifique ; travaux et publications : *Jean Basdevant.* La condition internationale de l'Autriche (thèse pour le doctorat). — *Léon Pollet.* Les maladies professionnelles. — *Léon Gallet.* Les traités de paréage dans la France féodale. — *François Houillier.* L'organisation internationale de l'agriculture. — *J.-Léo Meller.* De la notion de créancier de la masse dans la faillite. — Mlle *Hanna Lévy.* Henri Wölfflin ; sa théorie, ses prédécesseurs (tels qu'ils sont présentés par l'auteur lui-même).

Annales d'histoire économique et sociale. 1937, janvier. — Henri Hauser. Un problème d'influences : le saint-simonisme au Brésil (rien n'autorise encore à considérer Mauá comme un disciple de Saint-Simon). — Koji Matsuoka. La genèse d'un étalon monétaire fondé sur le change-or ; le cas du Japon (il a été établi à l'aide de l'indemnité de la guerre sino-japonaise). — G. Luzzatto. Les noblesses : les activités économiques du patriciat vénitien, x^e-xive siècles. — G. Espinas. Un grand commerce médiéval : les draps des Pays-Bas (revue critique de cinq

ouvrages belges). — Marc BLOCH. Apologie pour le travail utile : à propos de deux livres sur Saint-Denis (intéressantes réflexions provoquées par les thèses de Mlle *Germaine Lebel*). — Léon CAHEN. Crise financière et remèdes monétaires dans l'Angleterre de Guillaume III. — Lucien FEBVRE. Puissance et déclin d'une croyance (à propos du livre de *Georges Friedmann :* La crise du progrès). = **Comptes-rendus.** *J. Lambert.* Les *operæ liberti.* Contribution à l'histoire des droits du patronat. — *Mehmed Fuad Köprülü.* Les origines de l'empire ottoman. — *Alberto Lombroso.* Napoleone e il Mediterraneo. — *H. D. Fong.* Cotton industry and trade in China. — *Adrien Blanchet* et *A. Dieudonné.* Manuel de numismatique française. t. IV (remarques importantes de Marc Bloch). — *A. de Boüard.* Documents en français des archives angevines de Naples (règne de Charles Ier), II. — *Robert Latouche.* Le mouvement des prix en Dauphiné sous l'Ancien Régime. — *Bertrand Nogaro.* La crise économique dans le monde et en France. = Mars. Marc BLOCH et Lucien FEBVRE. Pour le renouveau de l'enseignement historique : le problème de l'agrégation (très suggestif et important). — David WOLKOWITSCH. Ce qu'on ne lit pas dans les livres : notes d'expérience sur le commerce des charbons de soute en 1936. — G. LEFEBVRE. Le mouvement des prix et les origines de la Révolution française (expose les résultats auxquels permettent d'aboutir les travaux de Simiand et de Labrousse). — Raymond DE ROOVER. Aux origines d'une technique intellectuelle : la formation et l'expansion de la comptabilité à partie double (en Italie, au XIVe siècle ; fin au numéro suivant). — Lucien FEBVRE. La politique économique des sociétés contemporaines et la statistique (très utiles remarques). = **Comptes-rendus.** *Joseph Reese Strayer.* The royal domain in the bailliage of Rouen. — *Paul Gonnet.* L'adoption lyonnaise des orphelins légitimes, 1536-1793. — *Hilde Rigaudias-Weiss.* Les enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848. — *C. H. Darly.* An historical geography of England before 1800. — *Victor Monod.* Dévalorisation de l'homme. — *Louis Lempereur.* Les chevaliers merciers et les foires en Rouergue. — *Émile Cherblanc.* Mémoire sur l'invention du tissu. — *Léopold Reverchon.* Petite histoire de l'horlogerie. — Abbé *Detrez.* L'outillage des copistes du XIIIe et du XIVe siècle. — *Auguste Murat.* La propriété agraire en Italie. = Mai. Marc BLOCH. La genèse de la seigneurie : idée d'une recherche comparée. — J. BERQUE. Sur un coin de terre marocaine : seigneur terrien et paysans (exemple, pris dans le Haut-Rharb, de l'opposition du grand seigneur terrien et du groupe rural en marche vers la conquête du sol). — T. H. MARSHALL. Les noblesses : l'aristocratie britannique de nos jours (montre qu'en Angleterre le sentiment de classe est plus marqué et de nature moins purement économique que dans les autres pays occidentaux). — N. DENHOLM-YOUNG. En remontant le passé de l'aristocratie anglaise. = **Comptes-rendus.** *Dykmans.* Histoire économique et sociale de l'ancienne Égypte. — *P. C. Boeren.* Étude sur les tributaires d'Église dans le comté de Flandre du IXe au XVe siècle. — *Derck Walter-Smith.* The protectionist case, 1840-1846. — *Francis E. Hyde.* Mr Gladstone at the board of trade. — Karl Marx et la pensée moderne. — *J. Delatte.* La vente des biens nationaux dans l'arrondissement de Namur. — *Alfonso Teja Labre.* Guide de l'histoire du Mexique.

Annales du Midi. 1936, octobre. — Henri DAVID. Les Bourbons et l'art Slutérien au XVe siècle (c'est l'art de Claus Sluter, le plus illustre de tous à cette époque ; d'autre part, l'imagier de Cluny montre des attaches bourguignonnes très pro-

noncées ; bibliographie sommaire et trois planches). — Élie GRIFFE. Géographie ecclésiastique de la province de Narbonne au Moyen Age (diocèses de Narbonne, de Carcassonne, de Béziers, de Nîmes, de Maguelonne et d'Elne). — Jean RÉGNÉ. Les communautés à charte du Vivarais et ses autres plus vieilles communautés d'habitants d'Ancien Régime ; suite (nos 114 à 160 ; de Salavas à Thueyts). = **Comptes-rendus.** *Raymond.* L'art gothique du midi de la France (on peut lui reprocher d'avoir négligé l'importance de Cîteaux ; mais il a bien raison d'écrire que le gothique du Midi est le prolongement du roman). — *L. Bergounioux.* L'esprit de polémique et les querelles savantes vers le milieu du XVIIe siècle : Marc-Antoine Dominici, 1605-1650 (bonne étude sur la vie littéraire dans la cité dijonnaise). = Revue des périodiques. = Nécrologies : le chanoine F. Galabert ; Prosper Boissonnade, 1862-1935 (il laisse une œuvre considérable, surtout pour l'histoire économique au temps de Colbert et pour celle du Poitou). = Livres annoncés sommairement : *Émile Espérandieu.* Les mosaïques romaines de Nîmes. — *Robert Latouche.* Le mouvement des prix en Dauphiné sous l'Ancien Régime. — *Ch. Samaran* et *Émile Van Moé.* Auctarium cartularii Universitatis Parisiensis, t. III (ce volume contient le *Liber procuratorum nationis Alemanniae*, 1466-1492). = 1937, janvier. Gianfranco CONTINI. Sept poésies lyriques du troubadour Bertran Carbonel de Marseille. — René CROZET. Le voyage du pape Urbain II en France, 1095-1096, et son importance au point de vue archéologique (avec une carte). — Jean RÉGNÉ. Les communautés à charte du Vivarais et ses autres plus vieilles communautés d'habitants d'Ancien Régime ; suite (suivi d'une liste des syndics, consuls et maires de Viviers, 1303-1600). = **Comptes-rendus critiques.** *Louis Halphen.* Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XIe siècle. — *Marcel Pin.* Jean Cavelier, 28 novembre 1681-17 mai 1740 (travail qu'on ne peut utiliser qu'avec beaucoup de précautions ; c'est du temps perdu). — *E. Delort.* La céramique de Satto et Saturninus (vingt planches où sont classés les décors et les formes des 1,750 fragments recueillis en 1934). — *Gustave Schnürer.* L'Église et la civilisation au Moyen Age, t. II (traduction, par G. Castella, du bel ouvrage du savant suisse).

Annales historiques de la Révolution française. 1936, novembre-décembre. — P. NICOLLE. Le mouvement fédéraliste dans l'Orne en 1793. — G. HUBRECHT. La région sedanaise à la veille de la Révolution : le régime agraire. — G. AUBERT. La Révolution à Douai. La Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité. — A. CHABAUD. Correspondance de Barbaroux (commence à publier vingt et une lettres inédites). = **Comptes-rendus.**. *Eugène Newton Curtis.* Saint-Just, colleague of Robespierre (important). — *Martin Goehring.* Rabaut Saint-Étienne, ein Kämpfer an der Wende zweier Epochen (bon). — *J.-J. Chevalier.* Barnave. = 1937, janvier-février. P. CARON. Conseil exécutif provisoire et pouvoir ministériel, 1792-1795. — G. HUBRECHT. La région sedanaise à la veille de la Révolution (fin). — F. VERMALE. Barnave et les banquiers Laborde (conclusion : « ... il y a bien des nuances dans la corruption parlementaire »). — Neuf lettres de Durand-Maillane (de février 1793 à messidor an II). = **Comptes-rendus.** *Ralph Korngold.* Robespierre, le premier des dictateurs modernes (livre préparé sérieusement ; le sous-titre ne correspond pas du tout à la réalité). — *G.-J. Renier.* Robespierre. — *Pierre Libois.* Les représentants du peuple Prost et Lejeune dans le Jura en l'an II : les luttes politiques (excellente étude). — *A. Martin* et *G. Walter.* Bibliothèque nationale. Dé-

partement des Imprimés. Catalogue de l'histoire de la Révolution française, t. I (ouvrage capital). — *Siegfried Riemer*. Die Staatsanschauung des Grafen d'Antraygues in seiner Denkschrift über die Generalstände (aucun intérêt pour le lecteur français). — *Jean Richerateau*. Le rôle politique du professeur Koch. — *F. Macours*. L'enseignement primaire dans le département de l'Ourthe pendant la Révolution, 1795-1802. = Mars-avril. A. Mathiez. Le Gouvernement révolutionnaire (article dont le manuscrit était aux mains de M. Friedland, professeur à l'Université de Moscou, et resté inédit). — J. Grossbart. La presse polonaise et la Révolution, 1789-1794. — F. Vermale. Le cas du général Servan (protecteur du fournisseur d'Espagnac et ami de Clavière). = **Comptes-rendus**. *Henri Carré*. Recherches sur la Révolution en Poitou. — *Donald Greer*. The incidence of the Terror (important ouvrage fondé sur l'étude de statistiques : 78 % des condamnés étaient des rebelles et des traîtres). — *Gabriel Segret*. Blesle, de 1900 à nos jours (importante étude, d'après les archives notariales). — *Edmond Poupé*. Le département du Var, 1790-an VIII (documentation très précieuse). = Paul Mazin. Bibliographie des Pays de la Loire Moyenne, Centre-Ouest et Ouest. Années 1933 et 1934. = Mai-juin. A. Bahu. Les paysans de la région de Clermont-de-l'Oise à la fin de l'Ancien Régime (très précis ; la situation économique était particulièrement désastreuse). — P. Nicolle. Le mouvement fédéraliste dans l'Orne en 1793 ; suite (les fédéralistes ont été des chefs sans troupes). — L. de Cardenal. A propos du fédéralisme (montre que beaucoup de sociétés populaires n'ont pris position pour la Montagne qu'après le mois de juin 1793). — J. Grossbart. La presse polonaise et la Révolution française ; suite (période de mai 1791 à août 1792. — Lettres de Barbaroux ; suite. = **Comptes-rendus**. *Albert Troux*. La vie politique dans le département de la Meurthe d'août 1792 à octobre 1795. — *Robert Schnerb*. La péréquation fiscale de l'Assemblée constituante, 1790-1791. — *Étienne Aubrée*. Le général de Lescure.

Année politique française et étrangère. 1936, décembre. — Louis Rosenstock-Franck. L'expérience Roosevelt et le milieu social américain (toute la tradition américaine de liberté et de contrôle populaire condamne le corporatisme). — Carl Schmitt. Aux confins de la politique ou l'âge de la neutralité. — Willibald Heim. L'économie européenne vue d'Allemagne (important). = 1937, mars. Bernard Lavergne. Les États totalitaires et le retour de l'Europe au XVIe ou XVIIe siècle (« l'affreuse guerre dernière nous a fait perdre le bénéfice d'au moins trois siècles de progrès et d'affranchissement »). — Geoffrey Fraser. L'évolution de l'opinion anglaise à l'égard de la France (montre comment la politique du gouvernement Léon Blum a conquis à la France l'opinion anglaise unanime, ce qui ne s'était jamais vu). — Édouard Latour. Réflexions sur l'U. R. S. S. : la fin d'un rêve socialiste (réflexions peu bienveillantes à propos du procès de Moscou d'août 1936). — Alexandre Bret. La politique douanière de la France de 1892 à nos jours : son orientation depuis la dévaluation du franc. — H. Benoist de Beaulieu. A propos du mouvement politique en Belgique. = Table alphabétique des mémoires, par noms d'auteurs, publiés de 1925 à 1937.

Archives et Bibliothèques. 1936, n° 1. — Jean Hubert et Charles Perrat. La photographie au service des archives et des bibliothèques (très important article qui montre tous les services et tous les avantages que la photographie a déjà rendus

et rendra de plus en plus aux « usagers » des archives et bibliothèques). — Georges Bourgin. Les Archives nationales américaines (instituées en 1934). — Louise-Noelle Malclès. L'œuvre des catalogues collectifs imprimés à la Preussische Staatsbibliothek de Berlin. — Chronique des bibliothèques d'Angleterre, Italie (Institut international d'agriculture), Pays-Bas, Suisse. — Congrès international des bibliothèques (IXe session, Varsovie, 31 mai au 2 juin 1936). — Congrès international des bibliothèques d'hôpitaux (Paris, 8-11 mai 1936). = N° 2. Marcel Godet. Nouvelles conceptions du rôle des bibliothèques (celles des régimes totalitaires, où la lecture publique est une force qui doit être subordonnée et utilisée aux fins supérieures de l'État). — Léonce Cellier. Rapports des archives des administrations publiques avec les archives (commente le décret du 21 juillet 1936). — Juan Vicéns. Bibliotecas en los pueblos. — Pierre Lelièvre. Les bibliothèques populaires à Berlin en 1935 (ce sont des organes de propagande nationale-socialiste). — H. L. Échange des doubles (ils sont très importants en Allemagne). — Henri Lemaître. Bibliothèques d'hôpitaux en France. — M. L. Cazamian. Bibliothèques enfantines aux États-Unis. = Chronique des bibliothèques de Finlande (Viipuri), Grande-Bretagne, Australie, Suisse, U. R. S. S. = N° 3. Amédée Britsch Les bibliothèques à Paris avant 1789. — André Masson. La bibliothèque de Bordeaux, sa fondation et son histoire avant 1789. — Robert Caillet. La bibliothèque Inguimbertine (à Carpentras). — G. Ritter. L'inventaire général des archives d'État de Vienne.

Bulletin de correspondance hellénique. LIX, 1935, 2. — Anne Roes. L'histoire d'une bête (le monstre à deux corps et à tête unique ; influences iraniennes sur l'art grec). — P. Sokolowski. Note sur les *Nyktophylaxia* à Délos (fête agraire célébrée au moment des semailles en l'honneur de Démeter et de Koré). — P. Collart. Une réfection de la « Via Egnatia » sous Trajan (en 107 et 112 ; en rapport avec la politique orientale de l'empereur). — Louis Robert. Études sur les inscriptions et la topographie de la Grèce centrale ; décrets d'Akraiphia (une bourgade béotienne sous le règne de Claude ; les générosités des évergètes). — Id. Sur des inscriptions de Chios, IV (enrôlement des esclaves vers la fin de la guerre du Péloponèse). — Id. Inscription hellénistique de Dalmatie (persistance de la piraterie illyrienne au IIe siècle ; les habitants de Pharos font demander à l'oracle de Delphes s'il convient d'évacuer leur ville). = LX, 1936, 1. J. Coupry et M. Feyel. Inscriptions de Philippes (Inscription chrétienne de 261/2, où il est question de « l'Église catholique »). — A.-C. Orlandos. Délos chrétienne (évêché au Ve siècle ; restes de basiliques et d'un monastère). — L. Robert. Études épigraphiques : 1. Inscriptions du Musée de Toulon (à l'époque impériale, à Laodicée de Syrie, l'entrée au Conseil est soumise à l'obligation de la *summa honoraria*). 3. Inscription trouvée à Kos (provenant de Myndos, en l'honneur du père de Trajan, gouverneur d'Asie en 79-80). — Sp. Marinatos. Le temple géométrique de Dreros (dans une petite ville de la Crète orientale, un *Delphinion* de la première moitié du VIIIe siècle, avec foyer et autel de cornes).

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. 1934. — Jacques Soyer. Bonnot de Mably, seigneur de Lousseau, et le curé de Viglain en Sologne. — Serge Denis. Entrée solennelle de Philippe V, roi d'Espagne, à Orléans, le 7 décembre 1700. — P. Jouvellier. Le monastère des religieuses carmélites

d'Orléans. — Jacques Soyer. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret (3e article). — Jean Le Maire. Les projets de vente et de démolition de la chapelle Saint-Lubin, à Yèvre-le-Châtel, au commencement du xixe siècle. = 1935. Jacques Soyer. Les animaux en justice. Procès intenté devant le bailli d'Orléans à des pourceaux accusés d'avoir causé la mort d'un enfant (1368). — G. Chenesseau. Les vestiges de la première église abbatiale de Ferrières-en-Gâtinais. — André Loyen. La bataille d'Orléans de 463 (entre les Francs Saliens d'Aegidius et les Wisigoths, dont le chef, Frédéric, est tué). — Jacques Soyer. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret (4e article). — Jean Le Maire. L'abbé Edgeworth de Firmont dans l'Orléanais et les vicissitudes du comte Louis-Pierre-Jules-César de Rochechouart, dernier seigneur de Montigny. — J. Baillet. La paroisse Saint-Paul d'Orléans au début du xviie siècle. — Id. Une lettre inédite d'Henri IV. — Id. Encore le chanoine Goislard et sa famille. — Eug. Jarry. Aveu de Reuilly rendu en 1565 par Jean Cailly (détruit, une fois de plus, la légende du séjour de Jeanne d'Arc à Reuilly). — Id. Lettre de Léonor Ier, duc de Longueville, à la duchesse pendant le siège de La Rochelle (5 mars 1573). = **Mémoires.** 1936. Jacques Soyer. Les voies antiques de l'Orléanais (travail capital). — J. de La Martinière. Le monument de la Pucelle sur le pont d'Orléans (édifié au début du xvie siècle ; le roi agenouillé serait Louis XII). — Alexandre Pommier. La femme sans nom. Encore du nouveau sur la fausse marquise de Douhault.

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1936, juillet-septembre. — Ch. Bruston. Contre et pour la Vulgate (signale quelques erreurs de la traduction faite par Olivetan). — Ch. Dartigue. Notice sur Anglès et La Bastide-Rouairoux, 28 juin 1577. — Robert Garrisson. Un pasteur montalbanais au temps du Refuge : Thomas Satur. — J. Barnaud. Lefèvre d'Étaples et Bédier. Les premiers assauts donnés à la Réforme française. — G. Dubois. Les enlèvements d'enfants protestants et la Communauté des Nouvelles-Catholiques de Rouen au xviiie siècle. = **Comptes-rendus.** *Marcel Pin.* Jean Cavalier, 1681-1740. — *Emm. Stickelberger.* Calvin. — *Ch. Garrisson.* Augié Gaillard Roudié de Rabastens. — *Jean Richerateau.* Le rôle politique du professeur Koch. — Mémoires de Samuel de Péchels, 1685-1692, et Documents sur la Révocation à Montauban. — *S. Mours.* Le Haut-Vivarais protestant. = Octobre-décembre. B. Robert. Les débuts du protestantisme à Alençon. — P. Koch. Comptes des recettes et des dépenses des églises et du colloque de Nîmes, 1665. — Baronne de Charnisay. Les fugitifs du Languedoc. Uzès (à propos des chiffres de l'abbé Rouquette). — Ch. Bost. Lettre d'un capucin à M. de Chamillart sur une médaille suspecte, 1703. = **Comptes-rendus.** *Robert Garrisson.* Essai sur l'histoire protestante dans la généralité de Montauban sous l'intendance de N.-S. Foucault, 1674-1684. — *Henri Naef.* Les origines de la Réforme à Genève. — *A. Dufourcq.* Histoire moderne de l'Église. T. IX : 1622-1688 (incomplet et tendancieux). — *P. Dez.* Histoire des protestants et des églises réformées du Poitou. = 1937, janvier-mars. J. Pannier. Notes sur l'art et la religion de Jean Goujon. — Paul-M. Bondois. Une conversion à Neuilly au xviiie siècle. — Claire-Éliane Engel. Valentin Conrart et Port-Royal. — M. Vandalle. Les Vaillant, artistes lillois. — R. Mazauric. Au Parlement de Metz, après la Révocation. — Jean Albert. Un projet d'édit de tolérance, 1776. = **Comptes-rendus.** *P. Champion.* Paris au temps de la Renaissance. Paganisme et Réforme.

— *R. Morçay.* La Renaissance. — *R. Stupperich.* Der Humanismus und die Wiedervereinigung der Konfessionen. — *Léon-E. Halkin.* Réforme protestante et Réforme catholique au diocèse de Liége, 1538-1557.

Journal des Savants. 1937, janvier-février. — L.-H. LABANDE. Marseille, Aix, Arles (ces trois villes ont donné lieu à autant de mémoires qui font partie du tome XIV de l'*Encyclopédie des Bouches-du-Rhône.* Marseille est naturellement celle qui occupe la place principale. En ce qui concerne Aix, M. de Duranti la Calade a déterminé les accroissements successifs du centre urbain et l'emplacement des remparts qui entourèrent la ville antique et ses faubourgs, annexés depuis l'époque romaine. Quant à la vie municipale, M. Bruno Durand, qui en avait la charge, ignore les ouvrages parus depuis une trentaine d'années. Arles, enfin, a été traitée plus sommairement qu'il n'était nécessaire). — Jacques PIRENNE. Une nouvelle interprétation des instructions du roi Kheti à son fils Merikara, de la IXe dynastie. — Henri DEHÉRAIN. Le rayonnement de Silvestre de Sacy ; suite et fin (le rayonnement littéraire ; ses travaux de grammaire et de philologie ; ses études sur l'histoire et la géographie de l'Orient · ses amis et ses disciples). — A. MERLIN. Privilèges octroyés aux soldats de l'Illyricum. = **Livres nouveaux.** *Edm. Groug* et *Art. Stein.* Prosopographia Imperii romani saec. I, t. II. — Corpus vasorum antiquorum. Pologne, fasc. 2. — *Louis Bréhier* et *J. D. Stefanescu.* L'illustration des liturgies dans l'art de Byzance et de l'Orient (beaucoup d'érudition, mais il manque à ce livre un plan chronologique). — *A. Mingana.* Catalogue of the Mingana collection of mss. Vol. I : Syriac and Garshûni mss ; II : Christian arabic mss. and additional Syriac mss.

Mercure de France. N° 931. — L. MILOSZ. Origines de la nation lithuanienne (le lithuanien est la plus archaïque des langues aryennes en Europe ; rapproché de l'énigme basque, il servira de point de repère aux investigations futures, etc.). = **Comptes-rendus critiques.** Le mouvement scientifique ; le folklore (*P. Saintyves.* Manuel de folklore). — *Paul Vuillaud.* La clé traditionnelle des Évangiles (pour déchiffrer le palimpseste que cache la version grecque, il faut rétablir le texte grec en dialecte sémitique). = Publications d'art. = L'activité intellectuelle de l'Angleterre, d'après l'ancien *Mercure de France*, 1672-1778. = N° 932. S. ABERDAM. Nietzsche et le Troisième Reich (il se gaussait de ses concitoyens, « aux yeux desquels le manque de clarté passe pour de la profondeur »). — A. RIVOALLAN. Dublin au théâtre (les Français auraient intérêt à suivre l'évolution du théâtre en Irlande, ce qui aiderait à maintenir l'antique alliance de la France et de l'Irlande). = N° 933. Henriette PSICHARI. Renan et la mort (d'après un carnet tenu par sa femme et qui contenait son testament spirituel). — René DE WECK. La vie d'une reine (la reine Marie de Roumanie, d'après sa biographie en trois volumes ; le tome I d'une traduction française vient de paraître chez Plon). — Ph. PETIT. Châteaubriand et Delandine de Saint-Esprit (devenue en 1842 co-propriétaire de ses œuvres complètes. En outre, on utilise ici quelques inédits de Châteaubriand communiqués par M. Louis de Serres, petit-fils de Delandine). = N° 934. Jean JACOBY. Les fiançailles manquées de Napoléon (d'après les correspondances de l'impératrice Élisabeth et de Catherine Paulovna ; il s'agissait d'un mariage avec Anna Paulovna, sœur de l'empereur Alexandre. Le demande fut faite officieusement au début de 1810 ; elle ne tarda pas à être repoussée, le 4 février, par la

famille impériale et surtout par l'impératrice, qui réussit à décider l'empereur). — Louise FAURE-FAVIER. Port-Royal d'aujourd'hui : l'anniversaire de Jean Hamon (notes inédites concernant le docteur Jean Hamon, il mourut à Port-Royal-des-Champs douze ans avant son élève, Jean Racine, qui fut enseveli dans ce même cimetière. On a conservé la Bible que Jean Hamon emportait toujours avec lui dans ses tournées ; elle se trouve aujourd'hui à Saint-Lambert-les-Bois, dans l'ancien presbytère de Le Nain de Tillemont). — P.-G. DUBLIN. L'Arétin misanthrope. — Mathias MORHARDT. A la rencontre de William Shakespeare (le mystérieux *in-folio* de 1623 ; les sources de la *Tempête* inspirée d'un roman gréco-bulgare du moyen âge, étudiée de près par le professeur belge Henri Grégoire). = **Comptes-rendus**. *Louis-R. Franck*. L'expérience Roosevelt et le milieu social américain. — *André Siegfried*. Le Canada, puissance internationale (livre de premier ordre). — *Martin Lamm*. Swedenborg (livre qui fait penser). — *Mario Meunier*. Apollonius de Tyane (récit captivant qui donne la couleur du temps et celle de la pensée). — Les prophéties de Nostradamus dévoilées par le docteur *de Fontbrune*). — Général *P. Azan*. L'armée d'Afrique, de 1830 à 1852. — *Garçot*. Kléber. — Colonel *H. Carré*. Le maréchal Villars. — *J. Delebecque*. Le général Marchand. — *Le Marquand*. Jean Bart. = N° 935. Lucien LE FOYER. Pour la médiation en Espagne. — Lucien DEFFOUX. A côté du « Livre d'amour ». Les lettres de Mme Hugo à Sainte-Beuve. — Jean-Édouard SPENLÉ. Nietszche, médiateur spirituel entre la France et l'Allemagne. — Gabriel LOUIS-JARAY. La maçonnerie française ; l'Angleterre et les États-Unis au XVIIIe siècle (note d'importants documents permettant d'apercevoir les origines de la révolution intellectuelle du XVIIIe siècle qui aboutit à la grande Révolution). — Ambroise VOLLARD. Souvenirs d'un marchand de tableaux (rue Laffitte, après la grande exposition de Van Gogh, 1897). = **Comptes-rendus**. *Camille Vallaux*. Océanographie (expose les divers procédés employés pour déterminer la topographie du sol sous-marin). — *J. Coulomb*. Les tremblements de terre. — *H. Baulig*. Les États-Unis (t. II de la *Géographie universelle*). — *L. Hennequin*. Fouilles et champs de fouilles en Palestine et en Phénicie. — *Charles Vellay*. Controverse autour de Troie. — *D. C. Somerwell*. The reign of king George V. — *Paul Delourme*. Trente-cinq années de politique religieuse ou l'histoire de l'*Ouest-Éclair* (journal dirigé par l'abbé Trochu, qui fut ensuite éliminé). = N° 936. Clément JANIN. Un grand artiste français à l'étranger : Alphonse Legros, 1837-1911, d'après des documents inédits. — Jean-Jacques MARJOUX. Benozzo de Florence (il s'agit surtout de Benozzo Gozzoli et des belles fresques dont il a embelli San Gimignano). = **Comptes-rendus**. *Paul Chaponnière*. Voltaire chez les calvinistes. — *G. Saintville*. La confidente de Mme de Pompadour : Mme de Haussay des Demaines (d'après des documents authentiques). — *Paul Couderc*. Univers, 1937 (quelques aspects de l'astronomie contemporaine). — *Armand Cuvillier*. Introduction à la sociologie. — *Gaston Georgel*. Les rythmes dans l'histoire. — *Georges Montandon*. La civilisation Aïnou et les cultures arctiques (Japonais, Coréens, Mandchous, Toungouses, etc.). — *A. C. Haddon* et *Laura E. Stuart*. Iban or Doryak maritimes : les étoffes et leurs décors. — Arts de la Chine ancienne. — *Marie*, reine de Roumanie. Histoire de ma vie (elle épousa le prince Ferdinand de Roumanie en 1895, en présence de l'empereur Guillaume II, à Sigmaringen). = N° 937. Albert RIVAUD. Descartes (la science cartésienne a été dépassée ; mais l'esprit cartésien n'a rien perdu de sa force). — Pierre

JOSSERAND. Mérimée bibliophile ; vingt-cinq lettres inédites (1851-1869 ; la plupart sont surtout des lettres d'affaires). — KADMI-COHEN. Le Liban, cendrillon de l'Orient.

Revue d'histoire de l'Église de France. 1937, janvier-mars. — Louis DE LACGER. La primatie d'Aquitaine du VIIIe au XIVe siècle (sous les Carolingiens, au VIIIe et au IXe siècle, puis du XIe au XIIIe siècle, Bourges étendit sa primatie sur l'Aquitaine ; en 1305, la métropole de Bordeaux fut enfin émancipée par son élévation au rang de primatie). — Pierre MESNARD. L'essor de la philosophie politique au XVIe siècle (résumé fait par l'auteur lui-même d'une thèse de doctorat ès lettres). = **Comptes-rendus.** *Seymour de Ricci* et *W. J. Wilson.* Census of medieval and renaissance manuscripts in the United States and Canada, t. I. — *Carl Erdmann.* Die Entstehung des Kreuzzugsgedankens. — *Germaine Lebel.* Histoire administrative, économique et financière de l'abbaye de Saint-Denis, étudiée spécialement dans la province ecclésiastique de Sens de 1151 à 1346. — *A. Coville.* Recherches sur quelques écrivains du XIVe et du XVe siècle. — *Pierre Mesnard.* L'essor de la philosophie politique au XVIe siècle. — *R. Freschi.* Giovanni Calvino. — Dom *H. Leclercq.* L'Église constitutionnelle. — Abbé *Joseph Lacouture.* Le mouvement royaliste dans le Sud-Ouest, 1797-1800. — Mgr *Fourier Bonnard.* Histoire du couvent royal de la Trinité du Mont Pincio à Rome. — Chanoine *L. Cristiani.* IVe centenaire de l'ordre de Sainte-Ursule. Contribution à l'étude du sentiment religieux en France au XVIIe siècle. — *Jean Burcklé.* Les chapitres ruraux des anciens évêchés de Strasbourg et de Bâle. — *Josef Schmidlin.* Die katholische Restauration im Elsass am Vorabend des dreissigjährigen Kriegs. — *W. Bax.* Sedan (histoire de l'église protestante de Sedan avant sa fuite aux Pays-Bas en 1687). = Chronique d'histoire régionale : Artois et Bourbonnais, Flandre, Hainaut et Cambrésis, Picardie, Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. = Correspondance. A propos de la conversion et du baptême de Clovis. Réponse par M. Léon LEVILLAIN à un « pamphlet » publié par M. le chanoine Saltet dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique* d'octobre 1936 où était critiqué l'article de M. Levillain paru sous ce titre dans la *Revue d'histoire de l'Église de France* d'avril-juin 1935.

Revue de Paris. 1937, 1er avril. — ***. Paul Cambon et les préliminaires de l'Entente cordiale. — IGNOTUS. Un grand Anglais : Sir Austen Chamberlain. — André SIEGFRIED. Psychologie britannique (leçon d'un cours donné à l'École libre des sciences politiques où Sir Austen Chamberlain, tout jeune, avait, en 1885, été autorisé à suivre les cours en qualité d'étranger). — Roland DE MARÈS. Les étapes de la guerre espagnole. — Fernand BALDENSPERGER. Un projet voltairien d' « évasion des clercs » (après de longs atermoiements, Voltaire échoua dans son dessein de fonder un « concile de clercs pour promulguer les lois tutélaires de l'humanité à jamais libérée »). = 1er mai. Lettres de George Sand à Émile Régnault, 1831-1833 (et fragments de lettres de Jules Sandeau à son ami Émile Régnault, 1833). — J. TOUTAIN. L'exploration archéologique du sol français ; époques préhistorique et gallo-romaine (résumé très instructif). — Paul ALFASSA. Art catalan (quelques observations sur des œuvres à peu près inconnues du public). — A. ALBERT-PETIT. L'histoire (livres nouveaux, parmi lesquels l'*Histoire d'Angleterre* par André Maurois, qui est « pleine de pensée ». Ainsi conçue, « l'histoire très intelligente est un régal »). = 15 mai. Jean MISTLER. La tragédie de Hugo Wolf (musicien autrichien,

un des plus grands, surtout en ce qui concerne le lied, mort le 22 février 1903, après une longue maladie). — Maurice DANLOUS DUMESNIL. La ville du soleil et des diamants (Kimberley, dans l'Afrique des Boers ; pierres précieuses découvertes depuis 1871). — Alexandre SEGRETAIN. Souvenirs d'un officier du génie à Rome, 1864-1866 (discours échangés lors de la visite d'adieu au pape Pie IX par le corps d'officiers de la division française d'occupation, le 6 décembre 1866). = 1er juin. André THÉRIVE. L'Office de la langue française (fondé à Paris le 3 mai 1937, sous la présidence de M. Ferdinand Brunot, il a pour objet de fournir aux écrivains de toute nature le vocabulaire dont ils ont besoin pour écrire correctement). — Marcel ÉMERIT. L'Égérie de Napoléon III : Madame Cornu (influence exercée par cette dame, née Albine-Hortense Lacroix, à Paris, en 1809. Elle fut la collaboratrice du prisonnier de Ham, 1840-1845, et contribua notamment à lui procurer l'argent dont le prince avait tant besoin. Texte du traité passé à cet effet avec la banque Baring frères le 25 juin 1845. Son rôle quand le prince devint l'empereur Napoléon III ; elle est tout d'abord indignée de constater que le nouveau souverain soutient le pape contre les démocrates italiens ; ses relations avec l'empereur reprennent seulement en 1862. Elle est violemment hostile à la réorganisation du Louvre par Newerkerke ; elle soutient Duruy et l'aide à créer l'École des hautes études. Elle soutient le prince Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen et contribue à son accession au trône de Roumanie). — Jean DE PANGE. Le sacre du roi d'Angleterre (intéressant et nouveau). = 15 juin. ***. Que vaut l'axe Rome-Berlin? — Daisy FELLOWES. La princesse Élisabeth, sa sœur et quelques autres Élisabeth (leur place à l'abbaye de Westminster le jour du couronnement, le 12 mai 1937). = 1er juillet. Quelques lettres inédites de Napoléon III à Hortense Cornu (dix-sept lettres adressées de Ham par le prince à « ma chère Hortense ». Une dernière adressée à « ma chère Madame Cornu », de Saint-Cloud, le 29 septembre 1860 : « Que pourrais-je faire pour M. Maury, qui s'est donné tant de mal pour l'histoire de César? »). — Fernand ENGERAND. Le trésor artistique des églises et la tâche considérable accomplie par les Beaux-Arts. — ***. La chute du cabinet Léon Blum (le 21 juin 1937). — Albert PETIT. L'histoire (sur le *Grand Condé*, par *Henri Malo ;* Madame du Haussay, fille d'un maître corroyeur à Vitry-le-François qui s'appelait Collesson, par *M. Saintville ;* La reine Victoria, par *Lytton Strachey ;* Mémoires du général *Messimy*). — Albert FLAMENT. Tableaux de Venise. Venezia, Tintoretto, Windsoriana (*Windsoriana* c'est-à-dire « Lady David Windsor », qui avait fait toilette pour aborder à la station de Venezia, ou Venise). = **Bibliographie** : *Émile Fairon* et *Henri Heuse*. Lettres de grognards. — Le troisième centenaire du *Discours de la méthode*. — *Jean Maurain*. Un bourgeois français au XIXe siècle : Baroche (qui fut sénateur et ministre sous le Second Empire ; biographie d'après de nombreux documents originaux).

Revue d'histoire politique et constitutionnelle, publiée par l'*Institut international d'histoire constitutionnelle*, librairie du Recueil Sirey, Paris. 1re année, no 1, janvier-mars 1937. — J. BARTHÉLEMY. Avertissement. (« Nous voudrions répandre ce que j'appellerai le sens réaliste de l'histoire. ») — A. MILLERAND. Les premiers jours de la Troisième République (l'auteur s'efforce de montrer que le second amendement Wallon, qui subordonne le droit de dissolution par le président de la République à l'avis conforme du Sénat, « introduisait dans le régime un germe de corruption, peut-être mortel, en ouvrant les voies à la confusion des pouvoirs et

à la dictature du législatif »). — N. A. ZAMORA. L'élaboration de la Constitution espagnole du 10 décembre 1931. — P. MATTER. Sur l'étude du droit constitutionnel (« l'étude du droit constitutionnel doit être fécondée par l'histoire »). — A. SIEGFRIED. Le statut international du Canada. — W. J. M. VAN EYZINGA. Le pont entre le droit constitutionnel de la République des Provinces-Unies et celui d'après 1813. — Maurice-S. AMOS. La constitution de l'Inde. — J. BARTHÉLEMY. La présidence du Conseil (exposé suggestif, mais le partisan pointe parfois sous l'historien. Une erreur de fait : le cabinet Daladier de février 1934 est compté parmi les ministères renversés par le Parlement). — Slobodan IOVANOVITCH. Les origines du régime parlementaire (il expose simplement les idées, très discutables, d'un des directeurs de la revue, M. Mirkine-Guetzevitch, sur le fonctionnement du parlementarisme sous la Convention). — Ph. SAGNAC. L'idée de la nation en France (1788-1789). — P. HARSIN. La constitution belge de 1831 et la responsabilité ministérielle. — B. MIRKINE-GUETZEVITCH. Problèmes de méthode (« attirer l'attention sur la nécessité d'une application simultanée des méthodes historique et comparative pour la compréhension de l'évolution constitutionnelle de l'Europe, telle est la tâche... »). — Compte-rendu de la 1re session de l'Institut international d'histoire constitutionnelle.

Revue des Études anciennes. 1937, t. XXIX, n° 1, 1936, janvier-mars. — André AYMARD. Un ordre d'Alexandre (étude approfondie sur l'édit d'Alexandre ordonnant la réintégration des bannis en 324). — Léon HERRMANN. Un diptyque de Properce et de Virgile peint par Horace (*satire* I, 9). — A. GRENIER. Chronique gallo-romaine. — Chronique de toponymie, par Albert DAUZAT et Paul LEBEL. — André BOULANGER. L'orphisme (à propos de l'ouvrage de *Guthrie :* Orpheus and Greek religion, a study of the orphic movement). = **Comptes-rendus critiques.** Commentationes Vindobonenses (premier fascicule sur la philologie ancienne à l'Université de Vienne). — *Fernand Chapouthier.* Olympie (photographies de Walter Hege, avec introduction par Gerhart Rodenwaldt). — *Pierre Fabre.* César : la guerre civile, t. I et II (remarquable traduction). — *Joseph Chamonard.* Ovide : les Métamorphoses, traduction nouvelle (on y retrouve avec un vif plaisir le texte et la traduction de *Philémon et Baucis*, de *Pyrame et Thisbé*). — *David M. Robinson.* A short history of Greece (rapide aperçu d'histoire grecque). — *M. I. Rostovtzeff, A. R. Bellinger, C. Hopkins, C. B. Welles.* The excavations at Dura-Europos (remarquable, mais le commentaire gagnerait à être un peu élagué). — *David M. Robinson.* Pindar ; a poet of eternal ideas (atteste l'influence de Pindare sur la littérature moderne, surtout en langue anglaise). — *E. de Saint-Denis.* Le rôle de la mer dans la poésie latine (livre riche d'idées et qui ouvre aux yeux de larges horizons). — *P. Fargues.* Claudien : Panegyricus de quarto consulatu Honorii Augusti (commentaire fait avec soin, mais qui aurait pu être plus riche encore). — *A. W. Van Buren.* Ancient Rome, as revealed by recent discoveries. — *Mario Attilio Levi.* La politica imperiale di Roma (ouvrage sans notes, sans références anciennes ou modernes). — *Robert Samuel Rogers.* Criminal trials and criminal legislation under Tiberius (conclusions fort contestables). — *Kenneth Scott.* The imperial cult under the Flavians (recension diligente, où sont utilisés tous les documents connus). — *E. H. Sturtevant.* A Hittite Glossary. — *Roger Pack.* Studies in Libanius and Antiochene society under Theodosius. — *Ramon Menéndez Pidal.* Historia de España. T. II : España romana (218 avant J.-C.-414 ; huit collabora-

teurs ont utilement contribué à cette œuvre remarquable). — Société royale égyptienne de papyrologie, t. III. — *R. Cadiou.* Commentaires inédits des psaumes : étude sur les textes d'Origène contenus dans le ms. Vindobonensis 8 (c'est le premier travail critique auquel aient donné lieu jusqu'ici les commentaires d'Origène sur les Psaumes). = Chronique des études anciennes : l'identification des édifices religieux de Sélinonte ; l'alphabet sémitique ancien ; le pythagorisme romain ; les quatre vertus cardinales du « princeps » romain ; la frise de l' « Ara Pacis » (on prépare à Rome, pour l'an prochain, la commémoration du bi-millénaire d'Auguste). = N° 2, avril-juin. Georges Méautis. Eleusinia (recherches concernant les mystères d'Éleusis ; la peinture de la « Villa des Mystères » à Pompéi ; l'enfant initié et le culte de Hestia). — A. Piganiol. La date du troisième incendie de Delphes (c'est la trente-deuxième année à partir de l'année 118, qui est le point de départ du comput d'Appien). — H. Rolland. Fouilles de Saint-Blaise, Bouches-du-Rhône (avec cinq figures). — A. Grenier. Chronique gallo-romaine (Évreux et le Vieil-Évreux ; les origines de Longuyon ; la sculpture gallo-romaine ; le vallum d'Hadrien en Bretagne, etc.). — Auguste Brun. La toponymie du Dauphiné. — F. Dürrbach et P. Roussel. Inscriptions de Délos : actes des fonctionnaires athéniens préposés à l'administration des sanctuaires après 166 av. J.-C. = **Bibliographie.** *Émile Bréhier.* Plotin : Ennéades V et VII (importante contribution à l'interprétation historique de la philosophie de Plotin). — *P. A. Revilla.* Catalogo de los códices griegos de la biblioteca d'el Escorial, t. I (admirable étude). — *Jean Humbert.* Homère : les Hymnes (texte et traduction). — *Mario Untersteiner.* Sofocle, studio critico (étude fait au point de vue exclusivement philosophique et psychologique). — *Albrecht von Blumenthal.* Sophokles (synthèse remarquable qui montre en Sophocle un témoin de la civilisation attique). — *B. E. Perry.* Studies in the text of the life and fables of Æsop (étude minutieuse sur un manuscrit retrouvé à Grottaferrata). — Tacite, édition de Halm-Andresen, revue par *E. Kostermann.* — *P. Lambrecht.* La composition du Sénat romain, 117-192 (important). — *Carl Schmidt* et *W. Schubart.* Acta Pauli (édition soignée d'un manuscrit sur papyrus provenant du Fayoum ; avec une traduction allemande). — *A. Delatte.* Herbarius ; recherches sur le cérémonial usité chez les Anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques (il y manque seulement un bon index). — *A. d'Alès.* Priscillien et l'Espagne chrétienne à la fin du ve siècle (le P. d'Alès montre bien ce qu'il y a de suspect dans les écrits de Priscillien). — *Josef Steinhausen.* Archäologische Siedlungskunde des Triererlandes (avec une riche documentation). = Chronique des études anciennes.

Revue de synthèse. 1936, décembre. — Projet d'article du Vocabulaire : Association, par Henri Lévy-Brühl. = **Comptes-rendus critiques** par Lucien Lebvre : *Fr. Calot* et *G. Thomas.* Guide pratique de bibliographie. — Annales sociologiques. — *Lucien Brocard.* Les conditions générales de l'activité économique. — *R.-A. Lochore.* History of the idea of civilization in France, 1830-1870. — *Stephen d'Irsay.* Histoire des Universités françaises et étrangères. — *E. Halevy, R. Aron, etc...* Inventaires. — *H. Baulig.* L'Amérique septentrionale. — *A. Meynier.* Géographie du Massif central. — *Aubert de la Rüe.* L'homme et les îles. — *Louis Papy.* Brouage et ses marais. — M. Bloch. A travers l'histoire des prix et des monnaies. — Paul Van Tieghem. Histoire littéraire et comparée ; vingtième compte-rendu annuel.

— André VARAGNAC. Recherches collectives en Afrique du Nord. — Notes et discussions consacrées à : *J. Ancel.* Manuel géographique de politique européenne, t. I. — *G. G. Coulton.* Five centuries of religion. Vol. III : Getting and spending. = 1937, février. Franz ARENS. La psychologie en histoire et la « metaethnique ». — Charles MERCIER. Doctrines religieuses et doctrines politiques au XVIe siècle : Zwingli (quoique plus libérales que celles de Luther, les théories politiques de Zwingli ne marquent pas un progrès dans le mouvement des idées et des institutions démocratiques du peuple suisse). — Benoy Kumar SARKAR. Le métabolisme social. Réflexions sur le rôle des races, des classes et des diverses forces transformatrices. — Projets d'articles du Vocabulaire : Anticléricalisme, par Georges WEILL ; Critique et Lumières, par Paul VAN TIEGHEM. — Lucie VARGA. La recherche historique et l'opposition catholique en Allemagne, 1936. — Victor CHAPOT. Une nouvelle histoire de Jules César (par *J. Carcopino*). — R. LEBÈGUE. Une histoire de la Renaissance et du pré-classicisme (par *Raoul Morçay*). — P. LEUILLIOT. Questions financières et monographies départementales sous la Révolution. — J. CALMETTE. Le mouvement ouvrier en France de 1830 à 1871 (à propos de l'ouvrage d'*Édouard Dolléans*). = Avril. Sciences de la nature et synthèse générale. Numéro spécial consacré à Descartes. Ernst CASSIRER. Descartes et l'idée de l'unité de la science. — René HUBERT. Descartes et l'Encyclopédie. — Pierre DUCASSÉ. Méthode positive et méthode cartésienne. = La littérature cartésienne au XXe siècle (en France, Italie, Allemagne, Pologne, Angleterre, Pays-Bas).

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. 1936, octobre-décembre. — Mlle Agnès JOLY. Le Roi-soleil, histoire d'une image (expose comment s'est peu à peu formée l'image du Roi-soleil depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIIe, où elle reçut sa forme définitive sous le Grand Roi, pour rester un des emblèmes habituels de la monarchie française). — Jean-Paul PALEWSKI. Entre Versailles et Saint-Germain. Souvenirs militaires (depuis les *Commentaires* de César jusqu'à la bataille des frontières en 1914). — Victor GLACHANT. Origine du Conservatoire. — M. G. Le Musée céramique de Sèvres en 1936. — G. B. Le Musée de Versailles en 1936. = 1937, n° 1. Coqueret, peintre du roi, officier municipal, 1735-1807 (avec un portrait, par Coqueret, de l'abbé Barré, curé de Saint-Louis, Versailles, 1776). — Maurice LAVAILLANT. Pierre de Nolhac, poète humaniste (mort en 1936). — Georges MAUGUIN. Le général Alexandre Berthier et la municipalité de Versailles, 1792-1799 (maréchal de France, 19 mai 1804, plus tard prince de Wagram et duc de Neufchâtel. Lettre inédite de Bonaparte signalant au Directoire les mérites de l' « intrépide Berthier », 18 octobre 1797. = Bibliographie de Seine-et-Oise, 1936.

Revue d'histoire de la guerre mondiale. 1935, janvier. — Paul-Henri MICHEL. La question adriatique et le germanisme (résistance à la germanisation des « irrédents » italiens et des Yougoslaves de la monarchie austro-hongroise avant et pendant la guerre). — Wolfgang HALLGARTEN. La portée politique et économique de la mission Liman von Sanders (rôle important joué par l'industrie allemande des armements). = **Notes et documents.** Le 6e corps d'armée au début de la guerre et pendant la bataille de la Marne. Notes du général Micheler, présentées par le colonel HERBILLON. = **Bibliographie.** *Charles Seymour.* American diplomacy during the world war (cite des pièces inédites de la *House collection* de l'Université de Yale). — *Margaret Boveri.* Sir Edward Grey und das Foreign Office (influence

exercée par le roi, les membres du Cabinet, les fonctionnaires du Foreign Office sur Sir Edward dans la conduite des affaires extérieures). — *Raymond Poincaré.* Au service de la France. Neuf années de souvenirs. X : Victoire et armistice, 1918 (peu d'indications de réelle valeur sur la conduite des opérations ou la politique extérieure, mais témoignage psychologique de première importance). = Avril. Comte W. Kokovtzoff. La mission Liman von Sanders. Les entretiens de Berlin en novembre 1913 (avec Guillaume II et Bethmann Hollweg). — Albert Pingaud. L'intervention de la Roumanie dans la guerre européenne. = **Notes et documents.** La crise de juillet 1914. Documents saxons et wurtembergeois (correspondance inédite envoyée de Berlin à leurs gouvernements par les représentants diplomatiques de Saxe et de Wurtemberg, 29 juin-8 août 1914). = **Bibliographie.** Documents diplomatiques français, 1871-1914. 3e série : 1911-1914. T. VI : 31 mai-10 août 1913 (en grande partie sur la guerre balkanique). — *Henri Hauser.* La paix économique. — Dr *Aug. Cuypers.* Voorspel en Verloop van den Slag aan de Marne. Deel I : Het Voorspel (la « genèse » de la bataille ; journée du 4 septembre au G. Q. G. français ; instructions données par Moltke le 5). — Général *de Langle de Cary.* Souvenirs de commandement, 1914-1916 (au commandement de la 4e armée, puis du groupe des armées du centre). — *Luis Treuker.* La guerre au Tyrol. Combats dans les Dolomites. — Capitaine *Henri Feuille.* Face aux Turcs. Gallipoli, 1915. = Juillet. Charles Appuhn. Les négociations austro-allemandes du printemps 1917 et la mission du prince Sixte. — Albert Pingaud. L'Entente et la conduite de la guerre (l'organisation de l'unité d'action par l'unité de commandement). = **Notes et documents.** La crise de juillet 1914. Documents saxons et wurtembergeois ; suite. = Bibliographie. Studies in Anglo-French history during the eighteenth, nineteenth and twentieth centuries. Edited by *Alfred Coville* and *Harold Temperley* (communications faites aux « journées franco-anglaises », Paris, 1934, organisées par les Comités britannique et français des sciences historiques). — *David Lloyd George.* War memoirs, vol. III (de la formation du cabinet Lloyd George, 7-9 décembre 1916, à l'offensive d'avril 1917). — *Wolfgang Hallgarten.* Vorkriegsimperialismus. Die soziologischen Grundlagen der Aussenpolitik europäischer Grossmächte bis 1914 (l'influence des intérêts économiques, financiers et industriels sur le cours de la politique internationale depuis 1871). = Octobre. ***. L'histoire militaire de la guerre mondiale en Hongrie (bibliographie des travaux historiques hongrois sur la guerre mondiale établie par la Commission militaire de l'Académie hongroise des sciences). — Maurice Schultz. La politique économique d'Aerenthal envers la Serbie (la guerre douanière, 1878-1908 ; le traité de commerce de 1908 ; son abandon et la reprise de la guerre douanière). = **Notes et documents.** La crise de juillet 1914. Documents saxons et wurtembergeois ; fin. = **Bibliographie.** Documents diplomatiques français, 1871-1914. 1re série, t. VI : 8 avril 1885-30 décembre 1887. — *Maurice Paléologue.* Guillaume II et Nicolas II (les relations *Willy-Nicky*, l'affaire de Björkö, attitude des deux souverains en juillet 1914). — *James E. Edmonds.* Military operations. France and Belgium 1918. Vol. I : The German march offensive and its preliminaries (ouvrage publié par la section historique de la Commission de défense impériale). — Général *Clément-Grancourt.* Une leçon : le drame de Maubeuge. — Commandant *Moukbil-Bey.* La campagne de l'Irak, 1914-1918. Le siège de Kut-el-Amara. — Antonio di San Giuliano e la politica estera italiana dal 1900 al 1914. = 1936, janvier. Justus Has-

HAGEN. La documentation de guerre en Allemagne (article bibliographique très complet). — Maurice SCHULTZ. La politique économique d'Aerenthal envers la Serbie ; fin (la paix économique et le traité de commerce de 1910. Responsabilité des agrariens hongrois dans l'échec de la politique de rapprochement austro-serbe). = **Notes et documents.** L'intervention des Alliés à Mourmansk, mars-avril 1918 (collaboration des Alliés avec le soviet de Mourmansk, d'après des textes publiés par la Commission pour l'étude de la Révolution d'octobre à Archangelsk). = **Bibliographie.** *William L. Langer.* The Diplomacy of imperialism 1890-1902 (apporte des vues et des renseignements nouveaux sur les négociations franco-russes en 1892, la crise orientale de 1896-1897, la question d'Extrême-Orient, les origines de la première conférence de La Haye, les événements d'Arménie, 1894-1896, l'évolution de la question du Haut-Nil entre 1890-1896). — Documents diplomatiques français, 1871-1914. 3e série : 1911-1914. T. VIII : 11 août-31 décembre 1913 (la conclusion de la guerre balkanique). — *David Lloyd George.* War memoirs, vol. IV (la conduite de la guerre en 1917, la conférence de Rapallo, le Conseil de guerre interallié, les mouvements sociaux en Angleterre, l'offensive de Passchendaele). — *C. R. Crutwell.* A history of the Great war 1914-1918. — *Emil Ludwig.* Hindenburg ou la révolution manquée. — Général Sir *Hubert Gough.* La Ve armée dans la bataille (essai d'explication de la défaite britannique du 21 mars 1916, par le commandant de la Ve armée). = Avril. Albert PINGAUD. L'intervention des États-Unis dans la Grande Guerre (exposé classique des origines de l'intervention). — Boris SHATZKY. La neutralité du Chili pendant la guerre mondiale. = **Notes et documents.** L'intervention des Alliés à Mourmansk ; fin. — **Bibliographie.** *Georges Michon.* La préparation à la guerre : la loi de trois ans, 1910-1914 (étude en partie établie d'après des dépouillements de presse très étendus). — *Jean Pons.* Les origines de la guerre mondiale. Essai de synthèse sur les relations internationales de 1871 à 1914. — Général *R. Segré.* Vienna e Belgrado, 1876-1914 (« ambiance politique et militaire » des relations austro-serbes et surtout étude des plans de guerre autrichien et serbe). — Général *René Tournès.* Histoire de la guerre mondiale. Vol. IV : Foch et la victoire des Alliés, 1918. — *Liebach.* Volkstümlicher Ueberblick über den Weltkrieg 1914-1918 (exposé destiné au grand public et mettant en valeur les hauts faits de l'armée allemande). — Major-général *E. B. Ashmore.* Défense anti-aérienne (intéressant pour l'étude de la lutte anti-aérienne dans les Iles Britanniques pendant la guerre). — *Ch. Rolin.* La défense du Couronné de la Seille : Nomény, Sainte-Geneviève, le Xon. — Captain *William Dilworth Puleston.* High command in the World War. — Général *H. Colin.* La guerre de mouvement, 1918 (souvenirs du commandant de l'I. D. 62 : le Matz, 2e Marne, l'Ourcq, la Vesle, l'Aisne, la Meuse). — Lieutenant-colonel *Preininger.* Les Tchécoslovaques dans les combats de la IVe armée sur l'Aisne (octobre 1918). = Juillet. Éric BRUEL. Le barrage des Belts danois pendant la guerre 1914-1918 (au point de vue militaire et politique ; les rapports diplomatiques entre le Danemark, la Grande-Bretagne et l'Allemagne à ce sujet). — Albert PINGAUD. L'intervention des États-Unis dans la Grande Guerre ; suite. = **Notes et documents.** La Serbie et l'intervention italienne (correspondance échangée entre les gouvernements russe et serbe du 29 mars au 6 mai 1915 ; extraits du recueil russe *Mejdounarodnyé otnochenia v epokhou impérializma*). = **Bibliographie.** Documents diplomatiques français, 1871-1914. 3e série : 1911-1914. T. IX : 1er janvier-15 mars 1914). — *G. P. Gooch.* Before the

war. Studies in Diplomacy. Vol. I : The grouping of the Powers (cinq études consacrées à Lansdowne, Delcassé, Bülow, Iswolsky et Aerenthal). — *Alexandre Ribot.* Journal et correspondances inédites, 1914-1922. — *Gianni Baj-Macario.* Kuk. 611, Vodice, Monte Santo (opérations entreprises au cours du printemps et de l'été 1917 pour forcer le front de l'Isonzo). — *Jean Pichon.* Le Maroc au début de la guerre mondiale. El-Herri, vendredi 13 novembre 1914 (destruction de la garnison de Khenifra par les Berbères du Moyen-Atlas). = Octobre. Lieutenant-colonel J. Gallini. Joffre et la Somme (la direction militaire de la bataille). — C. Vidal. L'armée britannique à la bataille de la Marne (son rôle dans la bataille a été tour à tour exagéré ou diminué ; la part qui lui revient dans la victoire). = **Notes et documents.** La guerre mondiale et l'Extrême-Orient. L'accord Lansing-Ishii, novembre 1917 (pièces diplomatiques extraites des mémoires du secrétaire d'État Lansing). = **Bibliographie.** Baron *Boris Noldé.* L'alliance franco-russe (les origines de l'alliance). — *E. L. Woodward.* Great Britain and the German navy (les négociations anglo-allemandes de 1906 à 1913). — Général *E. Niessel.* L'évacuation des pays baltiques par les Allemands. Contribution à l'étude de la mentalité allemande (par le président de la Commission chargée de l'évacuation des pays baltiques). — *Hermann Wanderscheck.* Weltkrieg und Propaganda (rôle de la propagande anglaise du début de la guerre à novembre 1918). — *Earl Fee Cruickshank.* Morocco at the parting of the ways. The story of the native Protection to 1885 (étude précise de la conférence de 1880 et de la question des « protégés », c'est-à-dire des Marocains qui, entrés au service des consulats, se trouvaient soustraits à la juridiction du sultan). — Sir *Roger Keyes.* The Naval memoirs of Admiral of the Fleet Sir Roger Keyes. I : The Narrow Seas to the Dardanelles ; II : Scapa Flow and the Dover Straits (ouvrage de premier plan pour l'étude des opérations navales). — Colonel *Pugens.* La manœuvre de Lorraine, août-septembre 1914 (la manœuvre des VIe et VIIe armées allemandes d'après les sources allemandes, en particulier d'après le journal du prince Rupprecht de Bavière).

Romania. N° 249, janvier 1937. — A. T. Baker. Le futur des verbes *avoir* et *savoir* (fournit une belle occasion d'examiner les principaux ouvrages de la littérature française au Moyen Age). — Charles A. Knudson. Études sur la composition de la *Chanson de Roland* (le scénario de la chanson ; l'ordre des batailles ; la colère de Ganelon). — E. Hœpffner. Pour l'étude de Jauffré Rudel. — A. Långfors. Le ms. 49-417 de la Bibliothèque de Marseille (c'est le cahier d'un maître d'écriture ; « escrit à Tharascon le quinzième du mois de febvrier 1545 » et signé « Martin Blanc »). = **Comptes-rendus.** *René Schneider* et *Gustave Cohen.* La formation du génie moderne dans l'art de l'Occident : arts plastiques et art littéraire (beaucoup d'érudition, mais aussi des affirmations contestables). — *A. Cavaliere.* Le poesie di Peire Raimon de Tolosa (nombreuses erreurs relevées par A. Jeanroy). — *Holger Petersen Dyggve.* Onomastique des trouvères. — *Josiah Cox Russell.* Dictionary of writers of thirteenth century England. = Mélanges offerts à M. Abel Lefranc par ses élèves et ses amis. = N° 260. P. Lebel. Où en est le problème d'Equoranda, Equaranda (à savoir Ingrande, Eygurande, Yvrande, etc. ; en tout 121 cas relevés en Belgique, en France et en Luxembourg). — E. Höepffner. Deux notes sur le troubadour Guiraut de Borneil (Guiraut de Borneil et la Croisade ; une mésaventure de Guiraut de Borneil). — E.-J. Arnould. Un manuscrit partiel du *Manuel des péchés.* — R.-Léon Wagner. Notules pour le lexique du

moyen français. — Charles-A. KNUDSON. « Hazard » et les autres jeux de dés dans le *Jeu de saint Nicolas*. = **Comptes-rendus**. *Giuseppe Chiri*. L'epoca latina medioevale e la *Chanson de Roland*. — *Gerhard Heidel*. La langue et le style de Philippe de Commynes. — *Arnold van Gennep*. Le folklore de la Flandre et du Hainaut français Nord. = Chronique (notices nécrologiques sur Edmund Stengel, mort à Marburg le 3 novembre 1935, et sur Erik Staaff d'Upsal, mort à Stockholm en août 1936 dans sa soixante-dixième année).

Le Vieux Marly. T. I, nº 6. — Le pavillon du Butard. — André GRANGER. Anciennes anecdotes de chasse (d'après le *Journal de Dangeau*, 1697-1706. On publie, en outre, une lettre du 7 juillet 1789 adressée au comte d'Angiviller, directeur général des bâtiments du roi : ce jour-là, le roi a chassé pendant sept heures le long de l'étang de Saint-Hubert sans rien prendre, les cerfs s'étant élancés dans les joncs qui sont au long de l'étang. Notons la date : 7 juillet, huit jours avant le 14, où le roi écrivit dans son journal : « rien »). — La Comédie à Marly-le-Roi, par Jules TRUFFIER, secrétaire honoraire de la Comédie-Française. — Henri MALO. Le duc de Bourbon aux fêtes de Marly, 1685-1686. — Georges GIBAULT. Ce que l'on mangeait à la table de Louis XIV : légumes et fruits. — Le prieuré de Marly-le-Bourg (à propos d'une des colonnes découvertes dans la ville dans l'ancienne rue du Chenil). = Notice nécrologique sur le Docteur Christen, qui a beaucoup écrit sur Versailles.

ALLEMAGNE

Historisches Jahrbuch. T. LV, 2/3 Heft, 1935 (Heinrich Finke zum 80. Geburtstag). — Aloys SCHULTE. Anlaüfe zu einer festeren Residenz der deutschen Könige im Mittelalter (notamment sur Ingelheim). — Heinrich GÜNTER. Die Bischöfe und die deutsche Einheit im Hochmittelalter. — Georg SCHREIBER. Mönchtum und Wallfahrt in ihren Beziehungen zur mittelalterlichen Einheitskultur. — Max BÜCHNER. Kaiser-und Königmacher, Hauptwähler und Kurfürsten. — Johann HOLLNSTEINER. Die germanischen Volksrechte als kulturgeschichtliche Quelle. — Eugen WOHLHAUPTER. Germanische Rechtsgedanken in Familien-und Erbrecht des libro de los fueros de Castiella. — Philipp FUNK. Der fragliche Anonymus von York (il n'est pas sûr que les traités mis sous ce nom par H. Böhmer et partiellement publiés par lui, soient tous du même auteur ; rien ne permet d'affirmer qu'ils aient été rédigés à York ; ils intéressent non seulement la publicistique, mais aussi l'histoire du droit canon et de la scolastique). — Rudolf VON HECKEL. Die Verordnung Innocenz'III über die absolute Ordination und die Forma « Cum secundum apostolorum ». — Autbert STROICK. Zum Zeremoniale Gregors X. — Elisabeth SIMMER VON SECKENDORF. Robert Kilwardby und seine philosophische Einleitung « De ortu scienciarum ». — Jakob STRIEDER. Entstehen und Vergehen grösser Vermögen im älteren Europa. — Gustav SCHNÜRER. Warum wurde Erasmus nicht ein Führer der kirchlichen Erneuerung? — Max BRAUBACH. Holland und die geistlichen Staaten im Nordwesten des Reichs während des Spanischen Erbfolgekriegs. — Sebastian MERKLE. Zur Beurteilung des Wundertäters Alexander v. Hohenlohe (Alexandre, prince de Hohenlohe, né en 1794, mort en 1849 comme chanoine de Grosswardein, en Hongrie, après avoir vainement sollicité, à plusieurs reprises, l'épiscopat). — Josef Hermann BECKMANN. Beiträge zur Melchior von Diepen-

brocks Kirchenpolitik (cardinal de Diepenbrocks, prince-évêque de Breslau : ses rapports avec le gouvernement de Frédéric-Guillaume IV). — Hermann Baier. Die Exkommunication des badischen Oberkirchenratsdirektors Prestinari (excommunié le 15 novembre 1853). — Götz Freiherr von Pölnitz. Deutsches Volkstum und österreichische Geschichte. — Paul Diepgen. Politik und Zeitgeist in der deutschen Medizin des 19. Jahrhunderts (« C'est seulement depuis le commencement du XXe siècle que l'on voit se marquer dans la pensée médicale tout entière une tendance croissante à l'idéalisme et à une position nationale ouvertement affirmée, telle qu'elle caractérise la médecine allemande d'aujourd'hui). — Johannes Vincke. Die spanischen Forschungen der Görres-Gesellschaft. — J. H. Beckmann. Verzeichnis der Schriften Heinrich Finkes. = T. LVI, 1936, Heft 1. Franz Josef Schöningh. Karl Ludwig Bruck und die Idee « Mitteleuropa » (sur Karl Ludwig Bruck, né à Elberfeld, mais qui fit fortune à Trieste et carrière dans la haute administration autrichienne ; mort en 1860). — Th. Freudenberger. Die Bibliothek des Kardinals Domenico Grimani (le possesseur du célèbre bréviaire ; mort en 1523). — Leo Santifaller. Papsturkunden für das Trientner Domkapitel (publication de textes). — Max Braubach. Lothringische Absichten auf den Kölner Kurstuhl 1712-1713. — Ernst Laslowski. Geschichte und Geschichtsphilosophie (bulletin critique). — Karl Otto Muller. Neuerscheinungen zur Handels- und Wirtschaftsgeschichte (bulletin critique). — Johannes Vincke. Recht und Verfassung im Staat und Kirche (bulletin critique).

Historische Zeitschrift. T. CLIV, 1, avril 1936. — H. Bogner. Kleisthenes und die Tragödie. — M. Braubach. Prinz Eugen von Savoyen. — K. Haenchen. Flucht und Rückkehr des Prinzen von Preussen im Jahre 1848 (considérés comme problème politique, d'après de nouveaux documents d'archives ; intrigues du prince Charles de Prusse pour évincer son frère). — F. Röhig. « Nationale Frage » und Ostkolonisation. — W. Grau. Geschichte der Judenfrage (deux comptes-rendus : Germania judaica, par *E. Wohlhaupter ;* Der Jude im deutschen Volkslied, par *Grau*). = **Comptes-rendus.** *W. Kuhn.* Deutsche Sprachinselforschung (Pfitzner : l'auteur a tort de faire une séparation trop tranchée entre peuple et nation). — *A. Momigliano.* Filippo il Macedone. — *O. W. Reinmuth.* The prefect of Egypt from Augustus to Diocletian. — *F. R. Schröder.* Germanische Heldendichtung. — *H. Schaller.* Die Weltanschauung des Mittelalters (P. Simon : insuffisant). — *A. Dopsch.* Die ältere Wirtschafts-und Sozialgeschichte der Bauern in den Alpenländern Oesterreichs. — *H. Meyer.* Das Handgemal als Gerichtswahrzeichen des freien Geschlechts bei den Germanen. — *Ernst Benz.* Ecclesia spiritualis. — *J. V. Pouzyna.* La Chine, l'Italie et les débuts de la Renaissance. — *G. Toffanin.* Storia dell umanesimo al XVI secolo. — *H. Sée* et *A. Rebillon.* Le XVIe siècle. — *O. Röhlk.* Hansisch-norvegische Politik im XVI. Jahrhundert. — *R. Lorenz,* Türkenjahr 1683. Das Reich im Kampf um den Ostraum (V. Raumer : remarquable). — *G. Mecenseffy.* Karls VI spanische Bündnispolitik 1725-1729. — *E. Lenel.* Friedrich Kapp, 1824-1884. — *E. Leipprand.* H. v. Treitschke im deutschen Geistesleben des XIX. Jahrhunderts. — *I. Kunz-Lack.* Die deutsche amerikanischen Beziehungen 1890-1914 (Ibbeken : bon et instructif). — *Leppa.* Moltke und Conrad. — *Graban.* Das Festungsproblem in Deutschland und seine Auswirkung auf die strategische Lage von 1870-1914 (Buchfink : suggestif). — Pommersches Urkundenbuch, VII, 1. — *L. B. Wright.* Middle class culture in Elizabethan Eng-

land. — *A. Rebillon.* Les États de Bretagne de 1661 à 1789. Les sources de l'histoire des États de Bretagne, 1492-1791. — *A. Loessner.* Josef Pilsudski. — *J. Pisudski.* Erinnerungen und Dokumente. — *A. Spiridovitch.* Raspoutine, 1863-1916. = 2. A. HELBOK. Volk und Staat der Germanen. — R. SCHMIDT. Heinrich der Löwe. — H. HOLLDACK. Victor Hehn und Ferdinand Gregorovius. = **Comptes-rendus.** Knaurs Weltgeschichte, hgg. v. *K. A. v. Müller* und *P. R. Rohden* (Elze : beaucoup de bon). — *G. Webers.* Weltgeschichte..., neu bearbeitet von *F. Th. Poland* (Ganzer : maladroitement rendue nationale-socialiste). — *M. Grabmann.* Die Geschichte der katholischen Theologie seit dem Ausgang der Väterzeit. — *R. H. Mc Dowell.* Coins from Seleucia on the Tigris. — *F. B. Marsh.* A history of the Roman world from 146 to 30 B. C. — *H. Lietzmann.* Geschichte der alten Kirche, II. — *O. Behaghel.* Odal. — *R. H. Hodgkin.* A history of the Anglo-Saxons. — *E. Gamillscheg.* Romania germanica, II et III. — *H. Zeiss.* Die Grabfunde aus dem spanischen Westgotenreich. — *R. His.* Das Strafrecht des deutschen Mittelalters, II. — *R. Holtzmann.* Kaiser Otto der Grosse. — Die Sachsengeschichte des Widukind von Korvei..., neu bearbeitet von *P. Hürsch.* — Die Chronik des Bischofs Thietmar von Merseburg und ihre Korveier Überarbeitung, hgg. v. *R. Holtzmann.* — *J. Guiraud.* Histoire de l'Inquisition au Moyen Age. Origines de l'Inquisition dans le midi de la France (Stutz : pas tout à fait au courant). — *H. v. Schubert.* Lazarus Spengler und die Reformation in Nürnberg. — *A. de Saint-Léger* et *Ph. Sagnac.* La prépondérance française. Louis XIV (Braubach : place insuffisante faite au monde germanique). — Die österreichische Zentralverwaltung, II, Bd. 3 (Brunner : très précieux pour l'intelligence de la nature profonde de l'État autrichien). — *W. Grau.* Wilhelm von Humboldt und das Problem der Juden (Haussherr : liaison du libéralisme avec le judaïsme). — *L. Werner.* Der Alldeutsche Verband 1890-1918 (Treue : ne va pas au fond des choses). — *J. Brandt van der Veen.* De Voorgeschiedenis van de Balkanoorlog. — Reichsarchiv. Der Weltkriege 1914-1918, VIII et IX. — Œsterreich-Ungarns letzter Krieg, V. — Geschichtlicher Atlas von Schlesien, I. — *H. Schlenger.* Friederizianische Siedlungen rechts der Oder bis 1800. — *K. Stählin.* Geschichte Russlands von den Anfängen bis zur Gegenwart, III. = 3. B. v. RICHTHOFEN. Die Völkergeschichte der Vorzeit Ostdeutschlands und seiner Nachbarstaaten im ausländischen Licht (polémique politique, qui se termine par un appel à la lutte commune contre le bolchevisme). — C. ERDMANN. Die Anfänge der staatlichen Propaganda im Investiturstreit. — K. BURDACH. Die Wahl Friedrichs II. zum römischen Kaiser. — H. HALLMANN. Delcassés letzter Kampf um die Macht und die englischen « Angebote » vom Frühjahr 1905. — E. BUCHFINK. Zu Winnigs Heimkehr (le conflit des diplomates et des militaires sur la politique à suivre dans les provinces baltiques de la Russie en 1917-1918 ; Winnig, ancien socialiste, commissaire d'Empire dans les pays baltes, puis président supérieur en Prusse orientale, organise la province pour sa nouvelle condition et pour une mission de diffusion de l'influence allemande dans l'Est). — W. GRAU. Geschichte der Judenfrage : W. Euler, Winingers *Grosse Jüdische National-Biographie* (avec treize pages d'une liste de personnages faussement attribués au judaïsme). = **Comptes-rendus.** *A. v. Pawlikowski-Cholewa.* Heer und Völkerschicksal (Schmitthenner : populaire). — *R. Thurnwald.* Die menschliche Gesellschaft in ihren ethno-soziologischen Grundlagen, IV et V. — *Ch. H. Coster.* The iudicium quinquevirale. — *E. Rösser.* Göttliches und menschliches

unveränderliches und veränderliches Kirchenrecht von der Entstehung der Kirche bis zur Mitte des XIX. Jahrhunderts. — *M. Lintzel.* Die Stände der deutschen Volksrechte hauptsächlich der Lex Saxonum. — Monumenta Germaniae historica. Die Urkunden der deutschen Karolinger, I³. — *W. Kamlah.* Apokalypse und Geschichtstheologie. — *H. Wiessner.* Sachinhalt und wirtschaftliche Bedeutung der Weistümer im deutschen Kulturgebiet. — *J. Strieder.* Zur Genesis des modernen Kapitalismus, 2e éd. — Briefwisseling en Aanteekingen van Willem Bentinck van Rhoon, pp. *Gerretson* et *Geyl*, I. — *A. Martineau.* Bussy et l'Inde française, 1720-1785. — *F. Schultz.* Klassik und Romantik der Deutschen, I. — *T. T. Hojer.* Carl Johan i den stora koalitionen mot Napoleon. — *L. Franke.* Die Randbemerkungen Wilhelms II in den Akten der auswärtigen Politik. — *J. Schmidlin.* Papstgeschichte der neuesten Zeit, III. — *Westarp.* Konservative Politik im letzten Jahrzehnt des Kaiserreichs, II. — *K. Wahl.* Staatskirche und Staat in England. — *J. Maurain.* Baroche.

Belgique

Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques.* T. XXIII, 1937. — Wilmotte. Le manuscrit V⁴ de la *Chanson de Roland* (d'après une minutieuse étude d'un manuscrit d'Oxford, le V⁴, qui date du début du XIVe siècle ; comparé, par exemple, au Digby 23 ; avec un fac-similé). = Bulletin bibliographique. = Notice nécrologique concernant le baron Albéric Rolin, doyen de l'Académie, décédé à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. = Henri Grégoire. La légende d'Oleg et l'expédition d'Igor (l'expédition d'Igor, à la différence de celle d'Oleg, est historique. La *Chronique de Nestor* a combiné deux sources : l'une historique, l'autre hagiographique). = No 1. Félicien Leuridan. Galerie belœilloise (Belœil, où fut la maison princière des princes de Ligne). —Musées royaux d'art et d'histoire. = Lectures : Herman van der Linden. La pacification de Gand et la convocation des États généraux des XVII Provinces, 1576 (projet d'une publication prochaine fondée sur les mémoires contemporains). = No 4. H. Grégoire. Mélanges Cumont (le tome IV de l'*Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientale et slave de l'Université de Bruxelles* a été publié en 1936. Il offre cet intérêt particulier qu'il constitue un volume de *Mélanges* offerts à M. Cumont ; en tête, on trouve la liste complète de ses ouvrages, qui ne compte pas moins de 546 numéros et celle de 57 collaborateurs. Le tout forme un volume de 1,000 pages. A la suite, M. Grégoire analyse le tome XI de *Byzantion*, qui est dédié à la mémoire de feu André Andréadès : 800 pages en deux volumes, où sont énumérés plus de quarante articles). — Ernest Mahaim. Les formes modernes du commerce de détail (avec trois tableaux montrant la répartition des habitants d'après leurs professions. A noter le grand magasin fondé en 1852 par Aristide Boucicaut : le *Bon marché*, les magasins à prix unique et à succursales, qui prouvent l'utilisation la plus efficace d'un maigre pouvoir d'achat ; « c'est un bienfait social auquel il est criminel de porter atteinte »). = *Bulletin de la classe des beaux-arts.* T. XIX, nos 2-3. G. Hulin de Loo. Le Mont des Arts ; un crime contre Bruxelles (ce musée, placé dans un même bloc à côté d'autres musées, des archives de la Bibliothèque royale, etc., est, en cas de bombardement, condamné à la destruction, ainsi que les autres musées bruxellois). — Baron Horta. Le Mont des Arts (protestation contre le concours ouvert pour l'agrandissement du Musée ar-

cien, la reconstruction du Musée moderne et l'érection de l'Albertin, le tout sous la dénomination de « Mont des Arts »). — Quatre reproductions d'anciens châteaux des XIVe et XVe siècles.

Bulletin de l'Institut historique belge de Rome. Fasc. XVII, 1936, 351 p. ; prix : 40 fr. — Joseph LEFÈVRE. L'ambassade d'Espagne auprès du Saint-Siège au XVIIe siècle (les titulaires successifs de ce poste, leur rôle, examen rapide de la documentation concernant l'ambassade). — Jeanne LADMIRANT. Deux statuettes mosanes du XIIe siècle conservées au Musée national de Florence. — ID. Trois manuscrits à miniatures de l'école flamande conservés à la Bibliothèque Vaticane. — Arturo PETTORELLI. Gli arazzi di Correggio. Appunti storico-critici. — Cinq lettres de Corneille-François Nelis à Jean-Gaspard Lavater, publiées par l'abbé Carlo DE CLERCQ (lettres de l'évêque d'Anvers au pasteur Lavater en 1790, 1791 et 1797). — Henri NICAISE. Les modèles italiens des faïences néerlandaises au XVIe et au début du XVIIe siècle. — Franz DE RUYT. Études de symbolisme funéraire, à propos d'un nouveau sarcophage romain aux Musées royaux d'art et d'histoire, à Bruxelles. — Thérèse CORNIL. Théodore Van Loon et la peinture italienne (peintre brabançon, 1581-1667). — Franz DE RUYT. Les études anciennes en Italie. 3e série : 1934-1935 (chronique bibliographique des publications italiennes relatives à l'Antiquité). — Lucien DE BRUYNE. Archéologie chrétienne (chronique bibliographique des publications de 1934-1935). = **Comptes-rendus.** *G. J. Hoogewerff.* Vlaamsche Kunst en Italiaans de Renaissance. — *G. Giovannonni.* L'Architettura del Rinascimento.

ÉTATS-UNIS

Speculum. 1937, janvier. — Amy KELLY. Eleanor of Aquitaine and her courts of love (expose les renseignements fournis par les chroniques sur les cours d'amour au temps d'Aliénor d'Aquitaine). — Ernest L. SABINE. City cleaning in medieval London (utilise un grand nombre de renseignements fournis par les chroniqueurs et surtout par les documents d'archives sur le nettoyement de Londres aux XIVe-XVe siècles). — Louis A. HASELMAYER. The Apparitor in Chaucer's Summoner (recherches minutieuses sur les fonctions de ces personnages de second rang que Chaucer n'a pas manqué de faire figurer dans son *Friars tale.* L'Apparitor était un agent au service du consistoire présidé par l'évêque). — Hilmar C. KRUEGER. The wares of exchange in the genoese-african traffic of the twelfth century (d'après les archives génoises). — H. C. SCHULZ. Thomas Occleve, scribe (sa ballade sur le duc d'York peut être placée vers l'an 1414 ; elle désigne Édouard, duc d'York). — Arpad STEINER, The authorship of *De disciplina Scholarium* (peut-être peut-on l'attribuer à Conrad, Conradus Poseiaen?). — Rozelle P. JOHNSON. Some continental manuscripts of the *Mappae clavicula* (grande abondance de manuscrits décrits avec un soin méticuleux). — Tempe E. ALLISON. The « vice » in early Spanish drama (le rôle des vices dans la comédie espagnole a pour fonction de séduire l'humanité). = **Comptes-rendus.** The usurpation of Richard III, per Riccardum III libellus (c'est l'œuvre de Dominique Mancini, humaniste italien qui fit séjour en France en 1483 ; c'est à Beaugency que Richard termina sa version latine du coup d'État qui lui donna la couronne). — *Léon Baisier.* The lapidaire chrétien, its composition, its influence, its sources. — *Michel de Boüard.* Une nouvelle encyclopédie

médiévale : le Compendium philosophiae (d'après onze manuscrits). — *Louis Bréhier.* La sculpture et les arts mineurs byzantins (belle mise en œuvre des matériaux ; les planches laissent à désirer). — Miss *V. Clarke.* Medieval representation and consent (remarquable étude sur le *Modus tenendi Parliamentum ;* description des mss. que l'on possède pour le XIVe siècle. En note, liste des travaux publiés par l'auteur sur le XIVe siècle). — *Carl Erdmann.* Die Entstehung des Kreuzzugsgedankens (bonne étude sur la militarisation de l'Église ; bonne et abondante bibliographie). — *R. H. Hodgkin.* A history of the Anglo-Saxons (remarquable en son ensemble, mais souvent contestable dans le détail). — *Nellie Neilson.* Medieval agrarian economic (bon résumé de travaux antérieurs). — *Warner Klett.* The vision of William concerning Piers the Plowman by William Langland (utile et bonne traduction). — *Martin Ninck.* Wotan und germanischer Schicksalsglaube (beaucoup à reprendre dans le détail). — *J. O. A. Ogilvy.* Books known to anglo-latin writers from Aldhelm to Alcuin (signale un grand nombre d'erreurs ou d'omissions). — *Hastings Rashdall.* The Universities of Europe in the Middle age (nouvelle édition, mise au point, d'un livre excellent). — *Theodore Silverstein.* Visio Sancti Pauli. The history of the Apocalypse in latin, together with nine texts (remarquable ; mais pourquoi renvoyer les notes à la fin du volume?). — *P. de Vaux,* O. P. Notes et textes sur l'Avicennisme latin aux confins des XIIe-XIIIe siècles (beaucoup d'érudition de bon aloi). — *E. Walberg.* Quelques aspects de la littérature anglo-normande (excellent résumé de conférences faites à l'École des chartes). = Bibliographie des périodiques concernant l'histoire littéraire. = Publications de l'Académie médiévale d'Amérique.

Grande-Bretagne

Bulletin of the Institute of historical Research. *Special Supplement number 3* (1936). — Ce supplément contient une liste des écrivains du XIIIe siècle en Angleterre. Il remplit 204 pages, plus un bref appendice sur les lecteurs franciscains d'Oxford et de Cambridge, p. 205-207 ; plus un autre sur les écrivains anglo-normands appelés William, p. 208-209 ; un dernier sur les moines qui ont fait profession à Christchurch. Canterbury, 1214-1274. = Numéro supplémentaire, 7 novembre 1936. Guy Parsloe. Guide des publications des sociétés d'Angleterre et de Galles, 7e supplément, 1935, 32 pages. = Vol. XIV, n° 41, novembre 1936. La conférence anglo-américaine des historiens (elle occupe les pages 65-111). = **Comptes-rendus critiques.** Un seul ouvrage appartient à cette rubrique : celui de *Laurence Hanson.* Government and the Press, qui est une histoire de la Presse anglaise, de 1695 à 1763. = Sommaire des thèses. *C. Crews.* The last period of the great farm of the English customs (surtout au XVIIe siècle). — *R. F. Wearmouth.* Methodism and the working classes of England, 1800-1850. — *G. R. Mellor.* British policy in relation to Sierra Leone, 1808-1852. — *P. G. James.* British policy in relation to the Gold Coast 1815-1850. = Les manuscrits historiques : entrées et sorties. = 1936-1937. H. G. Richardson et G. O. Sayles. Early coronation records. Notes supplémentaires. — A. F. Pollard. Hayward Townshend's journals. 3e partie : The Journal for 1601 (c'est le premier journaliste dont le nom soit connu ; sa biographie depuis 1576 ou 1577 ; après 1605, on perd sa trace ; mais il a laissé des héritiers). — G. F. James et J. Sutherland Shaw. Admiralty administration and personnel, 1619-1714 ; suite et fin (le secrétaire de l'amirauté ; ses obligations et ses pouvoirs ; le ministère de l'Amirauté). — Richard Heathcot Heindel. L'organisation des

archives aux États-Unis (depuis la création des Archives nationales en 1934). = Notes et informations. — **Comptes-rendus.** *T. R. Thomson.* A catalogue of British family histories (deuxième édition très augmentée et corrigée). — The genealogists' handbook (comment on établit une généalogie). — *Edith M. Coulter* et *Melanie Gesterfeld.* Historical bibliographies (utile travail). = Sommaire des thèses. *Elsie Toms.* The manor of Chertsey abbey 1307-1347. — *Eileen de L. Fagan.* Some aspects of the King's household in the reign of Henri V. — *Marjorie Blatcher.* The working of the court of King's bench (au xve siècle). — *S. Maccoby.* English radicalism 1832-1852 (chacune de ces thèses est, comme on sait, accompagnée d'une bibliographie puisée aux sources). = Additions au Dictionnaire de biographie nationale. — Entrée, sortie et migrations des manuscrits d'histoire.

The Cambridge Bulletin. N° LXXIX, 1936, novembre. — *W. Ivor Jennings.* Cabinet government (rouages du gouvernement anglais, à côté du roi, du Parlement, du premier ministre ; mais il présente cette singularité que sa procédure est fondée sur l'usage. Ses délibérations sont prises et demeurent dans le secret le plus complet. M. Jenning a dû recourir à des témoignages indirects : lettres, discours, biographies, notes journalières, etc. ; mais tout Anglais intelligent doit avoir ce livre sous la main ; c'est un guide indispensable). — The Cambridge ancient history (vol. XI, qui traite de la Paix impériale, 70-192). — The Cambridge history of the British Empire, t. VIII (concernant l'Afrique du Sud, la Rhodésie et les Protectorats). — *C. H. Dodd.* The present task in the New Testament studies. — *Aubray Attwater.* A short history of Pembroke college Cambridge. — *W. H. S. Jones.* A history of St Catherine's college (histoire de ce collège fondé en 1473 et qui a conservé un caractère à moitié monastique). — *W. W. Buckland.* Roman law and common law. — *Courtney Stanhope Kenny.* Outlines of criminal law (15e édition). — *F. W. Maitland.* Equity ; nouvelle édition par *John Brunyate.* — *R. M. Jackson.* The history of Quasi-contract in english law. — *Richard W. Goulding.* Catalogue of the pictures belonging to His Grace the duke of Portland, 1902-1927 (mise au point final par *C. K. Adams*). — *Daniel Jones.* Proceedings of the second international Congress of phonetic sciences (ce Congrès a eu lieu à Londres en 1935).

The Cambridge historical Journal. Vol. V, n° 2. — Gaillard LAPSLEY. Some recent advance in english constitutional history before 1485 (excellent exposé des travaux récents concernant le Parlement, le régime constitutionnel, l'Église et l'organisation municipale en Angleterre au Moyen Age). — Dom David KNOWLES. The case of Saint William of York (très curieuse et parfois dramatique histoire de l'élection de Guillaume Fitzherbert, élu archevêque d'York en janvier 1141, mais avec une faible majorité. L'affaire, portée devant le Saint-Siège, souleva de violentes discussions de la part des Cisterciens, de saint Bernard. Elle se termina par la canonisation de Fitzherbert (saint Guillaume d'York), en 1227. La documentation est aussi abondante que précise). — G. P. GOOCH. Kiderlen-Wächter (important pour l'histoire diplomatique après Bismarck, 1898-1912). — F. R. SALTER. The Jews in fifteenth-century Florence and Savonarola's establishment of a « Mons pietatis », 1462-1496. — Dom David KNOWLES. Le cas de saint Guillaume d'York (appendice de l'étude précédente, contenant les documents). — Alice C. CARTER. New light on the pact of Osborne, 9 august 1857 (documents nouveaux tirés de la correspondance privée de Clarendon).

The English historical Review. 1936, juillet. — R. Darlington. Ecclesiastical reform in the late old english period (étude fortement documentée, complétée, en appendice, par une étude sur l'organisation ecclésiastique pendant les guerres danoises ; la multiplication des sièges épiscopaux, le denier de saint Pierre et l'autorité exercée au milieu du xe siècle par le métropolitain). — Richard Pares. American versus continental warfare, 1739-1763 (d'après des documents en partie inédits). — Michael Roberts. The ministerial crisis of may-june 1812 (en appendice, documents concernant la négociation de Lord Moira en juin 1812). — C. R. Cheney. A monastic letter of fraternity to Eleanor of Aquitaine (lettre accordée à la reine Éléonor par Roger, abbé de Reading, donc entre 1158 et 1165. Elle lui confère tous les bénéfices de son église tant durant sa vie qu'après sa mort ; le jour de ses obsèques, après une messe solennelle, seront nourris pour l'âme de la défunte treize pauvres et seront distribués cent pains. C'est un type rare et très curieux de confraternité). — Miss Elizabeth Kimball. Sketches of Edward I and Philip the Fair (image esquissée de ces deux souverains ; elle se trouve sur un document officiel concernant la trêve Vyve-Saint-Bavon du 7 octobre 1297. M. Hilary Jenkisson ajoute un utile commentaire en ce qui concerne les usages de la chancellerie). — J. G. Sikes. A possible Marsilian source in Ockham (il n'est pas déraisonnable de supposer qu'Ockham a utilisé le *Defensor pacis*, quand il écrivit son *Dialogus*). — G. Baskerville. An attempt to divorce an Ex-Nun, 1541 (concernant le mariage des prêtres et des religieuses). = **Comptes-rendus.** *Gantscho Tzenoff.* Geschichte der Bulgaren bis zum Ende des neunten Jahrhunderts (croit pouvoir prouver que les Bulgares descendent des anciens habitants de la péninsule des Balkans ; mais, si son érudition est considérable, elle n'est pas certaine). — *Georges de Lagarde.* La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age. I : Bilan du xiiie siècle. II : Marsile de Padoue (remarquable pour le fond comme pour la forme). — *Otto Bornhak.* Staatskirchliche Anschauungen und Handlungen am Hofe Kaiser Ludwigs des Bayern (bon). — *Jean Destrez.* La *pecia* dans les manuscrits universitaires du xiiie et du xive siècle. — Analecta Hibernica (important pour l'histoire franciscaine ; on y trouve les rapports du Comité chargé des manuscrits irlandais). — *E. C. Lodge* et *G. A. Thornton.* English constitutional documents, 1307-1485 (très remarquable). — *E. Curtis.* Calendar of Ormond deeds. II : 1350-1413. — *Ernst Karl Winter.* Rudolf IV von Oesterreich (important pour l'histoire de la sociologie et du capitalisme). — *R. Ridolfi.* Studi Savonaroliani (l'auteur a utilisé un grand nombre de documents inédits). — *R. W. Chambers.* Thomas More (ouvrage fortement documenté). — *Arthur Bryant.* Samuel Pepys ; the years of peril, t. II. — Sir *William R. Anson.* The law and custom of the Constitution. T. II : The Crown. — *Gustav Berthold Volz.* Politische Correspondenz Friedrichs des Grosser, t. XLIV. — *Maurice Dommanget.* Pages choisies de Babeuf. — *Josef Karl Mayr.* Inventare österreichischer Staatlicher Archiv. : Geschichte der œsterreichischen Staatskanzlei im Zeitalter des Fürsten Metternich. — *Harold Temperley.* England and the Near East. The Crimea (important et fait de première main). — *Vernon John Puryear.* A study of British commercial policy in the Levant : 1834-1853 (condamne la politique économique de l'Angleterre dans le Proche-Orient). — *V. Gordon Childe.* New light on the most ancient East. — *Howard H. Scullard.* History of the greek and roman world, t. IV (travail remarquable et très bien imprimé). — *K. A. Nilakanta Sastri.* The Côlas (beaucoup de très bon travail sur l'histoire moderne de l'Inde). — *Talbot Rice.* Byzantine art (remarquable). — *Antoine Hadengue.* Bou-

vines (bon résumé). — *W. E. Lunt.* Papal revenues in the Middle Ages (bonne étude sur l'administration des papes ; elle aide à faire comprendre la Réforme et même la Contre-Réforme). — *Aksel E. Christensen.* Die handelsgeschichtliche Wert der Sundzollregister (utilise surtout les registres des navires de commerce qui ont passé par le Sund). — The complete works of Edmund Spenser (tome IV, où l'on trouve une description de l'état présent de l'Irlande). — *F. J. Varley.* The siege of Oxford, 1642-1646. — Correspondencie van Willem III en van Hans Willem Bentinck (tome II qui se rapporte aux années 1675-1687). — *Paul Harsin.* John Law ; œuvres complètes, 3 vol. — *F. O. Darvall.* Popular disturbances and public order in Regency England (histoire des émeutes suscitées par les Luddistes, ouvriers employés dans les filatures introduites d'Amérique dans les comtés d'York et de Lancastre ; ils voulaient détruire les métiers d'où ils tiraient leur gagne-pain, 1812-1817). = Octobre. Anthony STEEL. English government finance, 1377-1413 ; suite et fin (étude minutieuse sur les payements les plus importants, qui comprenaient trois classes de rentiers : les emprunts dits « de bon aloi », les emprunts fictifs et les « prestita restituta »). — R. SOMERVILLE. The cowcher books of the duchy of Lancaster (on désignait sous le nom de cowcher-books les livres où furent transcrits au début du règne de Henry IV Bolingbroke les actes et titres relatifs au duché de Lancastre, propriété personnelle du nouveau souverain, et fournissant au Conseil du duché les éléments essentiels pour une bonne administration ; analyse très minutieuse et méthodique). — B. BEHRENS. Treatises on the ambassador, written in the fifteenth and early sixteenth centuries (énumère et analyse huit traités sur les fonctions d'ambassadeur, écrits de 1436 à 1550). — Miss Lydia M. MARSHALL. The levying of the hearth tax, 1662-1688 (étude sur la levée de l'impôt sur les feux, d'après les documents d'archives. En appendice, un commentaire officiel de la loi sur la levée de cet impôt). — A. GOODWIN. Wood's halfpence (examen minutieux sur la nature exacte de l'opposition irlandaise contre la frappe d'une monnaie de « halfpence » et de « farthings », monnaie de cuivre en demi-sous et centimes, pour l'Irlande, 1722-1725 ; mesures prises à l'égard des Irlandais qui refusaient cette monnaie. Ce fut le début d'une agitation qui prépara le soulèvement d'O'Connell). — W. A. PANTIN. The « defensorium » of Adam Easton (étude sur le traité intitulé *Defensorium ecclesiae* ou *Defensorium ecclesiasticae potestatis* composé par le moine bénédictin Easton en 1431-1432). — William FOSTER. Sir John Fleet (biographie d'un pauvre tonnelier qui parvint aux plus hautes fonctions dont pût disposer la Cité de Londres. Né en 1646, il fut admis dans la corporation des tonneliers en 1676, élu lord-maire de Londres en 1692, puis membre des Communes de 1693 à 1705. Il occupa, en outre, une place importante dans la Compagnie des Indes orientales. Il contribua notamment à l'avènement de la Maison de Hanovre ; mort en 1712). — C. N. CLARK. The occasion of Fleetwood's *Chronicon preciosum* (expose dans quelles circonstances William Fleetwood composa vers la fin du XVIIe siècle cet ouvrage concernant « la monnaie anglaise d'or et d'argent, le prix du blé, les salaires, les jours ouvrables en Angleterre pendant six siècles »). = **Comptes-rendus.** *Cecil P. Martin.* Prehistoric man in Ireland (conclusions vraisemblables, du moins dans l'état actuel de nos connaissances). — *Charles Verlinden.* Robert Ier le Frison, comte de Flandre (estimable biographie, mais conclusions contestables). — *C. T. Clay.* Early Yorkshire charters. T. IV : The honour of Richmont, 1re partie (contient le texte de 120 chartes). — *E. Prestage.* Chapters in Anglo-portuguese relations. — *Johan Pletner.* L'émigration de la

campagne à la ville libre de Florence au XIIIe siècle. — *Benedetto Croce*. Vite di avventure di fede e di passione (remarquables ; écrites dans un esprit de réaction contre le genre récent des biographies romancées). — Miss *Maude Clarke*. A study of early Parliaments in England and Ireland (œuvre remarquable d'un auteur qui vient de mourir ; il y est, une fois de plus, traité du « Modus tenendi Parliamentum » écrit en 1322). — *Otto Röhk*. Hansisch-Norwegische Handelspolitik im 16 Jahrhundert (fortement documenté et présenté en un bon style). — *Eli. F. Heckscher*. Sveriges ekonomiska historia från Gustav Vasa. 1re partie : 1520-1600 (très instructif). — Lists of men-of-war, 1650-1700. I : English ships, 1649-1720, par *R. C. Anderson*. II : French ships, 1648-1700, par *P. Le Conte*. — *Carlo Morandi*. Relazioni di ambasciadori Sabaudi, Genovesi e Veneti, 1693-1713 (importants recueils de textes). — Journal of the commissioners for trade and plantations 1759-1763. — *E. N. Curtis*. Saint-Just, colleague of Robespierre. — *Siegfried von Kardoff*. Wilhelm von Kardoff, ein Nationaler Parlamentarier im Zeitalter Bismarcks und Wilhelms II, 1828-1907. — *E. L. Woodward*. Great Britain and the German Navy (livre honnête et consciencieux). — *G. P. Gooch*. Before the war ; studies in diplomacy. I : The grouping of the Powers (très remarquable pour le fond comme pour la forme). — *Ulrich Noak*. Geschichtswissenschaft und Wahrheit. Nach den Schriften von John Dalberg Acton. — *Eugen Haberkern* et *Joseph Friedrich Wallach*. Hilfswörterbuch für Historiker (utile, mais beaucoup de menues erreurs). — International Bibliography of historical Sciences, 1931 et 1933. — *Cuvelier*. La formation de la ville de Louvain, des origines à la fin du XIVe siècle. — *Mathilde Uhlirz*. Mitteilungen des Oesterreichischen Instituts für Geschichtsforschung, t. XLVIII. — *Benedetto Croce*. Un condottiere italiano del quattrocento : Cola di Monforte, conte di Campobasso, e la fede storica del Commynes (important réquisitoire contre Commynes, dont les *Mémoires* doivent être lus avec un esprit critique très avisé). — *George Smith*. The coronation of Elizabeth Wydeville on may 26th 1465 (beaucoup de détails nouveaux). — *Alfred C. Wood*. History of the Levant Company. — Miss *Eva Scott*. Six Stuart sovereigns, 1512-1701 (insuffisant). — *R. Somerset Ward*. Maximilien Robespierre (insuffisant). — *Jean Hanoteau*. Le ménage Beauharnais. — *W. D. Forsyth*. Governor Arthur's convict system in Van Diemen's land, 1824-1936. — *Robert Dumoulin*. Les journées de Septembre 1930 à Bruxelles et en province. — *H. J. Hunt*. Le socialisme et le romantisme en France ; étude sur la presse socialiste de 1830 à 1848. — *A. J. P. Taylor*. The italian problem in european diplomacy, 1847-1849 (étudie uniquement le problème de l'Italie du Nord ; rien sur Rome ni le reste de l'Italie). — Earl *Foe Cruickshank*. Morocco at the parting of the ways (histoire de la protection des indigènes jusqu'en 1885). — *H. Hornyeld-Strickland*. Biographical sketches of the members of Parliament of Lancashire, 1290-1550. — *W. P. M. Kennedy* et *H. J. Schlosberg*. Law and custom of the South-african constitution. — *Charles Henderson*. Essay in Cornish history. — *Madeleine Hope Dodds*. A history of Northumberland, t. XIV. — *Michael Choukas*. Blanck angels of Athos. — Le *Livre jubilaire* de la Commission royale d'histoire (depuis le 17 juillet 1834). — Prince *Youssof Kemal*. Quelques éclaircissements sur mes *Monumenta cartographica Africae et Aegypti*. — *Catalogus mapparum geographicarum ad historiam pertinentium* (publié à l'occasion du 7e congrès international qui s'est tenu à Varsovie en 1933). — 1937, janvier. Miss Norma ADAMS. The judicial conflict over tithes (étude fortement conçue et documentée sur le conflit qui

mit aux prises les prétentions et les tribunaux de l'Église et de l'État concernant les dîmes. Elle remonte au règne de Guillaume le Conquérant et se poursuit jusqu'au XIVe siècle). — Miss Esme Pole STUART et Professor Hilda JOHNSTONE. Richard of Elsfield as constable of Bordeaux, 1318-1320 (ajoute beaucoup aux Rôles gascons). — H. G. RICHARDSON. Richard III's last parliament (nombreuses corrections à l'étude de M. Gaillard Lapsley sur le rôle du Parlement à l'avènement de Henry IV. Apporte beaucoup de faits nouveaux). — Gavin B. HENDERSON. The two interpretations of the four points. Décembre 1854 (au début de la guerre de Crimée ; d'après de nouveaux documents diplomatiques). — V. H. GALBRAITH. A new charter of Henry II to Battle Abbey (texte de ce document nouveau daté de décembre 1175 à 1179 ; peut-être d'avril 1176). — George Lee HASKINS. A draft of the statute of York 1322 (document qui vient se joindre à tous ceux que l'auteur avait déjà connus et utilisés dans son ouvrage sur le *Statut d' York* paru en 1935). — Sylvia L. ENGLAND. Some unpublished letters of Mary, Queen of Scots (trois lettres en français datées 6 et 8 septembre 1571 et 10 juin 1572, adressées à M. de La Mothe-Fénelon, ambassadeur auprès de la reine Élizabeth. La dernière est longue de quatre pages serrées et sans le moindre alinéa). — Alan SIMPSON. Notes of a Noble Lord, 22 January to 12 February 1688-1689 (ces notes jettent une lumière nouvelle sur le Journal de Clarendon, elles paraissent être la copie de notes originales provenant de Henry Hyde, second comte de Clarendon ; elles ressemblent de près à la partie correspondante de son Journal. On a reproduit en appendice les parties identiques du Journal et des Notes). — Dr Heinrich MÜNTER. Church registers as sources for the history of rural communities (c'est sur ces registres qu'étaient transcrits les actes de mariage, de naissance et de mort, 1800-1827 ; avec un tableau où l'on montrait la proportion des catholiques et des protestants). — W. L. BURN. The general election of 1761 at Ayr (comment étaient nommés dans un des bourgs d'Écosse les délégués chargés de le représenter au Parlement). — W. MILLER. Recent bibliography of Trebizond (documents nouveaux sur l'histoire de Trébizonde, le dernier empire grec en 1426). = **Comptes-rendus.** *G. Niccolini.* Il tribunato della plebe et I fasti dei tribuni della plebe. — *Ramón Menéndez Pidal.* Historia de España. T. II : España romana, 218 B. C.- 414 A. D. — *Harold Mattingly.* Coins of the roman Empire in the British Museum. Vol. III : Nerva to Hadrian (très remarquable). — Sir *George Macdonald.* The roman wall in Scotland (deuxième édition en partie refaite et développée). — *H. Finke.* Gesammelte Aufsätze zur Kulturgeschichte Spaniens, t. V. — *G. B. Siragusa.* Il regno di Guglielmo I in Sicilia (deuxième édition). — *H. G. Richardson* et *George Sayle.* Rotuli parliamentorum Anglie hactenus inediti, 1289-1373 (admirable édition). — Miss *Eva G. R. Taylor.* The original writing and correspondence of the two Richard Hakluyts (ajoute beaucoup de faits nouveaux). — *Norman G. Brett-James.* The growth of Stuart London (montre l'importance de Londres au XVIIe siècle). — Lady *Laura Ridding.* The travels of Macarius (voyage de Macarius, patriarche d'Antioche à Moscou, pour y trouver des prosélytes). — *Edwin Chappell.* The Tangiers papers of Samuel Pepys (transcrits, édités et collationné par W. Matthews, 1935). — *William A Shaw.* Calendar of treasury books. Vol. XI-XVII : 1695-1702. — *W. Baring Pemberton.* Carteret ; the brilliant failure of the eighteenth century (instructive comparaison avec Walpole). — *G. R. Barnes* et *J. H. Owen.* The private papers of John, earl of Sandwich, first Lord of the Admiralty, 1771-1782, t. III. — *G. P. Gooch* et *Harold Temperley.* British documents of

the origins of the war, 1898-1914. T. X : The Near and Middle East on the eve of the war (œuvre d'une importance capitale). — *H. C. Darby*. An historical geography of England before A. D. 1800 (important). — *Louis André*. Les sources de l'histoire de France. XVIIe siècle : 1610-1715, t. VIII (beaucoup de soin et de méthode). — *Raymond Klibansky* et *H. J. Paton*. Philosophy and history ; essays presented to Ernst Cassirer (où une place bien en vue a été faite à M. Émile Bréhier). — *Moss*. The birth of the Middle Ages 395-814. — *Ferdinand Lot*. Les invasions germaniques (œuvre toute personnelle avec de curieux partis pris). — *Edward Eyre*. European civilisation (des invasions barbares à la Renaissance). — The chronicle of Melrose (utile reproduction en phototypie). — *J. W. Thompson*. The dissolution of the carolingian fisc in the ninth century. — *E. de Moreau*, S. J. Saint Anschaire ; un missionnaire en Scandinavie au IXe siècle. — *F. M. Powicke*. The christian life in the Middle ages (recueil de huit études différentes dont plusieurs avaient déjà été publiées). — *H. A. L. Fisher*. History of Europe, t. II (concernant le Renaissance, la Réforme et la « Raison »). — *Louis B. Wright*. Middle-class culture in Elizabethan England. — *Joseph Bernard Code*. Queen Elizabeth and the english catholic historians. — *M. P. Ashley*. Financial and commercial policy under the Cromwellian protectorate (bonne étude sur la révolte puritaine). — *Robert W. Ramsey*. Richard Cromwell, protector of England. — *W. G. Hoskins*. Industry, trade and people in Exeter 1688-1800. — *Wilbur C. Abbott*. Introduction to the documents relating to the international status of Gibraltar, 1704-1934 (insuffisant). — *Elizabeth Donnan*. Documents illustrative of the slave trade to America (se rapporte surtout à la Caroline du Sud). — La jeunesse de Marie-Amélie, reine des Français, d'après son Journal. — *H. Lubrich*. Hannover und die Schleswig-Holsteinische Frage, 1863-1864. — *Maurice Laporte*. Histoire de l'Okhrana (c'est du journalisme, rien de plus). — *Émile Boutruche*. Les courants de peuplement dans l'Entre-deux-Mers. — *A. Gooder*. The Parliamentary representation of Yorkshire, 1258-1832. — *S. E. Morison*. The founding of Harvard College. — *S. F. Bemis* et *G. Griffin*. Guide to the diplomatic history of the United States, 1775-1921 (ce n'est pas une bibliographie, mais uniquement un guide, d'ailleurs bien composé et lucide). — *Edith M. Coulter* et *Melanie Gerstenfeld*. Historical bibliographies (quelques lacunes graves, notamment en ce qui concerne l'Europe à l'époque moderne).

History. 1936, septembre. — SEMKEY. The historian and the lawyer (leur but et leurs méthodes ; comment il convient d'écrire l'histoire). — T. J. WERTENBAKER. The foundig of American civilisation. — James LAVER. Museums, or Mausoleums (à propos d'un récent ouvrage d'Arthur C. Parker : A manual for history museums). — G. T. HANKIN et L. M. PENSON. La neuvième réunion du Comité international des sciences historiques. — Sir Philip ARTOG. An examination of examinations (discussion approfondie du problème des examens et notamment de ce qu'en a pensé Sir Charles Firth). = **Comptes-rendus.** *E. Perroy*. Franco-english relations, 1350-1400 (remarquable mise au point). — *Cecil Roth*. A short history of the Jewish people ; 1600 B. C. to A. D. 1935 (très remarquable). — *H. M. D. Parker*. A history of the Roman world 138-337 (bon exposé, fondé sur les documents les plus certains). — *Charles Henry Coster*. The Iudicium Quinquevirale (bonne étude sur ce tribunal fondé par Gratien en 376). — *George Lee Haskins*. The statute of York and the interest of Commons (dissertation remarquable sur le statut de 1322, qui réforme les ordonnances de 1311 et projette une nouvelle lumière sur le *Modus tenendi Parlia-*

mentum). — *Kenneth Pickthorn*. Early Tudor government (deux volumes instructifs quant au fond, mais assez mal écrits). — *Joseph B. Code*. Queen Elizabeth and the english catholic historians (thèse de doctorat présentée à l'University de Louvain ; elle est jugée avec une grande sévérité par A. V. Pollard). — Miss *Grace Lawless Lee*. The Huguenot settlements in Ireland (consciencieuse et solide étude). — *Werner Reese*. Das Ringen um Frieden und Sicherheit in den Entscheidungsjahren des Spanischen Erbfolgekriegs, 1708-1709 (œuvre très consciencieuse, mais pénible à lire ; la partie relative aux péripéties de la guerre est étudiée à fond). — Miss *H. Du Coudray*. Metternich (mal écrit, mais instructif). — *William Douglass Forsyth*. Governor Arthur's convict system : Van Diemen's land 1824-1836 (important). — *Henry L. Hall*. Australia and England : a study of imperial relations (très instructif). — *Stephen Henry Roberts*. The squatting age in Australia, 1835-1847 (importante contribution à l'histoire de l'Empire britannique et à l'histoire économique). — *G. P. Gooch*. Before the war ; studies in diplomacy (excellente contribution à l'étude sur les origines de la Grande Guerre). — *Eric Sutton*. Gustav Stresemann ; his diaries, letters and papers. — *R. T. Clark*. The fall of the German Republic (bon chapitre d'histoire politique). — The Victoria county history of Rutland, vol. II, par feu W. Page. — The Victoria county history of Sussex, vol. III, par *L. F. Salzmann*. — Sir *J. E. Lloyd*. A history of Carmarthenshire, vol. I. — *B. C. Boulter*. Robert Grossetête (médiocre et souvent fautif). — *Kingston Derry*. British history from 1485 to 1782 (bon livre de classe). — *Vander Linden*. L'hégémonie européenne : période italo-espagnole. — *W. L. Mc Elwee*. The reign of Charles V (bonne étude sur la personnalité de Charles-Quint et sur les problèmes de sa politique en Allemagne). — *C. G. Mortimer* et *N. C. Barber*. The english bishops and the Reformation, 1530-1560. — *David Mathew*. Catholicism in England, 1535-1935. — *Robert Dudley Edwards*. Church and State in Tudor Ireland (un sous-titre indique mieux l'objet du livre : A history of penal laws against Irish Catholics, 1534-1603). — *Berriedale Keith*. A constitutional history of India, 1606-1935. — *Hanson*. Government and the press, 1695-1763. — *G. R. Barnes* et *J. H. Owen*. The private papers of John earl of Sandwich, 1771-1782 (important ; mais le témoignage de Sandwich, premier lord de l'Amirauté, est loin d'être impartial). — *W. S. Jenkins*. Pro-Slavery thought in the Old South. — *G. L. Beer*. Old colonial system. — *Daniel Dawson*. The Mexican adventure (l'auteur a tiré beaucoup de nouveau des archives de Vienne pour l'aventure de Maximilien d'Autriche au Mexique ; il complète les renseignements fournis par le comte Corti d'après la même source ; mais M. Dawson a, en outre, utilisé les archives du Foreign Office). — *Mary*, countess *of Minto*. India, Minto and Morley, 1905-1910. — *Powicke*. The christian life in the Middle Ages (livre qui devra être consulté par tous ceux qu'intéresse l'histoire du Moyen Age).

The Times. Literary Supplement. N° 1826. — *James Bunyan*. Intervention, civil war and communism in Russia. April-december 1918. — *O. W. Willcox*. Can industry govern itself? — Miss *Glady Scott Thomson*. Life in a noble household 1641-1700 (d'après les livres de comptes de cette illustre maison). — *Raymond Savage*. Barbados, British West Indies. — Lady *Duff Gordon*. In England, South Africa and Egypt (d'après la correspondance de la famille Gordon). — Mrs *Anne Fremantle*. The Wynne diaries. T. II : 1794-1798 (intéressant, mais mal écrit). — *Robert Gore-Browne*. Lord Bothwell (beaucoup de documents ; le rôle de Bothwell

est médiocrement présenté. — *Tom Harrisson*. Savage civilisation affreuse description de la Mélanésie. — *M. Tattersall*. Glamorgan county history. Vol. I : Natural history. — Miss *Winifred Lamb*. Corpus vasorum antiquorum. Great Britain. fasc. II. — The Bedfordshire historical record Society. vol. III et XVIII.

ITALIE

Archivio della Deputazione romana di storia patria. Vol. LVIII. fasc. I-IV. 1935. — Francesco A. Cognini. La prosa degli « Historiae romanae fragmenta » e della cosidetta « Vita di Cola di Rienzo » en appendice. une note sur le séjour de l'Anonyme à Bologne en 1338 ; une autre sur la date de la Chronique qu'il faut rapporter à 1360. après la capture du roi Jean à Poitiers. — Carlo Cerceelli. Note sulle famiglie romane fra il IX e il XII secolo la préfecture urbaine entre le VIIIe et le Xe siècle ; la famille du pape Jean XIII. 965-972. et les débuts des Crescenzi ; leurs tableaux généalogiques). — Anna Khomentovskaia. La familia della Valle. nella storia dell'epigrafia umanistica. — M. Antonelli. Nuove ricerche per la storia del Patrimonio 1321-1341 d'après les registres du Vatican ; en appendice. quelques documents latins datés d'Avignon). — W. F. Volbach. La bandiera di San Giorgio (minutieuse description de la bannière de saint Georges, d'après les fragments retrouvés au Vatican il y a quelques années). — Ignazio Filippo Dengel. Per la storia della fontana nel grande cortille del Palazzo Venezia a Roma (avec dessins à l'appui). — G. J. Hoogewerff. Il conflitto fra la insigne Accademia di San Luca, e la banda dei pittori Neerlandesi (histoire d'une confrérie de peintres néerlandais à Rome au XVIIe siècle : en 1633, le pape Urbain VIII accorda à l'Académie de San Luca d'imposer une taxe annuelle à tous les peintres établis à Rome. De là, conflit entre ces deux institutions : l'une, la néerlandaise, tout à fait libre, et l'autre, l'Académie romaine de Saint-Luc, qui dura jusqu'en 1720). = Nécrologie : Corrado Ricci, 1858-1934 ; le cardinal Francesco Ehrle, 1845-1934 ; Filippo Ermini, 1868-1934 (liste de ses nombreux ouvrages sur la littérature latine et médiévale, sans compter la littérature italienne) ; Luigi Fumi, 1849-1934 ; Gelasio Caetani, 1877-1934 ; Giovanni Battista Giovenale, 1849-1934 (architecte et archéologue). = **Comptes-rendus.** *Luciano De Bruyne*. L'antica serie di ritratti papali della basilica di S. Paolo fuori le mure. — *E. A. Lowe*. Codices latini antiquiores. I : The Vatican city. — *Giuseppe Ermini*. Ius commune e utrumque jus (étude considérable sur le *jus commune* considéré comme une antithèse au *jus proprium* ou *civile* depuis le XIIIe siècle). — *L. Mirot*. La politique française en Italie de 1380 à 1422. I : Les préliminaires de l'alliance florentine (remarquable). — *Gerhart Ladner*. Die Statue Bonifaz'VIII in der Lateranbasilika (extrait du *Römische Quartalschrift*, 1934). — *A. Hessel*. Die Entstehung der Renaissence Schriften (extrait de l'*Archiv für Urkundenforschung*). — *Giorgio Enrico Levi*. Il duello giudiziario (ouvrage considérable et fortement documenté). — *V. Federici*. La scrittura delle cancellerie italiane dal secolo XII al XVII (important recueil de fac-similés). — *B. Pagnin*. Il più antico codice della biblioteca universitaria di Padova. — *Hans Kramer*. Untersuchungen über die Commentarii des Papstes Pius II (bon travail qui se termine par une liste des manuscrits des *Commentarii* conservés dans les bibliothèques de Rome). — *Coriolano Belloni*. Un banchiere del Rinascimento : Bindo Alsoviti (étude fondée sur les documents conservés dans le « fondo Camerale » aux archives du Vatican). — *A. Sammarco*. Précis de l'histoire d'Égypte par divers historiens et archéologues.

T. IV : 1848-1879, avec un aperçu de l'histoire du canal de Suez (étude d'importance tout actuelle sur l'entreprise du canal). = Bibliographie d'histoire pontificale ; suite, nos 1752-2037, et nombreuses indications sur tous sujets.

Archivio storico italiano. 1936, fasc. 2. — Mario Zucchi. Il cardinale Maurizio di Savoia e l'arcivescovato di Monreale (en appendice, quarante-huit documents inédits qui se rapportent tous à l'année 1609). — Gina Fasoli. Guelfi e Ghibellini di Romagna nel 1280-1281 (avec des documents en appendice et une abondante bibliographie sur la Romagne). — Carlo Morandi. La fine del dominio spagnuolo in Lombardia e le premesse storiche delle riforme settecentesche (ce n'est encore qu'une esquisse ; l'auteur annonce qu'il en donnera une nouvelle rédaction beaucoup plus étendue). — Alfredo Bosisio. Prospettive storiche sull' età precomunale e comunale in Milano negli studi più recenti (nombreuses controverses ; avec une abondante bibliographie). — Per la storia dell'Archivio storico italiano (quelques lettres de Vieusseux, 1841). = Notes bibliographiques sur l'histoire médiévale, moderne et contemporaine. = Chronique et nécrologie (Karl Hampe, 1869-1934 ; Henri Sée, 1864-1936 ; Alfred Stern, 1846-1936 ; Hermann Hefele, 1885-1936 ; Luigi Chiappelle, 1855-1935). = 1936, vol. II. Antonio Pannella. Una lega italiana durante la guerra dei Trent'anni (l'auteur a pris pour base de cette étude les documents diplomatiques conservés dans les archives des Médicis à Florence et ceux qu'avait déjà utilisés Auguste Leman pour son livre : *Urbain VIII et la rivalité de la Maison d'Autriche, de 1631 à 1635*). — Franco Valsecchi. Toscana ed Austria nel 1859 nei diplomatici austriaci (conservés aux Archives d'État à Vienne. En appendice, on trouve un long document concernant les événements du 27 avril 1859 et les événements qui ont précédé et conditionné le départ du grand-duc de Toscane. Traduit de l'allemand). — Renato Piattoli. Legenda e historia in una tradizione Pratese (d'après des pièces d'archives de la commune de Prato, 1270 et 1276). = **Comptes-rendus critiques.** *Nicola Ottokar.* Il comune di Firenze alla fine del Dugento (après avoir exposé les conclusions de son livre, l'auteur analyse celui de *Raffaele Ciasca* : L'arte dei medici e speziali, puis prend vivement à partie celui de *Bernardino Barbadoro* : Le finanze della repubblica fiorentina, sur les impôts directs et la dette publique jusqu'à l'établissement du « Monte »). = Pour servir à l'histoire de l'*Archivio storico italiano* (suite de la Correspondance de G. P. Vieusseux, 1841 ; une lettre de George Washington Green à Gino Capponi, écrite de Rome le 30 juin 1841). = **Notes critiques.** *Johannes Haller.* Tausend Jahre deutsch-französischer Beziehungen (troisième édition). — *E. Haberken* et *J. F. Wallach.* Hilfswörterbuch für Historiker (dictionnaire surtout de la langue juridique). — *Ugo Speranza.* Gli archivi in Abruzzo e le ricerche storiche (information très imparfaite). — *Rudolf Laur-Belart.* Vindonissa, Lager und Vicus (important pour les origines de Windish et les premiers temps du christianisme). — *Charles Henry Coster.* The judicium quinquevirale (abondante bibliographie). — *Johannes Haller.* Nikolaus I und Pseudoisidor. — *F. Barlow.* The english, norman and french councils called to deal with the papal schism of 1150. — *Henri Laurent.* Un grand commerce d'exportation au Moyen Age : la draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens, xiie-xve siècles. — *Bernardino Barbadoro.* Le fonti della più antica legislazione fiorentina. — *Herbert Vielstedt.* Cola di Rienzo. Die Geschichte der Volkstribunen (compilation de seconde main ; biographie où l'on ne trouve presque aucune des publications italiennes concernant le célèbre tribun du peuple).

[illegible] — Kaersten. Zane [illegible] Karl [illegible] [illegible] [illegible] ... *F... Ercole*... Enea Silvio Piccolomini [illegible] ... — *Achille Norsa*. Il principio della forza nel pensiero di Niccolò Machiavelli (étude sur les sources de la politique de Machiavel). — *Gaetano Gasperoni*... Mazzini profeta di una nuova Europa (cette biographie de Mazzini, à peu près ignorée en Italie et traduite en anglais, fait bien connaître les sentiments religieux du personnage). — *J. Albrecht* [illegible] *Belgrad-Berlin. Berlin-Belgrad*. 1866-1871 (instructif). — *Francesco Tommasini*. L'Italia alla vigilia della guerra. La politica di Tommaso Tittoni (deux volumes nourris de faits). — *Varo Varanini*. Luigi Cadorna. = Le Congrès international des études byzantines tenu à Rome en septembre 1936. — Congrès national de l'histoire du *risorgimento* qui s'est tenu à Venise à la même époque. — Notice nécrologique sur Alberto Berzeviczy, érudit hongrois, qui a beaucoup écrit, notamment sur les rapports intellectuels entre la Hongrie et l'Italie. = N° 360. Anno XCIV, 1936. Alessandro Levi. Alcuni punti della questione degli archivi privati. — Guido Mazzoni. Influssi danteschi nella « Maestà » di Simone Martini. Siena, 1315-1316. — Nello Rosselli. Giuseppe Mintanelli e il problema toscano nel 1859 (nombreux documents en partie inédits utilisés par l'auteur; ils remplissent soixante-cinq pages). — Giovanni Ferretti. Cosa di Savoia nella tradizione storiografica del paese di Vaud (abondante bibliographie). — Per la storia dell'Archivio storico italiano (correspondance de Vieusseux et de Ranuzzi, de Gino Capponi et Cesare Cantù à Bologne, en 1841). = **Comptes-rendus.** *Leo Santifaller*. Die Verwendung des « Liber diurnus » in den Anfängen bis zum Ende des 11 Jahrhunderts. — *Seymour de Ricci* et *W. J. Wilson*. Census of Medieval and Renaissance mss. in the United States (importante compilation grosse de 908 p. in-4°). — *Aristide Marigo*. I codici manoscritti della « Derivatione » di Ugaccione Pisano (lexique du bas latin encore usité aux XIIe-XIIIe siècles). — *Romualdo Trifone*. Le fonti della storia del diritto italiano (nouvelle édition très remaniée). — *Giacomo G. Bascapè*. I conti palatini del Regno italico e la città di Pavia dal Comune alla Signoria (très bonne étude sur une institution qui remonte au « comes palatii » français). — *Vito Vitale*. Documenti sul castello di Bonifacio nel secolo XIII (1,158 documents provenant des Archives de l'État de Gênes, intéressants pour l'histoire civile, juridique et commerciale du gouvernement génois en Corse). — *Francesco Nitti di Vito*. Le pergamene di S. Nicola di Bari, 1206-1309 (ce nouveau livre se rapporte à la période angevine, 1206-1309). — *Carlo Carucci*. La guerra del Vespro siciliano nella frontiera del Principato, t. II (très important recueil). — *P. Paolo M. Sevesi*. Lettere autografe di Francesco Della Rovere da Savona (le futur pape Sixte IV; important). — *M. C. Daviso Charbensod*. La duchessa Yolanda, 1434-1478 (biographie de la sœur de Louis XI, qui épousa le duc Amédée IX de Savoie). — *Giorgio Gronau*. Documenti artistici Urbinati (documents fournis par le principat des trois ducs de la Maison della Rovere : François-Marie II, Guidobaldo II et François-Marie Ier). —

Th. Freudenberger. Augustinus Steuchus (la vie et les œuvres de Steuco di Gubbio, évêque de Kissamos dans l'île de Crète et bibliothécaire de la Vaticane sous le pape Paul III ; ses œuvres intéressent surtout l'histoire de l'Église et de la philosophie au temps et sous l'influence d'Érasme). — *K. Fry.* Giovanni Antonio Volpe, nuntius in der Schweiz, t. I (sur la première nonciature, celle de 1560-1564). — *Loredana.* Bianca Cappello, patrizia Veneta, granduchessa di Toscana. — *Cipriano Giachetti.* Bianca Capello ; la legenda e la storia. — *M. Deloche.* Un frère de Richelieu inconnu, chartreux, primat des Gaules, cardinal, ambassadeur. — *Hans Kramer.* Habsburg und Rom 1708-1709 (complète utilement l'œuvre de Pastor). — *Antonio Lucarelli.* La Puglia nel Risorgimento (tome II sur la Révolution de 1799). — *Giovanni Drei.* Il regno d'Etruria, 1801-1807 (documents tirés des archives privées des princes de Bourbon-Parme, la plupart en français). — *Carlos de Passos.* D. Pedro IV e D. Miguel Ier, 1826-1834 (histoire de la lutte engagée en Portugal sur la question de la monarchie absolue). — *Giovanni Natali.* La rivoluzione del 1831 nella cronica di Francesco Rangone, t. II. — *Niccolò Rodolico.* Carlo Alberto negli anni di regno 1831-1843 (important). — *Mario Brunetti, Pietro Orsi, Francesco Salata.* Daniel Manin intimo (d'après sa correspondance et d'autres documents inédits. 2e série, t. IX). — *Giovanni Mira.* Autunno 1918 (comment finit la Grande Guerre ; une importante partie du volume est consacrée à l'Italie).

Archivio storico lombardo. 1936, fasc. II-IV. — Ginevra Zanetti. Il comune di Milano, chapitre iv (origines du consulat et du podestat qui appartiennent à deux âges différents. A partir de 1160 environ, le podestat usurpe successivement tous les « jura regalia » : il devient le « rector civitatis » et, vers 1183-1186, son autonomie est complète). — Giacomo C. Bascapè. I conti palatini del regno italico et la città di Pavia (développement de la ville jusqu'au moment où la Seigneurie remplace la Commune). — Giovanni Ciccolini. Immigrati lombardi in Val di Sole (du xive siècle au xvie ; utilise un grand nombre de sources inédites). — Paolo Guerrini. Satire e libelli Bresciani del'500 (dans le nombre, une pasquinade contre le podestat Marco Morosini en 1542). — R. Beretta. Agostiniani e Camaldolesi sul S. Genesio. — Ada Somigliana Zuccolo. Un amico de Giuseppe II (cet ami de l'empereur Joseph II est Lodovico Barbiano, comte de Belgiojoso, d'après sa correspondance inédite. Il était né à Milan le 2 janvier 1728 ; ses lettres sont datées de 1759 à 1787). = **Comptes-rendus.** *Ulrico Martinelli.* Le guerre per la Valtellina nel secolo xvii. — *Ettore Rota.* Il problema politico d'Italia dopo Utrecht e il programma antitedesco di Giulio Alberoni (étude brève, mais fortement documentée). = Notes critiques : Ernesto Odazio. La discendenza di Lanfranco « de Martinengo » (généalogie de ce personnage et celle des Conti del Comitato Bergamense). — C. G. Mor. Lodi nel 1796 (et le général Bonaparte). — A. Visconti. Ancora di S. Patrizio et la località Tres Tabernae (où et quand fut capturé saint Patrice? A *Tres Tabernae?* M. Agnelli a soutenu que cette localité devait se trouver au nord de Livraga, ou plus exactement au sud-ouest de S. Michele, elle est appelée une fois *Atastaverno*, qui serait la corruption de *ad tres tabernas*, appartenait à la commune de Borghetto Lodigiano). = Bibliographie : Note sur l'*Enciclopedia storico-nobiliare Italiana.*

Archivio Veneto. 1936, nos 35-36. — Gerolamo Biscaro. Le temporalità del vescovo di Treviso dal secolo ix al xiii (abondante documentation). — Nella Fano.

Ricerche sull' arte della lana a Venezia nel XIII e XIV secolo en appendice. les règlements sur l'industrie de la laine en 120 chapitres rédigés en italien : la suite, nos 121-248, en latin. Cinq documents intégralement publiés, 1316-1384 et, pour finir, une brève bibliographie). — Maria Urzi. Il più antico elenco di pittori iscritti nella Fraglia Padovana (la plus ancienne liste de peintres de Padoue est reproduite avec un fac-similé photographique de la fraternité). = **Comptes-rendus.** *Giovanni Gambarin.* Fra Paolo Sarpi. Istoria del Concilio Tridentino (trois beaux volumes bien illustrés). — *Luigi Coletti.* Catalogo delle cose d'arte e di antiquità d'Italia important). — *J. Casanova de Seingalt.* Mémoires écrits par lui-même : nouvelle édition par *Raoul Vèze.* — *Luigi Messedaglia.* Uomini d'Africa : Messedaglia Bey e gli altri collaboratori italiani di Gordon Pascia (beaucoup de documents inédits sur Gordon Pacha, avec une préface de *Luigi Federzoni*). — *G. B. Cervellini.* La cronaca su Altichiero, recentamente publicata, è falsa. — *Achille De Rubertis.* Varietà storiche e letterare (important pour l'histoire de l'Interdit). — Mgr *Vittorio Pica.* Manuele di metrologia delle Tre Venezie e della Lombardia (utile pour déterminer la valeur des anciennes monnaies et mesures, mais trop souvent erroné). — *Carlo Morandi.* Relazioni di Ambasciadori Sabaudi, Genovesi e Veneti, 1693-1713.

Bollettino dell'Istituto italiano per il Medio Evo, e archivio Muratoriano. N° 51, 1936. — F. P. Luiso. Indagini biografiche su G. Villani (au service de la Compagnie des Peruzzi, Villani devint membre de cette Compagnie le 1er mai 1300 et y resta jusqu'au 1er novembre 1308. Marié deux fois, il eut des fils légitimes et naturels. Tableau de cette famille. En appendice, note sur la bataille de Courtrai ou des Éperons d'or ; la version flamande et française de cette célèbre journée ; ce qu'en a dit Pirenne, qui récuse le témoignage de Villani, et ce qu'en a écrit Funck-Brentano. La suite dans la prochaine livraison). — Guido Lonati. Su un codice Bresciano della cronaca di Jacopo Malvezzi. — Renato Piattoli. Mélanges de diplomatique. I : Un diplôme inédit de l'empereur Henri III, du 10 mars 1052 (il est difficile de l'accepter comme un acte authentique). II : Un récit du XIe siècle concernant les origines et les vicissitudes de l'abbaye de Fiesole. III : Un diplôme falsifié du comte Uguccione di Bulgaro dei Cadolingi (daté de juin 1084 ; c'est un faux ; on en donne une belle reproduction photographique). IV : Un diplôme inédit de Robert II, prince de Capoue, de juin 1131 (texte d'après l'original). V : Une bulle perdue du pape Célestin III, 1196-1197. VI : Un nouveau « privilegium tabellionatus » de l'empereur Frédéric II, janvier 1240 (il est perdu). — R. Valentini. L'Egeo dopo la caduta di Constantinopoli (suivi de quatre documents inédits : le premier daté de Rhodes le 6 juillet 1453 ; le second du 20 janvier 1454 n. st. ; le troisième est une « littera passus » invitant tous les fidèles à venir combattre les Turcs sous l'étendard de la Croix ; le dernier est une lettre du Père Raimond Sacosta, le maître de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem aux frères du couvent de Rhodes, etc., pour justifier les dépenses faites pour tenir les îles de la mer Égée en état de défense avec Rhodes). — Giuseppe Sola. Dai carteggi Maurini (correspondance de Bernard de Montfaucon et de Mabillon avec les ministres de Louis XIV en 1709 et 1710).

Nuova Rivista storica. 1936, janvier-avril. — Romeo Bellotti. Le relazioni diplomatiche russo-cinesi (ces relations ont commencé à la première mission russe en 1644 ; elles sont marquées par le traité de Pékin en 1860 et par le traité anglo-russe de 1906. Rapports entre la Russie et la Chine depuis l'avènement des Soviets et le début du communisme en Chine. Le clergé bouddhiste est un instrument aux

mains de la Russie). — Fabio Cusin. Impero, Borgogna e politica italiana ; suite (huit documents italiens publiés en appendice se rapportent aux années 1473-1474). — Paolo Treves. Joseph de Maistre (de 1792 à 1797). — Enrico Turolla. Fede e speranza in Omero, Dante, Shakespeare. — Antonio Corsano. Il Pomponazzi e la riforma religiosa (depuis 1520 ; analyse des deux ouvrages de Pomponazzi, le *De fato* et le *Defensorio*). — Giovanni Costa. Publications récentes sur la politique, l'histoire et la littérature à Rome. — Benjamino Pagnin. La technique et le commerce des manuscrits universitaires aux xiiie et xive siècles (étude sur les ouvrages récents concernant la « pecia »). — Piero Pieri. La crisi militari italiana nel Rinascimento, nelle sue relazioni con la crisi politica ed economica. — Ed. Schwartz. Mommsen et Wilamowitz. Briefwechsel, 1872-1903 (longue étude sur ces deux grands historiens et leurs rapports personnels). — Dario Faucci. Papini e la storia. = Notices nécrologiques sur Alfred Stern (mort à Zurich le 24 mars 1936 ; il était né à Gœttingue en 1846), Karl Hampe (mort le 18 février à l'âge de soixante-sept ans) et Henri Sée. = **Comptes-rendus.** *Raffaele Ciasca.* Bibliografia sarda. — *Nicola Spano.* L'Università di Roma (depuis sa fondation par le pape Boniface VIII en 1303). — *Lionel Curtis.* Civitas Dei ; storia degli ideali dell'Umanità (traduction italienne par Ada Prospero). — *A. Colombo.* Milano sotto l'egida del Carroccio : la Città Stato (remarquable étude d'histoire médiévale). — *Fed. Chabod.* Lo Stato di Milano nell'impero di Carlo V (remarquable étude quant au fond, mais mal présentée). — *P. Hazard.* La crise de la conscience européenne, 1680-1719. — *Louis Madelin.* La Contre-Révolution sous la Révolution, 1789-1815. — *Antonio Monti.* Un Italiano : Francesco Restelli, 1814-1890 (apporte beaucoup de nouveau). — *Pia Onnis.* Battaglie democratiche e Risorgimento, in un carteggio inedito di G. Mazzini e George Jacob Holyoake (Holyoake, 1817-1906, disciple de Robert Owen, un des promoteurs du communisme en Angleterre). — *Hans Rosenberg.* Die nationalpolitische Publizistik Deutschlands, 1857-1866. — *Wilhelm Schwarz.* Die Heilige Allianz. Tragik eines europäischen Friedensbundes (très intéressant, mais trop long). — *Marc Chadourne.* La Cina d'oggi. — *Wilhelm Grau.* Wilhelm von Humboldt, und das Problem der Juden (œuvre de propagande qui veut trop prouver). — *Lamberto Borghi.* Umanesimo e concezione religiosa in Erasmo da Rotterdam. — *Rodolfo Mondolfo.* Problemi del pensiero antico (remarquable). — *M. Mazzantini.* Le vendite marittime ; istoria, tecnica (gros ouvrage, plein d'utiles observations). — *R. Lopez.* L'attività economica di Genova nel marzo 1253, secondo gli atti notarili del tempo (brillant et intéressant). — *Henri Hauser.* La paix économique. — *Maurice Magre.* Pirates, flibustiers, négriers (bien informé sur des faits d'histoire coloniale qu'on dissimule d'ordinaire avec trop de soin). = Mai-août. — Paolo Treves. Joseph de Maistre ; suite et fin (utile note bibliographique en dernière page). — Eugenio Passamonti. Preliminari diplomatici all'accordo tripartito per l'Etiopia del 1906. = **Comptes-rendus.** *A. Doren.* Italienische Wirtschaftsgeschichte, vol. I (ouvrage qui mérite d'être répandu dans toute l'Italie). — *Henri Sée.* Französische Wirtschaftsgeschichte, t. II (très utile). — *G. Astuti.* Il libro dell' intrato e dell'uscità di una compagnia mercantile Senese 1277-1282. — *R. de Roover.* Le livre de comptes de Guillaume Ragelle, changeur à Bruges (extrait des *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, 1934). — *I. Denucé.* Inventaire des Affaitadi, banquiers italiens à Anvers, 1568. — *A. Sapori.* I libri di commercio dei Peruzzi, 1934. — *A. Lisini.* Notizie delle miniere della Maremma toscana, e leggi per l'estrazione dei metalli. — *A. Fanfani.* L'industria mineraria lombarda du-

rante il dominio spagnuolo. — *Antonio Fossati.* Il pensiero economico del conte G. F. Galeani Napione, 1748-1832. — *Lebreton* et *Zeiller.* Histoire de l'Église primitive (premier volume d'une Histoire de l'Église qui en contiendra vingt-quatre. Le tome I « est une œuvre aussi antiscientifique qu'on peut l'imaginer » ; il est bien loin de celle de Mgr Duchesne). — *Fernando Liuzzi.* La Lauda e i primordi della Melodia italiana (important pour les origines des chants d'église). — *Franz Schnabel.* Deutsche Geschichte im XIX Jahrhundert (soulève de nombreuses critiques). — *Luigi Federzoni.* Scritti di Giovanni (deux remarquables volumes que cet auteur consacre aux études que son père avait consacrées à Dante). — Notice nécrologique sur Silvio Pieri, mort le 25 avril 1936 à l'âge de soixante-dix ans. = Bibliographie des ouvrages les plus récents. A noter la Storia della letteratura latina, 2 vol., par *Nicola Terzachi ;* — L'Aristotele perduto e la formazione di Epicuro, par *Ettore Bignone.* = Fasc. V, septembre-octobre. Paolo BREZZI. Gelasio I e il nuovo oriatamento politico della Chiesa di Roma (la vie et l'œuvre de Gélase Ier, qui mourut en 496). — Carlo VOLPATI. Paolo Giovio e Napoli (Paul Jove ; ses portraits des nobles dames de Naples, en particulier ceux de Jeanne et de Marie d'Aragon. Les derniers rois d'Aragon à Naples). — Giuseppi LETI. L'evoluzione di G. Montanelli dal federalismo all'unitarismo (d'après plusieurs de ses lettres, 1859). — Augusto TORRE. Les origines de la guerre mondiale (d'après les documents diplomatiques français, 1871-1914). — Ettore CICCOTTI. La civiltà del mondo antico (très remarquable). = **Comptes-rendus.** *Vincenzo Epifanio.* Gli Angioi di Napoli e la Sicilia (étude approfondie sur l'inutile tentative de la reine Jeanne pour reconquérir son royaume, 1343-1347). — *V. L. Tapié.* La première période de la guerre de Trente ans et la politique étrangère de la France. — *Massimilano Claar.* Il partito conservatore tedesco nella crisi dell'Impero (du rôle joué par le comte Kuno Westarp, 1908-1917). — *Arrigo Lajumi.* A proposito di un « romanzo storico » (ce roman historique a pour auteur Ricardo Bacchelli, qui étudia sérieusement le *Mal d'Africa* sous le titre *Dieci anni in Equatoria*). — Les actes du XIe Congrès national de philosophie. — La Bibliographie de la guerre mondiale. — La nouvelle biographie autrichienne (tome VIII, paru en 1935). — *H. A. L. Fisher.* Storia d'Europa ; trad. de l'anglais par *Ada Prospero.* — *Hermann Oncken.* Nation und Geschichte (recueil de conférences et de dissertations érudites). — *Victor Ehrenberg.* Ost und West (études sur les problèmes d'histoire ancienne). — *Walther Kienast.* Die Anfänge des europäischen Staatensystems im späteren Mittelalter. — *Aldo Ferrari.* L'Italia durante la restaurazione, 1815-1849, t. IV. — *Giovanni Maioli* et *Pietro Zama.* Patrioti e legittimisti delle Romagne nei registri e nelle memorie della polizia, 1832-1845 (plein d'intérêt et de nouveauté). — *Ivanoe Bonomi.* Mazzini, triumvir della Repubblica romana (c'est un livre de science qui se lit comme un roman). — *F. Ruffini.* Ultimi studi sul conte di Cavour (ouvrage important que la mort de l'auteur laisse inachevé). — *J. Maurain.* Un bourgeois français au XIXe siècle : Baroche, ministre de Napoléon III (très intéressant). — *Arthur von Brauer.* Im Dienste Bismarcks (d'après des souvenirs personnels). — *Adelheid Mommsen.* Theodor Mommsen im Kreise der Seinen (souvenirs de sa sœur). — *Fritz Wahl.* Spanien. — *Francesco Guicciardini.* Scritti autobiografici e rari. — Le P. *A. Jacquin.* Victoire de l'Église, t. I et II. — *Aldo Ricci.* Le origini della civiltà inglese (ouvrage posthume par Anna Lazzari). — Nuova collana di economisti stranieri e italiani. III : Storia economica (préface par *G. Luzzatto*).

Rivista storica italiana. Vol. I, fasc. 1, 1936, mars. — Gioacchino VOLPE. Principî di Risorgimento nel' 700 italiano. — Arnaldo MOMIGLIANO. La formazione della moderna storiografia sull'impero romano (la logique de Port-Royal et Tillemont, Bossuet, Machiavel et Saint-Évremond, Montesquieu et Voltaire, Gibbon, Herder, Niebuhr et Mommsen, Michelet et Augustin Thierry, Hegel et Ranke ; suite et fin dans la livraison suivante). — Franco VALSECCHI. I problemi Europei nella politica del 1859. La situazione europea e la preparazione diplomatica del 1859 (la politique de Napoléon III et la rivalité austro-prussienne ; la constellation européenne à la veille de la guerre de 1859). — Delio CANTIMORI. Recenti studi intorno alla riforma in Italia e ai riformatori italiani all'estero, 1924-1934 (abondante bibliographie). — Giuseppe PRAGA. Storiografia dei Paesi Balcani (avec un appendice sur la Grèce par Michele LASCARIS). = **Comptes-rendus.** *De Vecchi di Val Cismon.* Le corte di Giovanni Lanza. Vol. I : 1829-1857 (les papiers de Lanza commencent en réalité à partir de 1845 ; ils ont été publiés en 1887 par Enrico Tavellini, mais avec une négligence telle qu'il faudra reprendre son travail dans un esprit vraiment scientifique. Les documents des années 1855-1857 se rapportent à l'activité de Lanza comme ministre de l'Instruction publique). = Fasc. 2, juin. Nello ROSSELLI. La politica inglese in Italia nell'età del Risorgimento (d'après les archives de Londres, de Turin, Florence et Naples pour les années 1815-1847). — J. L. FRANKEN et E. Cope DI VALROMITA. L'Abissinia in alcune inchieste di funzionari Olendesi del sec. XVII (documents relatifs aux ambassades envoyées par la Compagnie hollandaise des Indes orientales à Batavia pendant les règnes des rois ou négus Jean Ier et Jasous Ier en 1675, 1690 et 1697 ; en appendice sont publiés de nombreux extraits de ces documents, dont le dernier est daté 7 février 1697). = **Comptes-rendus,** par F. BORLANDI (sur les documents relatifs à l'histoire du droit commercial, les Caorsins siennois en Angleterre au XIIIe siècle, les livres de commerce des Peruzzi, les recherches de G. I. Bratianu sur le commerce génois dans la mer Noire au XIIIe siècle, etc.). — *Renato Lefèvre.* La legenda medioevale del Prete Gianni e l'Etiopia. — *Felice Battaglia.* Il pensiero giuridico e politico di Nicolò Cusano. — *G. I. Cassandro.* Contributo alla storia della dominazione Veneta nella Puglia, 1494 et suiv. — *Giuseppe Maranini.* Classe e Stato nella Rivoluzione francese (montre que la bourgeoisie française n'était pas assez mûre pour faire une révolution). — *Antonio Lucarelli.* La Puglia nel Risorgimento. II : La Rivoluzione del 1799.

POLOGNE

Kwartalnik historyczny (Revue trimestrielle historique), Lwów, XLIX, 1935, vol. I-II. — St. ZAKRZEWSKI. Le maréchal Pilsudski. — Wl. SEMKOWICZ. Essai sur les origines des chartes polonaises. — K. HARTLEB. Le « Cyriaque d'Ancône » polonais : un pèlerin anonyme à Malte, en Espagne et au Portugal (vers 1600). = **Mélanges.** F. SMOLKA. En marge d'une lettre de l'empereur Claude (à l'occasion de la publication d'O. Guéraud, Enteuxis, 1931). — J. UMIŃSKI. A-t-il existé en 1211 un Philippe, évêque de Poznań? — R. TAUBENSCHLAG. La clause de « la volonté libre et non contrainte » dans les documents juridiques en Pologne au Moyen Age. — J. SERUGA. Un diplôme de 1467 pour la ville de Krosno. = Vol. III. L. KOLANKOWSKI. La question de Crimée dans l'histoire des Jagellons. = **Mélanges.** St. ZAJĄCZKOWSKI. Le mouvement scientifique en Lithuanie dans le domaine de l'histoire.

— H. Barycz. Le journal de voyage en Italie de l'évêque Georges Radziwill en 1575. — M. Handelsman. Émile Bourgeois. — O. Halecki. Venceslas Sobieski. = Vol. IV. **Mélanges.** St. Zakrzewski. Michel Bobrzyński. — B. Pawlowski. Simon Askenazy. — M. Szulkin. Bibliographie des travaux de S. Askenazy. — M. Handelsman. H. Pirenne et l'histoire universelle. — J. Willaume. Un portrait de Napoléon (en français, extrait d'une relation anonyme, 4 septembre 1804, Archives d'État à Dresde).

Wiadomości historyczno-dydaktyczne (Nouvelles historico-didactiques), Lwów, II, 1934, vol. I. — A. Klodyński. Le déclin du dogmatisme dans l'enseignement de l'histoire. — J. Lechicka. L'enseignement de l'histoire dans la première classe du gymnase et ses résultats. — A. Klodyński. Les rapports entre les études historiques universitaires et l'enseignement scolaire. = Vol. II. A. Hlasko Pawlicowa. La valeur didactique et scientifique des excursions historiques scolaires. — E. Maleczyńska. Expériences de travail personnel des élèves en histoire à l'école secondaire. — A. Florczak. Nécessité de recherches systématiques sur les difficultés que rencontrent les élèves dans l'étude de l'histoire. — M. Tyrowicz. Le travail à la maison des élèves de la première classe en histoire. = Vol. III-IV. St. Gąsiorowski. L'histoire de l'art dans les écoles secondaires. — W. Knapowska. La notion du temps dans la formation de la mémoire historique. — M. H. Serejski. Le deuxième congrès international pour l'enseignement de l'histoire. = III, 1935, vol. I-II. J. Dabrowski. La formation des professeurs d'histoire. — H. Pohoska. Le rôle de l'histoire de l'éducation dans la préparation des professeurs. — Z. Krzemicka. La refonte de l'historiographie dans le IIIe Reich. — K. Piwarski. La littérature historico-didactique en Pologne en 1933-1934. = Vol. III-IV. M. W. La section d'enseignement de l'histoire au sixième Congrès des historiens polonais. — F. Bujak. La formation scientifique des professeurs d'histoire des écoles secondaires. — H. Pohoska. L'histoire au lycée. — Id. L'enseignement de « notions sur l'État ».

Pays scandinaves

Historisk Tidsskrift (Oslo), 30te bind, 6te hefte. — Johannes Schiötz. Le problème militaire de la Norvège en 1709-1710 (le général Tritzschler, qui y commandait, a été critiqué pour n'avoir pas envahi le département de Baahus, mais l'état de son armée et celui de l'ennemi l'y contraignit. L'armée norvégienne se compléta pendant l'hiver de 1709-1710 et était, au contraire, en état d'avancer le 1er mai 1710). — Asgaut Steinnes. Le privilège pour Oslo de 1508 (le texte authentique est celui des manuscrits juridiques, l'exemplaire sur parchemin est une falsification ancienne). — Harald L. Tveterås. Bibliographie de l'histoire de la Norvège en 1933. = **Compte-rendu.** *Oscar Albert Johnsen.* Les Pays-Bas et la Norvège de 1625 à 1660 : réponse au Dr Johan Schreiner (conteste que les inscriptions douanières aient été fort inexactes).

Historisk Tidsskrift (Kobenhavn). 10e Række, III. Binds 4. Hefte. — Hal Koch. Position des couvents danois dans l'Église et dans la société jusqu'en 1221 (l'immunité était accordée par le roi comme protecteur de l'Église ; jusqu'en 1215, elle s'appliquait non seulement aux terres cultivées par les moines eux-mêmes, mais aussi à celles de leurs tenanciers. Postérieurement, les divers privilèges durent être

conférés expressément à chaque nouvelle acquisition). — Aage FRIIS. Le moment culminant du scandinavisme (les plans du ministère Hall pour une Union nordique avant la publication du Manifeste de mars 1863). — Henry BRUUN. Catalogue des publications sur l'histoire du Danemark parues en 1863.

ROUMANIE

Revue de Transylvanie. T. II, nº 3, 1936, mars-avril. — G. SOFRONIE. Les déclarations de S. M. le roi Charles II à l'étranger (sur la sécurité collective et le respect des traités). — C. PETRANU. Influences de l'art populaire roumain sur les autres peuples de Roumanie et sur les peuples voisins (rayonnement de l'art populaire roumain sur celui des Szekler, des Saxons et des Hongrois ; l'auteur essaie de découvrir des influences plus lointaines, mais plus douteuses aussi). — I. CRĂCIUN. L'Université roumaine et l'Université hongroise de Transylvanie (la production scientifique de l'Université de Cluj, entre 1920 et 1930, des centres de travail comme le Musée de la langue roumaine, l'Institut d'histoire nationale ou l'Institut de spéléologie, prouvent avec quelle injustice une certaine presse dénonce la décadence des études en Transylvanie depuis l'annexion). — Ét. MANCIULEA. La frontière occidentale de la Roumânie à la lumière des études statistiques hongroises (les statistiques de la deuxième moitié du XIXe siècle prouvent le mélange ethnique de cette région et justifient, en somme, le tracé actuel de la frontière ; la magyarisation a obtenu quelques résultats à partir de la fin du siècle, mais par l'emploi de la force). — P. PETRINCA. La situation des écoles confessionnelles de la minorité roumaine de Hongrie après le traité de Trianon (leur nombre a diminué depuis la guerre ; mais le problème est-il aussi simple que le pense l'auteur?). — I. RUSU. Quelques considérations sur la réforme agraire en Transylvanie (les effets incomplets de la loi de 1848 ont rendu indispensable le nouveau partage de 1919, d'autant plus qu'une loi récente avait apporté aux achats de terre les mêmes entraves que la législation prussienne en Posnanie ; actuellement, la propriété paysanne a fait plus de progrès en Roumanie qu'en Hongrie ; les inconvénients du morcellement peuvent être compensés par la coopération). = Notes. Ed. Benes (I. Lupaş). — Les frontières de l'État roumain (L. Someşan). — Contributions à l'étude de l'évolution de la population hongroise de Cluj (P. Vlad). P. H.

HISTOIRE GÉNÉRALE

L'Esprit international. The international Mind. 1936, 1er juillet. — Stefan OSUSKÝ. La réforme de la Société des Nations. — Malcolm W. DAVIS. L'Europe à la recherche de son équilibre. — Charles K. WEBSTER. L'opinion publique britannique et la crise européenne. — R. KARLOWA. Le point de vue allemand dans la question coloniale (« pour nous, Allemands, la question coloniale s'ajoute à nos revendications tendant à nous libérer des entraves immorales du traité de Versailles et à nous réhabiliter dans notre honneur de puissance coloniale, qui nous a été retiré d'une façon frivole ». Cette note est datée du 20 mai 1936). — Georges SCELLE. L'agression et la légitime défense dans les rapports internationaux. — L'accord des signataires du pacte de Locarno. — Le « plan de paix » allemand et les réponses de la France et de l'Angleterre. — Le conflit italo-éthiopien et ses

répercussions internationales. — L'Italie et l'Europe au lendemain de l'annexion de l'Éthiopie. — L'Europe centrale : la conférence de Rome, 20-24 mars, et la question d'Autriche. = Documents. La dénonciation du traité rhénan de Locarno par l'Allemagne. Texte du Mémorandum allemand du 31 mars 1936. — Le statut des détroits : note du gouvernement turc, 11 avril 1936. — Pacte d'assistance russo-mongol, 12 mars 1936. = **Comptes-rendus.** *Jacques Ancel.* Manuel géographique de politique européenne. — *Carl Peterson* et *Otto Scheel.* Handwörterbuch des Grenz- und Auslands-Deutschtums, t. I (très belle et instructive publication). — *Jacques Bardoux.* La France de demain. — *A. Frangulis.* Théorie et pratique des traités internationaux. = 1er octobre. Nicolas Murray Butler. De quelques problèmes qui s'offrent au gouvernement américain. — Wladimir d'Ormesson. Le malaise européen. — Albert Mousset. Les répercussions européennes de la tragédie espagnole (et la question de l'intervention). — Victor Brüns. La question de Memel (exposée du point de vue allemand). — J. A. Van Hamel. L'état actuel du problème de Dantzig. — La Société des Nations et la liquidation des affaires d'Éthiopie. — Les nouvelles mesures militaires prises en Russie et en Allemagne. — L'Europe orientale : question de Dantzig, et les relations polono-allemandes. = Documents. Le statut des détroits : convention de Montreux, 20 juillet 1936. — Le conflit italo-éthiopien. Résolution votée par l'Assemblée de la Société des Nations, 5 juillet 1936. = **Comptes-rendus.** *Henri Lichtenberger.* L'Allemagne nouvelle (livre remarquable). — *Marcel Prélot.* L'Empire fasciste : les origines, les tendances et les institutions de la dictature et du corporatisme italien (le corporatisme est la forme économique d'un État qui encadre les masses par deux institutions neuves : le parti fasciste, qui s'identifie avec l'État, et la corporation ; « pseudonymes avantageux et évocateurs qui accentuent la centralisation économique »). — *André N. Mandelstam.* La politique russe d'accès à la Méditerranée au xxe siècle (l'auteur a confronté avec soin tous les documents allemands, anglais, aussi bien que russes et austro-hongrois. Livre solide, sobre, qui rendra de grands services aux historiens). — *A. Stoupnitzky.* Statut international de l'U. R. S. S., État commerçant. — *Charles Parain.* La Méditerranée : les hommes et leurs travaux. — *Antonio Sanchiez de Bustamente.* Derecho international publico (œuvre monumentale qui occupera une place de choix parmi les cours généraux de droit international). — *Heinrich Drost.* Grundlagen des Völkerrechts. = 1937, 1er janvier. Comte Carton de Wiart. La guerre des doctrines et la situation internationale. — Comte Sforza. La Belgique et sa politique étrangère. — Germain-Martin. Le chaos monétaire et les tentatives de réorganisation internationale. — Maurice Pernot. Le problème de la Méditerranée. — Suad Davaz. Le nouveau statut des détroits. — R. W. Mowat. L'impasse nationaliste. = Documents. Convention germano-nipponne, 25 novembre 1936. — Discours de M. Mussolini, 1er novembre 1936. — Discours du roi des Belges, 14 octobre 1936. — Déclarations anglaises et françaises ; réponses de M. Eden à des questions parlementaires, 2 décembre 1936. — Discours de M. Yvon Delbos à la Chambre des députés, 4 décembre 1936. = **Bibliographie.** *James T. Shotwell.* On the rim of the abyss (l'auteur passe en revue les problèmes qui ont dominé l'évolution des relations internationales qui nous laissaient « au bord de l'abîme »). — *Louis Le Fur.* Règles générales du droit de la paix. — *Alfred Zimmern.* The league of Nations and the rule of law 1928-1935. — *Ernest H. Short.* Esquisse de géopolitique (livre décevant s'il en fut et qui serait de nature à faire

désespérer de la *géopolik* allemande). — *Berber*. Locarno. A collection of documents. — *Viktor Bruna*. Politische Verträge (remarquable instrument de travail). — *Hans Morgenthau*. Théorie des sanctions internationales. — *Paul Francoz*. Le nouveau régime des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex. = Les problèmes particuliers concernant l'Espagne, les Allemands de Tchécoslovaquie et le parti Henlein. — La Belgique et le système locarnien. — L'Autriche allemande et l'Allemagne des Nazis. = Numéro hors de série, 1er janvier 1937. Tables des années 1927 à 1936. 1re partie : Liste alphabétique des auteurs d'articles et des documents : accords, conventions et traités depuis 1926.

Histoire religieuse

Analecta Bollandiana. T. LIV, fasc. 3-4. — Hippolyte Delehaye. Contributions récentes à l'hagiographie de Rome et d'Afrique (une tombe de martyr « Novatiano beatissimo marturi », qui appartient au milieu du IIIe siècle. Les Novatiens pratiquaient le culte des reliques. Nouvelles recherches sur les titres presbytéraux de Rome et sur les légendes de S. Chrysogone et de Ste Anastasie. Les actes de Ste Pudentielle. Le sarcophage de S. Guillaume, dont l'église de Saint-Guilhem-du-Désert conserve des fragments. « Inscriptiones christianae » de la basilique de Saint-Pierre. Le « monasterium sancti Candidi » depuis le IXe siècle. Un coffret à reliques de la région de Sétif. Inscription mentionnant des reliques de S. Cyprien ; elle est datée de l'an IV de Justin, soit de l'année 568-569). — Baudouin de Gaiffier. Le martyrologe et le légendier d'Hermann Greven (Greven, admis à la Chartreuse de Cologne en 1455-1460, a composé un martyrologe et un légendier, qui nous sont parvenus en autographes. Analyse des textes qu'ils contiennent). — Paul Peeters. Une vie copte de saint Jean de Lycopolis (qui est aujourd'hui Assiout en Égypte). = **Bulletin des publications hagiographiques.** *E. Klostermann* et *C. Schmidt*. Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, t. XLVIII. — *Hans-Georg Opitz*. Untersuchungen zur Ueberlieferung der Schriften des Athanasius. — *Walter Till*. Koptische Heiligen-und Märtyrerlegenden. — *Dimitra P. Dimitrov*. Le voyage de S. Alexandre le Romain à travers la Thrace. — *R. A. S. Macalister*. Ancient Ireland (où il est parlé surtout de S. Patrice). — *W. Douglas Simpson*. The celtic church in Scotland (quelques observations de détail sur l'hagiographie). — *Louis Gougaud*. Le culte de S. Columban. — *Ernst Winheller*. Die Lebensbeschreibungen der vorkarolingischen Bishöfe von Trier. — *André Chagny*. La basilique Saint-Martin d'Ainay et ses annexes (remarquable). — *Joseph M. B. Clauss*. Die Heiligen des Elsass in ihrem Leben und ihrer Darstellung in der Kunst. — *G. Baumont* et *A. Pierrot*. Iconographie de saint Dié. — *J. Serra-Vilaró*. Fructuás, Auguri i Eulogi ; márcis sants de Tarragona (intéressant surtout pour les monuments archéologiques). — *Carl Erdmann*. Die Entstehung des Kreuzzugsgedanken (important surtout dans le détail). — *Martin de La Torre* et *Pedro Longás*. Catalogo de códices latinos, t. I. — *Ernest Cushing Richardson*. A union world catalog of manuscripts books (liste alphabétique des dépôts de manuscrits du monde entier, avec l'indication du nombre de manuscrits contenus dans chaque dépôt). — *Lynn Thorndike*. A history, of magic and experimental science, t. III et IV (concernant les XIVe et XVe siècles). — *Ernest Cushing Richardson*. Materials of a life of Jacopo da Voragine (toute la documentation réunie par l'auteur a été déposée à la biblio-

thèque du Congrès à Washington). — *Livario Oliger*. B. Margherita Colonna (publie les deux vies de cette Bienheureuse, morte en 1280. Textes inédits du XIIIe siècle). — *A. Blaschka*. Die St. Wenzelslegende Kaiser Karls IV. — *M. Gorce*. Saint Vincent Ferrier, 1350-1419 (pages brillantes d'un petit livre). — *Chandler Rathfon Post*. A history of spanish painting, t. VI (traite des ouvrages produits par l'école de Valence). — Dom *Toustain* et dom *Tassin*. Histoire de l'abbaïe de Saint-Vandrill, 1605-1736 (histoire de cette abbaye depuis l'introduction de la Réforme). — *E. A. Ryan*. The historical scholarship of Saint Bellarmine. — Repertorium germanicum (qui a repris une marche accélérée sous l'impulsion de Paul Kehr). — *Evelyn Waugh*. Edmund Campion.

Archivum historicum Societatis Jesu. 1936, juillet-décembre. — Hermann Hoffmann. P. Vitus Scheffer und seine Academia amoris (biographie du P. Scheffer. 1648-1717, et but de cette *Academia* destinée à éditer des ouvrages apologétiques, liste de ces ouvrages). — Lesmes Frías. La Compañia de Jesús suprimida en España hace un siglo (dissoute en 1835, la Compagnie subsista dans les territoires restés aux mains des carlistes ; beaucoup de ses membres se retirèrent en France, en Belgique et surtout en Italie). — Georg. Schurhammer. Leben und Briefe Antonio Criminali's, des Erstlingsmärtyrers der Gesellschaft Jesu von P. Valmerana (édition avec notes de cette *Vita* écrite en 1602 et de quinze lettres dont dix inédites, du P. A. Criminali). — P. D. Fernández Zapico. La province d'Aquitaine de la Compagnie de Jésus d'après son plus ancien catalogue, 1566. — Auguste Coemans. Collatéral et surintendant (montre que ces deux offices étaient entièrement distincts, le premier n'entraînait pour son titulaire aucune autorité sur le supérieur auquel il était adjoint comme « admoniteur » ; le surintendant était, au contraire, un vrai supérieur des collèges où il était placé). — Henri Bernard. Deux trouvailles bibliographiques en Extrême-Orient (une impression japonaise des *Aphorismi Confessoriorum* du Père Sée, 1603, et un remaniement inédit de la *Relacion de las Islas Filipinas* du P. Chirino, 1604). — Heribert Schauf. Die unbekannten dogmatischen Traktate des P. Joh. Scotte, S. J. (1681-1775). = **Comptes-rendus.** *Josef Schmidlin*. Papstgeschichte der neuesten Zeit. T. III : Pius X und Benedikt XV, 1903-1922 (trop rapidement écrit). — *Georg Schreiber*. Deutschland und Spanien. Volkskundliche und Kulturkundliche Beziehungen. — *Id*. Volk und Volkstum. — *Ernst Lewalter*. Spanish-Jesuitische und Deutsche-Lutherische Metaphysik des 17 Jahrhunderts. — *John Tate Lanning*. The spanish missions of Georgia. — *Francis Talbot*. Saint among Savages. The life of Isaac Jogues. — *Jose M. March*. El restaurador de la Compañía de Jésus, Beato José Pignatelli y su tiempo. — *Robert Streit* et *Johann Dindinger*. Bibliotheca missionum. T. VIII : Missionsliteratur Indiens und Indonesiens, 1800-1909. = Bibliographia de Historia S. J. pro anno 1934, par E. Lamalle : suite.

Revue d'histoire des missions. 1936, septembre. — Georges Goyau. Le cinquantenaire des martyrs de l'Ouganda. — A. Brou. Saint Ignace et la mission d'Éthiopie, 1515-1556 (envoi d'une mission qui dura quatre-vingt-cinq ans ; en 1526 même, le négus Seltân Saghâd fit profession de foi catholique, puis le schisme reprit le dessus et la mission fut ruinée). — P. Élisée de la Nativité. Deux siècles de vie chrétienne à Bagdad, 1721-1921 (à suivre). — Mgr L. Fatignet. Notes sur le catéchiste chinois Quincté Sié (décapité en 1857). — R. P. Joseph Janin. L'évangélisa-

tion des Antilles françaises (résumé rapide). — A. CHATELET. La mission lazariste en Perse (suite : 1882-1883). — Liste chronologique et notes biographiques des missionnaires « évêques titulaires » (suite : de Dioclée à Issos). = **Comptes-rendus.** *Marcel Gaultier.* Minh Mang. — R. P. *J. Janin.* Le clergé colonial de 1815 à 1850. — *Maurice de Lavigne Sainte-Suzanne.* La Martinique au premier siècle de la colonisation, 1635-1742. — *Fr. Xav. Montalban.* Manuale historiæ Missionum. — Sister *Mary Doris Mulvey.* French Catholic missionaries in the present United States, 1604-1791. — Urundi (numéro spécial de la revue « Grands Lacs »). = Décembre. Georges GOYAU. Le Père des Acadiens : Jean-Louis Le Loutre (missionnaire en Acadie de 1737 à 1755). — F. LAYDEVANT. Les débuts de la mission du Basutoland (en 1861-1865). — J. RÉMY. La congrégation du Saint-Esprit et le clergé indigène. — A. CABON. Le séminaire des colonies, I (de 1703 à 1779). — Aristide CHATELET. La mission lazariste en Perse (suite : 1887-1892). = Documents : Voyage aux îles Camercanes par le P. Maurile de Saint-Michel, de l'ordre des Carmes (en 1646 ; extraits). — Liste chronologique et notes biographiques des missionnaires « Évêques titulaires » (suite : de Jabruda à Marocco). = **Comptes-rendus.** *Léon Bourdon.* Les débuts de l'évangélisation de Ceylan vers le milieu du XVIe siècle. — *André Dupeyrat.* Papouasie, histoire de la mission, 1885-1935. — R. P. *Timothée Jock.* Jésuites et Chouéirites ou La fondation des religieuses basiliennes chouéirites de Notre-Dame-de-l'Annonciation à Qouq-Mikaïl (Liban), 1730-1746. — *Ernest Martin.* Les exilés acadiens en France au XVIIIe siècle et leur établissement en Poitou.

Revue d'histoire ecclésiastique. 1936, octobre. — J. LEBON. Les anciens symboles dans la définition de Chalcédoine (discussion des théories de E. Schwartz). — G. MOLLAT. Contribution à l'histoire de l'administration judiciaire de l'Église romaine au XIVe siècle (publie et commente de nombreux documents relatifs au tribunal de la rote et à l'audience de la chambre apostolique). — Ch. MARTIN. Proclus de Constantinople, Nestorius et le « bienheureux Nil » Εἰς τὴν Ἀνάληψιν (ces homélies ne sont pas du bienheureux Nil). = **Comptes-rendus.** *J. Lebreton* et *J. Zeiller.* Histoire de l'Église de la fin du IIe siècle à la paix constantinienne. — *Gerda Krüger.* Die Rechtsstellung der vorkonstantinischen Kirche. — *F. Homes Dudden.* The life and times of St. Ambrose. — *J. Wytzes.* Der Streit um den Altar der Viktoria. — *Luciano Serrano.* El obispado de Burgos y Castilla primitiva desde el siglo V al XIII. — *J. M. B. Clauss.* Die Heiligen des Elsass in ihrem Leben, ihrer Verehrung und ihrer Darstellung in der Kunst. — *Howard Rollin Patch.* The tradition of Boethius. A study of his importance in medieval culture. — *Annemarie Henggeler.* Die Salbungen und Krönungen des Königs und Kaisers Ludwigs II. — *Wl. Semkowicz.* Histoire de la Silésie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'an 1400, t. III (en polonais). — *M.* et *Chr. Dickson.* Les églises romanes de l'ancien diocèse de Chalon, Cluny et sa région. — *Herbert Grundmann.* Religiöse Bewegungen im Mittelalter. — *Salvatore Attal.* Frate Elia, compagno di S. Francesco. — *Ernst Renz.* Ecclesia spiritualis. Kirchenidee und Geschichtstheologie der Franziskanischen Reformation. — *R. K. Donin.* Die Bettelsordenskirchen im Osterreich. — *E. Filthaut.* Roland von Cremona O. P. und die Anfänge der Scolastik im Predigerorden. — *F. Prims.* Rechterlijk Antwerpen in de Middeleeuwen. — *Silvio A. Zavala.* Las instituciones juridicas en la conquista de America. La encomienda indiana. — *K. Fry.* Giovanni Ant. Volpe. Seine erste Nunziatur in der Schweiz, 1560-1564. — *Silverio de Santa Teresa.* Historia del Carmen descalzo en España, Portugal y America, vol. I, II,

III. — *Raymund Linden.* Die Regelobservanz in der rheinischen Kapuzinerprovinz von der Gründung bis zur Teilung, 1611-1668. = 1937, janvier. P. GALTIER. Pénitents et convertis. De la pénitence latine à la pénitence celtique (à suivre). — M. Hoc. Consultations et sermons sur les monnaies au XVIIe siècle. — J. ZEILLER. La date du concile d'Aquilée (3 septembre 381). = **Comptes-rendus critiques.** *P. Touilleux.* L'Apocalypse et les cultes de Domitien et de Cybèle (critique très peu serrée). — *James Mackinnon.* From Christ to Constantine. The rise and growth of the early Church (A. D. 30 to 337). — *J.-R. Palanque, G. Bardy et P. de Labriolle.* De la paix constantinienne à la mort de Théodose. — *B. H. M. Vlekke.* Sint Servatius, de eerste Nederlandse bisschop in historie en legende. — Mgr. *Ph. Chrysanthe.* Ἡ ἐκκλησία Τραπεζοῦντος (beaucoup de matériaux). — *Adalberg Jos. Herzberg.* Der heilige Mauritius, ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Mauritius Verehrung. — *Louis Gougaud.* Les saints irlandais hors d'Irlande. — *James Westfall Thompson.* The dissolution of the Carolingian fisc in the ninth century. — *P. C. Boeren.* Étude sur les tributaires d'église, dans le comté de Flandre, du IXe au XVe siècle. — *G. P. Coulton.* Five centuries of religion. Vol. III : Getting and spending. — *F. M. Powicke.* The christian life in the Middle Ages. — *Alexander Cartellieri.* Der Aufstieg des Papsttums im Rahmen der Weltgeschichte 1047-1095. — *Louis Brigué.* Alger de Liége. Un théologien de l'eucharistie au début du XIIe siècle. — *H. Rashdall.* The universities of Europe in the Middle Ages ; nouvelle édition. — *R. W. Carlyle* et *A. J. Carlyle.* A history of mediaeval political theory in the West. Vol. VI : Political theory from 1300 to 1600. — *Joseph Greven.* Die Kölner Kartaus und die Anfänge der Katholischer Reform im Deutschland. — *H. Naef.* Les origines de la Réforme à Genève. — *H. Hauser.* La prépondérance espagnole (excellent). — *Manuel Ferrandis Torres.* El concilio de Trento. Documento. T. II : 1560 et 1561. — *Thomas McNevin.* Dr Nicholas Sanders and the english Reformation, 1530-1581. — *G. Malengreau.* L'esprit particulariste et la révolution des Pays-Bas, 1578-1584. — *M. Nédoncelle.* La pensée religieuse de Friedrich von Hügel, 1852-1925.

CHRONIQUE

RENÉ CAGNAT

Il serait aisé de dire le rôle prépondérant qu'a tenu René Cagnat à l'Académie des inscriptions. Il y était entré en 1895 et, en 1916, à la mort inopinée de Maspero, il en était devenu le secrétaire perpétuel. Associé à ses travaux pendant quarante-deux ans, il les a, de fait, dirigés vingt et une années de suite, avec une énergie qui allait parfois jusqu'à la rudesse, mais qui, toujours prudente, savait aussi, à l'occasion, se ganter de la plus tenace, de la plus souple habileté. Ainsi, durant près d'un quart de siècle, et sans autre interruption que celle imposée, il y a six semaines, à sa fermeté d'âme par le mal auquel il a succombé samedi dernier, il a régi l'ensemble des fonctions qui incombent à l'illustre Compagnie fondée par Colbert, rénovée par la Convention ; il a stimulé, en son nom, les travaux de l'École d'Athènes, de l'École de Rome, de l'École d'Extrême-Orient, de l'École biblique de Jérusalem, qu'elle garde sous son patronage ; il a orienté, en France, en Afrique du Nord, en Syrie, au Cambodge, les fouilles qu'elle conseille et qu'elle subventionne ; il a surveillé les importantes publications, *Comptes-rendus*, *Mémoires*, *Recueils*, *Monuments*, dont les membres de l'Académie, ses correspondants, ses auxiliaires recrutent la rédaction, comme ses finances en alimentent le budget. Mais dans ce vaste labeur collectif, où viennent se fondre, de toutes les parties du monde antique, tous les efforts de l'archéologie française, la modestie de Cagnat se fût effarouchée de voir isoler, si grande et décisive qu'elle ait été, sa contribution personnelle, et l'hommage d'un de ses anciens élèves qui risque le moins de déplaire à ses mânes est encore celui que je voudrais rendre à l'œuvre essentielle de sa longue vie, à cette activité multiple et concentrée qui lui aura permis de naturaliser « française » l'épigraphie latine et de l'assurer en même temps sur les bases inébranlables d'une doctrine concrète et rationnelle.

Jusqu'au XIXe siècle, il y avait eu des historiens de Rome pour se passer des inscriptions latines et des collectionneurs pour réunir des inscriptions latines sans le souci de les utiliser, ni même de les comprendre autrement qu'à l'aveuglette. Il fallut attendre les révélations de Borghesi, mort en 1860, pour prendre une pleine conscience de la valeur des renseignements qu'elles renfermaient et des règles strictes qu'à la fin du XVIIe siècle Fabretti et, à la fin du XVIIIe siècle, Marini avaient été les seuls à soupçonner et sans lesquelles l'épigraphie latine ne saurait prêter qu'aux falsifications et à l'erreur. Parce que les inscriptions romaines, mine inépuisable, mais dangereuse, d'informations sur les magistratures, la religion, les événements même de l'histoire impériale, sont rédigées avec des abréviations d'autant plus faciles à confondre qu'elles se réduisent couramment à des sigles, c'est-à-pire aux initiales des mots qu'elles représentent ; parce que leur libellé obéit à un

ordre et à des formulaires dont la structure invariable transparaît sous la variété quasi infinie des documents. Borghesi démontra que l'intelligence des textes épigraphiques exigeait une méthode spéciale. Mais s'il put, d'un trait de génie, poser les principes de la science nouvelle, où rien ne se devine et tout s'explique par l'analogie, il n'eut pas le temps de les développer systématiquement et, solitaire en sa retraite de Saint-Marin, il ne put qu'appeler de ses souhaits la constitution du recueil total dont les exemples accumulés vérifieraient des lois qu'il avait pressenties : c'est à la génération suivante qu'il appartint de féconder ses idées et de réaliser ses plans.

Le vœu d'un répertoire intégral, dont Villemain, ministre en 1843, avait un instant songé à réserver à la France l'honneur de l'accomplissement, ne commença d'être exaucé que vingt ans plus tard, sous l'impulsion fougueuse de Théodore Mommsen, avec les ressources du roi de Prusse, par l'Académie de Berlin ; et, en 1876, année où René Cagnat sortit agrégé de l'École normale, parut le volume le plus important de tout le *Corpus Inscriptionum latinarum*, la première partie du tome VI, qui comprenait les inscriptions latines de la seule ville de Rome.

La gigantesque entreprise qui consistait à grouper, pays par pays, les milliers et les milliers de fragments épars sur le bronze et la pierre de l'Asie au Sahara et de l'Atlantique à l'Euphrate était en train de réussir, et il était évident que ce succès allait non seulement élever l'épigraphie latine au rang d'une discipline autonome, mais ouvrir par elle des horizons nouveaux à l'étude de l'antiquité classique. Ce fut le mérite décisif de René Cagnat d'avoir prévu ce magnifique avenir et, tout de suite, de s'y être préparé à fond. Courageusement, il se mit à l'école de Borghesi, dont Napoléon III avait, en 1864, prescrit de publier à ses frais tous les manuscrits, et à celle des épigraphistes allemands Mommsen, Hübner, Henzen, qui avaient revendiqué sa succession. Mais ce fut bientôt pour les égaler en savoir, dans la plus noble des émulations, et leur prouver, par son action, qu'ils ne pourraient achever leur dessein qu'avec le concours de l'érudition française.

C'est déjà au Français Georges Perrot qu'en 1865 Mommsen avait emprunté les éléments de sa publication du prétendu testament d'Auguste, ces *res gestae divi Augusti* gravées sur les parois du temple d'Ancyre. Vingt ans plus tard, il se rendit compte qu'il ne pourrait venir à bout du tome VIII de son *Corpus* — le tome destiné à l'Afrique du Nord — sans faire appel aux savants que la France y avait envoyés en même temps que ses soldats. Comme Léon Renier avait parcouru l'Algérie récemment pacifiée et publié impeccablement cinq mille inscriptions latines de notre colonie, Cagnat, qui s'était fait adjoindre, à ses risques et périls, à notre corps expéditionnaire de Tunisie, avait rapporté de la Régence plusieurs centaines d'inscriptions dont l'édition s'imposa tout de suite par l'exactitude du déchiffrement, la sûreté des restitutions, l'élégante sobriété du commentaire. Peu après son retour en France, la réputation de Cagnat était fondée : il succédait, en 1887, à Ernest Desjardins dans la chaire d'épigraphie latine du Collège de France ; et, si les deux premiers volumes du tome VIII du *Corpus* ne mentionnent comme éditeur que Wilmanns, les suppléments parus en 1891, 1894 et 1904 nomment Cagnat à côté de Schmidt, puis Cagnat avant Dessau et Schmidt. Comme l'Italie, grâce à De Rossi, la France, grâce à René Cagnat, a participé à la gloire naissante du *Corpus Inscriptionum latinarum*.

Toutefois, ce grand honneur n'empêcha point Cagnat de s'aviser, avec son bon

sens et son esprit pratique, des retards auxquels l'extension et la rapidité de l'exploration contemporaine allaient, à bref délai, condamner l'inestimable recueil. A peine un tome était-il paru que de nouvelles trouvailles rendaient nécessaire l'élaboration d'un supplément, et celui-ci était envoyé à la presse quand des découvertes toutes récentes l'avaient déjà dépassé. Cagnat résolut de gagner le *Corpus* de vitesse et, à partir de 1887, annexa à la *Revue archéologique* un inventaire de toutes les inscriptions latines parues dans l'année. Cette besogne ingrate et qui réclamait un dépouillement minutieux des périodiques les plus divers et parfois les plus confidentiels, Cagnat l'a poursuivie jusqu'à la fin, d'abord seul, puis avec la collaboration de Maurice Besnier, remplacé il y a quatre ans par Alfred Merlin. Mais il aura été récompensé de cette abnégation. Il n'a pas été exhumé depuis quarante ans, soit en Europe, soit en Asie, soit en Afrique, une inscription latine dont Cagnat n'ait repris, amélioré, divulgué la lecture, et, à l'étranger comme en France, les références à son « Année épigraphique », aujourd'hui classique et d'emploi universel, voisinent avec les citations du *Corpus* sous la plume de tous les érudits.

Mais l'épigraphie latine doit surtout à Cagnat d'avoir enfin livré aux chercheurs les secrets de son langage particulier. Dans sa chaire et par le livre, il s'est efforcé de codifier les règles auxquelles elle obéit et dont l'observation régit l'exégèse. Il désirait par-dessus tout épargner aux autres les tâtonnements qu'il avait subis et leur enseigner les moyens d'accéder de plain-pied au terrain difficile dont il avait dégagé les avenues et déjoué les pièges. Il ne s'agissait que de tenir son imagination en laisse, de ne point interpréter avant d'avoir lu, de ne jamais s'écarter de la voie tracée à travers la masse des exemples par la précision des analogies, de suivre pas à pas cette belle logique romaine qui ordonnait l'énoncé des textes selon la hiérarchie immuable des institutions. Au Collège de France, il distribuait les copies des documents qu'il avait choisis et gradués avec soin et, dans la petite salle où d'anciens officiers de zouaves coudoyaient les futurs membres de l'École de Rome, la leçon se déroulait en pleine clarté. De son passage dans l'enseignement secondaire, à Stanislas, où il eut, entre autres, le général Gouraud et M. de Nalèche pour élèves, Cagnat avait conservé le goût, l'instinct de la bonne pédagogie. En passant au Collège de France, son cours avait changé de sujet et d'auditeurs, non d'allure, et il restait juvénile, entraînant et martial. Chez les plus indolents s'éveillait une curiosité. Chez les meilleurs se levait une vocation. A la fin de l'année, tous étaient capables de manier correctement le *Corpus;* quelques-uns même étaient déjà dignes que Cagnat leur confiât les estampages que M. Ballu lui avait envoyés de Timgad ou de Lambèse et les chargeât de les publier sous leurs noms et sous son contrôle.

C'étaient les « privilégiés ». Toutefois, s'ils étaient justement fiers de leur privilège, Cagnat eût souhaité l'abolir en le généralisant. Dans son enthousiasme pour sa science, il cherchait à élargir toujours davantage le cercle des initiés et, songeant aux étudiants de province et d'Algérie, que leur éloignement bannissait du Collège de France, il se décida à faire imprimer le résumé de ses leçons. En 1893 parut, dédiée à G. Boissier, la première édition de son *Cours d'épigraphie latine.* La quatrième, aujourd'hui, est à peu près épuisée. On disposait, auparavant, du manuel allemand de Larfeld. On a vu, depuis, le manuel anglais de Sandys. Mais le *Cours* de Cagnat, lumineux et complet, demeure le manuel sans rival. Dans

toutes les Universités du monde, les épigraphistes ou y apprennent leur métier ou y rafraîchissent leurs souvenirs. Il est le livre indispensable que nul n'aura la tentation de refaire. Je me suis laissé dire qu'il y a quatre ans, lorsque Cagnat descendit de sa chaire, certains collègues alléguèrent, pour la transformer en chaire de « civilisation romaine », cette raison que l'épigraphie latine constituait maintenant une science si parfaite qu'il n'y avait plus rien à y découvrir de nouveau. Certes, Cagnat n'aurait point partagé cet optimisme excessif, car mieux que personne il savait que fréquemment de nouvelles trouvailles ramènent à la surface du sol des textes épigraphiques dont les obscurités demeurent impénétrables au jeu des règles les plus impérieuses comme aux similitudes des précédents les mieux constatés. Mais de cette exagération, excusable chez un profane, qu'il me soit permis d'extraire le juste tribut d'admiration qu'elle implique. Il est vrai que, dans ses grandes lignes, la doctrine élaborée par Cagnat subsistera toujours, et le *Cours* qui l'expose fera parvenir jusqu'aux plus lointaines générations la voix d'un enseignement qui ne saurait périr.

Jérôme CARCOPINO.

(*Journal des Débats*, 7 avril 1937.)

CONGRÈS. — Le troisième *Congrès des sciences historiques* s'est tenu à Montpellier du 6 au 9 mai 1937. En attendant mieux, on en trouvera un utile résumé dans le *Temps* du 10 mai. — Le jeudi 6 mai, jour de l'ouverture, ont pris la parole : MM. BLANCHET, de l'Institut ; LATOUCHE, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble ; COORNAERT, professeur au Collège de France ; l'abbé CARRIÈRE, directeur de la *Revue d'histoire de l'Église de France ;* H. HAUSER, correspondant de l'Institut. — Le 7 mai, ce fut le tour de MM. PALANQUE, de la Faculté des lettres de Montpellier ; SAMARAN, professeur à l'École des chartes. — Le 8 mai : MM. BON, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier ; PONTEIL, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg ; COVILLE, membre de l'Institut et président du Congrès. — Le dimanche a été réservé à la visite des Saintes-Maries-de-la-Mer et à Aigues-Mortes, sous la direction de M. Fernand BENOIT, conservateur des Musées d'Arles.

AUTOGRAPHES. — Le catalogue de *Précieux livres et manuscrits* vendus les 7-9 juin 1937 par le ministère de Me E. Giard et de M. G. Andrieux, libraire-expert (Paris, gr. in-8°, 93 p.), signale des correspondances curieuses de la duchesse d'Abrantès avec Alexandre Dumas, où elle fait part au romancier des tristesses et des déceptions de sa vie ; — une lettre de la duchesse de Dino au général de Flahaut, du 8 janvier 1831, écrite sous l'influence de Talleyrand, père naturel du général, sur la situation politique générale et les négociations belges ; — une lettre du baron Haussmann, datée de Bordighera, le 7 novembre 1870, où , après avoir donné des renseignements sur la situation politique du département des Alpes-Maritimes, il déclare ne pas croire à la culpabilité du maréchal Bazaine et explique que, devenu le « second personnage de l'empire », il a été en butte à l'inimitié des ministres de Napoléon III. — Le *Catalogue of the papers of lt. col. H. Peyton Moulton-Barret*, mis en vente par la maison Sotheby and Co, de Londres, le 7 juin 1937, offre le grand intérêt d'énumérer les documents que détenait le neveu d'Élisabeth

Browning, en particulier les lettres inédites écrites par la célèbre poétesse à son frère au cours de ses divers voyages ; les lettres écrites de Paris entre septembre 1851 et octobre 1852 paraissent avoir un réel intérêt historique, car elles donnent des impressions multiples sur la capitale avant le coup d'État et sur diverses rencontres de gens de lettres, singulièrement de George Sand. G. Bn.

— Un des derniers catalogues de la maison Sotheby and C°, de Londres, pour une vente qui s'est tenue du 14 au 16 juin 1937, signale, entre autres pièces intéressantes, les lettres reçues par le contre-amiral britannique Martin de Nelson, lui écrivant quelques jours avant Trafalgar, et de Wellington soulignant, en juillet 1812, que Napoléon a bien dû désormais se rendre compte « qu'une flotte ne peut être maintenue, comme il maintient ses armées, au moyen des réquisitions sur les malheureux pays où il a établi la guerre » ; des lettres de George Washington à son neveu, George-Auguste — entre autres celle, de septembre 1783, où il lui annonce son intention de se retirer de la vie politique ; enfin, le dossier établi en mars-juillet 1919 par le magistrat N. A. Sokolov, à la demande de l'amiral Koltchak, sur l'exécution de la famille impériale de Russie à Ekaterinbourg, le 16 juillet 1918 (une partie du dossier a été publiée par son dernier détenteur, M. Robert Wilson, correspondant spécial du *Times* en Russie lors du flux et du reflux des blancs, sous le titre de *The last days of the Romanoffs*).

— Le 28 juin 1937, Me H. Baudoin a présidé la vente des *Lettres, autographes et manuscrits* dont le catalogue a été soigneusement établi par les experts, MM. J. Arnna et D. Janvier (Paris, juin 1937, in-4°, 56 p.). A noter, en particulier, une correspondance de Bérenger avec Dupont de l'Eure, de 1820 à 1853 ; plusieurs lettres de Bugeaud et de Canrobert relatives à la conquête de l'Algérie ; de La Fayette, en particulier à B. Constant ; un dossier extrêmement suggestif sur la tragédienne Rachel ; une lettre de Mme Roland à son mari du 5 février 1782, etc.

G. Bn.

— La librairie anglaise Maggs Bros (succursale à Paris, 93-95, rue de la Boétie) a établi un très intéressant catalogue d'une collection qu'elle a été chargée de mettre en vente (*The french colonisation of America. As exemplified in a remarkable collection of french administrative arts, 1581-1791*. 1936, in-8°, 139 p.). Il ne s'agit de rien moins, pour une bonne partie, que des textes d'édits, ordonnances, arrêts et règlements, au nombre de 650, réunis par le cardinal Loménie de Brienne, ministre de Louis XVI. Et, sans doute, ces textes, imprimés, se retrouvent vraisemblablement dans les diverses collections des Archives nationales (AD ; marine A ; collection Moreau de Saint-Méry) ; mais il est tout de même inconcevable que le groupement opéré par un haut fonctionnaire de l'Ancien Régime, tel qu'était Loménie de Brienne, de documents de cette nature, ayant, en quelque sorte, valeur de collection d'État, puisse être mise en vente et dispersée comme elle le sera — en dépit des prix considérables des unités offertes. Le catalogue établi est, d'ailleurs, en tous points remarquable ; il constitue un instrument de travail pour les spécialistes de l'histoire coloniale et mérite d'être rapproché du catalogue de M. Wirthington C. Ford (*French royal edicts... on America*, dans *Proceedings of the Massachusetts historical Society*, 1937), qui comprenait 437 numéros se référant principalement aux Archives nationales, et de celui de M. L. C. Wroth et Mlle Gertrude L. Annan, *Arts of french royal administration concerning Canada, Guiana, the West Indies*

and Louisiana prior to 1791 (New-York, 1930, in-8°), qui, basé sur des investigations dans dix-huit bibliothèques américaines, totalisait plus de 2,000 numéros. Le catalogue Maggs Bros fait état de 97 documents ignorés par les précédents auteurs et de 76 présentant des variantes intéressantes. G. Bn.

France. — Le Bureau de la Société d'histoire moderne a eu l'excellente idée d'établir et de publier une table des séries 5 à 8 de son intéressant *Bulletin* (janvier 1925 à février 1937).

— Une exposition des souvenirs napoléoniens a été inaugurée solennellement à Kaunas, capitale de la Lithuanie, le 20 mai 1937, pour commémorer en particulier le 125e anniversaire du passage dans le pays de la Grande Armée. M. André Pierre a fourni à ce sujet des indications fort intéressantes dans le *Temps* du 23 mai et M. E. Krakowski, dans une lettre au même journal insérée le 16 juin, a apporté à cet égard quelques précisions ou suggestions complémentaires. G. Bn.

— La librairie E. de Boccard a mis en vente un très bel ouvrage terminé déjà depuis plus d'une année sous le titre : *L'ancien art chrétien de Syrie ; son caractère et son évolution, d'après les découvertes de Vogüé et de l'expédition de Princeton. La façade de Mschatta et le calice d'Antioche*, par Joseph Strzygowski, avec une étude préliminaire par Gabriel Millet, membre de l'Institut ; ouvrage illustré de 24 phototypies et de 121 gravures. L'étude préliminaire (p. ii-lii) comprend trois chapitres : l'Asie occidentale ; l'Iran et les régions du Nord dans l'histoire de l'art : l'ancien art chrétien de Syrie. On notera plus spécialement les deux admirables photographies de la façade de Mschatta et du calice d'Antioche.

— Nous avons signalé dans notre précédent fascicule les deux premiers numéros du Bulletin que publie la jeune *Société d'histoire de la Troisième République*. Les bulletins suivants continuent à donner, à la suite d'un résumé des conférences organisées par la Société, une courte analyse des discussions qui ont suivi chaque exposé : *Le boulangisme et le parti royaliste*, par A. Dansette (n° 3) ; *Vermorel*, par Antonin Barthélemy (n° 4), et *Pelloutier ; le réveil du syndicalisme*, par Édouard Dolléans (n° 4).

— On sait quel redoutable usage a trop souvent été fait de l'enseignement de l'histoire pour perpétuer les haines et les malentendus entre les peuples. Les manuels d'histoire qui sont mis aux mains des enfants des écoles leur fournissent souvent un enseignement tendancieux dont le danger n'est que trop évident[1]. C'est pour soumettre ces manuels à un examen méthodique et — au besoin — proposer les rectifications reconnues nécessaires qu'un certain nombre d'historiens allemands et français, qualifiés par leur compétence et par leurs fonctions officielles[2], se sont réunis du 25 novembre au 1er décembre 1935 à Paris. Les discussions qui ont eu lieu et qui se sont prolongées pendant plusieurs mois ont abouti à l'adoption d'une série de résolutions dont le texte a paru simultanément en Allemagne et en France. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ce long texte, dont l'impor-

1. Voir l'important article de Jules Isaac, *L'histoire des origines de la guerre dans les manuels allemands*, Revue d'histoire de la guerre mondiale, janvier 1932.

2. MM. Herre et Reimann du côté allemand ; Morizet, Isaac, Mantoux, Pagès, Renouvin et Weill-Raynal du côté français.

tance et l'intérêt sont considérables ; sur nombre de points capitaux touchant les relations entre la France et l'Allemagne, les origines de la guerre de 1914 ou l'après-guerre, l'accord s'est établi et l'on peut espérer que — grâce à cet effort de compréhension — certaines omissions seront réparées et que certaines légendes disparaîtront. Nos lecteurs trouveront ce texte reproduit intégralement dans le numéro de mai 1937 de l'*Enseignement public*, p. 392 à 419, ainsi que dans les numéros de juin (p. 209 à 217) et juillet 1937 (p. 257 à 271), de la *Paix par le Droit* ou dans le numéro spécial 91 *bis* (mai 1937) du *Bulletin de la Société des professeurs d'histoire de l'enseignement public.*

Belgique. — Sous le titre de *Latomus* paraît trimestriellement, depuis le début de l'année 1937, une *Revue belge d'études latines* sous la direction de MM. A. Kugener et L. Herrmann, professeurs à l'Université libre de Bruxelles.

États-Unis. — La *Mediaeval Academy* d'Amérique a, dans la séance du 24 avril 1937, exprimé officiellement ses regrets pour la mort du professeur C. H. Haskins, ancien président de l'Académie.

Elle a décidé la publication de deux ouvrages : *The english government at work, 1327-1336*, sous la direction du professeur W. A. Morris, et *England up to the Papal relations with England up to the Protestant revolution*, sous celle du professeur W. E. Lunt. Elle souhaite obtenir les fonds nécessaires pour une nouvelle édition de l'ouvrage de Charles Gross : *Sources and literature of English history.*

— Le Centre européen de la dotation Carnegie, qui siège à Paris, boulevard Saint-Germain, n° 173, vient de publier un bulletin contenant les publications de la « Conciliation internationale ». Après une préface où se trouvent la Conférence inter-américaine pour le maintien de la paix et les discours des présidents Agustin P. Justo d'Argentine, Franklin D. Roosevelt et l'honorable Cordell Hull, secrétaire d'État des États-Unis, 23 décembre 1936, viennent des annexes où sont publiées les conventions pour le maintien de la paix, l'exécution des traités existant entre les États américains, les expositions artistiques, etc. Vient enfin un chapitre sur les États-Unis et l'organisation mondiale en 1936, la Cour permanente de justice internationale et l'organisation internationale du travail.

Grande-Bretagne. — La *New Encyclopædia of Freemasonry* vient de s'enrichir d'un volume nouveau intitulé *The secret tradition in Freemasonry*, par Arthur Edward Waite, qui s'est proposé de montrer les rapports étroits de la Maçonnerie avec les fraternités secrètes du Moyen Age telles que les Alchimistes, les Cabbalites et les Martinistes.

— Le tome V du *Calendar of the Inner Temple records* vient de paraître par les soins du P. Record Office. Il se rapporte aux années 1751-1800, sous les règnes de George II et George III. C'est l'œuvre de M. R. A. Roberts, qui a pris sa retraite après quarante ans passés dans ces opulentes archives.

— L'Université de Manchester met en vente chaque année les études publiées dans la Revue dite de John Ryland. Au cours de la présente année ont paru cinq de ces travaux : 1° la liste, dressée par M. Frank Taylor, des documents acquis par don ou par achat par la Bibliothèque, avec un Index très détaillé des noms de personnes et de lieux (96 p. ; prix : une demi-couronne). — 2° The anniversary

service for Blanche, duchess of Lancaster, 12 septembre 1371, par M. N. B. Lewis (avec le tableau des dépenses faites à cette occasion en pain, en bière, en vin, etc.; 18 p.). — 3° W. H. V. Reade : Dante's preparation for the Divine Comedy (31 p.). — 4° H. B. Charlton : The dark comedies (dans l'œuvre de Shakespeare ; 52 p.). — 5° E. J. F. Arnould : Richard Rolle and a bishop ; a vindication (étude sur la plus typique des œuvres de Rolle de Hampole, savoir le *Melum contemplativorum* ou *Melos amoris*, qui est encore inédit ; 25 p.).

— Le Victoria and Albert Museum vient de publier une plaquette richement illustrée, sous le titre : *Review of the principal acquisitions during the year 1936* (Londres, the Board of education, 1937, 81 p. et 34 pl.). On y trouve la liste des acquisitions faites pendant la dernière année en ce qui concerne l'architecture et la sculpture, la céramique, la gravure et la peinture, les bronzes de la Chine ancienne, les textiles et les broderies ecclésiastiques, les bois sculptés, à quoi s'ajoutent les dons faits par la reine Marie pour le Musée de l'Inde, les dons particuliers ou les acquisitions notables faites en 1936. — Les historiens de l'art ne manqueront pas de consulter ce répertoire, qui paraît depuis 1915.

Le gérant : R. Lisbonne.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 1937.

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; le nom de Paris n'est pas ajouté pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Allo (P. *E.-B.*). Saint Paul. Seconde épître aux Corinthiens. Gabalda, 1937, LXXV-388 p.

Analects of the conversations of Confucius with his disciples and certain others. Traduit en anglais par *William Edward Soothill*. Londres, H. Milford, 1937, LX-254 p.; prix : 2 s.

Annales sociologiques. Série A : Sociologie générale, fasc. I et II. Félix Alcan, 1934 et 1936, VI-268 et 168 p.; prix : 30 et 35 fr.

Annales sociologiques. Série C : Sociologie juridique et morale, fasc. II. Félix Alcan, 1937, 166 p.; prix : 40 fr.

Annales sociologiques. Série D : Sociologie économique, fasc. II. Félix Alcan, 1937, 156 p.; prix : 40 fr.

Antoniade (C.). L'Arétin, Guichardin, Cellini, trois figures de la Renaissance. Desclée de Brouwer, 1937, 334 p.

Armstrong (Hamilton Fish). « We or they. » Two worlds in conflict. New-York, The Macmillan Company, 1937, 106 p.; prix : 1 dollar 50.

Aubert (Marcel). Le Mont-Saint-Michel. L'abbaye. Guide du visiteur, par *Pierre Morel*. Grenoble, Arthaud, 1937. Illustrations et plans.

Auvergne (Edmund B. d'). Envoys extraordinary. The romantic career of some remarkable british representatives abroad. Londres, Harrap, 1937, 317 p.; prix : 10 s. 6 d.

Bayne-Powell (Rosamond). Eighteenth-century London life. Londres, Murray, 1937, VII-385 p.; prix : 15 s.

Bennett (R. F.). The early dominicans. Studies in thirteenth-century dominican history. Cambridge, University Press, 1937, XII-189 p.; prix : 10 s. 6 d.

Bertaut (Jules). 1848 et la Seconde République. Fayard, 1937, 457 p.; prix : 20 fr.

Blin (Léon). L'affaire de la montagne de Mouron en Mâconnais, 1769-1786. Dijon, impr. Bernigaud et Privat, 1934, 40 p.

— Paris-Lyon par Arnay-le-Duc ou par Autun? A propos d'une concurrence postale à la fin du XVIIIe siècle. Autun, Taverne et Chandioux, 1937, 31 p.

Bloom (Herbert I.). The economic activities of the Jews of Amsterdam in the seventeenth and eighteenth centuries. Williamsport, The Bayard Press, 1937, XVIII-332 p.; prix : 4 dollars.

Bömer (Aloys) et *Bauermann (Johannes)*. Westfälische Lebensbilder, Hauptreihe, Band V, Heft 2. Munster-en-Westphalie, Aschendorff, 1937, p. 161-319.

Bompard (Maurice). Mon ambassade en Russie, 1903-1908. Plon, 1937, L-335 p.

Borlandi (Franco). El libro di Mercatantie et usanze de'Paesi. Turin, Lattes, 1936, LI-216 p.; prix : 25 lire.

Boyancé (Pierre). Le culte des Muses chez les philosophes grecs. Études d'histoire et de psychologie religieuses. De Boccard, 1937, 374 p.

Brémond (général *Édouard*). Yémen et Saoudia, l'Arabie actuelle. Charles-Lavauzelle, 1937, X-140 p. et 1 carte.

Britton (C. E.). A meteorological chronology to 1450. Londres, His Majesty's stationery office, 1937, 177 p.

Brun (A.). Chateaubriand et la Provence. Aix-en-Provence, Imprimerie universitaire, s. d. (1937), 79 p.

Calendar of State papers. Colonial series : America and West Indies, 1724-1725, preserved in the Public Record office, édité par *Cecil Headlam*. Londres, His Majesty's stationery office, 1936, L-570 p.

Campoamor (Clara). La révolution espagnole vue par une républicaine; traduit par *Antoinette Quinche*. Plon, 1937, IV-237 p.

Carcopino (Jérôme), *Marrou (Henri)*, *Durry (Marcel)*, *Wuilleumier*, *Seston (W.)*, *Gagé (Jean)*. Études d'archéologie romaine. Gand, École des Hautes-Études, 234 p., pl. I à IX; prix : 50 fr. belges.

Cenival (Pierre de), *Funck-Brentano (Christian)* et *Bousser (Marcel)*. Bibliographie marocaine, 1923-1933. Librairie Larose, 606 p.

Chapin (Élizabeth). Les villes de foires de Champagne des origines au début du XIVe siècle. H. Champion, 1937, XXVIII-354 p.

Chmelar (Joseph). Les minorités nationales en Europe centrale. Prague, Éditions Orbis, 1937, 121 p. et 1 carte ; prix : 10 fr.

Christescu (Vasile). Istoria militară a Daciei romane. Bucarest, Fondation roi Carol, 1937, X-269 p. et cartes.

Cloché (Paul). Démosthène et la fin de la démocratie athénienne. Payot, 1937, 334 p. ; prix : 36 fr.

Colnat (Albert). Les épidémies et l'histoire. Le François, 1937, 191 p. et 56 ill.

Compère-Morel. Jules Guesde. Le socialisme fait homme, 1845-1922. Quillet, 1937, VIII-506 p. ; prix : 20 fr.

Cromwell (Oliver). Writings and speeches ; publié par *Wilbur Cortez Abbott.* Vol. I : 1599-1649. Cambridge, Harvard University Press, 1937, XX-759 p.

Cunz (Dr. *Dieter*). Ulrich Zwingli. Aarau, Sauerländer, 68 p.

Cuvillier (Armand). Proudhon. Éditions sociales internationales, 1937, 278 p.

Dabit (Eugène). Les maîtres de la peinture espagnole : Le Greco, Velazquez. Gallimard, 1937, 137 p.

Daye (Pierre). Léon Degrelle et le rexisme. Fayard, 1937, 251 p.

De Fouw (A.). Philips Van Kleef. Groningue, Wolters, 1937, XIII-411 p.

Devane (James). Isle of destiny. The clash of cultures. Dublin, Browne et Noland, 1937, 256 p. ; prix : 3 s. 6 d.

Doubleday (H. A.) et *De Walden* (Lord *Howard*). The complete peerage from the earliest times. Vol. IX : Moels to Neneham. Londres, The St. Catherine press, 1936, in-4°, 799 p., 8 appendices, 173 p.

Dreyfus (Alfred). Souvenirs et correspondance, publiés par son fils. B. Grasset, s. d. (1937), 449 p.

Dreyfus Case (The), by *Alfred* and *Pierre Dreyfus ;* traduit et édité par *Donald C. Mc Kay.* New-Haven, Yale University Press, 1937, XXIV-303 p. ; prix : 3 dollars 75.

Driault (Édouard). Le basileus Constantin XII. Héros et martyr. Librairie du Recueil Sirey, 1937, 347 p.

Ducasse (André). La Grande Mademoiselle, la plus riche héritière d'Europe, 1627-1693. Hachette, 250 p. ; prix : 18 fr.

Dumas (Pierre). La Tunisie. Grenoble, Arthaud, 1937, 189 p.

Dunin-Borkowski (Stanislaus von), S. J. Spinoza. T. IV, 3e partie : Das Lebenswerk. Münster i. W., Aschendorff, 1936, 587 p. ; prix : broché, RM. 21.

Emerit (Marcel). Les paysans roumains depuis le traité d'Andrinople jusqu'à la libération des terres, 1829-1864. Librairie du Recueil Sirey, 1937, 579 p. ; prix : 80 fr.

— Madame Cornu et Napoléon III. Les éditions des Presses modernes, 1937, 202 p.

Engelmayer (Otto). Die Deutschlandideologie der Franzosen. Berlin, Junker et Dünnhaupt, 1936, 143 p.

Epstein (M.). The annual register for the year 1936. Londres, Longmans, Green et Cie, 1937, XII-190 p.

Flade (Gottfried). Vom Einfluss des Christentums auf die Germanen. Stuttgart, Kohlhammer, 1937, XII-128 p. ; prix : RM. 6.

Fliche (Augustin). La réforme grégorienne. III : L'opposition antigrégorienne. Louvain, Spicilegium sacrum Lovaniense, 1937, 367 p.

Foerster (Friedrich Wilhelm). Europa und die deutsche Frage. Lucerne, Vita Nova Verlag, 1937, 517 p.

Forestier (Henri). Les archives de l'Yonne, 1790-1932. Auxerre, impr. « l'Universelle », 1936, 43 p.

Fossati (Antonio). Il pensiero economico del conte G. F. Galeani-Napiane, 1748-1830. Turin, Società industriale grafica Fedetto, 1936, XIV-478 p.

Friedrich der Grosse und Maria-Theresa. Diplomatische Berichte, par *Otto Christoph. Graf v. Podewils ;* publié par *Carl Hinrichs.* Berlin, Decker, 1937, 156 p., ill.

Gianturco (Elio). Joseph de Maistre and Giambattista Vico. Columbia University Press, 1937, IX-240 p.

Gibb (Andrew Dewar). Scottish empire. Londres, Maclehose, 1937, XI-330 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Gœbel (Julius). Felony and misdemeanor ; a study of english criminal procedure, vol. I. New-York, The Commonwealth fund ; Londres, Milford, 1937, XXIX-455 p. ; prix : 5 dollars.

Goltz (Joachim, Freiherr *von der).* Auswirkungen der Stein - Hardenbergerschen Agrarreform im Laufe des 19 Jahrhunderts. Berlin, Deutsche Landbuchhandlung, 1937, 111 p.

Góis (Damiao de). Les Portugais au Maroc de 1795 à 1521. Extraits de la *Chronique du roi D. Manuel de Portugal ;* traduit par *Robert Ricard.* Rabat, Éditions Moncho, 1937, XI-268 p.

Graf (Andreas). Uebersicht der antiker Geographie von Pannonien. Budapest, Insti-

tut für Münzkunde und Archaeologie; Leipzig, Harrassowitz, 1936, 156 p. et 1 pl.

Grande (Carlo del). Poesia ermetica nella Grecia antica. Naples, Ricciardi, 1937, VIII-81 p.

Grimrath (Hermann). Der Weltkrieg im französische Roman. Berlin, Junker et Dünnhaupt, 1935, 144 p.

Gruber (Walter). Die Presse im Wandel der politischen Systeme Frankreichs bis zum Weltkrieg. Francfort-sur-le-Mein, Diesterweg, 1937, VIII-100 p.

Grüneberg (Carl Leonhard). Der Sozialismus in Frankreich. Berlin, Junker et Dünnhaupt, 1936, 74 p.

Guarducci (Margherita). L'Istituzione della fratria nella Grecia antica e nelle colonie greche d'Italia, 1re partie. Rome, Bardi, 1937, 103 p.

Habberton (William). Anglo-russian relations concerning Afghanistan, 1837-1907. Urbana, University of Illinois, 1937, 103 p.

Harthoy (Maurice d'). Histoire du passeport français depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Champion, 1937, 148 p.

Headlam (Cecil). American and West Indies, 1724-1727, 2 vol. Calendar of State papers. Colonial series. Londres, H. M's Stationery office, 2 vol., 1936, XLIX-570 et XL-507 p.; prix : 1 £ 15 s. chacun.

Heaton (Herbert). Economic history of Europe. New-York, Harper, 1936, XIV-775 p.; prix : 3 dollars 50.

Helbok (Adolf). Grundlagen der Volksgeschichte Deutschlands und Frankreichs, Lieferung 7. Berlin, W. de Gruyter, 1937, 20 cartes; prix : RM. 5.

Henry (Paul). Le problème des nationalités. A. Colin, 1937, 214 p.; prix : 13 fr.

Heussi (Karl). War Petrus in Rom? Gotha, Klotz, 1936, 70 p.; prix : RM. 2.

Hinds (Allen B.). Calendar of State papers and manuscripts relating to English affairs existing in the Archives and collections of Venice. Vol. XXXVI : 1669-1670. Londres, H. M's Stationery Office, 1937, LV-431 p.; prix : 1 £ 5 s.

Hitt (Philips K.). History of the Arabs. Londres, Macmillan, 1937, XVII-767 p.; prix : 31 s. 6 d.

Hommes d'État. Desclée de Brouwer, 1936, 3 vol., 627, 601, 727 p.

Horrabin (J. F.). An atlas of Empire. Londres, Gollancz, 1937, 160 p., 70 pl.; prix : 3 s. 6 d.

Huschke (Wolfgang). Herzog Wilhelm von Weimar als Statthalter Gustav Adolfs in Thüringen und schwedischer Generalleutnant, 1631-1635. Iéna, Fischer, 1936, XII-334 p.; prix : RM. 12.

Inventare des Wiener Haus-, Hof- und Staatsarchivs. V : Gesamt-Inventar; publié par *L. Bittner*. Vienne, Holzhausen, 1937, 415 p.

Kent (William). An encyclopaedia of London. Londres, Dent et fils, 1937, XII-772 p.; prix : 7 s. 6 d.

Kerchove (Arnold de). Une amie de Benjamin Constant : Belle de Charrière. Nouvelle Revue critique, 1937, 254 p.; prix : 16 fr. 50.

Kiernam (R. H.). The unveiling of Arabia. The story of Arabian travel and discovery. Londres, Harrap, 1937, 360 p.; prix : 12 s. 6 d.

Koeppel (Ferdinand). Ignaz von Rudhart, ein Staatsmann des Liberalismus. Munich, Oldenbourg, 1933, VIII-184 p.; prix : RM. 4,50.

Köppen (Wladimir). Fünf Aufsätze zur Philosophie der Natur und Geschichte. Vienne, Hölder-Pichler-Tempsky, 1936, 64 p.

Korngold (Ralph). Saint-Just. Bernard Grasset, 255 p.; prix : 30 fr.

Kukiel (Marian). Woijna 1812 Noku, t. I. Cracovie, Nakladem Polskiej akademii umiejętnosci, 1937, IX-444 p.

La Batut (Guy de). Les pavés de Paris. Guide illustré de Paris révolutionnaire. E. S. I., 1937, 260 p.

Laure (général). Le commandement en chef des armées françaises, du 15 mai 1917 à l'armistice. Berger-Levrault, 1937.

Lauwe (Jacques de). L'Amérique ibérique. Gallimard, 1937, 224 p.

Lehmann (Ludwig). Kirchengeschichte der Mark Brandenburg von 1818 bis 1932. Berlin, Kranz-Verlag des Christlichen Zeitschriftenvereins, s. d. (1937), 271 p.

Levy (Hermann). Industrial Germany. A study of its monopoly organisations and their control by the state. Cambridge, University Press, 1937, XII-245 p.; prix : 12 s. 6 d.

Lopez (Roberto). Studi sull'economia genovese nel medio evo. Turin, Lattes, 1936, VIII-270 p.

Macardle (Dorothy). The irish republic. Londres, Gollancz, 1937, 1,072 p. et 2 cartes; prix : 25 s.

Macurdy (Grace Harriet). Vassal-queens and some contemporary women in the roman empire. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1937, XI-148 p. et 2 pl.; prix : 3 dollars.

Marmorale (Enzo V.). Petronio nel suo tempo. Naples, Ricciardi, 1937, 95 p.

Mead (George H.). Movements of thought in the nineteenth century ; édité par *Merritt H. Moore*. Chicago, The University Press, 1936, XL-519 p. ; prix : 5 dollars.

Meine (Kurt). England und Deutschland in der Zeit des Ueberganges vom Manchestertum zum Imperialismus, 1871 bis 1876. Berlin, Ebering, 1937, XIV-218 p. ; prix : RM. 8,40.

Mesuret (Robert). Pierre Lacour, 1745-1814. Bordeaux, Delmas, 1937, 151 p. et 14 pl. ; prix : 20 fr.

Meyer (Eduard). Geschichte des Altertums. T. III : Der Ausgang der altorientalischer Geschichte und der Aufstieg des Abendlandes bis zu der Perserkriegen. Stuttgart, Cotta, 1937, XX-787 p. ; prix : RM. 28.

Meylan (Henri). La haute école de Lausanne, 1537-1937. Lausanne, Rouge, 1937, 122 p.

Michon (Georges). Robespierre et la guerre révolutionnaire, 1791-1792. Marcel Rivière, 1937, 139 p. ; prix : 15 fr.

Mirkine-Guetzévitch (Boris). La technique parlementaire des relations internationales. Librairie du Recueil Sirey, 1937, 85 p.

Monier (Raymond). Les lois, enquêtes et jugements des pairs du Castel de Lille, 1283-1406. Lille, Raoust, 1937, III-271 p.

Monod (Marie-Octave). Daniel Stern, comtesse d'Agoult. Plon, 1937, 315 p.

Morretta (Rocco). Pubblio Cornelio Scipione l'Africano. Turin, Paravia, 1937, 310 p.

Mühlner (Hilde). Die Sachsenkriege Karls des Grossen in der Geschichtsschreibung der Karolinger-und Ottonenzeit. Berlin, Ebering, 1937, 127 p. ; prix : RM. 5.

Müller (Wilhelm). Die Verfassung der freien Reichsstadt Worms am Ende des 18 Jahrhunderts. Worms, Verlag Stadtbibliothek, 1937, 170 p.

Mumford (W. Bryant) et *Orde-Brown* (major *G. St. J.*). Africans learn to be French. Londres, Evans, s. d. (1937), 174 p. ; prix : 5 s.

Niewiesch (Marianne). Beiträge zur Geschichte der Erzbischöfe von Besançon im Mittelalter. Schneidemühl, 1937, XII-78 p.

Owen (Launcelot A.). The russian peasant movement, 1906-1917. Londres, King, 1937, XX-267 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Paléologue (Maurice). Alexandre Ier. Plon, 313 p., 9 gravures hors texte et 1 carte ; prix : 36 fr.

Parrot (Louis). Panorama de la culture espagnole. Éditions sociales internationales, 201 p.

Paulin (Charles Oscar). European treaties bearing on the history of the United States and its dependencies. Vol. IV : 1716-1815. Washington, Carnegie Institution, 1937, VIII-222 p.

Peaceful change. An international problem ; publié par *C. A. W. Manning*. Londres, Macmillan, 1937, VIII-193 p. ; prix : 5 s.

Pelt (Jean-Baptiste). Études sur la cathédrale de Metz. La liturgie. I : Ve-XIIIe siècles. Metz, impr. du journal « Le Lorrain », 1937, 465 p.

Perret (J.-L.). Portrait de la Finlande. Plon, 1937, 237 p. et 1 carte.

Petit-Dutaillis (Ch.) et *Guinard (P.)*. Histoire du Moyen Age. T. IV, 2 : L'essor des États d'Occident (France, Angleterre, Péninsule ibérique). Les Presses universitaires, 1937, 403 p. ; prix : 50 fr.

Pichon (Jean). Les origines orientales de la guerre mondiale. Charles-Lavauzelle, 1937, XVI-239 p.

Piret (Armand). La rencontre chez Pothier des conceptions romaines et féodales de la propriété foncière. Librairie du Recueil Sirey, 1937, 221 p. ; prix : 35 fr.

Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen. 45 Band. Neue Reihe : Vom Bayerischen Erbfolgekriege bis zum Tode Friedrich's des Grossen ; bearbeitet von *Gustav Berthold Volz*. Oldenbourg, i. O. Stalling, 1937, 520 p. ; prix : RM. 54,25.

Porter (W. H.). Plutarch. Life of Aratus, avec Introduction et notes. Oxford University Press, 1937, CV-98 p., 1 carte.

Pöschl (Viktor). Römischer Staat und Griechisches Staatsdenken bei Cicero. Berlin, Junker et Dünnhaupt, 1936, 187 p.

Psichari (Henriette). Renan d'après lui-même. Plon, 1937, 295 p.

Raison (Édouard). L'abbaye de l'Absie-en-Gatine. Étude revue et publiée par *Marcel Garaud*. Poitiers, Imprimerie moderne, 1936.

Régestes de la cité de Liége ; édité par *Em. Fairon*. T. II. Supplément du t. I : Actes perdus signalés dans des répertoires lillois faits en 1409 ; 1245 à 1407. Liége, Éditions de la Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liége, 1937, 255 p.

DOURA-EUROPOS

SON IMPORTANCE. SON HISTOIRE[1]

Permettez-moi de vous transporter en plein désert syrien, aux bords du moyen Euphrate, à mi-chemin entre Bagdad et Alep. Là, sur un plateau rocheux par lequel passe la grande route caravanière et militaire de l'Euphrate se trouvent les ruines d'une ville dont le nom sémitique était Doura, le nom macédonien et grec Europos. La grande route moderne de l'Euphrate passe encore à travers ses ruines. C'est dire que tous les voyageurs modernes empruntant cette route passaient et passent encore nécessairement par les ruines de Doura. Beaucoup de voyageurs modernes les ont donc visitées et, cependant, elles ne sont mentionnées que rarement et nul ne les avait identifiées avant les fouilles.

C'est pendant la Grande Guerre que l'attention du monde savant fut attirée sur Doura. En 1921, le capitaine Murphy, de l'armée anglaise, battant en retraite devant les Arabes, s'était retranché dans les ruines de la ville. En creusant une tranchée, il tomba sur des peintures qu'on reconnut par la suite être celles du temple dit des dieux palmyréniens. La découverte fit sensation. Le regretté Breasted fit des relevés de ces peintures et l'Académie des inscriptions s'y intéressa vivement. Elle chargea son associé étranger M. Franz Cumont de faire sur le site des fouilles systématiques ; ce grand savant s'y consacra pendant deux années avec une science parfaite et un succès admirable. Il publia les résultats de ces fouilles dans un grand livre magnifiquement illustré, intitulé *Fouilles de Doura-Europos*. Mais les fouilles de M. Cumont n'ont duré que deux ans. C'est l'Université de Yale, en collaboration avec l'Académie des inscriptions, qui a repris les fouilles de Doura, et voilà dix ans qu'elle travaille dans ces ruines en parfait accord avec le Service des Antiquités de Syrie et ses directeurs successifs, MM. Virolleaud

1. Conférence faite au Collège de France le 8 juin 1937. La Clarendon Press publiera prochainement les quatre conférences faites au Collège de France, sous le titre : *Dura-Europos on the Middle-Euphrates and its art.*

et Seyrig, et avec l'appui des autorités civiles et militaires de la Syrie. Les fouilles se font sous ma direction générale : trois directeurs se sont succédé sur le terrain : MM. Pillet, Clark Hopkins et Frank Brown : ils étaient assistés de plusieurs savants, architectes et artistes français ou américains, en particulier de M. du Mesnil du Buisson, co-directeur pendant quatre années. Malheureusement, la dixième campagne, celle de cette année, sera la dernière. Nous sommes contraints de suspendre les travaux pour un temps indéfini. Non parce que la fouille est terminée : nous n'avons encore fouillé qu'un tiers de la ville. Ni parce que les problèmes de Doura sont tous résolus. Il n'en manque pas à résoudre et chaque année les fouilles en présentent de nouveaux. Doura reste aussi pleine de promesses et aussi fascinante qu'auparavant. Notre seule raison pour suspendre les fouilles est très prosaïque : c'est le manque complet de fonds.

Les fouilles nous ont révélé que Doura ne fut jamais une ville de grande importance ni politique ni artistique. C'était une cité provinciale de moyenne grandeur, une forteresse et une colonie militaire et agricole des Séleucides, puis une ville caravanière parthe et, enfin, une forteresse romaine. On me demandera alors pourquoi l'Université de Yale a dépensé plus de 300,000 dollars pour fouiller cette ville et pour publier les résultats de ces fouilles et pourquoi moi-même, qui ne suis plus jeune et qui ai tant d'autres choses à faire, je consacre, avec mes associés et mes élèves, une grande partie de notre temps à fouiller les ruines de Doura, à classer et à étudier les résultats obtenus et, enfin, à interpréter les faits historiques nouveaux acquis par les fouilles.

Doura est maintenant bien connue du monde savant. Plusieurs spécialistes distingués lui ont consacré des articles. Quelques-uns des plus notoires d'entre eux ont donné à Doura le nom de Pompéi du désert syrien. Ce nom, je le crois, est parfaitement justifié. Il y a des similitudes frappantes entre Doura et Pompéi. D'abord la conservation admirable de ces ruines. En se promenant, par exemple, le long du mur du désert de la ville, on se croirait vraiment dans une rue de Pompéi. Ce qui frappe, en outre, c'est la quantité, la variété et l'importance des trouvailles. Doura nous a fourni une quantité exceptionnellement grande de monuments en matériaux durables, en pierre, métaux, terre glaise. Nulle ville, par exemple, n'a conservé tant d'objets de la vie militaire romaine. Mais Doura a fait mieux. Elle nous a légué, sur les murs de ses temples et de ses édifices privés, des peintures murales d'une fraîcheur et d'une conservation exceptionnelles ; en même temps,

elle nous a donné une quantité remarquable d'objets en matières périssables : bois, cuir, laine, toile, soie, parchemin et papyrus. Notez la rareté de ces trouvailles ailleurs : seule l'Égypte nous a conservé des tissus de l'époque classique, ou encore des documents et livres sur parchemin et papyrus.

Mais l'analogie entre Pompéi et Doura ne s'arrête pas là. Il y en a d'autres plus importantes et plus profondes. Nous savons bien que Pompéi, dans son évolution historique, nous montre comment les éléments de la civilisation grecque ont été absorbés et transformés par le génie italique et comment une nouvelle civilisation italienne s'est formée en Italie à l'époque hellénistique et romaine. Nous appelons ce phénomène la latinisation ou la romanisation de l'Italie. La nouvelle civilisation italienne s'est propagée graduellement dans tout l'Occident classique et elle est devenue notre civilisation européenne. Pompéi nous la montre, cette civilisation, en son évolution et en son épanouissement, au Ier siècle après Jésus-Christ.

Un phénomène analogue s'est produit à la même époque en Orient. On sait comment Alexandre et ses successeurs ont voulu créer une nouvelle civilisation œcuménique pour leur empire gréco-oriental, une civilisation grecque dans ses éléments les plus importants. Ils y ont réussi. Une grande civilisation que nous appelons hellénistique s'est formée dans le monde grec et dans le Proche-Orient. Cette civilisation a survécu aux monarchies hellénistiques. Elle s'est développée, brillamment, dans les provinces orientales de l'Empire romain et elle est devenue la base de la civilisation byzantine.

Mais, dans le Proche-Orient, cette civilisation, quoique œcuménique dans son caractère, n'a jamais été adoptée par les masses de la population de cette partie du monde. Une réaction contre cette civilisation, contre la politique hellénisante des monarchies hellénistiques, s'est produite dès le IIIe siècle avant J.-C. ; cette réaction a été en même temps politique et culturelle. L'Inde a ouvert le chemin, l'Iran l'a suivi de près et, après s'être produit en Iran, le même phénomène a eu lieu dans le monde sémitique. Le résultat fut un développement brillant de plusieurs civilisations orientales, stimulées par un contact ininterrompu avec la civilisation hellénistique. C'est de cette manière qu'est née la grande civilisation hindoue de Sandragupta et d'Aṣoka, qui nous est révélée par tant de monuments de l'Inde bouddhique de cette époque et dont la civilisation de Gandhara n'est qu'une manifestation locale. C'est ainsi que se sont formées plusieurs civilisations que nous pouvons

appeler les civilisations gréco-iraniennes : celle de Bactrie, celle des tribus saques et pahlavi, que nous connaissons par les fouilles de Taxila; celles des Parthes et des Sarmates. Ce même phénomène s'est produit dans le monde sémitique : nous connaissons assez bien la civilisation palestinienne de l'époque hellénistique et celle des Arabes nabatéens et on peut conjecturer que le même développement, arrêté par la politique hellénisante de l'Empire romain, a commencé dans la Syrie de la basse époque hellénistique.

Or, il est certain que la Mésopotamie a eu sa part dans ce développement et qu'ici aussi, à l'époque de la domination parthe, une nouvelle civilisation particulière et originale a surgi, une civilisation qui réunit les éléments grecs aux éléments sémitiques et iraniens.

Ces civilisations néo-orientales ont eu un développement brillant. En Inde, la civilisation gréco-indienne a abouti à la renaissance de la civilisation hindoue à l'époque de l'Empire des Goupta. On sait quel épanouissement a pris la vie religieuse, intellectuelle et artistique dans l'Inde de cette époque. Dans le monde iranien, c'est l'époque de la grande civilisation sassanide qui fut l'épanouissement et la synthèse des diverses civilisations néo-iraniennes susnommées. Il est inutile d'insister sur l'influence énorme qu'a exercée la civilisation sassanide sur le monde oriental et occidental. Enfin, nous saisissons le même développement dans le monde sémitique. C'est des civilisations gréco-sémitiques du Proche-Orient que sont nées la renaissance chrétienne de la Syrie et de la Mésopotamie à l'époque du Bas-Empire romain et à l'époque byzantine, ainsi que la splendide civilisation arabe omayade et pré-omayade.

Partout on note comme un élément dominant de ces diverses renaissances orientales le rôle qu'a joué l'esprit hellénique. Je ne parle pas des influences helléniques et hellénistiques. C'est l'esprit hellénique qui a eu sa revanche à cette époque et qui a produit les fresques d'Ajanta aux Indes, les grandes créations de l'art sassanide et des monuments comme Mschatta, les mosaïques de la grande mosquée de Damas et les décorations récemment découvertes du beau palais du petit Kars el-Heir dans le monde sémitique.

Or, les civilisations du monde oriental de l'époque hellénistique et romaine nous sont peu et mal connues, surtout celles de l'Empire parthe. C'est Doura qui la première nous a révélé cette civilisation bizarre et intéressante. Comme Pompéi, elle nous fait entrevoir le développement de cette civilisation et elle nous montre ses traits

caractéristiques tels qu'ils se sont formés au dernier siècle avant et au Ier siècle après Jésus-Christ.

Mais, pour bien saisir les éléments de la civilisation qui nous est révélée par les monuments de Doura, il faut connaître l'histoire et le développement de cette ville. Avant les fouilles systématiques, on n'en savait presque rien. Ce sont les fouilles qui nous ont fourni les éléments de reconstruction de l'histoire de Doura, que nous connaissons assez bien maintenant.

Époque hellénistique. — Nous savons à présent par plusieurs textes et monuments que la colonie macédonienne d'Europos a été fondée (sur l'emplacement d'une forteresse sémitique — du royaume de Hana — dont nous avons retrouvé quelques traces, par exemple une tablette cunéiforme du XVIIe siècle avant J.-C.) par Seleucus Nicator. Le fondateur immédiat était un de ses deux gouverneurs généraux de l'Orient et son parent Nicanor, le même probablement qui a fondé Nisibin et Édesse, les deux clefs stratégiques de la Haute-Mésopotamie. Or, Europos, comme Nisibin et Édesse, était un point stratégique de première importance. Par sa position, Europos était la clef du moyen Euphrate. La route de l'Euphrate passait par la ville ; il n'y avait aucun moyen d'éviter Europos. Son maître pouvait donc à son gré fermer ou ouvrir la route de l'Euphrate entre la Haute et la Basse-Mésopotamie. Un coup d'œil sur la belle carte topographique des environs d'Europos, exécutée par les soins du Service géographique de l'armée de Syrie, ne laisse aucun doute.

Comme clef du moyen Euphrate, Europos était le centre naturel de la province séleucide, qui s'appelait Parapotamie et qui comprenait les régions fertiles du moyen Euphrate. Située en plein désert arabique, Europos, en même temps, était un point naturel pour contrôler les mouvements des tribus arabes. C'est la raison pour laquelle la ville fut, selon toute probabilité, dès sa fondation, le centre, peut-être même la capitale de la Parapotamie, la résidence du stratège de cette province et le point d'où ce stratège contrôlait les tribus arabes vassales des Séleucides. Ce rôle d'Europos nous est révélé par le nom officiel de la ville : Εὐρωπὸς ἐν Παραποταμίᾳ ou Εὐρωπὸς πρὸς Ἀραβίᾳ, et par le titre du gouverneur de la Satrapie — stratège et en même temps Arabarche, qui nous est connu par un document de l'époque parthe. Clef de la Moyenne-Mésopotamie, peut-être capitale de la Parapotamie et contrôleur de l'Arabie, Europos devait être dès son origine une ville bien fortifiée et protégée contre les attaques d'ennemis venant par la route

de l'Euphrate ou du côté du désert. C'est ce que nous montre l'histoire de ses fortifications. Des murs solides en pierre de taille entourent la ville de tous les côtés. Ces murs appartiennent tous à l'époque hellénistique, comme l'a bien vu M. Cumont.

Du côté du fleuve, le rocher qui surplombe l'Euphrate a été recouvert par une citadelle oblongue hellénistique elle aussi, qui dominait le fleuve, la route de l'Euphrate et la ville. Cette citadelle était accessible, du côté de la route d'Euphrate, par trois portes gardées chacune par des tours monumentales. Au dedans, les fouilles nous ont révélé les restes d'un grand palais du IIIe siècle avant J.-C., probablement la résidence du gouverneur militaire de la Parapotamie. A la même époque, on a posé les fondations de casernes spacieuses. Tout cela nous montre qu'Europos n'était pas conçue comme une simple colonie agricole de soldats macédoniens, mais comme une grande et importante forteresse.

Protégée contre le désert du côté sud et du côté nord par deux *wadis* profonds, Europos était ouverte vers l'ouest, c'est-à-dire vers la région arabe qu'elle devait tenir sous son contrôle. Pour protéger la forteresse contre les attaques des ennemis venant de ce côté, un mur haut et fort, avec une porte monumentale, l'un et l'autre protégés par des tours imposantes, ont été commencés par les Séleucides. Une autre porte moins importante protégeait une route secondaire qui descendait par le *wadi* sud vers l'Euphrate. Enfin, une troisième porte aussi monumentale que la première gardait l'entrée de la ville du côté du fleuve; elle est maintenant détruite.

Malheureusement, les projets de Séleucus et de Nicanor n'ont jamais été complètement réalisés. Le mur du désert n'a jamais été fini. Une partie de ce mur a conservé jusqu'à l'époque romaine sa superstructure temporaire en briques crues. La citadelle n'a jamais été terminée. La porte sud de cet ouvrage n'a pas été mise en service; elle n'était pas praticable. Les casernes ne furent même jamais commencées. Les successeurs de Séleucus ont eu autre chose à faire et n'ont jamais exécuté son plan ambitieux (observations de M. F. Brown).

La ville fut laissée entre les mains de ses habitants; les soldats macédoniens firent de leur mieux pour compléter lentement les fortifications et pour se défendre contre les attaques de leurs voisins les Arabes.

En attendant, les Parthes faisaient des progrès alarmants. Après la période de renaissance temporaire de l'Empire séleucide, sous Antiochus III et Antiochus IV, les Parthes commencèrent à occuper les pro-

vinces séleucides l'une après l'autre. C'est ainsi que, vers 140 avant J.-C., ils prirent possession de la Babylonie, et peu après Europos devint une de leurs villes.

Il semble qu'au début, les Parthes ont essayé de faire de Doura un de leurs points d'appui contre les derniers Séleucides et bientôt contre les Romains. Ils ont peut-être continué à bâtir ses remparts du désert et ils ont certainement fait usage de la citadelle, qui, selon toute probabilité, était devenue la résidence de leur gouverneur de la belle province de Parapotamie. En tous cas, le premier travail qu'ils ont fait à Europos fut de détruire l'ancien palais du gouverneur séleucide dans la citadelle et de bâtir à sa place un palais plus grand et de style tout iranien pour leur résident.

Cette période d'occupation militaire d'Europos par les Parthes n'a pas duré longtemps. Elle comprend la lutte contre les derniers Séleucides et la politique agressive des Romains au Ier siècle après J.-C. — les expéditions de Crassus, celle projetée de César et celle d'Antoine — qui ont forcé les Parthes à bien garder la frontière de l'Euphrate.

Mais, avec Auguste, une nouvelle période de paix, de diplomatie et de commerce a suivi celle des guerres et des combats. Une entente cordiale entre l'Empire romain et celui des Parthes a succédé aux guerres de l'époque de César. Nous connaissons mal cette période. Mais il paraît certain qu'Auguste et les rois parthes ont trouvé entre eux un *modus vivendi in pace*. L'un et l'autre voulaient la paix : pour tous deux, le développement du commerce partho-romain était chose essentielle.

Pendant les guerres partho-séleucides et partho-romaines, la ville de Palmyre, dans le désert syrien, a pris un essor considérable. Elle a ouvert peut-être, d'accord avec les Arsacides, une nouvelle route de commerce neutre, ou plutôt plusieurs routes nouvelles entre le moyen Euphrate et la côte phénicienne ; des routes qui du moyen Euphrate allaient directement à Palmyre, puis à la côte phénicienne ; elles étaient bien organisées, bien établies et bien gardées. Doura était déjà, en ce temps, sous l'influence de Palmyre. Nous savons qu'en 32 avant J.-C., les Palmyréniens ont bâti un temple à leur dieu Bel dans la nécropole d'Europos.

C'est cet essor de Palmyre qui a décidé de la tendance qu'ont prise les relations partho-romaines. Palmyre est devenue une grande ville caravanière. Les Romains et les Parthes l'ont reconnue comme un entrepôt pour leur commerce et comme un État neutre, semi-indépendant. Les deux États ont confié à Palmyre la garde des routes carava-

nières du désert : c'étaient des mercenaires palmyréniens commandés par des membres de l'aristocratie palmyrénienne qui gardaient les puits et les stations des routes caravanières dont nous avons déjà parlé. Europos en a profité. La ville macédonienne devint elle aussi une ville caravanière, une dépendance de Palmyre. Elle n'avait plus de garnison parthe, l'histoire de la citadelle le prouve. Les nouvelles recherches de M. Brown à la citadelle ont montré que, lorsqu'une partie du rocher de la citadelle, minée par l'Euphrate, s'est effondrée, emportant avec elle la partie frontale du palais du gouverneur parthe, les Parthes n'ont jamais reconstruit la citadelle et l'ont laissée dans l'état de ruine et de désolation causé par la catastrophe.

Il paraît évident que les Parthes ne s'intéressaient plus à Europos comme forteresse de leur royaume. Ils ont abandonné la sécurité de la ville aux soins de ses habitants et des gendarmes palmyréniens, qui bientôt ont bâti dans la ville un temple à leurs dieux et un centre pour leur commerce, un grand *fondouk*.

Cette période d'abandon de la part des Parthes et d'influence palmyrénienne a duré longtemps. La politique d'Auguste a été continuée par ses successeurs jusqu'à la fin du IIe siècle après J.-C., jusqu'à l'époque de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, avec une brève interruption à l'époque de Trajan, qui, pendant sa grande expédition parthe, a occupé Europos pendant quelques mois, mais qui, bientôt, l'a restituée lui-même aux Parthes. Nous le savons par quelques inscriptions bien curieuses.

Cette période, qui dura à peu près deux cents ans, fut la période la plus calme, la plus prospère, la plus heureuse de la vie d'Europos, qui, à cette époque, a repris son ancien nom de Doura, tout en conservant en même temps le nom d'Europos. Doura de l'époque parthe n'était plus une forteresse. La citadelle a été négligée, les remparts du désert ont été envahis par des maisons privées et par des temples. Mais, en même temps, la ville même a pris un essor tout à fait remarquable. Elle a été rebâtie de fond en comble. Les temples hellénistiques ont été reconstruits. Une demi-douzaine au moins de grands temples nouveaux ont été édifiés. L'agora hellénistique a été en partie remplacée par un grand *souq* oriental avec des dizaines de boutiques. De vrais palais ont bâtis dans la ville par des citoyens que le commerce caravanier avait été enrichis. Les temples regorgeaient de dons en or et en argent, offerts par de riches citoyens de Doura. Des peintures de grand style ont couvert les murs de ces temples, des statues en pierre et en bronze, des

stèles votives, des autels ornaient leurs cours et leurs chapelles. Doura, la dernière étape du commerce caravanier dans l'empire parthe, située entre les villes caravanières parthes et Palmyre, ne craignait plus ni attaques ni sièges. Comme Palmyre, quoique ville parthe, elle était devenue, à vrai dire, une ville neutre entre l'Empire parthe et l'Empire romain.

Mais cette période de prospérité et de tranquillité a été interrompue et terminée par la tournure qu'a prise la politique extérieure des Romains vis-à-vis des Parthes dans la seconde moitié du IIe siècle après J.-C. Sous Marc-Aurèle, l'Empire romain a décidé de mettre fin à l'indépendance parthe, ou du moins d'annexer les provinces mésopotamiennes de l'Empire parthe. La grande expédition de Lucius Vérus était le prélude de cette politique nouvelle. Doura en a été la première victime. Elle fut prise par les Romains et est devenue une des forteresses du nouveau *limes* de l'Empire romain, celui de l'Euphrate. La ville a reçu une garnison romaine, tout en conservant en même temps un détachement de gendarmerie palmyrénienne. Nous savons que c'étaient deux chefs de ces gendarmes qui ont bâti en 168 et 170 le sanctuaire de Mithra, près des remparts du désert de la ville.

L'époque de Marc-Aurèle et de Commode a été une période de transition. Doura n'était, à cette époque, ni une ville militaire ni une ville commerciale. Ce furent Septime-Sévère et Caracalla qui mirent fin à son rôle commercial et qui l'ont définitivement transformée en ville militaire, en un camp romain dont la ville formait une annexe. Septime-Sévère a reconnu l'importance militaire du lieu. C'est lui et, après lui, Caracalla qui ont voulu en faire un point d'appui militaire et comme un des points de départ pour leurs expéditions contre l'Empire parthe. La petite garnison fut augmentée. Un quart environ de la ville fut pris aux habitants et transformé en un camp romain régulier avec un *praetorium*, maison du commandant, des bains pour les soldats, des temples militaires — un temple dédié à Mithra, un autre à Dolichène — un amphithéâtre, des casernes. La gendarmerie palmyrénienne cessa d'exister et sa place fut prise par une formation nouvelle, une cohorte romaine recrutée dans le territoire palmyrénien. Le commerce des caravanes changea graduellement de direction. Il ne prit plus la route de l'Euphrate. De Palmyre, il alla directement à travers le désert au Bas-Euphrate.

Ce fut la fin de la prospérité de Doura. La ville s'appauvrit : aucune construction nouvelle, plus de temples nouveaux bâtis par de riches

citoyens, plus de dons. Les palais de l'aristocratie ont été morcelés et sont devenus des conglomérats de petites maisons pauvres. La domination romaine était lourde. Réquisitions, impôts, annones pesaient lourdement sur la population. Même la paix n'était pas assurée.

Car les Iraniens ont bientôt réalisé le grand danger qui les menaçait et ont réformé leur État. Une nouvelle dynastie, celle des descendants de Sasan, une dynastie perse, a remplacé les descendants d'Arshak, les Arsacides parthes. Le changement s'est produit pendant le règne de Sévère-Alexandre. Et, bientôt, des détachements perses, des *cataphractarii*, *clibanarii* et *sagittarii*, apparurent aux environs de Doura, chevauchant dans le désert.

Les Douraniens, impressionnés par ce danger nouveau, ont souvent dessiné sur les murs de leurs maisons les profils de ces cavaliers.

Déjà, en 238, la ville avait risqué un siège. Un graffite, dans une maison privée, nous permet d'entrevoir la terreur qu'inspiraient à la population de Doura ses nouveaux ennemis ; « sous les consuls tels et tels, an tel et tel, le Perse est descendu sur vous » (c'est-à-dire les Romains). En même temps, la pression romaine sur la ville augmentait de plus en plus. Les Romains ont compris que le moyen Euphrate était un des ponts par lesquels les Perses passaient dans les riches provinces syriennes et ils ont pris des mesures radicales pour fortifier leur *limes ripae*, le *limes* de l'Euphrate. Ce sont des documents de Doura qui nous ont révélé ces efforts des Romains et leur réorganisation du *limes* euphratique. Nous savons que le *limes* a été détaché de la province de Syrie et qu'il a été transformé en un commandement militaire sous un *dux ripae*, un général qui commandait les stations militaires et l'armée de l'Euphrate. Ce *dux* a installé sa résidence dans le poste le plus important du *limes*, qui était Doura. Nous avons découvert récemment le quartier général de ce *dux*, une combinaison du *praetorium* et de maison d'habitation. Là résidait le *dux* avec son état-major, ses domestiques et sa *cohors praetoria;* autour de son quartier général étaient logés les nouveaux détachements militaires qui ont renforcé la garnison de Doura.

Toutes ces mesures furent en réalité inefficaces. L'anarchie politique et sociale sapait les forces de résistance de l'Empire romain et rien ne pouvait plus arrêter les progrès des premiers rois sassanides Ardashir et Shapour. Le comble fut le grand raid de Shapour, quand il s'avança jusqu'à Antioche, qu'il battit près d'Edesse, vers 259, l'armée romaine et fit prisonnier l'empereur Valérien.

C'est pendant ce raid, avant ou après la bataille d'Édesse, que Doura fut assiégée et prise par Shapour. Nous connaissons bien les étapes de sa fin tragique. Les fouilles nous les ont révélées. On savait bien à Doura que les Sassanides feraient des efforts pour prendre la ville. Doura, pour les Perses, était un grand danger, un obstacle formidable dans leurs expéditions contre l'Empire romain. Les Romains prirent, en conséquence, des mesures pour la rendre imprenable.

Les fortifications de Doura n'étaient pas assez solides pour résister aux machines de siège des Sassanides. On les renforça à la mode parthe et sassanide. En 256 après J.-C., on commença à bâtir deux glacis en pente en dehors et en dedans de la ville. Le glacis au dedans de la ville a enseveli sous sa couverture protectrice un quartier entier de la ville, tous les temples et les maisons privées bâtis le long de la rue des remparts. Une vraie chance pour nous, les fouilleurs, car ces édifices nous les avons trouvés presque intacts et, parmi les débris qui ont servi à bâtir les glacis, nous avons recueilli des objets d'une valeur exceptionnelle, ceux en matière périssable dont je vous ai parlé au début de cette conférence.

Mais les efforts du *dux* pour sauver Doura étaient vains. Bientôt, les Perses mirent le siège devant la ville. La prendre d'assaut était impossible : les murs étaient forts, la garnison nombreuse. Les Perses eurent recours à leur moyen de prédilection : la mine. Mineurs expérimentés, ils ont essayé de saper les parties les plus importantes des murs du désert et, en même temps, de pénétrer dans la ville par leurs mines. Leur première tentative, dirigée contre une tour près de la porte principale, échoua. La tour minée ne s'écroula pas et la sape perse dirigée vers la ville rencontra une contre-sape romaine. Une bataille acharnée s'engagea dans les ténèbres de la sape. Les Romains furent battus. M. du Mesnil a trouvé dans cette sape une vingtaine de squelettes de soldats romains, dont quelques-uns — les retardataires et les blessés — étaient morts d'une mort atroce. Les Perses ont retiré leurs blessés. Un seul était mort dans la mine. Nous avons retrouvé son squelette. Sa main droite levée menace encore ses ennemis.

Les Perses renouvelèrent leurs efforts. Ils s'attaquèrent au coin sud des remparts, protégé par une forte tour. Cette fois, ils eurent un succès complet. La tour, par leur mine, fut mise hors d'état de résister. Le côté droit de la colonne d'attaque perse, celui qui n'était pas protégé par les boucliers, n'était plus menacé. En toute tranquillité, les Perses construisirent une rampe d'assaut en terre pour leurs machines. Les Ro-

mains ont essayé de saper cette rampe, avec un succès partiel. L'assaut eut lieu néanmoins et la ville fut prise.

On connaît le sort des villes prises. La garnison romaine s'est peut-être échappée. Nous n'en savons rien. Mais la population de la ville a été massacrée, violée et réduite en esclavage. La ville même a été brûlée en partie.

Après le siège, Doura n'a jamais été réoccupée ni par les Romains ni par les Perses. Elle redevint une place neutre. Mais cette fois neutre et déserte. Ses ruines se sont ensablées et l'empereur Julien, en remontant l'Euphrate pendant sa grande expédition perse, y a chassé des lions.

C'est le capitaine Murphy, Cumont et nous qui avons ressuscité la ville... Au moins dans notre imagination et dans la vôtre.

M. Rostovtzeff,
Professeur à l'Université de Yale.

LES

INCURSIONS DES NORMANDS EN POITOU

ET LEURS CONSÉQUENCES[1]

Les incursions des Normands ont exercé une influence notable sur la constitution de la société féodale en Poitou dont nous recherchons ailleurs les origines[2]. — L'apport des institutions administratives franques dans les régions dépeuplées par les pirates a été moindre que dans les autres. Le péril qu'ils ont fait courir si longtemps au littoral bas-poitevin, après y avoir exercé de si grands ravages, a été la cause principale de la construction des châteaux et il a eu, semble-t-il, sa répercussion sur l'élaboration de la coutume de la succession féodale. Enfin, l'état de solitude auquel se trouva réduit une grande partie du Bas-Poitou, dont la colonisation a été rendue nécessaire après le passage des pirates, a retardé dans cette région l'établissement du régime féodal.

A ces différents points de vue, les incursions des Normands méritent de retenir l'attention de l'historien. Nous voudrions en esquisser une description et préciser leurs résultats sociaux et économiques.

I

Pendant plus de deux siècles, de l'extrême fin du VIIIe jusque vers le premier tiers du XIe siècle, les Normands ont fait, à intervalles plus ou

1. Bibl. générale sur les invasions normandes : L. Halphen, *Les Barbares* (3e édit., 1936), p. 286, n° 1, 290, n° 1, et p. 399-400. A consulter surtout le bon livre de W. Vogel, *Die Normannen und das fränkisches Reich bis zur Gründung der Normandie* (Heidelberg, 1906, in-8°), qui reste une excellente mise au point de la question, malgré des erreurs ou des inexactitudes de détail ; les remarquables articles de M. F. Lot, intitulés : *La Grande Invasion normande de 852-862* (*Bibl. de l'École des chartes*, t. LXIX (1908), p. 5-62) ; *La Loire, l'Aquitaine et la Seine de 862 à 866 ; Robert le Fort* (même revue, t. LXXVI (1915), p. 473-510), qui font regretter si vivement l'absence d'un ouvrage d'ensemble de ce savant, — et Lot et Halphen, *Le règne de Charles le Chauve*, 1re partie : *840-851* (Paris, 1909, in-8°).

2. Ouvrage en préparation.

moins rapprochés, en troupes plus ou moins nombreuses, des incursions plus ou moins dévastatrices en Poitou.

Elles ont commencé, ici comme ailleurs, par les îles du littoral et le pays maritime. Cette région a eu, semble-t-il, de tout temps, le triste privilège de recevoir la visite des pirates. Avant d'éprouver les ravages des Wikings, elle a souffert des dévastations des Saxons et même, quoique dans une bien moindre mesure, de celles des Sarrasins. On saurait d'autant moins les passer sous silence, avant d'aborder l'objet essentiel de cette étude, que, suivant l'observation judicieuse d'un éminent historien, les migrations saxonnes offrent avec les invasions normandes « des analogies saisissantes[1] ».

Les Saxons, tribu germanique qui occupait le Holstein actuel, au nord de l'Elbe, et dont l'habitat arrivait jusqu'à la mer du Nord, sont célèbres par la piraterie qu'ils ont exercée sur les côtes de la Gaule et de la Bretagne. Vers la fin du IIIe siècle, leurs incursions sont devenues chroniques[2]. On désigne, en conséquence, sous le nom de « *litus saxonicum* » les régions les plus exposées à les subir. Le rivage saxon comprenait les côtes de la Manche[3] et de l'Océan. Un grand commandement militaire placé sous les ordres d'un duc qualifié « *Vir spectabilis* » avait été créé pour en assurer la défense. C'était le *Tractus Armoricanus et Nervicanus*, sorte de préfecture maritime s'étendant de la Somme à la Gironde[4]. Ce ressort était occupé par des garnisons de terre et des flotilles de port[5]. Cependant, la *Notitia* n'indique aucune garnison entre la Loire (Nantes) et la Gironde (Blaye), dans la zone si importante des Pictons et des Santons, l'une des régions les mieux disposées de France, avec ses pertuis et ses îles, pour les embuscades des pirates. Camille Jullian n'arrive pas à s'expliquer cette lacune. S'agit-il d'une sottise coupable des empereurs ou d'une simple négligence de copiste[6]? Après s'être posé cette question, il se demande si la police de cette région n'était pas confiée aux Taifales de Poitou[7], mais il en doute.

1. F. Lot, *Les Migrations saxonnes en Gaule et en Grande-Bretagne* (*Rev. histor.*, 1915, p. 40)
2. Lot, *Ibid.*, p. 2 et suiv. ; de La Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 160.
3. Lot, *ét. citée*, p. 39 ; Jullian, *Hist. de la Gaule*, 4e édit., t. VIII, p. 106 et suiv., sur la défense du rivage de l'Atlantique. La *Notitia* spécifie qu'il comprenait cinq provinces : Aquitaine première, Aquitaine seconde, Sénonaise, Lyonnaise deuxième, Lyonnaise troisième.
4. *Notitia Dignitatum, Occid.*, XXXVII (édit. O. Seeck, p. 204-205).
5. Jullian, *ouvr. cité*, t. VIII, p. 107 et note 1.
6. Jullian, *Les tares de la Notitia Dignitatum. Le duché d'Armorique* (*Rev. des Ét. anciennes*, 1921, p. 106).
7. *Notitia Dignitatum, Occid.*, XLII : « Praefectus Sarmatorum gentilium et Taifalorum gentilium, Pictavis in Gallia. »

Nous pensons, comme lui, que les Taifales étaient bien loin pour remplir cet office. Un contingent de ces barbares, placé sous le commandement d'un préfet de la milice, avait été établi au Bas-Empire sur le territoire poitevin où ils formèrent quelques hameaux d'agriculteurs[1] ressemblant à des campements militaires. Les Taifales ont laissé leur nom à la localité de Tiffauges-sur-Sèvre (Vendée), chef-lieu du pays appelé *Theifalia* par Grégoire de Tours[2], sur la route de Nantes à Poitiers et à 120 kilomètres de cette ville, et même à de simples lieux dits sous la forme caractéristique de *Tiffaille*. A. Richard a relevé ce vocable dans les communes de Mouterre, de la Chapelle-Montreuil, de Liniers, de Vivonne (Vienne), de Mazières-en-Gâtine (Deux-Sèvres)[3]. On constate que tous ces postes, dont la plupart étaient disséminés autour de Poitiers, se trouvaient à une grande distance du rivage de l'océan.

B. Ledain a signalé, il est vrai, dans une étude intéressante[4], l'existence en Poitou d'un nombre considérable d'enceintes, sortes de retranchements en terre (187), connus sous les noms de châtelliers, châtelets, château, châtelard, etc., dans lesquels il voit des camps romains du IVe siècle, qui auraient été occupés par des garnisons de colons militaires et surtout de lètes barbares, chargés de résister aux pirates sur le littoral océanique et de faire face aux Bagaudes dans l'intérieur du pays[5]. Cette thèse qu'il a soutenue d'une manière systématique doit être écartée[6]. La plupart des enceintes ou retranchements en question ont été probablement tout autre chose que des camps romains. Rien n'empêche d'y voir, dans l'absence de documents épigraphiques ou de fouilles concluantes, soit la clôture d'une grande ferme gauloise, soit des ateliers de fonderies et de forges celtiques ou gallo-romaines, soit enfin des ouvrages défensifs ou de refuge contre le bri-

1. Voir, sur ces colonies agricoles, Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. VIII, p. 84 et 85.

2. Grégoire de Tours (*Vitae patrum*), c. XV, § 1 : « Igitur beatus Senoch, Gente Theiphalus Pictavi pagi quem Theiphaliam vocant oriendus fuit. »

3. Richard, *Les Taifales, la Theifalie et le pays de Tiffauge* (*Bulletin de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1895-1897, p. 430, 431 et notes).

4. B. Ledain, *De l'origine et de la destination des camps, dits châtelliers, en Gaule*, 1885.

5. Ledain, p. 46-47.

6. Elle a été combattue par des érudits régionaux : L. de Fleury (*Quelques mots sur le travail de M. Bélisaire Ledain. Revue poitevine et saintongeaise*, 1889, p. 276-283, 336-344) s'est borné à faire des réserves. Richard l'a rejetée absolument. A ses yeux, il ne faut établir aucun rapport entre ces retranchements (*châtelliers*) et les résidences des Taifales, p. 431, n° 3. C'est aussi notre avis. D'après lui, leur création est bien antérieure à l'établissement de ces barbares, ce qui n'est pas vraisemblable, d'aucuns pouvant bien dater seulement des époques mérovingiennes ou carolingiennes et en particulier des incursions des Normands.

gandage et la piraterie[1] de toutes les époques. Il semble, en outre, que la pratique de la fortification de campagne, qui avait été abandonnée depuis la période d'anarchie du milieu du IIIe siècle, n'ait pas été reprise, de sorte que les enceintes qu'on peut considérer comme des camps romains de type classique doivent être attribuées, sauf preuve contraire « absolue », au Haut-Empire et non au Bas-Empire. Les *Castra* du Bas-Empire sont d'un autre type[2]. Aucun indice n'autorise donc à rattacher les établissements de Sarmates ou de Taifales du Poitou, comme le fait Ledain, à des enceintes rectangulaires ou d'autres formes plus ou moins semblables aux camps du Haut-Empire[3]. Il est peu vraisemblable que la défense du littoral bas-poitevin incombât à ces barbares.

Cette tâche échut aux Wisigoths après leur installation en Aquitaine (419). Il est probable qu'après la grande invasion de 406 la défense de l'Atlantique romaine se trouva désorganisée et que les Saxons, déjà si redoutables auparavant, devinrent plus hardis en présence de forteresses ou de retranchements qui n'étaient plus ni entretenus ni gardés. Une lettre de Sidoine Apollinaire, adressée à son ami Namasius, officier des Wisigoths, cantonné dans l'île d'Oléron, témoigne que, vers 475, les pirates continuaient leurs incursions sur les côtes de la Saintonge et du Poitou. « J'ai su », lui écrit-il, « que tu viens de donner à la flotte le signal du départ et que, alternativement marin et soldat, tu poursuis sur les côtes sinueuses de l'océan les barques recourbées des Saxons[4]. » Il semble que l'embouchure de la Loire fût pour les pirates, comme au IXe siècle pour les Normands, un repaire de prédilection d'où ils partaient pour remonter le fleuve. Vers 463, ils attaquèrent Angers dont ils réussirent sans doute à s'emparer[5]. D'après une légende, dont Grégoire de Tours nous a conservé le souvenir, des barbares auraient assiégé la ville de Nantes à l'époque de Clovis[6]. Ces barbares étaient probablement des Saxons[7]. Un demi-siècle après cet événement, une lettre de

1. A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*, 1931, I, p. 278, 279, 280, n° 1. Comme bien des enceintes préhistoriques ou de l'époque celtique ont servi de refuges aux populations à l'époque des invasions des IIIe et Ve siècles, les trouvailles de monnaies romaines qu'on y peut faire ne suffisent pas à établir qu'on se trouve en présence d'un camp romain.

2. A. Grenier, p. 274.

3. A. Grenier, p. 402 et n° 3 ; Jullian, *R. É. A.*, 1924, p. 354 et note 1.

4. S. Apollinaire, *Epistolæ*, l. VIII, ep. 6 (*Mon. Germaniae, Auctores Antiquissimi*, t. VIII, p. 132-133) : « ... subitus a Santonis nuntius ;... nuper vos classicum in classe cecinisse, atque inter officia, nunc nautæ modo militis, litoribus Oceani curvis inerrare contra Saxonum pandos myoparones,... »

5. F. Lot, *ét. citée*, p. 17-18, et texte cité, p. 17, n° 1.

6. Grégoire de Tours, *De Gloria Martyrum*, c. 59.

7. Lot, *ét. citée*, p. 19, note 3 ; de La Borderie, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 330.

saint Fortunat à Félix, évêque de Nantes, dans laquelle le poète confond les Saxons avec les Chérusques, fait encore allusion aux entreprises des pirates. « Si je m'étais embarqué avec vous sur la Loire », lui écrit le poète, « j'aurais fait, dites-vous, jusqu'à Nantes un heureux voyage. Quant à moi, je le sais, avec un pilote tel que vous, je serais monté sur la barque la plus légère des pirates Chérusques, et, comptant sur la puissance de vos chants, je serais passé entre les Symplégades[1], sans crainte d'être broyé dans quelques-unes de leurs horribles rencontres[2]. »

A défaut de textes, c'est aux découvertes archéologiques qu'il faut recourir pour entrevoir les ravages commis par les pirates saxons. Beaucoup de trésors ont été enfouis, bien des ruines reconnues, non loin des rivages de l'océan poitevin. Dans plus de cent points du département de la Vendée, B. Fillon a rencontré des substructions gallo-romaines. « L'ancienne côte », écrit-il, « depuis Benet jusqu'aux limites du pays de Rais en est littéralement couverte et l'intérieur des terres en a aussi sa bonne part[3]. » Des monnaies, bijoux et autres objets ont été enfouis au nord du Veillon, commune de Saint-Hilaire-de-Talmond (Vendée), vers le dernier tiers du IIIe siècle, la série des pièces s'arrêtant à Gallien et à Postume (267-268). D'autres dépôts ont eu lieu, dans le même temps, au Port-Juré tout près du Veillon, à Olonne et à Saint-Benoît-sur-Mer, à Saint-Martin-de-l'Ars, près de Sainte-Hermine et à l'île de Ré[4]. Convient-il d'en attribuer la cause à la crainte des pillages des pirates saxons ou remontent-ils à la grande invasion germanique de 276? La dernière hypothèse, qui trouve un fondement solide dans la date des monnaies les plus récemment découvertes, peut être accueillie. Il est vraisemblable, en effet, que la vague des envahisseurs venus du Rhin déferla jusqu'à l'océan[5]. En revanche, on peut attribuer aux pirates saxons avec plus

1. Iles du Pont-Euxin, près du Bosphore, qui, d'après les poètes, s'entre-choquaient et écrasaient les navires qu'elles saisissaient au passage (Pline, VI, 13; Pomponius Mela, XI; Homère, *Odyssée*, XII, et Ovide, *Métamorphoses*, XV, 7).

2. Fortunat, *Carmina*, livre III, c. IV, 9 (*Mon. Germ.*, *Auctores Antiq.*, t. IV, p. 53) : « Quod enim intulistis » : « si Ligerem vobiscum ascendissem, secundis fluctibus Namnetas occurrissem, novi quidem, te mihi Canobo, Cherucis adcersientibus myoparonem praepetem, catus arte armonica tutus inter Symplegadas mordentes exissem. » Voir, sur ce passage, F. Lot, *ét. citée*, p. 20, note 1.

3. *Mémoire sur une découverte de monnaies, de bijoux et d'ustensiles des IIe et IIIe siècles, faite en Vendée*, 1857, p. 63.

4. Fillon, *mémoire précité*, p. 28.

5. Jullian, *Hist. de la Gaule*, p. 598 et suiv. ; A. Richard, *Relation de la découverte de la Minerve de Poitiers* (*Bull. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1901-1903, p. 324-325).

de probabilité la plupart des destructions ultérieures. Des découvertes de monnaies, faites dans les ruines de nombreuses villas gallo-romaines, notamment en Talmondais, permettent de leur assigner une date qui correspond à celles des incursions de ces barbares[1]. Dom Chamard leur impute le pillage de la petite ville de Marans[2], et, Fillon celui de la villa de Saint-Médard (Deux-Sèvres)[3], qui paraît avoir été détruite vers la seconde moitié du IVe siècle.

Après les Saxons, dont il n'est plus question sur la Loire depuis le milieu du VIe siècle, les Sarrasins et surtout les Scandinaves ont continué ces actes de piraterie et étendu le champ des ruines sur le littoral bas-poitevin. Il est permis de conjecturer que les musulmans qui ravagèrent l'Aquitaine vers 732 ont dévasté aussi cette région[4]. Leur présence n'y est toutefois attestée que plus tard. Ermentaire raconte qu'après avoir pillé l'île d'Yeu les Sarrasins firent voile vers l'île de Noirmoutier, mais abandonnèrent bientôt leur entreprise à la vue d'une quantité innombrable d'oiseaux qui obscurcirent l'horizon et produisirent à leurs yeux l'effet d'une armée[5]. Si on ne peut révoquer en doute la présence des pirates sur les côtes poitevines, on ignore la date de cet événement. P. Boissonnade le croit postérieur aux premières années du IXe siècle[6], mais se borne à invoquer à l'appui de son opinion des descentes de Sarrasins en Corse et aux Baléares en 806, 807 et 813[7]. Rien ne prouve que les musulmans vinrent alors jusqu'en Bas-Poitou. On peut faire remonter, croyons-nous, avec plus de vraisemblance, le récit d'Ermentaire à une date antérieure. Il semble, en effet, que les Sarrasins aient fait avec succès des expéditions en Bas-Poitou avant le règne

1. B. Fillon, *Poitou et Vendée*. Niort, 1887. II. Articles : *Le Langon, Le Veillon, etc. ; Découverte des restes de deux villas gallo-romaines en Talmondais*. Fontenay-le-Comte, s. d., in-8°.

2. *Hist. ecclés. du Poitou* (*Mém. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1879, p. 138, note 1).

3. *Poitou et Vendée*, art. *Fontenay-le-Comte*, I, p. 139. Constantin Ier (337-350) est le dernier empereur représenté par les monnaies découvertes sur cet emplacement.

4. D'après la *Chronique d'Adon* (Pertz, *S. S.*, II, 319) : « *Sarraceni per totam Aquitaniam vastantes*, et late alias provincias igne ferroque superantes Burgundiam durissima satis infestatione depraedantur, pene omnia flammis exurentes, monasteria quoque ac loca sacra foedantes, innumerum populum abigunt atque in Hispania transponunt. »

L'un des Continuateurs de la Chronique du pseudo-Frédégaire nous apprend seulement que les Arabes ravagèrent les environs de Poitiers : « Ecclesiis igne concrematis, populis consumtis, usque Pectavis profecti sunt ; basilica sancti Hilarii igne concremata... » (*M. G. H., Scriptores rer. merov.*, édit. Krusch, II, p. 175).

5. *De Transl. et Mir. S. Philiberti*, l. II, ch. 10, édit. Poupardin (*Mon. de l'hist. des abbayes de Saint-Philibert*, p. 66).

6. P. Boissonnade, *Les îles du Bas-Poitou pendant les cinq premiers siècles du haut Moyen Age* (*Bull. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1918, p. 396).

7. *Annales Einhardi* (Pertz, *Script. rer. germ.*, II, 193-200).

de Charlemagne. La Chronique d'Adémar[1] attribue à l'empereur la construction du monastère de Saint-Philibert de Noirmoutier, fondé au VIIe siècle. C'est en réalité d'une reconstruction qu'il s'agit. L'abbaye aurait donc été saccagée antérieurement au cours d'une autre expédition consécutive à celle dont parle Ermentaire.

Cet événement fut le prélude des dommages que devaient lui causer plus tard les incursions des Normands. — Les Normands semblent avoir attaqué pour la première fois quelques îles du Bas-Poitou sous le règne de Charlemagne, à l'extrême fin du VIIIe siècle[2]. L'insuccès de cette entreprise, dans laquelle une centaine d'entre eux périrent[3], les découragea jusqu'à sa mort. A son avènement, Louis le Pieux dut veiller, comme Charlemagne, à la protection des rivages de l'Empire[4], mais les mesures insuffisantes qu'il prit n'eurent des effets utiles que durant quelques années. Bientôt, les Wikings commencèrent leurs expéditions. Redoutant la puissance du royaume franc, intimidés par son prestige, ils ne se risquèrent pas d'abord, comme ils le firent plus tard, enhardis par le succès, à remonter le cours des fleuves et à pénétrer profondément dans le pays. Ils s'ingénièrent à attaquer par surprise les points particulièrement exposés des côtes et les lieux qui en étaient proches.

Les pirates connaissaient le littoral bas-poitevin. Les vies de saints, celle notamment de saint Philibert avec le récit des miracles et des translations de reliques qui lui font suite, témoignent de l'activité des relations commerciales entre l'Irlande et l'Aquitaine durant le haut Moyen Age. Les îles de Bouin, d'Yeu et de Noirmoutier étaient la prin-

1. *Chron. d'Adémar*, édit. Chavanon, l. III, c. 16, p. 131.

2. Lettre d'Alcuin à Arno, archevêque de Salzbourg (799). *Epist. car. Aevi*, II, n° 184, p. 309 : « *Paganæ vero naves, ut auditis, multa mala fecerunt per insulas Oceani partibus* Aquitaniae. » Les *M. G. H.* indiquent expressément, ce qui paraît incontestable, qu'il s'agit des îles de Ré, d'Yeu et de Noirmoutier (G. Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen*, II, 206).

3. « Pars tamen ex illis periit, et occisi sunt in litore quasi centum viri ex illis praedatoribus. » Cette lettre d'Alcuin paraît être restée inconnue de P. Boissonnade (*Les îles du Bas-Poitou pendant les cinq premiers siècles du haut Moyen Age. Bull. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1918, p. 397). D'après cet auteur, qui ne fait état que des *Annales Einhardi* (Pertz, *Scriptores*, I, 187) et de la *Vita Caroli Magni* par Éginhard (*Ibid.*, II, 452), on ne connaîtrait pas d'une manière certaine l'époque où commencèrent les incursions des Normands dans l'Atlantique. A ce point de vue, la lettre précitée fournit un renseignement intéressant. C'est, en outre, bien à tort que P. Boissonnade accuse M. de La Roncière d'avoir fait état, « sans doute par suite de quelque confusion », dans son *Histoire de la Marine française* (I, 72), d'une descente des pirates dans les îles d'Aquitaine, sous le prétexte que les *Annales Einhardi* et la *Vita Caroli* n'en parlent pas. Il n'a pas pris garde que M. de La Roncière renvoie précisément à Alcuin (*Epistolæ*, l. 108).

4. *Chron. de Moissac*, 814 (*S. S.*, I, 311) ; Ermold le Noir, l. II, v. 157.

cipale étape pour les marins et marchands des pays du Nord-Ouest et du Nord qui venaient échanger leurs produits contre ceux du Poitou et de l'Aquitaine[1].

Vers le premier tiers du IXe siècle c'en est fait de la sécurité et de l'activité commerciale des îles poitevines. Les incursions des païens vont anéantir leur prospérité. Noirmoutier sera pour eux un but de prédilection. Ils la visiteront plusieurs fois, s'y installeront même à demeure et ne la quitteront qu'après l'avoir dévastée. Quelle que fût son importance, l'abbaye de Saint-Philibert ne semble pas avoir attiré spécialement les Normands[2]. C'est plutôt l'activité du port de Noirmoutier et l'utilité stratégique de cette île. Noirmoutier tenait la première place dans le mouvement maritime du littoral bas-poitevin. L'industrie du sel, assez importante dans la région, donnait lieu à un commerce actif avec la Bretagne[3]. De Bordeaux, on y amenait les huiles du Midi et sans doute aussi les vins de Guyenne[4]. Enfin, cette île, toute proche du grand port de Nantes, était une base pour les attaques des pirates, qui pouvaient soit s'y réfugier après une expédition malheureuse, soit y prendre leurs quartiers d'hiver.

Les Normands l'assaillirent et la pillèrent plusieurs fois avant 819. Un diplôme de cette année mentionne les dévastations qu'éprouve fréquemment le monastère de Saint-Philibert[5]. Pour s'assurer une de-

1. Boissonnade, *Les relations entre l'Aquitaine, le Poitou et l'Irlande, du Ve au IXe siècle* (*Bull. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1917, p. 197 et suiv.).

2. W. Vogel, s'appuyant sur la *Notitia de servitio Monasteriorum* (*M. G. H., L. L. S.*, II, 1-351) qui classe l'abbaye de Saint-Philibert parmi celles qui n'avaient à fournir à l'empereur ni impôts annuels, ni services de guerre, mais seulement des prières, écrit que ce monastère ne paraît pas avoir été particulièrement riche (*Die Normannen* ..., p. 62). De son côté, P. Boissonnade invoque le même document pour faire de cette abbaye une des plus importantes de l'Empire franc, comblée de faveurs par les Carolingiens (*Les îles du Bas-Poitou*, *ouv. cit.*, p. 387). — A vrai dire, la *Notitia* doit être écartée du débat. La partie authentique de ce document ne contient aucun nom des monastères d'Aquitaine. La liste des abbayes aquitaniques, jointe à la catégorie des couvents les plus favorisés, est l'œuvre du rédacteur de la *Notitia*, un Aquitain. Elle doit être mise hors de cause. Noirmoutier ne pouvait certainement pas figurer parmi les monastères qui ne devaient ni dons, ni milices, ni aucun autre *servitium* que celui de la prière. Il acquittait, au contraire, comme en témoignent d'autres actes, un *servitium* modéré par privilège spécial (E. Lesne, *Les Ordonnances monastiques de Louis le Pieux et la* NOTITIA, *Rev. d'hist. de l'Église de France*, 1920, p. 483 et note).

3. Il est dit des Bretons : « Annonam quippe adtulerant, sed sal tantum deferebant » (*De Transl. et Mir. S. Filiberti*, I, LXXXI, édit. Poupardin, *Mon.*, p. 54).

4. *Vita Filiberti*, ch. XXVII (*Mon.*, p. 16) : « Sed cum dies declinaret ad vesperum, nuncius de portu maris advenit qui ei adesse *navem cum oleo* nuntiavit, quae a *Burdegalensi urbe veniens*, etc. »

5. *Diplôme de Louis le Pieux*, du 16 mars 819 (D. Bouquet, *Hist. de France*, t. VI, p. 516) : « Propter incursiones barbarorum qui frequenter ipsum monasterium depopulantur. »

meure moins exposée, les moines construisent un nouveau couvent à Déas, près du lac de Grandlieu, dans le pays d'Herbauge, avec l'assentiment et l'assistance de Louis le Pieux[1].

Chaque année, du printemps à l'automne, c'est-à-dire durant la période favorable à la navigation et aux entreprises des pirates, les religieux s'y réfugièrent en emportant avec eux leur mobilier ecclésiastique[2]. Ils regagnaient ensuite Noirmoutier lorsque la mauvaise saison rendait difficiles les approches de l'île et les débarquements des Normands[3]. Devant leurs menaces continuelles[4], l'abbé Hibold, successeur d'Arnoul dans le gouvernement abbatial, dota l'abbaye de Saint-Philibert d'une enceinte fortifiée (*castrum*) avec l'autorisation de Louis le Pieux. Pour faciliter la défense de cette enceinte, le diplôme de l'empereur du 2 août 830 exempte des charges publiques tous les hommes des religieux, en échange de l'obligation qu'ils auront de l'entretenir et d'en assumer la garde. Il est probable, comme l'a écrit Poupardin, que, malgré la construction de cette forteresse, les religieux de Saint-Philibert continuèrent à se retirer annuellement à Déas pendant la belle saison. Le récit d'Ermentaire permet, en effet, de le supposer. Le *Castrum* mettait le monastère à l'abri d'un coup de main et servait de refuge à la

1. *Diplôme précité.*

2. Diplôme du 2 août 830, n° 3, précité.

3. *De Transl. et Mir. S. Filiberti*, I, *Pr.*, éd. Poupardin (*Mon.*, p. 23). On ignore l'époque à laquelle commencèrent ces séjours temporaires à Déas. Poupardin est d'avis qu'ils eurent lieu pour la première fois en 830 et se renouvelèrent chacune des cinq années suivantes (*Introd.*, p. XXVII-XXVIII). C'est en ce sens qu'il interprète ce passage du *Chron. Aquitanicum* (Pertz, *S. S.*, II, 252), a. 830 : « *Herio insula a generali monachorum habitatione destituitur, mense Junio.* » W. Vogel l'entend autrement. D'après lui, les religieux, laissant le corps de leur saint patron dans son tombeau, abandonnèrent définitivement leur couvent (*Die Normannen...*, p. 68 et note). Il place, en outre, cet événement non en 830, mais en 834 (note 3). La date de 834, donnée par la Chronique d'Angoulême (*Mon. Germ.*, *S. S.*, t. XVI, p. 485), lui paraît préférable, parce que cette source s'accorde avec le *Chron. Aquitanicum*, et celle d'Adémar de Chabannes (*Chron.*, l. III, c. 16), pour rapprocher le départ des religieux de la mort d'Eudes, comte d'Orléans, tué par Lambert, comte de Nantes, en 834 (*Ann. Bertiniani*, édit. Waitz, p. 9). Cette interprétation nous paraît inadmissible et la date de 834 une erreur. Dans le diplôme du 2 août 830, par lequel Louis le Preux autorise les religieux de Noirmoutier à construire un *castrum*, on lit : « *Cum idem locus piratorum incursionibus creberrime cœpisset infestari* », et plus loin que les moines avaient dû l'abandonner « *ab initio verni usque ad finem automni* » (Lair, *Études critiques sur divers textes des Xe et XIe siècles*, p. 104-105 et 105, note 1).

4. D'après Vogel (c, c, p. 63 et note 4), les Normands ne se seraient pas bornés à assaillir Noirmoutier. Vers la même époque, mais sans qu'on puisse préciser l'année, ils auraient incendié et détruit le monastère de l'île de Ré. Cependant, rien n'est moins sûr. Cet auteur fonde, en effet, son opinion sur le prétendu diplôme de Charles le Chauve pour Alaon, du 21 janvier 845 (D. Bouquet, *Hist. de France*, VIII, p. 472), dont on s'accorde aujourd'hui à reconnaître la fausseté (cf., notamment, D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*, édit. Privat, t. III, note 83).

population de l'île qui ne suivait pas, semble-t-il, les moines dans leur exode annuel. Il n'empêchait pas les païens d'aborder à Noirmoutier et de piller en dehors des fortifications. Deux ans avant la translation des reliques de saint Philibert, Renaud, comte d'Herbauge, livra bataille à une troupe nombreuse de Normands que neuf navires avaient amenés dans l'île. D'après Ermentaire, il remporta sur eux une victoire éclatante : les païens perdirent quatre cent quatre-vingt-quatre hommes et les Francs un seul guerrier[1]. Cependant, leurs incursions étaient devenues trop fréquentes et trop dangereuses pour que les religieux pussent continuer leur système de retraite annuelle. L'abbé Hibold implora dans cette extrémité le secours de Pépin Ier d'Aquitaine; mais ce fut en vain. Le roi et les grands lui remontrèrent qu'on ne pouvait rien faire pour Noirmoutier, qui, à cause des basses mers, n'était pas constamment accessible à leurs troupes, tandis que, par une mer tranquille, les Normands pouvaient toujours débarquer dans l'île[2]. Ils estimèrent qu'il était préférable de transporter ailleurs le corps de saint Philibert. C'est ce que firent les religieux. Le 7 juin 836[3], ils transférèrent définitivement à Déas le siège de leur monastère.

Ce fut une sage précaution, car les Normands ne tardèrent pas à s'établir à demeure à Noirmoutier. On ne saurait dire si cet événement eut lieu avant ou après la prise et le sac de Nantes (24 juin 843)[4]. La Chronique de Nantes, qui relate les faits, indique qu'après le pillage de cette ville les pirates revinrent avec leur butin à Hério (*usque Herio insulam regressi sunt*), d'où on pourrait conclure qu'ils y étaient déjà et que cette île avait été la base de leur expédition. Dans un autre passage, au contraire, le suivant la Chronique parle de la prise de possession de l'île (*capta illâ*), ce qui semble exclure une occupation antérieure au sac de Nantes. Les païens ne bornèrent pas leurs exploits au pillage de cette

1. *De Transl. et Mir. S. Filiberti*, l. II, ch. XI, édit. Poupardin, *Mon.*, p. 67. — Les Annales d'Angoulême, a. 835 (*Mon. Germ.*, *S. S.*, t. XVI, p. 485), et le *Chron. Aquitanicum*, a. 835 (*Ibid.*, *S. S.*, t. III, p. 252), ne mentionnent rien sur l'issue du combat. Seul Adémar de Chabannes (*Chron.*, l. III, c. 16) parle d'une prétendue défaite du comte (Lair, *Études critiques sur divers textes des Xe et XIe siècles*, t. II, p. 106). D'après Ermentaire, cet événement aurait eu lieu deux ans avant la translation des reliques de saint Philibert, effectuée au mois de juin 836, c'est-à-dire au mois d'août 834. Mais cet auteur a dû compter comme première année celle de la translation et, comme seconde, la précédente (835) (Poupardin, *ouvr. cité*, p. 99, note 1), car la Chronique d'Aquitaine et les Annales d'Angoulême mentionnent un combat livré le 20 août 835, qui ne peut être que celui dont parle Ermentaire.

2. *De Transl...*, l. I, ch. I, *Pr.*

3. *Ann. Engolismenses*, a. 836 ; *Chron. Aquitanicum*, a. 836.

4. *Chron. de Nantes*, édit. Merlet (1896), p. 18-19. Cf. Lot et Halphen, *Le règne de Charles le Chauve*, I, p. 81 et note 2.

ville. Ils ravagèrent ensuite le Bas-Poitou : les pays d'Herbauge, des Mauges et de Tiffauge, et c'est à Noirmoutier qu'ils mirent ensuite en sûreté le fruit de leurs rapines[1]. Ils y firent un assez long séjour à partir de 843 ; mais il ne paraît pas possible d'en fixer la durée, ni de dire si de 836 à 843 ils y demeurèrent temporairement ou à poste fixe. On sait qu'à la fin de 844 ou au début de l'année 845 ils gagnèrent, après une tempête qui les jeta sur les côtes d'Espagne, la Galicie, puis le Maroc[2]. Repoussés par les chrétiens et les musulmans, ils songèrent à revenir en Aquitaine. Débarqués entre Bordeaux et Saintes, ils s'emparèrent de cette dernière ville qu'ils saccagèrent[3]. L'année suivante, des événements inconnus semblent les avoir rappelés en Scandinavie. Ils partirent en juillet 846 après avoir incendié l'île de Noirmoutier et détruit le monastère de Saint-Philibert[4].

L'abandon de Noirmoutier devait être suivi d'un prompt retour des Normands en Poitou. En 847, une nouvelle invasion danoise ravagea les côtes de l'Aquitaine et pénétra dans le pays d'Herbauge. Le 29 mars, l'abbaye de Déas, sur le lac de Grandlieu, où s'étaient réfugiés les moines de Saint-Philibert, fut incendiée[5]. Les religieux trouvèrent un refuge dans le petit monastère de Cunauld en Anjou que leur avait concédé le comte Vivien[6].

Désormais, les succès des pirates les conduisent à multiplier leurs incursions. Des bandes de plus en plus nombreuses arrivent de la Scandinavie et submergent le royaume franc. Au début, les Normands avaient fait la guerre avec des troupes peu nombreuses. Maintenant, ces troupes tendent à s'organiser et à fusionner pour constituer des armées. Leurs entreprises ne se limitent plus à la dévastation des

1. *Chron. de Nantes*, p. 18-19 : « Igitur cum isti crudelissimi Normanni Namneticam urbem et territorium ejus, *vicos et castella Metallicæ regionis et Theophagiæ et Herbadillicæ dissipassent*, oneratis navibus suis plurima multitudine captivorum atque magna congerie auri et argenti et ornamenti, per alveum Ligeris navigante usque Herio insulam regressi sunt. »

2. *Ann. Bertiniani*, édit. Waitz, p. 32 ; Lot et Halphen, *ouvr. cité*, p. 186.

3. Lot et Halphen, p. 187 et note 1, qui produisent tous les textes relatifs à ces événements.

4. *Chron. Aquitanicum* : « 846 : Northmanni mense julio Herio insulam succendunt. » *Ann. Engolismenses* : « 846 : Herus insula mense Julio a Normannis succenditur. »

5. *Chron. Aquitanicum* : « 847. *Northmanni V Kalendas Aprilis Deas monasterium succendunt.* » Cf. *Chron. Engolismense* et Adémar de Chabannes, dans Lair, *Études critiques...*, t. II, p. 113-114 ; Lot et Halphen, *ouvr. cité*, p. 188 et note 2. Depuis plusieurs années déjà, les religieux étaient persécutés par les Normands et les Bretons à Déas. Voir Diplôme de Charles le Chauve, confirmant la donation faite par le comte Vivien à la communauté de Saint-Philibert du monastère de Cunauld en Anjou, en date du 27 décembre 845 : « ... propter persecutionem barbaricam, scilicet Normannorum et Britannorum frequentissimam et improvisam » (D. Bouquet, *Hist. de France*, t. VIII, p. 483).

6. Voir note précédente.

îles et des régions maritimes. Les pirates pénètrent, au contraire, profondément dans le pays soit en remontant avec leurs barques le cours des fleuves, soit en faisant à pied d'abord, puis à cheval, des marches forcées sur les villes et les monastères pour les attaquer avant que leurs habitants aient pu soupçonner leur approche[1].

En Poitou, comme ailleurs, commence l'ère des grandes dévastations des Normands. Leurs bandes vont se répandre, à différentes reprises, dans le pays, saccageant et pillant les villes et les monastères, tandis que, au lieu de leur résister, presque tous ceux qui auraient pu les combattre prendront lâchement la fuite. Ermentaire a dépeint, en termes émouvants, cette situation désolante. « *Nullus pœne locus* », écrit-il, « *nullum intactum remanet monasterium ; omnes fugam arripiunt: rarus est qui dicat : State, state, resistite, pugnate pro patria, liberis et gente.* »

Les ravages des Normands s'étendront plus ou moins, suivant les régions, à tout le comté. En 848, les païens, qui étaient depuis l'année précédente en possession des pays riverains de la Gironde, semblent être partis de Saintes, pour aller piller Melle et son atelier monétaire[2]. En 852, le chef normand Oscar, qui avait dévasté Bordeaux en 848, revint de la Seine dans la Gironde. Une partie de ses troupes envahirent le Bas-Poitou. Rannoux, comte de Poitou, et Rainon, comte d'Herbauge, qui n'avaient pas pu empêcher leur débarquement, se mirent à leur poursuite et leur livrèrent bataille à Brillac, dans le sud de la Vendée[3]. Les chroniques nous renseignent peu sur l'issue du combat[4], mais il est certain que les Francs ne réussirent pas à anéantir cette troupe de païens, car les Normands continuèrent leurs dévastations dans la contrée. L'année suivante, en effet, au mois de mars 853, ils brûlèrent Luçon[5] et son monastère. Il est, en outre, probable que la destruction

1. Voir, sur la tactique des Normands, Vogel, *ouvr. cité*, p. 43 ; *Adrevaldi Miracula S. Benedicti*, c. 33 (*S. S.*, XV, 494) : « Irruptionibus namque creberrimis cuncta vastando circumeuntes (les Normands) primo pedites quidem, eo quod equitandi peritia deesset, deinde equis evecti more nostrorum pervagantur », et, pour plus de détails, Vogel, *ouvr. cité*, p. 43.

2. *Ann. Bertiniani*, p. 36, a. 848 : « *Nordmanni Metullum vicum populantes* incendio tradunt. »

3. D'après A. Richard (*Hist. des comtes de Poitou*, t. I, p. 21, note 3), la villa *Briliacus* doit être identifiée soit avec Brillac sur la Vendée, soit avec le port de Breuillac sur la Sèvre.

4. *Chron. Aquitanicum*, a. 852 : « Rannulfus quoque Pictavensis ac Raino propinquus ejus pridie nonas novembris in Briliaco villa cum Northmannis dimicant ; » *Ann. Engolismenses*, a. 852 ; *Chron. d'Adémar*, l. III, c. 18, p. 135, d'après laquelle les Francs furent mis en déroute.

5. *Ann. Engolismenses*, a. 853 : « *Lucionnus mense maio a Normannis succenditur* » ; *Chron. Aquitanicum*, a. 853.

de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm remonte à la même époque[1].

Presque simultanément les Normands de la Loire commençaient leurs expéditions dans le Haut-Poitou. Après avoir pillé le monastère de Saint-Florent de Mont-Glonne, près de Saumur, en 853, les pirates s'étaient établis en face du couvent dans une île de la Loire, dont ils avaient fait un repaire fortifié entouré de palissades[2]. Ils y mettaient en sûreté leur butin et leurs prisonniers, et, elle leur servait de base pour des incursions à cheval ou sur des vaisseaux. C'est de là qu'ils partirent cette même année pour ravager les régions avoisinantes et en particulier le nord du Poitou, dont ils dévastèrent les bourgs et les châteaux jusqu'à Poitiers[3].

Jusque-là, Poitiers avait échappé aux pillages des païens. C'était l'une des cités les plus peuplées[4] et peut-être la plus riche de l'Aquitaine[5]. Son enceinte, dont le développement atteignait 2,600 mètres environ, ce qui permet de lui attribuer une superficie de 42 à 43 hectares[6], en faisait l'une des plus vastes de la Gaule[7]. Il est très difficile,

1. La Chronique de Saint-Maixent (Marchegay et Mabille, *Chronique des Églises d'Anjou*, p. 367) place en 877 la destruction de cette abbaye comme, du reste, celle de Luçon, que nous savons avoir eu lieu en 853 d'après des sources meilleures. Il ne convient pas, croyons-nous, d'adopter davantage la date de 877 pour Saint-Michel-en-l'Herm (voir *infra*, p. 256, note 3).

2. *Hist. eversion. mon. S. Florentii Veteris* (Martène et Durand, *Thes. nov. anecd.*, III, 845 : « Et cum ab statione sua, quam habuerant in insula huic monasterio supposita, ultra non reversuri discederent » *Adrevaldi Miracula S. Benedicti*, c. 33 (*S. S.*, XV, 494) : « Interea stationem navium suarum, ac si asilum omnium latrunculorum, in insula quadam coenobio S. Florentii subposita componentes, mapalia quoque instar aedificaverunt burgi, quo captivorum greges catenis adstrictos asservarent, ipsique pro tempore corpora a labore reficerent, expeditioni illico servitura. »

3. *Adrevaldi Miracula...*, c. 33 : « Et primo quidem adventu urbem Namneticam incendio cremavere ; dein Andegavensem percurrentes regionem ipsam quidem civitatem concremant ; *Pictavorum vero castella atque vicos* omnemque patriam a mare usque eandem Pictavam urbem populantur, vastant, coedibus repletentes omnia. »

4. Ermentaire la qualifie de « *populosa civitas* » (Poupardin, *Mon. des abbayes de Saint-Philibert, ouvr. cité*, p. 43).

5. *Adrevaldi Miracula S. Benedicti*, c. 33 : « *Testatus est hoc Pictavis, fecundissima quondam urbs Aquitaniæ...* » D'après M. Lot (*La Loire, l'Aquitaine et la Seine de 862 à 866* (*ét. citée*), p. 484, n. 1), Adrevald fait allusion à la rançon payée par la ville aux Normands en 863 (voir *infra*).

6. Le chiffre de 50 hectares environ, indiqué par A. Grenier (*Archéologie gallo-romaine*, I, p. 420), qui renvoie à E. Ginot (*Introd. à la Topogr. hist. de la ville de Poitiers. Mém. Soc. Ant. Ouest*, 1921, 33 p.), est excessif. Une telle superficie supposerait une enceinte de forme circulaire presque parfaite, ce qui n'est pas le cas pour Poitiers. Notre calcul est fait d'après le plan dressé par Brouillet (*L'enceinte gallo-romaine de Poitiers, 1872 ;* B. Blanchet, *Enceintes*, p. 178, fig. 36).

7. Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, p. 286. Cet auteur est d'avis que les cités renfermèrent au IVe siècle un nombre d'habitants proportionnel à la superficie protégée par l'enceinte et que Poitiers, Sens, Bordeaux et Bourges comptaient parmi les villes les plus im-

dans l'absence d'autres renseignements, d'évaluer le nombre de ses habitants. Aussi bien l'examen de cette question sortirait du cadre de ce travail. Toutefois, le terme dont se sert Ermentaire pour apprécier la population de Poitiers paraît hyperbolique. Il est vraisemblable que cette ville si peuplée devait avoir au plus douze mille âmes[1]. Le mot « *populosa* » semble être sous sa plume un terme de comparaison, la plupart des autres cités, moins étendues que Poitiers, n'ayant sans doute compté à cette époque que de deux à cinq mille habitants[2]. On s'explique aisément, dans ces conditions, que les Normands aient risqué, avec des troupes peu nombreuses, des attaques contre cette ville qui devait tenter leur cupidité.

Les troubles politiques qui désolèrent l'Aquitaine et le Poitou, en particulier, au début de la seconde moitié du IXe siècle, favorisèrent leurs entreprises. Le parti national aquitain, dont le chef Pépin II avait été livré par Sanche, duc de Gascogne, à Charles le Chauve, en septembre 852, puis enfermé à Saint-Médard de Soissons[3], supportait mal la domination de Charles le Chauve. Il se révolta en 853 et envoya une ambassade à Louis le Germanique, pour le prier de régner sur le pays ou de déléguer l'un de ses fils pour prendre la couronne, « menaçant, du reste, si un prince étranger n'intervenait pas, de recourir à l'aide des étrangers et des païens[4] ». Au mois de mars 854, les troupes de Louis le

portantes de cette époque. L'observation vaut pour l'époque franque. Il n'y a rien de changé dans les villes de la Gaule ni dans la vie urbaine depuis le Bas-Empire. Voir Lot et Pfister, *Hist. du Moyen Age*, p. 363.

1. C'est le chiffre auquel on arrive, si on admet avec M. F. Lot une moyenne maximum de 300 habitants à l'hectare (Lot et Pfister, *Hist. du Moyen Age*, t. I, p. 363). Nous croyons avec ce savant que celle de 500 admise par Jullian (*Hist. de la Gaule*, t. V, p. 36) est exagérée. En revanche, le chiffre de 150 à 200 citadins à l'hectare proposé par F. Vercauteren (*Étude sur les Civitates de la Belgique Seconde*, 1934, p. 362), qui ferait de Poitiers une ville de 6 à 8,000 habitants, paraît faible.

2. Lot, *Conjectures démographiques sur la France au IXe siècle* (*Le Moyen Age*, 1921, p. 26, n° 4). D'après ce savant, nulle ville de la Gaule au IXe siècle n'a atteint 20,000 ni même 10.000 âmes. « La plupart des cités étaient peuplées de 2 à 5.000 habitants. » — Ailleurs, il ajoute qu' « aucune ville de la Gaule n'a dépassé 30 hectares pendant le haut Moyen Age. C'est dire que le chiffre de 10.000 habitants est un gros maximum que fort peu de cités ont pu atteindre » (Lot, *L'Impôt foncier et la capitation personnelle*, p. 124, note 4). Pirenne conjecture un chiffre encore plus faible : 2 à 3.000 habitants (*Les villes du Moyen Age*, p. 70). Voir aussi abbé Chaume, *Les Origines du duché de Bourgogne*, 2e partie, 1er fasc., p. 285. C'est, croyons-nous, aller trop loin. La superficie de Poitiers, celles de Metz et de Bourges (Grenier, p. 420) dépassaient très sensiblement 30 hectares, et ces villes devaient compter plus de 10.000 âmes, d'après la moyenne de 300 habitants à l'hectare admise par M. Lot lui-même.

3. Richard, *Hist. des comtes de Poitou*, I, p. 22 et note 2.

4. *Ann. Bertiniani*, a. 853 ; *Ann. Fuldenses*, édit. Kurze, a. 853, p. 43-44 ; J. Calmette, *La diplomatie carolingienne* (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, 1901), p. 23 et suiv.

Jeune, fils du Germanique, et celles de Charles le Chauve envahirent presque simultanément l'Aquitaine. Les deux armées rivalisèrent d'ardeur dans le pillage. Les lieux saints eux-mêmes ne furent pas épargnés[1]. L'évêque de Poitiers, Ébroïn, qui avait dû s'employer à ramener les Poitevins au parti de Charles le Chauve, dont il était le plus ferme soutien, fut assassiné par les partisans de Louis le Jeune (18 avril 851-18 avril 854)[2]. Le désordre et l'anarchie régnaient dans Poitiers. Les Normands de la Loire profitèrent d'une situation aussi favorable pour risquer l'année suivante (855) un coup de main contre la ville. Mais ce raid, entrepris avec des forces insuffisantes, échoua complètement. Les Aquitains se portèrent à leur rencontre et les défirent si complètement que bien peu échappèrent à la mort[3].

Deux ans plus tard, en 857, les païens devaient avoir plus de succès. Pépin II, qui s'était évadé en 854 du monastère de Saint-Médard de Soissons, était entré en Aquitaine. Le plus grand nombre des partisans de Louis le Jeune l'abandonnèrent en faveur de leur prince national et l'obligèrent à regagner la Germanie. Cependant, Pépin II ne pouvait guère compter sur la fidélité des Aquitains qui, l'abandonnant à son tour, avaient reconnu pour leur souverain Charles l'Enfant, à Limoges (18 octobre 855), et qui, au gré de leurs caprices, les préféraient tour à tour l'un à l'autre[4]. En désespoir de cause, il prit les Normands à sa solde ou s'associa avec eux pour reconquérir sa couronne. En 857, de concert avec les pirates, il s'empara de Poitiers qu'il dévasta[5].

La malheureuse cité ne devait pas subir que ce pillage. L'anarchie, créée par les dissensions de la famille carolingienne, continuait à régner en Poitou comme dans le reste de l'Aquitaine. Depuis 859, Pépin II, abandonné par la plupart de ses partisans, errait dans le pays en aventurier. Charles l'Enfant, fils cadet de Charles le Chauve, se révoltait contre son père. Les Normands ne laissèrent pas encore échapper une occasion aussi propice. — En 863, une bande de païens, venue on ne sait d'où, n'appartenant ni aux Normands de la Seine, ni à ceux d'Espagne, semble être entrée dans le bassin de la Garonne et de la Cha-

1. Calmette, *ouvr. cité*, p. 26.

2. L. Levillain, *L'archichapelain Ébroïn* (*Le Moyen Age*, 1923, p. 209).

3. *Ann. Bertiniani*, a. 855 : « Nortmanni Ligerim ingressi, relictis navibus, pedestri itinere *urbem Pictavorum* adire moliuntur ; sed occurentibus Aquitanis adeo profligati sunt, ut ultra trecentos pauci evaserint » ; *Chron. de Saint-Maixent*, a. 855 (Marchegay et Mabille, p. 367).

4. *Ann. Bertiniani*, a. 855-856 ; Calmette, *La diplomatie carolingienne*, p. 36-37.

5. *Ann. Bertiniani*, a. 857 : « *Pippinus Danorum piratis sociatur, Pictavorum civitatem devastat* et multa alia Aquitaniæ loca depopulat. »

rente[1]. Une partie des envahisseurs, après avoir ravagé l'Angoumois et ruiné de fond en comble Angoulême[2], se dirigea vers Poitiers. La ville se racheta, mais le monastère de Saint-Hilaire, situé hors de l'enceinte, fut la proie des flammes[3].

Ce sacrifice ne la sauva que pour peu de temps de la dévastation. Bien que rançonnée, Poitiers était encore assez riche pour attirer bientôt d'autres bandes de pirates. Les Normands de la Loire, cantonnés dans l'île du Mont-Glonne (Saint-Florent-le-Vieil), ayant ravagé les rives de la Loire et les régions avoisinantes, résolurent d'aller chercher fortune ailleurs. Quittant leur repaire et laissant leur flotte à l'ancre, ils gagnèrent à pied Poitiers[4] vers la fin de l'année 865. La ville n'ayant pu se racheter, comme en 863, les païens l'incendièrent et revinrent à leurs vaisseaux sans être inquiétés[5]. On peut s'étonner qu'elle n'ait pas été sauvée par ses remparts, qui la préservèrent plus d'une fois du pillage avant comme après cet événement[6]. Les divisions intestines, la

1. F. Lot, *L'Aquitaine et la Seine de 862 à 866* (*ét. citée*), p. 482 et note 2. L'opinion de ce savant, qui s'appuie sur le témoignage de la *Translatio sanctae Faustæ* (*Hist. de France*, t. VII, p. 344), nous paraît justifiée (p. 489, note 4).

2. Voir, sur ces événements, M. F. Lot (*ét. citée*).

3. *Ann. Bertiniani*, a. 863 : « Inde Nivernum Civitatem perrexit (Charles le Chauve) interea tristi nuntio comperit quod *Normanni Pictavis venerant, etc., sub redemptione civitate servata, ecclesiam sancti Hilarii magni confessoris incenderint* » ; *Chron. de Saint-Maixent* : « Anno nono post hoc, id est 863, *Pictavis a paganis vastata est et basilica sancti Hilarii igne cremata est* » (Marchegay et Mabille, *Chron. des Églises d'Anjou*, p. 367). — M. F. Lot (p. 484, note 3) conjecture que les abbayes de Saint-Cyprien et de Sainte-Croix furent brûlées à la même époque (décembre 863). Il fait observer que la date de destruction des monastères poitevins et saintongeais n'est pas connue. C'est vrai pour la plupart des abbayes poitevines. Cependant, la *Gallia Christiana* place en 863 la dévastation de Nouaillé (t. II, col. 1239). Nous n'avons pas plus de confiance que M. F. Lot dans la *Chron. de Saint-Maixent*, rédigée au milieu du XIIe siècle, qui mentionne sous l'année 877, à propos de la mort de Charles le Chauve, la ruine de nombreux monastères poitevins, parmi lesquels figure Sainte-Croix de Poitiers. Ne place-t-elle pas en 877 la destruction de Luçon, que nous savons avoir eu lieu en 853 d'après la Chronique d'Aquitaine et les Annales d'Angoulême? (cf., ci-dessus, p. 252, n° 5). Les Annales bénédictines font mention de la destruction de l'abbaye de Saint-Cyprien sans indiquer la date à laquelle elle aurait eu lieu (Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti*. Paris, 1703-1739, III, 421).

4. F. Lot, *ét. citée*, p. 497.

5. *Ann. Bertiniani*, a. 865 : « *Nortmanni vero residentes in Ligeri libere Pictavum civitatem pedestri ordine pergunt, eamdemque civitatem incendunt* et impune ad naves suas reveniunt. »

6. Grégoire de Tours (*Hist. de France*, V, p. 42) fait mention des remparts de Poitiers qui servirent aux rois francs durant leurs guerres intestines. Il est probable qu'ils sauvèrent la ville lors du passage des Sarrasins en 732. Les chroniques qui rappellent l'événement ne parlent que de l'incendie de l'église de Saint-Hilaire, située hors de l'enceinte (Ledain, *L'enceinte gallo-romaine de Poitiers*, p. 64). Pépin II, en 840, mit sans succès le siège devant Poitiers où se trouvaient le jeune Charles le Chauve et sa mère Judith (Pertz, *Mon. Germ.*, *S. S.*, II, p. 656). Hugues le Grand ne fut pas plus heureux en 955 (Richard, *Hist. des comtes de Poitou*, I, p. 89), ni Audebert, comte de la Marche, en 995 (Richard, *ouvr. cité*, I, p. 142).

démoralisation des habitants, inhérente aux troubles de l'époque, ou la surprise de l'attaque semblent être la meilleure explication de la chute de Poitiers. Trois ans ne s'étaient pas écoulés que les Normands de la Loire pénétraient encore une fois dans le Haut-Poitou. Mal leur en prit. Plus heureux ou plus vaillants qu'en 865, les Poitevins marchèrent contre eux et les mirent en déroute. Attribuant ce succès à l'intervention du bienheureux Hilaire, ils lui offrirent, après des actions de grâces, la dîme du butin qu'ils enlevèrent aux païens[1].

Si l'événement semble avoir arrêté les incursions des Normands dans le Haut-Poitou, les dévastations paraissent avoir continué, au contraire, dans le Bas-Poitou. A une date ultérieure, mais indéterminée, les moines de Saint-Vivien évacuèrent, par crainte des pirates, leur couvent, situé auprès du château de Gravion (*Castellum Gravionem*), dans la région des Sables-d'Olonne. Ils trouvèrent un refuge à Clermont en Auvergne jusqu'à ce que l'évêque de cette ville, Agilmar, leur eût assigné un nouveau monastère en Bourgogne (Biarne-Saint-Vivant, entre Dôle et Auxonne)[2].

Cependant, à partir de cette époque, la fréquence des incursions normandes en Poitou diminue et les succès des pirates deviennent plus rares. En 879, les empereurs Louis III et Carloman mettent en déroute sur les bords de la Vienne les Normands qui ravageaient les régions de la Loire[3]. Cette détente s'explique par plusieurs causes. — Dès 865, la plus grosse masse des païens paraît s'être retirée de l'Aquitaine pour se porter vers d'autres régions. C'est l'époque où leurs bandes submergent le nord de l'Angleterre[4]. En outre, la résistance de l'aristocratie et des populations locales devient de plus en plus efficace. Au début, les indigènes avaient été déconcertés par la tactique de leurs adversaires, l'extrême mobilité de leurs mouvements et leur art de la surprise. Ils ne songèrent pas d'abord, comme plus tard, instruits par l'ex-

1. *Ann. Bertiniani*, a. 868 : « Pictavenses autem vota facientes Deo et sancto Hilario, tertio eosdem Nortmannos (qui residebant in Legeri) fuere agressi, quorum plures occiderunt, ceteros vero in fugam miserunt, et de omni proeda, excepta voluntaria oblatione, decimam sancto Hilario contulerunt. » Voir, sur le sens du mot *tertio*, qui ne doit pas se traduire par « la troisième fois », mais par « troisièmement », Vogel, p. 229, note 1.

2. *Vita S. Viventii auct. anonym. soec.*, c. 8, n° 45 (*AA. SS. Boll.*, 13 janvier, II, 95). *S. Viventii translatio* (après 868). Récit composé au début du xe siècle.

3. *Ann. Bertiniani*, a. 879 : « Nuntiatum est eis (Louis III et Carloman) quod Nortmanni qui erant in Ligeri, terreno itinere terras illas depraedabant, et statim moti in illas partes, in die missæ sancti Andreæ eos invenientes, multos ex eis occiderunt, et plures in Vincenna fluvio immerserunt, et exercitus Francorum Deo volente cum victoria remeavit. »

4. Vogel, *ouvr. cité*, p. 211.

périence, à borner leurs succès en faisant le blocus des fleuves et en fortifiant les villes et tous autres lieux favorables à la défense. Enfin, la noblesse d'Aquitaine, décimée par les guerres civiles de la famille des Carolingiens, notamment par la rivalité de Pépin II et de Charles le Chauve, ne put protéger ses frontières. Les contemporains ont déploré, à cet égard, sans doute avec quelque exagération, les conséquences de la bataille de Fontenoy[1].

Plus tard, le Poitou eut dans la personne de ses comtes des chefs vaillants qui, avec leurs troupes et le concours de leurs voisins, firent face courageusement aux païens. Rannoux Ier combattit victorieusement les Normands, comme le comte Lambert et Robert le Fort[2]. Rannoux II est dépeint par la Chronique d'Adémar de Chabannes sous les traits d'un guerrier redoutable en très grand honneur auprès de Eudes, roi de France[3]. Son voisin Bougrin, le successeur d'Emenon à la tête du comté d'Angoulême de 862 à 866, soutint aussi beaucoup de combats contre les Normands[4].

A la fin du IXe siècle, le Haut-Poitou jouit de la tranquillité vis-à-vis des païens. Les religieux de Charroux rapportent dans leur monastère le bois de la vraie croix et les ornements précieux qu'ils avaient mis précédemment en sûreté à Angoulême, par crainte des pirates[5].

En revanche, le Bas-Poitou n'a pas recouvré la paix. — En 919, les Normands de la Loire commencèrent l'envahissement de la Bretagne, qu'ils occupèrent pendant près de vingt ans (919-937)[6]. Leurs incursions ne respectèrent pas plus les territoires de la rive gauche de la Loire que ceux de la rive droite ; elles s'étendirent aux pays de Retz, des Mauges, de Tiffauge et d'Herbauge, c'est-à-dire aux régions poitevines contiguës

1. Réginon, *Chron.*, a. 841, Pertz (*S. S.*, I, p. 568) : « ... in qua pugna (à Fontenoy) ita Francorum vires attenuatæ sunt ac famosa virtus infirmata, ut non modo ad amplificandos regni terminos, verum etiam nec ad proprios tuendos imposterum sufficerent » ; — *Andreæ Bergomatis historia* (*M. G. H.*, *S. S. rerum Longobardicarum*, p. 226) : « ... facta est (à Fontenoy) strages magna, maxime nobiles Aquitanorum, quæ etiam Nortmanni eorum possident terræ, nec est eorum fortia qui resistat (sed etiam tributa reddunt). » — D'après MM. Lot et Halphen, si les contemporains ont gardé le souvenir de massacres considérables, les effectifs des deux armées en présence devaient être, en réalité, très faibles (*ouvr. cité*, p. 34 et suiv.).

2. *Adrevaldi Miracula S. Benedicti*, c. 33 : « Fuerant eorum pessimi conatus (des Normands) saepe a ducibus illarum regionum succedentibus frustrati, Lamberto scilicet atque Roberto necnon Ramnulfo. »

3. *Chron. d'Adémar*, p. 139 et 140.

4. *Ibid.*, p. 138.

5. *Ibid.*, p. 144.

6. Richard, *Hist. des comtes de Poitou*, I, p. 61 ; de La Borderie, *Hist. de Bretagne*, t. II, p. 355 et suiv.

au Nantais. Le cartulaire de Redon en porte témoignage. Quand, en 924, les religieux voulurent pénétrer en Poitou pour y rapporter les reliques de saint Maixent, les païens dévastant ce pays, ils durent renoncer à leur entreprise[1].

D'après A. Richard[2], Eble, comte de Poitou, aurait mis un terme à ces déprédations qui menaçaient de « gagner le centre de ses possessions » en traitant avec les pirates. Il les aurait arrêtés à prix d'argent, « suivant la politique de l'époque ». Après leur avoir offert « de leur abandonner les territoires dévastés », il se serait engagé « à leur payer un tribut annuel moyennant quoi ils s'éloigneraient pour toujours du Poitou ». Richard ajoute que « les barques normandes, au cours de leurs expéditions dans la Loire, respectèrent désormais le littoral poitevin ». On ne voit pas, écrit-il, « que les bandes qu'elles portaient aient, pendant les vingt années qu'elles occupèrent le pays nantais, manqué à leur parole. Telle nous paraît devoir être l'explication d'un fait que certains historiens poitevins ont nié par patriotisme et qui, mieux compris, est tout à l'honneur d'Eble ».

Cette opinion, que son auteur n'essaye de justifier par aucun témoignage, paraît inadmissible. On ne saurait nier qu'au xe siècle le Poitou dut contribuer à la levée d'un tribut général pour acheter la paix aux Normands établis sur la Loire, mais l'annaliste qui relate l'événement[3] ne fait aucune allusion à un traité intervenu entre eux et le comte de Poitou, Eble-Manzer, et destiné à arrêter leurs incursions. Une telle supposition est une hypothèse gratuite. Peut-être a-t-elle été suggérée à Richard par un passage de la Chronique de Richard le Poitevin, qui nous apprend que les Poitevins auraient payé un tribut aux Normands et que ce tribut aurait pris fin par un prétendu mariage du comte Eble avec Adèle, fille de Rollon[4]. Abstraction faite de la médiocrité générale de cette source, le passage en question contient une erreur grossière, commise également par Adémar de Chabanne[5] et la Chronique de Saint-Maixent[6]. Adèle de Normandie épousa Guillaume Tête-d'Étoupe, fils d'Eble, en 935. Quant à Eble, il se maria deux fois :

1. *Cart. de Redon*, n° 283, p. 228 (20 juin 924) : « Deinde, cum ibidem castra metaremur, *audivimus quod pagani devastabant pictavensem regionem ;* etc. »

2. Richard, *ouvr. cité*, I, p. 61.

3. Flodoard, *Annales*, a. 924. Édit. Lauer, p. 19 ; Lavisse, *Hist. de France*, t. II, p. 404 ; W. Lippert, *Geschichte des Westfränkischen Reiches unter König Rudolf*, p. 38.

4. D. Bouquet, *Hist. de France*, t. IX, p. 24.

5. *A. de Chabannes, Chron.*, p. 143.

6. *Chron. de Saint-Maixent* (Marchegay et Mabille, *ouvr. cité*, p. 375).

la première avec une nommée Aremburge sur laquelle on manque de renseignements, la seconde avec une certaine Émiliane qu'on ne connaît pas davantage[1]. Il reste que les Poitevins auraient payé un tribut aux Normands au xe siècle jusqu'à une certaine époque. A supposer qu'on puisse retenir ce renseignement, malgré le peu de valeur qui s'attache au témoignage de Richard le Poitevin, qui compila sa Chronique au XIIe siècle, on ne saurait admettre, avec l'historien des comtes de Poitou, A. Richard, que, moyennant le paiement de ce tribut, les Normands, au cours de leurs expéditions dans la Loire, respectèrent le littoral poitevin pendant les vingt années qu'ils occupèrent le pays nantais. Le contraire est, en effet, établi par la charte de Redon, qui mentionne la présence des païens en Poitou en 924. S'il a jamais été payé, ce qui nous paraît plus que douteux, le tribut en question a dû disparaître après la victoire définitive remportée à Trans (Ille-et-Vilaine) le 1er août 939 sur les païens par Alain, Barbe Torte, duc des Bretons, Bérenger, comte de Rennes, et Hugues, comte du Mans, qui libéra entièrement la Bretagne de ses envahisseurs[2].

Désormais, le péril normand devint moins menaçant pour le Bas-Poitou. Il ne disparut, toutefois, que beaucoup plus tard. Les païens n'avaient pas renoncé encore aux pillages qu'ils exerçaient depuis si longtemps dans cette région. Il est question de leurs irruptions dans le voisinage de Niort vers le milieu du xe siècle[3]. Enfin, au début du XIe siècle, ils débarquent encore en Bas-Poitou. Une première fois, on les trouve dans le voisinage de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, d'où ils emmenèrent en captivité Emma, femme de Guy, vicomte de Limoges, qui s'y trouvait en pèlerinage[4]. Quelques années plus tard, les pirates, enhardis sans doute par ce succès, envahirent le pays avec des troupes plus nombreuses. Le comte Guillaume le Grand dut, après avoir rassemblé une armée, leur livrer un dur combat, où il éprouva de grandes pertes, pour les contraindre à regagner leur pays[5]. C'en était

1. Richard, *Hist. des comtes de Poitou*, I, p. 73 et note ; II : *Appendice*. La comtesse Adèle, p. 460 et suiv.

2. *Chron. de Nantes*, p. 91 et note 2.

3. *Cart. de Saint-Cyprien*, ch., a. 946 ou 947 (*Arch. hist. du Poitou*, t. III, p. 327). A propos d'une concession de terres, faite dans le voisinage de Niort par l'évêque Alboin et l'abbé de Charroux, la notice ajoute : *Haec fecerunt propter infestationem Normannorum.*

4. *Chron. d'Adémar*, p. 166 ; Richard, *Hist. des comtes de Poitou*, I, p. 172-173.

5. *Chron. d'Adémar*, p. 176. Chavanon place cet événement en 1018. Cette date n'est qu'une hypothèse (Lair, *Études critiques*, *ouvr. cité*, p. 206, n° 1). Il faut en dire autant de celle qu'il assigne à l'enlèvement de la vicomtesse (vers 1000). D'après A. Richard, cette incursion et la précédente, auraient eu lieu sous le règne de Suénon Ier, roi de Danemark, de 1003 à 1013. Cet auteur allègue que ce roi ne cessa pas de faire des expéditions maritimes contre l'Angleterre,

fini avec les redoutables envahisseurs. Les Wikings ne devaient plus reparaître sur les côtes poitevines.

II

La relation des événements qui précèdent permet d'entrevoir l'importance des dévastations commises et des ruines amoncelées, en Poitou, par les pirates. Suivant certains témoignages contemporains, acceptés parfois sans critique suffisante par des auteurs modernes, le désastre aurait été complet partout. Depuis les plages du côté de l'Est jusqu'à Clermont, autrefois la ville la plus célèbre de l'Aquitaine, écrit le moine de Fleury Adrevald, aucun pays ne put en général conserver sa liberté. Aucun château fort, aucun village, aucune ville qui ne tomba sous les coups mortels des païens[1]. Il convient, de faire la part de l'exagération dans cette appréciation des résultats des invasions normandes. Certaines réserves et des distinctions s'imposent, en ce qui concerne le Poitou.

Les païens incendièrent la ville la plus riche (Poitiers) et des bourgs importants, notamment Melle avec son atelier monétaire. Ils ravagèrent d'autres localités de second ordre, à la suite d'événements dont la tradition ne nous a pas conservé le souvenir. Enfin, les monastères ne furent pas épargnés, ce qui explique sans doute la tendance des clercs à exagérer les méfaits des Normands. Ces centres de richesse, où on pouvait faire, sans courir de grands dangers, un butin important, attirèrent spécialement les païens. La plupart furent détruits, comme le mentionne la Chronique de Saint-Maixent. D'après cette source, seule l'abbaye de Saint-Savin serait demeurée intacte, grâce à son enceinte fortifiée[2]. Les préambules de quelques chartes poitevines rappellent les tristes effets des incursions des pirates et confirment la dévastation des couvents[3]. Aux heures les plus angoissantes les religieux durent, en Poitou comme ailleurs, s'en-

auxquelles celles dirigées contre l'Aquitaine pourraient bien se rattacher (Richard, I, p. 174, note 1). Cf. p. 173-174 pour les détails des deux incursions.

1. *Adrevaldi Miracula S. Benedicti*, c. 33 (*supra* cité).

2. *Chron. de Saint-Maixent* (Marchegay et Mabille, *Chron. des églises d'Anjou*, *ouvr. cité*, p. 367). « Coenobium Sancti Savini et castrum in quo est, quod Carolus Magnus jussit œdificari, inviolabile mansit solum, cæteris multis destructis quæ non occurit nominare. »

3. *Cart. de Saint-Maixent*, ch. a. 960 (*Arch. hist. du Poitou*, t. XVI, p. 37) : « Normanni diffusi sunt per universam Aquitaniam, cuncta vastantes judicio Dei » ; *Cart. de Saint-Jean-d'Angély* (*Arch. hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. XXX), n° 2, a. 1123 : « Cum olim Aquitaniæ dissipata essent ab atrocibus barbaris cuncta coenobia, etc., etc. »

fuir avec les reliques de leur église pour les soustraire au pillage des païens. Les corps de saint Hilaire et de sainte Radegonde de Poitiers ont été probablement retirés de leur tombeau et transportés à Dijon à une époque contemporaine de la translation de saint Philibert à Tournus[1].

Cependant, la dévastation n'a pas été générale, ni partout radicale. Les incursions des païens n'ont pas été aussi fréquentes ni d'aussi longue durée dans le Haut que dans le Bas-Poitou. Dans cette dernière région, elles ont commencé plus tôt et fini plus tard.

Dans le Haut-Poitou, abstraction faite de l'incendie et du pillage des monastères, l'événement le plus grave fut, après la prise de Melle, celle de Poitiers. Il convient néanmoins de n'en pas exagérer les conséquences. Poitiers n'a pas subi une destruction totale, comme la cité d'Angoulême qu'il a fallu reconstruire[2]. Elle n'a été anéantie ni en 857, ni même en 865. En 857, il s'agit d'un pillage de la ville par Pépin II, aidé des Normands. Il est vraisemblable que, pour ne pas s'aliéner irrémédiablement la population, il usa de ménagements. Les dommages qu'elle subit n'entraînèrent pas sa ruine. Quand, six ans plus tard (863), les païens se présentèrent devant Poitiers, les habitants se trouvèrent en mesure d'obtenir leur départ moyennant le paiement d'une rançon.

1. Miracula S. Prudentii, I, 2, § 18 (*Acta S. Prudentii martyris translationes et miracula ejus, auctore Theobaldo monacho Besnensi libri IV, A. A. S. S., octobre*, III, p. 348-378). « Corpus beatissimi Prudentii allatum Divioni propter firmissimam loci munitionem... sicut *corpus egregii doctoris Hilarii et beatæ Radegundis a Pictavibus*, aliaque perplura sanctorum pignora ab aliis provinciis. » Voir *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, où il est question de la découverte des ossements de sainte Radegonde au temps de la reconstruction de la basilique de Saint-Bénigne par l'abbé Guillaume (c. a. 1000) (*Chronicon S. Benigni Divionensis*, édit. Bougaud et Garnier, 1875, in-8°. Analecta Divionensia). — M. l'abbé Aigrain (*Hist. de sainte Radegonde*, p. 176) objecte que Béliarde, abbesse de Sainte-Croix, retrouva les restes de sainte Radegonde dans la crypte de Sainte-Radegonde en février de l'an 1012 (inscription publiée par l'abbé Auber. *Bull. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1re série, t. V, 1849, p. 361 et 537) et admet une confusion de la chronique de Sainte-Bénigne. Celle-ci aurait pris pour sainte Radegonde une autre Radegonde, par exemple la jeune filleule de sainte Bathilde, qui mourut à Chelles, âgée de sept ans, et fut honorée avec sa marraine. Cette hypothèse paraît fragile. L'opinion de M. l'abbé Chaume, d'après lequel les restes de sainte Radegonde auraient été ramenés à Poitiers, paraît préférable (*Les Origines du duché de Bourgogne*, I, p. 340). Le fait qu'à une date indéterminée, mais *grassantibus Normannis*, sainte Radegonde fut portée au monastère de Saint-Benoît de Quinçay (*A. A. S. S. Aug.*, t. II, p. 65. — *Annales Augienses*, éd. Pertz, *M. G. H., S. S.*, I, p. 67-69) et que le corps de saint Benoît de Quinçay fut transféré à Tournus en 875 (*Breviarium de reliquiis qui continentur in monasterio Trenorensi*. De Charnasse, *Mém. de la Société éduenne*, 2e série, t. II, 1873, p. 453) est, comme le remarque M. l'abbé Chaume, un indice sérieux en faveur de la tradition dijonnaise.

2. *Ann. Engolismenses* : « 868... et in ipso anno pridie Kal. Junii Aequelisma civitas adgreditur reoedificari. »

Ils l'incendièrent en 865. D'après W. Vogel[1] elle aurait été réduite en cendres. A. Richard[2] émet un avis aussi pessimiste. « Ce fut », écrit-il, « le dernier coup. » Le pays, ajoute-t-il, était totalement dévasté. Ledain a conjecturé, au contraire, que les ravages subis par Poitiers en 865 « n'atteignirent sans doute que ce qui se trouvait placé en dehors des murs » : Saint-Hilaire, Saint-Cyprien, Sainte-Radegonde[3]. Il a considéré que la solidité de ses remparts avait dû épargner à la ville les horreurs de l'invasion. Son opinion se heurte au texte des Annales de Saint-Bertin, d'après lesquelles les païens incendièrent Poitiers (*Civitatem incendunt*)[4], ce qui peut difficilement s'entendre exclusivement des faubourgs. Si l'incendie s'était limité aux constructions, situées en dehors de l'enceinte gallo-romaine, l'annaliste l'aurait dit, comme il l'a fait en parlant de l'expédition de 863, à l'occasion de laquelle il mentionne la destruction de Saint-Hilaire[5]. De là à conclure que la ville fut entièrement détruite, il y a loin. La victoire remportée par les Poitevins trois ans plus tard (868) sur les Normands de la Loire, suivie de la consécration du dixième de leur butin à Saint-Hilaire, ne permet guère de l'admettre[6]. Il en aura été pour Poitiers comme pour Melle, dont l'incendie en 848 ne fit pas obstacle à un prompt relèvement, puisque son atelier monétaire est mentionné dans l'édit de Pistes (864) parmi les neuf que Charles le Chauve maintient dans le royaume en dehors du palais[7].

Le Haut-Poitou, en général, ne paraît pas avoir subi la dévastation totale dont parle A. Richard[8]. Les textes diplomatiques de la fin du IXe siècle et du début du Xe témoignent, par la mention de nombreux chefs-lieux de vicairies[9] et de plusieurs villages et domaines

1. W. Vogel, *ouvr. cité*, p. 210.
2. Richard, *ouvr. cité*, I, p. 25.
3. Ledain, *Histoire sommaire de la ville de Poitiers*. Fontenay, 1889, in-8°, p. 41.
4. Voir *supra*, p. 15 et note 2.
5. Voir *supra*, p. 14.
6. Voir *supra*, p. 15.
7. *Edictum Pistense*, juin 864, c. 12 (*M. G. H. LL.*, Sectio II, 2, p. 310).
8. A. Richard a reconnu ailleurs (*Les Taifales, la Theiphalie et le pays de Tiffauge. Bull. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1895-1897, p. 432) que les désastres causés au Bas-Poitou par les incursions des Normands « n'ont pas atteint le Haut-Poitou » et que « ce n'est qu'accidentellement que Poitiers a eu à souffrir de l'invasion ».
9. Redet (*Dict. topographique du département de la Vienne*, p. XIX et suiv.) en dénombre une soixantaine. Garaud, *Essai sur les institutions judiciaires du Poitou, 902-1137*. Poitiers, 1910, p. 18 et suiv. Les vicairies sont très nombreuses dans le territoire compris entre la Gartempe d'un côté, le Thouet et la Sèvre niortaise de l'autre, tandis qu'on en trouve très peu en Bas-Poitou (voir *infra*). Nous reprenons la question des vicairies et des vicaires dans notre ouvrage sur *Les origines de la société féodale* (en préparation).

exploités par des serfs dans le ressort de ces circonscriptions, que bien des petits centres de population n'ont pas beaucoup souffert des incursions des Normands. Celles-ci ont plutôt créé un état d'insécurité aggravé par la rivalité de Pépin II et de Charles le Chauve. Le Haut-Poitou a ressenti douloureusement les conséquences de l'anarchie qui régnait en Aquitaine. La guerre privée sévissait. On pillait sans opposition les églises[1]. Les grands de l'aristocratie franque firent souvent cause commune avec les Aquitains et prêtèrent la main à leurs dévastations[2]. La période la plus tragique commence en Poitou vers le milieu du IXe siècle pour durer jusqu'à la défaite des Normands en 866. Pendant ces vingt années, les monastères n'ont pu se relever de leurs ruines. La série des actes est presque complètement interrompue dans les recueils de Saint-Hilaire et de Nouaillé, et les transactions qui concernèrent ces couvents ont dû, autant que les lacunes de notre tradition permet d'en juger, être très rares durant une période aussi troublée. Elle reprend avec continuité vers 880 et on a l'impression que le Haut-Poitou a recouvré avant la fin du IXe siècle une tranquillité relative sous le gouvernement du comte Rannoux II (878-890), dont la dynastie allait s'implanter dans le pays[3].

Il n'en a pas été de même pour le Bas-Poitou que les païens ont à différentes reprises parcouru, ravagé et pillé, y faisant même des séjours prolongés, pendant plus d'un siècle, depuis 843 jusqu'à la délivrance du comte nantais (939) et même après. Il semble que ce pays ait été complètement dévasté[4], comme les rives de la Loire, qui furent transformées en solitude et dont les habitants, contraints d'abandonner leur demeure, perdirent tout espoir de revenir sur une terre jadis si heureuse[5].

1. F. Lot, *Une année du règne de Charles le Chauve, 866* (*Moyen Age*, 1902, p. 411 et note).

2. *Ann. Bertiniani*, a. 857 : « Quidam procerum Karoli regis, Aquitanis sociati, multas praedas pluraque incommoda perpetrant. »

3. Richard, *Hist. des comtes*, I.

4. *Chron. de Nantes* (édit. Marlet), p. 18-19 : « Igitur cum isti crudelissimi normanni Namnetica urbem et territorium ejus *vicos et castella Metallicæ regionis et Theophalgiæ et Herbadillicæ dissipassent...* » ; *Adrevaldi Miracula S. Benedicti*, c. 33 (*ouvr. cité*) : « Præterea Normanni, gens Aquilonaris, nostro generi plus æquo præcognita, non jam piraticam exercendo, sed libere terras, nullo resistente, pervadendo, omnem oram maritimam pessumdedit atque, ut verius dicam, *in vastam redegit solitudinem.* »

5. *Diplôme accordé par Carloman à Saint-Florent de Saumur, 881* (Dom Bouquet, *S. S.*, IX, p. 422) : « ... vinerabilis vir et religiosus abbas R. monasterii B. Florentii... exposuit mansuetudini nostrae calamitatem præfati monasterii, ceteram que miseriam ipsius regionis, pro peccatis nostris ab inimicis Dei cruentissimis normannis crudeliter sæpius illatam : ita ut eadem provincia quondam visu pulcherrima *in solitudinis faciem penitus videatur esse re-*

Tel fut le résultat des incursions normandes dans les régions qui en ont le plus souffert, suivant le témoignage même des capitulaires. L'Assemblée du royaume franc, réunie à Servais en Laonnais en 853, autorise ceux qui avaient fui devant les Normands à habiter ailleurs sans être inquiétés et sans payer d'imposition jusqu'à leur retour dans leur pays d'origine ou jusqu'à ce que leurs seigneurs les y aient ramenés[1]. L'édit de Pistes (864) se préoccupe aussi de leur condition et de l'état des pays sinistrés. Les comtes devront enregistrer les noms des fugitifs et ceux de leurs seigneurs, s'il s'agit de colons non libres. Les personnes qui demeuraient déjà en terre étrangère à l'époque de Charlemagne ou de Louis le Pieux pourront y rester. Les envoyés du roi ou les évêques devront engager, au contraire, sans recourir à la contrainte ni à une levée d'impôts, les populations qui se sont enfuies tout récemment devant les Normands à revenir dans leur pays[2]. Le même capitulaire nous apprend que, dans les pays ravagés par les pirates, la police avait disparu. Le brigandage et le vol de grand chemin y sévissaient. Des gens qui avaient perdu leur avoir, leurs esclaves et leur maison se rendaient coupables impunément d'actes criminels. Le roi édicte des mesures spéciales confiées à la vigilance des comtes pour déjouer les manœuvres de ceux qui tentent de se soustraire à la justice répressive.

Toutes ces mesures législatives paraissent être demeurées inefficaces. De nouvelles incursions des Normands devaient mettre obstacle au retour des populations dans les pays exposés à de fréquentes dévastations, comme les provinces côtières et les contrées voisines du cours inférieur des fleuves.

On ne saurait révoquer en doute le dépeuplement du Bas-Poitou. Les païens, qui avaient coutume de remonter le cours de la Sèvre, tuaient et dépouillaient les indigènes. D'après Pierre de Maillezais, une grande multitude de colliberts aurait été massacrée par eux[3]. Une autre

dacta. Quare sicut et aliis incolis quondam illius plagæ, multo magis quoque Monachis sæpius dicti monasterii ejusdem religiosi viri abbatis cura providendis in eodem loco exclusa est habitatio. »

1. *Capitulare Miss. Salvac.*, c. 9, novembre 853 (*Mon. Germ.*, *L. L.*, Sectio. Capit., II, p. 273).

2. *Edictum Pistense*, juin 864, c. 31 (*Ibid.*, p. 310).

3. Migne, *Patrol. lat.*, t. CXLVI, col. 1249-1250 : « Aquilonis certe gens, Normanni videlicet... prephatum flumen (Separim) quam sepe solita erat introire ac quoscumque poterat bonis omnibus nudatos neci dabat. Horum gladio collibertorum post non minimam suorum stragem deleta cantatur maxima multitudo. » La chronique de Pierre de Maillezais doit être utilisée avec la plus grande circonspection. Le témoignage de son auteur est, en effet, à peu près de nulle valeur, bien que tout ce qu'il raconte ne soit pas erroné (voir L. Halphen, *L'histoire de Maillezais du moine Pierre. Rev. histor.*, 1908, p. 296-297). Le passage cité, correspon-

preuve est fournie par la géographie administrative du Bas-Poitou, où très peu de vicairies semblent avoir existé. Les textes diplomatiques du XIe siècle n'ont conservé le souvenir que de trois de ces circonscriptions pour tout le département de la Vendée : Brem et de Talmond sur le littoral, Fontenay-le-Comte et Mervent, canton de Saint-Hilaire-des-Loges[1]. Y en a-t-il eu d'autres qui ont disparu au cours des incursions des Normands sans laisser de trace? C'est peu probable. L'abbaye de Noirmoutier eut avant le IXe siècle un certain rayonnement dans le Bas-Poitou. Une chapelle avait été bâtie à Luçon au VIIIe siècle et cette chapelle dépendait de ce monastère. L'historien de Saint-Philibert, Ermentaire, appelle l'établissement *vicus noster*[2]. De Noirmoutier vint encore la colonie de religieux qui s'installa au monastère de Saint-Michel-en-l'Herm, fondé au VIIe siècle par le célèbre évêque de Poitiers Ansoald, ami de saint Philibert[3]. Ce monastère atteignit, lui aussi, avant la venue des pirates, une réelle prospérité. On lui doit la fondation de plusieurs prieurés[4] à une date antérieure à sa destruction par les Normands.

Ces renseignements témoignent que le Bas-Poitou avait commencé à se relever des ruines accumulées par les invasions barbares et la piraterie saxonne et sarrasine. Cependant, ces ruines, antérieures aux incursions des Normands, permettent de croire que la population ne fut jamais aussi dense dans cette région que dans le Haut-Poitou. Elle fut ensuite décimée par les Normands à partir de la seconde moitié du IXe siècle. De là, la rareté des circonscriptions administratives, dont le nombre forme un contraste avec le chiffre de celles du Haut-Poitou.

La tourmente passée, les comtes de Poitou et quelques-uns de leurs grands feudataires, tels que le vicomte de Thouars, ont étendu facilement leur domination sur les territoires déserts du Bas-Poitou. Ils y ont possédé longtemps de vastes domaines et peu à peu toute une société féodale s'y est constituée dans leur vassalité. Des *castra* ont été édifiés pour arrêter les incursions des pirates[5]. Enfin, si la coutume

dant à ce qu'on sait par ailleurs des déprédations des Normands en Bas-Poitou, mérite d'être retenu.

1. Garaud, *ouvr. cité*, p. 24 ; de La Fontenelle de Vaudoré, *Recherches sur les Vigueries et les Origines de la féodalité en Poitou* (1839), p. 100.

2. *De Transl. et Mir. S. Filiberti*, l. II, ch. v (Poupardin, *Mon. de l'hist. des abbayes de Saint-Philibert*, p. 64).

3. *Gallia christiana*, t. II, c. 1418.

4. Aillery, *Pouillé du diocèse de Luçon.*

5. Nous nous proposons de revenir, en détail, sur tous ces points, dans nos recherches sur les origines de la société féodale en Poitou.

de la succession féodale a comporté dans ce pays des règles plus sévères qu'ailleurs pour empêcher l'indivisibilité des fiefs, il est vraisemblable qu'elle s'est établie, en partie, sous l'influence de préoccupations militaires inspirées par la crainte des incursions des Normands, qui continuaient encore au début du XIe siècle[1].

Marcel GARAUD,
Professeur à la Faculté de droit de Poitiers.

1. Voir la protestation rédigée au XVIe siècle par les habitants du Bas-Poitou pour obtenir l'admission des droits de *viage* ou de *retour* du vieux « Coustumier de Poictou » dans la coutume de 1514. Ses auteurs observent que les pays où s'applique le *viage* ou *retour* et où l'on rencontre les principales familles nobles de la province sont plus près de la mer et exposés à des dangers qui ne menacent pas les autres gouvernements (régions).

« Et es gouvernements susd. (pays situés entre la Sèvre et la Dive et entre la Sèvre et la Mer) esqueulx sont les principalles maisons des nobles de Poictou et par lesquelles peult être secouru le pays en temps d'ostillité, *aussi qu'ilz sont plus près de la mer et des dangiers que ne sont pas les autres gouvernemens dud. pays*, etc... (*Arch. hist. du Poitou*, VIII, p. 384) ; Garaud, *Le viage ou le retour du vieux « Coustumier de Poictou ». Contribution à l'histoire du droit d'aînesse* (*Bull. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1921, t. V, p. 747-786).

MÉLANGES

CALVIN ET LES TURCS[1]

Calvin, très attentif aux événements de son temps, a naturellement parlé des Turcs, dont les progrès étaient si menaçants à l'époque de la Réformation. La vie du réformateur (de 1509 à 1564) est exactement contemporaine de celle du grand sultan Soliman, qui vécut un peu plus longtemps (de 1495 à 1566).

Avant d'examiner quelle fut son attitude à l'égard de la question turque, rappelons brièvement comment elle se posait dans le premier tiers du XVIe siècle.

Débuts et progrès de Soliman (1520-1529). — Soliman est monté sur le trône en 1520. En 1521, il déclare la guerre à la Hongrie ; il prend Belgrade (le 29 août). En 1522, il assiège Rhodes pendant cinq mois ; les chevaliers capitulent trois jours avant Noël ; l'église Saint-Jean est transformée en mosquée. Soliman entre dans la ville le 29 décembre. On s'aperçoit alors que les Turcs, « de bien petits, sont devenus merveilleusement grands », ainsi que s'exprime un historien avec lequel Calvin fut en correspondance amicale[2], Sleidan.

Ces désastres ont un grand retentissement dans toute l'Europe. C'est le temps où l'empereur Charles-Quint, d'une part, et la Faculté de théologie de Paris, d'autre part, prennent position contre Luther. Le 15 avril 1521, la Sorbonne, condamnant les « propositions » du réformateur, les déclare aussi perverses que... le Coran.

C'est aussi le temps où Charles-Quint lutte contre François Ier. Celui-ci est vaincu à Pavie. Il est emprisonné à Madrid. Alors, la régente, Louise de Savoie, envoie un émissaire (le Croate Jean Frangepani) porter au sultan une

1. Communication résumée, le 18 mai 1937, au Congrès des Sociétés savantes.

2. Depuis 1539 (*Op. Calvini*, X b, 349). Cf. *Histoire de l'estat de la Religion et République sous l'empereur Charles cinquième* (dernière édition revue et augmentée des *Commentarii* parus en 1555 chez Rihel — l'imprimeur de la 2e *Institutio* en 1539), Strasbourg, 1558.

lettre d'elle et une de son fils. Elle implore le secours de Soliman pour délivrer François Ier[1]. La négociation n'eut pas de suite immédiate, mais l'invasion de la Hongrie par les Turcs cause de grands embarras à Charles-Quint, qui prétend mettre son frère Ferdinand sur le trône de Hongrie après la défaite des chrétiens à Mohacz et l'entrée de Soliman à Bude (septembre 1526). Sur une colline de la rive droite du Danube, il donne la couronne à Jean Zapolya[2].

En 1528, Ferdinand remportant quelques succès, les Ottomans rentrent en Hongrie, reprennent Bude, campent devant Vienne. Mais, le 14 octobre, Soliman lève le siège.

Il avait l'année précédente accueilli les ouvertures d'un nouvel émissaire de François Ier, le transfuge espagnol Rincon, renouvelé les conventions commerciales avec la France, et accordé au « roi Très Chrétien » la protection d'une église à Jérusalem[3].

Années d'études de Calvin. Relations avec un professeur luthéranisant. — En ces années-là, Calvin n'était encore qu'un étudiant, à Paris (1523), Orléans (1528), Bourges (1529). Un étudiant entend bien des nouvelles qui viennent de près ou de loin. Et plus d'un professeur, dans les universités de ce temps, venait de loin.

En 1527 arrive à Orléans, en 1529 à Bourges, un professeur allemand, Wolmar, né à Rottweil, près de la haute vallée de ce Danube aux bords duquel, plus loin, s'affrontaient le croissant et la croix.

Wolmar n'a pas seulement affermi Calvin dans la connaissance du grec et aussi dans son évolution vers la Réforme en le renseignant sur les idées de Luther, il lui a sans doute transmis des échos des affaires turques et de l'attitude prise par le réformateur allemand. Cette attitude, condamnée par ses adversaires en 1521 et mal comprise même par quelques-uns des partisans de Luther, avait été sinon modifiée, du moins précisée par lui en 1528.

A Jérusalem, Soliman faisait réparer la mosquée d'Omar (1528), telle qu'on l'admire aujourd'hui. En Europe, les idées de croisade reparaissaient.

Une bulle pontificale du 29 juillet 1524 réserve à la chambre apostolique « pour la sainte croisade » contre les Turcs le tiers des biens ecclésiastiques, des testaments et donations[4].

Luther et les Turcs. — Luther voit là un subterfuge destiné à remplir les caisses du Saint-Siège. Déjà auparavant il avait — Sleidan le remarque —

1. Cf. R. Pinon, *Histoire diplomatique de la nation française*, 1929, p. 61.

2. « Il y aura désormais deux Hongries : l'une magyare, dont Ferdinand est le roi, l'autre roumaine, où règne Jean Zapolya, voïvode de Transylvanie, protégé et vassal du sultan, et allié de François Ier » (R. Pinon, *Hist. diplom.*, p. 61).

3. Hauser et Renaudet, *Débuts de l'âge moderne*, 1929, p. 389.

4. Hauser et Renaudet, *Débuts, etc.*, p. 46.

« écrit que batailler contre le Turc n'était autre chose que répugner [s'opposer] à Dieu qui nous afflige par tel fléau[1] ».

Dès 1518, il est parlé des Turcs dans les publications de Luther, et aussitôt on voit que cette question restera toujours liée, dans son esprit, à la question de la papauté. Les Turcs sont « un fléau et une verge de Dieu » pour châtier l'infidélité des chrétiens[2]; le pape devrait se préoccuper de les repousser. Mais il vaudrait mieux combattre les iniquités que combattre les Turcs envoyés pour nous punir !

On ne manqua pas, dans le camp adverse, de prendre ces déclarations en mauvaise part, et dans la bulle de Léon X (15 juin 1520 : *Exsurge Domine*!) une des propositions de Luther condamnée (la 34e) est ainsi présentée : « Prœliari adversus Turcas est repugnare Deo, visitanti iniquitates nostras. »

Dans sa réplique de 1521, Luther dit d'ailleurs expressément : « Qui habet aures, audiat et a bello Turchico abstineat, donec Papæ nomen sub cœlo valet. Dixi[3]. » Dans les années suivantes, le péril turc augmentant, la pensée du réformateur évolua; il comprit que, s'il y avait à défendre le vrai christianisme contre la papauté, c'était aussi, pour le chrétien *allemand*, un devoir de défendre l'*Allemagne* contre l'invasion menaçante. Deux écrits publiés en 1529 en sont la preuve. *Dialogus de bello contra Turcas* : Luther rappelle au landgrave de Hesse combien la situation a changé. « Les papes », dit-il (traduction de Sleidan), « condamnaient ma proposition parce qu'elle coupoit chemin et empeschoit que nos finances ne fussent transportées à Rome » sous prétexte de payer des troupes. Or, on ne peut prétendre que ces troupes soient composées de gens uniquement poussés par le désir de défendre la cause du Christ et agissant comme ses disciples : « En si grosse gendarmerie on faudra bien d'en trouver cinq vrayment chrestiens : *la plus part sont pires que les Turcs* ! »

Luther exposait ensuite (Sleidan, p. 411) « comment il faut faire la guerre au Turc » (parce que c'est une nécessité de politique européenne et non sous prétexte de défendre la religion chrétienne) :

C'est proprement l'office *de l'empereur* (non du pape) de leur mener la guerre non pour vengeance, gloire, ou profit, mais pour faire devoir de défendre les siens de toute injure... *Il faut guerroyer le Turc* et repousser ses efforts, non pour ce qu'il tient une autre religion, mais pour ce qu'il ne fait que brigander, monstrant des

1. *Histoire de l'estat de la Religion, etc.*, édit. de 1558, p. 409. La première édition latine a paru à Strasbourg en 1555 chez Rihel (imprimeur en 1539 de la 2e *Institutio* de Calvin).

2. *Resolutiones disputationum de indulgentiarum virtute* (Wittenberg, 1518) ; *Luthers Werke*, édit. de Weimar (1883), I, p. 535 ; *Conclusio V* : « Pellat ergo [papa] pestes, bella..., item Turcas et Tartaros aliosque infideles quos esse flagella et virgam Dei nemo nisi parum christianus ignorat... Licet plurimi nunc et iidem magni in ecclesia nihil aliud somnient quam bella adversus Turcam, scilicet non contra iniquitates sed contra virgam iniquitatis Deoque repugnaturi, qui per eam virgam sese visitare dicit iniquitates nostras, eo quod non visitamus eas. »

3. *Assertio omnium articulorum*, *Luthers Werke*, VII, p. 140.

exemples vilains et mechans... *La papauté n'est en rien meilleure que le Turc* : comme le Turc a esteint la doctrine de l'Évangile par son Alcoran, ainsi a fait le Pape par ses décrétales...

A ces considérations doctrinales est joint un argument moral plus inattendu encore :

L'un et l'autre injurient le mariage ; ils bruslent d'amours infâmes...

Il invite à combattre les Turcs « joyeusement » sous la bannière de l'empereur, mais à refuser de s'enrôler sous la bannière des évêques[1].

Une prophétie de Daniel. — A la fin de l'année 1529, il publie un « sermon militaire » (*Heerespredigt widder den Türcken*)[2], montrant qu'il a lu avec vif intérêt et approbation une récente explication d'une prophétie du livre de Daniel, par Mélanchthon et J. Jonas[3].

Luther applique aux Turcs ce qui est dit (Daniel, VII, 8) de la petite corne sortant du milieu des dix cornes du quatrième animal. Ce quatrième animal est « certainement » l'empire romain. « Il s'ensuit que le Turc ne sera jamais aussi puissant qu'a été l'empire romain » au milieu duquel il s'est dressé. Les progrès des Turcs sont affligeants, mais ils ne devront pas s'étendre au delà d'une certaine limite. « L'empire romain germanique ne sera pas détruit par la petite corne[4]. »

Quand et comment Calvin a-t-il eu connaissance de cette singulière interprétation? Nous ne savons : la *Heerespredigt* n'a paru qu'en allemand[5], langue inconnue du réformateur français. Toujours est-il qu'il a connu cette interprétation, puisqu'il l'a combattue, comme nous le dirons en temps et lieu.

Un choral de Luther et les Turcs. — Calvin à Bourges en 1529 ou 1530 a pu voir entre les mains de Wolmar, et même entendre, chanté par son profes-

1. Édit. de Weimar, XXX, p. 115.
2. Wittenberg, 1529. *Luthers Werke*, XXX, p. 149.
3. *Das VIIe Capitel Danielis von der Türcken Gotteslesterung, etc.* Wittenberg.
4. Sleidan (p. 411 b), qui, lui, savait bien l'allemand, a ainsi résumé la *Heerespredigt* :
« Luther fit imprimer un Sermon militaire afin que les Ministres des bandes eussent un certain formulaire d'enseigner et exhorter. « En premier lieu, dit-il, il est besoin que les hommes entendent ce qu'ils doyvent sentir du Turc. L'Escriture prophetize de deux grans tyrans qui doivent perdre, destruire et ruiner le monde, devant le dernier jour du jugement ; l'un par fausse doctrine : c'est indubitablement le Pape ; l'autre par armes et gendarmerie, qui est le Turc, duquel Daniel fait mention au VIIe chapitre... C'est la petite corne issue entre les dix cornes de la quatriesme beste. Bien qu'elle soit excessivement accrue, elle ne peut monter à la grandeur de la puissance romaine [de l'ancien empire romain]... »
« Il console les esclaves qui sont entre les mains des Turcs, les advertissant de se donner soigneusement garde de leur religion » (il y avait des rénégats).
Suit une « manière de prier contre la rage Turquesque ».
5. Aussi bien la première série d'éditions (1529-1530) que la seconde (1541-1542) lorsque la menace turque redevint actuelle.

seur, un cantique composé après 1521 et imprimé en 1529, bientôt célèbre sous le nom de choral de Luther ; c'est la paraphrase d'un psaume :

Ein'feste Burg ist unser Gott.
(C'est un rempart que notre Dieu.)

Or, on a pu penser avec grande vraisemblance que la menace de l'invasion turque avait été l'origine de ce chant[1].

En mai 1529, Soliman entre de nouveau en campagne ; en août, il s'empare de Bude, il assiège Vienne...

Or, que dit la seconde strophe du cantique : « Rien à faire par notre propre force, nous serions bientôt perdus... », et la quatrième : « Qu'ils nous prennent corps, honneur, femme, enfants,

Qu'on nous ôte nos biens,
Qu'on serre nos liens,
Que nous importe?
Ta grâce est la plus forte[2].

Dans le traité de 1529 Luther exprime, au fond, les mêmes pensées que dans les vers publiés en cette même année : l'ennemi auquel il faut résister, sous toutes ses formes, c'est le diable : « Si nous allons au Turc — comme les rénégats et les alliés du sultan — nous allons au diable. Si nous restons sous le pape, nous tombons dans l'enfer. C'est le même diable des deux côtés et partout... ».

Les vœux de Luther sont exaucés. Le 14 octobre 1529, Soliman lève le siège de Vienne et ne rentre en campagne dans la vallée du Danube qu'en 1532. A la diète de Nuremberg, les États promettent tous leur aide à l'empereur, et Soliman se retire.

Soliman et François Ier. — « L'empereur », dit Sleidan[3], « avait demandé secours au roy de France, mais il avait fait réponse (selon que l'empereur disoit) que l'Allemagne estoit assez puissante pour faire teste au Turc. »

En mai 1533, le corsaire turc Khaïr-Eddin (« Barberousse ») envoie des émissaires jusqu'au Puy-en-Velay pour rencontrer le roi de France ; en 1534, des ambassadeurs du sultan débarquent à Marseille, « et s'en allaient par la ville » — écrit un chroniqueur provençal — « comme s'ils fussent en Constantinople... ! Dieu veuille que ce soit pour tout bien, car c'est une chose bien nouvelle de voir les Turcs ainsi, ce qui jamais ne fut vu[4] ». Ayant rejoint le

1. Étude du Dr Wolfram, de Francfort, exposée dans un journal de cette ville, *Christliche Freiheit*, par le Dr L. Hallier, et traduite dans *Évangile et Liberté* (Paris, 23 septembre 1936), par Ch. Bost.

2. Traduction H. Lutteroth.

3. *Histoire, etc.*, p. 236 b.

4. Cité par Hauser et Renaudet, *Débuts de l'âge moderne*, p. 404. — En 1533, Greffin Affagart, seigneur de Courteilles en Normandie, écrit un pittoresque *Voyage de Jérusalem.*

roi en novembre à Châtellerault, ils le suivent jusqu'à Paris. Or, Calvin passe l'hiver 1533-1534 à Angoulême et Poitiers, revient en mai 1534 à Noyon, puis à Paris. Il peut alors pour la première fois — et la dernière — avoir rencontré personnellement des Turcs.

C'est précisément l'époque où il prépare le livre qui sera l'*Institution de la religion chrétienne*.

En février 1535, François Ier envoie un ambassadeur (Jean de La Forest) à Constantinople. En février 1536, un traité franco-turc est signé là. Parmi les historiens modernes, les uns pensent qu'il s'agissait d'une simple « convention commerciale[1] », les autres parlent d'une « alliance formelle[2] ». Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est que le roi très chrétien se mettait d'accord avec le sultan mahométan : sujet non seulement de surprise comme la venue des ambassadeurs de 1532 à Marseille, mais sujet de scandale pour beaucoup, tant clercs que laïques.

L'Institution chrétienne. — En 1535, Calvin est à Strasbourg, puis à Bâle. Il achève l'*Institution*, et nous allons maintenant examiner les divers passages de ses œuvres où il parle des Turcs.

Dans la première édition (latine) de l'*Institution*, dédiée en août 1535 au roi de France et achevée d'imprimer en mars 1536, on trouve une page traitant de la conduite à tenir à l'égard des excommuniés[3] :

Debemus tamen contendere quibus possumus modis, sive exhortatione ac doctrina, sive clementia ac mansuetudine, sive nostris ad Deum precibus, ut ad meliorem frugem conversi in societatem ac unitatem ecclesiæ se recipiant. Neque ii modo sic tractandi sunt, sed *Turcæ quoque ac Saraceni*, ceterique veræ religionis hostes : tantum abest ut probandæ sint rationes quibus eos ad fidem nostram adigere multi hactenus moliti sunt, dum aqua et igni communibusque elementis illis interdicunt, cum omnia illis humanitatis officia denegant, cum ferro et armis persequuntur.

Calvin, qui plus tard sera quelque peu aigri par l'âpreté des luttes à soutenir contre ses adversaires, insiste au contraire, dans cette première expression de sa pensée, sur la douceur évangélique qui doit inspirer l'attitude du chrétien à l'égard des hérétiques ou des mahométans. Ce passage nous semble impliquer une désapprobation non seulement des méthodes de l'Inquisition, mais des procédés recommandés par Luther dans son traité de 1529 : « Chacun doit joyeusement lever le poing, consciencieusement frapper, tuer, voler, faire du dommage autant qu'il lui sera possible. » Propos peu édifiants, qu'on est heureux de ne pas retrouver sous la plume du réformateur français.

En 1536, Khaïr-Eddin prend Tunis ; en 1537, il ravage les côtes de l'Italie

1. Hauser et Renaudet, *Débuts, etc.* (1929), p. 405.
2. R. Pinon, *Hist. diplom.* (1929), p. 60.
3. Cap. II, de Fide (*Op. Calv.*, I, 77).

méridionale. Pendant ce temps, Soliman construit les murailles de Jérusalem[1], telles que nous les voyons aujourd'hui.

Seconde édition de l' « Institution ». — Cependant, une seconde édition latine de l'*Institution* paraissant en 1539 (à Strasbourg), revue et augmentée, le passage de 1536 relatif aux Turcs et aux Sarrasins n'y figure plus ; il n'est donc pas traduit non plus dans la traduction française de 1541[2].

Le groupement des puissances européennes, en face des Turcs, subissait alors de profondes modifications.

En 1538, à Nice, Charles-Quint a signé une trêve de dix ans avec la France. « Les Turcs et la France », écrit M. Pierre Champion[3], « sont les seuls États qui forment contrepoids à la puissance immense de Charles-Quint. » « Pour mettre sur pied son grand projet de défense de la Chrétienté contre les Infidèles, il faudrait d'abord l'union de l'Europe. » En décembre 1539, François Ier va au-devant de lui. Ils arrivent à Vincennes le 1er janvier 1540. Clément Marot salue en vers français César

Encore un coup en Gaule retourné.

Théodore de Bèze, jeune homme de vingt ans, célèbre en vers latins les deux soleils qui brillent ensemble.

Publications et correspondance de Calvin à Strasbourg (1538-1541). — Dès janvier 1539, Calvin, à Strasbourg depuis quelques mois, écrit à Farel qu'il est préoccupé des encouragements que peuvent donner aux Turcs les luttes intestines menaçant d'affaiblir l'Allemagne[4] ; il se montre assez informé des opérations en Europe orientale : une partie de la Hongrie était alliée aux Turcs.

Depuis 1526, la Hongrie avait deux rois souvent en guerre l'un contre l'autre : Ferdinand Ier et le magnat Jean Szapolyai, qui se maintint grâce à l'appui des Turcs et de la France. Il mourut en 1540 laissant un fils, Jean Sigismond, né cette année même, en sorte que la régence fut exercée par sa mère Isabelle et par le « Frère Georges » (Martinuzzi) que Calvin, dans sa correspondance, appelle toujours « le moine ».

Le pape Paul III ayant, par l'intermédiaire du cardinal Farnèse, son neveu, attiré l'attention de l'empereur sur les dangers de l'invasion turque menaçant la Hongrie, en même temps que sur les dangers de l'hérésie protestante, Calvin, dans une « Explication » publiée encore à Strasbourg, trouve

1. De 1537 à 1541. La porte de Sion porte la date 1540. En dehors, une mosquée s'élève sur les lieux dits du Tombeau de David et du Cénacle.

2. *De la foy*, chap. IV, p. 139 de l'édition de 1937 (Soc. des Belles-Lettres), II, p. 139.

3. *Paris au temps de la Renaissance : Paganisme et Réforme.* Paris, 1936, p. 81.

4. « A prudentioribus retinentur qui prospiciunt non quieturum Turcam, si Germaniam intestinis bellis occupatam viderit. Jam Vallachiam utramque tenet, ac bellum Regi Poloniæ indixit nisi liberum transitum per suos fines permittat » (*Op.*, X b, 315).

quelques contradictions entre plusieurs actes du Saint-Siège : d'une part, celui-ci voudrait unir en une sorte de croisade toutes les forces chrétiennes contre les infidèles ; d'autre part, il s'oppose à ce que certaines redevances ecclésiastiques — les annates — soient en Allemagne consacrées aux frais des mesures militaires[1].

Les Turcs sont des adversaires très redoutables, « atroces », « perpétuels ennemis du christianisme ».

Au milieu de juillet 1540, de Strasbourg, Bedrot écrivait à Jean Oporin, l'éditeur de Calvin, à Bâle, qu'on redoute l'invasion turque en Silésie et en Autriche, et jusque sur les bords du Rhin[2].

Le légat du pape déclarait les hérétiques et les Turcs également dangereux : « Il est malaisé de discerner (pour parler chrétiennement — *ut christiane loquamur* —, quels sont les plus grands ennemis du Christ (*inimiciores*), les protestants ou les Turcs[3]? » Peut-être même les Turcs valent-ils mieux que les protestants, car les Turcs, lorsqu'ils ne massacrent pas les gens, les laissent professer le catholicisme, tandis que les protestants, s'ils ne tuent pas les corps, détruisent les âmes sous prétexte de les réformer.

Calvin est indigné, à juste titre, de cette assimilation et, qui plus est, de cette préférence[4]. Il trouve cela dégoûtant (*impurum*), monstrueux.

Dans une longue lettre du 29 mars 1541, Calvin fait à Farel un sombre

1. *Consilium... Pauli III... et Eusebii Pamphili ejusdem consilii pia et salutaris explicatio* (Strasbourg, Rihel), 1540 : « Nihil magis optat sanctitas sua quam impetus sævientis Turcæ atrocissimi et potentissimi hostis posse omnibus Christianorum votis et viribus propulsari et comprimi. » — « Quod christiani nominis perpetuus hostis est Turca, quid hoc ad romanum pontificem, nisi ut socium sibi adsciscat ad oppugnandum Christi regnum, quod ferro et igni quam potest crudelissime persequitur... Quid enim aliud sibi vult, quod serenissimo regi Ferdinando, quem assiduis contra Turcam bellis videbat implicitum, ne annatas quidem in germanicis ecclesiis concedere nuper voluit, ad depellendam e Pannoniis et Illyrico a Christianorum cervicibus vim turcicam : quas olim non semel datas esse constat ad Romam Italiamque juvandam » (*Op.*, V, 469).

2. Oporin à Vadian (*Op. Calv.*, XI, 69) : « Ditiones Ferdinandi, quæ vicinæ sunt Turcis, imprudente etiam rege suo apud Turcorum imperatorem ambire pacem dicuntur. Eam vero ut impetrent, tributum offerunt tyranno. Jam ubi factæ fuerint tributariæ, coguntur Turco viam aperire per regiones suas : Silesiam maxime. Quæ si patuerit iti, nemine impediente in Austriam et ad nos usque venire poterit. Ita paramus viam Turco quo quam citissime pereamus. Hæc ad me Bedrotus ex Argentina scribebat 19 Julii. »

3. « Sin autem majestates suæ absque mala concordia religionis nihil contra Turcam obtinere possent, videndum est etiam quod sit majus detrimentum et quid cedat in majorem Dei offensionem, an ipsius Dei verum cultum ac religionem destrui, quod fieret quando Germania in malo pro concordia conveniret, an ipsius Germaniæ auxilio contra Turcam destitui. Non enim facile discerni potest (ut christiane loquamur) qui sint inimiciores Christo, protestantes an Turcæ, quia hi captivant et occidunt corpus, illi captivas ducunt animas et in perditionem trahunt ; non cogunt hi religionem mutare, illi sub specie boni corrumpunt religionem ac destruunt » (*Op.*, V, 503).

4. « Audet os impurum primum in dubium vocare utri sint inimiciores Christo, protestantes an Turcæ, deinde etiam definire illos esse hostes nomini christiano et priores et nocentiores ! Quid huic monstro facias? » (*Op.*, V, 505.)

[illegible] de la [illegible] européenne : les Turcs avancent : l'empereur et [illegible] pour que de notre [illegible] les catholiques se [illegible] évangéliques[1].

Calvin se rapproche du théâtre des [illegible] lorsque, en avril 1541, il [illegible] au colloque de Ratisbonne. De là, sur les rives du Danube, il [illegible] à Farel, sous toutes réserves, des nouvelles [illegible] de Hongrie, représentant les Turcs arrêtés dans leurs progrès en Hongrie par la défection de certaines troupes asiatiques et une campagne en Perse : il pense que Ferdinand reprendra bientôt Bude[2].

Mais ce fut aux mains de Soliman que la ville tomba le 2 septembre 1541, malgré la promesse que Charles-Quint avait obtenue des princes, même protestants, qu'ils secourraient son frère.

Calvin, dans sa lettre d'avril, montre qu'il a reçu quelques vagues informations relatives aux opérations de la flotte turque dans le golfe Persique, après le débarquement de Khadim-Suleiman-pacha sur les côtes de l'Inde.

Calvin à Genève (1541-1564). — C'est à la mi-septembre 1541 que Calvin s'est définitivement établi à Genève. De là sont datées toutes les lettres et publications que nous aurons à citer désormais.

En avril 1542, la diète de Spire décide la guerre de l'empire contre les Turcs[3].

Le 30 mai 1542, le successeur d'Œcolampade à Bâle, Myconius, écrit à Cal-

1. *Op. Calv.*, XI, 177 : « Cæsar timet impressionem turcicam. A rege Galliæ aut dubia pax aut aperti belli periculum. Quanquam de Turca varii rumores dissipantur. Quum Hungaricus ille monachus, qui mortuo Ioanne rege pupilli tutelam arripuit, ægre Ferdinandum sustineret, auxilium a Turca petiit ; ille non nisi exiguas copias subsidio misit, quæ Pestam, Ferdinandi urbem, aggressæ sunt. Urbs est in ripa Danubii e regione Budæ ; ad eam obsidionem solvendam miles colligitur. Jam alii Turcam ipsum adventare ferunt magno exercitu et apparatu ; alii hunc ejus apparatum nescio quo domestico motu fuisse interpellatum asserunt, etc. »

2. « Scriptum est huc nuper multas gentes asiaticas a Turca defecisse. Ipsum igitur detineri nunc bello persico quominus Hungariam vexet. Sed quia ex Hungaria scriptum est, vix audeo fidem habere. Cupio magis quam credo. Hodie quoque allatum est monachum qui regni gubernationem pro pupillo susceperat a suis captum. Itaque non dubitant quin ista occasione Buda in potestatem Ferdinandi sit ventura » (Post-scriptum. — *Op.*, XI, 204). Cf. Sleidan, *Hist. de l'estat de la Religion*, p. 397 : « Cependant que l'empereur tenoit la journée de Ratisbonne, le roi Ferdinand assiégeoit et battoit la ville de Bude en laquelle estoit la veufve de Jean le Voïvode avec son petit enfant Estienne. Les tuteurs dudit enfant et les princes avoient demandé secours au Turc, lequel envoya un lieutenant avec armée qui arriva à Bude au mois de juillet. Luy tost après y vint en personne avec le reste de l'armée. Parquoy les gens de Ferdinand furent repoussez... Après avoir perdu la ville de Pest, ceux qui purent eschapper se sauvèrent... Le Turc sur la fin d'août envoya des présents à l'enfant. (P. 398) ... Le grand seigneur vint à Bude le 2 de septembre... Il ramena le reste de l'armée en leurs maisons. En chemin, il lâcha A Lasco... »

3. Sleidan, II, 260. De Bâle, le 31 mai, Séb. Munster écrit à Farel à Neuchâtel : « De expeditione contra Turcam instructa adhuc nihil certi auditur. » — Herminjard, *Corresp. des Réformateurs*, VIII, p. 41.

vin que beaucoup de volontaires se sont enrôlés dans les troupes qui vont combattre les Turcs ; on n'en a plus de nouvelles et on craint qu'ils ne soient tombés dans quelque embuscade[1].

Le 10 juillet, P. Toussain, de Montbéliard, écrit à Farel : « Bucerus scribit exercitum adversus Turcas nondum esse totum coactum[2]. »

La conflagration devient générale.

« Le roi de France a déclaré la guerre à l'empereur », écrit Bucer à Calvin, de Strasbourg, le 25 juillet[3], et en même temps il annonce une trêve conclue avec les Turcs : « Legati Turci Viennam nuper venerunt petentes inducias trium annorum. Eas forsan necessitas nostris extorquebit. »

De Berne, en septembre 1542, le professeur de philosophie Sulzer renseigne Calvin sur les relations franco-turques moins solides, François Ier ne tenant pas ses engagements, et sur une tempête qui a fort éprouvé la flotte turque[4].

* * *

Le Coran. — Il nous faut ici interrompre un instant le récit des événements politiques pour considérer un événement littéraire contemporain et qui avait, d'ailleurs, alors, un intérêt tout actuel.

On parlait beaucoup de Turcs, plus rarement de Sarrasins, jamais de musulmans. On savait que leur religion provenait d'un certain Mahomet.

Dans son livre *Des quatre empires souverains*, imprimé à Strasbourg en 1558 (p. 56), Sleidan nous donne un aperçu de l'idée qu'on se faisait du faux prophète parmi les gens cultivés :

> Mahomet estoit issu de vile et povre maison ; cependant estoit caut et audacieux. Estant venu en crédit pour la dextérité de son esprit, il proposa une nouvelle doctrine fort plaisante à la raison mais digne de mocquerie, et inepte pour la plus grande partie [*En marge :* l'Alcoran de Mahomet.] Chose par lui subtiligée pour de plus en plus obliger à soy les esprits des hommes et affermir son royaume.

Le livre sacré des musulmans n'était alors jamais appelé *Coran*, mais tou-

1. « De Turca nihil audimus, neque de his qui contra eum proficiscuntur, quorum certe numerus est magnus. Rumor est tamen illum petere inducias ; quæ si permittentur, timeo futurum quod accidit Rhodiensibus » (*Op.*, XI, 406).

2. Herminjard, p. 57.

3. *Ibid.*, p. 76.

4. « Navarchum Turcæ vi tempestatis cum magna hominum naviumque multitudine oppressum, quum πρὸς συμμαχίαν Galli contenderet. Itaque falsum ea spe regem non mediocriter perturbari. Sed et Venetos Turcæ negavisse transitum per suam ditionem, quod plerique mirantur. Famam autem hanc probat transmissum ex Genua in Hispanias italicum subsidium a marchione Guaiasco, quod facile Turcæ prohibituri fuerant, nisi fato aliquo profligati tutum præbere transitum liberumque cogerentur. Interea fertur de Gallo queri turcicam legationem, quod minus sancte initis stet pactis, et, nisi præstet pollicita, nescio quæ, prædicere bellum ex Pannoniis adversus ipsum translatum iri » (*Op.*, XI, 440).

jours, avec l'article arabe : *Alcoran* (la Récitation). Quelques rares humanistes eurent connaissance du texte arabe publié pour la première fois en Europe en 1530 par Paganini.

Un projet de traduction. — Mais, parmi ces humanistes si avides de faire connaître à l'humanité toutes les œuvres de l'esprit, il se trouva naturellement un savant qui, ayant découvert une ancienne traduction latine, désira commenter et répandre dans cette langue plus accessible un document essentiel, et un éditeur prêt à le faire imprimer. Le savant fut un professeur de langues orientales à Zurich, Buchmann — plus connu sous le nom grécisé de Bibliander — exactement contemporain de Calvin (1507-1564), et d'ailleurs adversaire de la prédestination.

L'éditeur fut un homme dont nous avons plusieurs fois cité les correspondances avec Calvin, Oporin.

Bibliander avait reçu d'Italie un exemplaire du texte arabe (sans doute le texte publié par Paganini). Il s'était procuré deux traductions latines et avait de sa propre main établi le texte à imprimer : travail poursuivi avec tant de zèle qu'il tomba malade en juillet 1542.

Oporin (Herbst), médecin, professeur de grec à l'Université de Bâle depuis 1536, était associé avec son beau-frère, Winter, et Lasius (Ruch), pour exploiter une imprimerie. Oporin, avec une ardeur passionnée d'humaniste, désignait les ouvrages qui lui semblaient intéressants à publier[1]. C'est ainsi que fut imprimée dans la maison de l' « Ours noir » la première édition de l'*Institutio religionis christianae* (1536). Depuis lors, Calvin est resté en relations amicales avec Oporin, chez lequel il fait un séjour en 1538[2].

Le projet de publication du Coran fut approuvé par Mélanchthon, comme un élément d'information et aussi comme un moyen de combattre les Turcs.

Oporin, ayant donc entrepris en 1542 de faire imprimer à Bâle la traduction latine du Coran avec préface de Bibliander, avait presque terminé l'impression lorsqu'il se vit en butte à de nombreuses et graves tracasseries, allant jusqu'à la saisie des exemplaires et l'emprisonnement de l'éditeur.

Appel de fonds adressé à Calvin (1542). — C'est ce que le pauvre Oporin narre à Calvin dans une lettre adressée le 10 novembre 1542, « Amico longe carissimo suo[3] ».

Les magistrats bâlois, après avoir donné le permis d'imprimer, se sont

1. Cf. Em. Doumergue, *Calvin*, I, 491 et 605.
2. *Op. Calv.*, X b, 280.
3. *Calvini Opera*, XI, 464 ; Herminjard, *Corresp. des Réformateurs*, VIII, p. 188 (1893).
« Hortatu Philippi Melanchthonis et Lutheri ego librum legis mahomedicæ ex arabica lingua ante 400 annos in latinam translatum et ab illis ad me missum prelo commiseram, et magistratu nostro de eo ipso certiore facto, an in eo mihi pergere liceret, et nihil obstare dixit, idque ita dum absolveretur liber.
« Curaveram autem etiam adjici confutationes ejusdem legis, non latinas solum, sed et

ravisés, quoique des commentaires critiques (une *confutatio*) fussent joints à la traduction, ainsi qu'une histoire des Turcs depuis quatre-vingt-dix ans. Des confrères jaloux du professeur bâlois ont déclaré qu'une telle publication serait « une peste des plus pernicieuses ». Malgré les objurgations de partisans d'Oporin, voilà donc le livre sous séquestre, et l'éditeur en prison[1].

Or, il a engagé une dépense de plus de 400 florins, et, qui pis est, il les avait empruntés. Il supplie donc Calvin de lui venir en aide. Car tous ceux qui lui ouvraient leur bourse au temps de sa prospérité ne veulent plus le connaître au temps de son infortune. N'est-il pas piquant de voir l'auteur de l'*Institution chrétienne* prié de donner le moyen de couvrir les frais d'impression du Coran? C'est bien le cas, pourtant, et Oporin précise le taux des intérêts qu'il offre au prêteur éventuel, ami ou paroissien de Calvin : 6 pour cent !

Græcorum et Arabum in latinam linguam translatas, una cum historia rerum turcicarum a nonagentis annis usque ad nostra tempora.

« Interim igitur invidia quorumdam*, mihi ex contentione illa graduum adhuc male volentium, persuasus senatus, nihil pestilentius ac ignominiosius futurum quam si liber ille publicari permitteretur, mihi libros omnes ademit, et me præter omne meritum in carcerem conjecit.

« Adhuc igitur libros illi apud se detinent, et ego sorte mea una cum usura careo... Insumpsi in librum hunc excudendum amplius quam 400 florenos, et jam nihilo secius reddere illis oportet, quibus ego fidem meam obstrinxi...

« Brevi me spero privilegium Cæsareum habiturum ad Alcorani illius venditionem liberam...

« Hic ego tuum consilium imploro, mi D. Calvine, si ullo pacto potes viam mihi aliquam uti excogites ne prorsus pereundum mihi sit. Non defuerunt hactenus apud nos qui ultro etiam pecuniam suam mihi mutuo dandam offerrent, sæpe etiam non egenti. Jam postquam semel infortunio mulcetatus sum, nemo est amicus alius... Restituerem autem bona fide, cum fænore etiam, 6 coronatorum in 100, aut etiam amplius, pro spatio annuo. »

1. Voici le récit d'un tiers, qui complète celui de l'intéressé. Le 19 décembre 1542, Bullinger écrit à Vadian (*Op. Calv.*, XI, 481) :

« Mira haberem quæ de Alcorano scriberem, si tempus et otium sineret. Impressit Io. Oporinus legem Mahometi quam vocant Alcoranum, adjectis confutationibus græcis et latinis, historiis item arabicis, saracenicis et turcicis ad hæc usque tempora : opus insigne et memorabile. Paravit hoc D. Theodorus [Bibliander] noster, idque in oppugnationem mahometanæ perfidiæ et turcici regni, præfixa eleganti præfatione.

« Exemplar Alcorani allatum est arabicum ex Italia ; duobus usus est latinis, integrum manu rescripsit propria. Labore confectus decubuit in Julio aliquot septimanis. Tanti constitit illud opus.

« Quum jam erat vulgandum, suggerunt nescio qui asini clarissimo Basiliensi senatui nequaquam permittendum ut lex turcica vulgetur ex urbe Basilea.

« Opponunt se pastores Myconius, Marcus, Gastius, Cellarius, cæteri, docentes pie vulgari. Verum isti vincunt, et conjicitur Oporinus in vincula includiturque Alcoranus. Facta hæc sunt ante nundinas Francofordiæ autumnales.

« Interea audit Lutherus impressum esse Alcoranum Basileæ. Scripsit itaque senatui et tantum non obtestatur ut vulgent : se enim mirum in modum semper cupivisse hunc librum videre », etc.

1. Boniface Amerbach, d'après les éditeurs des *Opera*, qui disent que Bucer intervint pour apaiser cette querelle.

... Évidemment, Calvin ne donna pas suite à cette demande d'emprunt, et c'est grand dommage que nous n'ayons pas sa réponse.

Mais Luther intervint auprès des magistrats bâlois, écrivant qu'il avait un grand désir de lire le fameux Alcoran.

Grâce à cette intervention ou pour toute autre raison, Oporin fut libéré, le séquestre levé, un permis d'imprimer obtenu de l'empereur, et le livre put être mis en vente avec préface de Bibliander datée de janvier 1543[1].

* * *

Correspondance de Calvin après 1543. — Calvin ne semble pas avoir lu le Coran, ni dans l'édition de 1543 ni même dans celle de 1550. L'année 1543 avait commencé par de nouveaux bruits — souvent exagérés — d'invasion turque.

De Berne, le 8 janvier, Sulzer communique à Calvin la nouvelle — fausse d'ailleurs — d'une défaite qu'aurait subie l'armée germano-hongroise près du Danube, à cause de quelque trahison et d'un violent orage. En réalité, l'armée impériale, après avoir assiégé Pest une semaine seulement, s'était retirée[2].

1. Le 25 janvier 1543 (*Op. Calv.*, XI, 500), le pasteur Gast écrit à Bullinger :

« Alcoranum est liberatum, post multas consultationes nec tamen Satan quiescit. Marcus [le pasteur Bertschy] locum de thesauro abscondito in agro [Mat., XIII, 44] sat dextre in concione publica tractavit, Alcorani mentionem habens. Quid factum? Per consulem vocatus coram toto senatu rationem dare coactus illius dicti de Alcorano. Hoc esse, dixerunt, senatus decreta contemnere, populum commovere, doctos scholæ exacerbare, odia inter fratres serere, sat altercationum hactenus habuisse. En conscientiam male sibi consciam !

« Dices : Quidnam dixit Marcus? « Man sol Got loben das der Alcoran sige an Tag kommen « zu unsern letsten Zitten, darin man sich in was Irsal die Tircken sigen steckenn. » Hoc excidit quod tam pessime illos nostros habet.

« Vocati sumus altera die omnes quotquot ministerio verbi praæsunt. Decretum prælectum ne quis Alcorani mentionem publice in rostro habeat, aut implacabilem senatum habiturum. Discessimus non sine admiratione, etsi falsi fratres nostri alacres abierint, utpote autores illius decreti...

« Alcoranum habet Oporinus integrum et illæsum... »

Le 11 janvier, le Conseil avait permis à Oporin de mettre en vente :

« Machumetis Saracenorum Principis ejusque Successorum vitæ, doctrina, ac ipse *Alcoran*, quo velut authentico legum divinarum codice Agareni et Turcæ, aliique Christo adversantes populi reguntur... His adjunctæ sunt confutationes multorum, et quidem probatiss. auctorum, Arabum, Græcorum et Latinorum, una cum doctiss. viri Philippi Melanchthonis præmonitione, opera et studio Theodori Bibliandri 1543 » (3 tomes en un vol. in-folio ; le nom de *Bâle* n'est pas indiqué).

Dans une lettre de Luther à Probst, pasteur à Brême, on lit : « Versor jam in transferendo libro qui vocatur Confutatio Alcorani Mahumetis », 26 mars 1542 (cf. *Luthers Briefe*, édit. de Wette, V, 452). — La deuxième édition a paru — à Bâle encore, mais sans privilège — en 1550.

2. « Accepisti, arbitror, de clade pannonica, et satis turpi nostrorum discessu, qui perfidiam Ungarorum causati paucorum hominum culpa et scelere commoti, animos suos a gente tota

De Rome, en janvier ou février 1543, Aonio Paleario, le célèbre humaniste professeur à Sienne, adressant une sorte de lettre-circulaire à Luther, Mélanchthon, Bucer, Calvin, etc.[1], à propos du concile général, écrit : « Modo Turca quiescat et spes pacis in quam venimus nos non fallat ! »

Le 11 février 1543, Charles-Quint conclut avec Henri VIII un traité ; ils s'engagent à sommer François Ier de renoncer à son alliance avec les Turcs.

Le 11 mai 1543, de Bonn[2], Mélanchthon écrit à Calvin :

Fortassis nostra Germania paulo post a Turcis vastabitur : quod si fiet, eo magis vobis alibi in locis tutioribus studia litterarum excitanda erunt.

En juillet 1543, Calvin revient passer quelques jours à Strasbourg et de là, le 24, écrit au Conseil de Genève[3] : « Le Turc descend avec grosse puissance et veult entrer de trois costés en l'Alemaigne. » Il répète cette nouvelle presque exactement dans les mêmes termes dans une lettre du même jour aux députés genevois à Berne.

Dès le 19 août 1542, Calvin[4] considérait l'attaque turque comme « imminente » ; c'est en 1543 seulement que la flotte de Barberousse put se joindre à la flotte française pour attaquer l'Italie[5].

Voici la relation de Sleidan :

Barberousse, lieutenant du Turc, avec grosse armée de mer print terre à Tollon, ville de Provence et havre entre Marseille et Nice. Le roy adverti de sa venue luy envoya au devant le prince d'Anguien de la maison de Vendosme avec gendarmerie et galères. Iceux ensemble pristrent la route de Nice et après avoir gagné la ville et le port le xx [*sic*] d'aoust, commencèrent à battre le chasteau[6].

Le 20 août 1543, Nice est prise.

En avril 1544, Calvin annonce à Mélanchthon cette fâcheuse nouvelle que les Turcs sont maîtres du golfe de Gênes[7].

Bientôt, en leur qualité d'alliés du roi de France, ils débarquent sur les côtes de Provence ; on les voit se prosterner (du côté de la Mecque) en faisant librement leurs dévotions, tandis que, à cette époque même, dans les vallées

tanquam in universum perfida abalienaverunt, quum interim tamen constare videam paucos, et primarios quidem quosdam proditionis reos fuisse, et ejus sceleris consciam non fuisse multitudinem. Verum miserrimo casu factum est ut nostri non Turcam, qui minimum nocuit, sed colum ipsum et Danubium et elementa omnia irata habuerint, ampliusque equitum et peditum viginti quinque millium amiserunt, peste, fame, frigore, morbis ventris et capitis absumptorum » (*Op.*, XI, 496).

1. *Op. Calv.*, XI, 503.
2. *Op. Calv.*, XI, 540.
3. *Op. Calv.*, XI, 597 et 600.
4. *Op.*, XI, 427.
5. Sleidan, 272, 273. En 1542, il a déploré la prise de Bude dans un traité latin : *De capta Buda a Solimanno.*
6. Sleidan, p. 437 b.
7. « Turcæ mare Ligusticum tenent » (*Op.*, XI, 697).

vaudoises, à Rouen et ailleurs, les évangéliques français étaient persécutés. Contraste qui scandalise Farel. Il exprime son indignation dans une lettre écrite de Neuchâtel, le 30 mai 1544, à Calvin[1] :

Débarqués en France, les Turcs ont la liberté d'observer toutes leurs pratiques impies, tandis que nos amis, les hommes qui connaissent la vraie piété, qui recherchent uniquement la gloire du Christ, sont non seulement empêchés de célébrer son culte, mais persécutés de la façon la plus horrible, la plus cruelle, et cela dans le royaume et sous l'autorité de celui qu'on appelle le roi Très Chrétien !

Mais, dans les années qui suivent, Calvin a d'autres sujets d'occupations et préoccupations, et d'ailleurs une trêve de cinq ans intervient entre Turcs et chrétiens en juin 1547.

Chose singulière : c'est à propos d'astrologie ou de Servet que son attention se reporte sur les Turcs.

Dans l'*Advertissement contre l'astrologie qu'on appelle judiciaire, et autres curiositez qui règnent aujourdhuy au monde*[2], on lit :

Ils entreprennent de rendre raison pourquoy Mahomet avec son Alcoran a plus grand vogue que Jesus Christ avec son Évangile, d'autant qu'il n'y a regard, dans des astres, plus benin pour l'un que pour l'autre. Quelle abomination est-ce là?... La secte de Mahomet, comme l'Escriture nous enseigne, est une juste vengeance de Dieu pour punir l'ingratitude du monde. Et ilz veulent faire accroire qu'elle est avancée par la disposition des Estoilles !

Bref, on peut voir que tous ceux qui maintiennent telles resveries ne savent ce que c'est de Dieu, ne de religion, non plus que bestes..

Servet et Mahomet. — Un des « articles sur lesquels Servet sera interrogé » par le procureur général Claude Rigot est formulé comme suit. (On pense que ces articles ont été rédigés vers le 22 août 1553. Le lendemain, en effet, ils servirent à un nouvel interrogatoire) :

21° S'il ne sçavoit pas bien que sa doctrine estoit pernitieuse, veu qu'elle favorise aux Juyfz *et Turcs* en les excusant ; et s'il n'a pas estudié l'Alcoran pour impugner et arguer la doctrine et religion que tiennent les Eglises chrestiennes.

22° Item si ledict livre Alcoran est pas ung meschant livre plein de blasphèmes[3].

Mais peu à peu on s'accoutumait, même dans le voisinage de Genève, à avoir certaines relations commerciales avec les Turcs.

En 1555, il y a à Lyon un appel au crédit public. C'est ce qu'on appela le Grand parti. « Non seulement les cantons suisses, les princes allemands, mais

1. « Quam male audiat Rex, quod Turcis liberum fuerit in Gallia sua omnia servare licet impia, et vere piis, qui aliud non quærunt neque curant quam Christi gloriam, dum huic incumbunt non solum prohibentur, sed quam gravissime et sævissime cruciantur in regno et sub rege Christianissimo » (*Op.*, XI, 718).

2. Genève, Girard, 1549 (*Op. Calv.*, VII, 533).

3. La deuxième édition avait alors paru à Bâle.

les pachas et marchands turcs sous le nom de leurs facteurs » y couraient[1] !

Cependant, les Turcs — ou du moins les pirates barbaresques avec lesquels les Européens les confondent souvent — continuent à répandre la terreur lorsque ce n'est pas sur le continent, du moins sur les côtes de la Méditerranée. En 1560, on écrit à Calvin que la flotte espagnole a été vaincue au large de Tripoli[2].

* * *

Calvin et la prophétie de Daniel. — Plus il avance dans la vie, moins Calvin insiste sur le danger turc au point de vue *politique* ; mais, naturellement, au point de vue *théologique*, il maintient la différence essentielle entre la vraie religion, celle qui est conforme à la parole de Dieu, et la fausse religion que Mahomet expose dans le Coran.

A propos de l'explication du livre de Daniel[3], Calvin prend nettement parti contre Luther et Mélanchthon voyant dans les prophéties bibliques des allusions aux Turcs.

L'ami de Calvin, l'imprimeur Crespin, a publié en 1555 à Genève une traduction du *Commentaire de M. Luther sus Daniel le prophète.* Après le *Commentaire* de Mélanchthon (Bib. pr. fr., rés. 1033) et p. 359, on lit :

Par la petite corne qui en arrache trois des dix, Mahomet ou le Turc est signifié, qui tient à présent Égypte, Asie et la Grèce. Il dit, davantage, que ceste petite corne fera la guerre aux saincts, et parlera blasphemes contre Christ : ce que nous experimentons et voyons à l'œil. Car le Turc a gagné de grandes victoires contre les chrestiens et il blaspheme Christ, eslevant son Mahomet sur toutes choses. Pour quoy il n'y a rien plus certain que le *dernier* jour est prochain : car le Turc n'arrachera que ces trois cornes.

De même, dans le *Commentaire de Ph. Melanchthon sur le livre des révélations du prophète Daniel*, on lit (p. 122) :

Qui est ce royaume qui se dresse en la cheute de la Monarchie romaine?... Le faict tesmoigne que c'est le royaume de Mahomet, c'est à savoir : des Sarrasins et des Turcs, car celuy des Turcs est issu de celuy de Sarrasins ou bien en est une partie et portion. Je ne mesle point en ce passage la domination papale... Il est question icy d'un royaume establi par force d'armes... Quant au temps, les histoires sont toutes notoires : les Francs tenoient les Gaules, les Lombards l'Italie, quand Mahomet, du temps d'Heraclius empereur, esmeut sedition en Orient, environ 623 ans depuis la nativité de Christ. Ainsi donc que la monarchie romaine déchéoit, le royaume des Sarrasins s'est érigé...

1. Chronique citée par Hauser et Renaudet, *Débuts de l'âge moderne*, p. 573.

2. « Philippi classem ad Tripolim a Turcica superatam, atque illum ingentem jacturam et mercium pretiosissimarum fecisse. Hanc vero jam mediterraneum mare sic occupare ut Italiæ, Siciliæ et Galliæ formidolosa esse cœperit » (A. Blaurer à Calvin, pridie calend. iulii 1560. *Op. Calv.*, XVIII, 132).

3. Chapitre VII, v. 7-8, 19-20, 23-24.

Mahomet par une audace horrible abolit tous les escrits des prophètes et des apôtres... Il efface la vraye doctrine de l'Evangile...

Toute l'Afrique, une grande partie d'Asie et d'Europe, est tenue de ceux qui defendent et soustiennent l'opinion de Mahomet. Et à présent les Turcs estendent leur domination fort au large, le royaume desquels n'est icy distingué de celuy des Sarrasins.

Mélanchthon reconnaît que les musulmans montrent une certaine tolérance en Hongrie et en Grèce à l'égard des non-musulmans :

Encore que sous l'empire des Turcs en Europe il y ait encores beaucoup d'Églises, toutes fois elles sont oppressées de servitude barbare.

Or, pourquoi Dieu permet-il cela? Pour punir les chrétiens de s'être écartés du véritable évangile :

La puissance des Turcs vint à croistre afin que le monde fust chastié pour cause des idoles, de l'adoration des Saints, de la profanation de la Cène du Seigneur.

Mélanchthon a même la singulière idée d'établir un parallèle chronologique entre les progrès de l'Islam et la doctrine de la messe :

Le décret de la Transsubstantiation, lequel a confirmé la rage horrible de l'idolâtrie, a été faict l'an 1215. Incontinent après a commencé le règne d'Othoman l'an 1250. Tost après donc que la rage de l'idolâtrie a esté establie, il s'est élevé un royaume autre part, qui a commencé d'assaillir l'Occident par port d'armes, pour chastier ces ordes taches de l'Eglise...

Les erreurs se doyvent corriger, les mœurs amender... Si nous faisons cela, Dieu moderera les peines, et reprimera les armes du Turc...

Finalement, il déplore que « plusieurs se rendent aux Turcs ; d'autres demandent leur alliance et société en fait de guerre » !

Calvin n'avait pu lire en allemand — qu'il ne savait pas — les élucubrations de Luther et Mélanchthon. Après 1555, il peut les lire en français[1], et alors... il déclare désapprouver tant ceux qui voient dans la fameuse « petite corne » une préfiguration du pape que ceux qui prétendent reconnaître là « le Turc » :

« Attentus eram ad cornua, et ecce cornu unum parvum exortum fuit in illis. » Hic incipiunt variare interpretes : quia alii hoc ad papam detorquent, alii vero ad Turcam. Sed *neutra opinio videtur mihi probabilis*[2].

1. Sans doute a-t-il aussi, en 1561, lu et apprécié une œuvre de son ami et imprimeur Conrad Badius, *La comédie du pape malade*, soi-disant « traduite de vulgaire *arabic*, par Thrasibule Phenice ».

2. *Prælectiones in librum prophetiarum Danielis J. Budæi et C. Jonvillæi labore exceptæ.* Genève, 1561 (*Op. Calv.*, XLI, col. 517) ; traduit l'année suivante : *Leçons de M. J. Calvin sur le livre des prophéties de Daniel, recueillies fidèlement par J. Budé et C. de Jonviller, ses auditeurs, et translatées de latin en françois.* Genève, J. de Laon, 1562.

Castellion et Mahomet. — S'il ne veut pas qu'on fasse intervenir le souci des Turcs dans les explications bibliques, il ne veut pas non plus qu'on établisse des comparaisons indulgentes entre la Bible et le Coran, et combat chez Castellion des tendances à ce qu'on appellerait aujourd'hui un syncrétisme religieux : quelle inadmissible confusion que de mettre en parallèle avec les chrétiens ces Turcs qui, « rendus fous par Mahomet, adressent leur culte à on ne sait quel objet d'adoration[1]. »

Au contraire, Calvin établit une comparaison entre les commentaires des Pharisiens sur la loi et les prophètes, les doctrines ajoutées à celles de l'Évangile par les papes, et le contenu du Coran. Il semble donc avoir appris que, dans le Coran, se trouvent, défigurées, beaucoup d'histoires bibliques et de traditions rabbiniques. Mais, s'il parle de « la religion de Mahomet » en cette occasion, c'est à titre d'argument pour montrer « combien nuisible est pour la religion du Christ le moindre écart loin de la pure et simple Parole de Dieu[2] ».

Conclusion. — On peut regretter que Calvin n'ait pas étudié plus à fond la doctrine de Mahomet, puisqu'il avait le Coran traduit en latin, avec commentaires, à sa disposition — quoiqu'il n'eût pas concouru pécuniairement à cette publication, ainsi qu'il en avait été sollicité. C'eût été, certes, paradoxal ! Il avait bien d'autres sujets d'occupation et de préoccupation. Mais il eût été intéressant de voir son opinion sur le mahométisme comme on l'a sur le stoïcisme, sur l'épicuréisme, sur la scolastique. Il eût été particulièrement opportun de le voir établir une distinction entre la prédestination telle qu'il l'enseignait et le fatalisme qu'enseigne le Coran, entre le Dieu miséricordieux des chrétiens et Allah.

En somme, il a été plus attentif aux progrès des invasions turques sur la carte d'Europe qu'à l'influence corruptrice que les idées coraniques pourraient avoir sur l'esprit des chrétiens (sauf deux fois à propos de Servet et de Castellion).

En sens inverse, les huguenots faisaient, à la même époque, impression sur l'esprit des musulmans : trois ans après la mort de Calvin, un envoyé turc, posté en haut de la butte Montmartre pendant la bataille de Saint-Denis, admirait la vaillance des huguenots combattant avec la casaque ou l'écharpe blanche sous les ordres du prince de Condé : « Si Sa Hautesse (disait-il, par-

1. *Responsio altera de occulta Dei providentia.* C. Baduis, 1558 (*Op. Calv.*, IX, 314) :
« Nihil mirum si quaslibet religiones promiscue misceri libenter pateris, ut perinde censeatur Dei cultor Turca, qui Mahommeti deliriis imbutus, numen nescio quod incognitum adorat, ac Christianus. »

2. *Responsio ad versipellem quemdam mediatorem.* Crespin, 1561 (*Op. Calv.*, IX, 536) :
« Pharisæi legem et prophetas contaminarunt adulterinis commentis. Ex eadem lacuna emersit papatus : nec alia fultura nititur Mahometis religio. Quibus exemplis satis superque monemur quam exitiale sit vel tantillum a puro et genuino Dei verbo deflectere. »

lant du sultan) avait ces blancs, elle ferait le tour du monde, et rien ne tiendrait devant elle[1]. »

Jacques PANNIER.

UN FAUX DU XVIIe SIÈCLE

L'ÉDIT DE LOUIS XI SUR LA POSTE

Le dernier-né des *Louis XI* de M. Pierre Champion a rappelé l'attention sur l'édit du 19 juin 1464, où l'on voit communément l'origine de la poste en France[2]. A lire M. P. Champion, comme d'ailleurs ceux qui l'ont précédé, on pourrait croire que les débuts de l'institution sont parfaitement connus. L'édit de Louis XI n'est-il pas aussi clair et aussi détaillé qu'on peut le souhaiter? Nul ne s'est demandé dans quelle mesure cet édit a été appliqué. Et nul n'a soulevé la question de son authenticité. Ce sont pourtant là des points d'interrogation qu'il est indispensable de poser. Il suffit, en effet, d'une brève enquête pour s'apercevoir que les organes auxquels l'édit est censé avoir donné naissance n'ont jamais fonctionné de la manière qui nous est décrite, ni peut-être même jamais existé. Et, d'autre part, divers indices ont été depuis longtemps fournis qui permettent, sinon de déceler le faux, du moins de le soupçonner.

Ouvrons tout simplement le recueil des *Anciennes lois françaises* d'Isambert. Nous y apprenons, par une courte note des éditeurs, que l'on ne possède ni le texte original de l'édit ni une copie authentique[3]. Antérieurement, il n'avait pas trouvé place dans le recueil, autrement solide, publié par l'Académie des Inscriptions sous le titre d'*Ordonnances des rois de France de la troisième race*. L'éditeur du tome XVI en connaissait l'existence. Mais, comme aucun des registres où il avait l'habitude de puiser ne le lui fournissait, il avait jugé plus prudent de ne pas le recueillir[4]. Sans doute n'y a-t-il là rien de décisif. Que le document ait été transmis par une autre voie que le plus grand nombre des édits de Louis XI, une voie moins régulière, cela ne saurait suffire à le rejeter. Un hasard, quelque mauvais sort peuvent toujours être invoqués pour expliquer son absence des registres authentiques. C'est toute-

1. 10 novembre 1567. Cité par Vaurigaud, *Histoire des Églises réformées de Bretagne*, I, p. 154.
2. *Le roi Louis XI*, s. d. [1936], chap. XXI : La poste.
3. T. X, 1825, p. 487-492.
4. T. XVI, 1814, p. 213.

fois une particularité qui doit nous inviter à réfléchir. Lisons maintenant ce document avec attention.

Voici l'article 5 : « Porteront aussi lesdits maîtres-coureurs toutes dépêches et lettres de Sa Majesté qui leur seront envoyées... » Avouerai-je que j'ai sursauté en découvrant ces quelques mots, en apparence inoffensifs? J'avais encore dans la mémoire un passage des *Recherches de la France* d'Étienne Pasquier, d'après lequel l'usage du « Sa Majesté » ne s'est répandu en France qu'au temps d'Henri II[1]. Et c'est un fait qu'on n'en a pas signalé d'exemple plus ancien. Admettons, sans pouvoir en faire la preuve, qu'il s'en rencontre dès le règne de François Ier, admettons que Pasquier ait pu se tromper d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années. Il s'en faudrait encore de plus d'un demi-siècle pour qu'il pût être question du règne de Louis XI. En fait, à la fin du XVe siècle et dans le premier quart ou dans la première moitié du XVIe, l'appellation est exclusivement réservée au premier de tous les souverains, à l'empereur[2].

L'anachronisme est donc incontestable. Et il y en a d'autres. Ce n'est pas par cette seule inadvertance que le faussaire se trahit.

Poursuivons la lecture de l'article 5 : « ... pourvu qu'il y ait certificat et passeport dudit grand maître des coureurs de France. » On ne connaît pas de textes où le mot « passeport » soit employé antérieurement au XVIe siècle. Il a été signalé pour la première fois dans le *Dictionnaire français-latin* de Robert Estienne, c'est-à-dire en 1539. Ici encore, donc, un hiatus de trois quarts de siècle entre le moment où le mot est attesté et celui auquel il est censé avoir été employé dans un édit de Louis XI. On admettra d'autant moins aisément une erreur des dictionnaires — toujours possible assurément — que « passeport » se rencontre fréquemment à partir de la date où l'existence du mot nous est signalée[3].

Le cas paraît être tout semblable pour les mots « règlement » (art. 8) et « cachet » (art. 11). Les premiers exemples relevés par les dictionnaires — Hatzfeld et Darmesteter, Oscar Bloch, Huguet — sont empruntés au même ouvrage de Robert Estienne.

A l'article 9, il est question des « bureaux » du grand-maître des coureurs de France, établis aux frontières. Le terme n'est certainement pas courant au XVe siècle avec une acception de ce genre. Il s'applique à des organismes

1. Livre VII, chap. v (édit. 1607, p. 968).

2. Avant de dire « Sa Majesté », on a parlé de « la Majesté royale ». Il y en a des exemples au XVe siècle ; nous en avons cité naguère plusieurs (cf. *Revue historique*, t. CLXXIII, 1934, p. 311). Ajoutons-y celui-ci : « A cause de nostre souveraineté et majesté royale... », dit Louis XI en 1463 (Maugis, *Recherches sur les transformations du régime politique et social d'Amiens*, 1906, p. 94). On mesure aisément la distance qu'il y a d'une formule à l'autre. En parlant du roi, on dit simplement, au XVe siècle, « le seigneur roi », ou « le roi nostre sire ».

3. L'histoire du mot n'est pas faite, pas plus que celle de l'institution. Nous nous réservons d'y revenir ailleurs.

ayant une juridiction, par exemple à des sections spécialisées de la Chambre des comptes[1]. En 1540, un édit organisant la perception de l'imposition foraine prescrit : « Sera à iceux élus, receveurs et greffiers, déterminé certain lieu, qu'on a accoustumé vulgairement appeler bureau, auquel ils feront résidence tout le long du jour, ou eux ou leurs commis[2]. » Il ressort de ce texte que le mot « bureau », à cette date, n'a pas encore complètement acquis droit de cité dans la langue administrative. Il est donc plus que douteux que quatre-vingts ans plus tôt le rédacteur d'un édit royal ait pu l'employer dans la même acception, sans même éprouver le besoin de s'excuser.

« Dépêche » (art. 5) n'est au xve siècle que le substantif verbal du verbe dépêcher. Le sens moderne, celui de lettre missive, qui est celui de notre document, ne se rencontre qu'exceptionnellement avant le milieu du xvie siècle ; et en ce cas le mot est masculin.

« Éviter » (art. 9) n'est pas inconnu au xve siècle, quoique rare. En tout cas, il ne se construit qu'avec un complément indirect. L'expression « éviter les fraudes » est moderne. Dans les édits du xve et du xvie siècle on dit couramment : « pour obvier aux fraudes[3] ».

« Adresser » (art. 21) a de multiples sens. Mais il n'est jamais employé, comme de nos jours, en synonyme « d'envoyer » (une lettre ou un paquet).

L'expression « ville-frontière » (art. 5 et 9) est sans exemple au xve siècle et dans la première moitié du xvie. Le mot « frontière » se ressent encore de ses origines militaires, et on ne pourrait guère l'accoler qu'au mot « place ». Encore parle-t-on de places « ès frontières », ou « limitrophes et de frontière », ou « assises ès fins limitrophes » du royaume[4].

Nous pourrions continuer notre échenillage. « Prohiber » (art. 11), qui transpose un mot latin, n'est entré, semble-t-il, dans la langue qu'au temps de la Renaissance ; le plus ancien exemple cité date de 1488[5]. « Paquet » (art. 5 et 11) n'est pas non plus un mot de la langue courante avant le xvie siècle... Mais une enquête de ce genre comporte des risques d'erreur qu'il serait imprudent de multiplier. Tenons-nous-en aux quelques faits qui paraissent le plus solidement établis. Nous en savons dès maintenant assez

1. Dès le milieu du xve siècle, il existe à la Chambre des comptes un « Grant Bureau » (Jacqueton, *Documents relatifs à l'administration financière*, 1891, p. 76) ; puis, dans une ordonnance de 1511, il est question de « deux bureaulx et deux chambres » (*Ibid.*, p. 156). C'est encore un de ces termes dont l'histoire reste à écrire.

2. Isambert, t. XII, p. 700.

3. En 1583 encore : « pour éviter aux dangiers » (Isambert, t. XI, p. 39).

4. Voir les exemples cités par Dupont-Ferrier, *Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées à la fin du XVe siècle*, p. 472, note 5 ; Isambert, t. XI, p. 336. Dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue*, de Godefroy (art. *Frontière*) : « places faisans frontières », en 1444 et en 1552.

5. Dans la série des ordonnances sur le fait des finances publiées par Jacqueton (*op. cit.*), « prohibons et deffendons » n'apparaît qu'avec celle du 30 juin 1517 (art. 40 ; à l'art. 39, on trouve « inhibons et deffendons »).

pour pouvoir affirmer que le langage de l'édit de 1464 n'est pas celui que l'on parlait au temps de Louis XI. Pour en avoir nettement l'impression, d'ailleurs, il suffit de lire avec soin quelques documents authentiques de l'époque. On s'aperçoit alors que le faussaire n'a guère su s'approprier la manière du xve siècle ; et son pastiche est, somme toute, assez maladroit[1].

Quel peut être le faussaire? C'est la question qui, tout naturellement, se pose. Dans l'étude de cette question d'importants résultats ont été acquis dès le milieu du siècle dernier. Il est singulier qu'on ne leur ait pas fait le sort qu'ils méritaient. Avouons tout de suite que nous ne sommes pas en mesure d'aller au delà.

L'éditeur du tome XXI des *Ordonnances des rois de la troisième race*, le grand érudit Pardessus, au moment de publier l'ordonnance de 1506 sur la poste, eut la curiosité de revenir sur celle de Louis XI et de s'interroger sur ses origines, quelque peu mystérieuses. Dans une note, il rapporte à son tour que toutes ses recherches pour en trouver une copie authentique ont été inutiles[2]. Il a du moins constaté que Guillaume Blanchard, auteur d'une *Table chronologique des actes des rois de France*, signale l'édit dans sa seconde édition, qui date de 1715, tandis que la première, parue en 1687, n'en fait pas mention. C'est donc entre ces deux dates que le document a fait son apparition. Il figure, en effet, pour la première fois dans un ouvrage de Lequien de La Neufville, *Origines des postes chez les anciens et les modernes, 1708*[3]. L'honnête Pardessus ne peut envisager l'idée que cet auteur l'ait forgé. Mais d'où peut-il l'avoir tiré? A cela, pas de réponse.

Nous n'accuserons pas sans preuves Lequien de La Neufville, « membre de l'Académie des Inscriptions et Médailles ». Il peut fort bien avoir été trompé, comme tant d'autres l'ont été après lui. Il n'est pas dénué de tout esprit critique. Si le texte de l'édit ne lui inspire aucune méfiance, il n'en est pas de même d'une médaille qui prétend commémorer la création de la poste par Louis XI. « Cette médaille », dit Lequien, « a peu de réputation parmi les antiquaires, qui la regardent comme absolument fausse[4] ». S'il était, lui

1. Il a dû se servir de textes plus récents, qu'il a démarqués. C'est ainsi que l'article 12 reproduit à peu près textuellement l'article d'un règlement de 1549 relatif à l'administration des ports et passages. Voici les deux textes, celui de 1549 d'abord : « ... Lequel passeport demeurera ès mains des gardes qui le recevront à fin de le rapporter aud. bureau, et desd. passeports sera faict semblable registre qui sera appelé le registre des passeports » (Fontanon, *Édicts et ordonnances*, t. II, p. 485). Édit de 1464, art. 12 : « Lequel passeport demeurera ès mains du dernier maître coureur où led. courrier se sera arrêté, pour icelui être porté au bureau général dud. grand maître des coureurs de France, et des passeports sera fait registre qui sera appellé le registre des passeports. »

2. T. XXI, 1849, p. 347.

3. Le texte s'y présente d'ailleurs avec toutes les apparences extérieures de l'authenticité (p. 68-79). Il est suivi de la mention : « collationné à l'original ». Et cette mention, avec les signatures qui l'accompagnent, a été reproduite par tous ceux qui ont copié Lequien de La Neufville.

4. P. 67. — Cela n'a pas empêché l'auteur d'un travail récent de reproduire la médaille et de

aussi, l'auteur d'une supercherie du même genre, peut-être ne parlerait-il pas ainsi. On peut donc admettre que cette observation constitue en sa faveur une présomption de bonne foi.

Quoi qu'il en soit, c'est Lequien qui, consciemment on non, a mis le faux édit en circulation. Toute trace en est absente dans la littérature historique avant 1708. Sur les circonstances de la fabrication, on ne peut que se livrer à des conjectures. La question n'est sans doute pas insoluble. Elle ne sera vraisemblablement résolue que le jour où il se trouvera un historien pour traiter ce beau sujet : l'histoire et la légende de Louis XI[1].

On nous objectera peut-être que c'est bien légèrement parler de faux. Notre critique s'est exercée uniquement aux dépens de la langue que parle l'édit. L'hypothèse ne pourrait-elle être envisagée que nous ayons affaire à un document non pas forgé de toutes pièces, mais simplement rajeuni, récrit en style Louis XIV?

Plusieurs raisons empêchent de s'arrêter à cette hypothèse. D'abord, la forme n'est pas purement Louis XIV. De nombreux « moult » parsèment le texte, comme pour lui donner la marque du temps de Louis XI. D'autre part — et ceci est essentiel — le fond, si on y regarde de près, n'est guère moins étrange que la forme.

Louis XI est censé avoir créé pour la transmission des « dépêches » et des « paquets » un certain nombre de « coureurs », sous la direction générale d'un « grand-maître ». Or le terme de « coureurs » ne se rencontre nulle part ailleurs à l'époque. Quant à un « grand-maître des coureurs de France », on serait fort en peine de citer un seul personnage ayant porté ce titre. Au XVIIIe siècle déjà, Delamare, auteur du *Traité de la police*, notait avec un certain étonnement qu'on ne connaissait pas le titulaire de cet office. Et il constatait qu'on ne pouvait fournir aucune preuve que la charge eût été effectivement exercée[2]. Constatation qui aurait dû, semble-t-il, le mettre sur la voie de la vérité.

Avant les dernières années de Louis XI, les courriers royaux ne portent qu'un seul nom, celui de « chevaucheurs de l'Écurie[3] ». Vers ce moment, un autre apparaît, qui n'est d'ailleurs pas destiné à une longue carrière : c'est « postes ». Jusque-là on appelait « postes » les relais. Tel était, en effet, le sens

la commenter sans faire de réserves sur son origine (cf. Ch. Florange, *Étude sur les messageries et les postes d'après les documents métalliques*, 1925, p. 114 et suiv.).

1. A l'intention de cet historien, signalons un autre édit suspect de Louis XI, celui que M. H. Lévy-Bruhl a récemment reproduit dans un article sur *La noblesse de France et le commerce* (*Revue d'histoire moderne*, 1933, p. 212, note), d'après Toubeau, *Les institutes du droit consulaire*. Il ne figure pas, en effet, dans la première édition de l'ouvrage (1682) ; il est sans date ; et son contenu apparaît bien singulier pour l'époque. Avant de se prononcer sur son authenticité, ce que nous ne saurions faire ici, il y aurait évidemment lieu de le soumettre, à son tour, à une minutieuse étude critique.

2. T. IV, p. 558 (édit. 1738).

3. Voir, par exemple, les extraits de comptes du règne de Louis XI publiés dans les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou, t. I, 1834, p. 95.

du latin « posta ». A une date que l'on ne peut préciser, mais qui doit être assez proche de la fin du règne, le mot s'applique à certains chevaucheurs de l'écurie. C'est en 1481 que l'on en rencontre les premiers exemples ; ils ont été signalés par Godefroy dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue*. D'autre part, nous possédons pour 1482 un texte capital, auquel on ne paraît pas avoir prêté toute l'attention qu'il mérite. C'est un mandement des consuls de Lyon au trésorier de la ville, dans lequel nous lisons ceci : « Comme le Roy nostre sire, pour savoir et avoir nouvelles de plusieurs pays circonvoisins, comme de Provence, Savoie et Dauphiné et aultres, ait fait mectre et establir plusieurs chevaucheurs appelez postes sur les chemins tirans de là où ledit seigneur est èsdits païs... » etc.[1]. Si vraiment Louis XI peut être considéré comme le créateur de la poste royale, c'est ce texte seul qui nous permet de préciser comment il faut l'entendre. Et l'on peut s'étonner que les travailleurs intéressés par le problème des origines de la poste l'aient ignoré, pour s'en rapporter uniquement à l'édit suspect de 1464.

Il est vrai que les postes n'ont pas encore trouvé leur historien. La bibliographie du sujet, telle que l'indique en dernier lieu M. Pierre Champion, est assurément riche. Elle est même, si je puis dire, dorée. N'y aperçoit-on pas en bonne place un ouvrage signé Arthur de Rothschild? Seulement, parmi tant de noms, où donc est celui de l'homme qui, avant de s'affronter avec les textes, a commencé par apprendre son métier d'érudit?

L'histoire des origines de la poste royale est à reconstruire sur de nouvelles bases[2]. L'édit de 1464 ne s'insérait que difficilement dans la trame des faits connus. On discernait mal par quels liens il pouvait se rattacher à l'époque où il se situait. Il apparaissait isolé, inutile, et même gênant. C'est une libération que de n'avoir plus à en tenir compte.

L'idée première de celui qui l'a fabriqué, pour des fins que nous ne devinons pas, a été évidemment de fournir un commentaire à quelques mots de Comines. Rappelant dans ses *Mémoires* comment Louis XI eut connaissance de la bataille de Nancy et de la mort du Téméraire, Comines s'exprime ainsi : « Le Roy, qui ja avoit ordonné postes en son royaulme (et par avant n'y en avoit jamais eu), fut bien tost adverti de ceste desconfiture du duc de Bour-

1. L. Caillet, *Étude sur les relations de la commune de Lyon avec Charles VII et Louis XI* (*Annales de l'Université de Lyon*, t. XXI, 1909, p. 629). L'éditeur a malencontreusement posé un accent sur l'e de « postes », ce qui défigure le mot.

2. La création des « chevaucheurs appelés postes », vers 1480, en serait le point de départ, aux lieu et place de l'édit de 1464. Il faudrait rechercher les mentions de ces « postes » que peuvent nous fournir les documents imprimés ; elles ne paraissent pas très fréquentes ; signalons-en une dans les *Lettres de Charles VIII*, publiées par Pélicier : « Il est besoing que toute heure, jour et nuyt, les postes passent par Angers » (5 avril 1587 ; t. I, p. 171). Il faudrait aussi faire l'histoire du mot. Il est employé avec des acceptions variées dans les ordonnances de 1506 et de 1509 que mentionnent toutes les études sur l'histoire de la poste. Dans les *Actes de François Ier*, un texte au moins est à signaler (t. V, p. 438) où le mot « postes » désigne encore des courriers (lettres du 14 janvier 1519).

gogne[1]... » Le contexte ne permet pas de dire de quoi il s'agit au juste. L'expression « ordonné postes » ne s'éclaire pour nous qu'à la lumière du document lyonnais de 1482. Comines fait visiblement allusion aux « chevaucheurs appelés postes », créés sur les principales routes menant à l'étranger pour accélérer la transmission des nouvelles d'un relais à un autre. Telle est sans aucun doute la première forme qu'a revêtue en France la poste royale.

Au XVIIe siècle, l'institution avait évolué. On ne se faisait pas une idée précise de ce qu'elle avait été à ses origines, pourtant relativement récentes. Et l'on put s'imaginer candidement Louis XI instituant tout un système de « bureaux » et de « passeports », tel qu'aurait seule pu l'organiser une monarchie administrative de type louisquatorzien. La grande erreur de l'ingénieux et malhonnête érudit qui a fabriqué le pseudo-édit de 1464 est de s'être représenté la France du temps de Louis XI à l'image de celle qu'il voyait. Et ce n'est pas le moindre des anachronismes dont il s'est rendu coupable.

Gaston ZELLER,
Professeur à l'Université de Strasbourg.

UN
DOSSIER ALLEMAND SUR L'AFFAIRE SCHNAEBELÉ

A l'occasion des travaux de la Commission chargée de publier les documents diplomatiques français sur les origines de la guerre, il m'a été donné d'étudier un dossier allemand[2] trouvé à Strasbourg et relatif à l'arrestation du commissaire de police Schnaebelé. Les pièces contenues dans ce dossier apportent quelque lumière sur certains points, notamment sur le rôle de Gautsch, commissaire de police allemand à Ars-sur-Moselle, et sur le lieu de l'arrestation.

Il convient de rappeler que le point de départ de toute l'affaire d'après le recueil allemand *Grosse Politik der europaïschen Kabinette*, vol. 6, pièce n° 1257, note, est l'incarcération à Strasbourg, le 11 février 1887, d'un certain Tobias Klein, accusé de haute trahison. Au cours de son interrogatoire, cet individu parla de ses relations avec Schnaebelé, commissaire spécial à la station frontière de Pagny-sur-Moselle, et le dénonça comme s'adonnant à l'espionnage. Le juge qui instruisait l'affaire conclut de là, d'après un rapport adressé au chancelier Bismarck par Schelling, ministre de la Justice du

1. Ed. de Mandrot, t. I, 1901, p. 393.

2. Ce dossier qui appartient maintenant aux Archives du Bas-Rhin, porte les indications suivantes : Ministerium für Elsass-Lochringen, Abtheilung des Innern, Tit V. Lit., n° 16, Specialia Fach, n° 28.

Reich, « qu'il était urgent d'envoyer à Metz le commissaire von Tausch (de la police politique) avec mission de poursuivre Schnaebelé (*Schnaebelé zu fahnden*) et de l'arrêter s'il mettait le pied en territoire allemand ». A ce rapport, Bismarck répondait le 12 mars « qu'au point de vue politique il n'y avait aucun empêchement à l'arrestation de Schnaebelé ».

Tels sont les renseignements fournis par la *Grosse Politik*. Voici maintenant ce que l'on trouve dans le dossier de Strasbourg :

I. — Le rôle du commissaire Gautsch

Le 20 avril, à trois heures cinquante de l'après-midi, Gautsch télégraphie de Novéant à Haas, premier procureur impérial à Metz : « Ai arrêté Schnaebelé » (*habe Schnaebelé verhaftet*).

Cette arrestation provoque naturellement une vive émotion en France et Bismarck juge nécessaire de se renseigner sur les circonstances qui l'ont rendue possible. Il télégraphie le 22 avril à Strasbourg à cet effet. Le dossier allemand contient ce télégramme et la minute de la réponse télégraphique rédigée par Puttkamer, chef du département de la Justice en Alsace-Lorraine, et qui a été signée par le Statthalter Hohenlohe.

En voici la traduction :

« Strasbourg, 22 avril.

« Il existait contre Schnaebelé un ordre d'arrestation, délivré par le juge d'instruction, pour complicité dans des actes de trahison. En exécution de cet ordre, l'arrestation a été opérée de ce côté-ci de la frontière par la police secrète de Berlin, que le procureur supérieur[1] avait mise à la disposition du juge, à l'occasion d'une rencontre de Schnaebelé avec Gautsch, commissaire de police à Ars-sur-Moselle, pour affaire de service relative à la frontière. Il semble bien que cette rencontre ait été arrangée par Gautsch. L'a-t-elle été en vue d'attirer Schnaebelé de ce côté de la frontière, les agents de police ont-ils été prévenus qu'elle devait avoir lieu? C'est ce qui n'est pas encore établi. Nous demandons un rapport à Metz et, quand il nous sera parvenu, nous vous ferons une nouvelle communication. »

Il y a, en effet, dans le dossier un télégramme adressé de Strasbourg à Metz dans ce sens. Il y a aussi le rapport écrit de Gautsch, daté également du 22 avril, et dont voici la traduction :

« Ars-sur-Moselle, le 22 avril.

« Il y a deux semaines, j'ai reçu de M. Haas, premier procureur impérial à Metz, par l'intermédiaire d'un fonctionnaire de la police venu de Berlin, la mission d'arrêter Schnaebelé.

1. Ce fonctionnaire, qui n'a pas d'analogue en France et qui s'appelait alors Tessendorf, avait la haute main sur tous les parquets de l'Empire.

« J'écrivis bientôt après à Schnaebelé en lui déclarant que j'avais une communication très importante à lui faire.

« Un peu après, Schnaebelé m'invita à me rendre par chemin de fer à Nancy, disant qu'il monterait dans mon compartiment à Pont-à-Mousson. Je ne me rendis pas à cette invitation et, comme il y avait un poteau frontière abattu à Arnaville, je profitai de la circonstance pour tendre là un piège à Schnaebelé (*um Schnaebelé dort zu locken*). Schnaebelé accepta un rendez-vous à la frontière pour le 20 avril à trois heures. J'invitai les deux policiers venus de Berlin à se déguiser en garçons bouchers et ils se cachèrent auprès de l'endroit convenu. Schnaebelé vint à l'heure dite, mais moi je me mis à dessein en retard, de sorte qu'il franchit la frontière pour se porter à ma rencontre et là-dessus il fut arrêté. J'accompagnai alors Schnaebelé à Metz chez le premier procureur impérial.

« J'ignore les motifs de l'arrestation. »

Ce rapport est parfaitement net et jusqu'ici les faits ont l'air de s'enchaîner très bien. Mais il y a dans le dossier d'autres pièces qui sont en contradiction avec celle qui est reproduite ci-dessus. Ces pièces sont les suivantes :

1° Un rapport de l'agent von Tausch, daté du 6 mai, et contenant les déclarations suivantes :

« Je me trouvais le 18 avril, en vue de certaines recherches, à Ars-sur-Moselle et à cette occasion je rendis visite au commissaire Gautsch dans l'espoir de savoir par lui depuis combien de temps Schnaebelé n'était pas venu à Novéant. Au cours de notre entretien, Gautsch fit observer qu'il avait rendez-vous le 20 avril à trois heures avec Schnaebelé à Arnaville...

« Je résolus tout aussitôt de mettre à profit cette circonstance pour arrêter Schnaebelé, supposant bien qu'il se laisserait entraîner à franchir la frontière. Le 19 avril, on fit une étude minutieuse des lieux et je pris mes dispositions en conséquence. Schnaebelé arriva le 20 à la frontière et, comme je l'avais présumé, Gautsch n'étant pas encore là, voulut aller à sa rencontre et s'avança d'environ 70 mètres en territoire allemand, ce qui permit de se saisir de sa personne.

« Gautsch lui-même ne savait rien de l'arrestation projetée et ne se montra que vingt minutes après, alors que les agents allaient arriver à Novéant avec l'homme qu'ils avaient arrêté. »

2° Une déposition de Gautsch, antérieure de huit jours au rapport de l'agent von Tausch, puisqu'elle est du 29 avril. On vient de présenter à Gautsch la copie de la lettre qu'il avait adressée à Schnaebelé pour lui demander de venir au rendez-vous d'Arnaville.

Gautsch répond :

« Je reconnais que j'ai envoyé cette lettre à Schnaebelé.

« Sur l'intention que j'avais en la lui adressant, je puis donner les indications suivantes :

« J'avais dans ces derniers temps entendu parler de poursuites intentées à Schnaebelé de ce côté-ci de la frontière, parce qu'il était accusé d'espionnage. Comme je le connaissais bien et que j'avais un vif désir de me rendre utile en cette affaire, je résolus d'écrire à Schnaebelé en vue d'amener un rendez-vous. Mon intention était alors seulement d'obtenir de lui quelques renseignements sur ce qu'il avait fait, je voulais voir ce qu'il dirait.

« Plus tard, j'ai pensé que cette première rencontre pourrait avoir une suite et que j'aurais avec Schnaebelé de nouveaux entretiens.

« Je dois déclarer de la façon la plus formelle que je n'ai pas voulu, en écrivant cette lettre, attirer Schnaebelé en territoire allemand. Cette pensée ne pouvait me venir, car je considérais comme impossible que Schnaebelé, au reçu d'une lettre de cette sorte, voulût venir jusqu'à moi (*zu mir kommen*).

« Mon seul dessein était de me rencontrer personnellement avec Schnaebelé en France ; à la vérité, je pensais que cette rencontre pourrait avoir des suites utiles. »

De cette déposition, on peut rapprocher la déclaration faite par Gautsch à un journaliste anglais, Robert Crawford, correspondant du *Daily News* :

« La veille[1] de l'arrestation, je reçus la visite d'un attaché de la police qui me demanda négligemment quand je verrais Schnaebelé.

« Demain, lui dis-je, pour affaire de service.

« Le lendemain, j'étais au rendez-vous, quand j'aperçus Schnaebelé emmené par deux individus. »

Toujours d'après sa déclaration, Gautsch s'approche alors et va serrer la main amicalement au commissaire français.

* * *

Nous citerons encore une longue missive adressée par le Statthalter, le 4 mai, à Hasse, Oberregierungsrat à Metz, où Gautsch est formellement accusé d'avoir fait un faux rapport pour se donner, dit-il lui-même, de l'importance (littéralement, « parce qu'il désirait que ses supérieurs hiérarchiques reconnussent l'aide apportée par lui à von Tausch »).

Enfin, le procureur impérial Haas disait dans un rapport à l'administrateur en chef de district (Besirkspräsident) :

« L'affaire Schnaebelé a mis Gautsch dans un état d'excitation tel qu'il ne sait plus ce qu'il fait. Quand, aussitôt après l'arrestation de Schnaebelé, j'ai

1. Le commissaire von Tausch, dans son rapport, situe cette visite à l'avant-veille. Voir plus haut.

lu dans la *Metzer Zeitung* que l'auteur de cette arrestation était Gautsch, soupçonnant que cette nouvelle venait de lui, je lui fis à ce sujet les reproches qu'il méritait, puisqu'il n'était pas chargé de procéder à l'arrestation, ne l'avait pas opérée et n'y assistait même pas. Je lui fis observer, en outre, qu'il devrait bien ne pas tant parler de cette affaire et donner lieu par ses discours à des récits inexacts : si quelqu'un lui posait des questions, il n'avait qu'à dire simplement que l'arrestation n'avait pas été opérée par lui, mais par d'autres, de sorte qu'il ne pouvait donner aucun renseignement. »

On ne peut, évidemment, faire sur le changement d'attitude du commissaire Gautsch et sur son véritable rôle, ainsi que sur celui de Tausch, que des suppositions plus ou moins fondées. Il y a cependant lieu de noter que l'arrestation de Schnaebelé, victime, disait-on, d'un guet-apens, avait produit non seulement en France, mais un peu partout, même en Allemagne, un effet assez fâcheux. Le 25 avril, l'ambassadeur de France montrait à Herbert de Bismarck, ministre des Affaires étrangères, les lettres adressées par Gautsch à Schnaebelé et, le 26, le procureur supérieur Tessendorf, le même qui avait dépêché à Metz l'agent von Tausch, envoyait de Leipzig un télégramme chiffré trahissant une certaine inquiétude : « Le commissaire Gautsch, à ce qu'on prétend, aurait adressé à Schnaebelé des lettres devant avoir pour effet de l'attirer sur le territoire allemand. Le ministère de la Justice me charge de demander qu'on mette le commissaire von Tausch en demeure de s'expliquer sans délai, dans un rapport, sur le contenu de ces lettres, et le commissaire Gautsch d'en envoyer, également sans délai, une copie au ministère. Schnaebelé prétend être en possession de ces lettres. »

Ajoutons que Gautsch, dès le 28 avril, demandait son déplacement.

Le dossier contient, en effet, cette lettre adressée par lui au chancelier :

« Ars-sur-Moselle, le 28 avril 1887.

« Je soumets humblement à Votre Altesse la requête que voici :

« A la suite de l'incident Schnaebelé, auquel la presse française me mêle de la façon la plus étroite, je crois n'être plus l'homme qui convient dans la situation que j'occupe.

« Sans parler des lettres de menace qui me viennent de France, que je ne prends pas au sérieux et que je transmets aussitôt au parquet de Metz, je sens que je deviens un objet de répulsion pour la population locale : de tous côtés, on s'écarte de moi, on s'efforce de me tenir à distance. Je ne rencontre que méfiance et hostilité, et si l'on garde encore à mon égard des apparences extérieures de politesse, c'est uniquement, autant que j'en peux juger d'après la façon dont se comportent les gens depuis l'arrestation de Schnaebelé, à ma situation officielle que je le dois.

« L'opinion dominante dans tous les cercles indigènes est que je suis le principal auteur de l'arrestation et que d'une manière générale je ne suis

pas homme à partager les sentiments politiques régnant ici, lesquels ne sont en aucune façon des sentiments d'amitié pour l'Allemagne (*die keinerlei deutschfreundlich sind*).

« Je prie Votre Altesse de considérer si, cela étant, je dois rester à la place que j'occupe présentement ou si je puis humblement demander à entrer au service du royaume de Prusse, peut-être à Berlin ou dans une autre grande ville, conformément à mon plus grand et plus cher désir. »

II. — Le lieu de l'arrestation

En ce qui concerne le lieu de l'arrestation, M. Sadoul, procureur général près la cour d'appel de Nancy, disait dans un rapport daté du 21 avril : « Deux témoins honorables, absolument dignes de foi, les frères Gauthier, travaillaient dans une vigne située au-dessus de la route de Metz, qui longe à cet endroit la voie ferrée, et étaient admirablement placés pour voir toutes les péripéties de la scène qui allait se dérouler sous leurs yeux. Ils étaient à 35 mètres du poteau frontière. Ils virent M. Schnaebelé se promener pendant quelques minutes sur la route, dépasser ensuite de quelques mètres la limite du côté de l'Allemagne, toujours en regardant devant lui. Un individu portant le costume, dirent-ils, de conducteur de bestiaux, c'est-à-dire vêtu d'une longue blouse gris blanc et coiffé d'une casquette noire et qui s'était tenu caché jusqu'alors, s'approcha du fonctionnaire français et le salua. Celui-ci rendit le salut. Un colloque de quelques instants s'établit entre eux sans qu'on pût comprendre leurs paroles. Puis, tout à coup, l'individu se rua sur M. Schnaebelé, le saisit et chercha à le traîner sur la route du côté de l'Allemagne. M. Schnaebelé résista vivement. L'homme à la blouse tomba à la renverse ; le commissaire de police était dégagé, il en profita aussitôt pour reculer rapidement ; pendant que son adversaire se relevait, il revint en une seconde sur le territoire français, franchit notre limite de quelques mètres, puis s'arrêta, montrant à son agresseur d'un geste énergique le poteau indicateur de la frontière. Sur ces entrefaites, un second individu portant le même costume que le premier, et qui s'était également dissimulé derrière une haie, survint pour prêter main-forte à celui-ci. Ils restèrent hésitants pendant de courts instants sur la frontière, n'osant sans doute la franchir, puis soudain, après avoir échangé quelques mots, se ruèrent sur M. Schnaebelé et l'entraînèrent vers le territoire allemand. En vain, M. Schnaebelé opposa-t-il une vigoureuse résistance ; appréhendé par les deux hommes, ils furent bientôt de l'autre côté de la frontière et au moment où ils la dépassaient il fut terrassé et son chapeau alla rouler sur le bord de la route à un mètre environ du poteau. Dès le commencement de la lutte, on l'entendit crier : « A moi ! Au secours ! Je suis le commissaire de police de « Pagny. » Les frères Gauthier ne comprenant rien à cette scène, qui a duré à peine deux minutes, n'osèrent intervenir. »

Les frères Gauthier, étant sujets français, n'ont pas été interrogés par l'autorité judiciaire allemande. En revanche, on trouve dans le dossier de Strasbourg la déposition de cinq membres de la famille Drouot, habitant la Lorraine annexée. Le récit qu'ils font de l'arrestation dont ils avaient été témoins est en tout conforme à celui que rapporte le procureur général Sadoul. Le magistrat allemand qui les avait interrogés fait suivre la déposition de l'observation que voici :

« La facilité avec laquelle s'expriment les cinq membres de la famille Drouot[1], surprenante de la part de simples paysans, et le fait que leurs dépositions s'accordent pleinement entre elles, qu'ils donnent les mêmes détails, usent des mêmes tournures de phrases, apprécient de même les distances, donnent lieu de penser que ces témoins se sont concertés entre eux ou qu'ils ont souvent fait le même récit. »

Le dossier allemand contient une autre déposition : celle de deux témoins qui n'ont pas assisté à l'arrestation, mais l'ont entendu raconter par un garçon de seize ans, Albert Harrant, lequel n'est pas non plus un témoin oculaire, mais tient des frères Gauthier (ceux-là mêmes que cite le procureur général Sadoul) le récit suivant :

« Ils m'ont raconté que Schnaebelé a d'abord été assailli sur le territoire allemand par un individu, que cet individu a été jeté à terre et que Schnaebelé, s'étant dégagé, se hâtait de revenir en territoire français. A ce moment, un second individu a surgi sur la voie ferrée et est accouru en passant par un trou de la haie qui la borde, et il s'est une deuxième fois saisi de Schnaebelé. L'endroit de cette deuxième agression, les frères Gauthier l'ont indiqué du doigt comme étant sur la route en territoire allemand entre les deux bornes frontières. Pour cette raison, j'ai pensé que l'arrestation avait eu lieu à la frontière du côté allemand. »

On observera que c'est ce témoignage indirect que les autorités allemandes ont invoqué (avec celui des policiers) pour soutenir qu'il n'y avait pas eu de la part de leurs agents de violation de frontière.

Charles APPUHN.

1. Ces témoins répondaient en français aux questions posées.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Maurice Bouvet. **Histoire de la pharmacie en France, des origines à nos jours.** Paris, Éditions Occitania, 1936. In-8° carré, 445 pages. Prix : 80 fr.

M. Bouvet, vice-président de la Société d'histoire de la pharmacie, nous présente, méthodiquement classés, les matériaux accumulés, depuis le travail d'ensemble d'André-Pontier (1900), dans une série de monographies dont la bibliographie des pages 422-427 permet d'apprécier le nombre et la diversité. Il y a là une ample enquête en vue de laquelle se sont conjugués les efforts de l'érudition locale et ceux d'une compétence technique très spéciale, qu'il était précieux, en une pareille matière, de lui voir associée et dont le résultat est la mise au jour de nombreux documents extraits des archives parisiennes ou provinciales, publiques ou privées, d'un intérêt historique indéniable ; malgré l'absence d'une direction méthodique et d'un programme de recherches uniforme, et si regrettable que soit la tendance de ces divers auteurs à embrasser un sujet trop vaste, toute « l'histoire de l'apothicairerie » dans une ville ou dans une province données, l'impression générale qui se dégage de cette activité est celle d'un travail fort utile[1]. — Il faut savoir gré à M. Bouvet de s'être avant tout attaché à en présenter clairement les résultats. Son livre est de ceux où l'on s'oriente sans peine. Sans doute risquait-il, après la compilation beaucoup plus riche et beaucoup plus ample de M. Reutter de Rosemont (cf. *Revue historique*, t. CLXXVI, p. 28-32), de paraître un peu étriqué. Mais les lecteurs lui seront, je crois, reconnaissants d'avoir su dominer sa matière et de ne pas les avoir exposés à s'ensevelir avec lui sous une avalanche de fiches d'intérêt inégal et dont les plus utilisables seraient ou mal établies ou incorrectement transcrites.

Nous passerons rapidement sur l'étude en quelque sorte statique de l'apothicairerie, qui forme le noyau de l'ouvrage : « Au temps des corporations, de la fin du xve siècle à 1803 » (p. 70-335). La dernière de ces dates est celle de la loi du 21 germinal an XI, qui a donné, en France, son statut à la pharmacie moderne. La suppression des maîtrises et jurandes par le décret du 2 mars 1791 ne pouvait, en effet, servir de terme en cette section de l'histoire du régime corporatif, un second décret ayant, le 14 avril suivant, prononcé, pour la pharmaceutique, le retour au régime antérieur et mis fin à une liberté dont un mois d'expérience avait suffi à révéler les inconvénients et que, d'ailleurs, la réaction libérale de 1776 elle-même avait déjà estimée indésirable : le « régime du libre accès à la profession » ne pouvait donc être ici traité que comme une anomalie, dont M. Bouvet signale ingénieusement quelques autres cas intéressants (p. 133-134). — Quant à la première, elle répond

1. Un index suffisamment détaillé en ce qui concerne les noms géographiques permet de manier aisément cet ouvrage bien divisé (p. 428-435).

probablement aux « lettres de Charles VIII, d'août 1484 », qui, « érigeant en métier juré les apothicaires épiciers avec des règlements en forme de statuts », achevaient un travail d'organisation dont les premiers actes connus sont les lettres du 30 juin 1311 du prévôt des marchands de Paris, Jean Pieblanc, et l'ordonnance de Philippe le Bel de décembre-janvier 1311-1312 sur les « avoir de pois » ; la mention d' « apotécaires » parisiens se trouve d'ailleurs déjà dans Jean de Garlande et dans le *Livre des metiers* (p. 43). — On imagine aisément que c'est l'étude des origines de cette catégorie de communautés qui méritait de retenir surtout l'attention. Origines lointaines d'abord, sans doute : les pages 11-16, « quelques mots sur la pharmacie dans l'Antiquité », sont insuffisamment élaborées et s'intègrent mal au reste de l'ouvrage. Puis, sur le fond primitif que la pharmaceutique gréco-romaine était venue recouvrir dans la Gaule romanisée et sur les traces qu'elle y a laissées et que retrouve aujourd'hui l'archéologie gallo-romaine, les pages 16-24, plus précises. Mais, surtout, origines immédiates. Celles-ci se laissent mieux discerner, quoiqu'elles soient encore insuffisamment connues. C'est là que gît le principal intérêt d'un sujet où se révèle l'un des aspects sous lesquels nous apparaît le passage, au XIe siècle, de l'Occident de l'économie fermée des grands domaines à l'économie urbaine.

De l'*armarium pigmentorum*, tel qu'il est figuré sur le *Planentwurf* de Saint-Gall, M. Bouvet ne dit pas grand'chose (p. 26) ; on le complétera grâce à M. Reutter de Rosemont (I, p. 121-155), qui a tiré un bien meilleur parti du livre de Ferdinand Keller : « Le *pigmentum* », dit-il d'après le *Glossaire* de Du Cange, « était une confection odorante, faite de vin, de miel et d'épices, qui servait à apaiser la soif des fiévreux, *mellita ac pigmenta potio ;* aussi les poètes, qui se taxaient (se targuaient?) de parler le français de l'époque, disaient « s'empimenter », comme on dit aujourd'hui « se droguer » :

> Parmi la salle empimentée,
> De lis, de glaiaire enjonchée, etc...

C'est encore le nom de *pigmentarii* que portent ceux à qui Foulque le Réchin, comte d'Angers, fait défense, en 1093, « d'exercer leur art en dehors de la cour du chapitre cathédral » (p. 42). Comme pour l'exercice de la médecine, il est donc vraisemblable que la règle capitulaire a quelque temps permis aux clercs de s'adapter aux besoins d'une société que transformait la renaissance du commerce, jusqu'à ce que la réglementation conciliaire se fût faite de plus en plus sévère (Clermont, 1130 ; Reims, 1131 ; Latran, 1139, etc.) et interdît complètement qu'on se mêlât au siècle *pro detestanda pecunia*. La technique pharmaceutique se modifiait, d'ailleurs, et, grâce à la diffusion du sucre de canne, devenait avant tout l'art de « confire » les drogues ; sous l'influence des progrès de la médecine arabe se répandait la mode d'une thérapeutique coûteuse et recherchée :

> pro vanis verbis montanis utimur herbis,
> pro caris rebus, pigmentis et speciebus.

Tel est le milieu que l'esprit de réglementation, qui, au début du XIIIe siècle, pénètre partout l'économie urbaine, va soumettre au régime corporatif. — Ici, il faut féliciter M. Bouvet de n'avoir pas construit de système et de s'être borné à classer des faits qui pourront être ainsi considérés en eux-mêmes et dans la diver-

sité première des causes locales qui ont pu les avoir déterminés. Du moins regrettera-t-on qu'il n'ait pas fait une plus large place à l'étude d'institutions qui, si elles n'ont pas exercé partout une action analogue ou aussi directe, ont marqué de leur influence, en raison de rapports géographiques, historiques et économiques qu'il eût été intéressant d'analyser, l'apothicairerie de quelques-unes des grandes seigneuries féodales, Aragon, Anjou, Provence, Aquitaine : la législation créée vers 1220 par Frédéric II et étudiée déjà par A. Bäumer (p. 44 et n. 2), ou même la curieuse institution de police musulmane qui porte le nom de *ḥisba*. Après les importants travaux que MM. Colin et Levi-Provençal ont consacrés à cette dernière, la mention sommaire que fait M. Bouvet du classique mémoire de Bernhauer sur an-Nibrāwī (p. 29 ; p. 39 et n. 3 et 4) paraîtra insuffisante (p. 25-69).

Très heureuse, au demeurant, est la méthode concrète et invariable avec laquelle l'auteur a traité chacune de ces parties. Où se recrutaient les apothicaires? A quelles conditions leur entrée dans la profession était-elle subordonnée? Ces deux questions résolues, il nous introduit dans la *botiche* (l'apothèkè ; on dit encore *ouvreur* [= *ouvroir*] ou *ostel*), nous décrit, à l'aide des inventaires ou des tarifs conservés, le matériel, les drogues, la bibliothèque — car c'est de ce biais que l'histoire de la technique proprement dite et des connaissances[1] s'introduit dans ce livre pour n'y trouver qu'une place malheureusement restreinte. Sur quoi sont étudiées les « relations extérieures » avec les « confrères », les autres corporations, les médecins, la clientèle, les pouvoirs publics, etc. — La dernière partie de l'ouvrage, « de la Révolution (en réalité, comme on l'a vu, du 11 avril 1803) à nos jours » (p. 336-367), est plutôt un rapide aide-mémoire qu'une véritable histoire ; un « livre d'or » de la pharmacie française, où se trouvent mentionnés les noms des pharmaciens qui se sont distingués en physique, chimie, botanique, minéralogie, zoologie, microbiologie, pharmacie et hygiène, et aussi dans les lettres et les arts (p. 368-416), le complète. Et, puisque ce palmarès est suivi de « quelques vues d'avenir » (p. 417-421) où se font surtout jour des préoccupations ou des revendications professionnelles, bien naturelles, certes, mais qui risquaient aussi de paraître une concession au goût d'un public spécial, notons que les pages 436-445, qui contiennent la liste des souscripteurs dont la libéralité a assuré le succès de cette publication, montrent que ce même esprit corporatif, qui inspire les travaux de la Société d'histoire de la pharmacie, principale animatrice de toutes ces recherches, sait aussi à l'occasion leur susciter le mécénat nécessaire : en un temps où l'on entend beaucoup parler des difficultés matérielles que rencontre la production historique, le fait a de quoi intéresser.

Louis LAURENS.

1. A ce point de vue, l'ouvrage de M. Bouvet paraîtra fort insuffisant : p. 36, la question de « Gerber » (corr. Geber = Ǧābir ibn Ḥayyān) a été renouvelée depuis le livre de Hoefer (1866-1869). P. 193 : huit lignes pour Paracelse ! — Notons encore quelques corrections nécessaires. P. 12, Galien, né vers 138 avant J.-C., est sans doute un *lapsus*. Mais, p. 40, Constantin se voit confier la direction de « l'École de médecine arabe qui deviendra la célèbre École de Salerne ». — L'illustration est pertinente ; signalons cependant, p. 12, l'indication « Grèce antique » pour un *ex voto* romain ; p. 170, il faut retourner la figure. Enfin, on s'excuse de signaler à un physicien une faute d'impression répétée p. 343 et 369 : aéromètre pour aréomètre.

A. Souques. **Étapes de la neurologie dans l'antiquité grecque (d'Homère à Galien).** Paris, Masson, 1936. In-8°, 248 pages. Prix : 45 fr.

Le premier devoir d'un lecteur de bonne volonté étant de chercher dans un livre non ce qu'il aurait été heureux d'y trouver, mais ce que l'auteur s'est proposé d'y mettre, il convient d'abord d'indiquer ce que n'est pas — et ce que n'a pas voulu être — l'ouvrage de M. A. Souques. Médecin honoraire de la Salpêtrière, membre de l'Académie de Médecine, rédacteur d'importants chapitres dans plusieurs de ces grands traités classiques de pathologie interne où se sont déjà instruites deux générations de médecins, M. Souques ne pouvait — le dire risque même de paraître impertinent — se charger de l'ingrate, et pourtant utile, besogne de réunir (après une définition rigoureuse du terme *neurologie*, une division méthodique du sujet fondée sur l'analyse des matières et une étude critique de la valeur des sources retenues) les textes dont la connaissance ou la comparaison présentent quelque intérêt, en les accompagnant du lourd mais indispensable appareil de références sans lequel un travail de ce genre reste inutilisable et d'un de ces commentaires qui, rédigés *klar und knapp*, épuisent une question pour longtemps.

Le livre que nous présente, sous la forme impeccable qu'il nous a rendue familière, l'éditeur Masson est d'un tout autre prix. Un maître éminent de la neuropathologie contemporaine y apprécie les conditions dans lesquelles sont nées et se sont développées nos premières notions sur — nous userons d'un terme plus compréhensif et qu'a consacré, d'ailleurs, le livre célèbre de Cabanis — les « rapports du physique et du moral » : « simple essai », nous dit-on, dont quelques fragments « ont été déjà publiés dans la *Revue neurologique*, sous la forme de conférences faites à la Salpêtrière » dans la clinique de M. le professeur Guillain, ce qui explique à la fois l'absence d'indications bibliographiques — des répétitions qu'un exposé suivi rendait inutiles (par exemple, p. 36, 116-118, 187, n. 1 [sur l'organisation par les Ptolémées du travail scientifique à Alexandrie], ou p. 44, 124, n. 1 [sur la théorie de la circulation dans Erasistrate], etc.) — et aussi la place beaucoup trop large laissée à des explications, destinées à un auditoire qu'on ne pouvait renvoyer aux classiques *Histoires générales de la médecine* et qui, rappelant des faits bien connus, n'étaient, dans le livre, nullement indispensables (par exemple, p. 11, 29-37 [sauf les p. 31-33, consacrées à la « maladie des Scythes »], 43-44, 97-101, 116-119, 125-128, 135-138, 141-152 [sauf une soixantaine de lignes en six paragraphes environ] et 183-190). Ainsi allégé, le travail de M. Souques expose, suivant l'ordre chronologique, et en rattachant chacune d'elles à l'œuvre générale dans laquelle elle apparaît, les acquisitions successives de la neurologie antique. De là, ce tracé de « sept étapes, présentant trois phases brillantes et quatre périodes obscures » (p. 5), qui ne sera peut-être pas jugé entièrement satisfaisant, la psychophysiologie d'Alcméon ayant tout de même jeté un certain éclat dans la période prétendue obscure qui va d'Homère à Hippocrate (chap. I), et la neurologie hippocratique ne se laissant pas, sans difficultés, classer parmi ces « phases brillantes, très courtes, [et qui] durèrent la vie médicale d'un homme » (chap. II). D'autre part, il est fort incommode de suivre, à travers les coupures de la chronologie et sous les altérations que leur font nécessairement subir les systèmes des auteurs, quelques idées essentielles dont on eût voulu voir dégager plus nettement la genèse : le rôle de

l'encéphale comme *sensorium commune*, le laborieux travail d'identification des voies nerveuses et de distinction des nerfs, artères et veines et la lente édification de l'importante théorie du πνεῦμα, qui va couronner l'effort poursuivi, pendant sept siècles, par Alcméon, les auteurs du *C. hippocraticum*, les alexandrins avec Hérophile et Érasistrate (chap. IV) et, enfin, Galien (chap. VI). Peut-être pouvait-on mieux juger ainsi la curieuse position de Platon, avec sa théorie de la moelle (d'où dérivent encéphale, moelle épinière et moelle des os) comme substance par où l'âme s'attache au corps et où se conservent, dans la semence (recul vers un état de la pensée scientifique antérieur à Alcméon), les germes prédéterminés — et aussi celle, non moins singulière, d'Aristote (chap. III), restaurant la « théorie cardiaque » de la sensation, par « une simple intuition de l'esprit » — a écrit, en un jugement que M. Souques n'apprécie pas sans quelque intolérance, Jules Soury (p. 110) — qu'il reste intéressant de rapprocher des points de vue modernes d'un Bichat, d'un Pinel, d'un Esquirol (p. 6) ou d'un Cl. Bernard (p. 110).

Indépendamment des progrès dus à l'anatomie et à la physiologie, l'observation clinique avait, de son côté, obtenu d'importants résultats ; c'est là, sans doute, la partie la plus neuve et la plus solide du livre de M. Souques : une quarantaine de pages pour la neuropathologie hippocratique (p. 50-93), une trentaine (p. 153-182) pour les médecins de la période gréco-romaine (chap. V) et, *last but not least*, dix (p. 222-232) pour Galien, le seul qui ait été à la fois anatomiste, physiologiste et clinicien, et avec qui devait logiquement s'achever cet utile travail.

M. Souques a préféré conduire son exposé « jusqu'à l'an 640, date de la prise d'Alexandrie par les Arabes, qui amena (nous dit-il, conformément à une légende malveillante et qui a, comme on voit, la vie dure) la destruction de la ville et le pillage de la Bibliothèque » (p. 241). De là, un dernier chapitre, qu'il n'était pas facile d'étoffer, certes — mais qui n'en paraîtra pas moins avoir été traité de façon assez mélancolique.

Louis LAURENS.

Charles VELLAY. **Controverses autour de Troie**. Paris, Les Belles-Lettres, 1936. 1 vol. in-8°, 176 pages, 6 illustrations.

Nous avons analysé ici même les deux premières des études que M. Vellay a groupées dans cet ouvrage ; celles qui n'avaient pas encore été publiées témoignent, comme les précédentes, d'une information abondante, précise et d'une singulière vigueur d'argumentation.

Le troisième chapitre (*La durée de l'armistice du chant VII et la construction du mur des Achéens*) montre qu'il n'existe aucune contradiction, quoi qu'ait prétendu M. Scott, entre un passage de l'*Iliade* et l'hypothèse d'après laquelle les murs d'Hissarlik, dans leur partie mycénienne, correspondent à une section du mur de défense du camp achéen : ce mur a bien été détruit dans sa partie basse, qui en formait, d'ailleurs, la presque totalité (et c'est à cette destruction que fait allusion le passage d'Homère invoqué par M. Scott) ; mais il n'a pas été atteint dans sa partie haute. Le même chapitre répond à une autre objection de M. Scott : comment les Grecs auraient-ils pu, pendant les quelques heures qu'a duré l'armistice, élever une aussi forte muraille? Mais rien ne démontre absolument que l'armistice

ait été limité à quelques heures : les indications horaires contenues dans le texte de l'*Iliade* se rapportent, en réalité, à des journées différentes, séparées par des intervalles qui ne sont nullement fixés : dès lors, la vraisemblance est respectée. Bref, loin d'être « en discordance avec la description homérique », le « tronçon d'Hissarlik... s'adapte à elle avec une exactitude... parfaite ».

Dans le chapitre IV (*Paroula inter magnas*), l'auteur revient sur la question de l'exiguïté de la superficie d'Hissarlik. Celle-ci n'a rien d'une acropole ni d'une grande ville : elle n'est comparable ni à Mycènes, ni à Tirynthe, ni à Thèbes, ni même à l'Athènes primitive ; certaines cités homériques plus médiocres que ces capitales vont jusqu'à dépasser Hissarlik (Calydon, Panopée, Platées, la ville mystérieuse de l'île de Gha, où l'on a vu l'Arné mentionnée par Homère, etc.). En somme, suivant la thèse des « partisans d'Hissarlik », la vaste Troie aurait été la plus petite et la moins facile à défendre des cités troyennes : comment donc eût-elle pu imposer sa suzeraineté à des villes beaucoup plus grandes et plus puissantes? Telle est l' « énorme invraisemblance » à laquelle nous condamne la théorie de Troie-Hissarlik.

Le chapitre V (*De Platon à Alexandre et d'Alexandre à M. Radet*) combat à fond la très ingénieuse argumentation de M. Radet, selon qui Alexandre vit dans l'Ilion de son temps, c'est-à-dire dans l'Hissarlik actuelle, la Troie homérique. La visite d'Alexandre à Ilion, dit M. Vellay, ne prouve nullement que ce prince ait cru Ilion identique à Troie. Il est vrai qu'Arrien montre Alexandre consacrant à Ilion un bouclier ; mais Diodore situe cet épisode à 35 kilomètres à l'est d'Ilion, et cet écrivain, quoi qu'en pense M. Radet, ne s'est assurément pas exprimé d'une façon inexacte et n'a pas voulu parler d'Ilion. M. Vellay estime que la description donnée du site de Troie par Platon dans un passage du livre III des *Lois* — cette ville, dit Platon, était bâtie « sur une éminence peu élevée » — correspond fort bien à la description de l'*Iliade*, du moins en ce qui concerne la ville basse, et ne serait en désaccord avec le texte homérique que si Troie avait été uniformément une ville haute et d'accès malaisé. Platon dit aussi que Troie s'élevait dans une région où circulaient de nombreux fleuves : or, dans toute la plaine environnante, Hissarlik est certainement le site qui cadre le plus mal avec cette indication de Platon. Une fois de plus, M. Vellay s'attache à souligner l'importance des descriptions homériques, dont les géographes et topographes anciens ont toujours loué la fidélité et dont les fouilles ont régulièrement confirmé l'exactitude.

Puis le savant auteur examine divers témoignages sur l'abandon du site de Troie (chapitre VI). Il défend d'abord contre M. Radet les indications de Lycurgue. Cet orateur, selon M. Radet, parle en mythographe, et ses propos sont « bluff d'avocat ». Un tel mépris, riposte M. Vellay, n'est pas justifié : Lycurgue fut un orateur précis et persuasif ; il n'avait nul besoin, d'ailleurs, pour étayer son raisonnement, de montrer à ses auditeurs une Troie déserte ; son assertion est donc tout à fait désintéressée et mérite pleine confiance. Il en est de même du passage où Strabon représente Troie comme un site entièrement délaissé et des vers dans lesquels Lucain, Horace et Ovide rappellent l'anéantissement de cette ville (en un temps où Ilion, « l'Ilion d'Hissarlik », jouissait précisément d'une éclatante prospérité) ; un texte de Philostrate, dans la *Vie d'Apollonios de Tyane*, certaines déclarations « catégoriques » et « émouvantes » de l'impératrice Eudocie et « la grande voix » d'Eustathe sont également d'accord avec la donnée traditionnelle. Bref, en quinze

siècles, de Lycurgue à Eustathe, les témoignages relatifs à l'abandon du site de Troie se succèdent et se confirment d'une manière impressionnante. S'il est une tradition qui s'impose vraiment à nous, c'est celle qui place le site de Troie sur le Scamandre et dans le sud de la plaine troyenne et nous fait voir cette ville se dressant sur une colline ceinte de cours d'eau, dans le voisinage de Thymbra, à 50 stades du camp des Grecs et bien plus éloignée de la mer que la nouvelle Ilion. Une opinion aussi générale et durable, dit fortement M. Vellay, mérite notre respect et doit nous mettre en garde contre « une adhésion irréfléchie à l'hypothèse d'Hissarlik ».

Dans un septième chapitre (*La dernière bataille de Bésika*), l'auteur, revenant sur une question qu'il a déjà discutée[1], s'attaque à la théorie de M. Patroni, selon qui le camp des Grecs fut nécessairement installé à Bésika. Contre cette thèse, M. Vellay invoque, notamment, les claires descriptions de l'*Iliade*, « l'évidence topographique » et la tradition qu'ont solidement fondée tous les anciens témoignages : c'est à une foule d'erreurs, de contradictions et d'invraisemblances qu'aboutit l'historien quand il essaye de « renforcer la localisation insoutenable de Troie à Hissarlik » en situant, avec moins de vraisemblance encore, le camp des Achéens à Bésika.

Enfin, le chapitre VIII (*Les nouvelles fouilles d'Hissarlik*) reproduit, sans modifications notables et en y joignant diverses considérations fort intéressantes, l'article publié sous le titre de *Troia iterum exstincta* dans le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* de janvier 1933 (p. 7-15). L'auteur rappelle comment les premiers travaux de la mission américaine à Hissarlik ont mis en lumière l'impossibilité d'identifier cette ville avec Troie : la « butte mystérieuse » ne donne toujours que des « réponses négatives », et c'est en vain que l'on s'efforce d'y retrouver la Troie de l'*Iliade ;* la mission américaine, d'ailleurs, n'eût pas dû admettre *a priori* l'identification de Troie-Hissarlik. Un examen approfondi permet à l'auteur de conclure que, sur la butte actuelle d'Hissarlik, il y eut dans le troisième quart du IIe millénaire une petite ville troyenne, non fortifiée, semblable aux plus humbles sites mycéniens de l'Hellade et fort inférieure aux principaux sites troyens du même temps ; cette faible agglomération, pourvue d'une très modeste nécropole, succomba à un violent bouleversement (qui fut peut-être l'œuvre de l'armée achéenne). M. Vellay reproche à M. Blegen d'avoir trop aisément accepté les théories de M. Dörpfeld, et il déclare que, loin de renforcer la thèse identifiant Hissarlik avec l'ancienne Troie, les fouilles américaines ont fait surgir contre cette thèse de nouvelles et graves objections.

Dans une conclusion vigoureuse et brève, l'auteur de la substantielle étude dont nous n'avons pu donner ici qu'une trop sèche analyse, rappelle la méthode qu'il a fidèlement suivie : il s'est attaché à vérifier de très près toutes les opinions courantes, à remonter à la source du problème si ardemment débattu, à en isoler les éléments constitutifs et à le résoudre sans prévention ni complaisance. Si, en définitive, ses théories n'ont pas varié, c'est, tout simplement, parce que nul argument décisif n'est venu les ébranler. En somme, les seuls éléments valables dont nous disposions pour localiser l'ancienne Troie sont les suivants : 1° la tradition, faite du texte d'Homère et, en général, de ceux de tous les auteurs anciens ; 2° l'exa-

1. Voir *Les nouveaux aspects de la question de Troie*, p. 8-89.

[illegible] des conditions topographiques, la vérification de chaque détail touchant à la nature du sol, au calcul des distances, etc. ; 3° les considérations stratégiques, puisque Troie fut le centre d'une guerre importante et prolongée ; 4° l'archéologie, dont les méthodes et les « réalités tangibles » permettent d'éprouver et de consolider « les résultats tirés des autres sources ». Ces divers moyens d'investigation étant régulièrement défavorables à la thèse qui identifie Hissarlik avec Troie, il s'ensuit nécessairement que tout partisan résolu de cette thèse est « la victime d'une hallucination ou le complice d'une duperie ».

Paul Cloché.

V. Christescu. **Istoria militara a Daciei romane.** Bucarest, Fundaţia Regele Carol I, 1937. In-8°, x-269 pages, 1 carte.

Sans que ce livre soit le fruit d'études originales, il constitue une monographie au courant et utile d'une province romaine aux IIe et IIIe siècles, particulièrement importante, puisqu'elle avait pour mission essentielle de former une sorte de marche protégeant l'une des frontières les plus menacées de l'Empire. L'auteur, qui commence par résumer la conquête de la Dacie, admet que la Sarmiségéthusa de Décébal, qui n'était pas la ville romaine postérieure du même nom, devait se trouver près d'Oraştie à Costeşti ou à Muncel ; il explique la deuxième guerre trajane non par le désir de conquérir tout le royaume dace, mais par la nécessité de tenir le plateau transylvain, bastion avancé de la ligne du Danube : la défense militaire l'emporte ainsi de beaucoup, dans la pensée de l'empereur, sur la convoitise des immenses richesses de Décébal, qui rempliront si opportunément le Trésor romain après la victoire. L'invasion s'est faite par les hautes vallées du Jiu et de l'Olt, soutenue par une attaque secondaire par le Banat : l'hypothèse d'une troisième attaque par la Moldavie et la passe d'Oituz (p. 28) paraîtra sans doute plus problématique.

Suit, dans une première partie, un court exposé de l'histoire de la Dacie romaine. Ses frontières, qu'on ne peut fixer qu'approximativement, englobaient l'Olténie, le Banat et une partie de la Transylvanie : Napoca (Cluj) en faisait partie dès 108, ainsi que, probablement, les contreforts ouest des Carpathes moldaves ; mais la passe d'Oituz était déjà gardée par un camp (à Breţcu). C'est par erreur que Ptolémée situe sur le Siret la frontière orientale, d'autant plus que la Valachie elle-même (à l'est de l'Olt) ne formait qu'un territoire vassal (*Ad Moesiam*). A l'intérieur de la province, si beaucoup de Daces avaient fui, beaucoup également s'étaient soumis (p. 40) ; la colonisation en masse ordonnée par Trajan ne répondait donc pas à la nécessité du peuplement, mais à celle d'un « noyautage » sérieux de cette marche-frontière au moyen d'éléments sûrs, ainsi qu'au désir d'une exploitation rapide des mines d'or. La nouvelle capitale (*Colonia Dacica*, plus tard *Ulpia Trajana Augusta Sarmisegethusa*) fut de caractère purement romain. La frontière du Danube, de Vindobonae au delta, était tenue par quelque 60,000 légionnaires (onze légions), renforcés par les trois légions de Dacie (XIII Gemina, IV Flavia, I Adjutrix, cette dernière transportée en Asie dès 114). Sous Hadrien, M. Daicovici a montré récemment la division, en 118-119, de la province en *Dacie Supérieure*, occupée par la XIIIe légion campée à Apulum (Alba Iulia), et *Inférieure*, défendue

par des troupes auxiliaires ; Napoca croît rapidement jusqu'à recevoir le rang de municipe. Il ne paraît pas que le recrutement régional institué par Hadrien ait été étendu à la Dacie. C'est encore sous cet empereur que la Dacie voit construire le fameux *limes* qui s'étend du Rhin à la mer Noire. Sous Antonin, les sources parlent sommairement d'une lutte contre les Daces, sans doute les Daces libres restés en dehors des limites de la province, qui s'accroît et est divisée en trois (vers 158, d'après Premerstein) : *Dacia Porolissensis*, capitale Porolissum (Moigrad), *D. Apulensis*, *D. Maluensis*, capitale Malua (en Olténie ou dans le Banat?), la première, bourrée de troupes, couvrant les deux autres. Il y a en ce moment dans les trois Dacies 200,000 hommes, peut-être davantage, parmi lesquels 6,000 légionnaires (la XIIIe) ; le nombre de 2,000 cavaliers auxiliaires, proposé par Lacour-Gayet, paraît devoir être augmenté.

C'est sous Marc-Aurèle que, prélude des invasions, se produisit sur le Danube, en 166, cette première grande attaque barbare dont la colonne de la piazza Colonna, à Rome, reproduit les principaux épisodes. Cette attaque paraît un contre-coup de la pression des Goths, à un moment où les effectifs romains étaient affaiblis par des prélèvements effectués au profit de la frontière asiatique. Le brigandage et les épidémies l'accompagnèrent, et il fallut, pour combler les vides, faire appel à des troupes venues de tout l'empire ; la Ve légion Macedonica fut amenée à Potaissa (Turda), l'administration des trois Dacies concentrée autour d'un organisme commun à Sarmiségéthusa, et une lutte énergique entreprise contre les Iazyges, les Bastarnes, les Costoboques, etc. C'est pour parer à ce danger nouveau que Marc-Aurèle envisageait la conquête de la Bohême et peut-être des Tatra, lorsque la révolte de Syrie détourna ses armes vers l'Orient, après qu'il eut imposé aux Barbares le respect d'une zone neutre de 7 à 15 kilomètres de large sur la rive gauche du Danube ; c'est à la veille de reprendre ses plans qu'il mourut à Vienne en 180. Septime-Sévère maintint énergiquement la sécurité de la Dacie, Caracalla y passa l'année 214, Alexandre-Sévère crut attacher les soldats à la défense des frontières en les y installant comme colons militaires, réforme qui facilita le développement de l'esprit régionaliste des légions et, par suite, les usurpations de généraux et l'anarchie militaire. La résistance de la province à la pression barbare en fut affaiblie et le plateau transylvain sérieusement menacé, entamé même, mais non perdu, car on a trouvé à Alba Iulia des monnaies allant jusqu'à l'époque d'Aurélien ; Regalianus, le commandant victorieux des armées de l'Illyricum, était d'origine dace et les provinciaux se montraient encore attachés à l'ordre romain. Vers 260, au contraire, presque toute la Transylvanie était perdue ; dès lors, la possession de la steppe valaque perdait beaucoup de son intérêt et Aurélien se résigna à ramener la frontière au Danube.

Passant, dans la deuxième partie, à l'organisation de la Dacie, M. Christescu identifie un certain nombre de voies romaines (Viminacium-Sarmisegethusa par Tapae ; Tsierna-Tapae ; Drobeta [Turnu Severin]-col de Vulcan ; vallée du Motru ; vallée de l'Olt-Tour Rouge-Alba Iulia-Cluj-haute vallée du Someş ; Tour Rouge-haute vallée de l'Olt-passe d'Oituz-vallées du Trotuş et du Siret-Galaţi, prolongée sans doute vers le delta et vers Tyras [Cetatea Albă] ; Alba Iulia-Sighişoara-Agostin sur l'Olt, etc.) ; quelques-uns des principaux camps et des lignes de postes qui jalonnaient les routes stratégiques (p. 115-127) : ces camps, dont plusieurs sont l'objet d'une étude détaillée, étaient solides, en pierre, bois et briques, et parfois,

selon une méthode qui paraît dace, en terre battue et durcie au feu par le moyen d'une sorte d'incendie général du rempart après achèvement (p. 132). Suit la revue des vallums connus jusqu'à présent : trois dans le Banat, dirigés nord-sud, du Danube au Mureş ; à travers la steppe valaque, la *Brazda lui Novac* (Turnu Severin-Brăila) ; plus au sud, Calafat-Giurgiu ; Flămânda Câmpulung (nord-sud) ; en Moldavie, Adjud-Folteşti (du Siret au Prut), prolongé probablement le long de la voie romaine Galaţi-Cetatea-Albă. Il en est d'autres au nord, dans la plaine pannonique, en Moldavie, en Bessarabie, mais il est peu probable qu'ils soient romains ; les lignes de postes, à intervalles réguliers et rapprochés, paraissent avoir suffi à protéger la frontière et les voies intérieures.

La dernière partie tente de préciser le rôle, le nombre et l'emplacement des légions (trois de 105 à 118, une de 118 à 166, deux de 166 à 274) et des troupes auxiliaires ou irrégulières, recrutées dans tout l'empire, comme l'attestent les inscriptions, et où les Daces, d'abord envoyés dans d'autres provinces, commencent à se multiplier après 200.

L'armée de Dacie, résumé ethnique de l'Empire, n'ayant d'autre ciment que le service de l'empereur, profondément imbue de l'idée romaine par la longueur du service militaire, en contact permanent avec la population par son importance numérique et la multiplication des postes, par l'action des villages militaires (*canabae*), où ils fondaient des familles, par l'implantation des vétérans dans les campagnes et les bourgs, par la participation croissante des Daces à la défense de la province au IIIe siècle, a été ainsi un instrument puissant de romanisation à côté des autres causes d'assimilation.

La carte annexée gagnerait en clarté si les noms anciens y étaient plus faciles à distinguer des noms modernes et si l'emploi de quelques couleurs en avait diminué l'enchevêtrement ; mais elle est de nature à rendre de très grands services par le nombre d'indications qu'elle comporte (frontières extérieures et intérieures de la Dacie, voies romaines connues ou supposées, vallums, cités et camps).

P. Henry.

Histoire de l'Église, depuis les origines jusqu'à nos jours, publiée sous la direction de Augustin Fliche et Victor Martin. T. I : *L'Église primitive*, par J. Lebreton et J. Zeiller. Paris, Bloud et Gay, 1935. In-8°, 474 pages. — T. II : *De la fin du IIe siècle à la paix constantinienne*, par les mêmes. Ibid., 1935. In-8°, 511 pages. — T. III : *De la paix constantinienne à la mort de Théodose*, par J.-R. Palanque, G. Bardy, P. de Labriolle. Ibid., 1936. In-8°, 539 pages.

L'*Avant-propos* sur lequel s'ouvre le premier des vingt-quatre gros volumes qu'on nous annonce, témoigne des plus louables intentions : une équipe de spécialistes éprouvés va se partager l'immense besogne définie par les deux éditeurs. *Aux étudiants..., au grand public avide de s'instruire..., aux travailleurs de tout ordre*, la collection nouvelle *offrira une mise au point fondée sur la connaissance critique des travaux antérieurs,..., en évitant de faire un sort qu'ils ne méritent pas à ces livres ou articles médiocres qui encombrent pesamment l'historiographie ecclésiastique...;*

toute affirmation, de quelque nature qu'elle soit, sera justifiée et les moyens de la contrôler seront largement mis à la disposition de tous. Enfin, par ses intentions, son orientation, son information, ses méthodes et son esprit, l'œuvre entend mériter l'enviable renom d'entreprise vraiment *historique* et *scientifique*. Beau programme en effet, mais qui apparaît, dès l'abord, d'exécution difficile. Sans doute, le livre ne brandit pas l'*Imprimatur* dès sa première page et, comme, évidemment, il se recommande tout de suite de l'autorité de plusieurs collaborateurs universellement réputés, il peut aussi escompter la confiance pour les autres, ceux que le commun des lecteurs connaît moins. Sauf erreur, tous sont catholiques. C'est leur droit ; mais on peut craindre qu'il suppose pour eux des obligations et des contraintes. Celle de ne pas contrevenir aux affirmations fondamentales de la théologie romaine, dont il paraît difficile de contester qu'elles ne débordent les limites de l'histoire, et aussi celle d'accepter en fait une discipline d'esprit qui n'est pas celle de la science, ou, du moins, qui n'est pas qu'elle. En cas de conflit, ne faut-il pas appréhender que ce ne soit jamais la science qui ait le dernier mot, parce qu'elle n'est et ne peut être, pour la théologie, que l'accessoire et la servante? Il faut, semble-t-il, que les éditeurs préjugent une conclusion préalable que pas un critique authentique n'acceptera, savoir qu'il y a identité fondamentale entre ce qu'on appelle, par une étrange alliance de mots, *la science catholique* et *la science tout court*. Il n'est de science véritable que dans la pleine indépendance de l'esprit. Quiconque est au fait des scrupules et des exclusives de l'Index et de ses succédanés officieux pourra craindre et craindra justement, pour nos auteurs, des nécessités et des servitudes, des retranchements et des aménagements, plus ou moins graves, mais toujours fâcheux. Pourtant, quittons ces inquiétudes hypothétiques et considérons les trois volumes que voici à notre disposition. — Les deux premiers forment un tout, dont répondent côte à côte le P. Lebreton et M. Zeiller ; je les examinerai donc d'ensemble. Je n'y chicanerai pas sur des détails et, si je mets l'accent sur une particularité, c'est qu'elle m'aura paru faire figure d'exemple ou de type. J'accorde volontiers qu'ils se présentent d'abord comme un travail sérieux, disposé dans un cadre très acceptable, sous une forme généralement modérée et, en soi, parfaitement recevable : l'apparence est bonne ; regardons dessous. Il va de soi que, si développé, si poussé que soit un pareil livre, il doit à ses lecteurs le complément d'un appareil bibliographique efficace. Il faut qu'il les guide dans la consultation et l'étude des sources. Visiblement, ce n'est pas sa préoccupation principale, et, particulièrement, les conclusions personnelles du P. Lebreton s'affirment avec une *imperialis brevitas*, qui dédaigne d'envisager jusqu'à la possibilité d'un doute. Croira-t-on que ce qu'on a accoutumé de nommer *la critique des Évangiles* tient en une page, d'ailleurs vide, et celle des *Actes* et des *Épîtres* en, d'une part, trente-cinq lignes (I, p. 127) et, d'autre part, dix lignes (I, p. 159), également insignifiantes ! On ne peut pas plus ingénuement avouer qu'*on ne veut pas que, sur le plus essentiel des problèmes, les lecteurs se posent une question*[1]. La *Bibliographie* liminaire (p. 11 et suiv.), réduite à des ouvrages très généraux, rangés dans

1. La note 2 de la page 159, sur les exagérations des critiques hollandais et des Tubingiens, parce qu'elle reste superficielle et proprement inintelligible pour un débutant des études chrétiennes, et parce qu'elle n'offre d'autre contre-partie qu'un titre de livre allemand, fût-ce l'illustre *Einleitung* de Juliaher, ne dépasse pas l'apparence, le *paraître dire*.

l'ordre alphabétique, a été établie avec le désir évident et louable de *panacher* : mais, parce qu'elle n'est ni méthodique, ni critique, elle ne rendra pas les services qu'on serait en droit d'attendre d'elle. Placer apparemment sur la même ligne Lietzmann, Mourret, Müller et Dom Poulet, par exemple — je les prends à la suite bout à bout — c'est une façon d'abus de confiance. On s'étonnera de ne pas trouver en tête de la liste la moindre indication sur les indispensables instruments de travail qui intéressent le Nouveau Testament : textes, synopses, vocabulaires, commentaires, etc. Sur ces points, le sous-entendu fera loi, ou l'omission pure et simple. Qui prendra la peine de regarder de près les notices bibliographiques qui accompagnent chaque chapitre, particulièrement celles du P. Lebreton, y trouvera occasion de remarques profitables. Souvent elles sont positivement réduites à un faux-semblant, en ce sens qu'elles ne donnent pas à l'étudiant la moindre idée de ce que peut représenter d'ensemble le travail de la critique et de l'histoire. Cf. I, p. 63, où les travaux des non-catholiques sur Jésus sont ramenés à *six*, en face de *douze* catholiques. Le lecteur n'a, dira-t-on, qu'à feuilleter ces douze volumes pour se trouver informé de l'existence des autres? Sans doute ; mais il faut commencer par lui donner le goût et l'envie de faire cet effort. — I, p. 159 et suiv., sur les missions de saint Paul, à côté de Fouard et de Prat, mentionne, à la vérité, Deissmann et Schweitzer, mais ni Ed. Meyer, ni J. Weiss, ni Anderson Scott, ni Goguel, ni Loisy, ni Böhlig, etc., etc. — En I, p. 237, sur les épîtres de Jacques et de Jean, on ne cite que des catholiques et des anglicans bon teint. — En I, p. 259, sur la *Vie chrétienne à la fin du Ier siècle*, on ne veut connaître que des catholiques et des Français. — En I, p. 267, sur *la hiérarchie primitive*, on cite Batiffol, Michiels et Harnack, qu'en réalité on n'utilise pas, et on ne nomme ni Sohm, *Kirchenrecht*, ni H. B. Swete, *Essays*, ni Réville, *Origines de l'épiscopat*, ni Edwin Hatch, *Organization*, au hasard. On sait qu'ils existent assurément et ils font de discrètes apparitions dans les notes ; mais, parce qu'ils y sont relégués, le juste équilibre d'une équitable information scientifique se trouve rompu. — En II, p. 7 et suiv., sur la gnose, où, en vérité, l'on fait surtout confiance à l'*Histoire du dogme de la Trinité* du P. Lebreton lui-même, on ne tient compte ni de Buonaiuti, ni de Burkitt, pourtant si suggestif, sans parler des travaux toujours indispensables de C. Schmidt, de Lipsius, d'Anz, d'Amelineau, de Dietrich, de Schmitt, de Liesegang, etc., dont un apprenti chercheur doit au moins connaître directement l'existence et l'usage. — II, p. 26, sur Marcien, Harnack, compensé par le P. d'Alès, c'est très bien ; mais pourquoi ni Bill, *Erklärung... des ersten Buches Tertullians « adversus Marcionem »*, ni Bosshardt, *Essai sur l'originalité et la probité de Tertullien...?* Inutile d'insister ; on ne peut pas taxer le P. Lebreton d'ignorance : il connaît les livres essentiels ; mais, au vrai, il ne cite et surtout il n'utilise que ceux de son bord ou ceux qu'il croit pouvoir neutraliser. Des autres, il ne tient pas compte, ou il les écarte d'une petite phrase péremptoire, jamais expliquée et qui ne s'en donne pas moins l'air d'avoir tranché en science et déblayé dans la certitude. Rien de moins acceptable du point de vue de la probité pédagogique. D'ordinaire, M. Zeiller est moins désinvolte et ses bibliographies sont en général moins sommaires ; il ne doit pourtant pas inspirer pleine confiance au *lector candidus ;* ses listes sont quelquefois *bourrées ;* elles sont rarement équilibrées et satisfaisantes. — En I, p. 225, sur *Pierre et les débuts de l'Église romaine*, il se décourage devant une bibliographie « *surabondante* » et il la subordonne à l' « *excellente mise au point* » de Mgr Besson, à une

sorte d'opposition polémisante entre Lietzmann et moi et à quelques mentions d'articles sporadiques : les livres de fond n'y sont pas, ou, du moins, ne sont pas à cet endroit-là où on les attend. — A la p. 373, qui forme en quelque manière la suite, s'affirme le même défaut : on reste à la surface et rien n'atteste que les livres cités soient vraiment utilisés ; on ne les retrouve pas au bas des pages ; inversement, ceux qui paraissent dans les notes — bien peu — ne figurent pas dans la bibliographie. On éprouve d'abord quelque surprise à voir la liste placée en tête du chapitre suivant (p. 287) s'amplifier soudain ; on comprend quand on s'aperçoit qu'on y traite d'un sujet dont M. Zeiller s'est spécialement occupé naguère ; ce ne devrait pas être une raison. — II, p. 448, qui devrait compléter, sur les catacombes, la liste lourdement insuffisante de la p. 429, n'y ajoute pourtant rien. Trop souvent, on semble indiquer les ouvrages comme au hasard, sans méthode et sans plan, sous cette réserve que les écrits catholiques, jugés caractéristiques ou utiles, dans la ligne et sous la garantie de l'auteur, n'y sont jamais oubliés. Rien de plus naturel ; mais ce qui manque déplorablement dans ce livre d'enseignement, c'est le moyen pour l'étudiant de choisir avec discernement et sûreté ses compléments d'information.

La méthode générale, suivant laquelle l'ouvrage est conduit et l'esprit qui l'inspire, appellent aussi les plus inquiétantes réserves. Il me paraît extrêmement grave qu'en tout ce qui regarde le Nouveau Testament les questions qu'on attend, les questions nécessaires, ne soient, peut-on dire, *jamais* posées ; elles sont escamotées avec la plus tranquille aisance, au point que l'innocent lecteur ne peut même pas se douter qu'elles existent. Le P. Lebreton nous loge sous le régime de l'affirmation chronique, et il réserve son érudition aux *à-côtés* du vrai problème, comme s'il ne cherchait qu'à nous le cacher ; la discussion n'est certes pas son fort. Je prends au hasard quelques exemples : I, p. 117, n. 4, Jüster et Loisy ont soutenu, en gros, que la responsabilité de la mort de Jésus retombait sur Pilate ; le P. Lebreton prononce tout sec : « *Rien ne justifie cette déformation des récits évangéliques.* » Pourquoi? Cherchez. — I, p. 134, à propos des chiffres que les *Actes* nous donnent touchant les conversions opérées à Jérusalem dans les jours qui suivent la Pentecôte (*Act.*, 2, 41 ; 4, 4, etc.) et qui font sourire non seulement Weiszäcker et Renan, mais tous ceux qui n'ont pas arrêté leurs études au catéchisme de persévérance : « *De telles défiances ne sont pas justifiées* », paraît-il ; comment « *la grâce des prémices si abondamment répandue* » ne fructifierait-elle pas? Et l'exégèse qu'on attend vire, sans plus de façons, à la plus béate édification. — I, p. 182, n. 1 : « *Le discours de saint Paul à Athènes est un de ceux qui, aujourd'hui encore, éveillent dans l'âme des lecteurs la plus vive impression* » ; Norden a douté de son authenticité ; il a donné abondamment ses raisons dans *Agnostos Theos*, et les adhésions ne lui ont pas manqué (cf. Goguel, *Introduction au Nouveau Testament*, III, p. 269 ; Loisy, *Actes*, p. 683). Pour le réfuter, il ne suffit pas de nous assurer que le P. Lagrange l'a fait « *efficacement* », il faut discuter et prouver : le P. Lebreton n'aime pas cela. Je n'ai pas besoin de dire qu'il n'y a qu'à feuilleter le livre pour voir se multiplier les exemples analogues à ceux que j'ai retenus ; c'est bien d'une *méthode* qu'il s'agit et elle répond mal aux assurances préalable des éditeurs. Elle a pour pendant la constante habitude d'édulcorer et de niveler, ou, au contraire, de majorer et de grossir, selon les intérêts d'une apologétique interne, qui se surveille, mais ne s'abolit jamais. Elle est moins ordinairement choquante chez M. Zeiller que chez son

collaborateur, parce qu'elle trouve chez lui moins de sujets de tentation : pourtant il suffit d'un instant d'attention pour constater qu'elle est également à son poste. Il en résulte, ici et là, une sorte de défiance chronique et comme sous-jacente de la critique. Ce sentiment s'accorde avec un désir patent de conserver le plus possible de la *tradition*. A mieux parler, c'est l'*esprit* même du livre qui n'est pas critique, et le plus fâcheux de l'affaire, c'est que les auteurs sont persuadés du contraire. Dans les dernières lignes de l'Introduction (I, p. 62), le P. Lebreton écrit paisiblement ceci, sans se douter que, du coup, ayant déjà faussé tout ce qui précède, il déconsidère en histoire tout ce qui va suivre : « *A Israël, le peuple missionnaire, Dieu avait offert par ses prophètes, surtout par Isaïe, la tâche magnifique de conquérir le monde à son Dieu : trop passionnément jaloux de sa grandeur nationale, Israël a perdu de vue son rôle religieux et en a été déchu... : la tâche abandonnée par Israël est confiée à l'Église*[1]. » — J'emprunte à l'exposé relatif aux *Actes* et aux *Épîtres* (chap. II et III) un exemple de la critique selon le Révérend Père : pour commencer, dans sa bibliographie (p. 127), il cite Jacquier, mais non Loisy ; J. Weiss, mais ni Wendt ni Preuschen ; Bousset, avec *Kyrios Christos*, n'est pas omis ; mais c'est qu'il s'agit d'étayer de son nom, sinon de son autorité, une idée chère à l'apologiste chrétien (p. 138) : je ne vois vraiment pas d'autre trace de son utilisation. — La vision du chemin de Damas nous est — on le sait — présentée dans les *Actes* en trois versions assez différentes (9, 3 et suiv. ; 22, 1 et suiv. ; 22, 12 et suiv.) : leurs divergences devraient être signalées et, s'il se peut, expliquées ; il ne suffit pas d'affirmer, sur l'autorité d'un petit livre de vulgarisation, qu'elles « *ne se distinguent que par des nuances insignifiantes* ». Je crois, moi aussi, qu'il ne s'agit que de nuances, mais il faudrait dire ce qu'elles signifient et quel sens elles donnent au récit fondamental : cette précision indispensable ne vient pas. Une des difficultés les plus vieilles de l'exégèse néo-testamentaire gît dans l'explication des divergences qu'accusent entre eux *Actes* et *Épîtres* touchant saint Paul et le paulinisme : le Père Lebreton professe (p. 159, n. 2) que mettre en contradiction les deux textes, c'est s'attacher à une *critique ruineuse*, ou *ruinée ;* lui, il prendra aux *Actes* leur cadre historique et il y logera les affirmations des *Épîtres*. C'est bien simple ! Ce l'est même tellement que toute justification de cette admirable synthèse paraît superflue. De fait, tout le récit se réduit à une *harmonie*, vraiment préétablie, entre les documents ; ni les *Éphésiens*, ni les *Pastorales*, ni même les *Hébreux* (p. 222 et p. 271, n. 1) n'y font dissonance : l'*inspiration divine* rend tous les arrangements faciles, car elle nous transporte hors du temps et de l'espace. Le pire, c'est que de pauvres gens prendront ces étonnantes assurances pour la dernier mot de la critique certaine ! — I, p. 245, n. 3, c'est un problème que posent la date et les circonstances de la mort de Jean de Zébédée : le Père ne l'ignore pas ; mais, si j'ose dire, il enlève la difficulté d'une pichenette, après un semblant de prise en considération. — I, p. 259, Mc Giffert, dont *The Apostolic Age* a fait époque en 1897, a, en 1924, écrit un beau livre, intitulé *The God of the early Christians*, où il a expliqué dans quelle relation, à son sens, les premiers fidèles mettaient le Christ et Dieu. Le P. Lebreton signale en passant l'ouvrage, mais n'en dit absolument rien que ceci : « ... *nous nous opposons tout à fait à la thèse outrée de A. C.*

1. Plaçons en contrepoids G. A. Smith, E. Bevan et F. C. Burkitt, *The Legacy of Israel*, 1927.

Mac Giffert. » Nous voilà vraiment bien renseignés sur ce qu'elle est et ce qu'elle vaut. — I, p. 342 et suiv. : *I Clementis* et les lettres dites d'*Ignace* sont des documents d'une « *authenticité indiscutable* ». Bien sûr, et c'est probablement pour cela qu'ils ont été et sont encore si discutés. La p. 329 nous apporte pourtant cette confirmation décisive : le « *problème critique* » jadis posé à propos d'Ignace est « *définitivement résolu* ». Je le souhaiterais ; mais il n'y aura à le croire que ceux qui voudront qu'il en soit ainsi. — II, p. 169 : j'ai jadis (1901) marqué l'opposition qui ressort des écrits de Tertullien lui-même, entre le christianisme rigoriste qu'il représente et celui, bien plus accommodant, qui s'est imposé à l'Église. Cette remarque a paru au P. Lebreton attentatoire à l'homogénéité de la Vérité ecclésiastique (*Quod ubique, quod semper* !) et il n'a pas pris la peine de discuter ; il m'a seulement jeté dans les jambes l'opinion de Lortz (*Tertullian als Apologet*), plus précise, paraît-il, et plus équitable que la mienne. Puisqu'on reconnaît que la question est *importante* — elle est même capitale — il vaudrait la peine de la discuter. J'aurais, moi, quelque chose à répondre à Lortz, encore qu'il ait sur moi l'avantage de plus d'un quart de siècle de réflexion et de recherches. Le Père trouve chez lui une affirmation qui favorise sa propre apologétique ; il lui fait un sort sans s'inquiéter de la suite qu'elle peut recevoir. Pour lui, il y a *la Vérité*, contre laquelle les hérétiques autrefois, les critiques libéraux aujourd'hui ont méchamment conspiré (cf. I, p. 345, à propos de P. de Samosate et de Lucien d'Antioche) ; son rôle d'historien (!) est de la bien montrer où elle est, où l'Église romaine l'a mise. Il en résulte, en vérité, une incompréhension totale de tous les *essais* que la mouvante pensée chrétienne a pu tenter au cours des âges pour chercher sa voie et trouver la solution des difficultés qui l'ont arrêtée ; l'hypnose de l'orthodoxie qui le domine se montre partout, en ce cas, grosse d'une injure (cf. II, p. 94-96, à propos de l'adoptianisme et de ses suites ; couplet qui, considéré en histoire, finit par confiner à la naïveté). Sans doute, on parle de dissensions internes, de schismes ; mais le vrai problème, celui d'une *regula fidei* qui se cherche et *évolue*, le vrai problème d'histoire n'est pas posé. Etc., etc. — La critique de M. Zeiller n'est pas spécifiquement de meilleur aloi, seulement elle s'applique en l'espèce à des sujets moins redoutables. — I, p. 417 : Paul Styger a (*Die römischen Katakomben*, 1933) opposé une théorie nouvelle à ce qu'on accepte habituellement sur l'histoire des catacombes. Elle vaut ce qu'elle vaut, bien entendu, et il faut voir. « *Il semble que ce soit nier l'évidence* », prononce, sans plus, M. Zeiller. En l'espèce, l'évidence c'est l'opinion de l'auteur. — I, p. 292 : il sait que l'interprétation de l'*institutum neronianum*, généralement soutenue aujourd'hui dans les milieux catholiques, « *n'a pas toujours été admise* », mais, à son sens, « *on ne saurait guère la contester* » et « *il n'est pas douteux que la proscription du christianisme en tant que tel remonte jusqu'à* » Néron. Mais si, c'est douteux et on peut le contester, les raisons ne manquent pas et celles que M. Zeiller avance dans l'autre sens — il ne les invente pas — me paraissent inopérantes : ni la lettre de Trajan ni la phrase de Tertullien (*Ad nat.*, 7 ; *Apol.*, 5) ne portent, en vérité, le témoignage qu'on leur demande. On ne doit pas présenter comme réglé un débat qui reste ouvert, uniquement parce qu'on est résolu à nier qu'il le soit. Et je dirais la même chose de celui qui se rapporte au christianisme des Flaviens (p. 300) ; il ne faut pas que ce qu'on a bien fait de présenter d'abord comme les *probabilités* devienne peu à peu des *vraisemblances*, puis des *certitudes*. — I, p. 311 et suiv. : M. Zeiller accepte la représentation catholique de *la persécution de*

Marc-Aurèle, sur laquelle il y aurait à regarder les choses et les textes de plus près qu'il n'a fait ; pour le moment, je me demande seulement pourquoi les mêmes hommes qui font confiance aux allégations dessus dites de Tertullien, en les majorant d'un commentaire si peu sûr, ne tiennent aucun compte de ce qu'avance notre Africain, en *Apol.*, 6, touchant la modération bienveillante de l'empereur à l'égard des chrétiens. Tout cela est moins simple que ne le suppose notre historien. — I, p. 230 : il se demande si la *Prima Petri* est authentique, car il sait que des critiques, dont Harnack, l'ont contesté ; mais il incline naturellement dans l'autre sens, sans avoir l'air de se douter de ce qu'est la question et qu'une opinion qui date de 1897 n'a pas dit — dans aucun sens — le dernier mot. On a le droit de ne pas être un exégète, mais pas à ce point-là. — Voici (II, p. 114) un exemple type de l'hypnose sous laquelle vit M. Zeiller : un jour, Caracalla, qui n'est encore que prince héritier, se plaint qu'on ait fouetté un de ses compagnons de jeux *parce qu'il était peut-être chrétien* ; or, le texte de Spartien (*Anton.*, 1, 6) dit *ob judaïcam religionem* ; est-ce donc que Spartien ne sait pas distinguer les chrétiens des Juifs? Il suffit de lire son *Severus*, 17, pour penser le contraire. Il est entendu, pour l'un et pour l'autre de nos deux auteurs, qu'il faut grossir dans tous les sens l'importance et le rayonnement du christianisme primitif, et c'est une exagération dont l'authentique perspective de l'histoire n'a pas lieu de se féliciter.

Sur l'information de fond, le P. Lebreton se contente souvent de résumer ses livres antérieurs ; par exemple, au regard de Jésus et du monde évangélique, ses deux volumes sur *La vie et l'enseignement de Jésus-Christ Notre Seigneur*. Et, comme il ne s'agit pas là, à proprement parler, d'un livre de science, il arrive que le résumé s'apparente à la plus inquiétante *histoire ecclésiastique*. De tout ce qui touche au récit et à l'explication des *Origines*, il n'y a, du point de vue d'un historien non confessionnel, exactement rien à faire, mis à part des détails que seul un homme du métier saura trier et utiliser. Quand nous sommes sortis de la période tabouée par la théologie, l'érudition et le bon sens du Révérend Père reprennent vigueur et, par exemple, notre impression sur le dernier chapitre du tome I (*L'apologétique chrétienne au IIe siècle*) contraste favorablement avec celle que nous laissent les chapitres précédents. M. Zeiller, lui, n'a pas à souffrir à l'égal des mêmes disparates ; il arrive pourtant que son bagage paraisse assez léger et qu'il se contente d'accommoder les restes, au besoin ceux du P. Lebreton lui-même, sans se soucier assez de les renouveler. Les développements superficiels et unilatéraux ne sont pas tout à fait une exception chez aucun des deux auteurs[1]. Cette remarque m'amène à présenter quelques réflexions, toujours à titre d'exemples, sur divers points de l'exposé qui m'ont choqué. Au chapitre IV du t. I, p. 225 et suiv., M. Zeiller prétend étudier *Saint Pierre et les débuts de l'Église de Rome*. Et voici ce que je lis dans la note bibliographique préliminaire : « *Sur celle-ci* (la venue de Pierre à Rome), *la littérature est surabondante. Le dernier représentant de la thèse, aujourd'hui à peu près universellement abandonnée, qui rejette la donnée de l'apostolat romain de saint Pierre est M. Ch. Guignebert... Le travail le plus significatif en sens contraire est désormais celui de M. H. Lietzmann.* » Faut-il entendre que mes divaga-

1. Par exemple, ce que dit le P. Lebreton sur le syncrétisme (II, chap. VIII) demeure étonnamment vide et ce que dit M. Zeiller du temps des Sévères (chap. IV) n'est guère mieux étoffé.

tions ont mis le point final à tous les doutes et que le travail de Lietzmann est définitivement exhaustif? C'est probable, mais c'est faux, car les chercheurs qui ont conclu comme moi, après moi (depuis 1909, puisque c'est en 1909, il y a vingt-huit ans, que mon livre a paru !), ne sauraient laisser à M. Zeiller la réconfortante illusion qu'il m'a enfermé dans la tombe ; et, d'autre part, il est assez naïf de regarder les opinions de Lietzmann comme intangibles. Elles sont souvent très personnelles, assez distantes, et ne s'embarrassent pas toujours du détail d'explications qu'on leur réclamerait volontiers. Je pense bien que notre critique a lu réellement *Petrus und Paulus in Rom*, mais je suis tout à l'égal assuré qu'il ne l'a compris qu'en fonction de ses propres préjugés. L'intérêt du livre tient à sa mise au point archéologique et son auteur se désintéresse réellement de la recherche exégétique fondamentale, sans laquelle il faut nécessairement partir d'un *donné* invérifiable. Soutenir que *tout est clair* vers le début du IIe siècle, c'est vouloir et non pas prouver que ce le soit. L'étude de Lietzmann, excellente pour tout ce qui suit, si l'on veut, Irénée, est inopérante *totalement* pour ce qui précède. Tout récemment, son auteur a repris le problème (*Petrus römischer Martyrer, ap. Sitzb. preus. Akad. d. Wissenschaften*, 1936), à la suite d'un petit travail de K. Heussi (*War Petrus in Rom?* Gotha, 1936), et ce dernier a répliqué de bonne encre dans son *War Petrus wirklich römischer Martyrer?* (Leipzig, 1937). Je ne cherche pas, pour l'instant, à départager ces deux messieurs ; je veux seulement prouver que, pour une défunte, ma « *thèse* » se porte assez bien. Mais est-ce qu'on ne pouvait pas déjà s'en douter à lire Adolf Bauer, *Die Legende von dem Martyrium des Petrus und Paulus in Rom*, Wiener Studien, 38 (1916), et E. T. Merrill, *Essays in early christian history* (Londres, 1924, chap. IV et XI), et Caspar, *Geschichte des Papsttum*, I, p. 1, et Haller, *Das Papsttum* (Stuttgart, 1934, I, chap. I), qui conclut sur tous les débuts qui paraissent si assurés à M. Zeiller : *Eine Sage ohne geschichtlichen Kern, Dichtung ohne Wahrheit* (p. 15)? Donc, M. Zeiller a parlé sans savoir, et cela parce qu'il a cru suffisant de s'en rapporter au jugement de M. Monceaux, lequel, pour commencer, n'avait pas regardé les choses d'aussi près et avec autant de discernement qu'il aurait fallu. Du reste, son article est vieux de vingt-sept ans et il en avait vingt-quatre quand M. Zeiller l'a utilisé (*L'apostolat de Pierre à Rome*, ap. *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1910). Il l'a utilisé, peut-on dire, aveuglément et c'est pourquoi il a risqué une phrase que je ne puis laisser passer sans l'accompagner d'un petit commentaire. « *M. Monceaux* », dit-il, « *a donné de cet ouvrage* (le mien sur la *Primauté de Pierre*) *une critique qui demeure sans réplique qui porte* » (p. 228, n. 1). Il me faut bien dire : 1° que, si je n'ai pas, en 1910, répondu à M. Monceaux, c'est d'abord qu'en principe et à l'exemple de mon maître Renan, je m'étais fait une loi de ne jamais céder à semblables provocations ; c'est ensuite que je n'ai pas cru utile de réfuter une argumentation qui, à ce qu'il me semblait, tombait, pour l'essentiel, à côté de la vraie question ; c'est encore mon opinion. Que voulez-vous? On ne s'improvise pas sans risques critique et exégète sur des sujets de ce genre ; 2° que j'ai, à mon heure, repris le problème sur le point capital de la *sépulture de Pierre* et que c'est au tour de M. Zeiller, même appuyé de M. Monceaux, de ne m'avoir rien répliqué qui mérite attention ; 3° que ni M. Monceaux ni lui n'ont osé, ou n'ont su, me montrer positivement, et par une discussion vraiment scientifique, en quoi j'errais : j'attends encore que n'importe qui me le montre. Ce n'est pas un procédé avouable que de chercher à trancher un débat d'histoire par une affirmation de

forme désobligeante, au demeurant vide de substance et qui, en vérité, n'est que du vieux mal réchauffé. Au total, si M. Zeiller apportait à la question de la venue de Pierre à Rome la même indifférence sentimentale que moi, il en pourrait parler, si je puis dire, *à égalité;* mais de cela il n'est pas question. — Je dirai la même chose de ce que le P. Lebreton nous raconte de Jean et de la littérature johannique (I, p. 245 et suiv.), ou des sacrements (p. 262), ou de la gnose (p. 274), qu'il ne veut regarder que comme un mauvais champignon, une excroissance vénéneuse frauduleusement développée sur la plus belle pousse de la Vérité : c'est le point de vue unique et nécessaire d'où le Père consente à considérer les *hérétiques*, c'est-à-dire les chrétiens qui ont pensé autrement que n'a fait finalement « *la vraie doctrine* », c'est-à-dire l'orthodoxie romaine (cf. II, p. 345 et suiv., autour de Paul de Samosate et de Lucien d'Antioche; également II, chap. I, sur la crise gnostique; I, chap. VIII-IX, et II, chap. IV-VI). Qui prendra la peine d'analyser les vingt-cinq lignes de la p. 8-9, qui s'intitulent *La réaction chrétienne*, en déterminera sans peine la redoutable et tendancieuse inconsistance : c'est de la *théologie historique*, ce n'est pas de l'histoire qui cherche à se voir et à se comprendre pour elle-même et comme elle est. L'excellence de l'expression ajoute ici au péril que court la vérité. Qu'on lise le couplet sur l'*adoptianisme* (p. 94) et on se rendra compte de l'anachronisme auquel l'auteur peut quelquefois glisser, parce que ce qui l'intéresse, c'est l'éternel *to day* cher aux Anglais. Je pense qu'un lecteur averti passera un bon moment à écouter les explications du Révérend Père sur ce que je nommerais *la politique ecclésiastique de saint Cyprien* (p. 204 et suiv.) et à suivre les détours de l'exorcisme par lequel il s'efforce de ramener à quelques inadvertances de langage la redoutable doctrine « romaine » de l'évêque de Carthage. — L'étude de M. Zeiller sur les persécutions, parce qu'elle part de la conviction que, dès Néron, l'État a entendu persécuter *la foi*, directement et consciemment se place dans une perspective fausse; imaginer qu'en parlant de la persécution de Néron, de celle de Trajan, de celle de Marc-Aurèle, ou de celle de Dèce, de celle de Valérien, de celle de Dioclétien-Galère, on vise une manifestation de mauvaise volonté païenne constante dans ses intentions, son esprit, sa valeur d'action, c'est commettre un lourd contresens, qui va jusqu'au renversement de la vérité de l'histoire. Cette erreur ne s'explique et ne s'excuse que par l'irrésistible volonté de majoration chrétienne qui ne quitte jamais les apologistes. Si l'on veut comprendre ce que signifie le fait que Dèce est « *un représentant de la vieille tradition romaine* » (II, p. 145), il faut d'abord expliquer ce qu'est cette tradition au milieu du IIIe siècle et, surtout, montrer ce qu'elle est devenue de 192 à 249. L'exposé de M. Zeiller ne dépasse pas la surface, donc effleure à peine la question. De même, ne suffit-il pas de quelques vagues indications et d'un synthétique « *Bref* » (p. 153) pour nous mettre au clair sur la persécution de Valérien. On s'en tient trop aux petites raisons et aux médiocres explications sur tout ce qui se passe du premier édit de Dèce à celui de Gallien, parce qu'au fond on n'y veut voir qu'une crise antichrétienne, telle que peut se la figurer un Eusèbe. — II, p. 387 et suiv., on décrit l'organisation ecclésiastique du IIIe siècle sans faire intervenir le Pape, et c'est très sage; mais, comme on ne peut évidemment pas esquiver le problème de la fortune pontificale, on construit un chapitre sur *le siège romain*. On convient (p. 403) qu'il y a là « *une autorité sentie plutôt que définie* »: mais on rattrappe cette affirmation, pourtant déjà excessive, en déclarant qu'en fait cette autorité s'est « *exprimée elle-même* » et que, « *dès les deux premiers siècles* »,

elle « *avait été reconnue par des témoins illustres de la pensée et du sentiment chrétien* »; formule cette fois si ondoyante qu'elle mériterait bien une appréciation sévère ; je me contente de remarquer qu'elle ne répond pas à ce qu'elle prétend établir, soit la réalité de la primauté romaine. On n'ignore pas (p. 407) que les évêques romains ont subi plus d'une attaque aux IIe et IIIe siècles, par exemple du fait d'un Tertullien, d'un Hippolyte ou d'un Cyprien ; mais on voit dans ces oppositions « *une manière d'hommage* » rendu à leur autorité. On ne nous dit pas s'ils ont toujours apprécié *la manière*. Et, quand je lis (p. 412) que « *l'épiscopalisme de S. Cyprien s'incline pourtant devant la suprématie du Siège romain* », je pense qu'on se moque du monde, ou du moins qu'on s'en moquerait si un confessionnel pouvait penser et dire autre chose que cela ; mais il ne le peut pas et c'est, par-dessus sa tête, la condamnation de *l'histoire catholique*. — II, p. 457, ce qui est dit de Galère est d'une regrettable pauvreté ; là encore, on ne dépasse pas les explications du plus indigent Eusèbe : l'aveuglement néfaste d'une brute excitée par une vieille fanatique, sa mère, est censé rendre compte de tout, et on amenuise tant qu'on peut ce qu'il faut pourtant bien laisser entrevoir des raisons politiques de Dioclétien (p. 459 et suiv.). J'éprouve quelque surprise à voir l'étude de la grande persécution, après tout ce que tant d'érudits ont pu dire sur cette crise d'instructif et de solide, ne pas dépasser le niveau de Paul Allard. On a cité beaucoup de livres récents dans la note bibliographique de la p. 458, mais quel usage en a-t-on fait et s'est-on même assimilé des études générales du type Linsenmayer et Manaresi? Je me le demande. — Le chapitre XX, qui fait conclusion, reste très superficiel — c'est un mot qu'il faut répéter souvent ici — et quelquefois bien contestable : par exemple, l'opposition (classique chez les apologistes) qu'on prétend reconnaître entre la *mentalité chrétienne* et la *mentalité antique* aurait bien besoin d'être précisée et nuancée ; je me demande de quoi aurait vécu le christianisme, si ce n'est de l'esprit antique. On ne peut voir les choses comme M. Zeiller prétend nous les montrer qu'à la condition de se représenter christianisme et paganisme comme deux entités impénétrables l'une à l'autre, ce qui, dans la réalité de l'histoire, pourrait bien n'avoir aucun sens. Il va de soi que le sentiment religieux païen, dont les études conduites depuis quelques années sur les divers types de mystères, les spéculations néo-pythagoriciennes, etc., ont révélé la richesse, la variété et la force, est minimisé autant que possible[1]. On ne paraît pas avoir la moindre idée de la relation profonde qui existe entre la forme chrétienne du sentiment religieux, dans la période considérée, et les autres ; on ne paraît pas tenir compte des dates et des moments ; on ne voit pas que ce qu'on prend pour l'*originalité* dans le christianisme, finalement vainqueur, n'est qu'une *somme* et une *conclusion*, et qu'ici l'histoire est un meilleur agent d'explication que la métaphysique. Mais, tout cela, on ne pouvait ni le dire ni seulement le voir, parce que l'explication dernière du christianisme, ce n'est pas à des faits et à l'histoire qu'on la demande, mais à des sentiments et à la théologie.

1. Je m'en étonne d'autant plus que la première partie de l'Introduction du tome I (*Le monde romain à l'avènement du christianisme*) témoignait, chez M. Zeiller, d'une information assez large et d'un très intéressant souci de se montrer *à la page*. — Il n'aurait cependant pas fallu oublier Rostovtzef, *Mystic Italy*, si riche en aperçus neufs, à côté des études, signalées, de J. Carcopino.

Le livre a ses mérites : il est généralement présenté avec clarté : le P. Lebreton sait écrire et, si M. Zeiller, littérairement, ne l'égale pas, parce que son style pèse quelquefois un peu et que sa langue se contente trop habituellement de la grisaille, il ne manque pas de bon sens quand aucun préjugé ne le domine. Des chapitres entiers sont louables et peuvent rendre d'excellents services : seulement, il faut les mettre à part de ceux qui n'ont pas le droit d'inspirer confiance et le tri n'est pas à la portée de tout le monde. Le vice de ces deux volumes, en histoire, c'est leur *confessionalisme*, éclatant et, peut-on dire, agressif chez le Père, estompé et plus discret chez le professeur, mais, chez l'un et l'autre, capable d'oblitérer la vision exacte des choses et de fausser la réalité. Ils n'ont pas tenu, surtout le premier, les promesses que les éditeurs nous avaient d'abord faites en leur nom.

Le tome III, signé de MM. Palanque, Bardy et de Labriolle, est d'un tenor scientifique infiniment supérieur et, s'il est permis de lui présenter ici et là quelques objections, comme n'importe quel travail sérieux en provoque, on doit d'abord louer sa bonne information générale et sa présentation méthodique. Les auteurs ont leurs opinions : elles n'offensent ni n'inquiètent jamais et, s'ils ont dû faire sur ce point un effort méritoire, on peut les féliciter de l'avoir réussi. Ce sont, tous trois, des hommes pondérés et pleins de sens, qui osent regarder les problèmes en face et ne pas ruser avec eux. Dès maintenant, j'ai mis leur livre dans la pratique de mes étudiants, comme un instrument de travail indispensable. — La Bibliographie générale fait sans doute trop de place à des manuels qui n'ont pas grands mérites ; mais, d'ensemble, elle *introduit* diligemment à la connaissance bibliographique du sujet et les notices qui accompagnent chaque chapitre sont assez copieuses pour paraître quelquefois excessives. Elles cherchent visiblement à bien renseigner sur les sources et à mettre en valeur les livres d'information générale ; c'est d'une bonne pédagogie. — L'exposé de M. Palanque, qui porte sur le côté spécialement politique de la question, est solide, sage et circonspect. Je serais pourtant disposé à lui reprocher en quelques endroits de l'être trop ; ainsi, je trouve que son développement sur *L'Église et l'État en Occident au lendemain de 313* (p. 33-40) *fait* un peu grêle. Je trouve aussi trop étroit le dernier chapitre : *Le catholicisme religion d'État ;* le gros problème de l'adaptation du christianisme à l'État est à peine posé et il aurait fallu développer les indications esquissées dans le dernier paragraphe. — M. Bardy a eu la tâche d'exposer le développement de la crise arienne jusqu'à la fin du IVe siècle. Il l'a fait avec compétence, mais d'une façon un peu extérieure ; il ne s'agit pas seulement d'un conflit clérical plus ou moins compliqué, mais d'un différend essentiel entre deux tendances fondamentales de la théologie trinitaire : à lire M. Bardy, je ne sais pas si le commun des lecteurs le comprendra bien. La narration, toujours claire, manque quelquefois d'accent et de relief (cf., p. 99, ce qui est dit d'Athanase, qui, sans doute, mériterait mieux et ses adversaires aussi) ; d'une façon générale, M. Bardy ne paraît très incliné ni à *peindre* les hommes, ni à donner à son récit un caractère suffisamment concret, ni, à l'inverse, à *schématiser* assez résolument ses idées directrices. Le lecteur aurait certainement aimé à circuler plus à l'aise parmi les détours de la querelle arienne et à y rencontrer quelques points de rassemblement mieux marqués pour les idées et les impressions qui lui sont présentées. — M. de Labriolle a traité de l'opposition du paganisme et du christianisme au IVe siècle, avec, au centre, la réaction de Julien ; puis de la vie, de la morale, de la spiritualité et de la culture chrétiennes.

L'ensemble est vivant, intéressant et présenté en termes de tous points excellents. Ce qu'on dit de Julien est tout à fait raisonnable ; c'est sur ce qu'il n'en dit pas que je ferais une réserve : cet homme, qui a eu le tort de ne pas se rendre compte de ce qui lui était possible ou non, donc qui s'est trompé et dont la solidité d'esprit fait question, a été, du moins, sincère, convaincu, et ses mérites personnels passent ses lumières. Je crois qu'il était équitable de le dire. Il a pratiqué au regard des deux partis en présence une partialité dont les chrétiens ont souffert, c'est certain ; mais ils n'étaient pas eux-mêmes sans reproche depuis 313 et ceci n'est pas sans expliquer cela. A la vérité, on pouvait craindre que son insuccès même poussât le prince à accentuer sa rigueur dans la contrainte antichrétienne et, Bidez nous assure qu'on aurait tort de douter qu'il l'eût fait à son retour de Perse ; mais il ne s'agit encore que d'une hypothèse et vraisemblance ne vaut pas fait. Quoi qu'on ait pu prétendre quelquefois, il n'est pas à rapprocher de Dioclétien et de Galère. L'étude attentive des origines et de l'installation du monachisme dans le monde chrétien est particulièrement réussie et instructive. J'aurais souhaité, et les *usagers* souhaiteront aussi, que la longue notice bibliographique des pages 299 et suiv., certainement dressée avec beaucoup de soin, au lieu de se conformer à l'ordre alphabétique des auteurs, adoptât plutôt un ordre logique qui serait autrement suggestif. La tâche des trois collaborateurs était périlleuse ; ils méritent qu'on ne les chicane pas par amour de l'art, mais qu'on rende justice avant tout à leur droiture et à leur crânerie. « *Vraiment synthétique et scientifique* », comme le souhaitaient les éditeurs, ce troisième volume a le droit de dire qu'il l'est.

Ch. GUIGNEBERT.

A. GRABAR. **L'Empereur dans l'art byzantin.** Paris, Les Belles-Lettres, 1936. In-8°, 296 pages et XL planches. (Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg.)

M. Grabar, à qui, parmi tant d'excellents travaux, nous devons la meilleure histoire en français de l'art bulgare, s'est attaché ici à un aspect particulier, mais essentiel, de l'art byzantin : l'art impérial. Bien qu'elle ne nous fasse guère connaître de monuments nouveaux, l'étude de M. Grabar est originale en ce qu'elle s'efforce de dégager la traduction iconographique du culte impérial, à montrer l'existence d'un art impérial à côté de l'art religieux et, enfin, comme il est naturel, à préciser la nature des relations qui unissent ces deux arts.

Il était nécessaire de partir des faits ; aussi M. Grabar, bien qu'il ne voulût pas, comme il le dit lui-même, « établir un catalogue complet des images impériales », n'en a pas moins, en groupant des exemples nombreux et bien choisis, élaboré un très utile répertoire des thèmes de cette iconographie. C'est du moins l'objet de la première partie de son livre (*Les monuments et les thèmes*). Voici la classification qu'il nous propose :

1° Le Basileus seul, dans des portraits consacrés (*lauratae*), servant dans diverses cérémonies, ainsi que sur les étendards, les sceaux, les monnaies, etc. : on le trouve en buste (de face presque toujours, triomphant et victorieux ; c'est une image de ce genre qui orne la fameuse couronne de saint Étienne), en pied (moins fréquem-

ment, sur certaines monnaies ; les statues ont disparu), trônant (symbole de la Majesté, qui disparaît par respect quand se répand l'image du Christ ou de la Vierge de Majesté), en groupe, enfin, accompagné de l'Augusta ou de ses fils, parfois même de ses prédécesseurs (c'est le prototype de toute une série de fresques votives de Serbie).

2° Compositions symboliques, avec l'idée centrale de la Victoire (croix depuis le ve siècle, notamment la croix aux branches évasées ; tableaux de batailles, aujourd'hui perdus ; l'Empereur terrassant un démon ou un barbare ; statues équestres, qui disparaissent après Justinien ; prouesses à la chasse ; présidence des Jeux de l'Hippodrome, avec les acclamations des « Romains » et la proskynesis des Barbares).

3° L'empereur et ses sujets : il est intéressant de remarquer que, bien que la proskynesis fût devenue universelle dans l'empire, elle n'est jamais représentée qu'accomplie par des barbares ; l'art reste sans doute fidèle à un type iconographique plus ancien, distinguant soigneusement l'adoration debout des ὁμοφύλοι et le prosternement barbare ; dans la même catégorie peuvent se placer encore les images qui reproduisent la toute-puissance impériale dans les actes d'investiture, la présidence des conciles ou, enfin, des scènes tirées de l'Antiquité biblique ou païenne et préfigurant la gloire de l'empereur (exploits d'Hercule ou d'Achille, Moïse, Melchisédec, etc.).

4° L'empereur et le Christ : en adoration devant le Christ ou la Vierge, avec les mots fréquents de *Paix* et *Lumière du monde* empruntés au rituel impérial (la mosaïque de Sainte-Sophie récemment remise au jour représente cet acte d'adoration sur le tympan de la porte d'entrée, au-dessus de l'endroit même où le Basileus s'agenouillait avant de pénétrer dans l'église) ; faisant acte d'offrande (de vases sacrés, de voiles, de bourses ; et même de l'église : la plus ancienne image votive connue est précisément celle de Sainte-Sophie, dégagée en 1933 et datant du xie siècle) ; investi par le Christ (bénédiction ou couronnement symbolique, ce dernier thème apparaissant sous Basile Ier).

L'*Étude historique* qui forme la deuxième partie du livre distingue une première période (ive-vi^e siècles) qui peut être considérée comme « l'épilogue byzantin de l'art impérial de l'ancienne Rome » (arcs de triomphe, obélisques, colonnes, statues), héritier de l'iconographie triomphale du iiie siècle qui connaît déjà des thèmes orientaux rappelant l'Assyrie ou la Perse (pied sur la nuque du vaincu, cavalier en chasse ou à la guerre), et transmis *par l'intermédiaire de Rome* à l'art de Constantinople (les scènes de l'Hippodrome elles-mêmes ont dû avoir des prototypes romains). Peu de thèmes nouveaux : le christianisme se révèle par la prière ou l'offrande de l'empereur, mais le *Labarum* lui-même n'est qu'une transposition du *Vexillum*. — Au contraire, du vi^e au xve siècle, les vieux thèmes romains disparaissent, les croix et les Christs se multiplient sur les monnaies ; le Christ disparaît bien pendant la période iconoclaste, mais non pas l'image impériale, et on voit reparaître l'Hippodrome et les chasses : l'image de la Croix elle-même, chère aux iconoclastes, semble, tout autant qu'un signe de piété, symboliser la protection céleste, gage de la victoire perpétuelle. Après le triomphe de l'orthodoxie, les figures chrétiennes, rares avant la crise, se multiplient, et l'art impérial, « dirait-on, vient se réfugier auprès de l'art de l'Église », grâce sans doute à l'ascendant pris par l'Église après 843 et au triomphe de la théorie dyarchique de l'autorité (un

symbole entre autres : Moïse et Aaron dans le Tabernacle). Enfin, sous les Paléologues, dans l'art comme partout, reparaissent les traditions antiques (portraits du *basileus* sur les vêtements des dignitaires, le cavalier, etc.).

Les relations entre l'art impérial et les autres arts de Byzance sont donc indéniables, mais il n'y a point de parallélisme entre les époques de floraison ; par exemple, l'iconographie impériale est très développée pendant la crise iconoclaste, peu sous les Paléologues. A y regarder de plus près, l'évolution de cette iconographie se définit par une décadence continue, malgré quelques renaissances voulues et factices. Du point de vue du goût et de la technique, au contraire, les deux arts apparaissent comme intimement liés et rapprochés par une sorte d'adaptation continue. Le caractère dramatique de la première période fait place, dès le VIIe siècle, à des tendances plus sèches et plus orientales, qui s'accentuent encore pendant la période iconoclaste ; l'unité des deux arts est frappante à partir des Macédoniens.

Dès lors, la question si délicate des rapports entre l'*Art impérial et l'art chrétien* se présente comme moins insoluble qu'on ne l'a cru quelquefois, et c'est l'objet de la troisième partie du livre. Le caractère religieux de l'idée monarchique donne la clé du passage de l'un à l'autre et explique que le luxe et la polychromie du palais, l'atmosphère morale, le cérémonial et le rituel de la cour aient pu si facilement se transposer dans l'art religieux. La gloire impériale a été attribuée au Christ Pambasileus ; l'art triomphal des IVe et Ve siècles a déterminé l'iconographie religieuse triomphale de cette époque, beaucoup plus sûrement encore que l'exaltation du triomphe de l'Église. Le Christ de Majesté, les scènes de l'Apocalypse rendent tangible la Victoire du Christ, que l'on représente comme un Basileus triomphateur (la Croix ou l'Étendard de la Résurrection ou de la Descente aux Limbes, les offrandes des fidèles, l'Adoration par l'Empereur, l'aspic et le basilic foulés aux pieds par Jésus, le Couronnement de l'Empereur reproduisent les thèmes impériaux du Labarum, de l'offrande des barbares, de la proskynesis, de la victoire de l'empereur sur les démons et les peuples, de l'investiture des hauts fonctionnaires de l'Empire). C'est précisément entre le IVe et le VIe siècle que paraissent tous ces thèmes nouveaux du Christ ou de la Vierge de Majesté (la Vierge prenant la place de l'Augusta), de l'Hétimasie avec une effigie (croix, colombe), reproduisant le *solium regale*, de la Donation à saint Pierre (investiture), du Couronnement des saints par le Christ (ibid.), de l'Adoration, du Christ présidant la réunion des Apôtres (congiaire? conciles?), des offrandes au Christ, de l'Entrée triomphale du Christ à Jérusalem, du Passage de la mer Rouge (symbole du pont Milvius), du Christ marchant sur l'aspic et le basilic, de la Croix triomphale, souvent sous la forme du T qui était celle des trophées impériaux. L'arc triomphal de Sainte-Marie-Majeure de Rome présente en trois registres, comme le socle de l'obélisque de Théodose à Constantinople, l'hommage des ὁμοφύλοι (Hébreux), celui des *gentes* (Mages, Aphrodisius) et les vaincus (Hérode). — L'art byzantin postérieur montre moins de nouveautés ; il revient à certains thèmes antiques qui fusionnent avec des thèmes plus récents : par exemple, la Descente aux Limbes (marchant sur Satan terrassé et relevant, en *liberator*, Adam et les anciens Justes), la Deuxième Venue (Adoration des sujets), avec la Croix sur le Trône (à la place où le monument d'Arcadius sculptait un trophée) et les damnés dans des compartiments, à l'écart (à la place des captifs du même monument), enfin, les litanies comme la

Déisis Adoration . l'illustration des Homélies ou de l'Akathiste : le Sticharion de Noël présente l'iconographie de l'avènement d'un empereur. etc.

En somme. deux faits paraîtront avant tout dignes de remarque à la lecture de ce livre attachant : d'une part. les rapports évidents entre l'art impérial et l'art religieux à Byzance étudiés avec une précision nouvelle et une pénétration singulière. ; d'autre part. leur évolution inverse. c'est-à-dire les progrès constants de l'art religieux jusqu'à devenir presque exclusif à l'époque des Paléologues. tandis que, par suite peut-être de la décadence des techniques de luxe. l'art impérial allait sans cesse en s'affaiblissant. Tout au cours du développement millénaire de l'art byzantin. le livre de M. Grabar constitue un guide sûr. agréable. précis et bourré de faits sans cesser d'être d'une lecture facile et attrayante.

P. Henry.

Jean Frappier. **Étude sur la « Mort le Roi Artu », roman du XIIIe siècle. Dernière partie du « Lancelot » en prose.** Paris. Droz. 1936. In-8°. 424 pages.

— **La Mort le Roi Artu,** roman du XIIIe siècle édité par Jean Frappier. Ibid., 1936. In-8°. 252 pages.

Dans le vaste et célèbre ensemble de romans en prose du XIIIe siècle désigné aujourd'hui commodément sous le nom de *Lancelot-Graal*, la *Mort Artu* se présente comme la dernière partie. Elle fait suite à la *Queste du Saint-Graal*. Les beaux travaux de M. Pauphilet sur ce roman incitaient à une étude analogue sur l'œuvre qui clôt le cycle.

L'auteur de *La Mort Artu*. malgré la déclaration du début du récit, n'est pas. comme on sait, Gautier Map. Il écrivait vers 1230 et il était, sans doute, originaire de Champagne : c'est tout ce qu'on peut supposer à son endroit.

M. Frappier s'est proposé de publier *La Mort Artu* et de l'étudier à tous points de vue, historique, littéraire, grammatical. Il a réussi au mieux son entreprise. Il n'est pas seulement parfaitement maître de la technique, il apporte dans l'exposé et la discussion ampleur, justesse. élégance et mesure. Il montre dans le style cette élévation de ton qui semble être devenue de mise quand on aborde les légendes arthuriennes. Il y a danger, d'ailleurs. de prendre chez elles pour profondeur et mysticisme ce qui n'est peut-être que maladresse de composition et puérilité d'expression. Il faut féliciter M. Frappier de ne pas s'être laissé séduire par le symbolisme au point de perdre le contact des réalités.

L'édition. établie d'après toute la tradition manuscrite, remplace les textes déjà publiés par Bruce et Sommer. Un index et un glossaire l'accompagnent. On ne peut reprendre que la liberté inattendue de ne pas suivre avec rigueur le texte du manuscrit de base et de corriger ses irrégularités, d'éviter des graphies simplement parce que jugées « lourdes » comme *pensser* et *conversser* (n'écrivons-nous pas pourtant *que je tinsse*?). de fuir *qi. qe. qant* et de corriger *qui, que, quant*. L'éditeur justifie ces menues infidélités par le souci de « l'agrément du lecteur ». Nous ne doutons pas, cependant. que le savant lecteur, qui sera seul à ouvrir les livres de M. Frappier, n'eût préféré l'habituelle sûreté d'un texte auquel on s'interdit toute retouche.

En tête de sa dissertation, M. Frappier a examiné de nouveau la question de l'unité de composition du *Lancelot-Graal*. Il n'y croit pas au point d'attribuer à un même auteur toutes les parties du cycle. Le *Lancelot* propre serait bien l'œuvre d'une même personne, dont l'esprit aurait, d'ailleurs, évolué au cours du travail. La *Queste* serait sans doute d'un autre auteur ; *La Mort Artu* est d'un troisième auteur. L'ensemble *Lancelot-Graal* présente pourtant une unité de structure, sinon d'esprit et d'art. Les deux derniers romans, malgré leur originalité, ont été adaptés à un plan d'ensemble établi par un architecte unique. On a peine, il faut l'avouer, à concevoir le rôle des divers auteurs si l'on admet cette solution transactionnelle défendue avec habileté. N'espérons pas, d'ailleurs, que, dans une question de critique aussi subjective, on puisse jamais forcer l'opinion. L'étude des sources du roman, celle de sa forme, composition et style, apportent plus de profit positif. On ne saurait trop louer la rectitude et la sûreté en telle matière de M. Frappier.

C. BRUNEL.

Franco BORLANDI. **El libro di mercatantie ed uzanze de'paesi.** Documenti e studi per la storia del commercio e del diritto commerciale italiano pubblicati sotto la direzione di Federico Patteta et Mario Chiaudano, VII. Torino, Lattes, 1936. In-8°, LI-216 pages, 4 planches hors texte. Prix : 25 lire.

Voici un nouveau livre, excellent, de la collection faite à l'intention des économistes, des juristes et des historiens — *Documenti e studi per la storia del commercio e del diritto commerciale italiano* — que dirigent MM. Federico Patteta et Mario Chiaudano. M. Franco Borlandi nous donne là une édition impeccable d'une sorte de *Parfait négociant* du XVe siècle — *El libro di mercatantie ed usanze de' paesi* — titre abrégé. L'auteur en est inconnu, bien que certains aient attribué ce manuel au Florentin Giorgio di Lorenzo Chiarini. Il n'avait pas échappé aux érudits ; Heyd l'avait même utilisé. Mais la plupart des historiens modernes l'ont méconnu, et tout se passe comme si ce manuel, dans les recherches érudites, avait fait naufrage il y a une quarantaine d'années. Cette publication est ainsi un peu une résurrection, et très opportune.

La diffusion du *Libro di mercatantie* a été considérable ; on ne saurait évaluer l'importance des copies qui en furent faites. On en connaît trois éditions imprimées, de 1481, 1490 (?), 1498 ; et ces éditions marquèrent une date, un tournant dans la pratique commerciale... M. Borlandi a étudié avec un soin particulier l'ouvrage qu'il édite dans une longue préface dont les indications bibliographiques seront précieuses à ceux qui ne connaissent pas la richesse des publications italiennes à la fois sur le Moyen Age et l'histoire économique de la Péninsule. Quant à la publication elle-même, M. Borlandi a bien raison de penser qu'elle aidera puissamment les chercheurs qui, depuis quelques années, ont abordé la masse invraisemblablement riche des archives notariales d'Italie et autres sources de documentation économique. Ils trouveront dans ce texte — qu'accompagne un bon glossaire — mille renseignements sur les monnaies et les mesures non seulement de l'Italie, mais de la Méditerranée entière, voire de tout le monde alors connu, dans

ce dernier siècle qui va, en gros, de la chute de Constantinople aux premières grandes découvertes. L'historien — l'étranger surtout — qui fréquente les dépôts d'archives d'Italie y trouvera, enfin, tout l'attirail d'un formulaire commercial, qui peut lui fournir souvent la clef du mécanisme journalier des firmes marchandes dont les documents sont si déroutants parfois.

On voudrait pourtant se plaindre un peu. Ce texte, publié avec tant de soins, de patience, de sûreté, n'est-il pas d'un maniement bien difficile? Méritait-il d'être édité mot à mot comme le texte d'une inscription grecque? Les auteurs responsables du *Calendar of State Papers* n'ont pas eu peur de résumer les correspondances diplomatiques que d'autres ont éditées intégralement, à une virgule, un accent près. Dans le domaine de l'histoire économique, ne faudrait-il pas davantage encore négliger la lettre et nous donner des résumés, des tableaux clairs, rapides à consulter, qui soient en somme des outils maniables. L'historien qui voudra retrouver tout le sens et l'utilité pratique que ce *Libro de mercatantie* avait pour un marchand du xve siècle n'aura-t-il pas à accomplir préalablement tout un travail personnel de reclassement qu'on aurait su gré à l'auteur de nous éviter.

F. Braudel.

Henri Laurent. **Un grand commerce d'exportation au Moyen Age. La draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens, XIIe-XVe siècles.** Paris, Droz, 1935. In-8°, xxx-358 pages.

M. Laurent a fait avancer sérieusement nos connaissances sur un sujet important. Où allaient, par où passaient ces tissus que produisait la plus considérable des industries de l'Europe occidentale au Moyen Age? Comment se traitait ce commerce? A ces questions posées depuis longtemps, il a répondu avec clarté et précision. Sur la propagation des draps flamands et brabançons à travers la France, en Italie, dans la péninsule ibérique, il a rassemblé une foule de renseignements; non moins précieux sont ceux qu'il nous donne sur les opérations commerciales elles-mêmes, et en particulier sur les foires de Champagne.

A notre avis, voici les résultats nouveaux les plus importants de ses recherches: il montre de façon certaine — quelques spécialistes seulement s'en doutaient — que la vente des draps flamands vers le Midi était déjà en plein essor au xie siècle et qu'elle était due à un commerce actif des Flamands eux-mêmes sans doute jusqu'en Italie (ils allaient déjà aussi en Angleterre); il recule dans le passé l'activité drapière des villes brabançonnes, déjà importante au xiiie siècle — ce dont témoignent des travaux de M. Joosen parallèles à ceux de M. Laurent; il démontre que les capitaux des grands financiers d'Arras au xiiie siècle sont d'origine commerciale.

Ce grand sujet, par la multiplicité des questions qui se posent à son propos, M. Laurent a constamment le souci de l'étendre, de montrer ses rapports avec l'histoire économique d'ensemble, avec l'histoire politique même du Moyen Age. C'est ainsi que, d'une façon très intéressante, il montre les rapports du commerce des Pays-Bas avec la politique de Philippe le Bel, ceux de la justice des foires avec le développement des institutions nationales. Nous croyons cependant qu'il s'est trop pressé.

Trop pressé d'abord pour son information. Mieux encore que n'importe lequel de ses lecteurs, M. Laurent a mesuré la diversité et, d'un point de vue matériel, la ténuité des renseignements — d'autant plus précieux — qu'il a réunis. N'est-il pas surprenant qu'il nous dise (p. XXVI, n. 3) : « Nous nous proposons... d'entreprendre prochainement un voyage d'études en Provence pour fixer de façon plus précise certains aspects de l'exportation par Marseille et Aigues-Mortes dans la seconde moitié du XIIIe siècle. » Pourquoi ne pas l'avoir fait avant de publier ce volume?

Pressé également dans son souci d'élargir son sujet. Il y a des questions qu'il n'a pas examinées d'assez près. On sent chez lui, à diverses reprises, la conviction que le renouveau économique du XIe siècle — plutôt des Xe et XIe siècles — a été une révolution, une manière de mutation brusque. Les choses ne semblent pas avoir été si simples. P. 35, M. Laurent écrit : « On ne peut affirmer que des transformations décisives se soient produites dans la structure et le fonctionnement de l'industrie drapière avant 1050. » Comme on ne peut pas davantage, en partant des textes qu'il cite, affirmer le contraire, la constatation est assez vaine. Mais il écrit aussi, à propos des gildes de Valenciennes et de Saint-Omer, dont la première existait avant 1070 (et non pas seulement 1100) et la seconde avant 1083 : « Ces organismes... attestent que l'industrie drapière a dès lors pour base l'importation en masses de matière première provenant de régions éloignées... et l'exportation en masses de produits fabriqués vers des marchés étrangers. » En tout cas, lorsqu'il nous dit, des mêmes gildes, qu'elles sont, « de toute évidence, d'une nouveauté éclatante », nous ne voyons nullement l'éclat de cette évidence ; mais bien que ces associations, à défaut de racines propres que nous ne connaissons pas, se rattachent à un ensemble d'organismes similaires qui plongent assez loin dans le passé. De même, M. Laurent passe trop vite sur l'origine des foires flamandes : combien de temps a-t-il fallu, dans des pays dont la population était encore fort peu dense, pour organiser des « échanges massifs et réguliers à grande distance »? En réalité, le problème de la continuité des faits économiques à travers l'époque carolingienne n'est pas résolu [1].

Pourquoi M. Laurent a-t-il mêlé ces questions délicates à un sujet qui ne l'y obligeait pas [2]? Et nous ferons la même observation à propos de son long chapitre sur *la conjoncture économique dans l'Europe du Nord-Ouest au tournant du XIIIe et du XIVe siècle*. Il y a là bien des choses intéressantes ; mais nous avons plusieurs fois regardé le titre du volume en nous demandant où nous étions : les développements sur la politique intérieure de Philippe le Bel sont trop longs, et beaucoup trop longs ceux qui concernent la Hanse et le commerce de la Baltique. Cette « conjoncture » est un passe-partout tentant : mais il nous ouvre des horizons qui ne nous inté-

1. M. Laurent signale lui-même que les caravaniers lombards ont atteint la zone des foires de Champagne et de l'Ile-de-France avant 1074. Et les Flamands auraient rayonné hors de leur pays bien avant les Italiens. — Il dit (p. 44) qu'au tournant des Xe et XIe siècles, la Champagne était encore engourdie dans les cadres de l'économie agricole : et les marchands de Châlons? — Il simplifie beaucoup les rapports de la draperie urbaine et de la draperie rurale (p. 205).

2. De même, pourquoi dit-il que les « manufactures de Louis XIV et Louis XV, travaillant sans concurrence, essentiellement pour le maître-roi, non pour un public payant », ne représentent pas la grande industrie? C'est là une simplification tout à fait irréelle.

ressent pas du point de vue où nous sommes placés. M. L. avait adopté une direction si juste, si facile à suivre en comparant les développements de la draperie flamande et de la brabançonne.

Pourquoi encore M. Laurent n'apporte-t-il aucune réserve quand il emploie ce mot, malgré tout bien imprécis, de *capitalisme?* Cela va de soi? Peut-être : mais sûrement mieux en le disant.

Il nous faut bien signaler encore une autre conséquence de la hâte avec laquelle M. Laurent a rédigé son travail : ce sont certaines répétitions, p. 14 et 56 les articles de R. L. Reynolds), 147 et 197 (un paragraphe presque entier sur Anvers), 266 et 295, 88-95 et 235-240. Nous avons quelque scrupule à signaler ces pailles dans un bloc dont nous ne voudrions pas masquer les qualités.

Car le livre de M. Laurent est, nous le répétons bien volontiers, un bon livre qui rendra de grands services. Indépendamment des nouveautés de portée générale qu'il nous donne, il renferme en grand nombre des renseignements glanés avec une diligence méritoire. Pour un sujet aussi étendu, il y aura certainement encore d'autres apports. Mais les grandes lignes sont tracées avec fermeté [1].

E. COORNAERT.

I. — René PLISSONNEAU-DUQUÈNE. **Un essai de contingentement d'importation au XVIIe siècle. Épisode de la lutte entre raffineries coloniales et métropolitaines.** Paris, librairie du Recueil Sirey, 1935. In-8°, 166 pages.

II. — Paul-M. BONDOIS. **L'industrie sucrière française à la fin du XVIIe siècle. Les projets de l'intendant Pierre Arnoul.** Extrait de la *Revue d'histoire économique et sociale*, 1935. In-8°, 26 pages.

I. — Voici un travail consciencieux, bien qu'un peu maladroit. L'enquête de l'auteur a été poussée jusqu'aux sources manuscrites ; elle a été largement menée dans l'imprimé, bien qu'ici les lacunes soient trop nombreuses, que l'on ne cite, par exemple, ni la classique *Geschichte des Zuckers* de Lippmann, ni, et l'on s'en étonnera tout particulièrement, le travail de M. P.-M. Bondois sur la rivalité franco-hollandaise du sucre au temps de Colbert. Ces lacunes expliquent à elles seules que les problèmes n'aient pas été saisis dans leur ensemble. Rien n'est dit ainsi des tentatives des raffineurs des Iles au temps de Colbert pour écouler leurs produits à Boston ou au Canada... Mais un défaut plus grave, me semble-t-il, limite la portée de cette rapide étude. M. Plissonneau-Duquène, dans le long conflit, dans cette guerre du sucre qui oppose les « Isles » aux raffineurs de France, s'est préoccupé de retrouver des essais de contingentement à l'importation. Il a vu la querelle, à travers les expériences des contemporains de ce contingentement

1. Dans son exposé concernant les coloris des draps, M. Laurent propose, pour le mot « yraigne » ou « araigne » ou « harène », une explication qui paraît bien compliquée : « un mode d'application de la couleur... indiqué par un dessin en forme de toiles d'araignée ». Ne s'agit-il pas tout simplement d'une teinte orange? La déformation du mot est courante dans les Pays-Bas. Et, d'après M. Espinas, que cite M. Laurent, dans l'arc-en-ciel des couleurs de drap, il ne manque que le jaune.

de nos rhums coloniaux, dont il cite l'exemple ; or, c'est observer le conflit par le petit bout de la lunette, car les essais de contingentement qu'il signale sont bien médiocres et il faut beaucoup de bonne volonté pour les apercevoir et en parler. Dressons le tableau. La première indication est relative à un projet de contingentement que présente un mémoire anonyme, sans doute dû à l'intendant Bégon, postérieur à l'arrêt du 18 avril 1682 et qui ne sera pas suivi d'effet. Les autres tentatives de contingentement sont dues à des initiatives privées. Après les arrêts de 1684 et de 1698 créant de nouveaux droits sur les sucres, des raffineries des Iles essaient de faire entrer une certaine quantité de sucres raffinés ou terrés. Et c'est tout. J'y reviens. Il faut beaucoup de bonne volonté et d'inexpérience historique pour écrire un livre sur des données aussi menues. Quelques pages auraient suffi. S'il en va autrement, c'est que l'auteur a mis en place, pour situer ces essais de contingentement et non l'essai dont parle le titre, un récit de cette guerre du sucre envisagée en elle-même. Ce récit n'est pas sans qualités : il marque bien les étapes de la question, 1682, 1684, 1696, les différents aspects du problème économique douanier, l'acheminement vers le pacte colonial, placé, comme on sait, sous le signe de l'égoïsme métropolitain, mais, en fait, il n'apporte rien de nouveau et reste bien souvent très superficiel.

II. — La brève étude de M. Bondois a deux mérites au moins : elle donne, d'une part, sur la situation de l'industrie sucrière en France à la fin du XVIIe siècle une bibliographie excellente et des notes critiques qu'il faut lire avec soin, car elles sont précieuses (ainsi cette note 16, qui signale avec raison les hommes d'affaires douteux et les mercantis de l'entourage de Colbert) ; en second lieu, elle apporte des extraits intéressants de deux rapports, l'un, déjà connu, daté de 1697 et que de Ségur-Dupeyron a probablement publié, l'autre de l'intendant Arnoul, utilisé et cité pour la première fois d'après le manuscrit 21395 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale. M. Bondois ne se fait pas d'illusion sur la hauteur de vues de ce mémoire, qui est à la mesure de son auteur, colonial convaincu, mais esprit de peu d'envergure. Pourtant, il était bon de noter ses idées en faveur des sucres « terrés » et aussi son opposition au colbertisme aggravé des successeurs du contrôleur général. Et l'auteur a été bien inspiré de nous en présenter un résumé.

E. COORNAERT.

Henri DELSOL. **Le consulat de Brive-la-Gaillarde. Essai sur l'histoire politique et administrative de la ville avant 1789.** Brive, Imprimerie catholique, 1936. In-8°, XV-639 pages. Prix : 35 fr.

On sait peu de choses sur les origines de la ville de Brive, le seul centre urbain de quelque importance dans le Bas-Limousin. L'existence d'un consulat est attestée par une lettre de Louis VIII, de 1225, confirmant, d'une manière générale, les franchises dont jouissait la ville sous Henri II Plantagenet. Un acte en langue vulgaire, de 1207, nous montre ces consuls exerçant leur juridiction et rendant une sentence dans une affaire civile intéressant un bourgeois. Mais ces institutions municipales ne semblent pas avoir eu pour origine une charte de franchises dont

il ne reste pas trace : d'ailleurs, les co-seigneurs de la ville, Pierre et Guy de Malmort, n'entendaient pas être privés de leurs pouvoirs. Un arbitrage de 1211 leur reconnaît droit de garde, d'aide aux deux cas et de justice, sans faire la moindre allusion au consulat, dont ils feindront longtemps encore d'ignorer l'existence.

C'est à retracer l'histoire de la ville et de ses institutions, du début du XIIIe siècle à la fin de l'Ancien Régime, que s'est attaché M. Henri Delsol. Son gros livre — beaucoup trop gros, il le reconnaît lui-même — dénote de patientes recherches, une connaissance très complète des sources locales et de tous les écrits, bons ou mauvais, relatifs à son sujet : en rappelant, citant ou publiant ces actes et ces écrits, il met à notre disposition une documentation de premier ordre. Cela, nous tenons à le dire tout de suite : car, si, dans les lignes qui vont suivre, nous insistons surtout sur de graves défauts de mise en œuvre, c'est que les méthodes de l'histoire locale, son apport éventuel aux données de l'histoire générale sont en jeu et doivent être une fois de plus précisées.

Une première partie retrace l'histoire du consulat pendant la période envisagée, soit près de six siècles. Or, tout de suite, nous nous heurtons à un plan étrange : après un chapitre sur les origines où l'on remonte bien inutilement aux temps préhistoriques, deux autres chapitres étudient séparément les relations du consulat avec le roi et avec les seigneurs de la ville. Pour le Moyen Age tout au moins, ce plan est insoutenable. Dès le XIIIe siècle, une partie à trois se joue dans ce petit coin du Sud-Ouest où, depuis le traité de Paris de 1259, se heurtent Capétiens et Plantagenets. D'un côté, le roi de France et ses officiers (il y a un baile royal à Brive) s'appuient sur les villes dont ils ont expressément gardé la protection ; de l'autre, le roi d'Angleterre compte sur l'alliance et l'hommage de la noblesse locale. Le jeu, pour le consulat de Brive, consiste à invoquer l'aide royale pour se soustraire aux exigences des seigneurs. Les vicissitudes de la guerre de Cent ans ne feront qu'exaspérer cette lutte d'influence. Or, pour comprendre le mécanisme de ces intrigues et en apprécier les résultats, il faut lire parallèlement les deux chapitres entre lesquels M. Delsol a, avec beaucoup d'arbitraire, séparé des faits connexes. Le travail est si ardu que nous avons dû y renoncer au bout de quelques pages : mieux vaudrait recomposer le livre. Ajoutons que M. Delsol voit choses et gens du Moyen Age à travers le prisme déformant de théories périmées. Déjà, une phrase comme : « En 1204, le Parlement de Paris prononça la confiscation des possessions continentales de Jean sans Terre » (p. 72), dénote de surprenantes ignorances. Mais passons : la connaissance des études de MM. Bémont et Petit-Dutaillis sur le déshéritement de Jean sans Terre, celle des origines du Parlement ne sont pas indispensables à notre sujet. Ce qui est plus grave, c'est qu'il se fait du régime seigneurial une conception rigoureusement juridique, puisée chez les feudistes et avocats du XVIIIe siècle, qu'il cite avec complaisance. Parer aux lacunes de la documentation en démarquant presque mot pour mot trois pages de M. Funck-Brentano sur l'origine des villes en général, boucher d'autres trous par des emprunts aux manuels de Viollet, Esmein, Declareuil, brosser un tableau imaginaire des rapports entre le prieur de Brive et le baron (*sic*) de Malemort au XIe siècle, montrer des notions incertaines sur la seigneurie utile et l'éminente, telles sont, dès les premières pages, quelques faiblesses qu'on notera tout de suite ; il est inutile de poursuivre l'énumération. Disons simplement que la période moderne n'offrait pas à l'auteur des difficultés aussi grandes. Il apporte d'intéressants détails sur le procès qui mit aux

prises, entre 1740 et 1770, la ville et son nouveau seigneur, le duc de Noailles : documents précieux pour qui voudra étudier cette « réaction féodale » dont le XVIIIe siècle eut à subir la menace.

La seconde partie, beaucoup plus développée, analyse en quatre gros chapitres les institutions municipales : consuls et autres officiers, justice, police, finances. Ce plan strictement analytique présente, lui aussi, des inconvénients. Si peu qu'aient changé les institutions consulaires, il est impossible qu'elles n'aient pas subi une certaine évolution au cours des six siècles de leur existence, et c'est ce qui apparaît assez mal dans le livre. L'inconvénient, il est vrai, est plus apparent que réel, car la documentation n'est vraiment abondante que pour les XVIIe et XVIIIe siècles, et c'est surtout un tableau de la fin de l'Ancien Régime qu'a brossé ici M. Delsol. Pourtant, un chapitre liminaire, réunissant le peu que nous savons sur les institutions médiévales, n'eût pas été hors de propos. En bref, la ville de Brive, comme beaucoup d'autres villes du Centre (on eût aimé quelques éléments comparatifs), n'eut jamais qu'une autonomie municipale très restreinte. La juridiction commune, constamment déniée par les seigneurs, ne s'exerçait guère au delà de la basse justice ; tout au plus les consuls obtinrent-ils de collaborer, pour la moyenne et haute justice, avec le juge seigneurial. Les ressources financières étaient maigres : quelques rentes foncières, des droits de marché ou de mesure et, en cas de nécessité, l'imposition d'une taille. Les quatre consuls, annuels, mais rééligibles, sont choisis par l'Assemblée de ville, en principe formée de tous les habitants, en fait restreinte aux notables ; ils sont presque toujours pris dans l'aristocratie bourgeoise. S'il y eut des tentatives populaires pour briser le joug — un arrêt du Parlement, en 1257, nous en signale une dont nous voudrions bien connaître les détails — l'autorité des bourgeois ne semble jamais avoir été mise en péril ; elle est naturellement indiscutée à la période moderne. Tels sont les faits saillants qu'on peut retenir de ce livre, où l'auteur, malgré des imperfections, relate avec amour les fastes de sa petite patrie.

E. PERROY.

Amintore FANFANI. **Saggi di storia economica italiana.** Pubblicazioni della Università cattolica del Sacro Cuore. Série III, vol. XVI. Milan, « Vita e Pensiero », 1936. In-8°, v-303 pages.

Dans le présent recueil, M. Fanfani reprend cinq articles anciens et y ajoute trois études nouvelles, ce qui donne un total de huit essais. Neufs ou d'hier, ils reposent sur une vaste lecture et presque toujours sur un important dépouillement d'archives. C'est dire tout de suite à la fois leur valeur et leur importance. Le titre assez large du livre montre bien la dispersion des éléments qui le composent à la fois dans l'espace — bien qu'il soit surtout question de l'Italie du Nord et de la Toscane — et dans le temps, dispersion que révèlent à eux seuls les titres des chapitres : *Frais et profits de Lazzaro Bracci, marchand d'Arezzo du XIIIe siècle ; Sur l'économie domestique des Peruzzi et de leurs associés ; La bienfaisance dans une commune toscane du XIIIe au XVe siècle ; Les « Arti » de Sansepolcro du XIVe au XVe siècle ; Notes sur l'industrie hôtelière italienne au Moyen Age ; Aspects démographiques de la politique économique dans le duché de Milan, 1386-1535 ; L'indus-*

trie minière lombarde pendant la domination espagnole ; Les problèmes du travail en Italie avant 1999.

On ne saurait suivre les méandres d'un livre si divers : faute de le pouvoir analyser en son entier, on insistera naturellement sur les trois derniers chapitres, qui sont inédits. Faisons pourtant, dans les pages anciennes, une exception en faveur de l'étude consacrée, non à la personne de Lazzaro Bracci d'Arezzo, mais à ses livres de compte et aux bénéfices qu'ils enregistrent. Ces recherches de M. Fanfani — il le signale lui-même — rejoignent ici les indications du beau livre de Sapori sur les Bardi et les Peruzzi[1] relatives aux profits que laissaient aux marchands le commerce des draps flamands en Italie. Mais les bénéfices du marchand d'Arezzo sont relativement plus importants que ceux des marchands de M. Sapori : cela ne vient-il pas de ce qu'il s'agit, d'une part, de commerce par voie de terre et, de l'autre, d'un trafic par voie maritime, cette dernière étant, malgré ses risques plus grands, toujours beaucoup moins onéreuse que l'autre?

Les deux études spécialement consacrées à l'État milanais, aux mesures démographiques de ses maîtres de 1386 à 1535 et à l'activité de ses mines à l'époque de la domination espagnole n'ont peut-être pas pour l'histoire générale la même portée que ces quelques pages initiales. Nous ne sortons pas ici d'un cadre local, large, important, mais particulier tout de même. Un peu menu, aussi, le catalogue des mesures ducales ou espagnoles destinées à lutter contre ces baisses de la population lombarde. Ce qui doit retenir l'attention, ce sont peut-être moins ces mesures officielles, cohérentes ou non, copiées parfois l'une sur l'autre, inefficaces très souvent, que les mouvements mêmes qui affectent la masse de la population sur laquelle on cherche à agir. On retiendra les notes — d'après l'étude de Bensa — que l'auteur consacre à la population de la ville même de Milan et, en particulier, qu'il est excessif de lui attribuer, comme le font encore des études récentes, 300,000 habitants à la fin du XVe siècle : des calculs fondés sur le volume de la consommation du sel pour 1463 permettent d'arriver au tiers, à peine, de ce chiffre.

Je ferais peut-être quelques réserves sur l'histoire minière du Milanais au XVIe siècle, à la fin de la domination espagnole. M. Fanfani nous apporte sans doute bien des choses neuves. Il aura montré que, pendant ces deux siècles, les mines lombardes — or, argent, cuivre, fer, plomb, soufre — ont fonctionné grâce à l'initiative privée, sous une législation, avec des techniques et des rendements qui valaient ceux d'autres pays. Il aura montré aussi les divers aspects du problème, ses prolongements, ses détails, signalé, par exemple, cette grande crise du combustible — les mêmes plaintes s'élèvent dans tous les pays de l'Europe occidentale — qui sera catastrophique à la fin du XVIIIe siècle pour la Lombardie et qui obligera à transporter le minerai vers les ports riches en combustibles. Ainsi, dès le XVIIe siècle, le minerai de fer de Valsassina va vers le charbon et les fourneaux de Gerola. M. Fanfani donne de ces minières une carte qui serait plus satisfaisante si l'on y avait clairement indiqué, par des signes convenables, la nature, le nom — outre l'emplacement que l'on a seulement marqué — la date de mise en exploitation, le volume de ces centres miniers, presque tous situés dans ce Nord alpestre et, de ce fait, arrêtés régulièrement dans leur activité par le froid chaque hiver. De telles précisions cartographiques, d'autres encore pouvaient nous être

1. *La crisi delle compagnie mercantili dei Bardi et dei Peruzzi.* Florence, 1926.

données, puisque le texte lui-même en fournit les éléments et que l'auteur a même de façon très simple indiqué sur le croquis ces exploitations minières remontant à l'époque préhispanique.

La fin du livre a trait à l'Italie d'hier et à ses problèmes ouvriers, étudiés de 1870 à 1900. Cette dernière étude est en tous points remarquable, largement traitée, et l'on devra s'y reporter chaque fois que l'on voudra se reconnaître et s'orienter dans cette histoire italienne du travail vécue hier. Si l'on néglige telle remarque judicieuse sur le rôle de la catholicité italienne et les pages qui résument la pensée des économistes et des hommes politiques (à remarquer les significatifs extraits des discours de Crispi, p. 289) devant les questions ouvrières de leur temps, presque toute cette mise au point s'efforce à analyser la lenteur avec laquelle se produit en Italie l'évolution classique de l'artisanat éparpillé au groupement ouvrier. S'il en est ainsi, c'est que le développement industriel et la concentration ouvrière eux-mêmes se produisent avec lenteur, que l'ouvrier reste longtemps encore à demi attaché à des occupations agricoles. C'est seulement après les années 1880-1890 que la situation économique et ouvrière va changer, l'industrie entrer dans une phase décisive de croissance, le monde ouvrier s'organiser pour la lutte et s'ouvrir aussi aux querelles de propagande : la masse ouvrière, en grande partie illettrée, accablée par la longueur de la journée de travail, ne peut guère lire les journaux, longtemps trop chers. L'action de Bakounine à Naples ou à Sciacca, le rayonnement du marxisme naissant ou de ces journaux socialistes de l'âge héroïque : *Lo Scarafaggio* de Trapani, *Il Portero* de Palerme ont été insignifiants. Luttes des classes, questions politiques, l'ouvrier s'attache non pas à ces grandes choses, mais aux réalités de sa vie quotidienne et à la question des salaires. Ses conditions de vie s'améliorent lentement avec les années. A partir de 1890, les organisations ouvrières, ligues de résistance, *fasci* siciliens, se développent. A propos d'un petit conflit de la métallurgie à Milan, en 1891, le monde ouvrier peut essayer, sans succès immédiat, de mobiliser ses forces. Les grèves, rarissimes et éphémères au temps de Cavour, se multiplient, se prolongent. En 1900, on comptera 81,000 grévistes. Une lente gestation a donné, comme en Angleterre à l'époque de Palmerston, force et vigueur aux institutions ouvrières. L'armée est prête pour les bourgeois socialistes préoccupés de luttes politiques.

Encore une fois, ce livre est trop divers pour être analysé dans le détail. Il est de ceux qu'il faut avoir dans sa bibliothèque et auxquels on se reportera souvent.

E. COORNAERT.

E. W. M. BALFOUR-MELVILLE. **James I, king of Scots, 1406-1437.** Londres, Methuen et Cie, 1936. In-8o, XI-315 pages. Prix : 15 s.

Entre les guerres d'indépendance du début du XIVe siècle et le règne de Marie Stuart, l'histoire d'Écosse n'a guère tenté l'attention des chercheurs. Il faut convenir que c'est une sombre histoire, pleine d'intrigues, de révoltes et de meurtres. Mais elle n'est pas dénuée d'intérêt et la monographie que M. Balfour-Melville, lecteur à l'Université d'Édimbourg, vient de consacrer au plus énergique des souverains de cette période, comble une grave lacune dans nos connaissances. Jacques Ier

est le troisième roi de la dynastie des sénéchaux héréditaires d'Écosse (d'où leur nom de Stewart ou Stuart), montée sur le trône en 1371, à l'extinction de la dynastie des Bruce, auxquels ils étaient alliés en ligne féminine. Lui-même naquit en juillet 1394[1]. Son père, le faible Robert III, devant l'anarchie croissante de son royaume, se décida, quelques mois avant sa mort, à l'envoyer en France. Mais le navire fut intercepté par les Anglais, et Jacques, dont la capture était un atout considérable dans les mains des Lancastre, passa les dix-huit premières années de son règne comme prisonnier du roi d'Angleterre. La régence fut exercée par son oncle, le duc d'Albany, un ambitieux qui fit tout, semble-t-il, pour laisser se prolonger la captivité du souverain légitime. Les cinq premiers chapitres de cette biographie, après avoir résumé à grands traits l'histoire d'Écosse de 1371 à 1406, rassemblent tous les renseignements qu'on peut trouver sur le gouvernement de la régence, les événements militaires et diplomatiques du « border », les vicissitudes de l'alliance franco-écossaise, la captivité de Jacques et, enfin, le traité de Londres (décembre 1423), qui libérait le roi contre une rançon de 40,000 livres ; de plus, il épousait une princesse anglaise, Jeanne de Beaufort, et promettait de faire sa paix avec l'ennemi héréditaire.

Les Anglais s'étaient servis de Jacques pour des fins politiques : en 1420 et 1421, Henri V l'avait traîné en France, espérant qu'il débaucherait les mercenaires écossais qui combattaient dans les armées du dauphin. Mais, une fois libéré, le roi d'Écosse ne se montra pas l'instrument servile sur lequel ils avaient compté. Cet homme énergique, mûri par les épreuves, ayant beaucoup appris à la cour des Lancastre, s'appliqua à discipliner son royaume : mettre au pas l'aristocratie turbulente, même au prix d'exécutions exemplaires ou de véritables expéditions punitives dans les Hautes-Terres ; faire rendre gorge aux pillards de son maigre domaine ; renforcer le prestige de ses juges ; développer le commerce et la richesse, tels furent les objets d'une abondante législation, promulguée aux sessions fréquentes du Parlement. Sa politique extérieure ne fut pas moins active. Sa rançon ne fut jamais payée, mais il sut empêcher la reprise de la guerre anglaise jusqu'en 1436 ; pourtant, dès 1424, il négociait avec Charles VII le mariage de sa fille aînée et du dauphin Louis, mariage qui devait se célébrer huit ans plus tard ; enfin, il provoquait de graves conflits avec Martin V et Eugène IV en protégeant contre eux les droits de patronage royal sur l'Église écossaise. Un nouveau complot baronnial devait, le 20 février 1437, amener son assassinat. De tous ces événements, M. Balfour-Melville donne un récit fouillé, mais qui suit trop fidèlement l'ordre chronologique et fragmente à l'infini l'étude des principaux problèmes. Comprenant les dangers de sa méthode, il a voulu, en un chapitre final, trop bref à notre goût, traiter d'ensemble l'évolution des institutions, des finances, de la vie religieuse.

De l'enquête à laquelle s'est livré l'auteur, il résulte que Jacques Ier, admirateur des institutions anglaises, a voulu modeler son royaume à l'image de celui des Lancastre. Bien que résidant souvent à Édimbourg, il a tenté de fixer à Perth,

1. Sur les dires d'historiens antérieurs, j'avais accepté la date de décembre 1394 ; M. Balfour-Melville, dont l'argumentation est convaincante, me conseille de reporter à juillet 1394 une lettre de Richard II d'Angleterre à la reine Annabella d'Écosse, que j'avais à tort datée de juin 1395 (*The Diplomatic Correspondence of Richard II*, n° 220).

ville plus centrale, la capitale administrative ; c'est là que sont convoqués la plupart des parlements, que se rendent souvent les comptes de l'Échiquier. Une autre tentative intéressante, bien qu'infructueuse, consista à créer au sein du Parlement une Chambre des communes, en y faisant appeler, outre les bourgeois déjà convoqués, les représentants de la petite noblesse et des francs-tenanciers ; sur cette question d'institutions représentatives, il eût peut-être été bon de reprendre en détail la critique des textes et de ne pas se reposer uniquement sur l'ouvrage un peu rapide de Sir R. Rait, paru en 1924 ; depuis cette date, en effet, le Parlement médiéval anglais a fait l'objet d'études approfondies et de discussions passionnées, dont on ne trouve pas trace ici. Même imitation de l'Angleterre dans la poursuite de l'hérésie lollarde, dans l'opposition au Saint-Siège, au sujet des provisions de bénéfices et des appels en cour de Rome. Un règne personnel de treize ans ne suffit pas à mener à bien tant de réformes. Après lui, une nouvelle minorité, une succession de rois faibles ou brutaux devaient replonger l'Écosse dans l'anarchie d'où il avait péniblement essayé de la faire sortir. Mais on avouera sans peine que, dans ce sombre tableau, la figure d'un roi réformateur et législateur se détache avec force et que sa biographie puisse légitimement tenter l'historien[1].

Édouard PERROY.

I. — **Acts of Court of the Mercers' Company, 1453-1527,** with an introduction by Laetitia LYELL, assisted by Frank D. WATNEY. Cambridge, The University press, 1936. In-8°, XIV-817 pages.

II. — **The Compossicion booke of Conought.** Transcribed by A. Martin FREEMAN. Dublin, The Stationery Office, 1936. In-8°, IX-179 pages. (Publié par l'Irish Manuscripts Commission.) Prix : 7 s. 6 d.

I. — On sait les incroyables richesses que contiennent, pour l'histoire municipale de Londres et l'histoire économique de l'Angleterre, les archives du Guildhall de Londres. Avec la fin du Moyen Age, on leur trouve un précieux complément dans les archives des différentes corporations ou guildes qui, de nos jours encore, gouvernent par leurs représentants la Cité. Leurs archives sont donc propriété privée, parfois difficilement accessibles. Il faut louer sans réserve la corporation de merciers de nous offrir aujourd'hui, en une somptueuse publication, le premier volume des actes de la cour de la Mercers' Company, dont la série s'ouvre en 1453 et se continue presque sans interruption jusqu'à nos jours. Ce registre, dont le

1. Si l'auteur connaît bien les sources anglaises ou écossaises, il est moins au courant du travail accompli sur le continent. Pour l'histoire religieuse générale, il n'utilise guère que l'ouvrage très partial de Creighton, dont il fait siens les jugements les plus virulents sur la papauté, notamment p. 197 ; les études de Valois sur la période conciliaire, écrites avec beaucoup plus de science et dans une atmosphère plus sereine, lui ont échappé, ainsi que quelques dissertations allemandes sur la politique religieuse des Lancastre. Il eût mieux valu citer le traité de Troyes d'après l'édition de Cosneau que celle, plus fautive, de Rymer (p. 60). « One annate is recorded to have been paid... » (p. 65) est une rédaction maladroite : vérification faite, il s'agit des annates d'*un* bénéfice. « Poictiers » (p. 85) — qu'on ne retrouve pas à l'index — « the duchy of Bourges » (p. 163), pour Poitiers, Berry, etc.

texte occupe 446 folios, ne fut compilé qu'au début du XVIe siècle ; tout le début résume des minutes antérieures, recopiées sur des volumes aujourd'hui perdus, mais en maintenant l'ordre chronologique, sauf dans les cas où, en cours de compilation, on avait retrouvé de nouveaux documents (p. 277-306, 572-661).

L'intérêt spécial de ce volume vient de ce qu'il ne contient pas seulement des actes relatifs à la corporation des merciers, mais aussi à celle, beaucoup moins connue, des Merchant Adventurers, les deux guildes ayant mené, jusque vers le milieu du XVIe siècle, une existence presque commune. Le maître de la corporation et les trois gardiens (*wardens*), élus pour un an, mais toujours choisis dans une petite oligarchie, étaient secondés depuis 1463 par un petit comité de douze assistants, qui se réunissaient chaque semaine et expédiaient les affaires courantes de la compagnie, laquelle se composait de maîtres, admis à porter sa livrée, de bacheliers et d'apprentis. Les « marchands aventuriers », qui se livraient au commerce des draps avec les Pays-Bas, avaient une organisation analogue, mais moins précise. Ces grandes compagnies exerçaient un pouvoir politique important, puisque seule la qualité de membre de l'une d'elles conférait au citoyen de Londres la plénitude de ses droits civiques et politiques. Elles étaient assez puissantes, à l'occasion, pour s'opposer, parfois avec succès, aux demandes fiscales des Yorks ou des Tudors. Mais c'est surtout l'histoire économique et sociale qui s'enrichit des précieuses indications dont est parsemé ce volume : relations avec les villes marchandes des Pays-Bas, histoire des prix, règlements de commerce, histoire intérieure de la corporation, ses rapports avec les autres guildes, avec les banquiers italiens et les capitalistes de l'époque, détails piquants sur la vie de la riche bourgeoisie, on trouvera de tout cela dans ces pages. Les éditeurs ont accompli leur travail avec une conscience admirable. Une courte introduction qui résume à grands traits l'histoire des deux corporations, le texte reproduit avec soin, quelques pages de notes, pour la plupart d'ordre linguistique, expliquant les termes rares ou techniques, enfin les index. Celui des matières est une mine inépuisable de renseignements : l'article « textile », par exemple, occupe plus d'une colonne. Les érudits français, réduits si souvent à la portion congrue, ne regarderont pas sans envie une publication où rien n'a été négligé pour l'élégance et le luxe de la présentation.

II. — Le *Composscicion Booke of Conought*, édité par M. A. Martin Freeman pour l' « Irish Manuscripts Commission » de l'État libre d'Irlande, intéresse surtout l'histoire locale irlandaise. C'est le dossier d'une commission d'enquête envoyée par la reine Élisabeth dans la province de Connaught, en l'année 1485, pour déterminer avec exactitude l'étendue des propriétés et les droits respectifs de la couronne et des chefs irlandais ou anglo-irlandais. Ce dossier comprend, outre la lettre de commission, les résultats de l'enquête, classés par districts, et le texte des « endentures », ou accords sous forme de chartes-parties, passées entre les commissaires d'une part, les seigneurs ou francs-tenanciers d'autre. L'original a disparu, avec beaucoup d'autres archives irlandaises d'une valeur inestimable, lors de la révolte de 1916, qui incendia le Palais de Justice de Dublin et ses trésors historiques. Il n'en reste qu'une copie très fautive, exécutée vers 1700 et aujourd'hui conservée au Musée britannique. C'est cette copie dont M. Freeman donne une édition paléographique : suivant une habitude déplorable, mais qui fut très en vogue outre-Manche au siècle dernier, les abréviations ne sont pas résolues, les majuscules et la ponctuation restent réparties au petit bonheur, selon les fantaisies du scribe infi-

dèle. Quelques timides corrections ont été apportées là où le texte était évidemment corrompu. Le plan de l'ouvrage ne comportait, paraît-il, ni annotation, ni identification des noms de lieux et de personnes, ni la moindre table, et c'est dommage : se reconnaisse qui pourra dans un texte présenté à l'état brut, mais dont l'intérêt est indéniable.

Édouard PERROY.

W. PHILIPP. **Ivan Peresvetov und seine Schriften zur Erneuerung des Moskauer Reiches.** (*Osteuropäische Forschungen...*, herausgegeben von O. HOETZSCH, Neue Folge, N° 20.) Königsberg-Berlin, Ost-Europa Verlag, 1935. VIII-123 pages.

Le second quart du XVIe siècle en Russie est une période de fermentation de la pensée religieuse, morale et politique. L'unification du pays autour de Moscou s'achève et suscite des problèmes nouveaux d'organisation sociale, juridique, financière, militaire. Le besoin se fait sentir d'une instruction plus étendue, d'une administration plus intègre, d'une Église plus ordonnée. Un conflit possible apparaît entre les traditions de Byzance et l'influence nouvelle de l'Occident. De là toute une littérature originale d'ouvrages de circonstances, dont il nous reste quelques échantillons.

Ivan Peresvetov est un de ces premiers publicistes russes. Sa destinée est singulière. Jusqu'aux ouvrages de Rjiga et Iavorski, en 1908 et 1911, on a mis en doute même son existence. Maintenant encore, on sait très peu de chose de sa vie. D'origine russe, il a servi dans l'armée polonaise, en Hongrie, en Moldavie, en Bohême. Il est venu en 1538 à Moscou, où il a d'abord été bien reçu comme inventeur d'un certain modèle de boucliers, puis a eu à souffrir des grands : après 1549, on le perd de vue. Encore ces renseignements sont-ils tirés uniquement de ses écrits. Ceux-ci, en dehors de deux suppliques au tsar, composent une sorte de « roman politique » faisant suite à une œuvre déjà connue, l'*Histoire de la chute de Constantinople.* L'événement qui troublait alors toute la chrétienté sert à Peresvetov de prétexte pour énoncer les idées qui lui tiennent à cœur. Dans les vices qui ont valu à la société byzantine sa défaite, on reconnaît sans peine ceux de la société moscovite. Chose curieuse, c'est de la bouche du sultan que tombent les conseils de sagesse.

Dans ce cadre, Peresvetov esquisse le projet d'un État idéal : une armée régulièrement soldée par le tsar et ne dépendant plus des boiars ; une classe paysanne libérée du servage ; des finances centralisées ; une justice honnêtement rendue. Sa préoccupation constante est de remplacer l'arbitraire et l'égoïsme des grands par le pouvoir raisonnable du tsar. A la conception féodale, il oppose celle de l'État ; à la coutume, le droit. De là la position extrêmement curieuse de Peresvetov comme idéologue de la politique d'Ivan le Terrible.

M. W. Philipp, qui ne s'est livré à aucune recherche d'archives, ne nous apporte rien de nouveau sur son auteur. Mais il a parfaitement digéré toutes les sources et travaux publiés. Il donne une analyse très fouillée et bien ordonnée des œuvres de Peresvetov. S'il y avait joint la traduction de ces œuvres elles-mêmes, son petit livre serait une somme de nos connaissances sur cet écrivain qui a pu exercer en son temps une influence considérable. Après cette utile mise au point, il paraît

difficile de revenir sur le sujet avant que de nouvelles données aient été exhumées de la mine richissime, mais trop peu exploitée, surtout en ces derniers temps, des archives anciennes concentrées au Drevlekhranilichtche de Moscou.

Pierre PASCAL.

G. DANSAERT. **La comtesse Lamoral d'Egmont (une belle figure de femme aimante au XVIe siècle).** Préface de J. CUVELIER. **Bruxelles**, « L'édition universelle », 1934. In-8°, XVII-298 pages, 16 planches.

Sabine de Bavière, comtesse palatine, mariée en 1544 au prince de Gavre, comte d'Egmont, consacra une partie de sa vie à essayer de sauver la tête de la malheureuse victime de la tragédie du 5 juin 1568, et le reste à défendre contre le fisc de Philippe II les débris de la fortune de ses onze enfants. Elle mourut, usée par cette tâche, en 1578, au moment où l'entrée de François d'Alençon allait donner à la révolte des Pays-Bas une face nouvelle.

M. Dansaert, pour peindre cette figure, a pris la peine d'accumuler les pièces d'archives (de Bruxelles, d'Anvers, de Lille, de Paris, etc.), correspondances, testaments, actes, inventaires. Il mérite, à cet égard, les éloges que lui adresse le savant archiviste du royaume de Belgique. Mais on s'étonne que celui-ci n'ait présenté aucune réserve ni sur la forme du récit ni sur l'esprit dans lequel il est écrit. Les titres des chapitres : « Éblouissement, Années de gloire et de joie, La lutte pour une vie, Au bout du long calvaire », etc., et certaines phrases : « La vie était belle. En mai 1544... Au fond du précipice, la mort... Triste est la vie... », ne sont pas d'un historien. Mais, surtout, ce qui fait défaut à l'auteur, c'est l'esprit critique et ce minimum d'impartialité qui nous oblige, pour parler des hommes d'autrefois, à les replonger dans leur temps et à les expliquer par les circonstances. Nous ne sommes pas suspect d'excessive tendresse pour le solitaire de l'Escorial ni pour le duc d'Albe. Mais eux aussi ont droit à la justice. L'amour de Sabine n'est pas une excuse et nous nous refusons à accuser de tous les crimes celui que M. Cuvelier lui-même s'oublie à nommer « le peu reluisant fils de Charles-Quint ». On peut être, je pense, un bon patriote belge du XXe siècle sans épouser toutes les passions des nobles du XVIe[1]. C'est y sacrifier que d'écrire (p. 47), comme une chose prouvée, que Philippe a fait « étrangler son propre fils, don Carlos, pour épouser la fiancée de ce dernier » ! Plus loin (p. 102), il le fait non plus étrangler, mais « étouffer ». Et que signifie cette phrase (p. 67) : « Richelieu, cet *alter ego* du duc d'Albe », ainsi que la comparaison entre la trahison et la révolte à main armée de Castelnaudary et le drame de la Grand-Place de Bruxelles? Il n'y a aucun rapport entre les deux événements.

Et, quoi qu'on pense de la cruauté et de la duplicité du « démon du Midi », de l'âpreté avec laquelle ce souverain famélique essaie de s'enrichir des dépouilles du décapité, cela n'est pas une raison pour donner comme authentique une lettre soi-disant écrite par Egmont à sa femme avant de mourir (p. 54 et 263-264). Ni le

1. Il ne faut pas écrire (p. 38) : « l'empereur Maximilien, qui doit l'appuyer auprès du roi son frère... enfin il exhorte son frère », sinon en avertissant que les rois sont toujours frères. Il s'agit ici de cousins et beaux-frères.

texte flamand ni la traduction française, qui outre encore les violences de l'original, ne résistent à l'examen. Voit-on la noble victime, en cette heure suprême, s'appeler elle-même « l'héroïque Egmont », puis « l'orgueilleux Egmont »? Pense-t-on que cet homme, qui se considérait comme un loyal sujet, fidèle serviteur de son roi mal informé, ait pu écrire ces lignes : « Vous avez en vain prié le vil Philippe, afin d'obtenir la vie de son héros, de votre Egmont »? Lettre apocryphe s'il en fut.

Nous prend-on pour des enfants, que l'on berce avec des contes? J'avoue qu'aucun livre ne saurait faire plus de plaisir aux tenants de l'opinion adverse, à ceux que des passions aussi ardentes et aussi anachroniques que celle de M. Dansaert poussent à condamner la révolte des Pays-Bas et à faire l'apologie de Philippe II. L'histoire est une chose, la polémique en est une autre[1]. Une savante publication de documents ne suffit pas à transformer la polémique en histoire.

Henri HAUSER.

R. JAGODITSCH. **Das Leben des Protopopen Awwakum von ihm selbst niedergeschrieben. Uebersetzung aus dem Altrussischen nebst Einleitung und Kommentar.** (*Quellen und Aufsätze zur russischen Geschichte*, herausgegeben von Karl STÄHLIN, n° 10.) Königsberg-Berlin, Ost-Europa Verlag, 1930. 227 pages.

La collection dirigée par K. Stählin, qui avait déjà mis à la disposition des historiens d'Occident des textes comme le *Voyage du marchand Nikitin aux Indes* et la *Correspondance d'Ivan le Terrible avec le prince Kurbski*, s'est enrichie, avec la *Vie de l'archiprêtre Avvakum*, d'une œuvre essentielle pour l'histoire tout à la fois de la langue et de la littérature, des idées et de l'Église, de la géographie et de l'ethnographie en Russie au XVIIe siècle.

L'archiprêtre Avvakum, exilé sur la Petchora, relate, pour l'édification de ses fidèles, sa vie déjà longue. Né dans la période de reconstruction qui suit le temps des Troubles, il a pris part comme curé de campagne, puis comme archiprêtre d'une petite ville de la Haute-Volga, enfin à Moscou, au mouvement de réforme morale et religieuse ultra-rigoriste inauguré vers 1640 par les meilleurs hommes de la société moscovite. Il a fait partie du même cercle d' « amis de Dieu » que le tsar Alexis, le futur patriarche Nicon, l'intelligent Rtichtchev, introducteur en Moscovie de la civilisation semi-polonaise de Kiev. Il nous fait assister au conflit de tendances qui donne naissance au schisme intérieur de l'Église russe, le *raskol*. Contre Nicon, qui veut assimiler l'Église russe à l'Église grecque contemporaine, Avvakum défend la tradition religieuse nationale. Il est exilé à Tobolsk, puis affecté à la première grande expédition en Sibérie orientale, sur l'Amour : d'où une précieuse description des pays et des peuples traversés. Puis il est rappelé à Moscou, exilé de nouveau, jugé par le grand concile de 1666-1667, déporté définitivement à l'extrême pointe nord-est de la Russie d'Europe. C'est là qu'il sera brûlé

1. Les clients de M. Dansaert doivent avoir toutes les gloires. D'Egmont n'est pas seulement un des vainqueurs, mais « le vainqueur de Saint-Quentin ». Notons cependant que, de quelques notes, on pourrait tirer les éléments d'une réhabilitation de Granvelle.

en 1682, avec ses trois compagnons. La *Vie* est écrite en 1672. Depuis les excommunications de 1666, la rupture est déclarée entre l'Église officielle, qui va tomber sous la sujétion du pouvoir civil, et les « vieux-croyants », qui, malgré leurs efforts pour conserver un idéal chrétien très élevé, vont se diviser en sectes aberrantes ou se retrancher de la vie. Toutes les origines de ce processus sont visibles dans la *Vie*.

Avvakum n'a pas en vue la postérité impartiale. Il travaille pour son parti. Mais il en est le chef et rien de ce qui concerne un personnage dont les actes, les écrits et les paroles avaient autant de retentissement ne doit être indifférent à quiconque étudie le mouvement des idées en Russie à la veille de la révolution de Pierre le Grand. Et, d'autre part, les innombrables données que contient la *Vie* sur les faits, les mœurs, les caractères, les doctrines, les conditions économiques du règne d'Alexis Mikhailovitch peuvent être enregistrées par l'historien avec une grande confiance, car l'archiprêtre est doué d'un talent d'observation remarquable et d'une mémoire hors ligne. Passionné parfois — non pas toujours — dans ses jugements, il est cependant véridique : partout où ses affirmations sont contrôlables, je ne l'ai jamais trouvé en faute. Il convient donc de signaler aux historiens du XVIIe siècle russe cette source de premier ordre, trop peu utilisée jusqu'à ce jour.

J'ai dit ailleurs combien la traduction de M. Jagoditsch est critiquable du point de vue philologique et littéraire. Il ne me semble pourtant pas qu'elle puisse induire en erreur sur le fond. L'*Introduction* historique est copieuse (63 pages), mais trop générale ; les *Notes* qui suivent la traduction (p. 186-227) sont, au contraire, fort utiles : le mérite de l'auteur est d'avoir utilisé les publications les plus récentes soit sur Avvakum lui-même, soit sur le *raskol*. L'ouvrage est illustré de reproductions photographiques : deux pages du manuscrit autographe de la *Vie* et une icone où l'on peut voir un portrait d'Avvakum.

Pierre PASCAL.

Aksel E. CHRISTENSEN. **Der handelsgeschichtliche Wert der Sundzollregister : Ein Beitrag zur seiner Beurteilung.** Extrait des *Hansische Geschichtsblätter*, 1934. In-8°, 142 pages.

Cette étude d'une surabondante richesse est d'une valeur exceptionnelle pour l'histoire du commerce et de la vie économique, en général, de la Baltique du XVIe au XVIIIe siècle. Elle partage avec tous les travaux historiques faits de main d'ouvrier le privilège de donner infiniment plus que son titre ne promet ou n'annonce. M. Christensen s'est proposé, en effet, de nous dire la valeur, pour l'histoire du commerce, des fameux registres de douanes du Sund. Leur série commence en 1497 et va jusqu'à la suppression de la douane en 1857. La publication complète, depuis la parution du tome II B, en 1933, pour la période 1497-1666, recouvre en partie déjà la période suivante 1661-1783, mais surmontera-t-elle les difficultés énormes qui l'attendent pour les années 1784-1857?

En marge des données de cette riche collection, M. Christensen se livre à la plus profitable des études critiques. On souhaiterait même que ses scrupules, ses hésitations, ses doutes, ses confrontations servissent d'exemples. La critique des textes, si aiguë, hier, en ce qui touchait le document diplomatique ou politique, doit s'exercer d'une façon tout aussi vigilante dans le domaine de l'histoire économique.

L'utilisation sans contrôle des sources, ici comme là, peut conduire très loin. La critique de l'auteur s'exerce contre les chiffres et les précisions des registres du Sund par dix chemins divers : en comptant le nombre des bateaux qui franchissent le Sund, mais ne le retraversent pas ; en passant en revue les bateaux qui appareillent à Stockholm pour les pays extra-baltiques et en les recherchant à la douane du Sund ; en se plaçant, pour compter les navires, à Rostock, à Dantzig, à Stettin, puis, aussitôt après, au contrôle du détroit. Les opérations, dont le mécanisme est trop simple pour avoir besoin d'être longuement expliqué, nécessitent, on le pense bien, pour être menées à bien, une érudition patiente, infatigable, d'autant plus que l'enquête, après avoir porté sur des navires, porte sur leurs cargaisons, blé, seigle, orge, barils de harengs, cuirs salés ou secs, chargements de bois ou de fer en barres... Régulièrement, l'opération décèle un désaccord entre les chiffres des ports baltiques et les registres du Sund. Les raisons de ce décalage? Il y a à tenir compte de la fraude du maître du navire, de son ignorance parfois, de la vigilance plus ou moins grande des préposés aux douanes ; il faut aussi tenir compte de la voie du Belt, qui dérive à son profit une partie du trafic, surtout celui qui se dirige non vers l'Ouest européen, mais vers les pays proches du Nord (p. 70).

Mais, répétons-le, il y a plus, dans cette étude, qu'une critique minutieuse et monotone. Au travers de la grille imparfaite des chiffres du Sund, le désir de voir la vie économique de la Baltique, de la dessiner, en passant, ajoute beaucoup à la valeur de ce travail. Le Sund n'est pas le manomètre exact de la vie baltique, comme il a été surabondamment prouvé : par les eaux du Belt, des fleuves allemands ou russes, par les routes de terre qui s'enfoncent dans l'épaisseur européenne, toute une partie du trafic ne dérive-t-elle pas? Au delà de l'année 1618, en tout cas, il y a une brusque montée de la vie économique des pays baltiques, une crue, une augmentation qui porte sur les divers postes de son activité, qu'il s'agisse des minières de Suède ou des exportations des Hanséates. Tout se passe comme si la Baltique se soudait dès lors plus étroitement à la vie du reste de l'Europe. M. Christensen établit cette transformation dans les dernières pages de son étude, des meilleures qu'il nous ait données. Peut-être les graphiques présentés en appendice gagneraient-ils à ne pas être séparés de leurs légendes. Ils m'ont semblé mal disposés, mal mis en page. N'empêche que ces dernières pages sont de tout premier ordre : elles touchent à la grande histoire. Elles esquissent un tableau de cette Méditerranée du Nord qu'il importerait de reprendre, de préciser et de nous donner le plus tôt possible.

E. COORNAERT.

André TIBAL. **« L'Autrichien. » Essais sur la formation d'une individualité nationale (du XVIe au XVIIIe siècle).** Paris, Berger-Levrault, 1936. VI-269 pages. Prix : 25 fr.

Jamais, peut-être, on ne s'est posé tant de questions sur l'Autriche que depuis son apparente déchéance. Tant que subsistait l'empire des Habsbourg, il était relativement facile de comprendre le prestige d'une certaine « idée autrichienne » — si complexe fût-elle — et le rôle de Vienne au cœur de l'Europe centrale. Mais l'état de fait créé par les traités de paix nous a placés devant une troublante contradic-

tion : la nouvelle Autriche a tous les dehors d'un État de deuxième ordre, à peine plus important que la Bulgarie ou le Portugal ; et ce petit État n'en joue pas moins en Europe un rôle de premier plan ; tout se passe comme s'il était le garant d'une tradition et le champion d'un idéal qui le mettent au rang des grandes puissances. Au cours des dernières années surtout, les plus sceptiques ont bien été obligés de se convaincre que la moindre secousse en Autriche ébranlait dangereusement l'Europe entière ; et, de près ou de loin, nous avons tous été les témoins de la lutte soutenue par ce petit pays pour imposer le respect de son indépendance et de sa mission. En présence de ce sursaut d'énergie d'un moribond pour qui certains préparaient déjà le linceul de pourpre, on s'est d'abord étonné, puis on s'est interrogé. Que sont donc ces Autrichiens qui s'obstinent à ne pas mourir? Qu'est-ce que cette individualité et cette originalité dont ils se montrent si fiers? Où prennent-ils le droit, où puisent-ils la force de ne pas vouloir abdiquer? En un mot, comment, dans une Autriche si petite, l'Autrichien peut-il se sentir si grand?

Parmi tous les volumes récemment parus qui essaient de répondre à cette question, il faut faire une place à part à l'importante étude que publie chez Berger-Levrault M. André Tibal, professeur de langue et littérature allemandes à la Sorbonne. L'autorité qui s'attache à ces hautes fonctions est encore accrue par une longue expérience des choses de l'Europe centrale, puisque M. Tibal a pendant plusieurs années professé à l'Université de Prague.

M. André Tibal donne à son ouvrage, intitulé *L'Autrichien*, ce sous-titre, qui en précise singulièrement l'intention et la portée : *Essais sur la formation d'une individualité nationale (du XVIe au XVIIIe siècle)*. Et la préface définit mieux encore l'objet de cette étude : « On a voulu, dans les pages qui suivent, apporter quelques contributions à l'étude de ce type humain qu'Autrichiens et Allemands appellent *der österreichische Mensch* ou parfois, comme s'il s'agissait d'un échappé des cavernes, le *homo austriacus*... En restant dans le domaine culturel, on trouve déjà un champ suffisamment vaste à parcourir... »

Notons qu'il s'agit d'une étude sur une *individualité* nationale, et non sur une *idée*, et que les éléments de cette analyse seront d'ordre *culturel* et non politique. Ainsi se trouve tracée d'emblée une ligne de démarcation fort nette entre le livre de M. Tibal et le volume que nous consacrions nous-même en 1933 à l'*Idée nationale autrichienne* depuis les origines jusqu'à l'époque des guerres de Napoléon (Paris, chez Alcan).

Une autre différence essentielle apparaît aussi à première vue entre les deux ouvrages : alors que notre propre étude constituait une *thèse* et s'attachait à suivre systématiquement les progrès de l'idée autrichienne depuis ses timides débuts à la fin du Moyen Age jusqu'à l'épanouissement — magnifique et trompeur — de 1809, M. André Tibal a conçu son étude sous la forme d'une série de tableaux, huit en tout, qui évoquent les moments les plus significatifs de l'histoire culturelle de l'Autriche ; et, s'abstenant de conclure, il laisse au lecteur le soin de reconstituer cette individualité autrichienne, dont les éléments lui ont d'ailleurs été fournis en abondance au cours de ces huit essais, dont chacun éclaire plus ou moins directement un des aspects du génie autrichien. Les deux méthodes ont leurs inconvénients : vouloir toujours retrouver le fil d'une idée dans l'histoire d'un peuple, c'est sans doute être amené parfois à ne juger de l'importance des faits que par rapport à cette idée ; mais, inversement, renoncer à faire la synthèse d'une indivi-

dualité et se borner à la suggérer par une série d'évocations ondoyantes au gré des événements, c'est risquer peut-être de ne pas emporter la conviction totale du lecteur. Réserve d'autant plus importante ici que l'auteur se propose non seulement d'étudier la formation d'une individualité, mais de montrer en quel sens cette individualité peut être appelée « nationale ». Or, pour l'Autriche, c'est là tout le problème. Mais voyons quels éléments d'appréciation nous apporte le livre de M. André Tibal.

Premier tableau : Vienne à la fin du xve siècle. C'est, dès ce moment, une capitale et résidence princière, le siège du pouvoir, une ville impériale. C'est aussi une ville où l'on s'amuse, où l'on est très porté sur les plaisirs de la table et de l'amour. Désordre des mœurs et désordre des lois. Mais vie intellectuelle intense aussi : « Ce fut l'empereur Maximilien qui installa définitivement l'humanisme en Autriche et qui lui fit connaître une brillante, bien qu'éphémère floraison. » Cette civilisation est encore purement allemande : Maximilien se sent un souverain de tous les pays allemands, les richesses spirituelles qu'il s'efforce de mettre en lumière sont celles du vieux fonds germanique. Au xvie siècle, Vienne devient le bastion avancé de la chrétienté, mais elle n'en remplit pas moins une mission essentiellement germanique, puisque contre le Turc elle défend en premier lieu l'Allemagne. En somme, l'individualité autrichienne est encore dans les limbes à cette époque. Artistiquement, Vienne se trouve dans la dépendance de Nuremberg et d'Augsbourg et, en dépit des efforts de Maximilien, elle peut à peine rivaliser intellectuellement avec les grandes villes de l'Allemagne du Sud. « Vienne en est réduite à tirer le plus clair de son importance du fait qu'elle est une résidence princière ; elle voit de plus en plus sa fortune et son renom liés avec la grandeur des souverains dont elle est la capitale, avec la dynastie des Habsbourg. »

Tout change vers la fin du xvie siècle, exactement à partir de la date où les Jésuites se sont installés à Vienne (1551). Les liens qu'avait noués entre l'Allemagne et l'Autriche le patriotisme de l'empereur Maximilien sont rompus par le protestantisme et la haine des luthériens contre les Habsbourg. Il est vrai que l'Autriche avait d'abord été profondément contaminée par les idées nouvelles. Mais les Jésuites eurent tôt fait, par leur psychologie et par leur pédagogie, de rétablir cette situation compromise. Leur politique fut de reprendre en main la jeunesse, au moins dans la bourgeoisie riche et la noblesse, particulièrement infestées par les nouvelles doctrines : « Bien avant les régimes totalitaires, ils ont découvert que qui tient et forme la jeunesse tient et forme l'État et la nation. » Dès lors, toutes les manifestations de l'esprit portent, en Autriche, l'estampille jésuite. Le genre littéraire le plus remarquable, qui se rattache directement à leur pédagogie, est le théâtre. Le but du drame jésuite sera d'ébranler fortement l'âme et l'imagination des spectateurs pour les ramener à la religion et les y confirmer. Bref, les Jésuites ont tenu entre leurs mains, jusque bien avant dans le xviiie siècle, les destinées de la littérature et, plus généralement, de l'esprit en Autriche. Et un de leurs plus grands soucis fut de maintenir intellectuellement une cloison étanche entre Autrichiens catholiques et Allemands protestants.

L'influence des Jésuites a préparé celle de l'Italie. Le théâtre catholique a ouvert les voies à l'opéra italien. Vienne, si curieuse de tout ce qui peut servir aux jeux de l'imagination et aux plaisirs des sens, adopte avec enthousiasme cette fusion du drame et de la musique. Si le xvie siècle a été, en Autriche, le siècle des Jésuites,

le XVIIe siècle est le siècle de l'opéra méridional. L'italien devient la langue de la cour et des milieux dirigeants. A côté de Vienne, le centre les plus important de cet italianisme est Salzbourg, « la Rome de la Salzach ». Cette influence prépondérante de l'Italie perdra de sa force au XVIIIe siècle sous le règne de Marie-Thérèse, et elle sera supplantée par celle du classicisme français, auquel le prince Eugène a frayé la voie. Vers 1760, le français est la langue dominante à la cour de Vienne. « En ce temps-là », raconte Caroline Pichler, « la plus grande partie de la haute société viennoise pouvait dire : je parle italien comme Dante, latin comme Cicéron, anglais comme Pope, grec comme Démosthène, français comme Diderot et allemand... comme ma nourrice. »

C'est au cours des XVIIe et XVIIIe siècles que l'Autriche crée ou s'approprie une forme d'art, mieux une culture, où s'exprime son sens original de la vie : le baroque, qui, inspiré de l'Italie et de l'Espagne, est devenu l'art national autrichien. Le baroque demeure spécifiquement autrichien et ne peut pas s'étendre à l'Allemagne parce que, surtout dans les arts plastiques, il est foncièrement catholique. Il s'élève contre le protestantisme, dont il souligne le caractère iconoclaste. C'est le baroque qui donne aujourd'hui encore leur cachet caractéristique aux principales villes d'Autriche, Salzbourg, Gratz, Innsbruck. Vienne surtout porte à jamais la marque de cet art : « Qui connaît cette capitale connaît sinon tout le baroque autrichien, du moins tous ses traits essentiels. » La colonne de la Trinité sur le Graben, l'église Saint-Charles de Fischer von Erlach, le palais du Belvédère, construit par Lukas Hildebrand pour le prince Eugène, tels furent et demeurent à Vienne les témoins de la place que tient le baroque dans l'art autrichien.

L'Autriche s'écartait de plus en plus irrémédiablement de l'Allemagne. Un philosophe a entrepris, au XVIIe siècle, d'entraver cette évolution : « Leibnitz a été, dans sa génération, le seul homme qui se soit soucié d'un rapprochement intellectuel entre les pays des Habsbourg et le reste de l'Allemagne, en dépit des différences de caractère et de confession, et il a été le dernier qui ait songé à donner, dans une semblable combinaison, la prépondérance à l'Autriche. » Leibnitz s'effrayait de voir la puissance de Louis XIV s'accroître aux dépens de l'Empire. Pour conjurer ce péril, il a voulu remettre en honneur la vieille conception qui voyait dans l'empereur germanique le successeur direct des Césars et le chef moral de la Chrétienté ; il a rêvé d'une réconciliation des Églises catholiques et protestantes et de leur collaboration dans des synodes de la nation allemande que présiderait l'empereur. Pour préparer la réalisation de ce grand dessein, Leibnitz souhaitait fonder à Vienne une Académie impériale allemande, afin de transformer la résidence des Habsbourg en une véritable capitale qui serait un foyer des idées, des opinions et des modes et donnerait des règles à la nation. Mais Leibnitz devait échouer et ses desseins, patiemment poursuivis pendant des dizaines d'années, n'ont même pas connu un commencement de réalisation.

En même temps que l'esprit autrichien trouvait dans le baroque son expression originale, la politique des Habsbourg s'orientait résolument vers un idéal spécifiquement autrichien. La dynastie avait hésité longtemps entre trois systèmes : *le Saint-Empire romain de nation germanique*, catholique et à tendance universaliste : *un État de race allemande* qui aurait dominé en Europe centrale et défendu les intérêts du germanisme contre les Français à l'ouest, les Turcs à l'est : enfin, *l'Autriche, propriété familiale d'une maison souveraine*. C'est à cette conception patriar-

cale du « bien de famille » que les Habsbourg se rallient au début du XVIIIe siècle ; l'*idée de l'État autrichien* l'emporte définitivement quand Charles VI monte sur le trône en 1711.

Ainsi, sous le règne de Marie-Thérèse, l'individualité autrichienne a achevé, culturellement et politiquement, de dégager son originalité. Elle va maintenant se spiritualiser dans la musique et, sous cette forme, elle fera la conquête du monde. « La grande période où la musique autrichienne se répand sur l'Europe, c'est la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe, le temps de Gluck, de Haydn, de Mozart, de Schubert et même de Beethoven... C'est une grande période pour l'âme et l'esprit de l'Autriche, qui se découvre des capacités et des énergies jusqu'alors ignorées... »

En abordant le huitième et dernier « essai » de l'ouvrage, nous serions en droit de nous attendre à trouver la synthèse de ce qui vient d'être si magistralement analysé, c'est-à-dire une définition persuasive de cette individualité autrichienne que nous avons vue se former au cours des chapitres précédents. Mais cette attente est déçue et, étant donné la personnalité de l'auteur, il n'est pas permis de croire que c'est par mégarde qu'il a laissé son étude se terminer ainsi en queue de poisson. Il faut penser, bien au contraire, qu'il n'a pu faire autrement que de laisser dans notre esprit une impression de flottement et d'incertitude touchant cette « individualité nationale autrichienne » qu'il a entrepris de définir. Voici quelques citations qui donneront une idée de l'atmosphère de ce dernier chapitre : « Toute l'histoire intellectuelle de l'Autriche entre 1750 et 1790 se résume dans cette question : les Autrichiens étaient-ils capables et avaient-ils le désir de renoncer à une culture traditionnelle, profondément enracinée et, en quelque façon, devenue nationale, mais qui était battue en brèche dans tous les autres pays et ne répondait plus à l'esprit du temps, pour adopter d'autres façons de penser et de sentir qui leur viendraient principalement par l'intermédiaire de l'Allemagne, alors en proie à un intense mouvement de rénovation? Le choix s'imposait entre le baroque et le catholicisme, d'une part, le rationalisme et la philosophie des lumières de l'autre, ou encore ces impulsions vagues, mais puissantes, qui se traduisaient dans le bardisme et surtout dans le *Sturm und Drang*... A cette question, il faut répondre par la négative et on doit dire que ce choix n'a pas été fait... » Et, plus loin : « La seconde moitié du XVIIIe siècle représente pour l'esprit autrichien une période pénible d'incertitude et de transition qui atteint son plus haut point avec le règne de Joseph II. Dans les idées, dans les mœurs, dans les croyances, dans les institutions, l'Autrichien se débattait au milieu des pires contradictions... » Voilà une individualité nationale bien décevante !

Faut-il en conclure que cette individualité, que l'on voyait se dessiner vigoureusement, au XVIIe siècle, sous l'influence des Jésuites, de l'art baroque et de l'opéra italien, devient hésitante à partir de la fin du XVIIIe siècle, parce qu'elle ne trouve plus d'aliment? Peut-être est-on en droit de regretter que M. André Tibal ait cru devoir arrêter son étude au règne de Joseph II, le plus déconcertant, sans nul doute, de toute l'histoire autrichienne. Nous aurions mauvaise grâce à suggérer qu'un dernier essai aurait pu être utilement consacré au mouvement d'enthousiasme national en Autriche pendant la période des guerres napoléoniennes. L'attitude résolue de la « nation » autrichienne en face de l'envahisseur, sa constance et sa cohésion en dépit de tous les revers, ne sont-ce pas là des arguments de

poids en faveur d'un certain « sentiment national autrichien »? L'individualité autrichienne, qui ne s'était manifestée jusqu'alors que par la musique et dans les arts plastiques, ne s'exprimera-t-elle pas magnifiquement dans le génie vraiment *national* de Franz Grillparzer? Mais c'est peut-être, en fin de compte, que cet esprit autrichien, ondoyant et subtil, échappe à l'analyse et, dans la mesure où il était possible d'en retrouver les origines, d'en retracer l'évolution, il est certain que l'ouvrage singulièrement substantiel de M. André Tibal nous apporte tout ce que l'on pouvait souhaiter.

Il resterait à se demander si la formule même d' « individualité nationale » est claire, si une individualité, si originale soit-elle, peut suffire à définir la nationalité. L'individualité autrichienne est moins une originalité véritable qu'une fusion originale d'éléments empruntés aux civilisations si diverses qui se sont, au cours des siècles, acclimatées dans les provinces allemandes de l'empire des Habsbourg. Cet effort permanent vers l'harmonie, c'est sans doute ce qui caractérise le mieux l'Autriche, ce qui donne l'idée la plus juste de sa mission historique. Est-ce assez pour définir une nation? Nous pensons qu'une nation, c'est avant tout *une idée* et que, pour en revenir à la célèbre définition de Renan, cette idée doit s'appuyer sur tout un ensemble de souvenirs communs dans le passé, d'ambitions communes pour l'avenir. La nationalité, ce n'est peut-être pas autre chose, en dernière analyse, que la conscience qu'un peuple a de lui-même, de son indépendance et de son unité. Or, cette conscience est par essence quelque chose qui ne se laisse pas démontrer. Sans vouloir introduire la politique dans ce débat — mais une idée nationale ne suppose-t-elle pas toujours une volonté politique? — il est permis de penser que la nation autrichienne sera ce qu'a rêvé Dollfuss (toutes réserves faites sur la méthode) ou qu'elle ne sera pas. L'avenir seul nous dira s'il existe vraiment une individualité *nationale* autrichienne.

André Robert.

Alfred Neumann. **The life of Christina of Sweden.** Londres, Hutchinson and C°, s. d. [1935]. In-8°, 287 pages, 12 figures, dont une en couleur. Prix : 18 s.

Aucune bibliographie. Pas la moindre étude critique des sources. Pas même une discussion sur la valeur de la principale d'entre elles, les *Pensées* et autres écrits de Christine, qui ont été rédigés très tard, avec la préoccupation évidente de se poser rétrospectivement en « amoraliste », comme on dirait aujourd'hui. Il n'y a que ce mot (p. 127) : « Christine's *somewhat* unreliable memoirs. » C'est peu.

Ce livre est, en somme, fabriqué avec les études, si scrupuleuses, de feu le baron de Bildt, que Neumann a cru vivifier en faisant appel non à d'autres livres d'histoire (par exemple à ceux de Wrangel), mais aux drames et romans de... Strindberg !

Il est certain qu'en recourant à ces procédés, on arrive à écrire un livre d'une lecture agréable et à tracer une esquisse psychologique de l'énigmatique souveraine. Il y avait en elle des parties du grand Gustave. Quant à sa « sexualité », qui préoccupe beaucoup l'auteur, faut-il y voir un héritage paternel? Indirectement peut-être, en ce sens que ses énergies inoccupées trouvèrent ce dérivatif. Mais la page brûlante (64-65) des *Mémoires*, où, à propos de son amitié de la vingtième année

pour Ebba Spare, elle donne une sorte de traité théorique et pratique de l'amour à la mode lesbienne, a bien l'air d'être pourrie de littérature, en même temps que de philosophie préfreudienne. Faut-il en conclure (p. 15) « que les femmes de la période baroque ont été hautement sexuées »? Mais, ensuite, on sait peu de chose sur la réalité des rapports de la reine avec ses favoris de l'autre sexe, Gabriel de la Gardie, Pimentel, etc., et l'on pourrait se croire en présence d'un cas élisabéthain de « femme sans homme » — s'il n'y avait le cardinal Azzolino, au sujet duquel je crois que M. Neumann, comme de Bildt, a raison de n'avoir aucun doute. Le bas bleu finit en femme passionnée.

L'auteur est tellement absorbé par cette question [1], par la vie follement somptueuse de la reine à Stockholm et à Rome, par ses voyages extravagants, par les histoires inénarrables de son cuisinier français, Clairet Coussinet [2], qu'il ne lui reste plus de place pour ce qui nous intéresserait [3]. Il ne peut passer sous silence l'opposition entre la reine et le grand Axel Oxenstjerna, mais il en fait presque une affaire d'antipathie personnelle. Il ne montre pas que les prodigalités de Christine, par la multiplication inconsidérée des fiefs, ont changé du tout au tout la structure politique et sociale de la Suède. Même sur la *Suecica Pallas* protectrice des arts, sur ses rapports avec les lettrés, il y a moins dans ce livre que dans trois pages (86-89) de l'*Histoire de la littérature suédoise* de Schück. Terminer en nous disant que « la vie de l'extraordinaire Christine de Suède fut un microcosme de l'étrange période baroque », cela n'ajoute pas grand chose à notre connaissance (p. 131) de « cet être humain dépourvu d'instinct affectif, un pauvre être qui ne savait même pas à quel point elle était sans cœur ».

Cette psychologie, qui se croit profonde, est, d'ailleurs, émaillée d'anachronismes, de contresens historiques et de quelques réjouissantes bévues [4]. On peut prédire au livre le plus grand succès. — Il est fâcheux que l'illustration, très soignée, nous soit donnée sans dates, sans indications d'origine, ce qui la rend inutilisable pour des historiens.

Henri HAUSER.

A. JOLY. **Un converti de Bossuet : James Drummond, duc de Perth, 1648-1716.** Lille, 1934. In-8°, XIV-514 pages.

« Comment un homme comme le duc de Perth, qui a été le correspondant et l'ami de Bossuet, a-t-il pu être en même temps le personnage odieux que nous re-

1. Il reproche cependant à Strindberg d'y attacher trop d'importance.

2. Manque à l'index.

3. Le catholicisme de la reine (p. 149) est attribué à l'influence de Descartes. Qu'en pense M. Maxime Leroy?

4. Bourdelot (p. 123) est qualifié de « mesmérien ». Déjà ! — P. 124, Christine, en 1652, fait de sa cour « un Versailles en miniature ». P. 272, en 1689, elle est accusée de plagier Vauvenargues ! L'auteur emploie constamment, à propos du royaume de Suède, les mots bien britanniques d' « Empire, impérial », ce qui fait confusion quand il oppose à la Suède et à ses alliés l' « impérial bloc » entendu au sens usuel. P. 231, ces noms se suivent, séparés par des virgules : « Geber, Raimandus, Lull, Albertus, Magnus and others. » Mais cela ne vaut pas, p. 200, ce nom propre : « A certain Adlatus. » P. 206, Fontainebleau est à « deux kilomètres » de Paris. P. 165, une coquille : pour « the Spaniard », lire : « the Portuguese ».

présentent les historiens d'outre-Manche? » Telle est la question que s'est d'abord posée l'auteur et qu'il a tenté de résoudre, en sa thèse de doctorat, sous la direction de M. G. Ascoli. « Pour cela », remarque-t-il, « il fallait retracer toute l'existence de lord Perth. » C'est ce qu'il a fait en dix-sept chapitres, distribués en deux parties : *a) En Écosse ; b) En exil*, nourris de nombreux documents tant manuscrits qu'imprimés (p. v-xiv). Ce travail très sérieux a été conduit avec impartialité et sens critique : « Nous ne savions, en commençant cette étude, si nous n'allions pas être amené à conclure contre notre héros, mais nous étions parfaitement décidé à ne rien cacher de la vérité... quelle qu'elle fût... Dans la mesure où l'on peut se fier aux témoignages du passé, et seulement dans cette mesure, nous avons essayé de faire ici œuvre de justice et de vérité. »

Il résulte de cette enquête que, s'il ne fut ni le héros ni le martyr que s'était imaginé Mgr Baunard (*Contemporain*, novembre 1864), que, si l'étroitesse de ses vues politiques et son intransigeance l'empêchèrent d'être *the right man in the right place*, en tant que Grand Justicier et Chancelier d'Écosse, James Drummond, qui ne doit pas être confondu avec son frère, comme l'a fait M. Hector Macpherson (*The Covenanters under persecution*. Édimbourgh, 1923, p. 37), né fut point « l'être odieux et méprisable » qu'ont représenté, pour des motifs politico-religieux, l'évêque Gilbert Burnet et Macaulay, dont les historiens postérieurs ont reproduit sans contrôle le jugement sommaire et malveillant.

Le suivre dans la difficile administration des affaires d'Écosse, au temps de Charles II et de Jacques II, c'est étudier l'agitation presbytérienne et sa répression plus ou moins brutale, les tentatives peu adroites de propagande catholique et les mouvements de la Révolution de 1688. Perth, qui a tenté de fuir, est alors emprisonné. Relâché après plusieurs années, il quitte pour toujours sa patrie (1693), puis il parcourt l'Europe, afin de gagner des partisans à la cause de son maître exilé, et n'arrive à la petite cour de Saint-Germain-en-Laye qu'à l'été de 1696. Nommé gouverneur du jeune prince de Galles, il prend un soin tout particulier de son éducation. Il en partagera la fortune, après la mort de Jacques II (1701), prenant part à la tentative du soulèvement jacobite de 1708. Optimiste jusqu'à la fin, il meurt à l'âge de soixante-huit ans, le 11 mai 1716, et est enterré au Collège des Écossais, à Paris, où son fils aîné avait été élevé et qu'il avait toujours patronné.

Deux mémoires sur l'Église romaine de Charles II, qui abjura avant de mourir, et surtout l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse* par Bossuet (1671), avaient amené à l'Église romaine lord Perth, qui appartenait à l'Église épiscopalienne d'Écosse (juin 1685). Le 12 novembre suivant, il commençait avec Bossuet une correspondance qui devait durer jusqu'à la mort de l'évêque de Meaux, le remerciant de l'avoir « aidé à acquérir la connaissance de la vérité, dont le prix est infini ». Converti pour des motifs uniquement spirituels, il resta jusqu'à la fin un catholique exemplaire, un peu austère, avec quelques tendances jansénistes. Ses amitiés françaises, notamment avec Bossuet, la Trappe, Mabillon, dont il fit écrire la vie par dom Ruinart, ne sont pas le chapitre le moins intéressant d'un livre bien composé, bien écrit et solidement établi, qui sera utile pour l'histoire de la Restauration en Angleterre et celle des Jacobites au temps de Jacques II et de Jacques III.

G. Constant.

Jean TORLAIS. **Un esprit encyclopédique en dehors de l'Encyclopédie. Réaumur d'après des documents inédits.** Paris, Desclée de Brouwer, 1936. In-8°, 447 pages.

L'ouvrage de Jean Torlais est une contribution importante à l'histoire des sciences au XVIIIe siècle. Il a voulu nous restituer aussi complètement que possible la vie de Réaumur et, pour cela, il a été amené à étudier le milieu scientifique du temps. Il indique comment les questions se posaient à l'époque et il analyse non seulement les travaux de Réaumur, mais aussi ceux des savants qui se sont occupés des mêmes problèmes que lui. Ce sont souvent ses élèves, ses correspondants ou ses amis. Nous pénétrons ainsi dans un monde intellectuel complexe, actif, avide de savoir, et nous faisons connaissance avec des passionnés de la recherche, l'abbé Bignon, Bonnet, Trembley, Lyonet, De Geer, etc.

Réaumur, d'une famille noble de Vendée, riche, et par suite indépendant, a consacré son existence à la science. Il resta célibataire toute sa vie. La seule passion extra-intellectuelle qu'on lui connaisse est la gourmandise, si fréquente au XVIIIe siècle. Les événements de sa vie sont ses travaux scientifiques. Il débuta en 1708, comme élève géomètre, à l'Académie des sciences, sous les auspices de Varignon, par des études originales sur les développées des courbes et leur généralisation. En 1711, il devint pensionnaire mécanicien à la même académie. Il en sera jusqu'à sa mort (1757) un des membres les plus zélés, neuf fois directeur, dix fois sous-directeur. Il s'occupera de toutes sortes de questions, mais principalement de physique, de technique industrielle et d'histoire naturelle. En physique, il a perfectionné le thermomètre, il a étudié le volume des mélanges liquides, il a remarqué l'évaporation de la neige. Il a amélioré, découvert ou retrouvé les procédés de fabrication de l'acier, du fer-blanc, de la porcelaine. Enfin, il fut un observateur infatigable de la nature. Il a étudié la formation des écailles de poisson, la production des perles, les changements de carapace des crustacés, la reproduction des pattes d'écrevisse et de homard, l'action électrique de la torpille. Son « histoire des insectes » est le résultat d'immenses travaux. Par ses expériences sur la digestion des oiseaux, il a, comme l'a remarqué Claude Bernard, ouvert la voie à la physiologie expérimentale.

Pour rendre compte de l'étonnante activité de Réaumur, il a fallu que Torlais fît un travail d'érudition énorme dont une liste de références montre l'ampleur. Mais il faut, en certains endroits, se méfier des procédés de l'auteur. Ainsi, une citation de Diderot, tirée des *Pensées sur l'interprétation de la nature* (p. 253), m'avait surpris par son incohérence. En me référant aux œuvres complètes de Diderot parues chez Brière, 1821, tome II, j'ai vu que la première partie de la citation était extraite de la page 153, la deuxième de la page 206. Rien ne signale la diversité d'origine de ces deux passages. Le second, cité inexactement (le mot *complète* est remplacé par *incomplète*), est ainsi présenté sous un faux jour qui altère la pensée de Diderot. On a d'ailleurs l'impression que Jean Torlais est systématiquement dur pour les Encyclopédistes, comme il l'avoue implicitement dans le titre de son ouvrage.

Quoi qu'il en soit, on garde de son livre l'impression que Réaumur a été un grand observateur, un expérimentateur ingénieux, un savant pour qui les faits primaient

les doctrines, qu'elles soient philosophiques ou religieuses. En un temps où bien des parties de l'histoire naturelle n'avaient pas été explorées, il a rendu de grands services par sa curiosité insatiable et son goût des collections. Mais un tel esprit a ses limites. Le savoir, pour prendre toute sa valeur, doit être organisé systématiquement. Or, Réaumur n'a pas suffisamment ordonné ses études des insectes dans les cadres d'une classification. « Certaines de ses descriptions sont devenues inutilisables, parce que difficilement identifiables » (p. 121).

Pierre POUMIER.

Sigmund SAMUEL. **The Seven years war in Canada, 1756-1763.** Toronto, The Ryerson Press, s. d. (1935). In-8°, XIV-282 pages, 106 planches et 4 cartes anciennes hors texte. Prix : $ 4,00.

Cette magnifique publication n'est point une histoire méthodique de la guerre de Sept ans et ne fait point double emploi avec les ouvrages de Garneau, de Bourinot, de George M. Wrong. C'est un recueil de textes et d'illustrations.

Elle reproduit un certain nombre de documents d'importance moyenne, mais peu connus, comme des lettres de l'époque publiées dans les gazettes de Londres, des rapports d'Amherst, de Saunders sur les opérations, le texte des articles de la capitulation de Niagara (1759) et en anglais du traité de Paris. Ils sont classés suivant l'ordre chronologique et liés par un commentaire généralement exact[1], mais parfois insuffisant[2].

Soixante-quatre planches bien choisies : de beaux portraits (Wolfe, Amherst, R. Howe, G. Townshend), des scènes de batailles, des paysages illustrent les théâtres d'opération américains de la guerre de Sept ans, tandis que les quarante-deux dernières, souvent dues à Bartlett, reproduisent des paysages canadiens après 1830. Plus éloquente qu'une dissertation, la comparaison de ces deux séries d'images permet de se faire une idée des progrès réalisés au Canada pendant les trois quarts de siècle qui suivirent le traité de Paris. Les quatre cartes hors texte : la Nova Totius Terrarum Orbis Geographica ac Hydrographia Tabula, les croquis de P. Hennepin, de Charlevoix (1720), de Sanson-Robert (1749), sont fort bien présentés. Le recueil de M. Sigmund Samuel constitue la suite naturelle de *Québec sous le régime français* de P. G. Roy.

E. PRÉCLIN.

1. A la page 2, l'auteur exagère l'influence de Toscanelli sur C. Colomb. Il est plus que douteux que, dès 1474, le grand G nois ait songé à atteindre l'Asie par l'ouest. P. 3, est-il exact que toutes les puissances d'Europe voulaient acquérir des colonies. P. 91, en 1756, Pitt n'était pas au pouvoir.

2. Par exemple, aux pages 166-167, les erreurs sur le climat et la position du Canada mériteraient une rectification.

Louis GOTTSCHALK. **Lafayette comes to America.** The University of Chicago Press, s. d. (1935). In-8°, XI-184 pages. Prix : D 2.00.

Cet ouvrage n'est point la biographie complète de Lafayette, mais le simple récit de ses années de jeunesse (1757-1777) avant son arrivée en Amérique. Il comprend treize courts chapitres divisés en trois parties.

Les cinq premiers chapitres évoquent les jeunes années de Lafayette passées à Chavaniac, en compagnie de son aïeule et de ses tantes paternelles, puis à Paris, auprès de sa mère, Julie de la Rivière-La Fayette. A moins de dix-sept ans, il devint l'époux de la douce Adrienne de Noailles (1774). Richissime héritier et propriétaire absent, capitaine réformé, courtisan à frasques, mais qui encourt l'inimitié du comte de Provence, il mène une vie inutile et vide.

Les sept chapitres suivants, qui forment le cœur même du livre, retracent de façon très nuancée les phases de la fuite glorieuse du héros vers l'Amérique. A l'encontre de Doniol, l'auteur ne croit ni à la complicité secrète de la cour de France ni à la ferveur républicaine du jeune marquis. Dans le livre de M. Gottschalk, le futur héros des trois Révolutions est un jeune homme oisif, versatile, aux conceptions qui ne sont point exemptes de puérilité. Pour échapper à l'ennui qui le guette, il brûle de se distinguer dans une guerre contre l'Angleterre. Aussi entre-t-il en rapports avec le baron Dekalb et Silas Deane, qui lui promet le titre de major général américain, au moment même où Broglie comptait devenir le stathouder des treize colonies libérées. Le 16 mars 1777, il quitta secrètement Paris pour Bordeaux, sans avoir revu sa femme et son enfant et sans avoir obtenu la permission de sa famille (chap. VII). Il doit prendre passage sur la *Victoire*, bon navire de 220 tonneaux qu'il vient d'acquérir. Sur la nouvelle que le roi et son beau-père songent à une lettre de cachet pour l'arrêter, Lafayette cède et se résigne à accompagner sa famille en Italie. Il reçoit alors la visite de Mauroy, émissaire de Broglie, qui le persuade « que les ministres avaient dû, bon gré mal gré, désapprouver son départ pour ne pas déplaire au duc d'Ayen, son beau-père. Mais, si Lafayette allait en Espagne pour s'y embarquer, aucune conséquence sérieuse ne serait à craindre ». Joyeux, Lafayette partit pour Pasajes, où il retrouva la *Victoire* (20 avril 1777). Il fut généralement approuvé, et sa famille même prit des précautions secrètes pour qu'il ne manquât point d'aide et d'argent (chap. XI).

Le dernier chapitre du livre (XIII) explique la naissance de la légende partout répandue sur l'embarquement de Lafayette. Dès 1778, certains Français croyaient qu' « il avait été chargé par un conseil de famille des Noailles de partir pour l'Amérique » (p. 143). Mais Lafayette est le grand responsable. Dès 1784, il écrivit lui-même que, républicain de toujours, il avait volé au secours de la jeune république sans craindre les persécutions des ministres français. C'est cette version revue et corrigée que les Ticknor, les Jared Sparks, les Lady Morgan reçurent de la bouche même du héros. Une contre-légende qui affirme l'approbation par le gouvernement du départ de Lafayette naquit avec le comte Mathieu Dumas, les Allemands Friedrich von Raumer, Friedrich Kapp, pour s'épanouir dans les travaux de Doniol. Pour M. Gottschalk, la vérité est la suivante :

« La principale source de la thèse est le propre témoignage de Lafayette. Avec le temps, il tendit à parer ses années de jeunesse d'une gloire qu'elles n'eurent

jamais. Il se rappela seulement les anecdotes de son adolescence qui prouvaient un caractère indépendant, un esprit libéral. Il négligea d'indiquer qu'il n'avait point réussi à s'établir dans la position que sa fortune et la famille de sa femme devaient lui assurer. Il minimisa ses rapports avec Dekalb et le comte de Broglie. Il exagéra le danger d'une lettre de cachet. Il négligea l'assurance donnée par Mauroy que les ministres ne s'opposeraient pas sérieusement à son départ. Les éditeurs de ses mémoires en prirent souvent à leur aise avec son texte. »

Telle est la thèse subtile, intéressante, appuyée chapitre par chapitre d'une excellente bibliographie critique et de neuf appendices, que soutient M. Louis Gottschalk. Elle ne manquera point d'intéresser ses lecteurs, même ceux qui ne seront point convaincus par son argumentation. Car deux chaînons importants du raisonnement ne paraissent pas assez solidement fixés. Quelle fut la vie intellectuelle et politique du jeune marquis? Quelle fut l'attitude exacte des divers représentants du gouvernement français. L'exposé, qui est exact[1], vivant, est malheureusement écrit en un anglais quelque peu alambiqué.

E. Préclin.

Jules A. Baisnée. **France and the establishment of the American catholic hierarchy. The myth of French interference.** Baltimore, The Johns Hopkins Press (Institut français de Washington), 1934. In-8°, 182 pages, 1 portrait.

Depuis que, dans ses travaux, John Gilmary Shea a dénoncé « le projet formé apparemment à l'ambassade française de Philadelphie pour imposer aux catholiques américains un évêque français résidant en Europe » (p. 101), des historiens d'Outre-Atlantique, comme T. Gorman (1895), Thomas J. Campbell (1899), P. Guilday (1922), ont accusé le caractère égoïste des intrigues françaises, surtout celles de Talleyrand[2] et de Barbé-Marbois, contre l'établissement d'une hiérarchie épiscopale nationale. C'est pour montrer le caractère mythique de cette ingérence française que M. Jules A. Baisnée a écrit un ouvrage solide, documenté et objectif. Outre une introduction, une bibliographie manuscrite et imprimée, d'ailleurs dépourvue de remarques critiques, il comprend six chapitres, complétés chacun par des appendices. Pour l'auteur, la Papauté hésita quelque temps avant d'accorder un préfet apostolique aux catholiques du nouvel État (chap. I). C'est qu'elle redoutait d'exaspérer les protestants américains, si hostiles aux anciens Jésuites, et que les catholiques du Maryland accueillaient sans plaisir la venue d'un vicaire apostolique qui ne jouirait point des privilèges de la juridiction épiscopale[3]. Au chapitre II, M. Baisnée montre comment le nonce à Paris essaya de

1. P. 44, la date de 1763 ne représente pas d'étape bien marquée de l'abolition de l'ordre des Jésuites. P. 59, Aurac n'est pas une ville.

2. La phrase suivante de la page 3 : « de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, qui occupait le poste de ministre des Bénéfices ecclésiastiques dans le cabinet du comte de Vergennes », contient plusieurs erreurs.

3. Ici, il eût convenu de montrer que cette attitude n'était guère différente de celle des catholiques anglais des deux derniers siècles.

faire intervenir la France en faveur des catholiques américains. Ce que Vergennes refusa. Finalement (chap. III-IV), à la suite des pétitions de Whitemarsh (27 juin-4 novembre 1783), le Saint-Siège choisit pour vicaire apostolique le P. J. Carroll, le candidat le plus jeune et le moins soumis à l'influence redoutée de Franklin.

Ainsi le gouvernement français n'a que prêté ses bons offices et offert son concours financier (le séminaire catholique américain établi en France eût été doté des revenus de monastères de Bénédictins anglais). Les deux derniers chapitres (V, VI) retracent les origines de l'accusation portée contre les ministres de Louis XVI.

Encore que le sujet du présent livre ne fasse que préciser un point de détail, il présente un réel intérêt pour l'histoire diplomatique et apporte une utile contribution à l'évolution des rapports entre la France, l'Amérique et le Saint-Siège.

E. PRÉCLIN.

Prosper MÉRIMÉE. **Lettres aux Antiquaires de l'Ouest, 1836-1869,** recueillies et annotées par Jean MALLION. Introduction par Maurice PARTURIER. Poitiers, Société d'imprimerie et de librairie, 1937. In-8°, 240 pages.

Dans l'esprit de beaucoup de Français, le nom de Mérimée évoque les passions, sous un ciel brûlant et sur une âpre terre, d'héroïnes déchaînées par l'amour ou les haines familiales : c'est Colomba et la Corse ; c'est la Vénus d'Ille et le Roussillon ; c'est, plus encore, Carmen et l'Espagne, depuis que la musique de Bizet a prêté son orchestration magnifique et ses airs populaires à une nouvelle dramatique en sa sobriété. Passe-t-on de la littérature à l'histoire? Personne n'ignore que Mérimée fut le conseiller et l'ami de l'impératrice Eugénie. Seuls, ou presque seuls, les initiés connaissent les autres aspects d'une vie singulièrement active et savent que, de 1834 à 1860, Mérimée fut « inspecteur général des Monuments historiques ». L'auteur de *Carmen* fonctionnaire, et paré de la respectabilité solennelle qui s'attache au titre d'inspecteur ! Eh oui ! Le *Moniteur universel* du 17 mai 1834 l'atteste officiellement, comme, plus tard, les rapports et la correspondance privée de Mérimée.

On souhaiterait à toutes les sociétés savantes de province l'heureuse activité d'une société plus que centenaire, les *Antiquaires de l'Ouest*, sous les auspices de laquelle M. Jean Mallion et M. Maurice Parturier nous donnent aujourd'hui une excellente édition de 135 lettres de Mérimée, adressées à des Poitevins qui, pour la plupart, l'aidèrent dans sa tâche : archéologues comme Joly-Leterme, universitaires comme Louis de la Saussaye, recteur de l'Académie de Poitiers. Espérons que M. Mallion et M. Parturier achèveront la publication de la correspondance entière de Mérimée : car il fut un admirable épistolier[1].

1. M. Parturier, « mériméiste » bien connu, a déjà publié les *Lettres de Mérimée à Vitet* (Paris, Plon, 1934) ; *à la famille Delessert* (Paris, Plon, 1935) ; *à Madame de Beaulaincourt* (Paris, Calmann-Lévy, 1936). Seules les premières ont un intérêt archéologique. Parmi les travaux contemporains sur Mérimée archéologue, citons : Paul Lévy, *Les monuments historiques*. Paris, Laurens, 1917 ; Pierre Trahard, *Prosper Mérimée de 1834 à 1853*. Paris, Champion, 1928 ; *Congrès archéologique de France*, 97e session, 1934 (*Centenaire des Monuments*

Les deux auteurs ont travaillé en étroite collaboration. A M. Parturier, principalement, le mérite d'une *Introduction* documentée, qui retrace avec un soin scrupuleux, et dans une langue claire et vigoureuse, l'histoire des tournées d'inspection de Mérimée à travers le Poitou et une partie de la Saintonge. Rien d'artificiel ni d'ennuyeux dans ce récit : l'auteur s'appuie sur les rapports et les lettres inédites de Mérimée, dont il donne de larges extraits, pour relier ses déplacements dans l'Ouest aux principaux événements de sa vie : ses voyages en France et à l'étranger, la publication de ses nouvelles, sa candidature à l'Académie, ses relations amoureuses. — A M. Mallion, d'autre part, la découverte et la publication de cette correspondance : fruits d'un labeur patient, poursuivi pendant des années à travers les archives officielles et surtout privées, et éclairé par de nombreuses annotations qui permettent la compréhension du texte, mais n'interrompent jamais le récit. Modestement, le commentateur s'efface derrière l'épistolier pour le laisser parler et contrôler par lui-même ses propres assertions. L'œuvre était délicate : c'est grâce à sa parfaite connaissance de Mérimée et de la littérature de l'époque que M. Mallion a pu la conduire à bien. Ce travail de critique averti peut être donné en modèle.

Évidemment, les 135 lettres sont de valeur très inégale. Un double intérêt se dégage des plus importantes : l'esprit de Mérimée s'y donne libre cours ; et nous connaissons par elles l'état des monuments poitevins au temps de Louis-Philippe, puis les méthodes qui ont présidé à leur entretien et à leur conservation.

Humour féroce et à l'emporte-pièce, badinage, vieil esprit gaulois s'épanchant en expressions gaillardes imprègnent ces lettres d'une saveur d'autant plus franche que, certainement, l'auteur ne les vouait pas à la publicité. Mérimée n'est pas un « précieux » qui modèle de bons mots à l'usage des salons de vieilles dames et de dandys de l'époque de Louis-Philippe. Soyons reconnaissants à M. Mallion de n'avoir pas remplacé les termes un peu crus par des points de suspension hypocrites. La pudeur de ses lecteurs ne s'en portera pas plus mal ; du moins je l'espère. Certes, les questions archéologiques ne tiennent pas toujours la première place dans cette correspondance : souvenirs de quelques bonnes frasques, gastronomiques ou autres, avec de joyeux compagnons poitevins, comme Louis de la Saussaye, recteur de l'Académie de Poitiers, auquel il écrit à l'occasion de sa candidature à l'Institut : « Si vous êtes un candidat vraiment digne de ce nom, vous nous ferez boire non des vins que vous vendez, mais de celui que vous achetez. Adieu, pissez toujours de même » ; allusions historiques au rôle des « putains de la Cour de Rome » dans les élections pontificales ; jugements sur les événements politiques de 1848-1851 : « Un de mes amis, homme mal embouché, disait qu'il était affligé de voir tant de morceaux... habillés en hommes se promener dans les rues de son pays... La peur de 1848 a fait trouver que les coups de pied au cul étaient peu de chose en comparaison de la guillotine qu'on craignait » ; parallèles discrets entre la conservation des femmes et la restauration des monuments ; conseils sur la façon

historiques). Paris, Picard, 2 vol. in-8°, 1935-1936 ; Jean Mallion, *Le rôle de Prosper Mérimée dans la région du Sud-Ouest* (*Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre 1936, p. 59-73) : véritables prolégomènes aux lettres publiées aujourd'hui par le même auteur. M. Mallion prépare et compte mener rapidement à bonne fin une thèse de doctorat sur *L'architecture religieuse du Moyen Age et les écrivains de l'époque romantique*.

de tourner les règlements : « Il ne faut pas avoir l'air de violer les lois, pas plus que les femmes[1]... »

Néanmoins, on aurait tort de croire que la correspondance de Mérimée est rédigée tout entière sur ce modèle. S'il mêle volontiers les bons mots aux questions techniques, c'est qu'il se détend et s'amuse. La plus grande partie de ses lettres nous prouve que, sous des apparences désinvoltes, il exerça ses fonctions avec une conscience extraordinaire : toujours en voyage, réglant tout par lui-même, visitant chaque église avec soin, s'entourant des conseils des connaisseurs, établissant rapport sur rapport, sans cesse aux prises avec les démolisseurs et les restaurateurs locaux comme avec les services centraux, sachant répartir les crédits du budget qui lui était consenti en fonction des travaux exigés pour la sauvegarde des monuments, — à la fois inspecteur, administrateur, archéologue. La tâche était lourde : la Révolution avait mutilé de nombreux édifices ; l'Empire les avait laissés dans le plus complet délabrement. Mais, sous l'heureuse impulsion du mouvement romantique, l'intérêt était né pour les vieilles pierres ; des sociétés locales s'étaient fondées pour veiller à leur conservation. Et le gouvernement de Louis-Philippe avait créé la Commission des Monuments historiques, avec son annexe, l'Inspection générale, dont Vitet, prédécesseur de Mérimée, fut le premier titulaire. Mérimée décrit scrupuleusement l'état des monuments confiés à ses soins : témoignage d'autant plus important qu'il n'a pas pu tout sauver et que des édifices aujourd'hui disparus revivent sous sa plume. Pas de toiture à Notre-Dame de Poitiers, Chauvigny, Civray, qui sont « prêtes à donner leur démission » ; l'ornementation de la façade d'Airvault presque entièrement détruite ; « les restes du porche de Charroux appartiennent au propriétaire d'un café du commerce qui cumule encore les revenus d'une boulangerie. Sous les arcades, il a entassé des fagots qui cachent les sculptures » ; or, celles-ci « sont admirables, les plus belles qui existent dans tout le Poitou ». Saint-Jouin menace ruine ; à Saint-Savin, elle aussi lézardée, « une fosse à fumier, des vignes attachées contre les murailles de l'église, quelques hangards établis entre les contreforts nuisent beaucoup à la conservation de l'édifice... La crypte de Lusignan sert en quelque sorte d'égoût aux maisons voisines. Du fumier, des latrines sont adossés aux murs de l'église[2]... ».

Ces églises, il faut les conserver — presque tout le monde en tombe d'accord — et les restaurer. Mais comment? On connaît les théories de Viollet-le-Duc et son œuvre souvent néfaste : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire ; c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. » Mérimée, après Vitet, est d'un avis tout différent : « Par restauration, nous entendons la conservation de ce qui existe, la reproduction de ce qui a manifestement existé. » S'agit-il de la structure générale de l'édifice? « Lorsqu'il reste quelque chose de certain, rien de mieux que de réparer, voire même de refaire ; mais, lorsqu'il s'agit de suppléer, de recréer, je crois qu'on risque de se fourvoyer et de fourvoyer les autres. » Veut-on restaurer des sculptures? Mieux vaut « laisser subsister des traces de mutilation que de risquer de dénaturer le style d'une statue par des retouches modernes ». Et, quand on voudra faire revivre les fresques du

1. Lettres XXXI, CXX, LXXXII, XXVII, etc.

2. On lira surtout la lettre XIII, à Vitet, la plus suggestive, certainement, de cette correspondance ; puis les lettres XIV et LVI.

Moyen Age enfouies sous l'odieux badigeon des XVIIe et XVIIIe siècles, on les nettoiera avec prudence et on les laissera en l'état ; on évitera surtout de les repeindre ! Si elles ont disparu, on leur substituera « une ornementation fort simple et fidèlement copiée d'après des modèles récents[1] ».

Mérimée entame une lutte ardente contre « les ânes bâtés » du ministère des Cultes, les municipalités ignares, les architectes ou les peintres imbéciles, et surtout les curés sacrilèges, friands de peintures fraîches et de statues neuves, qui s'imaginent avoir « dans leurs églises tous les droits d'un propriétaire ». C'est « un M. Godineau qui, chargé de restaurer Saint-Jacques de Châtellerault, voudrait reproduire en la gâtant la façade de Notre-Dame de Poitiers » et surmonter les deux tours de « deux canules d'apothicaire » ; ou un ecclésiastique qui, pour la même église, désirerait « douze statues pour 3,000 francs » ; c'est un architecte qui a « salopé, cochonné » Saint-Savin ; ou le curé Lebrun qui a entrepris une grotesque restauration de cette église et qui reçoit, un jour, une lettre de Mérimée l'avertissant qu'il pourrait bien lui faire remettre les choses en l'état... à ses frais ! C'est un peintre de Poitiers qui a « barbouillé de la façon la plus dégoûtante les murs de Sainte-Radegonde[2]... ». On pourrait multiplier de telles citations. Je préfère laisser au lecteur le plaisir de la découverte.

Certes, Mérimée a commis lui-même des erreurs de jugement et conseillé des restaurations malheureuses qui lui ont valu des reproches justifiés. De culture classique, il goûtait et comprenait mieux le roman que le gothique ; et, chez lui, l'archéologue et le technicien l'emportaient sur l'artiste. Mais, en dépit des obstacles et des incompréhensions, il a fait triompher une doctrine de bon sens : celle-là même qui prévaut aujourd'hui dans l'entretien et la restauration des monuments. Il est donc un précurseur. Ce bon combat, il l'a mené à travers toute la France. Rendons-lui grâces d'avoir sauvé, pour la joie de nos yeux, parmi tant d'églises menacées de ruine ou de reconstruction barbare, la blanche parure médiévale du terroir poitevin.

Robert BOUTRUCHE.

E. SCHÜLE. **Russland und Frankreich vom Ausgang des Krimkrieges bis zum italienischen Krieg 1856-1859** (*Osteuropäische Forschungen...*, herausgegeben von O. HOETZSCH, Neue Folge, N° 19.) Königsberg-Berlin, Ost-Europa Verlag, 1935. IX-167 pages.

De récentes publications ont renouvelé l'histoire des relations diplomatiques entre la Russie et les États occidentaux depuis la guerre de Crimée jusqu'à l'insurrection polonaise de 1861. Les lettres du prince Gortchakov, la correspondance Cavour-Nigra, les rapports du prince Jérôme Napoléon sur sa mission de Varsovie en 1858 ont puissamment contribué à éclairer cette courte période, dont l'intérêt est de nous offrir une première esquisse d'alliance franco-russe. M. Schüle, muni de ces nouveaux documents et de ceux qu'il a lui-même recueillis à Paris aux

1. Lettres XV et LVII.
2. Lettres LXXXIV, XC, XVI, CXXVIII, LVI, LVII, LXVII.

archives du ministère des Affaires étrangères et aux Archives nationales, a repris la question avec beaucoup de méthode et de minutie.

Le rapprochement, préparé en pleine guerre de Crimée par les conférences de Vienne entre Gortchakov et le baron Bourquenay, poursuivi dans la correspondance entre Gortchakov et Morny, facilité par l'extrême ressentiment du tsar contre la trahison de l'Autriche, changé en entente préalable dans l'entrevue de Stuttgart, confirmé par les missions du prince Napoléon à Varsovie et du capitaine La Roncière à Saint-Pétersbourg, n'avait plus besoin que d'une occasion pour se changer en une alliance : l'occasion, ce furent les projets de Napoléon III contre l'Autriche en Italie, et le traité du 3 mars 1859 en sortit.

Il faut savoir gré à M. Schüle d'avoir donné toute leur importance aux motifs économiques de ce rapprochement. « Je vois dans la Russie une mine à exploiter pour la France », écrit Morny dès 1856, tandis que le tsar cherchait des capitaux pour construire des chemins de fer et rétablir ses finances : de là proviennent la *Grande Société* et le traité de commerce de juin 1857, qui sont étudiés à l'aide de documents nouveaux et mis en rapport avec les négociations politiques.

Parmi les pièces inédites françaises annexées par M. Schüle à son étude, les plus importantes sont les premiers projets du traité d'alliance signé le 3 mars 1859 ; le texte définitif est reproduit d'après l'original. On peut regretter quelques fautes d'impression dans les citations françaises, dont l'auteur fournit un assez grand nombre dans son texte.

P. PASCAL.

H. A. L. FISHER. **A History of Europe.** Vol. III : *The Liberal Experiment.* Londres, Eyre et Spottiswoode, 1935. In-8°, XXXVI-449 pages. Prix : 18 s.

L'éminent écrivain d'Oxford a terminé sa monumentale histoire de l'Europe par un troisième volume qui en suit l'évolution depuis 1789. Ce n'est pas l'histoire des États européens qu'il nous présente, c'est le continent tout entier qu'il fait, pour ainsi dire, avancer devant nous : entreprise dont la difficulté s'accroît au cours du XIXe siècle.

L'unité de l'histoire européenne apparaît aisément dans la période napoléonienne, d'autant plus que l'auteur attribue, dans la politique de l'Empereur, une importance primordiale à la poursuite du blocus continental. Elle subsiste dans la première moitié du XIXe siècle, où, après avoir exposé l'œuvre de la Sainte-Alliance, il nous mène, par un tableau de l'Angleterre de Peel et une esquisse de la monarchie de Juillet, aux révolutions de 1848. M. Fisher étudie alors les grandes crises du milieu du siècle, guerre de Crimée, formation de l'unité italienne, de l'unité allemande, et son récit laisse peut-être trop dans l'ombre la France du Second Empire. Après 1870, il nous présente dans un tryptique la France républicaine, la crise orientale de 1878 et l'Allemagne bismarckienne. Puis un solide exposé des raisons qui décident l'Angleterre, au début de notre siècle, à sortir de son isolement nous conduit à la période où la Grande Guerre se prépare. Pour en montrer les origines, un chapitre explique les difficultés intérieures de l'Autriche-Hongrie et ses rapports avec la Serbie. Deux autres mettent en parallèle une Angleterre pacifique, penchée sur ses propres problèmes, avec les tendances

menaçantes qui grandissent en Allemagne et en Russie. Dans la crise de juillet de 1914, les responsabilités de Vienne et de l'état-major allemand sont mises en lumière, bien que l'auteur paraisse aussi regretter que la Russie n'ait pas, pour éviter la catastrophe, abandonné les Serbes. Son jugement sur les traités de paix est celui d'un historien qui n'a garde d'oublier les difficultés redoutables que les négociateurs rencontraient. On n'est pas surpris de trouver ensuite l'ancien ministre du cabinet Lloyd George, grand admirateur de Vénizelos, insister sur la crise gréco-turque de 1922, regrettant que l'effort anglais n'ait pas alors été soutenu. Il passe très rapidement sur les autres difficultés léguées par la guerre pour opposer, dans un chapitre final, les nouvelles dictatures aux vieilles démocraties.

La conception que l'auteur s'est faite de son œuvre lui imposait des choix difficiles que son lecteur est souvent tenté de discuter. Pour ne retenir que ce qu'il nous dit de notre Troisième République, bornons-nous à constater que, s'il met en relief l'œuvre de J. Ferry, il insiste sur les méfaits de l'instabilité gouvernementale sans donner une idée précise de l'évolution des partis et des institutions.

D'ailleurs, M. Fisher a délibérément écarté de son volume l'histoire des classes sociales et des progrès économiques. Son sous-titre, « l'expérience libérale », définit exactement son sujet. L'action de l'économique en politique en est exclue. A son avis, la Révolution française n'a pas laissé la « révolution industrielle » exercer sur la politique de l'Europe l'influence qu'elle comportait. Dans les révolutions produites, au XIXe siècle, par les mouvements libéraux et nationaux, les forces économiques ont eu peu de part, et la guerre mondiale n'a pas été un effet du capitalisme. Mais, frappé par le contraste entre l'énormité de l'expansion économique et scientifique au XIXe siècle et les faibles progrès réalisés par l'art du gouvernement, il se demande avec inquiétude quel sort est réservé à l'expérience libérale à laquelle les États d'Europe viennent de consacrer leurs vies. Ce beau thème est traité avec le détachement, la prudente sagesse et la richesse de pensées d'un maître historien.

Paul VAUCHER.

Graham H. STUART, John B. WHITTON. **Conception américaine des relations internationales. Diplomatie américaine.** Bulletin du Centre européen de la Dotation Carnegie, nos 1, 2, 3, 1935. In-12, IX-273 pages.

Cette série de dix conférences prononcées au Centre européen de la Dotation Carnegie ne peuvent constituer une étude d'ensemble de la politique américaine, mais simplement dérouler le panorama des principales questions diplomatiques.

Les cinq premières conférences, dues à M. Graham H. Stuart, étudient trois problèmes techniques (le contrôle des relations étrangères, l'organisation du service étranger des États-Unis, l'ambassade et le consulat général américains à Paris) et deux problèmes proprement diplomatiques (la nouvelle politique panaméricaine, le désarmement). Très précieux et très précis, les renseignements fournis sur le contrôle présidentiel, le personnel du Département d'État (7 services, 600 personnes), des services étrangers (16 ambassadeurs, 41 ministres, 150 secrétaires diplomatiques), seront les bienvenus. La troisième conférence, qui démonte le mécanisme des bureaux de l'ambassade à Paris, constitue un excellent guide pratique

à l'usage de nos nationaux. Les conférences 4 et 5 montrent le caractère original et généreux de la politique rooseveltienne au point de vue américain (Cuba, Haïti, le Chaco) et du désarmement.

La deuxième partie de l'ouvrage est constituée par les cinq conférences de M. John B. Whitton. Il y définit la position théorique et juridique de son pays en présence des grands problèmes de l'isolement, de la doctrine de Monroë, de la liberté des mers, de la neutralité, du principe de la porte ouverte.

A cette étude, l'auteur donne un caractère de netteté, de limpidité et d'intelligence remarquables. Les pages consacrées à l'isolement traditionnel du gouvernement de Washington, battu en brèche par la réalité présente, sont judicieuses, impartiales, « cum grano salis ». La lecture de la conférence intitulée « La doctrine de Monroë » s'impose à qui veut en saisir les divers aspects.

L'exposé sur la liberté des mers, fort intéressant, n'est pas toujours aussi clair et aussi compréhensif. C'est qu'il est peut-être difficile d'expliquer sur ce point les variations de la politique américaine de 1917 à 1919 (peut-être à d'autres époques?). La quatrième conférence, « La neutralité », est tout à fait remarquable et mérite d'être méditée par les historiens. Elle jette sur la politique présente du Président de précieuses clartés. L'étude de la politique de la porte ouverte pose, par contre, plus de problèmes qu'elle n'en résoud.

Tel quel, ce livre d'interprétation, exact dans les détails[1], incomplet parce qu'il laisse de côté les idées des penseurs, mérite d'être lu, commenté et médité par nos historiens et nos hommes politiques.

E. PRÉCLIN.

1. P. 14, l'expression « le gouverneur Morris » est inexacte. Gouverneur Morris devait son nom à sa mère, Sarah Gouverneur. P. 58, au lieu de Saintport, lire Seine-Port, qui se trouve à 50 kilomètres et non à 30 kilomètres de Paris. P. 135, la déclaration de neutralité américaine est du 22 avril 1793, pas de 1794. P. 193, quand Decatur lutta contre les Barbaresques, il n'était pas amiral.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — *Gli studi romani nel mondo*, t. III (Rome, Istituto di studi romani, 1936, in-8°, 381 p. et 52 pl. ; prix : 25 lire). — Comme en 1934 et en 1935, l'*Istituto di studi romani* publie en volume la série des conférences faites au cours de l'année précédente en langue italienne par les représentants de dix-huit nations conviés spécialement à Rome pour y entretenir un auditoire nombreux et attentif des travaux poursuivis dans leurs pays respectifs sur le passé de Rome et de l'Italie. Les sujets traités ne sont cependant pas tous de même nature. Les uns portent sur l'antiquité romaine, les autres sur le Moyen Age ou la Renaissance ; les uns touchent à l'histoire proprement dite, les autres au Droit ou à l'archéologie, à la philologie, à la littérature, à l'art. Voici, dans l'ordre alphabétique des pays représentés, les titres des dix-huit conférences recueillies avec les noms de leurs auteurs : *Recenti studi americani sulla religione romana*, par Lily Ross Taylor (p. 7-19) ; *Moneta romana e studi numismatici in Austria*, par A. Ritter von Loehr (p. 23-37) ; *L'umanesimo belgo della Rinascenza alla luce dei più recenti studi*, par A. Roersch (p. 41-62) ; *Orme di Roma in Cina*, par C. Costantini (p. 65-80) ; *Ricerche storiche e scavi archeologici romani in Egitto*, par Sahab Refaat Almas (p. 83-103) ; *Gli studi francesi sulla storia di Roma e d'Italia nel medioevo dal principio del secolo XX*, par Louis Halphen (p. 107-125) ; *Gli studi sul rilievo romano in Germania*, par Otto Brendel (p. 129-144) ; *Gli studi italiani e stranieri sulle chiese di Roma nell'ultimo trentennio*, par C. Galassi Paluzzi (p. 147-186) ; *L'antica civiltà romana nel territorio dell'attuale regno di Jugoslavia*, par N. Vulic (p. 189-201) ; *Il medioevo romano e la Norvegia*, par O. Vangensten (p. 205-221) ; *Lo sviluppo dell' umanesimo in Olanda fino alla fondazione dell'Università di Leida (1575)*, par G. I. Hoogewerff (p. 225-245) ; *Gli studi di diritto romano in Polonia nel secolo XX*, par R. Taubenschlag (p. 249-267) ; *Roma nel pensiero e nella letteratura dei Romeni*, par Nicolas Iorga (p. 271-284) ; *Vestigia di Roma in Spagna*, par J. Rius y Serra (p. 287-307) ; *L'epoca romana dell'età di ferro in Svezia*, par Sune Lindquist (p. 311-330) ; *Gli studi di diritto romano in Svizzera*, par P. Aeby (p. 333-346) ; *Gli studi di diritto romano in Turchia*, par S. Talip (p. 349-356) ; *La filologia latina nell'Ungheria del dopoguerra*, par K. Kerényi (p. 359-372). L. Halphen.

— Edith M. Coulter et Mélanie Gerstenfeld. *Historical bibliographies. A systematic and annotated guide* (Berkeley, University of California Press, 1935, xii-206 p. ; prix : 2 dollars 50). — Les auteurs ont rassemblé dans ce volume 775 titres de bibliographies périodiques ou non, dont un tiers consacrées à l'histoire du continent américain. Classés par pays et, dans chaque pays, par époques, ces titres sont accompagnés de courtes notices appréciant le but et les services que l'ouvrage envisagé peut rendre. L'ouvrage est arrêté à la date de décembre 1934 ;

c'est dire qu'il a, dès maintenant, besoin d'être complété ; il sera, cependant, indispensable aux historiens.

— M. J. F. HORRABIN, qui a déjà publié en 1935 un *Atlas of current affairs* que nous avons signalé à nos lecteurs (t. CLXXVIII, p. 622), publie maintenant *An atlas of Empire* (Londres, Gollancz, 1937, 160 p. et 70 cartes ; prix : 3 s. 6 d.), qui possède les mêmes qualités de clarté et de précision que son aîné. Il fournit, sur les divers empires coloniaux qui existent à l'heure actuelle, des croquis sommaires et des renseignements sûrs qui informeront le grand public auquel il est plus spécialement destiné.

— Jan ROMEIN. *Het onvoltooid verleden* (Amsterdam, E. Querido, 1937, in-8°, 282 p.). — M. Jan Romein, historien marxiste, dans un livre sur *Le passé imaginaire*, expose ses vues sur l'histoire. D'après lui, « par ignorance ou partialité, chaque génération ou chaque classe écrit l'histoire de nouveau et a son image particulière du passé ». M. Romein donne comme conseil : « Ne croyez pas ce que les historiographes disent, et encore moins qu'ils l'aient dit sans motif. » Les articles réimprimés dans le volume (Les reconnaissances de Huizinga sur l'histoire de la civilisation ; La décadence de Rome ; Entre l'Antiquité et le Moyen Age ; L'art germain ancien ; L'art byzantin, etc.) sont destinés à servir de preuves à ces affirmations.

Mais M. Romein n'est pas seulement sceptique en matière d'histoire ; il est aussi un philosophe doctrinaire. Après avoir exposé et commenté savamment la théorie de Marx sur le matérialisme dialectique (ou historique), il expose une loi du progrès qu'il croit avoir découverte : le progrès est toujours lié à un déplacement du centre culturel et ne se produit que dans un milieu inférieur à celui qui est le plus élevé ; ce dernier est devenu momentanément inapte à progresser. Mais la priorité pour cette découverte a été contestée à J. Romein par le Dr A. Stärcke, qui avait déjà exposé cette loi en 1929 et expliqué que le progrès ne se produit pas par *évolution*, mais par *révolution ;* il avait même donné un nom à sa découverte : *loi de la rétrogenèse.*

Ces quelques renseignements permettent d'apprécier tout ce qu'ont de suggestif les savantes études de J. Romein. Émile LALOY.

— On trouvera dans le n° 35, juin 1937, du *Bulletin of the international Committee of historical sciences* les dernières contributions au problème du despotisme éclairé : celles de MM. O. PETERKA sur la Tchécoslovaquie et N. MOSCHOPOULOS sur la Turquie, ainsi que le rapport général de M. Michel LHÉRITIER. Celui-ci établit l'histoire de la notion du despotisme éclairé, une définition du phénomène, une analyse claire de l'œuvre accomplie par les despotes éclairés. G. BN.

— En dehors de courtes contributions sur les Icariens anglais, l'utopiste français Bugnet, le rôle des blanquistes dans la journée du 4 septembre, un manuel policier allemand du milieu du XIXe siècle et les papiers de Valerian Smirnoff, collaborateur de Lavroff au *Vpered*, on trouve dans le n° 2 du *Bulletin of the International Institute for social history* (1937) une bibliographie des ouvrages, principalement parus en 1936, concernant l'histoire sociale et reçus par la bibliothèque de l'Institut. Ces listes, classées par pays, comportent, pour chacun des ouvrages, une courte notice. G. BN.

Orient ancien. — Dans le *Bulletin de la Faculté libre de théologie protestante de Paris* (n° 10, mai 1937), on lit avec un vif intérêt une dissertation de M. Adolphe Lods, membre de l'Académie des inscriptions, sur *Les poèmes phéniciens du XIVe siècle avant J.-C. : le site de Ras-Shamra*, d'après le texte fourni par des tablettes gravées de caractères cunéiformes en usage au XIVe siècle. Les Hébreux ont connu les œuvres des poètes phéniciens et s'en sont inspirés. Le culte de Yavé, qui fut la religion nationale d'Israël depuis Moïse, est fondé sur cet axiome fondamental : qu'il fallait s'adresser à un Dieu unique « capable d'assurer aux siens les pluies de l'hiver comme les récoltes de l'été, mais exigeant en retour l'adoration exclusive de la nation qu'il avait créée et dont il était le chef divin ».

Moyen Age. — *Atlas historique ;* II : *Le Moyen Age*, par Joseph Calmette, avec la collaboration de R. Grousset et J.-J. Gruber (Paris, les Presses universitaires de France, 1936, in-8°, 18 p. et 24 cartes). — Le besoin d'un nouvel atlas historique se fait chez nous si durement sentir qu'on doit applaudir sans réserve à l'initiative prise par la direction de la collection *Clio* d'en publier un, comme annexe à sa petite série de manuels d'enseignement supérieur. L'atlas doit être complet en six fascicules dont voici le premier paru. Il se distingue des recueils analogues par quelques heureuses innovations : le monde oriental, voire extrême-oriental, y est largement représenté grâce à la collaboration de M. Grousset (5 cartes sur 24 sont réservées à l'Asie médiévale) ; l'effort d'exploration maritime des grands navigateurs le long des côtes africaines est rappelé par une carte spéciale ; une « carte archéologique de l'Europe centrale et occidentale » permet de repérer commodément les principaux monuments des époques préromane, romane et gothique ; une « carte économique » indique les principaux centres commerciaux et les principaux centres de production agricole ou industrielle. En revanche, les cartes sont souvent d'une lecture difficile ; ce sont, d'ailleurs, de simples croquis au trait, sans indication de relief, sans couleurs ; elles parlent peu aux yeux ; elles ne sont munies d'aucun index. Il y a de singulières lacunes : on cherche en vain, par exemple, une carte de l'Italie aux XIIe et XIIIe siècles, une carte du royaume de Sicile notamment ; l'Afrique musulmane est totalement absente. Beaucoup de noms étrangers sont mal transcrits ; d'autres, dont la mention s'imposerait, sont oubliés ; une carte de l'Empire franc après le traité de Verdun omet le tracé de la frontière entre les royaumes de Lothaire et de Louis le Germanique, etc. Tout celà demanderait une revision attentive. Mais ce premier travail est perfectible : souhaitons donc pour un avenir prochain une édition nouvelle, élargie et corrigée.

L. Halphen.

— C. W. Previté-Orton. *A history of Europe from 1198 to 1378* (Londres, Methuen, [1937], in-8°, XVI-464 p. et 8 cartes ; t. III de la série *Methuen's History of medieval and modern Europe ;* prix : 16 s.). — Ce volume, qui fait partie de la même série que le manuel de M. Waugh sur la période de 1378 à 1494, n'a d'autre prétention que de fournir aux étudiants des Universités anglaises un résumé des faits principaux de l'histoire du Moyen Age européen ; il doit être complété avant peu par deux autres volumes, de MM. Baxter et Brooke, sur la période de 476 à 1198. L'exposé, divisé en vingt courts chapitres, est clair, précis, quoique un peu sec et un peu terne. Chaque chapitre est suivi d'une bibliographie sommaire, que l'auteur pourra, croyons-nous, utilement retoucher dans une édition ultérieure, car il n'a pas toujours retenu ni le meilleur ni le plus instructif. Mais, dans l'ensemble,

son livre, où aucun des aspects essentiels de l'histoire des XIIIe et XIVe siècles n'a été négligé, constitue un utile répertoire de faits méthodiquement et commodément classés. L. HALPHEN.

— Magdeleine CLUZEL. *Essai sur les Scandinaves et l'Islande au Xe siècle, suivi du récit de voyage dans les mers septentrionales.* Préface de J. Toutain (Paris, G.-P. Maisonneuve, [1936], in-16, 176 p., 24 pl. ; prix : 18 fr.). — Aimable petit volume où l'on retrouve, avec les souvenirs d'un « voyage dans les mers septentrionales », quelques poétiques échos des sagas islandaises. En dépit du titre et des illusions que nourrit l'auteur touchant la véracité des sagas, l'histoire n'a, de toute évidence, rien à voir ici. L. HALPHEN.

— *Records of civilization. Sources and studies ;* t. XXIII : *The conquest of Constantinople, translated from the old French of Robert de Clari,* par Edgar Holmes Mc NEAL (New-York, Columbia University Press, 1936, in-8°, VI-150 p. ; prix : 2 dollars 75) ; t. XXIV : *De expugnatione Lyxbonensi (The conquest of Lisbon),* publié et traduit par Charles Wendell DAVID (Ibid., 1936, in-8°, XII-201 p. et 1 fac-similé ; prix : 3 dollars 75) ; t. XXV : *The wars of Frederick II against the Ibelins in Syria and Cyprus by Philip de Novare,* traduit par John LA MONTE, avec traduction en vers des poèmes par Merton Jerome HUBERT (Ibid., 1936, XII-230 p. et 1 fac-similé ; prix : 3 dollars 75). — L'intéressante série des *Records of civilization,* publiée par le « département historique » de l'Université Columbia sous la haute direction du Prof. Austin P. Evans, s'est enrichie de trois volumes de caractère assez différent. Deux d'entre eux (t. XXIII et XXV) nous apportent simplement la traduction anglaise, avec une annotation soignée, des œuvres célèbres de Robert de Clari et de Philippe de Novare d'après les plus récentes éditions critiques, celle de M. Philippe Lauer pour la première d'entre elles et celle de Ch. Kohler pour la seconde. De brèves préfaces fournissent au lecteur les renseignements indispensables à l'intelligence d'un récit qu'on se propose, sans plus, de mettre à la portée du public de langue anglaise. Mais ni M. Mc Neal ni M. La Monte n'ont eu le dessein d'aborder les problèmes, parfois délicats, que soulève l'examen des textes. Il en va autrement de M. Ch. W. David, qui, au tome XXIV, se propose non seulement de traduire en anglais, mais aussi de rééditer d'après l'unique manuscrit connu (aujourd'hui à Cambridge) le texte latin de la lettre écrite au lendemain de la prise de Lisbonne, en 1147, par un des croisés anglais qui participèrent à l'expédition d'Alphonse Henriques. On sait le très vif intérêt de ce récit, dont on ne possédait jusqu'alors que deux médiocres éditions intégrales, celles de Hamilton (1861) et de Stubbs (1864). M. David ne s'est pas borné à établir un texte plus correct ; le commentaire qu'il y a joint en double la valeur. Son introduction, très développée (p. 3-51), ne laisse dans l'ombre aucune difficulté : grâce à lui, on saura maintenant un peu mieux à quoi s'en tenir sur la personnalité de l'auteur, un clerc anglais sans doute, dont le nom, en dépit d'une tradition mal fondée, n'est probablement pas Osbern, mais dont on peut dire que, bon observateur, bien renseigné et généralement digne de créance, il méritait, à coup sûr, l'étude minutieuse que M. David a consacrée à son œuvre. Ajoutons que l'érudit américain a profité de l'occasion pour écrire des pages très intéressantes sur le rôle joué par les Anglais, et accessoirement par les populations maritimes des Pays-Bas, dans les diverses croisades antérieures au milieu du XIIe siècle. L. HALPHEN.

— R. W. Carlyle et A. J. Carlyle. *A history of mediæval political theory in the West;* t. VI : *Political theory from 1300 to 1600* (Édimbourg et Londres. W. Blackwood, 1936, in-8°, xxviii-551 p. ; prix : 30 s.). — Nous ne voulons aujourd'hui que signaler en quelques lignes l'achèvement du grand ouvrage entrepris au début du siècle par les deux frères Carlyle sur les théories politiques du Moyen Age. Leur féconde collaboration n'aura pu, malheureusement, se poursuivre jusqu'au bout, puisque l'un des deux auteurs, R. W. Carlyle, est mort en 1934. Mais c'est bien le couronnement de l'œuvre commune et la conclusion d'une pensée mûrie en commun que ce tome VI nous apporte. Il embrasse à lui seul tout le xive, le xve et le xvie siècle. C'est dire qu'il passe plus rapidement qu'on ne s'y serait attendu sur les théories de quelques-uns des plus célèbres penseurs du Moyen Age et de la Renaissance. Un Marsile de Padoue, un Guillaume d'Ockham, un Wyclif, un Dante, un Gerson, un Pierre d'Ailly, un Nicolas de Cues, par exemple, n'obtiennent chacun qu'un tout petit nombre de pages. Mais, comme aux volumes précédents, la théorie et la pratique sont toujours sommairement confrontés, et les remarques de l'auteur, tant sur les œuvres que sur l'influence qu'elles ont exercée, sont toujours dignes d'être retenues. Il faut le remercier d'avoir mené sans faiblir jusqu'à son terme un ouvrage de cette envergure et si riche d'enseignements.

L. Halphen.

Allemagne. — *Bericht über der 18. Versammlung deutschen Historiker in Göttingen : 2-5 August 1932* (Munich et Leipzig, Duncker & Humblot, 1933, in-8°, 63 p.). — Ce volume donne le résumé des communications — souvent publiées par la suite dans des revues — et celui des discussions. L'intérêt s'y disperse moins qu'à l'ordinaire dans les recueils analogues. La plupart des communications, en effet, concernaient l'histoire des peuples slaves et de leurs rapports avec l'Allemagne: symptôme significatif d'une des directions de recherches les plus actives, aujourd'hui, chez nos voisins. Une communication et, indépendamment d'elle, une discussion particulière touchent les origines de la guerre. On notera le vœu exprimé, « en tant qu'historien », par M. W. Mommsen : il voudrait que ces études, débarrassées de tout parti pris moralisateur, s'appliquassent désormais à rechercher moins la « faute » que les causes. Le conseil est excellent. Il ne vaut pas que pour les écrivains allemands. Mais, en lisant le procès-verbal, je n'ai pas eu le sentiment qu'il ait, à Göttingen, rallié tous les suffrages.

Marc Bloch.

— Jakob Strieder. *Zur Genesis des modernen Kapitalismus : Forschungen zur Entstehung der grossen bürgerlichen Kapitalvermögen am Ausgange des Mittelalters und zu Beginn der Neuzeit, zunächst in Augsburg* (Munich, Duncker et Humblot, 1935, in-8°, xvi-232 p.). — Dans l'histoire de nos connaissances sur les origines du capitalisme — je laisse au problème son nom usuel, sans m'occuper ici des doutes que pourrait soulever cette terminologie — deux livres ont fait date : en 1902, le grand traité de Werner Sombart, paradoxal, fumeux et infiniment suggestif ; puis, dès l'année suivante, l'ouvrage, plus court, plus sec et irréfutable dans lequel Jakob Strieder, les documents d'Augsbourg en mains, démolissait à jamais une des thèses centrales de son maître. Impossible désormais de voir dans la rente du sol la source première de l'accumulation capitaliste. Patriciens, les Herwart? Assurément, mais enrichis seulement par le commerce, auquel, lorsqu'ils eurent décidé de se tourner vers lui, ils n'apportèrent que de faibles capitaux. Riches propriétaires terriens, les Fugger, immigrés, vers 1367, de leur village natal de Groben?

Point du tout : de modestes paysans, arrivés à Augsbourg comme drapiers. Depuis longtemps, le livre de M. Strieder était épuisé. Il a eu l'heureuse idée de confier à un de ses élèves, le baron Franz KARAISL VON KARAIS, le soin de le rééditer, en le mettant au courant des travaux plus récents, dont beaucoup sont issus de l'atelier munichois qu'a dirigé, durant tant d'années, M. Strieder lui-même[1]. Ainsi pourrons-nous dorénavant mettre sur les rayons de nos bibliothèques ce classique et trouver en lui un guide de nouveau bien au point. M. B.

— Hinrich SIEVERS. *Von der Hufenverfassung zum Erbhofgesetz : ein Bild von den Wandlungen im Kultur-und Lebensstandard des holsteinischen Bauern, besonders seit dem Jahre 1760* (Weimar, Böhlau, 1935, in-8°, 91 p.). — Rendre aux paysans holsteinois le goût de leurs traditions ; en particulier, justifier par l'exemple du passé la législation nazie sur les biens de famille : de pareils desseins, ouvertement avoués en tête d'un ouvrage historique, ne sont pas sans inspirer, dès l'abord, de légitimes inquiétudes. C'est donc une agréable surprise que de découvrir, à l'épreuve, dans le livre de M. Sievers, un très instructif et très raisonnable exposé sur les vicissitudes de l'exploitation rurale dans le Holstein. Assurément, l'auteur n'a pas manqué de sacrifier aux dieux du moment ; le libéralisme est dûment honni et, fort intéressante en elle-même, la critique de l'œuvre entreprise, durant la Grande Guerre, par l'Office du ravitaillement s'accompagne de la remarque obligée que cette institution était « toute enjuivée ». Cependant, l'esprit de parti n'a point étouffé toute liberté de jugement. Témoin la discussion des lois récentes sur les successions paysannes : loi prussienne d'abord, puis, étudiée en appendice, loi d'Empire du 1er octobre 1933. Le paragraphe relatif aux origines a, semble-t-il, le tort de présenter parfois comme certaines de simples hypothèses. Il est d'ailleurs très bref. Beaucoup plus nourris, les développements sur les XVIIIe, XIXe et XXe siècles apportent un grand nombre de renseignements utiles, clairement et intelligemment mis en œuvre. Sans doute eût-on accueilli avec plaisir quelques précisions supplémentaires sur la structure juridique de la société et notamment sur ce qu'il a pu exister au Holstein d'institutions seigneuriales. De même, à défaut de références — que le désir de répondre aux habitudes d'un public assez large a fait écarter — une bibliographie choisie aurait été la bienvenue. Mais un sens avisé du concret assure à cette courte étude une place des plus honorables dans la littérature de l'histoire économique allemande. Un suggestif recueil de planches suit le texte ; on y notera, entre autres, une curieuse vue d'un paysage d'enclos.

M. B.

Belgique. — André PUTTEMANS. *La censure dans les Pays-Bas autrichiens* (Bruxelles, Van Campenhout, 1935, in-8°, 374 p.). — L'ouvrage débute par une introduction qui remonte au Moyen Age et donne des vues abondantes sur l'organisation et l'exercice de la censure aux Pays-Bas pendant les XVIe et XVIIe siècles. Pour le XVIIIe, il étudie la législation successivement sous Charles VI, Marie-Thérèse et Joseph II, les conseils, officiers et agents de la censure, la procédure, passe enfin en revue les différentes catégories de publications et les méthodes qui leur étaient appliquées.

1. En 1905 paraissait encore, sur Venise, le travail de Reinhard Heynen, dont les conclusions s'opposaient, elles aussi et d'une façon également décisive, à la théorie de Sombart.

Histoire des idées, histoire politique, histoire du commerce et de l'industrie (par la librairie et l'imprimerie), ce livre, largement et sérieusement documenté, ouvre des aperçus sur les domaines les plus divers et met en scène la plupart des personnages importants de l'histoire autrichienne et de l'histoire belge. Il précise les grands traits connus de l'action gouvernementale et des divers courants d'opinion, en les envisageant peut-être d'un point de vue qui se ressent de nos préoccupations modernes et ne les replace pas assez dans leur ambiance. E. COORNAERT.

— Georges DE LEENER. *La politique commerciale de la Belgique* (Publications de l'Institut universitaire des Hautes-Études internationales, Genève. Paris, Recueil Sirey, 1934, in-8°, 85 p.). — Peu après la conquête de son indépendance, la Belgique pratique une politique protectionniste. De 1865 à 1887, elle est libre-échangiste, de 1887 à 1924 protectionniste modérée. Dans l'ensemble, sollicitée et par la France et par l'Allemagne et parfois par les Pays-Bas, elle témoigne d'un large libéralisme. Depuis 1924 et surtout depuis 1931, quand « la crise » est devenue particulièrement sensible, elle est revenue à un protectionnisme que des procédés variés n'ont cessé d'aggraver : « la Belgique subit le sort commun », au milieu de contestations aussi compréhensibles que vives. Mais de ses expériences ressort cette leçon : « Un petit pays a moins à attendre de sa politique commerciale pour s'ouvrir des brèches dans les barrières douanières étrangères que pour aider les entreprises nationales à les faire franchir par leurs produits grâce à la différence des prix de revient et à une large pratique, même unilatérale, de la liberté commerciale. »

Cette étude substantielle sera consultée avec fruit et par les historiens du XIXe siècle et par les économistes préoccupés des faits actuels. E. C.

Inde. — A. B. DE BRAGANÇA PEREIRA. *Os Portugueses em Baçaim* (extrait de *O Oziente Português*. Lisbonne, Rangel, 1935, in-8°, 220 p.). — Baçaim ou Basein est le nom d'une ville et aussi du petit territoire dont Bombay est aujourd'hui la ville principale. Les Portugais s'y établirent, probablement, en 1503 ; ils y comptaient 400 familles en 1534 ; en 1720, la population totale comptait plus de 60,000 habitants. Cette étude raconte brièvement l'occupation du pays, donne des détails précis sur la vie économique, s'étend longuement sur la situation religieuse. Les conflits avec les Hollandais et les Anglais, spécialement la perte de Bombay, convoité par la Compagnie anglaise des Indes et cédé en 1661, enfin les luttes contre les Mahrattes, qui conquièrent la province de 1718 à 1739, occupent la deuxième partie de cette étude bien documentée. E. C.

France. — C'est une magnifique étude d'archivistique que M. Raoul BUSQUET a publiée sous le titre : *Les fonds des archives départementales des Bouches-du-Rhône (archives centrales de Provence)*. 1er volume : *Dépôt principal de Marseille. Séries anciennes A à F* (Marseille, archives des Bouches-du-Rhône, 1937, in-8°, XII-299 p.). L'éminent archiviste de ce département ne s'est pas, en effet, borné à dresser un état du contenu des dépôts qu'il gère, mais, à l'occasion de chaque fonds, il a dressé un historique de l'institution qui y correspond et une analyse de sa composition et fait l'énumération des instruments de travail et de recherche qui permettent de l'utiliser. Exemple : la série C est constituée par les fonds des états de l'Intendance de Provence, du Bureau des finances, de l'Intendance des Galères et des bureaux des domaines ; on conçoit, avec la méthode suivie par M. Busquet, l'ampleur et,

étant donné la valeur scientifique de cet érudit, la nature des renseignements qu'il fournit ainsi sur les institutions de l'ancien régime. Ce présent volume s'applique aux séries A à F du dépôt de Marseille ; il est d'une richesse de contenu incomparable, avec les indications qu'il fournit sur les fonds communaux, notariaux, familiaux indépendants des fonds « institutionnels ». Nous souhaitons de tout cœur qu'il soit donné à M. Raoul Busquet les moyens d'achever une tâche si brillamment commencée. En tout cas, l'œuvre qu'il élabore couronne admirablement sa belle carrière d'archiviste. Georges BOURGIN.

— Les *Archives de l'Yonne, 1790-1932*, constituent un important dépôt dont l'histoire a été décrite par leur conservateur actuel, M. Henri FORESTIER (Auxerre, imprimerie « l'Universelle », 1935, in-4°, 54 p.). On trouve dans cet historique des indications curieuses sur les débuts du service, mis sur pied par le préfet Pompéi et l'archiviste M.-M. Quantin. Quantin devait organiser et gérer les archives de l'Yonne au cours d'une longue vie de travail professionnel et intellectuel qui s'acheva seulement en 1879. Après Quantin et avant M. Forestier se succédèrent à Auxerre Molard (1879-1897) et MM. Ch. Schmidt, maintenant inspecteur général des Bibliothèques et Archives, et Porée, dont les publications scientifiques sont bien connues. M. Forestier groupe, dans un raccourci heureux, l'essentiel de ce qui doit être su touchant l'origine et la valeur des archives des anciennes administrations (série C), des anciennes juridictions et de l'état civil (série B et E), des archives ecclésiastiques (G et H) et des séries modernes, sans négliger le rôle des organismes chargés d'opérer, pendant la Révolution, le triage des titres, et le sort des fonds familiaux qui ont, ainsi, été fortement bousculés à cette époque. Une bibliographie, indépendante de bibliographies propres à chacun des archivistes précités et quelques reproductions de documents originaux terminent l'intéressant opuscule de M. Henri Forestier. G. BN.

— L'*Inventaire général des archives de la ville de Colmar* a été établi avec un très grand soin par M. Lucien SITTLER (Colmar, Paul Hartmann, 1937, in-8°, 121 p.). Dans son avant-propos, l'auteur de cet utile instrument de travail souligne les remaniements dont, à plusieurs reprises, ont été l'objet — et la victime — les archives de Colmar. Les documents colmariens les plus anciens paraissent être le privilège accordé à la ville par Guillaume de Hollande en 1255, au temps du Grand Interrègne. Dans les fonds modernes, il y a lieu de signaler tout particulièrement les liasses concernant les événements militaires de 1814 et de 1815. — G. BN.

— Sous le titre de *Classification des archives communales et rédaction d'un inventaire méthodique*, M. Théodore DELECOUR, secrétaire général de la mairie d'Hersin-Coupigny, dans le Pas-de-Calais (Fruges, impr. Paul Boulanger, 1937, in-8°, 339 p.), reproduit et commente les instructions ministérielles en matière d'archives communales et rurales et publie l'inventaire, très détaillé, du contenu des 5,200 dossiers qui constituent les archives de la commune à la gestion de laquelle il est si étroitement associé. G. BN.

— A. BLANCHET et A. DIEUDONNÉ. *Manuel de numismatique française*. T. III : *Médailles, jetons, méreaux*, par Adrien BLANCHET (Paris, Auguste Picard, 1930, in-8°, VIII-610 p. et 8 pl. ; prix : 90 fr.) ; t. IV : *Monnaies féodales françaises*, par A. DIEUDONNÉ (Ibid., 1936, in-8°, X-462 p. et 8 pl. ; prix : 65 fr.). — Il y a aujourd'hui vingt-cinq ans que paraissait le tome Ier du grand manuel de MM. Blanchet

et Dieudonné. L'ouvrage est maintenant tout entier sous nos yeux, et il n'est que juste de remercier les deux savants auteurs de cette belle réussite. L'objet qu'ils s'étaient proposé était moins d'écrire un véritable traité, que l'état d'avancement de leur science ne permettait sans doute pas encore d'entreprendre il y a un quart de siècle, que de dresser une sorte d'inventaire méthodique et explicatif des monnaies françaises depuis l'Antiquité jusqu'à la Révolution ; et nul ne contestera qu'ils ne se soient excellemment acquittés de cette tâche. Rappelons l'économie générale de l'œuvre : le tome Ier, rédigé par M. Blanchet (1912), concernait les monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Hugues Capet ; le tome II, par M. Dieudonné (1916), les monnaies royales depuis la fin du xe siècle; le tome III, paru en 1930, mais dont la *Revue* n'a pas eu jusqu'alors l'occasion de parler, est relatif aux médailles, jetons et méreaux : il est dû à M. Blanchet ; enfin M. Dieudonné vient de publier le tome IV, qui est consacré aux monnaies féodales. Rien, on le voit, n'a été négligé pour passer en revue tous les types monétaires de jadis, et l'on peut même dire qu'avec le tome III le cadre a été sensiblement élargi. D'autre part, les auteurs ne se sont pas contenté de décrire et de classer ; ils ont parfois, chemin faisant, planté quelques jalons en vue de cette histoire de la frappe et de la circulation des monnaies dont le besoin est si manifeste.

A cet égard, le nouveau volume de M. Dieudonné est riche d'enseignements. Non seulement on y apprend à s'orienter parmi la diversité déconcertante des espèces féodales, mais on y suit en quelque sorte à la piste les progrès continus de la royauté, faisant sans répit reculer devant elle les monnaies concurrentes de la sienne et affirmant de jour en jour avec plus de force ses droits souverains par la reconquête de son monopole monétaire. Mais l'historien, et surtout celui des temps modernes, ne devra pas négliger le gros volume où M. Blanchet a, pour la première fois, rassemblé une foule de renseignements utiles sur les médailles et, plus encore, sur les jetons, dont l'examen serait souvent de nature à jeter quelque lumière sur l'histoire des corporations, des groupements professionnels ou des services administratifs.

Mais, maintenant que le manuel de MM. Blanchet et Dieudonné est achevé, le moment n'est-il pas venu d'entrer résolument dans la voie d'une numismatique moins exclusivement descriptive et d'aborder enfin de front l'étude des problèmes d'ordre économique que l'examen même des monnaies et l'histoire de leur circulation pose, de toute nécessité, à l'esprit de l'historien? L. Halphen.

— M. J. de Croÿ, dans sa *Notice historique sur les archives de la Chambre des comptes de Blois* (extrait des *Mémoires de la Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher*. Blois, de Grandpré et Cie, 1937, in-8o, p. 99-148 ; à suivre), fournit une intéressante contribution à l'histoire du comté de Blois et des archives qui s'y rapportent. Des comtes de Blois ont dépendu, à certain moment, les terres de Guise et d'Avesnes : ainsi s'explique que les cartulaires de Guise et d'Avesnes soient en rapport de parenté avec les cartulaires blésois. G. Bn.

— *Centenaire de la Société éduenne à Autun, le dimanche 7 juin 1936* (publié par l'Institut de France, 34 p.). — Ce fascicule comprend cinq allocutions qui ont été lues chacune par un délégué de l'Institut. Ce sont : S. É. le cardinal Baudrillart. M. Adrien Blanchet (étude sur un édifice ou temple consacré soit à Janus, nom transfiguré plus tard en « Genetoie », soit à « Venus genitrix »). — Discours de

M. Eugène FICHOT, de l'Académie des sciences, né à Autun (qui traite des « affinités botaniques des végétaux silicifiés recueillis aux environs d'Autun »). — Henri BOUCHARD, de l'Académie des beaux-arts, et Eugène SCHNEIDER, de l'Académie des sciences morales et politiques. Tous ces orateurs appartiennent à Autun ou à sa région immédiate. Ch. B.

— Nous ne pouvons actuellement qu'indiquer, de la façon la plus sommaire, la publication du tome VI des *Chartes du Forez antérieures au XIVe siècle*. La *Revue historique* a déjà signalé (t. CLXXV, p. 578) l'importance de cette singulière publication présentée au public sous la forme de reliures dites automatiques, et l'on sait, en outre, que l'ouvrage a été couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il nous faudra sans doute attendre plusieurs années encore avant d'en voir la fin et de pouvoir consulter la table des matières. Ch. B.

— *La confiscation générale en droit français moderne*, par Ferdinand EHRHARD, docteur en droit (Paris, Recueil Sirey, 1934, 1 vol., 309 p.). — La confiscation générale, cette peine qui consiste dans l'attribution à l'État de tout ou partie des biens d'un condamné, était déjà connue du droit romain, fréquemment appliquée dans l'ancien droit, et l'introduction historique par laquelle débute l'ouvrage de M. Ehrhard a pour but de démontrer qu'au cours des siècles elle a profondément changé de caractère : apparue surtout sous un aspect fiscal et destinée bien moins à châtier le coupable qu'à constituer une source de revenus pour l'autorité qui la prononçait, elle a fini par prendre un caractère politique et par devenir la sanction spécifique des infractions contre la chose publique, des crimes politiques. C'est pourquoi, après avoir été consacrée par le Code pénal, elle fut abolie par la charte de 1814 ; rétablie au lendemain de la guerre par une loi du 14 novembre 1918, elle a encore été consacrée par le Code de justice militaire de 1928 (art. 199 et suiv.) et l'auteur a eu d'autant plus de mérite de s'attacher à son étude que la doctrine ne s'est guère occupée de la question et que la jurisprudence fait complètement défaut.

L'étude de la confiscation générale est d'abord menée au point de vue pénal, puis sous l'angle du droit civil, et c'est là que se rencontrent les principaux développements. La confiscation des biens présents du condamné soulève, en effet, de très nombreuses questions, tant en ce qui touche la nature juridique des droits de l'État qu'en ce qui concerne la situation des tiers (créanciers, héritiers, conjoint, donataires) dont il faut respecter les droits, dans une mesure d'ailleurs variable ; quant à la confiscation des biens à venir, elle fait naître des problèmes encore plus délicats, puisque tout bien qui entre dans le patrimoine du condamné devient par là même un bien de l'État. M. Ehrhard a conduit cette difficile étude avec une subtilité qui est toute à son honneur et qui lui a permis de déceler les très nombreux défauts de l'institution ; aussi conclut-il en disant que « l'injustice peut être regardée comme un des éléments constitutifs » de cette peine, qui lui apparaît comme un dangereux et inutile anachronisme.

— M. J.-A. DURBEC, archiviste à la Chambre de commerce de Paris, s'attelant à l'étude des vieux bourgs de Provence, a publié une *Monographie de Biot. Histoire et géographie humaine*. 1re partie : *L'Antiquité et le Moyen Age (des origines à 1470)* (extrait des *Annales de la Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse*, t. VII (1935), s. l. n. d., in-8°, 115 p.), qui repose sur une do-

cumentation archéologique et historique étendue. Il résulterait des travaux qui s'appliquent à la région de Biot que ce bourg semble avoir été un des premiers *oppida* ligures de la tribu des Décéates. M. Durbec estime que le nom du bourg se rattache étymologiquement à celui de la divinité *Arbugio*, sur laquelle on a retrouvé une inscription, et qui s'apparente peut-être à un dieu celtique respecté en Lorraine sous le nom de *Bugio*. On ne sait rien de plus pour l'histoire très ancienne de Biot, et l'on n'en sait rien pour l'histoire du haut Moyen Age. Les premiers textes connus concernant cette localité remontent à la première moitié du XIe siècle. Intégrés dans le domaine de l'évêque d'Antibes, le *castrum* et la *villa* de Biot furent donnés, en 1209, par le comte de Provence aux Templiers, l'église demeurant dans les dépendances de l'évêque d'Antibes, transféré à Grasse en 1242. Aux domaines initialement reçus du comte de Provence, les Templiers, dans le seul espace d'un siècle, arrivèrent à en ajouter une quantité d'autres, par les moyens les plus divers : ainsi s'opéra un remembrement méthodique, qui eut évidemment pour résultat d'augmenter les revenus de l'ordre. Ce domaine remembré, les frères eurent à le défendre contre des entreprises multiples, celles, en particulier, des habitants d'Antibes, de Grasse et de Villeneuve. De là, des mécontentements locaux qui, sans doute, facilitèrent l'exécution de l'ordre d'arrestation des frères donné par le comte de Provence le 13 janvier 1318. M. Durbec a su tirer parti des documents dispersés qui jettent quelques lumières sur les conditions de vie des Templiers à Biot. En 1312, Biot passa aux Hospitaliers de Saint-Jean, toujours en coseigneurie avec l'évêché de Grasse, et l'auteur nous donne tout ce qu'il a pu réunir de données touchant l'existence sociale, judiciaire et économique de la petite agglomération. Mais, en 1387, Biot fut détruit, sans doute au cours des guerres entre les maisons d'Anjou et de Duras, et, d'une façon générale, cette partie de la Provence fut complètement dévastée et décimée. Le roi René et les seigneurs locaux, dont les revenus avaient été consécutivement très diminués, durent recourir à une immigration dont les éléments furent empruntés principalement à la « rivière de Gênes ». C'est en 1470 que le repeuplement de Biot eut lieu — au moyen d'un noyau d'une cinquantaine de familles, auxquelles le roi René accorda des privilèges assez vastes. Nous souhaitons vivement que M. Durbec puisse nous faire connaître prochainement la suite de ses investigations sur le bourg de Biot. Georges BOURGIN.

— H. et E. DU RANQUET. *Les vieilles pierres de Montferrand d'Auvergne. Château, remparts, église, logis* (Clermont-Ferrand, Imprimerie générale, 1936, in-8°, 235 p. et 5 planches hors texte ; prix : 25 fr.). — Décrire tout ce qui subsiste du vieux Montferrand, évoquer à l'aide des textes ce qui a disparu et rappeler le passé de la ville déchue, tel est le but poursuivi par les auteurs de cette monographie. Présenté avec goût, joliment et abondamment illustré, il est dommage que ce petit livre ne repose pas sur une étude assez poussée des documents d'archives et des chroniques et que la méthode historique des auteurs soit aussi incertaine. Mais il y a là l'amorce d'un travail intéressant et qui mériterait d'être repris.

L. HALPHEN.

— H. BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*. Index alphabétique et analytique par Charles GROLLEAU (Paris, Bloud et Gay, 1936, in-8°, 256 p.). — A l'usage des nombreux lecteurs de l'*Histoire littéraire du sentiment religieux* de feu l'abbé Bremond,

M. C. Grolleau a composé un volume d'index alphabétique et analytique clairement présenté, de consultation facile. Les noms d'auteurs, d'ordres religieux, de lieux (peu nombreux), de matières (école française, Eucharistie, humanisme chrétien, humanisme dévot, hymnes et proses, jansénisme, litanies, messe, mystique, oraison, prières) sont ordonnés en une liste alphabétique unique. Un article spécial rassemble les principaux anonymes.

L'index, consciencieusement préparé par M. C. Grolleau, est plus la liste précise, détaillée des auteurs que l'index de l'histoire littéraire du sentiment religieux.

E. PRÉCLIN.

— Ch. DARTIGUE-PEYROU. *Dupré de Saint-Maur et le problème des corvées : le conflit entre l'intendant de Guyenne et le Parlement de Bordeaux, 1776-1785* (Mont-de-Marsan, Jean Lacoste, 1936, in-16, 155 p.). — Cette étude, faite sur pièces d'archives, met aux prises l'intendant, qui aurait voulu transformer, par le procédé du rachat facultatif, la corvée en un impôt assis sur tous les contribuables, en proportion de leurs ressources, et les corps privilégiés, Cour des aides et Parlement, qui défendent farouchement leurs privilèges, tout en se couvrant du masque du bien public et souvent en ameutant les populations. Leurs arrêts et remontrances ont probablement raison sur des points de détail : les subdélégués étaient des bureaucrates et (voy. p. 51) ne tenaient pas suffisamment compte de l'éloignement des paroisses, ni des dates qui pouvaient gêner les travaux agricoles, et il leur arrivait, à eux ou au service des Ponts et Chaussées, de refuser des tâches pour contraindre les communautés au rachat. Les Cours grossissent ces incidents, décrètent les agents du pouvoir central. Et, devant cette agitation prérévolutionnaire, celui-ci faiblit. Malgré une circulaire de Joly de Fleury en 1781, l'intendant est sacrifié en 1785 aux rancunes des privilégiés. M. Dartigue-Peyrou aurait pu mettre plus fortement en lumière les conclusions générales qui ressortent de cet épisode.

Henri HAUSER.

— A. LAVONDÈS. *Olivier de Serres, seigneur du Pradel* (Carrières-sous-Poissy, « la Cause », 1936, in-8°, 317 p., 10 pl. hors texte ; prix : 15 fr.). — C'est un double sentiment de piété vivaraise et huguenote qui a inspiré à Mlle Lavondès l'idée de nous donner, après les études de Vaschalde, un joli volume sur l'auteur du *Théâtre d'agriculture*. N'oublions pas que le seigneur du Pradel fut, avec Laffemas, l'un des fauteurs de la reconstruction de la France sous Henri IV, que son livre eut dix-neuf éditions en soixante-quinze ans (1600-1675), qu'il fit l'admiration d'Arthur Young et qu'après une adaptation en français moderne, en l'an X, il eut encore l'honneur d'être republié fidèlement en 1804 par François de Neufchâteau. On voudrait que Mlle Lavondès nous eût donné le récolement complet de ses éditions, voire, si la tâche n'eût pas été trop lourde, une édition neuve. Mais, à défaut des archives du Pradel, qui ont malheureusement été brûlées, elle utilise le « Livre de raison » de Serres.

On relèvera dans son essai, tout parfumé de senteurs languedociennes, plus d'une inexpérience, une familiarité imparfaite avec le travail historique[1], un style un

1. P. 63 : Arnay-le-Duc mis « aux portes de Paris ». — P. 116 : Châlons où il faut évidemment Chalon. — P. 125 : un « grand dessein » pris au sérieux et, p. 127, un doublement inopportun « roi de Piémont ». — P. 190 : une confusion d'apprentie latiniste entre *aves* et *apes*. — P. 202, lisez : Louvres en Parisis.

peu trop fleuri et pas toujours impeccable[1]. Mais il y a là une impression assez exacte de ce qu'était l'agriculture du XVIe siècle, la peinture (assurément sous ses plus belles couleurs) de la vie manoriale après les guerres civiles et d'intéressantes notations sur l'éveil de l'esprit scientifique, sur ces hobereaux qui voyagent (celui-ci semble avoir été, comme Michel de Montaigne, un grand chevaucheur), qui observent et comparent, qui, ayant beaucoup vu, ont beaucoup retenu et font profiter leur petit terroir et la France de leurs expériences. Mlle Lavondès s'illusionne-t-elle quand elle utilise les noms de Palissy et d'Olivier de Serres[2] pour esquisser, d'après la page célèbre de l'*Institution chrestienne* sur l'usage des « créatures de Dieu » et le sentiment de la beauté des fleurs, des couleurs, des odeurs, une théorie calviniste du sentiment de la nature? Elle n'a pas osé montrer en Rousseau l'opulent héritier de cette tendance. Toujours est-il que sa minutieuse analyse nous apprend beaucoup, notamment sur le mouvement des prix[3] et la vie sociale. H. Hr.

— M. Edmond Poupé, en étudiant les lettres écrites par le capitaine de frégate Sibille au Polonais Malizewski et saisies par la police en 1798 (*Saisie des lettres « poste restante » à Paris, sous le Directoire.* Extrait du *Var historique et géographique.* Cannes, imprimerie Ægitna, 1937, in-8°, 15 p.), nous renseigne à la fois sur les procédés de police du Directoire et sur l'opinion qu'on avait, dans certains milieux militaires, de la politique du général Bonaparte en Italie. Sibille critique vivement l'œuvre du « tyran » ennemi de la République, de la liberté et des patriotes italiens. G. Bn.

— Alfred Dreyfus. *Souvenirs et correspondance publiés par son fils* (Paris, Grasset, 1936, in-8°, plusieurs illustrations hors texte). — Ce volume comprend deux parties : 1° *La vie du capitaine Dreyfus exposée par son fils, 1859-1899.* Il arrive souvent qu'en étudiant l'Affaire, on oublie un peu son héros. C'est lui, au contraire, qui est le centre de ce récit. Un grand nombre de ses lettres et de celles de sa femme y sont citées. Elles sont intéressantes, mais n'apportent pas, après les *Lettres d'un innocent*, de révélations psychologiques. 2° *Les souvenirs du capitaine Dreyfus, 1899-1906*, font suite aux *Cinq années de ma vie* (1894-1899, publié en 1901). Ils portent sur une période moins importante, moins pathétique, mais, pour cette raison même, moins connue du public et cependant intéressante. La révision voulue par Dreyfus rencontra de très grandes difficultés sous les ministères Waldeck-Rousseau et Combes, les pouvoirs publics craignant de réveiller l'Affaire. C'est seulement en juillet 1906 que la Cour de cassation rendit son arrêt.

Au cours de ces sept années, les dreyfusistes, comme il arrive souvent aux vainqueurs, se divisèrent. Certains regrettaient que Dreyfus eût accepté d'être grâcié après le verdict de Rennes. Les uns voulaient engager le plus tôt possible la procédure de révision et l'appuyer d'une vive agitation. D'autres étaient, au contraire, enclins à temporiser. Dreyfus se trouva fréquemment en désaccord avec beaucoup

1. P. 16, est-ce l'imprimeur qui lui fait écrire « *vers* » pour ver (p. 16) et « l'exhubérance de Marguerite », à laquelle, d'ailleurs (p. 65), le mot ne convient guère ! C'est lui, certainement, qui est responsable (p. 310) de Bréjard pour Brésard, 1628 pour 1528 (p. 52) et, quelque part, 1661 pour 1561.

2. Ou plutôt *des* Serres. Les fac-similés donnés par l'auteur ne permettent pas d'en douter.

3. Transcrits en francs-or « primitifs », c'est-à-dire francs de germinal, et de 1928.

de ses anciens amis. Son récit donne sur ces divergences de vue des renseignements intéressants. Encore son fils a-t-il supprimé les épisodes les plus vifs : « Bien que mon père », écrit-il dans sa préface, « relate ces incidents avec une extrême modération dans ses souvenirs, j'ai cru rester fidèle à sa mémoire en ne les publiant pas. »

Quant à l'Affaire en elle-même, elle a souvent été exposée de façon plus vivante et ce livre apporte, en somme, peu de nouveau. Sur la principale énigme qui subsiste, celle des mobiles qui décidèrent Henry à prendre tant de risques pour sauver Esterhazy et pour charger Dreyfus, il ne donne que des indications vagues et incertaines (p. 291).

Une traduction anglaise, enrichie de quelques illustrations supplémentaires, a été publiée par l'imprimerie de l'Université de Yale sous le titre un peu ambitieux. *The Dreyfus case by the man Alfred Dreyfus and his son Pierre Dreyfus.* Signalons que, dans la traduction du faux Henry, ont disparu les grossières fautes de français que le faussaire avait cru devoir prêter à un étranger instruit et dont l'invraisemblance fit suspecter aussitôt l'authenticité du document. — Jean MAURAIN.

— M. le docteur Auguste CROS continue de s'occuper diligemment de l'histoire des chambres d'agriculture algériennes, lesquelles ont joué un rôle intéressant dans le développement colonial de l'Afrique du Nord. Nous signalerons à cet égard une courte étude parue, à l'occasion du deuxième Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord, dans la *Revue africaine* de 1936 et, plus spécialement, une *Nouvelle contribution à l'histoire des Chambres d'agriculture algériennes et plus spécialement de celle de la province d'Oran (première institution : 1850-1853)* (Oran, Heintz frères, 1936, in-8°, 283 p.). Jusqu'aux environs de l'année 1875, ces organismes, desservis par l'administration, avec des moyens très limités, même pour le champ d'action qui leur était réservé, se sont cependant efforcés d'aborder les graves problèmes posés à leurs membres dans un esprit de courageux optimisme. Cet optimisme était d'autant plus méritoire que, dit l'auteur, il s'agissait d'un « pays neuf et hostile, où tout était à créer et où l'expérience faisait le plus souvent défaut aux membres des Chambres, les procédés de culture des indigènes étant des plus rudimentaires et ne pouvant leur servir d'enseignement. G. BN.

— Dans la collection *Épisodes et vies révolutionnaires*, M. Roger IKOR a publié une brochure sur *L'insurrection ouvrière de juin 1848 ou la Première Commune* (Paris, Bureau d'édition, 1936, in-16, 63 p. ; prix : 1 fr. 50). En fait, c'est une histoire sommaire de toute la révolution de 1848, avec un chapitre sur la situation sociale de la France à la veille de février et un exposé des rapports entre classe ouvrière et bourgeoisie dirigeante au début de la révolution. C'est essentiellement aux livres de G. Renard, Louis Ménard et Charles Schmidt que M. Ikor a eu recours pour expliquer les causes directes de la révolte de juin, son explosion et sa répression. De type populaire et de tendance accentuée, la brochure de M. Ikor ne déforme pas les faits : tels quels, ceux-ci, d'ailleurs, sont assez démonstratifs.

G. BN.

— Sous le titre de *Défense de la paix*, on a réuni, pour la collection *Classiques français du socialisme* (Paris, Bureau d'éditions, 1937, in-16, 79 p. ; prix : 2 fr.), des extraits des œuvres de Jaurès. Ces textes intéressants correspondent, d'ailleurs, à la position actuelle du parti communiste, sous l'égide duquel paraît la collection, car il s'agit de démontrer que la bourgeoisie n'a pas le monopole du patriotisme et

que, comme l'affirme la courte introduction non signée, « la classe ouvrière dans chaque nation incarne, et elle seule, les meilleures traditions nationales ».

G. Bn.

— Félix Ponteil. *Essai sur l'histoire d'Alsace* (Strasbourg, édition des « Dernières nouvelles », 1937, in-18, 127 p.). — L'essai sur l'histoire d'Alsace de M. Félix Ponteil n'est pas un abrégé de l'histoire de cette province. On ne peut donc pas lui reprocher, comme on serait à première vue tenté de le faire, d'avoir trop sacrifié le Moyen Age et surtout le XVIe siècle aux temps modernes. M. Ponteil n'a pas voulu, après tant d'autres, refaire l'histoire d'Alsace. Comme il le fait remarquer dans son avant-propos, « on ne redit pas en une centaine de pages ce que de bons historiens ont mis de gros volumes à exposer ».

La tâche que s'est proposée M. Ponteil est tout autre et il y a parfaitement réussi. Il a voulu montrer comment, d'expression purement géographique jusqu'au milieu du XVIIe siècle, l'Alsace est devenue, après son rattachement à la France, une entité politique.

Au Moyen Age, le morcellement de l'Alsace est extrême. Des nombreux seigneurs laïques et ecclésiastiques qui se partageaient le pays, aucun ne réussit à les grouper. Il y avait des territoires alsaciens, il n'y avait pas d'Alsace.

C'est la France qui, après 1648, a donné à l'Alsace son unité politique. M. Ponteil marque avec vigueur et netteté les différentes étapes de cette transformation. C'est, d'abord, du côté alsacien, la résistance à outrance. Mais la politique à la fois ferme et tolérante de Louis XIV, dont la formule caractéristique est : « il ne faut pas toucher aux choses d'Alsace », finit par porter ses fruits.

Dès 1725, l'intendant de Harlay écrit : « On ne peut rien ajouter à la bonne volonté des gens de cette province[1]. » La prospérité à l'ombre de la paix française — il n'y a pas d'invasion de 1745 à 1792 — achève la conquête morale des Alsaciens. A la veille de la Révolution, Louis XVI n'a pas de plus fidèles sujets que la population entre les Vosges et le Rhin.

La Révolution la rattache définitivement à la France.

Le chapitre sur l'Alsace dans la vie française de 1789 à 1870 est la partie la plus originale du livre de M. Ponteil, qui y était, d'ailleurs, préparé par ses travaux antérieurs. Souhaitons qu'elle nous annonce une histoire d'Alsace au XIXe siècle pour laquelle l'auteur est particulièrement qualifié.

Par le passé de l'Alsace, M. Ponteil explique ses récentes destinées. Un idéal commun de liberté devait rapprocher l'Alsace de la France. « L'Alsace est devenue française parce que la France a su respecter ce qu'il y a en elle d'éternel. » Cet enseignement de l'histoire est en même temps une leçon de sagesse politique.

Jacques Hatt.

Grande-Bretagne. — Il convient de remercier M. A. Taylor Milne d'une œuvre bibliographique aussi considérable que son *Catalogue of the manuscripts of Jeremy Benkan*, qui est un des joyaux de la bibliothèque de l'University College de Londres (1937, imprimée par le procédé de la *Replika Process*, x-147 p. ; prix : 2 s. 6 d.). Un index, qui remplit les pages 67-147, renvoie aux boîtes contenant les manuscrits.

Ch. B.

1. Cf. *Revue historique*, 1930, t. CLXV, p. 95.

— *Carlisle Castle, Cumberland. Official Guide*, fait partie de l'*Office of works* concernant les monuments anciens et les édifices historiques, plusieurs fois signalés dans la *Revue historique*. Le présent guide a pour auteurs MM. WATSON pour ce qui concerne la description des monuments et BRADLEY pour leur histoire. Il est illustré d'un plan de Carlisle au XVIe siècle et d'un plan complet du château. Le tout en 26 pages, pour le prix uniforme de 6 s. Ch. B.

— Un comité s'est formé à Londres pour publier une histoire des deux Chambres du Parlement depuis 1264 jusqu'à l'année 1918. Ces six cent cinquante années d'un lent développement seront découpées en dix-sept ou dix-huit périodes comprenant chacune trois volumes. En attendant, l'administration dont relève cette publication a fait imprimer un gros volume intitulé : *History of Parliament. Biographies of the members of the Commons House 1439-1509*, composée par le colonel Josiah C. WEDGWOOD, avec la collaboration d'Anne D. HALT (Londres, H. M's Stationery office, 1936). Une savante introduction par M. John Wedgwood résume tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur les sources, l'orthographe des noms, les titres honorifiques, les « Justices of the peace » et les « exactors », les ministres et la Maison du roi, la popularité d'un siège au Parlement, les élections, l'opinion publique, etc. — La liste des membres commence par Abbotsley (John), 1395-1465, et se termine, p. 984, par Zouch (Sir William), 1429-1468. Ch. B.

— *A history of the English coronation*, par Percy Ernst SCHRAMM, professeur d'histoire à l'Université de Goettingue ; traduit par Léopold G. Wickham LEGG, fellow and tutor of New College (Oxford, at the Clarendon Press, 1937, XV-283 p. ; prix : 12 s. 6 d.). — Cet ouvrage est divisé en deux parties : dans l'une est exposée l'histoire comparée des rites concernant la consécration des rois de l'Europe occidentale et les éléments qui en ont passé dans le service du couronnement anglais ; la seconde partie se compose de trois dissertations sur le rite de l'onction, sur l'introduction de l'élément électif et de l'acclamation du roi, enfin sur l'élément contractuel passé entre le roi et son peuple, le serment prêté par le roi en 1308, 1603, 1689, 1707 et 1911. Dans la conclusion est exposé ce qui intéresse l'histoire de la Constitution. En appendice, on trouve une liste chronologique des *ordines* ou investitures anglaises et autres sources intéressant l'histoire du couronnement ; elle ne compte pas moins de cinquante-cinq numéros. Vient enfin un recueil de notes bibliographiques et autres (p. 239-274), puis l'Index. Ces indications étaient nécessaires pour montrer avec quel souci de l'exactitude minutieuse a été composé ce livre, œuvre collective de deux érudits aussi distingués en Angleterre qu'en Allemagne. C'est une riche acquisition pour la science. Ch. B.

— Voici deux ouvrages qui rendront un signalé service à tous ceux, historiens et autres, qui ont un intérêt quelconque à connaître la vie publique et privée à Londres.

I. — Rosamond BAYNE-POWELL[1]. L'auteur fournit de nombreux renseignements sur la vie à Londres au XVIIIe siècle : gouvernement de la ville, le commerce et la politique, les boutiques, les amusements et la mode, les crimes et les prisons, les superstitions et la religion, la littérature et les journaux. Les illustrations ajoutent

1. Rosamond Bayne-Powell, *Eighteenth-century London life*. Londres, Murray, 1937, VII-385 p., 10 illustrations ; prix : 15 s.

au texte un attrait tout particulier, puisqu'on y voit la grande salle de Westminster ; le menu peuple si bien caricaturé par Hogarth, à qui l'on doit, en outre, le mariage à la mode ; les cris des marchands des rues ; le palais de Saint-James et le Monument, colonne érigée en mémoire de l'incendie du 2 septembre 1666 et dont la populace rendit responsable les catholiques ; la littérature et les journaux. D'ailleurs, aucune bibliographie. Les historiens le regretteront.

II. — *An Encyclopaedia of London*, par William KENT[1], est un ouvrage d'une tout autre valeur. Tout d'abord, le lecteur français sera surpris du titre donné à l'ouvrage. A ses yeux, une encyclopédie est un ouvrage où sont traitées méthodiquement toutes les sciences et tous les arts ; il pense naturellement à des ouvrages tels que celui de Diderot et d'Alembert au XVIIIe siècle ou à celui de M. de Monzie actuellement sur le chantier. Rien ne ressemble moins à ces encyclopédies que le dictionnaire alphabétique (c'est le titre que nous serons tentés de lui donner) de M. William Kent. Le premier article du présent volume donne une idée très juste de l'œuvre ; essayons de le résumer. Il est consacré à quatre Adam, fils d'un architecte écossais, William Adam, mort en 1748 ; leur nom n'a pas tardé à les désigner par un seul nom emprunté au grec, les *Adelphi*. On leur doit une série de maisons basses, de dépôts de charbon, etc., près ce qui devint plus tard le « Victoria Embarquement ». L'histoire de ces constructions est poursuivie pendant les six premières pages du volume.

Ce dictionnaire alphabétique ne présente pas seulement des noms de personnes suivant l'ordre alphabétique, mais aussi des groupes tels que les *Américains* à Londres (cinq colonnes), les *American Memorials* (quatre colonnes). Après quoi nous trouvons l'*Architecture* et l'*Art* de Londres (treize colonnes), la *Australia House*, dont la première pierre fut scellée par le roi George V en 1913 (col. 24). D'autres articles se rapportent aux livres à Londres (col. 50-54), les églises de la Cité (City churches, plus de deux cents colonnes) ; les City Corporations (vingt colonnes) ; les Compagnies de la Cité ; les clubs (huit colonnes) ; les marchés ; la police métropolitaine ; le Monument dont il a été parlé plus haut (cinq colonnes) ; les musées, le P. Record office ; les ruines romaines (p. 540-542) ; la cathédrale de Saint-Paul depuis sa fondation au VIIe siècle (p. 555-570) ; le Strand (p. 616-628) ; les Cabarets et les Auberges ; le Temple reconstruit par Hugue de Payens, chevalier de Bourgogne (p. 640-651) ; la Tour (p. 670-683) ; Westminster, son abbaye et la Chambre des Lords (p. 701-732). Cette rapide énumération ne peut manquer de donner de l'importance à ce dictionnaire alphabétique et méthodique. — Ch. B.

— La *Royal Commission on historical monuments England*, qui avait déjà, sous le même titre général, publié quinze volumes sur l'histoire de l'art monumental de l'Angleterre[2], vient, après une interruption de quelques années, de reprendre cette admirable publication sur un plan semblable et avec la même érudition. Cette fois, c'est le comté de Westmoreland dont il s'agit[3].

1. Londres, J. M. Dent, XI-772 p., y compris un copieux index. L'éditeur fait remarquer que le prix de cet ouvrage : 7 s. 6 d., est un « populace price » ; en réalité, on en a pour son argent.

2. La *Revue historique* a déjà rendu compte des volumes concernant les comtés de Hereford, de Huntingdon et de Londres.

3. *An inventory of the historical monuments in Westmoreland*. H. M's Stationery Office, 1936, in-4°, LXVIII-302 p. ; prix : 1 £ 10 s.

L'inventaire de ses monuments anciens ou relativement récents a pour base les « wards » ou quartiers, et surtout les paroisses de l'Angleterre convertie au christianisme. Ces paroisses ont formé le cadre des descriptions exécutées par les érudits chargés officiellement du travail. Le plan, logique et simple, suit l'ordre alphabétique ; ainsi, on commence par la paroisse d'Ambleside (p. 2) et on termine par Yanwoth et Edmont Bridge (p. 253). Dans tous ces compartiments, on suit l'histoire des monuments depuis les plus anciens et sur lesquels il existe des témoignages matériels. Notons, par exemple, une longue dissertation de l'époque de la « Préconquête » par M. F. M. Stenton, qui la connaît mieux que tout autre. Autre exemple fourni par la paroisse d'Appleby, localité située sur les deux rives de la rivière Eden. L'Inventaire nous met sous les yeux l'église paroissiale de Sainte-Laurence, dont on distingue parfaitement, dans le volume, les différentes parties depuis le XIIe siècle jusqu'au XVe, et la masse imposante du château fort, qui a pu être reconstitué dans toutes ses parties[1]. Joignez une suite de planches où la photographie a rendu la vie aux localités anciennes et modernes. Barton, paroisse baignée par deux ruisseaux, fournit, à côté de nombreux vestiges du Moyen Age, un de ces cercles de pierres levées qui ont excité tant de curiosité et de recherches parmi les archéologues[2]. La décoration des intérieurs, soit en pierre, soit en bois, dans les églises et dans les maisons particulières, constitue de véritables musées demeurés encore dans leur place ; et il n'y a pas moins de 160 planches. Enfin, pour guider le lecteur au milieu de tant d'objets, de monuments sacrés ou profanes, pour l'aider à comprendre la langue technique, des ouvriers et décorateurs des temps passés, on trouve, à la fin du volume (p. 257-263), un *Glossaire* dressé avec un grand soin et qui sera certainement utilisé par les grammairiens et les philologues. Le livre se termine, tout naturellement, par un Index aussi utile qu'il est compliqué[3].

Souhaitons que ce beau volume soit suivi régulièrement par d'autres, comme ce fut le cas pour les volumes de la première série. Ch. BÉMONT.

— *Historical manuscripts Commission.* — Cette Commission, qui fonctionne depuis longtemps déjà[4], vient d'être chargée de publier des documents nouveaux sur l'histoire de l'Angleterre au XVIIe siècle et quelque peu au delà. Ces documents ont appartenu à deux notables personnages : le marquis de Downshire, dont le chartrier, riche de 120 volumes de papiers d'État, est conservé dans son château d'Easthampstead Park (Berks), et le Lord de L'Isle et Dudley de Penthurst (Kent). Les historiens leur seront reconnaissants de leur générosité, comme aussi du choix fait par la Commission des érudits employés pour établir le texte de chacun des trois volumes actuellement mis en vente ; c'est à savoir, pour le tome I (1re et 2e parties), M. E. K. PURNELL[5] ; pour le tome II, M. A. B. HINDS[6] ; enfin, pour le tome III et dernier, M. William A. SHAW[7]. Une mention spéciale doit être faite de M. Purnell, car c'est lui qui a fait connaître l'intérêt des documents appartenant

1. Voir p. 8.
2. Voir p. 39.
3. Une carte grand format se trouve dans une pochette de la couverture.
4. Voir Giuseppi, *A guide to the mss. preserved in the P. Record Office*, t. II, p. 2 (1924).
5. *Papers of Sir William Trumbull*,, 1924, XXVII-1,026 p.
6. *Papers of William Trumbull the Elder, 1605-1610*, 1936, XL-553 p.
7. *Report of the mss. of Lord De Lisle and Dudley*, 1936.

au marquis de Downshire et qui fut autorisé à prendre toutes les copies utiles pour le plan qu'il s'était tracé. Le texte était déjà imprimé jusqu'à la fin de juin 1910 quand il mourut (septembre 1923). Ses copies furent alors déposées au P. Record Office « for his convenience ». Attendons patiemment la suite[1].

On ne sera pas surpris de constater, dès le début, que les « papiers » ont été livrés au lecteur sous la forme d'une transcription libre en anglais. D'autre part, les érudits auront la satisfaction de rencontrer un assez grand nombre de textes reproduits *in extenso* dans leur langue originale : latin, français et parfois espagnol. Ce sont d'ordinaire ceux dont les historiens feront le plus grand cas. Enfin, un place à part doit être faite aux « news letters », précieux mode d'information qui précède et prépare les gazettes et journaux des temps nouveaux.

Parmi les nombreux personnages que font connaître les deux premiers volumes déjà publiés, il faut ranger en tout premier lieu ceux qui appartiennent à la famille des Trumbull. Elle ne compte pas moins de quatre générations successives portant tous le même prénom, celui de William. Le premier en date est William Trumbull, dit l'Ancien (*the Elder*), pour le distinguer de ses enfants et petits-enfants. Notons en passant qu'il n'a pas porté le titre de *Sir* avant 1628, année où le roi Jacques Ier voulut récompenser les services qu'il avait rendus pendant de nombreuses ambassades[2]. L'introduction du tome I fournit d'utiles renseignements sur sa biographie, ainsi que sur tout la lignée jusqu'au début du XVIIIe siècle. A partir de 1606, il est facile de suivre Trumbull l'Ancien dans ses nombreux déplacements, surtout dans ses missions en Belgique, où il fut envoyé en qualité de « resident » ou de « resident orator[3] ». Il mourut en 1635, après avoir fidèlement servi le roi dans une profession qui exigeait autant d'instruction que de savoir-vivre[4]. Mais il faut dire que, si nous ignorons le lieu, le temps et la durée de ses études, il eut la bonne fortune de rencontrer de bonne heure un conseiller et un précieux appui en la personne de Sir Thomas Edmondes, formé lui-même à la rude école du comte d'Essex, qui fut, comme on sait, le favori et la victime de la reine Élisabeth[5]. On serait tenté d'ajouter à ce nom celui de l'illustre Francis Bacon. L'auteur de l'*Advancement of learning* (1605), du *Novum Organum* (1620), appartenait au temps même où débutait Trumbull l'Ancien[6] ; mais il n'exista jamais le moindre contact entre eux. Il faut donc en revenir à Sir Thomas Edmondes. Il est bien connu maintenant, soit par le gros ouvrage de Thomas Birch paru au beau milieu du XVIIIe siècle[7],

1. Mad. Eleanor S. Upton annonce dans *History*, t. XXII, p. 248, qu'un tome IV est en préparation.

2. D'autre part, il reçut en don le parc de Easthampstead, à condition d'entretenir les daims du parc. — Après sa mort, il fut enseveli dans l'église du domaine.

3. Miss Betty Behrens a montré, dans les *Transactions* de la *R. historical Society* (t. XVI, p. 337), que cette expression désignait alors un agent inférieur dans la hiérarchie des ambassadeurs.

4. Voir sa notice dans le *Dictionary of national biography*, t. XX.

5. Voir la remarquable biographie du personnage par M. G. B. Harrison, *The life and death of Robert Devereux, earl of Essex* (Londres, Cassell, 1937). M. Harrison ignore, d'ailleurs, l'existence de Trumbull.

6. Voir *Francis Bacon ; a biography*, par Mary Sturt, ouvrage quelque peu vieilli (Londres, Kegan Paul, 1932, 246 p.).

7. *An historical view of the negociations between the courts of England, France and Bruxelles, 1592-1617*. Londres, 1749, 528 p.

soit par les publications récentes de MM. Purnell et Hinds mentionnées dans l'appendice du tome II[1], soit, enfin, par les papiers de L'Isle et Dudley, dont il sera parlé plus loin[2].

Il ne paraîtra pas superflu de signaler, dans la correspondance d'un contemporain, Henri Wotton, membre parfois assez indiscipliné du clergé anglican[3], une lettre écrite à Sir Thomas Edmondes (18 août 1614) où il fait l'éloge de William Trumbull[4]. C'est, dit-il, « un instrument très intelligent, comme on le voit par ses lettres ; un très honnête homme à tous égards, et qui a su adoucir (« mollify ») les Archiducs ; c'est votre ancienne créature[5] ». Dans une autre lettre, cette fois adressée au roi lui-même, Wotton annonce à Edmondes qu'il l'envoie « par les mains de M. Trombal (*sic*), qui lui fera savoir comment vont les affaires » (12 janvier 1614-1615). Après avoir fouillé dans ses papiers, il a fini par retrouver une lettre de Trumbull, « l'agent de Votre Majesté », en réponse à une autre écrite « à la connaissance et avec l'approbation des États ». Ces témoignages méritaient, à coup sûr, d'être rappelés à l'avantage de notre personnage. Il faut maintenant revenir à Trumbull lui-même, pour l'entendre parler, lui et ses correspondants, au tome II, qui contient ses papiers pour les années 1605-1610[6].

Les documents sont aussi nombreux que variés ; beaucoup sont en français. Voici, par exemple, les « Instructions secrètes » pour les agents de l'archiduc (p. 35-40) ; une « tragicomédie prophétique des affaires des Pays-Bas, représentée l'année passée en Syrie devant le bascha de Tripoli », 1608 (p. 79-84) ; les préliminaires de la paix concernant Juliers et Clèves (p. 204) ; une lettre en latin de Bellarmin en réponse à une missive du roi d'Angleterre, février 1620 (p. 238) ; une réponse en français faite par les députés saxons à Cologne, octobre 1610, suivie d'une note en latin contenant les offres faites à Cologne concernant les duchés (p. 286-387) ; un tableau de la « cotisation faicte sur les Provinces des Pays-Bas » en français (p. 416 et fin) ; avec un copieux appendice (p. 418-496) où l'on trouve le texte d'une liasse de papiers qui avaient échappé à l'attention de l'éditeur.

Là s'arrête la partie consacrée à Trumbull l'Ancien ; ce sont ses petits-fils qui

1. Cet appendice (qui remplit les pages 418-493) fournit de nombreux renseignements sur Trumbull et sur Edmundes. Mentionnons, un peu au hasard, une lettre en latin du roi Jacques d'Angleterre à Philippe, roi d'Espagne, septembre 1607 (p. 457) ; une comparaison entre les Indes orientales et le commerce espagnol en 1608 (p. 466-468) ; un avertissement donné par un vieux marin (un « viejo piloto ») sur les rapports avec les Pas-Bas (p. 469-473) ; un tableau en français des « charges présentement courantes au payement de Messrs les Estats des Provinces Unies » (p. 474) ; un rapide aperçu en latin sur la succession du duc de Clèves (p. 482) ; enfin, un tableau en français de la situation militaire en mai 1610 (p. 487-490).

2. Voir, à la table du tome III, de nombreux renvois concernant Sir Edmondes Thomas, « English ambassador to the archdukes at Bruxelles », et lire, dans le *Dictionary of national biography*, le précieux article de M. Sydney Lee, qui, d'ailleurs, n'avait pas encore pu utiliser la masse des documents publiés par la Commission des Monuments historiques.

3. Il est mort en 1626. Voir *Life and letters of Sir Henry Wotten*, par M. Logan Pearsall Smith, et la notice du professeur A. F. Pollard dans le *D. N. B.*

4. Ce nom est plusieurs fois déformé dans nos textes sous la forme Trumball ou Tramball, etc.

5. « Your ancient creature Mr. Trumbal, a very intelligent instrument, as apperesth by his letters and by right honest by all reports. »

6. Voir, à la fin de l'Introduction, une très utile liste des documents (p. XXVII-XL).

reprennent la plume ; ils apportent un supplément extrêmement important à l'œuvre paternelle. Le chapitre commence *ex abrupto* par une supplique en français de Marie, duchesse de Chevreuse, au Parlement d'Angleterre (7 mai 1645), à qui l'on venait de refuser un passeport ayant pour objet « de continuer seurement son voyage jusques à Donquerque ». Puis vient une lettre de Sir William Trumbull à Sir Richard Harrison, après un séjour de trois mois en Italie (1665). On passe très vite ensuite à l'année 1684, qui abonde en renseignements nouveaux. Puis les rapports entre les deux gouvernements d'Angleterre et de France prennent une tournure de plus en plus inquiétante : la révocation de l'édit de Nantes, décidée par Louis XIV, ne tarde pas à recevoir son plein effet, mettant Sir William Trumbull dans le plus grand embarras, d'autant qu'il travaille de son mieux pour faciliter l'exode des protestants anglais. Notons une lettre adressée par Robert, « earl of Sunderland », à Trumbull, qui lui fait part de l'irritation produite en Angleterre par « ce procédé si contraire aux droits des gens et aux lois du christianisme » (p. 102)[1]. La correspondance d'Angleterre prend depuis lors une importance considérable, où Colbert de Croissy joue un rôle de premier plan. Le nombre des « News letters » augmente aussi jusqu'en 1716. On nous pardonnera d'attirer l'attention sur les passages de ces correspondances où il est question de Paris : du faubourg Saint-Germain (p. 55), du Pont-Neuf (p. 354), de la rue « de Colombier » (p. 55), aujourd'hui « du Vieux-Colombier », de la rue du Bac (p. 223) et de la rue Michel-le-Comte (p. 122), etc. C'est le Vieux-Paris qui passe sous nos yeux.

Le tome III est, comme il a été dit, consacré aux manuscrits de Lord De L'Isle et Dudley (1936). Il se compose de deux parties très distinctes, bien qu'appartenant à un même sujet. C'est d'abord une introduction où sont indiquées les relations, en matière de finance et de politique, entre la reine Élisabeth et les Provinces-Unies. Ils aboutissent à l'occupation de Flessingue (en anglais : Flushing) après la mort du duc d'Anjou (10 juin 1584) et l'assassinat de Guillaume le Taciturne un mois après. Une note de M. Shaw nous fait savoir que l'importance historique des documents qu'il devait éditer l'ont obligé à publier tout ce qui s'y trouvait d'intéressant, même les simples commérages recueillis de la bouche même des contemporains. C'est affaire aux lecteurs qui feuilletteront le livre de décider si l'on n'aurait pu faire çà et là quelques économies. Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'accueillir avec reconnaissance l'étude si fouillée sur la ratification du traité de Nonsuch (11 août 1584) et sur l'organisation d'une armée prête à entrer en campagne ; mais on sait que, douze ans plus tard (en 1596), la reine et son Conseil décidèrent « de laisser le fait encore en son entier, pour y penser plus mûrement ». M. Shaw termine son introduction par un panégyrique : la reine, dit-il, « garde sa grandeur solitaire, fidèle à sa parole, ferme dans ses principes, inébranlable dans son courage, prodigue de son trésor, mais économe du sang des Anglais. Guidée par elle, l'Angleterre joua dans les Pays-Bas et la politique européenne un rôle de premier rang, comparable à la lutte contre Louis XIV, Napoléon et Guillaume II ».

1. Lire, p. 106, un extrait d'une lettre au comte de Sunderland adressée par Colbert de Croissy à Barillon. Il y est dit quelles sont les intentions du roi de France : « Il ne prétend pas ôter aux sujets du roi d'Angleterre non naturalisés la liberté d'entrer et sortir de son royaume..., mais à l'égard des femmes françaises qu'ils ont épousées, des enfans qui en sont nés et des biens qu'elles possèdent dans ses États... »

La seconde partie du tome III fait connaître l'œuvre de Sir Robert Sidney[1], plus tard créé « viscount Lisle » (4 mai 1605), puis comte de Leicester, titre éteint par la mort de son oncle (1618). Cette partie emplit presque tout le volume (450 p.), de 1603 à la fin de 1607. En appendice, enfin, on trouve les documents non datés ou sans adresse certaine. Enfin, dans l'appendice est une lettre des ambassadeurs du roi de France Henri IV aux États-Généraux sur les négociations d'un traité avec l'Espagne et l'archiduc. Ces ambassadeurs étaient L. Jeannin et Élie de la Place, seigneur de Russy ; la lettre est en français, mais elle était connue seulement par sa traduction en anglais. Pour se faire une idée du rôle rempli alors par les ambassadeurs (ceux de France), il suffirait de lire à l'Index la liste si considérable de ces agents. Ils étaient légion. Ch. Bémont.

— Michel Carmeray. *L'équilibre budgétaire en Grande-Bretagne, 1930-1936* (Paris, Librairie technique et économique, 1936, in-8°, 175 p.). — Du vaste problème, et difficile aussi, qu'annonce le titre, le livre donne une esquisse claire, mais très rapide. Ses explications sont disposées en trois sections, l'une qui essaie de définir les éléments de la situation économique anglaise à la fin de la guerre de 1931, la seconde qui détaille les mesures de M. Snowden et enfin la dernière consacrée à l'étude des années qui suivirent la dévaluation du sterling en septembre 1931. Cette dernière partie est, à vrai dire, le cœur de l'ouvrage ; elle occupe à elle seule plus du tiers de ses pages, et c'est surtout pour la mettre en place et en bien marquer la portée que l'auteur a écrit les deux premières parties de son étude. Peut-être regrettera-t-on que ce large problème ait été, somme toute, traité en moins de soixante pages, ce qui est vraiment court, sans l'appareil de notes critiques et de renvois qui eût été ici le bienvenu, pour expliquer le redressement financier qui marque la reprise par l'Angleterre, nous dit à peu près l'auteur, de sa position de puissance mondialement dominante? Son propos est de nous présenter, au vrai, de façon très abstraite, le mécanisme de ce redressement politique par l'argent à bon marché, en place dès le 30 juin 1932, quand le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre atteint le palier si bas de 2 %, compression, aménagement de la dette, rendement fiscal du protectionnisme... La conclusion parle bien des sacrifices qu'a demandés cette bataille de l'argent, de la brèche qu'ouvre la course aux armements, mais elle reste très optimiste... L'échafaudage financier dont il est question dépend de la vie économique du pays, de l'Europe, du monde ; l'auteur le dit en parlant d'une équation complexe dont il est difficile de saisir, en somme, les éléments. E. Coornaert.

Irlande. — *Calendar of Ormond deeds.* Vol. III : *1413-1509.* Publié par Edmund Curtis, professeur d'histoire moderne à Trinity College (Dublin, The Stationery Office, 1935, xxx-431 p. ; prix : 20 s.). — La *Revue historique* a déjà rendu compte des deux premiers volumes de cette savante publication[2] et signalé le vif intérêt qu'elle présente aussi bien pour l'histoire de l'Irlande que pour celle d'Angleterre au Moyen Age ou, pour parler plus exactement, pour l'administration et les insti-

1. Sidney et non Sydney. C'est sous cette forme qu'on trouve la notice sur notre personnage dans le *D. N. B.*, t. XVIII, p. 230.

2. *Ormond deeds, being the medieval documents preserved at Kilkenny Castle, 1172-1350*, par Edmond Curtis, 1932 ; t II, 1934, par le même.

tutions féodales de l'Irlande plus ou moins fortement modifiées par l'intrusion des coutumes anglaises. Notons tout d'abord que, dans le présent volume, on trouve plus de vingt actes rédigés en latin, parfois en français, exceptionnellement en anglais. En voici quelques exemples : « Inspeximus » par le roi Édouard IV, juillet 1475, de lettres patentes transcrites sur les rôles du « Common bench » d'Irlande pour le terme de la Trinity, la seizième année de son règne... Scellée du grand sceau d'Édouard IV : « Edwardus, Dei gratia rex Anglie et Frencie, et dominus Hibernie, Inspeximus... » « Item, ad supplicationem de John Ormond, chivaler appellé John Boteler, frere et heire a James Tarde, counte de Wiltshire et Ormond », etc. « In cujus rei testimonium has litteras nostras fieri fecimus patentes[1]. » — N° 250, p. 236 : sentence rendue par l'évêque de Ferns[2] dans une instance ouverte par un certain Sutter contre sa prétendue femme, appelée Anastasia et citée devant le tribunal de l'évêque « ad ipsius instanciam eandem Anastaciam personaliter citari fecimus ad certum[3] diem et locum... ». Suit la sentence prononcée devant l'évêque « contra et adversus Anastaciam, suam pretensam uxorem... ». La suite de cette sentence est donnée in extenso et remplit deux grandes pages (240-242). — P. 253, n° 261 : « Inspeximus by Richard III of an act of Parliament touching the earl of Ormond's prise wines in this land of Ireland, which prises are retained in the city of Limerick[4]... » Voir plus loin (p. 290) cinq actes concernant la prise des vins entre Waterford et New Ross (1505-1519) et, plus loin (p. 292), le texte latin d'une sentence concernant les bateaux qui entraient à Waterford « onerate et carcate cum vinis... », ou bien encore « naves oneratas vinis ad portum et ad keyan ville... ». Il serait aisé de multiplier ces citations en leur laissant toute leur saveur. En attendant, remercions M. Curtis de tout ce qu'il nous offre. — Ch. B.

Italie. — Le *Bolletino periodico*, n° VI, publié par la Commission nationale italienne pour la coopération (septembre-décembre 1936), contient les communications présentées aux « journées franco-italiennes » de 1936, qui n'avaient pu trouver place dans le précédent fascicule, à savoir : A. Schiaffini, *La crise linguistique du XVIIIe siècle italien;* — P. Silva, *La politique française à l'égard du royaume de Sardaigne et du royaume de Naples au milieu du XVIIIe siècle;* — G. Arias, *La pensée économique italo-française au XVIIIe siècle : Galiani et Turgot;* — Y. Renouard, *Les relations économiques franco-italiennes à la fin du Moyen Age;* — R. Lopez, *Les relations commerciales entre Gênes et la France au Moyen Age;* — R. Brun, *Notes sur le commerce florentin à Paris à la fin du XIVe siècle;* — L. Mirot, *Les Italiens fonctionnaires financiers en France et en Flandre à la fin du XIIIe et au début du XIVe siècle;* — M. d'Ameglio, *En souvenir di Giuseppe Righelli.*

On sait qu'une troisième session de journées franco-italiennes se tiendra à Paris à la fin du mois de décembre. G. Bn.

— Alfred Doren. *Italienische Wirtschaftsgeschichte. Erster Band.* Handbuch

1. P. 216, 217, 220.

2. Dans le texte latin : « Efernensis episcopus... » (p. 239). Ferns, un des vingt évêchés d'Irlande, était situé dans le comté de Wexford.

3. On lit dans le texte : « ad sertim diem » (p. 239).

4. A l'*Index nominum*, on ne trouve indiqué ni Richard, roi d'Angleterre et de France (1396), p. 56 ; ni Henry, roi d'Angleterre à la date de décembre 1432, p. 83 et 95.

der Wirtschaftsgeschichte, herausgeg. v. Prof. Dr G. Brodnitz (Iéna, G. Fischer, 1934, in-8°, 740 p. ; prix 38-39,50 R. M.). — Alfred Doren a consacré près de vingt années de travail à ce livre. Il n'a pas eu la satisfaction de le voir complètement imprimé et c'est avec piété que l'on s'arrête devant le résultat de cet immense labeur interrompu avant l'arrivée au port. Connu pour ses beaux travaux sur l'industrie de la laine et les corporations à Florence, ainsi que pour ses études sur la vie corporative en général, Doren était assurément un des auteurs les plus qualifiés pour exposer, en un ouvrage d'ensemble, l'histoire économique de l'Italie au Moyen Age.

Sujet magnifique. Ne s'agit-il pas de l'héritage de l'Empire romain et de l'avènement d'une économie qui a constitué un des foyers les plus ardents de l'activité européenne, un de ceux qui ont le plus efficacement influé sur les pratiques et sur l'âme même du monde moderne? Sujet difficile aussi. La surabondance de la matière et son extrême morcellement exposaient à une dispersion où, sous les exigences légitimes de la collection où s'encadre l'ouvrage, risquaient de s'estomper les grands problèmes que pose la formation de l'économie des derniers siècles.

Un quart du livre est consacré au haut Moyen Age. Il y aurait mauvaise grâce à trouver que c'est trop peu, si l'on songe à l'utile richesse de la deuxième partie. L'exposé est solide : toutes les questions qui se posent ont été aperçues par un auteur consciencieux. Ont-elles été mises dans la lumière qui convenait pour ce pays qu'est l'Italie? Par exemple, l'importance moindre des grands domaines, là où avaient subsisté les grandes villes, a-t-elle été suffisamment indiquée? Autre exemple : la péninsule est bien la région où doit le mieux s'éclairer le passionnant problème de la transition de l'économie romaine aux formes médiévales, et je sais bien que les documents concernant les corporations de Pavie et la décadence des ports de l'Italie méridionale et même les rapports commerciaux avec Byzance sont exposés : mais n'aurait-on pas pu nous donner des vues plus nettes, plus fermes? Certains aperçus sont discutables. Doren croit à l'influence décisive des Lombards sur la formation de l'économie médiévale. Un des cas les plus caractéristiques de sa tendance concerne l'origine des corporations. Il admet la probabilité d'une survivance des organismes professionnels ; mais il croit nécessaire d'insister sur l'intervention des rois lombards pour leur donner une activité nouvelle : il restreint le rôle des premières véritables corporations à l'approvisionnement de la cour ; il s'arrête ainsi à une cote mal taillée qui ne paraît que médiocrement satisfaisante.

« La floraison économique », à laquelle est consacré le reste de l'ouvrage, est admirablement détaillée. Doren y était évidemment plus à l'aise. Il avait parfaitement saisi les traits divers de ces groupes humains qui se partageaient les États-villes — ports de mer, centres d'industrie, nœuds de routes, comptoirs de marchands, etc. — dont la géographie et les traditions variaient les rôles : à part quelques nuances très discutables, les tableaux où il distingue les classes de grands marchands de Venise, de ceux de Gênes, de ceux de Florence, de ceux de Milan, sont d'une pénétration et d'une vie entraînantes.

Peut-être a-t-il été lui-même entraîné par l'extraordinaire diversité des objets qui se proposaient à lui. Toujours est-il que le commerce et l'industrie (l'agriculture n'a obtenu que cinquante pages sur cinq cent cinquante) sont étudiés dans leurs objets, leurs domaines, leurs méthodes, dans les doctrines et les politiques

qui les commandent, avec un luxe de détails auxquels il a échappé peu de chose. On se demande parfois, au long de cet abondant répertoire, si des aspects qui ne sont pas spécifiquement italiens — par exemple, l'organisation corporative, les méthodes commerciales — n'auraient pas pu être présentés plus sommairement et laisser la place à des vues d'ensemble.

Il est vrai que celles-ci ont été groupées dans deux paragraphes, *tableau d'ensemble de la floraison* et *décadence* (de plus de quarante et de vingt pages respectivement), et y donnent des vues cavalières très expressives. Le trait essentiel en est que l'ascension de l'Italie est continue et générale jusqu'au début du XIVe siècle : à partir de cette date, les progrès sont plus difficiles ; l'activité italienne, surtout à l'étranger, se heurte à des obstacles ; au XVe siècle, et du côté de l'Orient et du côté de l'Occident, des concurrences et des limitations de toutes sortes tendent à rendre « passif » le commerce qui était le moteur de cette grande activité.

Doren y montre tout ce qu'il y a de progressif dans cette économie médiévale, qui prépare déjà, dans les faits et dans les idées, l'avènement d'un capitalisme déjà en devenir.

Nous regretterons encore que, pour un ouvrage aussi compact, la table soit insuffisante : il est vrai que les recherches y sont rendues faciles par un index.

Mais si l'on songe que, sur un tel sujet, ce livre nous offre une vue d'ensemble appuyée sur une documentation exceptionnellement riche, alors qu'aucun ouvrage à jour n'avait préparé le terrain, c'est avec une sincère reconnaissance que l'on rend hommage au probe ouvrier qui a créé ce précieux instrument de travail.

E. COORNAERT.

— Francesco Balducci PEGOLOTTI. *La pratica della mercatura*, edited by Allan EVANS (Cambridge (Mass.), The mediaeval Academy of America, 1936, in-8°, L-443 p. ; prix : 7 $). — La compagnie florentine des Bardi, marchands et banquiers internationaux du XIVe siècle, avait des succursales ou des représentants sur tout le pourtour de la Méditerranée et dans les principales places de commerce de l'Europe du Nord-Ouest. L'un de ses agents, Francesco B. Pegolotti, qui joua un rôle, à la fois économique et politique, à Anvers, à Londres, à Chypre et tint une place importante à Florence même, rédigea un manuel de commerce à l'usage de ses contemporains.

C'est un tableau des mesures, des monnaies et des méthodes commerciales de Tabriz, Trébizonde et Azov, des Échelles du Levant en usage dans la première moitié du XIVe siècle à Bruges, Anvers et Londres, en passant par toutes les places de quelque importance de l'Afrique du Nord, d'Italie, d'Espagne et de France. Pour chacune d'elles, l'auteur fait ordinairement un tableau, puis une réduction des unités essentielles à celles des centres les plus actifs, en particulier de Florence : il signale les termes habituels de paiement et les conditions du crédit ; il énumère les marchandises qui donnent lieu à un trafic à longue distance, avec leurs caractéristiques de qualité, de poids, de prix. Une dernière partie groupe des renseignements très divers, par exemple, sur la longueur des draps de France, de Flandre, de Brabant, sur la valeur des monnaies d'or et d'argent de grande circulation, sur les diverses catégories, largement comprises, des épices et de diverses autres marchandises précieuses avec leurs modes habituels de présentation, sur l'affinage de l'or, le monnayage, etc. L'ouvrage est lui-même une mine précieuse.

Il avait été édité une première fois, au XVIIIe siècle, à Lisbonne, par un des

administrateurs de la dîme de Florence, J.-Fr. Pagnini. Il nous est présenté aujourd'hui par un Américain, par les soins de l'Académie médiévale américaine, avec l'aide de la Fondation Carnegie et du Groupement américain des Sociétés savantes. M. Allan Evans a fait précéder le texte d'une judicieuse introduction. Il a replacé dans son cadre l'auteur lui-même, qui fut, ainsi que plusieurs de ses parents et contemporains, un personnage important de la république. Il a marqué ce que doit *La pratica* à des textes antérieurs, en particulier à un tarif d'origine pisane, peut-être à travers une reproduction florentine, à un tarif cypriote, à une liste de laines anglaises et d'autres : il arrive ainsi à dater la rédaction du chapitre sur Florence entre 1332 et 1345. Il marque ensuite ce que lui doivent d'autres publications du même genre, car il y en eut un certain nombre — contemporaines et postérieures — en particulier la *Pratica della Mercatura*, de G. et A. Uzzano, de 1443, et le *Libro di mercatantie ed usanze de' paesi*, attribué à Giorgio Chiarmi, très répandu au xve siècle. Des glossaires et index aident heureusement à la consultation de l'ouvrage, que son extrême diversité rend plus utile pour la recherche de renseignements fragmentaires que pour la prise d'une vue d'ensemble.

Le travail de M. Evans met à la portée des travailleurs un document de premier ordre. Ce n'est pas le premier service que, dans ce domaine, nous rendent les historiens d'outre-Océan — et nous en attendons d'autres du pays où ont émigré, entre autres, les archives des Médicis. Si, par surcroît, il suscite sur le vieux continent une heureuse émulation — M. Franco Borlandi vient de publier le *Libro di mercatantie* — nous n'aurons qu'à nous réjouir de cette manière, pour l'Amérique, de « conquérir l'Europe ». E. C.

— Dr Ivan Dujčev. *Avvisi di Ragusa.* Documenti sull' Impero turco nel sec. xvii e sulla guerra di Candia (Rome, 1935, in-8°, xvii-295 p.). — La petite république de Raguse, où le commerce était très actif, sut de bonne heure, après la conquête ottomane, s'entendre avec le Sultan, et elle n'hésita pas à payer d'un tribut son indépendance et sa sécurité. Elle servit alors d'intermédiaire entre l'Occident et les Turcs et put rendre d'utiles services à ses voisins d'Italie. Elle leur transmettait, sous forme d' « avvisi », toutes les nouvelles qu'elle recevait de Constantinople. On retrouve encore de ces « avis », que le Dr Ivan Dujčev a réunis, dans les archives du Vatican, surtout dans le fonds « particolari ». Ils provenaient d'un informateur qui est désigné sous le nom d' « amico di Constantinopoli ». L' « ami de Constantinople » recueillait les nouvelles de toutes sortes. Mais il nous renseigne particulièrement sur la longue guerre de Candie, qui dura de 1645 à 1670, et aussi sur la politique financière du Sultan. G. P.

— M. Ersilio Michel a montré comment les îles de la Maddalena, Caprera, Spargi, San Stefano, Santa Maria, Budelli, Razzoli et Lavezzi, restées, depuis la chute de la domination pisane, en quelque sorte sans maître, attirèrent l'attention du gouvernement de Turin, dès que Victor-Amédée II de Savoie eut été mis en possession de la Sardaigne en 1721 (*L'occupazione sarda della Maddalena e delle altre isole intermedie, 1767.* Extrait de l'*Annuario del R. Istituto storico italiano per l'Età moderna et contemporanea*, I, 1935. Bologna, Zanichelli, 1936, in-8°, 64 p.). Ce n'est, toutefois, qu'en 1767, après des négociations diplomatiques appropriées, particulièrement avec la France, qui avait occupé la Corse, et après des préparatifs militaires sérieux, que l'occupation effective des îles en question eut lieu. En

appendice à sa très attachante étude, M. E. Michel a publié huit textes empruntés aux archives d'État de Turin. G. Bn.

— Utilisant intelligemment les archives de Ferrare et de Bologne et les archives françaises des Affaires étrangères, M. Carlo Zaghi apporte une contribution de valeur sur *Bonaparte e la Republica cispadana* (extrait de la *Rivista storica italiana*, 1937, fasc. 1, in-8°, 25 p.). C'est toute l'histoire, si heurtée, de cette précaire combinaison politique que dresse, dans ces pages denses, M. Zaghi, depuis la clôture du troisième congrès cispadan de Modène de janvier-mars 1797 jusqu'à l'installation, dans les dix départements de la Cisalpine, de nouvelles administrations centrales. G. Bn.

Pays-Bas. — J. D. M. Cornelissen. *Waarom zij Geuzen werden genoemd.* Historisch tijdschrift, Serie Studies, n° 4 (Tilburg, Bergmans et Cie, 1936, in-8°, 85 p.). — Pourquoi a-t-on donné aux nobles venant solliciter Marguerite de Parme le nom de Gueux? Le mot était d'origine récente et d'étymologie encore douteuse. Il désignait, par contre, une catégorie sociale de mendiants et de miséreux, dont le nombre s'accroissait, au xvie siècle, d'une façon rapide — trop explicable depuis que la hausse des prix a retenu l'attention des historiens de cette époque. L'auteur étudie le développement de la classe des mendiants en Angleterre, en Écosse, en France et aux Pays-Bas. Dans les trois premiers pays, les biens d'Église auraient servi de prétexte à la lutte contre la religion traditionnelle, dont les mendiants ne profitèrent pas, tandis que les nobles en tiraient les principaux bénéfices. Aux Pays-Bas, du côté espagnol, on aurait eu le sentiment que les excitations des nobles ruinés du Compromis masquaient les mêmes convoitises : diverses citations, surtout de Pontus Payen, donnent une certaine vraisemblance à l'explication. La participation de Brederode à l'action des seigneurs, son affirmation de leur fidélité au roi « jusqu'à la besace » auraient donné au mot un sens idéaliste, mais nouveau.

E. Coornaert.

— W. S. Unger. *Middelburg als handelsstad (XIIIe tot XVIe eeuw)* (extrait de *Het archief*, publié par la Société zélandaise des sciences. Middelburg, Altorffer, 1935, in-8°, 173 p.). — Du xiiie siècle à la fin du xviiie, la vie maritime de Middelbourg peut se diviser en deux parties. La première s'arrête en 1572-1574, date du siège par les Espagnols et de la conquête par Orange : c'est celle que résume le présent travail. Elle se divise elle-même en deux périodes : jusqu'au milieu du xve siècle, Middelbourg est avant tout un port d'étape ; ensuite, il est un port de transit.

En 1271, sa gilde obtenait du comte de Zélande une charte célèbre dans l'histoire corporative. Au xive siècle, les marins de Middelbourg rayonnent et vers la Baltique et vers les côtes de France et de la péninsule ibérique. Au xve, son port reçoit habituellement des marchands de tous les pays d'Europe, parmi lesquels les Anglais, avec les Écossais, sont les plus nombreux et les plus actifs.

Au xvie, le trafic de Walcheren — spécialement de Middelbourg et d'Arnemuiden — est un grand trafic international. M. Unger montre combien sont puissantes les survivances d'un proche passé : les diverses autorités s'attachent encore à maintenir l'archaïque droit d'étaple, que les concurrences des ports voisins ruinent peu à peu. Il passe en revue les groupes de marchands qui y font du commerce : d'abord les Hanséates ; puis les Bretons, très nombreux et essentiellement transporteurs,

les autres Français, surtout les Rochelois, qui forment à Middelbourg une « nation » en 1539 ; les Espagnols, qui vendent du fer et les Portugais ; les Italiens ; les Anglais et les Écossais, et décrit les vicissitudes et les objets de leur activité.

Il étudie ensuite le commerce propre de Middelbourg. Parmi ses principaux représentants, les mieux connus sont des immigrés, en particulier un nommé Eustache Caignart, originaire des environs de Mantes. Son organisation marque bien la transition entre l'économie du commerce médiéval et celle du commerce moderne, en ce qui concerne les courtiers, les facteurs, le statut des marchands étrangers, des travailleurs du port, des installations à terre et de leur usage.

En conflit avec son avant-port, Arnemuide, qu'elle annexa, puis avec Veere et Flessingue, avec qui elle dut composer, Middelbourg fit partie d'un ensemble qu'Anvers dominait nettement : mais son rôle, très honorable, réunissait des caractères d'une portée générale. De ce fait, l'excellente étude de M. Unger, solide, précise, tire elle-même un intérêt qui dépasse singulièrement l'apparente modestie de son titre. E. COORNAERT.

Histoire religieuse. — V. H. HRABAR. *Esquisse d'une histoire littéraire du droit international au Moyen Age du IVe au XIIIe siècle* (Paris, les Éditions internationales, 1936, in-8°, 101 p.). — Cette « esquisse » est en somme un recueil de textes traduits ou plus souvent analysés, réunis par un fil conducteur. Ce type de livre pourrait rendre de grands services, en particulier aux étudiants, qu'il est si difficile de faire passer de l'étude des manuels et des histoires générales à celle des sources. Malheureusement, l'exécution laisse beaucoup à désirer. Pas la moindre indication bibliographique ; et l'introduction exagère vraiment « l'état défectueux de nos connaissances ». M. Hrabar donne l'impression de connaître assez mal les nombreux travaux qui ont précédé le sien. Aucune référence ; ceux auxquels l'auteur aurait inspiré la très utile curiosité de se reporter aux textes analysés pour les étudier de plus près auront, s'ils sont des débutants, beaucoup de peine à les retrouver. Pas non plus de table des noms propres, ce qui est d'autant plus gênant que l'ordre dans lequel sont étudiés les auteurs est assez confus. — Il nous semble regrettable que le livre s'arrête à la fin du XIIIe siècle. Les conflits entre Philippe le Bel et Boniface VIII, Henri VII et Clément V, Louis de Bavière et Jean XXII, qui ont donné lieu à une littérature considérable, sont la continuation des querelles antérieures et ne devraient pas en être séparés. C'est vers le milieu du XIVe siècle qu'on peut placer une coupure assez naturelle. — Enfin, et c'est le plus grave, l'exposé des idées ne nous paraît pas toujours exact. M. Hrabar n'y apporte pas une précision suffisante. Ainsi, à propos des papes, il est très loin, à notre avis, de distinguer assez nettement entre deux questions : l'autorité du pape dans l'Église et les rapports des deux pouvoirs spirituel et temporel. — Nous regrettons d'être obligés de conclure que c'est un livre manqué. E. JORDAN.

— Gerd TELLENBACH. *Römischer und Christlicher Reichsgedanke in der Liturgie des früher Mittelalters* (Heidelberg, Carl Winter, 1934, in-8°, 71 p. ; prix : 3 Mk. 60. Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Phil. Hist. Klasse, 1934-1935). — Ce petit volume traite avec soin une question limitée, mais qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la liturgie et même des idées politiques. C'est un fait bien connu que l'Église, si longtemps persécutée par l'Empire romain, dès qu'elle fut reconnue et protégée par lui, s'avisa que l'unification du monde

méditerranéen sous un pouvoir unique avait été voulue par Dieu pour favoriser la propagande chrétienne — thème qui sera développé bien souvent depuis. On tendit à identifier les notions d'empire et de chrétienté, confusion qui apparaît dans les prières officielles de l'Église pour l'Empire. Naturellement, les grandes invasions, l'établissement, en Occident, de royaumes barbares, la retraite en quelque sorte de l'Empire en Orient, tout cela modifia les conceptions. Même quand l'Empire eut été relevé par Charlemagne, puis par Otton le Grand, il fallut un certain temps pour se persuader que le nouvel Empire fut exactement la continuation de l'ancien. D'où très souvent, dans les sacramentaires et autres livres liturgiques des VIIIe et Xe siècles, la substitution des mots de *chrétien* ou de *Franc* à celui de *Romain*. E. J.

— Francis DARWIN. *The Organisation of the Holy Office* (tirage à part de la *Church Quarterly Review* de juillet-septembre 1936). — Cette brochure ne prétend pas donner une esquisse d'ensemble de l'histoire et du rôle de l'Inquisition, mais ne traite que des problèmes d'organisation : comment les inquisiteurs, choisis, en fait, parmi les Dominicains et les Franciscains, étaient-ils nommés? (en principe, par le pape; en fait, souvent par les généraux ou les prieurs provinciaux) ; — étaient-ils révocables? (en droit, par le pape seulement ; en fait, les supérieurs des ordres s'y essayèrent souvent ; les inquisiteurs se défendirent souvent par un appel au pape, ou en obtenant de lui un indult qui les garantissait contre toute révocation) ; — dans quelle mesure dépendaient-ils de leurs supérieurs? (en principe, ils leur restaient subordonnés en ce qui concernait leur vie personnelle, mais étaient tout à fait indépendants dans leur activité comme inquisiteurs ; en fait, les difficultés étaient fréquentes) ; — comment étaient délimités les ressorts inquisitoriaux? (le nombre en a beaucoup varié, et les limites n'étaient pas toujours respectées). M. Darwin est extrêmement bref sur une question qui lui a paru sans doute ne pas rentrer précisément dans son sujet : les rapports de l'Inquisition avec l'épiscopat. Son travail recherche visiblement la concision, parfois aux dépens de la clarté. Mais il repose sur des recherches consciencieuses et rendra des services. On s'étonne un peu que M. Darwin ait négligé à peu près systématiquement les travaux modernes, ou, en tous cas, ne les cite guère ; pourtant, ils lui auraient rendu des services ; ainsi, M. Vidal, qui, dans l'introduction de son *Bullaire de l'Inquisition française au XIVe siècle*, traite exactement son sujet, pour cette période. — E. J.

— P. Theodor SCHWEGLER, O. S. B. *Geschichte der katholischen Kirche der Schweiz* (Schlieren-Zurich, Verlagsanstalt Neue Brücke, 1935, 288 p. et 1 carte). — Ce petit livre est excellent dans son genre. Évidemment, l'auteur s'est imposé ou on lui a imposé des limites assez étroites. S'il a dû renoncer à des détails anecdotiques ou pittoresques qui auraient pu être curieux, il a pu, en 250 pages, faire tenir tout l'essentiel, grâce à sa concision, à la clarté de son plan, à son souci d'éviter toute digression. Sur ce dernier point, on le trouverait presque trop scrupuleux. Ainsi, quand il s'agit de la Réforme, il est vraiment bien bref quand il raconte la manière dont elle s'est installée ; cela fait aussi partie de l'histoire du catholicisme. On aurait souhaité aussi quelques explications sur l'organisation ou plutôt les diverses organisations successives qu'a eues la confédération. Cela aurait mieux fait comprendre comment les cantons ont été amenés à intervenir les uns chez les autres dans les questions religieuses. Il est vrai que ce sont choses que les Suisses

savent, d'ailleurs, et que le P. Schwegler a le droit de penser surtout à ses compatriotes. Ce sont des vétilles. Peut-être aurait-on pu modifier un peu les proportions des diverses parties de l'ouvrage : glisser un peu plus vite sur le Moyen Age, où la Suisse ne fait que suivre l'Allemagne, dont elle fait partie ; insister davantage sur la période où la confédération a sa vie propre. L'essentiel est que le P. Schwegler fait partout preuve des plus sérieuses qualités ; à propos des origines religieuses de la Suisse, où naturellement se rencontrent beaucoup de légendes, il les juge avec un sens critique très ferme ; il montre partout beaucoup de franchise et de mesure, ne dissimulant rien des faiblesses du catholicisme et tâchant de rester équitable pour ses adversaires. Parmi les chapitres les plus intéressants, nous citerons celui qui décrit la politique ecclésiastique, très envahissante, des cantons durant le siècle qui précède la Réforme ; et aussi l'exposé des querelles religieuses du XIXe siècle. Il a beaucoup insisté sur les variations, si nombreuses, de la géographie ecclésiastique de la Suisse. On regrette un peu qu'il n'ait pas ajouté soit une carte teintée de la distribution des catholiques et des protestants, soit quelques tableaux statistiques ; cela pour permettre au lecteur de se rendre compte du phénomène de la *Diaspora*, auquel le P. Schwegler a fait allusion et qui a amené bon nombre de catholiques dans les cantons protestants, et sans doute aussi l'inverse.

E. J.

— Georg SCHREIBER. *Deutschland und Spanien; Volkskundliche und Kulturkundliche Beziehungen; Zusammenhänge Abendländischer und Ibero-Amerikanischer Sakralkultur* (Dusseldorf, L. Schwann, 1936, gr. in-8°, XVIII-528 p., 71 pl., dont 7 en couleurs. *Forschungen zur Volkskunde*, fasc. 22-24). — Le titre de ce gros volume, même compte tenu des sous-titres, ne donne pas tout à fait une idée du contenu. Il ne s'agit pas d'une étude d'ensemble sur les relations de l'Espagne et de l'Allemagne, ni même sur les relations religieuses en général ; l'auteur s'est proposé spécialement de rechercher comment le culte des saints espagnols s'est répandu en Allemagne et dans quelle mesure et dans quel sens il a agi sur la liturgie et la piété, particulièrement dans les classes populaires. M. Schreiber se défend expressément (p. 399) d'avoir voulu traiter aussi du phénomène inverse : l'influence des saints allemands sur l'Espagne. Il semble bien, du reste, que l'Allemagne ait donné beaucoup plus qu'elle n'a reçu. Les cultes des héros religieux de l'Espagne se sont répandus de façons très diverses. Il est arrivé que c'est le saint lui-même en chair et en os qui a fait le voyage d'Allemagne. Ainsi saint Firmin, qui a évangélisé l'Allemagne du Sud-Ouest dans la première moitié du VIIIe siècle et y a laissé un durable souvenir, paraît bien avoir été un Visigoth d'Espagne. Souvent aussi la réputation du saint a été répandue, à très grande distance, par le transport et les nombreux voyages et partages de leurs reliques, authentiques ou non. Un exemple très frappant est celui de saint Vincent, le diacre martyr de la persécution de Dioclétien ; peu de corps saints ont vu plus de pays ; peu de réputations ont été plus universelles. — Le cas de saint Jacques de Compostelle est différent : là, c'est le tombeau légendaire d'un saint qui devient un prodigieux centre d'attraction. On sait que Compostelle a été, avec Jérusalem et Rome, un des trois grands pèlerinages de la chrétienté. Malgré la distance, les Allemands n'ont pas été les derniers à s'y rendre. M. Schreiber donne, à ce sujet, des détails curieux. En Allemagne même, une foule d'églises, d'œuvres d'art,

d'hôpitaux, de confréries, de sources portaient le nom de saint Jacques et en rappelaient le souvenir. — Il semble que, vers la fin du Moyen Age, aux XIVe et XVe siècles, les relations hispano-germaniques se soient ralenties ; les circonstances ne s'y prêtaient guère. Mais, à partir du milieu du XVIe siècle, une nouvelle vague d'influence espagnole a inondé l'Allemagne. La politique, le fait que des dynasties parentes régnaient dans les deux pays contribuent à l'expliquer. Mais surtout les Jésuites, dont le rôle, dans la Contre-Réforme en Allemagne, a été grand et qui, même devenus un ordre cosmopolite, se souvenaient de leurs origines espagnoles, ont révélé à l'Allemagne leurs grands saints et, d'une façon générale, les grands saints du *siglo de oro*, du « siècle d'or » de l'Espagne : saint Ignace, saint François-Xavier, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix et le saint populaire et paysan, saint Isidore, d'autres encore. L'influence jésuite a dominé durant une grande partie de la période « baroque ». — Mais le mouvement de l'*Aufklärung*, au XVIIIe siècle, a été naturellement très défavorable aux pèlerinages et autres formes du culte des saints.

Toute cette histoire est exposée par M. Schreiber avec une grande érudition. L'ouvrage est abondamment illustré. La plupart des planches reproduisent des images de dévotion représentant des saints. Si la plupart sont dépourvues de toute valeur d'art et ne peuvent intéresser que du point de vue hagiographique, par les attributs donnés aux personnages représentés (en ce sens, il en est d'extrêmement curieuses), il en est un petit nombre qui peuvent passer pour des spécimens de l'art baroque. Ce n'est pas critiquer l'auteur que de signaler un défaut inhérent à son sujet. Il n'y a pas une infinité de manières d'honorer les saints. Il n'y a pas une infinité de motifs, d'ordre spirituel ou temporel, pour les prier. Presque tous les saints ont des spécialités : on les invoque pour telle ou telle chose ; mais chaque saint a plusieurs spécialités, et chaque spécialité plusieurs saints. Les mêmes thèmes de miracles, d'actes de dévouement, de pénitence se rencontrent dans les biographies de personnages très divers. Il est impossible que tout cela ne donne pas une impression de monotonie. Et les 500 pages ou presque de M. Schreiber n'en sont pas exemptes.

La question la plus intéressante, qui toucherait vraiment au fond des choses, serait celle-ci : le contact religieux entretenu, malgré la distance, avec l'Espagne a-t-il fait plus qu'importer en Allemagne quelques signes extérieurs de religion? Y a-t-il changé la qualité, l'intensité, du sentiment religieux? M. Schreiber a, certes, vu le problème ; on ne peut pas dire qu'il l'ait esquivé ; il l'a abordé, au contraire, dans les derniers chapitres de son livre. Il a montré, par exemple, comment le grand rôle joué par l'Espagne et le Portugal dans les découvertes géographiques a naturellement placé ces deux pays à la tête du mouvement missionnaire et comment l'attention des Allemands a été attirée sur cette grande œuvre par la propagation en Allemagne du culte de saint François-Xaxier. Mais des cas aussi nets sont rares. Presque toujours on se heurte, dans les études de ce genre, à la difficulté de poursuivre des idées terriblement vagues. Ce que l'on peut dire, et le mieux est peut-être de s'y tenir, c'est que le culte commun des mêmes saints est un des liens qui assurent, malgré les divisions nationales, l'unité du catholicisme.

Voilà pourquoi les résultats apportés par ce gros ouvrage, d'ailleurs utile, ne sont peut-être pas proportionnés à l'effort considérable et méritoire de l'auteur.

E. JORDAN.

Histoire de l'Art. — V. Grecu. *Cărţi de pictură bisericească bizantină* (*Manuels de peinture religieuse byzantine*) (Cernăuţi, Glasul Bucovinei, 1936, in-8°, VIII-426 p., 6 pl.). — Poursuivant ses recherches sur les transcriptions roumaines de l'Hermeneia, M. Grecu publie aujourd'hui une édition critique de la traduction de ce célèbre manuel par l'archimandrite Macarie (1805), d'après trois manuscrits de la bibliothèque de l'Académie roumaine, auxquels il donne respectivement les sigles Tz (ms. de 1805, reproduit in extenso), D (n° 1801, de 1835) et E (n° 1808, s. d.), ces deux derniers contenant des extraits plus ou moins longs du premier. Le travail de Macarie suit très exactement le texte que Didron a fait connaître en français en 1834, à part quelques additions (quelques noms du Ménologe, par exemple). Mais, en annexe, M. Grecu publie la traduction roumaine (mss. A, n° 1283, s. d., et T, de 1805) d'une rédaction plus ancienne que celle de Denys de Fourna, ainsi qu'un extrait d'un autre manuscrit (B, n° 4206, de 1815). Ces manuels sont conçus sur un plan très différent de celui de l'Hermeneia et intéressent par là les archéologues. Les manuscrits A et T, très courts, classent les peintures non par sujet, mais selon leur place dans l'église, de la coupole au sol, sans détails iconographiques, mais en donnant des inscriptions nombreuses et détaillées, ainsi que divers conseils et recettes techniques. Le manuscrit B comprend des parties de T et de Tz, plus l'indication sans commentaire de la suite des événements de la vie de saint Nicolas, saint Démétrius, sainte Paraskiva, saint Georges, la mort des Douze, la vision de Daniel, etc., détails reproduits par M. Grecu dans son Annexe II. Ces manuscrits roumains, tous traduits du grec, soulignent la diversité des manuels dont se servaient les moines athonites ; chose curieuse, on n'a pas jusqu'ici retrouvé de traduction roumaine des *podlinniki* russes. — P. Henry.

— *Le baroque américain* (Paris, La Renaissance, numéro d'octobre-novembre-décembre 1936, in-4°, 48 p.). — Ce numéro spécial d'une revue toujours bien illustrée présente, d'une façon sommaire, mais sous les signatures de guides compétents, Angel Zerraga, Louis Piérard, Léon Rochnitzky, R. Ribeiro-Couto, de l'Académie brésilienne, et Ventura Garcia Calderon, des monuments caractéristiques du Mexique, du Pérou, du Brésil, de l'Argentine à l'époque coloniale. Études diligentes de bons critiques d'art, qui savent enrichir leurs notes par d'utiles comparaisons. Mais qui rendra pour les historiens la puissance d'évocation qui rayonne de tant de ces monuments surgis brusquement d'une richesse passagère et qui en sont aujourd'hui les seuls témoins dans des pays retournés à une demi-solitude? E. C.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE.

Bulletin hispanique. 1937, n° 1. — Alexandre Haggerty KRAPPE. Les sources du *Libro de exemplos* (compilation espagnole qui date du commencement du XVe siècle ; elle ne contient pas moins de 468 numéros, mais on y relève un assez grand nombre d'erreurs). = Variétés. R. FAWTIER. Une nouvelle histoire d'Espagne (elle comprend seize volumes, dont la direction est assurée par Don Menéndez Pidal. Le tome I, récemment paru, se rapporte à l'époque romaine : son apogée et sa décadence après l'invasion. Une belle illustration accompagne un texte remarquable). — P. LAUMONNIER. Une devise occasionnelle de Philippe II (par Ronsard. qui, lors du traité de Cateau-Cambrésis, composa vingt-quatre *Inscriptions en faveur de quelques grands seigneurs*). — Paul COURTEAULT. « Esparros » et non « Lesparre » (le véritable titre d'André de Foix est « seigneur d'Esparros ». La seigneurie d'Esparros était en Bigorre : c'était une des quatre baronnies ; Esparros est un village des Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre). = **Bibliographie.** *Dámaso Alonso.* La lengua poetica de Góngora. — *Erasmo Buceta.* Antonio Lopez de Vega. Paradoxas racionales entre un cortesano y un filosofo. — *L. Santullano.* Jovellanos (très bonne étude consacrée à un écrivain qui exposa des idées originales sur la pédagogie). — Abbé *Pierre Jobis.* Les éducateurs de l'Espagne contemporaine. III : Les Krausites (lettres inédites de D. Julián Sanz del Río publiées par Manuel de la Revilla). — *Gerhard Rohlfs.* Le gascon ; études de philologie pyrénéenne (longue discussion par J. Bouzet).

Bulletin historique de Bordeaux. 1937, janvier-mars. — Maurice BIROT. Le dernier siège de Bourg-sur-Gironde, 1652-1653 (par César de Vendôme, fils légitimé d'Henri IV, le marquis de la Valette et le comte d'Estrades. La capitulation est signée le 3 juillet). — Th. RICAUD. Le Musée de peinture et de sculpture, de 1830 à 1870 ; suite et à suivre. = **Bibliographie.** *Jean Barennes.* Un homme de loi pendant la Révolution : le Girondin Barennes.

Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715). Comité des travaux historiques et scientifiques. Années 1934 et 1935. — 67e congrès, tenu à Paris, 1934. — 68e congrès, tenu à Lyon, 1935. — Gustave DUHEM. Fragment du compte administratif du comté de Champagne pour l'année 1322 (les mots *barro*, *Johame*, *Remigio*, *Lettigniaco* indiquent respectivement les termes des foires de Bar-sur-Aube, de la Saint-Jean à Troyes et de Lagny). — Mlle Anna JOURDAN. L'immunité de La Rappée au quartier des Halles, 1137-1674. — Robert LATOUCHE. Le mouvement des prix en Dauphiné sous l'Ancien Régime. — Paul-Martin BONDOIS. Note sur l'Échelle et le Consulat de Satalieh au XVIIe siècle (l'échelle de « Satalie et pays de Caramanie », d'après un manuscrit de 1667 ; elle n'a duré que de 1661 à 1691 et végéta péniblement pendant le siècle suivant). — Jean VINOT-PRÉFON-

TAINE. Recherches sur les sermons de Godefroy Hermant, chanoine de Beauvais au XVIIe siècle. — André BIVER. Fragments de comptes de l'hôtel de Charles d'Albret, connétable de France, 1404-1405. — Abbé Raymond CORRAZE. Notes pour servir à l'histoire de la librairie à Toulouse, 1500-1540 (liste de vingt-deux de ces auteurs, depuis Bartolus a Saxo Ferrato, 1314-1357, jusqu'à Le Felini et Le Fradini, juristes en grand renom). — Henry JOLY. Essai de chronologie des archevêques de Lyon au Xe siècle. — Henri COURTEAULT, directeur des Archives. Chronique des Archives, 1934 et 1935 (cette chronique n'occupe pas moins de 143 pages remplies de renseignements qu'on ne saurait trouver ailleurs).

Etudes. 1937, 5 février. — Louis JALABERT. La Turquie nouvelle. L'œuvre d'un reconstructeur de peuple. = 20 février. Joseph BONSIRVEN. Le judaïsme français. = 5 mars. Joseph HUBY. Lord Halifax, 1839-1934 (qui fut l'apôtre de l'union des Églises). — Joseph LECLER. Le libéralisme économique au XVIIIe siècle (il s'agit de Bernard de Mandeville, 1670-1733, et de son œuvre). — Adhémar D'ALÈS. Églises orientales. Un congrès de théologie panorthodoxe (à Athènes, en décembre 1936). = 20 mars. Louis JALABERT. Du roman en pleine histoire : l'aventure de quelques Allemands en Afghanistan et en Perse pendant la guerre (fin au numéro suivant). — Joseph HUBY. Lord Halifax. Du ritualisme aux conversations de Malines. — Jacques HÉRISSAY. Les massacres de septembre : leur genèse et leur responsabilité (d'après le livre de *Pierre Caron*). = 20 avril. Émile GATHIER. Un agitateur indien : le pandit Nehru Jawaharlal. — Charles DE LA RONCIÈRE. Troisième centenaire du P. Marquette, missionnaire et coureur des bois. = 5 mai. Robert D'HARCOURT. En Allemagne, après l'Encyclique. = 20 juin. Robert D'HARCOURT. L'offensive hitlérienne contre l'Église. Une vague de boue. — Joseph LECLER. Le second congrès d'histoire ecclésiastique. Nos vieilles paroisses de France. = 5 juillet. Pierre TEILHARD DE CHARDIN. La découverte du Sinanthrope. — Gaston FESSARD. Les mouvements œcuméniques. A la veille des Conférences d'Oxford et d'Édimbourg (conférences pour l'union des Églises chrétiennes).

Humanisme et Renaissance. 1936, fasc. 4. — Mireille FORGET. Les relations et les amitiés de Pierre Danès, 1497-1577 (fin au numéro suivant). — Raymond LEBÈGUE. Horace en France pendant la Renaissance ; fin. — Pierre JOURDA. La bibliothèque d'un juge à Narbonne au début du XVIe siècle. — Myron MALKIEL-JIRMOUNSKY. Notes sur les trois rédactions du « Roland furieux » de l'Arioste. = Chronique. L'humanisme aux Congrès de Bucarest et de Zurich. Les Ventes. = 1937, fasc. 1. Pierre DU COLOMBIER. L'énigme de Vallery (propriété du maréchal de Saint-André, en Sénonais, probablement œuvre de P. Lescot). — Stanislas KOT. Le mouvement antitrinitaire aux XVIe et XVIIe siècles (important article, achevé au numéro suivant). = **Compte-rendu.** Orazio nella letteratura mondiale. = **Bibliographie.** = Fasc. 2. Ernest WICKERSHEIMER. Sur la syphilis aux XVe et XVIe siècles. = Chronique des ventes d'autographes et de livres.

Polybiblion. 1937, janvier. — Chartes de l'abbaye de Nouaillé de 678 à 1200, publiées par Dom *P. de Monsabert*. — *E. Martin*. Les exilés acadiens en France au XVIIIe siècle et leur établissement en Poitou. = Février. *Louis Gillet*. La peinture de Poussin à David. — Chanoine *G. Arnaud d'Agnel*. L'art religieux moderne. — *André Baudrillart*. Mœurs païennes, mœurs chrétiennes. II : Libéralité païenne, charité chrétienne, hospitalité, les spectacles et l'Église, la mort. — *Mehmed Fuad Köprülü*. Les origines de l'Empire ottoman. — *Georges Tessier*. Canning et Cha-

teaubriand. — *L. Gautier-Vignol.* Érasme. = Mars. *Abel Rey.* Les mathématiques en Grèce au milieu du ve siècle. — *F. Charles-Roux.* L'Égypte de 1801 à 1882. — *Victor Bibl.* François II. = Avril. *Achille Viallate.* L'activité économique en France de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. — *Guglielmo Ferrero.* Aventure. Bonaparte en Italie, 1796-1797. = Mai. *Maurice Nédoncelle.* La pensée religieuse de Friedrich von Hügel, 1852-1925. — *Gilette Gauthier-Ziegler.* Histoire de Grasse, 1155-1482. — *Maurice Garçot.* Kléber. — *A. Dieudonné.* Les monnaies féodales françaises. = Juin-juillet. *P. de Labriolle, G. Bardy, Louis Bréhier, G. de Plinval.* L'Église, de la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand.

Revue archéologique. T. IX, janvier-mars 1937. — Émile CAHEN. Le geste d'Apollon au fronton ouest d'Olympie. — A. SALATCH. Imago clipeata (avec une figure où est reproduit un décret de Mésembria en l'honneur d'un médecin). — C. E. STEVENS. Un établissement celtique à la croix de Hengstberg, commune de Walsckeid (à Sarrebourg). — Georges MATHERAT. La technique des ponts de fascines de César (avec treize figures). — C. F. A. SCHAEFFER. Matériaux nouveaux pour l'étude de la civilisation lacustre. — Nouvelles archéologiques (fonds de cabanes néolithiques de Dachstein, Bas-Rhin ; avec une figure où sont reproduits bon nombre d'objets recueillis dans les fouilles). — A quoi servait le décor des vases grecs? (il faut se garder de conclure trop vite). — Adrien BLANCHET. Stèles grecques au Père-Lachaise (la tombe de l'historien polonais Théodore Moravski, mort à Paris le 21 novembre 1879, a recueilli le corps de Mme Morawski, née Bory de Saint-Vincent ; le tombeau de Pausanias, fils de Midôn, provenant de l'expédition scientifique de Morée en 1829, a reçu les restes de l'historien polonais Korab Moravski, mort à Paris le 21 novembre 1879). — Le Congrès international des sciences préhistoriques et protohistoriques. = **Bibliographie.** *G. Fraipont.* Les hommes fossiles d'Engis (grotte près de Liége). — *A. Vayson de Pradenne.* Les figurations d'oiseaux avant l'art quaternaire (incomplet et parfois dénué de critique). — *D. Duvillé.* L'Æthiopia orientale ou Atlantie, initiatrice des peuples anciens (suite de « Naissance et propagation de l'alphabet »). — *A. Weigall.* Histoire de l'Égypte ancienne (livre très vivant, grâce à de nombreuses citations de textes). — Comte *du Mesnil du Buisson.* Le site archéologique de Mishriffé-Qatna. — The Swedish Cyprus expedition, 1935. — *Charles Picard.* Manuel d'archéologie grecque. La sculpture. I : Période archaïque (très remarquable). — *Raymond Lantier.* Bronzes votifs ibériques (426 objets, en grande partie inédits). — *M. Gorce.* Vercingétorix, chef des Gaulois (doit être lu avec précaution). — Chanoine *Frédéric Hermet.* La Graufesenque. Vases sigillés et graffites (excellent répertoire de leur décoration). — *Fernand Benoit.* L'abbaye de Saint-Victor de Marseille et l'église de la Major. — *Édouard Salin.* Une maison française : Montaigu en Lorraine, 1625, 1757, 1936. — *Louis Réau* et *Gustave Cohen.* L'art du Moyen Age et la civilisation française (ouvrage d'une rare valeur). — *Pierre Lavedan.* L'architecture gothique en Catalogne, Valence et Baléares. — Archaeological survey of Mysore (rapport sur les découvertes faites en 1932). — *Hillma Grandqvist.* Mariage conditions in a palestinian village (très utile à tous ceux qui cherchent dans la vie d'aujourd'hui les survivances du plus lointain passé).

Revue d'Alsace. 1936, novembre-décembre. Charles STARCK. Mémoire de l'intendant Colbert de Croissy concernant l'établissement d'une Chambre Souveraine

d'Alsace. — R. FAESSEL. La prairie temporaire et l'écobuage dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines. — P. LEUILLIOT. La campagne de 1815 en Alsace : Rapp a-t-il désobéi à Napoléon? (oui). — R.-Charles BENNER. Le Musée archéologique de Riquewihr. — C. OBERREINER. Cernay s'oppose à la cession d'une forêt au maire de Steinbach (de 1723 à 1779). = **Comptes-rendus.** *Eberhard Stricker.* Elsass und Burgund. — *Philippe Mieg.* Histoire généalogique de la famille Mieg, 1395-1934. — *Walter Gunzert.* Das Haguenauer Kirchenleben im ausgehenden Mittelalter. = 1937, janvier-février. P. SCHMITT. A propos de l'armement du XIVe siècle. Le monument funéraire de Jean III de Ribeaupierre (étude de ce monument disparu, faite d'après un dessin). — E. JUILLARD. Les péages en Alsace au XVIIIe siècle. — F.-J. HEITZ. La participation de l'Alsace aux débuts de l'imprimerie en France (fin au numéro suivant). — R. FALLER. La Société populaire de Guebwiller, 1791-1795 (suite au numéro suivant). = Mars-avril. F. L'HUILLIER. Sur la crise des subsistances de 1812 à Strasbourg. — P. LEUILLIOT. Saurine, évêque concordataire de Strasbourg (de 1802 à 1813). — F. SCHAEDELIN. La première visite pastorale de l'évêque Saurine dans le Haut-Rhin. = **Comptes-rendus.** *Antoine Spies.* L'impôt à Sélestat sous les préteurs royaux, 1747-1790. — *Félix Ponteil.* Essai sur l'histoire de l'Alsace. — *J. Gass.* Prêtres et religieux de Mutzig. — Archives alsaciennes d'histoire de l'art, année 1936.

Revue des Deux Mondes. 1937, 1er mai. — Gabriel HANOTAUX. Mon temps, 2e article (ses relations à Paris, aux Affaires étrangères ; ses trouvailles dans les boîtes des bouquinistes le long des quais ; ses chasses en compagnie des trois frères Menier, chocolatiers à Noisiel). — André FRIBOURG. La Belgique et le Reich (documents secrets concernant la neutralité belge et l'annexion par l'Allemagne de la Belgique, « vieux rêve du pangermanisme »). — Georges GOYAU. La découverte du Mississipi ; Jacques Marquette (le jésuite Jacques Marquette, de Laon, 1673-1674). — Raymond ISAY. Panorama des expositions universelles ; suite (1889-1937). — C.-M. SAVARIT. Les Académies de province au travail ; suite (à Rouen, l'Ille-et-Vilaine, Saint-Malo, les Landes et la Société de Borda, le Dauphiné, Dijon et le Vexin, etc.). — René PINON. Le duel Van Zeeland-Degrelle. = 15 mai. Frédéric ECCARD. Les revendications coloniales allemandes (carte du Cameroun, de Kribi au lac Tchad. Tant que les Allemands ne donneront pas la certitude qu'ils sont animés d'un véritable esprit de paix, nous n'avons qu'à nous tenir sur nos gardes, d'accord avec nos alliés). — Édouard PILON. Le bal de Mademoiselle de Bourbon (le Carmel de la rue Saint-Jacques, 1635). — Gabriel HANOTAUX. Mon temps. III : Challemel-Lacour, Jules Ferry ou l'Impopulaire (l'affaire de Lang-Son et la chute du ministère Ferry, renversé par ses ennemis politiques, alors que cette affaire venait de se terminer par une victoire). — Albert BUISSON. La réforme du crédit. — Amiral BERGASSE DU PETIT-THOUARS. Du Petit-Thouars à Aboukir (14 thermidor an VI : 1er août 1798 ; les marins français s'y sont immortalisés « en luttant jusqu'à la mort, sans s'inquiéter de savoir s'ils seraient secourus »). — André COLLIEZ. Moulay-Hafid (le sultan qui a signé le traité établissant notre protectorat sur le Maroc vient de mourir à Enghien, où il vécut pendant douze ans d'une rente que lui faisait le gouvernement français, malgré les fourberies dont il s'était rendu coupable). — Maurice LEWANDOWSKI. Argentine (nation jeune, race nouvelle. La prospérité argentine en 1937 ; part qu'elle prend dans le commerce international). — Maurice D'OCAGNE. Réaumur, esprit encyclopédique et précurseur (il s'appelait

René-Antoine Ferchault, seigneur de Réaumur et des Angles en Vendée, de La Bermondière au Maine ; né le 28 février 1683 à La Rochelle ; « pensionnaire » de l'Académie des sciences en 1711, collaborateur de l'*Encyclopédie*, mort en 1757). = 1er juin. ***. La IVe Internationale (attire l'attention sur les trotzkistes et leur chef, Trotzki, en lutte contre les compagnons de Lénine et les constructeurs de l'U. R. S. S.). — Henri GUILLEMIN. Un témoin du voyage de Lamartine en Orient (Geoffroi, valet de chambre du poète). — Victor GIRAUD. Catholicisme et romantisme. I : Les précurseurs (Donald et Joseph de Maistre, Ballanche, Mme de Staël, Benjamin Constant). — Marcelle TINAYRE. Avec la mission Cavelier de La Salle (sous la direction du Comité France-Amérique, la mission a visité la Louisiane, le Texas et le Canada en mars et avril 1937). — J. LUCAS-DUBRETON. Kléber à Mayence (en 1793, où il devint chef de brigade ; capitulation de Mayence, le 24 juillet ; ses rapports avec Custine). = 15 juin. Robert D'HARCOURT. Erich Ludendorf. — G. BENOIT-GUYOD. Victor Hugo pair de France. — Octave AUBRY. La France et Napoléon III. I : Du désordre social à la dictature. — Pierre ANDRIEU. Devant Verdun : dans les postes d'écoute. — Félicien PASCAL. Paul Bourget et les écrivains de son temps. = 1er juillet. Docteur DORTEN. Le général Mangin en Rhénanie (en 1919, il réussit à établir un contact avec les fédéralistes allemands ; il établit un plan de collaboration économique et industrielle pour améliorer les relations entre la France et les Allemagnes du Sud-Ouest). — Octave AUBRY. La France et Napoléon III. Second article : La restauration de l'Empire (le coup d'État du 2 décembre 1851 et le nouveau Consulat ; son mariage avec Eugénie de Montijo après avoir eu trois enfants naturels). — Général ARMENGAUD. La neutralité volontaire de la Belgique et les progrès de l'armement aérien. — Victor GIRAUD. Catholicisme et romantisme ; suite (1830 ; l'idéal romantique, les poètes, les romanciers, les historiens et les critiques, les philosophes et les penseurs). — Marc DE FOURCAULD. La question des zones franches maritimes. — Maurice D'OCAGNE. La jeunesse de Desgenette, médecin des armées impériales (né à Alençon le 23 mai 1762 : ses années d'apprentissage, jusqu'au début de 1793). — René DE NARBONNE. Alerte sur l'Atlantique-Nord (et le trafic aérien depuis 1936).

Revue des Sciences politiques. 1936, juillet-septembre. — Élie HALÉVY. Palmerston et Guizot, 1846-1848 (l'affaire des mariages espagnols, la guerre du Sonderbund et la mission de Lord Minto). — H. R. G. GREAVES. L'Angleterre réactionnaire (depuis quinze ans, il n'y a pas une mesure législative ou politique importante qui n'ait été dictée par le conservatisme). — Simone TOURNIER. L'argent-métal et la politique du président Roosevelt. — Bernard APPERT. La réforme constitutionnelle de l'Union soviétique (« la démocratisation de l'Union soviétique sera demain un fait »). = Octobre-décembre. Gabriel-Louis JARAY. Les États-Unis et la politique française. — Paul VAUCHER. L'évolution du gouvernement local en Angleterre (vers moins d'incohérence). — André BUTTGENBACH. Le mouvement rexiste et la situation politique de la Belgique (montre les dangers que présente ce mouvement pour l'ordre public et l'unité nationale). — Angel MARVAUD. La guerre civile en Espagne. Ses causes et ses antécédents. — N.-J. PERDRIEUX. Notes sur le corporatisme.

Revue des Questions historiques. 1937, janvier. — G. DOUDELEZ. Les résultats de la bataille de Bouvines et l'exécution du traité de Melun par la Flandre (du

27 juillet 1214 au 31 décembre 1226 ; le comté de Flandre subit de plus en plus fortement, après Bouvines, l'influence du roi de France). — Micheline LECLERC. Les réformes de Castries (effectuées pendant que Castries fut secrétaire d'État à la Marine, du 14 octobre 1780 au 23 août 1787). — René LOUIS. Les fouilles gallo-romaines de Saint-Père-sous-Vézelay (résultats des campagnes de 1934, 1935 et 1936). = **Comptes-rendus.** *A. Vogt.* Constantin VII Porphyrogénète, le Livre des Cérémonies (excellent). — *J. Rennard.* Baas, Blénac ou les Antilles françaises au XVIIe siècle (peu de chose à tirer). — *J.-E. Ollivier.* La dépêche d'Ems. = Mars. E. SOREAU. Le prolétariat en 1793 (janvier à août). — Comte Serge FLEURY. Un régime s'effrite ; les dernières journées de la Convention. — G. DOUDELEZ. Les résultats de la bataille de Bouvines et l'exécution du traité de Melun par la Flandre (fin). — Dix jours à Paris en octobre-novembre 1791 (notes de l'abbé Hébert présentées par le baron J.-A. DES ROTOURS). — Nicolas BRIAN-CHANINOV. Chronique russe. = **Comptes-rendus.** *Louis-Philippe May.* L'Ancien Régime devant le mur d'argent. — Mémoires de Marie Du Bois, sieur de Lestourmière et du Poirier, gentilhomme servant du roi, valet de chambre de Louis XIII et de Louis XIV, publiés par *Louis de Grandmaison.* — Documents relatifs au Grand Schisme, publiés par *Hubert Nélis.* — *Giulio Battelli.* Lezioni di Paleografia. — *Ernst Karl Winter.* Rudolph IV von Oesterreich. = Mai. G. CLÉMENT-SIMON. La loge du « Contrat social » sous le règne de Louis XVI. — Gabriel-Louis JARAY. La politique américaine de François Ier et la prise de possession de la « Nouvelle-France » par Jacques Cartier. — Comte Élie DE GAIGNERON. Le sacrifice de Marie-Louise (son mariage avec Napoléon). — P. Sainte-Claire DEVILLE La Commune robespierriste (troisième et dernière partie). = **Comptes-rendus.** *Oscar Levertin.* Jacques Callot. — *Gérard Walter.* Robespierre. T. I : 1739-1791. — Comte *Harry Kessler.* Souvenirs d'un Européen. T. I : De Bismarck à Nietzsche. — *J. Brugerette.* Le prêtre français dans la société contemporaine. T. II : Vers la Séparation, 1871-1908.

Revue d'histoire économique et sociale. 1934-1935, nos 2, 3, 4. — Paul BAUD. Une industrie d'État sous l'Ancien Régime : l'exploitation des salines de Tarentaise (importante étude de 130 pages). — Roger DOUCET. Finances municipales et crédit public à Lyon, 1536-1594 ; suite (après 1557). — Henri SÉE. Les origines économiques et sociales de la Révolution française. — M. BLANCHARD. Les premiers chemins de fer autour d'Orléans, 1829-1859 (la défaite des intérêts locaux par la création de la gare des Aubrais). — René COURTIN. Maurice Roche-Agressol, l'homme, l'œuvre, les pensées (professeur de droit à Montpellier ; mort en 1934).

Revue historique de droit français et étranger. 1936, no 4. — Fernand DE VISSCHER. Le « jus publice respondendi » (esquisse le rôle joué par l'institution des *responsa* officiels dans le développement du droit, d'Auguste au rescrit d'Hadrien ; le rescrit impérial finit par être revêtu d'une autorité beaucoup plus grande que le « responsum » d'aucun jurisconsulte). — Zygmunt WOYCIECHOWSKI. La condition des nobles et le problème de la féodalité en Pologne au Moyen Age (elle aboutit, au XIIIe siècle, à des privilèges spéciaux tels que l'immunité et la juridiction des châtelains). — R. BESNIER. Les donations entre époux ou futurs époux en Normandie. — Stephan KUTTNER. Les origines du terme « droit positif » (chez les canonistes

français). — W. W. Buckland. « Finium regundorum » (commentaire sur des fragments nouveaux de Gaius). — Mathieu Nicolau et Paul Collinet. La condamnation pécuniaire sous les actions de la Loi. — A.-E. Giffard. La « condictio » avec « taxatio » et la « certi condictis » (dans le Digeste, D. 12, 1, 9). = **Comptes-rendus critiques.** *Henri Sellier.* L'authentification des actes par l'échevinage dans le nord de la France. — *Stanislaw Kutrzeba* et *Wladislaw Semkowicz.* Actes de l'union entre la Pologne et la Lithuanie, 1385-1791 (insiste sur la part prépondérante prise dans ces interminables tractations par les prélats et la noblesse des deux pays). — *Filippo Carli.* Il mercato nell'alto medio aevo (remarquable). — *H. G. Richardson* et *G. Sayles.* The early statutes (fait bien ressortir l'évolution de l'autorité législative en Angleterre à partir du Parlement d'Oxford en 1258). — Abbé *R. R. Post.* Histoire des élections épiscopales à Utrecht jusqu'en 1535 (bonne monographie en flamand). — *Paul Bonenfant.* Le problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime (remarquable). = Publications nouvelles. = Nécrologie : Ernest Champeaux, 1870-1936 (avec la liste de ses travaux). = Comptes-rendus de la Semaine d'histoire du droit normand, 15-19 juin 1936. *E. Bridrey.* Une page oubliée des Coutumiers normands : le titre de monnéage (le monnéage est une prestation pécuniaire que les sujets normands devaient payer à leur duc « à la tierce année » pour qu'il s'abstienne de « muer » les monnaies de la province. Elle paraît avoir fonctionné régulièrement jusqu'à la conquête française). — *P. Lecacheux.* L'organisation judiciaire en Normandie pendant l'occupation anglaise, 1419-1449. — *M. Villey.* Le tiers coutumier normand (c'est une innovation de la coutume normande de 1583, qui dérive du douaire des enfants). — *M. Reulos.* Le cartulaire de l'abbaye d'Hambye (il est perdu ; une copie partielle, conservée aux archives de la Manche, contient des chartes émanant de la famille Paynet, une des plus importantes de la Normandie). — Chanoine *R. Le Picard.* L'annulation par le Parlement de Normandie, pour rapt et clandestinité, d'un mariage célébré à Saint-Jean de Caen, 1689. — *R. Besnier.* La déchéance de Robert Courteheuse et l'exhérédation de Guillaume Clison (après 1128). — *M. Baudot.* L'élection des chapelains par la voix populaire dans le diocèse d'Évreux. — *J.-F. Lemarignier.* La conception du territoire privilégié fixe (elle paraît au xe siècle et triomphe au xie). — *M. Le Pesant.* La Cour des aides de Normandie, des origines à 1552. — *G. de Beaurepaire.* Procès entre Mgr de Belbeuf, évêque d'Avranches, et les religieux du Mont-Saint-Michel. — *M.-R.-N. Sauvage.* Les concessions de landes, marais et terres voisines dans la généralité de Caen au xviiie siècle. — *R. Jouanne.* Les défrichements dans l'élection d'Argentan, et la déclaration du 13 août 1766. — *H. Labrosse.* Revendications à Rouen, aux xviie et xviiie siècles, du droit de franche-mairie (franche-bourgeoisie, franc-alleu). — *J. Yver.* Le douaire sur les conquêtes en Normandie (xiie et xiiie siècles). — *P. Andrieu-Guitrancourt.* L'œuvre conciliatrice d'Eudes Rigaud (d'après le registre de ses visites pastorales ; il tint au moins huit conciles dans différentes villes de sa province, 1252-1269 ; les dispositions de celui de 1252 qui fut le concile-type ; la partie la moins originale de son œuvre semble être la législation monastique). — Docteur *Cerné.* Droits de la propriété de la ville de Rouen sur les rivières de Robec et d'Aubette. — *P. Jubert.* Notes sur le receveur de la ville de Rouen du xive au xviie siècle (l'office de receveur a été racheté en 1725).

ÉTATS-UNIS.

Foreign Affairs. 1937, avril. — Elihu ROOT. A requisite for the process of popular diplomacy (il importe d'initier le peuple à l'étude des affaires internationales ; article qui a paru dans la première livraison de cette revue, en septembre 1922 ; on le réédite aujourd'hui à l'occasion de la mort de l'auteur, 7 février 1937). — L. S. AMERY. On the eve of the imperial Conference (contribution au couronnement du nouveau roi d'Angleterre). — F. R. SCOTT. Canada's future in the British Commonwealth. — Sumner WELLES. The new era in Pan American relations (depuis l'élection du président Roosevelt). — Stefan OSUSKÝ. Why Czechoslovakia? (rôle qu'il convient à ce pays de jouer dans l'Europe orientale et que lui impose son passé). — LIN YUTANG. China prepares to resist (depuis la perte de ses trois provinces de Mandchourie). — William Henry CHAMBERLIN. Naval bases in the Pacific. — Benjamin AKSIN. Choices before the Baltic States (avec une carte des États baltes : Suède, Finlande, Estonie et Lithuanie, sans compter la Prusse et la Pologne). — H. The modern diplomat. — Bernadotte E. SCHMITT. France and the outbreak of the world War (analyse des *Documents diplomatiques français*, t. X et XI). — Countess WALDECK. The great new Migration (depuis la fin de la Grande Guerre, 1,500,000 Russes se sont enfuis de la Russie soviétique, 1,500,000 Grecs de l'Anatolie et des provinces turques, 120,000 Bulgares de la Grèce, 115,000 Allemands d'Allemagne. La Société des Nations les désigne sous le terme inoffensif de « réfugiés » ; mais il faut y regarder de plus près). — Enrique GIL. Repercussion of the Spanish crisis in latin America. — Harold CALLENDER. Fascism in Belgium. — Bruce HOPPER. The perennial Kamchatka discord. = Ouvrages récents concernant les relations internationales et documents officiels. = T. XV, n° 4. Walter LIPPMANN. Roughhew them how we will (l'intervention du président Wilson dans la Grande Guerre a-t-elle été une erreur macabre? Discussion sur la réelle portée de la loi sur la neutralité votée en 1937. Le proverbe dit : « Arrangez-vous comme il vous plaira »). — V. The destruction of capitalism in Germany. — Alexandre WERTH. The Front populaire in difficulties (la politique du président Blum). — Herbert FEIS. A year of the Canadian trade agreement (étude sur l'accord entre les États-Unis et le Canada mis en vigueur le 1er janvier 1936). — Gaston NERVAL. Europe versus the United States in latin America (conséquences pour l'Europe des résolutions prises par la Conférence de Buenos-Aires pour le maintien de la paix). — William L. LANGER. Tribulations of Empire : the mediterranean problem (avec une carte de la Méditerranée de Gibraltar à Famagouste et à la Dodécanèse italienne). — D. Graham HUTTON. British policy towards Spain (la non-intervention et le général Franco ; politique du ministre anglais Eden). — Laurence A. FERNSWORTH. Revolutionary forces in Catalonia. — Frank D. GRAHAM. The prospect of the inflation (discussion sur l'inflation depuis 1933 jusqu'en 1937). — Crane BRINTON. Spencer's horrid vision (étude sur les dix volumes de Herbert Spencer sur l'Homme en face de l'État). — John E. ORCHARD. Oriental competition in world trade (le Japon et la révolution industrielle ; l'Orient qui devient le marché de l'Occident ; importance grandissante du travail dans l'Extrême-Orient). — Joachim JOESTEN. The Nazis in Scandinavia. — Joseph C. GREEN. Supervising the American traffic in arms (développement considérable

que prend le trafic des armes de guerre en Amérique depuis 1935). — CHING-CHUN WANG. China still waits the end of extraterritoriality. — R. L. CURTHOYS. Australia in the changing East (récents changements en Australie concernant le commerce, la défense du territoire et l'immigration). = Liste des livres récents concernant les relations internationales (titres et, dans certains cas, quelques lignes d'introduction). — Denys P. MYERS. Liste des recueils de documents officiels publiés par les gouvernements.

The Journal of modern history. 1937, vol. IX, n° 1. — Stebelton H. NULLE. The duke of Newcastle and the election of 1727 (montre la politique suivie par le duc de Newcastle dans la première des élections du règne de George II, alors qu'il était « chief whip » à la tête de la « machine politique »; à la lumière de documents inédits). — C. Grove HAINES. Italian irredentism during the Near Easter crisis, 1875-1878 (d'après les mémoires du temps et des documents d'archives). — Harold TEMPERLEY. Documents illustrating the cession of the Ionian islands to Greece, 1848-1870 (quelques inédits d'importance). — William MILLER. Additions to modern greek history in the « Gennadeion » (note les principales des additions faites au « Gennadeion » d'Athènes depuis 1931 : elles comptent 4,413 volumes). = **Comptes-rendus critiques.** *H. A. I. Fisher.* A history of Europe, t. I-III (très bel ouvrage). — *Harry Elmer Barnes.* The history of the history of civilization (beaucoup de travail, mais mal présenté et de graves lacunes). — *Herbert Heaton.* Économic history of Europe (excellente bibliographie; beaucoup de cartes et de chartes; mais l'histoire proprement dite est insuffisante). — *Otto Hoetsch.* Osteuropa und deutscher Osten (utile recueil d'études sur l'histoire de l'Allemagne orientale). — *Agnes Mure Mackenzie.* The rise of the Stewarts (prétentieux et mal écrit, mais instructif). — *Edward Eyre.* European civilization, t. IV (sur la Réforme étudiée par plusieurs historiens). — *J. B. Black.* The reign of Elizabeth, 1558-1603 (remarquable). — Miss *Grace Lawless Lee.* The Huguenot settlements in Ireland (important; utilise beaucoup de documents manuscrits). — *Donald C. McKay.* Essays in history of modern Europe (recueil de onze études par autant d'auteurs différents). — Miss *Beatrice Fry Hyslop.* A guide to the general cahiers of 1789 (important pour l'histoire économique de la Révolution; quelques cahiers sont inédits). — Neutrality, its history, economic and law. Vol. II : The Napoleonic period, par *W. Alison Phillips* et *Arthur H. Beede;* III : The world war period, par *Edgar Turlington;* IV : To day and to morrow, par *Philip C. Jessup.* — *George Herbert Mead.* Movements of thought in the nineteenth century (ce n'est pas l'œuvre d'un historien). — *Herbert C. F. Bell.* Lord Palmerston. — *Theodore Jorgensen.* Norway's relation to Scandinavian unionism, 1815-1871 (utile bibliographie pour l'histoire scandinave; quelques documents inédits). — *Friedrich Lenz.* Friedrich List; der Mann und das Werk (remarquable). — *Harold Temperley.* England and the Near East : the Crimea. — *Jean Maurain.* Baroche, ministre de Napoléon III, d'après ses papiers inédits. — *Lynn M. Case.* French opinion on the United States and Mexico, 1860-1867 (extraits des rapports commandés par le gouvernement aux procureurs généraux, afin de connaître l'opinion publique). — *J. P. T. Bury.* Gambetta and the national defence. A republican dictatorship in France. — *R. C. K. Ensor.* England, 1870-1914 (remarquable). — *William E. Rappard.* L'Individu et l'État dans l'évolution constitutionnelle de la Suisse (important). — *Charles W. Porter.* The career of Théophile Delcassé. — *G. P. Gooch.*

Before the war ; studies in diplomacy. I : The grouping of the Powers. — *Theodor Wolff*. The eve of 1914 (par le directeur du *Berliner Tageblatt*, 1904-1933). — *Viscount Kikujiro Ishii*. Diplomatic commentaries (édition d'avril 1931), traduit et publié par *William R. Langdon*. = Bibliographie (concernant l'Europe depuis 1789, la Grande Guerre, la France, la Grande-Bretagne, la Russie, l'Empire britannique, les États-Unis, etc.).

The national geographic Magazine. 1937, avril. — W. A. R. Goodwin. The restoration of colonial Williamsburg (cette colonie, qui porta au xviie siècle les noms de Guillaume et de Marie, prit pendant deux siècles un développement considérable. En 1927, M. John D. Rockefeller Jr. entreprit de faire restaurer cette ville, selon les idées nouvelles, par des architectes versés dans la connaissance de l'histoire coloniale en Amérique). — Florence Polk Holding. The Salzkammergut, a playground of Austria (les divertissements et les jeux favoris du pays de Salzbourg en Autriche, avec un album admirablement choisi). — Willard Price. Grand canal Panorama (description du grand canal et de la grande muraille de Chine). — H. L. Shantz. The Saguaro forest (le pays des cactus géants). = Juin. Leo A. Borah. Washington ; le chez-soi ; ville à la mode (seize illustrations très variées). — Arthur A. Allen. La chasse (avec un microphone où l'on entend les chants des oiseaux, des cygnes chanteurs). — Frank H. Roberts. L'empire des Aztèques ; la ville de Mexico, riche en reliques d'un peuple anthropophage et qui cependant aimait les fleurs, l'éducation et les arts. Estampe du xvie siècle montrant comment Cortez reçut des renforts (huit illustrations). — Comment les femmes bretonnes vivent de la mer et comptent leurs sous. — Frederick Simpich. La lutte des hommes contre les rivières et les torrents dans le Missouri (avec deux cartes). — Andrew H. Brown. Une carte des Iles-Britanniques à l'usage des pèlerins modernes (cette carte en très grand format est ornée en marge de médaillons représentant les plus grands personnages de l'histoire d'Angleterre). = Juillet. Glanville Smith. L'État de Wisconsin ; ses bois, ses lacs, sa population énergique (avec une carte). — Austin H. Clark. Les guêpes et les frelons. — Leonard Cornell Roy. Les montagnes blanches (avec trente illustrations). — Frank et John Craighead. Aventures qui leur sont arrivées avec les oiseaux de proie. — Cette livraison est enrichie, en outre, d'une très belle carte de la région montagneuse, à grande échelle, du Wisconsin.

Speculum. 1937, avril. — Rudolph Willard. The latin texts of the *Three utterances of the Soul* (histoire de ce texte et de ceux qui lui sont apparentés). — Henry S. Lucas. Medieval economic relations between Flanders and Greenland (depuis les premières notions que l'on possède sur le Groenland et qui remontent à la fin du xe siècle, au temps d'Eric le Roux. Abondante documentation ; deux textes latins inédits du xive siècle). — Vincent B. Redstone et Lilian J. Redstone. The Heyrons of London ; a study in the social origins of Geoffrey Chaucer (rapports de parenté entre Mary, grand'mère du poète, et Thomas Heyron le jeune, marchand de vins et de poivre à Londres ; avec une carte des quartiers de Londres où résidaient les cordonniers et les marchands de vin ; tableau généalogique des Heyron de Londres). — Evan J. Jones. The authorship of the continuation of the *Eulogium historiarum* (les passages de cette chronique relatifs aux années 1390, 1405, 1413 n'appartiennent pas à la *Continuatio ;* on peut l'attribuer à John Trevor, évêque de Saint-Asaph, très versé en matière héraldique). — Eva Matthews San-

FORD. The Lombard cities, Empire and Papacy in a Cleveland manuscript (analyse de ce manuscrit intéressant pour la biographie de Pierre de la Vigne, chancelier de l'empereur Frédéric II en 1249, et celle de Jacques de Cessoles). — William H. CORNOG. The poems of Robert Partes, 1162-1172 (poèmes en acrostiches ; plusieurs de ces poèmes sont adressés à l'évêque de Chartres, alors abbé de Saint-Remi à Reims, à saint Thomas Becket, etc.). — H. D. AUSTIN. Artephius-Orpheux (l'auteur entreprend de dissiper la confusion faite par Ristoro d'Arezzo dans sa *Composizione del Mondo*, 1282, entre Artephius et Orphée). — Robert L. REYNOLDS. Two documents concerning elementary education in thirteenth-century Genoa. — Leslie Webster JONES. More about the London Vitruvius (discute les résultats auxquels était parvenu Frank Granger sur le plus ancien manuscrit de Vitruve, exécuté au IXe siècle et qui est à Londres, dans la Harléienne). — George B. STEPHENS. A medieval game in use today (c'est le jeu que les Allemands appellent Mühle et qui est apparenté au français méreau ou meril). — Lynn THORNDIKE. Copyists' final jingles in mediaeval manuscripts. = **Comptes-rendus critiques**. *A. V. Anderson* et *M. O. Anderson*. The chronicle of Melrose (remarquable). — *Stephen Kuttner*. Kanonistische Schuldlehre, von Gratian bis auf die Dekretalen Gregors IX (sur la nature du péché d'ignorance chez les théologiens des XIIe et XIIIe siècles). — *C. S. Lewis*. The allegory of love ; a study in medieval tradition (remarquable). — *Ernest Moody*. The logic of William of Ockham (l'auteur devrait reprendre avec plus d'ampleur son étude sur la logique d'Ockham). — Miss *Helen Waddell*. The Desert Fathers (bonnes dissertations sur les Pères du Désert). = Les livres nouveaux.

GRANDE-BRETAGNE.

Bulletin of the Institute of historical research. Vol. XV, n° 43, juin 1937. — A. F. POLLARD. Hayward Townshend's Journals, IV (le dernier Parlement de la reine Élizabeth ; les membres du Parlement et leur attitude en séance et leur mode de votation ; le président ou speaker, les comités et la procédure parlementaire. Rôle de Townshend comme législateur : il atteint au plus haut degré de son influence en 1597-1598 et meurt le 18 décembre 1602 après la clôture du dernier Parlement de la reine. Ses notes, très importantes pour l'histoire, ont été utilisées par D'Ewes). — Edwin F. PATTERSON. Emploi de la photographie à petite échelle pour les recherches historiques. — Muriel M. S. ARNETT. Éditions de l'*Angliae Notitia*, 1669-1707, et la *Magnae Britanniae Notitia*, 1708-1755 (avec un copieux index). = **Comptes-rendus**. The Cambridge medieval history, vol. VIII (fin du Moyen Age). — *S. F. Bemis* et Miss *Grace G. Griffin*. Guide to the diplomatic history of the United States, 1775-1921 (remarquable pour le fond et pour la forme). = Sommaire des thèses. *T. C. P. Edgell*. British policy and trade in Borneo and the adjacent islands, 1667-1786. — *D. Cook*. The representative history of the county, town and University of Cambridge. — *Lucy Frances Horsfall*. British relations with the Spanish colonies in the Caribbean, 1713-1739. — *B. C. Battacharya*. Development of social and political ideas in Bengal, 1858-1885. = Additions au Dictionnaire de biographie nationale. — Acquisitions de manuscrits historiques. — Archives locales des manoirs déposées dans certains comtés par l'autorisation et pour le contrôle du Maître des rôles.

The English historical Review. Vol. 206, 1937, avril. — C. E. Stevens. Gildas and the *Civitates* of Britain (c'est un problème qui n'a pas encore été résolu ; on peut admettre, cependant, que Gildas a fait connaître vingt-quatre ou au moins dix-huit *civitates* dans la Bretagne romaine. Avec une table où sont marquées les *civitates*, avec la source de chacune d'elles). — Charles W. Jones. The « lost » Sirmond manuscript of Bede's *Computus* (avec un tableau montrant les rapports entre les différents groupes du *Computus* d'après le manuscrit d'Oxford). — H. G. Richardson et Georges Sayles. The clergy in the Easter Parliament, 1285 (en appendice, on trouve le texte des articles proposés quand furent réunis les prélats et les membres du Conseil dans ce Parlement). — John Milton Potter. The development and significance of the Salic law of the French (refait et corrige, d'après des documents nouveaux, la dissertation de Paul Viollet : « Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne. » Invoque le témoignage de Jacques Bonaud de Sauset, le premier commentateur de l'*Aureum singulareque opus* de Jean de Terrerouge, fin du xve siècle). — J. W. Pickersgill. The french plebiscite of 1870 and the Catholics (ce qu'en dit Louis Veuillot dans une lettre à son frère Eugène, datée de Rome, le 17 avril). — H. E. Salter. An Arrouasian General Chapter (on sait qu'Arouaise ou Aroaise était un pays du Vermandois où fut fondée en 1090 une abbaye d'Augustins. Dans un manuscrit du fonds Ashmole, ms. 1285, l'auteur a trouvé et publie le texte latin d'un traité concernant le chapitre général de l'an 1290). — Frank R. Lewis. Beatrice of Falkenburg, the third wife of Richard of Cornwall (corrige les erreurs, concernant Béatrice, que l'on trouve dans le Dictionnaire de biographie nationale et dans la *Cambridge medieval history*). — R. Keith Kelsall. Two East Yorkshire wage assessments, 1669, 1679 (document nouveau concernant les taxes prélevées sur les salaires). — H. N. Fieldhouse. Oxford, Bolingbroke and the Pretender's place of residence, 1711-1714 (documents nouveaux concernant la politique attribuée à Oxford et à Bolingbroke au sujet de la résidence en Lorraine imposée au Prétendant. On publie une lettre du Prétendant à Torcy, 3 mars 1714 ; il proteste contre l'idée qu'on a de le renvoyer en Suisse). = **Comptes-rendus**. *Howard R. Patch*. The tradition of Boethius ; a study of his importance in medieval culture. — *C. E. Perrin*. Recherches sur la Seigneurie rurale en Lorraine d'après les plus anciens censiers. — *James Tait*. The medieval english borough (remarquable). — *Olof S. Anderson*. The english hundred names (excellente étude sur le nom des « hundreds » ou centaines dans les comtés de l'Anglie ancienne). — *Hastings Rashdall*. The universities of Europe in the Middle Ages (nouvelle édition en trois volumes due à MM. Powicke et Emden). — *E. Ph. Goldschmidt*. Burchardus de Bellevaux. Apologia de barbis (dans sa 146e lettre, saint Bernard parle d'un certain Burchard, abbé de Balerne, puis de Bellevaux, près Montbéliard, mort en 1163. Là se produisit une mutinerie parmi les « frères lais » surnommés *barbati*. Intéressants détails sur la vie monacale). — Le P. *Philip S. Moore*. The works of Peter of Poitiers (utiles recherches sur Pierre de Poitiers, chancelier de Notre-Dame de Paris, mort en 1205 ; il fut un fidèle disciple de Pierre Lombard). — *Lionel Landon*. The itinerary of King Richard I, with studies of certain matters of interest connected with his reign (c'est le tome XIII de la *Pipe roll Society*, 1935. Erreurs relevées par F. M. Powicke). — *G. O. Sayles*. Select cases in the court of King's Bench under Edward I (c'est le tome LV de la Selden Society). — *G. L. Haskins*. The statute of York and the inte-

rest of the Commons (ingénieuses recherches sur les origines du Parlement, mais contestables en plus d'un point). — *Gerhard Franke*. Lübeck als Geldgeber Lüneburgs (important pour l'histoire de la Hanse, des pêcheries de harengs dans la Baltique et le marché à sel de Lubeck, XIVe et XVe siècles). — *E. K. Winter*. Rudolph IV von Œsterreich, t. II (recherches de sociologie et d'histoire). — *A. J. Armstrong*. The usurpation of Richard III (texte, traduction et commentaire du traité intitulé *Dominicus Mancinus ad Angelum Catonem de occupacione regni Anglie per Riccardum III libellus* (utile biographie d'Angelo Cato, archevêque de Vienne; mais l'étude sur l'usurpation de Richard III n'est pas au point). — *Otto Gierke*. Natural law and the theory of Society, 1500-1800 (traduction par Ernest Barker). — *Susan Myra Kingsbury*. The records of the Virginia Company of London. Vol. III et IV : 1607-1626. — *Wallace Notestein, Frances Helen Relf* et *Hartley Simpson*. Commons debates, 1621 (sept volumes ; ouvrage riche en substance). — *Winston S. Churchill*. Marlborough ; his life and times, vol. III. — Sir *Jadunath Sarkar*. English records of Maratha history. Poona residency correspondence. Vol. I et II : 1785-1797 (important). — Sir *George Hill*. Treasure trove in law and practice, from the earliest times to the present day. — An inventary of the Historical monuments in Westmorland. — *Friedrich Meinecke*. Die Entstehung des Historismus (deux volumes ; remarquables, notamment en ce qui concerne Goethe). = Short notices : *J. M. Nap*. Die römische Republik um das Jahr 225 v. Chr. (c'est la plus grande révolution que les Romains aient accomplie dans leur histoire). — *F. B. Marsh*. History of the roman world from 146 to 30 B. C. (bon résumé pour les classes). — *Louis de La Vallée-Poussin*. Dynasties et histoire de l'Inde depuis Kanishka jusqu'aux invasions musulmanes (plein de faits intéressants). — *S. H. Mellone*. Western christian thought in the Middle Ages. — *A. W. Clapham*. Romanesque architecture in Western Europe. — *Johannes Haller*. Tausend Jahre deutsch-französischer Beziehungen (3e édition revisée et développée). — Amtleutebücher der Kölnischen Sondergemeinden. — Miss *F. M. Page*. Wellingborough manorial accounts 1258-1323. — *Hilary Jenkinson* et *Helen M. Briggs*. Surrey manorial accounts (important). — Dr *Kampf*. Pierre Dubois und die geistigen Grundlagen des französischen Nationalbewusstseins um 1300. — *Th. Freundenberger*. Augustinus Steuchus 1497-1548 und sein literarisches Lebenswerk (très bonne édition). — *G. W. S. Curtis*. The passion and Martyrdom of the holy english Carthusian fathers (d'après le seul manuscrit qu'on en connaisse). — *R. H. Bainton*. Concerning heretics (traduction en latin d'un traité anonyme attribué à Sébastien Castellio Savoyard). — *Nigel Abercrombie*. The origins of Jansenism (remarquable). — *Joseph Cuvelier* et *Joseph Lefèvre*. Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVIIe siècle. Précis de la correspondance de Charles II, 1665-1700. — *W. H. Wickwar*. Baron d'Holbach. — *G. Chinard*. Diderot et son *Supplément au voyage de Bougainville*. — *C. H. Van Duzer*. Contribution of the Ideologues to french revolutionary thought. — *P. Ordioni*. Pozzo di Borgo, diplomate de l'Europe française (l'auteur aurait dû consulter les archives anglaises). — *J. K. Mayr*. Metternichs geheimer Briefdienst (d'après les archives autrichiennes). — *Berkeley*. Italy in the making, June 1846 to 1 January 1848 (d'après les archives du Vatican, de Vienne, Paris et Londres). — *C. S. Phillips*. The Church in France 1848-1907. — *H. N. Boon*. Rêve et réalité dans l'œuvre économique et sociale de Napoléon III. — *J. P. T. Bury*. Gambetta and the national

defence. — *A. Berriedale Keith.* The governments of the British empire (excellent exposé). — *Cecil Roth.* A short history of the Jewish people 1600 B. C. to A. D. 1935 (insuffisant).

History. 1937, mars. — Lawrence E. TANNER. Westminster abbey and the coronation Service (des fouilles récentes ont permis de déterminer le plan et les dimensions de l'Église primitive. La nouvelle abbaye, construite par les soins du Conquérant, devint pour l'avenir l'église du sacre. Un banquet fut donné à Westminster Hall pour la dernière fois au couronnement de George IV). — Charles PEERS. History in the making (dissertation sur la manière d'écrire l'histoire). — J. N. L. MYRES. The present state of the archeological evidence for the anglo-saxon conquest (on aurait bien tort de repousser le témoignage de l'archéologie pour l'histoire de la conquête anglo-saxonne). — H. Hale BELLOT. The place of American history in English education. = Notes and News. M. R. HODGKIN. Note sur l'histoire anglo-saxonne. — R. W. CHAMBERS. Thomas More. — Le Rév. J. B. CODE. Élizabeth et les historiens anglais de l'Église catholique. — A. S. TURBERVILLE. The younger Pitt and the House of Lords (longue dissertation avec une abondante bibliographie et renvoi aux sources). = **Comptes-rendus critiques.** Miss *L. C. Latham.* From flints to printing History, second series (bon chapitre de l'histoire de la civilisation depuis l'âge de la pierre). — *H. St. L. B. Moss.* The birth of the Middle Ages, 395-814 (excellent résumé). — *Henri Pirenne.* Economic and social history of Medieval Europe (excellent tableau de l'Europe médiévale, avec une bonne bibliographie). — *Fernand Vercauteren.* Étude sur les *civitates* de la Belgique seconde. — *Ch.-Edmond Perrin.* Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine, d'après les plus anciens censiers, IXe-XIIe siècles. — *A. L. Rouze* et *M. I. Henderson.* Essays in Cornish history (utile recueil d'études sur l'histoire de la Cornouailles). — *Watkin Williams.* St. Bernard of Clairvaux (bonne biographie, où l'on regrette l'absence de toute étude sur les œuvres théologiques de saint Bernard, qui exerça une véritable tyrannie spirituelle). — *J. B. Black.* The reign of Elizabeth, 1558-1603 (instructif surtout pour ce qui concerne l'histoire littéraire, militaire, politique et biographique). — *Malengrau.* L'esprit particulariste de la Révolution des Pays-Bas au XVIe siècle. — *J. D. Mackie.* Cavalier and Puritain. — *A. W. Reed.* Early Maoriland adventures of I. W. Stack (bon livre pour les bibliothèques scolaires). — *Thomas Hutchinson.* The history of the colony and province of Massachusetts bay (consciencieux ouvrage en trois volumes, utilement réédité par L. S. Mayo ; mais il est fâcheux qu'on n'ait pas consulté les archives d'Angleterre ou celles du Massachusetts). — *J. R. Strayer.* The royal domain in the bailliage of Rouen (superficiel). — *J. H. Baxter* et *Charles Johnson.* The medieval latin word list (remarquable, sans être assez complet). — *Douglas Bell.* Elizabethan seamen. — Sir *Charles Fawcet.* The english factories in India. Vol. I : The Western presidency 1670-1677 (d'après les archives de l'India Office). — Dr. *Maxwell.* Dublin under the Georges (remarquable pour le fond et pour la forme). — *Clive Day.* The economic development in modern Europe (en Angleterre, Allemagne et Russie ; remarquable). = Juin. R. R. DARLINGTON. The last phase of Anglo-saxon history (dissertation fortement documentée). — C. K. WEBSTER. The accession of Queen Victoria (utilise les documents diplomatiques des agents diplomatiques autrichiens et français, ainsi que les papiers de Lord Palmerston). — Eric C. WALKER. History teaching and the new junior instruction Centre. — E. G. R. TAYLOR. Ideas of the

shape and habitability of the earth, prior to the great
bibliographie). = **Comptes-rendus**. The Cambridge a
imperial peace A. D. 70-192 (signale un certain nombr
of the historical monuments in Westmorland (rema
Economic history of Europe (ouvrage qui devrait se t
thèques des étudiants). — Miss *Helena M. Chew*. The
in-chief and knight service (important). — Miss *Eliz*
jeanty tenure in Medieval England (bonne étude, su
Miss *M. V. Clarke*. Medieval representation and co
en particulier sur le *Modus tenendi parliamentum* d
importants). — *J. de Sturler*. Les relations politiques
entre le duché de Brabant et l'Angleterre au Moyer
The book of Margery Kempe (intéressant pour la vie
nardo Nunes. Cronica de João de Castro (publiée avec
D. M. Ford). — *F. Funck Brentano*. Luther, traduit
laisse à désirer, mais qui se lit avec plaisir). — Miss
— *E. Vaugh*. Edmund Campion. — *Norman G. Brett-*
London (étude sur le Londres du XVIIe siècle ; son
vrage d'ailleurs mal écrit et parfois dénué de critiq
Sherlock, 1676-1761. — *J. W. Lydekker*. The life and l
1787. — *E. Lascelles*. The life of Charles James Fox. —
reagh. — *W. P. M. Kennedy* et *H. J. Schlosberg*. The
African Constitution.

HONGRIE ET PAYS VOISIN

Archivum Europae Centro-orientalis. T. II, 1936, 1
— Nous avons signalé la récente apparition de cette
Budapest par les soins de M. Lukinich. L'intérêt du d
rieur à celui du premier. Le premier volume (fasc. 1
M. J. DEÉR (*Die Anfänge der ungarisch-kroatischen*
force d'éclairer le problème longtemps controversé d
a été réalisée l' « annexion » de la Croatie par Kolom
assez justement l'auteur, ne recouvre pas au XIe siècl
d'hui, et il en est de même des notions de *conquête* ou
de compliquer la tâche de l'historien. La question a
cas de la Croatie, par certaines préoccupations propre
duit les Croates à tenter d'établir que l'annexion fut
de Hongrie garantissait le respect de certains droits à
que les historiens hongrois, inversement, n'y voulaien
et simple. Erreur des deux parts, dit M. Deér : on n
parler alors d'une « union personnelle », conception to
de *conquête* n'est pas plus adéquat.

Maintenant que la séparation des deux pays, en 1
ciennes polémiques, on est en droit de ne voir qu'un m
croate de 1102, invoqué par le député Skerlecz à la Diè
pendant tout le XIXe siècle. La croyance à l'existenc

son origine de la faveur accordée à l'idée de contrat depuis Rousseau ; mais la persistance de cette croyance s'explique plus sûrement par une analogie avec la politique des pactes (1867, 1868) qui caractérise, au milieu du siècle dernier, les relations de la Hongrie avec l'Autriche et avec la Croatie. Étienne Horváth avait bien tenté de ruiner cette croyance, mais avec l'intention si visible d'en tirer argument contre les revendications croates que sa démonstration resta suspecte ; l'arrière-pensée contraire inspirait la polémique croate, mais M. Deér ne se montre-t-il pas un peu sévère dans sa condamnation de ce « dogmatisme politique antihistorique »? Antihistorique, sans doute, mais n'était-il pas inévitable, au milieu du XIXe siècle, où les revendications nationales n'avaient que peu de place dans le droit nternational, que ces revendications tentassent de se fonder sur des arguments juridiques même contestés? Quoi qu'il en soit, la discussion n'avança pas d'un pas jusqu'en 1918.

Pour sortir de ce cercle vicieux, M. Deér tente d'échapper au dilemme *traité* ou *conquête*. La clé du problème doit être, selon lui, cherchée dans le caractère patriarcal, familial, des monarchies orientales du Moyen Age, entraînant une politique extérieure fondée sur des considérations dynastiques. La loi de succession, beaucoup moins rigide qu'en Occident, reconnaissait des droits presque égaux à tous les princes de sang royal, que liait, par contre (comme un frein mis à leurs rivalités), un devoir religieux de fraternité. Ce sont les relations de parenté, en dehors de toute idée politique, qui expliquent la facilité avec laquelle Hongrois, Polonais et Tchèques ont obéi à des rois issus d'une dynastie commune ; elles sont également la cause de telle expédition menée pour « venger l'injure » d'un parent, sans qu'un intérêt politique intervînt et sans que l'historien se doive étonner de son caractère « irrationnel » au point de vue des idées modernes. Tel fut précisément le cas de l'expédition si controversée de 1091 : le roi de Hongrie Ladislas Ier l'entreprit à la prière de sa sœur Hélène, veuve du roi croate Zvonimir, laquelle ne parvenait plus à contenir l'anarchie née de l'extinction de la dynastie des Tirpimides ; et s'il songea à garder pour lui la Croatie et la Slavonie, c'est parce que justement il n'y avait plus d'héritier incontesté et qu'il pouvait légitimement faire valoir ses droits. Conquête dynastique, par conséquent, où il ne saurait pas plus être question de la soumission d'un peuple par un autre que d'un contrat librement consenti par une opinion publique encore inexistante. — Reste la question des frontières de la Croatie en 1091 : la Slavonie en faisait-elle partie? La *Chronique illustrée* de Vienne semble l'indiquer vers 1064, mais on n'en parle plus ensuite, et peut-être l'expansion hongroise l'avait-elle déjà englobée en 1091. La question est d'autant plus obscure que, jusqu'au XIIIe siècle, la notion de *frontière* ne s'applique pas aux limites fixes d'un État, mais à celles, fort variables, de l'autorité d'un souverain ; quant au terme de *Hongrois*, il ne signifie rien de plus que « sujets du roi de Hongrie ».

Appelé par sa sœur, Ladislas le Saint franchit donc la Drave avec l'intention de s'avancer jusqu'à la côte dalmate, mais il en fut détourné par une attaque coumane due peut-être à une riposte de la diplomatie byzantine ; faisant face au danger, il laissa son neveu Almos comme roi de Croatie, tandis que la flotte d'Alexis Comnène reprenait possession de la Dalmatie. Si Ladislas ne tenta plus jamais de réagir, n'est-ce pas encore un indice du caractère dynastique, et nullement politique, de son entreprise? Il lui suffisait d'avoir redressé l'injure de sa sœur ; et

c'est dans le même esprit que le continuateur des *Gesta Ungarorum* reproche à son successeur, Koloman, la conquête « inutilement vexatoire » de la Dalmatie. Le neveu de Ladislas profita, en effet, des embarras d'Alexis pendant la première Croisade pour se rapprocher de Roger de Sicile et s'emparer de la Dalmatie (1096); mais une vigoureuse action de Venise, d'accord avec les Byzantins (1097), aboutit à une sorte de partage provisoire entre la couronne de saint Étienne et la Sérénissime. Après une guerre malheureuse contre les Russes (1099), Koloman se rapprocha du basileus, qui le laissa s'emparer dès 1105 des conquêtes vénitiennes de 1097, et l'on voit en retour des troupes hongroises participer, aux côtés des troupes impériales, à la lutte contre Bohémond de Tarente (1107-1108). Koloman se fit couronner en 1106 roi de Croatie : sur ce point, les historiens croates avaient raison contre les historiens hongrois, mais les premiers comme les seconds étaient imbus de cette idée erronée que le couronnement entraînait le serment de respecter une constitution ou certains privilèges, ce qui est un anachronisme. Le couronnement n'était que la consécration religieuse de l'autorité royale (comme en Occident), renforçant au besoin le droit, et d'autant plus importante par là que les titres à la succession pouvaient n'être point exclusifs. Il n'y eut point, à cette occasion, de pacte politique au sens propre du mot — on n'en connaît de ce genre qu'à la fin du Moyen Age — mais simplement confirmation par le nouveau roi des privilèges traditionnels de l'aristocratie ; en retour, l'idée d'une conquête comportant l'unification de la langue et des coutumes était tout aussi étrangère à l'esprit du temps.

M. Deér a-t-il définitivement élucidé cette délicate question? On ne peut nier, en tous cas, que son analyse prudente et fine ne contribue à y projeter des lumières nouvelles.

M. Lajos Tamás (*Romains, Romans et Roumains dans l'ancienne Dacie trajane*, 3e article), continuant de lutter contre la théorie de la continuité latino-roumaine au nord du Danube, cherche à découvrir la genèse de cette théorie. Malheureusement, comme dans ses précédents articles, l'auteur procède le plus souvent par affirmations sans nous donner les preuves ou les arguments décisifs que nous attendons dans une question aussi controversée. Les Roumains, dit-il, « n'ont pas eu d'âge héroïque (?), ce qui revient à dire qu'ils n'ont jamais eu de légendes épiques d'origine populaire » susceptibles d'apporter des indications. Affirmations vagues, révélant, en outre, des conceptions littéraires sur lesquelles il y aurait beaucoup à dire. L'occupation du territoire roumain par des pâtres nomades, continue M. L. Tamás, n'offrait rien qui pût frapper l'imagination : sans doute, mais on pourrait répondre que, dans le cas de la continuité, ce silence s'explique sans peine. Nous suivons plus volontiers l'auteur dans sa critique des témoignages recueillis par F. della Valle (p. 48-49) ou du récit de Katakalon Kékaumenos (p. 50) ; par contre, l'ignorance des Occidentaux relativement à l'origine de la langue et du peuple roumains (p. 53) ne peut guère servir d'argument ; l'auteur affirme bien, il est vrai, que cette ignorance est due au fait que la majorité des Roumains se trouvait encore au sud du Danube, mais il néglige une fois de plus de nous dire sur quoi il fonde cette assertion (p. 55). — Les historiens de la Renaissance, imbus d'humanisme, ont pu avoir, inversement, tendance à exagérer l'italianisme des Roumains; mais peut-être ne méritent-ils pas tout le mépris de M. L. Tamás à l'égard de leur méconnaissance des « méthodes modernes » — argument *ad hominem*, au parfum légèrement prudhommesque, trop général, au surplus, pour répondre à tout. Nous

accordons volontiers à l'auteur qu'il ne faut pas trop épiloguer sur le nom de *Români*, mais nous ne croyons pas *a priori* que l'école transylvaine, malgré ses erreurs certaines, n'ait pas été de bonne foi en affirmant les origines romaines des Roumains : une telle accusation est toujours grave et réclame la preuve. Pourquoi M. L. Tamás trouve-t-il absurde que P. Maior ait considéré le roumain comme plus pur que l'italien? Le vocabulaire roumain est, certes, beaucoup plus mélangé ; en revanche, des formes comme *foc*, *loc*, *venim*, *sunt*, et quantité d'autres à prendre au hasard, sont plus près du latin que *fuoco*, *luogo*, *veniamo*, *sono*, etc. M. L. Tamás fait, avec raison sans doute, des Roumains avant le XIVe siècle des pâtres transhumants ; mais pourquoi interdit-il le territoire carpathique à leurs pérégrinations? Il se borne à dire : « Cependant, nous ne croyons pas à la continuité nord-danubienne de la vie pastorale non plus » (p. 70) ; c'est peu pour emporter notre conviction. Rappeler (fort justement) la place considérable occupée dans les Balkans par l'élément roman ne met pas pour cela la Dacie hors de cause. Il est assez curieux de voir M. L. Tamás prêt à étendre vers le sud le domaine roman, en plein pays grec (ce qui est plausible), et se refuser à le faire pour le Nord. L'auteur a, d'ailleurs, des partis pris surprenants : comme de traiter d'office par le mépris la doctrine de la continuité ; comme d'affecter de s'appuyer, avec éloges, sur l'ouvrage de Philippide, dont les conclusions sont encore loin d'être admises intégralement par tous, mais de le rejeter chaque fois qu'il semble, lui aussi, accorder une grande ancienneté au peuplement roumain au nord du Danube ; comme de se complaire, on ne sait pourquoi, à la forme archaïque de *Clausenburg*, alors que la population actuelle de cette ville impose, de toute évidence, les noms de *Cluj* ou de *Kolozsvár*, etc. Rien, dans cet article, ne vient encore corriger l'impression de hâte que nous avait déjà inspirée la lecture des précédents ; le quatrième et dernier, seul (voir ci-dessous), présente une discussion d'un caractère plus scientifique.

M. Étienne KNIEZSA (*Pseudorumänen in Pannonia und in den Nordkarpathen*), continuant sa réfutation du livre de M. Drăganu, nous apporte une série nouvelle d'étymologies rectifiées qui intéressent les historiens et les philologues au même titre que celles de son premier article. Nous regrettons de ne pouvoir en donner un aperçu qui nous entraînerait infiniment trop loin, les démonstrations de ce genre se prêtant mal au résumé ; on lira aussi avec intérêt un court appendice sur les suffixes.

La première partie de ce tome II se termine sur divers *comptes-rendus :* Académie des sciences de Hongrie et Académie polonaise des sciences et des lettres : *Étienne Báthory, roi de Pologne, prince de Transylvanie.* Cracovie, 1935 (Janusz Pajewski ; important) ; O. GOGA, traduction roumaine de la *Tragédie de l'homme* de E. Márdach (L. Gáldi ; excellente) ; — Ludevit KNAPPEK, *Obsadzovanie uherkych biskupstiev od X. do konca XIV. storočia* (La nomination aux évêchés hongrois du Xe à la fin du XIVe siècle). Bratislava, 1934 (F. Wagner : œuvre d'un juriste averti, auquel manquent le sens du Moyen Age et la connaissance de l'histoire hongroise) ; — K. KROFTA, *Histoire de la Tchécoslovaquie.* Bruxelles, 1934 ; J. PROKES, *Histoire tchécoslovaque.* Prague, 1927 (E. Látho : certaines critiques semblent fondées, mais il peut paraître un peu téméraire de nier que l'annexion de la Slovaquie à la Bohême soit conforme aux principes wilsoniens. Quant aux phénomènes économiques et sociaux « qui forment le fond de l'histoire », n'y a-t-il pas quelque anachronisme à reprocher aux deux auteurs tchèques de les négliger au Xe siècle)?

Le fascicule 3-4 débute par un très attachant article de M. Bela Bartok, compositeur et historien de la musique (*La musique populaire des Hongrois et des peuples voisins*). Il apporte une contribution précise et, sur beaucoup de points, nouvelle à l'étude de la technique de la musique populaire en Hongrie et dans les régions voisines, ainsi que sur leurs rapports et leurs oppositions. Notons en passant sa définition, prudente et prêtant peu à la critique, de la musique populaire, « composée de mélodies chantées pendant longtemps par un grand nombre de personnes » et qui, « transmises de génération en génération, donnent naissance à des variantes », tandis que des mélodies à l'origine différentes se rapprochent les unes des autres. En Hongrie, M. Bartok distingue deux catégories bien nettes de mélodies populaires : les anciennes (catégorie A), caractérisées par une gamme archaïque d'origine asiatique, une structure « descendante » par laquelle la deuxième partie de la phrase se meut une quinte plus bas que la première et la division en quatre sections de longueur égale et de dessin en principe différent ; — et les récentes (catégorie B), ne remontant pas à plus d'un siècle, plus symétriques, c'est-à-dire composées soit de deux mélodies se suivant selon la formule ABBA (strictement hongroise), soit d'une seule (AAAA), mais dont la deuxième et la troisième section se chantent une quinte plus haut. Les rythmes les plus fréquents sont le rythme libre (« parlando »), qui, lorsqu'il est associé au vers de douze syllabes, n'existe que dans la musique hongroise ; le rythme de danse « ponctué », c'est-à-dire suivant l'accent des mots, et le rythme de danse « invariable », c'est-à-dire plus régulier. — Mais une bonne moitié des mélodies populaires hongroises échappent aux définitions A et B et trahissent des emprunts à la musique étrangère. Il faut, d'ailleurs, faire une place à part à la « musique populaire des villes », improprement appelée « musique tzigane », et qui émane généralement de compositeurs appartenant à la classe cultivée.

Les mélodies populaires *allemandes* ne semblent avoir exercé aucune influence en Hongrie ; les quelques exceptions ont dû s'infiltrer par le territoire tchéco-slovaque. Les mélodies *slovaques*, de rythme « parlando », ne se rencontrent que dans le comitat de Zolyom ; mais d'autres mélodies à caractère moins marqué, à rythme « invariable de danse » et d'origine parfois extra-slovaque (allemande) ont pénétré en assez grand nombre en Hongrie à une époque relativement récente (XVIIe-XVIIIe siècle?) et en partie par l'influence des hautes classes. Inversement, la musique hongroise récente a exercé une influence assez profonde, allant jusqu'à l'emprunt littéral, sur la musique slovaque depuis trente ou quarante ans. — La *kolomejka* (chanson de danse) *ruthène* a passé dans les « chansons de porchers » hongroises, ce qui, à première vue, constituerait une influence assez modeste si l'auteur ne se déclarait pas tenté de voir dans ces dernières l'origine des *chansons kouroutzes* et peut-être en partie de la musique néo-hongroise. Cette dernière, à son tour, a influencé la musique ruthène comme la musique slovaque et, dans les deux cas, la diffusion de la musique hongroise s'explique sans doute par les contacts du service militaire et de l'émigration saisonnière. — Par contre, la musique *roumaine*, au moins en Transylvanie, est de caractère tout différent et ses thèmes varient beaucoup d'une région à l'autre. On peut cependant en ramener les types à quatre principaux, qui ont pour caractère commun d'être presque exclusivement composés d'octosyllabes ; deux d'entre eux, les *colinde* (chants de Noël) et les *bocete* (lamentations funèbres), n'ont rien de commun avec la musique hongroise. Parmi les mélo-

dies de la troisième catégorie (romances, *doine*, chants divers), certaines (comme dans le Bihor ou la région de Huniade) ne doivent rien aux Hongrois ; dans les régions des Szekler, les Roumains, lorsqu'ils empruntent à ceux-ci des mélodies plus longues que les leurs, complètent leurs octosyllabes par des interjections comme *trai lai lai*, *na nai na*, etc. Dans l'Ouest (région de Satu Mare), les Roumains empruntent les mélodies pentatoniques « parlando » des Szekler, mais avec de riches floritures improvisées. Le Maramureş, enfin, présente un quatrième groupe très différent, à rythme de danse soit original, soit issu de la danse hongroise de rythme « ponctué », sans doute par l'intermédiaire des Ruthènes. Quant aux mélodies néo-hongroises, elles n'ont exercé aucune action sur les Roumains. Enfin, si la musique *serbe* (de Croatie, Slavonie, Dalmatie, Bosnie) n'a pas été aussi scientifiquement étudiée, on peut dire, toutefois, qu'elle ne doit à peu près rien à la musique hongroise, sauf dans le Muraköz.

127 mélodies notées à la fin de cet article l'enrichissent d'une documentation de premier ordre, qui sera la bienvenue auprès de tous les mélomanes. Malgré des points obscurs que M. Bartok reconnaît lui-même, il n'en a pas moins apporté une contribution précieuse à l'étude d'un folklore musical attachant et, en général, mal étudié.

Suit une *Réponse à une attaque roumaine* qui s'attache à réfuter une critique de M. C. Petranu.

Mais les deux tiers de ce fascicule (129 p. sur 176) sont consacrés au quatrième article et dernier de M. Lajos Tamás sur les *Romains, Romans et Roumains de la Dacie trajane*. Cette étude, plus serrée que les trois précédentes du même auteur, s'efforce de réunir les arguments qui militent contre la thèse de la continuité roumaine en Dacie. L'auteur soutient, en premier lieu, que le latin n'a pu se maintenir dans l'Europe orientale que chez un peuple pasteur, plus réfractaire à l'assimilation qu'un peuple sédentaire, et ceci est vrai pour le nord comme pour le sud du Danube. Mais sur quoi se fonde M. L. Tamás pour nous déclarer qu'*il est certain* que les Roumains de Bulgarie ne sont que des immigrés (p. 250, n. 13)? En Dacie même, nous admettons volontiers qu'une population fixe eût été assimilée (p. 252) ; encore n'est-ce vrai que de la plaine et faudrait-il démontrer (et non poser en axiome) que le refuge des Carpathes est un mythe. Il est tentant, mais par là même dangereux historiquement, de juger du passé par le présent et d'invoquer l'histoire balkanique contemporaine pour prouver que les anciennes populations romanes se sont complètement dénationalisées (p. 253). D'autre part, vie pastorale ne signifie pas forcément vie nomade (p. 253) et l'auteur ne fait aucune allusion, même critique, à ces petites républiques de bergers de Câmpulung ou de Vrancea, dont D. Cantemir signale l'existence antérieurement à la constitution des États moldave et valaque et qui paraissent revendiquer une assez haute ancienneté. Tout au contraire, il lui *paraît bien probable*, vu les mauvaises conditions de sécurité, que les bergers roumains étaient des nomades et non des transhumants (p. 257) : l'opinion adverse étant la plus souvent admise, il eût fallu en donner une réfutation plus rigoureuse (bien que nous admettions volontiers des cas particuliers de nomadisme). Il ne suffit pas de dire que la continuité est d'autant moins concevable qu'il est démontré qu'aucun village de Serbie n'a résisté à la poussée turque (p. 260) ; car les Carpathes sont restées en dehors de la route des invasions. La remarque est plus fine selon laquelle les Aroumains nomades ont conservé un lati-

nisme que les Dalmates sédentaires ont perdu (p. 261). C'est, ajoute M. Tamás, que les six siècles de domination romaine ont agi également sur les populations flottantes des Balkans, ce que ne pouvait faire en Dacie un séjour de 150 ans – encore faudrait-il admettre que l'influence romaine ne s'est exercée que pendant ce laps de temps, repousser la thèse d'une longue pénétration pacifique avant la conquête et réfuter l'argument qui voit dans le caractère à demi celtique de la civilisation dace une des raisons de la facile romanisation du pays, comme ce fut le cas pour la Gaule. Après le départ des Romains, nous voyons mal comment le risque d'être contraint par les nouveaux maîtres barbares (si changeants) à la vie agricole et sédentaire ait pu rompre toute habitude de transhumance (p. 263) : une possibilité n'est pas un argument et la logique, surtout moderne, est impuissante à rendre compte des traditions humaines, surtout aussi anciennes. N'a-t-on pas, d'ailleurs, soutenu que la lourdeur du régime social du Bas-Empire a pu parfois faire paraître plus douces les conditions de vie en pays barbare? Remarquons, enfin, que l'auteur lui-même se voit obligé, un peu plus loin (p. 284), avec toutes les atténuations qu'on voudra, de concéder « la possibilité de la présence périodique et sporadique de quelques groupes épars de pâtres nomades en Transylvanie ». Pour ceux-là, donc, les craintes énoncées p. 263 n'ont pas eu d'effet?

Dans les pages suivantes, M. L. Tamás invoque le secours de la philologie et, dans ce domaine, il se meut sur un terrain plus solide et qui lui est plus familier que celui de l'histoire. Son argument essentiel est le caractère balkanique des particularités propres au roumain et les rapports évidents qui lient cette langue à l'albanais. Il y a, en effet, un assez grand nombre de *Balkanwörter* que l'on retrouve en roumain, en bulgare, en albanais et en serbe. Mais les relations avec l'Illyrie n'ont jamais été niées, même par un historien tel que M. Iorga, qui n'est pas, à notre connaissance, un partisan de la non-continuité, ce qui nous incite à procéder, là encore, avec prudence. Nous ne suivrons pas M. L. Tamás dans ses discussions philologiques, où il s'avance en terrain sûr, ni dans ses explications du rhotacisme, de l'article post-posé, du remplacement de l'infinitif par la proposition subordonnée au subjonctif et autres particularités caractéristiques du roumain. Les faits invoqués sont incontestables ; mais suffisent-ils à « *prouver* l'origine balkanique de la langue *et du peuple* roumains » (p. 280 ; c'est nous qui soulignons)? Il semble que, là encore, la conclusion dépasse les prémisses ; un siècle de discussions philologiques nous a rendus prudents en matière d'arguments linguistiques. M. L. Tamás croit aussi que l'importante influence slave, facile à déceler dans la langue roumaine, est due à la cohabitation en territoire balkanique. Rien ne s'oppose à cette conception, mais elle n'exclut pas la symbiose au nord du Danube, si fréquente en toponymie slave. Plus intéressant, peut-être, est le fait de mots slaves passés en roumain par l'intermédiaire de l'albanais (p. 283) ; mais repousser cette symbiose nord-danubienne parce que les Slaves paraissent dans ces régions aux VIe et VIIe siècles et les Roumains seulement à la fin du Moyen Age revient toujours à prendre comme argument ce qu'il faut démontrer (p. 286), et cette impression renouvelée d'une rigueur imparfaite dans la discussion ne peut qu'être aussitôt renforcée par la lecture d'une citation de M. Densuşianu (p. 288, n. 81), dont la traduction française correspond d'assez loin au texte. Ce n'est pas la première fois que de pareilles négligences inquiètent le lecteur de M. L. Tamás. Il vaudrait mieux également éviter les procès de tendance, comme celui qui fait le fond de telle critique adressée à M. Puş-

cariu (p. 294) ; d'une manière générale, l'auteur ne distingue pas suffisamment, dans ses attaques, les écrivains amateurs des véritables savants.

Nul ne songe à nier les rapports étroits qui unissent les Principautés, même avant leur naissance, et la Bulgarie ; ils peuvent donner à penser ; mais les relations religieuses suffiraient peut-être à elles seules à expliquer bien des correspondances. A ce propos, toutefois, M. L. Tamás paraît ignorer le travail de M. Lascaris sur le métropolite Ioachim, travail qui détruit, semble-t-il, définitivement l'idée du rattachement de l'Église roumaine au patriarchat d'Okhrida « à travers tout le Moyen Age » (p. 297). N'est-il pas, d'autre part, un peu paradoxal d'attribuer le réveil de la conscience roumaine en Transylvanie à des courants d'idées partis de Hongrie (p. 300)? Nous aimerions bien quelques précisions sur ce point.

L'argument toponymique (disparition des noms antérieurs aux invasions) ne manque pas de valeur (p. 303 et suiv.), encore que cette disparition ne soit peut-être pas si absolue. A signaler (p. 311 et suiv.) la discussion relative aux influences germaniques, auxquelles M. L. Tamás ne croit pas beaucoup ; mais, précisément, la science roumaine, sans tomber dans les fantaisies de M. Diculescu, n'est pas aussi affirmative dans ses négations, et nous eussions aimé des exemples et une analyse plus approfondie.

Enfin, M. L. Tamás croit pouvoir affirmer qu'il n'y a pas trace de relations roumano-hongroises avant le XIIe siècle (p. 319 et suiv.). Les documents paraissent lui donner raison. Mais l'argument *ex silentio*, si vivement combattu, non sans raison, par l'auteur, peut-il être invoqué cette fois en faveur de sa thèse? La probabilité ne dépassera pas celle d'une induction, et cela d'autant plus que les documents antérieurs ne sont pas beaucoup plus explicites en ce qui concerne les autres races. Du moins ne saurait-on négliger cette charte de 1293 où André III ordonne de ramener dans son domaine de Szekes *tous* les Roumains établis dans les autres propriétés (bien peu nombreux, par conséquent). Encore faudrait-il s'entendre sur le sens du mot *Oláh* à cette date, mot dont la signification, en tout état de cause, ne peut être que sociale et non ethnique. N'est-ce pas le même André III qu'un document de 1291 nous montre délibérant « cum universis nobilibus Saxonibus, Siculis et Olachis »? Nul doute que la science roumaine ne sache répondre également sur ce point, bien que la valeur de ses documents favoris (le *Notaire anonyme* de Bela ou le *Dominicain français* de 1308) soit vigoureusement battue en brèche par p. L. Tamás. Mais peut-on souscrire, en revanche, à l'énoncé de ces critères « seuls admissibles » dans le problème de la priorité : « activité organisatrice, création d'institutions laïques et ecclésiastiques, colonisation par le moyen d'habitants sédentaires »? N'y a-t-il pas là une pétition de principe et ces critères ne sont-ils pas arbitrairement exclusifs? Et n'est-ce pas de prétextes de ce genre que l'administration du chancelier Bülow colorait l'expropriation des Polonais?

Nous accordons bien volontiers à M. L. Tamás que « l'obscurité ne vaut pas la clarté » (p. 354). Nous permettra-t-il de lui dire que nous ne trouvons pas d'une clarté aveuglante cette espèce de *No man's land* dont on voudrait nous faire admettre l'existance séculaire en Transylvanie, non plus que, sans tomber nous-même dans les excès de l'argument *ex silentio*, l'absence totale d'écho, dans les documents anciens, de cette transplantation en masse, en Mésie, d'une population daco-roumaine qui devait dépasser le million? La vieille question de la continuité n'est pas tranchée, et elle vaut peut-être d'être reprise avec des arguments nouveaux. On

nous autorisera, toutefois, à n'y voir qu'un problème digne de piquer la curiosité de l'historien, mais nullement susceptible d'apporter une solution qu'on puisse invoquer en faveur ou à l'encontre de tels événements diplomatiques contemporains ou à l'appui de tel ou tel nationalisme archéologique. Quant au fond même des choses, l'article de M. L. Tamas, malgré des vues neuves et l'intérêt très réel de certaines discussions, ne nous paraît pas faire avancer d'un très grand pas notre connaissance de la question.

Le fascicule se termine, comme le premier, par divers *comptes-rendus :* N. Banašević, *Le cycle de Kosovo et les chansons de geste* (Revue d'Études slaves, t. VI); Id., *Cyklus Marka Kraljevića i odjeci francusko-tatijanske viteške književnosti*, Skoplje, 1935 (J. Bayza ; relations avec les chansons de geste françaises ; la poésie épique serbe est d'origine savante ; l'auteur renouvelle la question, mais aurait dû étudier les « bugarštica » des manuscrits de Raguse, aux héros hongrois, serbes et croates) ; — E. Haumant, *La formation de la Yougoslavie*, Paris, 1930 (E. Latho; lui reproche d'avoir trop suivi les sources serbes) ; — Mlle dell'Isola, *Carducci nella letteratura europea*, Paris, 1936 (L. Galdi ; élogieux) ; — Gh. Năstase, *Ungurii din Moldova la 1646 după « Codex Bandinus »*, Arhivele Basarabiei, 1934 (G. Lukō ; l'auteur dépasse les conclusions qu'autorise la lecture de ce document) ; — Pieradska Kristina, *Handel Krakowa z Wezgrami w XVI. w.* (Le commerce de Cracovie avec la Hongrie au XVIe siècle), Cracovie (Z. Kościuszko ; instructif) ; — P. Skok, *Berichte über den Stand der jugoslawischen Ortsnamenforschung* (E. Dinkenmann ; élogieux).

P. Henry.

Italie.

Archivio storico italiano. 1937, livr. 2. — Roberto Ridolfi. Una lettera inedito di Americo Vespucci sopra il suo terzo viaggio (lettre retrouvée dans les papiers de Laurent de Médicis. Elle confirme l'authenticité des deux premiers). — Antonio Panella. Una lega italiana durante la Guerra di Trenta Anni ; suite et fin (échec de la ligue et conclusion, 1635-1636). — Roberto Ridolfi. Ancora sulla questione degi Archivi privati. = Comptes-rendus d'articles de revue et d'ouvrages publiés de 1918 à 1936. Histoire de la Lombardie pendant la prépondérance étrangère : *F. Chabod.* Lo stato di Milano nell'impero di Carlo I, vol. I. — *B. Croce.* Storia del regno di Napoli. — *C. Morandi.* La fine del dominio Spanuolo in Lombardia. — *V. Adami.* Un operazione di polizia diretta dall'arciduco Ferdinando nel 1793 : l'arresto di Sémonville e Maret, ambassiatori francesi. — *A. Visconti.* Su alcuni caratteri della politica ecclesiastica del governo austriaco in Lombardio. — *R. Quazza.* La guerra per la successione di Mantova e del Monteferrato, 1628-1631. — *B. Peroni.* La riforma dell' Università di Pavia nel settecento. — *G. Zadei.* I Giansenisti Bresciani del secolo XVIII. — *C. Bascapè.* I Barnabiti e la Controriforma in Lombardia. — *D. Franceschi.* Carlo Borromeo, 1538-1584. — *C. Castiglioni.* Il cardinale Federico Borromeo, etc. — *A. Visconti.* Le scuole Palatine di Milano. — *A. Locatelli Milesi.* La signoria di Monza nella realtà. — *P. Vaccari.* Profilo storico di Pavia. — *Nicola Ottokar.* Problèmes d'histoire de la commune de Florence. = Notes pour servir à l'histoire de l'Archivio storico italiano (lettres de Gino Capponi). = Notes d'histoire sous forme de brefs comptes-rendus : histoire générale et sciences auxiliaires ; Moyen Age ; histoire moderne et contemporaine. = Chro-

nique. Le premier congrès d'histoire de la Toscane (le 20 avril 1936, à Arezzo). = Nécrologie : Charles Benoist, 1861-1936.

Archivio storico lombardo. 1936, juillet-décembre. — Ferdinando GÜTERBOCK. Possessi imperiali Matildini tra Parma e Piacenza (l'auteur présente tout autrement que M. Alfredo Overman l'histoire des possessions de la comtesse Mathilde de 1115 à 1230. Abondante bibliographie. En appendice : 1° texte d'un diplôme concédé par l'empereur Henri IV à la comtesse Mathilde, en 1119, 1122 ou 1125 ; 2° procès-verbal daté de 1180 environ « de facto comitis Alberti et de facto Alberti Judicis »). — Fabio CUSIN. Le aspirazioni straniere sul ducato di Milano, e l'investitura imperiale, 1450-1454 (gouvernement de Francesco Sforza pendant les premières années ; ses visées sur le duché de Milan ; prétentions du duc Louis d'Orléans, mari de Valentine Visconti, 1443-1450. Importance politique de l'investiture impériale ; les rapports entre François Sforza et Frédéric III jusqu'au traité de Lodi, avril 1454. Documents publiés en appendice, 1450-1462). — C. VIANELLO. Feste, tornei, congiure nel cinquecento Milanese. — Pietro NAI. I collaboratori di Panfilo Castaldi (concernant l'invention et les débuts de l'imprimerie en Italie). — P. S. PASQUALI. Un dizionario di toponimi Bresciani. — Emilio Nasalli ROCCA. Una visita di S. Volta a Parma nel 1803. — Tiberico ABBIATI. Notizie per la biografica del Prof. Pietro Configliacchi (honneurs et calomnies concernant un professeur de physique successeur de Volta à l'Université de Padoue ; mort à Côme le 24 juin 1844). — Mario BATTISTINI. « I profughi di Parga » di Giovanni Berchet nel Belgio (comment et pourquoi Berchet en vint à composer ce poème sur les échappés de Parga). — Bibliografia Colleonesca (le fameux condottiere de Bergame continue d'intéresser la postérité). — Carlo Antonio VIANELLO. Un ospizio per i ragazzi smariti a Milano nel 1508 (document des registres du « Tribunale di provvisione »). = **Comptes-rendus.** *Ugo Guallazzini.* Il medievale contratto d' « investitura ad fictum » nella pratica consuetudine dell'Italia superiore (sur le contrat de vente et d'investiture « ad fictum » aux XIe-XIVe siècles). — *Gabriele Cornaggia Medici.* Il vicariato Visconteo sui concili generali riformatori (sur la réforme de l'Église au XVe siècle). — *A. Coville.* Recherches sur quelques écrivains des XIVe et XVe siècles. — *V. Oberhammer.* Die Bronzestandbilder des Maximiliangrubes in der Hofkirche zu Innsbruck. — *G. Calvi.* Vita di Leonardo.

Nuova Rivista storica. 1937, fasc. VI. — Mario M. ROSSI. La politica di Carlo Emanuele I all'inizio della guerra dei Trent'Anni (d'après des documents inédits tirés d'archives privées ; douze lettres inédites, 1619-1620). — Giovanni COSTA. Études d'histoire romaine (des Gracques à César, Auguste, l'Empire et le christianisme ; reconstructions historiques et préhistoriques). — Eugenio ANAGNINE. Il primo secolo dell'età moderna (à propos de l'ouvrage publié en 1936 par *Corrado Barbagallo.* L'Età della Rinascenza e della Riforma, t. IV, XIII-672 p.). = **Bulletin bibliographique.** *J. F. Horrabin.* An Atlas of european history from the second to the 20e century (simple esquisse de 151 pages). — *Enno van Gelder.* Histoire des Pays-Bas, du XVIe siècle à nos jours (simple esquisse en 194 pages). — *Bogdan von Hutten-Czapski.* Sechzig Jahre. Politik und Gesellschaft (remarquable histoire de la Prusse depuis le milieu du XIXe siècle : l'auteur, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-six ans, c'est une des plus belles figures du monde politique au temps des Hohenzollern). — *F. Carli.* Storia del commercio italiano. II : Il mer-

cato nell età del Comune (remarquable pour l'histoire des XIe-XIIe siècles). = Anno XXI, fasc. I-II. Eugenio ANAGNINE. L'Italia vista da' viaggiatori francesi del sec. XVII (ces voyageurs sont le duc de Rohan, en 1600 ; Jean Huguetan, 1653; Grangier de Liverdis, 1660-1661 ; le marquis de Seignelay, 1671 ; Jacob Spon, docteur-médecin agrégé à Lyon ; Amelot de La Houssaye, auteur d'une *Histoire du gouvernement de Venise*, 1676, etc.). — Ferdinando D'ANTONIO. Guerra e pace nel pensiero di Kant. — Fabio LUZZATTO. Vincenzo Dandolo (auteur prétendu d'un traité sur *Les hommes nouveaux* ou *Solution du problème* : « Comment, d'après les principes posés dans la nouvelle régénération (*sic*) politique, peut-on, dans la pratique, opérer, parmi les individus, une régénération morale? Adressé à tous les peuples, 1799. Paris ; la 2e édition est dédiée « à Bonaparte, premier consul de la République française ». L'ouvrage est surtout l'œuvre de Giuseppe Compagni, dont il reflète la doctrine, les principes et les opinions). — Lucio VASSILI. Rapporti fra regni barbarici e Impero nella metà del V secolo (invasion de l'Italie par les Vandales en 470 ; rapports entre le Visigoth Euric et la cour de Constantinople). = **Comptes-rendus.** Études sur Calvin (celles d'Imbart de La Tour, *Calvin*, et de R. Freschi, *Giovanni Calvino*, 1934. L'œuvre de Freschi, en somme assez médiocre, prête le flanc à de nombreuses critiques). — *Oskar Schmid* et *Heinrich, Ritter von Srbik*. Quellen zur deutschen Politik Œsterreichs 1859-1866 (très important pour faire comprendre l'empereur François-Joseph et l'entrevue de Francfort). — *Werner Iaerger*. Humanistische Reden und Vorträge (important). — *Nello Rosselli*. Henri Cernuschi, patriote, financier, philanthrope, apôtre du bimétallisme ; sa vie, sa doctrine et ses œuvres (intéressant ; en appendice, lettres adressées par Cernuschi à Montanelli en 1858 et 1861). = **Bulletin bibliographique.** *Nicola Ottokar*. Breve storia della Russia (brève histoire de la Russie, en 270 pages, depuis les origines jusqu'à la mort d'Alexandre III, en 1894). — *A. Gitte*. La politica dei re Illiri et la Grecia. — *G. I. Bratianu*. Recherches sur Vicina et Cetatea Alba (remarquable, surtout en ce qui concerne la topographie). — *Robert Kohbrausch*. Deutsches Heldentum in Italien (insuffisant). — *Raffaello Morghen*. Il tramonto della potenza sveva in Italia, 1250-1266 (beaucoup d'érudition et de critique). — *Giuseppi Gorani*. Memorie di giovinezza e di guerra (intéressant début d'un ouvrage qui sera complet en quatre volumes). — *Louis Madelin*. Le crépuscule de la monarchie: Louis XVI et Marie-Antoinette. — *Livio Italiano*. Mazzini e Giuditta Sidoli (l'auteur aurait pu utiliser des documents nouveaux qu'il aurait trouvés notamment aux archives de Modène). — *Nassau William Senior*. L'Italia dopo il 1848. — *Mario Brunetti, Pietro Orsi, Francesco Salata*. Daniele Manin intimo (très intéressant). — Carteggio Cavour-Salmour (important recueil de lettres). — *E. de Saint-Denis*. Le rôle de la mer dans la poésie latine.

Rendiconti della R. Accademia nazionale dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. 6e série, vol. XII, 1936, fasc. 3-4. — Federico PATETTA. La « Nencia da Barberino » in alcuni componenti latini di Bartolomeo Scala. — Pier Silverio LEICHT. Ricerche sulle corporazioni professionali in Italia, dal secolo V all' XI (recherches très minutieuses). — Giuseppe GABRIELI. I Lincei e la Cina (rapports entre l'Orient et l'Occident dans l'histoire de la science ; à propos d'un récent mémoire de H. Bernard, *Galilée et les Jésuites des missions d'Orient*, publié dans la *Revue des questions scientifiques* de la Société scientifique de Bruxelles). — Goffredo PATRIARCA. Contributo alla conoscenza di Mindo (la vie économique de cette cité pendant la période de 453 à 418 avant J.-C. ; les monnaies d'argent qu'elle fit frap-

per, bien que son importance commerciale et militaire ait toujours été médiocre). — Nicola FESTA. Oraison funèbre de Girolamo Vitelli (mort en octobre 1935). = Rapport du Comité national italien pour le dictionnaire latin du haut Moyen Age. — A. ALBERTI. Alvise Cornaro e la bonificazione Veneziana nel secolo XVI (expose comment les « Dix » Sages du Rialto rétablirent Cornaro dans ses privilèges de noblesse, 1541). — G. FERRETTI. Apologia di Aspasia (c'est la légende d'une certaine Fanny Targioni-Tozzetti et de ses rapports avec le pauvre Leopardi). — Aristide COLONNA. Note alla storia del testo Eliodoreo (sur Héliodore et les *Éthiopiques*).

Rivista storica italiana. Vol. I, fasc. 3, septembre 1936. — Francesco ERCOLI. Le aspirazioni mediterranee dello Stato Sabaudo, e la politica estera del primo re di Casa Savoia Vittorio Amedeo II (étude fondée sur une abondante bibliographie). — Delio CANTIMORI. Attegiamenti della vita culturala italiana nel secolo XVI, di fronte alla Riforma (comment réagit l'Italie en face de la Réforme, d'après une abondante bibliographie que l'auteur se propose de publier). — Giorgio CANDELORO. Paolo Paruto (ses doctrines et ses *Opere politiche*, dont une troisième édition parut en 1599, peu après sa mort). = **Comptes-rendus.** *Michel de Boüard.* Les origines des guerres d'Italie. La France et l'Italie au temps du Grand Schisme d'Occident (soulève de nombreuses contradictions, surtout dans le détail). — *Giovanni Drei.* Il regno d'Etruria, 1801-1807 (bon travail que termine un appendice de documents inédits). — *Ersilio Michel.* Esuli italiani in Algeria, 1815-1861 (remarquable). — *Gottfried Zarnow.* Verbündet... Verraten (opuscule de polémique). = Nécrologie : Konrad Burdach, 1859-1936. = Vol. I, fasc. 4. Le aspirazioni mediterranee dello Stato Sabaudo, e la politica estera del primo re di Casa Savoia, Vittorio Amedeo II ; suite et fin (1690-1713 ; le congrès d'Utrecht). — Georgio CANDELORO. Pado Paruta ; suite et fin (son activité politique à partir de 1580, quand il eut été élu « provveditore alla Camera degli imprestidi » ; ses discours et ses œuvres concernant la politique). = **Comptes-rendus.** *Leandro Zancan.* Ager publicus (recherches sur l'histoire et le droit romain). — *Arturo Solari.* La crisi del Impero romano, t. III et IV (sur la politique de Théodose et la tutelle des Barbares). — *W. Kienast.* Die Anfänge des europäischen Staatensystems im späteren Mittelalter (tiré de la *Histor. Zeitschrift*, 1936). — Lot d'ouvrages consacrés à Érasme (étudiés par Dello Cantimori). — *Alessandro Cutolo.* Re Ladislao d'Angio-Durazzo (remarquable). — *Jvanse Bonomi.* Mazzini, triumviro della Repubblica romana (important). — *Pietro Vaccari.* Dall'unità romana al particularismo giuridico del medioevo (bon résumé qui s'arrête au Moyen Age). — *Gennaro Maria Monti.* Da Carlo I a Roberto di Angiò (documents tirés des archives de l'État à Naples). Du même auteur : Dai Normanni agl'Aragonesi, 3e série, e Dagli Aragonesi agli Austriaci. — *E. Fueter.* Geschichte der neueren Historiographie (troisième édition mise au point). — *Alfred Chabaud.* Mémoires de Barbaroux (première édition critique). = Analyse des périodiques, classés selon l'ordre des matières, des périodes chronologiques et des pays. = Chronique. Le Congrès international des sciences historiques qui doit se tenir à Zurich en 1938. = Vol. II, fasc. 1, mars 1937. Mario Attilio LEVI. Roma, nella storia del mondo antico (beaucoup d'indications bibliographiques). — Augusto BECCARIA. Il ritorno della scienza classica nel primo medioevo (la renaissance byzantine et la nouvelle science inaugurée par les Arabes ; le réveil carolingien et ses promoteurs ; les études scientifiques aux IXe, Xe et XIe siècles). — Carlo ZAGHI. Bonaparte e la Repubblica Cispadana (d'après les archives de Ferrare, des

Affaires étrangères de Paris, de l'Autriche et de Bologne). — Nello Rosselli. Di una storia da scrivere e di uno libro recente (il s'agit du tome I de la *Vita di Mussolini* par M. Ivon de Begnac ; il s'arrête à l'année 1902, où il parle surtout d'Alessando, père de Mussolini. Biographie remarquable, mais où l'on peut et doit signaler de nombreuses erreurs et omissions). = **Comptes-rendus critiques.** Propyläen-Weltgeschichte (histoire universelle publiée sous la direction de W. Goetz, en dix volumes, de 1931 à 1933, plus une table et une très abondante bibliographie. Très bel ouvrage où l'on pourrait trouver beaucoup à discuter). — *Pericle Ducati.* L'Italia antica, dalle prime civiltà alla morte di Cesare (début remarquable d'une publication qui comprendra huit volumes). — *Wilhelm Weber.* Princeps. Studien zur Geschichte des Augustus, t. I, Berlin, 1936 (remarquable, mais où l'on ne comprend pas exactement le sens exact du terme *princeps*). — *Leone Andrea Maggioretti.* Architetti e architetture militari. Vol. I : Medio evo (ouvrage considérable où l'auteur se propose de montrer la part éminente prise par les Italiens dans la civilisation européenne). — *Friedrich Engel-James.* Der Freiherr von Hübner 1811-1892 ; eine Gestalt aus dem Oesterreich. Kaiser Franz Josephs (très bonne monographie sur un personnage en partie énigmatique, ne serait-ce que sur la question de sa naissance, s'il est vrai qu'il fut fils naturel de Metternich. Il assista de près aux bouleversements européens et n'en tira que des déceptions. Il est mort octogénaire, le 30 juillet 1892).

Pays scandinaves.

Historisk Tidskrift, éditée par Svenska historiska föreningen. Stockholm, 1934, fasc. 1. — M. D. Almquist. La formation technique et la tradition humaniste dans les universités suédoises pendant le xviie et le début du xviiie siècle (étude de détail très poussée, complétant les renseignements fournis sur la même période par l'ouvrage d'Annerstedt sur l'Université d'Upsala. L'analyse du règlement des universités de 1626 et de 1655 révèle un souci évident d'adapter la tradition humaniste aux besoins nouveaux de l'État, qui réclame des ingénieurs, des officiers, des juristes, des diplomates ; ces essais de réforme se rattachent aux noms d'Oxenstierna et de Skytte en 1626, de Björnklou et de De la Gardie en 1655 ; ils furent soutenus au début par le plus grand roi de Suède, Gustave-Adolphe, repris et développés, vers la fin du siècle, par le plus grand savant suédois de l'époque, Olof Rudbeck, ensuite par le professeur aux Universités d'Åbo et d'Upsala Israel Nesselius — le tout sans résultats appréciables ; c'est au xixe siècle seulement que se réalisèrent les réformes réclamées au xviie). = Fasc. 2. M. Karl Gustav Hildebrand. L'évolution historique qui aboutit à la loi votée en 1544 sous Gustave Vasa par la Diète de Vesteraas, transformant la monarchie élective en monarchie héréditaire (l'auteur montre de façon très claire qu'élection n'a jamais signifié bon plaisir et que la liberté de décision des électeurs a toujours été contenue dans des limites assez étroites, fixées par la coutume et souvent transformées par les événements. Un des points essentiels de l'article est la discussion d'un travail de M. Erik Lönnroth sur *La Suède et l'Union de Kalmar, 1397-1457*, qui oppose l'un à l'autre deux systèmes constitutionnels définis, ayant pour centre l'un l'hérédité (*regimen regale*) et l'autre l'élection (*regimen politicum*). Pour M. Hildebrand, il n'y a jamais eu d'opposition aussi tranchée ni même de systèmes aussi nettement définis, mais un glissement progressif tantôt favorisé, tantôt contrarié par les événements poli-

tiques, de la monarchie élective à la monarchie héréditaire. L'objet de l'article est de décrire les étapes de ce développement ; le désir d'une royauté nationale après l'oppression danoise, le besoin d'une royauté puissante, l'évolution générale de l'Europe favorisèrent le glissement vers la monarchie héréditaire ; la loi de 1544 est, en réalité, une élection faite une fois pour toutes en faveur de la famille Vasa). = Le même fascicule 2 et le fascicule 3 offrent deux études de chronologie minutieuse à propos d'Engelbrekt, qui, à partir de 1442, mena la première révolte suédoise contre les Danois. Le premier article se rapporte au portrait qu'a tracé d'Engelbrekt le moine de Lübeck, Hermann Korner, dans une œuvre intitulée *Chronica novella*. Un autre historien, M. Erik Lönnroth, dans un travail sur *La Suède et l'Union de Kalmar* et dans un article de la revue *Scandia* (1931, IV), considère ce portrait d'Engelbrekt comme uniquement inspiré par un souci hagiographique et se trouve amené, en conséquence, à reculer la rédaction de cette partie de la *Chronica novella* au delà de 1439-1440, alors qu'on la plaçait jusqu'ici en 1445, avant la mort d'Engelbrekt (1436). M. Nils Ahnlund, auteur de l'article ici résumé, critique les arguments de M. Lönnroth et soutient l'opinion traditionnelle. L'article provoqua une réponse de M. Lönnroth dans *Scandia* (1935, VIII) et une réplique de M. Ahnlund à cette réponse dans *Historisk Tidskrift* (1935, III). = Fasc. 3. M. Gottfrid Carlsson s'efforce de fixer la chronologie des événements qui marquèrent le début de la révolte d'Engelbrekt et démontre qu'elle a commencé en 1432 (et non 1433, comme on le croit généralement) — résultat important, car il explique l'attitude conciliante du roi de Danemark Erik lors des négociations d'Horsens qui mirent fin à la guerre entre le Danemark et la ville de Lübeck. = Fasc. 4. M. Bo Lundquist essaie d'élucider les raisons qui amenèrent Palmerston, en août 1850, à signer le protocole de Londres, d'après lequel les puissances, à l'exception de la Prusse et de la Suède et Norvège, déclaraient officiellement que l'intégrité de la monarchie danoise importait au maintien de la paix européenne. Cet engagement, contraire à la tradition politique anglaise, n'a été conclu par Palmerston, d'après M. Lundquist, que pour obtenir de la France et de la Russie liberté de régler à sa guise l'affaire Pacifico, dans laquelle il s'était engagé trop avant. (Pacifico était un Juif portugais, sujet anglais, qui n'avait pu obtenir du gouvernement grec les compensations auxquelles il estimait avoir droit. Palmerston avait, en janvier 1851, donné à la flotte anglaise l'ordre de saisir au Pirée un certain nombre de bâtiments grecs, ce qui avait provoqué en France et en Russie un très vif mécontentement). — M. Birger Steczén. L'activité du roi *Adolf Frederik* (1751-1771) pendant les années où il était prince héritier (cette activité est présentée comme méthodique et féconde dans le domaine de la préparation militaire, et notamment de la fortification ; c'est une sorte de réhabilitation d'un prince considéré généralement comme médiocre). = 1935. Le 1er fascicule présente un tableau précieux des derniers travaux historiques importants parus en Finlande et concernant ce pays par M. Kaarlo Blomstedt. Le Riksdag suédois ayant célébré en 1935 le 500e anniversaire de sa fondation. = M. Ludvig Stavenow a consacré, dans les fascicules 2 et 3 de la revue, un article important à l'étude de ses origines et de son développement. Il s'appuie sur l'ouvrage monumental sur le Riksdag publié à cette occasion et qui ne comprend pas moins de dix-sept volumes, huit pour la période qui va des origines à 1866, date de la réforme qui substitua les deux chambres actuelles à la représentation par classes, neuf sur l'organisation actuelle du Parlement. Le premier volume remonte notablement au delà de la Diète

d'Arboga (1435, considérée comme le premier Riksdag), qui donna pleins pouvoirs à Engelbrekt pour assurer l'indépendance de la Suède, en révolte contre son souverain danois. La loi d'État (*landslag*) de Magnus Eriksson, qui est du début du XIVe siècle, ne mentionne pas la Diète (*herredag*), mais depuis longtemps les souverains avaient coutume, dans les moments difficiles, de réunir et de consulter les personnages les plus importants du royaume. Comment ces assemblées, dépendant au début du bon vouloir du souverain, mais rendues nécessaires par l'esprit d'indépendance de la nation suédoise, devinrent peu à peu régulières, comment leur organisation (quatre classes) fut fixée, quel rôle elles jouèrent, c'est ce que M. Stavenow résume dans son étude, marquant de façon parfaitement claire les moments essentiels de cette évolution. Il s'arrête en 1866, les neuf derniers volumes ressortissant plutôt au droit constitutionnel. M. L. Stavenow insiste avec raison dans cet article, qui est en même temps une commémoration, sur l'esprit démocratique que révèle l'histoire de cette institution, vieille en réalité de plus de 500 ans. La Suède est, avec l'Angleterre, l'État qui connut le moins l'absolutisme. Les tendances qui se manifestèrent en ce sens sous Charles XI et Charles XII, favorisées par l'état général de l'Europe, furent brusquement interrompues à la mort de Charles XII). = Fasc. 4. Birger FAHLBORG. *Le traité conclu en 1672 entre la France et la Suède* (proteste contre l'opinion souvent soutenue par les historiens suédois et d'après laquelle les hommes d'État suédois de l'époque, alléchés par les subsides de Louis XIV, auraient conclu un vrai traité de vassalité, contraire aux intérêts de leur pays. M. Fahlborg montre comment la situation européenne rendait ces subsides indispensables pour la défense de la Suède et rendait indispensable aussi l'alliance si l'on voulait conserver les dernières acquisitions territoriales. Les Suédois négocièrent habilement, âprement, afin de ne s'engager que dans la mesure strictement nécessaire et de se réserver, si Louis XIV poussait trop loin ses avantages et devenait nettement agresseur, la possibilité de mettre en œuvre une médiation). A. JOLIVET.

ROUMANIE.

Revista Istorică Română. Vol. VI-VII, 1935-1936, in-8°, VI-661 p. — Olgierd GORKA. *Cronica epocei lui Ştefan cel Mare, 1457-1499* (La chronique du temps d'Étienne le Grand) (il s'agit du ms. n° 952 de la *Staatsbibliothek* de Munich, qui est une copie faite en 1502 d'un original disparu. Cette chronique, la plus importante, avec la *Chronique de Bistriţa*, pour l'étude du XVe siècle moldave, et la plus ancienne, est écrite en allemand et semble avoir pour auteur le *pârcălab* Hermann, burgrave de Cetatea Albă, qui a utilisé les annales de la Cour et ses souvenirs personnels : elle fournit des renseignements inédits sur la campagne de 1467 contre la Hongrie et sur les guerres de Valachie. Publiée dans le texte et en traduction roumaine). — Gh. I. BRĂTIANU. *Bismarck şi Ion C. Brătianu* (souplesse et indépendance d'esprit de Ion C. Brătianu, qui, d'éducation française et d'esprit libéral, voire républicain, a su orienter la politique roumaine vers l'Allemagne quand ce fut nécessaire ; étude de deux circonstances particulièrement symptomatiques : 1° congrès de Berlin de 1878, avec les efforts déployés par I. C. Brătianu auprès du chancelier pour tenter de sauver la Bessarabie : l'homme d'État roumain a apprécié la franchise avec laquelle Bismarck ne lui a laissé aucun espoir ; 2° traité secret de 1883 avec l'Autriche et l'Allemagne, où Bismarck a, d'ailleurs, refusé de dési-

gner nominalement la Russie, tout en promettant l'assistance des Puissances centrales à la Roumanie en cas d'attaque : traité qui valut à ce pays trente années de sécurité). — C. C. GIURESCU. *In legătură cu « Istoria Românilor »* (réponse à un compte-rendu critique de M. Iorga). — I. D. ŞTEFĂNESCU. *Peintures murales illustrant des liturgies* (étude de quelques fresques de Suceviţa en Bukovine ; comparaisons fructueuses et instructives entre les thèmes représentés et le texte de divers psaumes, hymnes ou litanies. L'auteur semble parfois se laisser entraîner par son sujet : il ne nous paraît pas nécessaire d'invoquer les hymnes pour expliquer la présence de scènes comme l'Ascension, p. 161, ou le Buisson ardent, p. 163, ou le Premier jour de la Genèse, p. 178. Quelques remarques : la fig. 8 représente la conque nord de la nef de Suceviţa, non de Cetăţuia ; la belle image qui orne le tympan ouest de la nef, p. 173, illustre l'hymne à la Vierge : « En toi se réjouit... », et correspond à peu près, trait pour trait, à une peinture du monastère russe de Théraponte datant de 1500 ; est-il nécessaire, p. 175, d'expliquer l'iconographie, si connue, de la Déisis? L'auteur rappelle avec raison les ressemblances avec Argeş, p. 181, ainsi qu'avec la Russie, p. 182 : il aurait pu encore insister davantage sur cette dernière influence, si sensible à Suceviţa). — B. SLĂTINEANU. *Trei plăci de ceramică românească din secolul XVI* (plaques de poële en terre cuite, dont l'une, moldave, représente une sirène à deux queues : l'auteur la qualifie de « mélusine », bien que ce nom désigne d'ordinaire une sirène à queue de serpent ; l'artiste a mal compris son modèle et a figuré un buste de femme tenant un poisson dans chaque main ; une seconde, également moldave, représente un combat entre deux guerriers, en qui l'auteur croit reconnaître un Moldave et un Turc ; la troisième, transylvaine, montre un oiseau nourrissant ses petits). — D. BODIN. *Legăturile lui Arturo Graf cu România* (Relations d'A. Graf avec la Roumanie) (influence possible des souvenirs roumains sur la poésie de Graf, Allemand né à Athènes et ayant vécu en Italie, mais ayant fait plusieurs séjours en Roumanie). — Dorin POPESCU. *Deux découvertes de la fin de l'âge du bronze en Transylvanie* (deux chaudrons du musée de Târgu-Mureş, destinés sans doute au lavage du sel, et épée en bronze du Musée national de Bucarest, datant peut-être du Hallstatt A). — Damian P. BOGDAN. *Diplomatica slavo-română din secolele XIV si XV* (La diplomatique slavo-roumaine aux XIVe et XVe siècles) (première partie d'une étude systématique de la diplomatique ancienne en Roumanie, sujet assez négligé jusqu'ici. L'auteur suit peut-être trop rigoureusement les principes et la terminologie de la diplomatique occidentale, mais, par là, permet d'intéressantes comparaisons; il apporte d'utiles précisions et cherche à classer les termes slaves les plus employés : *hrisoboul*, acte solennel cacheté d'un sceau rattaché par un ruban de soie ; *orizmo*, acte solennel du même ordre ou bien à formule simplifiée et à sceau apposé sur la pièce même ; *poveljenie*, mot emprunté peut-être à la chancellerie serbe et désignant un « orizmo » de la première catégorie à partir de 1463 ; *kniga za vieru*, sauf-conduit, terme rare ; *maloe obeščanie* [« petite communication »], également rare ; les mots *zapisanie*, *potvr'ždenie* et *pisanie* ne définissent pas l'acte, mais désignent seulement le texte de la pièce. Le rédacteur de l'acte — généralement le grand logothète, assisté d'un scribe, *gramatik* ou *rukopisatel* — est désigné par le terme d'*izpravnik*, mot qui révèle aussi son rôle de correcteur de l'acte ; le même officier applique le sceau princier qui authentifie la pièce, elle-même rédigée selon certaines formules stéréotypées. Les actes n'étaient pas établis en double expédition ; mais il pouvait être accordé des duplicata, différant de l'original seulement par la date, ou des « néo-originaux »,

reconstituant tant bien que mal des originaux perdus, ou des copies, certifiées ou non, ou des actes de confirmation. Les encres les plus communément employées étaient la rouge et la noire, les caractères la semi-onciale et la cursive en Valachie, auxquelles s'ajoute l'onciale en Moldavie ; la langue était le slavon, sous sa forme médio-bulgare). — B. Mitrea. *Notă asupra unor tezaure romane descoperite în Dacia* (Note relative à certains trésors romains découverts en Dacie) (trésors de monnaies républicaines romaines, attribuées parfois à des négociants romains en fuite, mais beaucoup plus vraisemblablement enterrés par des Daces, à l'occasion d'une alerte qui resterait à déterminer ; ils prouvent, en tout état de cause, la diffusion des monnaies romaines en Dacie dès le 1er siècle). — G. Potra. *Despre ţigani domneşti, mănăstireşti şi boereşti* (Les tziganes serfs des princes, des couvents et des boyards) (l'auteur croit que les tziganes des Principautés y ont pénétré, les uns comme esclaves des hordes tatares, les autres par le sud du Danube ; ils ont été réduits au servage dans leur nouvel habitat et appartenaient aux princes, aux boyards et aux couvents comme laveurs d'or, montreurs d'ours, artisans, domestiques et cultivateurs). — S. Lambrino. *Valerius Bradua ; un nouveau gouverneur de la Mésie inférieure* (révélé par une inscription trouvée à Kallatis, près de Constanţa ; semble avoir vécu vers 170-175). — C. C. Giurescu. *Mormântul germanic de la Chiojdu* (La tombe germanique de Chiojdu) (tombe germanique découverte en 1934 à Chiojdu, dans le département de Buzău ; nécessité de déterminer par des fouilles suivies l'importance relative de l'occupation germanique en Dacie, que les philologues se sont peut-être trop pressés d'affirmer ou de nier d'après des idées parfois préconçues). — V. Ghiacioi. *Identificarea unor tălmăciri ale lui C. Negruzzi* (Identification de quelques traductions de C. Negruzzi) (traductions de pièces françaises, plus ou moins connues, par le grand écrivain C. Negruzzi et restées en manuscrits). — Al. Iordan. *Mihai Viteazul în folklorul balkanic* (la poésie populaire roumaine n'a pas gardé un grand souvenir de Michel le Brave, sous lequel s'est aggravée la condition des paysans ; les peuples du sud du Danube ont, au contraire, salué sa mémoire comme celle d'un libérateur auquel on attribue la pensée de secouer la domination turque sur les Balkans). — C. A. Stoide. *Negustorii din Şarhorod in Moldova* (commerçants de Šarhorod, en Ukraine, réfugiés en Moldavie lors de l'insurrection de Hmielnicki). = **Miscellanea.** P. P. Panaitescu. *Biserica Stelea din Târgovişte. Note istorice* (L'église *Stelea* de Târgovişte ; notes historiques). — V. Papacostea. *O istorie a Turcilor în româneşte* (Une histoire de Turquie en roumain). — C. Greceanu. *Cu privire la proectul de Bancă naţională din 1860 al lui I. C. Brătianu* (A propos du projet de Banque nationale élaboré en 1860 par I. Brătianu). — M. Sânzianu. *Insemnare despre moarteal ogofătului Costachi Conachi* (Note relative à la mort du logothète Costaki Conaki). — Id. *Au existat răzeşi în oraşe?* (A-t-il existé des *răzeşi* dans les villes?) (problème posé par un document de Iassy de 1758). — Id. *Un manuscris cu traducerea românească a cărţii « Desiderie »* (Un manuscrit avec la traduction roumaine du livre russe « Élan de l'âme »). — D. Bodin. *Observaţii asupra publicării unor documente despre Tudor Vladimirescu* (Remarques sur la publication de certains documents relatifs à Tudor Vladimirescu).

P. H.

CHRONIQUE

CHARLES HOMER HASKINS

Le professeur Charles Homer Haskins est mort le 14 mai dernier, après une longue et douloureuse maladie qui, depuis quelque temps déjà, le réduisait au silence. La disparition de cet éminent historien américain sera ressentie par tous les médiévistes d'Europe, et spécialement en France, où il ne comptait que des amis.

Né le 21 décembre 1870 à Meadville, en Pennsylvanie, C. H. Haskins commença sa carrière à l'Université Johns Hopkins de Baltimore, où il fut successivement instructeur, puis professeur de 1889 à 1892. Passé ensuite à l'Université de Wisconsin, à Madison, il y fut professeur d'histoire européenne de 1892 à 1902. En 1902, il entra à l'Université de Harvard, où il devint, de 1912 à 1928, *Gurney Professor of History and political Science;* il y fut finalement professeur émérite d'histoire du Moyen Age. Docteur de l'Université de Wisconsin depuis 1910, les Universités de Manchester et de Padoue en 1922, de Harvard en 1924, lui conféraient le même titre. Il était aussi docteur *honoris causa* des Universités de Strasbourg (1919), de Paris (1926) et de Louvain (1927). Il fut chargé par le président Wilson, à la fin de la guerre, de fonctions importantes. Il fit partie, à titre de chef de section pour l'Europe occidentale, de la Commission américaine chargée de négocier la paix : il fut aussi Commissaire aux affaires belges et danoises et Commissaire spécial pour l'Alsace-Lorraine et la vallée de la Sarre lors de la Conférence de la paix, à Paris, en 1919. Il consigna alors ses observations d'homme qui savait voir dans un volume écrit en 1920, en collaboration avec R. H. Lord, intitulé : *Some problems of the Peace Conference.* Commandeur de l'ordre de la Couronne de Belgique et officier de la Légion d'honneur, il reçut plusieurs autres distinctions flatteuses et présida les groupements scientifiques les plus importants des États-Unis. Il fut, en 1922, président de l'American Historical Association et, en 1926-1927, président de la Mediaeval Academy. L'Académie des inscriptions et belles-lettres le comptait parmi ses associés étrangers, la British Academy et l'Académie royale de Belgique parmi leurs membres correspondants. En France, de nombreuses sociétés, comme les Antiquaires de France, de Normandie, les Académies de Rouen et de Caen, s'honoraient de le compter parmi leurs membres.

Son œuvre historique est trop importante et, d'ailleurs, trop connue des lecteurs de la *Revue historique*, pour qu'il soit nécessaire de la rappeler en détail. On trouvera la longue bibliographie de ses œuvres à la suite des dix-huit essais que ses disciples américains lui offrirent en 1929 pour fêter sa quarantième année d'enseignement[1]. Cette date marque, hélas, à peu de chose près, la fin de son activité scientifique.

1. *Anniversary essays in Mediaeval History by students of Charles Homer Haskins.* Boston-

Pendant la première partie de sa carrière, les reche
tèrent principalement sur l'histoire de la Normandie e
vient de cette série d'articles fameux et de notes ing
l'*American Historical Review* et l'*English Historical Rev*
par une étude du plus ancien jury normand, suivie, e
également célèbre sur le service de chevalier en Norm
deux études substantielles sur la Normandie au temps
et l'administration de ce pays sous Henry Ier, parur
élargissant avec une grande maîtrise les recherches de
prises. Trois autres articles, publiés l'un, en 1912 sur
Geoffroy Plantagenet, les autres, en 1914-1915, sur son
d'Henry II et de Robert Ier, complétèrent l'œuvre. C
parut en 1918 dans les séries d'études historiques de l
sous le titre de *Norman Institutions*. Ouvrage vraiment
la science des institutions médiévales, tant en Franc
être contestée. Si l'ouvrage surprit d'abord en France
aussi parce qu'il ressemblait assez peu aux manuels d
peut dire que, depuis lors, sa renommée n'a fait que cr
ment au souci de l'auteur de suivre partout pas à pas
cieusement éprouvées. Dès 1915, dans un volume int
pean History, C. H. Haskins avait tiré pour le grand p
séquences les plus importantes de ses minutieuses rec
aussi un grand succès mérité. Même quand l'esprit de
par d'autres préoccupations scientifiques, il ne cessa p
de la Normandie ; il confia les travaux, qu'il n'avai
les institutions normandes des siècles suivants, à un
devenus eux-mêmes, à son école, d'excellents érudits
les noms de S. R. Packard, J. R. Strayer et R. A. Ne

L'histoire intellectuelle du Moyen Age avait touj
Dès 1898, Haskins, dans un article de l'*American Hi*
à la vie des étudiants au Moyen Age ; en 1904, il étudia
dans les sermonnaires du XIIIe siècle. De nombreux
littéraires parurent ensuite jusqu'en 1923, où les *Colv*
versity lui donnèrent enfin l'occasion d'une heureuse
nom de *The Rise of Universities*. Son plus grand ouvr
History of Mediaeval Science, parut l'année suivante,
ouvrage capital, *The Renaissance of the twelfth centu*
taines idées déjà exposées par lui en 1920, dans un art
Review, sur l'influence grecque dans la Renaissance du
rendon Press publiait enfin ses *Studies in Mediaeva*
un ensemble de quatre volumes substantiels aux vues
une renommée universelle, plus peut-être encore que
qui s'adressaient forcément à un public plus restreint.

L'activité scientifique de ce savant, de 1921 à 19
aucune trêve ; de nombreux articles parus dans l'*A*

New-York, 1929, p. x-417. — La bibliographie (p. 389-398),
de 1891 à 1929, est l'œuvre de George W. Robinson.

l'*English Historical Review*, *Isis*, *Speculum* et dans divers volumes de mélanges escortent son œuvre maîtresse. Les principaux ouvrages historiques de cette période ont fait l'objet de comptes-rendus où s'exerce sa critique fine et pénétrante, toujours très avertie des sources. Enfin, on ne saurait exagérer la part prise par C. H. Haskins, en tant que directeur des publications historiques américaines, les *American Historical Series*, dans la production de tant d'ouvrages importants au cours de ces dernières années. Sans exagération, l'on peut dire que C. H. Haskins a été véritablement l'âme de la renaissance des études médiévales aux États-Unis. Nous ajouterons que tous ceux qui, lors des recherches qu'il poursuivit en Normandie ou lors des congrès internationaux, eurent l'occasion d'approcher C. H. Haskins se souviendront de sa parfaite courtoisie scientifique et des judicieux aperçus dont il aimait faire bénéficier son entourage. Les États-Unis perdent en lui un grand historien, que l'Europe, et particulièrement la France, s'étaient habituées à considérer comme des leurs. F. JOÜON DES LONGRAIS.

ÉLIE HALÉVY

Élie Halévy a construit une œuvre qu'une mort très prématurée laisse inachevée, mais qui étonne déjà par son extraordinaire envergure. Dans la *Revue de métaphysique et de morale*, Léon Brunschwicg, son ami de toujours, en fait ressortir la remarquable continuité. Car l'historien, dont nous avons à parler ici, était resté un philosophe, participant depuis sa fondation à la *Revue de métaphysique*, dont, après Xavier Léon, il assurait la direction ; et ses ouvrages historiques sont sortis des méditations du philosophe.

Le fils aîné de Ludovic Halévy, né en septembre 1870, s'était d'emblée orienté vers les études philosophiques. Lauréat du Concours général, élève de l'École normale supérieure, il avait, dans son premier livre (*La théorie platonicienne des sciences*), tiré des dialogues de Platon les éléments d'une dialectique progressive, et le premier article qu'il donnait à la *Revue de métaphysique* nous le montre recherchant comment la loi morale peut systématiser notre vie sociale et politique.

Il se trouvait dès lors porté vers les deux champs d'exploration qui déjà l'attiraient : l'histoire du socialisme et l'Angleterre. Le problème que posait à ce platonicien l'empirisme de la tradition britannique lui inspirait ses thèses de doctorat : thèse latine sur l'association des idées, thèse principale ouvrant le cycle de ses recherches sur le radicalisme anglais.

A ce moment, Boutmy, dont je me souviens en quelle haute estime il tenait le jeune savant, lui confiait, à l'École des sciences politiques, deux cours alternés concernant l'un le socialisme et l'autre l'évolution de l'esprit public en Angleterre. De cet enseignement, près de quarante promotions ont gardé un souvenir durable. Fondé sur la plus riche des documentations, sans cesse renouvelée, il s'imposait à eux avec une clarté et une force saisissantes.

Halévy l'interrompait chaque printemps pour faire en Angleterre un séjour prolongé, méthodiquement partagé entre les heures de travail intensif dans les bibliothèques et les prises de contact avec de nombreux amis anglais. En France, il s'était imposé, sauf quand il pouvait rendre quelque service, la stricte discipline d'une retraite studieuse consacrée à l'élaboration de ses travaux.

De 1901 à 1904 paraissaient les trois volumes de son *Radicalisme philosophique en Angleterre*. Le premier, il avait eu l'audace d'explorer l'extraordinaire chaos que

formaient les manuscrits légués par Bentham à University College. Sa connaissance des principaux penseurs contemporains s'éclairait pour lui par son intimité avec les premiers Fabiens, Sidney Webb, Graham Wallas, en qui il retrouvait vivante l'influence des Benthamites. Ses livres, écrits en même temps que s'achevaient ceux de Leslie Stephen sur les « Utilitaires », s'en distinguaient par la maîtrise avec laquelle il savait suivre à la fois, distinguer ou rapprocher les courants d'idées entre-croisés de cette époque, pour présenter une vue d'ensemble du mouvement intellectuel qui, de 1776 à 1832, a peut-être le plus contribué à former l'Angleterre contemporaine[1].

Pour la bien comprendre, il lui fallait pourtant encore saisir l'influence, plutôt parallèle ou même alliée que rivale, de la pensée religieuse, et Halévy tournait alors vers le méthodisme son attention. Il en regardait d'abord la naissance, hésitait à lui consacrer un volume, y renonçant bientôt pour se borner à donner sur ce sujet, dans la *Revue de Paris*[2], deux articles d'un puissant intérêt. C'est l'action plus étendue qu'exerça plus tard le méthodisme par l'intermédiaire du Réveil évangélique qu'il entendait éclaircir. Mais elle se révélait si vaste que, par un coup d'audace, il se décidait à écrire le *Tableau de l'Angleterre en 1815*.

Son nouveau livre, publié en 1912, devint tout de suite classique en Angleterre. Il l'est resté ; il y a quelques mois, il reparaissait encore, cette fois reproduit *in extenso* dans une édition populaire, mise avec les romans à gros tirages à la portée de tous les Anglais. Ils admirèrent, dans ce monument aux vastes fondations, l'ampleur des perspectives, de celle surtout qui leur découvrait les raisons de la liberté et de l'équilibre de leur société. Ni les institutions politiques ni la société économique n'en peuvent rendre compte. La constitution ne donne pas au gouvernement l'autorité nécessaire pour assurer l'ordre, et les progrès industriels aggravent l'instabilité sociale. Mais, « combinant leur influence avec celle de l'industrialisme, les sectes religieuses font l'état d'esprit de la bourgeoisie anglaise, dogmatique en matière d'expériences morales, sûre de l'excellence de son sens pratique, assez forte pour imposer le respect de ses préjugés à la plèbe, d'une part, et, d'autre part, à l'aristocratie ». L'influence de l'utilitarisme et celle du méthodisme se concilient, car l'activité philanthropique, l'ascétisme et l'individualisme des utilitaires s'accordent avec la philanthropie, la morale et l'individualisme chrétien. L'épanouissement culturel de l'Angleterre ne s'oppose pas à la religiosité dominante. Par l'action du méthodisme s'explique « ce qu'on peut appeler le miracle de l'Angleterre moderne, anarchiste et cependant bien ordonnée, positive, industrielle et cependant religieuse jusqu'au piétisme ».

Ce *Tableau* ne formait que l'introduction d'une vaste *Histoire du peuple anglais au XIXe siècle* à laquelle il avait désormais voué sa vie. Son nouveau travail, à peine commencé, fut arrêté par la guerre, mais il mit toute son énergie à le reprendre ensuite et put, dès 1923, publier deux volumes qui conduisaient son récit jusqu'en 1841.

Mais, en expliquant comment les Anglais, il y a cent ans, étaient sortis d'une grande guerre, sa conscience de savant éprouvait des scrupules. Sans doute, les années qu'il venait de vivre l'avaient-elles amené à préférer à la diplomatie aven-

1. Il consacrait plus tard une étude au « dernier disciple de Bentham » : Lord Morley (*Revue de métaphysique*, vol. XXV).

2. 1906, vol. IV, p. 519-539 et 841-867.

tureuse d'un Canning la carrière d'un Peel, ami beaucoup plus résolu de la paix. Elles le portaient aussi à attribuer moins d'importance aux rivalités des partis, dont les hommes d'État, après 1815 comme un siècle plus tard, avaient bousculé les frontières, pour suivre « l'ascension lente d'un certain programme que l'on peut définir comme étant celui du parti libre-échangiste ». De la masse immense des sources imprimées, principalement des périodiques de toutes sortes et d'innombrables rapports officiels, il avait formé une œuvre lucide, de haute science, qui, sans qu'il l'eût recherché, se trouvait être d'une frappante actualité.

La guerre de 1914 l'incitait aussi à ne pas arrêter son *Histoire*, comme il l'avait d'abord pensé, en 1895, mais d'étendre le XIXe siècle anglais jusqu'à 1914. Sentant qu'il n'aurait pas, de toutes manières, le temps de réaliser son œuvre entière, il résolut de se tourner vers cette ultime période qu'il avait lui-même traversée, amassant au jour le jour ses documents auprès de ses amis anglais, et qu'il allait maintenant embrasser en historien. Il lui consacra un *Épilogue* de deux volumes, publiés en 1926 et 1933. Œuvre en elle-même imposante, dont le plus perspicace et le plus curieux des juges pouvait écrire qu'elle lui donnait « avec une sécurité parfaite, garantie par une méthode de travail irréprochable, la connaissance précise de tout ce que je pouvais désirer savoir sur ce difficile sujet », et qu'il ne connaissait « aucune histoire contemporaine d'aucun État qui m'ait donné aussi complète satisfaction[1] ». Œuvre qu'Halévy avait tenu avant tout à construire parce qu'elle réconciliait les préoccupations maîtresses de l'homme et de l'historien, mettant en lumière ces deux problèmes essentiels : l'entrée de l'Angleterre dans la guerre que l'un avait vue et la conclusion de l'ère victorienne que l'autre dépeignait.

Il reprenait, d'ailleurs, immédiatement son *Histoire* interrompue, abordant le volume où devait apparaître, au centre du XIXe siècle, l'épanouissement du peuple anglais. S'il parvenait à l'achever, il sentait qu'il aurait réalisé l'essentiel de son dessein. Il aurait du moins suivi toute l'ascension d'un âge dont son *Épilogue* expliquait la fin. Le manuscrit, aux trois quarts écrit, que la mort laisse inachevé, paraît répondre presque entièrement à cette attente. On y trouvera presque tout ce qu'il voulait nous dire sur le triomphe du libre-échange, le chartisme et la manière dont l'Angleterre a traversé la révolution de 1848. Il contiendra aussi les pages essentielles du tableau dans lequel il comparait le milieu du siècle à 1815. Si les chapitres concernant la vie économique et les classes sociales ne peuvent pas être reconstitués, au moins pourrons-nous lire celui qui, décrivant les divers aspects de la vie religieuse et intellectuelle, donnait, si l'on peut dire, la signification du tableau.

Halévy n'avait pu pousser aussi loin son travail qu'en écartant sans cesse les offres les plus flatteuses qui l'en eussent détourné trop souvent. Il n'avait pu, cependant, refuser l'invitation venue d'Oxford, où déjà un doctorat lui avait été conféré et qui, pour la première fois, priait un étranger d'y venir donner une série de *Rhodes Lectures*[2]. Reproduites en un petit volume de l'Oxford Press (1930), qu'on

1. Ch. Seignobos, dans la *Revue critique*.

2. Il exerçait en Angleterre une très forte influence, attestée par les témoignages que lui ont rendu Basil Williams et H. A. L. Fisher dans le *Times* (27 août), Hammond dans le *Manchester Guardian* (26 août), Laski dans le *New Statesman* (septembre), et surtout par le nombre des étudiants qui ont demandé à ses livres de les initier aux études de l'histoire d'Angleterre.

souhaiterait lire en français, ces conférences donnent une interprétation saisissante de *La crise mondiale de 1914-1918*, analyses parallèles des forces qui entraînent le monde vers la révolution et la guerre. Le même problème l'avait conduit à donner, en novembre 1936, à la Société de philosophie, une remarquable communication sur *L'ère des Tyrannies*, étudiant le développement du socialisme produit par la guerre.

Si la guerre de 1914 l'avait amené à écrire son *Épilogue*, les révolutions menaçantes qui l'entouraient, qu'il retrouvait aussi dans ses travaux sur 1848, le rejetaient vers ses études d'histoire du socialisme[1]. Il leur consacrait, ce printemps, à Cambridge, trois conférences. Il ambitionnait encore de les reprendre en donnant une conclusion au cours que, depuis tant d'années, il professait sur ce sujet. Ses élèves et ses amis chercheront à réaliser partiellement ce projet, guidés par le souvenir de l'action bienfaisante qu'avec la bonté la plus simple exerça ce grand travailleur.

Paul VAUCHER.

CONGRÈS

LE IIIe CONGRÈS NATIONAL DES SCIENCES HISTORIQUES

Dans la vieille ville universitaire de Montpellier s'est tenu, du 6 au 9 mai dernier, le IIIe Congrès national des Sciences historiques. Après Paris et Alger, qui furent, en 1927 et en 1930, le siège des deux premiers congrès, le Comité français des sciences historiques, que préside M. Coville, membre de l'Institut, directeur honoraire de l'Enseignement supérieur, avait fait choix de la capitale du Languedoc méditerranéen. Choix pleinement justifié, car cette ville, connue comme un des plus grands marchés viticoles et un des plus grands centres médicaux du monde, est également un foyer actif d'études historiques.

Trois organismes entretiennent à Montpellier la passion de la recherche et le culte du passé. C'est, tout d'abord, la Faculté des lettres, dans laquelle sept chaires ou maîtrises de conférences sont consacrées aux sciences géographiques et historiques. Vient ensuite la Société archéologique de Montpellier, qui, bien que centenaire, manifeste une juvénile ardeur. Il faut, enfin, faire une place importante à la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, fondée il y a onze ans et qui groupe les chercheurs de toutes sortes : universitaires, instituteurs, archivistes, érudits locaux. Un homme coordonne toutes ces activités, c'est M. Augustin Fliche, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres.

Un comité local avait été chargé de la préparation du Congrès. Ce comité, présidé par M. le doyen Augustin Fliche, comprenait notamment : MM. Sion, Blanchard, Thomas, Palanque, Bon, Marres, professeurs à la Faculté des lettres; M. Bonnet, président de la Société archéologique de Montpellier ; M. de Dainville, archiviste de l'Hérault ; MM. Appolis, Berne, Combes, Claparède, Galtier, professeurs au lycée de Montpellier.

1. Il avait publié, en 1903, un ouvrage sur *Thomas Hodgskin* et, en 1907, à la *Revue du Mois*, un exposé de la *Doctrine économique de Saint-Simon*. Il avait donné aussi, en 1919, à la *Revue d'économie politique* une longue étude de la *Paix sociale en Angleterre*, exposant le mouvement ouvrier à la fin de la guerre et sa mise en échec par la politique de Lloyd George.

Le Congrès rencontra l'aide enthousiaste des autorités universitaires et municipales, le concours dévoué de la presse régionale, l'intérêt de toute une population passionnée pour les choses de l'esprit. Il fut marqué par de nombreuses manifestations de tout ordre. Les congressistes furent reçus par la municipalité, qui organisa un vin d'honneur, par M. Tailliart, recteur de l'Université, qui donna une magnifique réception dans les salons de la Faculté de médecine ; ils furent les hôtes de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, qui leur offrit un dîner dans le cadre somptueux du foyer du théâtre. Une soirée littéraire et musicale leur fut donnée dans la salle des fêtes de l'Université. L'organisateur de ce festival, M. Pitangue, bibliothécaire en chef de l'Université, avait écrit le livret et composé la musique d'une opérette charmante parodiant les pièces à prétentions historiques. Il avait su grouper des interprètes de tout premier ordre. Les membres du Congrès visitèrent les vieux hôtels de Montpellier et ses principaux monuments sous la direction de M. Thomas, professeur d'histoire du Languedoc. M. Claparède leur révéla les richesses du Musée Fabre et M. Pitangue organisa pour eux une exposition de manuscrits et de miniatures.

Le Congrès fut honoré par la présence de M. Jean Perrin, membre de l'Institut, sous-secrétaire d'État à la Recherche scientifique, qui, en présence d'une foule considérable, procéda à la pose de la première pierre de la nouvelle Faculté des lettres et qui présida la séance de clôture du Congrès.

Pour mieux faire connaître les richesses artistiques du Languedoc méditerranéen, le comité local avait organisé deux excursions. La première amena les congressistes à Maguelone, où M. Bonnet leur fit visiter la vieille cathédrale médiévale et où Mlle Fabrèges, fille du regretté archéologue et propriétaire de ce domaine historique et si plein de poésie, leur offrit un goûter arrosé de crus du terroir et sut leur dire en quelques mots émus tout le plaisir qu'elle avait à les recevoir. La deuxième les conduisit à Saint-Gilles, aux Saintes-Maries, à Aigues-Mortes, dont MM. Benoît Fliche et Gouron leur firent les honneurs.

Les séances de travail furent nombreuses et fécondes. Dans la section d'histoire ancienne, présidée successivement par MM. Blanchet, Bonnet, Piganiol, des points d'archéologie locale furent étudiés par MM. Bonnet, Balmelle, les docteurs Brunel et Coulouma. M. le docteur Laignel-Lavastine, de l'Académie de médecine, parla des *Contingents gaulois des armées de Trajan ;* M. Blanchet, de l'Institut, de *La persistance des noms celtiques dans la Narbonnaise ;* M. le commandant Espérandieu, de l'Institut, du *Lieu de la mort d'Auguste ;* M. J.-R. Palanque, de la Faculté des lettres de Montpellier, des *Partages de l'Empire romain aux IVe et Ve siècles.*

Dans la section d'histoire du Moyen Age, que présidèrent tour à tour MM. le docteur Laignel-Lavastine, Samaran, Thomas, Mgr Lesne, on entendit plusieurs communications sur l'histoire ecclésiastique : celle de M. le doyen Fliche sur *Les origines de l'action de la papauté en vue de la Croisade ;* celle du docteur Laignel-Lavastine sur *La valeur de la fondation de la Faculté de médecine de Montpellier dans la politique générale d'Honorius III ;* celle de M. Bonnaud-Delamarre sur *Une bulle d'Alexandre III pour la paix.* La guerre des Albigeois fut l'objet des études de MM. les professeurs Léonard, de Caen, Thomas, de Montpellier, de M. le président Roché, de Béziers. M. le professeur Coornaert, du Collège de France, apporta une étude sur une question aussi passionnément discutée que peu connue dans son travail *Que faut-il entendre par corporation?* M. le professeur Sion,

de Montpellier, donna une contribution à l'histoire agraire dans ses *Critiques sur quelques notions relatives au régime agraire du Midi méditerranéen.* Des sujets d'histoire locale furent traités par MM. Samaran et Delcambre, tandis que plusieurs points d'histoire économique étaient exposés par MM. Bon et Dupont.

A la section d'histoire moderne, dont les séances furent successivement dirigées par MM. Blanchard, Hauser, Lousse et Renouvin, les questions économiques furent particulièrement à l'honneur. On entendit, en effet, plusieurs communications ayant trait à la vie économique du passé : celles de M. Marcel Blanchard, de la Faculté de Montpellier, sur *Les financiers français et suisses sous le Second Empire* et sur *Les fournitures de sels languedociens à l'État de Piémont-Savoie au XVIIe et au XVIIIe siècle ;* celles de MM. les professeurs Hauser, de la Sorbonne ; Lhéritier, de Dijon ; Ponteil, de Strasbourg ; de M. l'abbé Carrière, de l'Institut catholique de Paris ; de MM. les archivistes de Dainville et Gouron. L'histoire de la Réforme en Languedoc fit l'objet des communications de M. le professeur Dartigues, de l'Université de Bordeaux, et de M. l'abbé Carrière, de l'Institut catholique de Paris. M. Dépréaux, bibliothécaire de la Fondation Thiers, étudia *Les régiments provinciaux et l'ordonnance de 1773.* Les institutions du Languedoc firent l'objet des études de MM. Appolis, de Cardenal, Thomas, Vassal-Reig.

Le Congrès a été accompagné d'une réunion du Comité français des sciences historiques, réunion que présida M. le directeur Coville et dans laquelle on régla une question importante. Il s'agissait de la participation de la France au Congrès international d'histoire de Zurich en 1938. Notons également une réunion de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon où l'on parla de la célébration du millénaire de l'abbaye de Saint-Pons, qui eut lieu deux mois plus tard.

A la séance de clôture, présidée par M. le sous-secrétaire d'État Jean Perrin, on entendit un remarquable résumé des travaux du Congrès fait par M. le professeur Renouvin, un exposé de M. le directeur Coville sur l'activité du Comité français des sciences historiques et un rapport, riche de faits et d'idées, de M. le doyen Fliche sur l'organisation du travail historique dans le cadre régional.

Grâce à une organisation parfaite, à la venue de nombreux congressistes, à la splendeur du mois de mai languedocien, le Congrès de Montpellier connut un succès complet. Il est à souhaiter que le Congrès de 1942, qui se tiendra dans une autre capitale régionale, connaisse une réussite aussi totale.

Gaston Galtier.

Les Journées franco-anglaises de Paris, 14-15 juin 1937

Elles se sont tenues dans deux salons de la Sorbonne, mis à la disposition de la conférence par M. le recteur Charléty. Elles se sont ouvertes le lundi 14 juin à neuf heures trente, en présence d'une vingtaine d'historiens des deux pays, par deux discours spirituels de bienvenue de M. Charléty, de remerciement de M. Powicke.

Aussitôt ont commencé les séances de travail des deux sections.

A la section d'Histoire du Moyen Age, les communications suivantes ont été faites. M. Geoffrey Barraclough, de St. John's College, Cambridge, a parlé *du pouvoir législatif du roi en Angleterre*, au XIVe siècle en particulier. Il insista spécialement sur le fait qu'à vouloir classer les actes législatifs du XIVe siècle en catégories juridiques trop précises l'on risque de se heurter aux faits. Il souligna aussi à quel

point le droit commun des justices du roi a fait siennes en Angleterre des règles d'origine traditionnelle, que le roi ne modifie guère de son propre chef et en dehors des statuts. M. OLIVIER-MARTIN, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, parla ensuite du *pouvoir législatif de roi de France*, en se plaçant successivement aux points de vue de l'intervention du roi pour concéder, confirmer ou écarter la coutume, puis au point de vue des ordonnances royales pour le commun profit, et enfin du droit royal de dispense. M. Ferdinand LOT, membre de l'Institut, posa l'intéressante question suivante : *Les villes de France ont-elles eu des municipalités entre la fin de l'empire romain et l'octroi des premières chartes de liberté?* Il conclut par la négative et montra que, le plus souvent, les libertés sont nées dans le berceau de la seigneurie et que les franchises n'excèdent presque jamais les droits seigneuriaux. M. R. R. DARLINGTON, de Bedford College, Londres, chercha à donner une solution pondérée dans la matière actuellement controversée du *bourg anglo-saxon*, de ses origines et des causes de son développement. Il croit surtout à l'influence continue d'un développement économique, bien plus lent à se réaliser qu'on ne l'a dit parfois. M. PETIT-DUTAILLIS, membre de l'Institut, reprenant la question du développement urbain au Moyen Age dans une communication intitulée : *Villes libres en France et en Angleterre au temps des premiers Plantagenets*, montra combien il est difficile d'admettre sans réserve certaines doctrines récemment formulées dans l'ouvrage bien connu du professeur Carl Stephenson sur les bourgs anglais. M. R. W. SOUTHERN, de Exeter College, Oxford, parla ensuite de la *culture en Angleterre au XIIe siècle*, tant chez Anselme que chez ses disciples de Cantorbéry, et M. W. A. PANTIN, de Oriel College, Oxford, montra avec la plus grande clarté l'influence des Dominicains et des Franciscains, notamment de Grosseteste, sur *la culture anglaise du XIIIe siècle*.

On remarquera que dans les précédentes conférences l'on s'est efforcé de demander aux conférenciers anglais et français de traiter des sujets voisins, afin de faciliter l'œuvre nécessaire de comparaison. Ainsi l'auditoire, après avoir entendu l'exposé d'une même question des deux côtés de la Manche et un résumé obligeamment traduit par M. Goblet, a pu prendre part aux discussions intéressantes qui ont suivi. C'est de cette manière que la tâche de rapprochement entre médiévistes anglais et français se réalisera de plus en plus.

Dans la section d'Histoire moderne, la première communication a été faite par le professeur Harold LASKI sur *English and French Opinion at the time of the French Revolution*. Avec finesse, aisance et esprit, il a dégagé le rôle des éléments anglomanes de l'opinion française : certains auteurs de Cahiers, les monarchiens finalement tenus en échec par les anglophobes (attaque de Couthon contre la brochure de Cazes). C'est à la période antérieure que se rapporte la communication de M. Léon CAHEN sur *L'opinion des différentes classes de la société française au XVIIIe siècle sur l'Angleterre*. Une analyse pénétrante lui permet d'affirmer que ni le peuple, assez indifférent, ni les bourgeois, ni les industriels, ni les commerçants, ni les intellectuels n'étaient foncièrement anglophobes. Il n'y avait de réelle hostilité que dans certains milieux du secrétariat des Affaires étrangères.

L'après-midi du 14 a été consacrée aux deux communications de MM. POUTHAS et PERRY sur Guizot. M. Pouthas a étudié *La crise orientale de 1840*, d'après les 213 lettres conservées par Guizot au Val-Richer (118 ont été échangées entre lui et Thiers). L'intérêt de son exposé, nuancé et neuf sur bien des points, est de montrer les dangers de la politique orientale toute négative de Thiers. Acceptée d'abord par

Guizot, il en voit bien vite, au contact de Palmerston (il paraît ici plus souple et plus conciliant qu'on ne le croit généralement), les dangers graves. Il les exprimera dans sa lettre prophétique du 17 mars 1840. MM. Pouthas, Woodward, Webster, Laski et Préclin instituent un intéressant débat qui accuse les lacunes de l'information de Thiers sur l'Orient, la Prusse et l'Autriche.

La communication de M. Perry sur *Guizot* et *Aberdeen* montre que l'Entente cordiale au temps de Louis-Philippe ne fut qu'une entente personnelle entre Guizot et Aberdeen, d'ailleurs cimentée par la princesse Lieven. Une des parties neuves de l'exposé est celle qui évoque les relations entre Guizot et Aberdeen entre 1848 et 1850. Il révèle que tous deux travaillèrent à réaliser la fusion et à gagner Changarnier, mais qu'ils furent traversés par Thiers et la duchesse d'Orléans. La communication de M. Perry est suivie d'un court débat où MM. Woodward et Mantoux examinent le rôle comparé de Guizot et de Thiers dans l'histoire de leur temps. La matinée du 15 juin a été consacrée à l'audition des exposés de MM. Woodward et Dolléans. Sous le titre *The general character of French British Relation between 1830 and 1870*, M. Woodward s'est surtout attaché à caractériser l'influence culturelle de la France sur une minorité d'intellectuels et d'hommes d'État anglais. Il laisse de côté l'influence beaucoup plus considérable de l'Angleterre sur la France.

L'organisation et les tendances des *Public Schools* s'opposent à une large pénétration des idées françaises qui n'agissent que sur Thackeray, Swinburne, J. Stuart Mill et Mat. Arnold. Au cours de la discussion, divers historiens donnent d'autres exemples de pénétration d'idées françaises, lors des révolutions de 1830 et de 1848, pour l'élaboration des Reform and Civil Service Bills (M. Laski), sur la pensée de Meredith (M. Mantoux), sur Darwin (M. Hauser) et sur Cobden (M. L. Cahen). A propos de Stuart Mill et de la traduction par Dupont-White de *La Révolution de 1848 et ses détracteurs*, M. Hauser insiste sur quelques aspects peu connus de l'influence anglaise en France. A l'issue de la belle communication de M. Woodward, les personnes présentes s'accordent à reconnaître l'intérêt que présenterait un dépouillement systématique de *Punch*, de la *Revue britannique*, de la *Westminster Review*.

C'est sur le plan social que se place l'exposé de M. Dolléans intitulé : *Trade Unions et sociétés ouvrières, leurs relations depuis la rencontre de 1862 jusqu'en 1869*. Il montre toute l'importance du séjour à Londres pendant dix journées de dix-huit ouvriers français. Ne mit-il pas en contact nos artisans, dont la situation légale et pratique avait peu changé depuis 1848, et les travailleurs anglais, qui donnaient à leurs *Trade Unions* un remarquable essor? Constatant la supériorité du régime anglais de liberté et la courte durée d'une journée de travail relativement mieux payée, nos ouvriers se mirent à l'école d'outre-Manche et, de 1862 à 1867, obtinrent de substantielles améliorations de leur sort. De 1867 à 1869, si les relations restent confiantes (aide réciproque en cas de grève), le mouvement ouvrier français reconquiert son originalité.

Au cours de la discussion, où intervinrent MM. Laski, Hauser et Coornaert, les membres de la conférence s'attachèrent à préciser l'origine des contacts entre les ouvriers des deux pays, insistant sur l'influence du livre de Buonarotti sur les chartistes (M. Laski), précisant la part d'idéologie et de pragmatisme propres aux doctrinaires ouvriers français d'alors (M. Coornaert).

La conférence terminée, les historiens se sont réunis chez Lapérouse, quai des Grands-Augustins. Au dessert ont pris la parole M. Coville, qui accepta la réunion de la prochaine conférence à Cambridge en 1938. Au nom des historiens anglais,

M. Webster, au cours d'une charmante allocution, a remercié ses collègues français de leur cordial accueil, et particulièrement MM. Y.-M. Goblet et Arnaud Wapler, qui, avec zèle et dévouement, ont traduit ou transcrit les débats de la conférence.

Par l'intérêt et la variété de leurs communications, qui ont donné lieu à un fécond échange de vues, les Journées franco-anglaises de 1937 ont été dignes des précédentes et font bien augurer de l'avenir de la coopération intellectuelle entre les historiens de France et d'Angleterre.

F. Joüon des Longrais et E. Préclin.

Le Congrès international de la population

Le Congrès international de la population, qui s'est tenu à Paris du 29 juillet au 1er août, a reçu près de 180 communications. Le président de la République avait tenu à honorer de sa présence la séance d'ouverture du Congrès, que présidait M. Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale. Près de 300 délégués, représentant trente et une nations, ont assisté aux travaux des différentes sections. C'est à M. Landry, ancien ministre et professeur à l'École des Hautes Études, dont les travaux en matière de démographie font autorité, que l'on doit l'organisation de ce grand Congrès.

Devant le nombre des communications, il a fallu créer cinq sections : *Section I.* Histoire de la démographie. Théorie générale de la population. — *Section II.* Démographie historique. Démographie statistique : études d'ensemble. — *Section III.* Démographie statistique : études spéciales. — *Section IV.* Causes et conséquences des faits démographiques. — *Section V.* Problèmes qualitatifs de la population. — Outre les travaux de ces sections, il y eut deux séances plénières où furent discutés un rapport sur *La meilleure méthode pour dégager et mesurer le mouvement naturel de la population* et un autre sur *La biométrie différentielle et la biotypologie, comme méthodes pour la classification des individus et des groupes.*

La démographie historique et géographique a fourni des travaux intéressants. Nous citerons, entre autres, les communications de MM. Ciccotti (Rome) sur *La politique démographique d'Auguste et ses effets* ; Korherr (Würzburg) sur *La population de Würzburg en 1701 ;* Langlois (Montréal) sur *Le peuplement français au Canada ;* May (Paris) sur *La démographie des populations noires dans les colonies d'Amérique aux XVIIe-XVIIIe siècles ;* Walek-Czernecki (Varsovie) sur *La population de l'Égypte ancienne ;* Willcox (Ithaca) sur *La longueur de la vie dans les premières années de l'Empire romain ;* Cavaignac (Strasbourg) sur *La succession des générations dans l'histoire.*

D'importantes études de démographie locale ont apporté des renseignements précieux sur la composition et les mouvements de la population dans de nombreux pays. Citons, en particulier, les travaux de MM. H. Burton et R. I. Downing (Melbourne) sur *Les problèmes de la population en Australie ;* A. M. Carr-Saunders et R. S. Walshaw (Liverpool) sur *Les récents mouvements de la population en Irlande ;* Das Rajani Kanta (Genève) sur *Les mouvements actuels de la natalité et de la mortalité et l'avenir des populations de l'Inde ;* Decary (Tananarive) sur *La population de l'Antandroy* (extrême-sud de Madagascar) ; Aybar (Ankara) sur *La population de la Turquie ;* Halévy Haim-Chalon (Jérusalem) sur *Les problèmes de la population juive en Palestine ;* Masaji Inouye (Tokio) sur *La population au Japon ;* Notestein (Princeton) sur *Une étude démographique de 38,256 familles rurales en Chine ;* Eu-

gène REVERT (Le Havre) sur *La population de la Martinique;* Peter SCHMITZ (Vienne) sur *Le mouvement de la population en Extrême-Orient* et sur *Le mouvement de la population en Autriche;* SMOLSKI (Hanoï) sur *Les statistiques de la population indochinoise;* René HOFFHERR et L. PAYE (Paris) sur *L'évolution démographique de l'Afrique du Nord;* Henri ULMER (Paris) sur *Quelques données démographiques sur les colonies françaises;* Wilhem WINKLER (Vienne) sur *L'augmentation naturelle de la population de Vienne;* Milliet COSTA E SILVA (Sao-Paulo) sur *La distribution des nationalités à Sao-Paulo* (représentation graphique); DARBÈS (Hanoi) sur *Le mouvement de la population à Pnom-Penh de 1931* à *1936* et *Mortalité générale de cette population de 1935 à 1936;* Pierre GOUROU (Bruxelles) sur *La densité de la population dans le delta du Tonkin;* Oliver BAKER (Washington) sur *Les populations agricoles aux États-Unis;* Jean DESPOIS (Tunis) sur *La signification historique d'une carte de la densité de la population en Tunisie.*

Une douzaine d'études ont été consacrées aux mouvements migratoires : en Angleterre, par Georges-Henry DAYSH et Miss M. A. BAKER (Newcastle); en Pologne, par Stefan DZIEWULSKI (Varsovie); en Italie, par Ugo GIUSTI (Rome); aux États-Unis, par Carter GOODRICH (Londres) et Charles E. LIVELY (Colombus); en Asie, par Radhakamal MUKERJEE (Lucknow); en France, par Georges MAUCO (Paris).

Une préoccupation de la démographie moderne est apparue par l'importance accordée aux problèmes qualitatifs de la population. L'étude des qualités de la population prend, en effet, une importance qui, dans certains pays, tend à primer les études des quantités. Tel est le cas, en particulier, pour de nombreux spécialistes allemands qui traduisent, ici, des préoccupations actuelles de l'opinion ou des gouvernements. Aussi une section importante du Congrès a dû être consacrée aux méthodes propres à caractériser les individus (biométrie individuelle), à déterminer des types (biotypologie), à définir les races (ethnologie), à la transmission héréditaire des caractères humains (caractères fragmentaires et ensembles typiques), aux croisements entre races et aux questions pratiques (eugénique). L'hérédité, en particulier, a fait l'objet de nombreuses communications, dont quelques-unes fort intéressantes. Le problème des races fut également étudié du point de vue scientifique, qui fut, d'ailleurs, celui de toutes les discussions du Congrès.

Les actes du Congrès seront publiés en plusieurs volumes, chacun étant consacré à une question limitée (natalité, mortalité, démographie historique, etc.). Ils constitueront un appoint précieux à l'étude, si importante actuellement, des problèmes de la population.

G. MAUCO.

LE IIe CONGRÈS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE LA FRANCE

La Société d'histoire ecclésiastique de la France avait tenu en 1934 un premier Congrès et décidé de renouveler ces assises tous les trois ans : c'est donc cette année, en coïncidence avec l'Exposition — sur le point de s'ouvrir — que s'est tenu à Paris son deuxième Congrès, du 18 au 20 mai dernier. Le Comité d'organisation, présidé par M. Édouard Jordan, avait inscrit au programme du Congrès, pour les séances de l'après-midi, l'histoire locale et le clergé. Mais les séances du matin demeuraient ouvertes à des travaux libres. Y furent présentées les communications suivantes, dont la plupart suscitèrent d'intéressantes discussions : *État des travaux relatifs au dictionnaire des monastères de la règle de Saint-Benoît*, par dom

Michel BOCKSRUTH, de l'abbaye bénédictine de Praglia ; *Observations sur la statistique des cultes liturgiques et des cultes populaires, à propos d'un cas précis : la Haute-Maurienne*, par M. Arnold VAN GENNEP ; *Les rapports de l'abbaye Sainte-Geneviève avec les autorités épiscopales aux XIIe et XIIIe siècles*, par M. Michel REULOS ; *A-propos sur un registre de marguilliers du XVIe siècle*, par M. l'abbé Gustave CONSTANT, professeur à l'Institut catholique de Paris ; *La dévotion sensible et les confréries du XVIIe siècle*, par M. Marcel FOSSEYEUX ; *Les bureaux de charité en Quercy à la fin de l'Ancien Régime*, par M. le chanoine Eugène SOL, archiviste du diocèse de Cahors ; *La vie religieuse et morale des Parisiens d'après les registres d'insinuations testamentaires des années 1789 et 1790*, par M. Jean DE LA MONNERAYE, bibliothécaire principal à la Bibliothèque historique de la ville de Paris ; *Pourquoi et comment dresser par diocèse une liste exacte et quasi officielle du clergé constitutionnel*, par M. Joseph CAMELIN ; *Les répercussions des controverses christologiques du Ve siècle dans les églises de France*, par M. le chanoine Gustave BARDY ; *L'état religieux et moral du diocèse de Chartres pendant le deuxième quart du XIXe siècle. Mgr Clausel de Montals, 1824-1852*, par M. l'abbé Amédée SEVRIN.

Aux séances de l'après-midi, des considérations générales du meilleur aloi furent développées par M. l'abbé CARRIÈRE, professeur à l'Institut catholique de Paris et secrétaire général de la Société d'histoire ecclésiastique, sur *L'histoire ecclésiastique dans les académies de province depuis soixante ans*, par Mgr GRENTE, évêque du Mans, sur *L'enseignement de l'histoire dans les grands séminaires*. Puis quatre érudits particulièrement qualifiés présentèrent des rapports sur l'histoire de la paroisse rurale française au cours des âges : successivement, M. Georges HUARD, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, M. LESORT, archiviste en chef de la Seine, M. l'abbé SEVESTRE et M. Édouard BRULEY, professeur au lycée Condorcet, indiquèrent, pour chacune des quatre périodes envisagées (Moyen Age, temps modernes, époque révolutionnaire, XIXe siècle), les problèmes qui se posent, les méthodes à suivre, les directives nécessaires. Ces exposés sobres et substantiels constituèrent des bases de discussion et demeureront des instruments de travail de premier ordre : une synthèse magistrale en fut présentée à la séance de clôture par M. Gabriel LE BRAS, professeur à la Faculté de droit de Paris, sous le titre : *Considérations d'ensemble en vue d'un programme pour l'étude de la paroisse rurale.*

Cette séance de clôture, tenue à la Comédie des Champs-Élysées, sous la présidence du cardinal Baudrillart, entouré des présidents des séances, MM. Henri Courteault, Marcel Aubert, Édouard Jordan, Marcel Marion, et de plusieurs hautes personnalités ecclésiastiques, avait également à son ordre du jour d'importantes communications : M. le chanoine SALTET, professeur aux Facultés catholiques de Toulouse, célébra le XVIe centenaire d'Eusèbe de Césarée, auteur de la première histoire générale de l'Église, et le IIIe centenaire de François Bosquet, évêque de Montpellier, auteur de la première histoire critique de l'Église de France ; Mgr LESNE, recteur des Facultés catholiques de Lille, étudia *La contribution des Églises de l'ancienne Gaule au sauvetage des lettres antiques.*

Sans faire état des cérémonies ordinaires des Congrès (banquet, toasts, réception à l'Hôtel-de-Ville), qui furent particulièrement cordiales, il faut souligner les importants résultats obtenus dans ce Congrès, qui fut très laborieux et fructueux. On en lira le compte-rendu détaillé et les principaux rapports dans les prochains fascicules de la *Revue d'histoire de l'Église de France.* J.-R. P.

Société d'histoire de la Révolution française

Les sociétés ont leur destin, ou plutôt le destin de leurs animateurs. Ainsi, la *Société d'histoire de la Révolution française* perdit une grande partie de sa vitalité avec la mort de celui qui en fut longtemps le président, Alphonse Aulard, décédé en 1928. Elle se maintint cependant sous la présidence de Louis Barthou jusqu'à l'attentat de Marseille d'octobre 1934. La Société fut alors dissoute ; seule sa revue, *La Révolution française*, survécut, grâce à l'activité de M. P. Sagnac aidé de quelques amis, et à la belle confiance d'un éditeur.

Cette disparition était regrettable. Une société vieille d'un demi-siècle ou presque, fondée, à l'époque où les républicains prenaient la tête de la République, avec l'intention d'étudier la Révolution, toute la Révolution, et son prolongement naturel, l'Empire, ne pouvait s'évanouir sans laisser un vide. Un foyer de belles études s'était éteint, dont le maintien de la revue ne compensait pas la perte, car on sait bien, dans le monde des historiens comme ailleurs, le bon effet des contacts personnels que facilitent les réunions de sociétés spécialisées. Ce sentiment, exprimé par M. P. Sagnac, a trouvé l'approbation d'un grand nombre des anciens membres de la *Société d'histoire de la Révolution française* et d'autres historiens prêts à y adhérer. Une assemblée récente a donc reconstitué l'ancien groupement et nommé un comité directeur. Un programme de travail a été fixé. Il s'agit d'abord et essentiellement de poursuivre l'effort scientifique entrepris par Alphonse Aulard, en particulier d'étudier systématiquement l'influence mondiale des idées et des actes de la Révolution créatrice d'un régime neuf ; ainsi, la Société envisage avec intérêt la discussion qui sera ouverte aux Journées d'études franco-italiennes (7-9 avril 1938) sur *Les rapports de l'Italie et de la France de 1789 à 1815*. La revue, *La Révolution française* redevient l'organe de la Société, qui pourra patronner, comme dans le passé, d'autres publications. En 1938, la mémoire du grand historien Alphonse Aulard sera honorée à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort : une réunion commémorative sera tenue en Sorbonne et un buste érigé à Paris. En 1939, la Société prendra part aux fêtes du 150e anniversaire de la Révolution française ; à côté des participations étrangères, qui peu à peu s'organisent, la *Société d'histoire de la Révolution française* pourra rappeler avec une juste fierté son œuvre, elle dont les animateurs furent les premiers à essayer l'étude méthodique et complète du monde nouveau né en 1789.

F. Boyer.

Le Congrès mondial de la documentation universelle

Préparé de longue date par un comité d'organisation présidé par M. Jean Gérard, administrateur de la Maison de la Chimie, et par un comité technique présidé par M. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale, le Congrès mondial de documentation universelle a tenu ses assises à Paris, à la Maison de la Chimie, du 16 au 21 août. Plus de 350 congressistes, représentant quarante pays, ont assisté aux réunions, qui mettaient en contact pour la première fois des techniciens et des savants, des bibliothécaires et des chefs de service d'organismes industriels ou commerciaux. Une centaine de communications ont été résumées devant cet auditoire par les rapporteurs de sections (Mlle D. Montel, chef du service bibliographique des messageries Hachette : *Élaboration des documents ;* M. A. Bar-

GILLIAT, directeur de l'Office technique de l'imprimerie : *Édition des documents ;* Mme S. BRIET, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale : *Recherches et apports de documents ;* M. L. CROZET, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale : *Enregistrement des documents ;* MM. Ch. PERRAT, secrétaire de l'École nationale des chartes, et G.-H. RIVIÈRE, sous-directeur du Musée d'ethnographie : *Conservation des documents ;* M. JARYC, secrétaire du bureau de rédaction de l'*International Bibliography of Historical Sciences : Élaboration de la documentation ;* P. BOURGEOIS, chef de service à la Maison de la Chimie : *Diffusion de la documentation ;* Mlle I. MURRAY, chef de section au Centre d'information économique : *Utilisation de la documentation ;* MM. MILHAUD, secrétaire général de la Commission de l'organisation scientifique du travail : *L'organisation administrative de la documentation ;* C. LEFRANC, architecte, et A. NAVARRE, inspecteur de l'Enseignement technique : *Organisation technique de la documentation*).

Le rapport général a été lu, à la séance de clôture, par M. BOUTILLIER DU RETAIL, directeur du Centre d'information économique.

Plusieurs des communications présentées intéressent les études historiques :

M. Marcel AUBERT, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, a fait l'historique du *Répertoire d'art et d'archéologie*, qui, créé en 1910, en est actuellement à son quarantième volume. D'heureuses réformes (division en trois parties : 1° Généralités ; 2° Bibliographie de l'art français ; 3° Art étranger, chacune d'elle comportant dans un même classement livres et articles de périodiques ; dépouillement exhaustif pour la France ; sélection des publications les plus importantes pour l'art étranger) introduites dans le tome Ier d'une nouvelle série accroîtront encore l'utilité de cette publication si appréciée par les historiens de l'art.

M. MAROUZEAU, professeur à la Sorbonne, dans son exposé sur *Le problème de la bibliographie et de la documentation dans le domaine de l'Antiquité classique*, a insisté sur le gaspillage d'argent et de forces qui résulte de la publication de plusieurs bibliographies courantes de philologie classique. Il faut reconnaître que ces doubles emplois sont particulièrement choquants dans un domaine que cultivent avec une ardeur, inégale, certes, mais partout existante, toutes les nations.

M. Marc JARYC, en parlant de *La documentation courante dans le domaine des sciences historiques*, a indiqué une situation semblable pour d'autres branches de l'histoire. D'après lui, le point de saturation est atteint et il importe maintenant de rationaliser la documentation courante et de bien délimiter le champ d'action des divers organismes qui s'emploient à faciliter aux savants la connaissance de la littérature de leur sujet. M. Jaryc a donné, à titre d'exemple, des indications détaillées sur l'organisation et le fonctionnement du Comité international des sciences historiques, éditeur de l'*International bibliography of Historical Sciences*. Il a soulevé aussi le problème, complexe, de la bibliographie analytique, dont il a souligné, comme dans son rapport sur *L'élaboration de la documentation*, les difficultés d'exécution. Elles sont aussi considérables que l'est l'utilité de ces répertoires « type idéal de documentation courante ».

M. Paul POINDRON, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a résumé sa communication sur *La documentation cartographique*, dont il a indiqué l'état présent par l'inventaire des travaux à accomplir :

« 1° Dresser dans chaque dépôt (bibliothèques, archives, musées) le catalogue manuscrit, sinon imprimé, des documents cartographiques ; publier en français les règles catalographiques ; photographier les cartes manuscrites ; entreprendre

dans chaque pays, sous la direction d'une commission internationale, le catalogue des portulans ; rédiger un index des dépôts et fonds cartographiques (nature et importance, listes des catalogues, notices, etc.).

« 2° Publier la liste des bibliographies des documents cartographiques ; enfin, créer des centres de documentation cartographique régionaux (fichiers et collections photographiques). »

La documentation en histoire des sciences a fait l'objet d'une communication de M. Aldo Mieli, secrétaire perpétuel de l'Académie internationale d'histoire des sciences. Après avoir passé en revue les bibliographies imprimées, rétrospectives et courantes, qui enregistrent la littérature, de plus en plus abondante, sur l'histoire des sciences et des techniques, M. Mieli a fait savoir que le fichier bibliographique en voie d'établissement au Centre de synthèse compte déjà 20,000 fiches sur les 100,000 prévues. Il est surprenant, pourtant, que M. Mieli n'ait accordé aucune mention aux bibliographies courantes de *Thalès*, la publication annuelle de l'Institut d'histoire des sciences et des techniques de l'Université de Paris, dirigé par M. Abel Rey, et à celle des *Transactions of the Newcomen Society for the study and history of engineering and technology*.

Si on peut s'accorder avec M. Mieli sur l'utilité de son fichier bibliographique, il est difficile, par contre, de saisir les avantages d'un fichier biographique tel que le décrit M. Collinder, ingénieur hydrographe en chef, dans sa communication intitulée *Une cartothèque générale concernant l'histoire des sciences en voie d'élaboration sous les auspices de l'Académie pour l'histoire de l'astronomie de Lund*. Cette cartothèque ne représente, en effet, autre chose que la copie sur fiches, pure et simple, des renseignements biographiques qu'on trouve dans l'*Introduction to the history of science* de George Sarton.

L'enregistrement, le dépouillement et l'échange des imprimés administratifs, sources historiques importantes, mais combien difficiles à prospecter, ont été traités dans plusieurs communications. M. T. P. Sevensma, directeur de la bibliothèque de la S. D. N., a dressé une liste très utile des matériaux statistiques et documentaires que l'on trouve dans les publications périodiques officielles de certains pays. M. James B. Childs, chef de la section des documents administratifs à la Bibliothèque du Congrès, à Washington, nous a renseigné d'une façon très précise sur la bibliographie courante de ces imprimés, telle qu'elle est établie maintenant par le *Government Printing Office*. M. L. Brummel, de la Bibliothèque royale de La Haye, en traitant des *Principes des échanges de documents*, a envisagé aussi l'échange de documents officiels.

Les documents officiels n'intéressent pas seulement les administrations publiques qui les utilisent et les bibliothèques qui sont chargées de les conserver ; ils ont, du moins certains d'entre eux, leur place marquée dans les archives. C'est ce que l'on reconnaît en lisant la très intéressante communication où, sous le titre *Les archives départementales et la documentation contemporaine*, M. Jean Hubert, archiviste de Seine-et-Marne, expose une conception toute nouvelle de la fonction qui est la sienne et celle de ses collègues : « La tâche du conservateur d'un dépôt d'archives départementales ne se borne pas à conserver, à classer, à inventorier et à communiquer les documents dont il a la garde. Il a le devoir de guider le lecteur dans ses recherches et de répondre aux demandes de renseignements qui lui sont adressées par les administrations et par les particuliers sur les questions les plus diverses et parfois les plus actuelles. Pendant longtemps, les archives départementales n'ont été des centres de documentation que pour l'histoire d'un lointain

passé. Aujourd'hui, elles tendent, de plus en plus, à être également des centres d'information pour l'histoire du présent. Ainsi, elles semblent naturellement appelées à devenir, dans chacune de nos provinces, l'Office départemental de documentation, dont la nécessité se fait de plus en plus sentir à mesure qu'augmentent les difficultés de pouvoir se renseigner sûrement et rapidement sur la trop complexe évolution de la vie économique et de la vie sociale. »

Les problèmes techniques traités au Congrès méritent également de retenir l'attention des historiens. L'état de *La normalisation dans le domaine des bibliothèques du livre et des périodiques* a été exposé par M. PRINZHORN, président de la Commission internationale chargée d'étudier ces questions dans le cadre de la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires. Cet effort de normalisation porte sur les points suivants : 1° présentation du contenu de périodiques ; 2° format de périodiques ; 3° manchettes bibliographiques ; 4° ordre dans les références des indications bibliographiques ; 5° règles internationales pour l'abréviation des titres de périodiques ; 6° fiches et cartes bibliographiques ; 7° règles pour le classement alphabétique ; 8° règles de transcription d'alphabets.

Les procédés nouveaux de reproduction des documents ont vivement intéressé les congressistes. Nous ne pouvons donner ici que la simple liste des communications consacrées à ces aspects techniques du travail documentaire : C. D. CHAMPLIN, *Lithoprinting in miniature as a means of circulating the findings of research ;* L. CROZET, *Le cataloguage rapide des fonds de bibliothèques par les procédés photographiques ;* H. FUSSLER, *Progress in microphotography in the United-States ;* W. SCHUERMEYER, *Les accessoires optiques du travail documentaire ;* A. SEIDELL, *A new camera for microfilm photography in libraries ; The application of microfilms to the compilation of scientific data ;* L. VAN DER GRINTEN, *Un nouveau procédé pour la copie des documents : le procédé Retocé.*

Comme d'usage, plusieurs discours ont été prononcés aux séances d'inauguration et de clôture. Aux tableaux idéalistes de la documentation future, tels que les ont brossés avec ardeur et conviction MM. Paul OTLET et Watson DAVIS, M. Julien CAIN, président du Comité technique, a opposé, avec la netteté et la précision qui caractérisent sa pensée, la nécessité de se limiter à des tâches d'ordre pratique. C'est la même note que l'on a retrouvée dans le discours de M. Max HYMANS, sous-secrétaire d'État au ministère du Commerce, qui a souligné l'importance de faire le « départ nécessaire entre l'indispensable, le nécessaire, l'utile, le superflu ».

Marc JARYC.

France. — L'Institut de France a célébré, le dimanche 20 juin 1937, le *Centenaire du collège arménien à Sèvres* (21 p.) et l'Académie française, de son côté, a célébré, le 28 mars 1937, le *Deux centième anniversaire de la mort de Robert Cavelier de la Salle à la Nouvelle-Orléans ;* le discours a été prononcé par M. André CHEVRILLON, délégué de l'Académie française (30 p.).

— Sous le titre *Races et racisme*, un groupement d'étude et d'information a fait paraître (n° 4) un Bulletin paraissant tous les deux mois (47, rue de Miromesnil) où l'on remarque des articles sur l'instabilité des types humains, par Franz BOAS ; la race juive, par Israël ZANGWILL ; la position mondiale du nègre et du négroïde, par Harry JOHNSTON, etc.

— L'ouvrage de M. Louis BIGARD : *Le comte Réal, ancien Jacobin*, a paru d'abord par fragments dans la *Revue de Versailles et de Seine-et-Oise ;* on pourra maintenant en trouver le texte définitif à la librairie Léon Bumard (Versailles, 1937, 209 p. ; prix : 20 fr.).

— Le service des Archives au ministère des Affaires étrangères vient de faire paraître le tome I d'un *État numérique des fonds de la Correspondance politique, de l'origine à 1871* (Imprimerie nationale, 1936, XXII-510 p.). Cet état numérique comporte, pour chaque volume, l'indication des agents ou correspondants qui y figurent ou de la matière qu'il renferme. Il permet ainsi de déterminer l'étendue matérielle des investigations à poursuivre sur une personnalité ou une période déterminées. C'est donc le tableau complet de la *Correspondance politique* depuis l'origine des fonds jusqu'à la date extrême des communications au public, actuellement fixée au 10 mai 1871. L'impression du répertoire ayant été commencée alors que les communications s'arrêtaient encore à l'année 1848, on a dû y ajouter deux parties complémentaires contenant la correspondance afférente à la période 1848-1871 et la correspondance politique des consuls, qui, depuis 1830, a constitué, pour chaque pays, une série particulière, rangée à la suite du fonds politique auquel elle se rattache. Le présent état, publié sur l'initiative de la Commission des Archives diplomatiques, a été préparé et imprimé par les soins de M. Abel RIGAULT, chef du Bureau des Archives.

— *Autographes.* — La maison Sotheby and C° a mis en vente, les 5-7 juin 1937, parmi d'autres pièces plus ou moins rares, une lettre de Marat à l'adjoint du ministre de la Guerre Audoin, datée du 13 juin 1753 — un mois avant qu'il fût assassiné — et une pièce émanant de Danton, en date du 26 août 1792, relative à la note trouvée dans le secrétaire du roi. A noter également les lettres, en partie chiffrées, de Paul de Foix et de Mauvissière, ambassadeur de France à la cour d'Angleterre ; elles ont un grand intérêt pour la politique de Catherine de Médicis, car, fort longues, elles s'appliquent aux années 1564 et 1565.

— Le Catalogue 65 de la librairie de Versailles Marc Loliée annonce la mise en vente d'une importante quantité d'autographes particulièrement intéressants au regard de l'histoire littéraire. A noter, en particulier, une lettre de V. Hugo à son défenseur Crémieux, du 25 janvier 1857, des lettres de Mirabeau à sa femme et de la maîtresse de Mirabeau, Marie-Thérèse de Monnier, une correspondance de George Sand, en grande partie inédite, adressée à Boucoiran, une lettre d'Eugène Vermesch, le fondateur du *Cri du peuple* de 1871, en date du 24 février 1869 ; une lettre de Thiers à Louis-Philippe, du 11 juillet 1840, fournissant de précieuses indications sur la crise européenne. G. BN.

— A l'occasion de la commémoration du 150e anniversaire de la Constitution américaine et de la venue en France de Miss Ann Madison Washington, la Bibliothèque nationale a organisé en l'honneur de *George Washington* une intéressante exposition, dont le catalogue (Paris, 1937, in-8°, 40 p., 8 pl.) énumère les articles : documents et objets d'art empruntés à nos principaux dépôts nationaux et à des collections privées. M. Bernard Fay, professeur au Collège de France, a, dans une sorte d'introduction écrite en français et en anglais, consacré à « Washington et la France » des pages élégantes et justes. G. BN.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Acts of Court of the Mercers' Company, 1453-1527 ; publié par *Laetitia Lyell*, 333.

Allen (P. S.). Erasmus. Lectures and wayfaring sketches, 164.

Appolis (Émile). Une assiette diocésaine en Languedoc à la fin de l'Ancien Régime, 156.

Aschoff (L.) et *Diepgen (P.)*. Kurze Uebersichtstabelle zur Geschichte der Medizin, 84.

Bainville (Jacques). Lectures, 154.

Baisnée (Jules A.). France and the establishment of the American catholic hierarchy. The myth of French interference, 350.

Balfour-Melville (E. W. M.). James I, king of Scots, 1406-1437, 331.

Balkan States (The). I : Economic, 163.

Barbagallo (Corrado). Storia universale ; vol. IV, 1re partie : L'Età della Rinascenza e della Riforma, 1454-1556, 99.

Bardy (G.). Voir *Fliche (Augustin)*.

Baroque américain (Le), 389.

Baulig (Henri). Amérique septentrionale ; 2e partie : Les États-Unis, 148.

Bayne-Powell (Rosamond). Eighteenth century London life, 373.

Baynes (Norman H.). The political ideas of St Augustine's *De civitate Dei*, 167.

Benoît (F.). Voir *Blanchet (A.)*.

Bericht über der 18 Versammlung deutschen Historiker in Göttingen ; 2-5 August 1932, 362.

Berteval (W.). Voir *Pastor (Louis)*.

Bertout (Anne). Les Ursulines de Paris sous l'Ancien Régime, 173.

Bertrandfosse (Dr *Maurice de*). Voir *Maricourt (André de)*.

Bickley (Francis). Report on the manuscripts of the late Reginald Rawdon Hastings, Esq., of the Manor House, vol. III, 159.

Blanchet (A.) et *Benoît (F.)*. Forma Orbis romani. Carte archéologique de la Gaule romaine ; fasc. 5 : Carte et texte du département des Bouches-du-Rhône, 87.

Blanchet (A.) et *Dieudonné (A.)*. Manuel de numismatique française ; t. III : Médailles, jetons, méreaux ; t. IV : Monnaies féodales françaises, 365.

Bondois (Paul-M.). L'industrie sucrière française à la fin du XVIIe siècle. Les projets de l'intendant Pierre Arnoul, 326.

Bouniatian (Mentor). Dépression, progrès, technique et dévaluation, 150.

Bouvet (Maurice). Histoire de la pharmacie en France, des origines à nos jours, 299.

Boyd (W. K.) et *Meikle (H. W.)*. Calendar of the State papers relating to Scotland and Mary, queen of Scots, 1547-1603, 106.

Bradley. Voir *Watson*.

Bragança Pereira (A. B. de). Os portugueses em Baçaim, 364.

Bremond (H.). Histoire littéraire du sentiment religieux en France. Index analytique par *Ch. Grolleau*, 368.

Brugmans (Henri-L.). Le séjour de Christian Huygens à Paris, 117.

Burckhardt (Carl J.). Richelieu, der Aufstieg zur Macht, 112.

Busquet (Raoul). Les fonds des archives départementales des Bouches-du-Rhône (Archives centrales de Provence) ; 1er volume : Dépôt principal de Marseille. Séries anciennes A à F, 364.

Calendar of Ormond Deeds ; vol. III : 1413-1509 ; publié par *Edmund Curtis*, 379.

Calmette (J.). Atlas historique ; II : Le Moyen Age, 360.

Camden miscellany, t. XVI, 107.

Cardenal (Louis de). Le « citoyen » de 1791 payait-il plus ou moins d'impôts que le « sujet » de 1790? 156.

Carlyle (R. W. et *A. J.)*. A history of mediaeval political theory in the West ; t. VI : Political theory from 1300 to 1600, 362.

Cartellieri (Alexander). Der Aufstieg des Papsttums im Rahmen der Weltgeschichte, 1047-1095, 168.

Catalogue de la collection des manuscrits historiques de Genève, 166.

Catteral (Ralph C. H.). Judicial cases con-

cerning American slavery and the negro, vol. IV, 119.
Centenaire de la Société éduenne à Autun, le 7 juin 1936, 366.
Christensen (Aksel E.). Der handelsgeschichtliche Wert der Sundzollregister, 338.
Christescu (V.). Istoria militara a Daciei romane, 306.
Cluzel (Madeleine). Essai sur les Scandinaves et l'Islande au xe siècle, 361.
Cohen (Bernard Lande). Is the Versailles treaty responsible? 174.
Columnis (Guido de). Historia destructionis Trojae ; publié par *Nathaniel Edward Griffin*, 151.
Compossicion booke of Conought (The) ; publié par *A. Martin Freeman*, 333.
Cooperazione intellettuale, nos IV-V, 159.
Cornelissen (J. D. M.). Waarom zij Geuzen werden genoemd, 384.
Coulter (Edith M.) et *Gerstenfeld (Mélanie)*. Historical bibliographies. A systematic and annotated Guide, 358.
Cras (Pierre). La fidèle histoire de saint Jean Bosco, 174.
Creveaux (Eugène). L'occupation étrangère dans le département de l'Aisne en 1814 et 1815, 156.
Cros (Auguste). Nouvelle contribution à l'histoire des Chambres d'agriculture algérienne et plus spécialement de celle de la province d'Oran, 371.
Croÿ (J. de). Notice historique sur les archives de la Chambre des comptes de Blois, 366.
Curtis (Edmund). Voir Calendar of Ormond deeds.
Dansaert (G.). La comtesse Lamoral d'Egmont, 336.
— Voir *Halkin (L.-E.)*.
Dartigue-Peyrou (Ch.). Dupré de Saint-Maur et le problème des corvées, 369.
Darwin (Francis). The organisation of the Holy Office, 386.
Dayre (Jean). Jérôme Cardan. Ma vie, 101.
Delaporte (L.). Les Hittites, 85.
Delaunay (Dr *Paul*). La vie médicale aux xvie, xviie et xviiie siècles, 114.
Delecour (Théodore). Classification des archives communales et rédaction d'un inventaire méthodique, 365.
Delsol (Henri). Le consulat de Brive-la-Gaillarde, 327.
Diepgen (P.). Voir *Aschoff (L.)*.
Dieudonné (A.). Voir *Blanchet (A.)*.
Dolléans (Édouard). Histoire du mouvement ouvrier ; t. I : 1830-1871, 136.
Donnan (Elizabeth). Documents illustrative of the slave trade to America, vol. IV, 119.
Doren (Alfred). Italienische Wirtschaftsgeschichte. 1ster Bd., 380.
Douleur et stigmatisation, 170.
Dreyfus (Alfred). Souvenirs et correspondance publiés par son fils, 370.
Dujčev (Ivan). Avvisi di Ragusa, 383.
Du Ranquet (H. et *E.)*. Les vieilles pierres de Montferrand d'Auvergne, 368.
Durbec (J.-A.). Monographie de Biot, 367.
Durtelle de Saint-Sauveur (E.). Histoire de Bretagne, 96.
Ehrhard (Ferdinand). La confiscation générale en droit français moderne, 367.
État numérique des fonds de la Correspondance politique, de l'origine à 1871, 438.
Evans (Allan). Voir *Pegolotti (Francesco Balducci)*.
Fanfani (Amintore). Saggi di storia economica italiana, 329.
Faure (Claude). Papiers du cardinal Fesch aux archives départementales du Rhône, 156.
Fisch (T.). Letters of the first Babylonian dynasty in the John Rylands Library, 161.
Fisher (H. A. L.). A history of Europe; vol. III : The liberal experiment, 355.
Fliche (Augustin) et *Martin (Victor)*. Histoire de l'Église, depuis les origines jusqu'à nos jours, t. I, II, III, 308.
Forestier (Henri). Les archives de l'Yonne, 1790-1932, 365.
Fournier (chanoine *E.*). Questions d'histoire du droit canonique, 166.
Frappier (Jean). Étude sur la « Mort le Roi Artu », roman du xiiie siècle, 322.
— La Mort le Roi Artu, 322.
Freeman (A. Martin). Voir The Compossicion booke of Conought.
Freudenberger (Th.). Augustinus Steuchus aus Gubbio, 168.
Gabrielli (Thadée). La Corse, 154.
Garsou (Jules). Le général Belliard, premier ministre de France en Belgique, 1831-1832, 153.
Gauthier-Ziegler (Gilette). Histoire de Grasse au Moyen Age, 1155-1482, 93.
Gerstenfeld (Mélanie). Voir *Coulter (Edith M.)*.
Gottschalk (Louis). Lafayette comes to America, 349.
Gover (J. E. B.), *Mawer (A.)* et *Stenton (M.)*. The place-names of Warwickshire, 158.
Grabar (A.). L'Empereur dans l'art byzantin, 319.

Grabmann (Martin). Handschriftliche Forschungen und Mitteilungen zum Schrifttum des Wilhelm von Conches, 167.
Grecu (V.). Cărti de pictură bisericească bizantină, 389.
Griffin (Nathaniel Edward). Voir *Columnis (Guido de).*
Grolleau (Charles). Voir *Bremond (Henri).*
Halkin (L.-E.) et *Dansaert (G.).* Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, 1482-1527, 152.
Hamilton (Henning). Anteckningar rörande forhållandet mellan Sverige och Danmark, 1863-1864, 133.
Heard (Gérald). The source of civilization, 83.
Heironimus (John Paul). Voir *Russel (Josiah Cox).*
Hinds (A. B.). Voir *Purnell (E. K.).*
Höjer (Torvald T.). Carl Johan och Bourbonerna, 1813-1814, 130.
Horrabin (J. F.). An atlas of Empire, 359.
Hrabar (V. H.). Esquisse d'une histoire littéraire du droit international au Moyen Age, du IVe au XIIIe siècle, 385.
Ikor (Roger). L'insurrection ouvrière de juin 1848 ou la Première Commune, 371.
Incarnation (Marie de l'). Écrits spirituels et historiques, t. III ; publiés par Dom *Cl. Martin* et par Dom *Albert Jamet.* 169
Jacquin (abbé *Robert*). Sul rimpatro d'illustri Piemontesi fuorusciti sotto l'impero napoleonico, 160.
Jagoditsch (R.). Das Leben des Protopopen Awwakum, 337.
Jamet (Dom *Albert*). Voir *Incarnation (Marie de l').*
Jantzen (Günther). Ostafrika in der deutsch-englischen Politik, 1884-1890, 143.
Jaurès (Jean). Défense de la paix, 371.
Joly (A.). Un converti de Bossuet : James Drummond, duc de Perth, 1648-1716, 345.
Kallen (Gerhard). Nikolaus von Cues als politischer Erzieher, 172.
Kent (William). An Encyclopaedia of London, 374.
Kläin (Paul). Voir *Nabholz (Hans).*
Korte (R. P. *Gandulf*). Pater Christian Brez, O. F. M. Ein Beitrag zur Erforschung des Barockschrifttums, 169.
Labriolle (P. de). Voir *Fliche (Augustin).*
Lamb (Miss *Winifred*). Excavations at Thermi in Lesbos, 86.
Lauer (Philippe). Voir *Lot (Ferdinand).*
Laurent (Henri). Un grand commerce d'exportation au Moyen Age. La draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens, XII-XVe siècles, 324.
Lavondès (A.). Olivier de Serres, seigneur du Pradel, 369.
Lebreton (J.). Voir *Fliche (Augustin).*
Leener (Georges de). La politique commerciale de la Belgique, 364.
Lefebvre (Georges). Les Thermidoriens, 125.
Legg (Leopold G. Wickham). Voir *Schramm (Percy Ernst).*
Lejosne (R. P.). Un grand missionnaire : le Père Marquette, 153.
Lods (Adolphe). Les poèmes phéniciens du XIVe siècle avant J.-C. : le site de Ras-Shamra, 360.
Lot (Ferdinand), Lauer (Philippe) et *Tessier (Georges).* Diplomata Karolinorum, fasc. I et III, 88.
Lyell (Laetitia). Voir Acts of Court of the Mercers' Company.
Mallion (Jean). Voir *Mérimée (Prosper).*
Maricourt (André de) et *Bertrandfosse* (Dr *Maurice de*). Les Bourbons, 1518-1830. Hérédités, pathologie, amours et grandeurs, 155.
Martin (abbé *Fernand*). L'Imitation de Jésus-Christ, 167.
— (Dom *Cl.*). Voir *Incarnation (Marie de l').*
Maurain (Jean). Un bourgeois français au XIXe siècle : Baroche, ministre de Napoléon III, 140.
Mawer (A.). Voir *Gover (J. E. B.).*
Maxwell (Constantia). Dublin under the Georges, 1714-1830, 123.
Mc Neal (Edgar Holmes). The conquest of Constantinople, translated from the old French of Robert de Clari, 361.
Meersseman, O. P. *(G.).* Laurentii Pignon Catalogi et Chronica, 171.
Meikle (H. W.). Voir *Boyd (W. K.).*
Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, t. XLIV et XLV, 154.
Mérimée (Prosper). Lettres aux Antiquaires de l'Ouest : publié par *Jean Mallion*, 351.
Michel (Ersilio). L'occupazione sarda della Maddalena e delle altre isole intermedie, 1767, 383.
Micwitz (Gunnar). Die Kartellfunktionen der Zünfte und ihre Bedeutung bei der Entstehung des Zunftwesens, 90.
Milne (A. Taylor). Catalogue of the manuscripts of Jeremy Benkan, 372.
Montet (P.). Les nouvelles fouilles de Tanis 1929-1932, 162.
Monval (Jean). Les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, 174.
Moore (Philip S.). The works of Peter of Poitiers, master in theology and chancellor of Paris, 1193-1205, 167.

Nabholz (Hans) et *Kläin (Paul)*. Internationaler Archivführer, 150.
Neumann (Alfred). The life of Christina of Sweden, 344.
Nicolesco-Varone (G. T.). Le folklore roumain versifié, 166.
Nobles families among the Sephardic Jews, 159.
Om den nye Udgave af Saxo's Danmarks Historie, 164.
Palanque (J.-R.). Voir *Fliche (Augustin)*.
Pannier (Jacques). Les origines de la Confession de Foi et la Discipline des Églises réformées de France, 102.
Parrot (A.). Mari, une ville perdue .. et retrouvée par l'archéologie française, 162.
Pastor (Louis). Histoire des Papes, t. XVIII, traduit par *Alfred Poizat* et *W. Berteval*, 172.
Pegolotti (Francesco Balducci). La pratica della mercatura; édité par *Allan Evans*, 382.
Petranu (Coriolan). Influence de l'art populaire des Roumains sur les autres peuples de la Roumanie et sur les peuples voisins, 165.
Philip (André). Trade-Unionisme et Syndicalisme, 151.
Philipp (W.). Ivan Peresvetov und seine Schriften zur Erneuerung des Moskauer Reiches, 335.
Pirat (Yvonne). La petite-fille d'une grande sainte, Madame de Sévigné. Sa spiritualité, 169.
Plissonneau - Duquène (René). Un essai de contingentement d'importation au XVIIe siècle. Épisode de la lutte entre raffineries coloniales et métropolitaines, 326.
Poizat (Alfred). Voir *Pastor (Louis)*.
Ponteil (Félix). Essai sur l'histoire d'Alsace, 372.
Potter (Pitman B.). Doctrines américaines de droit international, 153.
Poupé (Edmond). Saisie des lettres « poste restante » à Paris sous le Directoire, 370.
Prévité-Orton (C. W.). A history of Europe from 1198 to 1378, 360.
Purnell (E. K.) et *Hinds (A. B.)*. Historical manuscripts commission Papers of Sir William Trumbull, 375.
Puttemans (André). La censure dans les Pays-Bas autrichiens, 363.
Quartara (Giorgio). L'Italie déçue, 161.
Ramet (Henri). Histoire de Toulouse, 95.
Rashdall (Hastings). The Universities of Europe in the Middle Ages, nouvelle édition, 92.
Réforme de l'État (La), 150.
Régné (Jean). Pénétration des idées nouvelles en Ardèche au début de la monarchie de Juillet, 156.
Ribot (Alexandre). Journal et correspondances inédites, 1914-1922, 145.
Roberts (R. A.). Calendar of the Inner Temple records; t. V : 1751-1800, 227.
Robertson (E.). Notes and extracts from the semitic manuscripts in the John Rylands library, 161.
Rodolico (Niccolò). Carlo Alberto nelli anni di regno 1831-1843, 138.
Romein (Jan). Het onvoltooid verleden, 359.
Russell (Josiah Cox) et *Heironimus (John Paul)*. The shorter latin poem of Master Henry d'Avranches relating to England, 157.
Samuel (Sigmund). The Seven years war in Canada, 1756-1763, 348.
Schinner (Walter). Der österreichisch-italienisch Gegensatz auf dem Balkan und an der Adria, 160.
Schneider (R.) et *Cohen (G.)*. La formation du génie moderne dans l'art de l'Occident : arts plastiques, art littéraire, 97.
Schramm (Percy Ernst). A history of the English coronation; traduit par *Leopold G. Wickham Legg*, 373.
Schreiber (Georg). Volk und Volkstum, t. II, 170.
— Deutschland und Spanien, 387.
Schüle (E.). Russland und Frankreich vom Ausgang des Krimkrieges bis zum italienischen Kriege, 1856-1859, 354.
Schwegler (P. Theodor). Geschichte der Katholischen Kirche der Schweiz, 386.
Selsam (J. Paul). The attempts to form an anglo-french alliance, 1919-1924, 175.
Series episcoporum Romanae Ecclesiae. 166.
Shaw (William A.). Select tracts and documents illustrative of English monetary history, 1626-1730, 158.
— Report of the mss. of Lord De Lisles and Dudley, 375.
Sievers (Hinrich). Von der Hufenverfassung zum Erbhofgesetz : ein Bild von der Wandlungen im Kultur und Lebensstandard des holsteinischen Bauern, besonders seit dem Jahre 1760, 363.
Sittler (Lucien). Inventaire général des archives de la ville de Colmar, 365.
Souques (A.). Étapes de la neurologie dans l'antiquité grecque (d'Homère à Galien), 302.
Spink (John Stephenson). Jean-Jacques Rousseau et Genève, 122.
Sproemberg (H.). Judith, Königin von England, Gräfin von Flandern, 156.
Stanislas (Frère). Commentarius Rinuccinia-

nus de Sedis apostolicae legatione ad fœderatos Hiberniae catholicos per annos 1645-1649, 116.

Stenton (M.). Voir *Gover (J. E. B.)*.

Strieder (Jakob). Zur Genesis des modernen Kapitalismus ; Forschungen zur Entstehung der grossen bürgerlichen Vermögen am Ausgange des Mittelalters und zu Beginn der Neuzeit, zunächst in Augsburg, 363.

Stuart (Graham H.) et *Whitton (John B.)*. Conception américaine des relations internationales. Diplomatie américaine, 356.

Studi romani nel mondo (Gli), t. III, 358.

Tellenbach (Gerd). Römischer und Christlicher Reichsgedanke in der Liturgie des früher Mittelalters, 385.

Temperley (Harold). England and the Near East ; t. I : The Crimea, 132.

Tessier (Georges). Voir *Lot (Ferdinand)*.

Thomson (T. R.). A catalogue of British family histories, 157.

Tibal (André). « L'Autrichien. » Essais sur la formation d'une individualité nationale (du XVIe au XVIIIe siècle), 339.

Torlais (Jean). Un esprit encyclopédique en dehors de l'Encyclopédie : Réaumur, 347.

Unger (W. S.). Middelburg als handelstaad (XIIIe tot XVIe eeuw), 384.

Vellay (Charles). Controverses autour de Troie, 303.

Voinovitch (comte *L. de*). Histoire de Dalmatie, 146.

Waite (Arthur Edward). The secret tradition in freemasonry, 227.

Wallace (W. Steward). Documents relating to the North-West Company, 124.

Watson et *Bradley*. Carlisle Castle. Cumberland. Official Guide, 373.

Wedgwood (Josiah C.). History of Parliament. Biographies of the members of the Commons House, 1439-1509, 373.

Whilelmy (Herbert). Hochbulgarien ; II : Sofia, Wandlungen einer Grosstadt zwischen Orient und Okzident, 163.

White (Newport B.). Irish monastic and episcopal deeds, 172.

Whitton (John B.). Voir *Stuart (Graham H.)*.

Zapico (R. P. *Fernandez*). La province d'Aquitaine de la Compagnie de Jésus, d'après son plus ancien catalogue, 173.

Zeiller (J.). Voir *Fliche (Augustin)*.

Zweig (Stefan). Marie Stuart, 103.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Pages

GARAUD (Marcel). Les incursions des Normands en Poitou et leurs conséquences 241
RENOUARD (Yves). Comment les papes d'Avignon expédiaient leur courrier. 1
ROSTOVTZEFF (M.). Doura-Europos. Son importance. Son histoire 229
SAYOUS (André-E.). La haute bourgeoisie de Genève entre le début du XVIIe et le milieu du XIXe siècle 30

MÉLANGES

APPUHN (Charles). Un dossier allemand sur l'affaire Schnaebelé. 292
CAPPATTI (Louis). Une candidature officielle après le 16 mai 75
LÉVI-PROVENÇAL (E.). Le Cid de l'histoire. 58
PANNIER (Jacques). Calvin et les Turcs 268
ZELLER (Gaston). Un faux du XVIIe siècle : l'édit de Louis XI sur la poste . 286

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Acts of Court of the Mercers' Company, 1453-1527, publié par Laetitia LYELL (**E. Perroy**). 333
ASCHOFF (L.) et DIEPGEN (P.). Kurze Uebersichtstabelle zur Geschichte der Medizin (**Louis Laurens**). 48
BAISNÉE (Jules A.). France and the establishment of the American Catholic Hierarchy. The myth of French interference (**E. Préclin**) 350
BALFOUR-MELVILLE (E. W. M.). James I, King of Scots, 1406-1437 (**E. Perroy**). 331
BARBAGALLO (Corrado). Storia universale. Vol. IV : L'Età della Rinascenza e della Riforma, 1451-1556 (**Henri Hauser**). 99
BAULIG (Henri). Amérique septentrionale. 2e partie : Les États-Unis (**Louis Eisenmann**) 198
BLANCHET (A.) et BENOIT (F.). Forma Orbis romani. Carte archéologique de la Gaule romaine. Fasc. 5 : Carte et texte du département des Bouches-du-Rhône (**A. Grenier**). 87
BONDOIS (Paul-M.). L'industrie sucrière française à la fin du XVIIe siècle (**E. Coornaert**) 326
BOUVET (Maurice). Histoire de la pharmacie en France (**Louis Laurens**) . . 299

Pages

BOYD (W. K.) et MEIKLE (H. W.). Calendar of the State Papers relating to Scotland and Mary Queen of Scots, 1547-1603 (**Robert Chauviré**) . . . 106
BRUGMANS (Henri-L.). Le séjour de Christian Huyghens à Paris (**Paul Poumier**) . . . 127
BURCKHARDT (Carl). Richelieu. Der Aufstieg zur Macht (**Henri Hauser**) . . 112
Camden Miscellany. T. XVI (**Charles Bémont**) . . . 107
CATTERALL (Ralph C. H.). Judicial cases concerning American slavery and the Negro. Vol. IV (**Léon Vignols**) . . . 119
CHRISTENSEN (Aksel E.). Der handelsgeschichtliche Wert der Sundzollregister (**E. Coornaert**) . . . 338
CHRISTESCU (V.). Istoria militara a Daciei romane (**Paul Henry**) . . . 306
Compossicion booke of Conought (The), publié par A. Martin FREEMAN (**E. Perroy**) . . . 333
DANSAERT (G.). La comtesse Lamoral d'Egmont (**Henri Hauser**) . . . 336
DAYRE (Jean). Jérôme Cardan. Sa vie (**Pierre Poumier**) . . . 101
DELAUNAY (docteur Paul). La vie médicale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (**Louis Laurens**) . . . 114
DELAPORTE (L.). Les Hittites (**G. Contenau**) . . . 85
DELSOL (Henri). Le consulat de Brive-la-Gaillarde (**E. Perroy**) . . . 327
DOLLÉANS (Édouard). Histoire du mouvement ouvrier. T. I : 1830-1871 (**Georges Bourgin**) . . . 136
DONNAN (Elizabeth). Documents illustrative of the slave trade to America. Vol. IV (**Léon Vignols**) . . . 119
DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR (E.). Histoire de Bretagne (**Henri Sée**) . . . 96
FANFANI (Amintore). Saggi di storia economica italiana (**E. Coornaert**) . . 329
FISCHER (H. A. L.). A History of Europe. Vol. III : The Liberal Experiment (**Paul Vaucher**) . . . 355
FLICHE (Augustin) et MARTIN (Victor). Histoire de l'Église. T. I, II, III (**Ch. Guignebert**) . . . 308
FRAPPIER (Jean). La Mort le Roi Artu (**C. Brunel**) . . . 322
ID. Étude sur la « Mort le Roi Artu », roman du XIIIe siècle (**Id.**) . . . 322
GAUTHIER-ZIEGLER (Gilette). Histoire de Grasse au Moyen Age, 1155-1482 (**Robert Latouche**) . . . 93
GOTTSCHALK (Louis). Lafayette comes to America (**E. Préclin**) . . . 349
GRABAR (A.). L'Empereur dans l'art byzantin (**Paul Henry**) . . . 319
HAMILTON (Henning). Anteckningar rörande forhållandet mellan Sverige och Danmark 1863-1864 (**Émile Laloy**) . . . 133
HEARD (Gerald). The source of civilization (**A. Grenier**) . . . 83
HÖJER (Torvald T.). Carl Johan och Bourbonerna, 1813-1814 (**É. Laloy**) . . 130
JAGODITSCH (R.). Das Leben des Protopopen Awwakum (**Pierre Pascal**) . . 337
JANTZEN (Günther). Ostafrika in der deutsch-englischen Politik, 1884-1890 (**M. Baumont**) . . . 143
JOLY (A.). Un converti de Bossuet. James Drummond, duc de Perth, 1648-1716 (**G. Constant**) . . . 345
LAMB (Miss Winifred). Excavations at Thermi in Lesbos (**A. Merlin**) . . . 86
LAURENT (Henri). Un grand commerce d'exportation au Moyen Age. La draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens, XIIe-XVe siècles (**E. Coornaert**) . . . 324

Pages
LEFEBVRE (Georges). Les Thermidoriens (**Henri Calvet**) 125
LOT (Ferdinand), LAUER (Philippe), TESSIER (Georges). Diplomata Karolinorum. Fasc. I et III (**Louis Halphen**). 88
MAURAIN (Jean). Un bourgeois français au XIXe siècle : Baroche ministre de Napoléon III (**Ch.-H. Pouthas**) 140
MAXWELL (Constantia). Dublin under the Georges, 1714-1830 (**A. Rivoallan**). 123
MÉRIMÉE (Prosper). Lettres aux Antiquaires de l'Ouest (**Robert Boutruche**). 351
MICKWITZ (Gunnar). Die Kartellfunktionen der Zünfte und ihre Bedeutung bei der Entstehung des Zunftwesens (**E. Coornaert**) 90
NEUMANN (Alfred). The life of Christina of Sweden (**Henri Hauser**) 344
PANNIER (Jacques). Les origines de la Confession de foi et la Discipline des Églises réformées de France (**Id.**). 102
PHILIPP (W.). Ivan Perestvetov und seine Schriften zur Erneuerung des Moskauer Reiches (**Pierre Pascal**) 335
PLISSONNEAU-DUQUÈNE (René). Un essai de contingentement d'importation au XVIIe siècle (**E. Coornaert**). 326
RAMET (Henri). Histoire de Toulouse (**Louis Halphen**). 95
RASHDALL (Hastings). The Universities of Europe in the Middle Ages (**Id.**). 92
RIBOT (Alexandre). Journal et correspondances inédites, 1914-1922 (**Louis Eisenmann**) 145
RODOLICO (Niccolò). Carlo Alberti nelli anni di regno 1831-1843 (**Georges Bourgin**). 138
SAMUEL (Sigmund). The Seven years war in Canada, 1756-1763 (**E. Préclin**). 348
SCHNEIDER (René) et COHEN (Gustave). La formation du génie moderne dans l'art de l'Occident (**A. Merlin**) 97
SCHÜLE (E.). Russland und Frankreich vom Ausgang des Krimkrieges bis zur italienischen Krieg 1856-1859 (**Pierre Pascal**) 354
SOUQUES (A.). Étapes de la neurologie dans l'antiquité grecque (**Louis Laurens**) 302
SPINK (John Stephenson). Jean-Jacques Rousseau et Genève (**Henri Sée**) . . 122
STANISLAS (Frère). Commentarius Rinuccinianus de Sedis apostolicae legatione ad foederatos Hiberniae catholicos per annos 1645-1649 (**Robert Chauviré**) 116
STUART (Graham) et WHITTON (John B.). Conception américaine des relations internationales (**E. Préclin**) 356
TEMPERLEY (Harold). England and the Near East. T. I : The Crimea (**Paul Vaucher**). 132
TIBAL (André). L'Autrichien (**André Robert**) 339
TORLAIS (Jean). Un esprit encyclopédique en dehors de l'Encyclopédie : Réaumur (**Pierre Poumier**). 347
VELLAY (Charles). Controverses autour de Troie (**Paul Cloché**) 303
VOINOVITCH (Comte L. DE). Histoire de Dalmatie (**Louis Eisenmann**) . . . 146
WALLACE (W. Steward). Documents relating to the North West Company (**E. Préclin**) 124
ZWEIG (Stephan). Marie Stuart (**Robert Chauviré**). 103

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES. Histoire générale, 150, 359 ; Orient ancien, 161, 360 ; Moyen Age, 151, 360 ; Allemagne, 362 ; Belgique, 152, 363 ; États-Unis, 153 ;

Inde, 364 ; France, 154, 364 ; Grande-Bretagne, 156, 372 ; Italie, 159, 380 ; Pays balkaniques, 163 ; Pays-Bas, 164, 384 ; Pays scandinaves, 164 ; Roumanie, 165 ; Suisse, 166 ; Histoire religieuse, 166, 385 ; Histoire de l'art, 389 ; Après-guerre, 174.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 176. Académie des sciences morales et politiques, 176. Annales de Bretagne, 177. Annales de l'Université de Paris, 177. Annales d'histoire économique et sociale, 177. Annales du Midi, 178. Annales historiques de la Révolution française, 179. Année politique française et étrangère, 180. Archives et Bibliothèques, 180. Bulletin hispanique, 390. Bulletin de correspondance hellénique, 181. Bulletin historique de Bordeaux, 390. Bulletin philologique et historique (jusqu'en 1715). Comité des travaux historiques et scientifiques, 390. Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 181. Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 182. Études, 391. Humanisme et Renaissance, 391. Journal des Savants, 183. Mercure de France, 183. Polybiblion, 391. Revue archéologique, 392. Revue d'Alsace, 392. Revue d'histoire de l'Église de France, 185. Revue des Deux Mondes, 392. Revue de Paris, 185. Revue d'histoire politique et constitutionnelle, 186. Revue des sciences politiques, 394. Revue des Études anciennes, 187. Revue des Questions historiques, 394. Revue de synthèse, 188. Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 189. Revue d'histoire économique et sociale, 391. Revue d'histoire de la guerre mondiale, 189. Revue historique de droit français et étranger, 395. Romania, 192. Le Vieux-Marly, 193.

Allemagne. Historisches Jahrbuch, 193. Historische Zeitschrift, 194.

Belgique. Académie royale de Belgique, 196. Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, 197.

États-Unis. Foreign Affairs, 397. The Journal of modern history, 398. The national geographic Magazine, 399. Speculum, 197, 399.

Grande-Bretagne. Bulletin of the Institute of historical Research, 198, 400. The Cambridge Bulletin, 199. The Cambridge historical Journal, 199. The English historical Review, 200. History, 204, 403. The Times. Literary Supplement, 205.

Hongrie. Archivum Europae Centro-orientalis, 404.

Italie. Archivio della Deputazione romana di storia patria, 206. Archivio storico italiano, 207, 412. Archivio storico lombardo, 209, 413. Archivio Veneto, 209. Bolletino dell'Istituto italiano per il Medio Evo, e archivio Muratoriano, 210. Nuova Rivista storica, 210, 413. Rendiconti della R. Accademia nazionale dei Lincei, 414. Rivista storica, 415.

Pays scandinaves. Historisk Tidsskrift (Stockholm), 416 ; (Oslo), 214 ; (Copenhague), 214.

Pologne. Kwartalnik historyczny, 213. Wiadomości historyczno-dydaktyczne, 214.

Roumanie. Revista Istorică Romană, 418. Revue de Transylvanie, 215.

Histoire générale. L'Esprit international, 215.

Histoire religieuse. Analecta Bollandiana, 217. Archivum historicum Societatis Jesu, 218. Revue d'histoire des missions, 218. Revue d'histoire ecclésiastique, 219.

NÉCROLOGIE. Jérôme CARCOPINO : René Cagnat, 220 ; F. JOÜON DES LONGRAIS : Charles Homer Haskins, 421 ; Paul VAUCHER : Élie Halévy, 423.

CHRONIQUE. Congrès, 124. Le IIIe Congrès national des sciences historiques (Gaston GALTIER), 426. Les journées franco-anglaises de Paris, 14-15 juin 1937 (F. JOÜON DES LONGRAIS et E. PRÉCLIN), 428. Le Congrès international de la population (G. MAUCO), 431. Le IIe Congrès d'histoire ecclésiastique de France (J.-R. PALANQUE), 432. Société d'histoire de la Révolution française (F. BOYER), 434. Le Congrès mondial de la documentation universelle (Marc JARYC), 434. — Autographes, 224, 438. — France, 226, 437. Belgique, 227. États-Unis, 227. Grande-Bretagne, 227.

INDEX ALPHABÉTIQUE, 439.

TABLE DES MATIÈRES, 444.

Le gérant : R. LISSONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 1937.

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas ajouté pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Agar-Hamilton (J. A. I.). The road to the North South Africa, 1852-1886. Londres, Longmans, 1937, XVI-458 p. ; prix : 21 s.

Angelo (Brelich). Aspetti della morte nelle iscrizioni sepolcrali dell'impero romano. Budapest, Institut de numismatique et d'archéologie de l'Université Pierre Pázmány, 1937, 38 p.

Arnoldsson (Sverker). Svensk-fransk Krigs- och Fredspolitik i Tyskland, 1634-1635. Goteberg, Elander, 1937, IV-344 p.

Aron (Marguerite). Les Ursulines. Grasset, 1937, X-249 p. ; prix : 18 fr.

— *(R.), Demangeon (A.)*, etc... Les sciences sociales en France. Enseignement et recherche. Centre d'études de politique étrangère. Paul Hartmann, 1937, 379 p.

Ashley (Maurice). Oliver Cromwell. The conservative dictator. Londres, J. Cape, 1937, 351 p., illustré ; prix : 12 s. 6 d.

Atkinson (Geoffroy). Supplément au répertoire bibliographique se rapportant à la littérature géographique française de la Renaissance. Aug. Picard, 1936, 88 p.

Aydelatte (William Osgood). Bismarck and british colonial policy. The problem of South West Africa, 1883-1885. Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1937, XII-179 p. ; prix : 2 dollars.

Barraclough (Geoffrey). Papal provisions. Aspects of Church history, constitutional, legal, and administrative in the later middle ages. Oxford, Blackwell, 1935, XVI-187 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Baumgarten (Fritz) et collaborateurs. Ibero-Amerika und die Hansestädte. Hambourg, Ibero - Amerikanisches Institut, 1937, 194 p.

Baustaedt (Berthold). Richelieu und Deutschland, von der Schlacht bei Breitenfeld bis zum Tode Bernhards von Weimar. Berlin, Ebering, 1936, 180 p. ; prix : Rm. 7.

Bégué (L.). Contribution à l'étude de la végétation forestière de la Haute-Côte-d'Ivoire. Larose, 1937, 127 p.

Bennett (H. S.). Life on the english Manor. A study of peasant conditions, 1150-1400. Cambridge, University Press, 1937, XV-364 p. ; prix : 16 s.

Bergasse du Petit-Thouars (amiral). Aristide Aubert du Petit-Thouars, héros d'Aboukir, 1760-1798. Lettres et documents inédits. Plon, 1937, XIX-562 p. ; prix : 60 fr.

Berthoud (Dorette). La peinture française d'aujourd'hui. Éditions d'art et d'histoire, 1937, 120 p., XXXII pl. ; prix : 20 fr.

Bigard (Louis). Le comte Réal, ancien jacobin. Versailles, Bernard, 1937, 211 p.

Bréal (Auguste). Philippe Berthelot. Gallimard, 1937, 247 p.

Brebner (John Bartlet). The neutral Yankees of Nova Scotia. A marginal colony during the revolutionary years. New-York, Columbia University Press ; Londres, H. Milford, 1937, XVI-388 p., ill. ; prix : 20 s.

Brejon (Jacques). Un jurisconsulte de la Renaissance : André Tiraqueau, 1488-1558. Librairie du Recueil Sirey, 1937, V-405 p. ; prix : 60 fr.

Brown (Louise Fargs). The first earl of Shaftesbury. New-York et Londres, Appleton-Century C°, 1937, XI-350 p. ; prix : 4 dollars.

Buckland (W. W.). Roman law and Common law. A comparison in outline. Cambridge, University Press, 1936, XX-353 p. ; prix : 15 s.

Bywanck (A. W.). La miniature dans les Pays-Bas septentrionaux. Éditions d'art et d'histoire, 1937, 187 p. et 100 pl. ; prix : 275 fr.

Calendar of inquisitions, Miscellaneous (Chancery) preserved in the Public Record office, vol. III. Londres, His Majesty's stationery office, 1937, VII-653 p. ; prix : £ 1,17 s. 6 d.

Calendar of State Papers. Colonial series. America and West Indies, 1728-1729, preserved in the Public Record Office ; édité par *Cecil Headlam*. Londres, His Majesty's stationery office, 1937, XLV-632 p. ; prix : £ 1,15 s.

Calendar of the fine rolls preserved in the Public Record Office. Vol. XVII : Hen-

ry VI, 1437-1445. Londres, His Majesty's stationery office, 1937, VIII-485 p. ; prix : £ 1,10 s.

Cameron (George-G.). Histoire de l'Iran antique ; trad. par *E.-J. Levy*. Payot, 1936, 266 p. ; prix : 36 fr.

Cartas da Raínha D. Mariana Vitória para a sua familia de Espanha ; publ. par *Caetano Beirao*. Lisbonne, Emprêsa nacional de publicidade, 1936, t. I : 1721-1748, CLII-346 p.

Cathala (Jean). Portrait de l'Estonie. Plon, 1937, 209 p. ; prix : 15 fr.

Ciaceri (Emanuele). Le origini di Roma. La monarchia a la prima fase dell'età repubblicana. Milan, Società Dante Alighieri, 1937, 479 p. ; prix : 45 lire.

Cione (Edmondo). Juan de Valdès. La sua vita e il suo pensiero religioso. Bari, Laterza, 1938, 197 p. ; prix : 14 lire.

Close rolls of the reign of Henry III, preserved in the Public Record Office, 1264-1268. Londres, His Majesty's stationery office, 1927, VII-662 p. ; prix : £ 1,15 s.

Contenau (Dr *G.*). La civilisation d'Assur et de Babylone. Payot, 1937, 262 p. ; prix : 32 fr.

Cruchet (René). En Louisiane. Légendes et réalités. Bordeaux, Éditions Delmas, 1937, in-16 jésus, 193 p., ill. ; prix : 15 fr.

Degn (Christian). Orla Lehmann und der nationale Gedanke. Eiderstaat und nordische Einheit. Neumünster in Holstein, Wachholtz, 1936, XVIII-248 p.

Delcambre (Ét.). Géographie historique du Velay. Du *Pagus* au comté et au bailliage. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1937, 48 p. et carte.

Delpy (G.). Bibliographie des sources françaises de Feijoso. Hachette, 1937, VIII-95 p.

— L'Espagne et l'esprit européen. L'œuvre de Feijoso, 1725-1760. Hachette, 1937, IX-389 p.

Deroclès (Pierre). Saint-Just. Ses idées politiques et sociales. Éditions sociales internationales, 1937, 173 p.

Dimitrakos (Georgios). Demetrios Poliorketes und Athen. Hambourg, Christian, 1937, 94 p.

Duffour (général). Histoire de la guerre mondiale. T. I : Joffre et la guerre de mouvement, 1914. Payot, 1937, 432 p. ; prix : 36 fr.

Ennis (Thomas E.). French policy and developments in Indochina. Chicago, University Press, 1937, IX-230 p. ; prix : 3 dollars.

Faulkner (Harold Underwood). Economic history of the United States. New-Yor Macmillan, 1937, XV-319 p.

Festschrift Friedrich Emil Welti. Aara Sauerländer, 1937, 452 p.

Filhol (René). Le premier président Chr tophe de Thou et la réformation des co tumes. Librairie du Recueil Sirey, 19 XV-301 p. ; prix : 60 fr.

Finke (H.). Gesammelte Aufsätze zur K turgeschichte Spaniens, Bd. 6. Munster-e Westphalie, Aschendorff, 1937, 461 p prix : Rm. 13,95.

Fleuret (Fernand). Le général-baron L jeune. Gallimard, 1937, 223 p.

Giurescu (Constantin C.). Istoria romanil Bucarest, fondation « Regele Carol II 1937, 2 vol., ill., 793 p.

Glotz (Gustave). Histoire générale. Histoi romaine. T. IV, 1re partie : L'empire r main, de l'avènement des Sévères au co cile de Nicée, par *Maurice Besnier*. L Presses universitaires, 1937, 409 p. ; pri 50 fr.

Götz (Joh. B.). Die religiösen Wirren in d Oberpfalz von 1576 bis 1620. Munster-e Westphalie, Aschendorff, 1937, XVI-371 p prix : Rm. 14.

Gregersen (Aage). L'Islande. Son statut travers les âges. Librairie du Recueil Sire 1937, 462 p. ; prix : 50 fr.

Guichard (J.). Saint Vincent de Paul, e clave à Tunis. Desclée de Brouwer, 193 gr. in-8°, 332 p. ; prix : 30 fr.

Guitton (Georges). Saint François Régi Éditions Spes, 1937, 630 p., ill. ; prix 40 fr.

Güterbock (Ferdinand). Zur Geschich Burgunds im Zeitalter Barbarossas. Tira à part de *Zeitschrift für Schweizerische G schichte*, 1937, p. 145-229.

Hagemann (Wolfgang). Die Entstehung d Scaligersignorie in Verona, 1259-130 Band I : Die Quellen. Berlin, Eberin 1937, 165 p. ; prix : Rm. 6,80.

Hall (Henry L.). The colonial office. A hi tory. Londres, Longmans, Green et C 1937, XII-296 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Halperin (S. William). The separation Church and State in italian thought fro Cavour to Mussolini. Chicago, Universit Press, 1937, X-115 p.

Hardy (Georges). La politique coloniale et partage de la terre aux XIXe et XXe siècle L'évolution de l'humanité. N° 88. Éd tions Albin Michel, 1937, XXIV-499 p. prix : 40 fr.

Heiler (Friedrich). Die katholische Kirch des Ostens und Westerns. Bd. I : Urkirch

und Ostkirche. Munich, Reinhardt, 1937, xx-606 p. ; prix : Rm. 11.

Helbok (Adolf). Grundlagen der Volksgeschichte Deutschlands und Frankreichs. Lieferung 8. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1937, viii-p. 577-728. prix : Rm. 5.

Henderson (G. D.). Religious life in seventeenth-century Scotland. Cambridge, University Press, 1937, viii-311 p. ; prix : 15 s.

Hertz (Friedrich). Nationalgeist und Politik. Beiträge zur Erforschung der tieferen Ursachen des Weltkrieges. T. I : Staatstradition und Nationalismus. Zurich, Europa Verlag, 1937, xv-479 p.

Heuss (Alfred). Stadt und Herrscher des Hellenismus in ihren Staats-und Völkerrechtlichen Beziehungen. Leipzig, Dieterich, 1937, xii-273 p. ; prix : Rm. 19,25.

Hommel (Luc). Paul Van Zeeland. Plon, 1937, 95 p.

Hubbard (Ursula). La collaboration des États-Unis avec la Société des Nations et l'organisation internationale du travail, des origines à 1936. Centre européen de la dotation Carnegie, 1937, 458 p.

Jakemes. Roman de Castelain de Couci et de la dame de Fayel ; édité par *John E. Matzke* et *Maurice Delbouille.* Société des anciens textes français, 1936, xcvi-309 p.

Jäntere (Kaarlo). Die römische Weltreichsidee und die Entstehung der weltlicher Macht des Päpstes. Turku. Annales Universitatis Turkuensis, Turun Yleopiston Kustantama, 1936, xxii-360 p.

John (Volkwart). Brest-Litowsk. Verhandlungen und Friedensverträge im Osten 1917 bis 1918. Stuttgart, Kohlhammer, 1937, 150 p. ; prix : Rm. 5,50.

Judicial cases concerning American slavery and the negro ; édité par *Helen Tunnicliff Catterall* et *James J. Hayden.* Vol. V : Cases from the Courts of States north of the Ohio and west of the Mississipi rivers, Canada and Jamaica. Washington, Carnegie Institution, 1937, viii-388 p.

Kiewiet (C. W. de). The imperial factor in South Africa. A study in politics and economics. Cambridge University Press, 1937, x-341 p. ; prix : 15 s.

Klippel (Joachim). Geschichte des Berliner Tageblattes von 1872 bis 1880. Dresde, Dittert, 1935, 150 p.

Koller (Armin Hajman). The abbé Du Bos. His advocacy of the theory of climate. Champaign (Ill.), The Garrard Press, 1937, v-128 p.

Kötzschke (Rudolf) et *Ebert (Wolfgang).* Geschichte der ostdeutschen Kolonisation. Leipzig, Bibliographisches Institut, 1937, 251 p. ; prix : Rm. 5,80.

Kraus (Michael). A history of american history. New-York, Farrar et Rinehart, 1937, x-607 p.

Labouret (Henri). Le Cameroun. Centre d'études de politique étrangère, Paul Hartmann, 1937, x-259 p.

Lafeuillade (lieutenant-colonel *Jean*). Les grandes lois de l'organisation. Le xviiie siècle. L'évolution militaire organique. Charles-Lavauzelle, 1937, xxiii-171 p.

La Force (duc *de*). Histoires et portraits. Émile-Paul, 1937, 237 p., ill.

La Guéronnière (vicomte *H. de*). La Guéronnière, publiciste, 1811-1884. Corrêa, 1937, 124 p.

Lambrechts (Pierre). La composition du Sénat romain, de Septime Sévère à Dioclétien, 193-284. Budapest, Institut de numismatique et d'archéologie de l'Université Pierre Pázmány, 1937, 130 p.

Lambsdorff (Gustav, Graf *von).* Die Militärbevollmächtigen Kaiser Wilhelms II am Zarenhofe, 1904-1914. Berlin, Schlieffen, 1937, 441 p.

Lameere (William). La tradition manuscrite de la Correspondance de Grégoire de Chypre, patriarche de Constantinople, 1283-1289. Rome, Institut historique belge, 1937, ix-239 p.

La Perrière (Henri de). Les barons de Saint-Rémy de Valois, bâtards de la maison de France. Troyes, Société académique, 1937, 62 p.

— Nicolas de Hault, maire de Troyes, 1588-1592. Troyes, librairie Charles Grès, 1927, 116 p., ill.

Lasaroff (Manoe W.). Die völkerrechtliche Entwicklung Bulgariens nach dem Weltkrieg. Berlin et Bonn, Dümmler, 1937, xvi-206 p. ; prix : Rm. 8,20.

Lasson (Nelson B.). The history and development of the fourth amendment to the United States constitution. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1937, 154 p.

Lathoud (David). Marie-Pauline Jaricot. La Bonne Presse, 1937, 241 et 271 p. ; prix : 12 fr. chaque.

Laver (James). French painting and the nineteenth century. Londres, Batsford, 1937, viii-120 p.

Leidner (Fritz). Die Aussenpolitik Österreich-Ungarns vom Deutsch-Französischen Kriege bis zum Deutsch-Österreichischen Bündnis 1870-1879. Halle, Akademischer Verlag, 1936, iv-125 p.

Lelj (Massimo). La Santa fede. La spedi-

zione del Cardinale Ruffo, 1799. Milan, Mondadori, 1937, 290 p.

Le Patourel (J. H.). The medieval administration of the Channel Islands, 1199-1399. Londres, H. Milford, 1937, x-136 p.; prix : 7 s. 6 d.

Leroy (Alfred). Histoire de la peinture française au Moyen Age et à la Renaissance. Albin Michel, 1937, 415 p.; prix : 20 fr.

Lesueur (Émile). Louis-Henri-Joseph de Bourbon, le dernier Condé. Félix Alcan, 1937, 303 p.; prix : 18 fr.

Letters in Canada 1936; édité par *A. S. P. Woodhouse*. Tirage à part de *The University of Toronto Quarterly*, 1937, p. 337-587.

Lonati (Guido). Stato totalitario alla fine del secolo xiv. Toscolano, Stamperia Giovanelli, 1936, 128 p.

Lougnon (Albert). Correspondance du Conseil supérieur de Bourbon et de la Compagnie des Indes, 23 janvier 1736-9 mai 1741, fascicule II. E. Leroux, 1937, xxiv-150 p.

Mackenzie (Agnes Mure). The passing of the Stewarts. Londres, Maclehose, 1937, xvi-461 p.; prix : 12 s. 6 d.

Manet (abbé *Léon*). La vie commune et le clergé séculier. Hier et aujourd'hui. Bloud et Gay, 1937, 85 p.

Marie, reine de Roumanie. Histoire de ma vie, t. II. Plon, 1937, 393 p.

Markowski (Hieronymus). Diatagma Kaisaros. De Caesare manium jurum vindice. Poznán, 1937, 119 p. et VI pl.

Marriott (J. A. R.) et *Robertson (Charles-Grant)*. The evolution of Prussia. The making of an Empire. Oxford, Clarendon Press, 1937, 469 p.; prix : 7 s. 6 d.

Martène (Dom). Histoire de la congrégation de Saint-Maur; publ. par Dom *G. Charvin*. T. VI : 1681-1687. Ligugé, abbaye Saint-Martin, et Auguste Picard, 1937, viii-201 p.

Maurice (abbé *Ad.*). Isabelle Romée, mère de Jeanne d'Arc. Les Romé de Normandie (du xive au xixe siècle) seraient-ils ses arrière-neveux? Saint-Maixent-l'École, Payot, 1937, 99 p.

— L'histoire locale, moyen d'apostolat rural. Fécamp, L. Durand, 1937, xvi-70 p.

Meylan (Philip). Jean Barbeyrac, 1674-1744, et les débuts de l'enseignement du droit dans l'ancienne Académie de Lausanne. Lausanne, Rouge, s. d. (1937), 260 p.

Michael (Wolfgang). Englische Geschichte im achtzehnten Jahrhundert. Bd. IV : Das Zeitalter Walpoles. Dritter Teil. Berlin, Verlag für Staatswissenschaften und Geschichte, 1937, xvi-608 p.

Monticelli (Giuseppe). Raterio, vescovo di Verona, 890-974. Milan, Bocca, 1938 (en réalité 1937), 400 p.; prix : 40 lire.

Morton (J. B.). The dauphin. Londres, Longmans, Green et Cie, 1937, xiv-297 p.; prix : 12 s. 6 d.

Moss (H.-St.-L.-B.). La naissance du Moyen Age, 395-814. Payot, 1937, 355 p.; prix : 40 fr.

Mühlner (Hilde). Die Sachsenkriege Karls des Grossen in der Geschichtsschreibung der Karolinger-und Ottonenzeit. Berlin, Ebering, 1937, 127 p.

Müller (Ernst). Die Abrechnung des Johannes Hageboke über die Kosten der Belagerung der Stadt Münster, 1534-1535. Munster-en-Westphalie, Aschendorff, 1937, xvi-170 p.; prix : Rm. 2,70.

Notter (Harley). The origins of the foreign policy of Woodrow Wilson. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1937, vii-695 p.; prix : 4 dollars 50.

Oudendijk (Johanna Katharina). Een cultuurhistorische Vergeligking tusschen de Fransche en de engelsche parlementaire redevœring. Utrecht, Kemink et fils, 1937, iv-126 p.

Ourliac (Paul). Droit romain et pratique méridionale au xve siècle. Étienne Bertrand, librairie du Recueil Sirey, 1937, 231 p.; prix : 40 fr.

Painter (Sidney). The scourge of the clergy. Peter of Dreux, duke of Brittany. Baltimore, The Johns Hopkins Press; Londres, H. Milford, 1937, vii-154 p.; prix : 10 s. 6 d.

Pantin (William Abel). Documents illustrating the activities of the general and provincial chapters of the english black monks, 1215-1540, vol. III. Londres, Royal historical society, Camden series, 1937, 414 p.

Panzram (Bernhard). Die schlesischen Archidiakonate und Archepresbyterate bis zur Mitte des 14 Jahrhunderts. Breslau, Müller et Seiffert, 1937, 217 p.; prix Rm. 12,60.

Parkinson (C. Northcote). Trade in the Eastern Seas, 1793-1813. Cambridge University Press, 1937, xiii-435 p.; prix : 16 s.

Pas (Justin de). Notes pour servir à la statistique féodale dans l'étendue de l'ancien bailliage et de l'arrondissement actuel de Saint-Omer. T. III et IV : Supplément. Saint-Omer, t. XXXVI, en deux volumes, des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Morinie*, 1935 et 1936, p. 993 à 1648.

Perrin (Maxime). Saint-Étienne et sa région économique. Un type de la vie industrielle en France. Tours, Arrault, 1937, 516 p.

Petit (Édouard). Histoire de la Russie, l'U. R. S. S. Lyon, E. Petit, 1937, xv-425 p.; prix : 35 fr.

Pfitzner (Josef). Sudetendeutsche Einheitsbewegung. Carlsbad-Leipzig, Frank, 1937, 105 p.

Pickman (Edward Motley). The mind of latin Christendom. Londres, H. Milford, 1937, xii-738 p.; prix : 21 s.

Pillement (Georges). Le romancero de la guerre civile. Éditions sociales internationales, 1937, 150 p.

Pirenne (Henri). Mahomet et Charlemagne. Félix Alcan, 1937, x-264 p.

Premerstein (Anton von). Vom Werden und Wesen des Prinzipats; publ. par *Hans Volkmann.* Munich, Verlag der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, 1937, xii-290 p.

Pribram (Alfred Francis) et *Fischer (Erich).* Ein politischer Abenteurer. Karl Glave-Kolbielski, 1752-1831. Vienne et Leipzig, Hölder-Pichler-Tempsky, 1937, 197 p.

Przezdziecki (comte *Renaud*). Diplomatie et protocole à la cour de Pologne, t. II. Éditions des Belles-Lettres, 1937, 444 p.; prix : 70 fr.

Rees-Jones (Rev. *Witham Arthur).* Saint George, the order of Saint George and the church of Saint George in Stamford. Londres, The Churchman publishing C°, 1937, xiv-66 p.

Reuken (Fritz). Der Handel der Königsberger Grossschäfferei des deutschen Ordens mit Flandern um 1400. Weimar, Böhlau, 1937, xii-177 p.

Ripert (Émile). François-Marius Granet, 1775-1849, peintre d'Aix et d'Assise. Plon, 1937, 247 p.

Robinson (David M.) et *Fluck (Edward J.).* A study of the greek love-names. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1937, 204 p.; prix : 3 dollars.

Roche (Alphonse-V.). Les idées traditionalistes en France, de Rivarol à Charles Maurras. Urbana, University of Illinois, 1937, 235 p.

Rode (Paul). Les primates d'Afrique. Larose, 1937, xi-223 p., 13 pl.

Romein (Jan). Het onvoltooid verleden. Amsterdam, Querido, 1937, 282 p.

Rörig (Fritz). Ursachen und Auswirkungen des deutschen Partikularismus. Tubingue, Mohr, 42 p.; prix : RM. 1,50.

Ros (Père *Fidèle de*). Le Père François d'Osuna. Beauchesne, 1936, xx-704 p.; prix : 70 fr.

Roserot de Melin (Mgr). La cité du Vatican. Leroux, 1937, xvi-122 p. et VIII pl.; prix : 16 fr.

Rothfels (Hans). Theodor von Schön, Friedrich Wilhelm IV und die Revolution von 1848. Halle am Saale, Niemeyer, 1937, Schriften der Königsberger Gelehrten Gesellschaft, Heft II, p. 92-303; prix : RM. 16.

Rousseau (Félix). Actes des comtes de Namur de la première race : 946-1196. Bruxelles, Commission royale d'histoire, 1937, in-4°, cxliv-151 p., 2 pl.

Sadrain (Marie-Andrée). La réunion du Valais à la France, 1810. Bourges, impr. Tardy, 1936, 126 p.

Salzman (L. F.). The Victoria history of the county of Northampton, vol. IV. Londres, Oxford University Press, 1937, xv-300 p.; prix : 63 s.

— The Victoria history of the county of Sussex. Vol. IX : The rape of Hastings. Londres, Oxford University Press, 1937, xv-279 p.; prix : 43 s.

Sappok (Gerhard). Die Anfänge des Bistums Posen und die Reihe seiner Bischöfe von 968-1498. Leipzig, Hirzel, 1937, viii-153 p.; prix : RM. 5.

Savadjian (Léon). Bibliographie balkanique, 1936, 6e vol. Société générale d'imprimerie et d'édition, 1937, 100 p.; prix : 60 fr.

Schaeder (Hildegard). Geschichte der Pläne zur Teilung des alten polnischen Staates, seit 1386. I : Der Teilungsplan von 1392. Leipzig, Hirzel, 1937, viii-92 p., 1 pl. et 2 cartes; prix : RM. 5.

Schlegelmilch (Margarete). Die Stellung der Parteien des Deutschen Reichstages zur sogenannten Daily-Telegraph Affäre und ihre innerpolitische Nachwirkung. Halle am Saale, Klinz, 1936, xvi-139 p.

Schleyer (Kurt). Anfänge des Gallikanismus im 13 Jahrhundert. Berlin, Ebering, 1937, 205 p.; prix : Rm. 8,40.

Schmitt (Bernadotte E.). The annexation of Bosnia, 1908-1909. Cambridge University Press, 1937, viii-264 p.; prix : 12 s. 6 d.

Schmölders (Günter). Frankreichs Aufstieg zur Weltkapitalmacht. Berlin, Junker et Dünnhaupt, 1933, 94 p.

Schnerb (Madeleine). L'enseignement primaire dans le Puy-de-Dôme avant et après la loi Guizot (première moitié du xixe siècle). Clermont-Ferrand, Imprimerie générale, 1937, 40 p.; prix : 5 fr.

Schomerus (Hans). Kaiser und Bürger. Hambourg, Hanseatische Verlagsanstalt, 1936, 134 p.

Schottenloher (Karl). Bibliographie zur deutschen Geschichte im Zeitalter der

Glaubenspaltung, 1517-1585. Hiersemann, 1937, Lieferung 15, p. 161-320, et Lieferung 16, p. 321-480.

Schultz (Maurice). L'affaire Friedjung. Extrait de la *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, avril 1937. Costes, 1937, 31 p.

Sebilleau (Pierre). Le Canada et la doctrine de Monroe. Librairie du Recueil Sirey, 1937, VII-219 p. ; prix : 35 fr.

Semmes (Raphael). Captains and mariners of early Maryland. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1937, XVI-856 p. ; prix : 5 dollars.

Seton-Watson (R. W.). Britain in Europe, 1789 to 1914. Cambridge University Press, 1937, X-716 p. ; prix : 30 s.

S. D. P. im Parlament (Die). Ein Jahresbericht, 1935-1936. Carlsbad-Leipzig, Frank, 1937, 335 p.

Simey (T. S.). Principles of social administration. Londres, H. Milford, 1937, VII-180 p. ; prix : 10 s.

Soranzo (Giovanni). Peregrinus Apostolicus. Lo spirito publico e il viaggio di Pio VI a Vienna. Milan, Società editrice « Vita e Pensiero », 1937.

Soreau (Edmond). Ouvriers et paysans de 1789 à 1792. Les Belles-Lettres, 1936, 398 p. ; prix : 30 fr.

Spindler (Max). Die Anfänge des bayerischen Landesfürstentums. Munich, Beck, 1937, 216 p.

Steinbicker (Carl R.). Poor-relief in the sixteenth century. Washington, The catholic University Press, 1937, XXI-272 p.

Sthamer (Eduard). Der Sturz der Familien Rufolo und della Marra nach der sizilischen Vesper. Berlin, Verlag des Akademie der Wissenschaften, 1937, IV-68 p.

Sticca (Giuseppe). Andrea Provana. Turin, Paravia, 1937, VIII-209 p.

Stöhr (Hermann). So half Amerika. Die Auslandshilfe der Vereinigten Staaten, 1882-1930. Stettin, Ökumenischer Verlag, 1936, 328 p. ; prix : Rm. 4,20.

Stutz (Ulrich). Ausgewählte Kapitel aus der Geschichte der Eigenkirche und ihres Rechtes, I-III. Weimar, Böhlau, 1937, 85 p. ; prix : RM. 4,80.

Sumner (B. H.). Russia and the Balkans, 1870-1880. Oxford, Clarendon Press, 1937, XII-724 p. ; prix : 30 s.

Tafels van de Resolutieboeken der Staten van Vlaanderen. I : 1580-1583 en 1614-1631 ; publié par *Hubert van Houtte.* Bruxelles, Lamertin, 1936, X-128 p.

Tamerlane or Timur, the Great Amir. ; trad. par *J. H. Sanders* du texte arabe de *Ahmed ibn Arabshah.* Londres, Luzac, 193 XVIII-341 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Textor (Fritz). Entfestigungen und Z störungen im Rheingebiet während d 17 Jahrhunderts als Mittel der französ chen Rheinpolitik. Bonn, Röhrsche 1937, XXVIII-292 p. et cartes ; prix Rm. 8,20.

Theil (Hans Joachim). Die reichsdeuts Presse und Publizistik und das österrei ungarische Verfassungs-und Nationali tenproblem. Rostock, Carl Hinstorff, 19 133 p.

Tongas (Gérard). L'ambassadeur Louis D hayes de Cormenin, 1600-1632. Les re tions de la France avec l'Empire ot man, le Danemark, la Suède, la Perse et Russie. Lavergne, 1937, 187 p.

Tonnelat (Ernest). Charles Andler, sa vie son œuvre. Les Belles-Lettres, 19 328 p. ; prix : 40 fr.

Thorndike (Lynn) et *Kibre (Pearl).* A cat logue of incipits of mediaeval scienti writings in latin. Cambridge (Mass.). T mediaeval academy of America, 19 XVI-453 p.

Trouncer (Margaret). The Pompadou Londres, Faber et Faber, 1937, 321 p prix : 15 s.

Tukin (Cemal). Die politischen Beziehu gen zwischen Österreich-Ungarn und Bu garien, von 1908 bis zum Bukarester Fri den. Hambourg, Christian, 1936, 234 p.

Universidade do distrito federal. Leçõ inaugurais da Missão Universitária Fra cêsa durante o ano de 1936. Rio de J neiro, 1937, 191 p.

Van Cleve (Thomas C.). Markward of A weiler and the Sicilian regency. A stu in Hohenstaufen policy in Sicily duri the minority of Frederick II. Princeto University Press ; Londres, H. Milfor 1937, XII-231 p. ; prix : 2 dollars 50.

Van der Linden (Herman). Itinéraires Charles, duc de Bourgogne, Margueri d'York et Marie de Bourgogne, 1467-147 Bruxelles, Lamertin, 1936, 88 p.

Vincent (Albert). La religion des Judéo-ar méens d'Éléphantine. Geuthner, 19 723 p.

Volk und Volkstum. Jahrbuch für Volk kunde. Zweiter Band ; publié par *Geo Schreiber.* Munich, Kösel et Pustet, 193 380 p. et 16 pl.

Wagner (Richard). Beethoven ; traduit p *Jean-Louis Crémieux.* Gallimard, 19 223 p.

Watson (Francis). Katharina von Medi

und das Zeitalter der Bartholomäusnacht. Stuttgart, Strecker et Schröder, 1937, 297 p., 16 ill. ; prix : Rm. 6,80.

Webster (Nesta H.). Louis XVI and Marie-Antoinette during the Revolution. Londres, Constable, 1937, xvi-539 p. ; prix : 18 s.

Weickert (Marianne). Die literarische Form von Machiavellis « Principe ». Eine morphologische Untersuchung. Wurzbourg, Triltsch, 1937, vi-118 p.

Weinbaum (Martin). The incorporation of boroughs. Manchester University Press, 1937, x-140 p. ; prix : 6 s.

Wilkinson (B.). Studies in the constitutional history of the thirteenth and fourteenth centuries. Manchester University Press, 1937, xx-290 p.

Williamson (Francis Torrance). Germany and Marocco before 1905. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1937, 210 p.

— *(J. A.).* The voyages of John and Sebastian Cabot ; publié par The Historical Association, n° 106. Londres, Bell et fils, 1937, 20 p. ; prix : 5 d.

Windelband (Wolfgang). Gestalten und Probleme der Aussenpolitik. Berlin-Essen, Essener Verlagsanstalt, 1937, 203 p.

Winkler (Erwin). Die Tschechoslowakei im Spiegel der Statestik. Carlsbad-Leipzig, Frank, 1937. Album de 90 p. et cartes.

Woiciechowski (Zygmunt). La condition des nobles et le problème de la féodalité en Pologne au Moyen Age. Extrait de la *Revue historique de droit français et étranger.* Librairie du Recueil Sirey, 1936-1937, paginé 651-700 et 20-76.

Works of Peter of Poitiers, master in theology and chancellor of Paris, 1193-1205 ; publié par *Philip S. Moore.* Washington, The catholic University of America, 1936, x-218 p.

Yung Chi Hoe. The origin of parliamentary sovereignty or « mixed » monarchy. Shanghai, The Commercial press, 1935, xiv-377 p.

Zanetti (Ginevra). Statuti di Bagolino. Brescia, Apollonio, 1935, 173 p.

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

MÉMOIRES ET ÉTUDES

W. VOGEL. *La Hanse, d'après les publications récentes* 1

B. MENDL. *Les derniers Premyslides. La fin d'une dynastie slave.* 34

G. PAGÈS. *Autour du « Grand Orage ». Richelieu et Marillac : deux politiques* 63

ERNEST HAUVILLER. *Un prélat germanisateur dans l'Alsace française : Mgr Raess, évêque de Strasbourg* 98

G. LUGLI. *Les Forums impériaux* 132

SUZANNE DE LA PORTE. *Autour du 19 janvier. Tiers parti et opposition républicaine.* 135

COMPTES-RENDUS CRITIQUES *(Voir au verso)*. 146

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES. 170

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES. 195

CHRONIQUE. 231

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

62e année — T. CLXXIX Janvier-Mars 1937

REVUE HISTORIQUE

publiée sous le patronage et avec le concours de la Société des Amis de la Revue Historique

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Gabriel HANOTAUX
de l'Académie française

Paul MATTER
membre de l'Institut
premier président de la cour de cassation

PRÉSIDENT :

Sébastien CHARLÉTY
membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Paris

DIRECTEURS :

Ch. BÉMONT
membre de l'Institut

L. EISENMANN
professeur à l'Université de Paris

COMITÉ DE RÉDACTION :

Henri Hauser, professeur honoraire à l'Université de Paris; Paul Mantoux, directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers; Charles Petit-Dutaillis, membre de l'Institut, directeur de l'Office national des Universités et Écoles françaises; André Piganiol, professeur à l'Université de Paris.

Secrétaires de la Rédaction : Ch.-André Julien et Maurice Crouzet, agrégés de l'Université.

RÉDACTION : 7, place de la Sorbonne (Les Presses Universitaires de France), le mercredi, de 14 heures 30 à 17 heures.

Administration et abonnements : Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 6e.

Abonnements annuels à partir du 1er janvier 1937 (nouveaux prix pour 8 fascicules)
France et Colonies : **150** francs.
Étranger tarif 1 : **170** francs; tarif 2 : **190** francs. — La livraison : **25** francs.
Compte de chèques postaux : Paris 96-61.

AVIS IMPORTANT. — Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme d'un franc.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de quinze jours après réception du numéro suivant.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS
DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

G. Fougères, G. Contenau, P. Jouguet, R. Grousset, J. Lesquier. Les premières civilisations (**A. Grenier**). . . . . .
Ernst Kornemann et G. Ostrogorsky. Doppelprinzipat und Reichsteilung im Imperium Romanum (**J. Toutain**). . . . . .
Ch.-Edmond Perrin. Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine d'après les plus anciens censiers : IXe-XIIe siècles (**Ch. Bemont**). . . . . .
René Grousset. Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem (**L. Halphen**).
Lionel Landon. The itinerary of king Richard I (**Ch. Bemont**). . . . . .
Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis. T. III, édité par Ch. Samaran et E. Van Moé (**E. Perroy**) . . . . . .
Spanische Forschungen der Görresgesellschaft (**F. Braudel**) . . . . . .
Helen J. Crump. Colonial Admiralty jurisdiction in the seventeenth century (**E. Préclin**).
Norman Sykes. Church and State in England in the XVIIIth century (**Id.**) . . . . .
Ch.-H. Pouthas. La jeunesse de Guizot, 1787-1814 (**H. Calvet**). . . . . .
Robert Neumann. Sir Basil Zaharoff, le roi des armes (**H. Hauser**) . . . . . .
Handwörterbuch des Grenz- und Ausland-Deutschtums. T. I (**L. Eisenmann**). . . .

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Georges Bourgin. Note sur la bibliographie des journaux.
L. Cappatti. Une candidature officielle après le 16 mai.
Pierre Caron. Sur la bibliographie historique.
R. Crozet. Les voyages d'Urbain II et ses négociations avec le clergé de France, 1095-1
M. Garaud. Les invasions normandes en Poitou et leurs conséquences.
Léon-E. Halkin. La physionomie morale de Philippe II, d'après ses derniers biographe
Louis Halphen. Le *De Ordine palatii* d'Hincmar.
Élie Lambert. Les origines de la voûte d'ogive.
C. Laurent. Les élections d'août 1815.
J. Meuvret. Histoire et sociologie.
R. Nathan. Esquisse d'une histoire des dettes interalliées.
Henri Pensa. L'affaire du collier de la reine.
F. Ponteil. Le ministre des Finances Georges Humann et les émeutes antifiscales de l
V. Puryear. L'opposition anglo-française au traité d'Unkiar-Skelessi (1833).
Yves Renouard. Comment les papes d'Avignon expédiaient leur courrier.
A.-E. Sayous. La haute bourgeoisie de Genève entre le début du XVIIe siècle et le milieu du
Colonel A. Segrétain. Thiers et le Comité de Défense de Paris, 18-28 août 1870.
K. Sommerfeld. La bataille des langues en Norvège.
Jacob Worm Muller. Histoire de la navigation norvégienne.

NTERNATIONAL BIBLIOGRAPHY OF HISTORICAL SCIENCES

INTERNATIONALE BIBLIOGRAPHIE DER GESCHICHTSWISSENSCHAFTEN
BIBLIOGRAFIA INTERNACIONAL DE CIENCIAS HISTORICAS
BIBLIOGRAPHIE INTERNATIONALE DES SCIENCES HISTORIQUES
BIBLIOGRAFIA INTERNAZIONALE DELLE SCIENZE STORICHE

EDITED FOR THE

INTERNATIONAL COMMITTEE OF HISTORICAL SCIENCES

RST	**YEAR (1926),**	LXVIII-366 p., 4908 nos.	**100** French francs
ECOND	**YEAR (1927),**	LXXX-432 p., 5556 nos.	**150** French francs
HIRD	**YEAR (1928),**	CVIII-462 p., 5820 nos.	**200** French francs
OURTH	**YEAR (1929),**	CVIII-500 p., 6235 nos.	**200** French francs
FTH	**YEAR (1930),**	CXII-516 p., 6419 nos.	**200** French francs
XTH	**YEAR (1931),**	XXXVII-532 p., 6235 nos.	**200** French francs
EVENTH	**YEAR (1932),**	XCVI-528 p., 6722 nos.	**200** French francs
GHTH	**YEAR (1933),**	XXXII-512 p., 6348 nos.	**200** French francs
NTH	**YEAR (1934),**	XLVIII-489 p., 5977 nos.	**200** French francs

---

LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel
PARIS

WALTER DE GRUYTER & Co
Woyrschstr. 13
BERLIN

LIBRERIA PROF. P. MAGLIONE
88, Via Due Macelli
ROMA

LIBRERIA Y CASA EDITORIAL HERNANDO
Arenal 11, y Quintana 31
MADRID

OXFORD UNIVERSITY PRESS
Amen House, E. C. 4.
LONDON

THE H. W. WILSON COMPANY
950-972 University Avenue
NEW YORK

LE NOUVEAU GRAND SUCCÈS

DES

« GRANDES ÉTUDES HISTORIQUES »

ANDRÉ MAUROIS

HISTOIRE D'ANGLETERRE

Le livre qu'il faut avoir lu.

Un volume de 750 pages . . . . . 22 fr

A. FAYARD et Cie, éditeurs, 18-20, rue du Saint-Gothard, PARIS

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 1937.

Stanford Library
SEP 10 1937

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

MÉMOIRES ET ÉTUDES

HENRI MOYSSET, J. LEGRAS, LA « REVUE HISTORIQUE ». *Louis Eisenmann* 241
JACOB S. WORM-MÜLLER. *Histoire de la navigation norvégienne.* 251
RENÉ CROZET. *Le voyage d'Urbain II et ses négociations avec le clergé de France, 1095-1096* 271
FÉLIX PONTEIL. *Le ministre des finances Georges Humann et les émeutes antifiscales en 1841* 311
LÉON-E. HALKIN. *La physionomie morale de Philippe II, d'après ses derniers biographes* 355
PAUL-ÉMILE SCHAZMANN. *Napoléon III, précurseur de la Société des Nations* 368
COLONEL ANDRÉ SEGRETAIN. *Thiers et le Comité de défense de Paris, 18-28 août 1870* 371
COMPTES-RENDUS CRITIQUES *(Pour le détail, voir au verso).* . . 387
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES 418
RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES 440
CORRESPONDANCE 467
CHRONIQUE 468
INDEX ALPHABÉTIQUE 473
TABLE DES MATIÈRES 477

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

62e année — T. CLXXIX Avril-Juin 1937

REVUE HISTORIQUE

publiée sous le patronage et avec le concours de la Société des Amis de la Revue Histo

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Gabriel HANOTAUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paul MATTER
MEMBRE DE L'INSTITUT
PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE CASSATI

PRÉSIDENT :

Sébastien CHARLÉTY
MEMBRE DE L'INSTITUT, RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS

DIRECTEURS :

Ch. BÉMONT
MEMBRE DE L'INSTITUT

L. EISENMANN
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

COMITÉ DE RÉDACTION :

Henri Hauser, professeur honoraire à l'Université de Paris; Paul Mantoux, directeur de l'In universitaire des hautes études internationales de Genève, professeur au Conservatoire des A Métiers; Charles Petit-Dutaillis, membre de l'Institut, directeur de l'Office national des Univ et Écoles françaises; André Piganiol, professeur à l'Université de Paris.

Secrétaires de la Rédaction : Ch.-André Julien et Maurice Crouzet, agrégés de l'Université.

RÉDACTION : 7, place de la Sorbonne (Les Presses Universitaires de France), le mercre 14 heures 30 à 17 heures.

Administration et abonnements : Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, (

Abonnements annuels à partir du 1er janvier 1937 (nouveaux prix pour 8 fascicul
France et Colonies : **150** francs.
Étranger tarif 1 : **170** francs; tarif 2 : **190** francs.
La livraison : **Mémoires et Études, 80** francs; **Bulletins critiques, 15** francs
Compte de chèques postaux : Paris 96-61.

AVIS IMPORTANT. — Il ne sera tenu compte d'une demande de change d'adresse que si elle est accompagnée de la somme d'un franc.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS
DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Alexandre Moret. Histoire de l'Orient (**Ch. Guignebert**) . . . . . .
M.-M. Gorce. Vercingétorix chef des Gaulois (**A. Grenier**) . . . . . .
Ritchie Girvan. Beowulf and the Seventh century (**J. Vendryes**). . . . . .
Margaret Smith. An early mystic of Baghdad, al Muhāsibi (**Gaudefroy-Demombynes**).
Louis Bréhier. La sculpture et les arts mineurs byzantins (**Paul Henry**) . . . . .
Georges de Lagarde. La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age (**Louis Halphen**) . . . . . .
Paul Deschamps. Les châteaux des Croisés en Terre sainte. Le Crac des Chevaliers (**A. Bon**) . . . . . .
G. Lee Haskins. The statute of York and the interest of the Commons (**Ch. Petit-Dutaillis**) . . . . . .
Jacques Levron. Pierre Mauclerc, duc de Bretagne (**Ch. Bémont**). . . . . .
Léon van der Essen. Alexandre Farnèse, tome IV (**H. Hauser**) . . . . . .
Paul Elmer More et Frank Leslie Cross. Anglicanism (**E. Préclin**) . . . . . .
Albert Lantoine. Histoire de la franc-maçonnerie française; la franc-maçonnerie dans l'État (**Henri Sée**). . . . . .
André Latreille. Napoléon et le Saint-Siège, 1801-1808. L'ambassade du cardinal Fesch à Rome (**Pierre Renouvin**) . . . . . .
Id. Le catéchisme impérial (**Id.**) . . . . . .
Claude Martin. La Commune d'Alger, 1870-1871 (**Georges Bourgin**) . . . . . .
Camille Julian. Lettres de jeunesse (Italie-Allemagne, 1880-1883) (**Jérôme Carcopino**).
A. H. U. Colquhoun. Press, politics and people. The life and letters of Sir John Willison (**E. Préclin**) . . . . . .
Maxime Petit. Histoire de France. La Troisième République (**J. Maurain**) . . . .

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Georges Bourgin. Note sur la bibliographie des journaux.
L. Cappatti. Une candidature officielle après le 16 mai.
Pierre Caron. Sur la bibliographie historique.
M Garaud. Les invasions normandes en Poitou et leurs conséquences.
Louis Halphen. Le *De Ordine palatii* d'Hincmar.
Élie Lambert. Les origines de la voûte d'ogive.
C. Laurent Les élections d'août 1815.
J. Meuvret. Histoire et sociologie.
R. Nathan. Esquisse d'une histoire des dettes interalliées.
Henri Pensa. L'affaire du collier de la reine.
V. Puryear. L'opposition anglo-française au traité d'Unkiar-Skelessi (1833).
Yves Renouard. Comment les papes d'Avignon expédiaient leur courrier.
A.-E. Sayous. La haute bourgeoisie de Genève entre le début du XVIIe siècle et le milieu du XI
K. Sommerfeld. La bataille des langues en Norvège.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN — PARIS

HENRI PIRENNE

Professeur à l'Université de Gand, membre de l'Académie de Belgique
Membre correspondant de l'Institut de France

ISTOIRE DE L'EUROPE

DES INVASIONS AU XVIe SIÈCLE

*L'*Histoire de l'Europe *est l'aboutissement des travaux et des recherches du professeur Pirenne. C'est le livre le plus important de toute son œuvre, le plus débordant d'idées et d'aperçus nouveaux.*

L'ouvrage restera comme la meilleure étude sur le Moyen Age en Europe, celle où sont mis en lumière les éléments essentiels du sujet : l'histoire sociale, l'évolution économique, les grands courants religieux.

ume in-8° carré (14 × 22), 500 pages . . . . . **50 fr.**

RECUEIL DES INSTRUCTIONS

DONNÉES AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE
UIS LES TRAITÉS DE WESTPHALIE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

publié sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques
au ministère des Affaires étrangères

XX *bis*

ROME

TOME QUATRIÈME

LISTES ET TABLES PAR **JEAN HANOTEAU**

ume in-8° . . . . . **20 fr.**

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LOUIS ANDRÉ

Professeur à la Faculté des Lettres de Lille

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

:PUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

NOUVELLE ÉDITION

ume in-16 . . . . . **15 fr.**

ANDRÉ LATREILLE

Docteur ès lettres, agrégé d'histoire, professeur au lycée Ampère de Lyon

APOLÉON ET LE SAINT-SIÈGE

L'AMBASSADE DU CARDINAL FESCH A ROME

ume grand in-8° . . . . . **75 fr.**

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
49, boulevard Saint-Michel, PARIS (5e)

LES MANUELS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

« CLIO »

INTRODUCTION AUX ÉTUDES HISTORIQUES

TOME VIII TOM

LOUIS VILLAT
Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse

LA RÉVOLUTION ET L'EMPI

PREMIÈRE PARTIE

LES ASSEMBLÉES RÉVOLUTIONNAIRES

1 volume in-8° . . . . . .

DEUXIÈME PARTIE

NAPOLÉON

1 volume in-8° . . . . . .

Précédemment parus dans la même collection :

T. II. — ROBERT COHEN. **La Grèce et l'hellénisation du monde antique.** 1 volume in-8° . . . . . .
T. IV. — JOSEPH CALMETTE. **Le monde féodal.** 1 volume in-8°. . . . . .
T. V. — JOSEPH CALMETTE. **L'élaboration du monde moderne.** 1 volume in-8°.
T. VI. — HENRI SÉE et ARMAND REBILLON. **Le XVIe siècle. Renaissance, réformes, guerres de religion.** 1 volume in-8° . . . . . .

Reliure pleine toile : 10 fr.

ATLAS HISTORIQUE

L'Atlas historique *est une grande nouveauté dans l'édition française : un atlas c par des historiens, un travail entièrement original, représenté par un ensemb cartes* qui illustrent de façon frappante le texte de toutes les grandes collections histor *publiées ces dernières années.*

L'Atlas historique *est publié en quatre fascicules de format in-4° tellière (17 faciles à classer dans la bibliothèque. Les cartes, au nombre de 24 à 30, sont prése sur des dépliants du format double, c'est-à-dire 34 cent. de long sur 22 cent. de l*

Chaque fascicule est précédé d'une introduction.

Vient de paraître :

II

LE MOYEN AGE

PAR **JOSEPH CALMETTE**
Membre de l'Institut, professeur à l'Université de Toulouse

AVEC LA COLLABORATION DE R. GROUSSET ET J.-J. GRUBER

1 volume in-16 soleil (17 × 22), 30 cartes sur dépliants . . . . . .

Paraîtront ensuite :

I. — **L'Antiquité**, par E. DRIOTON, L. DELAPORTE, R. COHEN et A. PIGANIOL.
III. — **Époque moderne**, par A. REBILLON et V.-L. TAPIÉ.
IV. — **Époque contemporaine**, par P. RENOUVIN et L. VILLAT.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 1936.

NOV 11 1937
A 5

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

MEMOIRES ET ETUDES

YVES RENOUARD. *Comment les papes d'Avignon expédiaient leur courrier* 1

ANDRÉ-E. SAYOUS. *La haute bourgeoisie de Genève entre le début du XVIIe et le milieu du XIXe siècle* 30

E. LÉVI-PROVENÇAL. *Le Cid de l'histoire* 58

LOUIS CAPPATI. *Une candidature officielle après le 16 mai* . . 75

COMPTES-RENDUS CRITIQUES *(Pour le détail, voir au verso)*. . 83

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES. 150

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES. 176

CHRONIQUE. 221

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

62e année — T. CLXXX Juillet-Septembre 1937

REVUE HISTORIQUE

publiée sous le patronage et avec le concours de la Société des Amis de la Revue Historique

---

Abonnements annuels à partir du 1er janvier 1937 (nouveaux prix pour 8 fascicules)
France et Colonies : **150** francs.
Étranger tarif 1 : **170** francs; tarif 2 : **190** francs.
La livraison : **Mémoires et Études, 80** francs; **Bulletins critiques, 15** francs.
Compte de chèques postaux : Paris 96-61.

AVIS IMPORTANT. — Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme d'un franc.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de quinze jours après réception du numéro suivant.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS
DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Pages

Gerald Heard. The source of Civilization (**A. Grenier**) 83
L. Aschoff et P. Diepgen. Kurze Übersichtstabelle zur Geschichte der Medizin (**Louis Laurens**) 84
L. Delaporte. Les Hittites (**G. Contenau**) 85
Miss Winifred Lamb. Excavations at Thermi in Lesbos (**A. Merlin**) 86
A. Blanchet et F. Benoit. Forma Orbis romani. Carte archéologique de la Gaule romaine. Fasc. 5. Carte et texte du département des Bouches-du-Rhône (**A. Grenier**). 87
Ferdinand Lot, Philippe Lauer et Georges Tessier. Diplomata Karolinorum. Fasc. 1 et 3 (**Louis Halphen**) 89
Gunnar Mickwitz. Die Kartellfunktionen der Zünfte und ihre Bedeutung bei der Entstehung des Zunftwesens (**E. Coornaert**) 90
Hastings Rashdall. The Universities of Europe in the Middle Ages. Nouvelle édition (**Louis Halphen**) 92
Gilette Gauthier-Ziegler. Histoire de Grasse au Moyen Age, 1155-1482 (**Robert Latouche**). 93
Henri Ramet. Histoire de Toulouse (**Louis Halphen**) 95
E. Durtelle de Saint-Sauveur. Histoire de Bretagne (**Henri Sée**) 96
R. Schneider et G. Cohen. La formation du génie moderne dans l'art de l'Occident; arts plastiques, art littéraire (**A. Merlin**) 97
Corrado Barbagallo. Storia universale. Vol. IV, 1re partie : l'Età della Rinascenza e della Riforma, 1454-1556 (**Henri Hauser**) 99
Jean Dayre. Jérôme Cardan. Ma vie (**Pierre Poumier**) 101
Jacques Pannier. Les origines de la Confession de foi et la Discipline des Églises réformées de France (**Henri Hauser**) 102
Stefan Zweig. Marie Stuart (**Robert Chauviré**). 103
W. K. Boyd et H. W. Meikle. Calendar of the State Papers relating to Scotland and Mary, queen of Scots, 1547-1603 (**Id.**) 106
Camden Miscellany. Vol. XVI (**Ch. Bémont**) 107
Carl J. Burckhardt. Richelieu. Der Aufstieg zur Macht (**Henri Hauser**) 112
Docteur Paul Delaunay. La vie médicale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (**Louis Laurens**). 114
Frère Stanislas. Commentarius Rinuccinianus de Sedis apostolicae legatione ad foederatos Hiberniae catholicos per annos 1645-1649 (**Roger Chauviré**) 116
Henri-L. Brugmans. Le séjour de Christian Huygens à Paris (**Pierre Poumier**) . . . 117
Elizabeth Donnan. Documents illustrative of the slave trade to America. Vol. IV (**Léon Vignols**) 119
Ralph C. H. Catterall. Judicial cases concerning American slavery and the negro. Vol. IV (**Id.**) 119
John Stephenson Spink. Jean-Jacques Rousseau et Genève (**Henri Sée**) 122
Constantia Maxwell. Dublin under the Georges, 1714-1830 (**A. Rivoallan**) 123
W. Stewart Wallace. Documents relating to the North West Company (**E. Préclin**) . 124
Georges Lefebvre. Les Thermidoriens (**Henri Calvet**) 125
Torvald T. Höjer. Carl Johan och Bourbonerna, 1813-1814 (**Émile Laloy**) 130
Harold Temperley. England and the Near East. T. I : The Crimea (**Paul Vaucher**) . 132
Henning Hamilton. Anteckningar rörande forhållandet mellan Sverige och Danmark 1863-1864 (**Émile Laloy**) 133
Édouard Dolléans. Histoire du mouvement ouvrier. T. I : 1830-1871 (**Georges Bourgin**). 136
Niccolò Rodolico. Carlo Alberto negli anni di regno 1831-1843 (**Id.**) 138
Jean Maurain. Un bourgeois français au XIXe siècle, Baroche, ministre de Napoléon III (**Charles-H. Pouthas**) 140
Günther Jantzen. Ostafrika in der deutsch-englischen Politik, 1884-1890 (**M. Baumont**). 143
Journal d'Alexandre Ribot et correspondances inédites, 1914-1922 (**Louis Eisenmann**). 145
Comte L. de Voinovitch. Histoire de Dalmatie (**Id.**) 146
Henri Baulig. Amérique septentrionale; 2e partie : les États-Unis (**Id.**) 148

ALCAN

PEUPLES ET CIVILISATIONS

HISTOIRE GÉNÉRALE

publiée sous la direction de LOUIS HALPHEN et PHILIPPE SAGNAC

Nouveautés :

* Vol. XI. **La prépondérance anglaise (1715-1763)**, par Pierre MURET, professeur honoraire au lycée Carnot, avec la collaboration de Ph. SAGNAC. 1 vol. in-8° de 652 p., 70 fr.
* Vol. XVIII. **L'essor industriel et l'impérialisme colonial (1878-1904)**, par Maurice BAUMONT, docteur ès lettres, agrégé de l'Université. 1 vol. in-8° de 624 p., 70 fr.

Précédemment parus :

* Vol. I. **Les premières civilisations**, par G. FOUGÈRES, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, ancien directeur de l'Ecole française d'Athènes, P. JOUGUET, membre de l'Institut, directeur de l'Institut français du Caire, J. LESQUIER, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, G. CONTENAU, conservateur au Musée du Louvre, R. GROUSSET, conservateur du Musée Cernuschi. 3e éd. revue et augmentée. 1 vol. in-8° de VIII-491 p., avec cartes hors texte, 60 fr.
* Vol. II. **La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine**, par Pierre ROUSSEL, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, directeur honoraire de l'Ecole française d'Athènes, avec la collaboration de P. CLOCHÉ, professeur à la Faculté des Lettres de Besançon, et R. GROUSSET. 1 vol. in-8° de 556 p., avec cartes hors texte, 60 fr.
* Vol. III. **La conquête romaine**, par André PIGANIOL, professeur à la Sorbonne. 2e éd. revue et augmentée. 1 vol. in-8° de 526 p., avec cartes hors texte, 60 fr.
* Vol. IV. **L'Empire romain**, par Eugène ALBERTINI, professeur au Collège de France. 2e éd. revue et augmentée. 1 vol. in-8° de 470 p., avec carte hors texte, 60 fr.
* Vol. V. **Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XIe siècle**, par Louis HALPHEN, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne. 3e éd. revue et augmentée. 1 vol. in-8° de 447 p., avec cartes hors texte, 60 fr.
* Vol. VI. **L'essor de l'Europe (XIe-XIIIe siècles)**, par L. HALPHEN. 1 vol. in-8° de 609 p., 70 fr.
* Vol. VII. **La fin du Moyen Age**, par H. PIRENNE, professeur honoraire à l'Université de Gand, A. RENAUDET, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, E. PERROY, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, M. HANDELSMAN, professeur à l'Université de Varsovie, et Louis HALPHEN : I. *La désagrégation du monde médiéval (1285-1453)*, 1 vol. in-8° de 570 p., 70 fr.; II. *L'annonce des temps nouveaux (1453-1492)*, 1 vol. in-8° de 324 p., 40 fr.
* Vol. VIII. **Les débuts de l'âge moderne : la Renaissance et la Réforme**, par Henri HAUSER, professeur à la Sorbonne, et A. RENAUDET, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux. 1 vol. in-8° de 639 p., avec carte hors texte, 70 fr.
* Vol. IX. **La prépondérance espagnole (1559-1660)**, par Henri HAUSER, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-8° de 594 p., 70 fr.
* Vol. X. **La prépondérance française : Louis XIV (1661-1715)**, par A. DE SAINT-LÉGER, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, et Philippe SAGNAC, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-8° de 564 p., 60 fr.

Vol. XII. **La rénovation de l'Europe et la Révolution américaine**, par Philippe SAGNAC, professeur à la Sorbonne.

* Vol. XIII. **La Révolution française**, par Georges LEFEBVRE, Raymond GUYOT et Ph. SAGNAC, professeurs à la Sorbonne. 1 vol. in-8° de 583 p., avec carte hors texte, 70 fr.
* Vol. XIV. **Napoléon**, par G. LEFEBVRE, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-8° de 606 p., 70 fr.
* Vol. XV. **L'éveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848)**, par Georges WEILL, professeur à la Faculté des Lettres de Caen. 1 vol. in-8° de 592 p., 70 fr.

Vol. XVI. **Les révolutions démocratiques (1848-1860)**, par A. PINGAUD, directeur honoraire des Archives du ministère des Affaires étrangères, Ch.-H. POUTHAS, professeur au lycée Janson de Sailly, et L. EISENMANN, professeur à la Sorbonne, directeur de la *Revue historique*.

Vol. XVII. **L'avènement des nouvelles grandes puissances (1860-1878)**, par Louis EISENMANN, Jean MAURAIN, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, et P. BENAERTS, docteur ès lettres, agrégé de l'Université.

* Vol. XIX. **La crise européenne et la Grande Guerre (1904-1918)**, par P. RENOUVIN, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-8° de 639 p., 70 fr.

Vol. XX. **Le monde contemporain**, par Louis EISENMANN, professeur à la Sorbonne, et H. MOYSSET, professeur à l'Ecole supérieure de la Marine.

Les volumes marqués d'un astérisque sont parus

Reliure toile, 15 fr. — Reliure demi-chagrin, 30 fr.

108, *Boulevard Saint-Germain*, PARIS

REVUE HISTORIQUE

publiée sous le patronage et avec le concours de la Société des Amis de la Revue Historique

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Gabriel HANOTAUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paul MATTER
MEMBRE DE L'INSTITUT
PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE CASSATION

PRÉSIDENT :

Sébastien CHARLÉTY
MEMBRE DE L'INSTITUT, RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS

DIRECTEURS :

Ch. BÉMONT
MEMBRE DE L'INSTITUT

L. EISENMANN
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

COMITÉ DE RÉDACTION :

Henri Hauser, professeur honoraire à l'Université de Paris; Paul Mantoux, directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers; Charles Petit-Dutaillis, membre de l'Institut, directeur de l'Office national des Universités et Écoles françaises; André Piganiol, professeur à l'Université de Paris.

Secrétaires de la Rédaction : Ch.-André Julien et Maurice Crouzet, agrégés de l'Université.

RÉDACTION : 7, place de la Sorbonne (Les Presses Universitaires de France), le mercredi, de 14 heures 30 à 17 heures.

Administration et abonnements : Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 6e.

Abonnements annuels à partir du 1er janvier 1938

France et Colonies : **150** francs.

Étranger tarif 1 : **180** francs; tarif 2 : **200** francs.

La livraison : **Mémoires et Études, 30** francs; **Bulletins critiques, 15** francs.

Compte de chèques postaux : Paris 96-61.

AVIS IMPORTANT. — Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme d'un franc.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de quinze jours après réception du numéro suivant.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Pages

M. Bouvet. Histoire de la pharmacie en France des origines à nos jours (**L. Laurens**). 290
A. Souques. Étapes de la neurologie dans l'antiquité grecque (d'Homère à Galien) (**Id.**). 302
Charles Vellay. Controverses autour de Troie (**Paul Cloché**) 303
V. Christescu. Istoria militară a Daciei romane (**Paul Henry**) 306
Augustin Fliche et Victor Martin. Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours. T. I, II, III (**Charles Guignebert**) 306
A. Grabar. L'Empereur dans l'art byzantin (**Paul Henry**) 319
Jean Frappier. Étude sur la « Mort le Roi Artu » (**C. Brunel**) 322
Id. La Mort le Roi Artu (**Id.**) 322
Franco Borlandi. El libro di mercatantie ed uzanze de'paesi (**F. Braudel**). 323
Henri Laurent. Un grand commerce d'exportation au Moyen Age. La draperie des Pays-Bas (**E. Coornaert**) 324
René Plissonneau-Duquène. Un essai de contingentement d'importation au XVIIe siècle (**Id.**). 326
Paul-M. Bondois. L'industrie sucrière française à la fin du XVIIe siècle (**Id.**). 326
Henri Delsol. Le consulat de Brive-la-Gaillarde (**E. Perroy**) 327
Amintore Fanfani. Saggi di storia economica italiana (**E. Coornaert**) 329
E. W. M. Balfour-Melville. James I, King of Scots, 1406-1437 (**E. Perroy**) 331
Acts of Court of the Mercers' Company, 1453-1527 (**Id.**) 333
The Compossicion booke of Conought (**Id.**) 333
W. Philipp. Ivan Peresvetov und seine Schriften zur Erneuerung des Moskauer Reiches (**Pierre Pascal**) 335
G. Dansaert. La comtesse Lamoral d'Egmont (**Henri Hauser**). 336
R. Jagoditsch. Das Leben des Protopopen Awwakum (**Pierre Pascal**) 337
Aksel E. Christensen. Der handelsgeschichtliche Wert der Sundzollregister (**E. Coornaert**). 338
André Tibal. « L'Autrichien » (**André Robert**). 339
Alfred Neumann. The Life of Christina of Sweden (**Henri Hauser**) 341
A. Joly. Un converti de Bossuet : James Drummond, duc de Perth, 1648-1716 (**G. Constant**). 345
J. Torlais. Un esprit encyclopédique en dehors de l'Encyclopédie : Réaumur (**P. Poumier**). 347
Sigmund Samuel. The Seven years war in Canada, 1756-1763 (**E. Préclin**). 348
Louis Gottschalk. Lafayette comes to America (**Id.**) 349
Jules A. Baisnée. French and the establishment of the American Catholic Hierarchy (**Id.**). 350
Prosper Mérimée. Lettres aux Antiquaires de l'Ouest, 1836-1869 (**Robert Boutruche**). 351
E. Schüle. Russland und Frankreich vom Ausgang des Krimkrieges bis zum italienischen Krieg 1856-1859 (**Pierre Pascal**). 354
H. A. L. Fisher. A History of Europe. Vol. III : The Liberal Experiment (**Paul Vaucher**). 355
Graham H. Stuart, John B. Whitton. Conception américaine des relations internationales (**E. Préclin**). 356

FEB 21 1938
45

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

MÉMOIRES ET ÉTUDES

M. ROSTOVTZEFF. *Doura-Europos. Son importance. Son histoire* 229

MARCEL GARAUD. *Les incursions des Normands en Poitou et leurs conséquences* 241

JACQUES PANNIER. *Calvin et les Turcs* 268

GASTON ZELLER. *Un faux du XVIIe siècle. L'édit de Louis XI sur la poste* 286

CHARLES APPUHN. *Un dossier allemand sur l'affaire Schnaebelé* 292

COMPTES-RENDUS CRITIQUES *(Pour le détail, voir au verso)* . . 299

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES 358

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES 390

CHRONIQUE 421

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 439

TABLE DES MATIÈRES 444

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

62e année — T. CLXXX Octobre-Décembre 1937

REVUE HISTORIQUE

publiée sous le patronage et avec le concours de la Société des Amis de la Revue Historique

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Gabriel HANOTAUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paul MATTER
MEMBRE DE L'INSTITUT
PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE CASSATION

PRÉSIDENT :

Sébastien CHARLÉTY
MEMBRE DE L'INSTITUT, RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS

DIRECTEURS :

Ch. BÉMONT
MEMBRE DE L'INSTITUT

L. EISENMANN
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

COMITÉ DE RÉDACTION :

REVUE HISTORIQUE

En raison de la hausse des prix d'impression, nos tarifs d'abonnement ont dû être augmentés pour 1938.

Les nouveaux prix sont ainsi fixés :

UN AN à dater de Janvier 1938	France	**150** fr.
	Étranger, tarif réduit	**180** fr.
	— tarif plein	**200** fr.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, Boulevard Saint-Germain — PARIS VIe

Compte Chèques postaux : Paris 96-61

Paul-M. Bondois. L'industrie sucrière française à la fin du XVIIe siècle (**Id.**)
Henri Delsol. Le consulat de Brive-la-Gaillarde (**E. Perroy**)
Amintore Fanfani. Saggi di storia economica italiana (**E. Coornaert**)
E. W. M. Balfour-Melville. James I, King of Scots, 1406-1437 (**E. Perroy**)
Acts of Court of the Mercers' Company, 1453-1527 (**Id.**)
The Compossicion booke of Conought (**Id.**)
W. Philipp. Ivan Peresvetov und seine Schriften zur Erneuerung des Moskauer Reiches (**Pierre Pascal**)
G. Dansaert. La comtesse Lamoral d'Egmont (**Henri Hauser**)
R. Jagoditsch. Das Leben des Protopopen Awwakum (**Pierre Pascal**)
Aksel E. Christensen. Der handelsgeschichtliche Wert der Sundzollregister (**E. Coornaert**)
André Tibal. « L'Autrichien » (**André Robert**)
Alfred Neumann. The Life of Christina of Sweden (**Henri Hauser**)
A. Joly. Un converti de Bossuet : James Drummond, duc de Perth, 1648-1716 (**G. Constant**)
J. Torlais. Un esprit encyclopédique en dehors de l'Encyclopédie : Réaumur (**P. Poumier**)
Sigmund Samuel. The Seven years war in Canada, 1756-1763 (**E. Préclin**)
Louis Gottschalk. Lafayette comes to America (**Id.**)
Jules A. Baissac. French and the establishment of the American Catholic Hierarchy (**Id.**)
Prosper Mérimée. Lettres aux Antiquaires de l'Ouest, 1836-1869 (**Robert Boutruche**)
E. Schiller. Russland und Frankreich vom Ausgang des Krimkrieges bis zum italienischen Krieg 1856-1859 (**Pierre Pascal**)
H. A. L. Fisher. A History of Europe. Vol. III : The Liberal Experiment (**Paul Vaucher**)
Graham H. Stuart, John B. Whitton. Conception américaine des relations internationales (**E. Préclin**)

ALCAN

PEUPLES ET CIVILISATIONS

HISTOIRE GÉNÉRALE EN VINGT VOLUMES

publiée sous la direction de LOUIS HALPHEN et PHILIPPE SAGNAC

Nouveautés :

* Vol. XI. **La prépondérance anglaise (1715-1763)**, par Pierre Muret, professeur honoraire au lycée Carnot, avec la collaboration de Ph. Sagnac. 1 vol. in-8° de 652 p., 70 fr.
* Vol. XVIII. **L'essor industriel et l'impérialisme colonial (1878-1904)**, par Maurice Baumont, docteur ès lettres, agrégé de l'Université. 1 vol. in-8° de 624 p., 70 fr.

Précédemment parus :

* Vol. I. **Les premières civilisations**, par G. Fougères, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, ancien directeur de l'Ecole française d'Athènes, P. Jouguet, membre de l'Institut, directeur de l'Institut français du Caire, J. Lesquier, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, G. Contenau, conservateur au Musée du Louvre, R. Grousset, conservateur du Musée Cernuschi. 3e éd. revue et augmentée. 1 vol. in-8° de viii-491 p., avec cartes hors texte, 60 fr.
* Vol. II. **La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine**, par Pierre Roussel, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, directeur honoraire de l'Ecole française d'Athènes, avec la collaboration de P. Cloché, professeur à la Faculté des Lettres de Besançon, et R. Grousset. 1 vol. in-8° de 556 p., avec cartes hors texte, 60 fr.
* Vol. III. **La conquête romaine**, par André Piganiol, professeur à la Sorbonne. 2e éd. revue et augmentée. 1 vol. in-8° de 526 p., avec cartes hors texte, 60 fr.
* Vol. IV. **L'Empire romain**, par Eugène Albertini, professeur au Collège de France. 2e éd. revue et augmentée. 1 vol. in-8° de 470 p., avec carte hors texte, 60 fr.
* Vol. V. **Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XIe siècle**, par Louis Halphen, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne. 3e éd. revue et augmentée. 1 vol. in-8° de 447 p., avec cartes hors texte, 60 fr.
* Vol. VI. **L'essor de l'Europe (XIe-XIIIe siècles)**, par L. Halphen. 1 vol. in-8° de 609 p., 70 fr.
* Vol. VII. **La fin du Moyen Age**, par H. Pirenne, professeur honoraire à l'Université de Gand, A. Renaudet, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, E. Perroy, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, M. Handelsman, professeur à l'Université de Varsovie, et Louis Halphen : I. *La désagrégation du monde médiéval (1285-1453)*, 1 vol. in-8° de 570 p., 70 fr.; II. *L'annonce des temps nouveaux (1453-1492)*, 1 vol. in-8° de 324 p., 40 fr.
* Vol. VIII. **Les débuts de l'âge moderne : la Renaissance et la Réforme**, par Henri Hauser, professeur à la Sorbonne, et A. Renaudet, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux. 1 vol. in-8° de 639 p., avec carte hors texte, 70 fr.
* Vol. IX. **La prépondérance espagnole (1559-1660)**, par Henri Hauser, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-8° de 594 p., 70 fr.
* Vol. X. **La prépondérance française : Louis XIV (1661-1715)**, par A. de Saint-Léger, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, et Philippe Sagnac, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-8° de 564 p., 60 fr.
* Vol. XIII. **La Révolution française**, par Georges Lefebvre, Raymond Guyot et Ph. Sagnac, professeurs à la Sorbonne. 1 vol. in-8° de 583 p., avec carte hors texte, 70 fr.
* Vol. XIV. **Napoléon**, par G. Lefebvre, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-8° de 606 p., 70 fr.
* Vol. XV. **L'éveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848)**, par Georges Weill, professeur à la Faculté des Lettres de Caen. 1 vol. in-8° de 592 p., 70 fr.
* Vol. XIX. **La crise européenne et la Grande Guerre (1904-1918)**, par P. Renouvin, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-8° de 639 p., 70 fr.

En préparation :

Vol. XII. **La rénovation de l'Europe et la Révolution américaine**, par Philippe Sagnac, professeur à la Sorbonne.

Vol. XVI. **Les révolutions démocratiques (1848-1860)**, par A. Pingaud, directeur honoraire des Archives du ministère des Affaires étrangères, Ch.-H. Pouthas, professeur au lycée Janson de Sailly, et L. Eisenmann, professeur à la Sorbonne, directeur de la *Revue historique*.

Vol. XVII. **L'avènement des nouvelles grandes puissances (1860-1878)**, par Louis Eisenmann, Jean Maurain, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, et P. Benaerts, docteur ès lettres, agrégé de l'Université.

Vol. XX. **Le monde contemporain**, par Louis Eisenmann, professeur à la Sorbonne, et H. Moysset, professeur à l'Ecole supérieure de la Marine.

Reliure toile, 15 fr. — Reliure demi-chagrin, 30 fr.

108, *Boulevard Saint-Germain*, PARIS

PRESSES UNIVERSITAIRES

HISTOIRE GÉNÉRALE

publiée sous la direction de **Gustave GLOTZ**, membre de l'Institut
Secrétaire général : Robert COHEN, agrégé de l'Université

Vient de paraître :

HISTOIRE DU MOYEN AGE

TOME VII — PREMIÈRE PARTIE

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE EN CONFLIT

PAR

J. CALMETTE ET **E. DÉPREZ**

Un volume grand in-8°. . . . . **80** fr.

Précédemment parus :

HISTOIRE DE L'ORIENT, par Alexandre MORET

T. I. — **Préhistoire. — IVe et IIIe millénaires.** *Égypte, Élam, Sumer et Akad, Babylone.* . . . . . 50 fr.
T. II. — **IIe et Ier millénaires.** *Les Empires. — Rivalités des Égyptiens, Sémites, Indo-Européens* . . . . . 50 fr.

HISTOIRE GRECQUE, par Gustave GLOTZ et Robert COHEN

T. I. — **Des origines aux guerres médiques.** . . . . . 75 fr.
T. II. — **La Grèce au Ve siècle** . . . . . 75 fr.
T. III. — **La Grèce au IVe siècle. — La lutte pour l'hégémonie** . . . . . 75 fr.

HISTOIRE ROMAINE

T. I. — **Des origines à l'achèvement de la conquête (133 av. J.-C.),** par E. PAIS. 75 fr.
T. II. — " **Des Gracques à Sulla,** par G. BLOCH et J. CARCOPINO . . . . . 50 fr.
" **César,** par J. CARCOPINO . . . . . 75 fr.
T. III. — **Le Haut-Empire,** par Léon HOMO . . . . . 75 fr.
T. IV. 1re partie. — **L'Empire romain de l'avènement des Sévères au concile de Nicée,** par Maurice BESNIER. . . . . 50 fr.

HISTOIRE DU MOYEN AGE

T. I. — **Les destinées de l'Empire en Occident de 395 à 888,** par Ferdinand LOT, Ch. PFISTER, F. L. GANSHOF . . . . . 75 fr.
T. II. — **L'Europe occidentale de 888 à 1125,** par A. FLICHE. . . . . 75 fr.
T. III. — **Le monde oriental de 395 à 1081,** par Ch. DIEHL et MARÇAIS. . . . 75 fr.
T. IV. 2e partie. — **L'essor des États d'Occident,** par Ch. PETIT-DUTAILLIS et P. GUINARD . . . . . 50 fr.
T. VIII. — **La civilisation occidentale du XIe siècle à la fin du XIIe,** par H. PIRENNE, G. COHEN et H. FOCILLON . . . . . 75 fr.

Sous presse :

HISTOIRE GRECQUE. — T. IV. 1re partie. — **Alexandre et les conséquences de la conquête,** par G. GLOTZ, Pierre ROUSSEL et Robert COHEN.

108, *Boulevard Saint-Germain*, PARIS

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 1937.

Stanford University Libraries
3 6105 013 098 376

NON-CIRCULATING

MAY 9

572455